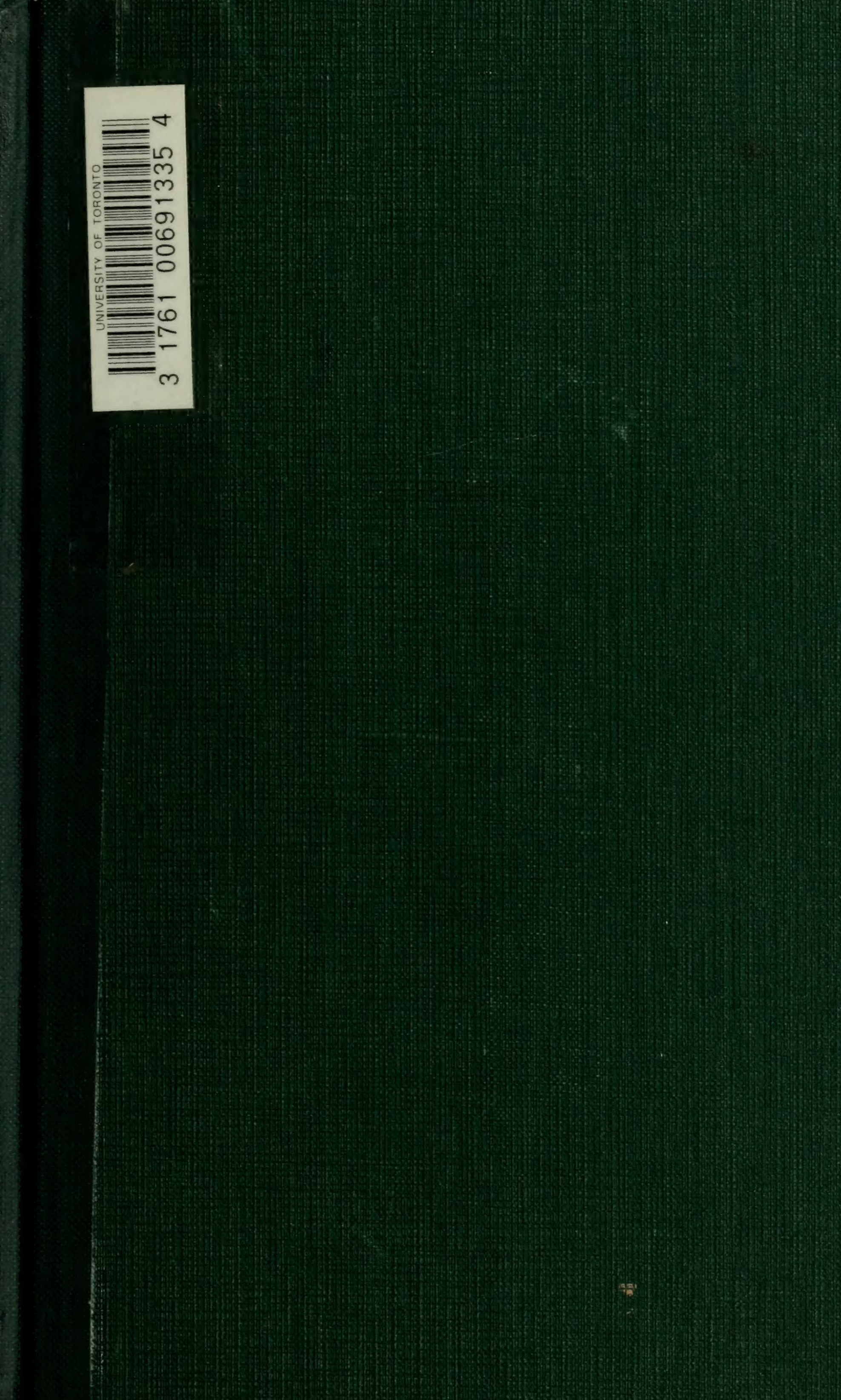
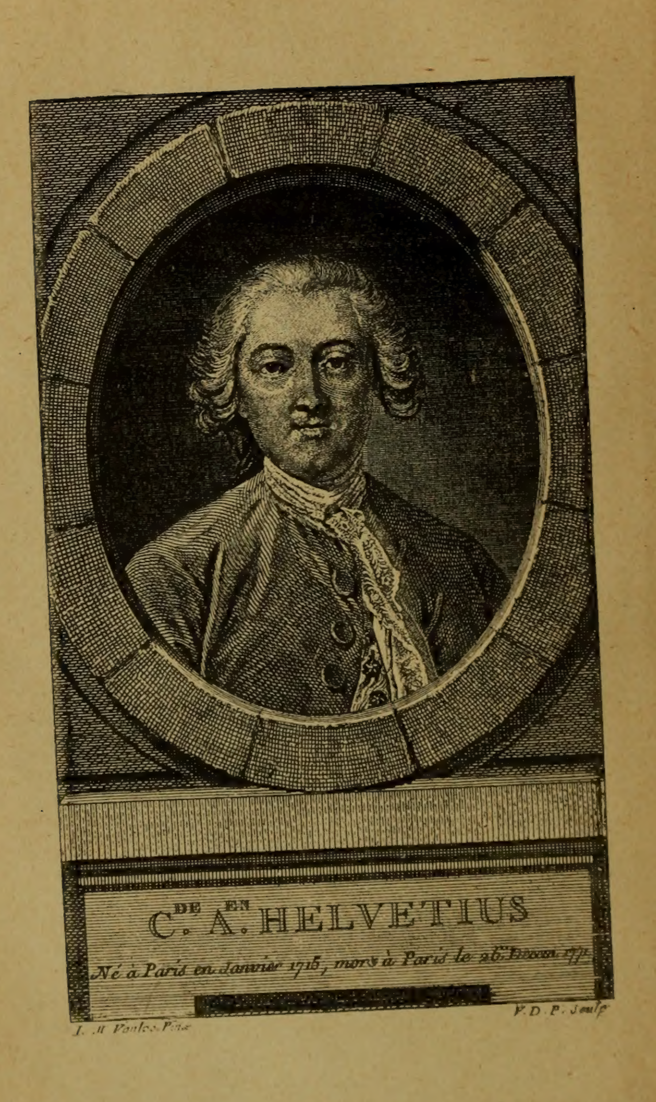

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00691335 4

HELVÉTIUS

SA VIE ET SON ŒUVRE


C.DE A.EN HELVETIUS
Né à Paris en Janvier 1715, mort à Paris le 26. Decem. 1771
J. M. Vanloo Pinx
V. D. P. Sculp

HELVÉTIUS

SA VIE ET SON ŒUVRE

D'APRÈS SES OUVRAGES

DES ÉCRITS DIVERS ET DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ALBERT KEIM

Docteur ès lettres

PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1907

A MONSIEUR ÉMILE BOUTROUX

Témoignage de vive reconnaissance

et de respectueuse affection

A MON PÈRE

AVANT-PROPOS

Je dois d'abord quelques explications sur cet ouvrage, sur la méthode employée, le but poursuivi.

Psychologue, moraliste, poète épicurien, idéologue, économiste, Helvétius, avec ses tendances encyclopédiques, peut être considéré à des titres divers. Mais on s'aperçoit bientôt que ce disciple de Locke et de Hobbes, ce continuateur systématique de La Rochefoucauld, ce contemporain de Voltaire, de Buffon et de Montesquieu, dont il est l'ami, se présente surtout comme un philosophe politique. Sa philosophie, c'est-à-dire sa pensée, sous ses aspects variés, s'oriente de plus en plus vers un but défini, vers un but pratique et social.

Je me suis efforcé d'avoir recours à tous les documents importants (et ils sont nombreux) qui pouvaient servir à ma tâche d'historien, pour reconstituer, en cette tentative de biographie psychologique, la vie intellectuelle d'un auteur mal connu et méconnu. J'ai multiplié, pendant quelques années, les recherches et les efforts afin de me renseigner d'une manière aussi précise, aussi scrupuleuse que possible, mais en n'oubliant jamais que l'érudition, la recherche complexe des causes et des effets demeurent stériles si l'on n'y joint sans cesse les ressources de la sympathie et de l'évocation.

Comprendre, expliquer la philosophie d'Helvé-

tius (1), telle a été ma préoccupation. Je ne me suis pas attardé inutilement aux origines d'une doctrine dont j'ai cherché le développement manifeste à travers l'œuvre entière; je n'ai donné que les indications essentielles sur l'influence de cette œuvre, en citant quelques-uns des ouvrages qui en sont les compléments nécessaires, tels que les *Idéologues* de M. Picavet, *le Salon de Mme Helvétius*, de M. A. Guillois, les ouvrages de M. Élie Halévy sur *Bentham, les utilitaires anglais et la formation du radicalisme philosophique*, etc...

C'est donc l'œuvre elle-même que j'ai examinée, longuement, parce qu'elle est considérable et qu'on ignore volontiers son importance.

Il ne me paraît pas inutile, à ce propos, de dire pourquoi j'ai adopté un sous-titre qui peut d'abord sembler assez naïf.

D'après ses ouvrages : j'entends par là non seulement le livre de l'*Esprit*, dont on a parlé le plus et qui a soulevé au XVIIIe siècle de si violentes tempêtes, et le traité de l'*Homme* qui le complète et montre bien l'application de l'empirisme utilitaire aux questions politiques et sociales, mais encore ses poèmes, quelle que soit leur valeur poétique, et divers fragments dont certains indispensables à la véritable compréhension de l'œuvre. J'ai suivi, après avoir pris connaissance des nombreuses éditions d'Helvétius, et sans les négliger, celle de Lefebvre-Laroche, le légataire de ses manuscrits, parue chez Didot, en 1795.

D'après des écrits divers. — En effet, Voltaire, Grimm, Diderot, et, avec eux, Morellet, Marmontel, Collé, Garat, d'après Suard, et surtout Saint-Lambert nous informent sur Helvétius.

(1) Helvetius ne mettait pas d'accent sur son nom.

J'ai tenu particulièrement à mettre en lumière ses rapports avec Fontenelle, son maître favori, avec Voltaire, auquel il confie ses premiers essais, avec Buffon et Montesquieu (leurs conceptions exercent sur lui une réelle influence, qu'il convient néanmoins de ne pas exagérer), avec Jean-Jacques Rousseau, son contradicteur le plus éloquent, avec Diderot qui poursuit, en somme, une tâche analogue.

Outre les mémoires et les correspondances du temps, j'ai consulté les pages peu philosophiques de la Harpe, celles de Cousin, de Damiron sur ou plutôt contre Helvétius, l'étude de Barni, conçue d'un point de vue très dogmatique, l'intéressante notice de Lemontey, etc... D'une façon plus générale, j'ai mis à profit les différents ouvrages relatifs au XVIIIe siècle français, par exemple, ceux de Taine, des Goncourt, d'une si ravissante esthétique, les travaux du regretté M. Paul Janet, de M. Espinas, un guide sûr en des matières difficiles et bien ignorées, etc...

D'après des documents inédits. — Ils sont de quatre ordres :

1° M. le Marquis de Mun, descendant d'Helvétius, a bien voulu, avec une complaisance extrême, me communiquer les « Notes de la main d'Helvétius » (1) où se révèlent dans une sorte d'intimité et sous un jour exact le grand « chasseur » d'idées, le théoricien passionné de l'amour, de l'amour-propre et des passions, le futur auteur de l'*Esprit*, occupé à sa vaste enquête, parmi les temps et les pays, à ses réflexions parfois cruelles sur l'homme et la société.

(1) Je les publie d'autre part, en leur conservant ce titre et sans en modifier le texte, avec une introduction et des commentaires.

Ces notes inédites nous apprennent d'où il part et où il veut aller, nous découvrent ses desseins, la nature de l'entreprise à laquelle il s'est consacré avec tant d'enthousiasme.

2° Des lettres, des fragments de lettres, d'autres papiers, sans présenter l'intérêt considérable des *Notes*, nous apportent des éclaircissements sur certaines parties de la vie d'Helvétius et contribuent à mieux déterminer dans certains cas cette physionomie fort séduisante. J'ai cherché ainsi à faire revivre, d'abord, le fils du célèbre et bienfaisant médecin de la reine Marie Leczinska, le beau fermier-général qui aime l'amour et la gloire, qui poursuit le bonheur dans les joies de la nature et dans celles de l'esprit, et peu à peu ne les sépare plus de l'amour des hommes et de la justice. Il fallait peindre encore le financier épris de réformes, le Mécène délicat, ainsi que le généreux Seigneur de Regmallard, le sage de Voré, accumulant dans sa retraite, comme dans ses salons de la rue Sainte-Anne, les faits et les idées, méditant sur les hommes et les choses. Il fallait évoquer, à côté de l'audacieux philosophe de l'Esprit, l'amant, le mari, le citoyen sagace ou fougueux, confiant ou désolé.

3° D'autre part, quelques pièces appartenant à la section judiciaire des Archives Nationales, et tout à fait ignorées jusqu'à présent, permettent de contrôler des détails hypothétiques fournis par les biographes et de proposer sur des questions très intéressantes, relatives au maître d'hôtel de la Reine et surtout à l'auteur d'un livre condamné par le Parlement et la Sorbonne, des solutions plus vraisemblables ou même certaines.

4° D'après quelques indications contenues dans la Notice de Lemontey sur Helvétius, j'ai eu, en outre, la

bonne fortune de trouver aux Archives du Ministère des Affaires étrangères plusieurs lettres inédites qui nous font mieux connaître ses rapports avec Frédéric II et nous enseignent qu'il assuma en 1765 une espèce de mission diplomatique; elle n'aboutit pas, mais ne laisse point d'être des plus curieuses pour l'étude d'un écrivain essentiellement politique.

Comme Helvétius est très ignoré, et volontiers dénigré, je n'ai pas exposé, examiné ses idées d'après l'ordre que l'on peut employer pour un auteur bien connu en le considérant successivement sous quelques aspects principaux et suivant des distinctions un peu factices, mais d'après la logique des faits, avec le souci d'accomplir une tâche de vivante psychologie, et non d'écrire un livre de critique destiné à faire ressortir les défauts et surtout les qualités d'un censeur.

Tout en signalant les erreurs dues à une documentation insuffisante, je me suis gardé, autant que possible, des vaines discussions, et me suis appliqué à laisser parler le philosophe souvent, très souvent, afin de ne pas travestir ses idées. Mais je n'ai pas manqué de donner ensuite la parole à ses adversaires, spécialement dans cette affaire de l'*Esprit* qu'il m'a semblé nécessaire d'étudier avec le plus grand soin et d'après les pièces elles-mêmes.

Cependant, en essayant de caractériser l'homme et le penseur, je me suis posé, chemin faisant, les problèmes qu'il abordait.

Après m'être voué pendant une douzaine d'années à une sorte de philosophie mystique et douloureuse de l'Infini et de l'Absolu, j'ai mieux compris l'importance politique (autrement dit pour la vie en commun, dans la cité) de cette doctrine positive et relative qui, malgré les ana-

lyses impitoyables, ne mène pas à des négations atroces, mais à une magnifique affirmation de la vie, de la justice et du progrès. Cette doctrine est capable de fortifier notre activité en l'éloignant quelquefois, sans doute, des régions sublimes du cœur et de l'esprit, mais en bannissant aussi les chimères qui obsèdent, qui blessent, qui torturent l'âme, en proie à l'effrayante splendeur de l'idéal, à toutes les angoisses de l'inassouvissement.

En terminant cet ouvrage, je tiens à remercier, outre mes anciens maîtres, auxquels je dois mon éducation philosophique, — et en particulier M. Boutroux qui m'a donné à maintes reprises des conseils et des encouragements, — toutes les personnes qui ont bien voulu s'intéresser à un effort sincère et persévérant.

J.-M. de Heredia, le poète des *Trophées*, joignait aux visions héroïques le culte pur des belles-lettres et des parchemins. Il m'offrit généreusement son concours et M. Jules Claretie y a joint le sien avec beaucoup d'affabilité.

Je dois une reconnaissance spéciale et très émue aux descendants d'Helvétius. Ils m'ont accueilli avec une parfaite bienveillance et m'ont fourni les documents et les renseignements les plus précieux. J'exprime donc ici ma gratitude à M. le Comte Albert de Mun, de l'Académie française. Elle lui est d'autant mieux acquise que son goût pour les idées de son aïeul, l'ami de Voltaire, est, on le devine sans peine, médiocre. Le médecin Helvétius a fait plus de bien à la France en y introduisant l'ipéca, déclare-t-il volontiers, non sans ironie, que l'auteur de l'*Esprit*, avec son système. Il est permis d'exprimer cette opinion. Il est permis aussi de ne point la partager, en signalant d'ailleurs au besoin des erreurs, des lacunes

ou des excès. En tout cas, le député du Finistère m'a témoigné une sympathie absolument charmante et procuré les moyens de puiser aux sources véritables, dans cet essai de reconstitution d'une vie et surtout d'une pensée.

M. le Cte Gabriel de Mun, du reste ancien élève de l'École des Chartes, s'est mis, lui aussi, fort gracieusement à ma disposition. Il m'a éclairé sur la descendance d'Helvétius et m'a fait part de curieux souvenirs de famille. C'est grâce à son intervention directe que j'ai pu visiter les deux châteaux où le philosophe a résidé : Lumigny et Voré, qui appartiennent l'un à M. le Mis Adrien de Mun, l'autre à M. le Cte d'Andlau.

Mme la M^{se} de Mun et Mme la Ctesse d'Andlau, avec une exquise et rare complaisance, ont guidé mes recherches et secondé mon effort en m'ouvrant l'accès des antiques archives où dort le passé mélancoliquement, mais où l'on peut rêver à son intense résurrection. Elles se sont associées avec délicatesse à cette volonté pieuse de ranimer ce qui n'est plus, ce qui s'est évanoui dans le temps, à travers les évolutions. Aussi, je les prie d'accepter l'hommage de ma respectueuse reconnaissance.

J'adresse, en outre, mes remerciements bien sincères à Mme la Ctesse P. d'Harcourt et à Mme la M^{se} de Balleroi, à tous les savants et lettrés, que j'ai tenu à consulter sur des points spéciaux, tels que M. Georges Dumas, M. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, M. Couat, archiviste du département de Seine-et-Oise, M. Vitrac, de la Bibliothèque Nationale, M. Auerbach, professeur à l'Université de Nancy, M. Farges, chef du service historique au ministère des Affaires étrangères, M. L. Krähe, docteur de l'Université de Berlin, MM. Guillois et Picavet, M. G. Renard, M. Rébelliau,

M. Noël Charavay, M. J.-N. Murray, M. E.-A. Séguy.

Je me suis aperçu, en y réfléchissant, qu'on s'était singulièrement mépris sur un auteur qui a une place réelle et originale, en somme, dans l'histoire de cette civilisation à laquelle il croyait avec tant de ferveur. J'ai cru comprendre aussi qu'on est encore loin de bien connaître un siècle, le siècle de la Révolution, dont Helvétius reste, malgré tous ses défauts, l'un des plus remarquables représentants. Quelques vues sur l'histoire, un résumé d'un résumé de Condillac suffisaient naguère, mais ne suffisent plus désormais. Les Français se négligent et se calomnient en négligeant, en calomniant les « philosophes ». Maintenant, nous savons à peu près d'une manière générale ce que nous devons aux encyclopédistes, aux politiques, aux économistes, à tous les écrivains qui se sont levés sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI pour affirmer les droits de tous et de chacun. Mais que de points à préciser, que d'imputations légères, injustes, dues à l'ignorance ou au parti pris ! Je souhaite que ce livre apporte une contribution utile à une étude encore négligée.

Voici, pour ainsi dire, la révision patiente et calme d'un procès. Je la présente avec modestie, mais avec confiance, à ceux qui ont l'amour inquiet de l'humanité.

En analysant ses ressorts, en cherchant à édifier son bonheur sur des bases légitimes et naturelles, Helvétius l'a profondément, passionnément aimée, et cela ne saurait nous laisser indifférents.

HELVÉTIUS

SA VIE ET SON ŒUVRE

CHAPITRE PREMIER

Les Ascendants d'Helvétius.

Claude-Adrien Helvétius, le philosophe, demandait, en écrivant le livre de *l'Esprit*, à être entendu et jugé avant d'être condamné. Ce vœu était légitime. Je le respecterai.

Tous les pouvoirs se sont ligués au XVIIIe siècle contre la pensée de cet homme. Maintenant encore, on le supprime, on le diminue *a priori*, on lui jette volontiers un discrédit dédaigneux, en le qualifiant uniquement, brutalement, de matérialiste et d'athée, en détachant une ou deux idées d'un livre qui en contient des milliers, en tronquant, en mutilant son système.

Le libre examen est devenu, cependant, l'un des principaux devoirs de notre époque, et j'ai le souci d'étudier sans préventions, avec une entière bonne foi, les idées d'Helvétius. Pour reconstituer une existence intellectuelle, il ne suffit pas d'accumuler des faits afin d'aboutir à une formule synthétique et « suggestive ». Le critique doit aller d'abord aux êtres et aux choses avec toute la puissance de sympathie dont il est capable. Le véritable secret pour pénétrer une intelligence est, comme M. Boutroux l'a démontré, en joignant le précepte à l'exemple, de la suivre dans ses étapes, de se placer à ses divers points de vue. Comprendre, ce n'est

pas seulement analyser, mais en même temps sentir avec vivacité, avec profondeur. Ensuite, on a le droit d'apprécier.

Je serai, d'ailleurs, fidèle à la pensée d'Helvétius qui s'attacha toute sa vie à chercher la vérité non dans les préjugés, mais dans la nature des choses, en déterminant les influences probables, même incontestables, du milieu où son œuvre a été créée. Cette méthode, après Locke, après Montesquieu, qu'il avait médités, il nous l'a indiquée lui-même, et les progrès des sciences historiques et sociales en ont prouvé la valeur. Aux considérations sur le milieu on ajoute volontiers aujourd'hui celles qui sont relatives à l'hérédité. Si les unes et les autres ne parviennent pas à expliquer entièrement une personnalité, leur importance est néanmoins extrême.

Il y a sans doute une transmission cérébrale qui se fait de père en fils et dont les lois demeurent mystérieuses. Elle se trouve probablement soit favorisée, soit contrariée, selon les cas, par les faits dont chacun subit peu à peu, plus ou moins, l'influence. Pour une famille de Bach, combien d'autres où la caractéristique du sang, de la race spéciale et originale semble effacée, vague, insaisissable! Chez les Helvétius, il y a, évidemment, des données qu'on ne doit pas exagérer, parce que la mathématique des générations n'existe point, mais qui appellent, toutefois, d'une manière assez nette, l'attention.

La famille des Helvétius est originaire du Palatinat. Elle y fut persécutée pendant la Réforme. Elle s'établit en Hollande. Constatons seulement, sans disserter, que l'auteur de *l'Esprit* et du traité *de l'Homme* a une érudition vaste et ce goût des idées générales érigées en système que l'on aperçoit aisément chez les Allemands, et à ce point de vue nous nous trouvons sans peine en présence d'un compatriote du baron d'Holbach. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'Helvétius vit à l'époque des encyclopédistes et que Diderot est, selon Gœthe, le plus allemand des Français.

La haine raisonnée du fanatisme d'où naît la persécution, un ensemble d'arguments contre le despotisme aveugle et implacable, voilà ce que nous découvrons tout de suite, très clairement, dès la première lecture, dans l'œuvre du philo-

sophe Helvétius. Ses aïeux et lui aussi se distinguent par cette libre et industrieuse activité qui a dû se développer au contact des mœurs bataves.

Détail piquant, ils étaient apparentés avec le bienheureux saint Canidius (1).

Le premier des Helvétius dont nous retrouvons la trace (2) est le médecin allemand. Helvétius semble avoir été un nom d'université. Il s'appelait Jean-Frédéric Schweltzer. Ne devons-nous pas voir, en effet, dans Helvétius, la traduction latine de Schweltzer, ou plutôt de Schweitzer (3)? Né en 1625, à Heidelberg, il quitta son pays pour se rendre en Hollande (1649). Il fut médecin des États-Généraux et du prince d'Orange. Il écrivit d'abord contre la poudre de sympathie. Et puis, l'alchimie l'attira. Ses ouvrages sont nombreux (4).

Il est au moins intéressant de constater, chez le bisaïeul du philosophe, un énorme savoir, une volonté d'explication universelle. On cite surtout son *Vitulus aureus, quem mundus adorat et orat, in quo tractatur de rarissimo naturæ miraculo transmutandi metalla, etc*... (5).

Il importe de le rappeler, ces recherches sur l'alchimie, qui semblent impliquer surtout les efforts d'une imagination

(1) Ce point est établi dans un curieux opuscule adressé à M. le Comte Albert de Mun par un de ses amis de Hollande et intitulé ainsi : *Origines néerlandaises du Comte de Mun.*

(2) *Biographie médicale* — Ersch et Gruber. *Allgem. Encyclopédie.*

(3) Hirsching *Dict. Hist. Litt. des personnages du XVIIIe siècle*, art. Helvétius, p. 88 assure que le nom primitif de la famille était Helvez.

(4) Outre le fameux et rare *Vitulus aureus* où il raconte ce qui lui arriva le 27 décembre 1666 (Langlet et Dufresnay, *Histoire de la philosophie hermétique*, t. II, p. 47), mentionnons : *De alchymia opuscula complura veterum philosophorum* ; Francfort, 1650 — *Mors morborum* ; Heidelberg, 1660 — *Berillus medicus* ; id., 1661 — *Microscopium physiognomiæ medicum, id est tractatus de physiognomia, cujus ope non solum animi motus, simul ac corporis defectus et congrua iis remedia noscuntur per externorum lineamentorum, formarum, colorum, odorum, saporum, domiciliorum ac signaturarum intuitum qui harmonicam hominis constitutionem et medicandi notitiam ex simplicibus indicat* ; La Haye, 1664 ; Amsterdam, 1675 ; traduction allemande, Heidelberg, 1660 ; *Diribitorium medicum*, Francfort, 1670.

(5) Amsterdam, 1667, 1702, 1705 ; traduction allemande : Nuremberg, 1668, 1675 ; Francfort, 1705, 1726, réimprimé dans le *Museum Hermeticum* et dans la *Bibliothèque chimique* de Mauget.

aventureuse, n'excluaient pas, bien au contraire, l'esprit d'observation et d'expérimentation. Le premier et même le deuxième Bacon s'étaient posé le problème des alchimistes. Jean-Frédéric Helvétius mourut à Gravenhaag, en Hollande, le 29 août 1709. Il avait épousé Jeanne Pely (1) dont on ne sait rien. On rapporte que, premier médecin des armées de la République, il mérita qu'elle fit frapper des médailles en l'honneur de ses services (2). Jean-Frédéric Helvétius semble donc s'être créé un nom véritablement glorieux. Son fils, Jean-Adrien, ne fut pas indigne de lui. Nous avons d'assez nombreux renseignements sur son compte (3). Né en Hollande vers 1661, après avoir fait ses études à Leyde, il se rendit à Paris. Il apportait des poudres composées par son père. Elles n'eurent guère de succès. Il retourna en Hollande. Puis il s'établit de nouveau à Paris. Ainsi, Grimm (4) se trompe en disant, d'une manière d'ailleurs hésitante, que le père d'Helvétius vint s'établir en France. Il s'agit, en réalité, du grand-père. De nouvelles poudres ne furent pas mieux appréciées que les précédentes. Un droguiste lui céda, dit-on, plusieurs livres d'une racine du Brésil, qu'il regardait comme très efficace contre diverses maladies, bien qu'Afforty, médecin renommé, la méprisât. Jean-Adrien Helvétius fit des essais et s'aperçut bientôt que cette substance — l'ipécacuanha — était très énergique pour le traitement de la dyssenterie. Saint-Lambert (5), dans son essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius, rapporte que le « médecin Hollandais »

(1) Documents communiqués à l'auteur concernant les familles Helvétius, Ligneville, Armancourt, etc.

(2) *Essai sur la vie et les œuvres d'Helvétius*, par St-Lambert, *Œuvres complètes d'Helvétius*, Didot, 1795. L'essai est reproduit dans presque toutes les éditions des œuvres d'Helvétius, t. I, p. 1.

Sauf indications spéciales, les renvois se rapportent toujours à cette édition qui est la meilleure, la plus conforme aux intentions d'Helvétius.

(3) Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Quérard, *la France littéraire*, — *Biographie médicale*. — Chaudon et Delandine, *Dic. univ. crit. et bibliog.*, etc.

(4) Grimm, *Correspondance littéraire*, etc., Garnier, 1877, t. IX, p. 417. « M. Helvétius était d'origine hollandaise. Ce fut son père, je crois, qui vint s'établir en France. »

(5) *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 2. Damiron, dans son mémoire sur Helvétius (1853 *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*,

avait appris l'usage de cette racine d'un de ses parents, gouverneur de Batavia. Ce qui est certain, c'est qu'il s'en servit admirablement. Il avait publié sa découverte par des affiches. En peu de temps, il devint en quelque sorte à la mode. Il rendit la santé à la duchesse de Chaulnes (1), laquelle lui fit connaître Colbert. Ce fut lui qui, appelé par Raquin, premier médecin du roi, administra le remède au Dauphin, atteint de la dyssenterie. Le confesseur de Louis XIV, le père Lachaise, demanda au médecin, dont la notoriété croissait chaque jour, de communiquer son secret au père Beize, partant en mission. Il promettait que ce secret ne serait pas révélé. Jean-Adrien Helvétius y consentit. Louis XIV, auquel le confesseur avait parlé des cures et de l'habileté du Hollandais, lui ordonna de le divulguer et lui accorda 1 000 louis d'or. Les récompenses et les distinctions, dès lors, se multiplient. Par quittance du 20 mai 1690, il devient « noble Homme » (2). Il est, successivement, écuyer, conseiller du roi, médecin des hôpitaux, inspecteur général des hôpitaux de la Flandre française, enfin médecin ordinaire de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans (25 juillet 1717). Nous savons que, dès le 7 mai 1708, il habite rue Serpente, paroisse Saint-Séverin. Naturellement, sa gloire lui suscita des envieux. Sa découverte fut contestée. On racontait que Legros, dès 1672, avait rapporté d'Amérique la racine d'ipécacuanha, mais qu'un apothicaire, nommé Craquenel, en ayant administré « deux gros pour une dose », on s'était méfié de cette substance. D'autre part, Jean-Adrien Helvétius obtint au Châtelet et au Parlement de Paris un jugement contre un certain Garnier que le savant docteur avait employé pour se procurer le remède et qui prétendait l'avoir découvert. Il convient de signa-

t. IX, 2e série et Barni dans son étude *Les moralistes français au XVIIIe siècle*, Germer Baillère, 1873) lui ont fait de nombreux emprunts. Ils ne le citent pas assez souvent.

(1) Son petit-fils, coïncidence pittoresque, devait avoir des relations intimes avec une duchesse de Chaulnes.

(2) Les armoiries d'Helvétius, docteur en médecine, — que j'ai reconnues sur des objets divers ayant appartenu au philosophe, dans le château de Voré — étaient, dit l'armorial de France, « d'azur à une montagne de trois sommets d'or et sur celui du milieu est posée une colombe d'argent tenant en son bec un anneau d'or » (3 janvier 1698).

ler son renom de charité, et, de plus, son habileté diplomatique, s'il faut en croire le père Griffet (1), d'après lequel, commis par Chamillart dans les négociations qui précédèrent la paix d'Utrecht, il s'en serait tiré avec la prudence d'un homme qui aurait été toute sa vie occupé au maniement des affaires.

Il se maria à Paris, le 3 août 1684, avec Jeanne Desgranges, veuve de Louis Delbée, capitaine du vaisseau *la Justice* (2). Communément appelé, pour le distinguer des autres du même nom, Adrien Helvétius, il paraît bien avoir été très savant pour son temps et, comme praticien, fécond en idées, en ressources. Ses écrits montrent qu'il s'est intéressé à diverses maladies et à différents procédés de thérapeutique (3). Ainsi, puissance de travail, universalité dans le métier de guérisseur, préoccupation de trouver les moyens pratiques pour soulager les misères du corps, voilà des traits à remarquer, avec cette humeur généreuse qui le fit regretter « des pauvres et des gens de

(1) *Histoire des négociations qui précédèrent le traité d'Utrecht.*

(2) Elle était née en 1654. Morte rue Serpente, elle fut enterrée « le lundi 14 décembre 1722 à 6 heures du soir en l'église Saint-Séverin » (documents communiqués par M. le Comte Gabriel de Mun).

(3) Tels sont, d'après les ouvrages précédemment indiqués : *Remède contre les cours du ventre*, Paris, 1688, in-12; *Lettre à M. Régis sur la nature et la guérison du cancer*; Paris, 1691, in-4; 1706, in-12. Les topiques dans le traitement du cancer ne peuvent servir, selon lui, que de palliatifs. Le seul moyen de sauver le patient est l'extirpation. Ajoutons qu'il avait imaginé, pour fixer la tumeur, des tenettes. On les employa quelque temps. — *Méthode pour guérir toute sorte de fièvres sans rien prendre par la bouche*; Paris, 1694, 1746, in-12; en latin, Amsterdam et Leipsig, 1694, in-8. Le quinquina donné en lavement y est indiqué. *Traité des pertes de sang avec leur remède spécifique accompagné d'une lettre sur la nature et la guérison du cancer*; Paris, 1697-1706, in-12. Ce remède, préconisé par l'auteur, est un mélange de deux parties d'alun et d'une de sang-dragon, remède connu en pharmacie sous le nom d'alun teint de Mynsicht, ou pilules d'Helvétius. — *Dissertation sur les bons effets de l'alun*; Paris, 1704, in-12. — *Mémoires instructifs sur différents remèdes pour les armées du roi et les maladies de sa campagne*; Paris, 1705, in-12. — *Traité des maladies les plus fréquentes et des remèdes spécifiques pour les guérir*; Paris, 1703, 1707, in-12; Liège, 1711; Trévoux, 1720, in-12; Paris, 1724, 1727, 1729, in-12; *Recueil des méthodes approuvées des écoles de médecine pour la guérison des plus dangereuses maladies qui attaquent le corps humain*; Trévoux, 1710, in-12; *Remèdes contre la peste*, Paris, 1721, in-12.

bien » (1), lorsqu'il mourut, à Paris, laissant plusieurs enfants, le 20 février 1727.

L'année suivante, *la Gazette de France* annonçait que le sieur Helvétius, médecin ordinaire du roi, était nommé premier médecin de la Reine (28 février 1728). Il s'agissait de Jean-Claude-Adrien, fils du précédent, — et père du philosophe, dont l'ascendance nous servira peut-être à saisir plus fortement le caractère, — né à Paris le 18 juillet 1685. Après avoir été élève au collège des Quatre-Nations, il suivit les cours de la Faculté de médecine où il fut reçu docteur en 1708. Il se signala bientôt, car il fut appelé en consultation dans la dernière maladie de Louis XIV. Son père, en 1713, lui acheta « une charge de médecin du roi par quartier ». Un événement particulier mit en lumière sa jeune science et favorisa l'essor de sa renommée à laquelle la destinée brillante des Helvétius contribuait déjà. En 1719, Louis XV était tombé malade. Son cas était rare, inconnu. Le médecin Claude-Adrien Helvétius, appelé en consultation, contrairement à l'avis des docteurs présents, conseilla la saignée du pied. On céda aux bonnes raisons qu'il sut donner. Et l'opération réussit à merveille. Cela fit grand bruit à la Cour. Le régent admit alors Helvétius au service de santé du jeune roi, et lui octroya une pension de 10 000 livres pour venir s'installer à Versailles. Outre le titre de premier médecin de la reine Marie-Leczinska, il eut ceux de Conseiller d'État, d'inspecteur général des hôpitaux militaires de Flandre. Il fut « associé vétéran de l'Académie des sciences et membre de l'Académie de Berlin » (2). Il écrivit beaucoup et ses ouvrages tiennent une place réelle dans l'histoire de la littérature médicale (3), malgré des erreurs anatomiques qui ont été relevées par divers savants. Le dictionnaire de Moréri nous apprend que Jean-Claude-

(1) Saint-Lambert, *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 2.

(2) *La Gazette de France*, en annonçant sa mort, rappelle tous ses titres (1755).

(3) *Idée générale de l'économie animale et observations sur la petite vérole*: Paris, 1722, 1725, in-12; Lyon, 1725, in-12. *Lettre à M... au sujet de la lettre critique de M. Besse contre l'idée générale de l'économie animale*: Paris, 1725, in-8. — *Éclaircissements concernant la manière dont l'air agit sur le sang dans les poumons*: Paris, 1728, in-4. — *Méthode pour traiter les principales maladies*; 1737, in-12. — *Instruction sur*

Adrien Helvétius épousa Mlle Geneviève d'Armancourt, fille « de M. Noël d'Armancourt, grand-bailly de Trahen, en Allemagne ». Où est Trahen? et quelle est l'origine de cette famille d'Armancourt (1) qui n'est pas éteinte? Feu le Marquis de Mun, dont la grand'mère était Helvétius, la croyait champenoise ou lorraine. Riestap cite une famille Noël, fixée dans le duché de Baden. Cette charge de Bailly de Trahen en Allemagne pourrait légitimer cette assertion.

On peut se demander aussi comment ce Noël d'Armancourt de nom si évidemment français pouvait se trouver investi d'une telle charge dans une ville d'Allemagne. Était-ce un protestant expulsé, un officier nommé par Louis XIV durant l'occupation d'une province allemande? On l'ignore. En tout cas, ce mariage eut lieu en 1712 ou 13. Et il est établi que Geneviève Noël d'Armancourt eut un frère directeur des fermes à Caen (2). Dans les registres paroissiaux de cette ville, il n'y a, du reste, aucune trace des d'Armancourt. Le médecin de la reine Marie-Leczinsca, qui avait la confiance la plus grande en son savoir et une réelle sympathie pour sa personne, ainsi que le prouvent divers témoignages, notamment ceux de l'avocat Barbier (3) et du duc de Luynes (4), était très charitable, comme son père. Il recevait les plus pauvres.

la manière dont on doit traiter les bœufs et vaches attaqués des maladies épidémiques qui règnent dans plusieurs parties de la France, surtout en Franche-Comté: Grenoble, 1744, in-8. *Formules de médecine pour les hôpitaux militaires*; 1747, in-4. *Principes physico-medicæ in tyronum medicinæ gratiam conscrypta*; Paris, 1752; Francfort, 1755, 2 vol. in-4. *Observations* dans les Mémoires de l'Académie des sciences sur le poumon, l'estomac, la membrane interne de l'intestin, la digestion, etc. On mentionne encore de lui une « *Méthode suivant laquelle les personnes charitables doivent traiter les pauvres de la campagne atteints de fièvres inflammatoires du foie et des intestins.* »

(1) Papiers communiqués par M. le comte G. de Mun. Recherches faites par M. de Longuerue. La question a été posée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*.

(2) Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I, p. 9.

(3) *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par E. J. F. Barbier, publié chez J. Renouard et Cie, 1856, t. I, p. 96 (sa réputation), t. I, p. 406 (le goût particulier que la reine avait pour lui).

(4) *Mémoires du Duc de Luynes sur la Cour de Louis XV*. F. Didot, 1865, t. VII, p. 44 (ses qualités), t. XIV, p. 202 (les sentiments que la reine avait pour lui).

Il allait visiter les malheureux que leurs infirmités clouaient sur le grabat.

La curiosité et la bienfaisance sont des qualités de race chez les Helvétius. On va voir qu'elles furent aussi celles du philosophe. Si j'ai insisté sur son ascendance, ce n'est pas avec la prétention de réduire un être humain et un auteur en équations algébriques, mais, tout de même, cette hérédité est significative. Il y avait là des traditions de travail, de recherches, où s'alliaient parfois l'imagination et l'observation, des habitudes de gloire, de science, d'audace et de bonté.

CHAPITRE II

L'Éducation d'Helvétius. — Quelques Traits. Ses Aptitudes.

Après son mariage et avant l'intervention éclatante qui lui valut la célébrité, le médecin Jean-Claude-Adrien Helvétius s'était installé rue Geoffroy-Lasnier, paroisse Saint-Paul. Il eut d'abord une fille qui mourut bientôt à deux ans et quatre mois, le 2 mars 1714, puis, l'année suivante, en Janvier (1), un fils, Claude-Adrien.

Ainsi, Helvétius, le philosophe, est né la même année que Condillac, c'est-à-dire deux ans après Diderot, trois après Rousseau, quatre après Hume, huit après Buffon, vingt-et-un après Voltaire et vingt-six après Montesquieu. D'Alembert devait naître en 1717, Bonnet en 1720, d'Holbach en 1723. L'année de la naissance d'Helvétius, c'est celle de la naissance véritable du XVIIIe siècle en France, puisque Louis XIV meurt en 1715. C'est l'année où meurt aussi Malebranche, le métaphysicien dont les rêveries s'unissent à une observation que goûtera l'auteur de l'Esprit. Et c'est la Régence.

Dans son *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, dont il est un disciple d'abord enthousiaste et plus réservé ensuite, Saint-Lambert nous fournit quelques détails sur la jeunesse du philosophe qu'il glorifie. Comme Barni et surtout Damiron qui lui ont fait des emprunts assez mal déguisés, nous puiserons à cette source. Il est possible, d'ailleurs, de contrôler ou de compléter ces informations.

1 Aucune biographie, aucun portrait ne donne la date exacte de sa naissance. On répète partout : « en janvier 1715 ».

Ses parents « l'aimèrent tendrement et s'occupèrent également de son éducation et du soin de rendre son enfance heureuse » (1). Sa mère était belle, attachée à ses devoirs et d'une piété qui semble avoir été assez sévère. Un portrait d'elle, conservé au château de Lumigny, donne bien cette impression. Avant l'âge de cinq ans, l'enfant fut confié à M. Lambert, homme sage et sensible — dit le même biographe — qui lui a survécu et a pleuré longtemps son élève (2). Il ne s'agit donc pas du jésuite Lambert, auteur d'un certain nombre de compilations (1700-1765), encore moins du savant Henri Lambert, l'ami de Kant. M. et Mme Helvétius tenaient un rang important à la Cour. Il y a dans le bureau de M. le Marquis de Mun, à Paris, un portrait d'Helvétius enfant, âgé de cinq ans, précisément, « assistant à la visite faite aux Ambassadeurs turcs » dans la chapelle des Invalides. Il donne la main, coïncidence frappante (3), au marquis de Mun d'alors.

Il aima, d'abord, les contes de fées, le merveilleux. Il acquit donc, tôt, ce goût de la lecture qu'il eut toujours très développé. Les Notes de la main d'Helvétius en témoignent surabondamment. Il lut beaucoup et il savait lire, interpréter les textes, se mettre soi-même avec ses idées et ses penchants dans cet important contact avec les plus grands esprits des siècles passés et présent. La Fontaine l'attire et, plus tard, dans ses ouvrages, il le fera volontiers intervenir comme un apôtre enjoué du véritable bon sens.

Au collège Louis-Le-Grand, il s'intéressa (4), paraît-il, à l'Iliade et à Quinte-Curce. De timide, il devint très hardi et très belliqueux. Son adresse pour les exercices du corps était remarquable. Dans ces premières années, il ne fut pas un élève modèle. Cela n'a rien de surprenant. Les intelligences les plus vives et les plus lumineuses s'éveillent lentement en bien des cas et ne parviennent guère, sauf quelques rares exceptions, à s'adapter au ton moyen des classes où l'excès

(1) *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 3.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 4. Saint-Lambert avait écrit, en 1772 : « qui vit encore et pleure son élève » (Ed. 1781 t. I, p. VII).

(3) L'une de ses filles devait épouser le Comte de Mun.

(4) Saint-Lambert. *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 4.

de personnalité risque d'être blâmé, à supporter la discipline scolaire. Celle de l'ancien régime était rude, fermée impitoyablement, dans la plupart des circonstances, aux manifestations d'une jeune pensée ardente, comme à un excès blâmable et dangereux pour la morale.

Aussi bien, il faut remarquer qu'Helvétius, malgré des crises d'inspiration fiévreuse, enivrée, n'est guère spontané. Il a presque toujours besoin de se recueillir, d'analyser, de comparer, de méditer.

On rapporte (1) qu'il était sujet à des rhumes périodiques qui le rendaient presque idiot et lui donnaient un air hébété. Quoi qu'il en soit, il ne brille guère au début de ses études, ou même il se laisse aller, plus ou moins, à quelque sourde révolte.

Cependant, le jeune Helvétius eut la chance d'avoir comme « régent » le P. Porée. Ce brillant humaniste, qui écrivait des pièces en latin et prêchait dans cette langue, avait su tirer parti jadis d'un élève certainement aussi brouillon et frondeur, l'élève Arouet (2).

Les humanités au collège Louis-Le-Grand devaient donc être brillantes. Le goût de la culture latine était fort prononcé dans l'enseignement au XVIIIe siècle et les établissements des jésuites (3) exaltaient l'amour de l'antiquité, une antiquité d'une vertu cornélienne généralement très emphatique. Les exercices essentiels étaient alors ces fameuses amplifications

(1) GRIMM, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, Garnier, 1877, t. IX, p. 418; le Chevalier DE CHASTELLUX, *Éloge de M. Helvétius*, s. l. n. d. (brochure de 28 pages, le prix est de 12 sols) p. 8.

(2) Voltaire, bien qu'il changeât volontiers d'avis, conserva toute sa vie un souvenir respectueux et reconnaissant à ce père jésuite comme à ses autres maîtres d'Olivet et Tournemine. En lui adressant le manuscrit de *Mérope*, il écrivait : «...si vous aviez pu dire un mot qui n'eût pas été en ma faveur, je l'aurais mérité. J'ai toujours tâché de me rendre digne de votre amitié et je n'ai jamais douté de vos bontés. Je vous devais Mérope, mon très cher père, comme un hommage à votre amour pour l'antiquité... je ne vous l'ai fait lire (cet ouvrage) que pour le corriger... » et il l'assure de sa plus tendre estime et de son éternelle reconnaissance (de Cirey, le 15 janvier 1739).

(3) Voir sur ce point les *Mémoires de Marmontel*, guide aimable pour la physionomie générale de cette époque et qui fut, en province, l'un de leurs élèves.

où les jeunes gens rivalisaient dans l'art de la métaphore, dans les souplesses de cette rhétorique qui nous semble parfois si gentiment, si puérilement surannée. Helvétius s'y distingua (et l'on n'en est pas très surpris dès que l'on étudie son œuvre) par l'éclat et le choix des images. Le P. Porée dont le talent, dit Saint-Lambert (1), était de connaître la mesure d'esprit et le caractère de ses élèves, s'occupa de lui d'une manière spéciale, excita habilement son zèle, lui fit lire et critiquer les meilleurs auteurs. Helvétius semble avoir eu tout de suite une rare connaissance des hommes et des choses d'autrefois. Les Grecs et les Latins le passionneront toujours, bien que les idées et les mœurs de tous les peuples aient appelé successivement son regard et sa réflexion. Cette curiosité à l'égard des anciens qui fut celle de beaucoup d'auteurs de son temps, mais qu'il eut à un très haut degré, est manifeste dans ses notes où l'on peut voir avec quel soin il consignait, d'après les ouvrages les plus divers, les détails caractéristiques, les usages, les mots nobles ou pittoresques. Son admiration enthousiaste pour Locke s'y révèlera aussi. Précisément, Saint-Lambert nous enseigne qu'étant encore au collège, il connut le livre de *l'Entendement humain* et que ce fut « une révolution (2) » dans ses idées. Ce renseignement concorde bien avec les textes, jusqu'à présent inédits, où le philosophe s'apprend à philosopher. En effet, si les cours de logique dans les collèges étaient imprégnés de verbalisme et de scolastique, l'empirisme du célèbre Anglais venait de faire son entrée dans cette société avide de plaisirs et de sciences, de grâces mignardes et de hautes connaissances intellectuelles. Voltaire avait rapporté d'Angleterre, en 1729, la doctrine sensualiste en même temps que l'esprit scientifique de Newton. Et Locke, ce n'était pas seulement cette histoire de l'âme que l'auteur des *Lettres philosophiques* opposait au roman de Descartes, c'était encore le souci des questions d'économie politique et de législation résolues par la même méthode. Consacrée aux faits catalogués, enregistrés, dont l'éloquence souvent brutale, et non dépourvue de perfidie, s'unissait

(1) *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 5.
(2) *Ibid.*, p. 8.

aisément à l'ampleur de la déduction, elle devait être féconde. Les *Considérations* de Montesquieu parurent la même année que les *Lettres* de Voltaire (1734).

Ainsi, Helvétius semble avoir eu très tôt l'esprit philosophique. Il le porta, observe Saint-Lambert, dans l'étude du droit. Il cherchait dès lors, dit-il, les rapports des lois avec la nature et le bonheur des hommes (1). Si certaines assertions de ce biographe soucieux d'écrire une sorte d'apologie peuvent rester douteuses, il est permis d'ajouter foi à celle-ci. Fils et petit-fils de médecins qui étaient les amis des pauvres et des déshérités, élevé dans un milieu où l'intelligence et l'observation devaient certainement dominer l'esprit de cour, nourri au collège des grandes paroles et des grands faits d'une Rome dont le stoïcisme s'exagérait à travers les dramaturges et les historiens moralistes, Helvétius était prêt à se passionner pour la réflexion sur les faits et les mœurs, à considérer dans les lois autre chose que des textes froids, que les lois elles-mêmes. En cela, l'esprit d'Helvétius s'adaptait nécessairement, aisément, par son caractère propre, à celui du siècle. L'étude des institutions sociales indiquée par La Bruyère et le généreux Vauban s'était vulgarisée peu à peu. Voltaire lui donnait toute sa force nette, âpre et destructive. En se grisant de Locke, en complétant sa vision documentée des cités antiques par la découverte d'une méthode et d'un but fixés à l'essor des idées (le but, c'est la solution de ce grand problème de la vie des états régis par l'appareil variable et tout-puissant des lois et des coutumes), le futur auteur de *l'Esprit* et du traité de *l'Homme* trouvait sa voie.

Le Président de Montesquieu s'était, lui aussi, naguère, plongé dans l'étude du droit « jusqu'aux oreilles », suivant la jolie expression de Montaigne. Mais il ne s'était guère intéressé à la procédure; la critique des mœurs, des idées, et surtout la recherche des principes le séduisait. Cela ne l'empêchait pas, néanmoins, d'être un bel-esprit, de se vouer aux dissertations ingénieuses et subtiles, ou même

(1) *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 8.

galantes, comme le *Temple de Gnide* et le *Voyage à Paphos*.

Nous rencontrons évidemment des traits analogues chez le jeune Helvétius. En terminant ses études, il se distingue par de brillantes aptitudes pour les lettres, il s'est révélé dans ses amplifications et les critiques les plus acerbes lui reconnaîtront toujours du talent pour le développement des idées.

Ses parents qui étaient particulièrement bons et intelligents eurent la préoccupation de sa destinée intellectuelle. Mais le médecin Helvétius, malgré sa réputation, n'avait qu'une médiocre fortune (1). A cette époque, il avait, dit Saint-Lambert, encouru la disgrâce du Cardinal de Fleuri par son attachement à M. le Duc. Il crut, non sans raison, que la finance pouvait seule enrichir ce fils si bien doué, tout en lui laissant le temps de faire usage de ses talents.

En conséquence, le jeune homme fut envoyé chez M. d'Armancourt, son oncle maternel, directeur des fermes à Caen (2). Il importait de l'initier à cette carrière par un utile apprentissage. Mais l'amour des lettres et de la philosophie était en lui. Il apprit bientôt, cependant, et presque sans y songer, remarque son principal biographe, ce que doit savoir un financier. Je constate, tout de suite, avec quelque surprise, que ni Damiron, ni Barni n'ont suffisamment indiqué son expérience, sinon son goût, pour les questions d'économie politique proprement dites.

Dès ce moment, son ambition très grande, très ardente, — cette ambition qui sera, d'après lui, l'un des moteurs essentiels et nécessaires de l'activité, — un désir profond de la gloire le pousse vers les lettres. Aussi, il compose de petites pièces de vers dans le goût du temps, probablement, et qu'il ne s'est guère soucié de conserver. Il écrit même une tragédie : le *Comte de Fiesque*. Elle ne fut pas jouée. On n'en trouve aucune trace, alors qu'on a gardé au moins des fragments de ses toutes premières épîtres. Mais Helvétius semble avoir eu un goût très réel pour le théâtre. Sur son cahier de Notes, il signale, en passant, entre deux idées philosophiques,

(1) « M. Helvétius, premier médecin de la reine, a les appointements pareils (9.000 livres) » (*Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 37.)

(2) *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 9.

un sujet de pièce : Almanzor (1). Il aura son théâtre chez lui à la campagne. Il protègera volontiers les auteurs dramatiques comme Marivaux et Saurin. Dans une lettre inédite (2), datée de Caen le 1er janvier 1738, Helvétius écrit à M. de la Chaussée, dont les pièces étaient à la mode (3), pour lui dire qu'il suit ses conseils, qu'il en profitera et qu'il lit les bons auteurs. Il lui parle en même temps de son admission à l'Académie des Belles-Lettres de Caen.

Le jeune homme avait la préoccupation de faire valoir ses talents littéraires. Appartenir à l'Académie de cette ville, c'était déjà une sorte de consécration officielle. Comment l'obtenir ? La candidature de ce bel-esprit de vingt-trois ans devait trouver des adversaires résolus. Helvétius eut recours à la sympathie du P. André (4), disciple et ami de Malebranche, et qui l'entretenait sans doute de sa philosophie subtile et chimérique, mais nourrie d'aperçus originaux. Le P. André se montra favorable et usa de son influence envers l'aimable nourrisson des Muses ardent à conquérir tous les lauriers. On peut consulter à ce propos un document curieux.

Des conservateurs de la Bibliothèque de Caen découvrirent, jadis, parmi des papiers qu'on vendait à la livre, divers manuscrits. Il y avait là, outre un journal de l'abbé de Saint-Pierre, quelques opuscules (5) du P. André et deux volumes de notes, prises par M. de Quens, l'un de ses élèves, qui enregistrait ses opinions comme des oracles. Ces cahiers

(1) Voir les *Notes de la main d'Helvétius*.

(2) Catalogue Noël Charavay.

(3) La Chaussée, connu surtout aujourd'hui par ses comédies larmoyantes, était le neveu d'un fermier général. Il s'était créé une réputation par son *Épître à Clio* (1732), et par des pièces en vers, telles que la *Fausse Antipathie* (1734), le *Préjugé à la mode* (1735), *l'École des Maris* (1737).

(4) Il professa pendant trente-neuf ans à Caen et composa pour l'Académie des Sciences, des Arts et Belles-Lettres de la ville des discours qu'il réunit sous le titre d'*Essai sur le Beau*.

(5) Un article dans le *Bulletin de l'Instruction Publique et des Sociétés Savantes de l'Académie de Caen*, III, 2e année, 1841-1842, p. 352 et suiv., annonce cette découverte faite par MM. Mancel, le Flaguais et Trébutien, conservateurs de la Bibliothèque, et donne quelques détails à ce sujet. MM. Mancel et Charma ont, d'ailleurs, publié deux vol. de documents inédits sur le P. André, Caen, 1843, 1857.

contiennent deux fragments intéressants, l'un sur Voltaire, envoyé également à Caen dans sa jeunesse, et que le P. André considérait « comme un auteur très médiocre en tout,... très court pour la pénétration », l'autre relatif au séjour d'Helvétius dans la même ville.

Helvétius, « esprit présomptueux (1), » faisait de petites pièces de vers qui couraient les belles compagnies. Il montra au P. André une tragédie de sa façon : *le Comte de Fiesque*. Elle donnait, paraît-il, des espérances et il y avait là du bon. L'auteur avait envie d'être de l'Académie de Caen. Le P. André lui promit d'en parler, de le soutenir, et en prévint l'évêque de Luynes. Ce digne prélat connaissait Helvétius qui lui faisait sa cour de temps en temps. A l'Académie, on éleva d'abord des difficultés : le candidat était trop jeune, il cherchait à s'avancer dans les finances, il ne tarderait pas à s'en retourner à Paris. Mais l'excellent Jésuite ne se démonta pas : « Messieurs, répliqua-t-il, nous ne devons point balancer d'admettre le sujet proposé : nous avons assez de Phébus, mais il nous manque du Plutus. » M. l'Évêque reprit aussitôt qu'il n'y avait pas moyen de résister à cette raison-là. L'allusion à la mythologie qui était alors la fine fleur de rhétorique eut force de loi et emporta les suffrages. Peu après, le nouvel académicien composa un discours plein d'une juvénile arrogance. En Achille des sociétés littéraires de la grasse Normandie, il régentait le Parnasse, non sans quelque redondance bien académique. Mais son protecteur fit à ce bouillant et peu modeste confrère une mordante leçon en lisant, dans des séances suivantes, un morceau sur le beau dans les pièces d'esprit. Il y frondait les petits-maîtres qui, au sortir du collège, veulent distribuer des règles et des couronnes et prennent le ton de Boileau.

Et c'étaient là, avec d'aimables et sérieuses récréations provinciales, de mignons péchés de jeunesse. Il faudra en citer d'autres et d'un autre genre.

Helvétius a une vingtaine d'années. Plus encore que de finances, de droit, de poésie et de littérature académique, il

(1) *Bulletin de l'Instruction Publique et des Sociétés Savantes de l'Académie de Caen*, III, 2e année, 1841-1842, p. 355.

s'occupe de femmes, constate Saint-Lambert doucement, sans plus amples détails. Certes, son tempérament diffère tout à fait et différera toujours de celui de Boileau, pour lequel, d'ailleurs, il n'eut guère de prédilection, malgré les allusions du P. André. Helvétius est et sera toujours fort voluptueux.

Du reste, les philosophes étaient demeurés, sous bien des rapports, des libertins. Avant d'écrire l'*Esprit*, en l'écrivant et toute sa vie, Helvétius est un homme du XVIIIe siècle, on doit l'étudier comme tel. Il en est même une expression saisissante. Il appartient à une époque où les mœurs libres et licencieuses se parent de finesse et de grâce, et n'excluent pas les goûts les plus sérieux. Ces caractères sont très nets chez Helvétius. Il a dit, il a répété que le milieu forme les individus. Pour lui, en particulier, c'est exact.

Nous sommes en 1738, l'année des *Lettres Persanes*; M. et Mme Helvétius, fort estimés de la Reine, obtiennent pour leur fils une place de fermier-général. C'est une grâce, Grimm nous l'apprend, qui ne manquait guère aux fils des premiers médecins (1). Il n'a d'abord que le titre et une demi-place. Mais M. Orri (2), le Contrôleur-général des finances, ne tarde pas à lui donner toute la place, c'est-à-dire environ 100.000 écus de rente.

Un fermier-général était obligé d'avancer au roi des fonds importants. Les parents d'Helvétius empruntèrent pour fournir le cautionnement. Il devait prendre sur les produits de sa place les rentes et le remboursement de ces

(1) Grimm, *Correspondance*, janvier 1772, t. IX, p. 418.

(2) Marmontel, dans ses jolis *Mémoires* que J. St Mill lisait si volontiers pendant son séjour en France pour se consoler de ses chagrins, et où l'auteur de *Bélisaire* supplée à la profondeur et à l'émotion des confessions par le charme et la précision du détail, nous renseigne sur le pouvoir de M. Orri. Voltaire, la providence des jeunes gens épris de gloire, l'engageait à venir à Paris sans inquiétude : M. Orri se chargeait de son sort : « Qui était M. Orri? je ne le savais point. J'allais le demander à mes bons amis de Toulouse et je leur montrai mon billet. M. Orri, s'écrièrent-ils, eh cadédis! c'est le contrôleur-général des finances. Ah! cher ami, ta fortune est faite; tu seras fermier-général... L'un aurait bien voulu une recette générale, l'autre se contentait d'une recette particulière ou de quelque autre emploi de deux ou trois mille écus; et cela dépendait de moi. » (*Mémoires de Marmontel*, Firmin Didot, 1857, p. 87.)

fonds (1). Il s'en acquitta scrupuleusement. D'après les papiers conservés à Voré (2), on juge que le philosophe apportait une méthode minutieuse à ses affaires. Les bénéfices considérables de cette situation qui, selon tous les témoignages sur l'ancien régime, était prépondérante, lui permettaient de faire face sans peine à ces engagements et de mener en outre un très grand train. Et il le mena, en effet.

On connaît la puissance de cette ploutocratie des fermes et des recettes aux XVIII[e] siècle. Les Goncourt ont insisté sur cette armée de 50.000 hommes qui allait du garde, du commis, au fermier-général, au receveur-général, au trésorier et qui appartenait au tiers. Le mouvement des revenus ou du crédit de la France lui donnait l'occasion des enrichissements les plus soudains et les plus énormes. Les Adine, les Bressart, les Dupin, les Fontaine, les Haudry, les Helvétius, les Roussel, les Saunier, etc., constituaient effectivement un pouvoir dans le pouvoir. Les fermiers-généraux étaient « les Mécènes et les Médicis » du siècle de Louis XV (3). Helvétius, surtout, ne devait pas faillir à ce rôle. Homme du monde, à demi financier, à demi grand seigneur, remarque avec amertume Damiron, dès le début de son étude. Nous dirons : c'est un homme de lettres et un grand seigneur de lettres. On peut exercer une fonction quelconque dans un pays et avoir, en même temps, l'honneur de tenir une plume.

La critique n'est pas, à mon sens, dans la curiosité, et les menus faits d'une existence ne sauraient expliquer une œuvre. Cela permet, tout au plus, d'attirer l'attention du lecteur ennuyé sur les détails piquants des mœurs et de suppléer à l'analyse, au sentiment de la vie, par de petits scandales. Mais puisque je me propose d'étudier Helvétius, comme penseur et comme écrivain, j'ai le droit et même le devoir de l'envisager comme homme privé. C'est d'autant plus néces-

(1) SAINT-LAMBERT, *Helvétius*, t. I, p. 10. « Il avait de l'ordre et de la probité... il sut jouir avec sagesse. Il destina d'abord les deux tiers de ses revenus au remboursement de ses fonds; le reste fut consacré aux dépenses que son âge et la noblesse de son cœur lui rendaient nécessaires. »

(2) Archives de M. le Comte d'Andlau.

(3) *M[me] de Pompadour*, p. 4.

saire qu'il a beaucoup vécu, et dans tous les sens du mot, avant de livrer au public le fruit de son travail et de son expérience. Ai-je l'intention d'expliquer le moraliste par ses mœurs? Non, pas précisément. Il y a souvent un abîme entre les conceptions théoriques et la conduite dans les circonstances variées. J. J. Rousseau a mis ses enfants à l'hospice. Il a eu tort. Cela ne l'empêche pas d'avoir exprimé d'une manière profonde et pathétique des vérités humaines. Et je ne m'arrêterai pas, chemin faisant, comme Damiron et Barni, pour regretter la jeunesse, l'amour, et m'élever contre le vice. Il s'agit de saisir les traits divers d'un tempérament et non de faire au sujet d'un homme une prédication de vertu. Mais la doctrine d'Helvétius est immorale, dit-on. Ceci est tout différent. On ne pourra s'entendre sur ce point qu'après avoir examiné non plus l'existence, mais l'œuvre elle-même.

CHAPITRE III

Le Milieu. — Portrait d'Helvétius. La vie galante et joyeuse.

Riche, fermier-général à vingt-trois ans, Helvétius se lance éperdument dans le monde.

Il faudrait un style à la fois délicat, mignard, candide, pervers, et cependant substantiel pour évoquer cette société où l'on est curieux et frivole, fou de plaisir et de science. Les roués n'ont pas disparu. Ils courent les cabarets et les ruelles. Le grand monde et le demi-monde ne font qu'un. Les intrigues, les liaisons, les ruptures, les tendresses langoureuses et les débauches effrénées sont à la mode et toutes naturelles. L'art et l'amour sont faits de grâces friponnes. On ne vit qu'avec des ariettes, des épigrammes, des soupirs. L'esprit fleurit en petits vers parmi les hoquets de l'orgie. Les gentilshommes en doliman de satin cerise au mileret d'or, à perruques poudrées, déclament avec emphase les lieux communs où voisinent la mythologie, la vertu et l'astronomie. Les petits abbés circulent dans les boudoirs, empressés et galants. Les dames mettent des mouches et accentuent la grâce des fossettes. Tandis que la triste Marie Leczinska s'enferme avec une tête de mort comme pour se réfugier dans la mélancolie à l'abri des vanités mondaines, on lance en fusées à la cour les anecdotes pittoresques et pimentées, on attaque, on se venge par des couplets et des rimes scandaleuses, et les amants invoquent toutes les divinités de l'Olympe dont Boucher, Watteau, Fragonard flattent les nudités élégantes, chatoyantes et caressantes.

Fontenelle avait mis la *Pluralité des Mondes* à la portée des marquises, et il avait trouvé le moyen de marier l'Opéra-Comique et la subtilité mièvre des bergeries avec la gravité des plus beaux problèmes de la science à son aurore éblouissante. Montesquieu s'était servi du sérail et des eunuques pour intéresser le public à ses réflexions. Partout, on a cette coquetterie et cette démangeaison de plaire, et de plaire aux femmes dont parle M. Faguet (1), à propos de Marivaux, ami d'Helvétius et son obligé. Le profond auteur de l'*Esprit des Lois* ne manquera jamais l'occasion de servir entre les mets les plus nourrissants je ne sais quel ragoût et quels condiments susceptibles, de temps à autre, d'exciter l'appétit des mangeurs blasés. La vulgarisation était précieuse, impudente et impudique, malgré la vigueur du raisonnement et de la révolte dissimulée avec un charme savant dans l'allusion narquoise. Et c'est tout l'esprit de Voltaire qui se dissémine dans les salons, ces fameux salons où, sous le firmament des plafonds peints et parmi les glaces indiscrètes, se localisent et se concentrent les découvertes de l'intelligence et les murmures, les mièvreries et les fièvres de la passion. A travers les jeux d'éventail, les sourires malicieux, les œillades et les grimaces, il faut se divertir en apprenant, il faut être très fin, acerbe, en sondant tous les abîmes, il faut exalter les merveilles de la raison et les délicatesses des gens sensibles. L'antiquité se guinde, s'amincit, et se nuance des sentimentalités spirituelles et sensuelles de l'époque à la Comédie et dans les nombreux théâtres des petits appartements. En même temps, peu à peu, s'établira, sous l'influence de la Pompadour, maîtresse du roi, artiste et graveuse, amie des philosophes, une mode sylvestre et bocagère, le goût de la bimbeloterie et de la rocaille et du « rococo ». Il y a des babioles dans les chefs-d'œuvre et des chefs-d'œuvre dans les babioles. M. de Malesherbes s'oublie à brûler des papiers, à faire des camouflets sous le nez de ses visiteurs et c'est un haut esprit. Voltaire a écrit des milliers de petits vers et la Pucelle, et il défendra Calas. Il y a des riens et des

(1) *Études sur le XVIIIe siècle.*

cris d'amour immortels dans un roman de l'abbé Prévost. Les revendications humaines s'unissent à la dialectique souple du marivaudage. Le sentiment fleurit jusque dans les ritournelles et l'idée jusque dans l'épisode grivois. Et c'est tout l'esprit de Voltaire, en effet. Celui d'Helvétius, aussi.

Helvétius nous apparaît d'abord comme un mondain. Sa haute situation, sa fortune, son nom lui facilitent toutes les entrées. Il a montré, de plus, dès le collège, les plus brillantes aptitudes pour les exercices physiques. Il avait eu de la peine autrefois à apprendre l'escrime, et maintenant, c'est un tireur adroit. Et puis, il danse à merveille. Le grave Barni ne lui a pas su gré du tout de ces talents. Quant à Damiron, il les lui reprochait aussi avec aigreur en rappelant qu'Helvétius avait dansé à l'Opéra sous le nom et le masque de Javillier, et qu'il avait été fort applaudi (1). C'est Saint-Lambert (2) qui a donné ce renseignement, et Palissot (3) le considère comme sujet à caution. Barni dit, avec tristesse, qu'Helvétius se montra dans les ballets de l'Opéra une ou deux fois sous le masque du fameux Dupré. Ce témoignage est de Grimm (4). Il n'a rien de probant non plus. Un futur philosophe a, d'ailleurs, parfaitement le droit d'être bon danseur et de chercher à plaire en se divertissant.

En tout cas, les qualités d'adresse physique et d'élégance sont remarquables chez Helvétius. A cette époque de sa jeunesse folle, il était beau, bien fait, rapporte son principal bio-

(1) Quand, dans quelles circonstances? M. Monval, l'affable archiviste du Théâtre-Français, s'est posé aussi cette question et il l'a posée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*. Il n'eut point de réponse.

(2) *Œuvres d'Helvétius* t. I, p. 7.

(3) *Mémoires sur la littérature*, article *Helvétius*, t. I, chez Crapelet, 1803, p. 395. « Est-il bien avéré, demande-t-il, que ce philosophe ait dansé publiquement à l'Opéra sous le nom et le masque de Javillier, et qu'il ait été applaudi, comme ce danseur avait coutume de l'être? Nous avons entendu souvent attribuer cette aventure au marquis du Roullet... Ce trait de fatuité n'avait rien d'incroyable dans ce que l'on appelait alors un petit-maître : Helvétius jeune aurait-il été capable de la même folie? c'est ce que nous nous garderons bien d'affirmer... »

(4) Grimm, *Correspondance*, Garnier, 1879, janvier 1772, t. IX, p. 418 : « Il excellait particulièrement dans la danse. Il porta la passion de cet exercice fort loin et l'on assure qu'il dansa une ou deux fois sur le théâtre de l'Opéra sous le masque, à la place du fameux Dupré. »

graphe. Ses traits étaient nobles et réguliers. Le Chevalier de Chastellux parle aussi de « la beauté » de ses traits et des « charmes d'une figure noble et prévenante (1) ». Sa taille était svelte et son teint rose. Ce qui frappe chez lui, c'est la régularité et la sérénité. Le portrait en pied de L. M. Vanloo qui est au château de Voré et date de 1755, celui qui est à Lumigny, un autre de Drouais, le buste de Caffieri (2), d'un caractère plus accusé, les jolies miniatures (3) qu'on retrouve dans la famille de ses descendants, les statuettes (4) qui le représentent confirment les impressions de ses contemporains. Un front large et haut, les sourcils bien arqués, une figure pleine, un menton rond. Bleus et clairs, ses yeux exprimaient, dit Saint-Lambert, la douceur et la bienveillance. Et ils ont encore beaucoup de douceur et de bienveillance dans les portraits que j'ai contemplés, comme si je voulais leur arracher un peu du secret qu'il y a dans toutes les âmes et qui demeure impénétrable à jamais. Tout d'abord, de la grâce, beaucoup de grâce et une sorte de tranquillité, de sûreté naturelles, dues à l'harmonie des facultés. Et puis, avec la maturité, une réflexion plus grave. Ce n'est pas le masque mobile et ricanant de Voltaire. Les traits sont nets, mais la lèvre est très sensuelle. Elle prendra, avec les années, et, après l'*Esprit*, un pli dédaigneux et même sarcastique (5).

Tel, Helvétius a le physique du rôle, il personnifie assez

(1) Une correction à l'encre dans la brochure que j'ai eue sous les yeux à la Bibliothèque Nationale, et qui pourrait bien être de l'auteur lui-même, remplace le mot « prévenante » par celui de « touchante ».

(2) On en connaît deux, l'un en plâtre peint, qui est au Musée de Versailles, l'autre, en marbre, qui appartient maintenant à M. le marquis de Balleroy, petit-neveu d'Helvétius. Il fut exécuté après la mort du philosophe pour Mme Helvétius. M. Jean J. Marquet de Vasselot a écrit, au sujet des deux bustes, une curieuse notice comparative (*Revue de Versailles*, 1901, p. 202).

(3) Chez Mme la Comtesse d'Harcourt qui possède aussi celles de Mme Helvétius et de ses enfants.

(4) Au château de Voré, chez M. le Comte d'Andlau, et chez M. le Comte Gabriel de Mun.

(5) Le buste d'Helvétius, retrouvé il y a quelques années au château de Versailles (il date de 1772), nous représente le philosophe dans une tenue assez négligée. Il a une chemise très ouverte, il est coiffé d'une perruque nouée par un large ruban. On remarque particulièrement la lèvre inférieure tombante, l'air de dédain ou même d'indignation.

bien le philosophe épicurien, aux tendances encyclopédiques, préoccupé d'analyse et de bien public réalisé par un ordre supérieur dans les êtres et les choses. Point d'inquiétude morale, nulle sentimentalité, nulle recherche du mystère. La bonté qui vit dans le regard ne se sépare même pas de l'intelligence. Le sens du plaisir raisonné, de l'équilibre, d'un sage paganisme se joint à l'effort sincère, ferme et convaincu qui doit donner naissance aux calmes vérités. Avec l'âge, la simplicité et l'aisance spirituelles font place à une sorte de noblesse recueillie ou amère. Balzac qui a rêvé à la régénération de l'état par une sorte de catholicisme attendri et n'a pas été étranger à la recherche de l'Absolu et de l'Infini, malgré sa puissante vision de l'extérieur, a cru reconnaître dans les figures des philosophes et des politiques — vers lesquels n'allait pas sa sympathie, car il était très légitimiste — comme un schéma vivant et synthétique de leur doctrine. Il évoquait, pour peindre l'un de ses héros, ces têtes curieuses d'autrefois. « En vous souvenant des figures de Barbé-Marbois, de Boissy-d'Anglas, de Morellet, d'Helvétius, de Frédéric-le-Grand vous aurez aussi une image exacte de la tête du docteur Minoret, dont la verte vieillesse ressemblait à celle de ces personnages célèbres. Ces têtes comme frappées au même coin, car elles se prêtent à la médaille, offrent un profil sévère et presque puritain, une coloration froide, une raison mathé-

M. Marquet de Vasselot fait observer, avec raison, semble-t-il (*loc. cit.*) que le buste n'a pas été exécuté d'après nature et que Caffieri, voulant montrer son modèle déjà un peu vieilli, a sans doute accentué plutôt qu'adouci les traits de « ce visage caractéristique ». Le buste de marbre diffère un peu de celui-ci, le philosophe y est enveloppé d'une draperie, son air est plus mondain, plus solennel, d'une noblesse plus étudiée. En somme, Drouais nous représente Helvétius à 30 ans, L. M. Vanloo à 40, le buste et un très pittoresque portrait conservé à Voré et qui est de Carmontelle nous montrent le philosophe vieilli. Une lithographie de Delpech assez conventionnelle (1840) fait voir un Helvétius de 50 ans dans un costume à bandebourgs et à col de fourrure. On trouve à la salle des Estampes du Musée Carnavalet et surtout de la Bibliothèque Nationale des gravures d'après les portraits, et en particulier diverses épreuves de celles de Saint-Aubin, d'après L. M. Vanloo. Sur une gravure allemande, au-dessous du nom, on lit une note intéressante : Helvétius Cl-A., par la gaîté de ses yeux, la finesse du nez régulier, la rondeur du menton, etc. etc., offre le caractère même de la nation française.

matique, une certaine étroitesse dans le visage quasi pressé, des yeux fins, des bouches sérieuses, quelque chose d'aristocratique, moins dans le sentiment que dans l'habitude, plus dans les idées que dans le caractère. Tous ont des fronts hauts, mais fuyants à leur sommet, ce qui trahit une pente au matérialisme (1). »

Jeune, Helvétius avait une physionomie gracieuse, séduisante, honnête, non sans quelque naïveté. Les renseignements que nous donne Grimm dans sa *Correspondance littéraire* sur le physique d'Helvétius sont précis et confirment les opinions de Saint-Lambert et de Chastellux. Lui aussi, il assure que le jeune homme excellait parfaitement dans les exercices du corps. Il dit qu'Helvétius était « d'une très jolie figure » et « doué de tous les avantages extérieurs ». C'est encore à cette notice de Grimm, publiée à la mort de l'auteur de l'*Esprit*, qu'il faut revenir pour se documenter sur ses mœurs très voluptueuses.

Le penseur que j'étudie a manifesté la haine de toutes les sortes d'hypocrisies. Je reproduirai donc, sans employer des réticences aggravantes, sans m'en tenir à une réserve équivoque ou agressive, les souvenirs de Grimm qui a un certain goût pour les détails scabreux. Il les rapporte, en se jouant, avec une complaisance piquante. Cela égaye, sans aucun doute, cet amateur de nouvelles lestes, exprimées prestement d'un trait de plume. Cette passion dominante de M. Helvétius pour les femmes à laquelle il se « livra à l'excès dans sa jeunesse » est nette, assez caractéristique, en effet. Son goût pour les plaisirs de l'amour demeure vivant dans ses vers comme dans sa prose. Il fait, plus ou moins, partie intégrante de son système. Dans les *Notes de la main d'Helvétius*, où l'on apprend à connaître l'écrivain en son intimité psychologique, comme dans les lettres à sa femme, la sensualité la plus ardente s'allie à la pensée fine et vigoureuse. Grimm, du reste, ne se contente pas des allusions, mais il cite des faits avec la maestria particulière qui caractérise l'ami de Mme d'Épinay et le corres-

(2) *Ursule Mirouet*, Calmann Lévy, p. 52.

pondant principal de Catherine de Russie et du Duc de Saxe-Gotha. Parlant de cette passion pour les femmes, il déclare lui avoir « ouï dire que ç'a été pendant de longues années régulièrement la première et la dernière occupation de sa journée, sans préjudice des occasions qui s'offraient dans l'intervalle ». Et Grimm continue en ces termes sans craindre d'effaroucher la pudeur : « Le matin, lorsqu'il était jour chez Monsieur, le valet de chambre faisait d'abord entrer la fille qui était de service, ensuite il servait le déjeuner; le reste de la journée était pour les femmes du monde. Les agréments de sa figure lui valurent de bonnes fortunes (1). » Nous savons à quoi nous en tenir sur ce monde capable de tant d'austérité dans les idées et leur enchaînement et de tant de licence dans les mœurs si gracieuses et si effrontées, où les désirs charnels se paraient de coquetterie, de poudre et de rubans, où l'amour se réduisait le plus souvent, malgré les prétentions qu'on avait de subtiliser, de spiritualiser et de diviniser les choses, à l'échange de deux fantaisies et au contact de deux épidermes (2).

Mais quelles furent les bonnes fortunes du jeune et brillant Helvétius? Fidèle à cette doctrine des influences possibles sur la naissance et l'épanouissement d'une pensée, on doit se poser cette question, ici. Et il ne s'agit pas seulement d'évoquer la poésie des fêtes galantes dont Verlaine a été le musicien puéril et lyrique, de chercher, à travers les lignes des manuscrits las, jaunis par le temps impitoyable, je ne sais quelle trace des baisers, des vaines étreintes d'autrefois dans la frénésie langoureuse des mascarades et la chatoyante élégance des boudoirs. Il s'agit encore de découvrir en ces idylles voluptueuses, en ces aventures de la chair embrasée, avec les traits distinctifs du tempérament, les acquisitions probables de l'écrivain qui se forme peu à peu au contact du monde extérieur et des événements particuliers. Je note donc, d'après Grimm (3), et je me ferais un scrupule de modifier

(1) T. IX, p. 419.

(2) Voir E. et J. de Goncourt, *La Femme au XVIIIe siècle*, F. Didot, 1887.

(3) *Ibid.*

ici les termes de cet historiographe aimable et fort malicieux, que M. Helvétius « fit ses premières armes sous les auspices de la Comtesse d'Autré, femme assez singulière qui avait une sorte d'éloquence et qui se piquait d'athéisme comme d'autres se piquent de jansénisme ou de molinisme ». Il ne convient pas d'épiloguer longuement sur cette liaison. Mais ces premières amours laissent souvent une empreinte dans une existence. Dès ce moment et jusque dans le tourbillon des plaisirs, Helvétius doit se plaire à cette liberté qui effraye tant Damiron. Toutes les audaces de l'esprit doivent l'attirer. Il y a de l'intelligence, une âpreté de recherche, un souci de la discussion et des attitudes neuves ou révoltées de l'esprit jusqu'en ce vertige des liaisons mondaines. Dans l'œuvre d'Helvétius comme dans celle de Jean-Jacques, son plus illustre adversaire, on constate le souci de l'éloquence, une éloquence de combat, comme pour une joute oratoire. Qui sait si les négations de la grande dame ne seront pas généralisées, systématisées dans l'*Esprit* et si elles ne se convertiront pas en une suite de propositions philosophiques, en principes affirmatifs, nécessaires à l'établissement d'un système de vie politique et sociale?

Grimm rapporte ensuite qu'Helvétius fut l'amant en titre de la Duchesse de Chaulnes, laquelle « avait aussi de l'éloquence et avait en amour plus d'une affaire ». Avec son teint de cire et ses yeux d'aigle, elle était, comme disent les Goncourt, l'enfant gâté, l'enfant terrible de ce siècle où il fallait tant d'esprit pour en avoir assez (1). Elle en avait trop. Elle osait tout. Elle multipliait les réparties (2) exquises et féroces, les mots étranges et fantasques, les quolibets inat-

(1) E. et J. de Goncourt, *La Femme au XVIIIe siècle*, p. 70.

(2) Elle disait : « A quoi cela est-il bon, un génie? ». Elle fut étonnée un jour de l'insuffisance d'une femme qui désirait la voir. On lui expliqua cette insuffisance en alléguant la crainte de se trouver devant une personne si spirituelle : « Ah! fit-elle, cette crainte-là est la conscience des sots », etc. Elle s'appelait Anne-Joseph Bonnier de la Mosson et épousa, le 25 février 1734, Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Pecquiny, duc de Chaulnes. Il était, dit Chamfort (éd. Stahl, p. 180), en dépit de certaines qualités, de ceux auxquels il était alors ridicule d'être fidèle. M. de Chaulnes avait fait peindre sa femme en Hébé. Mlle Quinault lui dit de se faire peindre en hébété. — C'est au duc de Chaulnes que la

tendus où elle raillait les autres et se raillait elle-même. Mme du Deffand, la douairière qui ne s'étonnait de rien, la trouvait radicalement folle et signalait sa bizarrerie d'expressions. Comme le remarqua Chamfort (1), Mme de Chaulnes fut galante par distraction, toujours enjouée, jamais occupée, la perpétuelle mobilité de son esprit ne lui permettait pas de longs sentiments.

Helvétius, d'ailleurs, ne devait guère se piquer de fidélité. Le galant cavalier ne se contentait pas de ces amours plus ou moins aristocratiques. Grimm, peu sentimental lui-même, déclare que le sentiment n'avait aucune place en de telles liaisons : « Notre philosophe épicurien ne comprit jamais rien à ces célicatesses dont les vrais amants sont si épris : il n'y croyait pas et lorsque M. de Buffon a dit qu'il n'y a en amour que le physique de bon, il a tiré cette maxime du code Helvétius. » C'est, en effet, l'intelligence qui domine chez les philosophes encyclopédistes et chez les économistes dont l'action politique est parallèle.

Leur sensibilité, surtout en amour, malgré la plus fastueuse rhétorique, est, en général, médiocre. Les rapides aveux d'Helvétius dans les notes écrites de sa main ne nous le montrent guère capable, en effet, de cette tendresse désespérée, romantique et lyrique qui a été celle de tant d'auteurs du siècle dernier. Mais il est très capable de passions. Il aura du charme et de la force dans l'expression du désir et de la volupté. Comme plus tard Schopenhauer, ce métaphysicien d'Allemagne qui avait une prédilection pour les robustes et subtils moralistes du XVIIIe siècle français, Helvétius, avant son mariage, a surtout fréquenté des femmes galantes, suivant l'expression de Grimm, des femmes sans mœurs et sans principes. Devons-nous croire, avec cet écrivain dont la bienveillance est rarement sans perfidie (il est, en général, assez sévère pour Helvétius), « qu'une femme sage était à ses yeux un monstre qui n'existe nulle part »? Assurément, il est très réel qu'habitué à la corruption, comme Voltaire,

Pompadour distribuait de petits soufflets d'amitié en l'appelant : mon cochon.

(1) E. et J. de Goncourt, *La Femme au XVIIIe siècle*, Stahl, p.180.

comme Diderot et Duclos, Helvétius ne s'ingénie guère à décrire des gens et des habitudes rigides. Nous le verrons, il n'a pas de la vertu une conception « morale », mais exclusivement sociale. Ainsi que la plupart de ses contemporains, il a connu l'amour orné de toutes les parures de l'esprit, au milieu des Phillis, toujours soucieuses de se moucheter, de s'adoniser, de se brillanter, et l'amour sensuel, conforme aux sollicitations de la nature, mal dissimulé par l'essaim poétique des soupirs alanguis. Le délire des âmes qui veulent s'étreindre à travers les étreintes des corps, il ne l'a guère soupçonné. Sur ce sujet comme sur les autres, il s'abstient de tout ce qui est ferveur, mystère et religion. La sèche analyse, plus encore que la brutalité des désirs, peut tuer le sentiment, supprimer l'émotion vivante et dramatique. La situation d'Helvétius, sa grâce personnelle, son époque expliquent suffisamment cette conception. Il n'a pas dû se heurter à beaucoup de réelles pudeurs dans sa course impétueuse vers les plaisirs faciles.

En sa brève, coquette et superficielle étude sur Helvétius (1), Arsène Houssaye fait du jeune fermier-général une sorte de pastel joli et pimpant : « Vingt-trois ans! beaucoup d'esprit! la figure d'Apollon poursuivant Daphné! et 360000 livres de rentes! Aussi, comme il était ami à Versailles et à Paris... Chaque jour de sa vie était une page de roman. On ne dépense pas d'une main toujours ouverte 1000 francs par jour sans être un des héros de la vie parisienne. Helvétius vécut longtemps comme l'enfant prodigue qui s'endort sur la nappe profanée des courtisanes... Helvétius s'abandonnait si facilement au tourbillon qu'il était de toutes les fêtes, quelles qu'elles fussent... tout lui était théâtre dans la vie... » (2) Et Arsène Houssaye, qui se divertit fort par la même occasion, mène bravement Helvétius à la Rapée et à la Courtille et le fait danser chez Ramponneau. Aussi bien, les grands seigneurs et les grandes dames ne dédaignaient pas de venir dans la guinguette célèbre « au Tambour Major »

(1) *Histoire du 41e fauteuil de l'Académie française*, Hachette, 1864, p. 215.
(2) *Ibid.*, p. 216.

et faisaient stationner les équipages devant la joyeuse enseigne (1) du cabaretier fameux. On y prenait part aux liesses du peuple, on y entendait la langue poissarde, et les couples s'ébattaient en cadence aux sons d'un crin-crin roucoulant et de quelque flûte criarde.

Il nous est impossible, et ce serait du reste fastidieux, de suivre Helvétius dans cette vie de plaisirs parmi celles qu'on appelait volontiers les Phrynés et les Laïs. Allait-il volontiers dans les cafés à la mode ? Celui de la Régence que Diderot a célébré dans son *Neveu de Rameau* était surtout un cercle de joueurs d'échecs où le profond *Légal*, le solide *Mayot*, le subtil *Philidor* rivalisaient d'astuce et de virtuosité dans cet art mathématique. Au café Gradot, sur le quai de l'École, où Saurin, Maupertuis venaient converser, au fameux Procope, situé en face de la Comédie, où Duclos, quelques années auparavant, nous promène dans ses *Mémoires*, on ne retrouve pas sa trace. C'est surtout un grand coureur de ruelles que le beau et galant Helvétius. Par exemple, il assiste aux joyeux dîners périodiques du *Caveau* qui, à frais communs, ont lieu le 1er et le 16 de chaque mois (2).

En 1730, Collé, Piron et Crébillon fils, amateurs de bonne chère et de couplets libertins, avaient choisi pour inviter l'épicier-poète Galet, leur ancien hôte plus ou moins ruiné, le cabaret de Landel, carrefour Bucy, proche de la rue des Mauvais-Garçons-Saint-Germain, dans laquelle un passage communiquait à la Comédie. Plus tard, Duclos, Gentil-Bernard, le peintre Boucher, soucieux d'une mythologie délicatement perverse, Rameau qui rêvait à ses mélodies fleuries de la même grâce amoureuse et langoureuse, Helvétius et quelques autres vinrent y rivaliser d'entrain et de bel esprit frivole, auprès de Laujon, de Collé, de Panard dont les couplets étaient faciles et comme frétillants de bonne humeur, en compagnie de Piron, toujours caustique, de Saurin le fils, et des deux Crébillon. Chacun des convives avait son tour pour une chanson ou une épigramme aiguisée. Lorsque

(1) Elle représentait Ramponneau avec sa grosse figure rouge à cheval sur un tonneau.

(2) *Œuvres choisies de Laujon*, 1811, t. IV, p. 225 et suiv.

l'épreuve laissait à désirer, le coupable était condamné au supplice du verre d'eau. Et le patient, comme de juste, recevait force lazzi. Parfois, l'auteur farouche d'*Atrée et Thyeste* réprimandait vertement Crébillon le fils qui ne s'effrayait d'aucune audace dans sa conversation comme dans ses romans. Il lui disait, faisant allusion à un ouvrage indigne sans doute de sa vieille muse tragique : « Quand tu auras fini tes égarements du cœur et de l'esprit? » Un jour, Duclos demanda au poète rival de Voltaire, qui avait choisi l'Enfer pour le mettre en vers sur la scène, quel était le meilleur de ses ouvrages. Le meilleur? Il l'ignorait, mais, du moins, il connaissait le plus mauvais. C'était son fils. Celui-ci protesta, assez vertement. « Attendez, dit-il, qu'il soit prouvé que tous ces ouvrages soient de vous. » Et tous deux furent condamnés au supplice du verre d'eau. N'était-ce pas pour le sombre académicien boire la coupe jusqu'à la lie? Il ne retourna pas au Caveau.

Mais les rythmes lestes aux rimes polissonnes, les quatrains et les douzains aux refrains égrillards ne suffisent pas au jeune Helvétius. Nous le rencontrons environné des gens qui s'amusent, et qui pensent en même temps, dans les fêtes de l'esprit et des yeux. Il se rend à l'Opéra — et il continuera d'y aller, après les soupers philosophiques — pour la danse, on le devine, pour le spectacle d'une mythologie enchanteresse et pour la musique dont il raffole. Il passe de longues heures à la Comédie où il a ses entrées. Les bonnes grâces des jolies comédiennes ne lui font pas défaut et la très séduisante et ravissante Gaussin (1) affiche volontiers sa passion pour

(1) La Gaussin, dont le Théâtre-Français possède un joli portrait, semble d'ailleurs avoir eu beaucoup d'amants. La rivale de la Clairon, moins dramatique, avait une grâce plus aimable et plus touchante. Marmontel (*Mémoires*, l. IV, p. 169 — l. V, p. 194, Didot) et Collé sont d'accord en affirmant qu'elle excellait dans la naïveté et dans la mélancolie amoureuse. La douceur lui interdisait la force. Collé écrit dans son *Journal*, en mars 1750, qu'à plus de quarante ans la Gaussin personnifie à merveille les jeunes filles : « Sa figure ingénue, noble et belle et toutes ses grâces sont des dons de la nature qu'aucune femme n'a eus autant qu'elle. » On peut multiplier les impressions des écrivains de ce temps sur la Gaussin. Il est certain qu'elle avait des réparties d'une sincérité audacieuse. « Que feriez-vous si votre amant vous quittait? » lui demanda-t-on un jour. Elle répliqua, simplement : « J'en prendrais un autre. »

lui. M. Helvétius, conte Chamfort (1), était beau comme l'amour. Un soir qu'il était assis dans le foyer et fort tranquille, quoique auprès de M[lle] Gaussin, un célèbre financier vint dire à l'oreille de l'actrice assez haut pour qu'Helvétius l'entendît : « Mademoiselle, vous serait-il agréable d'accepter six cents louis en échange de quelques complaisances? — « Monsieur, répondit-elle assez haut pour être entendue aussi et montrant Helvétius, je vous en donnerai deux cents si vous voulez venir demain matin chez moi avec cette figure-là (2). »

On se ferait du jeune Helvétius une idée incomplète et fausse en ne considérant que cette vie de plaisirs et de galanterie. Il va dans les coulisses de théâtre, il va aussi dans les réunions mondaines où toutes les questions, toutes les discussions sont à sa portée. Il s'en saisit au passage et les conserve de son mieux. En s'amusant, il guettera, avec une très sérieuse obstination, sa pâture intellectuelle. De même qu'il lit les histoires du temps passé, il se renseigne dans les milieux les plus éclairés sur les mœurs et les idées nouvelles. Il appartient au monde de l'amour et de la joie, mais aussi à celui de la pensée libre qui s'éveille et se développe dans les salons du XVIII[e] siècle, parmi les entretiens légers et sérieux, et, à partir de 1740, de plus en plus subversifs.

(1) Cette anecdote où l'on trouve un nouveau témoignage de la beauté fine d'Helvétius se trouve dans CHAMFORT (t. II, p. 48). ARSÈNE HOUSSAYE, qui a d'ailleurs publié les œuvres de Chamfort, la narre d'après lui dans son *41e fauteuil* (p. 215). Chamfort fut un habitué du salon de M[me] Helvétius à Auteuil.

(2) Helvétius s'occupe volontiers des choses de théâtre. Il est fort lié avec La Chaussée, Marivaux et Saurin. On lit dans le *Journal de Collé*, auteur médiocre mais très utile à consulter au point de vue historique : « le 8 mars 1749, on donne la dernière représentation de l'*Ecole de la Jeunesse* qui a été jouée sept fois en tout. — La Chaussée croit que c'est une cabale inventée par Voltaire. Il le dit positivement à un dîner chez M. de Marivaux où étaient M. Helvétius et M. Saurin qui me l'ont rapporté comme en étant eux-mêmes surpris ». — Plus loin, le 18 novembre 1750, à propos d'*Arménophis*, de Saurin : « Dutart, Monticourt et surtout Clairon fixèrent son irrésolution. Il est vrai que Marivaux, Helvétius et le chevalier Le Blanc lui conseillaient de le laisser jouer du moins encore une fois. »

CHAPITRE IV

Le Milieu (*Suite*). La Vie intellectuelle et mondaine. Le Caractère d'Helvétius.

Conduit par le fastueux financier de la Popelinière chez Mme de Tencin pour lui lire sa tragédie d'*Aristomène*, Marmontel (1) trouva dans ce salon renommé « un auditoire respectable ». Outre la maîtresse de maison, femme d'un esprit et d'un sens profonds, mais qui, avec son extérieur de simplicité, ressemblait à une ménagère, il y avait là Fontenelle, le grand homme du temps, d'une vieillesse toujours jeune, malgré son extrême surdité, d'un esprit aiguisé et qui excellait en mots piquants, en jolis contes instructifs, Marivaux, impatient de montrer sa finesse sagace, Mairan, le physicien, Astruc, le médecin, et le « jeune Helvétius ». Sans doute, Marmontel ne fait pas allusion, par ces termes, à l'extrême jeunesse du séduisant fermier-général, mais il le distingue de son père. Helvétius est représenté comme un homme attentif et discret. Il « recueillait pour semer un jour », et c'est bien cette attitude qu'il garde dans le monde. Il est pensif et réservé, il enregistre les idées et lui-même a recommandé à plusieurs reprises « la chasse aux idées » qu'on a pu lui reprocher. Il écoute et ne s'applique pas particulièrement à briller. Aussi Grimm dira qu'il avait, comme homme privé, toutes sortes de qualités, mais que sa conversation n'était ni agréable ni brillante. Il réfléchit. Il ne se donne guère la

(1) Marmontel, *Mémoires*, l. IV, p. 143. (Firmin-Didot, 1857). *Aristomène* a été représenté en 1748.

peine d'improviser. Dans le salon de Mme de Tencin, cependant, on est moins friand de l'idée que du trait, moins du fait que de l'anecdote; la saillie mordante y obtient sans doute plus de succès que la vigueur d'un argument. L'ancienne religieuse, enrichie par les spéculations, dont la beauté et les aventures d'amour étaient célèbres, la mère de d'Alembert, soucieuse de reconnaître l'enfant devenu glorieux, l'auteur élégant du *Comte de Comminges* réunissait dans sa *ménagerie* (1) les savants comme les hommes de lettres. Et au XVIIIe siècle, où règne la curiosité, ils ne se distinguent guère. La conception nouvelle pour avoir droit de cité se dissimule sous la verve du causeur qui s'efforce de se faire écouter, applaudir. Les beaux-esprits y discutent, mais restent toujours de beaux-esprits. Et Mme de Tencin meurt en 1749, en pleine bataille philosophique, avant le grand mouvement de l'Encyclopédie. Jusqu'en 1750, la lutte pour l'émancipation intellectuelle se dessine. Ensuite, les philosophes pourront garder des habitudes de bel-esprit, mais leur ambition sera plus nette. Les revendications, même déguisées en saillies d'apparence frivole, se dégageront mieux des attitudes littéraires et mondaines. *L'Esprit des Lois* est de 1748. La *Lettre pour les aveugles* de 1749. Les événements se précipitent et leur signification s'accentue dans cette seconde période en même temps qu'une sorte de parti social s'organise. Avant 1750, on a Marivaux. Après 1750, Beaumarchais.

Mme Geoffrin, qui, dit Marmontel, « commençait à choisir et à composer sa société littéraire » fréquentait aussi ce salon à la mode. La vieille rusée — c'est Mme de Tencin — se doutait bien des motifs de ces visites. Elle répétait à ses convives : « Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici? elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. »

(1) Tous les ans, Mme de Tencin distribuait à chaque « bête » de sa ménagerie, à titre d'étrennes, deux aunes de velours qu' « elles » acceptaient sans être le moins du monde humiliées ou scandalisées. Notons que ses amis, c'étaient Fontenelle, Lamotte, Mairan, le président de Montesquieu, l'abbé Trublet, Helvétius, Marivaux. Sauf ce dernier qui n'était pas riche et très susceptible, tous ces gens-là n'avaient guère besoin du velours de la dame et Helvétius était millionnaire (*Intermédiaire des Chercheurs*, t. XII, p. 254, *Les Académiciens et les Sans-Culottes*, par G. DESNOIRESTERRES).

En effet, elle devait hériter de cette société savante et spirituelle et même l'accroître en sachant la retenir plus encore par ses libéralités que par son esprit. Nous la retrouverons plus tard, au moment où les philosophes livrent le combat le plus acharné. La marquise du Deffand était la bête noire de Mme Geoffrin. Après avoir été l'une des femmes les plus coquettes et les plus troublantes de la Régence, Mme du Deffand se créa un salon très aristocratique. Chez elle, rue de Beaune, puis rue Saint-Dominique, se coudoient des gens de mérite et des ambitieux; la politesse du monde y règne, car on y trouve des Beauveau, des Broglie, des Choiseul. Le Duc de Richelieu, d'Alembert, Montesquieu, le président Hénault apportent dans ce milieu séduisant leurs qualités et leurs défauts. On joue la comédie. On cause. On soupe. On y prépare des réceptions académiques.

Hôte assidu de Mme Geoffrin, Helvétius ne devait plaire qu'à moitié chez Mme du Deffand (1). Le beau fermier-général, malgré ses relations mondaines (2), ne parvint pas à l'Académie Française, ce dont Voltaire ne se consolera point (3). Avant le scandale de *l'Esprit*, il avait beaucoup de raisons pour prétendre à un honneur qui, à cette époque, était surtout mondain. Il fit une tentative de ce genre, dès 1743. On lui préféra Jérôme Bignon, qui, nommé bibliothécaire du roi, eut une belle occasion d'apprendre à lire, nommé ensuite académicien, eut celle d'apprendre l'orthographe et cependant, assure-t-on, les manqua toutes les deux (4). Plus tard (5), Helvétius

(1) Mlle de Lespinasse entra chez la marquise du Deffand en 1754 et fut chassée dix ans après.

(2) Grâce à son titre et à son immense fortune, Helvétius devait avoir accès, non seulement dans les grands salons de la finance, mais dans les plus aristocratiques. On cite surtout les soupers de la Maréchale de Luxembourg, de Mme de Crussol, de Mme de Forcalquier, de Mme de Cambis, de Mme de la Vallière, les soupers dansants et les parties de colin-maillard de Mme de Rochefort, avec laquelle Helvétius eut des relations très intimes (lettres inédites).

(3) *Correspondance de Voltaire, d'Helvétius, de d'Alembert*, (9 juillet 1760), etc.

(4) A. Houssaye, *loc. cit.*, p. 215.

(5) En 1754, A. Houssaye dit : Helvétius frappa une seconde fois (à la porte de l'Académie, mais Bignon passa à la suite du comte de Clermont. C'est l'inverse : Bignon en 1743, Clermont en 1754.

renouvelle cette tentative moins hardie que sa philosophie. Le comte de Clermont passa devant lui : « Pourquoi est-il entré ? demanda Helvétius doucement. — C'est qu'il a gagné l'académie sur un champ de bataille », répliqua le maréchal de Richelieu. Helvétius se consola par un mot méchant. — « Ah! oui, reprit-il, c'est lui qui fuyant devant l'ennemi et demandant aux paysans s'ils avaient vu beaucoup de fuyards reçut cette réponse : non, Monseigneur, vous êtes le premier (1). »

Helvétius ne paraît pas, du reste, avoir recherché la société des grands. Il savait à quoi s'en tenir sur la majorité d'entre eux. Aussi, il craignait leur commerce et avait d'abord en leur présence un air d'embarras et d'ennui, affirme Saint-Lambert (2). Il recherchait l'invention, le savoir, la beauté ou l'esprit, et non le rang.

On le voit, la vie amoureuse et mondaine fait les délices du fermier-général. Mais il y joint, dès l'extrême jeunesse, d'autres voluptés, celles de la pensée. L'aimable et gracieux cavalier n'a point cet air de futilité que l'on remarque chez le futur cardinal de Bernis, toujours pimpant et frétillant, chez Dorat et Gentil-Bernard, d'ailleurs moins piquant dans sa conversation que dans ses écrits. Il a un souci de l'intelligence, de la nouveauté, de l'imagination, de la finesse qui lui donne une allure distinguée et une noblesse véritable. Sa générosité à l'égard des littérateurs, ses amis, sa manière de concevoir le rôle social qu'il exerce, son goût pour l'étude et la réflexion et pour tous ceux qui représentent à sa jeunesse ardente les grandes orientations de la pensée font d'Helvétius un être exquis, et passionnant. Comme dit Grimm (3), qui pourtant ne se gêne pas pour exagérer les mauvais côtés des gens, Helvétius, doué de tous les avantages extérieurs et de ceux de la fortune, n'était destiné qu'à mener la vie désœuvrée, dissipée et voluptueuse d'un homme du monde aimable et d'un de ces riches particuliers de

(1) Helvétius se moquera volontiers de l'esprit de corps. Dans l'*Homme*, il dit que Richelieu en fondant l'Académie voulait soumettre la pensée à une certaine autorité.

(2) Helvétius, t. I, p. 176.

(3) Grimm, *Correspondance*, janvier 1772.

Paris qui rassemblent chez eux bonne compagnie et lui font la meilleure chère qu'ils peuvent. Mais Helvétius avait sur ses pareils l'avantage d'être « généreux, noble et bienfaisant ».

Les plus amers censeurs de sa doctrine ont rappelé quelques traits charmants de son caractère avec l'intention de montrer un abîme entre ses actions et ses idées. En tout cas, cette générosité d'Helvétius semble rare, parfaite, d'une délicatesse infinie, qui serait parfois émouvante si elle n'était toujours soit affable, soit rehaussée par un mot où l'intelligence accompagne discrètement la bonté. Le fermier-général, amoureux des lettres, de toutes les supériorités, de toutes les conceptions neuves, considéra comme un devoir d'être, en effet, un vrai Mécène. S'il ne refusait rien à ses plaisirs, il savait, du moins, les élever et faire de sa richesse, de son immense fortune, comme Voltaire de son esprit, une dignité. Tandis que Fontenelle, son premier et vieux maître et son ami constant, se laissait tirer l'oreille lorsqu'il s'agissait de mettre la main à la poche, Helvétius, bien plus riche, il est vrai, « donnait beaucoup et continuellement et de la manière du monde la plus simple et la plus libérale ». Lui surtout eut ce privilège presque glorieux de se faire pardonner cette éternelle et souvent infâme puissance de l'or qu'il a dénoncée dans ses ouvrages. Comme Grimm, Saint-Lambert et Chastellux célèbrent, avec une émotion qui cesse d'être maligne ou emphatique pour devenir profondément éloquente, sa bienveillance, sa bonté très éclairée, souvent délicieuse. Entouré d'hommes de lettres dont la société lui est particulièrement agréable, Helvétius les pensionne avec beaucoup de naturel et de tact. Certes, le fermier-général était séduit par la célébrité et sa propre ambition littéraire apparaît bientôt, pour employer une des expressions favorites de l'auteur de *l'Esprit*, comme l'un des ressorts essentiels de sa conduite. Néanmoins, il ne donne pas seulement pour se ménager des relations intellectuelles dont il a besoin, ce qui serait déjà sans bassesse, mais bien pour encourager les talents et comme pour protester contre l'injustice du sort. Ainsi, il fit une pension de 2000 livres

à Marivaux (1). Nécessairement, il appréciait cet auteur de fines comédies de salon qui se trouvent être quand même, de temps à autre, de grandes comédies, ce psychologue-romancier qui, avant nos « maîtres féministes », peint des types ravissants de femmes, qui, avec libertinage et sensiblerie ou avec un sens aigu de l'amour, a complété La Rochefoucauld, à sa manière, « comme un Racine qui aurait passé par l'école de Fontenelle (2) ». Il ne faut pas oublier, du reste, que Marivaux avait des prétentions plus ou moins justifiées à la philosophie et à la critique (3). Quelles furent les relations d'Helvétius avc lui? Saint-Lambert, tout en vantant la pureté des mœurs de l'auteur du *Legs* et des *Jeux de l'Amour et du Hasard* et son agréable conversation, dit que le généreux fermier-général n'avait pas eu d'abord le plus de goût pour cet ami, mais qu'à partir du moment où il lui fit une pension, il lui manifesta beaucoup d'attentions et d'égards. A mon tour, après Damiron et Barni qui s'efforcent d'être consciencieux, et je leur rends justice, je ne résiste pas au plaisir de citer un bien joli mot d'Helvétius. Il témoigne de ses procédés. Marivaux s'était emporté, un jour, contre son bienfaiteur. Helvétius, quoiqu'il ne laissât pas d'être assez vif, accepta cette injuste sortie sans la moindre aigreur. On lui demanda pourquoi il n'avait pas protesté. « Ah, dit-il, comme je lui aurais répondu si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter de moi une pension qu'il eût refusée de tout autre! » Ceux qu'il avait obligés, il se faisait un devoir de les défendre et de les traiter avec beaucoup de ménagements. C'est une observation qu'on peut renouveler sans cesse lorsqu'on parle de sa vie et qu'on énumère ses actes de bienfaisance. Et cela est d'une très haute aristocratie intellectuelle, ou plus simplement d'un grand cœur. Le Chevalier de Chastellux (4) a parlé également de l'attention particulière d'Helvétius pour Marivaux. Ils étaient, selon lui, dignes l'un de l'au-

(1) Grimm, *loc. cit.*
(2) M. Faguet, *Le XVIIIe siècle*, p. 136.
(3) Il est l'auteur du *Spectateur*, de l'*Indigent philosophe*, etc...
(4) *Éloge d'Helvétius.*

tre, et c'est le hasard seul qui avait distribué les rôles.

Ainsi, Helvétius semble avoir mis une partie de son ambition à découvrir les gens de mérite et à stimuler leurs efforts par sa délicate prévoyance. Saurin, le poète tragique, dont on cite encore un *Spartacus*, n'avait pour subsister qu'une place qui ne convenait pas à son caractère (1). Helvétius, avec une pension de mille écus, lui donna du loisir et de l'indépendance. En se mariant, il dut accepter les fonds de cette pension. Du moins, il ne fut pas ingrat et dans le temps où l'on rougissait des secours donnés par le bon philosophe, où l'on s'éloignait volontiers de l'audacieux théoricien de l'amour-propre et de l'intérêt, poursuivi par la persécution, Saurin lui dédia une pièce (2).

Thomas, aussi, le froid, l'austère Thomas des lourdes épopées, l'auteur honnête des *Éloges*, est protégé par Helvétius, il consacre des vers à son bienfaiteur; il imite, dans la mesure de ses moyens qui sont fort médiocres, cet exemple de solidarité entre des gens dont l'idéal doit être commun. L'abbé Sabatier de Castres qui trafiquera de sa plume et salira, sans scrupule, celui qui l'a protégé et nourri (3), reçoit aussi

(1) Saint-Lambert.

(2) Grimm : « Depuis le mariage de celui-ci (M. Helvétius), leur liaison ne fut plus si suivie, ni si intime, mais M. Saurin eut toujours une conduite fort honnête avec son bienfaiteur qui, de son côté, n'avait jamais pensé que le bienfait eût rompu l'équilibre de l'amitié. (*Correspondance littéraire*, t. IX, janvier 1772.) On trouve dans certaines éditions d'Helvétius (Londres, 1781, t. V, p. 160 — Didot, 1795, t. XIII, p. 123) des vers sur la mort de M. Helvétius, par M. Saurin, de l'Académie française où, avec l'emphase du temps, mais avec émotion, il rappelle cette générosité. La faiblesse des mots ou des rimes, la naïveté de ce genre « sensible » n'empêchent point le sentiment d'être sincère et louable.

O comment exprimer tout ce que j'ai perdu!
C'est toi qui me cherchant au sein de l'infortune
Relevas mon sort abattu
Et sus me rendre chère une vie importune!

Ta vertu bienfaisante égalait tes talents.
Tendre ami des humains, sensible à leur misère,
Tes écrits combattaient l'erreur et les tyrans,
Et ta main soulageait tes frères.

(3) L'abbé Sabatier, dans les *Trois siècles de la littérature*, se compte parmi les pensionnaires d'Helvétius. Condorcet écrit à Turgot, fin

des secours de ce fermier-général dont l'intelligence large n'empêche point la plus belle éclosion des sentiments « du cœur. »

Voilà, par avance, semble-t-il, et dans les actes mêmes, des arguments contre la doctrine de l'égoïsme, soutenue par Helvétius, précisément. Mais, réflexion faite, cette exceptionnelle et parfaite générosité dont il faudra énumérer encore maint exemple (et que ses descendants actuels, tout en se méfiant de sa doctrine et en la blâmant, célèbrent volontiers, et gardent comme un souvenir ému) s'explique peut-être aussi bien par le haut esprit d'Helvétius. Ou plutôt, chez lui, le cœur et l'esprit ne font qu'un, ou même j'expliquerai, le cas échéant, la possibilité d'un humanitarisme aussi pur dans l'essor de l'intelligence que dans les élans spontanés de la sensibilité. A une certaine hauteur, les facultés humaines, si elles ne se confondent pas, donnent du moins les mêmes fruits superbes.

déc. 1772 : « Ce nouvel athlète (l'abbé Sabatier) a été nourri par Helvétius, il dit que son protecteur était le plus honnête homme du monde, mais, au demeurant, un sot, un lâche et un hypocrite. » (*Correspondance*, publiée par M. Ch. Henry, Charavay, 1883, p. 122).

CHAPITRE V

Le Fermier-Général. — Le Souci de la justice, des réformes économiques et sociales.

Le besoin, la passion robuste et tenace de la justice apparaît nettement chez le fermier-général. Qu'Helvétius eut le souci de se distinguer par cet esprit d'équité si paradoxal, si bizarre et par suite si dangereux à ce moment grave de l'histoire, en France, où, tandis que les uns se précipitent dans l'ivresse et les débauches en s'aveuglant sur les déchéances et les désastres, les autres sont voués à toutes les misères, à toutes les injures, à la plus néfaste oppression, cela est possible, cela est probable. Mais il vaut mieux se distinguer par l'humanité que par les compromissions ou les dragonnades. Il est entendu que l'idéal le plus sublime est le désintéressement. Dans un monde qui n'est pas celui des anges et des séraphins, l'homme bon et sage a le droit de jouir d'une telle supériorité, d'envier cet honneur grandiose de faire le bien, de s'acharner à le conquérir. Et, sur ce point, ce haut seigneur de la finance et des lettres a bien réellement vécu sa doctrine. Son amour pour la gloire, on s'en aperçoit à toutes les pages de son existence, comme à presque toutes celles de ses livres, était immense. Mais cette gloire de semer des bienfaits n'a rien de bas, n'a rien de laid. Dans le fermier-général (1738-1751), dans ce jeune homme si ardent à toutes les joies de l'esprit et des yeux, à toutes les voluptés, nous trouvons déjà celui que Chastellux appellera le père des malheureux (1).

(1) A la fin de son *Éloge d'Helvétius*.

Dans le désordre des finances de l'ancien régime, qui pèsent si lourdement sur le peuple, cette bête endolorie ployant l'échine devant le fouet du maître héréditaire et sans pitié, cette bête qui, après l'éclipse du Roi-Soleil écroulé, sous le Bien-Aimé languissant, se tapit, s'étire, aboie, prête à mordre et à déchirer, règne le bon plaisir du privilégié. Et le privilégié est souvent infâme, comme Helvétius l'expliquera longuement, parce que la loi ne se dresse pas pour lui interdire l'infâmie.

Comment les impôts étaient-ils perçus avant 1789? Au hasard et pour le plus grand profit des élus qui bénéficiaient de la licence, à peu près comme on obtenait les lettres de cachet, sans réel contrôle, au petit bonheur. La ferme de ces impôts était, on le sait, prise à bail, par des financiers, les fermiers-généraux, qui payaient une certaine somme à l'état, mais celle qu'ils parvenaient à extorquer impunément aux pauvres gens était bien plus considérable!

Les financiers qui menacent le triste bûcheron de La Fontaine sévissaient de plus en plus. Turcaret avait la partie belle. La France était livrée aux traitants et aux trafiquants. Helvétius ne pouvait manquer, comme le constate Grimm, de se créer dans la ferme une énorme fortune dont il faisait du reste le plus noble usage. Mais il est intéressant de constater aussi qu'il accomplissait ses fonctions, à sa manière, en philosophe.

Saint-Lambert (1) nous donne des détails assez curieux sur ce singulier fonctionnaire qui s'était mis en tête non pas d'être un saint ou un ascète, mais d'éviter les abus, de ne pas spolier les malheureux, d'empêcher la honte et la ruine. Étrange projet, en effet, de ne pas faire tourner avidement la roue de la fortune, de ne pas en accélérer la vitesse, surtout lorsqu'on ne risque aucun déboire, aucune peine, et que tous les ressorts de la machine sont clandestins, à l'abri des revendications. Étrange conception de ne pas jouir béatement d'une telle sinécure.

La Compagnie envoyait les plus jeunes fermiers en tour-

(1) Helvétius, t. I, p. 24. et suiv.

nées afin de veiller à l'exécution des ordonnances, de s'enquérir des faits et gestes des commis, etc.... Helvétius prit à cœur cette inspection qu'il faisait volontiers en compagnie de Dumarsais, grammairien et philosophe encyclopédiste. Il ne se crut pas du tout contraint de donner raison aux mauvais bergers contre les troupeaux qu'on tondait à l'envi. Il s'élevait contre les procédés injustes des préposés, refusait l'argent des confiscations, et il ne se contentait pas de dénoncer, ce qui n'était pas sans danger, l'impéritie et l'avidité des subalternes, il dédommageait les lamentables victimes d'infâmies que l'habitude des intérêts communs et une organisation vicieuse avaient implantées peu à peu dans les provinces. Certainement, sa « Compagnie » ne devait guère entrer dans ses vues. Il payait les exactions des autres et sa grandeur d'âme de ses propres deniers. On lui pardonnait cela sans lui en savoir gré. C'était une fantaisie comme une autre. Cependant, le Ministre et la Ferme ne lui laissaient pas toujours gain de cause lorsqu'il trouvait le moyen d'être avant le temps, comme Turgot, un peu plus tard et trop tôt, l'orateur du peuple. C'est ainsi que Saint-Lambert nous signale l'intervention de ce fermier-général, dont les procédés étaient nouveaux et rares, à propos de la graduation : on venait d'employer cet instrument dans les salines de Franche-Comté et de Lorraine. Or, s'il diminuait la dépense du combustible et augmentait en revanche les bénéfices des gabelous (1), il diminuait en même temps la qualité du sel. Les efforts d'Helvétius, stériles en cette occasion, n'étaient cependant pas toujours inutiles grâce à cette activité et à ce véritable courage qui faisaient de ce mondain, de ce coureur de ruelles et de cotillons, de ce jeune homme au visage calme et régulier, au corps sain, un homme de réflexion, ou plus simplement un homme. Et il sera constamment ainsi, un politique dans la plus forte et la plus large

(1) Il était bien téméraire de s'attaquer à la gabelle. Necker connaissait les abus auxquels donnait lieu cet impôt, mais il n'osa y toucher, le regardant comme indispensable. Helvétius proposa aussi, étant fermier-général, de donner plus de valeur aux terres du domaine royal et de soulager par ce moyen les particuliers ainsi que le Trésor.

acception de ce terme que tant de vaines ambitions ont depuis un siècle enlaidi et presque déshonoré.

A Bordeaux, dans un de ces voyages, Helvétius constata qu'un nouveau droit sur les vins produisait des effets désastreux dans la ville et dans la contrée. Il crut nécessaire et bon d'écrire à la Compagnie; il reçut des réponses qui l'indignèrent. On rapporte qu'exaspéré par de tels excès, par des abus si pernicieux, compliqués d'une indifférence absolue à l'égard du bien public, ce fermier-général, sans cesse préoccupé du bonheur de la nation, s'écria un jour devant plusieurs bourgeois de Bordeaux : « Tant que vous ne ferez que vous plaindre, on ne vous accordera pas ce que vous demandez. Faites-vous craindre, vous pouvez vous assembler au nombre de plus de dix mille. Attaquez nos employés : ils ne sont pas deux cents. Je me mettrai à leur tête et nous nous défendrons; mais enfin vous nous battrez, et on vous rendra justice (1). » Conseil juvénile, comme dit Saint-Lambert? simple boutade? Non. L'oppression de l'humble, du petit, de tous ceux qui luttent sans cesse pour avoir droit au pain, à la vie, au soleil lui était, dès lors, insupportable. Chez cet Épicurien (pour employer ce terme consacré, d'ailleurs contraire à la vérité strictement historique puisqu'Épicure prêchait une sorte de Nirvana), chez ce lettré des salons et des théâtres, une âpre révolte germait au spectacle des iniquités. Et il se demandait, probablement, si l'on n'avait pas le droit, en quelque sorte, d'acquérir le droit par la force. Mais l'heure de la Révolution Française et humaine n'avait pas encore sonné. Et, cette fois, Helvétius appuya les revendications des Bordelais avec tant d'énergie et de talent qu'il obtint la suppression de l'impôt.

Ce goût qu'il accusait pour les réformes, et l'on sait que la question des finances était essentielle et qu'on peut consi-

(1) Helvétius, t. I, p. 26. Palissot, dans ses *Mémoires sur la littérature* (t. I, p. 396) met ce trait en doute... « Nous avons encore plus de peine à croire qu'à l'âge d'environ vingt-sept ans (?) qui n'est plus l'âge de l'étourderie, Helvétius, qu'on nous représente d'ailleurs comme très prématuré, ait voulu exciter une sédition à Bordeaux. » En tout cas, Helvétius était capable de la plus véhémente indignation devant les attaques faites au droit.

dérer à certains points de vue l'ère de 1789 comme la résultante d'un mouvement économique, cette manie, inexplicable sans doute pour la plupart de ces financiers accoutumés aux pires exactions, de vouloir réparer le mal, de ne pas considérer les gens comme des moyens, mais comme des êtres semblables à lui par la nature et les besoins, ne devaient pas lui attirer de vives sympathies dans ce monde spécial de la Ferme. Certes, il lui rendait des services en réprimant les appétits des employés, en s'attachant d'une manière éclairée à proposer des méthodes pour accroître la valeur du domaine, en appliquant à ce métier, envisagé sérieusement lorsqu'il le fallait, des principes d'ordre scientifique. Mais, en général, dans les sociétés particulières dont Helvétius a tracé non sans cruauté le caractère mesquin, on n'aime guère les innovations. A quoi bon créer des précédents, des difficultés ? On devine l'effroi de ces privilégiés pour lesquels le titre de fermier n'était qu'une sinécure solidement rentée. Il n'est pas aisé de proposer des vues larges à des esprits étroits. On se fatigue à crier dans le désert. Helvétius devait se lasser d'être mal secondé, de s'élever seul ou presque seul contre des habitudes contractées et de jouer un rôle qui semblait ridicule ou tout au moins importun. Ne le voyons pas en noir : ce n'est pas, en ce moment, un triste, un désabusé, il s'accommode assez bien de la vie au milieu de ses amis, et de ses maîtresses ! Mais il ne doit guère se glorifier d'appartenir à une caste qui ne s'intéresse pas, et pour cause, à l'esprit nouveau de science, de justice et de solidarité.

Et puis, Helvétius a des préoccupations et des projets qui l'éloignent de ce métier.

CHAPITRE VI

Les Influences. — Helvétius et Fontenelle. Helvétius et Buffon.

Dès son enfance, semble-t-il, et c'est probablement le trait essentiel de ce caractère, en même temps que l'esprit d'équité et de générosité, Helvétius est poursuivi par la hantise de la gloire et même du succès direct, immédiat. Il tend à se distinguer. Ce désir forcené de plaire, d'être illustre et sans doute heureux (car le bonheur le plus enviable doit être dans la renommée) donne à ce brillant rhétoricien, au jeune académicien fanfaron de Normandie, à ce fermier-général jaloux de protéger les beaux-esprits et de semer les germes d'une restauration financière et politique, l'envie de penser et d'écrire à son tour. Il convient d'insister sur ce point, assurément. Ce serait donc dans un but surtout utilitaire, conforme aux idées exprimées dans ses ouvrages, qu'Helvétius s'attacha aux labeurs intellectuels, et non en vertu de toutes les forces d'une nature originale, portée à la réflexion, aux vendanges de l'esprit appliqué aux choses. Certains critiques n'ont pas hésité à faire de cette constatation un élément de polémique. Il ne faut pas exagérer. Le souci de la gloire a été le stimulant des plus grands génies. Helvétius prouvera, en effet, qu'il faut une raison d'être aux longs et magnanimes efforts de la pensée. Je cite donc, mais sans y attacher l'importance qu'on a pu lui attribuer, après Grimm et Chastellux, et après Sainte-Beuve qui le rapporte incidemment (1)

(1) Sainte-Beuve, *Lundis*, XIV, [illegible]

dans une notice relative à un ouvrage de la Baumelle sur Maupertuis (deux victimes du roi Voltaire), le fait suivant. Il est curieux, mais il n'a pas une signification décisive; de même que le fameux accident arrivé à Pascal ne suffit pas à expliquer son évolution mystique, ce petit événement de la jeunesse d'Helvétius ne doit pas être donné comme expliquant tout entier son caractère et son ambition!

Disons tout de suite que Grimm (1), par la manière dont il a conté l'anecdote et les commentaires malins qu'il y ajoute, est plus ou moins responsable de cette fausse interprétation. A ce moment, la géométrie était à la mode; la « charlatanerie » de Maupertuis, qui d'ailleurs n'était pas sans mérite et était lié avec les gens les plus distingués de son époque, n'avait pas peu contribué, paraît-il, à ce goût pour une science qui par elle-même n'a point de quoi séduire outre mesure les amateurs de futilité. Mais, en ce temps-là, toutes les curiosités s'éveillent. On raffole tour à tour d'astronomie, de physique et de géométrie. Donc la vogue appartenait alors aux géomètres et il était de bon ton d'en avoir à souper. Helvétius se promenait un jour aux Tuileries. Rêvait-il à la gloire ou à quelque bonne fortune? En tout cas, il y vit Maupertuis qui, malgré un accoutrement ridicule, ou peut-être aussi un peu à cause de ce bizarre costume, était entouré et cajolé de toutes les femmes brillantes de la ville. Grimm termine son récit par ces mots : « Helvétius y fut pris et crut devoir s'appliquer à la géométrie. » C'est amusant, mais d'une psychologie un peu fruste. Et le mordant correspondant des plus spirituelles princesses de l'Europe ajoute que les essais d'Helvétius dans cette science ne durent pas être heureux, puisqu'il renonça bientôt à cette étude. Aussi bien, remarque-t-il, la manie en passa de mode dans le monde dès que Maupertuis se fixa (2) auprès du roi de Prusse (1746).

L'anecdote a sa valeur, et je suppose qu'Helvétius la racon-

(1) GRIMM, t. IX, *ibid.*

(2) Dès 1740, Frédéric II l'avait nommé Président de l'Académie de Berlin; il était membre de l'Académie des sciences et de l'Académie Française. Il fit partie de l'expédition envoyée au Pôle, en 1736, par Maurepas.

tait lui-même. Chastellux la rapporte dans des termes analogues. Cet amour de la gloire qui hantait déjà le lecteur adolescent de *la Vie d'Alexandre* dut être flatté par ces hommages galants et si désirables, puisqu'ils venaient d'un sexe qu'il adorait, et qu'ils s'adressaient à un homme dont la science, au milieu de ces grâces radieuses et ravissantes, semblait « très disparate et très contrastante ». Ainsi « ce M. de Maupertuis, revêtu de toute la simplicité grotesque et affectée qu'il ajoutait à son originalité naturelle, paraissait l'unique objet de leurs soins et de leurs attentions (1). » Plaire à ces exquises créatures, quel rêve ! Mais, avec ce goût juvénile de la mode, c'était également l'intuition de la supériorité, de l'universelle domination de l'intelligence. Il n'était pas nécessaire de l'affubler d'oripeaux étranges, assurément. Helvétius, qui gardera un culte profond et sincère des libres recherches de l'esprit, les habillera aussi de temps à autre avec l'intention d'attirer le regard. Mais ce défaut, souvent insupportable dans les petits poèmes destinés à l'enthousiasme des *caillettes*, s'atténue peu à peu chez Helvétius, comme chez les plus illustres auteurs du XVIIIe siècle, grâce à un amour de plus en plus dominant pour les manifestations de l'intelligence toute-puissante et victorieuse.

Cette curiosité, issue ou non du désir de la gloire, et qui ne surprend nullement en ce fils et petit-fils de médecins illustres ayant acquis leur notoriété par des innovations (elle est très caractéristique dans les écrivains de ce temps, presque tous soucieux d'être des érudits), ne devait pas être vaine. Comme Voltaire, comme Diderot, comme Montesquieu, Helvétius conservera ce goût pour les études, pour les acquisitions scientifiques. Son admiration pour les vérités de la physique newtonienne est égale à son engouement pour Locke, fondateur d'une science psychologique et politique. D'une part, la morale ne lui semblera pas distincte, j'en conviens, de l'amour, de l'amour pour les femmes et les plaisirs, mais, de l'autre, il la concevra aussi comme une science et avec un noble esprit scientifique. Comment ces deux tendances

(1) *Éloge d'Helvétius*, par CHASTELLUX.

s'accordent-elles ? Nous le verrons. Cela dépend sans doute de la manière dont on entend le mot morale. Ce qu'il importait de signaler, c'est (sans faire d'une anecdote de la prime jeunesse le principe de toute une vie) le désir de briller, admettons-le, et, en même temps, cette aptitude intéressante, sinon à créer dans l'ordre scientifique, du moins à comprendre, à saisir l'importance des notions et des découvertes.

Le jeune homme renonce donc à la danse, à la paume et aux autres exercices où sa sveltesse et sa grâce lui valent toute sorte de succès. Il s'applique aux mathématiques et les abandonne. Saint-Lambert nous dit qu'à l'âge de vingt-cinq ans il se livra tout entier à la philosophie. Auparavant, nous l'avons déjà trouvé, à Caen, occupé par ses plaisirs, par une tragédie et une harangue académique. Les pensions qu'il accorde aux hommes de lettres nous témoignent de son goût prononcé très tôt et très nettement pour les ouvrages littéraires. Ses relations aussi le démontrent, et sa préoccupation de vivre avec les plus grands hommes de son temps, de connaître leur méthode, leurs sentiments.

Il faut revenir d'abord et sans cesse pour être exact sur les rapports très importants et, semble-t-il, très suivis entre le fermier-général bel-esprit et homme de lettres, bien qu'il ne publie rien (1), et Fontenelle, toujours vieux et jeune, toujours alerte, toujours apte à semer des roses sur les connaissances les plus ardues et les appréciations les plus austères, Fontenelle, « le célèbre Nestor de l'empire brillant de la littérature (2) ». Et Fontenelle exerce bien alors, on ne l'a pas assez dit, une véritable autorité par la richesse de son savoir et les délices de son invention caustique. S'il est loin d'être sublime par le cœur ou l'imagination, en revanche, il a des mots pénétrants et redoutables, des vues rapides, mais saisissantes, qui annoncent un régime nouveau de la pensée. Il devance, sans se compromettre, les hardis théoriciens. Sa verve enjouée et galante n'exclut pas, bien au contraire, les audaces d'une

(1) Il n'a rien publié avant l'*Esprit*, c'est-à-dire avant 1758, et il ne publiera rien que l'*Esprit*. Ses autres œuvres sont posthumes.

(2) Comme l'appelle M. Posselier, dit Grimm, *Correspondance*, 15 juin 1753.

intelligence moins apte à définir le bien qu'à signaler par une saillie jetée en l'air, on dirait, et comme par un simple geste, tout le mal d'une société corrompue.

C'est avec raison que Garat (1), d'après Suard, indique l'influence de Fontenelle sur Helvétius. Nous n'avons pas une correspondance entre eux, comme celle qui existe entre Voltaire et lui, et cela est regrettable. Mais cette influence, avec celle de Locke, est évidemment prépondérante sur la pensée et l'œuvre d'Helvétius.

Ses contes et ses plaisanteries, dit Saint-Lambert (2), faisaient penser, et les femmes, les gens de la cour, les artistes, les poètes, les philosophes aimaient sa conversation. Il ne faut donc point s'étonner de voir Helvétius s'attacher sincèrement, profondément, à lui. Il aura toujours, en même temps qu'une vive amitié, une admiration réelle pour ce raisonneur informé, séduisant et froid. En général, on n'a pas rendu suffisamment justice à Fontenelle, les critiques commencent à s'en apercevoir (3). L'esprit de Cydias (4) lui a nui auprès de la postérité. On s'obstine volontiers à considérer les auteurs et les artistes sous un seul aspect. Les pastorales et les opéras-comiques du jeune Fontenelle ne l'empêchèrent pas d'être, dans la dernière partie de sa longue et calme existence, l'un des maîtres de la pensée française. N'oublions pas que l'auteur des *Eloges*, l'interprète de Newton, l'habile vulgarisateur et le savant de l'*Entretien* de la *Pluralité des Mondes*, et de la *Géométrie de l'Infini*, préconise un universel déterminisme,

(1) *Mémoires historiques sur le XVIIIe siècle et sur Suard*, Paris, in-8, 1821, t. I, p. 123. « Nous n'avons pas une correspondance entre Fontenelle et Helvétius, comme cette correspondance entre Helvétius et Voltaire où les préceptes les plus délicats et les plus secrets de l'art si difficile d'écrire de grands ouvrages de philosophie en beaux vers sont tracés par l'auteur des sept discours en vers sur l'homme si beaux, si vrais et si touchants, mais quoique le même maître fût très capable de donner d'aussi bonnes leçons à Helvétius sur l'art également très difficile de traiter en prose claire et éloquente les matières et les questions métaphysiques, c'est auprès de Fontenelle que l'auteur de l'*Esprit* allait prendre ces leçons dont il a le mieux profité : car ce n'est pas du tout la clarté qu'on lui refuse, on ne l'a même trouvé que trop clair. »

(2) HELVÉTIUS, t. I, p. 14.

(3) V. FONTENELLE, par A. LABORDE-MILAA, Hachette, 1905.

(4) La Bruyère l'aurait peint sous ce nom dans les *Caractères*.

considère les sciences diverses comme des cas particuliers d'une science unique, se pose la question du *Bonheur* dans le traité qui porte ce nom, et trace dans la *Connaissance de l'Esprit Humain* l'ébauche d'une théorie de l'intelligence fondée sur l'organisation physique et morale de l'homme (1). C'est avec Fontenelle qu'Helvétius s'entretenait de Hobbes et de Locke (2) et il partira des mots et des idées de Fontenelle aussi bien que des théories psychologiques et morales des deux célèbres et vigoureux Anglais. Saint-Lambert juge que Fontenelle lui enseigna le talent de rendre des idées avec clarté. Le prudent et malicieux écrivain qui donnait le ton chez Mme de Tencin et Mme Geoffrin disait que s'il tenait toutes les vérités dans sa main, il se garderait bien de l'ouvrir. Cependant, il devait causer volontiers avec Helvétius, qu'il fréquentait et fréquentera constamment jusqn'à la fin, de ces vérités belles et dangereuses. Peu après sa mort (3), son disciple se décidera, et il lui en coûtera cher, à ouvrir la main, à l'ouvrir presque toute grande.

Comment s'y prépara-t-il? Quelles sont les autres influences possibles et probables, sinon évidentes? Nous avons vu Helvétius s'entourer d'hommes de lettres et en pensionner plusieurs. Il faut s'arrêter soigneusement à ses relations avec Buffon et surtout, cela est essentiel, avec Voltaire et Montesquieu, dont il fut en somme, malgré quelques fausses notes, car il n'y a rien de parfait sur la terre, l'ami et même le confident.



Si le fermier-général, ambitieux de ne pas se signaler uniquement par sa façon de jouer son rôle financier, mais

(1) Helvétius cite volontiers Fontenelle et le place très haut, par ex. *De l'Esprit*, Disc. II. chap. XXI, t. III. p. 85 — discours IV. ch. II. t. V, p. 152; ch. IV, t. V, p. 169 et 170; ch. V. t. V, p. 201 (éloge de Fontenelle, le savant) et 217 (l'écrivain), etc. *L'Homme*, section II, ch. VIII. t. VII, p. 225, etc.... Voltaire restera piqué du goût qu'Helvétius avait pour l'esprit de Fontenelle.

(2) SAINT-LAMBERT, *Helvétius*, t. I, p. 14. *Les Notes de la main d'Helvétius* nous le montrent aussi lisant Locke et Hobbes.

(3) Fontenelle meurt en 1757, l'*Esprit* est de 1758.

d'acquérir une autre gloire, pouvait à son aise, entre quelque rendez-vous galant, un souper et une représentation à la Comédie ou à l'Opéra, s'entretenir avec le célèbre Fontenelle, il profitait volontiers de ses tournées pour oublier auprès des meilleurs esprits de ce temps les ennuis et les soucis de son métier et surtout pour s'initier aux travaux de l'intelligence.

Helvétius fut lié avec Buffon, il allait lui rendre visite à Montbard, dans sa terre. Damiron et Barni citent simplement le fait en passant et ils ont tort. En y réfléchissant, on pense volontiers à Buffon si l'on considère d'un peu près la vie et les idées d'Helvétius. Et il se trouve que dans la correspondance de Grimm, à propos de l'amour, et dans les si utiles mémoires de Morellet, au sujet de la méthode de travail des deux auteurs, un nom appelle l'autre. On a représenté quelquefois Buffon à Paris, dans son laboratoire, au milieu de ses collections du Roi, mais bien plus souvent on nous l'a montré seul, calme et patient, dans son fameux pavillon de travail du château de Montbard, à l'extrémité de ses jardins. En été, à cinq heures du matin, il y montait d'un pas seigneurial, de terrasse en terrasse, en ouvrant les grilles qui fermaient chaque suite de degrés. Il avait un culte profond pour son œuvre. Il avait passionné sa raison forte et saine pour une conception nouvelle de la nature et l'explication des choses et des êtres. Avec une sérénité confiante, il poursuivait sa tâche. Les progrès de sa pensée l'absorbaient. Et il n'était pas homme à se compromettre, ayant calculé la nécessité de ce labeur solitaire et continu. Du reste, bien que Hume, frappé de ses traits majestueux, lui ait trouvé un air de « Maréchal de France »,bien qu'on se soit plu, non sans quelque malice, à le peindre en costume de gala, avec épée, poudre et manchettes, travaillant dans ce noble costume à ses nobles descriptions, il avait ses heures de délassement et de bonhomie. Mlle de Lespinasse fut stupéfaite de l'entendre parler comme tout le monde et s'exprimer même d'une façon assez brutalement familière. L'ivresse de Jean-Jacques baisant le seuil de son cabinet de travail étonnait son bon sens. Et je vois dans tous ses traits : amour calme et réfléchi du travail intellectuel, à l'abri des importuns, effort persévérant, défiance de

tous les égarements de la sensibilité, des traits d'Helvétius. La suite de son existence et l'examen de ses idées nous fourniront d'autres motifs d'une comparaison qui, dans une certaine mesure, s'impose.

Il ne faut pas oublier que Buffon n'est pas seulement pour ses contemporains un naturaliste et un littérateur de haute envergure. C'est encore un métaphysicien, à la manière de Condillac, qui traite des sens, des facultés humaines, et même un moraliste dont on aime les éloquentes analyses. Avant 1749, c'est-à-dire avant sa *Théorie de la terre* et son *Histoire naturelle de l'homme*, Buffon a déjà la renommée du savant. Il est de l'Académie des sciences, dès 1733. Il avait rapporté d'Angleterre, avec les élégances de l'aristocratie d'outre-Manche, une connaissance sérieuse de Bacon et de Newton dont il traduit, en 1740, un ouvrage (1).

Plusieurs documents nous prouvent les relations du jeune fermier-général avec Buffon, vers cette époque, et les sentiments qu'il éprouve à son égard. Une intéressante lettre d'Helvétius « à l'abbé Le Blanc chez M. de Buffon, intendant des jardins du Roi (2) » nous renseigne à cet égard et nous fait part en même temps de son goût pour les milieux intellectuels et scientifiques, pour les discussions libres et ardentes. « Ne désirez-vous pas venir m'embrasser à Paris? mais enfin vous êtes avec Buffon. En son nom tout vous est pardonné, il vaut mieux que moi et tout Paris. En attendant le bonheur de le voir, nous jouissons du plaisir de parler de lui avec Montigny, Clairaut, Maupertuis, M[me] du Châtelet... j'ai une grande envie de vous revoir, dussions-nous nous arracher les yeux en disputant. Vous me retrouverez de votre avis sur bien des choses que je n'ose encore croire ; mais l'occasion démasque les hommes... aimez-moi, faites ma cour à M. de Buffon. Je compte sur son amitié et je compte bien. »

Non moins probante est une lettre inédite adressée par

(1) La *Méthode des fluxions et des Suites Infinies*.

(2) Cette lettre, qui n'est dans aucune des éditions d'Helvétius, se trouve dans *Voltaire et Rousseau par Henry lord Brougham, ouvrage accompagné de lettres entièrement inédites de Voltaire, d'Helvétius, de Hume*, etc. Amyot, 1845, p. 352. n° 11. Point de date précise. Elle ne porte que la mention : à Paris, ce 8 décembre.

Helvétius à Mme la Marquise du Châtelet. Elle témoigne à la fois et de son inclination pour les travaux de l'intelligence et de son respect pour les opinions de Buffon. Elle est relative à l'*Analyse de la Philosophie de Leibnitz* par la compagne de Voltaire. Helvétius vient d'être malade : « Le premier usage que je fais de ma nouvelle vie, dit-il, est de vous écrire et de vous mander que j'ai vu M. de Buffon. Il pense et parle comme il le doit de votre ouvrage... Il ne deviendrait pas leibnitzien, mais il dit qu'il fallait toute votre pénétration pour entreprendre d'éclaircir cette métaphysique... (1). »

D'autre part, la correspondance de Voltaire avec son jeune ami nous apprend qu'Helvétius séjournait à Montbard et qu'il y était bien reçu. Dans un billet, on lit ces mots : « On dit que vous venez à Paris et que peut-être ma lettre ne vous trouvera pas à Montbard : si vous y êtes encore, tâchez de quitter M. de Buffon. Je sais combien il vous en coûtera à tous deux (2). »

C'est cette correspondance qu'il importe d'étudier pour connaître la vie intellectuelle du jeune fermier-général qui s'est tourné, vers Voltaire, comme vers l'apôtre le plus illustre et le plus éclairé du goût, de la littérature et de la philosophie, vers 1740.

(1) Catalogue Noël Charavay. Voltaire écrit précisément à Helvétius : « Vous avez eu la philosophie leibnitzienne de la main de son aimable et illustre auteur... » et il fait l'éloge du livre, t. XIII, p. 202, 7 janvier 1741.

(2) Helvétius, Éd. Didot, t. XIII, p. 201 ; éd. Londres, 1781, t. V, p. 199, sans date. Une grande partie des lettres de Voltaire à Helvétius se trouve dans ces éditions, mais dans un ordre assez fantaisiste. Il est indispensable pour la chronologie et même pour le texte de recourir à une édition des œuvres complètes de Voltaire. Ce billet dans l'édition Garnier 1878, est t. XXXV, p. 330 et porte la date septembre 1735. — Dans une autre lettre, datée du 3 novembre à Paris (Éd. Didot, t. XIII, p. 193 — éd. Londres, 1781, t. V, p. 193, du 3 octobre 1739 ; édition Garnier, t. XXXV, p. 335). Voltaire, écrit : « Si je n'étais pas avec Mme du Châtelet, je voudrais être à Montbard », il est plein de louanges pour M. de Buffon et charge Helvétius de lui faire sa cour. Il parle de Mme du Châtelet, de Kœnig, le physicien, de *Mahomet*, etc. Helvétius et Buffon continueront à se voir, à se fréquenter, d'une manière même assez intime, surtout jusqu'au scandale de l'*Esprit*.

CHAPITRE VII

– Helvétius et Voltaire avant l'Esprit. Les Épîtres morales. — Le Poète-Philosophe.

Les rapports d'Helvétius avec Voltaire sont des plus importants (1) et méritent d'être examinés de très près.

Nous savons à quoi nous en tenir sur les habitudes de cet homme extraordinaire qui excellait à mordre et à caresser. Il faut faire la part de sa vanité. Nul ne réussit comme lui à plaire, à fasciner les esprits. Le critique doit compter avec son art délicieux et perfide d'être aimable et aimé, de louer, de flatter, d'être bon et méchant, courtois et astucieux, ou de déchirer sans pitié. Inutile de rappeler son goût pour une sorte de royauté intellectuelle qu'il mérite souvent par sa clairvoyance et sa finesse, par sa facilité merveilleuse à semer en des milliers de lignes des milliers d'idées et d'impressions.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y eut entre l'auteur des *Lettres Philosophiques*, des *Discours en vers sur l'Homme*, et le fils du médecin de la Reine, le fermier-général poète, le philosophe politique de l'*Esprit*, un long commerce et même, en fin

(1) Ils sont constants. Si l'on n'a que peu de lettres d'Helvétius, j'en compte 46 de Voltaire à Helvétius, d'après les éditions des deux auteurs, dont 26 avant l'*Esprit* (1758) : 4 en 1738, 11 en 1739, 5 en 1740, 4 en 1741, 1 en 1749. Voltaire adresse à Helvétius des conseils sur le choix d'une Épître Morale, des pièces de vers (l'*Épître sur la Modération*). Il parle de lui, comme on le verra plus loin, très fréquemment, dans sa *Correspondance*, dans le *Dictionnaire philosophique*, à propos d'un livre de Marat, etc., etc.

Helvétius qui lui a confié ses premiers essais s'adresse encore à lui (le 15 octobre 1771) peu de temps avant sa mort.

de compte, une véritable intimité. On n'a guère envisagé cette question, en se plaçant au point de vue d'Helvétius, que pour lui être défavorable. Et les historiens de Voltaire, d'autre part, n'ont pu y songer beaucoup. Voltaire a écrit à tant de gens, s'est livré à tant d'occupations diverses depuis son séjour à la Bastille jusqu'au triomphe d'*Irène*! Ses relations avec Frédéric ont séduit l'attention des critiques et ont jeté dans l'ombre beaucoup de ses autres amitiés ou inimitiés. Dans le cinématographe de sa vie, évoqué à l'imagination et à la réflexion, on voit surtout en pleine lumière l'hôte du roi de Prusse et le patriarche de Ferney. Il y a eu entre Voltaire et Helvétius des relations intellectuelles très frappantes. A Voré, dans la demeure d'Helvétius, j'ai retrouvé pour ainsi dire vivant le souvenir de Voltaire, inséparable de celui du philosophe. Comme tous les jeunes gens soucieux de briller dans les lettres, comme Marmontel, comme le mélancolique Vauvenargues, Helvétius, à vingt-trois ans, se tourna vers Voltaire, — vers le Voltaire de Cirey, qui savait s'intéresser aussi bien à l'astronomie et à la physique qu'à tous les efforts. Il servait de maître avec une apparente modestie à tous les nouveaux auteurs qui s'efforçaient de conquérir la gloire. Or, personne ne l'avait conquise avec plus de désinvolture et de célérité que cet Arouet de Voltaire dont un rapport de police, conservé à la Bibliothèque Nationale, affirmait que c'était « un aigle pour l'esprit et un fort mauvais sujet pour les sentiments ». Après le succès d'*Œdipe* et ses premières équipées, il avait beaucoup vu et beaucoup retenu dans son voyage forcé en Angleterre. Et il était l'auteur de la *Henriade* qui lui valait l'auréole du poète épique aux yeux d'un public soucieux des traditions du grand siècle, mais déjà intéressé aux vues politiques. Il semait à tous les vents les conceptions neuves et fines de sa lumineuse philosophie, il était l'émule de Corneille et de Racine, l'historien de Charles XII. On l'aimait, on le détestait et on le craignait. Il avait beaucoup donné et l'on attendait encore beaucoup de son large et ravissant esprit. Son intervention lors des funérailles d'Adrienne Lecouvreur et le beau scandale des *Lettres philosophiques* l'avaient désigné comme le champion des idées nouvelles.

A Cirey, auprès de la marquise du Châtelet, la docte Émilie, il se créait sa royauté intellectuelle avec toute sorte de grâces légères, une merveilleuse curiosité, une souplesse dont la France et l'Europe, attirée, conquise par le goût français, se délectaient.

Lorsqu'Helvétius, âgé de vingt-trois ans, obtient le titre et une demi-place de fermier-général, Voltaire lui adresse une de ses plus jolies épîtres en vers. Il y est question de la grâce amoureuse et aussi du savoir précoce de ce financier qui porte mine étrangère chez Plutus, « ce gros dieu brutal (1) ».

La famille des Helvétius était, du reste, bien connue de Voltaire qui avait cherché de son mieux, avec toute sa puissance d'à-propos, sa science dans la câlinerie et la frivolité apparentes, la faveur des grands, de la cour, de la Reine, laquelle l'appelait : « mon pauvre Voltaire ». La lettre de Voltaire à Helvétius, qui semble se placer chronologiquement la première, fait allusion à la science du père et aux talents du fils : « Je reçois dans ce moment, mon aimable petit-fils d'Apollon, une lettre de Monsieur votre père et une de vous. Le

(1) Épître VI, à M. Helvétius (t. X, p. 310). Elle n'est point dans les éditions d'Helvétius.

Apprenti fermier-général,
Très savant maître en l'art de plaire,
Chez Plutus, ce gros dieu brutal,
Vous portâtes mine étrangère ;
Mais chez les amours et leur mère,
Chez Minerve, chez Apollon,
Lorsque vous vîntes à paraître,
On vous prit d'abord pour le maître
Ou pour l'enfant de la maison.
Vainement sur votre menton,
La main de l'aimable Jeunesse
N'a mis encor que son coton,
Toute la raisonnante espèce
Crut voir en vous un vrai barbon,
Et cependant votre maîtresse
Jamais ne s'y méprit, dit-on :
Car au langage de Platon
Au savoir qui dans vous réside,
A ce minois de Céladon
Vous joignez la force d'Alcide.

père ne veut que me guérir; mais le fils veut faire mes plaisirs. Je suis pour le fils; que je languisse, que je souffre, j'y consens, pourvu que vos vers soient beaux. Cultivez votre génie, mon cher enfant. Je vous y exhorte hardiment, parce que je sais que jamais vos goûts ne vous feront oublier vos devoirs, et que chez vous l'homme, le poète et le philosophe seront également estimables. Je vous aime trop pour vous tromper (1). »

Si les mathématiques et les sciences ont pu captiver le jeune et ambitieux Helvétius, il se livre surtout à l'éloquence et à la poésie. Saint-Lambert nous l'apprend, sa tragédie écrite à vingt ans, la *Conjuration de Fiesque*, « donna à M. de Voltaire l'espérance d'un grand talent » (2). Il faut nous contenter, faute de plus amples renseignements sur ce point, de cette simple assertion. Mais nous pouvons suivre assez bien la carrière poétique d'Helvétius.

En effet, il s'était adressé tout de suite à Voltaire avec un respect et une confiance enthousiastes. Quels furent ces premiers efforts poétiques? Ils sont des plus intéressants à considérer, non seulement parce qu'il n'est jamais inutile de se représenter le mieux possible les diverses étapes, pour ainsi dire, d'un écrivain, mais encore parce qu'il importe de chercher dans ces manifestations, d'abord si incomplètes, des idées en formation. Et il arrive ici que le poète ne se sépare pas du philosophe. Les épîtres du début nous révèlent un homme qui pense et s'achemine vers une doctrine en même temps qu'un versificateur habile, malgré ses défauts, soucieux de la rhétorique du temps, mais doué d'une forte imagination.

Un poète-philosophe, tel nous apparaît d'abord Helvétius.

(1) Elle date du 10 août 1738 (VOLTAIRE, Garnier, t. XXXIV, p. 752). — Cette lettre est cependant placée la dernière avant celles qui sont relatives à l'*Esprit* dans l'édition de 1781 (lettre XXII, t. V, p. 208) et dans celle de Didot, t. XIII, p. 214. Voltaire y dit que Mme du Châtelet fait grand cas d'Helvétius et en conçoit beaucoup d'espérances. Dans une autre lettre (VOLTAIRE, t. XXXV, p. 548), Voltaire écrit : « J'ai reçu une lettre de M. votre père, il sait combien j'estime lui et ses ouvrages; mais son meilleur ouvrage, c'est vous. »

(2) T. V, p. 165, éd. Londres 1781, dans l'avertissement qui précède les *lettres de M. de Voltaire à M. Helvétius*. — Éd. Didot, t. XIII, p. 129.

Et c'est le titre que lui donnera son maître admiré dont le goût et l'intérêt pour un disciple remarquablement doué, toutes formules de politesse mises à part, est incontestable.

Voltaire a pris un plaisir réel et beaucoup de soin à diriger cet « ami » si plein d'égards pour l'homme célèbre et qui est aussi, selon sa formule, « l'ami des muses et de la vérité ». Il a voulu, très sincèrement, lui être utile et agréable. Il a d'ailleurs reconnu en Helvétius un tempérament.

C'est pourquoi il ne se contente pas de lui envoyer quelques-uns de ces vers badins dont il a le secret. Le jeune auteur lui a fait part sans doute de ses intentions, de son dessein d'unir à son tour les idées philosophiques à la poésie, à ses éclatants ou harmonieux symboles. Aussi, Voltaire lui adresse ses « Conseils à M. Helvétius, sur la composition et sur le choix du sujet d'une épître morale » (1) où il formule douze règles. Une vérité qui n'est pas lieu commun, qui touche au bonheur des hommes, qui fournit des images propres à émouvoir est, dit-il, le meilleur choix qu'on puisse faire. Et il préconise l'ordre dans les idées, la brièveté et la clarté des liaisons, la propriété de l'expression en évitant les pensées triviales et les images trop familières; il vante le travail et l'effort, etc... Voltaire reviendra souvent dans ces premières lettres sur cette poétique, conforme, en ses lignes principales, aux prescriptions de Boileau.

Helvétius se met donc bravement à l'œuvre sous de tels auspices.

« Mon très cher enfant, pardonnez l'expression ; la langue du cœur n'entend pas le cérémonial : jamais vous n'éprouverez tant d'amitié et tant de sévérité. Je vous renvoie votre épître apostillée comme vous l'avez ordonné » écrit Voltaire à Helvétius (2). Il lui transmet l'opinion de la Marquise

(1) Les *Conseils*, qui se trouvent dans les œuvres de Voltaire (Garnier, t. XXIII, p. 1), ont été imprimés pour la première fois dans « l'Art Poétique, épître d'Horace aux Pisons, traduite par Lefebvre La Roche » (an VI, 1798). Lefebvre La Roche les trouva certainement dans les papiers que lui avait légués Helvétius. Les *Conseils* sont d'ailleurs dans plusieurs éditions de Voltaire (par exemple, Baudouin, 1827, t. XVIII, p. 47).

(2) Voltaire, éd. Garnier, t. XXXV, p. 59, le 4 ou le 24 décembre 1738; d'après les éditions de 1781 et de 1795, 4 septembre 1738.

du Châtelet. « Elle aime la vérité et la candeur de votre caractère ; elle fait un cas infini de votre esprit : votre ouvrage lui paraît plein de diamants brillants... » Mais il y a loin, ajoute-t-il, de tant de talents et de grâces à un ouvrage correct. Il insiste à plusieurs reprises sur les rares qualités naturelles d'Helvétius : « La nature a tout fait pour vous... rien n'est si rare que le beau naturel ; c'est un don que vous avez... il ne tient qu'à vous ; je vous jure que vous serez supérieur en tout ce que vous entreprendrez... » Mais il faut travailler, ne rien négliger. Depuis les grands maîtres, qui a fait vingt bons alexandrins de suite ? on s'est jeté dans un style bizarre et grimaçant. Délicatement, il ajoute qu'il donne un bon conseil après avoir donné de bien mauvais exemples. Il passe les jours et les nuits à réformer la *Henriade*, *Œdipe*, *Brutus*. Ensuite, il cite du latin. « Puisque vous chantez l'étude avec tant d'esprit et de courage, dit-il, ayez aussi le courage de limer cette production vingt fois ; renvoyez-la moi et que je vous la renvoie encore. » La gloire est comme le royaume des Cieux ! Voltaire sera donc le directeur d'Helvétius pour ce royaume des belles-lettres. « Vous êtes une belle âme à diriger... Je veux que vous fassiez aux belles-lettres un honneur immortel. » Il lui recommande encore et toujours le travail : « Une épître en vers est un terrible ouvrage ; je défie vos quarante fermiers-généraux de la faire (1). » Il termine en l'embrassant, en l'aimant « comme on aime son fils ». Mme du Châtelet aussi le remercie. « Allons, qu'un ouvrage qui lui est adressé soit digne de vous et d'elle. Vous m'avez fait trop d'honneur dans cet ouvrage ; et cependant je vous rends la vie bien dure... »

Ainsi, l'épître, malgré de brillantes qualités, contient des incorrections. Elle porte sur l'étude. Elle est adressée à Mme du Châtelet. Voltaire y est célébré.

Helvétius et Lefèvre la Roche, le légataire de ses papiers, chargé après la mort du philosophe de l'édition complète de

(1) VOLTAIRE, t. XXXV, p. 59. HELVÉTIUS, t. XIII, p. 154. Voltaire fait volontiers allusion dans cette correspondance à la profession du jeune Helvétius. On peut, dit-il, servir Plutus tout en honorant le Parnasse.

ses œuvres et de ses intérêts intellectuels, n'ont pas jugé ce premier essai digne de la publicité. On le trouve, commenté par l'auteur des *sept Discours sur l'Homme*, de la *Henriade* et du *Temple du goût*, dans le *Magasin Encyclopédique* de 1814 sous ce titre : « Épître sur l'Amour de l'Étude, à Mme la Marquise du Châtelet, par un élève de Voltaire, avec des notes du maître ». Le directeur de cette publication, A. L. Millin (Membre de l'Institut et Chevalier de la Légion d'honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque du Roi, Professeur d'archéologie, etc., etc...) dit que l'épître lui a été communiquée par son « estimable collègue M. Vanpraet ». Il constate que la poésie n'en est pas très remarquable ; mais que les notes, écrites de la main même de Voltaire, rendent le morceau précieux. Du reste, il ajoute en se fiant à l'autorité du glorieux commentateur que tout n'est pas à dédaigner dans cette petite pièce où Voltaire découvre des vers bien tournés, des pensées spirituelles. Cet archéologue, qui se pique de littérature, déclare ignorer l'auteur de l'Épître et suppose « qu'elle doit avoir été composée dans le temps où la liaison de Voltaire avec Mme du Châtelet était très intime, avant 1750 ». La lettre citée plus haut suffit à nous éclairer. Elle date bien de 1738.

Malgré tous ses défauts, et à cause de ses défauts, ce premier ouvrage doit être analysé, d'autant plus que les observations de Voltaire sont très intéressantes et qu'on rencontre là des traits saillants, déjà, du caractère et de la doctrine d'Helvétius.

Les premiers vers nous montrent qu'il a volontiers de l'indulgence pour les passions :

> Oui, de nos passions toute l'activité
> Est moins à redouter que n'est l'oisiveté ;
> Son calme est plus affreux que ne sont leurs tempêtes...

Voltaire signale avec raison la répétition défectueuse de *que*

(1) T. VI, p. 273 et suiv. — l'Épître sur l'*Amour de l'Étude* est aussi dans les œuvres d'Helvétius publiées chez Vve Lepetit (1818) avec des fac-simile de l'écriture des deux écrivains.

n'est et *que ne sont.* Ensuite, voici, selon cette mode froide et artificielle des poètes du XVIIIe siècle (à laquelle Voltaire, qui n'était pas un grand artiste parce qu'il n'avait pas le don des larmes et de l'émotion, sacrifiait lui-même, et le premier), des personnifications, des interjections, le désir de créer la vie par l'invention des images.

Fuyons surtout l'ennui...
Toi qui détruit l'esprit, en amortit la flamme,
Toi, la honte à la fois et la rouille de l'âme,
Toi qui verse en son sein son assoupissement...

Voltaire, continue, et il y a lieu, comme on voit, son commentaire grammatical. Il faut qui *détruis*, dit-il, le toi gouverne la seconde personne, il faut *verses*. Plus loin, des images témoignent d'une imagination exubérante, ou tout au moins spécieuse, mais appellent les réprimandes d'un aristarque souvent clairvoyant, quoiqu'il aime les traditions poétiques du grand siècle et qu'il n'ose médire de Nicolas :

O monstre en ta fureur semblable à l'araignée
Qui de ses fils gluants s'efforce d'entourer
L'insecte malheureux qu'elle veut dévorer...

Et Voltaire de s'écrier en ses notes, dont je respecte l'orthographe pittoresque : « On peut peindre l'arraignée, mais il ne faut pas la nommer. Rien n'est si bau que de ne pas appeler les choses par leur nom ». Voilà bien cet extrême souci de noblesse que les romantiques ont dénoncé et qui sévissait chez ces amateurs d'allégories et de métaphores dont on peut, parfois, en passant, goûter la saveur, mais qui font plus d'honneur à l'ingéniosité de l'esprit qu'à la profondeur des sentiments. Du reste, Voltaire et les encyclopédistes avaient besoin de connaître cet art, si puéril et mesquin dans les poèmes, mais souvent si étincelant et délicatement perfide dans leurs ouvrages philosophiques, de ne pas appeler les choses par leur nom. Une autre note montre l'effroi du critique plein de bon sens devant ces hardies et juvéniles comparaisons. « Je ne scai si l'âme oisive peut être comparée à une mouche dans une toile d'arraignée. » Les

images vont se suivre dans cette Épître qui pêche surtout par la composition. Helvétius, qu'il ne faut pas, est-il besoin de le dire et de le répéter, juger d'après cet essai d'ailleurs curieux et où il y a plusieurs idées à noter, ne saura jamais bien composer. Il a toujours mille choses à exprimer, plusieurs conceptions qui naissent de la première, et auxquelles il s'arrête avec trop de complaisance. Cela lui nuira beaucoup. Les vers à Émilie qui suivent cette peinture des dangers de l'Ennui, Voltaire les trouve « baux », mais il ne les juge pas liés au sujet.

Esprit vaste et fécond, lumière vive et pure
Qui dans l'épaisse nuit qui couvre la nature
Prends pour guider tes pas le flambeau de Newton...
... Aux yeux de ton génie il n'est point de prodiges :
L'univers se dévoile à ta sagacité,
Et par toi le Français marche à la vérité.
Des lois qu'aux éléments le Tout-Puissant impose,
Achève à nos regards de découvrir la cause,
Vole au sein de Dieu même et connais les ressorts
Que sa main a forgés pour mouvoir tous les corps.
Ou plutôt dans sa course, arrête ton génie :
Viens servir ton pays, viens, sublime Émilie,
Enseigner aux Français l'art de vivre avec eux :
Qu'ils te doivent encor le grand art d'être heureux.

On comprendra que je cite ces vers puisqu'ils témoignent des préoccupations du jeune poète. On peut dire qu'il est en route vers la philosophie. La science l'a séduit, car elle dissipe les ténèbres. Plus de prodiges. Expliquer les êtres et les choses sans faire intervenir le miracle, voilà ce qui ravit le fils du médecin Helvétius. Les éléments ont leurs lois. Le monde physique a ses ressorts. C'est une grande vérité fondamentale qui illumine l'esprit avide de saisir la cause, de définir la loi. Newton l'attire, comme il attire la docte Émilie, et Voltaire, curieux de tout savoir plutôt que de tout pénétrer. Mais, en même temps, le monde moral n'a-t-il pas aussi ses lois, ou ses ressorts? C'est le problème initial et fondamental qui se pose déjà, confusément, pour Helvétius, et qu'il tentera de résoudre dans ses ouvrages. C'est à ce

grand art d'être heureux qu'il va désormais s'attacher, et non seulement pour lui, mais encore pour les autres. Çà et là, des réflexions nous révèlent son état d'âme.

Il ne faut pas chercher ici un lyrique, mais un moraliste, je veux dire un écrivain ayant un certain nombre d'opinions sur les mœurs et la société. Helvétius aime les aventures d'amour, il est sensuel, mais il déteste la futilité; les gens qui ne pensent pas lui sont odieux surtout lorsqu'ils ont la prétention de penser.

> ... Que tes yeux ont toujours discerné chez les grands
> De l'éclat du dehors le vide du dedans...

Cela n'est pas, certes, d'une poésie intense, mais c'est le ton des maximes. Où donc est le bonheur? l'étude peut le donner. L'amour de l'étude domine dans le caractère d'Helvétius, autant que l'amour, tout court. Il manifeste ici un désir passionné du savoir, des joies de la science. Et il gardera toujours un respect très profond, très sincère, presque émouvant pour l'étude comme pour tous les efforts de l'intelligence à la recherche du vrai. Il n'aurait pas donné à ses plaisirs un temps qu'il destinait à l'étude et dans sa jeunesse même, dit Saint-Lambert, lorsqu'il était retiré dans son cabinet, il n'était permis de l'interrompre qu'aux malheureux.

L'auteur de l'Épître s'adresse maintenant, comme on s'y attend, à Voltaire lui-même, qu'il couvre de fleurs et de fleurs de rhétorique.

> Et toi, mortel divin dont l'univers s'honore,
> Être que l'on admire et qu'on ignore encore...

C'est trop! Voltaire proteste avec son habituelle et coquette modestie : « Pour Dieu, point de mortel divin, le mot d'ami vaut bien mieux, conservez la beauté des vers et ôtez l'excès des louanges ». Et puis des comparaisons, plus ou moins hasardées, d'une élégance emphatique. Cependant, étant donné le système poétique d'alors, on est en présence d'un écrivain qui ne manque pas d'adresse ni d'imagination. Les influences de Voltaire qui font germer les arts et les sciences, ce sont, dit le disciple, les rayons du printemps

qui, etc... Halte-là!... Prosaïquement, le maître observe après quatre rimes masculines qu'il manque deux vers. Il y a plusieurs fautes de ce genre dans cet ouvrage.

Helvétius fait ensuite allusion à la persécution dont le même Voltaire est victime. C'est l'occasion, et ceci est moins « noble », de le comparer à un nageur qui maîtrise l'onde!

Et quel fut son appui dans son adversité?
L'amour seul de l'étude. Au fort de cet orage,
Ce fut lui qui sauva sa raison du naufrage,
Qui consacre son nom, qui l'arrache aux mortels
Et qui de son vivant lui dresse des autels.

— « Ne gâtez point ces baux vers par des autels », commente Voltaire.

Précisément parce que j'ai le souci d'une juste renommée pour Helvétius, je me vois contraint de ne rien négliger, de ne rien dissimuler. Et d'ailleurs n'avons-nous pas bien des poèmes philosophiques modernes dont l'ingéniosité prête aussi au ridicule? Continuons donc.

Si le chagrin parvient à l'âme de ce sage,
Du moins au fond du cœur il ne peut pénétrer :
L'étude est à sa porte et l'empêche d'entrer.

Voltaire ne sourcille pas (1). J'oublie que l'auteur s'adresse maintenant à Scipion, ce bouclier de Rome, et Scipion n'est guère « amené ». En revanche, pour un ou deux vers faux, quelques-uns bien frappés :

... l'étude seule a pu
Achever ton bonheur qu'ébaucha ta vertu.

Des fautes de détail encore.

« Mettez plus de force et de précision, élaguez beaucoup », conseille Voltaire qui, cette fois, signale une expression mauvaise : l'ambition comparée à un pin dont la tête, etc.. Mais

(1) On le comprend en se rappelant les deux vers bien connus :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords :
On n'y peut plus rentrer lorsqu'on en est dehors.

les idées se suivent, décousues. Le poète s'adresse aux politiques :

> Au milieu des tourments, criez : je suis heureux.

« Jamais politique n'a crié : je suis heureux » constate Voltaire, politique des plus astucieux lui-même...

On s'attendait ensuite à une églogue. La voici, naturellement.

> C'est là qu'avec transport les plus tendres bergères
> Conduites par l'amour célèbrent ses mystères.
> Ce bosquet fut témoin de leurs premiers soupirs,
> Ce bosquet est témoin de leurs premiers plaisirs.

Ne nous étonnons pas de trouver la note mythologique et galante chez le jeune poète « épicurien », qui rencontrait au Caveau le peintre Boucher. Elle a souvent son charme. Elle n'est pas plus fastidieuse et elle est moins perverse que certains poisons ultra-baudelairiens. Les métaphores risquent d'être insupportables, évidemment :

> ... Un phosphore pétri de soufre et de bitume
> Par le souffle des vents avec fureur s'allume.

Hélas ! Mais Helvétius est un poète passionné de la passion et il lui arrive d'avoir pour la glorifier des accents émus, une inspiration sincère :

> Un sourire de Vénus fit éclore les arts.
> Amour...
> O toi qui pourrais seul déifier notre être !
> Étincelle ravie à la Divinité :
> Image de l'excès de sa félicité :
> Le plus bel attribut de l'essence suprême ;
> Amour ! enivre l'homme et l'arrache à lui-même.

Il importe de considérer ces vers parce qu'Helvétius y révèle sa nature. Bien plus, nous pénétrons dans sa doctrine. Il a trouvé dans l'amour de grandes joies. Pourquoi ces joies seraient-elles malsaines? L'amour peut être une source d'activité. Il met de la beauté, de la splendeur dans notre être. Helvétius ne sera pas seulement le peintre, mais le

philosophe de la passion dont il dit les extases voluptueuses très voluptueusement (1).

La suite de l'Épître, et l'on comprend maintenant pourquoi il convient de l'analyser avec soin, présente de nouvelles apostrophes sans transition, dont Voltaire se plaint avec des exclamations un peu impatientes. Il y a des fautes de grammaire, des temps qui ne concordent pas, par exemple. Mais quelle est la suite philosophique des idées? Les heureux transports ne durent pas.

Doris, à ton amant prodigue ta tendresse :
Prolonge si tu peux le temps de son ivresse.
L'ennui va te saisir au sortir de ses bras;
Tu cherches le bonheur et ne le connais pas.

Plusieurs fois, Helvétius considérera l'ennui comme un fait important au point de vue psychologique. Je passe sur des hardiesses que Voltaire juge supportables dans une ode, mais qu'il ne trouve pas convenables à une épître, car il faut, d'après lui et d'après les théoriciens soi-disant classiques, à chaque genre son style. Le mortel aveugle, esclave de l'amour, continue le poète, vole incessamment de désirs en désirs. Heureusement, l'étude est là. C'est le salut :

Étude, en tous les temps, prête-moi ton secours!
Ami de la Vertu, bonheur de tous les jours,
Aliment de l'esprit, trop heureuse habitude,

Ce trop est de trop, remarque judicieusement Voltaire.

Venge-moi de l'amour, brise ma servitude,
Allume dans mon cœur un plus noble désir.
Et viens en mon printemps m'arracher au plaisir.

C'est par l'étude que l'homme est libre dans les fers, selon la vieille formule, mais l'idée reste noble; par elle, l'homme est heureux au milieu des revers. Et de cette

(1) Les *Notes de la main d'Helvétius* contiennent à ce sujet des pages caractéristiques. Sans l'apprêt d'une artificielle prosodie, elles sont, en plus d'un cas, comme le premier jet de ses essais poétiques.

maxime philosophique Helvétius se fera une maxime de vie. Avec l'étude, l'homme a tout. Sans elle,

ce même homme est un roseau fragile,
Jouet des passions, victime de l'ennui,
C'est un lierre rampant qui reste sans appui.

Telle est la conclusion qui, au gré de Voltaire, n'en est pas une. Il se résume alors : trop de comparaisons, il faut fuir le style de déclamateur, le milieu a besoin d'être beaucoup élagué ; et il joint à cette appréciation cette règle : « Les vers qui ne disent pas plus et mieux et plus vite que ce que dirait la prose sont de mauvais vers. » Résumons à notre tour. L'Épître a tous les défauts des écrits emphatiques de ce temps. Outre les incorrections dont l'auteur se corrigera, un manque d'ordre reste évident. Mais de l'imagination, malgré tout, de l'éloquence même; Helvétius sera un écrivain très éloquent. A travers les amplifications versifiées s'ébauche une théorie de l'amour et du plaisir dans leur valeur politique et sociale. Pour avoir plus de poids, il manque à Helvétius de savoir se borner. Mais ses qualités sont réelles dès ce premier ouvrage. Voltaire ne s'y est pas trompé. On peut même dire qu'il a donné à son brillant disciple une preuve de tendresse, la tendresse dont il était capable, en lui adressant un commentaire précis et sévère, en l'engageant à se confier à ses soins.

* * *

Et cet enseignement, Voltaire va le continuer. Helvétius visite son maître à Cirey. Voltaire lui écrit une série de lettres charmantes. Tantôt, il lui recommande quelque jeune homme plein d'ardeur pour la poésie et les sciences (1); tantôt, il lui réclame de nouvelles œuvres pour la plus grande joie de M[me] du Châtelet et la sienne (2) : « Nous attendons

(1) D'Arnaud, lettre datée de Cirey, 28 janvier 1739, éd. Garnier, t. XXXV, p. 143; Helvétius, t. XIII, p. 156.

(2) Un autre jour, le 2 avril 1739 (t. XIII, p. 178), il demande à Helvétius de lui apporter sa dernière épître que M[me] du Châtelet lui a perdue.

de vous des choses qui seront l'agrément de notre retraite et qui nous consoleront, si cela se peut, de votre absence (1). » Tantôt, il lui prodigue ses encouragements, ses éloges, ses conseils. Il faut surtout citer la lettre, datée de Cirey, du 25 février 1739. Vraisemblablement, Helvétius a renvoyé, sous une forme nouvelle, l'Épître sur l'amour de l'étude. « Votre Épître, dit Voltaire, est pleine d'une hardiesse de raison bien au-dessus de votre âge... Vous avez un génie mâle et votre ouvrage étincelle d'imagination... » Il aime mieux quelques-unes de ces sublimes fautes (faisons la part de l'exagération, la sympathie n'en semble pas moins très réelle) que les médiocres beautés fades, mais : « craignez en atteignant le grand de sauter au gigantesque. N'offrez que des images vraies et servez-vous toujours du mot propre ». Suit une petite dissertation sur l'art des vers et sur le cas de ce disciple pour lequel il ne dissimule pas sa sollicitude : « Les fonctions de votre état ne sont-elles pas quelque chose de bien difficile pour une âme comme la vôtre?... Quoi! pour être fermier-général, on n'aurait pas la liberté de penser? Eh morbleu! Atticus était fermier-général, les Chevaliers romains étaient fermiers-généraux, et pensaient en Romains. Continuez donc, Atticus! (2) » Voltaire lui demande si la philosophie de Newton gagne un peu. Ailleurs, il annonce à Helvétius qu'il lui a envoyé d'assez mauvais vers. Apollon n'a pas voulu qu'ils parvinssent à destination. Voltaire joue au berlan et travaille. Sans doute, Helvétius a dû lui faire part de ses lectures et lui a parlé de l'*Utopie* de Thomas More (3), ce qui indique déjà la prédilection du poète-philosophe pour les constructions idéales de vie politique cachées sous l'allégorie. Voltaire ne connaît pas « l'Uthopie » de Thomas Morus. Il a terminé *Mahomet*, dont il avait lu l'ébauche à Helvétius. Même il lui confie

(1) Helvétius, t. XIII, p. 157.

(2) Ce passage a été fréquemment cité.

(3) V. Helvétius, t. XIII, p. 157 à 161; Voltaire, t. XXXV, p. 187, de Cirey, le 25 février 1739, 6 juillet 1739, t. XIII, p. 164. L'*Utopie*, ou *De optimo reipublicæ statu deque nova insula Utopia*, publiée à Louvain en 1516, traduite en français par Guendeville, en 1715. Un autre jour, il demande l'avis d'Helvétius sur ce qu'il a dit de Milton dans une édition de la *Henriade*, etc...

la pièce, pour la faire jouer par les soins d'un ami influent, ce qui témoigne, tout au moins, d'une amicale confiance. Il déclare attendre l'ouvrage d'Helvétius (la première épître encore corrigée, ou bien une seconde). En même temps, il lui écrit ces lignes : « Je comptais vous envoyer de Bruxelles ma nouvelle édition de Hollande ; mais je n'en ai pas encore reçu un seul exemplaire de mes libraires ».

L'édition des œuvres de Voltaire dont il s'agit ici parvint à Helvétius. On trouve dans le 2e volume du *Conservateur*, recueil de morceaux inédits d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie (1), présenté à l'Institut le 10 floréal an VIII (30 avril 1800) par François de Neufchâteau, à côté d'un choix de divers morceaux propres à donner une idée de l'œuvre d'Emmanuel Kant, professeur de philosophie à l'Université de Kœnigsberg, une notice sur « un exemplaire des œuvres de Voltaire, qu'il avait donné à Helvétius ». Cet exemplaire était conservé avec soin dans la bibliothèque du « Citoyen Didot, l'un des fils du célèbre imprimeur de ce nom cher aux lettres ». Il s'agit bien, en effet, d'une édition d'Amsterdam — parue chez Jacques Desbordes et Étienne Ledet — en 1739. Les œuvres de Voltaire ne comprenaient alors que 4 tomes in-8, peu épais.

François de Neufchâteau signalait justement et avec précision la valeur de cet exemplaire chargé d'un nombre important d'additions et de corrections de la main même de Voltaire. Cela répond à ce qu'il avait écrit à Helvétius (2) : « Je me suis mis trop tard à corriger mes ouvrages. Je passe actuellement les jours et les nuits à réformer la *Henriade*, *Œdipe*, *Brutus*, et tout ce que j'ai jamais fait ». Le premier volume présente, en effet, des additions à la *Henriade*. L'essai sur la poésie épique est corrigé. Helvétius y avait semé des coups de crayon et des annotations, au crayon également, plus ou moins effacées déjà à cette époque. Ces signes indiquaient l'approbation ou le blâme. On n'a pas, dit F. de Neuf-

(1) Le *Conservateur*, t. II p. 7 et suiv. ou recueil, etc… tiré des portefeuilles de M. François de Neufchâteau ; de l'Institut National, à Paris, de l'imprimerie de Crapelet.
(2) Helvétius, t. XIII, p. 153.

château, la clef du système qu'il s'était fait pour distinguer ces marques qui tombaient ordinairement sur les idées les plus saillantes et les plus beaux vers. Je constate en passant l'ingéniosité d'Helvétius qui usait volontiers de procédés particuliers pour se souvenir de ses impressions et se reconnaître dans ses notes (1). Sur cet exemplaire, certaines « observations » étaient écrites en toutes lettres. Elles étaient sévères, semble-t-il. L'élève rendait au maître ce qu'il lui devait. Le sens critique d'Helvétius est et sera toujours très aiguisé. Il s'exerce ici sur les mots et sur les idées. Ainsi, au IIe chant de la *Henriade*, lorsque Saint Louis transporte Henri IV en esprit au ciel et aux enfers, Voltaire parle de la clémence infinie du Dieu qui nous créa. Le mot clémence est marqué d'une étoile; au bas, Helvétius a mis : cheville. Les effets du sommeil lui ont semblé trop détaillés et il donne son impression : trop long. Certaines épithètes lui déplaisent et il le fait voir. Le 2e tome contient *Œdipe*, *Marianne*, *Brutus*. Les coups de crayon en marge témoignaient dans cette pièce « de l'admiration qu'Helvétius avait pour les grands sentiments et l'amour de la liberté (2) ». De même pour les rôles de Brutus, de Cassius et autres, dans la *Mort de Jules César*, au IIIe tome (3). Les premiers et les derniers feuillets de chacun de ces volumes renfermaient des idées d'Helvétius, mais encore tracées au crayon, ce que regrette François de Neufchâteau, admirateur d'Helvétius comme de Voltaire.

Tous ces faits démontrent bien que les relations furent suivies entre le maître de Cirey et le fermier-général. Elles furent même cordiales (4).

(1) Le manuscrit des *Notes de la main d'Helvétius* présente aussi une curieuse disposition mnémotechnique.

(2) Fr. de Neufchateau, *loc. cit*.

(3) Ce troisième tome, dans cette édition, contient en outre *Zaïre*, *Alzire*, les comédies de l'*Indiscret* et de l'*Enfant Prodigue*.

(4) « Mme du Châtelet vous estime, vous aime... Je vous embrasse du meilleur de mon âme ». « Je vous salue au nom d'Apollon, et je vous embrasse au nom de l'amitié... Je vous embrasse mille fois ». « Je vous embrasse de tout mon cœur : mon imagination et mon cœur courent après vous ». « Je vous aimerai toute ma vie », etc... Et toujours il l'aime et toujours il l'estime et il est à lui en anglais comme en français.

Cependant, le jeune auteur semble s'engager définitivement dans cette voie de l'essai philosophique en vers sous forme d'épîtres. Chastellux rapporte que « M. de Voltaire en rendant justice à son imagination vive et féconde a plusieurs fois ajouté que personne n'avait, comme M. Helvétius, le talent de tourner les vers didactiques ou philosophiques : talent très rare et qui en suppose tant d'autres (1) ». Soucieux du bonheur et de la justice, il aperçoit dans la poésie un moyen aimable et délicat d'exprimer des vérités. Certaines notes de la main d'Helvétius doivent être consultées à cet égard. Le philosophe est né dans le poète. Voici comme il entend en général la poésie : « On n'a point l'idée de la poésie, elle consiste dans la vive, forte ou gracieuse image d'une *vérité* dite avec harmonie et énergie. » Autre réflexion qui suit immédiatement la précédente et en complète le sens : « Il y a des gens assez imbéciles pour faire de la poésie un art mécanique comme l'art de rimer et de mettre des pieds au lieu de la regarder comme la peinture de l'esprit. » Ces textes et plusieurs autres sont des plus significatifs (2). C'est ainsi qu'Helvétius, dans une lettre inédite, écrit à Baculard d'Arnaud : « Vous avez bien raison d'étudier les philosophes. La poésie ne doit être bâtie que sur le fond de raisonnement solide qui ne s'acquiert que par la méditation (3). » Il accorde donc beaucoup, et beaucoup trop peut-être, au travail et à la combinaison qui ne sauraient suppléer aux cris du cœur et aux frissons humains. Il cherche l'inspiration dans la réflexion et le dieu caché lui est parfois rebelle, comme il le confesse lui-même crûment dans une autre lettre, également inédite, adressée à M. Buquet, Procureur du Châtelet (4). Du reste, Voltaire lui-même incite sans cesse le jeune Helvétius au labeur. C'est son

(1) Le Chevalier de CHASTELLUX, *Éloge d'Helvétius*.
(2) Voir *Notes de la main d'Helvétius*.
(3) Catalogue Noël Charavay.
(4) Les Muses, dit-il, « font les prudes, mais elles sont femmes, et sont réellement des p... qui me plantent là fort souvent. C'est à nous à fixer leur inconstance. » (Cette lettre porte un cachet fort curieux représentant un chien attaché à une borne avec cette légende : « Fidel sans contrainte ». — Catalogue Noël Charavay).

thème favori. Il le stimule merveilleusement et joint à ses protestations véhémentes et constantes contre la tyrannie de très fréquentes exhortations à de nouveaux efforts. Il réclame les œuvres revues et corrigées, et d'autres encore, et cela sur tous les tons, comme pour le tenir en haleine. Par exemple, le 5 janvier 1740 (1), Voltaire envoie à Helvétius l'ode de la Superstition : ayant la tête fendue par ses travaux, car il s'est adonné à la physique avec Mme du Châtelet : « Guérissez-moi par quelque belle épître », dit-il, et il fait délicatement allusion à la première sur l'Étude : « Vous l'avez bien dit : l'étude console de tout. » Moins de quinze jours plus tard (2), nouvelles sollicitations du ton le plus charmant,

Ne les verrais-je point, ces beaux vers que vous faites,
Ami charmant, sublime auteur.
Le ciel vous anima de ces flammes secrètes
Que ne sentit jamais Boileau l'imitateur
Dans ses tristes beautés, si froidement parfaites,
Il est de beaux esprits, il est plus d'un rimeur,
Il est rarement des poètes.
Le vrai poète est créateur;
Peut-être je le fus et maintenant vous l'êtes.

Il s'agit encore d'une épître à corriger et à perfectionner, puis une allusion aux tracas que doit subir ce fermier-général aux idées nouvelles : « Votre dernière lettre m'a un peu affligé. Vous tâtez donc aussi des amertumes de ce monde... Vous sentez combien le commerce des hommes est dangereux. » Suit une petite dissertation sur les plaisirs de l'amitié et de l'étude, remède contre les cruautés de l'existence, contre l'ingratitude aussi. Grâce à elles, on oublie les persécutions des ignorants en place et la basse jalousie de certains animaux amphibies qui osent se dire gens de lettres. Voltaire savait, d'ailleurs, employer d'autres méthodes pour se défendre et pour attaquer. Il était capable à la fois d'être le plus délicieux et le plus implacable des hommes avec tant de sortes de nuances dans ses goûts et dans ses haines !

(1) Helvétius, t. XIII, p. 167. — Voltaire, t. XXXV, p. 356.
(2) Bruxelles, ce 24 janvier 1740, H. t. XIII, p. 168. — V. t. XXXV, p. 370.

Voici, quelques mois plus tard, le 27 octobre 1740 (1), une autre lettre de Voltaire qui peut orienter nos recherches sur la chronologie approximative des œuvres poétiques d'Helvétius et en même temps sur la formation de sa physionomie intellectuelle. Il acquiert, peu à peu, on le sent, plus de vigueur et d'audace. Voltaire le comble de louanges. « Je comptais... relire deux pièces charmantes de poésie et de raison sur lesquelles je vous dois beaucoup de points d'admiration et aussi quelques points interrogants. Vous êtes le génie que j'aime et qu'il fallait aux Français; il vous faut encore un peu de travail... » Et Voltaire lui prédit qu'il ira à la plus grande gloire par un chemin tout nouveau. En effet, son original et exubérant disciple reprend pour son compte les thèmes traités souvent par Voltaire lui-même et les écrivains de ce temps : le plaisir, l'ennui, l'activité humaine, le bonheur, etc... S'il y met le souci des allusions mythologiques, des personnifications à outrance et cette prosodie monotone, cette allure tour à tour galante et didactique qui lassent assez vite l'attention lorsqu'on n'a pas le désir de rechercher sous le verbe l'essor de la pensée, le poète-philosophe étonne Voltaire par la richesse de ses inventions et sans doute par l'enchaînement nouveau des idées, des lieux communs, par une force particulière éparse dans ces épîtres qu'on peut considérer surtout — car nous avons, en général, d'autres idées sur la poésie — comme des dissertations. C'est l'époque où Voltaire se sent attiré par le génie de Frédéric, et il est ravi de se trouver en présence d'un jeune homme qui pense en philosophe et d'un roi qui pense en homme : « Vous m'avez accoutumé, mon cher ami, aux choses extraordinaires. L'auteur de l'*Anti-Machiavel* et vous sont deux choses qui me réconcilient avec le siècle. »

Deux pièces charmantes de poésie et de raison... D'abord, on ne saurait dire sûrement lesquelles. Respectueux des conseils de Voltaire, Helvétius remettait sans cesse ses ouvrages sur le métier. Aussi, dans ces divers essais (bien qu'en vers pour obéir à une formule donnée, ce sont des ré-

(1) A la Haye, au Palais du roi de Prusse, le 27 octobre 1740. Helvétius, t. XIII, p. 171. — Voltaire, t. XXXV, p. 540.

flexions, en somme, sur quelques sujets importants et d'ordre général), on retrouve des idées analogues et même, avec diverses modifications, des vers semblables. Voltaire ne dit pas le nom de ces deux pièces. Mais il a dédié à Helvétius sa *Quatrième Épître sur la Modération* (1). Or, *le Discours sur la Modération en tout, dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaisirs* est adressé par M. de Voltaire à M. Helvétius, au sujet d'une Épître de ce dernier sur le *Plaisir*. Cette Épître constituera d'abord le chant V du *Bonheur* dans quelques éditions (2). Mais dans l'édition de 1781, comme dans celle de Didot que nous suivons, elle est séparée du Poème (3). L'*Épître sur le Plaisir* (4), dédiée à Voltaire, est-elle de la jeunesse d'Helvétius, date-t-elle réellement de cette première période de sa carrière littéraire et philosophique? Oui et non. Il semble avoir remanié à plusieurs reprises quelques-unes de ses premières ébauches en vue de son grand poème sur le Bonheur (5).

L'*Épître sur le Plaisir* ne nous apprend rien sur la technique habile et froide des poètes dont Helvétius est l'égal, mais qu'il surpasse, du moins, par cette vigueur de la pensée qui surprend son maître, vers 1740, et paraît même déjà l'inquié-

(1) A Paris, 3 octobre 1739, VOLTAIRE, t. XXXV, p. 336. — HELVÉTIUS, t. XIII, p. 188, 3 novembre. Il est dit dans l'édition Garnier, t. IX, p. 401, que le discours fut adressé à M. Helvétius, le philosophe, alors âgé de 28 ans (??) et qu'il fut imprimé séparément en 1738.

(2) Le *Bonheur*, poème en 6 chants avec des fragments de quelques épîtres, ouvrage posthume de M. Helvétius, Londres, 1772. De même, dans l'édition de Liège (4 vol. in-8 chez Bassompierre), etc.

(3) Dans ces éditions, le *Bonheur* n'a plus que quatre chants.

(4) HELVÉTIUS, t. XIII, p. 107.

(5) On trouve dans les éditions de Londres 1772-1773 et de Liège (1774, chez Bassompierre) des fragments d'épîtres sur l'amour-propre, sur le luxe, sur la superstition. Helvétius a repris ces thèmes et même ces textes, non sans les modifier, dans son *Bonheur*. — Grimm dit, le 15 novembre 1772 (t. X, p. 102), en annonçant le *Bonheur*, ouvrage posthume d'Helvétius. « Il l'avait laissé là (le *Bonheur*) anciennement pour s'occuper du livre de l'*Esprit*. Il s'y est mis la dernière année de sa vie (il envoie, en effet, le 15 octobre 1771, un « échantillon » à Voltaire) et comptait y mettre la dernière main. Ce qu'il y a de singulier dans un ouvrage de poésie, c'est que ce que l'auteur a composé sur la fin de sa vie m'a paru très supérieur à ce qu'il avait fait dans le feu de sa jeunesse. » Or, l'Épître sur le Plaisir constitue, dans la première édition des œuvres posthumes, le Ve chant.

ter. En revanche, elle est un document intéressant sur cet épicurisme réfléchi, à tendances systématiques. On y reconnaît les grandes lignes de la doctrine qui se trouve développée (et enveloppée aussi, à cause de cette multitude de concepts variés, auxquels Helvétius s'arrête volontiers en passant) dans le livre de *l'Esprit* et dans le traité *de l'Homme.*

Je laisse de côté l'artifice littéraire pour m'attacher aux idées.

Quand l'homme, esclave de désirs indiscrets, est entraîné vers le crime et cède au poids de ses maux, convient-il d'accuser le plaisir ? C'est en vain que le « faux dévot » le bannit de la terre. Il est l'éternel objet de nos vœux, l'âme de l'univers. Il est le créateur des arts, le dispensateur de nos goûts :

> C'est un présent du ciel fait par l'Être suprême (1).

Le plaisir est un bien en lui-même. Et il en est du plaisir comme des honneurs. Selon qu'il est le prix d'un acte juste ou inique, il nous porte aux vertus ou aux crimes. Il est tour à tour remède et poison. Dirigé avec adresse, il est dans un gouvernement un ressort utile.

Voilà une théorie qui est bien de la maturité d'Helvétius; toutefois, il est certain que, dès ses premiers efforts, le poète-philosophe concentre son attention non point sur le développement moral de l'individu, mais sur l'art de vivre en société de la manière la plus conforme aux lois naturelles. Tel est le but de ses réflexions. Une grande vérité lui est apparue dès son aimable adolescence : il la répétera, il la rééditera sans cesse et sur tous les tons. Le plaisir n'est pas malsain par lui-même. Il est à la base de toutes les actions, il est inséparable de la vie. L'erreur est de vouloir le supprimer, en frustrer l'humanité.

Le plaisir est le principe essentiel qui meut le monde moral. Pour se l'expliquer, il suffit de se représenter l'enfance et l'origine de la Société. Dans le dix-huitième siècle, qui est le siècle de l'analyse des idées, c'est une vue qu'on trouve fréquemment. Elle est chez Helvétius comme chez Buffon et Con-

(1) HELVÉTIUS, t. XIII, p. 110.

dillac. L'univers est créé. L'homme naît, il est sensible. Il connaît le plaisir et ressent la douleur, et déjà l'amour-propre germe en lui (1). L'amour-propre le défendra, sera son appui, dans l'enfance et dans la vieillesse.

Telles sont, on s'en apercevra bientôt, les bases d'un système assez net. Admirateur de Locke et de Voltaire, préoccupé d'expliquer l'homme sans l'intervention de principes mystérieux et selon la nature même des êtres et des choses, Helvétius part de ce fait que le plaisir et l'amour-propre, nécessaire à la conservation de la vie, sont les éléments fondamentaux auxquels peut se ramener l'étude de l'esprit.

Parmi les plaisirs que nous recherchons forcément, le fermier-général, tout à l'ivresse des aventures galantes et sensuelles, désigne un suprême plaisir, celui de l'amour. Il l'éprouve avec tant d'intensité qu'il ne le refusera pas aux autres, d'autant plus que la plupart semblent le poursuivre avec acharnement. Mais, dans *l'Épître sur le Plaisir*, le poète-philosophe ne fait qu'indiquer ce point et il s'enfonce dans ses déductions, où il se plait et où il se plaira, avec beaucoup de conviction enthousiaste, mais avec beaucoup de confusion. On sent qu'il a je ne sais quelle fureur de tout comprendre et interpréter par une suite de visions rapides, de simples propositions.

Après une description, trop brève cette fois, et trop naïve, de l'amour d'Adam pour Ève, voici l'évocation des premiers âges. Elle a hanté un certain nombre de penseurs, depuis Lucrèce, auquel Helvétius empruntera l'épitaphe du livre de l'*Esprit*. L'ambition d'expliquer l'homme actuel et l'origine de ses idées par celle des premières sociétés est légitime. En effet, il importe de s'imaginer les êtres primitifs, abstraction faite des éléments divers qui, peu à peu, avec le temps, enrichissent l'individu de toute sorte de notions nouvelles et dérivées et le compliquent singulièrement.

Nous arrivons ainsi à des considérations sur la société, sur les rapports des individus entre eux. Si Helvétius peut employer des méthodes de penser analogues à celles de Con-

(1) Helvétius exprime les mêmes idées en termes analogues dans le fragment de l'Épître sur l'*Amour propre*, comme dans l'*Esprit*.

dillac et de Buffon, son but diffère. C'est le Zoon politicon d'Aristote qui l'intéresse et sollicite ses réflexions. Aussi, il faudra toujours se placer à ce point de vue pour le comprendre. On s'évitera par là bien des imprécations au nom de la morale outragée.

Les fils d'Adam, sans or et sans besoins, vivent sans guerres, victimes ou vainqueurs des bêtes (1). Ils sont rois et sujets en de vastes pays. Ils suivent tous l'instinct de la la simple nature (2).

Mais leur nombre s'accroît. Il faut se défendre contre la faim. On fouille la terre, le fer est employé. Le besoin et le plaisir, sources de l'industrie, enfantent le travail et les arts. Mais il arrive un temps où la terre n'offre plus aux humains ses largesses communes. Alors, on connut le mien et le tien. Des fossés enferment les enclos. Qu'advient-il? La paix ne saurait régner. Ennemi de l'oppression et du despotisme qu'il dénoncera sans cesse comme Voltaire, Diderot et Montesquieu, ses amis, le réformateur politique se révèle dans le poète des grâces peu chastes. Le versificateur d'abstractions réalisées ne fait plus sourire parce qu'il est aussi un homme indigné, révolté par l'injustice, attristé par les stériles superstitions des victimes.

> Dans les hameaux déjà je vois le fort s'armer :
> Il veut, le fer en main, recueillir sans semer.
> De sa coupable audace osant tout se promettre,
> Aux plus rudes travaux son orgueil vient soumettre
> Le faible qui réclame en vain l'appui des dieux (3).

La terre est livrée au pillage. Le vainqueur, insensible au cri de la raison, ravit à son voisin sa femme et sa moisson. Les rimes et l'ingénieuse rhétorique, ici, ne suffisent pas. Mais la pensée garde toute son éloquence et sa beauté et il faudra rendre aux écrivains du dix-huitième siècle et à Helvétius qui ne fut pas le moindre d'entre eux ce qu'on leur

(1) Helvétius s'inspire volontiers des idées que Locke développe, dans ses deux traités du Gouvernement, sur l'état de nature qui est l'état de paix.

(2) T. XIII, p. 113.

(3) *Ibid.*, p. 113.

doit, tant qu'avec toutes les forces de notre conscience, nous saurons clouer au pilori de la pensée humaine la formule de la sauvagerie et de la bestialité : la force prime le droit (1).

Le droit, il naquit naturellement, d'après l'auteur de l'*Épître sur le Plaisir*. Partout, des veuves, des maisons en flammes, la mort et la désolation.

Pour réprimer ces maux, on vit dans les états
Le public intérêt créer des magistrats
Chargés de protéger la trop faible innocence,
La loi leur confia le glaive et la puissance :
On jure entre leurs mains de soutenir leurs droits;
Ils jurent à leur tour de maintenir les lois.

Vains serments. Le magistrat oublie qu'il représente le droit de la nature. Il affermit son pouvoir qui cesse d'être en ses mains

L'instrument fortuné du bonheur des humains (2).

Il abuse de son pouvoir. Il essaye d'anéantir les lois qu'il jurait de défendre. Même il s'en arme pour s'asservir

Les lâches citoyens qui n'osent l'en punir.

Puis il érige son tribunal en trône. On le voit, Helvétius ne s'en tient pas aux considérations psychologiques. Elles ne lui servent que de fondement à la construction d'une politique, c'est-à-dire d'un art de vivre en société. Le despote et le despotisme lui apparaissent comme les ennemis les plus redoutables du bonheur auquel les hommes ont naturellement droit. Aux yeux du tyran, l'amour du bien public est un crime. La force et l'artifice règnent dans l'univers et Helvétius ajoute avec hardiesse :

Ils y règnent encor sous le nom de justice.

L'élève de Voltaire avait de quoi effrayer son maître lui-même. Sous ce tyran, le criminel heureux est révéré. Mais

(1) Constater l'abus de la force, ce n'est nullement, comme on le croit trop souvent, prêcher la violence en niant le droit.
(2) P. 114.

les sujets opprimés finissent par massacrer le maître. Suivent des vers qui sont des formules de science politique. Lorsque le roi n'admet pour loi que son ordre, tout différend se juge par la guerre, l'homme est esclave ou tyran. Plus de vertu, plus d'équité, plus de repos.

On pense à Montesquieu et il faudra étudier les rapports d'Helvétius avec Montesquieu. C'est vers lui, on le devine, que l'auteur des *Épîtres* est attiré. Il est déjà et surtout, évidemment, un théoricien politique.

> Si l'orgueil éleva le pouvoir despotique,
> La crainte l'affermit.

Voilà précisément du Montesquieu, ou peu s'en faut. Helvétius a-t-il retouché son Épître après 1748, date de la première édition de l'*Esprit des lois*? Cela est possible. En tout cas, l'intérêt philosophique de l'Épître est très grand pour établir la genèse de ses théories et les comparer à celles des plus célèbres écrivains du XVIII[e] siècle. On peut également me croire que l'idée et l'expression appartiennent aussi bien à Helvétius et à n'importe lequel des penseurs indépendants de ce temps, quoique la théorie de la crainte, ressort des gouvernements despotiques, par opposition aux autres ressorts dans les deux autres formes d'état, soit plus particulièrement de Montesquieu (1).

Le développement sur le despotisme, ses hontes et ses lamentables effets, ne manque d'ailleurs pas d'énergie dans l'œuvre d'Helvétius qui reprendra ce thème sans se lasser avec de nombreux exemples et une haine implacable de toutes les servitudes.

Revenons au texte de l'Épître. A cause de la crainte, la politique « ce grand art d'assurer le bonheur des humains » ne fut plus que l'art odieux des tyrans à fonder leur grandeur sur les malheurs du monde. L'homme adora le bras qui le rendait esclave, il se fit de cet esclavage une vertu. Après une in-

(1) « Il faut de la crainte dans un gouvernement despotique » (*L'Esprit des lois*, l. III, ch. IX). D'après Montesquieu, la crainte est le principe des états despotiques, la vertu celui d'une république, l'honneur celui d'une monarchie.

vocation aux victimes des despotes, après ce tableau crayonné du monde naissant, le poète revient pour y insister à sa thèse favorite. Le plaisir, seul ressort de l'esprit, nous meut et nous enflamme. Il agit sur le plus vil esclave comme sur le potentat. C'est parce que le magistrat est avide de plaisir qu'il recherche le pouvoir et en abuse. C'est ce même plaisir qui d'un prêtre saint fait un ambitieux. Maître des esprits, il fait des rois

> Des esclaves titrés, mais rampants sous les lois.

L'élève de Voltaire déclare la guerre ici au pouvoir ecclésiastique qui était si hostile à l'analyse et à l'esprit nouveau :

> Qui des décrets du ciel se dit dépositaire
> Peut toujours à son gré commander au vulgaire.
> Sous le nuage saint qui voile les autels,
> L'adroite ambition se cache aux yeux mortels.

De même pour le dervis, ce fameux et farouche dervis échappé des *Lettres Persanes* et des *Contes* de Voltaire pour représenter dans l'œuvre d'Helvétius le fanatisme religieux. Lui aussi, tout en paraissant

> occupé du chemin du salut,
> Il cherche le pouvoir; le plaisir est son but (1).

Tel est ce petit ouvrage qui indique un certain nombre des développements les plus importants de l'*Esprit* et la thèse fondamentale d'un système reposant sur le plaisir et l'amour-propre. Malgré le plan incertain et les fautes de proportions, la pensée y est forte et audacieuse et s'énonce souvent avec une éloquence qui a le souci d'exprimer les revendications de l'opprimé contre l'oppresseur.

On lit dans les meilleures éditions des œuvres d'Helvétius une variante de l'Épître sur le Plaisir (2) qui n'ajoute rien à sa valeur poétique, mais qui est très explicite sous le rapport des idées, des théories ébauchées. Évidemment, elle

(1) P. 117.
(2) P. 118.

est de l'auteur de l'*Esprit* beaucoup plus que de celui des *Épîtres*. C'est, en résumé, l'idéal politique et social, défini, glorifié dans l'œuvre la plus connue quoique assez mal connue d'Helvétius, comme dans l'*Homme*. Il est peu probable que, malgré des lectures si sérieuses, une science si réelle des plaisirs et de la vie, ce jeune homme de vingt-cinq à vingt-sept ans eût déjà une notion si claire de ce qu'il dira plus tard (1). La variante qui est de seize vers insiste sur l'importance des lois et définit le but à atteindre pour le législateur.

Sans la loi, sans ce joug honteux, mais nécessaire,
Le faible est opprimé, le fort est oppresseur.
Le grand art de régner, l'art du législateur
Veut que chaque mortel qui sous des lois s'enchaîne,
En suivant le penchant où son plaisir l'entraîne,
Ne puisse faire un pas qu'il ne marche à la fois
Vers le bonheur public, le chef-d'œuvre des lois.

Ici se trouve la formule qu'Helvétius a chérie, semble-il, spécialement. Elle couronne non pas sa morale, si l'on veut, et j'admets qu'il n'y ait point de morale proprement dite chez Helvétius, mais sa politique : Unir et attacher par un lien commun

A l'intérêt de tous l'intérêt de chacun.

*
* *

Le *Discours de Voltaire* (2), en réponse à l'*Épître sur le Plaisir*, semble témoigner de l'inquiétude qui se dissimule sous l'enthousiasme et les conseils élogieux du maître à l'élève. Le bon sens de Voltaire l'oblige, sans doute, à se méfier de cette fureur d'analyse. Son poème est d'un épicurisme sage et tempéré. Il faut se modérer, dit-il. Le sage sait régler ses goûts et ses travaux, mettre un terme à ses désirs.

(1) On peu affirmer, en tout cas, que la forme de l'Épître sur le Plaisir a été modifiée sensiblement. Il suffit de la comparer avec celle de l'*Épître sur l'Étude*, ou de l'*Épître sur la Paresse et l'Orgueil de l'Esprit*, que j'examine un peu plus loin.

(2) On le trouve dans l'édition de Londres, 1781, t. V, p. 154.

L'intelligence précise et lucide de Voltaire le met en garde contre le délire de l'intelligence. C'est à Helvétius même qu'il s'adresse, tout en généralisant son précepte, lorsqu'il dit :

L'amour de la science
A guidé ta jeunesse au sortir de l'enfance ;
La nature est ton livre, et tu prétends y voir
Moins ce qu'on a pensé que ce qu'il faut savoir.
La raison te conduit ; avance à sa lumière,
Marche encor quelque pas ; mais borne ta carrière,
Au bord de l'infini ton cours doit s'arrêter ;
Là commence un abîme, il le faut respecter.

Il y a des choses que les savants n'expliquent point. Réaumur expliquera-t-il, je traduis en vile prose les périphrases poétiques, pourquoi le ver se transforme en chrysalide, puis en papillon ? Demandez à Silva, le médecin, pourquoi, par quel mystère la nourriture assimilée parvient à se transformer en sang, à nourrir le corps, etc...! Il faut le demander à Dieu « qui nous donna la vie ». Suivent d'autres exemples. Le savant compas des physiciens

Mesure l'univers et ne le connaît pas.

Modérons donc notre ambition. Lui-même, Voltaire, s'est asservi au vain désir de plaire. Mais il s'est aperçu de son erreur, il a quitté la cour. Les insensés qui cherchent le plaisir doivent apprendre à le connaître et à en jouir. Les plaisirs sont des fleurs qu'il faut savoir cueillir d'une main légère. On doit savoir quitter les voluptés pour les reprendre. Trop de loisir ennuie. Le travail a son prix. Et l'amitié aussi, compagne du Bonheur.

Les notes d'Helvétius, auxquelles on peut revenir sans cesse pour se renseigner sur ses divers états d'esprit démontrent qu'il a médité ces idées et qu'il s'y est plus ou moins attaché. Comment réaliser le Bonheur ? voilà le problème humain d'où il est parti. Le Bonheur, c'est le dernier mot de l'Épître de Voltaire, c'est le titre du poème allégorique que l'Épître sur le Plaisir fait pressentir et auquel il va travailler à la même époque. Et ce sera l'idée directrice de son œuvre.

Le bonheur, considéré non comme la hantise d'une âme malade d'absolu, mais comme la résultante nécessaire d'une existence sagement ordonnée. Et le bonheur pour tous. Problème qui, ainsi posé, paraît d'abord beaucoup moins sublime, mais qui l'est tout de même si le bonheur de l'un ne peut se réaliser sans le bonheur des autres et de tous les autres.

* * *

L'auteur des Épîtres « morales », patronné par Voltaire, est, dès les premières dissertations en vers, un psychologue et un philosophe. Mais, à cette époque, l'art littéraire et même poétique s'associait volontiers à l'analyse des idées. Aussi, le maître ne néglige point de conduire son disciple dans cette double voie. Que l'écrivain aille de pair avec le vigoureux et hardi penseur qu'il a deviné : tel est le vœu formulé par Voltaire à maintes reprises, chaque fois qu'il en a l'occasion, dans sa correspondance avec le jeune Helvétius. A la recherche des idées fortes et des expressions saisissantes, Helvétius a été frappé sans doute par l'absence de passion qui est manifeste chez Boileau et sincèrement il l'a écrit un jour à Voltaire. Celui-ci lui répond (1) : « Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnais votre génie. Vous ne trouvez point Boileau assez fort, il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante ; j'en conviens avec vous... » Voltaire reconnaît qu'il n'est point sublime. Mais il a fait ce qu'il voulait faire. Il est clair, conséquent, etc... Il ne s'élève pas, mais il ne tombe guère. Et le maître définit alors le tempérament de ce brillant disciple qui lui donne tant d'espérances. « Vous avez senti votre talent, comme il a senti le sien : Vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand, votre pinceau est fort et hardi ; la nature, en tout cela, vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au-dessus de Despréaux... » Raison de plus, ajoute-t-il, pour avoir aussi des talents, pour avoir son exactitude. Et Voltaire prêche une fois de plus l'art d'écrire nettement et correctement, car un mot qui n'est pas à sa

(1) A Bruxelles, le 20 juin 1741. VOLTAIRE, t. XXXVI, p. 71. — HELVÉTIUS, t. XIII, p. 174.

place gâte la plus haute pensée. Ces leçons ne seront pas inutiles à Helvétius qui écrira souvent avec peine, mais avec pureté, avec le plus consciencieux souci de tout expliquer, d'être exact en même temps que vigoureux et impressionnant. Voltaire ajoute avec beaucoup de charme : « Votre danse haute ne doit pas se permettre un faux pas : il (Boileau) n'en fait point dans ses petits menuets... (1). »

Helvétius se livrait donc à la philosophie. Il relisait et méditait Locke, se pénétrait de son libre esprit d'analyse et de critique relatives non seulement, il ne faut pas l'oublier, à l'entendement humain, mais encore à la tolérance, à l'éducation, à l'économie politique. Et il consultait Voltaire qui savait le rassurer et le réconforter.

D'après Saint-Lambert (2), quelques hommes d'esprit, dont les idées n'étaient pas fort étendues, disaient à Helvétius que « la philosophie ne pouvait être traitée en vers ». Alors, il avait des doutes. Mais son maître lui rendait courage en affirmant que la sublime métaphysique peut fort bien parler le langage des vers. Elle est poétique, parfois, dans la prose de Malebranche. Pourquoi ne pas achever ce qu'il a ébauché ? Helvétius, né poète, saura défricher ce nouveau champ (3). Et Voltaire revient sur ce sujet (4).

Cependant à l'audace intellectuelle du jeune philosophe Voltaire oppose le bon sens moyen d'un homme qui s'efforce de ne pas trop réfléchir pour ne pas se créer d'ennui, de vaine inquiétude, et s'attache, afin de ne pas s'égarer, aux axiomes reçus et consacrés par la sagesse ordinaire des nations. Helvétius lui avait confié que le chapitre de Locke sur la *Puissance* ou la *Liberté* lui semblait embarrassant. Vous avez raison, lui écrit Voltaire, d'y trouver de grandes difficultés. Locke, lui-même, disait qu'il pataugeait dans cette question, qu'il y était comme le diable de Milton. Et Voltaire

(1) S'il se permet ces recommandations, c'est qu'il s'intéresse à la gloire d'Helvétius et à celle des arts, etc. « Mon amitié, dit-il aussi, a redoublé à votre dernier voyage ». Helvétius a visité à plusieurs reprises « son tendre ami » et la nymphe de Cirey.

(2) HELVÉTIUS, t. I, p. 21.

(3) T. XIII, p. 182. — VOLTAIRE, t. XXXIV, p. 576.

(4) T. XIII, p. 188. — VOLTAIRE, t. XXXV, p. 335.

expose ses vues sur ce problème. Il ne semble guère avoir approfondi la théorie de Locke. Je ne vois pas, dit-il, « que son système qu'il n'y a point d'idées innées soit plus contraire qu'un autre à cette liberté si désirable, si contestée et peut-être si incompréhensible ». Dieu peut bien avoir accordé à l'homme la faculté de choisir quelquefois entre des idées. Voltaire se rallie à la thèse du sens commun. Cette question l'a tracassé. Il avoue qu'après avoir erré longtemps dans le labyrinthe et brisé son fil, il en est revenu à dire tout bonnement « que le bien de la société exige que l'homme soit libre (1). » Dame! on se conduit suivant ce principe. Alors, Voltaire veut avoir la paix. Au fond, il est décidé à ne pas se donner trop de mal inutilement. Si le fatalisme était vrai, il ne voudrait pas d'une vérité si cruelle. Voilà tout. D'ailleurs, ajoute-t-il, pourquoi l'Être souverain qui m'a donné l'entendement ne m'aurait-il pas donné un peu de liberté? Est-ce qu'il nous aurait trompé tous? Voltaire sent qu'Helvétius s'est mis sur une pente dangereuse. A quoi bon courir tant de risques? Et c'est d'une littérature bien agréable, mais d'une philosophie plutôt paresseuse. On sait que Voltaire est philosophe sans être à proprement parler un philosophe. Être philosophe, au point de vue de l'adaptation à la vie, quel rêve! Peu d'hommes en sont capables. Tant pis ou tant mieux pour l'humanité.

La théorie de Locke qu'il a développée dans le deuxième livre de *l'Essai sur l'Entendement humain* (2) est, en effet, assez complexe. Après diverses définitions de la liberté et de la volonté qui appellent un distinguo de Leibnitz dans les *Nouveaux Essais,* Locke se pose la question : l'homme est-il libre de vouloir? Or, la volonté est, d'après lui, déterminée. Lorsque nous demeurons dans le même état, lorsque nous continuons une action, c'est que nous y trouvons une satisfaction. Le motif du changement, au contraire, est un malaise.

(1) T. XIII, p. 183, 184. — Voltaire, t. XXXIV, p. 576 (11 septembre 1873 d'après l'édition Garnier). C'est dans la même lettre qu'il parle de Malebranche, poète manqué. Il dit qu'Helvétius entreprend une carrière difficile : « Mais vous me paraissez peu étonné du travail; les obstacles vous feront faire de nouveaux efforts... »

(2) Chap. xxi.

Le désir, surtout le désir de fuir la douleur, détermine la volonté. En effet, toutes nos actions tendent au bonheur qui se caractérise d'abord par l'absence de douleur. Le malaise présent, l'inquiétude actuelle tendent à fixer entièrement la volonté. Locke montre, en outre, avec une admirable force, que la liberté plus grande s'acquiert par une connaissance plus grande. Pour être plus libre, il faut donc opposer à l'impulsion, à la violence du désir l'intelligence réfléchie.

Il est nécessaire, il est indispensable, lorsqu'on s'occupe d'Helvétius, de revenir souvent à Locke. Ne nous étonnons pas de voir le futur auteur *de l'Esprit* méditant ce texte. Il puisera largement à cette doctrine du choix subordonné à l'absence de la douleur, au besoin, à l'inquiétude constante du bonheur. Ici, déjà, la théorie psychologique se complète par une vue sociale. Cette conception de la liberté, si souvent reprise, sous des formes diverses, enveloppe la foi la plus haute dans les progrès de l'intelligence. Le fondement du système d'Helvétius sera peut-être bien dans ce chapitre de Locke. Du reste, à bien des reprises, il reconnaîtra tout ce qu'il doit à l'auteur de *l'Essai*. Comme on a longtemps cru que Condillac était en quelque sorte l'unique philosophe du XVIII[e] siècle, on pouvait s'imaginer qu'Helvétius, écrivain politique, lui avait emprunté ses prémisses, une psychologie sensualiste. S'il a certainement connu Condillac, disciple lui-même de Locke, lié avec Diderot, Duclos et Rousseau, et même s'il lui doit quelque chose, Helvétius est particulièrement, essentiellement, de l'école du fondateur de la psychologie empirique qui se trouve être en même temps, dans les temps modernes, le premier grand théoricien des droits naturels et de la souveraineté du peuple.

Auprès d'un élève si bien doué, Voltaire ne se lasse pas de jouer son rôle de Mentor littéraire. S'il tend aussi dans une certaine mesure à être un directeur de conscience philosophique, il revient sans cesse à la forme et au style. Quoiqu'il y ait une sorte d'égalité apparente dans ce commerce et que Voltaire réclame d'Helvétius des opinions et des commentaires en lui envoyant quelques-unes de ses œuvres, il multiplie, en annotant les manuscrits du poète philosophe, conseils, éloges et

critiques. Il répète, il insiste : Du travail... Soignez les liaisons... Il faut sacrifier des vers : « Vous avez trop de sang, trop de substance ; il faut vous saigner et jeûner (1). » Il lui dit : « Vous êtes le plus hardi architecte que je connaisse et celui qui se passe le plus volontiers de ciment (2). » Notons qu'Helvétius gardera cette hardiesse de la pensée créatrice, mais qu'il restera facilement embarrassé dans la connexion des idées. Il ne connaîtra jamais l'art de la transition ou, du moins, ne saura guère le réaliser. Ces réflexions de Voltaire gardent tout leur prix. Voltaire entrevoit et définit à merveille le tempérament de ce jeune ami qui se voue avec tant d'entrain et de juvénile passion à l'amour, à l'amitié, aux xx de la géométrie, à la poésie, à la philosophie (3), et dont la vigueur surtout le frappe (4) ou l'inquiète.

*
* *

Le 7 janvier 1741 (5), Voltaire écrit à Helvétius : « Mon cher rival, mon poète, mon philosophe, je reviens de Berlin... J'ai montré au roi de Prusse votre épître corrigée ; j'ai eu le plaisir de voir qu'il a admiré les mêmes choses que moi, et qu'il a fait les mêmes critiques. Il manque peu de chose à cet ouvrage pour être parfait... »

Il s'agit ici de *l'Épître sur la paresse et l'orgueil de l'esprit*, que nous avons sous sa forme primitive. François de Neufchâteau l'a publiée dans son Conservateur (6). Après avoir cité quelques lignes de l'éditeur d'Helvétius avant les lettres relatives au livre de *l'Esprit* « On nous a confié, écrit-il, des essais poétiques de ce célèbre philosophe, entre autres une épître dont il a soumis à Voltaire trois leçons successives

(1) Helvétius, t. XIII, p. 192.

(2) T. XIII, p. 197.

(3) Helvétius, t. XIII, p. 194. — Voltaire, t. XXXV, p. 220 (de Cirey, le 14 mars 1739).

(4) « Nous avons besoin de vous, mon cher enfant en Apollon, pour apprendre aux Français à penser un peu vigoureusement... » Helvétius, t. XIII, p. 198. — Voltaire, t. XXXV, p. 401 (24 mars 1740).

(5) Voltaire, t. XXXVI, p. 2. — Helvétius, t. XIII, p. 201 (de Bruxelles).

(6) T. II, p. 264 et suiv. Elle a été reproduite dans l'édition d'Helvétius chez Mme Vve Lepetit, 1818. Elle ne se trouve point dans l'édition Didot, ni dans les autres.

avec les remarques critiques de l'auteur de la Henriade. » Les renseignements, ici, corroborent ceux qui sont fournis par la correspondance (1). Helvétius copiait souvent ses épîtres sur un des côtés du papier et laissait une page blanche pour que Voltaire pût écrire ses observations à côté des vers.

Ces trois leçons de l'Épître, reproduites presque entièrement et avec une fidélité pieuse par F. de Neufchâteau, sont importantes à considérer. On s'aperçoit que le poète et l'écrivain ne se séparent plus désormais du philosophe. L'*Épître sur l'Amour de l'Étude* contenait des fautes de versification et de style assez grossières, mais, beaucoup d'idées, dont quelques-unes remarquables. Celle-ci nous met en présence d'un véritable auteur, sûr de lui, hardi, ferme, très substantiel et même lourd, à force de vouloir être logique et démontrer des vérités décisives.

D'abord, Helvétius avait proposé un titre qui nous éclaire singulièrement sur ses préoccupations philosophiques. Il s'accorde bien avec ses notes, avec ses autres poèmes, avec toute son œuvre, dès lors en formation dans son esprit. Il était question de prouver « que tout est rapport, que les philosophes se sont perdus dans le vague des idées absolues; qu'ils eussent mieux fait de travailler au bien de la société; que Locke nous a ouvert la route de la vérité qui est celle du Bonheur ». Avais-je tort d'appeler ces premiers ouvrages des dissertations?

Aussi, Voltaire trouve le titre « un peu long » et pas « extrêmement clair ». Ses quelques observations au sujet de ce titre méritent d'être rapportées. Elles indiquent assez bien que le point de vue du maître et de l'élève est assez différent. Toujours fort prudent et avisé, Voltaire ne se soucie pas de suivre Helvétius sur un terrain trop dangereux. Admirablement adapté à la vie et à la vie pratique, Voltaire remet tout de suite les choses au point; il semble avoir l'inquiétude du paradoxe et de cet esprit d'analyse qu'il devine impitoyable. Le mot d'idées absolues, remarque-t-il, manque de précision.

(1) Avril 1841, HELVÉTIUS, t. XIII, p. 191 « Envoyez-la moi (une épitre dans un paquet un peu moins gros que celui d'aujourd'hui. Il n'est (plus) besoin de pages blanches ».

Du reste, il y a un temps, un espace absolu, et Locke les considère comme tels. D'autre part, Locke, ajoute-t-il, n'est point regardé comme un philosophe moral qui ait abandonné l'étude des choses abstraites pour enseigner seulement la vertu. Assurément, Voltaire s'effraye du sens qu'Helvétius donne déjà au système de Locke, de l'utilitarisme politique que cet adepte fervent a aperçu dans l'empirisme du célèbre Anglais, et qu'il développera, à son tour, de plus en plus, dans sa propre vision documentée des faits sociaux.

Voltaire fait, en outre, observer, avec sa fine expérience des choses d'ici-bas, que la route de la vérité n'est pas toujours celle du bonheur. On peut, dit-il, être très malheureux et savoir mesurer des courbes : on peut être heureux et ignorant. — Et cela même est une vérité saisissante. Très douloureusement, le savant, l'artiste, le philosophe la reconnaissent, des ténèbres de leur conscience, aux heures d'amertume et de désespoir, lorsqu'après l'ivresse de l'imagination et de l'intelligence, ils s'arrêtent devant les cruautés de la vie implacable, à la porte obscure de l'invisible et du mystère.

Donc, il fallait un titre plus simple. L'auteur choisit celui-ci qui nous surprend aujourd'hui, car nous séparons volontiers le domaine de la spéculation et celui de la poésie jaillie d'une émotion, expression musicale d'un cri du cœur, fruit spontané d'une âme en proie à l'inquiétude du destin : « Que c'est par les effets que l'on doit remonter aux causes en physique, métaphysique et morale ». La lutte contre l'ignorance et la superstition, la morale considérée comme une science naturelle, basée sur des faits, voilà les idées générales dans lesquelles l'auteur des *Épîtres* et de l'*Esprit* essayera de canaliser toutes ses idées, avec plus ou moins d'adresse. Idées nombreuses et trop nombreuses parce que les faits sont innombrables et comportent tous leur enseignement.

F. de Neufchâteau n'a pas cru, selon ses propres expressions, faire tort à la mémoire d'un grand homme en reproduisant des essais que lui-même a jugés informes puisqu'il n'en a gardé dans son poème du *Bonheur* qu'un petit nombre de vers. Cependant, dit-il, « on sera bien aise de suivre les progrès de son style, de connaître l'une après l'autre ses

diverses manières et de relire les avis que donnait au génie naissant un autre génie dans l'art si difficile d'être éloquent en vers. »

Après les conseils judicieux du maître, l'épître porte le titre plus simple : *Sur l'Orgueil et la Paresse de l'Esprit.*

Les observations de Voltaire sont surtout d'ordre littéraire. Il est curieux, en effet, de comparer les trois versions : on voit qu'Helvétius s'astreint volontiers à la discipline, avec un très louable désir de la perfection.

Première manière. Le commentaire est assez vif. Les critiques rappellent assez celles de *l'Épître sur l'amour de l'Étude.* Les premiers vers paraissent à Voltaire un peu embrouillés. Il formule toujours la même règle : mettez en prose et demandez à quelqu'un s'il entend cette prose. La poésie demande la même clarté au moins!

Helvétius s'élève d'abord, semble-t-il, contre ceux qui ne cherchent pas, qui ne saisissent pas les rapports. Traduisons : contre les aprioristes.

> De là ces dogmes vains, si savamment frivoles,
> De ces célèbres fous ingénieux romans.
> Mon œil, s'écriait l'un, perce au delà des temps,
> Écoutez-moi : je vais, sagement téméraire,
> De la création deviner le mystère...

Voltaire, s'attachant au style, s'insurge à juste titre contre « des rapports qui ont sondé des mers », signale tour à tour d'excellents vers ou des manques de liaison, des métaphores trop hardies, des comparaisons, brillantes peut-être, mais combien risquées! Ainsi, quand l'auteur trace, d'une manière assez curieuse et ingénieuse, d'ailleurs, les premières métaphysiques, le système des mages :

> Un Dieu, tel autrefois qu'une araignée immense,
> Dévida l'univers de sa propre substance,
> Alluma les soleils, fila l'air et les cieux....

Cette comparaison de l'araignée (on en trouvait déjà une dans la première épître) fait aux yeux de Voltaire un assez vilain tableau, et la suite de la métaphore ne vaut rien. De

plus, Helvétius saute des mages à Burnet (1). Saut périlleux, constate, non sans cruauté, Voltaire.

Délaissant les systèmes philosophico-religieux sur lesquels il aurait pu s'étendre, Helvétius, en des vers didactiques, montre les sources d'erreur : les grands mots, et l'orgueil. Tout cela se retrouvera, se convertira en chapitres de traité (2). En attendant, Voltaire trouve le passage excellent, très beau, etc... L'univers, dit le poète,

Tant de fois tour à tour détruit, rédifié
N'est encore qu'un temple à l'erreur dédié.

En somme, c'est une charge à fond contre les vieilles et trop ambitieuses métaphysiques. Il reprend donc les fortes critiques de Locke contre l'hypothèse, le raisonnement abstrait, les principes à priori. On voit comment il faut interpréter ici le mot orgueil. Les hommes, dans leur orgueil ont cru, etc... Plus loin, cette question :

Pourquoi donc le malheur
Est-il chez les humains le seul législateur?

Helvétius est, certes, sur la piste d'une philosophie du Bonheur. La réponse de Voltaire mérite d'être particulièrement relevée. « Ce n'est point le malheur qui est le législateur des humains, c'est l'amour-propre. On dit bien que le malheur instruit. Mais alors il est précepteur et non législateur ». Je m'imagine que cette réflexion a dû faire sur l'intelligence d'Helvétius en éveil, en quête du nouveau, du vrai, du réel, une impression profonde. Dans l'utilité et l'intérêt, il retrouvera l'amour-propre.

Les vers sur Locke doivent aussi être cités et rapprochés de certaines des *Notes* (3) où, avec un grand luxe d'images,

(1) *Les mages, dit Burnet, sont des visionnaires.* Il s'agit de Thomas Burnet (1635-1715) qui, dans l'*Archeologia philosophica*, tente d'expliquer plusieurs récits de la Genèse.

(2) Dans l'*Esprit*, les faux jugements sont attribués aux passions, à l'ignorance, à l'abus des mots (discours I, ch. II, III et IV).

(3) « Locke est un jardinier infatigable qui va déraciner toutes les tiges de l'erreur armé de la hache de la Raison... — Locke a coupé le serpent monstrueux de l'erreur... », etc... (*Notes de la main d'Helvétius*).

mais avec une candide et nette admiration, il juge l'auteur de *l'Essai sur l'Entendement* :

Locke étudia l'homme, il le prend au berceau,
L'observe en ses progrès, le suit jusqu'au tombeau,
Cherche par quel agent nos âmes sont guidées,
Si les sens ne sont point le germe des idées.
Le mensonge jamais, sous l'appui d'un grand nom,
Ne peut en imposer aux yeux de sa raison.

— Les mots sont propres et cela serait beau en prose, s'écrie Voltaire. Helvétius semble avoir assez bien compris le rôle de celui qui tout en étant, suivant le mot de J.-S. Mill, l'incontestable fondateur de la philosophie analytique de l'esprit (1), a été en même temps, comme on l'a souvent remarqué, le précurseur de Kant.

Locke vit les efforts de l'orgueil impuissant,
Rendit l'homme moins vain et l'homme en fut plus grand...
Des chemins des erreurs Locke nous arracha,
Dans le sentier du vrai devant nous il marcha.

— Cela ne rend pas, selon Voltaire, la formule : Scientiam minuit ut certiorem faceret. Mais il s'extasie sur les deux vers suivants :

D'un bras, il abaissa l'orgueil du platonisme ;
De l'autre, il rétrécit le champ du pyrrhonisme.

Ils sont admirables, dit-il, « je les retiendrai par cœur toute ma vie. Je vous demande même la permission de les citer dans une nouvelle édition des Éléments de Newton... Ces deux vers valent mieux qu'une épître de Boileau. » (2) Malebranche est ensuite apprécié. Et nous savons qu'Helvétius s'est fort intéressé à ce penseur « plein d'esprit et de subtilité », « étincelant de chimères ». — L'endroit de Malebranche est bien écrit parce qu'il est sagement écrit, approuve

(1) The unquestioned founder of the analytical philosophy. Syst. of. logic, t. I, p. 150.
(2) On retrouve les deux vers dans un poème de Voltaire, t. XXXII, p. 538.

Voltaire qui lui-même a dit avec tant de malice en parlant du célèbre et mystique Cartésien :

> Lui qui voit tout en Dieu n'y voit pas qu'il est fou (1).

Deuxième manière. Helvétius a corrigé le début auquel Voltaire applaudit cette fois. La question à traiter y est posée avec netteté. Pourquoi l'homme est-il enchaîné à l'erreur? Est-il l'esclave né de certains mensonges? Non. Il peut briser ses fers. Ses tyrans sont l'orgueil et la paresse. Après l'énoncé des rêveries de Zoroastre et des mages, Voltaire reproche au poète-philosophe de ne rien dire d'Épicure. Cela aussi est à noter. Dans son cahier de réflexions, Épicure est cité plusieurs fois (2). Ensuite, quelques vers énergiques sur les folles prétentions de l'esprit humain :

> Mais d'un fougueux esprit qui peut calmer l'ardeur,
> Qui peut le retenir dans les bornes prescrites.
> L'univers est borné, l'orgueil est sans limites.

— Très beau, à merveille, ponctue Voltaire, ravi. — Les allusions aux divers systèmes sur la divinité, proposés à l'école, ne manquent pas non plus de vigueur ni d'à-propos. L'on dit que Dieu est partout sans être nulle part, que rien n'est Dieu, mais qu'il est quelque chose. Pédanterie ! On s'imagine donner une idée : on ne forme qu'un son. Puis, Helvétius fait le portrait de la *Paresse* qui se met à parler et qui dit :

> Vivez et soyez tous ignorants par sagesse.
> Votre esprit n'est point fait pour pénétrer, pour voir.
> C'est assez s'il apprend qu'il ne peut rien savoir.

Et Voltaire reconnaît des vers à la Molière, d'autres à la Boileau, et ces derniers « à la Helvétius, et très beaux ». Prenez garde, insinue-t-il cependant, aux qui et aux que. De

(1) Helvétius, dans ses *Notes*, parle aussi de Malebranche et sur le même ton, avec cette singulière recherche de métaphores : « Malebranche est comme un phosphore qui éclaira pendant la nuit et qui ne répandit plus de lumière au grand jour ».

(2) « Épicure est le seul des anciens qui humanisa la vertu philosophique ». (*Notes de la main d'Helvétius.*)

la clarté. Remaniez cet ouvrage, conclut-il, vous pouvez le rendre excellent.

De la *troisième manière* Voltaire fit tant de cas qu'il la présenta à Frédéric.

La troisième manière est donnée presque en entier dans le texte publié par F. de Neufchâteau. Le début, plus interrogatif, est plus heureux que précédemment. Voltaire sème des T. B, B., Bien, Bon, et admire le vers suivant :

Le brûlant équateur ceint le vaste univers.

Il déclare que le roi de Prusse en fut extasié et il ajoute avec une délicatesse infinie. « Je ne vous dis point cela pour vous faire honneur, mais pour lui en faire beaucoup ». Aussi bien, il convient de le remarquer, le poète n'est nullement inférieur aux poètes de son temps. Il est capable de traits brillants, de charme et même d'éclat autant que d'intelligence persuasive.

Les soleils allumés commencent leur carrière,
Donnent aux vastes cieux leur forme et leurs couleurs.

Voltaire : « très nouveau et très noble ». Plus loin, encore : « très beau, vers admirable, on ne peut mieux ». — La critique des systèmes métaphysiques est ici plus complète. Deux mots sur Platon qui s'est élancé sur l'aile de l'orgueil : il prive la nature du pouvoir de penser. Quant à l'âme, ce fut tour à tour

Une vive étincelle,
Un atôme subtil, un souffle aérien ;
Chacun en discourut, mais aucun n'en sut rien.

Je passe sur des comparaisons dont quelques-unes appellent le sourire (l'orgueil et la paresse comparés à des coursiers). Et voici le pyrrhonisme qui se dresse un trophée à lui-même :

Mais ce nouveau Samson tombe et s'ensevelit
Sous les vastes débris du temple qu'il détruit.

Les rimes nous semblent mauvaises, mais il y avait là, somme toute, de rares qualités littéraires, indépendamment

des idées qui ne sont pas sans valeur. Aussi Voltaire est élogieux. Il continue : « voilà qui est très bien, cela est net, précis, et dans le vrai style de l'épître ». Et puis : « la moitié de cette page me paraît parfaite. Page encore excellente ». Après l'éloge de Locke, le poète, pour terminer, nous convie à suivre ses traces, c'est-à-dire à marcher d'un pas sûr

Jusqu'au temple du vrai loin du mensonge impur

en nous préservant de l'orgueil et de la paresse, du platonisme comme du pyrrhonisme. Voltaire demande encore, non sans raison, des retranchements. Il engage Helvétius à élaguer des rameaux de ce bel arbre. Il assure que cet ouvrage pourra être unique en notre langue, etc... « Je vous embrasse et je serais jaloux de vous si je n'en étais enchanté. »

Helvétius abandonna cette épître ou du moins se borna à en reproduire quelques détails dans le *Bonheur*. Elle nous a initiés aux efforts consciencieux du jeune écrivain pour atteindre la précision et la clarté. Elle nous révèle la *pars destruens* de cette philosophie. C'est le combat nécessaire contre l'erreur et l'ignorance qui doit précéder les conquêtes positives de l'intelligence évoluant librement, non plus dans un vague empire de ténèbres, mais dans un monde de clarté. La *pars construens* du système politique de l'*Esprit* se trouve plutôt dans l'*Épître sur le Plaisir* et aussi dans l'*Épître sur les Arts*.

*
* *

L'*Épître sur les Arts* (1) témoigne de précautions analogues. C'est aussi l'ignorance et l'erreur, hostiles au progrès, à la civilisation, qu'Helvétius, à grand renfort d'arguments et de discours, condamne, tout en abordant sans beaucoup d'ordre divers problèmes. Il y manifeste aussi cette ivresse de l'intelligence qui appelle les admonestations d'un esprit moins préoccupé de l'envergure que de l'adaptation exacte au milieu et à l'existence. Et l'on dirait même qu'Helvétius y

(1) Helvétius, t. XIII, p. 95.

signale sous une forme détournée les dangers de la thèse esquissée par Voltaire. Le poète suppose un marquis « nourri dans l'ignorance ». Au sortir d'un souper, il disserte. Approbateur des préjugés antiques, il dira, peu soucieux de la vérité, que la gloire apporte bien des dégoûts. Pour être heureux, il faut peu désirer. Le sage (disciple plus ou moins conscient d'Épicure rendu moins austère) doit « élaguer en lui les rameaux du besoin », fuir le vain éclat, préférer

A l'orgueil d'inventer le plaisir d'admirer.

Vivez au sein de la mollesse, heureux mortels, dira-t-il ; puisque vous naissez ignorants, soyez-le par sagesse. Le Marquis de l'*Épître sur les Arts* parle comme la Paresse de l'*Épître sur l'Orgueil* et dans les mêmes termes :

Notre esprit n'est point fait pour pénétrer, pour voir,
C'est assez s'il apprend qu'il ne peut rien savoir,
Du cercle qu'il parcourt les bornes sont prescrites;
Dieu de son doigt puissant en traça les limites.

Ces savants si fiers, ces esprits indociles et indigents, inutiles, que ne les conduit-on, ceints de laurier, hors des murs de Paris (1)?

Ainsi parle le vulgaire ignorant. Il est à plaindre et à excuser. Et précisément, dans sa vie comme dans son œuvre, Helvétius a plaint et excusé volontiers ceux qui ne savaient pas. Il s'agit seulement d'éclairer ceux qui se trompent. Et c'est à quoi il s'appliquera toujours avec beaucoup de flamme et le plus vif désir d'instruire et d'être utile. Il restera dans ses autres ouvrages, comme dans ces Épîtres, avant tout et surtout, un didactique, mais sans morgue, puisqu'il a le plus secret désir d'être agréable et fin, en enseignant des vérités.

Ce vulgaire ignorant, dans l'*Épître sur les Arts*, ne sait pas l'utilité du compas et de l'équerre pour la navigation et par conséquent pour le commerce ! Des considérations variées,

(1) P. 96 et 97, *ibid.*

presque banales à présent, mais alors assez nouvelles et nécessaires, sur le commerce et les arts célèbrent leur importance. Le négoce est profitable à chaque peuple. Le petit-fils du médecin hollandais vante les mœurs industrieuses des Bataves qui les ont enrichis et leur ont permis de se soustraire au joug de l'Espagne. La nature est docile aux arts. C'est en vain qu'on s'obstine à les décrier. Que ne leur doit-on pas? Une énumération, où s'accumulent les périphrases aisément comiques de la poésie didactique de ce temps et de tous les temps, est quand même une ardente apothéose des conquêtes de l'esprit humain. Une objection de l'ignorant n'embarrasse pas cet apôtre du progrès, enivré de lumière et de science. Le chimiste, s'il broie les minéraux, s'il purifie la terre, etc... arme en même temps les scélérats, dira-t-on. Soit, mais « il rétrécit l'empire du trépas ». Il n'étouffe pas les querelles des rois, mais il prête des armes moins cruelles à leur fureur. La guerre est moins sanglante. Les coups sont plus effrayants, mais moins certains... Hélas, la réponse à cette objection contredit les faits qui semblent cruellement donner raison à l'ignorant. La guerre est plus affreuse que jamais. Du moins, cette horreur même finira peut-être (et c'est un argument que le prix Nobel fait vivre en quelque sorte) par la rendre odieuse à chacun et à tous, si jamais la raison doit régner parmi les hommes. L'erreur d'Helvétius a sa noblesse.

D'ailleurs, il célèbre en passant les bienfaits de la paix :

On ne respire plus le sang et les combats.

Un panégyrique, ensuite, de Frédéric dont la personnalité passionne et passionnera toujours les philosophes. Mais l'ignorant reprend la parole... Le manque de suite directe dans les idées est constamment le défaut saillant d'Helvétius, quoique ce genre littéraire permette assez bien les digressions, le décousu, et l'Épître de Voltaire a, en somme, le même caractère... Les grandes découvertes sont offertes par un heureux hasard (1), dira donc l'ignorant. Réponse : sans

(1) C'est une théorie développée dans le traité de *l'Homme*.

doute, le temps nous fit ses dons. Mais le sage en montre l'emploi. Encore une fois,

sans les arts bienfaisants,
Le ciel nous eût comblés d'inutiles présents.

Or, le stupide est sans yeux pour les beautés des arts. Il ne s'abaisse pas non plus à l'étude des mœurs. Ce sont les arts qui changent les mœurs et les mœurs les états. Ils ont dans les cœurs enclins à la férocité

Substitué la tendre et noble humanité.

On voit tout de suite qu'Helvétius est loin de croire à la bonté originelle, à la supériorité morale de l'état de la nature. Cependant, il ne croit pas non plus que l'homme soit, selon la célèbre formule de Hobbes, qu'il a certainement méditée, *homo homini lupus*. Simplement, l'homme est capable de bonté comme de férocité. A la fin de cette épître, la question du luxe est posée (1). Elle est déjà essentielle, semble-t-il, pour ce mécène, ce fermier-général soucieux de ses intérêts légitimes et d'aimables grâces, comme des intérêts de l'humanité. Et il y reviendra à maintes reprises (2). Il a senti tout ce que cette question renferme d'embarrassant et d'inquiétant. Quels biens, dira-t-on, produisit le commerce ? Le luxe n'a-t-il pas augmenté les maux de l'univers? Dans les états où le luxe s'est établi, l'artisan gémit sous le poids des impôts, le courage est avili et se perd parmi les loisirs, le superflu, le faste. Le commerce, les arts sont moins les bienfaiteurs que les fléaux du monde Voilà une thèse possible, très possible, en effet. Rousseau, précisément, fait le procès de la civilisation dans son *Discours sur les sciences et les arts*. (1750). Helvétius semble avoir conçu toutes les difficultés de ce fondamental problème de la philosophie politique. Il fau-

(1) On trouve dans certaines éditions, *Le Bonheur*, Londres 1772, 1773) un fragment *d'Épître sur le luxe* qui contient des idées et un enchaînement d'idées analogues.

(2) Il examine la question du luxe dans *l'Esprit* (Discours I, ch. III) en le rattachant par un lien fragile à l'ignorance, et dans le traité de *l'Homme*, (Section VI, ch. XVIII) — d'une façon d'ailleurs assez complexe et obscure. V. aussi les *Notes de la main d'Helvétius*.

dra donc que Rousseau, avec son mysticisme sentimental, attaque les idées d'Helvétius, préoccupé avant tout du bonheur dans la société. Le poète de l'*Épître sur les Arts* développe les arguments suivants dont il ne se contentera pas, car ce problème lui semblera de plus en plus important et l'on peut dire qu'il en sera hanté. Voici : le mal que nous fait notre luxe effronté doit-il être imputé au luxe proprement dit? N'aurait-il pas une autre cause? Cette cause, c'est le produit d'une autorité avide, sanguinaire. Les lois rendent l'homme sage ou corrompu. Le luxe amuse les riches, nourrit les indigents. Mais le plaisir? Eh bien, le plaisir est le compagnon des utiles vertus. Sans le plaisir, père du mouvement, l'univers est sans ressort, il rentre dans le néant. Helvétius revient à sa conception favorite et presque toujours dans les termes semblables. Et nous sommes ainsi en possession des principaux points de sa doctrine. C'est et ce sera définitivement une philosophie de la nature. Une éthique du plaisir, du bonheur auquel chacun a droit, auquel nous avons droit ensemble. L'instinct de la nature ne ment pas. Il faut le développer logiquement. Or, le despotisme est hostile au plaisir, au bonheur du plus grand nombre. Que des lois défendent donc les hommes contre ce fléau qui les menace. Et l'on aperçoit enfin le rôle que le philosophe donnera à l'éducation.

*
* *

Il est certain que par l'*Épître sur l'Orgueil et la Paresse de l'Esprit* Helvétius s'est révélé aux yeux de Voltaire comme un écrivain qui ne manque ni d'envergure, ni d'originalité. Aussi, il continue avec beaucoup d'égards et de louanges, qui, malgré tout, sont relativement sincères, à s'entretenir par lettres avec son cher rival, son poète, son philosophe. Il loue son cher confrère en Apollon de polir ses ouvrages, d'avoir un caractère agréable, « et tous les charmes de la société ». (1) Il est aise qu'après avoir raboté en poésie, Helvétius se jette dans les profondeurs de la métaphysique, c'est-à-dire, il faut s'entendre une fois pour toutes, dans l'analyse des idées. Cela confirme

(1) Il le félicite de n'être jamais comme bien des gens dans aucun genre, d'avoir une maison qui est le temple des Muses, etc... etc...

l'orientation surtout philosophique que l'on saisit dans les premiers poèmes ainsi que dans certaines de ses *Notes*.

Sans doute, l'intimité est de plus en plus véritable, la confiance réciproque entre eux (1). Voltaire s'épanche volontiers auprès d'un homme qui le réconcilie avec l'humanité, il s'entretient de ses ennuis, des cabales qu'on monte contre lui, des libelles dont on l'accable et auxquels, d'ailleurs, sans qu'il s'en vante, il se charge fort bien de répondre. L'abbé Desfontaines qui lui causait des tracas et dont il parle dans une lettre (2), à propos du fameux *Préservatif*, en sut bien quelque chose.

Même en ne prenant pas toutes les expressions flatteuses à la lettre, on doit considérer cette correspondance (3) comme un document de nature à nous éclairer sur la carrière littéraire et philosophique et sur le tempérament de celui qui sera plus tard, avant tout, l'auteur du livre de *l'Esprit*. Mais l'auteur et le livre peuvent déjà se trouver dans l'œuvre poétique avec ses défauts et ses qualités joints à ceux et à celles de son temps, avec sa rare audace, son désir de plaire, d'être nouveau et saisissant, et je ne sais quelle forte probité intellectuelle qui nous attache à lui, à ses efforts robustes ou même pénibles et qui, même en l'absence d'une émotion, parvient à nous émouvoir.

(1) Voltaire lui recommande des gens : outre d'Arnaud, un nommé Bourbon-de-Joinville (Octob. 1738, VOLTAIRE, t. XXXV, p. 48) et d'autres personnes qui sollicitent l'appui de Voltaire auprès de l'influent fermier-général. On peut lire à ce propos, le joli billet anglais qu'il lui adresse le 2 mai 1749 (Garnier, VOLTAIRE, t. XXXVII, p. 16) et où il dit : « Our friendship is so well known, my dear young Apollo, that every body resorts to me in order to obtain your benevolence... men are desirous of words. Give words to them if you cannot better... » Ce billet ne se trouve point dans les éditions d'Helvétius, non plus que deux lettres datées l'une de Janvier 1739 dans laquelle Voltaire prie son ami d'engager Thieriot à lui écrire un mot pour reconnaître sa probité et les mauvais procédés de l'abbé Desfontaines (p. 149), l'autre du 21 Mars 1739 pour l'inviter à ne pas aller chez un sieur Hyacinthe qui est un « monstre ». — Il l'appelle « aimable enfant, generose puer », etc...

(2) HELVÉTIUS, t. XIII, p. 208. VOLTAIRE, t. XXXIX, p. 178.

(3) Voltaire en voudra sans doute à Helvétius de ne lui avoir pas confié *l'Esprit*, comme ses premières œuvres. Il lui réclamera le *Bonheur*, etc... J'étudie plus loin les rapports d'Helvétius et de Voltaire après l'affaire de l'Esprit.

CHAPITRE VIII

Le Poète-Philosophe (*Suite*). — Le Bonheur.

En août 1753, Grimm écrivait dans sa *Correspondance* (1) : « On entend souvent dire : Le siècle est prosaïque ; on ne veut plus de vers, on ne les lit plus. Cette plainte est d'autant plus mal fondée qu'il n'y a point d'homme du monde aujourd'hui qui ne fasse des vers pour s'amuser... » Il cite, parmi les poètes à côté de M. Bernard, par son *Art d'aimer*, de M. l'abbé de Bernis, alors ambassadeur à Venise, — les petits vers menaient à tout au XVIIIe siècle comme le journalisme aujourd'hui, — auteur *des Quatre Parties du jour et des Quatre-Saisons*, M. Helvétius « qui est connu dans la société par des qualités plus estimables que celles de poète ». Il a « un poème sur le *Bonheur* qui a beaucoup de réputation ». Grimm parle aussi, au même endroit, de Desmahis, qui a fait beaucoup de pièces fugitives fort jolies et de Saint-Lambert, le plus à la mode, célèbre par *ses Quatre-Saisons* (il y avait certains sujets en vogue surtout dans l'ordre descriptif et allégorique), par son poème sur le *Génie* : « La nature et l'homme sont les objets de son pinceau (2). »

Ailleurs, dans son importante notice de janvier 1772, Grimm rapporte avec une évidente malice qu'après le départ de Maupertuis pour la Prusse, M. Helvétius, voyant la gloire et le succès de M. de Voltaire, conçut le projet de les partager en se jetant dans la poésie. « Il composa un poème sur le

(1) T. II, p. 271.

(2) C'est Saint-Lambert qui publiera *le Bonheur*, après la mort d'Helvétius, avec l'*Essai sur sa vie et ses œuvres* (1772).

Bonheur qui fut fort vanté par les gens de lettres et par M. Voltaire tout le premier. »

L'avertissement qui précède la *Correspondance* dans les éditions d'Helvétius (1) nous informe qu'il avait renoncé dès l'âge de vingt-cinq ans — par conséquent dès 1740 — à son poème du Bonheur pour se consacrer entièrement à la philosophie. Il y a là, semble-t-il, une erreur due à la fausse interprétation d'un texte (2). Dans l'Essai (3), Saint-Lambert observe qu'Helvétius, en 1751, avait cessé depuis deux ans à travailler à ce poème qui le conduisit à des recherches sur l'homme. Et d'autre part, d'après les quelques lignes de Grimm, écrites *en 1753*, nous jugeons que, s'il ne trouvait pas utile de le publier, il faisait connaître tout au moins le *Bonheur* dans la société mondaine où il était assurément fort répandu.

Il semble donc plus juste de dire qu'Helvétius y travailla de 1740 à 1750 environ, nonchalamment, avec un souci plus grand des idées que du poème, occupé à la fois de ses voluptueuses passions et de la philosophie du Bonheur. C'est l'époque où il lit, curieux de toutes les sciences, de tous les arts, de toutes les manifestations de l'activité. Ses poèmes qui sont des dissertations nous montrent en lui non pas seulement un amateur de jolis vers frivoles et habiles, de peintures légères avec des ressouvenirs d'antiquité mythologique, mais encore un homme sincèrement attentif aux destinées de l'humanité, aux conditions de la vie à travers les siècles. Et il y a là, outre le poète des métaphores adroites et mondaines, parfois d'une brillante ingéniosité quand elles ne sont pas enphatiquement puériles, le philosophe aux allures encyclopédiques qui met une pensée sous une allégorie et tend à établir une doctrine (4).

(1) Didot, t. XIII, p. 130.

(2) Dans sa dernière lettre à Voltaire (15 octobre 1771, t. XIII, p. 10) Helvétius écrivait : « J'ai repris le goût des vers pour lesquels vous m'aviez si fort passionné il y a *vingt-cinq ans* et plus. »

(3) Helvétius, t. I., p. 32. Arsène Houssaye, *loc. cit.*, dit qu'Helvétius rima le *Bonheur*, poème en six chants et en vers dorés, aux pieds de sa chère Cendrillon (Mme Helvétius. Le mariage eut lieu en 1751). Cela est plus joli qu'exact.

(4) Il est possible et même probable qu'Helvétius l'a remanié à plu-

C'est sous ce jour que j'envisage ici le *Bonheur* sans m'attarder aux détails littéraires. La cause est entendue, Helvétius est le contemporain de Voltaire, de Thomas, de Saint-Lambert, etc.; il écrit en vers comme eux, d'une manière aussi froide et conventionnelle, mais qui n'exclut pas absolument, loin de là, le charme, l'imagination ou la force.

La brève Préface du Poème du *Bonheur* reproduite dans toutes les éditions, depuis celle de Londres, de 1772, est probablement de Saint-Lambert. Elle rappelle que le Bonheur a inspiré jusqu'alors des chansons, des maximes et peu d'ouvrages. Les philosophes de l'antiquité — qui sans doute étaient mieux connus au XVIIIe siècle qu'on ne le croit généralement, surtout après l'Encyclopédie et les travaux de Diderot, mais qui ne l'étaient pas d'une façon profonde — ont donné sur cette question plus de phrases que d'idées. Quant à Sénèque, il a mis surtout de l'esprit dans ses traités, comme le de *Vita beata*. Les moralistes modernes, ajoute ce disciple évident d'Helvétius, soucieux de mettre en lumière l'épicurisme du poète-philosophe, ont fait la satire de la nature humaine et non son histoire. Ils exilent, dit-il, le Bonheur dans le ciel et ne supposent pas qu'il habite la terre. Ils l'ont placé au-delà de l'existence : la science du salut a été cultivée aux dépens de la science du Bonheur.

Helvétius vivait dans une société d'écrivains aimables cultivant avec toute sorte d'arguments ce qu'on appelle aujourd'hui la joie de vivre. Amoureux de l'amour, ils avaient la haine instinctive de l'ascétisme. Convaincus du pouvoir de la raison qui doit dissiper l'erreur et le mensonge par l'enfantement de la vérité, du progrès et de la justice, ils se défiaient de tout ce qui pouvait être une limitation, une entrave à l'épanouissement de la sensibilité comme de l'intelligence. Brillant cavalier, lui aussi, de jolie prestance, sachant inspirer de véritables passions (1), le marquis de Saint-Lambert

sieurs reprises. Dans les derniers mois de sa vie, il y travailla de nouveau.

(1) Par exemple à Mme du Châtelet et à Mme d'Houdetot, si malencontreusement aimée par Rousseau, malheureux en amour.

s'élevait, comme Helvétius, contre les scrupules interdisant à l'homme les joies naturelles de la terre. Collé, dans son *Journal historique* (1), où il y a plus de vers galants que de réflexions sérieuses, cite des vers de Saint-Lambert alors « Capitaine au régiment de M. le prince de Beauveau ».

Un vieux janséniste grondeur
Dit qu'en détruisant la nature
On fait plaisir à son auteur
Et qu'on charme le Créateur
En tourmentant la créature...
... Je ne prends point pour directeur
Un fou dont la mauvaise humeur
Érige en crime une faiblesse
Et veut anéantir le cœur
Pour le conduire à la sagesse.

Je sens, j'ai des goûts, des désirs,
Dieu les inspire ou les pardonne :
Le triste ennemi des plaisirs
L'est aussi du Dieu qui les donne.

Fantaisie aisée et qui semble couler de source. Et cela n'a pas la fadeur presque niaise du Dieu de Béranger ou de Murger. Sous cette fantaisie, il y a une idée, un ensemble d'idées sur la vie. C'est la conception des beaux-esprits, des gentilshommes, des lettrés amoureux et en même temps des philosophes dont Helvétius recherchait la société. Ils étaient avides de leur légitime bonheur, puisque telle est la tendance fondamentale de l'être, comme du bonheur de tous. Et quelle sera la principale ambition d'Helvétius? De formuler un code de la vie valant la peine d'être vécue, c'est-à-dire d'écrire un traité contre l'ascétisme. Voilà l'ennemi qu'il s'efforce de poursuivre, de traquer, d'anéantir, parce que l'ascétisme est lui-même l'ennemi de la passion comme de l'effort intellectuel, et qu'il est ainsi l'ennemi des états.

Il importe de constater qu'Helvétius suivait une sorte de mode en composant un poème sur le bonheur. Déjà, Fonte-

(1) Mars 1749.

nelle et Maupertuis avaient écrit des traités sur ce vaste et redoutable sujet d'autant plus inquiétant qu'il est rivé à l'énigme même du problème fondamental, du grand pourquoi de notre aventure terrestre. Il faut bien dire que la question ne se présentait pas alors avec tant de grave ampleur. Un épicurisme gracieux et galant fleurissait dans les petites sociétés spirituelles des salons. Helvétius imitait donc l'exemple de deux hommes en vogue. On sait combien Fontenelle fut toujours aimé et admiré par lui.

L'auteur des Épîtres avait l'espoir de manifester son esprit et son savoir. Cependant, le philosophe est dans le didactique aux allégories redondantes. Et c'est un représentant bien caractéristique de tout un monde avide des jouissances possibles de notre planète entre le néant qui précède la naissance et *l'après* des plus mystérieux, — qui pourrait bien être la nuit, le silence, le zéro, le néant aussi... Alors ?

Cette volonté ardente du bonheur est manifeste dans un grand nombre d'ouvrages et dans toutes les correspondances du siècle. Le dégoût naît de l'abus de l'esprit comme des excessives voluptés. Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse éprouvent l'ennui, le malaise et l'inquiétude ou même le désespoir du Bonheur impossible. Et pourtant comme on le cultiva librement! De 1715 à la Révolution, malgré les calamités, malgré les grands courants intérieurs qui travaillent la nation et la progressive exaspération des esprits, il y a en France, sur toutes les galanteries, sur les oripeaux séduisants, sur la cour et la ville, et jusque dans l'aimable monde de la bourgeoisie laborieuse avant les triomphes futurs, je ne sais quel air de joie, de jeu et de fête. « Qui n'a pas vécu avant 1789, disait Talleyrand, n'a pas connu la douceur de vivre ». La sensibilité même était ravissante. Les larmes et les soupirs se paraient aussi de grâces finement langoureuses. Le pathétique gardait un peu ou beaucoup des élégances douces et chatoyantes du madrigal et de l'Opéra.

L'auteur de la *Préface du Bonheur* donne brièvement son impression sur les ouvrages analogues de Fontenelle, encore trop bel-esprit sans être philosophe, dit-il, lorsqu'il l'écrivit avec la préoccupation de définir son propre bonheur plutôt

que celui de tous, en l'adaptant à son caractère et à sa situation, — et de Maupertuis, chagrin et jaloux, furieux de ne pas être le premier homme de son siècle, suivant lequel nous demeurons accablé sous le poids de nos maux : de son propre malheur, il veut faire celui d'autrui.

Ces jugements devaient mettre en relief l'esquisse, sur ce sujet, « d'un vrai philosophe aimable, aimé et heureux ». Les défauts de cette esquisse, conclut l'élogieux éditeur, qui parle du poème de Lucrèce, (négligence de détails, tour prosaïque) se compensent par des beautés de premier ordre, par de l'énergie, de grandes idées, de beaux vers, etc... et surtout par le désir du bonheur des hommes (1).

Poème allégorique, le *Bonheur* d'Helvétius nous intéressera beaucoup moins par les allégories que par les idées.

L'homme est-il condamné irrémissiblement au malheur? telle est la question posée dès les premiers vers du Chant I. Le bonheur se trouve-t-il dans les plaisirs et la grandeur ? C'est à la Sagesse (avec un grand S, elle est personnifiée, toutes les abstractions se réalisent dans cette poésie) d'ouvrir les routes de la félicité.

Il faut remarquer que la Sagesse est présentée ici sous des traits peu rébarbatifs. Simple, aimable, sans pédanterie, elle dédaigne l'imposture d'une fausse vertu ; elle applaudit aux leçons d'Épicure, — un Épicure vu par un contemporain de Bernis et de la Pompadour, par un ami de Voltaire et de Montesquieu, par un disciple de Locke. Cette Sagesse est indulgente aux humains. Elle n'écarte point les jeux et l'amour. Et elle parle d'une manière qui, à travers toute sorte de réminiscences, telles mélodies de Gluck et de Rameau et la mélancolie des choses mortes qui revivent un peu, garde une certaine poésie. « Mortel, dit-elle,

> De tes humides yeux je viens sécher les larmes,
> T'apprendre qu'au hasard tu diriges tes pas,
> Et cherches le Bonheur où le Bonheur n'est pas.

Et puis, des descriptions aimables, comme du Florian. Il n'est pas vrai que les gentilshommes-poètes de ce temps

(1) Helvétius, t. XIII, p. 9 à 13.

n'aient pas du tout aimé la nature. Ils l'aimaient, arrangée, décorée, truquée, pomponnée. Ils n'ont point d'extases comme Lamartine et Châteaubriand après Rousseau, mais ces berceaux de myrte, cette onde vive et pure, ces bocages, ces arbustes fleuris, que je retrouve ici, gardent je ne sais quelle fraîcheur embaumée.

Maintenant, le poète est au séjour de la Mollesse, voluptueusement dépeinte, avec les lys et les roses, la nudité amoureuse, le sein palpitant. Les zéphirs indiscrets soulèvent ses gazes non sans quelque perversité. C'est un Boucher ou un Fragonard. Voici les nymphes, Alcide aux pieds d'Omphale, Renaud sous le berceau d'Armide. Là, des belles s'enfoncent dans l'épaisseur d'un bois, leurs appas voilés. Mais l'Amour triomphe. L'amant donne et reçoit des baisers enflammés. Après des cris et des prières, la Nymphe cède et le ruisseau réfléchit les amours. Les ivresses se prolongent, les désirs s'irritent et les formes des plaisirs se multiplient. *Les Notes d'Helvétius* contiennent les premiers traits de ce paysage de mollesse et de sensualité dans un décor champêtre. Et elles ressemblent encore à des confessions passionnées. Mais, en ces tableaux hardis et fleuris, l'amour n'a rien de malsain et de morbide. C'est une sorte de paradis païen sans l'angoisse de l'enfer, ce n'est point le rut vers les dépravations diaboliques et sinistres avec la terreur de la malédiction et la honte de la chair et de l'esprit, ce n'est point toute la misère lamentable des Baudelairiens en proie aux vertiges et aux abîmes de la passion, de l'inassouvissement, voués à l'angoisse implacable des rêves effondrés et de l'Éternel sombrant dans l'éphémère. Ce n'est point le néo-catholicisme de ténèbres et de lyrique damnation qui persécute les Don-Juans éperdus et sublimes. Dans ces textes d'Helvétius, les insinuations érotiques ne parviennent pas à la grande, à la féroce et sombre lubricité des artistes de la décadence.

Voilà le séjour du Bonheur, se dit le poète devant ces tableaux de l'amour et de la mollesse. Mais Helvétius aussi a peint, sinon l'inassouvissement, du moins la durée éphémère du plaisir, d'une manière assez sobre, sans âpreté ou pessi-

misme romantique et religieux. Déjà, les yeux des amants plus froids dans leurs caresses ne brillent plus des flammes du désir. Déjà, les ronces croissent parmi les fleurs.

> La flamme de l'amour ne peut être éternelle...
> Le transport l'accompagne et le dégoût le suit.

Après le printemps, l'hiver; après l'amour et la mollesse, l'ennui qui voit, auprès de lui,

> poussant de vains regrets,
> Les amants malheureux, qu'aucun transport n'enflamme
> Sonder avec effroi le vide de leur âme (1).

Et c'est un moraliste utilitaire qui parle. S'il y a eu quelques confessions amoureuses, on n'a, en aucune façon, le cri d'une âme devant l'infini, toute sa détresse en présence des êtres et des choses qui se meurent irréparablement dans le temps. A peine quelque mélancolie comme dans Villon et Ronsard. Non, surtout une constatation positive. Le bonheur n'est point là, d'autant plus que l'infirmité et la vieillesse s'en mêlent. Vaines plaintes, vains regrets du Sybarite. Ses plaisirs passés doivent-ils donc faire ses malheurs présents? La Sagesse réplique : il pouvait être heureux,

> L'Amour est un présent de la Divinité.

Helvétius, dont la vie amoureuse a été très développée, indique tout de suite l'importance possible d'une passion aussi essentielle, et cette conception, en se précisant, deviendra une de ses théories préférées. Partant de la lutte nécessaire contre l'ascétisme pour édifier une société équitable, il fallait rendre à l'amour sa valeur et son rôle.

Le Sybarite pouvait jouir des bienfaits de l'amour, mais sagement, c'est-à-dire en se réservant des plaisirs de tout âge. Ceci n'est pas très élevé sans doute, ni dans l'ordre de la volupté qui dans le don absolu de l'individu revêt une sorte de majesté panthéistique, ni dans l'ordre de la conduite, à cause de cette balance, de cette recherche un

(1) T. XIII, p. 20.

peu médiocre des intérêts, mais c'est de la morale humaine et pratique. Helvétius ne s'est jamais soucié, et je reviendrai sans cesse sur ce point, de formuler une éthique idéale, irréalisable par sa sublimité même, mais un art de vivre conforme aux lois de l'existence. En somme, il se rencontre avec les Grecs de la bonne époque, désireux de l'équilibre et de l'harmonie. Ces regrets du Sybarite sont stériles. Et le remords inutile n'est qu'un malheur de plus.

Helvétius a noté seulement en passant, et c'est un thème vulgaire et tout de même magnifique, les instants où, plein de sa tendresse,

Un amant en voudrait éterniser l'ivresse.

L'ambitieux, lui, (la transition est assez faible) ne s'arrête jamais pour une jouissance quelconque.

La grandeur qu'il obtient toujours porte avec elle
L'impatient espoir d'une grandeur nouvelle.

C'est ainsi que, d'espoir en espoir, il arrive au tombeau. Les grands revêtent leur orgueil de biens apparents, qui sont le fantôme du bonheur et non le bonheur lui-même. Dans un tableau d'une rhétorique ronflante sont représentés l'Ambition, la Crainte, la Trahison, l'Esclavage. Il faut retenir, malgré l'artifice et l'emphase, le pamphlet, déguisé sous la description, contre la guerre et ses ravages infâmes. Les Conquérants oppressent les humains sous le poids de leur gloire. On leur élève des tombeaux fastueux, on déifie ces barbares et on encourage l'homme à des crimes nouveaux. Et la voix du philosophe se fait entendre. La guerre n'est-elle pas destructrice du bonheur universel! Homme, s'écrie-t-il, tu es avide imprudemment d'un faux honneur; au lieu de te consacrer au meurtre, mesure plutôt

L'héroïsme des rois au bonheur des sujets (1).

Mais le satire reprend son droit, car tous les tons sont mêlés dans ce poème comme dans les autres ouvrages d'Hel-

(1) T. XIII, p. 25.

vétius. Le moraliste, c'est-à-dire le peintre des mœurs, reparaît, il dénonce l'hypocrisie qui feint de respecter Dieu en se jouant de lui ; elle règne par l'infortune et la stupidité

Par la crainte d'un Dieu qu'en secret il (ce monstre) blasphème

et il écarte la tendre charité de son chemin. A côté de l'hypocrite, voici le courtisan qui est fier du joug royal ; au lever de Sa Majesté, il attend son bonheur d'un coup d'œil.

Nous sommes fixés maintenant : après l'allégorie galante, la satire âpre, impitoyable. Helvétius stigmatise et continuera de stigmatiser toutes les hontes nées du pouvoir despotique. On oublie alors la fausse poésie, la fatigue des énumérations pompeuses. Helvétius flagelle d'une main vigoureuse, implacable, le régime de la tyrannie. Et c'est contre la tyrannie odieuse, contraire aux lois naturelles, qu'il écrit surtout, on le sent. Peintre libre du plaisir, il s'affirme en même temps comme l'un des hérauts de la liberté politique du XVIII[e] siècle.

Du reste, le bonheur est éloigné souvent du rang suprême. Le roi, seul avec lui-même, est inquiet, poursuivi par le remords. Cependant, tous les ambitieux se rangent derrière les titres et les honneurs, si chers aux préjugés. On se bat. On se tue. La fortune place l'un de ces ambitieux sur le trône où bientôt il s'étonne et se plaint, car il doit sentir

Le malheur imprévu d'exister sans désir (1).

Le rôle joué par le désir est grand dans l'acquisition du bonheur, grand aussi dans l'œuvre épicurienne ou plutôt eudémonique d'Helvétius. Oui, ces ambitieux sont fous aux yeux du sage. Et le poète ajoute d'une façon vague : un grand n'est rien sans la vertu. Il faudra la définir, cette vertu, et la tâche est malaisée. Elle n'est pas entreprise dans ce premier chant qui se termine par un changement de décor ; n'oublions point que cette philosophie, dont j'essaie de déterminer les traits principaux, évolue avec ses personnages factices, à bâtons rompus, dans une sorte d'opéra.

L'amour et ses plaisirs, le pouvoir et la grandeur ne

(1) P. 27.

rendent pas heureux. Et la richesse? Pas davantage. Au début du deuxième chant, voici une petite dissertation versifiée sur la richesse. Cette question intéresse vivement le fermier-général ; sa doctrine a souvent des tendances économiques ; il a dû être, comme fils du médecin de la reine à Paris, et sera plus tard, comme dignitaire de la cour à Versailles, en relations directes avec le docteur Quesnay (1). Ici, sur ce sujet, il n'y a que de brèves considérations morales. La richesse n'est rien. Cette affirmation vient d'un homme qui gagne jusqu'à cent mille écus par an! Mais telle est la puissance du lieu commun, et il est certain que les joies espérées ne sont jamais atteintes, comme l'idéal de justice, toujours lointain, impossible à saisir. L'or a un prix qu'il doit à son usage. Il se change en plaisir entre les mains du sage. Helvétius avait le droit de dire cela. Mais alors, précisément, le sage joint à la richesse certains goûts. Sans attrait pour les arts, de quoi l'avare peut-il jouir? L'ignorance conduit l'opulent aux dégoûts et à l'ennui. Empressé de jouir,

il ne jouit jamais
Que du plaisir grossier des besoins satisfaits ;

et le poète, je veux dire le moraliste, ajoute que « son imbécillité croît avec sa richesse ». Faisons ici deux remarques. D'abord, que pour Helvétius l'art de vivre n'a jamais consisté dans la recherche brutale et grossière des jouissances. Le bonheur n'a jamais été pour lui séparable du progrès intellectuel. Ensuite que la théorie du désir moteur, éveilleur des passions bienfaisantes et dont l'absence crée l'idiotie, la nullité, est ébauchée ici.

Si l'opulent fait peu d'usage « du don de la pensée », il végète sous ses lambris dorés (2), il a peu de vertus, il tyrannise l'esclave, il est lui-même l'esclave du maître ; en ce cas, ce Riche, sans avoir les talents de l'Ambitieux (plus criminel

(1) Quesnay, avant de devenir le chef des physiocrates et Conseiller en même temps que premier médecin consultant (Marmontel nous le montre confiné dans son appartement au château), était secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie et chirurgien ordinaire du roi.

(2) Helvétius traite longuement la question du bonheur par rapport à la richesse dans l'*Homme* (sect. XIII, ch. xx, xxii et xxiv, etc.).

mais moins odieux, parce que la fortune nous venge de lui en un jour) a les mêmes défauts. Ces portraits sont hardis. Helvétius ne sera pas un pur théoricien comme Condillac sait l'être. Il a un sens profond de la vie et à l'analyse il unit toujours l'enseignement qu'elle peut fournir pour l'adaptation à la vie.

Où chercher le Bonheur? Est-ce auprès de ces sages encore respectés qui ont voulu pénétrer le mystère de Dieu? Mais ces sages n'ont été souvent que d'adroits imposteurs. Ici prend place un fragment essentiel de l'*Épître sur l'orgueil et la paresse de l'Esprit*, celui qui est dirigé contre les métaphysiques stériles et qu'admirait plus spécialement Voltaire, qui évoque les conceptions de quelques fameux faiseurs de systèmes tels que Zoroastre. Ce passage est, d'ailleurs, assez différent et complètement remanié. On y retrouve, cependant, les vers préférés de Voltaire : « Le brûlant équateur ceint le vaste univers », « aux forêts leur verdure, aux campagnes leurs fleurs, » etc... Après cette cosmogonie de la Perse, celle d'Hésiode et Platon, et les idées disparates sur l'âme, les théories sur Dieu, mélange confus d'attributs différents et de vertus contraires. L'homme cache sous de grands mots « sa superbe ignorance », il croit former des idées et ne forme que des sons.

Fallait-il perdre un temps que la raison humaine
Aux premiers jours du monde aurait employé mieux
A rechercher le vrai qu'à se créer des dieux?... (1)

Ainsi, confiance en la raison, mais placée dans son véritable champ. Enfin apparaît Locke, qui nous guide vers le vrai. Il prend l'homme au berceau et le suit, il observe l'esprit, montre l'abus des mots, etc... (2)

Pénétrons, sans nous effrayer de l'allégorie et sans nous moquer de cette forme surannée, car nous avons surtout le souci de suivre l'évolution des idées et de les interpréter dans leur valeur philosophique, pénétrons sous la voûte sacrée

(1) P. 37.
(2) On retrouve ici des formules de l'*Épître sur l'Orgueil* et des *Notes*.

du temple où luit la vérité! Des monstres en défendent l'entrée : la Paresse, le Système; le Despotisme,

> L'odieux Despotisme entouré de gibets

commande à la Terreur de veiller au seuil; la Superstition, le Besoin et même l'Amour en interdisent l'accès. Il s'ouvre à ceux qui, foulant les plaisirs inutiles, les honteux préjugés, font marcher devant eux l'Expérience. L'Expérience les conduit jusqu'à la vérité. Conduit-elle aussi à la félicité? Autrement dit, la science et le bonheur ne font-ils qu'un? Helvétius a dû se souvenir de l'observation de Voltaire et y réfléchir.

Avec Locke, d'après lequel la première condition du bonheur est l'absence de la douleur, avec certains moralistes de l'antiquité, il se demande si le bonheur ne se réduit pas à l'absence de maux. Il faut prendre des exemples. Le sage, inaccessible à l'amour, à la haine, endormi dans un parfait repos, porte indifféremment les fers ou la couronne. Sous « l'égide stoïque », il est à l'abri et doit jouir d'un calme inaltérable. L'univers peut s'écrouler : peu lui importe. Ici le philosophe prend la parole par la bouche de la Sagesse. Le sage est, en réalité, un fou. Sensible aux plaisirs, il les fuit

> pour éviter
> Le danger de les perdre et de les regretter (1).

Comme si la douleur et l'injure étaient les seuls creusets où s'épure la vertu! Il insulte aux plaisirs qu'il n'a pas. Il s'enivre des vapeurs — je laisse toujours, autant que possible, parler le poète — d'un faux héroïsme, etc... On voit qu'Helvétius ne ménage pas les « apôtres et martyrs d'un morne zénonisme ». Très voluptueux, il a vu dans la volupté une source possible de force, quand la raison sait la pondérer. Toute son œuvre sera un réquisitoire contre les philosophes qui prétendent s'opposer à la nature, à ses besoins, à ses lois.

Mais comment ces hommes ont-ils pu tromper si longtemps Rome et la Grèce? On ne doit pas s'en étonner. Le stoïcisme

(1) P. 39.

a fleuri chez des peuples altiers. Le sage stoïcien était peint comme un être insensible,

> Il portait sur son front le masque du courage.

Son maintien est austère, impérieux, il a de quoi fasciner. Sa feinte indifférence est poussée à l'excès. En tous les temps,

> séduit par l'apparence
> Et du joug de l'erreur tardif à s'échapper,
> L'imbécile univers est facile à tromper.

Helvétius était-il désabusé et sceptique, atteint par les exigences, les calamités de la vie, en écrivant ces pages? Point du tout. Pas plus qu'en écrivant celles de l'*Esprit* où il développera avec plus de raisonnements et d'exemples, et avec des intentions plus nettes et des théories originales, de semblables idées. Simplement, il analyse. Il ne veut pas être dupe. Tout ce qui dépasse la nature lui semblera inutile et malsain. Il n'est nullement soucieux de créer une morale d'exception pour quelques créatures d'élite. Tout héroïsme lui semble suspect, et il ne sera pas un héros. La question, étant un homme, est de vivre de la manière la plus humaine possible. Placé dans un milieu aimable et frondeur, il se méfie d'une austérité excessive, orgueilleuse et stérile.

En effet, nouveau changement à vue, car la féerie s'allie au drame. La scène représente maintenant une place, la foule, un bûcher sur lequel il y a un homme, ou plutôt « un fier mortel » au « front serein ». Il harangue le peuple. Il proclame que sage toujours, il est égal aux dieux, calme, indépendant, impassible.

> La dévorante flamme
> Qui pénètre son corps n'atteint point à son âme.

La crainte, dit-il, peut tout sur la *nature* et rien sur son courage. On voit que la question est bien posée dans les termes que j'ai indiqués. Et le problème est fondamental. La philosophie et la morale qui ne se sépare guère de la philosophie doivent nécessairement le poser. Faut-il vivre selon la nature ou lutter contre elle?

Le poète s'étonnait de l'intrépidité du stoïque, le courage féroce de l'un étonnait la faiblesse de l'autre. Mais devant le bûcher, la force du héros l'abandonne. On pourra dire avec raison qu'il y a des héroïsmes moins fragiles. Cependant, la nature peut toujours revendiquer ses droits et toutes les convictions, tous les orgueils ont leur limite devant cette révolte de l'être. Ainsi, méfions-nous de l'orgueil et de la chimère.

Les transports d'un instant ne constituent pas le souverain bien, les biens qu'on poursuit sont entourés de soucis, de douleurs. Qui pourra donc offrir le Bonheur, le Bonheur que chacun réclame et recherche, c'est-à-dire l'enchaînement des instants les plus doux? Si les plaisirs orageux doivent entraîner mille maux, le Bonheur consiste-t-il dans le repos, dans la stupide inaction? — Quelle position faut-il prendre entre la morale du stoïcisme et celle du pyrrhonisme? Voilà, en d'autres termes, ce que se demande le poète-philosophe.

Au faîte des grandeurs, au milieu de l'opulence, l'homme a encore un ennemi, serpent qui se cache sous les fleurs : c'est l'ennui (1). Au troisième chant, Helvétius reprend les idées ébauchées dans l'Épître à Mme la marquise du Châtelet par un élève de Voltaire. L'ennui se glisse dans les palais,

Son souffle empoisonné ternit les plus beaux jours.

Quel remède à ce mal? Le poète n'hésite pas. L'étude, plaisir toujours nouveau et toujours plus grand. La source du Bonheur est là pour cet homme du XVIIIe siècle si avide de réformes et de progrès intellectuels. Ce plaisir « convient à tout état » (hémistiche peu harmonieux, mais ce rationalisme a sa grandeur), en tous lieux, à tout âge. Malheur à l'insensé qui attend son plaisir des autres, ignorant les caprices de la fortune et qui le met dans le faste et les biens qui appellent la jalousie. Ah certes, Helvétius ne se fait pas, ne se fera jamais d'illusions — illusions bienfaisantes ou non, qui sait? voilà la question — sur la nature humaine.

Après quelques réflexions, le rideau se lève de nouveau

(1) La question de l'Ennui considéré d'un point de vue social est longuement traitée dans *l'Homme*. Sec. VIII, ch. VI et II, VIII, XI, XII, etc...)

pour nous montrer les Sages parmi des abstractions réalisées, le Silence, le Doute, la Méditation, l'Expérience. Sur des sommets, ils s'abreuvent d'une joie immortelle. Ils ont su percer les secrets du ciel. Leur raison s'est élancée des effets aux causes et a détruit le règne des prestiges. Plus rien de prodigieux. Ils ont pesé les airs, mesuré leur hauteur, ils ont asservi la nature à d'uniformes lois. Vision claire et nette de la science, et cela suffit encore à démontrer qu'Helvétius ne s'était pas adonné pendant quelque temps aux mathématiques par pure forfanterie. Voltaire lui écrivait en lui envoyant les « Éléments de Newton » qu'ils ne lui apprendraient rien. Il a une conception très exacte et toujours vraie du déterminisme de la science.

Des vers didactiques rappellent les conquêtes de cet esprit scientifique : l'un a établi l'attraction, l'autre a combattu la mort. Une allusion aussi au voyage de Maupertuis dans les régions du Pôle (1) qui certainement avait frappé vivement le jeune Helvétius. Ce fils et petit-fils de médecins célèbres admire les efforts glorieux qui font espérer une ère nouvelle :

Que leurs vastes travaux étonnent mon esprit!
Je sens qu'à leur aspect mon âme s'agrandit.

Épier la nature, pénétrer ses profonds secrets, serait-ce le Bonheur? Mais l'erreur est la source inépuisable de tous les maux, elle se glisse partout.

L'erreur qui tient une si grande place dans les premières spéculations d'Helvétius, comme on le voit dans les *Épîtres* et dans les *Notes*, lui donne l'occasion d'un bref, d'un très bref aperçu sur l'histoire de la philosophie qui suit les quelques indications sur les sciences. D'autres poètes (2), traitant des sujets analogues, développeront ces thèmes divers. Ici, il n'y a que des vues, d'ailleurs intéressantes, parce qu'elles nous donnent une idée des préoccupations d'Helvétius. L'erreur subjugua dans Zénon, charma dans Lucrèce. Quelle erreur dans Lucrèce? Sans doute, en particulier, le système

(1) En 1736, Maupertuis avait été nommé chef de l'expédition par Maurepas.
(2) Par ex. Chénier, M. Sully Prudhomme.

d'explication du monde dû à Épicure qui l'avait emprunté à Démocrite. En effet, Descartes dit qu'il a lui-même marché « les yeux couverts du bandeau du système » et remplacé les erreurs d'un ancien par son erreur, en bâtissant, à son tour, son univers. J'ai erré, ajoute-t-il, d'une manière très vague, mais sagement, et l'écueil a marqué mon naufrage. C'est une allusion à la théorie des tourbillons. Malebranche aussi fait son *mea culpa*, Malebranche pour lequel Helvétius a toujours, depuis les premières leçons d'un maître élevé à l'école du célèbre cartésien, quelque prédilection. Je n'étincelai, dit-il, que de fausses lumières, mais Locke, instruit par mes erreurs, a pu me devancer. L'homme doit passer par l'erreur pour atteindre à la vérité. Noble et forte conception du progrès, principe de morale aussi d'où naît l'indulgence.

Malebranche se trouve avec les Sages dans une sorte de paradis assez bizarre et païen, et cela est bien dans la note frivole du temps qui surprend après ce verdict plutôt austère contre les métaphysiques aventureuses. Les sages mêlent, sous d'épais feuillages, « les voluptés des sens aux plaisirs de l'esprit »; la Sagesse explique dans un petit discours mythologique que sa main entrelaça le myrte de Vénus au laurier d'Apollon! que l'Amour est un dieu auquel il faut rendre hommage,

Il donne à l'un des fers, à l'autre des plaisirs (1).

Après avoir traité, rapidement du reste, un sujet assez grave, le poète galant éprouve le besoin de revenir aux tableaux séduisants, aux grâces légères, aux métaphores capables de charmer les plus mignards petits-maîtres et les caillettes les plus langoureuses, aux roses, aux lis et aux papillons. Mlle de Lespinasse, ayant entendu l'auteur du *Bonheur*, disait : « Ce n'est pas lire des vers, c'est labourer », et elle raillait, non sans raison, l'amoureux de Doris qui

Contemple avec ivresse
Les membres arrondis des mains de la mollesse.

Mais elle ne devait pas se moquer de l'auteur de l'*Esprit*.

(1) P. 49.

Elle n'avait pas distingué les idées cachées sous ces fadeurs et ces fadaises, parmi lesquelles on trouve néanmoins des aveux passionnés qui ont été jetés en pleine crise d'amour sur son cahier de *Notes* (1) où je les ai retrouvés çà et là, sans étalage romantique, et qu'il a versifiés et mis de temps à autre sur les lèvres de ses héros :

Dans l'excès du plaisir nos âmes semblent croître,
S'unir, se pénétrer et ne former qu'un être.

N'est-ce point le langage des fausses voluptés? L'ennui poursuit, certes, le Sybarite en tous lieux. Mais le sage, quand la jouissance attiédit ses désirs, cherche d'autres joies. Un goût unique se change en passion et devient comme un tyran. La variété rend vif un plaisir doux. Rassemblons des goûts divers. La perte de l'un devient déjà moins sensible. Voilà, assez nettement formulée, une morale habile du plaisir, ou plutôt un art de vivre heureux assez raisonnable.

Brusquement, une vision dont l'un des plus importants disciples d'Helvétius, Volney (2), l'auteur des *Ruines*, se souviendra, sert comme toujours d'ornement à un certain nombre d'assertions philosophiques. Le poète est transporté dans un palais d'où l'on n'aperçoit au loin que ruines antiques. Ici, c'est la Muse de l'Histoire qui parle ; elle éternise la gloire ou la honte des morts. Que de méditations sur les décombres nous avons eues depuis cet obscur troisième Chant du *Bonheur!* Et c'est un thème merveilleux aux plus harmonieuses mélancolies. C'est presque une ruse littéraire pour faire de la philosophie sur l'histoire et l'humanité. La Muse expose assez brièvement la doctrine contenue et développée avec tant de réflexions et d'exemples dans l'*Esprit*. L'amour-propre (et il s'agira d'expliquer le sens exact donné par le philosophe à ce terme), en tous temps et tous lieux père unique et commun des vertus et des crimes, forma les citoyens, fit,

(1) Voir les *Notes de la main d'Helvétius*.

(2) Dans les *Ruines* de Volney, c'est le génie des tombeaux et des ruines qui parle et qui énonce une doctrine analogue à celle d'Helvétius, déjà exprimée ici précisément. Le même subterfuge pour l'énoncé de la doctrine est employé.

rompit, resserra le nœud des lois, commença et termina les guerres, etc... Voici le Romain. Aux vertus succède l'opulence, et ce peuple vainqueur est vaincu par la mollesse. N'oublions pas l'influence de Montesquieu et des *Considérations* parues en 1734. Tous les siècles du monde, semblables aux flots, paraissent s'abîmer, dit le poète, non sans éloquence, dans le gouffre du temps et dans leur cours entraîner et détruire les arts, les lois, les mœurs, les rois et leurs royaumes.

Et le poète-philosophe qui s'est acheminé peu à peu vers la politique, c'est-à-dire vers l'étude des rapports des hommes entre eux, étude basée sur des faits pour ainsi dire catalogués et la comparaison entre les faits, s'écrie en proclamant l'analogie entre les sciences physiques et morales :

S'il est beau d'observer...
Les ressorts employés pour mouvoir l'univers,
De nombrer les soleils suspendus dans les airs,
De voir, de calculer quelle force les guide,
Les fait flotter épars dans l'océan du vide;
Comment, des vastes cieux peuplant la profondeur,
Tant d'astres différents de forme et de grandeur,
Jetés comme au hasard dans cet espace immense
Par la loi de Newton s'y tiennent en balance;
Est-il moins beau de voir quels ressorts éternels
Et quel agent commun meuvent tous les mortels?
De dévoiler des temps l'obscurité profonde (1),
D'observer l'amour-propre aux premiers temps du monde,
De le voir en nos cœurs créer les passions,
Éclairer les humains, former des nations... (2)

La psychologie, la morale, la philosophie de l'histoire ne font qu'un. Le dessein d'Helvétius est précis. Malgré son affectation, son désir de plaire et d'être de son époque, il est particulièrement attiré par la recherche des lois qui régissent l'évolution des sociétés. Comment prévoir la grandeur ou l'abaissement des nations? Ne peut-on pas, par cette science

(1) On trouve plusieurs fois des répétitions de mots. Helvétius travaillait d'ailleurs à perfectionner la forme et probablement les idées de son poème lorsqu'il mourut.

(2) T. XIII, p. 53.

des causes et des effets, se rendre présents des siècles à venir? C'est vers ce but utilitaire, mais très noble, qu'il oriente peu à peu et toujours davantage ses observations et sa pensée.

Pour cette évocation des mœurs et des héros des sociétés, l'imagination doit intervenir, l'imagination qui franchit « et le temps et l'espace », mais ses efforts hardis doivent être dirigés par le jugement. D'où, en énumérations allégoriques, chatoyantes et pompeuses, les Arts. Et les poètes: Lucrèce, qui peint « le vrai le plus abstrait sous la plus vraie image », Milton, les Boileau, les Pope, les Horace, le hardi Crébillon qui prête des charmes à l'horreur. Helvétius parle toujours élogieusement de Crébillon, ce qui, sans doute, ne fera guère plaisir à Voltaire. Perse apparaît et proclame en termes convenus qu'il n'alliera pas

L'or pur des vérités au plomb vil de l'erreur.

L'auteur de la *Henriade* qui célébrait la gloire de « Newton et chantait tous les arts » est loué aussi. L'aimable Quinault reçoit de même un hommage, puisque l'amour l'inspirait.

Après les lettres, la peinture qui donne des corps aux dieux, une âme à la nature. L'admiration conventionnelle pour Louis XIV, le monarque, protecteur des arts, éclate ici comme chez Voltaire. Qu'il eût été grand, si l'ardeur de conquérir n'eût point armé son bras! L'architecture avec Perrault, la sculpture, avec Puget, sont également glorifiées, et, plein d'enthousiasme, le poète didactique s'adresse aux Muses :

Chastes filles du Ciel qui présidez aux arts,
Muses, quel feu nouveau me pénètre et m'enflamme?
Je sens que tous les goûts sont entrés dans mon âme :
Si j'en crois le transport qui fait battre mon cœur,
Vos mains m'ouvrent enfin le palais du Bonheur.

Ainsi, et je laisse de côté les transformations à grand spectacle de la féerie pour m'arrêter sur ce point, les arts consolateurs et l'étude constituent un plaisir indépendant, ils font braver les iniquités, ils dérobent l'esprit aux vices, et, seuls,

ils peuvent « achever le Bonheur qu'ébauche la vertu » (1).

Sans définir encore cette vertu, le poète résume l'enseignement de ses voyages fantastiques. Il passera tour à tour du Parnasse à Cythère. Il cueillera

> Les fruits de la raison et les fleurs du plaisir (2).

Le IVe chant du *Bonheur* nous montre l'achèvement de cette philosophie du bonheur personnel dans une plus large doctrine fondée sur le bonheur de tous. Sous le voile d'un symbole qui ne manque pas de puissance, malgré les incertitudes du plan, et dans un style plus soutenu, plus châtié, plus éclatant et qui parvient même assez souvent à la beauté ou même à l'éloquence (3), Helvétius montre la nécessité d'allier ses plaisirs à ceux des autres. Il se sert d'une jolie fiction qui se prête aux développements de la poésie épique. D'après les poèmes de la métaphysique hindoue, il fut d'abord un âge où l'humanité était libre et vertueuse, attachée à la vérité. Et il convient de signaler cette conception. La vertu ne se sépare pas pour Helvétius du vrai, le domaine moral n'est pas en dehors du domaine de l'intelligence. Voilà ce qu'il n'a peut-être pas suffisamment expliqué jusqu'à présent. Mais cette fable, cette ingénieuse fiction lui donne l'occasion de traduire sa pensée d'une manière plus explicite. Suivant la légende de l'Inde, il y a donc un premier âge où fleurissent « les vertus » et « les plaisirs ». Oromaze, dieu bienfaisant, enrichit de ses dons les climats les plus divers. Parmi les habitants de ce monde, il en est deux qu'il aime surtout : Elidor et Netzanire, couple d'époux et d'amants, dont Helvétius, avec grâce, avec une sorte d'émotion, et comme les meilleurs écrivains « sensibles » de ce siècle, peint l'adorable félicité. Il trouve des accents vraiment

(1) P. 61. On trouve dans *l'Épître sur l'Étude* ce vers jugé très bon par Voltaire :

> L'étude seule a pu
> Achever ton Bonheur qu'ébaucha ta vertu.

(2) C'est le dernier vers du chant III.
(3) Ce quatrième chant est vraisemblablement d'une autre époque.

exquis pour exprimer cette passion des amants d'un autre âge :

Que béni soit le ciel, se disaient-ils un jour,
Enchaînés à la fois par l'Hymen et l'Amour,
Couple d'époux amants, quel bonheur est le nôtre!
Nous vivons, Netzanire, et vivons l'un pour l'autre.
Rappelle à ton esprit ce jour où, dans les bois,
Je m'offris à tes yeux pour la première fois.

Et les extases de cet amour sont peintes avec une réelle ivresse. Helvétius fut un grand amoureux, aussi il ne philosophe pas sèchement sur l'amour. Il excelle à célébrer voluptueusement ses transports et ses joies qui ne lui ont point semblé coupables, mais nécessaires au genre humain, à sa santé, à sa prospérité, comme à sa vie.

Chaque jour, je te vois
Plus adorable encor que la première fois...
... Être charmant, sais-tu ce que peuvent tes yeux,
Ta forme, ta beauté, ta grâce enchanteresse?
Sais-tu ce qu'en un cœur elle porte d'ivresse...
... J'ai souvent, de l'œil de la pensée,
Voulu tout comparer dans ce monde habité :
Je n'ai rien aperçu qui t'égale en beauté.

L'époux, l'amant n'est pas ému par les spectacles de la nature quand sa compagne est absente :

Le ciel à mon amour lia mon existence (1);
C'est par toi que je sens, c'est par toi que je pense...

Ces vers d'amour sont ravissants; aussi bien ne sont-ils point, comme les *Notes* mêmes d'Helvétius nous l'apprennent, l'écho de ses confessions passionnées?

La grâce est dans ton geste et le ciel dans tes yeux.
Occupé de toi seule, ô l'âme de ma vie!
Le don de te charmer est le seul que j'envie.

Les fragments de ce poème inconnu du *Bonheur* ne seraient-ils pas à leur place dans une anthologie des poètes

(1) P. 68.

de l'amour? Mais en appelant l'attention du lecteur, qui ne se croit pas condamné aux admirations convenues, sur cette idylle, je ne veux pas négliger son interprétation philosophique. Les époux-amants se promènent dans la campagne, décrite avec beaucoup de charme, ils invoquent le dieu de la lumière, non loin du temple de l'amour. Mais la montagne s'agite, la terre frémit. C'est l'instant où le fier Ariman, dieu d'erreur et de haine, doit briser ses fers. Le sceptre d'Oromaze passe dans sa main. D'où, une description vigoureuse et la proclamation brutale d'une ère nouvelle, sous cette nouvelle divinité :

> Mortels, vous ramperez sur les débris du monde...
> ... J'ai vaincu mon rival;
> Que l'univers physique et l'univers moral
> Éprouvent à la fois les coups de ma vengeance.
> Homme, que le malheur préside à ta naissance...
> Je mettrai sur le trône et le vice et l'erreur...
> Que l'homme dégradé se courbe à l'esclavage.
> De la raison en lui j'étoufferai l'usage...
> Que la nuit de l'esprit succède à la lumière (1)...

L'homme sera « abruti » par la crainte; ennemi de lui-même, il vivra dans l'infortune; alors qu'Oromaze n'imposait aux humains que leurs désirs pour lois, l'autel du nouveau dieu sera baigné de sang. La Superstition règnera. L'esprit sera voué à l'imposture.

L'univers est détruit dans un affreux cataclysme dont le tableau ne manque pas d'éclat et de poésie ; Ariman, pour assouvir sa vengeance, repeuplera la terre.

Elidor et Netzanire, on devine maintenant le symbole, ont été préservés dans le temple de l'amour. Ils continuent à vivre, à aimer, à mêler les voluptés de l'âme aux voluptés des sens. Ils célèbrent l'amour qu'ils expriment en vers ingénus et touchants. L'amour, dit cet époux fortuné, est le plus bel apanage des mortels. C'est l'ivresse des sens. C'est le seul bien qui nous soit commun avec les dieux. — J'ai vécu, je respire pour toi, répond l'amante, mais mon âme n'est que

(1) P. 74, 75.

plus sensible au malheur des humains. Ariman, dans sa rage, les a rappelés à la vie et veut que chacun soit l'artisan de ses maux que l'ignorance doit multiplier. Il faut, dit-elle, avec une éloquence émouvante,

> Il faut par ta présence adoucir leurs misères,
> Secourir les mortels : ces mortels sont nos frères...

Elle éprouvera, ajoute-t-elle, tous les maux de l'absence,

> Mais, n'importe, je veux qu'en mon cœur agité
> L'amour quelques instants cède à l'humanité.

Et cela est très beau et très vrai. Le moi s'élargit et rayonne dans la floraison de la passion; en devenant plus intense, il peut créer spontanément le sentiment de la solidarité, de la sympathie, s'élevant à la haute conception de l'altruisme. Le bonheur des amants est détruit par le malheur des hommes.

Elidor s'avance dans ce monde troublé. Il voit la peste, la famine, toute sorte de calamités. Des êtres se battent. Pourquoi? Pour arracher le faible au joug du fort? Non, pour décider lequel des deux tyrans sera leur maître. Mais il est peut-être des mortels vertueux dans les temples. Visitons ces asiles, se dit Elidor, j'y trouverai la félicité, la justice, la paix. Hélas! Leurs murs sont construits d'ossements entassés. Il entend le sifflement des fouets, le bruit des chaînes, les cris furieux des bourreaux, mêlés aux cris aigus des victimes. Le philosophe qui a la haine de la persécution a reparu et dénonce les crimes des superstitions. Car, suivant le procédé sans cesse employé par Voltaire et Montesquieu, l'auteur du *Bonheur* et de l'*Esprit* stigmatise toutes les erreurs et toutes les injustices par un exemple qui est en même temps une allusion. Ici, c'est le superbe Eblis, grand prêtre d'Ariman, qui condamne aux flammes une jeune Indienne. Un dialogue s'engage entre le grand-prêtre et cette femme qui proclame son innocence et l'infamie de ses bourreaux. Résumons-le. Il est significatif. La victime fait entendre, en effet, non des gémissements inutiles, mais la voix de la raison : Il faut encenser, dit Eblis, le Dieu de mon

pays. — Que t'importe? dit-elle. J'ai été vertueuse, j'ai adoré, en un autre lieu, un Dieu bienfaisant, compatissant, mais sous un nom différent. Si le Dieu que tu sers protège les innocents, le crime seul peut allumer sa vengeance. Ton Dieu peut tout. Eh bien, qu'il se fasse connaître à mes yeux. La croyance est l'œuvre de la bonté, non des tourments. Mais je connais, je vois l'intérêt qui te meut à travers ton faux zèle. Tu veux épouvanter la terre pour te l'assujétir. Tu veux être puissant, même par le crime. Tu me fais l'instrument de ton ambition. — Je ne verse pas le sang humain sans un arrêt du ciel. La colère divine est armée contre toi. — Je serai brûlée par ton ordre, non par celui des dieux. Si Dieu est bon, il pardonne à l'ignorance.

C'est ton impiété,
Qui prête à ce Dieu saint ton inhumanité (1).

Mais le pontife, sans se déconcerter : Meurs, dit-il, et que ce bûcher épouvante celui qui consulte sa raison et ose en vanter l'usage.

Ainsi, dans le *Bonheur* comme dans les autres poèmes déjà étudiés, le poète moraliste et philosophe trouve l'occasion de requérir, en quelque sorte, au nom des droits naturels, contre le fanatisme et la superstition meurtrière. Et c'est au nom de la piété bien entendue qu'il s'élève contre ces infâmes interprétations des religions, contre ces massacres abominables qui déshonorent l'humanité.

Un fragment d'épître sur la *Superstition* est plus explicite (2) encore à ce sujet. Il contient des vues intéressantes sur l'histoire des sociétés et l'ambition du prêtre qui a oublié les préceptes sublimes, quoique peu sociaux, de l'Évangile. La plupart des idées développées d'après des faits dans les ouvrages essentiels d'Helvétius se trouvent ainsi disséminées dans ces sortes de dissertations. L'état d'âme du sanguinaire pontife du *Bonheur* est expliqué, commenté dans le fragment sur la *Superstition*, comme en de nombreux et virulents passages du traité de l'*Homme*. Dans tout empire,

(1) P. 85.
(2) Helvétius, t. XIII, p. 119.

un corps, si sage soit-il, tend vers sa propre grandeur. Ce corps-là, celui des pontifes, sous le prétexte de l'intérêt des dieux, poursuit le sien propre avec une ambition implacable. Qu'a-t-il à redouter des magistrats et des lois? Interprète du ciel, il est au-dessus des monarques. Il distingue le vice de la vertu, il devient le juge de la justice. A ce titre, il commande à tous; pour conserver ce privilège, il poursuit l'usage de la raison (Eblis a employé exactement les mêmes termes dans ce quatrième chant du *Bonheur*). D'où sa puissance, d'où le fanatisme qui se déchaîne à Lisbonne, à Goa, qui frappa Iphigénie, enterra la Vestale, ordonna le trépas du juste Socrate. Mais le prêtre tient-il toujours en main la hache meutrière?

> Fit-il toujours couler le sang sur les autels?
> S'il parut quelquefois indulgent aux mortels,
> C'est lorsqu'à l'univers il commandait en maître;
> Mais sitôt que du vrai le jour vint à paraître,
> Que le sage voulut saper l'autorité
> D'un empire fondé sur l'imbécillité:
> Le prêtre alors devint cruel, impitoyable...
> Pieusement cruel, il foule sans pitié
> Les droits du sang, l'amour et la tendre amitié;
> L'interprète des Dieux commande-t-il un crime?
> Il est trop obéi, tout devient légitime.
> Aussi le sang humain, versé par les païens,
> A-t-il souvent rougi le temple des chrétiens.
> Nous crûmes longtemps, aveugles que nous sommes,
> Qu'on honorait le ciel en massacrant les hommes,
> Qu'on pouvait sur l'autel d'un Dieu de Charité
> Sanctifier la haine et l'inhumanité (1).

Ce thème, cher à Voltaire et à Diderot, l'est aussi à Helvétius et sa haine du fanatisme, de tous les fanatismes, donne de l'ampleur à sa philosophie du Bonheur. On sent qu'il ne

(1) Helvétius condamne aussi bien, naturellement, le fanatisme chrétien que le fanatisme païen. Dans ce fragment sur la superstition, il cite l'exemple de Garnet impliqué dans la conspiration des poudres : « Incendiaire à Londre, à Rome il est martyr ». On comprend qu'Helvétius, en s'élevant ainsi contre la persécution, fut persécuté lui-même. Dans

fait pas de l'art pour l'art, de l'histoire pour l'histoire, de la philosophie pour la philosophie. Il veut le règne de la lumière et de la justice dans le monde après celui des ténèbres et de l'oppression.

Mais, fixés sur la psychologie du pontife plus ou moins consciemment avide et sanguinaire, revenons au sensible Élidor. Il fuit l'orgueilleux imposteur et ces autels qu'il ne peut détruire en se demandant si le monde est créé pour la guerre, si la force est le seul dieu de l'univers. Alors, il rencontre, devant un antre sauvage, un vieillard, le vieillard symbolique, nécessaire et attendu, dont on a tant usé et abusé. Il a vécu. Il a régné. Il a vu l'homme livré au vice. Il voulait son bonheur, il essayait de le rendre plus juste, plus vertueux. Vains efforts! Las de ce pouvoir accompagné de tant de soucis, il a cherché, loin d'un siècle criminel, le repos des déserts. L'injustice et la guerre oppriment l'humanité. La vertu est exilée. Le prètre est corrompu ; l'hypocrisie exige « non le culte du cœur, mais l'offrande des mains ».

Épouvanté par tant dem aux, Élidor retourne vers sa chère Netzanire oublier ce spectacle lamentable. Mais, même dans ses bras, il demeure accablé de tristesse. N'a-t-il pas vu l'homme encenser le vice, le vrai talent courbé sous l'iniquité, la vertu contrainte de ramper sous le fort, les rois ambitieux se disputer la terre, partout l'ignorance, l'intolérance et les crimes qu'elles enfantent? Heureusement, comme un *deus ex machina* d'une pièce d'Euripide, à la fin de ce quatrième chant qui contient de très nobles accents et des traits d'une énergie saisissante, après les transports des amants, Oromaze apparaît et annonce à Élidor l'avènement d'un siècle de lumière ; il aperçoit l'aurore d'un jour de vérité.

Cependant, le poète reprend la parole et s'adresse aux rois. Il vaticine : « Vous pouvez, dit-il, étendre le jour des vérités ou la nuit de l'erreur, suspendre ou hâter le siècle du Bonheur. A vous de choisir. »

Une invocation assez confuse à la fille de Vénus, au sexe

le livre de *l'Esprit* et surtout dans le traité *de l'Homme*, œuvre posthume, il énumèrera de nombreux exemples de cette superstition sanguinaire, toute-puissante, si fatale au genre humain.

charmant, c'est-à-dire à l'amour, principe de la vie, termine d'une manière assez singulière (mais en montrant bien l'intention philosophique de l'auteur, et puis il fallait complaire au goût du temps) un poème qui est d'ailleurs inachevé.

Tel qu'il se présente, il nous renseigne sur les qualités et les défauts d'Helvétius. On y trouve beaucoup d'idées et beaucoup de confusion dans les idées à cause d'une volonté évidente de tout dire, de proclamer des vérités essentielles, peu répandues à cette époque. En signalant les traces d'affectation et les faiblesses, il faut reconnaître une pensée très libre et très audacieuse qui avait de quoi effrayer Voltaire lui-même, un sens profond de l'humanité, de son avenir, de son évolution retardée par l'erreur et l'ignorance.

Le philosophe est tout entier dans l'œuvre poétique. Confiance dans l'esprit humain, mis grâce à Locke dans sa véritable voie, c'est-à-dire dégagé des systèmes stériles; possibilité d'une science sociale basée sur les faits et la méditation de l'histoire, voilà les principes généraux énoncés dans les *Épîtres* et le *Bonheur*. A travers les tableaux mythologiques et allégoriques, parmi des lieux communs, les grandes lignes d'un système sont tracées. Une philosophie de la nature s'y oppose à l'ascétisme considéré comme malsain, étant contraire aux tendances fondamentales des individus, à la recherche normale du plaisir, à l'amour-propre et à l'intérêt, — notions qui en elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais qui sont nécessaires, réelles, inévitables. D'où la nécessité pour le politique d'unir, dans un art de la vie et du Bonheur, le plaisir à la raison éclairée par l'expérience. Et c'est le progrès des connaissances qui fera le Bonheur particulier et général.

CHAPITRE IX

Les Notes de la main d'Helvétius.

Les *Notes de la main d'Helvétius*, qui datent assurément de l'époque où le poète-philosophe amasse des matériaux divers en vue de l'édifice futur, jettent beaucoup de lumière sur sa véritable physionomie intellectuelle, sur ses aspirations, sur l'importance de son effort.

C'est un Helvétius en robe de chambre qu'on rencontre dans les *Notes*. Il ne s'applique pas à disserter, à soutenir un système. Il se contente de penser, d'accumuler les idées et les observations. Il cherche. Et il trouve souvent. On le voit, tout soucieux des vérités nouvelles, s'orienter progressivement vers les conceptions politiques et sociales. A côté de l'érudit et de l'écrivain, il y a là un homme très vivant, avide d'indépendance, de voluptés et de science, convaincu du pouvoir de la raison. Quoiqu'il songe à transformer en ouvrages destinés au public cette documentation, Helvétius, dans ses *Notes* (1), se préoccupe beaucoup moins des artifices littéraires et des grâces séduisantes parfois, mais souvent futiles. Le philosophe pénétré de Locke, l'épicurien amoureux, l'utilitaire, l'idéologue et le futur « sociologiste » y vivent simplement, naturellement, et très près de nous.

Ces Notes constituent comme une sorte de répertoire

(1) On peut compléter la lecture des *Notes* qui précèdent certainement l'*Esprit*, et où Helvétius se forme et se découvre, par celle des *Pensées et Réflexions* publiées par Lefebvre La Roche, t. XIV, p. 113, qui sont d'un auteur en pleine maturité, — de l'auteur de l'*Esprit* et même de l'*Homme*. Je les étudierai plus loin.

d'idées. Tout en écrivant des vers dont quelques-uns, avant d'être mis dans la bouche de personnages abstraits, ont été jetés négligemment sur ce manuscrit, conservé dans les archives du château de Lumigny, et répondent à des impressions, Helvétius se meublait l'esprit, lisait, réfléchissait avec une sorte de fougue, de fureur intellectuelle, avec un désir profond de ne rien oublier. Il consigne, en même temps que ses goûts particuliers, de brefs raisonnements. Et ces maximes sont très frappantes. Il y en a qui valent bien du La Rochefoucauld ou du Vauvenargues; Helvétius est à l'aise dans cette chasse aux idées, et les pensées nettes, incisives, hardies, serviront peut-être plus pour sa gloire rajeunie que ses ouvrages, même s'ils sont étudiés, plus soigneusement et sans parti pris. Ce n'estpas que les tendances encyclopédiques et la compilation, si gênantes pour le lecteur, cette frénésie d'analyser, de déduire, de généraliser ne se retrouvent dans ces notes. Mais on fait le tri. On sépare, sans trop de peine, les *Notes* proprement dites et les citations des pensées. On ne souffre pas de l'insuffisance du plan et des transitions, on évite les mille détours où la pensée risque de s'égarer.

Quelle a été l'évolution de son esprit? Quels sont les principes fondamentaux de sa doctrine, les caractères essentiels de sa physionomie littéraire, philosophique? Les *Notes* nous l'apprennent, nous montrent d'où est parti et où se dirige ce jeune homme qui, riche, généreux, galant, répandu dans les meilleures sociétés, adresse des dissertations versifiées à Voltaire et interrompt ses plaisirs pour se livrer à ce que nous appellerons l'idéologie, à ce qu'on appelait volontiers la métaphysique, la métaphysique étant la science des idées, et leur analyse, et leur réduction. L'abbé de Condillac contribue à la mettre à la mode, à partir de 1746. En réalité, le XVIIIe siècle qui est avant tout celui de l'analyse devait nécessairement se poser la question de l'origine des concepts. La critique des diverses notions suppose l'effort de reconstitution, de destruction aussi. Et c'est une espèce de petit dictionnaire philosophique que l'élève de Voltaire a entrepris dans ces *Notes* qui ne sont pas, comme on pouvait le croire, celles du livre de l'*Esprit*, mais qui contiennent des matériaux de

toute nature pour l'édification d'un système reposant sur un enchaînement de propositions, sur des faits, des anecdotes, des bons mots, etc... que le philosophe doit convertir en arguments et présenter comme des preuves.

Mais en même temps qu'une sorte de dictionnaire, et la forme quasi alphabétique et curieuse du manuscrit (1) semble autoriser ce terme, c'est un journal. Le journal d'un écrivain qui s'efforce d'atteindre la perfection, d'un moraliste qui lutte contre les erreurs et les préjugés, avec l'ambition ardente du vrai, d'un amant qui célèbre avec enthousiasme la toute-puissance de l'amour et de la volupté. C'est bien l'œuvre d'un contemporain de Voltaire, de Montesquieu et de Diderot. L'auteur n'a pas, de propos délibéré, réfléchi, successivement et par ordre, sur un certain nombre de questions d'après une méthode. Non. Il a semé ses idées et ses impressions pour s'en servir dans les ouvrages en vers et en prose qu'il médite et dont il jette les thèmes généraux, les titres, en résumant les développements essentiels. Pour s'y reconnaître, il a recours à une table de matières spéciale. Il est intéressant de trouver d'incontestables fragments d'autobiographie intellectuelle et passionnelle, sans doute destinés à être impersonnalisés dans ses traités, à côté de formules impersonnelles et générales. Il lit, il commente, il apprécie en vue de déduire et de généraliser.

Ses lectures et son érudition s'accompagnent sans cesse de vues sur l'histoire et la société. On rencontre, d'une part, le moraliste désireux de fixer les lois d'une science si importante pour l'humanité et qui la touche de si près, énumérant des exemples, en indiquant quelquefois les sources, et de l'autre, l'écrivain, qui se cherche des modèles. Du reste, il dit lui-même : « Il faut à ce que je crois pour être plus belles que les comparaisons soient tirées de l'histoire parce que en même temps qu'elles font l'effet des comparaisons elles apprennent l'histoire ». Ces notes écrites souvent à la hâte, évidemment, avec une négligence voulue, presque sans ponctuation et sans aucun souci de l'orthographe (en ce

(1) V., sur le manuscrit, mon Introduction aux *Notes de la main d'Helvétius*.

temps-là, on s'occupait plus des idées que de l'orthographe) ne doivent peut-être pas toujours être prises comme l'expression intégrale de sa pensée. Mais c'est une pensée déjà formée, vigoureuse, audacieuse, originale, assez peu tourmentée, sûre d'elle-même.

L'antiquité attire nécessairement le poète et le philosophe. Elle lui fournira des événements, des symboles. Il cite plusieurs fois des passages précis d'Homère, par exemple : « description de deux armées qui en viennent aux mains, p. 290, Hom. L. I[er] » ou bien « description du sac d'une ville » etc... Il lit Lucrèce. Ainsi, il note « comme l'amant déifie les défauts de sa maîtresse, trouvant la noire brune, etc... Vol. II, p. 144 ». Il s'intéresse à des détails mythologiques. Par exemple, il écrit « Invention des bagues vient de Prométhée, Catulle 334 ». Il parle de Pétrone, et à plusieurs reprises d'Horace chez lequel il cherche aussi et toujours des documents. « P. 196, t. I. Horace, façon des anciens pour chasser les revenants. » De même, la *Vie d'Homère* par M[me] Dacier, les *Dialogues sur la musique des anciens* retiennent son attention. Les coutumes, les mœurs de la Grèce, de tous les peuples anciens : Lidiens, Gaulois, Scythes, etc... et surtout de Rome l'intéressent, ainsi que les danses, les guerres, et particulièrement les superstitions. Il consigne des détails pour quelque histoire générale des mœurs et aussi pour l'éclat de son style. Je trouve les notes suivantes : « Empédocle fut si passionné des honneurs divins qu'il se jeta dans les gouffres du mont Etna pour insinuer qu'il avait été enlevé dans les cieux », « Cléopâtre se faisait appeler Iris et Antoine Bacchus », ou encore « on faisait en Grèce des courses avec des torches ardentes, celui qui arrivait le plus vite au but sans les éteindre était le vainqueur » et la citation est suivie de cette indication, entre parenthèses : à mettre en comparaison. Autre part, c'est la formule de Platon : « le poète est quelque chose de léger, d'ailé et de sacré » ou le mot d'un Épicurien mourant : « *Vixi et quem dederat cursum fortuna peregi.* » Auprès des phrases qui révèlent toute une conception de la vie chez tel ou tel personnage de l'antiquité, on rencontre de simples indications historiques : « Parthes.

Leur empire dura 180 ans sous 29 rois dont le premier fut Arsace et le dernier Artabon. » — « Artaxerce persan l'an 228. » Helvétius qui est, comme on le verra, un moderne par bien des côtés a un très grand souci de la documentation. Mais, à cette époque, il semble encore beaucoup plus préoccupé des mœurs anciennes que de celles des nations exotiques dont il tirera cependant des exemples dans *l'Esprit*. Néanmoins, de temps à autre, quelques faits saillants relatifs par exemple aux Mexicains avant la conquête ou à tel roi de Chine. Il prend, du reste, son bien où il le trouve et s'intéresse à toutes les époques. Ici, il mentionne que « le chancelier de l'hôpital faisait des vers » ; là, il cite le père Lemoyne ou Addison.

Si les traits de mœurs le frappent particulièrement, il réfléchit aussi, chemin faisant, sur divers sujets scientifiques. Les idées de Newton lui sont familières comme à Voltaire. Elles lui donnent l'occasion de métaphores plus ou moins rares ou brillantes. Et cette conception a son prix : la science et la philosophie s'unissant à la poésie et se prêtant un mutuel concours. Ainsi : « Les ailes odoriférantes des zéphirs en s'agitant répandent les parfums. Leur vol (1) répand les plaisirs. Le vol hardi de Newton a répandu la lumière et la vérité. » Ce goût pour la science s'affirme parfois en des raisonnements nets et arides qui établissent de sérieuses connaissances à propos du mouvement d'attraction, du calcul des probabilités dont il se servira dans la science morale, des progressions, de la valeur du zéro et du point mathématique. En ce temps où la science n'était guère vulgarisée, il a cherché à s'instruire peut-être un peu pour briller, mais aussi pour savoir, pour comprendre et parce que l'étude était pour lui, autant que l'amour, un plaisir, — et un plaisir sûr et constant. Certes, il est déjà nettement orienté vers la philosophie politique et c'est dans ce sens qu'il concentre ses efforts, mais des faits de toute espèce valent à ses yeux d'être notés, comme pouvant offrir des analogies. Ainsi, il emprunte au

(1) Le manuscrit porte *son*. Il y a souvent, ainsi, dans ce texte, des singuliers pour des pluriels et des pluriels pour des singuliers. Helvétius corrige surtout pour trouver le mot propre, en même temps que plus ingénieux et plus saisissant.

Journal des savants du 9 août 1666 le renseignement suivant : « Les pierres et même le verre servent de nourriture à de petits vers ». Helvétius concevait peu à peu la science que nous appelons sociologie comme une synthèse de faits, d'idées, de sciences. Et cette vue qui appartient aux grands Encyclopédistes est profonde.

Les *Notes de la main d'Helvétius* contiennent des documents nombreux et précieux non seulement sur cette culture générale et sur l'évolution intellectuelle de l'auteur des *Épîtres* et du *Bonheur*, mais encore sur ses visées littéraires, sur sa manière d'écrire comme de penser, sur son ambition d'auteur et de philosophe.

On y remarque, outre les notes écrites après une lecture, de véritables esquisses narratives ou psychologiques. Le je s'y rencontre assez souvent, mais sans emphase, malgré un souci réel et noble de la gloire (1). Point d'allusions, ce qui est curieux, aux contemporains, sauf deux fois seulement à Voltaire, l'une au sujet d'une épître à lui adresser en le louant d'être un flambeau pour l'esprit humain, l'autre pour dire qu'il y a peu de gens qui savent louer, sans basse flatterie, et que les envieux ont tort de le lui reprocher.

Ce livre de *Notes* apparaît bien comme le *sketch-book* d'un homme qui travaille et réfléchit sans cesse. C'est presque un livre d'essais. S'il se contente de noter cette épître à Voltaire ou bien un Almanzor, sujet de tragédie, il jette sur le papier toute sorte d'idées et les développe brièvement ou plutôt indique leur développement possible. D'où les formules assez fréquentes : à décrire, à décrire plus fortement, à comparer.

On retrouve bien l'Helvétius des poèmes avec son goût excessif pour les métaphores. Mais on devine qu'il se corrige peu à peu, qu'il essaye de brider son imagination qui est forte et fougueuse, comme sa faculté d'analyse est effrénée. Il se donne des règles, il formule sa conception des arts, de l'art, surtout de l'art littéraire et de la poésie. L'amour et la poésie, voilà les sujets sur lesquels il revient et qu'il traite

(1) « Mes vers seront malgré eux plus durables que l'airain ». « Je quitte la modestie et c'est un noble orgueil à repousser l'envie. »

avec une passion réelle, féconde en observations, en réflexions variées.

Les règles qu'il énonce sont en maint endroit excellentes et l'on s'étonne qu'il les ait formulées aussi nettement. Par exemple : « Il faut, dit-il, dans un sujet, aller toujours au fait et ne jamais briller par un pompeux écart et peindre chaque sujet avec le coloris qu'il lui faut ». S'il s'est appliqué, et il y a souvent réussi, à employer les tons les plus divers et toutes les éloquences, il ne s'est pas assez souvenu de la nécessité d'aller au fait. Sans doute, il s'est trompé avec Voltaire, tous ses contemporains et tout son siècle sur l'intérêt de la mythologie. On doit, d'après lui, peindre des vérités. Peindre, cela est bien. Or, il ajoute : « Dites-moi que la guerre est fatale, mais peignez-moi Mars sur un char, etc... » Hélas! cela nous semble bien froid. De même, on pourrait à bon droit critiquer cette formule. « Il n'y a de beau en pensée que le rare ». Mais il a un sens très précieux de l'effort nécessaire pour découvrir l'expression juste et belle, et il affirme que le travail doit polir l'ouvrage du génie. Et il est, et il sera lui-même l'un des plus consciencieux écrivains, l'un des plus robustes artistes de la pensée et du style, au XVIIIe siècle.

Il a une conception très haute de son métier d'homme de lettres : « Plus on avance, plus on trouve l'art difficile, c'est un homme qui plus il approche d'une montagne, plus il la trouve haute ». A défaut d'émotion, l'inspiration, l'imagination et surtout la pensée le préoccupent en même temps que le travail du style. Voici pour l'inspiration : « Le vers doit se présenter, jamais ne se chercher ». Pour l'imagination : « En changeant trop une image, souvent on la gâte. Il faut que l'image s'imagine aisément ». Décidément, il y a un abîme entre la conception et la réalisation de l'œuvre. Car il a très bien vu les écueils auxquels il devait, lui aussi, se heurter. « Il faut la fertilité sans confusion. Il faut que tout soit lié dans un ouvrage ». Réflexions importantes et qui témoignent de son intelligence comme critique. Celle-ci encore a son prix pour montrer ses progrès : « Il ne faut pas animer sans nécessité ou que cela apporte beauté. Ainsi, on ne gagne rien à mettre un ange dans le ciel. »

Ce grand intellectuel a surtout une conception intellectualiste de la poésie. « Que mon vers soit chargé de pensée », tel est son souhait que l'on sent ardent et sincère. S'il insiste sur la nécessité de s'exprimer en termes harmonieux, il insiste également sur les vérités à énoncer. « Poésie. On n'a point d'idée de la poésie. Elle consiste dans la vive, forte ou gracieuse image d'une vérité dite avec harmonie et énergie ». Il a le grand souci de la force : « Pensée forte s'exprime fortement ». (1) Ces textes établissent sa préoccupation de faire du poète le dispensateur des vérités. Son opinion sur ce point est formelle. Il y a des gens assez imbéciles, affirme-t-il avec vigueur, pour faire de la poésie un art mécanique comme l'art de rimer et de mettre des pieds. Pour lui, suivant ses propres termes, le poète est un peintre de l'esprit et la poésie sert à donner aux vérités un coloris éclatant. Il juge qu'on ne la consacre guère à un tel usage. En employant une image qu'on retrouve dans un vers du *Bonheur*, il observe que l'un est sec, que « l'autre n'est que frivole », mais que peu savent dans un bouquet de fleurs présenter les fruits de la raison! (2) Ces mots expliquent fort bien son entreprise aussi bien dans ses premiers ouvrages que dans l'*Esprit*. La volonté de présenter les fruits parmi les fleurs sera, chez Helvétius, constante. C'est un admirateur de Catulle qui sait admirer Locke. Le poète doit avoir un grand fonds de sciences, d'après lui (ce qui d'ailleurs n'est pas nécessaire et la poésie didactique a fait son temps). Il la conçoit surtout comme un brillant instrument à manier en vue de l'expression saisissante des vérités. Il constate que la poésie n'était pas autrefois si futile et que la philosophie quittait l'enveloppe obscure des termes pour l'habit brillant de l'imagination. Néanmoins, il parle de la poésie avec le plus vif enthousiasme, il la considère comme une espèce de passion, comme un sens de plus.

Ces réflexions variées doivent être retenues pour l'inter-

(1) Et ailleurs : « Non des vers doucereux mais des vers vigoureux. »

(2) Cf. avec le dernier des vers du chant III du *Bonheur* :

Les fruits de la raison et les fleurs du plaisir.

prétation de l'œuvre d'Helvétius. Et puisqu'il a une telle ambition de bien écrire — il faut plus de douze fois plus d'esprit, nous confie-t-il, pour rendre les idées que pour les avoir, — il est bien intéressant de le voir au travail. Conformément à son précepte qu'en poésie tout ce qui n'est pas réflexion vive doit être peinture, il s'efforce, après avoir réfléchi, d'écrire. A ce point de vue, ce cahier de *Notes* est encore bien précieux. Après Flaubert et les Parnassiens, on sait à quoi s'en tenir sur le fameux travail du style. Or, on est tout surpris des efforts de cet homme du XVIIIe siècle pour peindre et peindre avec couleur, en somme. Cela, avant Rousseau, avant Bernardin de Saint-Pierre, avant Châteaubriand. Il y a, dans ses notes, de petites « études de paysage ». Par exemple, il écrit : la mer au soleil déploie des ondes en nappes d'or. Puis, il biffe le mot or qui ne convient pas du tout, et met argent. On a bien abusé, depuis ce temps, des décors. Mais ce travail du style est très remarquable pour l'époque. D'autres exemples sont plus décisifs. Ce sont encore des effets de soleil, ses jeux de lumière à travers les feuilles, ou bien le coucher : « Description du coucher du soleil. Le ciel est à l'horizon couvert d'un voile de pourpre. Le milieu du ciel d'un voile d'argent et la nuit monte de l'autre côté de l'horizon et déplie des voiles bruns ». On dirait le peintre préparant sa palette. Ces Notes où Helvétius a laissé beaucoup de négligences, puisqu'il ne les destinait pas à la publication sous cette forme, nous font mieux connaître un écrivain de premier ordre, d'un zèle et d'un scrupule dignes en tout cas d'admiration.

Grand voluptueux, Helvétius est, dans les *Notes*, un peintre passionné de la volupté. L'amour et la sensualité, dépouillés ici des oripeaux classiques et mythologiques, sont célébrés avec une sincérité enthousiaste. Il aime naturellement les plaisirs, comme il aime l'intelligence et la justice. L'amour et le désir sont glorifiés dans ces pages ; à côté des réflexions philosophiques, on trouve souvent comme les aveux d'un amant en proie à tous les appels de la chair embrasée, et qui magnifie les extases et les pamoisons, les ivresses des couples enlacés. Couples éphémères dont il dit les ardeurs et les joies langoureuses, plus encore que les amer-

tumes et les détresses. Malgré quelques expressions crues, mais dont la franchise atténue l'apparent libertinage, ces pensées, ce livre d'amour en miniature est sans érotisme, parce que l'esprit s'allie aux impressions qu'il sème sur le papier, parce que ces confessions rapides et enflammées sont dépourvues d'hypocrisie, parce qu'elles contiennent, qu'on le veuille ou non, un peu de notre humanité avec ses misères et ses splendeurs. Après des années et des années, après tant de morts et de renouvellements, ces appels et ces balbutiements frénétiques d'amour sur ces pages jaunies, impersonnelles, qui ont la délicatesse infinie de ne révéler aucun nom, ont, tout de même, je ne sais quelle mélancolie poignante. Ce n'est pas le secret d'un cœur, ce ne sont pas les intimités d'une tendresse désolée qui s'y dévoilent, soit. Point de déchirements d'âme, point de scalpel psychologique pour se fouiller les tréfonds du cœur, point de rut pessimiste d'un christianisme de décadence et d'affolement, aussi néfaste que parfois sublime. Non. La joie des étreintes, la joie des baisers et des vertiges, puisque le temps s'enfuit et que « l'amour comme la rose n'a qu'un jour ». Une volonté ardente du bonheur par l'amour qui perpétue la vie. Et c'est pourquoi ces fragments d'hymne à la volupté contiennent comme un acte de foi, une sorte de religion positive des lois de la création.

Mais il faut chercher et l'on trouve dans ces notes sur l'amour et la volupté, assez fréquentes et écrites de verve (elles tiennent environ une dizaine de grandes pages sur les 125 contenues dans le manuscrit), les éléments d'une philosophie. Véritablement, il y a là l'essentiel de toute une métaphysique de l'amour, avec certaines descriptions des *Épîtres* et du *Bonheur*, mais plus directes, plus simples, plus charmantes, d'une sensualité moins enveloppée aussi. L'amour occupe une place importante dans cet eudémonisme. « Chaque instant de plaisir est un présent des dieux », écrit cet épicurien du XVIII[e] siècle qui ne s'est pas mépris sur une tendance fondamentale, indéracinable de la race des bipèdes humains, malgré leur cœur et leur cerveau et la nostalgie possible de l'au-delà! Voici, d'une part, l'amour et les grâces, la galanterie à la

Boucher, à la Watteau, celle de Dorat et de Gentil-Bernard, et ils ont leur charme surtout dans ce cahier où ils ne sont pas encore habillés de trop de mignardise : « Vos faveurs me font un Dieu. » — « Les épines ne font pas craindre de cueillir une belle rose. » — « Sa bouche parfume l'amant collé sur sa bouche. » — « D'un Thersite l'amour fait un Alcide. » — « Otez-moi donc mon cœur pour m'empêcher d'aimer ». D'autre part, certaines maximes, tout en gardant la trace d'une expérience juvénile et passionnée, ont une valeur plus générale, telles que celle-ci : « L'univers fait sa loi des désirs de l'amour ». Remarquons qu'il y a, souvent, des vers sur ce cahier de poète-amant capable de tous les délires des sens comme de toutes les audaces de l'esprit. Ces phrases qui ressemblent à des soupirs d'amants : « entrelaçons nos bras et nos corps l'un dans l'autre », « c'est dans les transports de l'amour qu'on sent le bonheur d'exister et en mettant bouche contre bouche on troque d'âme » glorifient aussi le panthéisme de la passion. C'est pourquoi, certaines esquisses consacrées à la majesté ou à la grâce féminines, telle caricature représentant une vieille amoureuse, malgré leur réalisme pittoresquement savoureux, n'ont rien de libidineux. Et le moraliste, je veux dire toujours l'analyste des mœurs, bien entendu, se montre volontiers dans l'amant qui chante, avec les appas des maîtresses, l'amour immortel.

Oui, il y a dans ces notes éparses, éperdues, une large veine de sensualité. Helvétius, avant les romanciers contemporains, a exprimé la puissance de l'amour comme moteur des gestes sociaux. S'il peint avec force et avec beaucoup de couleur les voluptés, s'il affirme, entre deux rendez-vous galants, que le « grand Dieu est celui des plaisirs », « qu'on ne vit que le temps qu'on aime », il marque aussi d'un trait vif la lassitude, l'ennui, la courte durée des passions terrestres. Mais cette mélancolie, j'y insiste, a été discrète. Le grand cri du cœur et de l'âme n'est peut-être point là. Cependant, quel sens exquis et vivant de l'amour, et quels frissons, quel éblouissement devant la force des désirs, l'intensité des joies humaines ! Helvétius n'est ni le Don Juan moderne hanté par le rêve de l'absolu, ni le débauché vulgaire. Il aime simplement les

plaisirs et la vie. Surtout, il se méfie de l'austère vertu qui lui semble une attitude contraire aux lois de la nature. Si l'on peut lui reprocher non pas l'élan vers la fougue et l'alanguissement des caresses, mais un manque d'émotion tendre, il est difficile de ne point se plaire à sa haine vigoureuse de toutes les hypocrisies, en même temps qu'à son désir du bonheur, du bonheur humain qui ne réside pas à ses yeux dans l'extinction du désir, mais dans l'épanouissement des tendances de l'être.

Avec sa passion de la passion s'est affirmé je ne sais quel souci constant de n'être pas dupe, de voir les choses sous leur jour véritable, hors des affirmations de l'usage et d'un dogmatisme intransigeant. Il s'exprime dans ce cahier qui, sans appareil littéraire, sans étalage d'émotion, sans oiseuses digressions, nous révèle bien le fond d'une pensée et avec une force très réelle poussée, de temps à autre, jusqu'à la brutalité (1). Car la hardiesse de sa pensée crée la hardiesse du verbe. N'exagérons pas, du reste. On ne trouve guère dans ce recueil, écrit par Helvétius pour lui-même et en vue de son œuvre, que deux ou trois mots susceptibles de choquer notre délicatesse. Celui qui fut l'élève de Voltaire n'est pas plus pudibond à l'occasion que l'auteur des Contes. Il y a eu, en lui, un pamphlétaire autant qu'un encyclopédiste; d'où l'allure du style tour à tour incisive et persuasive.

La plupart des *Notes* se rapportent, en somme, à des sujets philosophiques. Comme dans les *Épîtres*, Helvétius semble préoccupé d'abord d'une sorte de critique de l'esprit en établissant l'influence de l'erreur, des préjugés, de l'ignorance. Voilà les ennemis auxquels, dès sa jeunesse, il déclare la guerre, une guerre acharnée, implacable. On sent qu'il les poursuit et les poursuivra avec obstination. Que la vérité éclaire mes ouvrages, s'écrie-t-il déjà, et il célèbre la vérité non sans une réelle inspiration poétique. Il étudie avec zèle, sinon en érudit, du moins en amateur éclairé, je ne dis pas l'histoire de la philosophie, mais celle des idées. En tout cas, les gens cultivés du XVIIIe siècle

(1) Dans les lettres inédites, il y a également des mots crus.

semblent avoir eu plus de connaissances qu'on ne l'a cru. C'est pour détruire l'erreur qu'il la cherche dans les diverses spéculations. Or, l'expérience est bienfaisante. « Les premiers rayons du soleil sont les avant-coureurs de la lumière éblouissante : Bacon fut l'avant-coureur de Newton. » La gloire de Locke lui est particulièrement chère. Il lui décerne les épithètes les plus élogieuses et le considère, en traduisant son admiration par des images où la rhétorique et le plus noble enthousiasme se confondent, comme l'un des hérauts de cette vérité qu'il adore, c'est-à-dire du progrès. « Par Locke l'homme vieux est détruit et il naît un nouvel homme qui marche à la vérité. » Locke lui a montré la méthode à suivre en prenant l'esprit dès sa naissance, en suivant « sa progression comme un jardinier d'un jeune arbre ».

On retrouve donc nettement ici la philosophie esquissée dans l'œuvre poétique. La partie destructive est consacrée à la réfutation des systèmes à priori. Il s'intéresse aux métaphysiques, mais pour les condamner comme stériles. Malebranche, à cause de sa verve et de son ingéniosité, a pu le séduire, mais il déclare qu' « on n'entend pas souvent les métaphysiciens parce qu'ils ne s'entendent pas eux-mêmes ».

Aucun blasphème, d'ailleurs, même sur ce cahier de notes particulières réservées à ses propres méditations. Ce fameux athée, ce terrible matérialiste ne lance aucune imprécation contre le ciel. Il développe l'idée de la grandeur de la divinité qui voit nos projets, nos combats, nos édifices, comme nous voyons une fourmilière. Nos machines sont des grains de sable et l'univers entier est pour lui comme un ballon pour les enfants. Voilà, dira-t-on, des thèmes à amplification. Mais il doute? Certainement, la notion de Dieu doit lui sembler des plus abstraites. Il semble bien qu'il prend à cet égard la position neutre des positivistes. Cependant, puisqu'il s'intéresse particulièrement à l'origine des notions morales comme étant des moteurs « politiques », il se demande, en faisant déjà plus ou moins consciemment la critique de ces notions, pourquoi Dieu ne lance pas sa foudre sur les criminels afin que « leurs corps embrasés servent de fanal pour éviter l'écueil du vice et pour leur faire chérir la vertu ». Sur la page suivante du

manuscrit où court la plume de ce philosophe qui n'a évidemment rien d'un théologien, il écrit ou copie la ligne suivante : « Le nom de Dieu est écrit dans chaque étoile ». Dieu apparaît quelquefois aussi dans ces *Notes* pour présider ou parler à la création, aux forces naturelles. Mais il n'y a point là de théorie. Ce sont plutôt, en effet, des fragments de narrations symboliques, comme des phrases d'orateur, d'écrivain à la recherche d'images saisissantes (1).

En réalité, il est surtout préoccupé de la science physique et sociale. C'est pourquoi, il ne faut pas qu'on fasse intervenir Dieu inutilement. Sous le prétexte de la puissance de Dieu, tous les petits esprits, dit-il, ont bâti des contes de fése, et parce qu'il peut tout, ils ont voulu qu'il ait fait tout ce qu'ils s'imaginent. Admettons que Dieu, ajoute-t-il, n'ait fait que ce qu'aucune autre cause n'a pu faire.

Ces textes et quelques autres me semblent concluants et doivent servir de points de repère pour juger de l'entreprise philosophique d'Helvétius. Il est animé d'un esprit critique et scientifique. C'est un positiviste avant la lettre, si l'on veut. Dans son livre de *Notes*, il ne parle pas de la foi chrétienne. Il sépare simplement, d'abord, les deux domaines de la raison et de la révélation. Comme Voltaire, ici, il s'occupe de Dieu par rapport à l'intelligence. D'autre part, il remarque que par le système de l'attraction il n'est pas nécessaire de l'admettre, car s'il y a dans la matière une faculté de s'attirer, les corps ont dû s'attirer jusqu'à ce qu'ils vinssent à la position où ils sont, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un équilibre d'attraction. A la façon des savants modernes, Helvétius dut penser que la science néglige les éléments inutiles au succès de ses propres recherches, les lois. Il ne s'attarde donc pas à disserter sur l'essence et les attributs de Dieu, d'autant plus que sa sensibilité ne l'entraîne guère vers le Divin. Mais on ne saurait dire s'il est plus athée que Vol-

(1) Par exemple : « Quelquefois, Dieu se fait admirer dans sa colère comme une mer en fureur, quelquefois par sa seule majesté comme une mer calme ». Helvétius s'élèvera très violemment, surtout dans *l'Homme*, contre le papisme et ses ministres indignes dont la politique est funeste à l'intérêt général. Mais il est impossible de le considérer, à proprement parler, comme un « athée ».

taire, que Buffon ou Montesquieu. Il est laïque comme eux. Il ne refuserait peut-être pas, au besoin, d'être déiste puisqu'il écrit : « Le tableau mouvant de l'univers fait voir la grandeur du machiniste. » Mais, comme Buffon et Montesquieu, il pense volontiers que la science, la science des événements moraux et politiques pour lui (de même que l'histoire naturelle pour Buffon et celle des sociétés pour Montesquieu) doit se passer de Dieu et s'expliquer par le donné, par les faits dont il importe de saisir l'enchaînement en remontant aux conditions primitives, aux éléments simples.

De même, nous pouvons compléter ou contrôler les idées essentielles que nous avons cru reconnaître chez Helvétius à travers ses premières œuvres et l'instructive correspondance de Voltaire pendant cette période. C'est ainsi qu'il raisonne sur le concept de liberté. Hanté par la méthode des sciences, il est, ici encore et franchement, déterministe. D'après lui, on doit répondre à ceux qui diraient que « l'on peut toujours suspendre son jugement, donc qu'on a de la liberté (1), que cette même réflexion qui nous engage n'est pas plus volontaire que les autres et que c'est de certaines fautes et les objets extérieurs qui l'ont conduit à cette réflexion, etc... » D'ailleurs, il ne s'appesantit guère sur ce problème, la psychologie l'intéresse en tant qu'elle s'allie à la constitution des sociétés. La majeure partie des réflexions semble être un fonds réservé à la constitution d'une philosophie politique. Certaines notes, à cet égard, sont fort significatives, telles que celles-ci, qui se suivent d'ailleurs : Idée à remplir que les lois, les mœurs des peuples dépendent des causes physiques. Traité, le montrer par l'histoire. Il ajoute dans la marge : d'où l'on pourrait prouver le fatalisme. On le voit, Helvétius s'est posé les mêmes problèmes que Montesquieu avec lequel il est d'abord très lié. Et cela, selon toute vraisemblance, avant la publication de *l'Esprit des lois*. Les deux notes qui suivent la précédente : « A comparer les différents gouvernements — Savoir pour cela s'il y a une histoire universelle des mœurs et des situations des pays » en corroborent la valeur et le sens.

(1) Le texte présente : donc on a de la liberté.

Précisément, quels sont les projets d'Helvétius? Une fois, il parle de lettres philosophiques. Ce sont probablement les lettres métaphysiques (1) auxquelles Voltaire fait allusion. Mais il est, autre part, plus précis et il indique une de ses théories essentielles « Faire des lettres sous le titre d'amour-propre : expliquer tous les cas possibles de morale avec cela ». N'oublions pas, et il y reviendra, et il y insistera sans cesse, que l'amour-propre pour lui n'est ni bon ni mauvais. Il est donné, il est nécessaire comme la vie. Helvétius indique aussi la méthode pour la constitution de cette science de l'existence en commun vers laquelle il semble de plus en plus concentrer son attention. Pourquoi ne traiterait-on pas la morale ou plutôt la politique suivant la méthode des sciences, méthode expérimentale? D'où les formules suivantes : « Montrer par l'enchainement nécessaire des choses physiques l'enchaînement nécessaire des choses morales qui n'arrivent point sans cause physique. » Cela, il faut en convenir, est plus grave. Mais qu'est-ce à dire, sinon que nous sommes soumis à toutes sortes d'influences et qu'il y a aussi un déterminisme pour les événements d'ordre moral? Par conséquent, si tous les hommes aspirent nécessairement au bonheur, pourquoi ne pourrait-on pas le créer, ce bonheur, certains facteurs essentiels étant donnés et dont on ne saurait ne pas tenir compte? De là une espèce de mathématique possible des plaisirs en vue de sa félicité personnelle et de la félicité universelle. C'est une des plus intéressantes conceptions d'Helvétius. Et ce sera aussi celle du plus considérable de ses disciples, de Bentham, moraliste utilitaire et légiste. Je trouve sur ce livre de *Notes* ceci : « Donner un plan des états possibles. Calculer les probabilités pour le bonheur des hommes. »

Helvétius, s'il ne se fait pas d'illusions sur l'homme, ne le rabaisse pas outre mesure. La question est de lui donner un art de vivre qui soit à sa portée, conforme à sa nature propre. Inutile de nous leurrer. Point de vertu excessive. La vertu n'est que la sagesse qui fait accorder la passion avec la raison, le plaisir avec le devoir. Le devoir! Il ne peut le nier,

(1) « Mon cher ami, si vous faites des lettres métaphysiques, vous faites aussi de belles actions de morale ». (Helvétius, t. XIII, p. 208).

dira-t-on. Mais il ne nie rien. Les notions communes de la morale ne sont pas en cause. Cependant, on ne conduit pas les hommes avec des principes idéaux, voilà tout. On doit satisfaire à certaines conditions données; par exemple, si la vertu ne devient passion, nous ne la pratiquerons pas; nous ne ferons jamais qu'essayer de la pratiquer. Le tout est de se servir de la nature dans le meilleur sens possible. Les passions peuvent être excellentes ou néfastes. Elles produisent (autre théorie importante d'Helvétius) les vertus et les vices. Elles sont à la fois source de vie et source de mort, de bien ou de mal. Ne songeons pas à les détruire, mais à les utiliser. Aussi la morale, — la morale sociale, c'est la seule qu'il considère, — ne lui paraît point séparable de la législation. Le but est de respecter les tendances individuelles en les canalisant. L'art du politique est de faire en sorte, dit-il déjà dans ses *Notes*, qu'il soit de l'intérêt de chacun d'être vertueux.

Ce sont bien ces éléments d'une philosophie naturaliste qu'il recherche dans l'antiquité. Les rapports nécessaires du physique et du moral l'ont frappé. Il remarque que pour Galien déjà nos tempéraments (1) font nos mœurs. Sa sympathie va vers l'épicurisme interprété, d'ailleurs, à sa manière qui n'est peut-être pas tout à fait conforme à la vérité historique : « Épicure est le seul des anciens qui humanisa la vertu philosophique ».

Enfin, le moraliste des *Notes* est constamment préoccupé, de même que dans les dissertations en vers et le *Bonheur*, d'un réquisitoire à dresser contre les tyrans, contre le despotisme sous toutes ses formes, contre les fureurs du fanatisme, forme de l'erreur et de l'ignorance dans l'état à réformer. On devine qu'il se plaît sur ce terrain. Qu'il ait défini avec précision le droit, cela est, certes, des plus douteux. Mais il s'élève sans cesse contre l'iniquité avec une superbe énergie. Ou avec une ironie cruelle. Il n'épargne pas, en passant, les sarcasmes à la cour, aux grands et aux rois. Ces sarcasmes, on les reconnaîtra disséminés dans *l'Esprit*. Sans doute, le jeune Helvétius a eu une vie plutôt heureuse, sauf les déceptions de son métier de fermier-général. Mais l'es-

(1) Il ne tiendra pas compte, du reste, et c'est une grande faute, des tempéraments.

prit d'analyse, le souci d'être exact et, je le répète, de n'être pas dupe suffiraient à expliquer ses observations implacables. On peut les croire amères. Elles ne sont peut-être que psychologiques. Exemple : « Il est dangereux de donner des conseils à des rois imbéciles, ils immolent toujours les conseillers aux flatteurs ». Citons encore celle-ci : « Un grand mérite et un grand esprit est un dangereux outil. Il vaut mieux être souple et bas... ». D'autres réflexions ont une même hardiesse et une même portée : « Le trône est fondé sur l'autel (1) ». On trouve dans ces *Notes* un certain nombre de ces formules laconiques, mais saisissantes. Convaincu des droits de la pensée, il étudie sans gêne tous les sentiments, toutes les idées. Il les aborde sans autre inquiétude que la belle inquiétude du vrai : ce n'est pas de sa faute si l'analyse rétrécit la vie ou même la supprime. Du reste, il y a là de petits morceaux excellents sur l'envie, l'amitié, qu'il ne maltraite pas du tout ici, la modération, la sagesse, comme il y en a sur les genres littéraires, éloges ou traductions, et sur un très grand nombre de sujets.

Poète-philosophe, théoricien voluptueux du plaisir, érudit et curieux, écrivain politique, Helvétius a une intelligence vaste et un esprit critique vraiment supérieur. Mais que de choses il a à dire pour vaincre l'ignorance trop répandue ! et l'on sent qu'il veut les dire toutes, ce qui est une entreprise fort malaisée. Je ne sais s'il l'accomplira. Mais cette ambition est respectable ou même glorieuse. S'il a aimé l'amour, il faut savoir gré à Helvétius d'avoir aimé aussi, et profondément, de tout son esprit, la raison. Et si la raison n'explique pas tout, il ne saurait être responsable de cette insuffisance. Il croyait, du moins, sincèrement, avec la haine de la sauvagerie et le désir profond d'une civilisation vraiment humaine, que « la raison et l'amour adoucissent nos mœurs ».

(1) On lit sur une page plusieurs citations de Hobbes. La question des rapports entre l'État et la religion ou plutôt entre l'État et l'Église s'imposera de plus en plus à sa réflexion. Il la traite longuement et crûment dans *l'Homme*.

CHAPITRE X

Helvétius et Montesquieu. Quelques documents. Les Commentaires sur l'Esprit des Lois.

D'après Grimm (1), critique très agréable, mais dont on doit se méfier, car il cultive avec joie la médisance, les essais poétiques d'Helvétius n'étaient que l'indice de l'inspiration sourde qui travaillait son esprit au milieu des plaisirs et des distractions d'une vie tumultueuse. Grimm ajoute que « la révolution totale de cette vie fut l'ouvrage d'un livre qui en a produit plus d'un sur les esprits. » Il s'agit de *l'Esprit des lois*.

Nous avons fait observer qu'il y a dans les dissertations en vers du poète-philosophe les éléments, tout au moins, sinon davantage, d'une doctrine philosophique à tendances surtout politiques et utilitaires. Les *Notes inédites de la main d'Helvétius* nous ont mis également en présence d'un moraliste, d'un écrivain dont les idées constituent un ensemble assez harmonieux (2). Grâce à ces ouvrages, nous avons pu établir les traits essentiels d'une personnalité qui, après les quelques tâtonnements des essais confiés à Voltaire, s'est révélée avec précision. C'est une erreur grossière de s'imaginer que la pensée, que l'effort intellectuel d'Helvétius date de *l'Esprit des lois*, c'est-à-dire de 1748. Depuis 1735, il a observé, réfléchi, enregistré les idées et les faits, il s'est nourri surtout de la critique tour à tour spirituelle, mordante, subs-

(1) T. IX, janvier 1772.

(2) L'influence de Montesquieu qui n'y est jamais cité, alors que Locke y est célébré avec enthousiasme et que certaines idées de Hobbes sont mentionnées, n'y est pas sensible.

tantielle de Fontenelle et de Voltaire, et de la méthode empirique de Locke, des problèmes psychologiques et moraux posés par l'auteur des *Essais*.

Helvétius a été attiré, cependant, par la pensée rare et profonde de Montesquieu. Et il semble avoir été moins le disciple respectueux et fervent du président que son ami. Ami intime, dit Chastellux (1), et Lefebvre de La Roche, en publiant, dans l'édition de 1795, des documents importants sur la nature de ces relations, dit (2) qu'Helvétius « était l'ami de Montesquieu et passait beaucoup de temps avec lui dans sa terre de la Brède pendant ses tournées de fermier-général ». Selon Saint-Lambert (3), Helvétius avait jugé à sa valeur Montesquieu, lorsqu'il n'était encore que l'auteur des *Lettres Persanes* : « Dans cet ouvrage frivole en apparence et dans la conversation, M. Helvétius avait aperçu le guide des législateurs. Montesquieu devina aussi quel homme serait un jour son *ami*. Je ne sais, disait-il, si Helvétius connaît sa supériorité, mais pour moi, je sens que c'est un homme au-dessus des autres ». Nous retrouvons cette formule, ou à peu près, à la fin de l'unique lettre (4) que l'on connaisse de Montesquieu à Helvétius (5). Cette lettre est datée de Saint-Seurin, le 11 février 1749. Montesquieu le remercie d'une affaire qui s'est faite grâce à son obligeance « Je crains que vous n'ayez eu quelque peine là-dessus, et je ne voudrais donner aucune peine à mon cher Helvétius, mais je suis bien aise de vous remercier des marques de votre amitié ». Il lui parle de Saurin avec lequel il sont liés tous deux, et dit qu'il partage avec un réel enthousiasme l'admiration d'Helvétius pour Crébillon et pour le caractère de son *Catilina*.

Comme la pensée d'Helvétius a été en bien des cas insultée d'une manière assez peu philosophique, il est important

(1) *Loc. cit.*

(2) *Œuvres complètes*, Didot, t. XIV, p. 55.

(3) *Ibid.* t. I, p. 15.

(4) Elle se trouve dans les éditions diverses de la *Correspondance de Montesquieu* et dans plusieurs d'HELVÉTIUS (Didot, t. XIV, p. 12).

(5) « Mon cher Helvétius, je ne sais point si vous êtes autant au-dessus des autres que je le sens, mais je sens que vous êtes au-dessus des autres, et moi je suis au-dessus de vous par l'amitié ».

de montrer que l'auteur de l'*Esprit*, en admirant les esprits supérieurs de son temps et en collectionnant pour ses propres ouvrages toutes les idées nouvelles et fécondes qu'il s'assimilait, n'a été en aucune façon un imitateur servile. Le désir de la gloire était lié à son désir de la vérité. Lemontey, dans sa notice intéressante sur Cl.-A. Helvétius, parle à juste titre de sa « maturité extraordinaire » et caractérise fort bien la nature de ses rapports avec les grands écrivains. « Les visites littéraires d'Helvétius n'étaient déjà plus l'hommage d'un élève à ses maîtres (1), mais le besoin mutuel d'hommes qui savaient s'apprécier ».

On aime à se représenter l'existence simple du président de Montesquieu à la Brède. Garat nous l'a peint, en quelques lignes charmantes, « courant à travers ses domaines, un bonnet de coton blanc sur la tête, un long échalas de vigne sur l'épaule, et hélé par des gens qui venaient lui présenter les hommages de l'Europe et lui demandaient en le tutoyant comme un simple vigneron si c'était là le château de Montesquieu ».

Il est très utile de se documenter sur les habitudes de Montesquieu comme sur celles de Voltaire, ou de Buffon, pour mieux comprendre celles d'Helvétius. On appartient à son temps, à son milieu malgré toute l'énergie de la pensée et les dons les plus originaux. Il est certain que le jeune fermier-général, soucieux de philosophie humaine et sociale, avide de découvrir les ressorts essentiels et secrets des individus et des sociétés, ne négligeait point d'observer les conditions utiles au développement de la pensée, au progrès des idées.

Rappelons-nous la méthode de travail employée par Montesquieu. Il faisait ses ouvrages un peu partout, aussi bien dans les salons les plus élégants, les plus badins de Paris et où il pouvait précisément rencontrer le brillant Helvétius, plein de santé, la physionomie sérieuse et harmonieuse, que dans ceux de Bordeaux et dans les aimables solitudes de sa

(1) *Notice sur Cl.-A. Helvétius*, extrait de la *Revue encyclopédique*, 56e cahier, t. XIV, août 1823, 5e année, par Lemontey, lue par l'auteur dans la séance de l'Académie française du 1er juillet 1823, p. 5.

campagne. Du reste, le président fréquentait les paysans avec autant de plaisir, sinon beaucoup plus, que les gens de la ville ou de la cour. M. L. Vian, dont l'*Histoire de Montesquieu* est le fruit de patientes recherches, remarque que la conversation était pour lui une manière de travailler. Il recueillait chez lui, comme l'abeille, le fruit de la journée, notant le soir ses observations et celles qu'il avaient entendues, ses saillies et celles de ses interlocuteurs (1). Le même biographe constate, et la réflexion me paraît absolument exacte, que beaucoup des livres du XVIIIe siècle ont été *causés* avant d'être écrits. Voilà une méthode sur laquelle il faut insister puisqu'elle est évidemment celle d'Helvétius. Il faudra nous en souvenir en lisant le livre de *l'Esprit*, et l'on s'en aperçoit bien, du reste. Cela nous expliquera le caractère de cette œuvre née de la société, écrite pour elle. Montesquieu lisait beaucoup, la plume à la main. Helvétius se servit du même procédé. Il commente Voltaire avant de commenter Montesquieu. Les *Notes de la main d'Helvétius* contiennent, outre des pensées et des fragments à développer, des réflexions sur des lectures ou même l'indication de tels passages (2). Les romanciers réalistes emploient des carnets pour fixer le réel qui, d'ailleurs, est différent pour chacun. Montesquieu, Helvétius employaient un système analogue. Montesquieu a laissé six volumes in-4° d'extraits et de réflexions écrits par lui. Walckenaër, dit M. L. Vian, fut très surpris de voir des notes profondes émanant de sujets frivoles. Cela peut se dire aussi bien d'Helvétius. Et telle fut également ma première impression devant le manuscrit des *Notes*. Montesquieu faisait collection, pour ainsi dire, de mots, de saillies, d'historiettes, etc... « qu'il s'est souvent donné un mal infini à utiliser et qui sont parfois déplacées dans son grand ouvrage. » On ne saurait mieux dire. Il faudra faire pour *l'Esprit* la même critique que pour *l'Esprit des lois*. Mais il est toujours possible de la faire sans tronquer les raisonnements, sans déguiser les idées, en goûtant celles qui sont

(1) Vian, *Histoire de Montesquieu*, Didier, 1877, p. 259.
(2) L'*Esprit* contient aussi des notes nombreuses et même trop nombreuses.

piquantes ou pénétrantes, ou en leur attribuant toute leur valeur.

Je ne cacherai donc pas au lecteur qu'en rappelant ainsi la méthode et les traits fondamentaux de Montesquieu, j'explique et je justifie par avance la manière d'Helvétius. Le président était pratique ou tout au moins soucieux de l'être. Il employait la méthode expérimentale. Il citait sans cesse des faits comme des témoins devant le tribunal du public et de la postérité. Il excellait à faire glisser un principe dans une anecdote, un enseignement général dans un exemple ou plutôt une série d'exemples particuliers. En parlant de quelque peuplade éloignée, il sait parler de la France ou pour la France. Sur ce point, Helvétius, esprit très scientifique, se rencontre avec Montesquieu. Admettons qu'il soit son disciple, quant à ce procédé d'exposition, tout en rappelant que Fontenelle et Voltaire, pour ne citer que ceux-là, se servaient aussi des exemples et des allusions. Il importait de se faire entendre sans trop se compromettre. Tous les écrivains qui ont appartenu au monde de l'Encyclopédie ont eu, à un degré supérieur, ce goût spécial pour l'utile qu'il importe souvent d'enfermer ou de ciseler dans l'agréable. C'est en ce sens particulier que Montesquieu à dû exercer une influence sur Helvétius. Combien de fois n'a-t-on pas reproché à ce dernier sa chasse aux idées! Or, le président ne dédaignait pas, loin de là, d'être l'hôte assidu de la petite cour de Sceaux, des sociétés galantes, des salons littéraires, et même d'entretenir, lui aussi, des liaisons éphémères, comme avec cette ravissante Mlle de Clermont que Nattier a représentée en Naïade, vêtue à la grecque, dans un paysage de douceur et d'alanguissement. Il pratiquait ce même « sport » intellectuel avec une extrême habileté. La duchesse de Chaulnes qui personnifie ce XVIIIe siècle, avec tous les raffinements de la galanterie et les hardiesses de la pensée indépendante, tout autant qu'Helvétius dont elle fut la maîtresse et peut-être, qui sait, l'initiatrice, n'a pas craint de dévoiler cette méthode féconde : « Cet homme, dit-elle de Montesquieu, venait faire son livre dans la société, il retenait tout ce qui s'y rapportait, il ne parlait qu'aux étrangers dont il croyait tirer quelque chose

d'utile » (1). Il est vrai que la duchesse de Chaulnes était l'ennemie, l'ennemie intime de M[me] du Deffand qui avait le don de plaire infiniment à Montesquieu et de le divertir sans cesse. Les rivalités, l'émulation de la jalousie, si l'on veut, peuvent rendre l'opinion plus amère, mais aussi plus perspicace. Puisque cette société mondaine du XVIII[e] siècle s'est évanouie, je ne me plains pas trop d'en retrouver parfois des échos dans Montesquieu ou bien dans Helvétius. On a le droit de se servir des faits et des idées, quitte à les interpréter à sa façon. Les deux écrivains politiques avaient la leur. S'ils sont quelquefois frivoles, comme cette société, il faut reconnaître que la noblesse de l'intelligence appliquée au sort du genre humain a de quoi faire oublier cette frivolité des mœurs.

L'œuvre d'Helvétius ne semble pas, en réalité, être née de celle de Montesquieu, mais il a été, incontestablement, du nombre de ses admirateurs sincères, en même temps que Diderot, Deleyre, Jaucourt, Maupertuis, Roux, Raynal, etc... Les Encyclopédistes, du reste, doivent beaucoup à Montesquieu et sa perte leur fut sensible. Quant à Helvétius, avec sa faculté d'analyse philosophique audacieuse, impitoyable, doué de cette personnalité qui s'affirme dès ses premiers travaux et qui étonnait Voltaire, il n'était nullement un disciple aveugle, — ni même à proprement parler un disciple, car il confrontait ses idées, les idées maîtresses de son système politique et social, basé sur l'observation de la nature, avec celles de Montesquieu.

Le président qui, sans doute, aimait son intelligence libre et sincère avait avec lui des conversations philosophiques très intimes comme avec Hénault. Même il lui communiqua le manuscrit de *l'Esprit des Lois* avant de l'envoyer à l'impression. Lefebvre de la Roche (2) a publié, précisément, une lettre « d'Helvétius à Montesquieu sur son manuscrit de *l'Esprit des Lois* » (3). C'est un document important qu'il importe

(1) M[me] Necker, *Mélanges*, Paris, Pougens, 1798, in-8, t. III, p. 306.

(2) Lefebvre de la Roche, Lefebvre La Roche ou l'abbé de la Roche, selon différents textes.

(3) *Œuvres d'Helvétius*, édit. Didot, 1795, t. XIV, p. 61. Lefebvre de la Roche écrit dans son *Avertissement* qui précède la publication des

d'analyser avec soin. Cette lettre est écrite sur un ton très libre avec une belle netteté : Helvétius a trente-trois ans; il est maître de sa doctrine.

Helvétius déclare, en commençant, qu'il a relu jusqu'à trois fois le manuscrit qui lui a été confié. L'ouvrage l'avait déjà vivement intéressé, mais il n'en connaissait pas l'ensemble. Tout de suite, sa franchise lui impose, avec l'éloge, l'indication de la critique possible. Ou, du moins, il énonce aussitôt son point de vue : celui d'un moraliste terre-à-terre et avide de progrès. C'est l'opinion de l'un de ces robustes réformateurs qui s'attaquaient avec tant d'énergie à l'édifice vermoulu de l'ancien régime. Et cela souvent sans concessions. « Je ne sais si nos têtes françaises seront assez mûres pour en saisir les grandes beautés : pour moi, elles me ravissent. J'admire l'étendue du génie qui les a créées et la profondeur des recherches auxquelles il a fallu vous livrer pour faire sortir la lumière du fatras des lois barbares dont j'ai toujours cru qu'il y avait si peu de profit à tirer pour l'instruction et le bonheur des hommes. » Cela est fortement écrit. Helvétius se place et se placera de plus en plus, désormais, sur le terrain pratique, positif des faits. Il faut instruire les hommes et les rendre heureux. Voilà le problème à résoudre. Mais il ne faut pas se leurrer : la tâche est difficile. La vérité a des ennemis. « Je vous vois, continue Helvétius, comme le héros de Milton, pataugeant au milieu du chaos, sortir victorieux des ténèbres. Nous allons être grâce à vous bien instruits de l'esprit des législations grecques, romaines, vandales et wisigothes ; nous connaîtrons le dédale tortueux au travers duquel l'esprit humain s'est traîné pour civiliser quelques malheureux peuples opprimés par des tyrans ou des charlatans religieux. Vous nous dites : voilà le monde comme il s'est gouverné et comme il se gouverne encore. Vous lui prêtez souvent une raison et une sagesse qui n'est au fond que la vôtre et dont il sera très surpris que

deux lettres adressées à Montesquieu et Saurin : « Comme quelques idées de Montesquieu ont servi depuis à fortifier de grands préjugés et que des passions particulières les ont érigées en principes pratiques, il est utile de mettre sous les yeux du public les jugements que les amis de Montesquieu lui adressaient à lui-même. » T. XIV, p. 57.

vous lui fassiez les honneurs ». Ce besoin constant de voir les choses sous leur angle exact, en se débarrassant des préjugés et des chimères, que nous avons trouvé dans les *Notes*, se fait jour encore ici. Helvétius craint les constructions rationnelles de Montesquieu, sa recherche de l'harmonie. La noblesse intellectuelle et morale n'existe pas nécessairement chez tous les hommes comme chez quelques-uns. Quelle est la nature même de l'homme ? C'est ce que Montesquieu n'a pas montré. La prudence extrême du président ne satisfait guère non plus cet esprit dont la hardiesse va jusqu'à la témérité ou jusqu'au cynisme, par amour de la vérité. Car pourquoi la vérité dans l'ordre moral et politique n'aurait-elle pas les mêmes droits que dans les sciences? Aussi, Helvétius, tout en rendant hommage à son ami, l'accuse-t-il de composer avec le préjugé comme un jeune homme entrant dans le monde en use « avec les vieilles femmes qui ont encore des prétentions et auprès desquelles il ne veut qu'être poli et paraître bien élevé ». C'est un jeu dangereux, en effet. La prudence peut mener à la complaisance. Tout de même, il ne faut pas trop les flatter! Et ici Helvétius s'exprime avec cette indépendance que permettait le ton dégagé de la correspondance. Il habillera sa pensée avec un peu plus de précautions dans *l'Esprit* et l'exprimera d'une manière aussi nette dans *l'Homme*, œuvre posthume. « Passe pour les prêtres. En faisant leur part de gâteau à ces cerbères de l'église, vous les faites taire sur votre religion; sur le reste, ils ne vous entendront pas ». Helvétius est-il hostile aux croyances religieuses elles-mêmes? Point du tout, remarquons-le. Mais il a compris le rôle politique du prêtre sous Louis XIV et Louis XV. Son avidité et son ignorance lui semblent néfastes à l'État, car elles enfantent la persécution et toute espèce de calamités politiques. L'opinion de cet âpre censeur des castes et des mœurs sur la magistrature (1) n'est guère plus optimiste : « Nos robins ne sont en état ni de vous lire, ni de vous juger. » Les phrases suivantes nous feront mieux interpréter les idées politiques et en quelque sorte révolutionnaires d'Hel-

1. Il mettra cependant toute sa confiance dans le parlement.

vétius. Il reproche à Montesquieu d'être trop modéré, de trop accorder aux privilégiés. On comprend que cette lettre, petit ouvrage vigoureux et très utile à connaître, n'ait été publiée qu'après 1789. « Quant aux aristocrates et à nos despotes de tout genre, s'ils vous entendent, ils ne doivent pas trop vous en vouloir, c'est le reproche que j'ai toujours fait à vos principes. » En les discutant à la Brède, Helvétius convenait qu'ils s'appliquaient à l'état actuel. Or, d'après lui, un écrivain qui voulait être utile aux hommes devait plus « s'occuper des maximes vraies dans un meilleur ordre de choses à venir que de consacrer celles qui sont dangereuses du moment que les préjugés s'en emparent pour s'en servir et les perpétuer. » Il ne faut donc pas, continue-t-il, employer la philosophie à leur donner de l'importance. Que l'esprit humain ne suive pas une marche rétrograde, qu'il n'éternise pas des abus fortifiés par l'intérêt et la mauvaise foi. A ces critiques vigoureuses et précises se mêlent des vues sur l'avenir. Helvétius et les philosophes de 1750 prévoyaient des événements graves : « Si nos neveux ont le sens commun, je doute qu'ils s'accommodent de nos principes de gouvernement et qu'ils adaptent à des constitutions, sans doute meilleures que les nôtres, vos balances compliquées de pouvoirs intermédiaires. » Du reste, les rois aussi, une fois éclairés sur leurs vrais intérêts, (et ils peuvent fort bien s'en aviser) chercheront, en se débarrassant de ces pouvoirs, à faire plus souvent leur bonheur et celui de leurs sujets. Notons qu'Helvétius ne se montre pas absolument et exclusivement républicain, malgré ses idées audacieuses et sa volonté ardente de réformes. L'essentiel est d'abord de supprimer la tyrannie qui est l'ennemie du bien public, dont il se préoccupe avant tout.

Le moraliste et l'économiste se rejoignent dans la brève, mais énergique satire qu'il fait de l'état de la France et de la royauté. Et ici la conception est profonde. Le fils du médecin de la reine a bien sondé la plaie, a diagnostiqué avec beaucoup de clairvoyance le mal qui rongeait le pays, et la crise prochaine. Le moraliste positif et pratique devient facilement un économiste. La question d'argent,

qu'on le veuille ou non, est liée à la question de bonheur et de bonheur public. Le fermier-général constate que toutes les sources des revenus publics, au lieu d'aboutir au souverain, se sont égarées dans les cent mille canaux de la féodalité qui les détourne à son profit. Alors, qu'arrive-t-il? La moitié de la nation s'enrichit de la misère de l'autre. La noblesse insolente, dit-il, cabale. Revenant aussi aux ordres intermédiaires, il observe que, loin de contenir le despotisme, ils oppriment le souverain et le peuple. Comment seraient-ils les ennemis de la tyrannie? Ils ne sont jaloux que de leurs privilèges, ils ne peuvent respecter « les droits naturels de ceux qu'ils oppriment ». Aussi — Helvétius l'a déjà dit à Montesquieu dans les entretiens de la Brède — ces combinaisons de pouvoirs ne font que séparer et compliquer les intérêts individuels au lieu de les unir... Unir les intérêts individuels, c'est une formule sur laquelle il insiste avec complaisance. Et c'est une formule de vie politique.

Quelques mots, en passant, sur la constitution anglaise qu'il étudiera plus tard avec intérêt et qu'il est loin de juger parfaite. Il n'est pas prouvé que la liberté dont jouit la nation anglaise soit dans cette constitution. Ne dépendrait-elle pas de deux ou trois bonnes lois que les Français pourraient se donner et qui seules rendraient peut-être le gouvernement « plus supportable »?

Malheureusement, et Helvétius va sur ce thème des transformations sociales aussi loin qu'on pouvait aller à cette époque, plus loin que Montesquieu et que Voltaire, le fanatisme de nos prêtres, ajoute-t-il, et l'ignorance des nobles les empêche de devenir « citoyens », de « sentir les avantages qu'ils gagneraient à l'être, à former une nation (1) ».

N'est-ce pas déjà le langage des théoriciens de 1789, ne trouvons-nous pas, dès 1750, des formules de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen? Mais le psychologue aigu, inexorable, digne émule de La Rochefoucauld, que nous reconnaîtrons chez l'idéologue soucieux de créer par ses déductions l'art du bonheur dans les sociétés, reparaît

(1) *Ibid.*, p. 67.

en ce cruel aphorisme : « Chacun sait qu'il est esclave, mais vit dans l'espérance d'être sous-despote à son tour. »

Non moins sincère et brutal est le réquisitoire que dresse l'audacieux avocat des aspirations nouvelles contre l'emploi de ces intermédiaires dont parle Montesquieu. « Si le roi se fâche, le coup de pied qu'en reçoivent ses courtisans se rend et se propage jusqu'au dernier goujat. » Helvétius, dans ses *Notes*, juge la cour et les nobles avec ironie, avec sévérité. C'est le même ton, ici, avec plus de logique et de fermeté. Et il ne les épargnera jamais, bien au contraire, quoique cet homme excellent, d'une indulgence exquise, presque faible, semble n'avoir haï personne individuellement. Voilà donc à quoi servent ces intermédiaires qui, dans le pays gouverné par les fantaisies d'un chef, cherchent en outre à le tromper, « à l'empêcher d'entendre les vœux et les plaintes du peuple sur les abus dont eux seuls profitent ». Est-ce à dire qu'Helvétius préconise la force et le bouleversement ? Pas le moins du monde. Il est élève de Voltaire, et ne semble rien attendre du désordre. Je cite ses propres paroles, car on s'échauffe trop vite et trop volontiers en France sur ces questions, ou bien on entrevoit les idées avec un système préconçu. Il y a une infinité de distinctions et de nuances dans une opinion politique née de toute une philosophie. « Le mal est à son comble, dit Helvétius, quand le souverain, malgré les flatteurs et les intermédiaires, est forcé d'entendre les cris de son peuple arrivés jusqu'à lui. S'il n'y remédie promptement, la chute de l'empire est prochaine, il peut être averti trop tard que ses courtisans l'ont trompé (1). »

Avec son habitude de revenir sans cesse sur une idée en la développant, comme pour en extraire toute sa sève, habitude qui peut paraître une manie chez un écrivain et qui est un moyen de premier ordre chez un orateur — et Helvétius est bien avant tout un orateur puissant qui n'a pu se manifester à son aise, — il s'acharne contre ces intermédiaires si dangereux pour un État. Il les définit, il les démasque, il les condamne déjà dans cette lettre que nous devons décidé-

(1) *Ibid.*, p. 68, 69.

ment regarder comme un fragment important de sa pensée, tout à fait constituée dès cette époque et qui ne variera guère. Tout le mal vient donc de ces intermédiaires, c'est-à-dire de cette vaste aristocratie de nobles et de prêtres dont la tête repose « à Versailles, qui usurpe et multiplie à son gré presque toutes les fonctions du pouvoir par le seul privilège de la naissance, sans droit, sans mérite, et retient dans sa dépendance jusqu'au souverain qu'elle sait faire vouloir et changer de ministre selon qu'il consent à ses intérêts. »

Montesquieu, le théoricien modéré, l'architecte prudent d'édifices sociaux possibles selon les circonstances, semble à Helvétius, philosophe de l'utilité et du résultat pratique, bien subtil, dans ses distinctions répétées sur les diverses formes de gouvernement. N'en déplaise au président, il déclare n'en connaître que deux : les bons et les mauvais! Les bons qui sont à réaliser. Les mauvais, et cette définition ne manque pas de charme, dont l'art est de faire passer, par divers moyens, l'argent de la partie gouvernée dans la bourse de la partie gouvernante. Autrefois, on employait la guerre. Au temps d'Helvétius, qui, pendant ses dix ans de ferme, a pu se documenter spécialement sur ce chapitre, on emploie, avec plus de certitude, la fiscalité. Moyens différents, mais but semblable.

Est-ce à dire qu'il n'y ait point de bons gouvernements possibles? Helvétius les conçoit dans un pays « où la liberté et la propriété du peuple » seraient respectées. Point n'est besoin de tant de balances. On peut imaginer une machine bien plus simple, avec moins de contrepoids. Les gens qui se mêlent de gouverner sont le plus souvent si malhabiles! Ils veulent agir sur la masse, comme sur une matière inanimée qu'ils façonneraient à leur gré. Ils ne consultent, dit Helvétius (dira Mirabeau, dira Camille Desmoulins, dira Danton) ni nos volontés, ni nos vrais intérêts, ce qui décèle leur sottise et leur ignorance. Et ensuite, ajoute-t-il pour conclure, ils s'étonnent que l'excès des abus en provoque la réforme. C'est pourquoi l'ami et le critique de Montesquieu, « d'après le mouvement trop rapide que les lumières et l'opinion publique impriment aux affaires », ose prévoir et prédire une

époque nouvelle. On sait qu'il ne se trompait pas. Mais on ne sait pas, ou pas assez, qu'il y contribua de son mieux. Et il paraît au critique impartial, qui tâche de saisir sa pensée dans toute sa vérité, beaucoup moins un matérialiste, un athée (ce sont les étiquettes exclusives dont on se plaît en général à revêtir son nom) qu'un philosophe amoureux du bien public, avide des réformes positives réclamées par les intérêts des citoyens français, et les intérêts de l'humanité.

Dans son livre sur Montesquieu (1), M. A. Sorel, dont l'œuvre considérable mérite d'ailleurs tant d'éloges, cite quelques passages de cette lettre en y joignant des commentaires fort discutables. « Montesquieu, dit-il, heurtait surtout le préjugé de la raison pure et déroutait le bel arbitraire des réformateurs sur la table rase. Cette école de spéculateurs a toujours été rebelle à l'expérience. Elle condamna *l'Esprit des Lois* sans l'entendre et la méthode historique sans essayer de l'appliquer. Montesquieu avait un ami dans cette école (Helvétius)... Il résume en quelques lignes toutes les objections des abstracteurs de politique contre *l'Esprit des Lois.* » Si l'on prend ces dernières lignes dans leur sens strict, il y a là une erreur qui me semble assez grave. *L'Esprit des Lois* n'avait pas paru, c'est d'après le manuscrit confié par Montesquieu à sa critique qu'Helvétius raisonne, avec beaucoup d'aménité, malgré son enthousiasme pour les idées de ces réformateurs auxquels M. Sorel se montre hostile. Comment aurait-il pu résumer toutes les objections « des abstractracteurs de politique »? Mais le mot résumé a peut-être un autre sens. Or, Helvétius ne pouvait en aucune façon être du nombre des adversaires de Montesquieu. *L'Esprit* sera condamné plus tard par les mêmes juges que *l'Esprit des Lois*. Diderot et les encyclopédistes auxquels Helvétius se rattache, en somme, par la pensée et l'ensemble de ses préoccupations politiques et sociales n'ont pas manqué d'égards (2) envers Montesquieu qu'ils considéraient comme

(1) *Montesquieu*, par A. Sorel, Hachette, 1887, p. 135.

(2) A la mort de Montesquieu, Diderot publia, dans l'*Encyclopédie*, son Éloge de Montesquieu, qui y avait collaboré.

un collaborateur illustre et comme un maître. D'autre part, comment croire qu'Helvétius fut de ceux qui étaient rebelles à l'expérience? Au contraire, ce disciple de Locke était hanté par l'idée de créer une politique basée sur les faits. Si son édifice philosophique repose sur l'amour-propre et l'intérêt, c'est qu'ils sont — indépendamment de leur valeur morale ou immorale, et la science poursuit des fins en dehors de la moralité, — des faits primordiaux, inhérents à la nature humaine. M. Sorel reproche, en outre, à Helvétius, non sans l'accuser en passant « d'avoir de l'aplomb », de trouver que Montesquieu apportait trop de complications dans la politique. Certes, la politique est compliquée! Mais nous avons vu qu'Helvétius s'élève surtout contre les intermédiaires, noblesse d'épée et d'église, si dangereux pour les droits naturels et le bonheur de la masse. Et puis, avec son emportement juvénile et sa hardiesse d'analyse, il préférait sans doute des revendications probablement moins prudentes, mais aussi plus nettes à ces constructions un peu vagues, voire arbitraires, sur la nature des états et surtout des états aristocratiques. Loin de condamner *l'Esprit des Lois* sans l'entendre, il le lisait avec respect, avec scrupule, tout en se ménageant les droits de l'ami et du penseur indépendant. Pour s'en convaincre, il suffit de connaître la lettre d'Helvétius à Saurin, également publiée par Lefebvre de la Roche, dans l'édition de 1795. Helvétius, dit ce dernier dans son avertissement au lecteur, « qui aimait autant l'auteur (Montesquieu) que la vérité fut affligé, en lisant l'œuvre, d'y retrouver des opinions qu'il avait combattues de vive voix et par lettres, qu'il croyait d'autant plus dangereuses qu'elles allaient être consacrées en maximes politiques par un des plus beaux génies de la France, et dans un livre étincelant d'esprit et rempli de vérités grandes et neuves. Sa modestie naturelle et son admiration pour l'auteur des *Lettres Persanes* lui inspirant de la défiance pour son propre jugement, il pria Montesquieu de permettre qu'il communiquât son manuscrit à un ami commun, M. Saurin, auteur de *Spartacus*, esprit solide et profond, que tous deux estimaient comme l'homme le plus vrai et le juge

le plus impartial. Saurin fut du même avis qu'Helvétius (1). »

Cette lettre à Saurin sera aussi consultée avec fruit (2). Helvétius lui annonce qu'il a envoyé son impression — qui est aussi celle de Saurin — au président en l'entourant de tous les égards. Ces avis, déclare-t-il, n'ont pas dû le blesser, car Montesquieu aime en ses amis la franchise qu'il met avec eux. Il souffre la discussion. Il se contente de répondre par saillies sans changer ses opinions. Mais on doit être sincère avec ses amis (l'amitié de cet homme qui paraît si peu tendre pour la nature humaine fut toujours d'une loyauté parfaite) afin que, si le jour de la vérité luit et détrompe l'amour-propre, ils ne puissent pas vous reprocher d'être moins sévère que le public. Montesquieu avait besoin, selon Helvétius, d'un système pour rallier ses idées sans rien perdre de ce qu'il avait pensé, imaginé, écrit depuis sa jeunesse. Et il s'est arrêté à celui qui contrarierait le moins les opinions reçues : « Avec le genre d'esprit de Montaigne, il a conservé ses préjugés d'homme de robe et de gentilhomme. » D'où ses erreurs. Son *beau génie* l'avait élevé aux *Lettres Persanes*, dans sa jeunesse. Plus âgé, « il s'est plus occupé à justifier les idées reçues que du soin d'en établir de nouvelles et de plus utiles ». Voilà bien le reproche général. Helvétius, tout en détestant la force et en la condamnant d'avance quoi qu'on ait pu dire, nous le verrons, est plus près de la Révolution que Montesquieu. On peut l'en louer ou l'en blâmer, cela dépend des opinions. Mais nous sommes loin d'un jugement aveugle et irréfléchi. Il trouve la manière de Montesquieu éblouissante; c'est avec le plus grand art de génie, il est le premier à le reconnaître et à le proclamer, que l'auteur de *l'Esprit des Lois* a formé l'alliage des vérités et des préjugés. Raison de plus pour craindre qu'il ne manque de contradicteurs, de juges véritables. Observation fondée : en effet, ni les admirateurs trop enthousiastes, ni les détracteurs aveugles ne peuvent critiquer avec fruit.

Sans entrer dans le détail, Helvétius se demande ensuite

(1) Edit. Didot, t. XIV, p. 56 et 57.
(2) *Ibid.*, lettre II, p. 71.

ce qu'on peut bien apprendre dans le *Traité des Fiefs* et quelle législation peut résulter d'un chaos barbare d'institutions établies par la force, respectées par l'ignorance. Quoi! on aurait hérité de tant d'erreurs accumulées! Elles seraient devenues la propriété du plus fort ou du plus fripon. Propriété d'un petit nombre, nuisible à tous, même à ce petit nombre, car que doit-on espérer des hommes qui peuvent prétendre à tout dans une société par le seul privilège de leur naissance? Faudra-t-il en venir à souhaiter comme terrible remède la conquête si la voix des sages se mêle à l'intérêt des puissants? On le voit, Helvétius revient sans cesse sur le mal causé par l'aristocratie toute-puissante, aussi dangereuse pour le souverain que pour l'état, que pour toute la société. Il condamne donc « cet ordre abominable » qui fausse tant de bons esprits, qui dénature tous les principes de morale particulière et publique. On est gouverné, dit-il, par des usurpations héréditaires. Il n'existe sous le nom de Français, affirme-t-il avec une mâle vigueur, que des corporations d'individus. Pas un citoyen ne mérite ce titre. Les philosophes eux-mêmes veulent former des corporations, leur règne ne sera pas long s'ils flattent l'intérêt particulier aux dépens de l'intérêt commun (1).

Helvétius, admirateur de Montesquieu, se méfiait donc de ses constructions théoriques et de son rationalisme. D'après Hume (2), qui eut plus tard, pendant son séjour à Paris, des relations avec Helvétius et Saurin, les deux auteurs consultés

(1) On connaît le succès énorme de *l'Esprit des lois* malgré la persécution et à cause d'elle aussi, peut-être. Helvétius et Saurin eurent le bon esprit de se taire. La mise à l'index de l'œuvre, les âpres réquisitoires des *Nouvelles Ecclésiastiques* et du *Journal de Trévoux* ne les engageaient guère à publier leurs opinions. Et Montesquieu, comme l'avait prévu Helvétius, ne garda pas rigueur à son ami d'avoir critiqué ses principes. La lettre, citée plus haut, qui date de 1749, suffit à le prouver.

(2) *The Life and correspondance of David Hume*, ed. J.-Hill Burton, Edimbourg, Blackwood 2 vol., in-8, 1846, t. I, p. 307. Hume to Dr Blair (1er avril 1767) : « Helvétius and Saurin both told me at Paris that they had been consulted by Montesquieu, about the « *Esprit des lois* ». They used the freedom to tell him, as their fixed opinion, that he ought to supress the book; which they foresaw would very much injure his reputation. They said to me that, no doubt, I thought they had reason to

par Montesquieu au sujet de l'*Esprit des lois* usèrent de la plus entière franchise. Il devait, à leur avis, supprimer un livre qui ferait injure à sa réputation. Voilà, du moins, ce que rapporte le célèbre historien et psychologue anglais, suivant le récit des écrivains auxquels Montesquieu avait confié son livre. Ils ne rougissaient pas, du reste, de leur jugement et affirmaient que cette liberté ne leur avait jamais rien fait perdre de l'amitié de Montesquieu. En tout cas, dans ses ouvrages, Helvétius, soit en citant l'illustre président, soit en le critiquant, ne manque pas de rendre hommage à son œuvre, et même de le considérer comme un homme de « génie (1) ».

* * *

Quelles sont les idées qu'Helvétius oppose à celles de Montesquieu? car les deux lettres examinées ne suffisent pas. Il faut s'en référer spécialement à l'*Examen critique de l'Esprit des Lois par l'auteur de l'Esprit*, que Lefebvre-Laroche, héritier des papiers d'Helvétius, a publié dans l'édition des œuvres complètes de Montesquieu chez Didot (1795) (2). Ces notes d'Helvétius (3) avaient été écrites en marge de son exemplaire. Elles portent sur les huit premiers livres.

Ce commentaire doit être considéré comme un véritable

be ashamed of their judjement. But still, added they, you may observe that the public are very much returned from their first admiration of that book; and we are persuaded that they will daily return still more... Helvétius and Saurin assured me that this freedom of theirs never lost them any thing of Montesquieu's friendship ».

(1) De *l'Esprit*, t. IV, p. 172; t. V, p. 101 — V. De *l'Homme*, section V, ch. XI (Critique des principes de Montesquieu). T. VIII, p. 270 et suiv., etc.

(2) Les deux lettres d'Helvétius analysées plus haut se trouvent aussi dans cette édition en douze volumes (œuvres complètes de Montesquieu avec les *Notes d'Helvétius sur l'Esprit des lois* et des pensées et maximes extraites des manuscrits de l'auteur, chez Pierre Didot l'aîné, imprimeur, rue Pavé-Saint-André-des-Arts, 28). — Ces *Notes* d'Helvétius ont été reproduites dans plusieurs éditions importantes de *l'Esprit des lois*.

(3) « On a ajouté au Livre de *l'Esprit des lois* de cette nouvelle édition des *Notes* qu'Helvétius avait écrites en marge de son exemplaire, parce qu'on a pensé que l'Examen Critique d'une partie de *l'Esprit des lois* par l'auteur du livre de *l'Esprit* et du livre de *l'Homme* ne pouvait qu'intéresser tous les amis de la raison et de la liberté. » (Avertissement, t. XIV p. 58).

ouvrage, très remarquable, et ce ne sont pas simplement des réflexions jetées à la légère. Il faut, à mon sens, l'étudier de près si l'on veut comprendre les visées philosophiques, politiques et sociales de l'œuvre d'Helvétius (1). Plus concises que celles de Voltaire(2), plus aiguës, elles gardent l'empreinte d'un esprit tout à fait, exceptionnellement hardi pour l'époque. Elles sont d'une éloquence tranquille, sèche et tranchante. Ici, du moins, Helvétius ne se perd pas dans les dissertations touffues qu'avec son désir profond et comme violent d'instruire, il prodigue dans ses grands ouvrages. On le goûte d'autant plus volontiers, assurément, qu'on a des idées politiques plus « avancées », mais on ne peut s'empêcher d'admirer chez lui, comme chez Voltaire, ce coup d'œil exact qui serre de près la réalité, qui s'en tient aux résultats pratiques pour la vie et le bonheur d'un pays.

Dès le début de l'ouvrage, Helvétius oppose son empirisme positif ou positiviste aux définitions rationalistes de Montesquieu : les lois ne sont pas les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; ces rapports ne devraient être que le principe et la source des lois. Helvétius se défie d'une interprétation confuse et trop métaphysique de l'idée de lois (3). Les notes relatives au chapitre des lois de la nature révèlent assez bien ces principes de psychologie politique. Il semble qu'il se rallie volontiers aux hypothèses de Montesquieu sur l'homme à l'état de nature qui songe à la conservation de son être avant d'en rechercher l'origine. Mais est-il vrai de dire qu'un homme pareil ne sentirait que sa faiblesse? Pourquoi ne sentirait-il pas une audace propor-

(1) Il n'est pas prouvé que tous les commentaires soient de 1748, malgré l'analogie de certaines annotations avec les arguments émis dans les lettres à Montesquieu et à Saurin. On trouve dans les *Réflexions morales*, publiées par Lefebvre La Roche dans le t. XIV des œuvres d'Helvétius, quelques fragments de cette critique souvent très vive des principes de Montesquieu. (CXL, p. 160 — CXLI, p. 161 — CXLVI, p. 69, CXLVII, p. 174 et suiv.) Certaines idées émises dans les commentaires se retrouvent dans *l'Homme* et l'on peut croire qu'elles sont postérieures à *l'Esprit*.

(2) Il existe plusieurs commentaires de *l'Esprit des lois*. On doit citer les notes de Voltaire, de Mably, de la Harpe, de Destutt de Tracy qui fut, d'ailleurs, un des principaux disciples d'Helvétius, etc...

(3) *Esprit des lois*, l. I, ch. I.

tionnée à la violence de ses besoins et de ses ressources? Dans cet état, on ne cherche point à s'attaquer, continue Montesquieu : la paix serait la première loi habituelle. Le commentateur observe que la première loi de tous les êtres est de satisfaire à leurs besoins, observation réaliste, simple constatation, plutôt, dont il partira dans ses déductions.

Le désir que Hobbes donne d'abord aux hommes de se subjuguer les uns les autres, remarque ensuite Montesquieu, n'est pas raisonnable. Helvétius, et l'on n'a qu'à se rappeler *l'Épître sur les Arts*, l'épisode du dernier livre du *Bonheur*, est assurément de cet avis. Il rappelle que Hobbes vivait au milieu des guerres civiles. Voilà, d'ailleurs, un sujet de discussions sans fin. Laissons, dit Voltaire à son tour, les enfants et les sauvages, n'examinons que bien rarement les nations étrangères qui ne sont pas assez connues : songeons à nous.

Mais l'état de guerre commence avec l'état de société. Hobbes abusera de cette vérité pour célébrer le calme du despotisme, Rousseau y trouvera une raison pour glorifier l'état de nature. Montesquieu conclut, paisiblement et avec force, à la nécessité des lois. Avec l'état de société, l'égalité a cessé. L'état de société, selon Helvétius, avide d'une justice universelle qui n'est peut-être qu'une sublime utopie, devrait l'assurer et la défendre. La réflexion doit deviner, doit prévoir ce que l'homme doit être, ce que seront les sociétés grâce au perfectionnement de la raison. Les considérations de Montesquieu (1) sur la constitution des lois politiques et civiles dans chaque nation l'inquiètent. La vérité lui semble plus simple. Montesquieu dit que le gouvernement le plus conforme à la nature est celui dont la disposition particulière se rapporte mieux à la disposition du peuple pour lequel il est établi. Ces distinctions, ces nuances ne semblent-elles pas légitimer d'avance toute sorte d'abus possibles? Helvétius se méfie donc de cette subtilité : à ses yeux, le gouvernement le plus conforme à la nature sera celui qui est le plus propre au bonheur des hommes. De même, pourquoi tant de lois différentes? Quand il ne s'agit que de protéger les bons contre les

(1) *Esprit des lois*, ch. III, l. Ier.

méchants, d'assurer à chacun sa propriété, etc..., les lois nécessaires ne sont pas nombreuses et conviennent aux habitants de la terre entière.

C'est pourquoi ce premier livre sur les lois en général paraît à Helvétius d'une métaphysique obscure. A son avis, on n'y remonte nulle part à la vraie source des lois qui est la nature de l'homme bien approfondi. Il faut se rappeler cette réflexion si l'on veut comprendre l'effort philosophique de l'auteur de *l'Esprit*. Comme Montesquieu, il croit à la nécessité salutaire des lois, suivant le mot de Villemain (1). Mais pour qu'elles soient vraiment saines, il faut les établir sur une saine, sur une exacte psychologie de l'être humain, considéré en lui-même et comme politique.

Sur la nature des trois divers gouvernements, Helvétius se préoccupe encore d'une définition et d'une division plus simples et plus vraies. D'où ces assertions qui ne manquent pas de quelque brutalité : Quand ceux qui sont gouvernés ne peuvent repousser l'oppression de ceux qui gouvernent mal, despotisme. Quand ils le peuvent, démocratie. — Quelle différence y a-t-il, d'autre part, entre le monarchique et le despotique (2)? Le plus ou moins de lumières et de bonne volonté de celui qui gouverne, répond ce philosophe auquel, sauf quelques rares exceptions, les Républicains n'ont pas assez rendu justice. Son désir sincère, et qui s'accusera peu à peu, des réformes démocratiques nécessaires au bien de la nation ne l'aveugle pas cependant sur la sottise du peuple qui trop souvent se livre aux mauvais bergers. Dans le chapitre du gouvernement républicain et des lois relatives à la démocratie, Montesquieu rappelle qu'à Rome, quoique le peuple se fût donné le droit d'élever aux charges les plébéiens, il ne pouvait se résoudre à les élire (3). Pourquoi? C'est que le peuple, assure Helvétius, était, comme aujourd'hui, dupe de l'éclat des richesses. Ceux qui les possèdent sont le plus en évidence. Le peuple est loin de « savoir, pour jouir de toute la plénitude de sa liberté, à quelle espèce d'homme il doit

(1) *Éloge de Montesquieu.*
(2) Voltaire dit que la monarchie et le despotisme sont frères.
(3) L. II, ch. II.

confier ses plus chers intérêts. Ce ne sont pas les plus éclairés, mais les plus charlatans qui obtiennent ses suffrages. » Il ne faut appartenir à aucun parti pour avoir un tel franc-parler. Helvétius, en fréquentant les plus illustres écrivains, en appartenant aux sociétés mondaines, au groupe des philosophes, gardait toute sa liberté intellectuelle.

Comme on peut le prévoir, il se montre très dur pour l'aristocratie, et par contre-coup pour la monarchie qui n'est qu'une sorte d'aristocratie, dont le souverain choisit les membres. Autant d'aristocrates, autant de despotes, prononce Helvétius. Donc, l'aristocratie étant un mauvais gouvernement, à quoi bon en prescrire les lois (1) ? Voilà le grief essentiel dont il charge Montesquieu. Mais quelle sorte de gouvernement semble préconiser ce critique dont la sincérité n'exclut pas la violence ? Il incline évidemment vers le parlementarisme. Une note qu'on trouve dans le chapitre IV du livre II est explicite sur ce point : « Être gouverné par un sénat que l'on choisit, qu'on peut exclure, dont on peut examiner et condamner les opérations, c'est peut-être le gouvernement le plus sage, surtout si le peuple est instruit (2). » Il ne faut pas se dissimuler l'importance de cette condition : *surtout si le peuple est instruit*. Dès ses premiers pas dans la carrière littéraire, Helvétius a célébré les bienfaits de l'instruction. Mais ce qui n'était d'abord qu'un lieu commun pour cet amateur très distingué de dissertations en vers didactiques et allégoriques deviendra pour le philosophe, pour le moraliste, pour le théoricien audacieux d'une société nouvelle, une vérité, vérité essentielle, fondamentale, dans un état où la justice doit régner. Nous suivrons cette évolution. Le concept d'instruction et d'éducation prendra peu à peu pour lui toute sa valeur, toute sa force.

(1) *Esprit des lois*, l. II, ch. III.

(2) Les membres du sénat ne doivent donc pas être à vie, selon Helvétius. Sur cette question controversée, Montesquieu n'est pas du même avis (l. V, ch. VII). Helvétius se méfie de l'intérêt de corps joint à l'intérêt de famille. Il peut amener des crises graves. A propos de la « Corruption du principe de la démocratie » (l. VIII, ch. II), Helvétius dit qu'elle périt plus souvent par la faute des sénateurs choisis par le peuple que par le peuple lui-même.

Voici tour à tour aux conceptions et aux définitions de Montesquieu — Helvétius l'accuse même, chemin faisant, de ne pas définir, mais de dire seulement l'impression reçue en entendant un mot — des restrictions hardies. Certaines concessions lui semblent des plus dangereuses. « Autant que le pouvoir du clergé est dangereux dans une république, autant est-il convenable dans une monarchie. » Faux d'après Helvétius(1). Autre part : « L'ambition est pernicieuse dans une République (2) ». — Elle l'est partout, riposte l'auteur du *Commentaire*, partout elle tend aux privilèges exclusifs. Dans la démocratie, elle tend directement à sa dissolution, dans la monarchie, à sa corruption.

Helvétius attaque donc Montesquieu sur la question d'ailleurs subtile du principe de la monarchie. Dans ces états, l'honneur y fait mouvoir toutes les parties du corps politique, dit ce dernier. Mais Helvétius : il ne fait mouvoir que le petit nombre qni approche le souverain. Quand Montesquieu répétera (3) que l'honneur est le principe de ce gouvernement, son contradicteur énoncera cette idée que le vrai principe des monarchies est de servir le roi. Voilà le fait. Après cela, les préjugés placent l'honneur où ils peuvent. Et d'ailleurs, qu'est-ce que l'honneur séparé du revenu pécuniaire? Avec la même âpreté, il observe que les sujets obscurs sont punis par les lois, les gens en place par le caprice du monarque (4).

Le livre Quatrième de l'*Esprit des Lois* intitulé « Les lois de l'éducation doivent être relatives aux principes du gouvernement » lui inspire naturellement de nombreuses réflexions, j'allais dire de fréquentes interruptions. A ce sujet s'applique en particulier sa critique générale. Pourquoi enseigner ce qu'il faut qu'on fasse pour maintenir ce qui est mal? En matière de gouvernement et d'éducation, la seule question à examiner, c'est de savoir ce qui est le plus propre à assurer le bonheur des hommes. L'esprit aiguisé et sarcastique d'un moraliste qui tient à n'être pas dupe des gestes de l'extérieur

(1) L. II, ch. IV.
(2) L. III, ch. VII.
(3) L. IV, ch. IX.
(4) L. III, ch. IX et X.

se donne libre cours dans les notes relatives à l'éducation dans les monarchies (1).

Comme il est avide de liberté, de solidarité publique, cette éducation lui semble des plus malsaines. On n'enseigne, déclare-t-il, qu'à masquer ses vices, et l'art de faire fortune. A l'égard des mœurs, Montesquieu trouve que l'éducation des monarchies doit y mettre une certaine franchise. Avec sa verve méphistophélique, Helvétius demande si ce ne serait pas de la dissimulation sous un air de franchise. A cet axiome de Montesquieu que dans les monarchies la politesse est naturalisée à la cour, il oppose cette vérité que les petits ennemis y sont à craindre et que la faveur du maître égalise tout. Quant au goût de la cour, vanté par Montesquieu, Helvétius n'y croit guère : hors la nature, y a-t-il un goût sûr et vrai? D'après ce frondeur implacable des apparences mondaines, il ne faut pas se méprendre non plus sur le titre d'honnête homme, qui se règle surtout sur le tarif de la fortune. Et, en résumé, la manie de Montesquieu est de « faire honneur à l'honneur de tout ce qui est en usage parmi nous ».

Surtout, Helvétius ne manque pas l'occasion de vanter la fierté de l'indépendance en dénonçant les hontes du despotisme et de la superstition (2). L'amour des lois et de la patrie s'établit à son gré dans les gouvernements républicains par la connaissance des avantages de l'égalité, fortifiée de la haine des tyrans ; la haine cesse du reste après les tyrans.

Rien de plus précieux pour nous éclairer sur les tendances générales de cette philosophie. J'ai déjà démontré, d'après les premiers ouvrages et les *Notes de la main d'Helvétius*, qu'elle se pose tout de suite et bien nettement comme une doctrine antiascétique. Ce point de vue se vérifie mieux à mesure que l'on connaît mieux cette doctrine. Ainsi, on peut lire dans le *Commentaire* (3) : « Le vrai génie en tout sens suit la nature pas à pas et se règle sur elle. Gouverner des hommes comme des moines, le bel éloge! En insistant sur une seule idée, sur une seule vertu, on la pousse à l'extrême,

(1) L. IV, ch. II.
(2) L. IV, ch. III, IV, V.
(3) L. IV, ch. VI.

mais on ne fait le bonheur de personne. » L'extinction des sentiments naturels, l'austérité, la privation des douceurs de la vie ne sauraient être les bonnes mœurs. Montesquieu avance que l'amour de la démocratie est lié à l'amour de la frugalité. Alors, Helvétius : Quand on connaîtra le vrai bonheur que la nature destine à l'homme, on ne fera plus une vertu de la frugalité (1).

Avec un robuste bon sens, Helvétius combat des excès possibles, des idées néfastes. Son patriotisme est éclairé, intelligent. La patrie, ce sont les citoyens. En faire un être réel, c'est, à son avis, occasionner beaucoup de faux raisonnements (2). Il s'élève aussi contre l'esprit d'utopie. Phaléas de Chalcédoine, rapporte Montesquieu (3), voulait que les riches donnassent des dots aux pauvres. Est-ce que la bienfaisance peut être l'objet d'une loi? se demande celui qui fut l'un des plus généreux bienfaiteurs du XVIIIe siècle. D'autre part, le communisme, la communauté de biens de la République de Platon lui semble « une belle chimère » (4). Mais l'égalité dans la succession des parents lui paraît excellente. Et il se prononce aussi pour le divorce car le divorce rend inutile cette pitoyable loi de Rome qui, en ordonnant l'accusation publique de l'adultère, offensait la pudeur. On voit qu'ennemi de toute hypocrisie, de toutes les attitudes mondaines calculées, Helvétius n'est pas l'ennemi de toute pudeur. Il n'admet en aucune façon que « des lois absurdes et contraires aux droits naturels » conviennent aux états monarchiques (et Montes-

(1) Ailleurs (L. VII, ch. VIII), Montesquieu prétend que les bons législateurs ont exigé des femmes une certaine gravité de mœurs. — Ils établissent par des lois indirectes la pureté des mœurs, réplique Helvétius. Cette « gravité » de mœurs rend la société domestique impérieuse, tyrannique. Et ce n'est pas là, ajoute-t-il, le but d'une bonne législation, puisque ce n'est pas le but de la nature. Mais, demandera-t-on, quelles sont ces lois indirectes auxquelles ont fait allusion? « Je réponds que c'est en favorisant les mariages et le divorce, en rendant les successions égales entre frères et sœurs, les charges non héréditaires et surtout l'institution nationale bien éclairée. » Ces réflexions se retrouvent dans le traité *de l'Homme*. Elles appartiennent vraisemblablement à la complète maturité d'Helvétius.

(2) L. V, ch. III.

(3) L. V, ch. V. Aristote, *Politique*, l. II, ch. VII.

(4) L. IV, ch. VI.

quieu a une faiblesse pour ces derniers), non plus qu'aux autres; il a le respect des personnes, il n'admet donc pas davantage que l'on mortifie les gens, ni les grands, ni le roi, ni le peuple. Nous sommes loin d'être en présence d'un réformateur féroce (1). Il n'attend rien ni de la bestialité d'une masse encore ignorante, ni des intrigants qui ne songent qu'à assouvir leur funeste ambition. Il attend beaucoup des lois qui supprimeront les privilèges de toute sorte. Aucune concession sur ce point chez Helvétius. Il juge que Montesquieu s'accommode beaucoup trop d'un état de choses manifestement absurde et contradictoire.

Comme Voltaire, Helvétius, s'il ne cherche pas ici les vastes aperçus généraux, a un sens très pratique des nombreuses réformes à accomplir aussi bien dans la pénalité que dans l'économie politique. Par exemple, il trouve que l'institution des jurés chargée en Angleterre de décider si le fait porté devant eux est prouvé ou non doit être universelle (2), il s'accorde avec Montesquieu (3) en affirmant que les ministres sont faits pour décider les affaires quand il y a embarras et non pour les juger quand il y a contestation. Politique utilitaire et eudémoniste, il souhaite surtout que chaque homme, quel qu'il soit, puisse gagner sa vie comme bon lui semble (4). Il s'intéresse spécialement au genre d'existence des peuples, à la facilité des subsistances. A cette condition, beaucoup plus qu'à la douceur des peines, est liée la diminution des crimes (5).

Le prestige des conquérants et des hommes illustres n'a aucune prise sur cet esprit vigoureux. Il ne leur accorde point

(1) Ailleurs (L. VII, ch. II), lorsque Montesquieu parlant « des lois somptuaires dans la démocratie » semble confondre République et communisme, Helvétius se demande ce que cela signifie. Il emploie le même mot que précédemment : L'égalité des richesses est « une chimère », le partage des terres ne vaut rien ni comme action, ni comme loi. — Nous aurons à nous demander, en examinant le traité *de l'Homme*, si ce point de vue lui a semblé définitif.

(2) L. VI, ch. II.

(3) L. VI, ch. VI.

(4) L. V, ch. IX. Ce sont les problèmes qu'il se pose surtout dans *l'Homme*.

(5) L. VI, ch. XII. Helvétius aura, du reste, une très réelle influence sur Beccaria.

de droits que le droit n'autorise pas. Ni César, ni Richelieu ne lui en imposent. « Presque toutes les lois de Sylla ne portaient que l'interdiction de l'eau et du feu, dit Montesquieu. César y ajouta la confiscation des biens parce que, les riches gardant dans l'exil leur patrimoine, ils étaient plus hardis à commettre des crimes. » — Parce qu'il en avait souvent besoin, observe sèchement Helvétius qui n'a aucune tendresse, aucune indulgence envers les dictateurs.

Le chapitre XXI du Livre VI, intitulé « De la clémence du Prince », montre mieux encore cette divergence de vues. Montesquieu : la clémence est la qualité distinctive des monarques. Helvétius : ils ne l'exercent qu'envers les grands. — Montesquieu : les grands sont fort punis par la disgrâce. Helvétius : que devient le pouvoir des lois quand le peuple voit son pareil conduit à l'échafaud pour le même crime qui envoie un grand en exil? — Montesquieu : les monarques ont tout à gagner par la clémence. Helvétius : ils ont plus à gagner par la justice.

La question du luxe, c'est-à-dire aussi la répartition de l'argent et du bien-être, dont le philosophe-poète des Épîtres s'est préoccupé, revient ici (1). Il s'aperçoit que Montesquieu n'a pas fait la définition du luxe, il la tente : le luxe proprement dit n'est autre chose dans une nation comme dans les particuliers que la préférence donnée aux superfluités, aux plaisirs d'état sur les besoins, sur les plaisirs simples et naturels. N'y a-t-il pas une philosophie dans cette formule qui rappelle celles d'Épicure? Il faut que les hommes s'éclairent sur le bonheur et que les gouvernements ne favorisent point l'inégalité. Il faut donc que les dépenses concourent à la reproduction des choses utiles et nécessaires. C'est à la sagesse des lois d'empêcher le luxe sans le défendre (2). Ne nous trompons pas d'ailleurs sur la valeur des lois. Montesquieu, par exemple, au gré d'Helvétius, a le tort de supposer qu'on peut tout faire avec des lois, même contre la nature des choses. Trop longtemps les législateurs n'ont pas connu les droits et les besoins de l'homme, ni les moyens d'inspirer la vertu sans l'ordonner.

(1) L. VII, ch. I.
(2) L. VII, ch. IV.

C'est au nom de ces droits et de ces besoins qu'Helvétius se fait l'avocat de la femme, d'une manière très ferme, car il n'y a pas de mignardises dans ce commentaire. Il constate avec Montesquieu que les institutions des Romains mettaient la femme dans une perpétuelle tutelle.

D'après lui, l'action lente de la nature doit amener la presque égalité des deux sexes. Vue profonde et généreuse. Il est certain qu'une société mieux organisée aurait plus de mœurs et moins besoin de lois. L'incontinence publique tient à l'oubli des vrais besoins de la nature et des sources du vrai bonheur (1). Montesquieu parle « de la belle coutume des Samnites » (2) chez lesquels les jeunes gens les plus riches de belles qualités et de services rendus à la Patrie prenaient pour femmes les filles qu'ils voulaient. Ainsi, « l'amour, la beauté, la chasteté, la vertu, la naissance, les richesses même, tout cela était, pour ainsi dire, la dot de la vertu. » Mais Helvétius, qu'on accuse toujours de frivolité, s'écrie, indigné : « Est-ce que les femmes sont un troupeau sans liberté et sans inclination? » Montesquieu rapporte à ce sujet que Platon, dont les institutions ne sont que la perfection des lois de Lycurgue, donne à peu près une pareille loi. D'où le commentaire suivant : « Platon est aussi hors la nature que les Samnites (3). »

Résumons-nous. Le Commentaire sur l'*Esprit des Lois* appartient donc bien à l'œuvre d'Helvétius. Il est, comme ses *Notes*, des plus utiles pour fixer son ambition philosophique. La brièveté de ces réflexions sans ornements ne permet pas d'équivoques. Elles nous mettent en contact avec un esprit sincère, hardi, combatif, mais sans haine mauvaise, car il n'a que la haine du despotisme, du fanatisme, de l'iniquité. Qu'il s'applique, d'autre part, à être un bel-esprit, à plaire pour être utile et se faire comprendre, cela est indiscutable. Mais, surtout, c'est un réformateur. Sa psychologie

(1) L. VII, ch. XIII et XIV.

(2) C'est le titre du ch. XVI, l. VII. Montesquieu a pris les Sunites, peuple de Sarmatie, dont parle Procope et que Stobée appelle Sounitai (Sunitæ) pour les Samnites, peuple d'Italie. Helvétius parle aussi des Samnites dans l'*Esprit*.

(3) On peut regretter qu'Helvétius n'ait pas toujours gardé ce ton.

aiguë et parfois brutale tend à un but, à l'énoncé de la vérité, fût-elle dure à dire et à entendre. Et la vérité, c'est l'expression de la nature et de la réalité. Tout ce qui est en dehors est malsain.

Évidemment, dans l'assemblée idéale des penseurs qui ont précédé la Révolution, Montesquieu siège au centre et sans doute très près de la droite. Helvétius est à la gauche. Mais il ne se perd pas en rêveries inutiles. Il n'a en vue que l'intérêt général et la constitution de lois nouvelles fondées sur une connaissance exacte de l'homme tel qu'il est. C'est cette connaissance que Montesquieu, historien puissant des sociétés soumises aux influences diverses du temps et de l'espace, a négligée et qu'il entreprendra.

Si, par dévotion pour les gloires solidement établies, on n'ose toucher à l'œuvre de Montesquieu et que l'on critique *a priori* la pensée souvent très clairvoyante et toujours sans bassesse d'Helvétius en condamnant avec de grandes phrases son utilitarisme, il ne faut pas oublier que l'auteur de *l'Esprit des Lois* n'est pas plus rationaliste qu'utilitaire. Garat (1) dit que Suard se rappelait jusqu'aux propres expressions de quelques entretiens de Montesquieu, et il cite ces paroles, peut-être les dernières qu'il ait adressées à ses admirateurs. Ou bien Montesquieu avait enveloppé certaines idées d'une extrême prudence dans son livre, ou bien il a évolué vers un utilitarisme de plus en plus net et pratique : « Allons, Messieurs, disait-il un jour à l'abbé Raynal, à Helvétius, au Dr Roux et à M. Suard, vous êtes dans l'âge des grands efforts et des grands succès, je vous invite à être utiles aux hommes comme au plus grand bonheur de la vie d'un homme ; je n'ai jamais eu de chagrin dont une demi-heure de méditation n'ait adouci l'amertume. Je suis fini, moi, j'ai brûlé toutes mes cartouches, toutes mes bougies sont éteintes. Vous commencez, vous ; marquez-vous bien le but : je ne l'ai pas touché ; je crois l'avoir vu. L'homme n'a pas voulu ou n'a pas su rester dans son instinct où il était assez en sûreté, quoique très près des animaux. En croyant s'élever à la

(1) *Mémoires sur Suard et le XVIIIe siècle*, t. I, p. 103.

raison, il a enfanté et consacré des erreurs monstrueuses. Ses vertus et ses félicités ne peuvent être plus vraies que ses idées. Les nations s'environnent de luxe de richesses et de luxe d'esprit; et les hommes manquent très souvent de pain et de sens commun. Pour leur assurer à tous le pain, le bon sens et les vertus qui leur sont nécessaires, il n'y a qu'un moyen : il faut beaucoup éclairer les peuples et les gouvernements, c'est là l'œuvre des philosophes, c'est la vôtre. »

Helvétius n'a jamais parlé, ne parlera jamais autrement. Et de plus en plus, de tout son cœur et de tout son esprit, jusqu'à la fin de sa vie, il s'est consacré à cette œuvre et à cette philosophie. Si nous aimons la justice comme il l'aimait, nous ne fermerons pas les yeux sur les défauts de l'homme et de l'écrivain, mais nous le considérerons avant tout sous un tel jour. Certes, en cherchant à comprendre le genre humain tel qu'il est donné, il ne l'a pas flatté. Son effort pour éclairer les peuples et les gouvernements n'en est pas moins réel, considérable, et mérite d'être jugé à sa valeur.

CHAPITRE XI

Le Maître d'Hôtel de la Reine. Mariage d'Helvétius.

On lit, dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson, à la date du 2 juillet 1749 : « Le sieur Garnier, intendant de mon frère, lequel a été autrefois marmiton, vient d'acheter une charge de maître d'hôtel ordinaire de la Reine. Moncrif est furieux de ce qu'on ne lui a pas donné celle de maître d'hôtel ordinaire et de ce qu'on lui a préféré le petit Helvétius, fermier-général, fils du médecin de la Reine (1). »

C'est par complaisance pour son père, écrit Saint-Lambert, qu'Helvétius acheta cette charge. Il n'était pas plus fait, déclare-t-il avec une douce ironie, et nous l'en croyons volontiers, pour la cour que pour la finance. Mais la Reine, qui aimait les gens d'esprit, le traita bien, de sorte qu'on lui

(1) *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, 9 volumes publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la Bibliothèque du Louvre, pour la Société de l'Histoire de France, par E.-J.-B. Bathery (Vve Raynouard, 1864), t. VI, p. 2. — D'après ce document, on voit qu'Helvétius n'a pas acquis sa charge de maître d'hôtel de la Reine en se démettant de ses fonctions de fermier-général, c'est-à-dire en 1751, mais deux ans auparavant.

Dans l'*Etat des dépenses de la maison de la Reine* (1725-1765), Archives Nationales (O¹37422), on trouve les renseignements suivants :

Charges	Gages	Prix
Un premier maître d'hôtel.	18 290	200 000
Un maître d'hôtel ordinaire	6 095	70 000

Voici, d'autre part, un curieux document que j'ai trouvé aussi aux Archives (O¹394 Depesches, année 1749, 24 juin, p. 425) :

M. du Tartre Nre au Chatelet

Le Roy ayant donné a M. Helvetius fils la charge de Me d'hotel ordre

pardonna d'abord ses « lumières ». Il faut dire aussi que cette charge n'exigeait pas beaucoup de service et lui laissait l'emploi de son temps (1). Sensible aux bontés de Marie Leczinska, Helvétius accomplissait son devoir, qui a toujours été « sa première passion », sans trop d'enthousiasme, mais enfin, et c'est ainsi qu'il s'exprimera à l'occasion, il faut bien faire sa charge lorsqu'on en a une (2).

Il est certain que cette charge, très honorifique, augmentait le crédit et les relations du fermier-général. Helvétius avait le droit, à Versailles, de glisser à son aise, en talons rouges, sur les brillants parquets de l'Œil-de-Bœuf, mais il ne se souciait guère d'en abuser et de se mêler avec trop d'empressement aux groupes dorés des courtisans. Il put, du moins, les étudier d'après nature et avec précision.

Helvétius n'a donc pas laissé de souvenirs bien distincts à la Cour. Il n'avait cure de l'aristocratie du nom et ne se préoccupait guère d'acquérir les bonnes grâces des plus hauts seigneurs. La supériorité de l'intelligence et la finesse du goût l'attiraient. Les Helvétius jouissaient d'une brillante réputation de science et d'honorabilité, non de titres anciens éclatants. Aussi le maître d'hôtel de la Reine ne songeait pas au rang, mais à la gloire acquise par le mérite. On ne découvre

de la Reine a condition de payer la somme de 30 000 a ceux qu'il plairoit a S. M[te] d'en gratifier. M helvetius pere m'a dit que cette somme seroit incessam[t] remise entre vos mains. Et je vous envoye l'état des personnes auxquelles Sa M[te] est a faire don, afin que vous puissiés leur en faire la distribution et payer surement, chacun d'eux vous representera la Lettre que je leur ay ecrite, pour leur donner avis de la gratification qui leur est accordée. Je vous suis M. Entierement devoûé

Etat des personnes auxquelles le Roy a fait don de la somme de 30000 deposee chez le S. du Tartre Not[re] a Paris par le S. helvetius fermier general que sa M[e] a agrée pour remplir la place de M[e] d'hotel ordinaire de la Reine

au S. de Nettier, ecuyer ordinaire de la G[de] écurie du Roy .	10000
au S. de Butther Ecuyer ordinaire de la G[de] Ecurie du Roy.	10000
au S[r] de dampierre G[e] des plaisir du Roy	6000
au S[r] de Neuilly ecuyer de la G[de] ecurie du Roy	3000
au S. Lamber de Breuil	1000

(1) Helvétius, t. I, p. 29 et 30.

(2) Lettre d'Helvétius à sa femme, le 19 mai 1758. Cette lettre qui appartient aux archives du château de Voré a été publiée dans le *Carnet* (15 novembre 1900, p. 428) avec une partie importante de cette correspondance.

point ses traces dans le sillage des nobles qui évoluent avec toute sorte d'élégances et d'intrigues autour du trône.

En revanche, lorsque la fameuse querelle des *bouffons* éclate, on rencontre Helvétius, dans le fameux coin de la Reine, parmi les Diderot, les d'Alembert, les Buffon, les Turgot, les d'Holbach, les Rousseau, tous brûlant de zèle pour la musique italienne (1). Et, à Versailles, on retrouve Helvétius dînant « à l'entresol », en aimable et philosophique compagnie (2), chez Mme de Pompadour, qui, ne pouvant engager la troupe des penseurs audacieux à descendre dans son salon, vient les voir elle-même et causer avec eux (3). Du reste, Helvétius, dont la famille est protégée par la Reine, ne se montre pas dans l'intimité de la favorite.

Le poète-philosophe s'est associé étroitement, vers 1750, au grand mouvement des esprits qui poursuivent la rénovation de l'état et le progrès en semant les vérités nouvelles. Helvétius a trente-cinq ans. Sa charge de maître d'hôtel lui assure une situation très supportable, à cause du bon vouloir de la Reine qui sait unir une certaine tolérance à sa dévotion. Il est en possession de ses idées. Il a compris que le bonheur est dans l'étude associée au désir du bien public et aux joies naturelles de l'existence. Le philosophe se décide, en conséquence, à organiser sa vie définitivement. Et certes, les résolutions qu'il prit à cette époque et qu'il accomplit n'étaient point banales et pouvaient sembler tout au moins inattendues.

Collé, écrivain de peu d'envergure, plus apte à la gaîté qu'à la philosophie et plus capable de goûter les refrains de Vadé et les couplets licencieux de l'époque que les œuvres de Montesquieu ou de Rousseau, mais très utile à connaître et souvent bien documenté, écrit, dans son *Journal historique* (4), à la date du 22 juin 1751 : « Je fus dîner chez Helvétius qui

(1) Vers 1753, MARMONTEL, Didot, l. IV, p. 159. L'auteur de *l'Esprit* et de *l'Homme* gardera sa eupuqisn potcurla méodirile italienne.

(2) Avec Diderot, d'Alembert, Turgot, Duclos, Marmontel, Buffon, etc...

(3) MARMONTEL, l. V, p. 194.

(4) *Journal historique* ou mémoires critiques et littéraires sur les ouvrages dramatiques et sur les événements les plus mémorables depuis 1748 jusqu'en 1772 inclusivement, par Charles Collé (de l'Imprimerie bibliographique, 1807).

m'apprit qu'il avait remercié de sa place de fermier-général. Bouret d'Érigny lui a succédé... Cet acte de modération a étonné bien des gens, mais surtout les financiers qui ne conçoivent pas comment un homme peut se borner. Aussi le contrôleur général a-t-il dit à Helvétius : « Vous n'êtes donc pas insatiable comme les autres? » Depuis six mois, il sollicitait sa retraite des Fermes avec autant d'ardeur qu'un autre en emploie à s'en procurer l'entrée. M. de Machault, qui voulait, à ce qu'on m'a assuré, faire un arrangement pour disposer de sa place en faveur de quelqu'une de ses créatures et esquiver les bons du roi et les promesses de la marquise n'a pu l'engager à différer davantage, quoiqu'il l'ait depuis longtemps fatigué par ses délais; ce ministre aurait souhaité qu'Helvétius attendît la mort de quelqu'un de ses confrères pour donner sa démission... La démission d'Helvétius a d'autant plus surpris le gros du monde qu'on assure qu'il va se marier et qu'il n'attendait que sa retraite des Fermes pour épouser Mlle de Ligneville. C'est une fille de très grande qualité, de Lorraine, sa sœur aînée vient d'épouser ces jours-ci M. de La Garde, fils du fermier-général, auquel on a donné sous cette condition la place de son père. En sorte que si le mariage d'Helvétius se fait avec cette demoiselle, celui-ci aura voulu n'être plus fermier-général pour se marier; et celui-là n'aura épousé sa sœur que pour avoir cette place. » L'avocat Barbier, dans son *Journal* (1), ne manque pas non plus de commenter ce singulier événement. M. Helvétius « est garçon, philosophe, homme d'esprit, et a, dit-on, 50 à 60 mille livres de rentes. Il vient d'abdiquer et de se démettre de la place de fermier-général, comme métier qui l'ennuyait apparemment, malgré le profit. Cette démission fait entrer en place M. Bouret, à qui la première place vacante était promise, car à présent les expectatives de cette place sont données à trois ou quatre personnes et il ne sera pas facile d'en avoir par la suite (2) ».

(1) T. III, p. 261, juin 1751. Barbier annonce également, en juin 1751, le mariage de M. de La Garde, payeur de rentes, fils du fermier-général « qui a obtenu d'être admis à la place de son père en faveur de son mariage avec Mlle de Ligneville, sœur de Mme Helvétius ».

(2) Le *Dictionnaire* de Moréri note que M. Helvétius, le médecin, a eu un fils nommé Claude Helvétius, maître d'hôtel de la reine, qui a quitté

Avec son esprit généreux et son désir d'innovations conformes à la justice sociale, Helvétius avait senti chaque jour davantage les inconvénients de son état. Il aspirait à une liberté plus grande, à une sorte de sécurité matérielle et intellectuelle qui lui semblait indispensable aux méditations philosophiques pour lesquelles, malgré sa vie mondaine ou plutôt jusque dans cette vie même, il éprouvait un goût toujours plus vif, une véritable et très belle passion. Ainsi, à trente-six ans, il renonce à sa place et aux trois cent mille livres de rentes. La retraite sourit à ses rêveries de bonheur particulier et universel. « Il fit pour la philosophie, dit Lemontey dans sa *Notice* (1), ce que jusqu'alors on n'avait guère fait que pour la religion. » Et c'est à une religion d'idées sincères et hardies, mais aimable dans la pratique de l'existence quotidienne, qu'il se voue avec une réelle conviction. Il a remboursé ses fonds. Malgré ses dépenses en plaisirs et en bonnes œuvres, il dispose encore de sommes considérables (2). Épicurien charmant, il a compris la nécessité de borner ses plaisirs. Il a rêvé de vivre en sage et en bon citoyen. C'est pourquoi il consacre sa fortune à l'acquisition de deux terres considérables, Lumigny et Voré, qu'il habitera et qu'il cultivera en lettré et en philosophe qui aime les charmes tranquilles des horizons de verdure, les joies douces d'une retraite agreste à l'abri des intrigues de la cour, de ses mesquineries et de ses hontes. Nous le suivrons dans cette solitude ornée et délicieuse comme à Paris dans le tumulte des conversations. Il faudra évoquer l'atmosphère, le milieu où il a vécu de 1751 à 1758, — depuis qu'il a quitté sa place de fermier-général jusqu'à l'apparition de l'*Esprit*, — et où il continuera de vivre avec ses espérances et des désillusions, après cette date essentielle dans son existence.

« Il fallait à Helvétius, dit Saint-Lambert, une femme qu'il pût aimer et que la retraite dans laquelle il voulait vivre ne

une place de fermier-général pour se livrer tout entier à son goût pour l'étude. En 1751, il a épousé M[lle] Anne-Catherine Comtesse de Ligneville d'Autricourt.

(1) *Notice sur Cl.-A. Helvétius*, extrait de la *Revue encyclopédique*, 56e cahier, t. XIX, août 1823, 5e année, p. 6.

(2) SAINT-LAMBERT. *Helvétius*, t. I, p. 28.

rendrait pas malheureuse. » Il sut la trouver et celle qu'il choisit sut porter à merveille le nom du philosophe.

Helvétius rencontra Mlle de Ligneville chez Mme de Graffigny, célèbre au XVIIIe siècle par ses *Lettres d'une Péruvienne* et par *Cénie* (1).

Très belle, d'une distinction rare, dont le charme survit, exquisement, dans les portraits et les miniatures que possèdent ses descendants (2), Anne-Catherine de Ligneville appartenait à l'une des quatre familles de la plus haute noblesse qu'on appelait les grands chevaux de Lorraine. Son père, baron du nom, Jean-Jacques de Ligneville d'Autricourt et du Saint-Empire, lieutenant-colonel de son régiment, grand bailli d'Épinal, chevalier de l'ordre de Saint-Maurice de Sardaigne, était chambellan du duc de Lorraine et capitaine des Gardes (3). Il avait épousé le 23 avril 1715, à Nancy, paroisse Saint-Epvre, Charlotte de Soreau (4). Il eut pour sœurs la princesse de Beauvau-Craon et Mme de Choiseul, mère du duc. Les Ligneville d'Autricourt étaient pauvres. Anne-Catherine naquit au château de Ligneville en 1719. Elle avait vingt frères et sœurs (5). Aussi ses parents acceptèrent volontiers la proposition d'une tante de l'enfant qui se chargeait de la

(1) C'est sa nièce qu'elle aurait peinte dans Cénie, anagramme de nièce.

(2) M. le Cte G. de Mun, Mme la Ctesse P. d'Harcourt, M. le Cte d'Andlau.

(3) Il était né en 1694. Il mourut le 18 mai 1779. Son père, fils de Daniel comte de Ligneville et de Claude du Châtelet, était Jean-Jacques de Ligneville, seigneur de Villars-en-Azois, cornette au régiment de Boufflers cavalerie, chambellan du duc de Lorraine. Il épousa en première noce Sébastienne de Rampont-sur-Ville, le 2 mars 1693.

(4) Née en 1700, décédée à Paris le 18 mai 1762, petite-nièce de Callot, fille d'Antoine de Soreau, seigneur d'Houdemont, de Vandœuvre et de Donrémy, premier maître d'hôtel du duc Léopold, fils de François Soreau, écuyer, reconnu gentilhomme par lettre patente [du 12 septembre 1708 et de Jeanne de Bray, qui épousa, le 10 avril 1699, Georgette Charlotte d'Issembourg d'Appencourt, fille d'Henri d'Issembourg du Buisson, lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie pour son Altesse Royale et de Marie Gillet de la Vallée. Les armes de ces familles nobles sont, Ligneville : losange or et sable ; Soreau : d'argent au sureau de sinople ; (La chevalerie de Lorraine dit : d'azur à trois merlettes d'or au chef de même) ; Rampont : de gueule à cinq annelets d'argent en sautoir ; d'Issembourg : d'azur à trois léopards naissants.

(5) L'un deux était grand veneur de Lorraine et Barrois. Rœderer dit que Mlle de Ligneville, alliée à la famille qui a donné à l'Autriche ses souverains, était aussi parente de la reine Marie-Antoinette. Voir sur Mme Helvétius le très intéressant ouvrage de M. A. Guillois : *Le Salon*

doter et de faire son éducation. Cette tante n'était autre que Mme de Graffigny, née Françoise d'Appencourt. Elle dut se séparer de son mari, vieux chambellan du duc Léopold, aussi avare que brutal, et quitta la cour de Lunéville. On sait qu'elle visita Voltaire à Cirey et fit dans ses lettres à son ami Devaux, lecteur de Stanislas, alias Panpan, un portrait curieux du grand homme si étrangement ondoyant et divers, dans son intimité avec Mme du Châtelet (1). Grâce à Mme de Graffigny, Mlle de Ligneville, qu'elle appelait familièrement Minette, passa par le couvent, mais n'y resta point.

C'est en 1740 que les deux dames arrivèrent à Paris. Elles se logèrent non loin du Luxembourg, rue d'Enfer. Mme de Graffigny ouvrit un salon qui ne tarda pas à devenir « le bercail des beaux esprits ». Morellet dans ses *Mémoires* (2), œuvre substantielle d'un esprit pénétrant, raconte que Turgot, encore en Sorbonne, s'était fait présenter chez elle (1750). Il quittait souvent le cercle, dit-il, et le détail est piquant, car on se fait volontiers une idée trop austère des hommes célèbres, pour aller jouer au volant en soutane avec Minette qui était une grande et belle fille de vingt-deux à vingt-trois ans (3). Il y eut entre eux, ajoute-t-il, une tendre amitié. Mais Anne-Catherine de Ligneville ne devait pas avoir l'humeur légère des grandes dames de ce temps où le dévergondage ne faisait qu'un en général avec la mode.

Malgré de petites pensions qui lui venaient des deux cours de Vienne et de Lorraine, les ressources de Mme de Graffigny étaient insuffisantes. Le succès de ses *Lettres Péruviennes* (1747) et de *Cénie* (1750) vint heureusement les augmenter.

Saint-Lambert nous rapporte qu'Helvétius fut frappé de la beauté, des agréments de Mlle de Ligneville. Les contemporains sont d'accord sur le charme rare de sa physionomie.

de Mme Helvétius (Calmann-Lévy, 1894), le médecin Roussel lui a consacré une notice. Voir aussi de Lescure, *Les grandes Epouses*, etc.

(1) Voir les *Lettres de Mme de Graffigny*, etc... publiees par Eug. Asse (Charpentier, in-12, 1879). Mme de Graffigny affectionnait les surnoms.

(2) Ch. VI, p. 139, t. I. Librairie F. de Ladomat, Palais-Royal, galerie du Bois, n° 195, précédés de l'Éloge par M. Lemontey, membre de l'Institut.

(3) Morellet rajeunit ici « Minette » qui avait alors une trentaine d'années. Turgot, né en 1727, était de 8 ans plus jeune qu'elle!

Grimm parle de sa figure très distinguée. Le duc de Luynes dit « qu'elle ressemble en blond à Mlle de Flavacourt qui est aussi grande qu'elle et a la taille admirable, l'air noble, modeste, timide et sans embarras (1) ».

Mais, avant de l'épouser, Helvétius voulut la connaître. Il la voyait fréquemment, mais il ne lui parlait point de ses desseins. Il lui reconnaissait, et avec raison (car toute sa vie l'a prouvé), l'âme élevée sans orgueil, du courage, de la simplicité, de la bonté. Elle était très pauvre d'argent, mais très riche en dons naturels. Elle joignait, semble-t-il, à l'aristocratie du nom la plus pure aristocratie du cœur et de l'esprit.

En réalité, Helvétius hésita longtemps avant de se résoudre au mariage et pour diverses raisons, sans doute. Les renseignements assez vagues et très bienveillants que Saint-Lambert donne à cet égard se complètent d'une manière assez piquante grâce à des lettres inédites adressées par Helvétius à la comtesse de Rochefort. Il lui écrit (2) qu'il vient de terminer son affaire avec M. Bouret (3). « En finissant cette affaire, vous savez que j'en commence une autre. Enfin, puisqu'il faut trancher le mot, je suis le philosophe marié. Si vous saviez combien cet aveu me coûte et combien je suis honteux, vous excuseriez cette sottise, car il me reste encore assez de raison pour sentir que le mariage est une folie à travers mon amitié pour Mlle de Ligneville. » Il lui écrit encore : « Mon déménagement, ma sortie des Fermes, mon mariage, tout cela s'est fait à la fois; voyez s'il n'y avait pas de quoi tourner une meilleure tête que la mienne... (4). »

Manifestement, Helvétius est inquiet, hésitant, tracassé.

(1) T. I. p. 29.

(2) De Lumigny, 1751, — Catalogue Noël Charavay.

(3) Bouret lui succéda comme fermier-général. Helvétius écrit le 31 août de Voré à un M. Depelie, auteur d'un mémoire sur les moyens de s'opposer à la contrebande, pour lui dire qu'il peut se présenter de sa part à M. Bouret (Autographe tiré de la collection de M. Chambry, dans l'*Iconographie française* ou choix de deux cents portraits d'hommes et de femmes qui se sont acquis en France, depuis le règne de Charles VII jusqu'à la fin de celui de Louis XVI, le plus de célébrité... publié par Mme Delpech, chez l'éd. quai Voltaire, 1840 »).

(4) Et il ajoute : « Aussi, je ne vois ni n'entends rien, je sens cependant que je vous aime et vous me permettrez de le dire à la folie. » (Catalogue Noël Charavay.)

Cependant, il a fait part à Mlle de Ligneville du désir qu'il a de se consacrer presque entièrement, dans la retraite, aux idées philosophiques. Elle aimait la dignité de l'intelligence libre, de l'esprit indépendant et primesautier : elle pouvait aimer Helvétius. Elle devait, très dignement, en femme supérieure, joindre sa destinée à celle d'un homme qu'elle était tout à fait capable de comprendre et d'estimer. Sa parfaite bonne grâce, son profond souci de la justice et de l'intellectualité, son indépendance exquise et sans prétention, quoique non dépourvue de fine ironie, son rôle, sa physionomie caractéristiques dans l'histoire de l'idéologie et de la société française l'ont préservée de l'oubli. Mme Helvétius a sa personnalité propre, très charmante, très attachante, à côté de M. Helvétius. Sans écrire, elle participera à l'œuvre de son mari dans ce qu'elle a de meilleur, c'est-à-dire en tant que symbolisant l'émancipation de la pensée, la tendance vers le bien public, réalisée par la justice et la modération. Cette volonté ardente du bonheur humain qui fait d'Helvétius un grand citoyen sera constamment, profondément, celle de cette femme d'élite.

C'est le 17 août 1751 que Claude-Adrien Helvétius, seigneur de Voré au Perche, de Feuillet, de Lumigny, La Malmaison (1) et autres lieux, écuyer, maître d'hôtel de la reine, épousa Anne-Catherine de Ligneville d'Autricourt, née comtesse du Saint-Empire romain.

Aussitôt après son mariage (2), il alla, dit Grimm (3) qui ne perd jamais une occasion d'être malicieux, s'enfermer dans ses terres. On prétend, ajoute-t-il, que le souci de préserver une femme jeune et belle des dangers de la séduction entrait pour quelque chose dans ce genre de vie. « Il est assez ordinaire, remarque-t-il sur ce ton de badinage qui plaît en-

(1) La terre de Feuillet faisait partie du domaine de Voré — la Malmaison, terre voisine de Lumigny (renseignement fourni par Mme la comtesse P. d'Harcourt).

(2) Palissot qui devait plus ou moins jeter le ridicule sur la doctrine d'Helvétius dans les *Philosophes*, et même l'insulter indirectement, lui envoya un poème à l'occasion de son mariage. Helvétius lui écrivit de Voré, sep. 1751, pour le remercier et lui dire qu'il allait « remonter la lyre de la poésie française ». (Lettre inédite, catalogue Noël Charavay).

(3) Grimm, t. IX, janvier 1772.

core dans les ouvrages du XVIIIe siècle, que ceux qui ont été le plus redoutables à l'ordre des maris craignent beaucoup d'être de leur confrérie lorsque leur tour est venu... » Cependant, le même critique badin avoue que ce nouveau genre de vie pouvait avoir d'autres causes. Ces craintes ne suffisaient pas, même à ses yeux, pour quitter une place qui permettait d'accumuler richesse sur richesse. Helvétius était tout à ses préoccupations intellectuelles. La retraite de ce financier connu pour ses bonnes fortunes surprit les sociétés mondaines et galantes. Une lettre de M. Saladin à la marquise du Deffand se joint au témoignage de Collé : « La retraite de M. Helvétius à la campagne avec une jeune et belle femme paraît un parti qu'il aura plus de peine à soutenir que Mme de Rupelmonde n'en aura à soutenir le sien. Tout ouvrira les yeux au premier sur le poids dont il vient de se charger et tout affermira l'autre dans l'opinion qu'elle a bien fait (1) ».

Quels furent les sentiments d'Helvétius envers sa femme ? De nombreux documents nous portent à croire qu'il fut ou qu'il devint très épris d'elle. Certaines lettres du philosophe à sa compagne chérie, appartenant aux archives du château de Voré, montrent qu'il conserva pour elle une vive passion qui s'exprimait en termes tendres et souvent très libres, comme ceux d'un amant. Répétons donc, après les divers biographes d'Helvétius qui ont emprunté sans l'avouer cette jolie idée à Saint-Lambert, « qu'il pouvait dire comme Mylord Bolingbroke dans une de ses lettres à Svift : « Je n'ai plus que pour ma femme l'amour que j'avais autrefois pour tout son sexe. » M. Guillois, dans le *Salon de Mme Helvétius*, dit que le philosophe ne lui fut pas toujours fidèle, qu'il revint de temps à autre à ses habitudes d'antan (2). Certaines lignes malicieuses de Grimm semblent confirmer cette opinion.

(1) *Correspondance complète de Mme la Marquise du Deffand* publiée par M. de Lescure. Plan 1865. T. I, p. 33. Une note sur Helvétius, dans cet ouvrage, mentionne qu'il donna en se mariant sa démission de fermier-général et de maître d'hôtel de la reine. Il ne se démettra de cette dernière fonction qu'après le livre de l'Esprit. Mme de Rupelmonde, veuve de trente-trois ans, et belle, était entrée aux carmélites. Il est vrai que parfois, au XVIIIe siècle, on ne s'ennuyait pas trop dans les couvents.

(2) Page 17.

D'autre part, malgré son extrême bonté, Helvétius était capable de s'emporter, d'avoir des accès de mauvaise humeur (1). Les philosophes, surtout ceux du XVIII[e] siècle français, ne sont pas des saints. Il est vrai qu'ils ne se piquent pas de l'être. Ce qui est certain, c'est que le ménage semblait, en somme, très heureux. M[me] Helvétius était ravie d'abandonner le monde et de se confier à un homme qu'elle jugeait supérieur. Son plus récent biographe rapporte qu'elle l'adorait et n'avait qu'un rêve, celui de se sacrifier constamment à lui. D'après tous les témoignages, les deux époux qui avaient su se comprendre et s'estimer en s'aimant jouissaient, aussi bien à la campagne qu'à Paris, d'une véritable félicité dont le Marquis de Chastellux, dans son *Éloge d'Helvëtius*, explique les causes en des termes d'une éloquence aimable. C'est ainsi qu'en traçant le joli portrait du vrai philosophe et du « Sage » il trace aussi, d'une manière assez exacte et qu'il faudra compléter par diverses recherches, celui d'Helvétius après son mariage : « Le cri de la Nature nous avertit qu'il faut être heureux, la voix de la Raison nous apprend qu'il ne faut l'être aux dépens de personne ; le philosophe, méprisant l'orgueil des privations, remercie la nature de lui avoir donné les moyens de plaire et la fortune d'y avoir ajouté ceux de choisir... Il sait qu'une femme aimable est le meilleur de tous les amis, que les vertus ne sont pas ennemies des grâces, qu'une âme noble, élevée, un cœur simple et vrai, un esprit doux et fin doivent souvent se rencontrer avec la beauté des formes et des grâces extérieures. » C'est bien la conception générale que devait avoir le poète-épicurien du *Bonheur*. Et le chevalier de Chastellux ajoute pour terminer ce portrait idéal qui se trouve être, par

(1) Sa rancune ne manquait pas d'élégance spirituelle. Témoin ce billet d'Helvétius à sa femme. « Je crois, ma très chère épouse, que lorsqu'on doit se mettre en colère la présence d'un mari n'est pas inutile. Mais lorsqu'on n'a que des remerciements à faire, j'imagine qu'il n'est bon à rien. Ainsi j'attendrai pour m'habiller un ordre exprès de votre belle main que je baise de tout mon cœur » (catalogue Morisson, sans date). Helvétius n'était pas toujours de belle humeur. Saint-Lambert qui devait faire un éloge enthousiaste du philosophe écrivait le 14 août 1755 à M[me] de Graffigny : « M. Helvétius est si froid que je ne sais quelle prière vous faire pour lui, mais toujours vous serai-je fort obligé de faire ma cour à M[me] Helvétius » (Collection de Refuge, cité par M. Guillois).

une rhétorique gracieuse, un portrait réel : « Heureux par sa compagne, il le sera encore par ses enfants. » Des enfants aimables, dit-il, croissaient sous ses yeux et animaient sa retraite.

Il en eut quatre, dont deux devaient survivre. Une première fille naquit le 3 août 1752, comme nous l'apprend un extrait du registre de la paroisse Saint-Roch, à Paris (1).

Une deuxième, Geneviève-Adélaïde, vit le jour le 25 janvier 1754 (2).

Helvétius eut deux autres enfants, Claude-François-Joseph qui fut inhumé à quatorze mois dans l'église Saint-Roch, le 23 avril 1758, et Béatrix, née le 7 octobre 1760, morte aussi en bas âge (3).

Mme Helvétius se consacra toute entière à ses enfants, aux deux ouvrages de son mari, suivant l'expression de M. de Lescure (4), qu'on put, grâce à ce dévouement parfait, appeler ses deux chefs-d'œuvre. Helvétius qui goûtait volontiers les joies calmes et domestiques ne dédaigna pas de s'occuper de ses enfants. Il ne faut pas oublier qu'il avait, comme son maître, Voltaire, le sens pratique. Il ne craignit pas, l'un des

(1) L'an mil sept cent cinquante-deux, le 3 août a été baptisée par nous, docteur en théologie de la Faculté de Paris, curé de cette paroisse, Élisabeth-Charlotte née ce jour, fille de Messire Claude Helvétius, écuyer, maître d'hôtel ordinaire de la Reine, Seigneur de Lumigny, la Malmaison, Voré, Regmalard et autres lieux et de très-haute et très-puissante Dame Catherine de Ligneville, née Comtesse du Saint-Empire, son épouse, demeurant en leur hôtel rue Neuve-des-Petits-Champs, en cette paroisse. Le parrain, Messire Jean-Adrien Helvétius, écuyer, premier médecin de la Reine, Conseiller d'État, grand-père de la Demoiselle, représenté par Messire Jean-Baptiste de Renière, desservant de l'église du Gros-Caillou. La marraine, très-haute et très-puissante Mme Élisabeth-Charlotte Soreau, épouse de très-haut et très-puissant Seigneur Jean-Jacques Comte de Ligneville et du Saint-Empire, lieutenant-Colonel et Chambellan de feu le duc Léopold, Chevalier de Royaux et militaire du Roy de Sardaigne qui ont signé avec le père présent. »

(2) Le parrain était, cette fois, haut et puissant Seigneur Jean-Jacques Marquis de Ligneville, la marraine Dame Noël Geneviève de Carvoisin Darmancour, épouse de M. Jean-Claude-Adrien Helvétius, sa grand'mère. (Acte de naissance de Geneviève-Adélaïde. De ces deux filles, la première devait épouser, peu de temps après la mort du philosophe, le comte de Mun et la seconde le comte d'Andlau.)

(3) Renseignements fournis par les familles de Mun et d'Andlau. — *Le Curieux*, par Charles Nauroy, t. II, p. 106. En 1765, Mme Helvétius était de nouveau « grosse » (correspondance d'Helvétius avec sa femme).

(4) *Les grandes Épouses*, p. 376.

premiers, de les faire inoculer par le Docteur Gatti qui avait étudié sous le célèbre Cocchi, comme nous l'apprend Morellet, en parlant par hasard, d'une de ses publications (1). Ainsi que les philosophes et économistes de 1750, Helvétius devait s'intéresser particulièrement aux questions d'éducation. On n'avait pas attendu Rousseau pour enseigner les devoirs de la mère, les soins matériels nécessaires à l'enfant, la surveillance scrupuleuse de l'esprit et du caractère que les parents doivent minutieusement exercer. Nul plus qu'Helvétius ne devait avoir à cœur cette tâche. Tout son système bien vivant déjà à l'époque de son mariage a pour conclusion pratique la nécessité d'une saine éducation. On aime à se représenter, d'après les ravissants tableaux de l'époque, d'après la « *bonne Éducation* » de Chardin ou les « *Délices de la maternité* » de Moreau le jeune, cette famille heureuse et fortunée. Heureuse, oui. Ce bonheur frappait les plus sceptiques. Une châtelaine du voisinage de Voré disait, en parlant des Helvétius, si paisiblement unis : « Ces gens-là ne prononcent pas comme nous les mots de *mon mari, ma femme, mes enfants.* »

Grimm nous dit que les Helvétius passaient la plus grande partie de l'année à la campagne. Quelques amis allaient de temps en temps rompre les tête-à-tête amoureux des premiers mois de mariage. Sans être jamais nécessaires, ils étaient toujours, observe-t-il, très bien reçus.

Nous allons, à leur exemple et à notre tour, essayer de rejoindre le philosophe à Voré et à Lumigny, où nous pourrons contempler ses domaines, l'asile calme et charmant, où il poursuivait sa tâche d'analyse et de régénération. Ensuite, nous pénétrerons dans les salons de son hôtel, nous assisterons à ces soupers fameux où l'on cause, où l'on se mêle, parmi les saillies et les discussions enflammées, à la grande lutte philosophique, — où le sort de la société française et de l'humanité se trouve être en jeu.

(1) « Je publiais en 1763 les *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent à l'inoculation*. Le Dr Gatti avait inoculé les enfants de M. Helvétius. » (Morellet, *Mémoires*, ch. VII, p, 145, t. I.)

CHAPITRE XII

Les Retraites d'Helvétius. Voré et Lumigny.

C'est à Voré, la démeure préférée, semble-t-il, de Claude-Adrien Helvétius le philosophe que nous nous rendrons d'abord, non pas Voré ou Noré en Bourgogne, comme l'indiquent par erreur Damiron, et après lui Barni, mais à Voré dans le Perche. Du reste, voici, d'après diverses lettres adressées à Monsieur, à Madame Helvétius, à Madame Helvétius la jeune, l'adresse exacte : « Château de Voré au Perche, route du Mans, proche Regmallard » (1) qui aussi s'écrit Régmalard ou Rémalard.

Rémalard est un bourg de l'Orne, en pleine campagne. Des horizons de champs et de verdure, des routes qui montent, et des bois... Dans le pays, on parle encore de Monsieur Helvétius, qu'on prononce en appuyant sur l'i.

Avec le gracieux assentiment du propriétaire actuel, M. le Comte d'Andlau, descendant d'Helvétius, pénétrons dans la propriété : une grille en fer forgé porte les lettres A. H. Actuellement, le petit parc a 70 hectares, et le grand 500. Mais le seigneur de Régmalard, Voré, Feuillet (où il y a un autre château) etc, ... possédait de nombreuses terres voisines.

Partout, le souvenir d'Helvétius est vivant, malgré la mélancolie des heures enfuies, des années écoulées. Les arbres

(1) Communiquées à l'auteur par Mme la Comtesse d'Andlau. Voré fait partie aujourd'hui de la commune de Régmalard.

vieux et majestueux semblent se souvenir. On est tenté de leur demander des secrets, ceux que l'écrivain ne livre pas à ses ouvrages, et qui serviraient tant à la compréhension profonde de son âme. Helvétius a planté lui-même certains de ces arbres-là. Songeait-il, alors, à la mort, à l'oubli, à l'éternité silencieuse ?

Ce romantisme inquiet et douloureux était sans doute loin de sa pensée, nettement adaptée à la vie, à ses besoins ; il envisageait surtout la nature des choses et l'art de s'y conformer, sans trop se préoccuper de leur fin, et des problèmes qui hantaient Pascal, qui nous hantent, parfois, inexorablement.

Dans le grand parc, une pierre moussue, que surmonte une croix, appelle les regards, et la contemplation. On raconte qu' « il est enterré là » (1) et l'on raconte aussi que Voltaire, ami intime du seigneur de Regmallard, a été inhumé clandestinement à Voré !

Le château se dresse, spacieux, régulier, les fenêtres larges. Le même chiffre A. H., sculpté en relief, décore le fronton (2).

Gravissons le perron. Cette visite n'est pas inutile. La piété du souvenir a laissé aux choses d'autrefois leur place, et, pour ainsi dire, leur véritable valeur. Dans le vestibule, un tableau attire la curiosité. C'est un amusant groupe de singes, croquant des pastèques et des grenades à belles dents. Ce curieux tableau représente, paraît-il, — car les singes ont des têtes humaines, — Louis Fagon entouré de ses amis.

Il était intendant des finances, conseiller ordinaire au Conseil d'État, et au Conseil privé du Roi, chevalier et seigneur de Regmallard. Second fils de l'illustre médecin de Louis XIV, il avait acheté en 1719 le domaine de Voré. Célibataire, il institua par son testament, en date de 1743, comme légataire universelle Geneviève Dousseau, veuve de Martial Borderie, écuyer, seigneur de Vermejour. C'est elle, sans doute, qui figure dans ce tableau de genre, dans cette

(1) Cela est peu probable. Il a été inhumé à Saint-Roch.
(2) Il porte la date : 1664.

« charge », sous les traits comiques d'une guenon, avec les familiers du château.

Voici, dans le salon, de pittoresques tableaux d'Oudry qui ont été replacés très heureusement aux murs vastes et hauts, des tabatières du temps, des fauteuils brodés par Mme Helvétius, de minuscules boîtes à jeux avec les armes des Ligneville et des Helvétius. Je note aussi un petit buste du philosophe (1).

Un autre salon ou fumoir. Et nous sommes en présence du seigneur de Regmallard en personne, du sage de Voré. Il nous apparaît dans le magnifique portrait en pied de Vanloo, avec tout son charme, toute sa sérénité. Son air de bienveillance et de loyauté est celui de l'homme excellent dont l'intelligence devenait si délicieusement de l'indulgence ; les lèvres sensuelles semblent retenir cependant le mot ironique qui arrache le masque des hypocrisies. Mme Helvétius est à côté de son mari. Elle fit pendant vingt ans l'honneur et la joie de la maison. Elle est belle ; sa délicatesse et sa calme énergie vivent dans les traits d'une rare élégance.

D'autres souvenirs précieux retiennent ensuite les regards. C'est un buste d'une fille d'Helvétius, adorable de finesse et d'espièglerie. Deux portraits, l'un de Mme de Graffigny, l'autre du comte d'Andlau par Vigée-Lebrun. Surtout, il faut s'arrêter devant un bien joli Carmontelle. En ce décor boisé, on aperçoit le philosophe. Il a l'air las, penché, vieilli, souffrant, d'un homme qui n'a plus guère d'illusions sur l'humanité ; le calme de Mme Helvétius, toujours belle (2), les deux jeunes filles ornées de fleurs champêtres, et qui font penser à la jeune Marie-Antoinette, et le contraste de leur grâce naïve avec la mélancolie de l'auteur persécuté du livre de l'*Esprit*, qui songe tout de même encore à débarrasser ses concitoyens des préjugés néfastes à la société, tout cela reste saisissant (3).

(1) M. le comte Gabriel de Mun a le pareil. Un marchand d'antiquités le prenait pour un Louis XVI. Il y a un faux air de ressemblance, en effet, à première vue.

(2) On raconte qu'elle eut le privilège de garder sa beauté. D'où les déclarations enthousiastes de ses admirateurs, même les plus sages, tels que Turgot et Franklin, qui voulurent l'épouser.

(3) Sur le dos du portrait, on peut lire l'épitaphe de M. Helvétius par

Les archives du château sont dans un réduit sombre. Elles contiennent, outre un certain nombre de contrats relatifs aux biens, des lettres intimes d'Helvétius à sa femme, et quelques autre documents. Il faudra s'y reporter à différentes reprises.

La bibliothèque, à côté du petit salon, contient beaucoup d'ouvrages du temps, surtout des voyages, car le moraliste préoccupé du bonheur public était soucieux du document et les traits de mœurs étaient autant de faits pour l'enchaînement de ses idées politiques. Les œuvres de Voltaire s'y trouvent. Et d'Helvétius lui-même, que reste-il ici? L'édition princeps de l'*Esprit*, avec la condamnation par l'Église et la Faculté, et sa rétractation. On y voit quelques pages manuscrites qui ne sont d'ailleurs pas de la main d'Helvétius. Ce sont des passages supprimés, c'est l'œuvre sans cartons (1).

Au premier se trouvent les chambres à coucher. En 1845, on voyait et l'on voit encore aujourd'hui la pièce où le philosophe avait écrit le livre de l'*Esprit*, et que ses petits-fils voulurent conserver intacte (2). Morellet, ami intime de la maison, y apercevait l'écrivain si avide de gloire, à la fois

Lefebvre de Laroche : « Bienfaiteur délicat, etc. ». Au-dessous : « L'éloge de cette respectable famille est fait quand on les a nommés. Ils furent dessinés d'après nature en 1768; les deux filles de Mme H., née Ligneville des grands Chevaux ont épousé deux hommes de qualité : l'un, le comte d'Andlau, colonel de cavalerie; l'autre, le comte de Mun, peint par Carmontel ».

(1) On m'a présenté également l'édition de Londres de 1781, ainsi que deux jolis livres manuscrits reliés en maroquin rouge. L'écriture est celle d'un copiste. L'un contient des pièces de théâtre : l'*Opéra Volé*, comédie en un acte et en prose; *Crispin duègne*, comédie; le *Vallon des Amants infidèles*, opéra; la *Mort de Titus*, tragédie de l'italien Métastase et traduite en vers français, 1780. Cette date suffit. La société du comte d'Andlau semble avoir aimé le théâtre, mais on assure que les accessoires de théâtre qui sont à Voré viennent de l'époque du philosophe. L'autre ouvrage renferme de petites pièces badines et libertines, des fables, des chansons à couplets, des conseils à Aglaé, des contes, quelques vers sur le dernier exil de Voltaire. Rappelons que Voltaire est mort en 1778, c'est-à-dire sept ans après Helvétius.

(2) C'est ce que nous enseignent des ouvrages d'érudition locale : *Le département de l'Orne archéologique et pittoresque*, par MM. Léon de la Sicotière et Auguste Poulet-Malassis, pour une société d'antiquaires et d'archéologues. Laigle, J. F. Beuzelin, 1845 (p. 261) — *Chroniques percheronnes*, par l'abbé Fret — *Une excursion au château de Voré* (Alençon, 1880).

fougueux et patient, « ruminant une page pendant des matinées entières, tous ses volets fermés, se promenant dans sa chambre, en long et en large, pour échauffer ses idées, ou leur donner une forme qui ne fût pas commune (1). »

Comment le seigneur de Voré vivait-il? Le matin était consacré à la méditation, au travail. L'heure des repas — qui devaient être confortables s'ils ressemblaient à ceux de Paris — était annoncée non par une cloche, mais par une salve de mousqueterie. Le reste du temps était consacré à la chasse, à la société de sa femme et de ses amis, et aussi, il convient d'insister sur ce point, au pays, au bien des gens.

Diderot, qui d'ailleurs, en maintes occasions, rend hommage au caractère d'Helvétius, raconte, dans son *Voyage à Bourbonne* (2), sur le témoignage de Mme de Nocé, une voisine, qu'Helvétius était malheureux à la campagne, entouré de gens qui le haïssaient, que l'on cassait les fenêtres du château, ravageait ses possessions, coupait ses arbres, etc., que ses actes de tyrannie lui ont suscité des ennemis de toute espèce, d'autant plus insolents qu'ils ont découvert la pusillanimité du bon philosophe. Le nouveau seigneur de Voré avait pris, en effet, des mesures rigoureuses contre les braconniers. A sa place, continue Diderot, j'aurais dit : On me tuera quelques lièvres, quelques lapins... Mais ces pauvres gens n'ont d'abri que ma forêt, qu'ils y restent. Damiron (3) et Barni n'ont pas hésité à faire justice de ce cancan et de cette médisance en leur opposant les témoignages de Saint-Lambert et de Morellet, auxquels on doit ajouter ceux de Diderot lui-même, de Voltaire, de Grimm, de Chastellux, qui établissent péremptoirement la générosité rare et souvent exquise d'un philosophe, capable de comprendre toutes les faiblesses, de pardonner toutes les offenses. Loin d'être

(1) MORELLET, *Mémoires*, t. I, ch. II, p. 71. — Diderot écrivait le 4 octobre 1767 : « Quand l'abbé Morellet n'est pas à Voré, il est sur le chemin, la belle dame Helvétius le fait trotter comme un basque. » (Garnier, t. XIX, p. 256).

(2) DIDEROT, t. XVII, p. 343 et 344.

(3) *Mémoire sur Helvétius*, par M. DAMIRON, lu dans les séances des 6, 13, 20 et 27 novembre, 18 et 29 décembre 1852; 8 et 15 février 1853. Sciences morales et politiques, t. IX, IIe série, p. 119.

dur, il sut, au contraire, se faire aimer et adorer de tous. Alors que tous les pouvoirs se ligueront contre son analyse et son audace, il restera l'ami et comme le père juste et tendre de tous ses sujets, dans la seigneurie de Voré (1).

Certes, il aimait la chasse. Cela convenait à son tempérament vigoureux. Entouré de braconniers, il dut faire des défenses sévères. Mais, comme le remarque justement Lemontey (2), si le chasseur était capable de vivacité, le philosophe humain se montrait ensuite.

Puisqu'il importe de connaître l'homme, rappelons, après Saint-Lambert et les divers biographes qui se sont inspirés de lui, des anecdotes qui nous éclaireront à ce propos. Malgré les défenses, on continuait à braconner sur les terres de Voré. Les gardes, connaissant la mansuétude du seigneur, manquaient de sévérité. Il arriva qu'un paysan vint chasser presque sous les fenêtres du château. Irrité, Helvétius ordonne qu'on arrête cet homme à la première occasion. Le lendemain, on lui amène le coupable. Helvétius, fort en colère, se lève, court au chasseur, et le regarde un moment. « Mon ami, dit-il, vous avez de grands torts avec moi : si vous aviez besoin de gibier, pourquoi ne m'en avoir pas demandé? Je vous en aurais donné. » Il fit rendre la liberté au paysan et lui fit donner du gibier (3).

Dans une sorte de paysannerie en un acte, *Helvétius à Voré* (4), de Ladoucette, qui fut jouée à Voré même par le

(1) Helvétius, dès son arrivée dans le pays, se préoccupa de soulager les habitants de Regmallard, en tâchant de les exempter du logement des troupes de cavalerie, qu'on envoyait souvent dans le Perche pour y consommer des fourrages verts très abondants dans le pays. Informé de ces démarches, d'Argenson, ministre de la Guerre, exprima par écrit, en 1753, à l'intendant de la généralité d'Alençon son extrême mécontentement de ce qu'il n'avait pas envoyé cette année de cavalerie à Regmallard, comme il en avait reçu l'ordre. L'intendant répondit avec embarras : « Je sçay faire la différence des égards qui vous sont deus avec l'attention que peuvent mériter les réprésentations de M. Helvetius ». (Le 18 octobre 1753, *Archives départementales de l'Orne*, série C, n° 1118. Registre de la Correspondance de l'Intendant avec le Ministre). — Divers documents témoignent de la triste situation économique de cette province de 1750 à 1770.

(2) *Notice sur Helvétius.*

(3) Helvétius, t. I, p. 107.

(4) *Helvétius à Voré*, fait historique en un acte et en prose, représenté

petit-fils et la petite-fille du philosophe, et par les descendants des divers personnages, en présence de tous les habitants, divers faits assez piquants rappellent la touchante générosité du philosophe. Des événements que mentionne Saint-Lambert y sont célébrés. Autour d'une idylle sensible et parmi des entretiens destinés à commémorer le haut esprit d'équité et d'indulgence du philosophe, l'anecdote suivante est mise en action. Mme Helvétius, indignée de l'insolence des maraudeurs et des braconniers, engageait son mari à sévir. C'était l'unique moyen de se débarrasser d'eux. Le Seigneur de Voré ordonna donc d'arrêter quiconque tirerait sur ses terres, et lui promit d'être enfin rigoureux. Quelques jours plus tard, un paysan qui chassait fut appréhendé. On le conduisit en prison, d'où il ne sortit qu'après avoir payé l'amende. Helvétius, à cette nouvelle, va trouver le paysan, en secret, afin d'éviter les reproches de sa femme, lui paie le prix de son fusil, lui rend la somme à laquelle se montaient les frais et l'amende, à condition qu'il ne parle pas de ce qui s'est passé entre eux. Mais Mme Helvétius, digne compagne de ce moraliste capable de comprendre et d'excuser les faiblesses humaines, avait pitié du pauvre homme, et s'accusait de l'avoir ruiné. Elle va donc le trouver, à son tour, et, secrètement aussi, lui paye la somme de l'amende et des frais. Ainsi, il fut remboursé

pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Amis des Arts et des Élèves de l'Opéra-Comique, le 19 messidor. Au-dessous, l'épitaphe d'Helvétius par Lefebvre de la Roche. A Paris, chez Cretté, libraire au théâtre des Amis des Arts, Thermidor an II; sans nom d'auteur. Par Ladoucette, d'après l'édition de 1825. Elle est dédiée à l'épouse d'Helvétius : « Je dois cet ouvrage à la vertu, j'ai fait vœu de ne le dédier qu'à elle ». L'auteur nous avertit que le public a daigné bien accueillir cette pièce. « Plein d'indulgence pour le début d'un jeune homme, il a vivement applaudi au jeu des acteurs, à la présence du petit-fils et des amis d'Helvétius, aux vertus de ce grand homme et de sa respectable épouse ». Voici le sujet de la pièce : Rose et Lucas s'aiment. André, père de Rose, est mis en prison comme braconnier par Dutaillis, garde, qui l'en fera sortir s'il lui « baille » sa fille avec un certaine somme. Or, il est très pauvre. Mme Helvétius lui donne sa bourse, et son mari va lui porter de l'argent. Dutaillis ne méritant plus sa confiance, Helvétius accorde la place de garde à André. Comme celui-ci veut refuser l'argent qu'on lui laisse, le bon Helvétius proteste : «... Mes enfants, je ne fais que réparer bien imparfaitement le tort du hasard. A quoi a-t-il tenu qu'André fut Helvétius, et que je fusse André? » Le philosophe était fort capable de tenir ce propos.

deux fois. Dans la comédie, il raconte lui-même la visite d'Helvétius ; d'après Saint-Lambert, il garde le secret, ce qui est plus piquant (1).

Cette petite pièce est d'ailleurs précieuse parce que l'on y reconnaît des personnages qui ont vécu autour de M. Helvétius, par exemple Baudot, l'un de ses secrétaires. Saint-Lambert rapporte que Baudot était chagrin et caustique, et qu'il traitait les gens et le philosophe lui-même avec une certaine brutalité. Helvétius gardait, en l'écoutant, son indulgence sereine (2), mais quelquefois il disait à sa femme... « Est-il possible que j'aie tous les défauts et tous les torts que me trouve Baudot? Non, sans doute, mais enfin j'en ai un peu : Qui est-ce qui m'en parlerait si je ne garde pas Baudot? » Certaines anecdotes montrent que l'intelligence chez lui s'accordait avec la noblesse du cœur. Sa bonté ne faisait qu'un avec sa philosophie.

On rappelle qu'un jour son carrosse fut arrêté par une charrette chargée de bois ; le conducteur aurait pu aisément rendre le chemin libre, il n'en fit rien. Impatienté, Helvétius

(1) Saint-Lambert : Elle disait à ses enfants : « Je suis la cause que ce pauvre homme est ruiné ; c'est moi qui ai excité votre père à faire punir les braconniers ». Dans *Helvétius à Voré*, le philosophe s'est rendu à la prison. André, le braconnier, parle ainsi : « M. Helvétius est venu dans ma prison. Insensé, m'a-t-il dit, à quoi t'exposes-tu? Prends cet argent sans dire quelle main te l'a donné ». — La même anecdote est mise aussi à la scène, mais d'une manière beaucoup moins historique, dans un *Trait d'Helvétius*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles (!) par les citoyens Hector Chaussier, Châteauvieux et Binel, représentée sur le Théâtre de Molière, le 12 Vendémiaire, an IX, chez Roux, libraire, Palais du Tribunal, Galerie du Théâtre-Français, an IX (1800). Les personnages sont plus fantaisistes ; la donnée est celle-ci : Le braconnier Paulin, près de se marier avec Georgette, est arrêté par l'intendant Dutertre, éconduit par celle-ci. Helvétius donne à Dutertre 1.500 francs pour délivrer Paulin de prison. Mais Mme Helvétius va les lui porter elle-même. Helvétius oblige Dutertre à doter avec les 1.500 francs les deux fiancés.

(2) L'auteur d'*Helvétius à Voré*, qui place son histoire après l'affaire de l'*Esprit*, fait dire à Baudot : « Cet Helvétius s'est créé des principes de conduite tout-à-fait extraordinaires : Quitter la place de fermier-général parce qu'il voulait y agir en philantrope ; être disgracié à la Cour parce qu'il osait arracher la livrée de l'erreur... Avait-il si grand tort au fond? Oui, d'être un sage dans ce siècle, où il faut du moins paraître fou pour prospérer... Si j'affecte le grondeur, c'est pour empêcher que la bonté d'Helvétius ne dégénère en faiblesse ». (Page 18).

le traite de coquin. « Vous avez raison, lui répond le paysan, je suis un coquin et vous un honnête homme, car je suis à pied, et vous en carrosse. — « Mon ami, réplique M. Helvétius, je vous demande pardon, mais vous venez de me donner une excellente leçon que je dois payer ». Il lui remit de l'argent et le fit aider par ses gens à ranger la charrette (1).

Situé à 36 lieues de la capitale, sur la grande route de Paris à Angers, traversé une fois par semaine par le coche qui relayait à Regmallard, Voré était une solitude pleine de charme pour un philosophe. Doué d'un bon sens extrêmement pratique, ayant longtemps médité sur le bonheur, Helvétius était profondément soucieux de réaliser celui de ses vassaux, en même temps que le sien. La joie de M. et de Mme Helvétius était de voir des visages riants, de soulager toutes les misères. L'arrivée du seigneur présentait un spectacle touchant : les femmes, les enfants, les vieillards l'entouraient, l'embrassaient, versaient des larmes d'allégresse. Il accueillait toutes les demandes avec une bonté délicieuse. Un officier avait-il un équipage à faire, avait-on un bien en désordre, on s'adressait à lui. Paysans, bourgeois ou gentilshommes pauvres, comme M. M. de l'Étang ou M. de Vasseconcelle, avaient recours à sa générosité (2).

Peu de temps après l'installation d'Helvétius dans ses terres, les gens d'affaires du nouveau seigneur exigèrent rigoureusement les redevances. M. de Vasseconcelle vint trouver M. Helvétius et lui dit qu'il n'était pas en état de payer ses arrérages ; il ajouta que, si l'on continuait les procédures, on le ruinerait sûrement. « Je sais, lui dit Helvétius, que vous êtes un galant homme, et que vous n'êtes pas riche. Vous me payerez à l'avenir comme vous le pourrez ; et voici un papier qui doit empêcher mes gens d'affaires de vous inquiéter ». Il lui donna une quittance générale. M. de Vasseconcelle se jette

(1) Dans *Helvétius à Voré*, Baudot rappelle cette petite aventure : «... Vous vous mîtes à rire, vous eûtes la folie, non-seulement de le remercier de son impertinence, mais encore de lui donner une récompense... » Et Helvétius répond : « J'avais obéi aux préjugés, le sentiment m'éclaira et le raisonnement acheva son ouvrage ». — Saint-Lambert.

(2) On trouve des Vasconcelle (ou Vasseconcelle) établis à Regmallard dès 1605 (Registre de l'état-civil, archives communales de Regmallard).

à ses genoux : « Oh! Monsieur, s'écria-t-il, vous sauvez la vie à ma femme et à mes cinq enfants ». Helvétius l'embrasse et lui fait accepter une pension de mille livres pour les élever (1).

Le seigneur de Regmallard et de Voré ne se contentait pas de donner sans cesse, il avait fixé dans ses terres un chirurgien de talent, il sortait avec lui et avec une sœur de charité. Il allait auprès des malades, les consolait et les servait lui-même. Il avait, dit spirituellement Saint-Lambert, une manière assez sûre de terminer les procès : il payait d'abord le prix de la chose contestée (2). Il recevait avec bonne humeur à sa table « des vieillards et des femmes décrépites », des gens vulgaires, mais honnêtes. Enfin, sa libéralité n'avait d'égale que sa délicatesse.

Un sage, tel est le nom que l'on semble avoir donné au seigneur de Voré.

Le bon Andrieux, qui fut un idéologue, lui fait dire :

... Je vais, m'affranchissant des sottises humaines,
Vivre auprès de ma femme, élever mes enfants,
Dans ma douce retraite attendre mes vieux ans,
Et profitant, enfin, de ma propre morale,
De la vie à la mort mettre un peu d'intervalle (3).

(1) Saint-Lambert. L. I, page 103. Dans *Helvétius à Voré*, Baudot dit : «... Par exemple, ce M. de Vasseconcelle qui devait dix années de cens vient vous trouver, il montre ses cheveux blancs, il pleure, il se jette à vos pieds; Mme Helvétius et vous avez la faiblesse de fondre en larmes, de tomber à genoux autour de lui, de le presser dans vos bras, et lui donner gratuitement une quittance générale ». Page 19. — Le bon Andrieux a introduit cet épisode dans sa jolie comédie en un acte et en vers, *Helvétius ou la vengeance d'un sage*, représentée pour la première fois sur le Théâtre Louvois, le 28 Prairial, an X (à Paris chez Mme Masson, rue de l'Échelle, au coin de celle Honoré, 1802), dont le sujet est le suivant : Le Jeune Terville, ancien commis des Fermes, a écrit une satire contre Helvétius. Ce Terville aime Sophie, nièce d'une Mme Roland. D'autre part, le baron de Vasseconcelle, traqué par les fermiers seigneuriaux d'Helvétius, le déteste. On se joue de Terville, on exploite sa frayeur en lui faisant croire à la haine d'Helvétius. Celui-ci, qui vient d'acquérir la terre de Voré, est mis par Baudot au courant de ces dispositions. Helvétius paie les dettes de Vasseconcelle, donne un emploi à Terville, dote Sophie, et unit les deux amants. Terville, qui ne connaissait pas Helvétius, lui avait lu lui-même la satire en question! Le sage de Voré s'en vengea fort sagement et aimablement.

(2) Saint-Lambert. — *Helvétius à Voré*, p. 8.

(3) Dans *Helvétius ou la vengeance du Sage*.

Le château de Voré, manoir abandonné et confié seulement à la garde d'un régisseur, fut transformé en un séjour propre à favoriser le repos de l'âme, la rêverie et la méditation : alors les ombrages du parc accidenté, les collines solitaires, les allées silencieuses prirent pour les contemporains un air d'indépendance et de douceur. Des femmes du monde et des écrivains (1) y vinrent, abandonnant les plaisirs factices et les milieux artificiels, se mettre à l'école du bon sens et de la saine nature.

Le philosophe de Voré ne se contenta pas d'être le père des malheureux, et de prodiguer à tous, avec l'aide de Mme Helvétius, les aumônes, les dons et les bienfaits. L'organisateur pratique et même assez terre-à-terre, préoccupé des véritables conditions de l'existence et du but positif, que nous avons trouvé dans le critique de Montesquieu, se montre aussi dans le seigneur de Regmallard, attentif au bien de ses sujets, au progrès de la petite société dont il se juge responsable. On sait quelle misère pesait lamentablement sur les

(1) Parmi les habitués, chez les Helvétius, on doit citer surtout, semble-t-il, M. Dietsch, l'abbé Pluquet, Lefebvre-Laroche, Morellet, Saurin. Ce dernier a célébré le séjour enchanteur des Helvétius à la campagne dans une fort médiocre épître à Mme XXX. (*Œuvres de Saurin*, Paris, Duchesne, t. II, p. 29.)

Notre bonhomme de Sultan
Malgré son œuvre de Satan
N'a pourtant jusqu'ici fait étrangler personne...
... Le mari se livre à l'étude,
La femme à son ménage, au soin de ses enfants,
Tous les deux à s'aimer. Ah! Quelle solitude
N'est pas le monde entier pour deux époux-amants
Dont les soins mutuels, le goût et l'habitude
Ont resserré les nœuds à l'épreuve du temps.
Hxxx, Esprit sublime
Qui réunis Locke et Milton,
Toi seul peux, sur un digne ton,
Célébrant l'objet qui l'anime,
Chanter ton bonheur et le sien.
Que mon faible pinceau n'est-il égal au tien!
Que ne puis-je du moins, d'une couleur plus douce,
Peindre Lolotte et Lyde, assises sur la mousse,
Et ta femme, au milieu de deux gages si chers...

Le 5 mai 1765, Voltaire avertit Saurin qu'il n'aime pas du tout son épître à M. Helvétius.

campagnes au XVIII[e] siècle : les impôts, et surtout l'indifférence des propriétaires, soucieux avant tout de briller à la ville, l'expliquent suffisamment. C'est ainsi que Louis Fagon confia ses domaines à un simple régisseur, nommé Jacques le François, sans s'occuper de ses biens et de ses sujets; de même, sa maîtresse et légataire universelle, Geneviève Dousseau, dame de Regmallard, donna procuration pour la gestion de ses terres à un sieur Gobain, comme nous l'enseignent les minutes du tabellionage de Regmallard (1).

Or, Helvétius, avant d'abandonner sa charge, signa le 13 février 1750, à Voré, plusieurs baux de fermes et de propriétés (2). L'acquisition des domaines a dû être faite en 1749 (3). Le 3 septembre de la même année, Helvétius, accompagné d'ouvriers, tels que maçons, charpentiers, couvreurs, visita les étaux et la halle, munie d'une grosse horloge qui indiquait l'heure de l'ouverture des marchés.

Les foires, où ce philanthrope charmant aimait à se rendre, et où il lui arrivait même de distribuer, séance tenante, toutes les marchandises, à la grande joie des habitants de Regmallard (4), étaient alors des plus importantes : le financier ne s'y trompa point. Quatre foires existaient de fait : celles du mardi de Pâques et du mardi de la Pentecôte, de la Saint-Julien et de la Saint-Michel (5). Helvétius demande en 1757 une autorisation régulière pour leur ouverture. On peut consulter sur ce point deux lettres de la main d'Helvétius et de

(1) Le testament de Geneviève Dousseau du 22 avril 1749 qu'elle fit à la dernière extrémité laissait à la communauté de Regmallard une rente de 321 livres. Fagon était mort le 8 mai 1744. D'après divers textes, Helvétius paraît avoir acheté Voré entre le 22 avril 1749 et le 13 février 1750. Cependant, M[me] la C[tesse] d'Andlau, qui a bien voulu me fournir les renseignement les plus utiles, croit que le château avait appartenu à Fagon, médecin de Louis XIV, lequel l'aurait vendu à M. Helvétius, père de l'auteur de l'*Esprit*.

(2) Il ne s'agit pas seulement des seigneuries de Regmallard et Voré mais encore de celles de Vallet, Brigemont, La Moutonnière, Dorceau, Boissi-Maugis et Blandé.

(3) L. de la Sicotière et Poulet-Malassis disent qu'Helvétius acheta la terre en 1743. Or, il est établi que Geneviève Dousseau hérita de Voré en 1744.

(4) Ce trait est raconté par Andrieux et rappelé par Lemontey.

(5) *Une « Excursion au château de Voré »*.

son orthographe, adressées vraisemblablement à l'intendant et conservées dans les Archives de l'Orne (1). Le roi accorda à Helvétius, en décembre 1758, au moment où le seigneur de Voré est l'auteur poursuivi de l'*Esprit*, les patentes portant établissement régulier de quatre foires et d'un marché le jeudi. Détail curieux : d'après la pancarte de la Chatellenie de Regmallard, relatant les droits qui se perçoivent par usage audit bourg, le tarif n'en mentionne aucun sur les bestiaux vendus. Le seigneur avait seulement le droit de prendre une langue de bœuf pour chaque bœuf tué par les bouchers (2). Helvétius le trouva exorbitant et y renonça.

Outre les droits utiles de halle et de marché, le domaine renfermait plusieurs moulins (3), des métairies, et 3.000 arpents de bois (4) qui en constituaient le fonds principal. Les terres labourables, vu le pitoyable état de l'agriculture, étaient d'un bien maigre produit. En 1740, la misère ne per-

(1) La première est datée de Paris 1er mars 1758 : « Monseigneur, j'ai l'honneur de vous écrire, pour vous prier de m'être favorable dans une affaire qui m'intéresse beaucoup. J'ay fait faire le papier terrier de ma terre de Voré. Je suis prêt à présenter l'aveu et le dénombrement au Roy. J'ay emploié dans cet aveu les foires et marchés qui se tiennent de tems immémorial à Regmallard, et qui ont toujours été mis dans les aveux de mes prédécesseurs... Je me suis déterminé à présenter au conseil un mémoire et une requeste afin d'obtenir ces nouvelles lettres... Vous voulez bien que je vous assure d'avance de ma reconnaissance et que je vous supplie de vouloir bien toujours me continuer les mêmes bontés dont vous m'avez toujours honorez... » La deuxième lettre est du 12 avril 1758 : «... Vous m'avez fait espérer que vous vouderiez bien donner votre avis au Conseil au sujet des foires et marchés établis à Regmallard. Je connais trop vos bontés pour moy pour douter que votre avis ne me soit favorable, d'autant que je ne demande que ce dont je suis en possession, et uniquement pour éviter l'embarras des recherches des titres... » Les deux lettres sont accompagnées des ordinaires formules respectueuses et signées Helvetius. (Archives départementales de l'Orne, Série C. 88).

(2) La publication et l'impression de cette pancarte de la Chatellenie de Regmallard et des droits qui se perçoivent par usage au bourg de Regmallard ne fut autorisée par la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie que par arrêt du 18 janvier 1769. Elle est soussignée Claude Helvétius, chevalier seigneur châtellain de Regmallard, à la date du 23 décembre 1768.

(3) Ceux de Regmallard sur L'Huine et de Vaujour sur le ruisseau de Boiscorde.

(4) Y compris le bois de Feuillet, acquis postérieurement à l'achat du domaine.

mettait même pas aux cultivateurs de semer. C'était donc un grave problème économique à résoudre par le financier, le philosophe et le « citoyen » que d'arracher les habitants de la région à ce dénuement. Helvétius s'y employa de son mieux, en s'efforçant de faire régner dans le pays un esprit d'ordre, de justice et de bonheur. L'état matériel des conditions mêmes de l'existence ne pouvait laisser indifférent ce moraliste positif, éloigné des métaphysiques aventureuses, désireux d'avoir une vue exacte sur le monde réel.

Économiste et politique habile à sauvegarder par des réformes utiles la dignité humaine, Helvétius savait fort bien que la générosité, la charité ne sont point des remèdes sociaux. Comment venir en aide aux malheureux? En leur procurant du travail. En appropriant ce travail à leurs forces. Certainement, le fermier-général avait été frappé et navré de la pauvreté effrayante qui régnait dans les campagnes. Et le dénuement ne pouvait être que l'ennemi du bonheur, en même temps que de l'équité. Il rêva donc, tout en essayant d'écrire une sorte de code de la civilisation, fondé sur la nature même de l'homme, d'être utile directement à ses sujets, à ses vassaux.

La stérilité des terrains dans le Perche, d'une part, et, de l'autre, l'organisation féodale du pays s'opposaient à l'aisance des petits cultivateurs. Leur activité demeurait inféconde. Le seigneur de Rémalard voulut lui créer un nouveau champ en favorisant la naissance d'une industrie. D'abord, sur les conseils de M[me] Helvétius, il établit dans le bourg une fabrique de dentelles de point d'Alençon. Saint-Lambert nous rapporte que cette entreprise ne réussit pas. Les agents commis à la surveillance des ateliers ne répondirent guère à la confiance qu'on avait en eux. Il fallut songer à autre chose. Helvétius fonda une manufacture de bas au métier qui, à l'époque où écrivait l'auteur de l'*Essai sur la Vie et les Ouvrages de M. Helvétius*, était encore prospère, et faisait de jour en jour de nouveaux progrès.

Le seigneur de Voré eut, d'ailleurs, des projets beaucoup plus importants. Il s'agissait de donner aux bois de ses domaines toute leur valeur. Le minerai de fer est abondant dans

la région de l'Orne, en particulier dans les cantons de Laigle, de Tourouvre, de Rémalard. Les forêts du Perche alimentaient alors plusieurs forges. Il y avait à Randonnai, à Aubes, à Saint-Victor-de-Réno, à Longni, etc... des hauts-fourneaux, des tréfileries et clouteries.

A son tour, Helvétius conçut le dessein de faire exploiter le minerai. Mais il fallait une autorisation régulière; le châtelain de Voré adressa, le 15 février 1764, une requête à l'intendant de la généralité d'Alençon. Ce projet ne devait pas se réaliser. Les industriels du voisinage, émus de cette concurrence inattendue, s'y opposèrent de leur mieux. Ainsi, à deux reprises, le 5 mars et le 27 mars 1764, M. Le Riche de Chevigné, seigneur de la Ventrouse, propriétaire de la grosse forge de la Frette et du fourneau de la Motte-Rouge, écrivit à l'intendant pour le prier de ne pas favoriser une entreprise si contraire à ses intérêts et, ajoutait-il, à ceux de la province, au bien public. Il pensait que la philosophie et le mépris des richesses, dont M. Helvétius avait fait parade jusqu'à ce jour, semblaient mettre en sûreté les honnêtes gens sur toute affaire de ce genre!

Le 20 mars 1764, il y eut même une assemblée extraordinaire à l'Hôtel de Ville de Mortagne, où siégèrent, entre autres gens notables, Michel Hurel, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts, Charles-Damien Chambay, conseiller-médecin du roi, président au grenier à sel, premier échevin; Hugues-François de l'Estang, sieur de Montroger, substitut du procureur-général au grenier à sel de Rémalard, accomplissant les fonctions de procureur du roi en l'Hôtel de Ville de Mortagne, prit la parole. Dans son réquisitoire, il énuméra les grosses forges et fourneaux de la région; leur nombre, joint à celui des briqueteries, tuileries, etc..., s'opposait à ce nouvel établissement. « Ce serait de sa part mettre le comble à la pauvreté de la province, à l'impossibilité de pouvoir trouver de l'argent pour acheter le bois de chauffage qui n'est déjà que trop cher, qui augmenterait encore de prix, et dont enfin l'espèce devient des plus rares depuis plusieurs années, par l'abattis de presque toutes les futaies qui y étaient, et dont il n'en existe presque plus. » La délibéra-

tion fut communiquée aux villes de Bellème et de Nogent-le-Rotrou. Une sorte de petite coalition des industriels du pays se forma contre le seigneur de Voré, à l'instigation d'un personnage important, le marquis de la Galaisière, seigneur de Bretoncelles et de Coulanges-les-Sablons, propriétaire du haut-fourneau de Moulin-Renault, intendant de Lorraine. Seuls, le maître de forges de Longni et celui de Randonnai, Ollery d'Orainville, ami personnel d'Helvétius, se tinrent éloignés de cette véritable ligue. Lettres et mémoires (1) furent adressés à l'intendant de la généralité d'Alençon, lequel fit connaître son avis le 24 juin 1764 à l'intendant des finances. Il concluait au rejet de la demande formée par Helvétius. Du reste, l'industrie métallurgique était condamnée dans la province du Perche à cause du manque de charbon ou de son prix exorbitant et du système de protection absolue qui interdisait aux industriels d'accomplir les progrès nécessaires.

On voit qu'Helvétius, comme son illustre maître Voltaire, avait le légitime souci du bien-être et de la prospérité dans ses domaines. Il fallait craindre la concurrence pour oser l'accuser de vouloir s'enrichir aux dépens d'autrui. Le sage de Voré qui avait abandonné la charge de fermier-général, qui avait épousé une femme aussi pauvre que remarquable par ses qualités de cœur et d'esprit, est au-dessus de tout soupçon. Son désir profond et constant d'être utile à tous et à chacun demeure indiscutable et très noble. Sans employer le ton sensible de Florian ou de Berquin pour célébrer ses actes de bienfaisance qui ont fait bénir son nom par tous les pauvres de Rémalard et des environs, et qui l'ont perpétué dans le pays, il est du moins nécessaire de constater qu'il n'y a pas un abîme entre l'épicurisme rationnel, conforme aux lois profondes de la vie, et l'esprit de justice et de solidarité.

(1) Lettres du Marquis de la Galaisière datées du 2 Avril et du 21 Mai 1764. Mémoire intitulé « Observations sur les inconvénients du nouvel établissement d'une forge dans les terres de Monsieur Helvétius ».

***

Dans une de ses lettres à Voltaire (1), Helvétius dit qu'il se retire à Lumigny, une terre qu'il a près de Rosoy-en-Brie. Il y allait d'ordinaire plus volontiers au printemps (2).

Faisons, nous aussi, une sòrte de pèlerinage — si tant est qu'on puisse employer ce mot en parlant d'Helvétius — à Lumigny.

Lumigny est situé comme Voré en pleine campagne. On arrive à Rosoy, en passant par Marles (Seine-et-Marne), où il y a maintenant une station de chemin de fer. De Rosoy, village ancien et pittoresque, fréquenté par des marchands et des charretiers, il existe une route carrossable qui, à travers champs, rejoint Lumigny, perdu dans les verdures, entre des plaines et des bois. Précisément, ce chemin de communication a été établi par les soins et aux dépens d'Helvétius, comme le montre une lettre datée de Voré, le 29 juillet 1753 (3).

...Voici le château, à peu de distance de la route. Il appartient à un descendant d'Helvétius, M. le marquis de Mun. Grâce à son extrême complaisance, nous entrons dans le parc par une allée aux gracieux détours. Voici la demeure antique et vaste. C'est, paraît-il, un ancien pavillon de chasse de Charles IX. Il y a là toute sorte de souvenirs historiques relatifs à des familles de la plus haute aristocratie

(1) Helvétius, t. XIII, p. 8.

(2) Morellet, *Mémoires*, ch. vi, p. 39 « Elle (Madame Helvétius) m'emmena le printemps suivant à sa terre de Lumigny. »

(3) Cette lettre se trouve en fac-similé de la notice sur Helvétius dans la « *Galerie Française ou Collection de Portraits des Hommes et des femmes qui ont illustré la France, avec des notices et des fac-similés* ». (Didot, 1823, t. 3, p. 181). Il demande qu'on mette sur l'état des chemins celui qu'il a fait faire pour communiquer de Lumigny à Rosoy : « Voicy, dit-il, les Raisons sur lesquelles je fonde ma demande. Le chemin est une continuation de celuy que le Roy a fait construire de Rosoy à la Fortelle. Avant qu'il fut fait les habitants de ma paroisse et de celles des environs ne pouvaient passer à Rosoy ni leur bled ni les mêmes marchandises de bois qui ne sont pas propres à la consommation de paris ni leurs autres denrées... D'ailleurs les marchands de charbon du canton abrègent par là beaucoup de chemin qu'ils avaient à faire pour voiturer le charbon à paris, etc »...

française. Les salons offrent à l'admiration du visiteur, ému de vivre ainsi dans la sérénité un peu confuse, mais grandiose du passé, des tapisseries somptueuses et une collection de tableaux. Dans la galerie du bas, le portrait d'Helvétius par Vanloo (1). C'est le buste seulement. Dans le grand salon, figure un remarquable portrait de la comtesse de Mun, née Helvétius, enfant, par Drouais (2). Dans l'escalier, M[me] Helvétius, née d'Armancourt, mère du philosophe, et M[me] Helvétius, sa femme, en costume de veuve. A citer aussi celui de M[me] de Graffigny, pour laquelle cette dernière eut toujours une vive affection.

Les archives de Lumigny sont riches d'autographes et de documents intéressants et précieux (3). Beaucoup de manuscrits ont d'ailleurs, paraît-il, été disséminés. On en a retrouvés au grenier. Certains descendants d'Helvétius, en effet, n'ont pas toujours fait cas, on le devine sans peine, du philosophe et de ses idées. Plusieurs personnes de la famille m'ont affirmé avoir vu le célèbre exemplaire de l'*Esprit* enrichi des annotations de Voltaire (4). Il a disparu. Outre les *Notes de la main d'Helvétius*, d'un si haut intérêt pour saisir les points essentiels de sa physionomie littéraire et philosophique, une édition princeps de *l'Esprit*, ou plutôt ce qu'on peut appeler les « bonnes feuilles » du livre, surchargée de corrections, mérite l'examen. On s'aperçoit bientôt que ce sont des corrections, en effet, mais purement grammaticales. Elles n'ont que cet intérêt particulier.

Helvétius menait à Lumigny, où ses propriétés semblent avoir été très considérables, la même existence qu'à Voré. Il

(1) C'est ce portrait, gravé par Aug. de Saint-Aubin, qu'on trouve dans un grand nombre d'éditions d'Helvétius.

(2) Drouais, peintre du Roi Louis XV, a fait aussi le portrait d'Helvétius (reproduit dans la *Galerie de portraits*, Didot, 1823).

(3) M[me] la M[se] de Mun a réuni un certain nombre d'autographes d'une gande valeur venant des personnages les plus divers, de plusieurs rois de France par exemple. Il y a aussi des lettres de M[me] de Staël au C[te] de Mun.

(4) Entretiens avec M. le C[te] Gabriel de Mun, avec M[mes] la M[se] de Mun et la C[tesse] P. d'Harcourt. On peut, d'ailleurs, aisément savoir à quoi s'en tenir en cherchant dans les œuvres de Voltaire ses diverses opinions sur la doctrine de son ami.

s'y occupait surtout d'agriculture et de charité. Il avait toujours des pièces blanches qu'il distribuait aux pauvres et aux enfants. Un chapelain, chargé des fonctions d'aumônier de Lumigny et d'un esprit assez simple, avait presque une sinécure. Il était chargé de faire la guerre aux canards sur l'étang, et il lui était d'autant plus facile de se livrer à cet exercice assez violent qu'il ne portait, sous sa robe de moine, ni chemise ni pantalon (1). C'est du plus pur XVIII[e] siècle.

(1) *Le Salon de Madame Helvétius*, par A. GUILLOIS, p. 13. — Témoignage de M. le Marquis de Mun (1816-1898) petit-fils d'Helvétius, *onzième du nom*, pair de France.

CHAPITRE XIII

Les Sociétés Encyclopédiques. Le Salon d'Helvétius. Le Mouvement des Idées.

Après avoir passé sept à huit mois dans ses terres, dit le chevalier de Chastellux (1), Helvétius ramenait sa famille à Paris et vivait dans une assez grande retraite avec quelques amis. Les fameux dîners qui avaient lieu chaque année pendant quatre mois, le mardi, dans le bel hôtel du philosophe, rue Sainte-Anne (2) (quartier de la Butte-des-Moulins), sont demeurés célèbres dans les fastes de la société du XVIIIe siècle. Comme disait l'un des plus spirituels convives des soupers philosophiques, Paris était alors le café de l'Europe. Avant le livre de l'*Esprit*, Helvétius apparaît comme un Mécène épris d'idées. Plus tard, il sera pour les étrangers, et pour quelques rares amis, le philosophe incompris et persécuté.

(1) Loc. cit.

(2) Il y a dans l'*Artiste* de mai 1877 une gravure représentant le beau portail de l'hôtel dit d'Helvétius. On la retrouve dans la *Butte-aux-Moulins*, par le docteur Moura (Vve Cadart, 1877) planche XVI. Au 18 de la rue Sainte-Anne, dit l'auteur, (p. 36) était un ancien hôtel appelé à tort Hôtel d'Helvétius (on commença à le démolir en 1876). Le philosophe aurait possédé, non le 18, mais plutôt le 16. Le docteur Moura ajoute : « Les titres de propriété ne m'ont rien révélé à cet égard ». — Mais il note plus loin qu'en 1772 la marquise de Meun eut en héritage le numéro 16. Il ignore qu'Helvétius mourut fin décembre 1771, et que sa fille-aînée, (qui épousa Alexandre François de Mun — ou de Meun — de Sarlabous) hérita de l'hôtel. — Édouard Fournier, dans son *Histoire de la Butte des Moulins*, consacre quelques pages à la vie d'Helvétius et à ses habitudes.

La maison de Mme Geoffrin était le rendez-vous des beaux-esprits. Le lundi, chez elle, était réservé aux artistes comme Boucher, Latour, Carle Vanloo, etc... Le mercredi, elle réunissait les savants, les hommes de lettres, tels que d'Alembert, Mairan, Marmontel, Saint-Lambert, Thomas, etc,... sans compter les étrangers illustres de passage à Paris. Et tous ses invités sont également ceux d'Helvétius. Notons, du reste, « qu'elle avait admis et comme adopté Helvétius, mais jeune encore, avant qu'il eût fait des folies » (1). Ces folies, ce ne sont point ses aventures amoureuses, mais les pages audacieuses de l'*Esprit*. Marmontel nous montre, non sans quelque dépit, Helvétius arrivant chez Mme Geoffrin, préoccupé de son ambition littéraire, « la tête encore fumante de son travail de la matinée ». On s'amusait à lui voir jeter sur le tapis les questions qui l'occupaient, les questions dont il était en peine, rapporte ce même historiographe ; on lui donnait quelque temps le plaisir de les entendre discuter. Ensuite, on l'engageait dans d'autres entretiens auxquels il se livrait pleinement, avec chaleur, simple et naturel, naïvement sincère dans ce commerce familier (2).

Cependant, Mme Geoffrin ne se commettait guère avec les frondeurs. Marmontel et l'abbé Morellet nous ont tracé son portrait. Le premier, qui n'eut pas à se plaindre d'elle, la trouve bienfaisante, fidèle, mais un peu « officieuse », d'une extrême prudence surtout. Le second, qui lui fut présenté par Trudaine, et lui dut beaucoup aussi, vante avec un certain enthousiasme « cette femme estimable et les agréments de sa maison ». Toutefois, il juge qu'elle est un peu méticuleuse et timide, qu'elle ménage les gens en place et la cour (3). Aussi, malgré l'esprit de la duchesse d'Egmont, ou les fines allusions de Mme de Boufflers, on n'abordait guère, dans le salon de Mme Geoffrin, les sujets trop libres. On y conservait beaucoup de réserve. Chez Helvétius, les beaux-esprits, les

(1) Marmontel, *Mémoires*, Didot, p. 313.

(2) *Ibid.*, p. 219.

(3) *Mémoires* T. I. Ch. iv. P. 85. Morellet a connu Mme Geoffrin au moment où la lutte entre les philosophes et leurs ennemis est très acharnée. — C'est chez elle que l'abbé Morellet fera connaissance avec Helvétius, après la publication de l'*Esprit*.

esprits indépendants et parfois aventureux étaient bien plus à l'aise.

Mêlons-nous donc discrètement, un mardi, au groupe des visiteurs, pour la plupart célèbres, de l'hôtel de la rue Sainte-Anne. Il est deux heures. Arrivons exactement, parce que la chère, ici, de l'avis des connaisseurs, y est très fine. Le prince de Brunswick qui dîna chez le philosophe déclare qu'il n'a jamais fait un pareil repas (1).

D'ailleurs, on vient ici beaucoup moins pour manger que pour causer. Chez Helvétius, on sait qu'on peut parler à haute voix, quitte à joindre aux propos hardis l'anecdote piquante. Le malicieux Fontenelle n'est-il pas l'hôte familier d'Helvétius? Ses bons mots sont monnaie courante dans la maison. Admirateur aimable de la beauté, bien qu'il n'ait en réalité que deux passions, les asperges à l'huile et les fraises au sucre (2), il s'extasie devant Mme Helvétius. Le vieillard presque centenaire s'écrie en la contemplant : « Ah ! si je n'avais que quatre-vingts ans ! » Peu après le mariage du philosophe, il vint rendre visite au nouveau ménage : le maître de la maison et sa nouvelle compagne s'avancèrent vers lui, avec empressement. Désignant Mme Helvétius : « Ah, fit-il, c'est un astre qui se lève pour moi et qui se couche pour vous ». Il passe une fois devant Mme Helvétius pour se mettre à table. Elle, badinant : « Voyez le cas que je dois faire de vos galanteries, vous passez devant moi sans me regarder ». Et Fontenelle de répliquer avec son rare esprit d'à-propos : « Madame, si je vous eusse regardée, je n'aurais pas passé ». Chez Helvétius, il est chez lui. C'est l'un des plus fidèles habitués de l'hôtel. En mars 1755, on le vit ouvrir un bal avec Mlle Helvétius, la cadette, qui n'avait qu'un an et demi. Il fit la révérence, et embrassa l'enfant (3). A table, s'il n'entend et ne

(1) Marmontel, *Mémoires*, l. VIII, p. 330.

(2) « Fontenelle faisait grand cas des fraises et en mangeait beaucoup, avec force sucre, ainsi que M. le Président Hénault, Mairan, Crébillon père, et autres qui sont morts dans un âge fort avancé ». (*Pièces intéressantes et peu connues*, à Bruxelles, 1785 t. II, p. 307).

(3) Collé *Journal*, mars 1755. — Les deux filles d'Helvétius, celles qu'on appellera les deux grâces à cause de leur ressemblance avec leur mère, étaient de toutes les fêtes en compagnie de Mlle d'Épinay, leur voisine et aînée.

voit plus guère, du moins il garde toute sa tête et mange plus que Collé (1), bon vivant cependant. Il excelle encore aux propos sarcastiques. Un jour, on parlait de l'enfer. « Messieurs, déclara-t-il, ne disons pas de mal du diable, c'est peut-être l'homme d'affaires du bon Dieu ».

Jetons un coup d'œil sur les autres habitués. Voici Marmontel. A la tête du *Mercure*, il jouit d'une grande réputation. C'est dans le *Mercure* précisément qu'il publia son premier conte, Alcibiade. A l'un de ces dîners d'Helvétius, où viennent les plus fins connaisseurs, on lui fit l'honneur de l'attribuer à Voltaire ou à Montesquieu. Du côté des amis intimes (2) de l'ancien fermier-général, on reconnaît Saurin, le poète tragique; Saint-Lambert, épicurien plein de charme, grand amateur d'idées; Chastellux, ingénieux et délicat. Voici, d'autre part, Grimm, en quête de nouvelles; Duclos, fort circonspect; Buffon, qui ne se compromettra jamais non plus; Desmahis, Raynal, etc... auxquels se joindront, à des époques diverses, l'abbé Morellet, Suard, Turgot et Condorcet, la Condamine, et des étrangers illustres (3) attirés par un homme illustre. Diderot (4), lui aussi, rend quelquefois visite à Helvétius. Il apporte, ici comme partout, ses conceptions vastes et ses réflexions étincelantes.

Si Helvétius donnait un bon dîner, il ne se mêlait guère de diriger ou de présider la conversation; il s'efforçait seulement de la faire naître. « Il jetait ses paradoxes et quand il avait mis la conversation en feu, il ne s'y mêlait plus, il gardait le silence, il voulait être sûr de ce sang-froid si nécessaire pour distinguer les traits, souvent déliés, de l'erreur et de la vérité » (5).

C'est ainsi qu'à Paris il faisait la chasse aux idées, en vue du grand ouvrage politique qu'il portait en lui.

(1) 27 décembre 1754.

(2) Helvétius aura un jour pour les amis intimes au nombre desquels il faudra placer Lefebvre la Roche.

(3) C'est après l'*Esprit* qu'Helvétius reçoit surtout les étrangers comme Hume, Gibbon, Smith, Beccaria. — Helvétius recevait aussi l'abbé de Condillac et Rousseau, auquel il rendit service en lui prêtant quelques louis.

(4) Il est beaucoup plus l'hôte et l'ami du baron d'Holbach.

(5) Garat, *Mémoires historiques sur M. Suard*, t. Ier, p. 229.

Dans l'hôtel de la rue Sainte-Anne, la conversation est donc fort libre. Cependant, quoiqu'on soit d'accord pour disserter, non sans malice, sur les faits du jour, il ne semble pas qu'on *mette* particulièrement *en doute* chez Helvétius, Dieu, la vertu, et la morale (1). Le maître de la maison prenait volontiers quelques-uns de ses interlocuteurs dans une embrasure de croisée, « et les mettait sur une question qu'il avait entrepris de traiter » (2). Mme Helvétius avait près d'elle les gens qui lui plaisaient. Tandis que Mme d'Holbach, dans son salon, se tenait en un coin sans rien dire, ou causait à voix basse avec quelqu'un, Mme Helvétius, « belle, d'un esprit original et d'un naturel piquant, » dérangeait les discussions. Le plus souvent, Helvétius s'échappait après le dîner, vers sept heures, pour aller à l'Opéra. Mme Helvétius continuait à faire les honneurs et ne gardait généralement que des familiers (3).

Le dimanche et le jeudi étaient consacrés au baron d'Holbach, « le maître d'hôtel de la philosophie ». On y avait grasse chère, de l'excellent vin, de l'excellent café, beaucoup de discussions. D'Holbach joignait à ses soixante mille livres de rente un esprit systématique et une vaste érudition qu'il puisait avec ardeur dans sa bibliothèque et son cabinet d'histoire naturelle. Ami intime de Diderot, dont il fut un collaborateur à l'Encyclopédie (4), et qui semble avoir apporté un concours très réel au *Système de la Nature* et à ses autres ouvrages, il excellait à la critique des idées théologiques, à l'énoncé de la politique nouvelle conforme aux lois de la Nature (5). Bien

(1) Marmontel, *Mémoires*, p. 315.

(2) Morellet, t. I, ch. vi. Il dit : « Helvétius de son côté n'entendait rien ni à les animer, ni à les soutenir (les discussions)... il faisait continuellement son livre en société ».

(3) Morellet. — Mme de Graffigny avait suivi sa nièce à l'hôtel de la rue Sainte-Anne et s'occupait volontiers de l'éducation des enfants d'Helvétius.

(4) D'Holbach est surtout le théoricien politique de l'Encyclopédie. Il est avéré qu'il doit un certain nombre de ses idées à Diderot.

(5) Avec une entière bonne foi, une probité édifiante, même pour ceux qui, comme Morellet (*Mémoires*, ch. vi, p. 135), ne croyaient pas à cet enseignement, le bon baron professait l'athéisme absolu, tandis que Marmontel formulait ses principes de littérature, que Darcet et Roux esquissaient une théorie de la terre, que Diderot, inventeur fécond, impro-

que, selon les témoignages de Meister et de Grimm, sa physionomie portât l'empreinte d'une parfaite sérénité, il recherchait les âpres controverses. Après des repas auxquels, comme l'écrivait Diderot à Mlle Volland, il aurait fallu douze estomacs pour y suffire, on mettait la religion et les affaires publiques sur la sellette.

L'école des philosophes, cette fameuse « coterie » holbachique, suivant le mot de Rousseau, des encyclopédistes qui, avec l'appui plus ou moins déguisé de Voltaire, ont formé une véritable société secrète pour s'opposer à la double autorité monarchique et ecclésiastique, est la résultante nécessaire d'un état de choses.

Quelles sont les conceptions essentielles préconisées par l'école philosophique de 1750?. En repoussant d'une manière générale les idées métaphysiques et religieuses comme des rêveries inutiles au bonheur des hommes, en négligeant volontiers les principes de morale individuelle, les philosophes ont prêché la haine du fanatisme et des institutions féodales, la haine de l'inégalité, source de l'esclavage. Ils ont exalté la grandeur de l'idée de progrès et de perfectibilité, qui doit naître de la recherche libre et persévérante des institutions dont l'établissement doit assurer le bonheur universel.

L'économie sociale, la philosophie de l'histoire, en un mot la constitution d'une politique, et même d'une sociologie, ne font plus qu'un avec la philosophie (1).

Mais en formulant brièvement les principes fondamentaux de l'école n'avons-nous pas en même temps énoncé les thèmes principaux de la doctrine d'Helvétius, contenue dans les premiers essais, les commentaires et les notes? Assurément, il appartient bien à ce monde de polygraphes voués à l'analyse des institutions et des sociétés. Et son œuvre, parallèle à l'*Encyclopédie*, est née du même état d'esprit, du même effort pratique, utilitaire.

visateur puissant aux horizons immenses, disait des choses qui, au gré d'un encyclopédiste plus modéré, auraient fait tomber cent fois le tonnerre sur la maison, s'il avait pu tomber pour cela. — Morellet écrivait à d'Holbach : « Monsieur et cher athée ».

(1) Voir Barni, *Histoire des idées morales et politiques au XVIIIe siècle;* Janet, *Histoire de la science politique, etc...*

Tandis que Louis XV subissait l'ascendant de l'astucieuse maîtresse, et s'abandonnait en pratiquant tout au moins — s'il ne l'a pas prononcée — la formule « Après moi le déluge », aux turpitudes variées de l'Ile-aux-Cerfs, la France, appauvrie par les guerres et les paix « bêtes » (1), était de plus en plus travaillée par des ferments nouveaux. Si le Bien-Aimé se contentait de surveiller la diplomatie étrangère à l'aide des agents secrets, le parlement et le clergé, le pouvoir civil et le pouvoir religieux continuaient leurs luttes avec la sombre inquiétude de la domination. Le succès des *Nouvelles Ecclésiastiques*, des fameux miracles dûs à l'intervention du diacre Pâris, avaient allumé le ressentiment de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont.

Après le célèbre mandement (2) qui excluait en somme les jansénistes du sacrement de l'Église catholique, après la constitution Unigenitus, la querelle entre les magistrats et le clergé devient plus ardente. La faveur royale va capricieusement des uns aux autres. Le Parlement subit l'exil (1753-1754). L'archevêque aussi. Le gouvernement prend des attitudes diverses; la Pompadour protège volontiers l'essor des idées nouvelles, et l'esprit philosophique pénètre à la Cour. Cependant, on suspend la publication de l'*Encyclopédie*; Voltaire doit s'exiler, Diderot va rêver à l'ombre de la Bastille. Les Jésuites sont soutenus en haut lieu, mais l'édit de mainmorte (3) enlève au clergé la faculté d'acquérir de nouveaux biens et le menace de transformer en impôt permanent et régulier le don gratuit. D'ailleurs, partagé, comme dit Villemain, (4) entre l'intolérance et la frivolité, voulant arrêter les opinions du siècle et se laissant entraîner trop souvent à ses mœurs, invoquant contre les scepticismes les rigueurs discréditées d'un pouvoir corrompu, le clergé demeurait faible et dépassé de toute part au milieu du grand mouvement des esprits. Quant à la noblesse, c'est un lieu commun de rappeler

(1) On appela ainsi la paix d'Aix-la-Chapelle qui mit fin à la guerre de la succession d'Autriche, 1748.
(2) 1749.
(3) 1749.
(4) *Tableau du XVIIIe siècle*, t. II, p. 207.

ses privilèges odieux, le pouvoir néfaste que lui valaient les bastilles et les lettres de cachet. Le peuple était misérable et pitoyable, l'agriculture gênée par toutes les redevances féodales, l'industrie paralysée par les jurandes, les maîtrises, les corporations.

L'esprit frondeur et le franc-parler avaient germé dans les orgies et les fêtes galantes de la Régence. L'hôtel du président Hénault, place Vendôme, abrita l'abbé Alary et mit à la mode les conférences de philosophie politique. Les hommes de lettres, les diplomates, les magistrats se consacraient déjà, dans ces réunions (1), à l'étude du droit, de l'histoire, du commerce et de la société dans leurs rapports avec la vie politique. Tandis que l'abbé de Saint-Pierre songeait à quelque académie politique ou à son noble projet de paix perpétuelle, d'Argenson méditait sur le gouvernement ancien et présent de la France (2) et pensait à des réformes pratiques et libérales. Enfin, Montesquieu, en 1748, avec l'*Esprit des Lois*, donne un sort à l'étude scientifique de l'homme social.

Désormais, le problème est posé. L'esprit critique dépasse les conceptions de Descartes. Il s'attaque résolument aux institutions. Mais on cherche à le résoudre selon les tempéraments. Tandis que Buffon s'apprête à donner une *Histoire Naturelle*, débarrassée de tout appareil théologique, que Diderot écrit la *Lettre sur les Aveugles*, certains auteurs nourris du dogme chrétien de l'état de nature, opposé à l'inégalité dérivée du péché, conçoivent des types variés de société égalitaire. Peu à peu, comme l'a fort bien montré M. Espinas (3), qui a établi la parenté de la philosophie du XVIIIe siècle avec le socialisme, la conception de cette société idéale cesse d'être théologique pour relever de la raison et de la philosophie. On s'attache volontiers à l'invention d'une « ménagerie d'hommes heureux ». L'exemple du Paraguay, cité par Mon-

(1) 1725-1730.

(2) *Mémoires du marquis d'Argenson et considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, ouvrage posthume, Amsterdam. 1764.

(3) *La Philosophie Sociale au XVIIIe siècle et la Révolution*, par Alfred Espinas (Alcan. 1898, p. 85). — Voir aussi A. Lichtenberger, *le Socialisme au XVIIIe siècle*, in-8° 1895.

tesquieu, frappe l'imagination. La cité des justes, construite poétiquement dans la *République* de Platon, avec ferveur dans la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin, dans l'*Utopie* de Morus, la *Cité du Soleil* de Campanella, la *Salente* de Fénelon, doux rêveur, se retrouve dans les écrits de Jean-Jacques, de Morelli et de Mably, avant de refleurir dans l'Internationale de Marx et de Bakounine. La Basiliade du *Code de la Nature*, qui date de 1755 (comme le *Discours sur l'Inégalité de Rousseau*) nous révèle un précurseur du socialisme dont Babeuf se déclarera le disciple. L'exemple des législateurs païens est invoqué; déjà, en 1749, le *Discours sur les Sciences et les Arts* proclamait la nécessité d'une réforme des mœurs et indirectement d'une constitution. Et Mably (1), de son côté, après le *Contrat social*, formulait, lui aussi, les droits du peuple souverain.

A côté de ces auteurs préoccupés surtout de découvrir les principes d'une société démocratique, il faut considérer avec soin l'effort des physiocrates. Après Vauban et Boisguilbert, qui avaient imaginé de recourir à des réformes financières pour guérir les plaies du corps social attaqué par des maux divers, les économistes du XVIII[e] siècle songèrent moins à la constitution politique qu'à la production, à la distribution et à la consommation des richesses. On sait que l'école physiocratique remonte aux premières années qui suivent 1750. Des relations s'établissent entre Quesnay, médecin de M[me] de Pompadour depuis 1749, Gournay, intendant de commerce en 1751, et Turgot nommé en 1753 maître des requêtes au Parlement de Paris. Plusieurs articles de l'Encyclopédie firent connaître les éléments de la doctrine nouvelle.

Sismondi a défini l'économie politique : la science qui se charge du bonheur de l'espèce humaine. Cette science ne pouvait laisser indifférent l'auteur du *Bonheur*. Pour Quesnay, également, la perfection de la conduite économique consistait à obtenir la plus grande jouissance possible. Sans analyser leurs théories, rappelons qu'en dehors de leurs principes économiques (prépondérance de l'agriculture considérée comme

(1) MABLY, *Le Droit public de l'Europe*, 1748. *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, 1763, etc...

l'unique industrie primitive, liberté des cultures et des échanges (1), etc.), les physiocrates ont eu un certain nombre d'opinions philosophiques, car l'idée de société est intimement liée à l'idée de propriété, et Quesnay, partisan d'ailleurs d'un despotisme légal, proclame que la sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société. Les physiocrates aussi parlent de la liberté primitive de l'homme et de l'utilité sociale, mais leurs conclusions, comme on le voit, sont très différentes de celles de Rousseau. Quesnay écrit ses traités économiques à partir de 1756. Le marquis de Mirabeau, bien connu dans son temps, donne en 1757 l'*Ami des hommes*. Avant que Turgot ne travaille à réaliser le programme de ces économistes partisans d'une monarchie éclairée, ils soutiennent, à leur manière, les droits naturels de tous et de chacun.

A la tête de l'armée éparse des réformateurs se trouve toujours Voltaire, qui, à partir du *Siècle de Louis XIV*, (2) revient volontiers aux questions politiques. Il dépense sans compter sa verve sardonique dans ses brochures, ses livres, ses pamphlets. S'il condense seulement, en 1764, dans son *Dictionnaire Philosophique*, son œuvre de polémiste, il a, dans toute sorte d'écrits, examiné les questions générales et particulières, revendiqué les libertés (3), en souhaitant sans doute l'avènement d'un prince philosophe, exalté l'esprit nouveau, c'est-à-dire l'esprit d'analyse et l'esprit laïque (4). Abordant avec une richesse merveilleuse d'arguments sarcastiques les questions de détail, Voltaire dresse la liste des abus et des iniquités (inégalités fiscales, procédure, barbarie des lois, etc...).

Tous les desiderata des esprits indépendants et cultivés, en matière de justice, d'impôts et d'administration, sont énoncés tantôt avec modération, tantôt avec audace, mar-

(1) Gournay : laissez faire, laissez passer.

(2) 1751.

(3) Par exemple dans ses *Pensées sur l'Administration Publique*, 1756, qui avaient paru dès 1752 sous le titre : *Pensées sur le Gouvernement*.

(4) Par exemple dans la *Voix du Sage et du Peuple*, 1750. On y trouve entre autres cette formule : « La religion, en se perfectionnant, détruit le germe des guerres de religion. C'est l'esprit philosophique qui a banni cette peste du monde. »

qués au coin des personnalités les plus diverses, dans cette fameuse Babel d'idées, de définitions, de commentaires, d'analyses, qui s'appelle l'*Encyclopédie*. Rappelons ici que, sous la vigoureuse et opiniâtre impulsion de Diderot, elle se propose surtout d'établir la notion de progrès, le triomphe de la raison, que, reprenant l'œuvre de Bayle et de Chambers, elle s'efforce de semer les idées pour les moissons futures; qu'ennemie des théories nuageuses, elle préconise les réformes pratiques de plus en plus nécessaires dans une nation éclairée.

Et ici se pose une question. Helvétius a-t-il été un Encyclopédiste (1)? Certainement, si l'on considère son érudition en faits significatifs et en mots, si l'on recherche son intention qui est d'être un semeur de vérités positives, sa politique terre-à-terre, toujours tournée vers le but, et en somme plutôt modérée quand on la compare aux constructions idéales des démocrates. Il a fréquenté le monde de l'Encyclopédie. Ses *Notes* sont comme un mémorandum où sont consignés des aperçus variés sur les mœurs et l'activité humaine. Mais est-ce à dire qu'il a collaboré directement au *Dictionnaire*? En tout cas, dans les préfaces qui accompagnent chacun des volumes, et qui mentionnent à des titres divers, à côté de Diderot et de d'Alembert, Montesquieu, Buffon, Turgot, Duclos, d'Holbach, le chevalier de Jaucourt, Marmontel, Morellet, la Condamine, de Brosses, G. le Roy, Dumarsais, Rousseau, citoyen de Genève, etc., etc..., on ne rencontre pas le nom d'Helvétius. Les auteurs qui ont étudié l'*Encyclopédie* (2) ne nomment pas le philosophe de l'*Esprit*, ou ne le citent

(1) Diderot proclame, mais en vain, dans l'Encyclopédie, « que seule la religion révélée peut nous instruire de notre existence présente ou future, de l'essence de l'Être auquel nous la devons, etc... » Helvétius emploiera dans l'*Esprit* les mêmes formules de précaution. Quoiqu'il déclare dans l'article *Liberté*, que la pensée et la volonté ne sont ni ne peuvent être des qualités de la matière, Diderot formule ailleurs le déterminisme (Lettre à Landois, 26 juin 1756 : Nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à l'éducation et à la chaîne des événements, etc... . On peut multiplier les analogies entre l'Encyclopédie et l'œuvre d'Helvétius, qui n'en garde pas moins sa personnalité. — Le prospectus de l'Encyclopédie date de 1750.

(2) Louis Ducros, les *Encyclopédistes*, J. Rocafort, *Les doctrines littéraires de l'Encyclopédie*, etc... M. J. Reinach, dans *Diderot* (Hachette),

qu'en passant et seulement pour opposer à sa doctrine celle de ses contradicteurs. En outre, les œuvres complètes publiées par Lefebvre de Laroche ne donnent aucun fragment qui puisse être un article. Il est assez naturel, du reste, si l'on veut, de le compter au nombre des encyclopédistes à cause de sa tournure d'esprit. Le seul de ses ouvrages imprimé de son vivant a été condamné par le Parlement en même temps que l'*Encyclopédie*, ce qui engage à citer Helvétius avec Diderot. Et puis, on l'a volontiers représenté en compagnie des principaux collaborateurs d'une œuvre dont les tendances, d'une manière générale, sont les siennes, et à laquelle il ne dut pas refuser son appui pécuniaire et moral. C'est ainsi que Meissonier, dans sa *Lecture chez Diderot* (1) qui a figuré aux expositions universelles de 1855 et 1867, nous montre, en une bibliothèque dont les rayons sont chargés de brochures, à côté du principal auteur de l'*Encyclopédie*, assis à une petite table, lisant un manuscrit, d'Alembert, appuyé contre un paravent, d'Holbach, attentif aux idées de son ami, Helvétius, dans la force de l'âge, adossé à une chaise au dossier ovale. Il est vrai que, d'autre part, parmi les « *Illustres Français ou tableaux historiques des grands hommes de la France* » gravés par Pons, et parus en 1816 (2), le médaillon où l'on voit un Helvétius jeune et gracieux, encadré par des fleurs, orné d'images symbolisant la philosophie et la vérité aimables, voisine avec ceux de Diderot encore, et aussi de Barthélemy, de Mably, de Raynal, de Condillac.

Ces derniers, remarquons-le, étaient, en somme, comme Helvétius, moins des encyclopédistes que des écrivains attachés à ce véritable parti. Vers 1750, l'abbé Raynal n'est guère connu que par sa collaboration au *Mercure de France*, et quelques ouvrages comme son *Histoire du Stathoudérat*.

dit que Diderot a alimenté, avant de les réfuter, les chapitres les plus hardis d'Helvétius (p. 22) : Helvétius a pu avoir des entretiens avec Diderot et s'en souvenir, mais cette influence n'est pas du tout prépondérante.

(1) Ce tableau a passé dans les ventes Morny et Demidoff. Il n'a pas été gravé, mais il en existe une photographie faite par M. Bingham.

(2) Paris, 1816, chez l'auteur, faubourg Saint-Jacques, impasse des Feuillantines, n° 10. In-fol. fig. 54.

Son livre essentiel, *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du Commerce des Européens dans les Indes,* date de 1770.

Il conviendra de s'arrêter plus longtemps, on le prévoit, au nom de Condillac.

Observons d'abord que s'il a des relations assez étroites avec les écrivains les plus indépendants et les plus renommés du parti des philosophes, que s'il connaît, outre Mairan et Cassini, d'Alembert et Diderot, qui lui font de fréquents emprunts (1), Duclos, d'Holbach, Morellet, Grimm, Saurin, Helvétius, l'abbé de Condillac n'est pas au nombre des collaborateurs réguliers de l'*Encyclopédie* ; il sera présenté, néanmoins, ainsi que ces derniers, au jeune roi de Danemark comme philosophe, le 15 décembre 1768 (2).

On sait que les premiers ouvrages de Condillac le rendirent rapidement célèbre.

L'Essai sur l'origine des connaissances humaines, dont la première édition parut en 1746, avec le sous-titre explicite : « Ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain », donne à la liaison des idées entre elles-mêmes et avec les signes une valeur nouvelle. Condillac emprunte à Locke l'origine empirique de la connaissance, et, à son exemple, fait intervenir la réflexion dans l'acquisition des idées. De plus, il note les moyens d'éviter l'erreur. Dans le *Traité des systèmes,* il condamne les systèmes établis sur les maximes générales ou abstraites, ceux qui s'appuient sur des suppositions, enfin, adversaire des métaphysiques aventureuses, il préconise ceux qui reposent sur des faits dûment constatés. Le *Traité des sensations* (1754) contient dans toute son ampleur la doctrine de la décomposition des facultés, le *Traité des Animaux,* où l'auteur répond à des allégations de Buffon, élève au-dessus de l'animal l'homme qui discerne le vrai, éprouve le beau, crée les sciences, les arts, conçoit les principes moraux et s'élève jusqu'à Dieu.

Helvétius est-il, comme on a pu le croire (3), l'élève de

(1) V. Picavet, Introduction au *Traité des Sensations*, Delagrave.
(2) Grimm, *Correspondance.*
(3) Colombey, *Salons, Ruelles et Cabarets.* M. Picavet signale aussi

Condillac? Qu'il lui ait emprunté certaines idées sans citer un nom, cela est probable. D'autant plus que ces idées étaient courantes. On lui a reproché d'avoir introduit dans l'*Esprit* un bon nombre de théories qu'on trouve chez Condillac, mais il ne faut pas oublier qu'Helvétius, comme Condillac lui-même, est depuis longtemps, depuis ses premières ébauches littéraires, dès ses premières relations avec Voltaire, un disciple fervent de Locke. De plus, si Condillac s'est attaché aux connaissances les plus diverses, voire à l'économie politique proprement dite, il reste avant tout le théoricien le plus important du pur sensualisme dans le XVIIIe siècle français, tandis que l'auteur du livre de l'*Esprit*, très sensualiste, et même excessivement, se présente, tout compte fait, comme un écrivain politique.

Il est clair, d'autre part, qu'Helvétius eut dans une certaine mesure connaissance des travaux de Berkeley, ou plutôt comme on écrivait en France dans ce temps-là, après Voltaire, de Barclai (1), et surtout de Hume avec lequel il devait avoir des relations suivies et auquel il écrira, après le livre de l'*Esprit*, qu'il regrette de n'avoir pu le citer plus souvent. Nous avons à ce sujet une indication précieuse dans une lettre adressée à Lévesque de Pouilly, de l'Académie des inscriptions. Il y discute sur la perception extérieure, sur la passion du sexe dans les différentes races, et il ajoute même sur ce sujet qui l'intéresse tout particulièrement des confessions libres et personnelles. Il représente l'homme non comme « essentiellement actif, mais comme essentiellement paresseux en tous païs ». Des considérations sur les mœurs exotiques s'imposaient. « Le sauvage, de quelque climat qu'il soit, dit-il, depuis le Caraïbe jusqu'à l'Illinois, dès qu'il a fait sa provision, reste à fumer et à boire, assis sur son... et à voir couler un ruisseau » ; mais un passage de la lettre attire spécialement

cette influence. Il ne faut pas l'exagérer. Helvétius doit beaucoup plus à Locke, à Hobbes, à La Rochefoucauld.

(1) *Alciphron ou les petits philosophes*, traduit en français et augmenté de l'*Essai sur une nouvelle théorie de la vision*. 2 vol. in-12. La Haye, 1734. Les *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs*, parus en 1743, traduits en 1750. 1 vol. in-12, Amsterdam. *Siris* publiée en 1744, traduite sous le titre *Recherches sur les vertus de l'eau de goudron*, en 1745.

l'attention. Consulté par M. de Pouilly, qui préparait ses réflexions sur les *Sentiments agréables et sur le plaisir attaché à la vertu*, le futur auteur de l'*Esprit* juge que le plan de l'ouvrage, au sujet duquel on demande son opinion, ressemble aux *Recherches sur les principes de la morale par Hume* (1). Or, quelles sont les idées essentielles du grand phénoméniste en morale? Constatons que le bien se ramène pour lui à l'utilité générale; la bienveillance est préférable à l'égoïsme, parce qu'elle est d'une plus grande utilité. Les penchants que nous appelons maintenant altruistes après Stuart Mill, Comte et Spencer, qui se sont visiblement inspirés des utilitaristes du siècle précédent, tendent en effet au bien de tous alors que les autres ne tendent qu'à la satisfaction d'un seul.

Mais l'utilitarisme de Hume repose sur une intuition du sentiment, car ce n'est pas l'amour de soi qui nous révèle le bien, c'est un sentiment d'« humanité », un sentiment qui nous porte à aimer le bonheur des hommes. Il y aura, non sur le but, mais sur le comment de cette éthique, un petit différend intellectuel entre Hume et Helvétius, malgré leur commune manière scientifique de comprendre la vie psychologique et sociale. Constatons, du reste, que l'auteur de l'*Esprit* est représenté par des gens appartenant à une génération sensible comme un moraliste sentimental (2), à la manière de Hume ou de Hutcheson. Et de fait, son égoïsme ne s'accommodait pas de la misère et des souffrances d'autrui.

Ces réflexions sur le bien et le bien général, qu'Helvétius aimait sans doute dans les écrits de Hume, il devait les trouver, éclairées d'un autre jour, dans ceux du noble et infortuné Vauvenargues. Il faut se rappeler que ce psychologue, cet essayiste de talent, la plus belle âme, la plus profondément philosophe, la plus dégagée de tout esprit de parti, selon Voltaire (3), était, lui aussi, partisan du déterminisme, et qu'il

(1) Cette lettre intéressante porte sur le catalogue de la maison E. Charavay la date de 1743. Or, les recherches sur les *Principes de la Morale* sont de 1752. Mais les *Essais Moraux* sont de 1742. La *Théorie des sentiments agréables* de Lévesque de Pouilly date de 1747, et il mourut en 1750.

(2) V. *Helvétius à Voré*, *Un trait d'Helvétius*, etc.

(3) Éloge funèbre des officiers morts dans la campagne de 1742. — Garat, dans ses *Mémoires sur Suard et le XVIIIe siècle*, fait un parallèle

ramenait volontiers la pensée à la mémoire. Sa morale, malgré son stoïcisme élevé, est politique et sociale. Il donne des définitions analogues à celles qu'on rencontre si fréquemment chez Helvétius, et qui, chez ce dernier, font pousser les hauts cris; celle-ci, par exemple: « La préférence de l'intérêt général au personnel est la seule définition qui soit digne de la vertu, et qui doive en fixer l'idée; au contraire, le sacrifice mercenaire du bonheur public à l'intérêt propre est le sceau éternel du vice. » De même, avant l'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme*, il célèbre la vertu humaine, *aimable*. Il est loin de honnir la passion. Seulement, comme Vauvenargues est classé parmi les auteurs aux sentiments délicats, on lui permet tout; on ne se formalise pas de conceptions qu'on reproche si volontiers à un épicurien, à un ancien fermier-général. Il est vrai que l'auteur de ces pensées, dont quelques-unes sont fort pénétrantes, s'oppose à la fois à Pascal et à La Rochefoucauld, c'est-à-dire par avance, selon Barni (1), à Helvétius en distinguant, comme Rousseau essayera de le faire, l'amour de soi, qui est capable de chercher hors de soi son bonheur, et l'amour-propre qui est à lui-même sa seule fin. Il faudra nous demander, en effet, ce qu'Helvétius doit à La Rochefoucauld. J'ajoute que Vauvenargues unit encore l'amour de la gloire et la vertu (2). Gare à Helvétius s'il rapproche ces deux termes! Et c'est ce qu'il fera aussi, en homme du XVIIIe siècle, soucieux de chercher des règles de vie d'après la nature même et non d'après un idéal d'ascète.

N'oublions pas non plus, si nous voulons établir les influences diverses qu'a pu subir la pensée d'Helvétius, de mentionner les ouvrages de La Mettrie, dont Lange, l'historien du matérialisme, a expliqué le rôle dans l'évolution des idées, et auquel il a justement attribué une importance réelle (3).

curieux entre Vauvenargues et Helvétius. (T. I, p. 160 et 169, *Mémoires sur Suard*, etc...)

(1) Barni, *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle*, t. II, p. 147. — *Les Moralistes Français*, p. 47.

(2) Dans son *Introduction à la Connaissance de l'Esprit humain*, Vauvenargues, avant l'auteur de l'*Esprit*, traite de l'imagination, de la justesse, du bon sens, de l'amitié, etc., etc.

(3) *Histoire du Matérialisme*, Paris, 1879.

La Mettrie soutient, dans son *Histoire naturelle de l'Ame* (1745), ainsi que dans son *Homme-Machine* (1748), que la matière possède la faculté de sentir. Conception qui semble chère aussi à Diderot et dont Helvétius fait son profit. L'apriorisme des métaphysiciens est, d'après lui également, erroné. Il faut considérer, et ce sera bien aussi une des vues fondamentales d'Helvétius, la manière dont se forme un tempérament, par l'influence de la nourriture, du milieu, de l'éducation, et à laquelle se réduit mécaniquement le moral. L'âme et le corps ont, à son avis, un développement parallèle. Nul doute qu'Helvétius n'ait puisé largement à cette source, qui, du reste n'avait rien de secret à cette époque ; mais Helvétius néglige la physiologie, et ne se sert des théories psychologiques qu'en vue d'édifier la politique qui lui semble nécessaire au bien-être et au progrès du genre humain (1).

On pourrait insister également sur les rapports intellectuels d'Helvétius avec d'Holbach et Duclos.

L'œuvre de d'Holbach se caractérise par des tendances cosmologiques, par une métaphysique matérialiste. Il développera une philosophie déterministe, un système d'athéisme, en s'élevant à son tour contre l'autorité religieuse et le despotisme. (Le *Christianisme dévoilé*, 1767. — Le *Système de la Nature*, 1770. — Le *Système social*, la *Politique Naturelle*, 1773, etc...).

Quant à Duclos, après son *Louis XI* qui date de 1750, il s'est consacré, comme Helvétius, à l'étude de la morale et de la société. Dans ses considérations sur les *Mœurs de ce siècle*,

(1) Lange fait observer (t. I. p. 368) que, d'après La Mettrie, la loi est là pour effrayer les méchants, que les idées de vertu et de mérite excitent les bons à consacrer leurs efforts au bien-être général, et que cette conception du sentiment de l'honneur est le « germe de la théorie morale à laquelle Helvétius donna plus tard de si grands développements ». — Plus loin (p. 370), il ajoute : Les idées excentriques d'une récompense systématique de la vertu et de la bravoure par les faveurs des femmes les plus belles, que recommande Helvétius, ont leur prélude chez La Mettrie, qui se plaint que la vertu perde une partie de ses récompenses naturelles par suite de scrupules inutiles et non motivés. — Jusqu'à quel point, demande-t-il (p. 372), des hommes comme d'Holbach, Helvétius et Volney avaient-ils puisé sciemment dans les œuvres de La Mettrie? C'est là, dit-il, une question que nous ne pouvons examiner. Il faut observer qu'Helvétius ne pouvait pas, par prudence, citer souvent les noms des auteurs dangereux, comme le médecin La Mettrie, D. Hume, etc... etc...

il accumule les observations et affirme que l'homme n'est pas seulement un composé de misère et de corruption. Il indique la nécessité de l'intérêt social. Il fait appel assez vaguement au sentiment intérieur; c'est un critique très prudent qui se garde avec précaution de toute polémique, et se borne à recommander en fin de compte la pratique des vérités acquises (1).

Les études précédentes nous ont appris d'où Helvétius est parti, et quel est son but. Il faut associer à ses idées générales de philosophe, et, si l'on veut, d'encyclopédiste, son système de l'homme qui se résume en un épicurisme utilitaire et social, basé sur les éléments essentiels de la nature humaine.

Peu à peu, le poète, élève de Voltaire, avait été conduit à ces recherches. Dès ses premières méditations, dit Saint-Lambert, il avait entrevu des vérités nouvelles. Pendant les sept années qui suivirent l'abdication financière, il s'est voué avec une véritable passion à la philosophie. Il ne suspendit ses travaux qu'à la mort de son père (2), du savant et du philanthrope qui l'avait vu avec plaisir sacrifier une énorme fortune à l'espoir d'une œuvre féconde et d'une vraie gloire.

Helvétius avait bénéficié consciencieusement des exhortations littéraires de son maître Voltaire et de l'exemple de

(1) On lui prête cette saillie : Ils (les philosophes comme d'Holbach et même Helvétius) sont là une bande de petits impies qui finiront par m'envoyer à confesse. — C'est Duclos, aurait dit Voltaire au père Bettinelli, « qui a donné à Helvétius le courage de publier son livre; mais il ne l'a pas défendu contre la persécution. Duclos, selon lui, était un esprit caustique, dur, et de mauvais goût ». (*Lettres de Madame de Graffigny*, Charpentier, 1879, p. 293).

(2) Le duc de Luynes nous apprend (*Mémoires*, t. XIV, p. 202, de Compiègne, le 18 juin 1755) que cette mort fut particulièrement douloureuse pour la reine, qu'elle fut très affligée, et passa toute une matinée en pleurs. Dans une lettre qu'elle adressait au même duc de Luynes (Juillet 1755), la pieuse Marie Leczinska écrivait : « Vous avez bien raison de dire que c'est un ami que je perds dans mon pauvre Helvétius, car jusqu'au dernier moment il était occupé et attentif quand on lui parlait de moi. Il est mort comme un saint, et il y avait longtemps qu'il était d'une grande piété jointe à des charités immenses, mais c'est un entretien bien triste. » Note du duc de Luynes : M. Helvétius mourut à Versailles âgé de 71 ans. Il était premier médecin de la reine, médecin de la faculté de Paris, l'un des médecins consultants du roi, et inspecteur général des hôpitaux de Paris. — Helvétius qui regretta beaucoup son père refusa de recueillir sa succession, et voulut la laisser entièrement à sa mère. Elle finit après de longues contestations par l'accepter.

Buffon qui, sans cesse, polissait ses phrases pour arriver à la parfaite clarté.

Diderot (1) a reproché, non sans raison, à l'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme* sa méthode. Il semble qu'il collectionnait les idées avant de les unir, d'une façon parfois arbitraire et compliquée. Helvétius avait le travail difficile. Son ambition pour ses écrits était, d'ailleurs, très haute, et il ne se contentait pas aisément. C'est pourquoi il remettait sans cesse ses œuvres sur le métier, afin de les rendre plus lucides, plus agréablement ou fortement persuasives. On prétend, rapporte Lemontey (2), qu'à l'exemple de Crébillon et du père Maimbourg, il montait les ressorts de son âme par des excitations factices, telles qu'action véhémente, obscurité soudaine, marche précipitée. De même, Marmontel nous a montré son exaltation après le labeur du matin. Morellet (3) raconte qu'il suait longtemps pour faire un chapitre. « Il y a telle partie de l'*Esprit* et surtout de l'*Homme*, écrit-il, qu'il a recomposée vingt fois. » Bien que lié avec beaucoup d'écrivains, l'abbé déclare n'en avoir connu aucun travaillant avec tant de peine et d'effort. Et il est très vrai qu'Helvétius avait le plus grand mal à composer un livre en décomposant les idées, en les ramenant, suivant le procédé des savants, à des éléments simples. La déduction lui était chère, autant que la recherche des faits, sinon peut-être (et il ne s'en aperçoit pas assez) davantage. Il est observateur, mais il est systématique. On trouve un fond de cartésianisme dans nos philosophes du XVIII[e] siècle.

M[me] Helvétius reçut une pension à la mort de son mari comme en témoigne ce document inédit (Archives Nat. Depesches O[1]398, pièce 355, p. 115, du 8 août) : « M[me] Helvetius. — Je ne vous ay pas informé directement Mad[e] de la pension que le Roy vous a accordée parce que j'ay voulu laisser à M. votre fils le plaisir de vous l'aprendre... »

(1) Dans sa réfutation du *Traité de l'Homme* que nous étudierons pour commenter l'ouvrage posthume d'Helvétius.

(2) *Notice sur Helvétius*, p. 8.

(3) *Mémoires*, t. I, ch. III, p. 71. Morellet n'a pu juger *de visu* que pour le traité de l'*Homme* puisqu'il n'a connu Helvétius qu'après l'*Esprit*.

CHAPITRE XIV

Le Livre de l'Esprit.

C'est dans les premiers jours du mois d'août 1758 (1) que parut le livre de l'*Esprit*, sans nom d'auteur, et à Paris chez Durand (2), libraire, rue du Foin. Ne pas user du pseudonyme, ne pas se mettre à couvert en se retranchant derrière une impression faite, ou soi-disant, à l'étranger, dans quelque ville d'Angleterre ou de Hollande, c'était pour un ouvrage de ce genre une double faute. Voltaire ne cessera de regretter que son « cher frère » Helvétius ait commis cette imprévoyance, dont les suites furent si redoutables.

Nous savons, par la correspondance du philosophe avec sa femme, qu'il porta à une Mme Duprez les premiers cahiers de son ouvrage pour qu'elle les communiquât à M. Trudaine (3), au cas où elle en serait contente. Il était, du reste, beaucoup moins rassuré qu'on a pu le croire. « Je vais donc, écrit-il, faire en petit le métier d'adroit et de courtisan. Je souhaite fort que mon ouvrage leur plaise, et qu'ils n'y trouvent rien de

(1) *Journal de Collé*. — Vers le 15 juillet, selon Barbier (*Journal*, t. IV, août 1758). — L'édition princeps de l'*Esprit* est un in-4° de 643 pages.

(2) Rousseau parle de ce libraire dans ses *Confessions*. « Quand l'*Origine des Connaissances Humaines* de l'Abbé de Condillac fut achevée, dit-il, l'embarras fut de trouver un libraire qui voulut s'en charger. Les libraires de Paris sont arrogants et durs pour tout homme qui commence, et la métaphysique, alors peu à la mode, n'offrait pas un sujet très attrayant. Je parlai à Diderot de Condillac. Diderot engagea le libraire Durand à prendre le manuscrit de l'abbé, et ce grand métaphysicien eut de son premier livre, et presque par grâce, cent écus qu'il n'aurait peut-être pas trouvés sans moi. »

(3) Il était intendant général des Finances et membre de l'Académie des sciences.

trop fort ; j'aurai, comme tu le juges bien, un peu la venette, jusqu'au moment que je serai, à cet égard, tiré d'inquiétude » (1). D'autre part, un certain M. de Brécourt força Helvétius par ses demandes à lui montrer de ses discours. Il dut en lire des fragments à droite et à gauche avant de les publier.

Pour se mettre à l'abri des poursuites et des représailles possibles, il rechercha un censeur et le trouva en la personne de Tercier. Homme aimable et fort bien considéré par le roi, Tercier, d'abord secrétaire de l'ambassade de France en Pologne, avait concouru à l'évasion du roi Stanislas pendant le siège de Dantzick. Les Russes lui firent subir une cruelle détention. Louis XV, à son retour en France, le nomma premier commis des Affaires Étrangères.

D'après Collé (2), M. de Malesherbes, fils du chancelier à la tête de la librairie, ne manqua pas de faire dire à M. Helvétius, avant l'impression de l'ouvrage, que l'on y rencontrait des choses bien hardies. Ce dernier fut le trouver, et lui demanda un autre censeur. M. de Malesherbes lui en donna un « dont on ne sait pas le nom ». Il mit vingt-sept cartons au livre. M. Helvétius s'y résigna. Tercier gardait toute sa responsabilité.

Les rectifications, les suppressions demandées à l'auteur de l'*Esprit* furent donc, tout d'abord, assez insignifiantes. Il écrira cependant à Hume (3) : « Votre nom honore mon livre, et je l'aurais cité plus souvent si la sévérité du censeur me l'eût permis. » Helvétius fit d'ailleurs tirer, pour ses amis et lui-même, quelques exemplaires sans cartons (4).

(1) Cette lettre, conservée aux Archives de Voré, est au nombre de celles qui ont été publiées dans le *Carnet* (3me année, N° 11, 15 Novembre 1900) par les soins de MM. de Ségur et A. Guillois. Elle ne porte pas de date.

(2) *Journal*, août 1858.

(3) Le 1er avril 1759. Cette lettre se trouve dans plusieurs éditions d'Helvétius (t. XIV, p. 34, Didot) ainsi que dans le recueil intitulé « Letters of eminent persons to David Hume, from the papers bequeathed by his nephew to the royal society of Edimburgh » (J. Hill Burton, Edimbourg et Londres, Blackwood, 1849, in-8°).

(4) C'est ce que nous apprend une lettre de Morellet à Beccaria, admirateur d'Helvétius, et qui comprit l'importance politique, sociale, législative d'un certain nombre de ses idées (septembre 1756). — Les exem-

Ainsi, le livre parut avec l'approbation d'un censeur et privilège du roi. L'approbation, fort brève, est ainsi conçue : « J'ai lu par ordre de Monseigneur le chancelier un manuscrit qui a pour titre de « l'Esprit », dans lequel je n'ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. Fait à Versailles, le 27 mai 1758. Tercier. (1) » On verra que le privilège ne garantit rien de ce qu'il paraissait garantir, et que Malesherbes, commissaire de la librairie, ne pourra protéger le censeur et l'écrivain (2).

En donnant cette malencontreuse approbation, le pauvre et honnête Tercier pouvait-il soupçonner que le gros in-4° de M. Helvétius, ancien fermier-général, maître d'hôtel ordinaire de la reine, soulèverait une véritable tempête dans la société française ?

Il faut noter que le livre parut à une époque fort troublée. A l'extérieur, la France venait de subir l'humiliante défaite de Rosbach (1757) suivie de celle de Crevelt (19 juin 1758). L'absurde politique du gouvernement portait ses fruits amers. Si l'intervention en Allemagne était désastreuse, les pertes sur

plaires sans cartons contiennent peu de changements. A propos de princes modérés (discours II, ch. VI), on substitue le nom d'Henri IV à celui de Louis XV. On met dans la bouche d'un despote des Indes cette formule : « Tel est mon bon plaisir », au lieu de « telle est ma volonté », etc...

Mais, une fois le livre paru, on ne se borna plus à ces brèves indications. Sur un exemplaire de l'*Esprit*, à la Bibliothèque de l'Arsenal (S. A. 1101), on lit la note manuscrite suivante : « Tout le monde sait que ce livre est de M. Helvétius... M. Tercier alors premier commis des Affres étrangères et de l'académie des inscriptions et Belles Lettres mort en 1767 l'avoit approuvé par inadvertance. Dès qu'on s'apperçut des traits les plus frappants de ce Livre on y fit des cartons et ils furent faits si promptement que les exemplaires sans carton sont infiniment rares, mais même malgré les cartons le livre fut trouvé censurable et codamnable (sic) » Il existe, en effet, à la même Bibliothèque (S. A. 1108) un in-4° intitulé *Cartons des morceaux supprimés dans le Livre de l'Esprit d'Helvétius*. Les suppressions, ici, sont importantes. Ce sont les pages retirées à l'in-4° de l'*Esprit*. On y remarque des chapitres entiers, tels que les chap. I et II, du Discours I, etc... Voir à la suite de l'Appendice II.

(1) L'approbation ne contient pas de formule élogieuse.

(2) Malesherbes fut commissaire de la librairie jusqu'en 1763. V. l'étude de V. Fournel sur l'*Histoire des Livres, les Privilèges et la Censure sous l'Ancienne Monarchie*. (*Journal général de l'Instruction publique*, vol. XXXI — N° 61, 10 juillet 1862, p. 563 et 656).

mer n'étaient pas moins graves. La ruine de la marine s'annonçait, terriblement. L'ennemi s'emparait des colonies. Le Canada, malgré Montcalm (la capitulation de Louisbourg est du 27 juillet 1758), était perdu.

A l'intérieur, Louis XV, par son lit de justice de 1756, avait prononcé la disgrâce du Parlement, que l'on considérait, en oubliant ses défauts, comme le dernier gardien des libertés publiques. Le 5 janvier 1757, Damiens frappa le roi d'un coup de canif pour l'engager, disait-il, à s'élever contre le refus des sacrements. Après l'attentat, il y eut une conciliation entre les partis (1). On remit au faible monarque une lettre décachetée par le cabinet noir qui accusait l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, d'une complicité dans l'assassinat. Louis XV, afin de témoigner son légitime dédain pour une dénonciation de ce genre, fit venir le prélat et lui exprima toute son estime. Les ennemis de la Pompadour persuadèrent à l'archevêque indigné que la favorite avait manigancé l'affaire de la lettre. Son mandement relatif à la délivrance du roi ne ressembla nullement à une action de grâces. L'attentat était dû, disait-il, « aux erreurs du temps, aux scandales dans tous les états et dans tous les genres et à l'introduction dans les écrits et dans les esprits d'une multitude de principes qui portaient les sujets à la désobéissance et à la rebellion contre les souverains. » Le roi très-chrétien s'émut des idées de révolte qui circulaient autour de la Maîtresse, des traits lancés contre l'Église par les philosophes. Il se vengea donc sur eux de la petite piqûre de Damiens. La Déclaration Royale de 1757 porte à toutes les lignes la peine de mort contre les auteurs, éditeurs, colporteurs d'écrits hostiles à la religion. Étonnons-nous, après cela, du sort subi par l'ouvrage d'Helvétius et de la persécution qui l'atteint. Il est bien certain que les philosophes formaient un véritable parti, d'une audace ingénieuse et perfide; ils s'attachaient à la ruine des vieilles institutions monarchiques. Et, de fait, le livre de l'*Esprit* est bien, avant tout, un long et formidable réquisitoire contre le

(1) Ils commencèrent par s'accuser réciproquement du crime. Puis les partis ecclésiastiques crurent devoir s'unir contre les philosophes. Et c'est alors que paraît l'*Esprit*.

despotisme, contre la cour et le funeste esprit de cour, contre les crimes et les abus engendrés par l'absolutisme politique ou religieux.

Tel est donc le caractère primordial de l'ouvrage : c'est une satire cruelle, implacable, des vices d'un système politique. L'admirateur de Fontenelle, l'élève de Voltaire a plus ou moins dissimulé son réquisitoire dans une gerbe de pensées fines, malicieuses, pénétrantes, qui ne sont pas, du reste, la moindre partie de son œuvre, à nos yeux. Manifestement, l'auteur a cherché bien des fois les roses pour mieux cacher les épines. Faudra-t-il lui reprocher, sans cesse, d'avoir voulu étonner ou plaire? Il a marié des notes aiguës et discordantes, des mélodies agréables ou subtiles à des accents plus sévères et vibrants sur la vaste gamme des idées. Doit-on s'en plaindre? Non, s'il a effectivement quelque chose à dire; aussi bien, est-il indispensable qu'un philosophe soit ennuyeux et rébarbatif? Non seulement Fontenelle et Voltaire, mais encore Condillac et Montesquieu, dont les intentions sont graves, trouvent le moyen d'être brillants. Helvétius sait l'être également. Il a des choses dures et fortes à énoncer. Or, il est nécessaire de dorer la pilule pour la faire avaler.

Deux vers de Lucrèce, l'audacieux poète, dont l'épicurisme se drape dans une majestueuse et pitoyable humanité, forment l'épigraphe audacieuse de ce gros in-quarto :

Unde animi constet natura videndum,
Qua fiant ratione, et qua vi quæque gerantur
In terris.

Quelle est la nature de l'homme? Quelles sont ses tendances fondamentales? Cette recherche s'impose. Ne peut-on l'entreprendre d'après les faits, d'après les gestes, d'après le langage qui est encore un signe, c'est-à-dire d'après ce qui est réel, et non d'après des textes obscurs de la théologie, d'après une mystérieuse révélation? Précisément, la transformation de la société, le bonheur de l'humanité ne peuvent exister sans la connaissance préalable et précise de l'homme en général.

Telle est la tâche à laquelle l'auteur de l'*Esprit* s'est voué.

Chastellux, fort lié avec lui et grand amateur d'idées, l'a définie nettement dans ce sens : « Il pensa qu'avant d'examiner les législations et de les comparer entre elles, il fallait étudier l'homme lui-même et fonder sur sa propre nature l'édifice auquel il doit être soumis. Tel fut l'objet du livre de l'*Esprit*, qui, postérieur à l'*Esprit des Lois* dans l'ordre des temps, le précède immédiatement dans l'ordre des idées (1). »

Nous connaissons maintenant l'intention générale du livre. Nous aurons donc moins de peine à débrouiller l'écheveau de ce tissu assez complexe d'observations, de déductions, de réflexions tour à tour vigoureuses, claires, subtiles, profondes, où il faut faire la part de l'analyse, de l'allusion, de l'éloquence, de la poésie, du traité, du discours. Nous nous rappellerons sans cesse le but politique du psychologue, du moraliste, de l'encyclopédiste. Assurément, nous pourrons nous plaindre souvent du déjà vu, du déjà lu, du connu, du ressassé. Mais les vérités répandues de nos jours, au commencement du xx[e] siècle, l'étaient-elles en 1758? En aucune façon. Si nous avons des occasions de sourire du « fatras » de l'*Esprit*, des digressions multiples, de la confusion des idées, comment ne pas se « laisser prendre », tout de même, à cette volonté ardente de dire, de proclamer les principes essentiels, les moteurs obscurs et profonds de l'être humain? En dépit d'une prolixité qui parfois vous déconcerte, comment ne pas se plaire à la malice des exemples, à l'ironie implacable d'un politique qui hait l'ignorance et la force, ces éternels adversaires du droit à la vie, du droit au bonheur, ou du droit, simplement, si l'on préfère? Oui, cette volonté ardente, impérieuse, de nous convaincre, de nous enrôler dans le parti des esprits libres, des âmes généreuses, qui ne sauraient concevoir une félicité indépendante de celle d'autrui, finit par être imposante et presque touchante. Et l'on comprend cette ivresse du raisonnement, cette véritable manie raisonnante, on l'estime, on se souvient qu'il est difficile d'habiller les vérités pour leur donner du crédit; que nous n'aimons pas à nous connaître, que nous avons toujours des illusions,

(1) *Loc. cit.*

qu'il est téméraire de nous peindre tels que nous sommes.

Je laisserai parler Helvétius en m'attachant à rendre exactement sa pensée. Certes, il était avide de gloire littéraire, ambitieux de recueillir les suffrages des salons. Mais son imagination et son grand talent d'écrivain sont mis au service de sa préoccupation constante d'être utile par l'énoncé à la fois brutal et charmant des ressorts qui expliquent nos actions.

Quelle est, d'après Helvétius, la méthode qu'il emploie, le but qu'il poursuit? La brève et forte préface de l'*Esprit* nous renseigne à cet égard. Il s'agit bien de la connaissance de l'esprit inséparable de celle du cœur, des passions. Or, c'est par les faits que l'on remonte aux causes. La morale doit donc être traitée, comme toutes les autres sciences, de même qu'une « physique expérimentale (1). »

Du reste, dit Helvétius, une morale dont les principes sont utiles au public est nécessairement conforme à celle de la religion. Si, par hasard, quelques-uns de ceux qu'il va énoncer sont contraires à l'intérêt général, il déclare les désavouer.

Il demande qu'on l'entende avant de le condamner. En effet, il a consacré tous ses efforts à la recherche du vrai, qui est utile aux hommes. Avec circonspection, ce philosophe honnête et laborieux reconnaît avoir trop souvent jugé mauvais le soir ce qu'il avait cru bon le matin pour avoir une haute opinion de ses lumières! Mais ses erreurs mêmes peuvent être salutaires, et, en tout cas, il peut garantir la droiture de ses intentions.

Il considérera les hommes et les nations en général. De fait, on ne trouve pas plus dans ses ouvrages que dans sa vie d'attaque directe contre les individus. Et comme il avait raison! Plus on réfléchit, plus il semble vain de s'attacher aux individus. La chair et les os sont destinés au néant, ou plutôt aux transformations de la matière. Les idées et les sentiments continuent de vivre par eux-mêmes... Aussi, c'est le bonheur humain que l'auteur de l'*Esprit* désire. Il ne faut donc pas nous attendre à un traité de psychologie proprement dit.

(1) HELVÉTIUS, t. I, page 178 (Édition Didot).

Helvétius a des vues utilitaires. La science de l'homme lui apparaît comme le chapitre préliminaire, indispensable, de la science politique et sociale.

Certaines de ses idées sembleront audacieuses. Mais c'est à la hardiesse des tentatives qu'on doit souvent la découverte des plus grandes vérités (1). Admettons que ces vérités soient en bien des circonstances dangereuses. A quel plus grand danger s'exposerait la nation qui consentirait à croupir dans l'ignorance !

Helvétius termine cette courte préface, qui est une sorte de profession de foi, en insistant sur la puissance de la vérité. C'est pourquoi il est utile de tout penser et de tout dire. Telle est la conclusion de ce Confiteor philosophique. Exprimée avec vigueur, une mâle confiance dans la science s'y affirme. Elle fait penser à l'inspiration de Comte, de Taine, de Renan, de M. Berthelot. Au seuil de son livre, Helvétius déclare que les erreurs tombent d'elles-mêmes dans les abîmes de l'oubli. Seules, les vérités surnagent sur la vaste étendue des siècles.

I

Le livre de l'*Esprit* est divisé en quatre discours. Le premier, le plus bref, est intitulé : *De l'Esprit en lui-même.*

Helvétius remarque d'abord qu'on ne s'entend pas sur le mot esprit. L'esprit en lui-même peut être considéré comme l'effet de la faculté de penser, comme l'assemblage des pensées d'un homme ou bien comme cette faculté même de penser (2). Pour savoir à quoi s'en tenir, il faut connaître les causes productrices de nos idées. Nous avons, en nous, deux facultés, deux puissances passives : la sensibilité physique, par laquelle nous recevons des impressions différentes, que font sur nous les objets extérieurs, et la mémoire, sensation continuée, affaiblie, qui les conserve. Ces facultés, observe tout de suite Helvétius, ne nous fourniraient qu'un très petit nombre d'idées, que des connaissances restreintes. Il faut y

(1) T. I, p. 184.
(1) T. I, p. 190.

joindre une certaine organisation extérieure. La nature nous a donné des mains et des doigts flexibles. Dans une note importante (1), Helvétius constate qu'on n'a pas « assez scrupuleusement cherché dans la différence du physique de l'homme et de l'animal la cause de l'infériorité de ce qu'on appelle l'âme des animaux ». Les bêtes ont les pattes terminées par de la corne, par des ongles et des griffes. Suivant l'opinion de Buffon, elles sont presque entièrement dépourvues du sens du tact. Ajoutons qu'elles manquent par là de l'adresse nécessaire pour manier un outil, etc... De plus, leur vie est plus courte. Mieux armées, mieux vêtues, elles ont moins de besoins, donc moins d'invention. Que l'on songe au rôle de nos mains. On s'apercevra que, sans le secours de l'organisation extérieure, la sensibilité et la mémoire demeureraient stériles. Cette simple constatation, au début de l'*Esprit*, a scandalisé bien des gens qui, au lieu de se donner la peine de suivre plus loin un écrivain souvent confus, mais souvent agréable, plein d'aperçus intéressants et d'idées fécondes, ont fait d'une remarque et d'une note jetée en passant toute une théorie, que dis-je, tout un système. C'est un procédé de critique qui serait absurde s'il n'était puéril (2).

Désireux de s'avancer sur le terrain solide des faits, Helvétius ne s'égare pas en d'inutiles hypothèses. On peut se demander, dit-il, si les deux facultés sont des modifications d'une substance spirituelle ou matérielle. Mais nulle opinion en ce sens n'est susceptible de démonstration. Positiviste avant la lettre, Helvétius passe outre.

Il affirme, après Condillac, que la sensibilité produit toutes les idées. Se ressouvenir n'est proprement que sentir, la situation des organes est à peu près la même dans l'image que dans la sensation. De même, les opérations de l'esprit, c'est-à-dire la capacité que nous avons d'apercevoir les ressemblances ou les différences, les convenances ou les disconve-

(1) P. 191, 192, 193, 194, 195.

(2) Nous verrons que les écrivains ecclésiastiques se sont jetés sur cette note. Voltaire s'est moqué à plusieurs reprises de cette accusation que l'on retrouve chez Barni (*Les Moralistes français au XVIII[e] siècle*, p. 138), dans le Dictionnaire de Bouillet qui, cependant, avait été professeur de philosophie, etc...

nances des objets entre eux se réduisent, suivant Helvétius, à la sensation physique. Il importe de faire ressortir, dès maintenant, l'importance philosophique de cette psychologie tout à fait empirique, nettement sensualiste, par opposition à la doctrine de Kant, où l'apriorisme reprend sa valeur devant l'expérience. Construite sur des bases psychologiques toutes différentes, la morale de Kant sera nécessairement contraire à la politique d'Helvétius, fondée sur une physique expérimentale des faits moraux.

Comment l'entendement peut-il se réduire à la sensation? Helvétius observe bien qu'il consiste essentiellement dans la faculté de saisir les rapports des objets avec nous et entre eux, que l'esprit s'élève jusqu'à cette connaissance, mais pas plus haut (1), et l'auteur de la *Critique de la Raison pure* aura volontiers cette opinion. Mais nominaliste, comme de juste, Helvétius soutient que, les mots désignant les objets et aussi les rapports divers des objets avec nous et entre eux, l'esprit consiste à comparer nos sensations et nos idées. C'est-à-dire, en somme, à « voir » les ressemblances et les différences. Les opérations de l'esprit se réduisent au jugement. Exemples : Je juge ou je sens que de deux objets, l'un que j'appelle toise fait sur moi une impression différente de celui que j'appelle pied ; que la couleur que je nomme rouge agit différemment de celle que je nomme jaune.

Poursuivant son analyse qui ne manque pas d'ingéniosité, Helvétius commence dans le texte même, car ses notes ont déjà pu nous éclairer sur certaines de ses intentions, la série de ses exemples que je qualifierai de tendancieux. Tout en étudiant les théories du psychologue proprement dit, on se trouve déjà, tour à tour, en présence du moraliste piquant, du conteur malin, du politique frondeur. Ainsi, demandera-t-on, lorsqu'il s'agit de juger si dans un roi la justice est préférable à la bonté, peut-on imaginer qu'un jugement ne soit alors qu'une sensation? D'où, à propos de la solution d'un problème psychologique, une excellente occasion de parler des devoirs du souverain. Je signale le procédé, l'exemple,

(1) T. I, p. 208.

l'allusion soit sévère, soit amusante comme caractéristique dans l'*Esprit*. D'où certaines pages excellentes et variées, des réflexions et des essais fort pittoresques, attachants même en bien des cas, mais une exposition lourde, difficile à suivre à travers tant d'incidents. Helvétius a comme la fièvre d'énoncer toutes les idées qu'il a enregistrées et il s'efforce de les amener, de les rendre nécessaires. L'effort est grand, souvent malheureux, car, en suivant volontiers les sentiers agréables et fleuris, on perd aisément de vue le grand chemin qui doit nous mener au but espéré : le bonheur possible de tous et de chacun.

Et voilà, moi aussi, je fais des digressions ; je risque d'égarer le lecteur. C'est la faute d'Helvétius et je lui en voudrais beaucoup si elle ne lui avait déjà coûté cher.

Je reviens à cet exemple et j'y insiste, puisqu'il montre assez bien la manière tendancieuse, oui, de l'écrivain. Il s'agit donc de juger si dans un roi la justice est préférable à la bonté. L'art de l'orateur présentera trois tableaux à ce sujet : 1° Le roi juste condamne et fait exécuter un criminel ; 2° le roi bon le met en liberté ; 3° ce même criminel court massacrer cinquante citoyens. D'où le jugement suivant : la justice qui prévient la mort de cinquante hommes est préférable dans un roi à la bonté. Il consiste à sentir, à voir que dans le premier tableau on immole un citoyen ; dans le troisième, cinquante (1). De même pour les jugements portés sur l'excellence des méthodes. Juger, par exemple, que la méthode de l'analyse est la meilleure, c'est dire qu'on a fait moins d'efforts d'attention, et qu'on a, par conséquent, éprouvé une sensation moins pénible lorsqu'on a considéré chacune des vérités renfermées dans une proposition compliquée (2).

Déjà Condillac avait cherché à définir l'attention. En passant, Helvétius en signale l'importance dans les opérations de l'esprit. Plus tard, Laromiguière, on le sait, revenant sur ces idées, donnera à l'attention toute sa valeur.

Comment jusqu'à ce jour a-t-on supposé en nous, se demande ensuite Helvétius, une faculté de juger distincte de

(1) T. I, p. 212, 213 (Disc. I, ch. I).
(2) T. I, p. 215 et 216.

la faculté de sentir? A son avis, on doit cette supposition à l'impossibilité où l'on s'est cru d'expliquer d'aucune autre manière certaines erreurs de l'esprit. Il s'agit donc de démontrer que tous nos faux jugements se rapportent à des causes qui ne supposent rien d'autre en nous que la faculté de sentir. Or, et voici un thème qui va plaire au moraliste, ils sont l'effet ou de nos passions ou de notre ignorance (1).

Les passions nous induisent en erreur parce qu'elles fixent notre attention sur un côté de l'objet qu'elles nous présentent et ne nous permettent pas de le considérer sur toutes les faces. L'attention d'un roi, jaloux du titre de conquérant, est fixée sur la pompe du triomphe. La crainte crée des spectres. A ces fines analyses Helvétius joint naturellement des exemples fort édifiants pour rompre avec la monotonie d'un raisonnement qui sait être sec, vigoureux, et précis. Et tous les tons se trouvent mêlés dans ce livre touffu, étrange, cependant substantiel. Ainsi, — et je dois bien donner au lecteur une idée de cette manière de dissimuler des vérités sous des récits ou des tableaux plaisants, — pour établir que les passions nous trompent encore en nous montrant des objets où ils ne sont pas, voici le conte du curé et d'une dame galante. Tous deux, ayant ouï dire que la lune était habitée, le télescope en main, tâchaient d'en reconnaître les habitants (2). « Si je ne me trompe, dit la dame, j'aperçois deux ombres; elles s'inclinent l'une vers l'autre : Je n'en doute point, ce sont deux amants heureux... » — « Eh! fi donc, Madame, reprend le curé, ces deux ombres que vous voyez sont deux clochers d'une cathédrale. » Ce conte, conclut Helvétius, digne élève de Fontenelle et de Voltaire, est notre histoire : nous n'apercevons le plus souvent dans les choses que ce que nous désirons y trouver; l'illusion, ajoute ce psychologue, qui se fait l'historien des mœurs et cherche à connaître le pourquoi des actions et des paroles humaines, l'illusion est un effet nécessaire des passions, dont la force se mesure presque toujours par le degré d'aveugle-

(1) T. I, ch. II et III (Des erreurs occasionnées par nos passions, — de l'ignorance. Disc. I).
(2) Disc. I, ch. II, t. I, p. 220.

ment où elles nous plongent. Et à l'appui de cette assertion, pour l'expliquer et l'orner, un mot, un de ces mille mots que le mondain a recueillis dans les salons : « C'est ce qu'avait très bien senti je ne sais quelle femme qui, surprise par son amant entre les bras de son rival, osa lui nier le fait dont il était témoin. — Quoi! lui dit-il, vous poussez à ce point l'impudence!... — Ah! perfide, s'écria-t-elle, je le vois, tu ne m'aimes plus; tu crois plus ce que tu vois que ce que je te dis (1). »

Ces sortes d'exemples, d'ailleurs typiques, en effet, très fréquents dans l'*Esprit*, ne sont pas les seuls. D'autres, fort nombreux aussi, ont trait soit à la superstition, soit au despotisme. En présentant le bœuf Apis aux Égyptiens, craintifs et prosternés, le prêtre s'écrie : « Peuples, dans cette métamorphose reconnaissez la divinité de l'Égypte; que l'univers entier l'adore; que l'impie qui raisonne et qui doute, exécration de la terre, vil rebut des humains, soit frappé du feu céleste! Qui que tu sois, tu ne crains point les dieux, mortel superbe qui dans Apis n'aperçois qu'un bœuf, et qui crois plus ce que tu vois que ce que je te dis » (2). Et c'est ainsi que le philosophe du XVIII[e] siècle apparaît sans cesse à travers les longues analyses philosophiques, les allusions, les exemples où se cache la thèse sociale d'une manière évidemment systématique. Mais il y a sous toutes les anecdotes plaisantes, ou même assez grivoises, sous les traits pittoresques empruntés à l'histoire des civilisations diverses, une volonté constante, ardente, de dévoiler toutes les impostures, de nous mettre à l'abri des tyrannies et des iniquités. Par ses allusions mordantes, susceptibles de plaire aux dames qui portent la mouche et jouent de l'éventail, l'écrivain politique fait accepter ses réflexions vives, pénétrantes, j'allais dire son enseignement. Par exemple, après la harangue des pontifes aux Égyptiens, Helvétius ajoute (3) : « Tels étaient sans doute les discours des prêtres de Memphis, qui devaient se persuader, comme la femme déjà citée, qu'on cessait d'être animé d'une passion

(1) T. I, p. 221.
(2) T. I, p. 222.
(3) T. I, p. 222.

forte au moment même qu'on cessait d'être aveugle. Comment ne l'eussent-ils pas cru? On voit tous les jours de bien plus faibles intérêts produire sur nous de semblables effets. Lorsque l'ambition, par exemple, met les armes à la main à deux nations puissantes, et que les citoyens inquiets se demandent les uns aux autres des nouvelles; d'une part, quelle facilité à croire les bonnes! de l'autre, quelle incrédulité sur les mauvaises! Combien de fois une trop sotte confiance en des moines ignorants n'a-t-elle pas fait nier à des chrétiens la possibilité des antipodes? Il n'est point de siècle qui, par quelque affirmation ou quelque négation ridicule, n'ait prêté à rire au siècle suivant. Une folie passée éclaire rarement les hommes sur leur folie présente. »

Désireux de définir la manière caractéristique d'un moraliste qui fait servir l'esprit, et même le bel esprit, à ses vues utilitaires, je suis plus à l'aise maintenant, après avoir cité des passages capables de nous éclairer sur le procédé assez astucieux de l'écrivain, pour suivre dans ses grandes lignes l'enchaînement des idées du livre de l'*Esprit*.

Helvétius a démontré que les passions nous trompent. Mais il annonce aussitôt, et ce point est capital, que ces mêmes passions, germe d'une infinité d'erreurs, sont aussi la source de nos lumières. Ce thème est essentiel. Le réquisitoire rude ou malin contre les superstitions devient sans cesse une exaltation de la vie. Si les passions nous égarent, « elles seules nous donnent la force nécessaire pour marcher; elles seules peuvent nous arracher à cette inertie, toujours prête à saisir toutes les facultés de notre âme » (1).

Passons à l'ignorance (2) qui, dans les questions un peu difficiles, doit être regardée comme la principale cause de nos erreurs. On s'imagine que le côté qu'on voit dans un objet est tout ce qu'il y a à voir en ce même objet (3). Dans une dissertation intéressante, mais qui éloigne le lecteur du sujet même de ce premier livre, Helvétius examine la question du luxe, énonce à ce propos un certain nombre d'idées, et la com-

(1) T. I, p. 224.
(2) Ch. III.
(3) T. I, p. 260.

plique encore par des notes (1) où apparaît sa préoccupation du véritable esprit législatif, basé sur la volonté du bonheur général. Pour les uns, l'abondance d'argent que suppose le luxe rend la nation heureuse au dedans, redoutable au dehors. Pour les autres, l'effet d'une grande disproportion entre les richesses des citoyens est des plus funestes. L'auteur constate que les hommes en voyant bien ce qu'ils voient, en tirant de leurs principes des conséquences justes, arrivent pourtant à des résultats souvent contradictoires. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas dans la mémoire tous les objets de la comparaison desquels doit résulter la vérité qu'ils cherchent. Ils pensent avoir tous les éléments de la question, et c'est là l'erreur. En l'absence de la passion, l'ignorance sévit.

A l'ignorance il convient de rattacher l'abus des mots et les idées peu nettes qui s'y joignent (2). Cette question a été très heureusement traitée par Locke, observe Helvétius. C'est pour éviter aux lecteurs la peine des recherches qu'il en parlera. Descartes avait, d'ailleurs, précédé Locke sur ce point (3). D'après eux, on prouvera qu' « en métaphysique et en morale l'abus des mots et l'ignorance de leur vraie signification est un labyrinthe où les plus grands génies se sont quelquefois égarés (4) ».

En métaphysique, voici, par exemple, les mots : *matière*, *espace*, *infini*. Helvétius profite de sa théorie psychologique pour esquisser une réfutation des divers systèmes du monde. De prodigieux efforts d'esprit, dit-il, n'ont abouti qu'à des erreurs plus ou moins ingénieuses. On s'est disputé, d'une façon longue et vague, sans se demander sur quoi l'on disputait. Revenant sur un sujet qui intéressait particulièrement le jeune disciple de Voltaire, l'auteur des *Épîtres* philosophiques, Helvétius, avec plus de netteté désormais, préconise la méthode d'observation et recommande de marcher avec elle, de s'arrêter au moment où elle nous abandonne, d'avoir le courage d'ignorer ce que l'on ne peut savoir. D'autre part,

(1) P. 234. P. 236.
(2) T. I, ch. IV. De l'abus des mots.
(3) T. I, p. 261.
(4) T. I, p. 262.

il déclare que les philosophes débiteront des fables, malgré leur esprit et leurs combinaisons variées, tant qu'ils ne connaîtront pas le fait général auquel tous les autres puissent se ramener. On voit qu'Helvétius nous expose d'une manière détournée, comme il le fait constamment, sa propre méthode.

Sans entrer dans le détail de cette critique, d'ailleurs rapide, des notions métaphysiques, je note, néanmoins, que la matière lui apparaît simplement, en somme, comme la collection des propriétés communes à tous les corps (1). Et l'espace? Les longues disputes relatives au mot espace sont imputables également à l'ignorance de la signification de ce mot. En résumé, l'espace n'est pour lui que le néant ou le vide; envisagé avec les corps, il n'est que l'étendue (2). De même pour l'infini (3), qui ne doit donner qu'une idée : l'absence de bornes. Une définition aurait empêché les discussions vaines. La philosophie des siècles précédents consistait surtout dans l'art d'abuser des termes. Les Scholastiques y excellaient.

Helvétius passe ensuite, comme on devait s'y attendre, aux notions morales. Ici, il faut s'arrêter spécialement à sa remarque sur le mot amour-propre. Elle contient, en germe, une doctrine. Sous ces réflexions au sujet d'un terme, il y a l'ébauche, le plan de sa philosophie. Une philosophie fondée, hors des métaphysiques stériles, sur ce qui est donné, prati-

(1) On a toujours formé des systèmes au lieu d'observer, dit-il; c'est des profondeurs de l'imagination qu'on a jusqu'à présent tiré des théories sur l'univers. La matière étant la collection des propriétés communes à tous les corps, il ne s'agissait plus que de savoir si l'étendue, la solidité, l'impénétrabilité étaient les seules propriétés communes à tous les corps, et si la découverte d'une force telle, par exemple, que l'attraction, ne pouvait pas faire soupçonner que les corps eussent encore quelques propriétés inconnues, telles que la faculté de sentir, etc... (p. 263, 264).

(2) Nous devons l'idée du vide qui compose en partie l'idée d'espace à l'intervalle aperçu entre deux montagnes élevées, « intervalle qui, n'étant occupé que par l'air, c'est-à-dire par un corps qui, d'une certaine distance, ne fait sur nous aucune impression sensible, a dû nous donner une idée du vide, qui n'est autre chose que la possibilité de nous représenter des montagnes éloignées les unes des autres, sans que la distance qui les sépare soit remplie par aucun corps » (p. 266, 267).

(3) «... Nous ne devons cette idée de l'infini qu'à la puissance qu'un homme placé dans une plaine a d'en reculer toujours les limites, sans qu'on puisse à cet égard fixer le terme où son imagination doive s'arrêter. » (p. 267).

quement donné à l'être vivant qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire à l'homme.

Beaucoup de petits esprits se sont soulevés, dit Helvétius, contre La Rochefoucauld (1) à cause de ce mot amour-propre mal entendu. On prit l'amour-propre pour l'orgueil et la vanité, alors qu'il n'est autre chose qu'un sentiment gravé en nous par la nature. Ce sentiment devient vertueux ou vicieux selon la différence des goûts, des passions, des circonstances. La connaissance profonde du cœur humain qu'avait La Rochefoucauld était destinée, ajoute-t-il, à nous porter à l'indulgence, à fermer nos cœurs à la haine, à les ouvrir aux principes d'une morale humaine et douce.

Ceci est des plus importants. Ce disciple de Locke joint à son empirisme la vue générale de La Rochefoucauld sur l'élément fondamental de la nature humaine. Si l'auteur des *Maximes* n'est pas cité dans les *Notes* de la main d'Helvétius, il y a l'indication tout au moins, sinon davantage, d'un système fondé sur l'amour-propre. Le moraliste de l'*Esprit*, se servant d'un principe établi par l'auteur amer des *Maximes*, voudra en faire, non plus un sujet à réflexions théoriques, mais un élément de philosophie humaine et pratique.

Examinant ensuite le mot liberté, Helvétius remarque qu'il a donné lieu à des disputes plus sérieuses encore. C'est une occasion pour lui de manifester son opinion au sujet de ce problème qui le hante depuis longtemps, comme nous l'a montré une lettre de Voltaire à son jeune ami. On eût facilement terminé tant de vaines querelles, déclare-t-il d'abord, en faisant l'aveu de Malebranche, l'habile théologien (pour lequel cet encyclopédiste qui aime l'audace dans l'esprit et le style garde un certain faible) : « Lorsqu'on me pousse sur cette question, je suis forcé de m'arrêter court. »

On peut se former une idée nette du mot liberté en le prenant dans sa signification commune. L'homme libre est celui qui n'est ni chargé de fers, ni détenu dans les prisons, ni intimidé comme l'esclave par la crainte des châtiments, etc... Mais si l'on applique ce mot à la volonté, que serait-ce

(1) T. I, p. 268, 269.

alors que la liberté? Le pouvoir libre de vouloir ou de ne pas vouloir une chose supposerait des volontés sans motif, c'est-à-dire des effets sans cause. Il faudrait donc que nous pussions également nous vouloir du bien et du mal. Or, cela est impossible, étant donné le désir du plaisir, principe de toutes nos pensées, de toutes nos actions. On est dans la nécessité de poursuivre le bonheur partout où on l'aperçoit. Mais est-on libre sur le choix des moyens à employer? Oui, et, en ce cas, libre est synonyme d'éclairé. Locke l'a prouvé : nous sommes disciples des amis, des parents, des lectures, de tous les objets qui nous environnent. Dans une des notes, souvent aussi importantes que le texte (1), la question de la suspension d'esprit et de la délibération est posée. Lorsque, faute d'examen, on s'est exposé à quelque malheur, l'amour de soi, instruit par l'infortune, nécessite, suivant Helvétius, à la première. La seconde s'explique ainsi. Nous avons, par exemple, deux plaisirs à peu près égaux, presque en équilibre. La délibération se ramène à la lenteur avec laquelle entre deux poids à peu près égaux le plus pesant emporte un des bassins. En conséquence, la théologie seule peut conclure en pareille matière. La liberté, appliquée à la volonté, est un mystère. Un traité philosophique de la liberté serait un traité des effets sans cause.

Sans insister ici sur ce formidable problème de la liberté, si inquiétant et même si douloureux, il faut l'avouer, pour les consciences religieuses, je remarque qu'Helvétius se place, lui, au simple point de vue de la science et du positivisme. Il est intéressant, toutefois, de signaler, pour la comparer à certaines théories modernes, cette conception de la liberté placée en somme dans l'épanouissement de l'intelligence. On devient plus libre, à mesure que l'on comprend mieux, que l'on est plus éclairé (2). Aussi bien, l'auteur de cette ingénieuse, lourde, profonde, superficielle et brillante physique sociale se présente avant tout comme un déterministe. C'est la raison d'être de ses déductions. Et c'est pourquoi il est tout de suite suspect à La Harpe, comme à Damiron ou à Barni.

(1) Une autre rapporte l'opinion des Stoïciens sur ce point.
(2) T. I, p. 275.

L'ignorance de la vraie signification des mots (Helvétius met sur le compte de l'erreur dans les termes les théories qu'il combat) renferme donc, selon ses propres expressions, un germe éternel de disputes et même de calamités. Le moraliste aux vues pratiques, aux conclusions politiques, n'a pas tardé à reparaître. Combien de sang versé par les haines et les disputes théologiques fondées sur l'abus des mots! Il a produit bien des erreurs. Les Romains accordèrent à César sous le nom d'Imperator la puissance qu'ils lui refusaient sous le nom de Rex.

A ce propos, Leibnitz a donné un utile conseil, celui de composer une langue philosophique, où serait déterminée la signification précise de chaque terme. Mais l'invention n'est pas due aux philosophes. Elle provient du besoin. De fausses idées associées à certains termes se sont combinées entre elles et avec eux. Il en est des langues comme d'un calcul algébrique où les erreurs, se glissant de proposition en proposition, il faudrait refaire, vérifier un nombre élevé de calculs. La difficulté de ce travail est grande, lorsque l'intérêt des hommes puissants s'oppose à cette vérification.

A la fin du premier Discours, Helvétius revient sur les principes énoncés précédemment. Il est démontré que nos faux jugements sont l'effet de causes accidentelles qui ne supposent pas une faculté de juger distincte de celle de sentir. Les hommes ont essentiellement l'esprit juste. Cette dernière conception, analogue à celle de Descartes, est fondamentale chez Helvétius. Il en tirera dans l'*Esprit*, et surtout dans l'*Homme*, de nombreuses applications pratiques.

Nous avons considéré l'esprit par rapport à lui-même. Examinons-le maintenant par rapport à la société. C'est le sujet du deuxième Discours.

II

Helvétius, qui parle en qualité de politique, et non de théologien (1), constate d'abord que le public mesure toujours son estime sur son intérêt. Chaque particulier juge des cho-

(1) T. II, Discours II, ch. I, p. 9.

ses et des personnes par l'impression agréable ou désagréable qu'il en reçoit. Le public, assemblage de tous les particuliers, ne prend donc que son utilité pour règle de ses jugements (1). L'intérêt préside donc à tous nos jugements (2). Il ne faut d'ailleurs pas, comme le vulgaire le fait communément, restreindre la signification de ce mot intérêt au seul amour de l'argent. Le continuateur de La Rochefoucauld, le disciple de Locke prend ce mot dans un sens plus étendu et l'applique généralement à tout ce qui peut nous procurer des plaisirs et nous soustraire à des peines (3). En tout temps, en tout lieu, l'intérêt personnel dicte le jugement des particuliers, l'intérêt général celui des nations. Prenant l'expérience pour guide (4), Helvétius va, pour démontrer cette vérité, établir que l'intérêt est l'unique juge de la probité et de l'esprit. Audacieuse tentative, certes ! et d'un réalisme assez brutal qui a de quoi choquer nos aspirations vers le bien, vers le mieux, vers les sphères idéales du rêve et de la pensée. Mais Helvétius n'est pas un constructeur de théories idéales. Il se limite à l'expérience et en tire parti, même si cela ne doit pas être flatteur pour notre humanité.

La probité dans autrui pour un particulier n'est que l'habitude des actions qui lui sont utiles. Exception faite des hommes peu nombreux auxquels un désir vif de la gloire et de l'estime inspire de l'amour pour la justice et la vertu (5), la plupart des gens, attentifs à leurs intérêts, n'ont jamais porté leurs regards vers l'intérêt général. Notre haine ou notre amour est un effet du bien ou du mal qu'on nous fait. L'univers physique est soumis aux lois du mouvement, l'univers moral à celles de l'intérêt. En observations impitoyables, Helvétius, après l'auteur des *Maximes* et avant Schopenhauer, établit cette vérité, et toujours, derrière le moraliste à la vision aiguë, il y a l'apôtre ardent de la tolérance (6).

Il en est de même pour les idées que pour les actions :

(1) T. II, p. 8.
(2) T. II, p. 7.
(3) T. II, p. 7.
(4) T. II, p. 11.
(5) T. II, p. 16.
(6) T. II, pp. 15 à 23.

nous prisons d'autant plus une idée qu'elle nous est plus utile ; les plus estimables sont celles qui flatteront le plus nos passions et nos goûts. Sans doute, quelques personnes, esprits philosophiques ou gens trop jeunes pour rougir en changeant d'opinion, estimeront chez les autres les idées propres à satisfaire la passion qu'un orgueil éclairé leur donne pour le vrai (1). Mais presque tous les hommes, animés d'une vanité moins noble, ne peuvent estimer dans les autres que les idées conformes aux leurs. Les gens médiocres ont un instinct sûr et prompt pour connaître et fuir les gens de mérite. Un sot n'a que de sots amis, c'est toujours soi qu'on estime dans les autres. Avec beaucoup d'âpreté et d'à-propos, Helvétius brode sur ce thème et applique la psychologie à la vie publique et politique.

Nécessairement, nous n'estimons que nous dans les autres (2). Nous n'estimons que les idées analogues aux nôtres. Helvétius distingue à ce sujet l'estime sur parole, celle qu'on peut regarder comme l'effet ou du respect qu'on a pour l'opinion publique, ou de la confiance qu'on a dans le jugement de certaines personnes, et l'estime sentie (3), indépendante de l'opinion d'autrui, née de l'impression produite sur nous par certaines idées. A moins qu'on ne soit animé d'un désir vif de s'instruire, et qu'on ne se trouve dans une situation propre à satisfaire ce désir, la paresse ne permet pas l'estime sentie. Le pauvre, occupé d'un travail journalier, n'accepte la vérité comme l'erreur que par préjugé. Les gens du monde, eux, distraits par mille affaires, préfèrent en général la lecture d'un roman à celle de Locke. L'estime qu'on a pour un auteur dépend de l'analogie plus ou moins grande que ses idées ont avec celles de on lecteur.

Comment n'aurait-on pas de soi la plus haute idée? demande ce vigoureux psychologue objectif. Chacun croit penser juste, et par conséquent beaucoup mieux que ceux dont les idées sont contraires aux siennes. La duchesse de La Ferté disait

(1) T. II, p. 27.
(2) Ch. IV, t. II, p. 41.
(3) T. II, pp. 43, 44, 45.

un jour à Mme de Staal (1) : « Il faut l'avouer, ma chère amie, je ne trouve que moi qui aie toujours raison. » Voilà pour la société mondaine. Voici pour l'importance politique de ce fait : le talapoin, le bonze, le bramine, le prêtre, le grec, l'iman, l'hérétique assurent qu'ils ont raison!

Avec beaucoup de verve et de rigueur, avec beaucoup de finesse et de force, Helvétius se plaît à nous faire voir non pas ces petitesses, mais ces réalités. Il est là vraiment dans son domaine de moraliste et s'y montre tout à fait supérieur. Un mépris dissimulé, une éloquence froide et hautaine colore ces réflexions. Un homme du monde conviendra sans peine qu'il est en géométrie fort inférieur aux d'Alembert et aux Clairaut, que dans la poésie il le cède aux Molière, aux Racine, aux Voltaire. Oui. Mais il se croira tellement dédommagé de cette supériorité d'autrui « soit en cherchant à trouver de la frivolité dans les arts et les sciences, soit par la variété de ses connaissances, le bon sens, l'usage du monde ou par quelque autre avantage pareil que, tout pesé, il se croira aussi estimable que qui que ce soit ». On se loue de tout. La femme qui compte le soir avec son cuisinier se croit aussi estimable qu'un savant. L'imprimeur d'in-folio méprise l'imprimeur de romans... Tout cela est à lire (2).

En conséquence, on n'estime jamais dans autrui que son image. L'esprit considéré par rapport à un particulier est l'assemblage des idées intéressantes pour lui, soit comme instructives, soit comme agréables. De même, aux yeux d'Helvétius, pour une petite société la probité n'est que l'habitude plus ou moins grande des actions particulièrement utiles à cette petite société (3). Sans doute, certaines sociétés vertueuses paraissent se dépouiller de leur propre intérêt pour porter sur les actions des gens des jugements conformes à l'intérêt public. Elles satisfont la passion qu'un orgueil éclairé leur donne pour la vertu. Il est impossible d'aimer le bien pour le bien, le mal pour le mal.

(1) T. II, p. 55.
(2) T. II, pp. 41 à 63.
(3) Discours II, ch. v. De la Probité par rapport à une Société particulière.

Les hommes sont méchants, clament les moralistes (1). Non, répond Helvétius, ils sont soumis à leurs intérêts, voilà tout. Les moralistes ne changeront pas ce ressort moral. Au lieu de se plaindre de la méchanceté humaine, il faut se plaindre de l'ignorance des législateurs.

Par quelques exemples, par quelques mots et anecdotes, Helvétius montre que dans chacune des sociétés l'intérêt particulier distribue l'estime accordée aux actions des hommes. Un homme sacrifie tous ses biens pour sauver de la rigueur des lois un parent assassin : il passera dans sa famille pour très vertueux, quoiqu'il soit très injuste. Un ministre, sourd aux sollicitations de ses parents et de ses amis, croit devoir élever aux premières places un homme de premier mérite : il passera dans sa société pour un homme inutile, sans amitié. Helvétius profite de l'occasion pour flétrir l'esprit de ligue, les intrigues fatales à un pays et cette « subdivision d'un peuple en une infinité de familles ou de petites sociétés, dont les intérêts, presque toujours opposés à l'intérêt public, éteindraient à la fin dans les âmes toute espèce d'amour pour la patrie (2). »

L'utilité publique étant le but principal de son ouvrage, Helvétius se demande comment un honnête homme peut éviter l'ascendant des sociétés particulières. Quels sont les moyens de s'assurer de la vertu? (3) Un homme est juste, affirme Helvétius, lorsque toutes ses actions tendent au bien public. C'est l'intérêt public qu'il faut consulter (4). Rares

(1) T. II. Note, p. 65.

(2) T. II, p. 71, Helvétius sera de plus en plus un « citoyen ».

(3) Discours II, p. 73. Ch. VI.

(4) Ici (Disc. II, ch. VI, t. II, p. 82) se trouve la réflexion, la phrase qu'on a souvent reprochée à Helvétius comme justifiant les crimes les plus sanglants des révolutions : « Tout devient légitime et même vertueux pour le salut public ». Voyons le contexte. Il est important : « Lorsqu'un vaisseau est surpris par de longs calmes et que la famine a d'une voix impérieuse commandé de tirer au sort la victime infortunée qui doit servir de pâture à ses compagnons, on l'égorge sans remords. Ce vaisseau est l'emblème de chaque nation : tout devient légitime et même vertueux pour le salut public. » Admettons qu'Helvétius fut très violent lorsqu'il s'agissait d'intérêt général, et que cette réflexion puisse être interprétée d'une façon dangereuse. Il importe d'observer, néanmoins, que c'est là non l'énoncé d'un devoir, mais la constatation,

sont les princes humains et modérés. On aperçoit difficilement le crime où se trouve l'utilité. L'intérêt cachera toujours la misère des opprimés aux sociétés particulières de la cour. Il faut pour être honnête joindre à la noblesse de l'âme les lumières de l'esprit. Il faut sacrifier ses sentiments au principe de l'utilité générale. C'est sur cette boussole qu'il faut nous conduire. Voilà quel doit être le fondement de toutes les législations. La postérité juge les hommes non d'après leurs défauts ou leurs qualités particulières, mais d'après leurs talents par rapport au public (1).

Ce qu'on a dit de l'esprit par rapport à un seul homme peut se dire aussi de l'esprit considéré par rapport aux petites sociétés. Les passions différentes s'insultent réciproquement. Et le moraliste met, pittoresquement, en présence un fakir parmi des sybarites, un conquérant parmi des philosophes, etc... La belle qui cède à l'amour, la laide qui lui résiste obéissent, du reste, au même principe de vanité. L'estime que les diverses sociétés ont pour certains sentiments et certaines sciences est différente selon la diversité des passions et du genre d'esprit de ceux qui la composent (2). La différence entre les conditions des hommes produit à peu près le même effet. Qui doute que des idées agréables aux gens d'un certain rang ne soient ennuyeuses pour des hommes d'un autre état?

effrayante, soit, d'un fait réel dans la plupart des cas. En étudiant les hommes, La Fontaine disait : « La raison du plus fort est toujours la meilleure. » En étudiant, après Montesquieu et avant Volney, la grandeur et la décadence des empires, Helvétius signale un fait. Ce qui me semble confirmer cette opinion, c'est qu'Helvétius a employé *la même formule* dans un autre texte qui n'a pas été cité et dont le sens n'est pas douteux :

> Le prêtre alors devient cruel, impitoyable...
> Pieusement cruel, il foule sans pitié
> Les droits du sang, l'amour et la tendre amitié :
> L'interprète des dieux commande-t-il un crime?
> Il est trop obéi, *tout devient légitime.*
>
> (Fragment d'une Épître sur la superstition, t. XIII, p. 122)

Nous reviendrons, à propos de plusieurs textes, sur cette formule.

(1) « Elle ne s'informe point si Juvénal était méchant, Ovide débauché, Annibal cruel, Lucrèce impie, Horace libertin, Auguste dissimulé, et César la femme de tous les maris » (t. II, p. 85).

(2) T. II, p. 100.

Continuant son examen, Helvétius établit que les jugements du public et ceux des « sociétés particulières » sont différents. Les idées qui concernent l'intérêt public, ayant pour objet le commerce, la politique, la science, les arts, intéressent chaque particulier en lui-même, mais ne sont que faiblement estimés des sociétés (sauf des sociétés académiques, par exemple, dont l'intérêt personnel est confondu avec l'intérêt public). Il en est d'autres qui ont des rapports immédiats à l'intérêt de cette société, c'est-à-dire à ses goûts, à ses aversions, etc... Un homme qui s'occupe d'idées généralement intéressantes ne sera pas agréable aux sociétés dans lesquelles il vit, il pourra même y paraître lourd et déplacé. D'ailleurs, le genre d'études auxquelles il faut se livrer pour acquérir des idées intéressantes pour le public ou pour les sociétés particulières est absolument différent. Pour plaire dans le monde, il faut avoir des connaissances variées et superficielles (1). Aussi, quiconque s'occupe fortement des petits intérêts des sociétés particulières attache trop d'importance à des fadaises. L'amour-propre nous fait croire que l'univers est occupé de ce qui nous intéresse. Helvétius part de là pour faire une satire très vive et très mordante du courtisan, il lui oppose le philosophe « auquel les intrigues et les cabales que forme un ambitieux pour se faire chamarrer de tous les cordons de l'Europe paraissent aussi puériles et moins sensées qu'un complot d'écoliers pour dérober une boite de dragées » (2). N'est-ce qu'un simple moraliste qui parle? Non, c'est un politique. Ce sont, développées, les énergiques et rudes épigrammes que nous trouvons éparses dans le *Commentaire sur l'Esprit des Lois*. Helvétius frappe à coups redoublés sur les gens du monde et de la cour qui s'en souviendront. Ils s'imaginent, ces grands, tenir un grand espace sur la terre ; ils ressemblent au géographe chinois qui dessina une mappemonde dont la surface était presque entièrement couverte par la Chine.

Aussi, les sociétés divisées d'intérêt et de goût s'accusent respectivement de mauvais ton. Ici encore, Helvétius raille

(1) T. II, p. 109.
(2) T. II, p. 116.

les prétentions des gens du monde, qui « ne peuvent qu'avec peine bégayer leur pensée à l'égard des sujets qu'on regarde comme sérieux ». Une note essaie, mais en vain, d'atténuer cette brutale observation : « Je ne parle dans ce chapitre que de ceux des gens du monde dont l'esprit n'est point exercé (1). »

Au reste, cette ridicule prétention au bon ton trouve grâce devant l'indulgente et saine philosophie. L'orgueil est compréhensible chez les grands. L'humanité en général ne croit-elle pas que le soleil est allumé pour féconder la terre, l'homme ne se croit-il pas le centre de l'univers? Pas plus que l'animal enfermé dans une coquille (2), l'homme du monde enfermé dans une petite société ne peut juger du mérite des choses. Quiconque se renferme dans une société ne peut s'empêcher d'en adopter les préjugés, surtout s'ils flattent son orgueil. Au contraire, dit fort bien Helvétius, la vérité ne s'aperçoit et ne s'engendre que dans la fermentation des opinions contraires. Que d'usages différents dans les nations! Helvétius en donne avec complaisance quelques exemples amusants et capables de nous instruire... Les petits-maîtres les plus respectueux du bon ton sont plus ridicules à l'étranger que les hommes sensés, ignorant l'usage du monde. En effet, la raison, indépendante des modes et des coutumes d'un pays, n'est nulle part ridicule.

Pour plaire aux sociétés particulières, il n'est pas nécessaire que l'horizon de nos idées soit fort étendu. Au contraire, pour s'illustrer dans un art ou dans une science, il faut faire des études toutes différentes, et Helvétius trace le portrait idéal de l'homme soucieux d'étudier l'histoire, la morale. Il observe que la raison porte l'homme de mérite à l'indulgence. Et c'est alors, involontairement, son propre portrait qu'il a tracé, en des pages remarquables et délicieuses (3). L'homme de mérite regarde comme un bienfait tout le mal que les hommes ne lui font pas, et comme un don tout ce que l'iniquité lui laisse. Ici, je dois citer : « S'il verse enfin sur les

(1) T. II, p. 128.
(2) T. II, p. 131.
(3) T. II, p. 146 à 152.

défauts le baume adoucissant de la pitié, et s'il est lent à les apercevoir, c'est que la hauteur de son esprit ne lui permet pas de s'arrêter sur les vices et les ridicules d'un particulier, mais sur ceux des hommes en général. » L'homme de mérite excuse volontiers chez les autres les erreurs dans lesquelles il est parfois tombé (1); de plus, il a la vue nette de la nécessité des jugements humains. Il sait que les idées sont les conséquences des sociétés où l'on vit, des lectures qu'on fait, des objets qui s'offrent à nos yeux. Les hommes sont ce qu'ils doivent être. Donc, toute haine contre eux est injuste (2).

Si Helvétius décrit avec ironie les mesquineries des petits clans, il rend hommage à la saine partie du public, qui juge comme l'étranger, qui reconnaît l'homme de mérite (3).

Mais que faut-il entendre par probité? Quelle est la vraie? Celle que l'on considère par rapport au public. Or, le public, lui aussi, est déterminé par le motif de son intérêt; il ne donne le nom d'honnêtes, de grandes, d'héroïques, qu'aux actions qui lui sont utiles (4). De même, l'intérêt préside toujours à la distribution que le public fait de son estime. Il pèse à des balances très différentes le mérite d'un auteur et celui d'un général. La contradiction qu'on croit apercevoir parfois entre l'intérêt et les jugements du public n'est qu'apparente. Ce n'est pas l'un des moins curieux « essais » que cette étude de la psychologie du public (5). Helvétius l'expose sans amertume, comme sans illusions.

L'auteur de l'*Esprit* sent que sa conception de l'honnêteté doit paraître paradoxale, sinon choquante. Il va donc, sans s'émouvoir, s'attacher à démontrer que « dans tous les siècles et les pays divers la probité ne peut être que l'habitude des actions utiles à sa nation (6) ».

Il y a deux opinions sur la vertu. Parmi les moralistes,

(1) T. II, p. 149.
(2) T. II, p. 150, 151.
(3) T. II, p. 157.
(4) Sapho et Curtius se précipitent dans un gouffre. L'une est regardée comme une folle, l'autre comme un héros.
(5) T. II, p. 161 à 184.
(6) Disc. II, ch. XIII : De la Probité par rapport aux siècles et aux peuples divers, t. II, p. 185.

les uns soutiennent que nous avons de la vertu une idée absolue, indépendante des siècles et des gouvernements. Les autres soutiennent que chaque nation s'en forme une idée différente.

Les premiers apportent en preuve de leur opinion, suivant Helvétius, qui reprend ici sous une forme différente un thème traité volontiers dans les *Épîtres* et les *Notes*, « les rêves ingénieux, mais inintelligibles du platonisme ». La vertu est, selon eux, l'idée de l'ordre, de l'harmonie, d'un beau mystérieux. Leur système n'est pas établi sur cette connaissance que l'histoire nous donne du cœur et de l'esprit humain, et à laquelle Helvétius accorde tant d'importance.

Les seconds, comme Montaigne, non avec des raisonnements, mais avec des faits, font voir qu'une action vertueuse au nord est vicieuse au midi. Ils en concluent que l'idée de la vertu est arbitraire, que le caprice seul décide de la bonté ou de la méchanceté des actions humaines.

Double erreur, qu'on doit éviter en considérant avec attention l'histoire du monde (1). On ne peut entendre par ce mot de vertu que le désir du bonheur général. Les peuples prennent pour la vertu les divers moyens dont elle se sert pour remplir son objet. Cette opinion repose sur les faits, c'est-à-dire sur la bizarrerie des lois et des usages divers (2) qui tiennent à la diversité des intérêts. L'idée d'utilité a toujours été secrètement associée à l'idée de vertu.

Ainsi, la loi qui permettait le vol à Sparte entretenait l'habitude du courage et de la vigilance (3). C'est pour éviter l'incontinence que les Suisses publièrent un édit par lequel il était prescrit à chaque prêtre de se pourvoir d'une concubine. Les coutumes les plus folles, les plus cruelles, prennent leur source dans l'utilité apparente ou réelle du public.

En un rapide et vigoureux aperçu, Helvétius montre que les mêmes lois et les mêmes coutumes deviennent successivement nuisibles et utiles à un même peuple. Comme chez

(1) T. II, p. 187.
(2) T. II, p. 189.
(3) T. II, p. 192.

les Encyclopédistes, la foi au progrès anime tout son ouvrage. C'est le sang généreux qui donne la vie à un organisme complexe.

Suivant son habitude, Helvétius tire en passant sa révérence, assez irrévérencieuse, à la religion en déclarant qu'il parle de la probité politique et non de la probité religieuse qui se propose d'autres fins (1), se prescrit d'autres devoirs et tend à des objets plus sublimes. Développant ses idées sur la vertu d'après des exemples empruntés sans cesse aux mœurs exotiques, Helvétius distingue des vraies vertus les vertus de préjugé (2), dont l'observation ne contribue en rien au bonheur public. Telles sont la chasteté des vestales, les austérités des fakirs insensés. Helvétius a horreur des pratiques contraires à la nature, à la vie, au libre épanouissement des êtres; en effet, ces vertus de préjugé sont non seulement ridicules, mais barbares. D'après de nombreux récits de voyageurs qu'il a soigneusement accumulés, il décrit avec une froide ironie les mœurs sauvages (les Giagues, les naturels de l'Ile Formose, du Pégu, du Congo, etc...)

Avec toute sorte de précautions (3), en invoquant sa qualité de philosophe, Helvétius, dont la vaillance intellectuelle devient une audace capable d'effrayer les plus audacieux, s'aventure plus loin. Je le suivrai sur ce terrain avec d'autant plus de confiance que sa pensée a été le plus souvent assez maladroitement ou même odieusement travestie, par suite ou d'un examen insuffisant, ou d'un parti-pris évident. Il s'agit de ce qu'en fait de mœurs on appelle corruption religieuse, c'est-à-dire du libertinage. Il déclare, et on n'a pas voulu l'entendre, qu'il n'est pas l'apologiste de cette corruption. Elle est criminelle en France, puisqu'elle blesse les lois du pays. Elle le serait moins, ajoute-t-il (4), dans un pays où les femmes seraient communes et les enfants déclarés enfants de l'état... Et voilà les ennemis du philosophe qui s'écrient: Il veut les femmes communes. Quelle horreur! etc... etc... Je

(1) T. II, p. 203, note I.
(2) Ch. XIV. Disc. II.
(3) T. II, p. 215.
(4) T. II, p. 216.

rappelle seulement que le commentateur de l'*Esprit des Lois* s'est attaché au contraire à défendre les droits de la femme, et que sans cesse il se déclare l'adversaire du communisme sous toutes ses formes. Helvétius fait ici, comme Montesquieu, la physiologie des états. Il parle des conditions de la vie sociale. Il ne formule pas le moins du monde un idéal.

Force lui est de constater qu'en parcourant la terre « on la voit peuplée de nations différentes chez lesquelles ce que nous appelons le libertinage non seulement n'est pas regardé comme une corruption de mœurs, mais se trouve autorisé par les lois et même consacré par la religion (1) ». Bien des peuples ne comprennent point comment parmi nous des hommes raisonnables croient honorer Dieu par le vœu de chasteté. Dans beaucoup de nations, cette corruption des mœurs qu'Helvétius nomme religieuse (l'amour humain est en effet sacrifié à l'amour divin dans le christianisme qui purement et logiquement se confond avec l'ascétisme) est autorisée par la loi ou consacrée par la religion (2).

On a beau se récrier. Qu'on se souvienne des Grecs, peuple qui fait encore aujourd'hui l'étonnement, l'admiration et l'honneur de l'humanité. Les plus vertueux des Grecs, comme Aristide, Socrate et Platon, n'eussent passé en Europe que pour des hommes corrompus. Cependant, la Grèce produisait des génies en tout genre. Donc, cette corruption « religieuse » n'est point incompatible avec la grandeur et la félicité d'un état (3). Mais il est une autre corruption de mœurs qui, elle, prépare la chute et la ruine des empires, c'est la *corruption politique* (4), dont un peuple est infecté lorsque le plus grand nombre des particuliers détachent leurs intérêts de l'intérêt public.

Considérons, par exemple, — nous y voici ! — le mal produit par la seule opposition des intérêts d'un corps avec ceux de la république. Voyez les bonzes, les prêtres du paganisme,

(1) T. II, p. 216, 217.
(2) Voir les exemples de mœurs plus ou moins impudiques aux yeux des Européens, p. 217 à 224, etc...
(3) P. 226.
(4) T. II, p. 227.

qui firent mourir Socrate et persécutèrent presque tous les grands hommes. Les prêtres d'une fausse religion ont intérêt à retenir le peuple dans l'aveuglement. Exemple imité quelquefois par les ministres de la vraie, dit Helvétius. — Et l'on conçoit que l'Église ait lancé ses foudres contre lui... Réservé d'ailleurs dans ses attaques contre l'ambition et la brigue ecclésiastiques, si flagrantes sous l'ancien régime, Helvétius ne fait que souligner ses allusions par des notes à double entente ; il se contente ici de s'écrier que les moines, en interdisant dans certains pays l'*Esprit des Lois*, ont agi comme les Scythes qui crevaient les yeux à leurs esclaves pour qu'ils tournassent la meule avec moins de distraction (1).

Ne nous leurrons donc point sur des conceptions si différentes. Il est deux sortes de mauvaises actions : les unes qui sont vicieuses dans toutes formes de gouvernement et les autres qui ne sont nuisibles, donc criminelles, chez un peuple que par l'opposition entre ces mêmes actions et les lois du pays. Encore une fois, Helvétius se défend d'être l'apologiste de la débauche. Il croit avec raison que « plus de connaissance du mal doit donner au moraliste plus d'habileté pour la cure ». (2) Le fils de l'honnête et charitable médecin de la reine considère la morale non comme une science vaine, mais comme une science utile à l'univers.

Comment Helvétius entend-il exactement la morale, ou plutôt cette science utile des mœurs? Les belles maximes ne changent point les mœurs d'un peuple. Ses vices sont cachés au fond de sa législation. Pour détruire les vices, il convient par conséquent de modifier la législation. Il faut commencer la réforme des mœurs par la réforme des lois (3). Les moralistes, et Helvétius continue à se placer à un point de vue pratique, sont d'ailleurs maladroits. Les injures ne luttent point contre les sentiments. C'est une passion qui seule peut triompher d'une passion. Au langage de l'injure substituons le langage de l'intérêt. Tous les hommes ne tendent qu'à leur

(1) T. II, p. 232. Il se montrera beaucoup plus net dans l'*Homme*.
(2) T. II, p. 236.
(3) T. II, p. 245.

bonheur; on ne peut les rendre vertueux qu'en unissant l'intérêt personnel à l'intérêt général. Formule essentielle chez Helvétius, qui la place dans ses *Notes*, dans le *Bonheur* comme dans l'*Esprit*. Tactique indigne de nous, dira-t-on. Il n'y a plus de morale alors? Helvétius remarquera seulement que la morale est frivole si on ne la confond avec la politique et la législation (1). Au moraliste d'indiquer les lois dont le législateur assurera l'exécution.

Prévoyant sans doute les haines qu'il va déchaîner, Helvétius s'élève avec éloquence contre les moralistes hypocrites, contre les censeurs égoïstes, affectés seulement par les défauts qui leur nuisent, alors que la haine pour chaque vice doit être proportionnée au mal que ce vice fait à l'état. Rien de plus dangereux dans un état que ces déclamateurs concentrés dans une petite sphère d'idées qui veulent anéantir les passions. Leurs préceptes, utiles à quelques particuliers dans certaines circonstances, seraient la ruine des nations qui les adopteraient. Helvétius, comme la plupart des grands hommes du XVIIIe siècle, a un sens net de la réalité. Il s'éloigne de l'absolu, comme d'un poison. Nous vivons dans le relatif. Il importe donc de nous y conformer. Ce n'est souvent qu'au choix fait entre deux maux qu'on reconnaît l'homme de génie. Du reste, la nature elle-même nous préserve de ces maximes, car les passions sont éternelles.

C'est sur la base des lois et de l'utilité publique qu'Helvétius assied son rêve de la société nouvelle. Il songe à une sorte de catéchisme de probité, composé de maximes à la portée de tous qui « apprendraient aux peuples que la vertu, invariable dans l'objet qu'elle se propose, ne l'est point dans les moyens propres à remplir cet objet; qu'on doit par conséquent regarder les actions comme indifférentes en elles-mêmes, sentir que c'est au besoin de l'état à déterminer celles qui sont dignes d'estime ou de mépris... » Formule dangereuse que celle-là; soit, mais la suivante la corrige et rappelle l'intention véritable d'Helvétius : «... et enfin, au législateur, par la connaissance qu'il doit avoir de l'intérêt public, à fixer

(1) T. II, p. 250.

l'instant où chaque action cesse d'être vertueuse et devient vicieuse (1). »

Cette morale, on le voit, n'est qu'une politique d'adaptation, relative comme les choses qui se transforment. Ce législateur, idéal, par malheur, — car qui peut connaître avec exactitude le réel et s'y adapter? — éteindrait facilement, selon Helvétius, qui vise surtout à cette fin, les torches du fanatisme et de la superstition, supprimerait les coutumes barbares, et les abus.

Tout le souci, toute l'exaltation des réformes éclatent maintenant dans cette laborieuse déduction. Quand les intérêts d'un état sont changés, les lois utiles lors de sa fondation deviennent nuisibles, et le respect que l'on conserve pour elles doit entraîner la ruine de cet état. Locke connaissait, dit Helvétius, cette vérité politique : lors de l'établissement de sa législation à la Caroline, il voulut « que ses lois n'eussent de force que pendant un siècle; que, ce temps expiré, elles devinssent nulles, si elles n'étaient de nouveau examinées et confirmées par la nation. Il sentait qu'un gouvernement guerrier ou commerçant supposait des lois différentes, et qu'une législation propre à favoriser le commerce et l'industrie pouvait devenir un jour funeste à cette colonie, si ses voisins venaient à s'aguerrir, et que les circonstances exigeassent que ce peuple fût alors plus militaire que commerçant (2) ».

Qu'on fasse aux religions fausses (à l'exception de la nôtre, elles sont toutes faites de main d'homme, dit une parenthèse assez perfide de l'*Esprit*) l'application de cette idée de Locke. Ces fausses religions, sorties de l'esprit étroit d'un particulier, n'ont jamais été fondées sur la base des lois et le principe de l'utilité publique. Que de crimes et de superstitions eussent disparu de la terre! Je passe sur les faits cités et les anecdotes destinées à captiver l'attention et à démasquer les hontes de la tyrannie pour revenir à la thèse psychologique. Continuons à considérer l'Esprit par rapport aux pays et aux siècles divers. Nous verrons, d'après Helvétius, que l'es-

(1) T. II, p. 263, 264.
(2) T. II, p. 267.

time pour les différents genres d'esprit, de même que pour les actions, est, dans chaque siècle, proportionnée à l'intérêt qu'on a de les estimer (1).

Une nation est presque forcée, par l'intérêt de son amusement, à mépriser dans un siècle ce qu'elle admirait dans le siècle précédent. Cela est vrai, sauf pour quelques lecteurs d'élite, des romans comme de la plupart des autres ouvrages. Helvétius cite à ce sujet des fragments de vieux sermons, très plaisants en effet, des récits de miracles d'un goût douteux, ou qui paraissent tels. C'est que tout changement dans un gouvernement ou dans les mœurs d'un peuple doit nécessairement amener des révolutions dans son goût.

Après diverses considérations assez intéressantes sur ce sujet, (2), voici la distinction entre l'esprit de mode, d'utilité momentanée, dépendante des changements survenus dans le commerce, le gouvernement, les passions, les occupations et les préjugés d'un peuple (3), et le vrai esprit, d'utilité éternelle, inaltérable, indépendante des mœurs et des gouvernements divers. D'où deux sortes d'ouvrages, les uns qui ont un succès brillant et rapide, mais peu étendu, les autres qui ont un succès étendu et durable. Les deux succès ne sont possibles que si l'on joint l'utilité momentanée à l'utilité durable. Ces ouvrages, « bientôt dépouillés des beautés dépendantes des mœurs, des préjugés, des temps et du pays où ils sont faits , ne conservent aux yeux de la postérité que les seules beautés communes à tous les siècles et à tous les pays (4) ». Les *Femmes Savantes* de Molière, et l'exemple est peut-être contestable, sont déjà moins estimées que son *Avare*, son *Tartuffe*, et son *Misanthrope*, parce que, d'une part, il y a un ridicule passager, et, de l'autre, la peinture d'un vice toujours nuisible à l'humanité, etc...

(1) D. II, ch. XIX.

(2) Voir sur les anciens sermons t. III, p. 7 et les Notes p. 4 et 5; sur les miracles, p. 12, 13, 14, 15, 16 et 17, sur l'Art et les Passions, p. 28, 29, sur Corneille et Racine p. 29.

(3) P. 35, t. III.

(4) Voir des réflexions à ce sujet sur Locke et Nicole. T. III, p. 39; sur Lamotte, p. 44.

Même observation pour les pays (1). L'éloquence est fort en estime chez les républicains, parce qu'elle ouvre la carrière des richesses et des grandeurs. Et, ajoute cruellement le moraliste imperturbable, l'amour et le respect que tous les hommes ont pour l'or et les dignités doit nécessairement se réfléchir sur les moyens propres à les acquérir (2). Les Anglais, par la forme de leur gouvernement, ont moins d'estime pour la science militaire que les Romains, ayant moins besoin de généraux que d'habiles négociants. Et ici, un éloge de l'Angleterre où c'est un mérite de s'instruire (3). A Constantinople, à Ispahan, on a plus d'estime pour l'eunuque et le bacha que pour l'homme de mérite (4). Rien d'ailleurs, dans ces empires, ne pourrait engager un particulier à supporter, dit Helvétius, — qui s'est toujours intéressé, et s'intéresse constamment à la formation de l'esprit, — la fatigue de l'étude et de la méditation. Les grands talents sont suspects aux gouvernements injustes, n'y procurent point les dignités, les richesses. Suit une digression d'une forte éloquence sur le pouvoir de l'or et les bontés outrageantes des gens en place. Chemin faisant, le philosophe trouve moyen de nous entretenir une fois de plus de la paresse qui a provoqué en France l'art des historiettes, l'habileté à dire des riens, et qui a fait de ce pays le peuple le plus galant, le plus aimable, le plus frivole de l'Europe (5). C'est toujours à la diversité des gouvernements et, par suite, des intérêts des peuples qu'on doit attribuer l'étonnante variété de leurs caractères, de leurs goûts, de leur génie.

Si chacun de nous se croit infaillible, il ne peut estimer dans autrui que son propre esprit ; chaque nation n'estime dans les autres que les idées analogues aux siennes. Et Helvétius n'a qu'à puiser dans ses innombrables documents humains pour le démontrer, à grand renfort d'anecdotes, de

(1) Ch. xx, d. II, t. III. De l'Esprit considéré par rapport aux différents pays.

(2) P. 48, 49.

(3) Helvétius craint que le luxe ne corrompe les principes de leur gouvernement, t. III, p. 52.

(4) T. III, p. 54.

(5) T. III, p. 66.

mots, de faits et gestes, en parlant, suivant sa coutume, du nègre, du Tartare, du Lapon, etc... En tout pays, remarque-t-il avec Fontenelle, on ne donnera jamais le nom de sages qu'à ceux qui sont fous de la folie commune (1). Aussi Fontenelle se serait bien gardé, s'il avait tenu toutes les vérités dans sa main, de l'ouvrir pour les montrer aux hommes. Galilée fut traîné dans les prisons de l'Inquisition pour en avoir découvert une seule. — Pensée hardie et dangereuse, même à la cour du Bien-Aimé, trente ans avant l'ère nouvelle. Helvétius rend parfaitement justice, d'ailleurs, à l'homme « extraordinaire » (2) qui enseigna le libre examen, à Descartes. Vue profonde. Il n'est pas impossible que la Révolution ait sa source dans cette révolution intellectuelle.

Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien, disait Socrate et répète Helvétius qui le cite et s'inspire souvent, je pense, des idées de ce Grec utilitaire et déterministe, essentiellement et magnifiquement pédagogue. La folie des hommes est d'être ignorants et de se croire sages. Et les nations non seulement méprisent les mœurs différentes des leurs, mais encore regardent comme un don de la nature la supériorité que quelques-unes d'entre elles ont sur les autres. Cette supériorité, elles ne la doivent qu'à la constitution politique de leur état. Nous nous plongeons de nouveau dans les considérations sur les peuples, dans le réquisitoire implacable dressé contre le despotisme et la superstition. Les peuples ont leur vanité. Un Français, relativement libre, se croit supérieur au Turc courbé sous le joug d'un sultan stupide et brutal. Est-ce don de la nature ? Point du tout. C'est de la forme plus ou moins heureuse des gouvernements que dépend la supériorité d'un peuple sur un autre (3).

On dira : l'intérêt étant le seul dispensateur de l'estime accordée aux différents genres de science ou d'esprit, pourquoi la morale, utile à toutes les nations, n'est-elle pas la plus honorée ? La morale : entendez toujours, et rien de plus précis

(1) T. III, p. 80 à 83.
(2) T. III, p. 84.
(3) Disc. II, ch. XXII, t. III, p. 87 et suivantes.

que ce texte (1) la science des mœurs. Pourquoi le nom de Descartes, celui de Newton est-il plus célèbre que ceux des La Bruyère, des Nicole? C'est que les grands physiciens ont quelquefois servi l'univers, la plupart des moralistes n'ont été d'aucun secours à l'humanité. Un apophtegme ne fait point un héros... C'est au législateur de les former. Toute l'étude des moralistes consiste à déterminer l'usage qu'on doit faire des récompenses et des punitions, et des secours qu'on peut en tirer pour lier l'intérêt personnel à l'intérêt général. Cette union, dit Helvétius, est le chef-d'œuvre que doit se proposer la morale. « Si les citoyens ne pouvaient faire leur bonheur particulier sans faire le bien public, il n'y aurait alors de vicieux que les fous; tous les hommes seraient nécessités à la vertu et la félicité des nations serait un bienfait de la morale (2). »

Mais des causes se sont opposées aux progrès de la morale, cette science si utile aux peuples, puisque ses progrès annoncent ceux de la législation. Si elle n'est pas plus avancée, c'est que l'intérêt du plus puissant, indifférent aux progrès des autres sciences, a dû s'opposer efficacement à ceux de la morale (3). L'ambitieux, le tyran, le fanatique ont senti que leur pouvoir s'appuyait, comme dit Helvétius avec une superbe énergie, sur l'ignorance et l'imbécillité humaines (4). Ils ont donc imposé silence à ceux qui, en découvrant aux nations les principes de la morale, c'est-à-dire leurs malheurs et leurs droits, les eussent armées contre l'injustice.

Ainsi, après les rois, il y a les fanatiques qu'Helvétius ne confond pas, et ceci est sans ironie, à mon sens, avec les gens « vraiment pieux » (5). Ils se jugent vertueux, non sur ce qu'ils font, mais seulement sur ce qu'ils croient. Ambitieux et hypocrites, ils doivent aveugler les peuples pour se les asservir. Aussi dangereux, et même davantage, sont les demi-politiques dont Helvétius trace une psychologie aiguë

(1) T. III, p. 94.
(2) T. III, p. 97.
(3) T. III, p. 100.
(4) T. III, p. 101.
(5) T. III, p. 102

et clairvoyante (1). « Ils veulent qu'on tienne les peuples prosternés devant les préjugés reçus comme devant les crocodiles sacrés de Memphis. » Mais ne peut-on faire sentir aux nations l'utilité qu'elles tireraient d'une excellente morale? Helvétius, — au risque d'une digression, annonce-t-il, avec candeur, — traite ce sujet qui, en réalité, lui est très cher.

Comment perfectionner la morale? Helvétius développe dans son œuvre philosophique en prose les idées contenues dans ses Épîtres : en montrant dans les protecteurs de l'ignorance les plus cruels ennemis de l'humanité. Les hommes sont plus stupides que méchants. En les guérissant de leurs erreurs, on les guérirait de la plupart de leurs vices. S'opposer à cette guérison, déclare ce disciple incompris et méconnu de Socrate, c'est commettre « un crime de lèse-humanité » (2). Tous ceux qui aiment la liberté et la tolérance liront avec émotion ces pages (3) éloquentes d'Helvétius sur les malheurs provoqués par l'ignorance, plus barbare que l'intérêt. Que de sang, s'écrie-t-il, n'a-t-elle pas fait répandre sur les autels! C'est par le secours de l'ignorance que le crime audacieux et puissant opprime les nations. J'emploie ici les termes de ce vigoureux orateur des droits de l'humanité. Lorsqu'il dénonce la barbarie ténébreuse des potentats, le conteur spirituel a disparu. Sa phrase semble oublier la grâce et devient ferme, tranchante, comme un glaive. Ce n'est pas qu'Helvétius ait des tendances anarchistes. Il est plein de circonspection. Il sait avec quel ménagement on doit avancer une opinion personnelle, il sait que, même en les détruisant, on doit respecter les préjugés, et qu'avant d'attaquer une erreur générale il faut, selon son expression, envoyer, comme les colombes de l'arche, quelques vérités à la découverte (4).

(1) T. III, p. 104, et suivantes. « Assez semblables, dit Helvétius, (p. 110), à ces médecins qui, jaloux de la découverte de l'émétique, abusèrent de la crédulité de quelques prélats pour excommunier un remède dont les secours sont si prompts et si salutaires; ils abusent de la crédulité de quelques hommes honnêtes, mais dont la probité stupide et séduite pourrait, sous un gouvernement moins sage, traîner au supplice la probité éclairée d'un Socrate. »

(2) T. III, p. 113 (Ch. XXIV : Des moyens de perfectionner la morale).

(3) T. III, p. 114 et suivantes.

(4) T. III, p. 117.

Mais que doit-on, ajoute-t-il, à des hommes qui veulent abrutir les peuples pour les tyranniser? Il faut briser sans crainte le talisman d'imbécillité (1) auquel est attachée la puissance de ces génies malfaisants, découvrir aux nations les vrais principes : que la douleur et le plaisir sont les moteurs de l'univers moral, que l'amour de soi est la base d'une morale utile. Car enfin, sur quoi faire reposer cette science? Sur les fausses religions qui sont absurdes? Évidemment non. Sur les principes de la « vraie religion »? Mais ses principes, malgré leur valeur, ne pourraient convenir qu'au petit nombre des chrétiens. Un philosophe doit parler à l'univers. Selon Helvétius (2), des motifs d'intérêt temporel (et n'est-ce point, malgré les grandes phrases, la conception de notre société actuelle essentiellement laïque?), maniés avec adresse par un législateur habile, suffisent pour former des hommes vertueux.

Et comment, s'écrie le philosophe, ne pas donner la préférence aux motifs d'intérêt temporel! Ils n'inspirent point ces pieuses et saintes cruautés dont s'épouvantent à la fois le citoyen vertueux et le chrétien pénétré de cet esprit de charité, tant recommandé dans l'Évangile. Lorsqu'ils jettent un regard sur l'univers passé, ils y voient les fanatiques s'abreuver de sang humain (3).

L'art du législateur consiste à forcer les hommes, par le sentiment de l'amour d'eux-mêmes, à être justes les uns envers les autres. Or, il faut savoir que les hommes, d'abord sensibles pour eux seuls, indifférents pour les autres, ne sont nés ni bons, ni méchants, mais prêts à être l'un ou l'autre selon qu'un intérêt commun les réunit ou les divise : le sentiment de préférence éprouvé par chacun pour soi-même, sentiment auquel, dit justement Helvétius, est attachée la conservation de l'espèce, est gravé par la nature d'une manière ineffaçable; la sensibilité physique a produit en nous l'amour du plaisir, la haine de la douleur; de là sont nées les passions, mères de tous nos vices et de toutes nos vertus (4). J'appelle

(1) T. III, p. 118.
(2) T. III, p. 124.
(3) V. t. III, p. 127 et suiv.
(4) T. III, p. 137, 138, 139.

l'attention du lecteur sur ce passage, où se trouve contenue la pensée maîtresse d'Helvétius. C'est sur ces fondements qu'il construit une ingénieuse mécanique des passions. Pourquoi, en méditant ces idées préliminaires, un législateur ne découvrirait-il pas le moyen de « nécessiter » les hommes à la probité en forçant précisément les passions à ne porter que des fruits de vertu et de sagesse ?

Si l'examen de ces idées est interdit par les deux sortes d'hommes puissants dont on a parlé, l'unique moyen de hâter les progrès de la morale serait de faire voir dans ces protecteurs de la stupidité les plus cruels ennemis du genre humain. Ce moyen, facile à imaginer, est difficile dans l'exécution. Helvétius n'est pas un pessimiste qui nie tout. Il croit qu'il y a des citoyens courageux qui « sentent que les biens et la vie même d'un particulier ne sont, pour ainsi dire, entre ses mains qu'un dépôt qu'il doit toujours être prêt de restituer lorsque le salut du public l'exige (1) ». Mais de pareils hommes sont peu nombreux. La vertu est, en outre, sans force lorsque les mœurs d'un peuple y attachent la « rouille » du ridicule. La morale et la législation, conclut sur ce point Helvétius qui n'a pas d'illusions inutiles, ne feront que des progrès insensibles.

Maintenant, y a-t-il une probité par rapport à l'univers? (2) Laissons de côté la probité d'intention qui se réduit au désir constant du bonheur des hommes, au vœu très vague de la félicité universelle. C'est encore, aux yeux d'Helvétius, qui se tient sur le terrain solide des faits, une chimère platonicienne. En effet, l'opposition des intérêts des peuples les met dans un état de guerre perpétuelle; les paix sont des trêves, la félicité et l'agrandissement d'un peuple sont liés au malheur d'un autre, à son affaiblissement. Aussi, et cette question est toujours brûlante et a de quoi hanter les cerveaux, il est évident que la passion du patriotisme, si désirable, si vertueuse, si estimable, d'après Helvétius (3), est exclusive de l'amour universel.

(1) T. III, p. 141,
(2) Disc. II, ch. xxv.
(3) T. III, p. 144.

Pour donner l'existence à la probité par rapport à l'univers, il faudrait que les nations, dit en propres termes Helvétius, qui a parfaitement exprimé les aspirations des plus nobles esprits de notre temps, s'unissent entre elles comme les familles qui composent un État, que l'intérêt particulier des nations fût soumis à un intérêt plus général, que « l'amour de la patrie en s'éteignant dans les cœurs allumât le feu de l'amour universel ». Mais il n'y a pas d'illusions stériles, non plus, sur cette question, chez ce politique soucieux moins de chevaucher dans les régions de l'idéal que d'être exact et de serrer de près la réalité, — qui, en effet, n'est peut-être pas très belle. Helvétius devine que cette supposition d'une fraternité sublime entre les peuples (nous la rêvons tout de même encore et toujours) ne se réalisera pas de longtemps. Ceci était écrit vers le milieu du XVIIIe siècle. Si l'idée de paix universelle reste, hélas, dans le domaine merveilleux de l'utopie, le progrès de l'idée d'arbitrage n'est plus niable. Helvétius avait raison d'avoir moins confiance dans les conceptions morales que dans la nécessité de plus en plus sentie d'une législation meilleure. Remarquons à ce sujet, et le problème demeure vivant pour chacun, que l'amour de la patrie n'apparaît point à Helvétius comme exclusif de l'amour universel. Au contraire, dit-il (1), plus les nations sont éclairées, plus elles se réfléchissent réciproquement d'idées, plus la force et l'activité de l'esprit universel s'augmentent. Ce point de vue nous semble le meilleur, il s'impose surtout aux Français, la France étant encore et toujours le pays des droits de l'homme.

S'il n'y a point de probité dans les actions par rapport à l'univers, il n'en est pas de même des idées de l'esprit d'un particulier. Sous ce rapport, l'esprit sera l'habitude des idées intéressantes pour tous les peuples, comme instructives ou comme agréables. En poète qui a réfléchi sur les conditions de son art, Helvétius esquisse à ce propos une esthétique (2). Dans certains morceaux d'Homère, de Virgile, de Corneille, du Tasse, de Milton, ces illustres écrivains ne s'arrêtent point

(1) T. III, p. 146.
(2) Disc. II, ch. XXVI.

à la peinture d'une nation ou d'un siècle en particulier, mais à celle de l'humanité. Il y a là des vues intéressantes, exprimées avec beaucoup de charme et d'imagination. Après des réflexions sur le grandiose, en voici sur l'agréable. Comme Saint-Lambert ou Florian, parfois, Helvétius excelle, avant Rousseau, à ces délicates impressions. « Au retour du printemps, lorsque l'aurore descend dans le jardin de Marly pour entr'ouvrir le calice des fleurs, en cet instant les parfums qu'elles exhalent, le gazouillement de mille oiseaux, le murmure des cascades, n'augmentent-ils pas encore le charme de ces bosquets enchantés ? (1) ». Helvétius estimait sans doute, à juste titre, qu'un philosophe, surtout un philosophe épicurien, a le devoir et le droit d'être un écrivain.

III

Nous avons étudié l'esprit par rapport à la société. Demandons-nous à présent, avec Helvétius, s'il doit être considéré comme un don de la nature ou comme un effet de l'éducation. C'est l'objet du discours III.

L'auteur se propose d'examiner ce que peuvent sur l'esprit la nature et l'éducation (2).

D'abord, qu'est-ce que la nature? Ce mot éveille en nous l'idée confuse d'un être ou d'une chose qui nous a doués de tous nos sens, sources de toutes nos idées. A cet égard, l'esprit doit être considéré comme un don de la nature. Mais si l'on prend le mot dans une acception différente, si l'on suppose qu'entre les hommes bien conformés, doués de tous leurs sens, etc..., la nature ait mis de si grandes différences et des dispositions si inégales de l'esprit, que les uns soient organisés pour être stupides, et les autres pour être spirituels, la question, au gré d'Helvétius, devient plus délicate (3).

On est tenté d'admettre, pour expliquer cette grande inégalité entre les hommes, la même différence entre les esprits qu'entre les corps ; ils sont, dira-t-on, faibles ou robustes.

(1) T. III, p. 161.
(2) T. III, p. 163.
(3) T. III, p. 164.

A quelle cause attribuer, ajoutera-t-on, la grande inégalité d'esprit qu'on remarque entre des hommes qui semblent avoir eu la même éducation?

Helvétius répond par l'exposition de son empirisme. Il convient d'abord de fixer l'idée qu'on attache au mot éducation. Elle est la même pour une infinité d'hommes, si l'on entend celle qu'on reçoit dans les mêmes lieux et par les mêmes hommes. Mais il faut donner à ce mot une signification plus vraie, plus étendue, y comprendre tout ce qui sert à notre instruction. Alors, explique Helvétius, avec beaucoup de force et de rigueur (1) (et ces arguments deviendront les fondements de bien des systèmes), chacun a, en quelque sorte, pour précepteurs, la forme du gouvernement sous lequel il vit, ses amis, ses maîtresses, ses lectures, etc... et enfin le hasard, savoir « une infinité d'événements dont notre ignorance ne nous permet pas d'apercevoir l'enchaînement et les causes ». La définition est heureuse. Helvétius insiste avec raison, je crois, sur le hasard ainsi conçu scientifiquement qui met sous nos yeux certains objets et point d'autres. Beaucoup de grands effets ont ainsi des causes éloignées ou petites en apparence. Que de faits à citer! On sait les causes premières, extérieures, des découvertes de Galilée (2), de Newton, de l'esprit peu galant de Boileau (3), etc... etc... En résumé, personne n'étant exactement placé dans le même concours de circonstances, personne ne reçoit précisément la même éducation. Mais il faut ramener la question à des principes plus certains. Helvétius démontre qu'entre les hommes communément bien organisés, ce n'est pas à la plus ou moins grande perfection des organes des sens qu'est attachée l'étendue, la justesse de l'esprit. Le plus ou moins de perfection dans l'organe de la vue peut influer sur le genre d'esprit, non sur son étendue. On ne remarque pas une constante supériorité intellectuelle chez ceux qui ont le plus de finesse dans le sens de la vue et de l'ouïe, ou qui se servent des lunettes ou des cornets (4).

(1) T. III, p. 166.
(2) T. III, p, 167 et 168.
(3) Note, p. 169.
(4) Voir Disc. III, ch. II. De la finesse des sens.

La cause de l'inégalité d'esprit se trouve-t-elle dans l'inégale étendue de la mémoire, le magasin, suivant l'expression de ce condillacien (1), où se déposent les sensations, les faits et les idées, dont les combinaisons diverses constituent l'esprit ?

Mais la différence d'étendue de la mémoire entre les hommes bien organisés (Helvétius considère presque toujours et uniquement l'homme normal) est-elle si considérable qu'elle le paraît ? C'est l'attention qui grave les objets dans la mémoire. Sans l'attention à laquelle Helvétius attribue déjà un rôle prépondérant, les objets ne laisseraient sur nous que des impressions insensibles. L'étendue de la mémoire dépend de cette attention et, en outre, de l'usage journalier qu'on fait de l'ordre dans lequel on range ses idées.

Du reste, et je renvoie le lecteur à de justes considérations sur la mémoire (2), elle n'influe pas sur la supériorité de l'esprit, parce que le grand esprit ne suppose pas la très grande mémoire, et que tout homme est doué d'une mémoire suffisante pour s'élever au plus haut degré intellectuel. Ne restreignons pas la mémoire au seul souvenir des noms, des dates, des lieux, etc... qui n'appellent pas la curiosité des gens d'esprit. Helvétius établit, d'après l'exemple de Locke et de Milton, que la grandeur de l'esprit est faite non de mémoire, mais de méditation. Pour perfectionner son intelligence, comme l'a fort bien remarqué Descartes, qu'Helvétius cite et interprète volontiers, il importe moins d'apprendre que de méditer (3). L'inégalité de l'esprit est l'effet d'une attention moindre, ou du mauvais choix des objets. Ce chapitre sur l'étendue de la mémoire est des plus judicieux, et contient, avec une argumentation solide, de fines et intéressantes remarques de détail (4).

(1) T. III, p. 183.

(2) Disc. III, ch. III, t. III. La fréquence, p. 186, 187 ; l'ordre, p. 188, 189, etc...

(3) T. III, p. 202.

(4) Comparaison entre l'homme qui veut se distinguer par son esprit et celui qui veut surpasser les autres en étendue de mémoire. P. 201, t. III ; pourquoi les jeunes gens dont les succès ont été les plus brillants dans les collèges n'en ont-ils pas toujours de pareils dans un âge plus avancé ? « C'est que la comparaison et l'application heureuse des règles

C'est donc de l'inégale capacité d'attention (1) que dépend la force inégale de l'esprit; avec une richesse assez lourde d'arguments, Helvétius examine si le défaut d'attention est dans les hommes l'effet d'une impuissance physique de s'appliquer, ou d'un désir trop faible de s'instruire. Les hommes communément organisés sont capables d'attention continue (2). On peut, d'après Helvétius, résoudre le problème d'une attention plus ou moins facile sans avoir recours aux mystères d'une inégale perfection dans les organes. Tout homme est capable du degré d'attention suffisant pour s'élever aux idées les plus hautes; il fera usage de cette capacité d'attention, dit cet empirique et cet utilitaire acharné à une vision réaliste du genre humain, « lorsque, par la législation de son pays, son goût particulier ou son éducation, le bonheur deviendra le prix de cette attention. » Fort soucieux d'établir l'espèce de mécanique cérébrale qui préside à l'élaboration des œuvres supérieures, Helvétius, en déterministe convaincu, établit la part du hasard qui présente à tous les hommes certaines idées heureuses dont celui-là seul profite qui, sensible à la gloire, est attentif à les saisir. Nous devons à l'application plus ou moins constante avec laquelle nous examinons un sujet les idées superficielles ou profondes que nous avons sur lui.

On voit, dira-t-on, peu d'hommes illustres. Helvétius revient sur sa thèse qu'il faut, pour vaincre le dégoût d'une étude, être animé d'une passion à laquelle la force de notre attention est proportionnée. Faisant usage avec à-propos de la psychologie comparée, il rappelle l'exemple des enfants mus par la gourmandise, l'amour du jeu, etc... Penser, disent les Hottentots, est le fléau de la vie : que de Hottentots parmi nous (3)!

Heureusement, il y a des forces qui agissent sur notre

du Despautère, qui font les bons écoliers, ne prouvent nullement que dans la suite ces mêmes jeunes gens portent leur vue sur des objets de la comparaison desquels résultent des idées intéressantes pour le public; et c'est pourquoi l'on est rarement grand si l'on n'a le courage d'ignorer une infinité de choses inutiles ». T. III, p. 205.

(1) Disc. III, ch. IV, t. III.

(2) T. III, p. 237, 238.

(3) T. III, p. 247 (Note).

âme (1). Telle est la haine de l'ennui, telles sont les passions qui arrachent notre esprit à la tendance qu'il a vers le repos, vers l'inertie, c'est-à-dire aussi, et le philosophe ne manque jamais d'être un pamphlétaire, à la crédulité, à l'aveuglement contraires au progrès.

Nous y voici donc! Voici la véritable profession de foi de cet homme qui a chéri la vie dans toutes ses manifestations. « Les passions, dit-il, sont dans le moral ce que dans le physique est le mouvement : il crée, anéantit, conserve, anime tout, et sans lui tout est mort; ce sont elles aussi qui vivifient le monde moral (2). » Les passions sont, à ses yeux, le germe productif de l'esprit, le ressort puissant qui porte les hommes aux grandes actions, du moins les passions fortes (3), les passions dont l'objet est si nécessaire à notre bonheur que la vie nous serait insupportable sans la possession de cet objet. L'histoire le démontre surabondamment (4). Les passions fixent notre attention sur l'objet de nos désirs, et nous le font donc considérer sous des aspects inconnus aux autres hommes. Elles font exécuter aux héros « ces entreprises hardies qui, jusqu'à ce que la réussite en ait prouvé la sagesse, paraissent folles et doivent réellement paraître telles à la multitude (5). » Et il n'y a en vérité que les grandes passions qui puissent enfanter les grands hommes. D'où la supériorité d'esprit des gens passionnés sur les gens seulement sensés (6). Helvétius soutient cette thèse par une nouvelle série d'exemples. Il se trouve tout à fait à son aise dans cette dialectique des passions qui s'étend et qui est comme le cœur de l'ouvrage. Tandis que l'homme sensé est destiné à suivre les chemins battus et qu'il s'égare s'il les abandonne, le grand homme est doué de cette activité d'âme qui « fait inventer de nouveaux ressorts pour mouvoir le monde, ou qui leur fait semer

(1) Ch. v, disc. III.
(2) T. III, p. 263, voir ch. vi, disc. III.
(3) T. III, p. 264, 265, 266.
(4) Voir t. III, divers exemples, p. 266 à 281.
(5) T. III, p. 280.
(6) Disc. III, ch. vii, t. IV.

dans le présent le germe des événements futurs (1). »

Peu à peu, Helvétius s'enflamme lui-même et fait avec éloquence, avec exaltation, l'apologie des passions incomprises des gens incapables de sentir vivement. Il célèbre, en particulier, la passion ardente pour la gloire qui enfante l'enthousiasme fécond en découvertes. Il fait en passant le procès des médiocres, comme il a fait celui des gens de cour; et les uns comme les autres s'en souviendront.

D'ailleurs, au moment où ils ne sont plus soutenus par le feu des passions, les hommes les plus illustres rentrent dans la classe des plus médiocres. Nommé à la recette de quelque péage, un Turenne, un Descartes, un Corneille serait livré à la force d'inertie et deviendrait incapable de toute espèce d'application dans cette petite sphère. L'aigle, dit admirablement Helvétius, qui perce les nues d'un vol audacieux, rase la terre d'une aile moins rapide que l'hirondelle. Il semble, ajoute-t-il, et il a de belles trouvailles d'imagination lorsqu'il développe avec passion ses thèmes favoris sur la passion, il semble que la chevelure de Samson soit à cet égard un emblème. Supprimez-la : Samson n'est plus qu'un homme ordinaire. Détruisez dans un homme la passion qui l'anime, vous le priverez de toutes ses lumières (2). L'activité de l'esprit parait donc bien dépendre de l'activité des passions : c'est dans l'âge des passions qu'on est capable des plus grands efforts de vertu et de génie (3). Au contraire, l'absence totale des passions produirait en nous le parfait abrutissement. On s'approche d'autant plus de ce terme qu'on est moins passionné. Assurément, si l'humanité doit l'élévation de l'âme, les découvertes des sciences et des arts à « ce feu céleste qui vivifie le monde moral (4) », elle lui doit aussi ses vices et la plu-

(1) T. IV. p. 13. V. l'exemple d'Alexandre, p. 2: de Tamerlan, p. 4; de Lycurgue, p. 6: d'Epaminondas, p. 8: de Thémistocle, p. 13, etc.

(2) T. IV, p. 24 et 25.

(3) Cet âge passé, dit Helvétius, les passions s'affaiblissent en nous, et voilà le terme de la croissance de l'esprit; on n'acquiert plus alors d'idées nouvelles; et, quelque supérieurs que soient dans la suite les ouvrages que l'on compose, on ne fait plus qu'appliquer et développer les idées conçues dans le temps de l'effervescence des passions, et dont on n'avait point encore fait usage, p. 30 et 31, t. IV.

(4) T. IV, p. 34.

part de ses malheurs. Les moralistes ont-ils, pour cela, le droit, demande Helvétius, de condamner les passions et de les traiter de folie? Folie respectable, en tout cas, que la sublime vertu et la sagesse éclairée!

Mais revenons au problème initial. La nature, dira-t-on, n'aurait-elle pas donné aux divers hommes d'inégales dispositions d'esprit en animant dans les uns des passions plus fortes que dans les autres? Observons, avec Helvétius, qu'en fait de passions les hommes ne diffèrent peut-être pas entre eux autant qu'on l'imagine.

La question de l'origine des passions se pose ici pour ce philosophe du XVIII[e] siècle. L'homme « au sortir des mains de la nature » (1) est capable de recevoir des impressions de plaisir ou de douleur, selon qu'il satisfait ou non à ses besoins. Il naît donc avec l'amour nécessaire du plaisir, avec la haine de la douleur. C'est un fait donné, essentiel, sur lequel Helvétius s'est trouvé obligé d'asseoir sa doctrine du bonheur légitime à réaliser dans la vie en société. Toute sorte de peines et de plaisirs factices germent et s'épanouissent dans ces éléments primitifs. Dieu a dit à la matière : « Je te doue de la force », et à l'homme : « Je te doue de la sensibilité. » Comme le poète du *Bonheur*, le philosophe utilitaire et audacieux de l'*Esprit* esquisse l'histoire de l'évolution sociale, depuis l'humanité naissante jusqu'à l'humanité complexe des civilisations. Thème souvent développé, et dont Rousseau a tiré parti comme Helvétius, comme les Encyclopédistes qu'il a combattus.

Passons maintenant à ces peines et à ces plaisirs dérivés. Il s'agira de démontrer que dans des passions telles que l'avarice, l'ambition, l'orgueil, l'amitié, dont l'objet paraît le moins appartenir aux plaisirs des sens, c'est cependant toujours la douleur et le plaisir physiques que nous fuyons ou que nous recherchons. C'est à cette tâche délicate, à cette analyse, à cette réduction, si aisément paradoxale, subversive et contraire à certaines aspirations apparemment spontanées de la nature humaine que ce moraliste soucieux de

(1) T. IV, p. 38.

poursuivre sans hésitation la réalité, — ni belle, ni laide, mais telle, — va s'acharner avec un zèle d'autant plus grand que la difficulté l'est davantage.

Voici d'abord l'avarice (1) ramenée très adroitement à l'effet immédiat de la crainte de la douleur et de l'amour du plaisir physique. La crainte excessive et ridicule des maux attachés à l'indigence, explique ce psychologue subtil et clairvoyant, est la cause de l'apparente contradiction qu'on remarque entre la conduite de certains avares et les motifs qui les font mouvoir (2). Observations analogues sur l'ambition (3), née du désir de se soustraire à la peine, de s'assurer ses besoins, les commodités de la vie, etc... L'ambition prend naissance dans l'amour du plaisir. Les hommes désirent les richesses et les dignités parce qu'ils aiment les plaisirs, et par conséquent les moyens de s'en procurer. Ces analyses de passions sont d'une rare vigueur satirique, d'une ironie magistrale. Il y a là des formules d'une saisissante exactitude : « On n'aime point le respect comme respect, mais comme un aveu d'infériorité de la part des autres hommes », des réflexions sur l'amour de la guerre, qui ont de quoi paraître impertinentes aux uns, mais d'une vérité indiscutable aussi aux autres (4). Helvétius excelle en outre à saisir le rapport des passions ou des besoins. Chez les sauvages du septentrion souvent exposés à des famines affreuses, la faim produit des idées : les combinaisons de leur esprit roulent surtout sur les ruses de la chasse et de la pêche ; chez les nations policées, l'amour des femmes — on sait l'importance qu'Helvétius avant Stendhal donne à l'amour, au désir (5) — est le ressort presque unique qui les meut. « En ces pays, l'amour invente tout : la magnificence, la création des arts de luxe sont des suites nécessaires de l'amour des femmes et de l'en-

(1) Disc. III, ch. x, t. IV. Voir p. 46 et suivantes.

(2) T. IV, p. 53.

(3) Ch. xi, disc. III. Voir t. IV, p. 54 et suivantes.

(4) Les hommes « voudraient de plus faire fortune en un jour, et la paresse leur inspire ce désir. Or, la guerre, qui promet le pillage des villes aux soldats et des honneurs à l'officier, flatte, à cet égard, et leur paresse, et leur impatience » (p. 68).

(5) V. les *Notes de la main d'Helvétius.*

vie de leur plaire ; le désir même qu'on a d'en imposer aux hommes par les richesses n'est qu'un nouveau moyen de les séduire (1). »

De même, l'orgueil (2) n'est point dû au désir qu'on a de s'assurer de son mérite, mais aux avantages que cette estime procure. Les hommes, dit une note explicite à ce sujet (3), sont habitués, par les principes d'une bonne éducation, à confondre l'idée de bonheur avec l'idée d'estime. Mais, encore une fois, sous le nom d'estime, ils ne désirent réellement que les avantages qu'elle procure. L'amour de l'estime est donc l'amour déguisé du plaisir, qu'on le veuille ou non. La sensibilité physique est donc aussi le germe productif de l'orgueil.

L'est-elle aussi de l'amitié, de l'amitié, ce pur et délicat sentiment, célébré avec émotion par les anciens, par Montaigne et La Fontaine ? Helvétius aura-t-il l'audace d'aller jusque-là, lui qui semble avoir été un ami parfait, d'un commerce aussi agréable que sûr ? Oui. Il ne faillira pas dans cette tâche d'historien ou plutôt de naturaliste des sociétés. Lui qui a été si évidemment bon et généreux, il semble s'être donné comme mission d'imposer silence à son cœur. Ce chapitre sur l'amitié lui vaudra non seulement l'inimitié de ses adversaires (elle lui est acquise dès les premières lignes de l'*Esprit*), mais bien des protestations, entre autres, et surtout, celles de son ami Voltaire (4). Nulle amitié, déclare brutalement Helvétius, sans besoin : ce serait un effet sans cause... Ah ! je n'engage pas les gens trop tendres et qui redoutent les cruautés, les amertumes sans nombre de l'existence, à lire ce chapitre. Ce philosophe, préoccupé d'édifier la société sur des fondements solides, sur les faits exacts et essentiels de la psychologie, est sans pitié, sans détour. Point de circonlocutions

(1) T. IV, p. 78. V. dans le ch. XII, disc. III, une très intéressante exposition de ces rapports entre l'ambition et l'amour.

(2) Disc. III, ch. XIII.

(3) N. I, p. 92, t. IV.

(4) Disc. III, ch. XIV. Saint-Lambert dit de lui (T. I, p. 125 : « Il n'avait pas dans l'amitié de préférence exclusive ; il y portait plus de procédés que de tendresse. Les amis, dans leur peine, le trouvaient sensible, parce qu'il était bon : dans le cours ordinaire de la vie, ils lui étaient peu nécessaires. »

préliminaires. Tout ceci est simple et net, comme une constatation de faits physiques ou chimiques. Et, précisément, nous nous plaignons de ne pas être épargnés parce que nous voulons être plus *que cela*. C'est de la vanité, répondra Helvétius. Qu'il ait raison ou qu'il ait tort, nous tenons à cette vanité. Et cependant, il faut suivre cette analyse. Aux yeux de l'auteur de l'*Esprit*, elle n'est pas blessante. L'intérêt est un phénomène naturel, indispensable, lié à la vie même. Reprenons : L'amitié, dit Helvétius, suppose un besoin. Tous les hommes n'ont pas les mêmes besoins. L'amitié est donc fondée sur des motifs différents. Il est des amis de plaisir, d'argent, d'intrigue, d'esprit et de malheur... Oh ! je ne renvoie point les jeunes idéalistes épris d'azur et de belles chimères à ces tristes constatations. Et ce réaliste a prévu les objections possibles et leur tient tête presque avec impassibilité. Oui, l'amitié d'argent. « On s'est tué », jusqu'à présent, déclare-t-il avec une cruelle ironie (1) dans une note, à répéter, les uns d'après les autres qu'on ne doit pas compter parmi ses amis ceux dont l'amitié intéressée ne nous aime que pour notre argent. Amitié peu flatteuse, soit. Pourtant réelle. On ne nous aime pas pour nous mêmes, mais toujours pour quelque cause.

En amitié comme en amour, remarque finement Helvétius, on fait souvent des romans, on cherche partout le héros, on croit sans cesse l'avoir trouvé (2). La curiosité satisfaite, on se dégoûte de lui... Courage ! Helvétius, dirait-on, faiblit, puisqu'il songe à défendre « l'intérêt » même de l'amitié.

Non, il ne fait pas grâce à nos illusions. Il nous explique, avec moins de sérénité, il est vrai, que le sentiment de l'amitié, quoique plus durable que celui de l'amour, a cependant sa naissance, son accroissement, son dépérissement. Et l'auteur se trouble, s'émeut... Il y a de la sensibilité dans ceci. Celui qui le sait, dit Helvétius, n'est point exposé à détester ce qu'il a aimé. « Un ami vient-il à lui manquer ? Il ne s'emporte point contre lui, il gémit sur la nature humaine, et s'écrie en pleurant : Mon ami n'a plus les mêmes besoins. »

(1) Note. P. 97. 98, 99, 100, t. IV.
(2) T. IV, p. 100 et suivantes.

Et tel fut Helvétius dans son existence. Que ce ne soit pas d'un grand cœur, je ne sais. Mais n'est-ce point d'un homme qui a profondément vécu et qui mérite le nom de philosophe, si l'on donne à ce mot toute sa noblesse? Etre philosophe, c'est accepter les choses avec tranquillité, voire avec indifférence. Etre un philosophe, c'est les approfondir, essayer de les comprendre et, les ayant comprises, de se résigner.

Dans cette question comme dans toutes les autres, Helvétius veut s'en tenir au fait, supprimer toute métaphysique stérile pour l'action. Il est assez difficile, continue-t-il, de se faire des idées nettes de l'amitié. S'il y a des gens qui se font illusion à eux-mêmes, il est aussi des hypocrites qui, uniquement attentifs à leurs intérêts, affectent des sentiments qu'ils n'éprouvent pas, font des dupes et ne le sont jamais.

Mais quel mal y a-t-il à s'exagérer un peu la force de ce sentiment? demandera-t-on. Le mal d'habituer les hommes à exiger de leurs amis des perfections que la nature ne comporte pas (1). Bien des gens sensibles se lassent de courir après une chimère. Ils « se dégoûtent de l'amitié, à laquelle ils eussent été propres, s'ils ne s'en fussent pas fait une idée romanesque ». Ainsi, l'amitié suppose un besoin, et le besoin est la mesure du sentiment. Rien de plus fort que l'amitié entre deux êtres perdus dans une île déserte.

De même, l'amitié croît dans une communauté de gloire et de danger (2). Dans les temps de troubles et de révolutions, l'amitié est plus forte et plus courageuse que dans un état tranquille. Helvétius n'est pas tendre, d'ailleurs, pour ses contemporains. Il déclare qu'à son époque on a moins besoin d'amis que de protecteurs. Le luxe a soustrait une infinité de gens au besoin de l'amitié (3).

Fidèle à ses habitudes d'historien des mœurs, Helvétius a établi qu'il est des siècles, des formes de gouvernement, où l'on a plus ou moins besoin d'amis. Il démontre ensuite qu'il est des conditions où le cœur s'ouvre plus facilement à

(1) T. XIV, p. 107.

(2) Helvétius cite l'exemple des compagnons d'armes dans les siècles de chevalerie, des amitiés entre duellistes quand la mode fut aux duels.

(3) T. IV, p. 112, et la note de cette page : « Aussi, dit le proverbe, faut-il se dire beaucoup d'amis et s'en croire peu. »

l'amitié. Lesquelles? Ordinairement, ce sont celles où l'on a le plus souvent besoin du secours d'autrui (1). En effet, les infortunés sont, en général, les amis les meilleurs. Ils jouissent, en plaignant les maux de leur ami, « du plaisir de s'attendrir sur eux-mêmes ». Les gens riches et puissants, d'autre part, sont communément peu sensibles à l'amitié. Et ici, je dois citer encore, car ces lignes caractérisent bien la manière aiguë de ce psychologue utilitaire qui, en savant seulement préoccupé d'observer la nature, a le courage de ne pas pleurer sur ses illusions. Les gens riches et puissants, écrit-il, (2) « passent même ordinairement pour durs. En effet, soit que les hommes se montrent naturellement cruels toutes les fois qu'ils peuvent l'être impunément, soit que les riches et les puissants regardent la misère d'autrui comme un reproche de leur bonheur, soit enfin qu'ils veuillent se soustraire aux demandes importunes des malheureux, (on veut que les malheureux soient parfaits, dit une note (3) sévère et vigoureuse comme une formule définitive des *Maximes*), il est certain qu'ils maltraitent presque toujours le misérable... »

Rapidement et avec force, Helvétius trace en passant les curieuses physionomies intellectuelles des gens indifférents à l'amitié, parce qu'ils se suffisent à eux-mêmes (4), et le portrait du sage. Si l'extrême sagesse peut le rendre quelquefois indifférent à l'amitié du particulier, elle lui fait aussi, comme l'exemple de l'abbé de Saint-Pierre et de Fontenelle le prouve, répandre sur l'humanité les sentiments de tendresse que les passions vives nous forcent à rassembler sur un seul individu. Laissons la parole à Helvétius. Une de ses notes (5), aussi importantes que le texte, sinon davantage, nous donnera une explication de l'homme et du philosophe qu'il importe de reconnaître dans l'auteur de l'*Esprit*. « Bien

(1) T. IV, p. 113.
(2) T. IV, p. 116.
(3) Note I, p. 116.
(4) « Combien de fois n'a-t-on pas, sous le nom d'insensibilité, reproché à M. de Fontenelle la puissance qu'il avait de se suffire à lui-même, c'est-à-dire d'être un des plus sages et des plus heureux des hommes. » Note I, p. 117.
(5) Note p. 118, 119.

différent de ces hommes qui ne sont bons que parce qu'ils sont dupes, et dont la bonté diminue à proportion que leur esprit s'éclaire, le seul sage peut être constamment bon, parce que lui seul connaît les hommes. Leur méchanceté ne l'irrite point. Il ne voit en eux, comme Démocrite, que des fous ou des enfants, contre lesquels il serait ridicule de se fâcher (1), et qui sont plus dignes de pitié que de colère. Il les considère enfin de l'œil dont un mécanicien regarde le jeu d'une machine : sans insulter à l'humanité, il se plaint de la nature qui attache la conservation d'un être à la destruction d'un autre; qui, pour se nourrir, ordonne à l'autour de fondre sur la colombe, à la colombe de dévorer l'insecte, et qui de chaque être a fait un assassin ». Le sage peut être généreux, étant indépendant. L'amitié fait des échanges, l'indépendance fait des dons.

En conséquence, l'amitié répond au besoin que les hommes ont les uns des autres : le charme de la conversation d'un ami tient au plaisir de lui parler de soi. C'est de ses peines et de ses plaisirs qu'on lui parle. Du reste, avec l'aide de ces mêmes peines ou de ces mêmes plaisirs, on peut exciter en nous toute espèce de passions (2).

J'ai tenu à insister sur ce chapitre de l'amitié, parce qu'il a été un motif d'insultes et de harangues morales, et qu'on ne doit pas retirer à un auteur ses responsabilités. Évidemment, il faut avoir eu la dignité de souffrir des illusions mortes, des déceptions issues de l'Idéal impossible, pour mieux comprendre ou pour *excuser*, si l'on veut, cet écrivain dont la vision nette, inexorable, ou l'amertume concentrée évoque les axiomes de la Rochefoucauld et devance le méphistophélisme pessimiste de Schopenhauer.

Mais Helvétius, loin d'insulter à la vie et à son épanouissement, loin de célébrer la gloire ténébreuse de quelque nirvana, s'est voué à l'étude des passions, éléments essentiels de l'existence des sociétés. C'est bien la crainte des peines, le désir des plaisirs physiques qui animent en nous les diverses passions : à grand renfort de citations, le philosophe épi-

(1) Tel était Helvétius, suivant Grimm.
(2) Disc. III, ch. xv, t. IV.

curien, évoquant les exemples de l'antiquité païenne (1) où les joies de la chair n'étaient point considérées comme malsaines, établit que dans le plaisir de l'amour il y a un germe fécond de courage, et même de vertu. Le jeune héros spartiate qui « recevait la palme de la gloire des mains de la beauté (2) » était ivre de vertu. Au moyen-âge, le chevalier, obligé de combattre pour soutenir la beauté de sa dame et l'excès de sa tendresse, faisait des prodiges de vaillance (3).

Né sensible à la douleur et au plaisir, c'est à la sensibilité physique que l'homme doit ses passions, et à ses passions qu'il doit tous ses vices et toutes ses vertus. Précisément, les mêmes passions, modifiées selon les différentes formes de gouvernement, produisent en nous les vices et les vertus contraires.

Suivons rapidement Helvétius dans l'étude curieuse de ce déterminisme social.

Supposons que, dans une forme de gouvernement, la gloire soit toujours le prix des actions vertueuses : Un homme assez amoureux de la gloire pour y sacrifier toutes ses autres passions sera toujours « nécessité » à la vertu. Pour en faire un Léonidas, un Horatius Coclès, il ne faut que le placer dans un pays et dans des circonstances pareilles (4). Encore faut-il atteindre ce degré de passion et vivre dans une république guerrière.

Le désir de la considération produira également, en des

(1) T. IV, p. 124 : Pourquoi les Crétois, les Béotiens, et généralement tous les peuples les plus adonnés à l'amour ont-ils été les plus courageux ? C'est que dans ces pays les femmes n'accordaient leurs faveurs qu'aux plus braves ; c'est que les plaisirs de l'amour, comme le remarquent Plutarque et Platon, sont les plus propres à élever l'âme des peuples, et la plus digne récompense des héros et des hommes vertueux... etc... etc... Voir divers exemples p. 124 à 135 à l'appui de cette thèse.

(2) T. IV, p. 127.

(3) L'auteur de l'*Esprit* insiste sur ces tableaux. C'est pour lui une occasion de peindre avec grâce. Helvétius est un poète de l'amour et de la volupté. De plus, le mécanisme de ces passions essentielles a retenu particulièrement l'attention non seulement de l'ancien fermier-général à bonnes fortunes, mais encore de l'historien de mœurs, du philosophe hanté par le rêve de créer un science sociale.

(4) T. IV, p. 139.

siècles différents, des vices et des vertus contraires, il peut faire des intrigants, des avares, etc...

Quel sera donc, aux yeux d'Helvétius, l'homme vertueux? Ce n'est point celui qui sacrifie ses plaisirs, ses habitudes et ses plus fortes passions à l'intérêt public, puisqu'un tel homme est impossible, mais celui dont la plus forte passion est tellement conforme à l'intérêt général qu'il est presque toujours nécessité à la vertu (1).

Est-il besoin de dire que ce continuateur de La Rochefoucauld, qui a systématisé les *Maximes*, et leur a donné des visées pratiques, a prévu les objections faciles ? Il faut citer encore cette note, qui semble y répondre : « S'il est des hommes qui semblent avoir sacrifié leur intérêt à l'intérêt public, c'est que l'idée de vertu est, dans une bonne forme de gouvernement, tellement unie à l'idée de bonheur, et l'idée de vice à l'idée de mépris, qu'emporté par un sentiment vif, dont on n'a pas toujours l'origine présente, on doit faire par ce motif des actions souvent contraires à son intérêt (2) ».

Tel est ce jeu complexe de passions, auquel Helvétius consacre sa brutale faculté d'analyse. Mais où va-t-il, où veut-il en venir? Le plaisir étant l'unique objet de la recherche des hommes (l'homme, le roi de la nature, dit Tolstoï, ne cherche qu'une chose : jouir), pour leur inspirer l'amour de la vertu, il ne faut qu'imiter la nature. L'amour du plaisir est un frein avec lequel, au dire d'Helvétius, on peut diriger au bien général les passions particulières. En conséquence, la haine de la plupart des gens pour la vertu n'est pas un effet de la corruption de leur nature, mais de l'imperfection de la législation (3). L'art, le grand art du législateur est de ne laisser aucune proportion entre l'avantage que le scélérat retire du crime et la peine à laquelle il s'expose (4). D'ailleurs,

(1) T. IV, p. 152, 153.
(2) T. IV, p. 153.
(3) T. IV, p. 157.
(4) T. IV, p. 158. «Si parmi les gens riches, souvent moins vertueux que les indigents, on voit peu de voleurs et d'assassins, c'est que le profit du vol n'est jamais, pour un homme riche, proportionné au risque du supplice. » Le grand criminaliste Beccaria s'est inspiré de la psychologie d'Helvétius.

la crainte n'étouffe que des vices et ne produit point de vertus ; la vraie vertu, ajoute Helvétius, est fondée sur le désir de l'estime et de la gloire et sur l'horreur du mépris plus effrayant que la mort même.

L'histoire vient au secours d'Helvétius. Il est démontré, en effet, que les gouvernements où la vertu n'est pas encouragée, où règnent la honte et l'iniquité, sont condamnés à la ruine. Ici, le psychologue redevient « militant », et ses considérations prennent le ton d'une haute polémique. Tels sont, dit-il, les gouvernements despotiques (1).

Les hommes sont aisément des despotes; cependant, à quels dangers le despotisme expose les rois !... Et tout ceci contient naturellement des allusions bien nettes... Je résume en quelques mots ce robuste réquisitoire où vibre l'enthousiasme pour les patries libres avec la haine toujours renouvelée, toujours inassouvie, de toutes les tyrannies, sources de tant de misères et de crimes. Dans les états despotiques, les vizirs (nous savons ce que parler veut dire) n'ont aucun intérêt à s'instruire et à supporter la critique. Soumis au maître abject, ils n'ont aucun principe de justice et d'administration, ils n'ont aucun souci de se former des idées nettes sur la vertu, ils ne la prisent pas; aussi bien, le mépris et l'avilissement où sont les peuples dans ces états entretiennent l'ignorance des vizirs. Dans ces empires, on n'a réellement que du dédain pour la vertu. Certes, on l'invoque, mais on n'en honore que le nom. On la réclame, ainsi que la vérité, à condition qu'on soit assez prudent pour les taire l'une et l'autre (2). L'ignorance et l'avilissement des âmes est donc la suite nécessaire de cette forme de gouvernement. Et la bassesse, l'abrutissement des peuples soumis au pouvoir arbitraire, où l'on ne trouve que des citoyens fripons entre eux et lâches vis-à-vis de l'ennemi (3), expliquent bien la chute de ces empires voués à la décrépitude, à la léthargie (les citoyens sont engourdis « par l'opium du luxe, de l'oisiveté et de la mollesse »), à la

(1) Disc. III, ch. XVII, XVIII, XIX, XX.
(2) T. IV, p. 214.
(3) T. IV, p. 215.

consomption, à la mort. Voilà pourquoi les Grecs et les Romains subjuguèrent si vite l'Asie, pourquoi les Égyptiens soumis aux despotismes les plus durs furent successivement esclaves de toutes les nations. Pour peindre ces tableaux, pour expliquer la chute imposante de certains états, corps sociaux attaqués par la gangrène de la tyrannie, Helvétius a pris la plume de Tacite, celle de l'illustre président de Montesquieu (1). Et il excelle lui-même à ces énergiques dissertations, où il déploie, soit avec confusion, soit avec une clarté merveilleuse, tant il a des qualités et des défauts contraires, un merveilleux talent de psychologue, de poète, de moraliste sage et pénétrant ou d'orateur révolutionnaire.

Mais il y a, d'autre part, des peuples où règne l'amour pour la gloire et pour la vertu. L'exposition des moyens propres à nécessiter les hommes à la vertu pouvant être agréable et instructive pour le public, Helvétius arrête ses yeux sur la Grèce et sur Rome, où il voit une multitude de héros. Cet héroïsme est né de l'adresse avec laquelle les législateurs de ces nations avaient lié l'intérêt particulier à l'intérêt public (2). C'est dans cette union, au gré d'Helvétius, que consiste le véritable esprit des lois. Ainsi, à Rome, l'action de Régulus fut sans doute l'effet de l'enthousiasme impétueux qui le portait à la vertu. Mais un pareil enthousiasme ne pouvait s'allumer qu'à Rome (3). La vertu est, chez les peuples, l'effet de la sagesse plus ou moins grande de l'administration.

Inconnue dans les pays despotiques où l'on honore la bassesse, où l'on récompense la médiocrité (4), la passion de la gloire « peut seule entretenir dans le corps politique la douce fermentation qui le rend sain et robuste, et qui développe toute espèce de vertus et de talents ». — Elle fleurit surtout dans les républiques (5). Et les talents, les vertus, ne sont nulle part aussi récompensées que dans les républiques pauvres et guerrières (6). Les sublimes vertus ne croissent

(1) T. IV, p. 217.
(2) T. IV, p. 226.
(3) T. IV, p. 229.
(4) T. IV, p. 233, 234.
(5) P. 235, ch. XXIII, disc. III, t. IV.
(6) Disc. III, ch. XXIII.

guère sur le terrain du luxe et des richesses : dans les empires opulents, on rencontre peu d'âmes élevées (1).

Les honneurs dispensés d'une manière flatteuse pour l'amour-propre sont, dans l'état, un ressort puissant; or, quand les honneurs sont avilis, le désir de les obtenir s'attiédit. Et Helvétius continue à appuyer ses théories sur un grand nombre d'exemples, d'ailleurs intéressants et choisis avec habileté (2). Et souvent, ces considérations sur l'histoire des peuples, ces méditations d'un philosophe qui aspire à une sociologie positive, comme nous dirions aujourd'hui, prennent la valeur d'une véritable vision. Le poète à la large et aventureuse imagination, que saluait Voltaire, reparaît. Il peint les farouches conquérants de l'or, les sauvages disciples d'Odin, les Sarrasins fascinés par les houris paradisiaques de Mahomet (3). Tous, ils s'élancent vers la proie promise à leurs efforts. Leurs succès dépendent de la force de leurs passions. Et la force de leurs passions des moyens dont on se servait pour les allumer en eux. Quelles ressources on peut tirer des passions, lorsqu'on sait l'art de les éveiller (4)! Et ces passions peuvent s'exalter en nous jusqu'au prodige. Vérité que prouve le courage désespéré des Ismaëlites élevés par les dervis fanatiques (5), ou les méditations des gymnosophistes (6), par exemple, et le philosophe ne manque jamais, le cas échéant, de passer la plume au narrateur. Mais le philosophe ne s'éloigne guère. Il apparaît de nouveau, soit au milieu de quelques tableaux énergiques ou lascifs, soit après

(1) T. IV, p. 239.

(2) V. p. 248, t. IV : « Il est un canton dans l'Amérique, où, lorsqu'un sauvage a remporté une victoire, ou manié adroitement une négociation, on lui dit dans une assemblée de la nation : Tu es un homme. Cet éloge l'excite plus aux grandes actions que toutes les dignités proposées dans les états despotiques à ceux qui s'illustrent par leurs talents. » Voir aussi p. 249 à 255 etc... etc...

(3) Sur Mahomet, t. IV, p. 258 et suivantes, la note, p. 259; les Espagnols, p. 255, 256. Les Disciples d'Odin, 257, etc...

(4) « Ce furent les passions réunies de l'amour, de la liberté et de la haine de l'esclavage qui, plus que l'habileté des ingénieurs, firent les célèbres et opiniâtres défenses d'Abidos, de Sagunte, de Carthage, de Numance et de Rhodes. — Ce fut dans l'art d'exciter les passions qu'Alexandre, etc... p. 272, t. IV.

(5) T. V, p. 2 à 6.

(6) T. V, p. 9.

le récit pathétique. D'où vient donc la grande inégalité d'esprit entre les hommes s'ils sont tous capables de passions ? Elle naît « de la différente éducation qu'ils reçoivent, et de l'enchaînement inconnu et divers des circonstances dans lesquelles ils se trouvent placés (1) ».

Alors, comment « se font » en quelque sorte les hommes de génie, pourquoi y en a-t-il si peu ? C'est qu'il faut une multitude de circonstances absolument nécessaires pour former les gens illustres... Ici encore, dans cette curieuse psychologie, Helvétius est terre à terre, se tient dans le domaine des faits, n'admet pas le mystère. Il prouve par sa déduction que le génie est rare parce que les dispositions à l'esprit trouvent rarement l'occasion de s'épanouir (2). Il note l'influence de la ville, et de Paris, la capitale de la France, pour les savants et artistes français. Il met à part ceux qui sont assujettis à des devoirs, ou livrés à des plaisirs qui prennent leur temps, etc... Il y a là une curieuse analyse de la suggestion des milieux, on y trouve beaucoup d'idées qui fleuriront dans la critique, dans la science et dans la philosophie. Quels sont les divers facteurs qui ont concouru à la production de tel individu supérieur? C'est exactement le point de vue auquel Taine se placera. Et Taine est, en effet, après Stendhal, le véritable continuateur des idéologues qui se rattachent surtout, et c'est ce qu'on n'a pas dit suffisamment, à Helvétius. Avec un mépris presque absolu des conditions physiologiques de l'existence, l'auteur s'applique particulièrement et longuement à démontrer, néanmoins, que les influences de l'air, les différents éloignements où les climats sont du soleil ne doivent guère compter parmi ces facteurs. L'expérience et l'histoire le démontrent (3) : Pourquoi ne trouve-t-on plus, demande-t-il, de Phocion à Athènes, de Pélopidas à Thèbes, de Décius à Rome? La température de ces climats n'a pas changé : à quoi donc attribuer la transmigration des arts, des sciences,

(1) T. V, p. 11.
(2) T. V, voir p. 17 à 21. Cette question sera reprise et traitée longuement dans l'*Homme*.
(3) T. V, p. 22, 23, 24, 25.

du courage et de la vertu, si ce n'est à des causes morales? (1)

Il y a ainsi une infinité de phénomènes politiques qu'on essaie en vain d'expliquer par le physique. Le courage, par exemple, n'est point un effet de la température différente des pays, mais des passions et des besoins communs à tous les hommes (2).

Doit-on attribuer les conquêtes des peuples du Nord à la force, à la vigueur dont la nature les aurait doués? Non, dit l'expérience. Le Nord a ses ours blancs, et ses aurochs, mais l'Afrique a ses lions et ses éléphants. Les triomphes des Sarrasins et de Tamerlan, des Romains victorieux des Sarmates et des Bretons, mille autres exemples montrent la fausseté de cette opinion. Si ces mêmes Romains furent vaincus par des Septentrionaux, c'est qu'ils étaient alors nourris dans le luxe et la mollesse. De même, on a tenté d'expliquer par des phénomènes physiques le despotisme oriental et la lâche patience des peuples soumis à ce joug odieux. Il y a là un phénomène politique. « En se polissant (3), d'après Helvétius, les nations perdent le courage et la vertu. » Théorie chère à Rousseau, et qu'Helvétius énonce rapidement en passant. Attribuons donc les différences d'esprit et de caractère, qu'on découvre entre les nations, à la différente constitution des empires. Ainsi, le génie allégorique des Orientaux, et la remarque où l'allusion est fine est due à la forme de leur gouvernement. Dans ces pays, il est certain que les auteurs contractent l'habitude de ne penser que par allégorie.

(1) T. V, p. 25, p. 27 à 40.

(2) Voir l'ingénieuse et pénétrante dissertation sur le courage : le courage est un effet du besoin, de la passion. « César, qu'aucun péril n'étonnait quand il marchait à la gloire, ne montait qu'en tremblant dans son char et ne s'y asseyait jamais qu'il n'eût superstitieusement récité trois fois un certain vers qu'il s'imaginait devoir l'empêcher de verser. L'homme timide que tout danger effraie peut s'animer d'un courage désespéré s'il s'agit de défendre sa femme, sa maîtresse, ses enfants... » p. 30.

(3) Ceci est assez dans le ton de Rousseau : « Ce n'est qu'après une longue suite de siècles, et par des tentatives insensibles, mais continues, que les tyrans peuvent étouffer dans les cœurs l'amour vertueux que tous les hommes ont naturellement pour la liberté... » T. V, p. 54.

Et ils ne peuvent guère être des historiens. Le despotisme ferme la bouche aux historiens.

Tous les faits démontrent que le génie du gouvernement fait le génie des nations (1). Comment, par exemple, les sciences et les arts n'auraient-ils pas jeté le plus grand éclát dans un pays tel que la Grèce, où on leur rendait un hommage constant et général ? (2)

Concluons de cet examen que la nature ne fait pas un partage inégal de ses dons ; et d'ailleurs si le climat n'influe guère sur les esprits, il en est de même de l'organisation qui n'a, selon Helvétius, qu'une très médiocre action sur les hommes normaux.

Nous avons vu que, si le génie est commun, les circonstances propres à le développer sont rares. L'inégalité d'esprit qu'on remarque entre les hommes dépend donc « et du gouvernement sous lequel ils vivent, et du siècle plus ou moins heureux où ils naissent, et de l'éducation moins bonne ou meilleure qu'ils reçoivent, et du désir plus ou moins vif qu'ils ont de se distinguer, et enfin des idées plus ou moins grandes ou fécondes dont ils font l'objet de leurs méditations (3). »

Et que résulte-t-il au point de vue de la vie pratique de toutes ces réflexions sur la vie des sociétés, sur l'évolution des peuples et la formation des individus (4) ? Ceci. S'il convient de transformer les lois, il importe aussi de transformer l'éducation, de placer les jeunes gens dans un concours de circonstances propres à développer le germe de l'esprit, de la vertu.

Helvétius déclare, non sans enthousiasme, qu'il a « senti ce qu'une bonne éducation répandrait de lumières, de vertus, et par conséquent de bonheur dans la société (5) ».

On comprend mieux, dès lors, grâce à cette affirmation éloquente, et à cette noble conviction de philosophe et d'Ency-

(1) Voir ch. xxx, disc. III, p. 69 « De la supériorité que certains peuples ont eue dans divers genres de sciences. »
(2) T. V, p. 79.
(3) T. V, p. 92, 93.
(4) T. V, p. 94.
(5) T. V, p. 95.

clopédiste, son dessein utilitaire. En effet, si l'on croit que le génie et la vertu sont de purs dons de la nature, plus de progrès dans les sciences et dans l'éducation. Une telle opinion favorise la paresse et la négligence. Au contraire, si l'éducation, dans son sens général, nous fait ce que nous sommes, quel présent et quel avenir nous sont réservés !

Voilà l'un des points capitaux de la doctrine d'Helvétius. Lieu commun aujourd'hui, c'était encore, à cette époque, une belle, une grande et féconde nouveauté.

Il est donc naturel qu'Helvétius, en bon « citoyen », ait cru devoir appeler ou réveiller l'attention sur les moyens de perfectionner l'éducation (1).

IV

Pour jeter plus de jour sur cette matière, il faut avoir une connaissance exacte de l'esprit et de sa nature et, à cette fin, dans le Discours quatrième et dernier, qui doit être pour ainsi dire, on le pressent, comme le chapitre préliminaire de quelque traité d'éducation, conforme aux lois naturelles de l'être humain et des sociétés, l'auteur se propose d'attacher des idées nettes aux divers noms donnés à l'esprit (2).

D'où un certain nombre de définitions ingénieuses ou fortes, étayées sur des dissertations habiles ou solides, et qui se poursuivent à travers les chapitres dans cette quatrième partie. L'esprit du moraliste s'y donne carrière, en même temps que le littérateur et le poète, ou plutôt le critique d'idées reparaissent.

Et d'abord, revenons au génie (3). Qu'est-ce, exactement ?

Dérivant de *gignere*, de *gigno*, j'enfante, je produis, génie, d'après Helvétius, et rien n'est plus exact, suppose invention. Or, il y a deux espèces d'inventions. L'une qui est due au hasard : telles sont la boussole, la poudre à canon (cette théorie est bien sujette à caution); l'autre est due au génie :

(1) T. V, p. 97. J'étudierai plus loin les rapports d'Helvétius et de Rousseau. Rappelons dès maintenant que l'*Esprit* est antérieur à l'*Emile*.

(2) De l'*Esprit* , disc. IV. Des différents noms donnés à l'Esprit, t. V, p. 99.

(3) Disc. IV, ch. I, p. 99, t. V.

en ce cas, et la définition est excellente, la découverte « consiste dans un rapport nouveau aperçu entre certains objets ou idées (1) ». Et l'on obtient, continue Helvétius, qui semble s'être toujours intéressé à l'imagination créatrice, le titre d'homme de génie, et les idées qui résultent de ce rapport forment un grand ensemble, sont fécondes en vérités, intéressantes pour l'humanité (2).

Encore le hasard, savoir l'enchaînement des idées dont nous ignorons les causes, a-t-il sa part dans les succès des grands hommes, en leur fournissant des sujets, d'une part, et, de l'autre, en les faisant naître dans un moment où ils peuvent faire époque.

Il n'y a point de sauts dans la nature, dit Helvétius qui semble se souvenir soit du système de Leibnitz, soit de la *Siris* de Berkeley. La loi de continuité est observée. Corneille, et ceci ne diminue d'ailleurs pas sa gloire, naît après les poètes des passions, après Hardy et Rotrou, dans un moment où la perfection qu'il ajoute à cet art doit faire époque. En est-on au point où l'art considéré peut recevoir le degré de perfection, ou du moins le degré nécessaire pour en constater la perfection chez un peuple ? Celui qui le lui donne obtient le titre de génie (3). De même, pour Newton, qui succède à Képler. De même pour Locke (l'exemple est caractéristique), qui éclaircit, approfondit un principe entrevu, au dire d'Helvétius, par Aristote, Gassendi et Montaigne, et en constate la vérité par d'infinies applications; — et ainsi Locke est un génie (4).

Ces théories, ces réflexions sont d'un vif intérêt parce qu'elles nous renseignent assez bien, quoique indirectement,

(1) T. V, p. 102.
(2) Helvétius distingue le génie du neuf, du singulier. Note I, p. 102.
(3) T. V, p. 103, 104, 105.
(4) T. V, p. 106. Il est impossible, constate Helvétius, qu'un grand homme ne soit toujours annoncé par un grand homme. Il compare (t. V, p. 107) les ouvrages de génie aux superbes monuments de l'antiquité qui, exécutés par plusieurs générations de rois, portent le nom de celui qui les achève. Voir aussi l'influence du hasard sur la réputation des hommes d'état. P. 108, 109, 110. (Mahomet). — L'École de Condillac pense qu'Aristote est le principal inspirateur de la formule bien connue : nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu. Elle le considère à

sur un grand nombre d'opinions d'Hélvétius (1). La théorie intéressante de l'invention se mêle à des appréciations déguisées.

Cependant, le hasard ne peut rien qu'en faveur de ceux qu'anime le désir de la gloire ; ce désir est l'âme de l'homme de génie, la source de ses ridicules (car, enfermé dans ses méditations, il vit aisément dans l'ignorance des usages qui font la science des gens du monde (2), et aussi de ses succès). De là, l'opiniâtreté de ses efforts, l'impossibilité d'exceller en plusieurs genres. A remarquer aussi qu'il n'est qu'un âge où l'on peut dévorer les premières difficultés qui défendent l'accès de chaque science, l'âge des passions, la jeunesse. Ensuite, on peut manier mieux l'outil dont on se sert, on ne donne plus l'effort nécessaire pour le défrichement d'un terrain nouveau (3).

Poursuivons le plus rapidement possible cette curieuse étude, souvent pénétrante, de l'imagination créatrice. C'est une recherche fort malaisée, et que peu de philosophes ont abordée. Elle réclame, en effet, l'expérience intime du littérateur. Après avoir établi avec netteté la différence entre la mémoire et l'imagination, Helvétius s'attarde, avec un véritable plaisir de poète amateur des images rares ou somptueuses, à définir cette dernière, qui est selon lui « l'invention en fait d'images comme l'esprit (c'est-à-dire l'entendement) l'est en fait d'idées ». Mais l'imagination, et Helvétius a constamment, et souvent avec un rare talent, uni l'exemple au précepte, ne doit servir que de vêtement aux idées et aux sentiments. Si elle ne peut et ne doit pas construire des systèmes contraires

tort ou à raison comme le précurseur de Locke, comme le premier théoricien de la table rase. Avant que l'abbé de Prades et les Encyclopédistes n'adoptent le sensualisme, les Jésuites et la Sorbonne défendent les principes de la doctrine dite aristotélicienne qu'ils opposent à la théorie cartésienne de l'innéité.

(1) C'est ainsi qu'il distingue, à côté du génie de l'invention, le génie de l'expression qui appartient à La Fontaine, par exemple, et aussi dans une certaine mesure, malgré les reproches qu'on doit lui faire, à Boileau. T. V, p. 117, etc... — Dans le traité de l'*Homme*, Helvétius revient longuement sur ce problème de la formation du génie et des talents supéreurs.

(2) Note, p. 112, t. V.

(3) T. V, p. 116.

aux faits, au moins elle prête infiniment de clarté et d'agrément à la philosophie. Ceci nous découvre le procédé même du brillant poète philosophe qui, tout en prêchant, tantôt avec ironie, tantôt avec sécheresse, tantôt avec une fougue brutale, les vérités sociales et humaines, ne dédaigne pas de les parer de voiles éclatants, de les parfumer aussi, de temps à autre, d'essences rares ou voluptueuses. Après l'imagination, voici le sentiment, la passion, distingués de la sensation (1). La passion ne consiste pas en désirs différents, auxquels on cède successivement; elle est dans le despotisme d'un désir auquel tous les autres sont subordonnés. Or, on ne peint pas bien les sentiments et les passions, si l'on n'en est soi-même susceptible. Pour faire un tableau vrai, il faut être affecté des sentiments qu'on exprime. Corneille, dont l'âme était plus élevée que tendre, peint mieux les héros, les grands politiques que les amants. Il y a, dans ces pages sur l'art littéraire, toute sorte de choses fines, et qui méritent d'être retenues. Helvétius considère, par exemple, que l'élégance est un mérite secondaire. Il distingue avec raison les sentiments vraiment sentis, et, par suite, sincèrement, fortement et simplement exprimés, des sentiments sensés qu'un homme d'esprit est capable d'énoncer avec ingéniosité (2). A ces réflexions Helvétius mêle de fréquentes considérations politiques. Et il est certain que la littérature est bien le reflet le plus vivant d'une civilisation (3).

Mais qu'est-ce qu'Helvétius entend par homme d'esprit? (4) Il n'entend pas, par là, l'homme que nous appelons spirituel. L'esprit est, selon sa définition, un assemblage d'idées et de combinaisons nouvelles (5). Quelle est alors la différence entre

(1) T. V, p. 135 à 145. Helvétius énonçait ces idées dans les premières épîtres à Voltaire.

(2) Il compare à ce sujet des vers de Quinault et de Fontenelle. T. V, p. 152.

(3) Voir ch. II, ex. p. 156, t. V. «... nos mœurs et la forme de notre gouvernement ne nous permettent point de nous livrer à des passions fortes, telles que l'ambition et la vengeance, on ne cite communément ici comme peintres de sentiments que les hommes sensibles à la tendresse paternelle et filiale, et enfin à l'amour qui, par cette raison, occupe presque seul le théâtre français ».

(4) Disc. IV, ch. IV : de l'Esprit.

(5) T. V, p. 157.

le génie et l'esprit ainsi conçu ? Le public regarde comme hommes de génie Machiavel et Montesquieu : il ne donnera que le titre d'hommes de beaucoup d'esprit à La Rochefoucauld, à La Bruyère. Pourquoi ? Parce que les premiers lient plus de vérités entre elles, forment un plus grand ensemble que les seconds. Réunir une infinité de vérités sous le même point de vue, voilà, on s'en aperçoit, l'idéal philosophique d'Helvétius. Observons en passant qu'il semble reprocher à La Rochefoucauld de n'avoir point systématisé ses idées, de n'en avoir point tiré toutes les conséquences nécessaires et pratiques. Et telle est sans doute la tâche que lui-même s'est proposée.

De même, dans les arts, où le mot talent remplace le mot esprit. Hommes de talent : les Régnard, les Vergier, les Campistron, et les Fléchier; hommes de génie : les Molière, les La Fontaine, les Bossuet.

Passons maintenant sur quelques autres définitions qui précisent des idées, telles que l'esprit fin, les idées fines. On entend par là les conséquences finement déduites d'une idée générale, les idées qui échappent à la pénétration de la plupart des lecteurs, les idées rendues par un tour énigmatique et recherché ; cette dernière conception de l'esprit fin a ses partisans. Mais Helvétius a le souci prépondérant de la clarté, et il condamne tout ce qui s'oppose à cette clarté lumineuse que doit rechercher l'écrivain. Voici ensuite une distinction entre le grand et le fort (1). L'un est plus généralement intéressant, l'autre l'est plus vivement. Le fort est le produit du grand uni au terrible. On sent qu'Helvétius a longtemps réfléchi, et l'on s'en aperçoit déjà dans ses *Notes*, à l'art et à la création littéraires. Son esthétique contient des analyses très remarquables, des vues profondes (2). Pourquoi sommes-nous si frappés par le spectacle où sont exprimées de grandes et fortes passions ? demande-t-il. C'est que le désir du bonheur nous identifie avec le personnage. Pourquoi nous plaisons-nous, par exemple, à la peinture de l'ambition ? Parce qu'on se croira toujours d'autant plus heureux qu'on sera plus puissant... (3) « Et

(1) T. V, p. 178.
(2) Voir disc. IV, ch. IV.
(3) V, t. V, p. 182 et 199.

comment peut-on rendre fortement une pensée? En l'exprimant d'une manière nette et en la revêtant d'une image calquée sur une idée, image neuve et saisissante. Et tel est bien, d'ailleurs, dans son propre ouvrage, l'idéal littéraire de cet écrivain qui, malgré ses défauts, joint à un sens politique, terre-à-terre, adapté aux besoins de la vie, une vision souvent très large de la nature et de l'humanité. Helvétius distingue encore du génie l'esprit de lumière qui est le talent, la méthode de transmettre nettement ses idées aux autres (1). En effet, Helvétius pense que les esprits les plus médiocres peuvent être amenés aux plus hautes idées par des idées intermédiaires; l'esprit de lumière peut s'unir au génie, mais le génie reste, suivant les ingénieuses expressions d'Helvétius (2), le centre et le foyer d'où cette sorte d'esprit tire les idées lumineuses qu'il réfléchit sur la multitude. Après avoir défini la pénétration, la sagacité (3), Helvétius s'arrête au goût, dans certains arts, dans certaines sciences (géométrie, mécanique). Les gens de goût sont des gens instruits. Quand aux poèmes, aux romans, aux discours politiques et moraux, le public est ou se croit juge. D'où la nécessité de distinguer le goût d'habitude du goût raisonné, ce dernier fondé sur une connaissance approfondie de l'humanité et de l'esprit du siècle. Au reste, les hommes illustres ne sont pas les meilleurs juges, même dans le genre où ils ont eu le plus de succès.

Passons au bel esprit (4). Ne confondons pas le beau, qui est universel, et le bel esprit qui suppose un genre d'agrément particulier à chaque nation. Le titre de bel esprit, considéré ici sans ironie, s'applique à l'art de dire. Chemin faisant, Helvétius permet aux philosophes, et il a maintes bonnes raisons pour cela, de s'exprimer d'une manière agréable, le cas échéant : les Platon, les Montaigne, les Bacon, les Montesquieu n'ont-ils pas uni l'art de bien écrire à l'art de bien penser? (5).

(1) T. V, p. 208.
(2) T. V, p. 205.
(3) T. V, p. 212 et 213.
(4) Ch. vi, disc. IV.
(5) T. V, p. 230.

Helvétius réserve sa verve sarcastique à la définition de l'esprit du siècle, c'est-à-dire de l'esprit des gens qui donnent le ton, des hommes du monde et de la cour. Le bel esprit demeurait encore avide de l'estime du public. L'homme du monde n'est plus sensible qu'au bien dit. Et voici, derechef, la satire mordante des cercles de l'esprit mondain, de l'esprit de conversation, qui se résume dans le talent de médire agréablement, de faire son apologie ou son éloge, en disant du mal d'autrui. Chacun récite plus ou moins son panégyrique. L'homme d'esprit, perpétuellement averti de son ignorance, est rare; on ne lit que pour critiquer.

Après cette satire amère de la société, Helvétius passe de la négation à l'affirmation. C'est l'homme borné qui proclame que tout est dit et pensé. Axiome faux et stupide! Que de phénomènes nouveaux présente l'électricité par exemple (1)! En morale, en politique, que de problèmes! Qu'est-ce que punir et récompenser (2)? Comment faire l'harmonie entre l'esprit de commerce et l'esprit militaire? Comment rendre les hommes plus heureux? Problèmes posés déjà par Helvétius. Problèmes toujours vivants, très réels, très près de nous (3). On voit que le pessimisme d'Helvétius n'est pas stérile. Il enveloppe sans cesse la croyance réconfortante dans le progrès, né de l'analyse scientifique des phénomènes.

Qu'est-ce, maintenant, que l'esprit juste? Et quelle est sa valeur? (4) Pour porter sur les idées différentes des jugements toujours justes, il faudrait être exempt des passions corruptrices et tout savoir. On n'a donc l'esprit juste qu'à certains égards. On n'entend communément par esprit juste que la sorte d'esprit propre à tirer des conséquences justes et quelquefois neuves des opinions vraies ou fausses qu'on lui présente. L'esprit juste contribue peu à l'avancement de l'esprit humain. Il mérite cependant quelque estime; il est même plus estimé des gens médiocres que l'esprit supérieur,

(1) T. V, p. 246. « L'électricité ne nous offre-t-elle pas tous les jours une infinité de phénomènes nouveaux ? »

(2) Helvétius aura une conception nouvelle de la faute et de la punition, dont se serviront Beccaria et Bentham.

(3) T. V, p. 247.

(4) Disc. IV, ch. VIII.

qui fatigue la paresse et blesse l'opinion par l'examen des principes reçus (1).

Au reste, ajoute le cruel observateur, quelque justes que soient les conséquences qu'on tire d'un sentiment ou d'un principe, on ne sera jamais cité que comme un fou si ce sentiment ou principe paraît ou ridicule ou fou. Et Helvétius le démontre par de rapides contes légers, à la Voltaire, par des exemples incisifs. Le théologien chinois qui prouve les neuf incarnations de Vichnou et le Musulman qui, d'après le Coran, soutient que la terre est portée sur les cornes d'un taureau sont considérés comme sensés dans leurs pays. Et ici le vigoureux continuateur de La Rochefoucauld reparaît. Ah, si Helvétius avait écrit ses « Maximes » ! Celles-ci, par exemple, eussent mérité une bonne place : « En tous pays les préjugés des grands sont la loi des petits. — On passe pour sage uniquement parce qu'on est fou de la folie commune. — Celui-là seul est cité comme bête qui n'est pas bête de la bêtise commune (2). »

Helvétius continue avec pénétration son parallèle psychologique entre l'homme de génie et l'esprit juste. N'exagérons pas, dit-il, la valeur de ce dernier : « Le propre de l'esprit juste est de tirer des conséquences exactes des opinions reçues. Or, ces opinions sont fausses pour la plupart, et l'esprit juste ne remonte jamais jusqu'à l'examen de ses opinions. L'esprit juste n'est donc le plus souvent que l'art de raisonner méthodiquement faux ». Il peut faire les bons juges. Il ne fait pas les grands hommes. On dira qu'il obtient souvent l'estime des gens médiocres. Cela est vrai. Aussi, il a confiance en ses propres lumières et méprise volontiers les grands hommes qu'il traite souvent « de visionnaires, d'esprits systématiques, de mauvaises têtes (3) ».

Sans doute, il faut courir, ou du moins marcher pour tomber. Les culs-de-jatte, eux, ne font point de faux pas. Mais la conduite des esprits justes est souvent plus sage que celle des hommes de génie ? Oui, parce que les premiers n'ont

(1) T. VI, p. 4.
(2) T. VI, p. 11.
(3) T. VI, p. 17.

pas ce principe de vie et de passion qui produit également les grands vices, les grandes vertus, les grands talents. On sert sa patrie par l'innocence de ses mœurs, mais aussi par les lumières qu'on y répand. Et ces lumières nouvelles sont des bienfaits pour l'univers. L'esprit juste se croit sage parce qu'il est sérieux. Erreur. La gravité de l'esprit juste qui s'en impose à lui-même ne produit pas tant d'avantages au public que les inventions souvent singulières du génie... Helvétius, on le voit, s'est laissé emporter par sa verve. Il risque d'être aveuglé par les vérités qu'il découvre. Il a insulté, en somme, les esprits justes. C'est aussi grave que d'insulter les gens de cour! Les esprits justes se croient sages parce qu'ils sont sérieux. Lorsqu'ils décrient le génie, ils croient le faire avec justice. Personne, en effet, n'échappe à l'erreur, à ces méprises de sentiment qu'il convient d'analyser (1). « Semblable au trait de la lumière qui se compose d'un faisceau de rayons, dit excellemment Helvétius (2), tout sentiment se compose d'une infinité de sentiments qui concourent à produire telle volonté dans notre âme et telle action dans notre corps. Peu d'hommes ont le prisme propre à décomposer ce faisceau de sentiments; en conséquence, l'on se croit souvent animé, ou d'un sentiment unique, ou de sentiments différents de ceux qui nous meuvent. Voilà la cause de tant de méprises de sentiment, et pourquoi nous ignorons presque toujours les vrais motifs de nos actions (3). »

A l'appui de cette psychologie aiguë, et selon son habitude, Helvétius cite des exemples. Et, certes, les cas où l'on est sujet à se méprendre sur les motifs qui nous déterminent ne sont pas rares! Gare à nous. Dès qu'il s'agit de dévoiler nos illusions, Helvétius s'y emploie, non sans quelque méphistophélisme, mais en mêlant à d'âpres constatations, que nos habitudes et notre sensibilité n'acceptent pas sans révolte, des vérités utiles, propres à nous éclairer sur le fond de notre être.

(1) Disc. IV, ch. IX et X.
(2) T. VI, p. 22.
(3) On voit qu'Helvétius pratique la méthode de Stendhal et de Taine : l'analyse et la réduction des idées et des sentiments.

Parmi ces méprises de sentiment qu'Helvétius analyse avec un sang-froid qui nous glace, il faut placer l'amour paternel dont tant de gens font parade et qui n'est fréquemment en eux qu'un effet ou du sentiment de la postéromanie, ou de l'orgueil de commander, ou d'une crainte de l'ennui et du désœuvrement (1). Protestons d'abord. Mais remarquons que l'amour paternel a fréquemment besoin d'être éclairé, que l'enfant ne doit être, en effet, ni un jouet, ni un esclave, mais une personne. Helvétius fut, du reste, très aimé, semble-t-il, de ses parents, et il les a lui-même profondément aimés.

Ne nous trompons pas sur les sentiments qu'on affiche. Ainsi, l'habitude de voir des malheureux rend les hommes cruels et méchants. En vain, disent-ils que, cruels à regret, c'est le devoir qui leur impose la nécessité d'être durs (2). Tout homme, ajoute Helvétius, que la cruauté a toujours indigné, tout homme qui pour l'intérêt de la justice, peut, comme le bourreau, tuer de sang-froid son semblable, le massacrerait certainement pour son intérêt personnel, s'il ne craignait la potence.

A quelle inquiétante méprise de sentiment n'assiste-t-on pas chez les dévôts fanatiques (3)! Ils oublient le véritable esprit de la religion, c'est-à-dire la méfiance de soi-même et l'amour du prochain (4); la paresse et l'orgueil se déguisent en zèle, et font les persécuteurs. Lorsqu'il s'agit de dénoncer non seulement les bigots qui haïssent les bienfaiteurs de l'humanité (5), mais les fanatiques, tous ceux qui, au nom du

(1) T. VI, p. 29. Voir aussi t. VI, p. 25: « Parmi les pères et les mères, les uns sont affectés du sentiment de la postéromanie ; dans leurs enfants ils n'aiment proprement que leur nom : les autres sont jaloux de commander, et dans leurs enfants ils n'aiment que leurs esclaves. L'animal se sépare de ses petits lorsque leur faiblesse ne les tient plus dans sa dépendance, et l'amour paternel s'éteint dans presque tous les cœurs lorsque les enfants ont par leur âge ou leur état atteint l'indépendance. Alors, dit le poète Saadi, le père ne voit en eux que des héritiers avides : et c'est la cause, ajoute ce même poète, de l'amour extrême de l'aïeul pour ses petits-fils, il les regarde comme les ennemis de ses ennemis. »

(2) Note I, p. 26, t. VI.

(3) T. VI, p. 29 et suivantes.

(4) T. VI, p. 35.

(5) T. VI, p. 36.

Très-Haut, ont forgé des chaînes, bâti des cachots, dressé les bûchers de l'Inquisition, Helvétius trouve des accents d'une sardonique, fougueuse, et très belle éloquence révolutionnaire, c'est-à-dire, ici, humaine.

Oui, combien de méprises de sentiment à signaler et à flétrir ! Il n'est point de « vizir » qui ne prenne son intérêt pour l'intérêt de la nation, qui ne soutienne que blâmer sa conduite, c'est exciter le trouble dans l'état. Et cependant, répond Helvétius avec Voltaire, avec les Encyclopédistes, avec la Révolution, « vouloir couvrir les fautes de l'administration du voile du silence, c'est s'opposer aux progrès de la législation, et, par conséquent, au bonheur de l'humanité (1) ».

Combien de gens se croient uniquement animés de l'esprit de justice et de vérité ! Ils n'aperçoivent qu'en autrui la vanité et le ridicule, et surtout chez les gens de mérite. Les femmes contrefaites crient facilement à l'indécence, elles ne s'aperçoivent pas que c'est à leur difformité qu'elles doivent le respect pour les anciennes modes. Et la verve satirique du critique des mœurs s'exerce avec une spirituelle éloquence (2) sur ces méprises de sentiment. A son tour, il répète que tout est vanité. Mais ce n'est pas un cri de désespoir. C'est un fait dont l'historien de la société doit se rendre compte, car il a précisément des conséquences graves à tirer de cette vérité, au point de vue de la vie sociale.

Nouveau Socrate, Helvétius a exposé quelques-unes des erreurs où nous jette la profonde ignorance de nous-mêmes. Il convient encore de montrer les erreurs où cette même ignorance de nous-mêmes peut précipiter les autres.

D'où vient cette manie si générale de conseiller ? De notre vanité. La folie de presque tous les hommes est de se croire sages, beaucoup plus sages que le voisin. C'est pourquoi l'on veut conseiller tout le monde. Assurément, en cas d'ignorance, on a besoin d'avis qui peuvent être excellents. Mais en combien de cas l'avis, le conseil, est inutile ou même ridicule, « parce qu'en général, c'est presque toujours soi qu'on y pro-

(1) T. VI, p. 40.
(2) Disc. IV, ch. x (T. VI, p. 41 à 50).

pose comme modèle (1) » ! Combien de personnes ressemblent au médecin qui dit à son malade : « Monsieur, n'ayez pas la fièvre », sans tenir compte des faits, de la nature du patient !

Helvétius, lorsqu'il s'attaque à nos faiblesses et les analyse, est, décidément, de tout premier ordre. Il nous fait voir le donneur de conseils se donner à lui-même une belle occasion d'être éloquent. Avec quelle froide et solide ironie il nous instruit sur nos vanités ! Et il trouve alors des formules d'une vérité saisissante, tranchante comme celle-ci : « Tout sentiment qu'on n'éprouve plus est un sentiment dont on n'admet point l'existence (2). » Les désenchantés modernes n'ont pu aller plus loin dans la constatation des réalités humaines.

Mais, continue Helvétius, après avoir montré la valeur du mot de Molière : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse », l'homme que l'on consulte peut se faire illusion à lui-même. Comment, dira-t-on, cette illusion passe-t-elle à celui qui consulte ? C'est, répond le philosophe désabusé, ou plutôt l'éducateur des volontés et des énergies, qu'on croit volontiers que les autres prennent à ce qui nous regarde un intérêt qu'en réalité ils ne prennent point. C'est que la plupart des hommes sont faibles, ont besoin qu'on les décide.

On répliquera, non sans raison : Un bon conseil peut éviter des fautes. Oui, mais n'en commet-on pas de plus considérables en se livrant d'une manière indistincte, inconséquente, aux conseils d'autrui ?

Où nous conduisent, en réalité, ces fines ou fortes analyses ? Car Helvétius est avant tout un utilitaire, ne l'oublions pas. Il ne se contente pas de constater. Il déduit des vérités vérifiées d'autres vérités. Profondément politique, il établit qu'on doit partir de la nature, accepter ce qui est donné. On ne réforme pas en voulant supprimer tout bonnement. « Quelque forte que soit la tempête, lorsqu'on prend le vent arrière, on soutient sans fatigue l'impétuosité des mers ; mais si l'on

(1) Voir disc. IV, ch. XI.

(2) T. VI, p. 54. Ainsi, en général, le vieillard qui ne cherche plus et que ne cherche plus le plaisir ne l'admet point.

veut lutter contre les vagues en prêtant le flanc à l'orage, on ne trouve partout qu'une mer rude et fatigante (1). »

Est-ce à dire enfin que les conseils ne sont jamais utiles? Ils le sont quelquefois pour se mettre en état de se mieux conseiller soi-même, et si l'on s'adresse à ceux qui connaissent la rareté et le prix d'un bon conseil, ceux-ci doivent en être avares. Et pour en donner de bons, avec quel soin, s'écrie Helvétius, ne faut-il pas approfondir le caractère d'un homme! Quelle connaissance ne faut-il pas avoir de ses goûts, de ses inclinations, etc... (2). En morale, comme en médecine, on consulte la première bonne femme. (3). Cependant, la morale, de même que toute autre science, demande beaucoup d'étude et de méditation.

On voit par la fin de cette dissertation que l'auteur de l'*Esprit*, accusé de tant de paradoxes malsains, peut être capable de mesure, et se montre en bien des cas extrêmement judicieux. Mille remarques fines s'ajoutent à la valeur positive de ces analyses dont la verve sarcastique aurait de quoi nous effrayer au premier abord. A quoi reconnaîtra-t-on, par exemple, le conseil de la sagesse et celui que donne l'orgueil? C'est que les conseils de l'orgueil sont des décisions. L'orgueil affirme tout en ignorant; la sagesse parle en hésitant. L'orgueil exige une soumission aveugle; la sagesse est moins dogmatique. Elle dira : « Je crois que vous devez vous conduire de telle manière, tel est mon avis, tels sont les motifs sur lesquels je me fonde : Mais n'acceptez rien sans examen... » Si Helvétius a eu des torts envers l'amitié, il les rachète en observant avec à-propos, et non sans profondeur, que l'amitié qui conseille prend à peu près le ton de la sagesse (4), qu' « elle unit seulement l'expression du sentiment à celle du doute ».

(1) T. VI, p. 60.
(2) T. VI, p. 62.
(3) T. VI, p. 62, note.
(4) T. VI, p. 70. Helvétius fait remarquer ingénieusement que chaque passion a ses tours, ses expressions, sa manière particulière de s'exprimer, qu'en analysant avec exactitude les phrases et les expressions dont se servent les différentes passions, on donnerait le signe auquel on pourrait les reconnaître, et ainsi on mériterait infiniment de la reconnaissance publique. T. VI, p. 71.

Helvétius n'est pas tendre non plus, comme on s'y attend' pour le bon sens. Sans doute, l'homme de bon sens ne tombe pas dans les erreurs où nous entraînent les passions, mais il ne reçoit pas en échange « ces coups de lumière qu'on ne doit qu'aux passions vives (1) ». Le bon sens ne suppose aucune invention. De plus, les avantages qu'il procure demeurent personnels. Le bon sens rend prudent. Mais que deviendrait une humanité n'agissant qu'avec prudence, avec prévoyance? N'exagérons donc pas le mérite du bon sens. La sagesse qu'on lui suppose tient à l'inaction. Son infaillibilité apparente n'est le plus souvent qu'apathie (2). Décidément, Helvétius n'a point de pitié. « Si l'on dit de presque tous les sots qu'ils sont gens de bon sens, il en est à cet égard des sots comme des filles laides, qu'on cite toujours comme bonnes. On vante volontiers le mérite de ceux qui n'en ont pas... » Ah! que cela est donc joli et méchant! Mais Helvétius défend le génie et le talent contre l'envie et la médiocrité. La cause est d'autant meilleure qu'il n'attaque personne en attaquant beaucoup de gens. Tant pis pour ceux qui se reconnaissent comme médiocres. Mais personne n'est dans ce cas! D'ailleurs, la justice ne doit pas chercher à plaire. Bien que pratique et positif, Helvétius défend l'inspiration, le génie, le cri du cœur et de l'esprit. Il n'a que du mépris pour la sottise, l'envie, l'ignorance, la nullité d'autant plus coupable qu'elle s'accompagne de fatuité. Et il a raison.

L' « arrivisme » est un sujet que traitent volontiers les écrivains depuis Stendhal. Il se rattache aisément à l'amour-propre, à la vanité, au désir du bonheur bien ou mal entendu. Helvétius a donc abordé ce sujet à sa manière. Il constate que l'esprit de conduite (3) varie avec le milieu, avec la forme de gouvernement. Dans les pays où les honneurs sont le prix du mérite, le génie et le grand talent peuvent se confondre avec l'esprit de conduite. Il n'en est pas ainsi dans les gouvernements où les honneurs sont dans la main de quelques hommes, dont la grandeur est indépendante du bonheur public. En ce

(1) T. VI, p. 72.
(2) T. VI, p. 79.
(3) Disc. IV, ch. XIII.

cas, l'esprit de conduite devient l'art de se rendre utile ou agréable aux dispensateurs de ces grâces (1). On devine qu'Helvétius sait trouver les mots justes pour peindre l'intrigant qui se plie aux caprices des grands, qui se sert de la vanité d'autrui pour arriver à ses fins, et marche à son intérêt sous l'abri de l'intérêt d'autrui (2). Consolons-nous en pensant que l'intrigant, s'il jouit de la considération attachée au pouvoir, et surtout à la crainte qu'il inspire, ne parvient pas à la réputation, ce don de la reconnaissance générale (3). Du reste, l'intrigant ne saurait être heureux, le bonheur n'étant point l'apanage des grandes places. Les hommes sont comme les nations dont les plus heureuses ne sont pas celles qui jouent le plus grand rôle dans l'univers et dans l'histoire.

Mais une question se pose. Nous avons considéré l'esprit sous ses faces diverses. Il faut se demander encore s'il est des talents qui doivent s'exclure l'un l'autre (4). En fait, on n'est point à la fois supérieur en plusieurs genres. Milton n'est pas géomètre. Les vers de Leibnitz sont mauvais. Le comique de Corneille ou de Racine n'est point comparable à celui de Molière. L'esprit des plus grands semble donc enfermé dans d'étroites limites (5). Pourquoi?

Les opérations de l'esprit se réduisent « à connaître les ressemblances et les différences qu'ont entre eux les objets divers (6) ». Sans doute, le temps manque, dira-t-on, pour observer tout. D'où cette limitation.

Il importe cependant de compter avec le jeu des passions. La passion de la gloire est commune à tous ceux qui se distinguent, mais cette passion peut s'unir en nous à d'autres passions. Par exemple, pour s'illustrer dans le genre dramatique, il faut avoir eu de vives passions, et l'ignorance fait la médiocrité. L'homme capable d'un amour violent ne saura pas, comme Fontenelle, apprécier le crime de l'infidélité (7).

(1) T. VI, p. 85 et suivantes.
(2) T. VI, p. 86.
(3) T. VI, p. 92.
(4) Disc. IV, ch. XIV. « Des qualités exclusives de l'esprit et de l'âme ».
(5) T. VI, p. 105.
(6) T. VI, p. 105.
(7) T. VI, v. p. 109.

Il est des talents exclusifs. Pourquoi s'obstiner, demande Helvétius, à chercher dans les hommes des qualités contradictoires? C'est exiger l'impossible. C'est vouloir que la pierre jetée dans l'air y reste suspendue et n'obéisse point à la loi de gravitation!

Ainsi, l'on vantera la modération de ce même Fontenelle qui considère sans aigreur la méchanceté des hommes, et on l'accusera en même temps de trop de tièdeur dans l'amitié. Cependant, l'absence des passions produit ces deux effets. On veut retrouver toutes les perfections dans un seul objet! L'amour aveugle du bonheur nous fait désirer dans la nature et dans l'humanité des qualités inalliables.

Tel père veut qu'à de grands talents son fils joigne la conduite la plus sage. Mais précisément les grands talents supposent les grandes passions, germes de mille écarts. La bonne conduite — oh! l'immoralité d'Helvétius! — est presque toujours l'effet de l'absence des passions. Il faut de grandes passions pour faire du grand.

Ainsi, par l'étude des caractères, nous arrivons au problème mieux défini de l'éducation. Helvétius dira donc à ce père des choses peut-être vraies, mais bien inquiétantes : « Avant que de former aucun plan d'éducation, il faut être d'accord avec vous-même, et savoir ce que vous désirez le plus dans votre fils, ou des grands talents, ou de la conduite sage. Est-ce à la bonne conduite que vous donnez la préférence? Croyez qu'un caractère passionné serait pour votre fils un don funeste, surtout chez les peuples où par la constitution du gouvernement les passions ne sont pas toujours dirigées vers la vertu : étouffez donc en lui, s'il est possible, tous les germes des passions. Mais il faudra donc, répliquera le père, renoncer en même temps à l'espoir d'en faire un homme de mérite? Oui, sans doute. Si vous ne pouvez vous y résoudre, rendez-lui les passions, tâchez de les diriger aux choses honnêtes; mais attendez-vous à lui voir exécuter de grandes choses, et quelquefois commettre les plus grandes fautes (1). »

(1) T. VI, p. 114 et 115.

Du reste, la bonne ou mauvaise conduite de ces hommes passionnés ne tient-elle pas au hasard, c'est-à-dire aux circonstances où ils sont placés, à l'époque où ils vivent, etc., etc...? Mettez dans le fils d'un tonnelier du courage, de la prudence, de l'activité, s'écrie ce disciple de Locke : en une république où le mérite militaire ouvre la porte des grandeurs, vous en ferez un Thémistocle, un Marius; à Paris, vous n'en ferez qu'un Cartouche (1). Paradoxe? Non. Déterminisme décidé et exprimé avec vigueur, avec flamme. Qu'un homme hardi, continue ce réaliste ironique, naisse au moment où l'état est sans ressource, si le succès le favorise, c'est un demi-dieu. Sinon, c'est un furieux, un insensé. Helvétius n'a guère de pitié pour l'opinion du vulgaire. Je ne le lui reproche point. Généralement, le succès seul s'impose à la masse. L'effort n'est apprécié que des délicats, que des gens eapables d'examen.

Ne soyons pas injustes envers les despotes comme le père envers ses fils. Exiger d'un sultan des lumières, c'est encore chimérique, c'est demander un effet sans cause. Plongés dans une sorte de vapeur léthargique (2), ils sont incapables de désirs, de méditations. L'intelligence décroît, le plus souvent, proportionnellement à l'étendue de leur autorité, de leur absolutisme, de leur absence de besoins et d'intérêts (3). L'erreur générale est de réclamer aux gens des talents et des qualités que des habitudes contraires — et Helvétius accorde à l'habitude toute sa valeur sans être peut-être assez précis sur ce point — rendent inconciliables.

Ainsi, on demandera qu'un écuyer soit aussi bien tourné qu'un danseur de l'Opéra, qu'un philosophe écrive comme une femme du monde, qu'il lui soit supérieur dans le genre épistolaire (où il faut dire des riens d'une manière agréable) (4), qu'un homme qui a passé trente ans dans la dissipation devienne capable d'étude, qu'un homme en place, ayant beaucoup à exécuter, pense beaucoup. Erreur. Injustice. Con-

(1) T. VI, p. 116.
(2) T. VI, p. 123.
(3) Voir ici encore les effets de la tyrannie. Disc. IV, ch. XIV.
(4) T. VI, p. 132 et suivantes (Disc. IV, ch. XV).

tentons-nous simplement, par exemple, d'exiger de ce dernier un esprit juste, vif, pénétrant.

Helvétius, qui est, en réalité, il faut le dire et le répéter, très modéré, observe en passant que le peuple n'est pas toujours assez reconnaissant des biens que lui font les gens en place. Il pèche, il est ingrat par ignorance, « il ne sait point tout ce qu'il faut de courage pour faire le bien et triompher des obstacles que l'intérêt personnel met au bonheur général (1). »

Pour penser équitablement à ce sujet, pour n'être pas chimérique, il suffit encore de tenir compte des faits. Qu'on se figure l'existence de ceux qui se destinent aux grandes places (2). Après trente ans de services, ils ont le même fonds d'idées qu'à vingt ou vingt-deux ans. N'ayons donc pas de vaines exigences, ne demandons pas l'impossible (3). Tout se tient chez les hommes : les qualités sont liées aux défauts (4). D'ailleurs, certains vices de l'esprit sont nécessairement attachés à certains états. L'homme qui occupe un poste important, s'il n'est guère contredit, en arrive à se fier à ses propres lumières. Celui qui doit discuter avec ses égaux, le savant, s'habitue à la suspension d'esprit qui est fondée sur une salutaire méfiance de nos lumières. L'homme qui se refuse au doute, continue Helvétius, est sujet à mille erreurs (5). Les études précédentes nous permettent de formuler une méthode pour découvrir le genre d'étude auquel on est le plus propre (6).

Helvétius s'est toujours efforcé, sans prendre jamais le ton du pédagogue, d'être un éducateur. Cette attitude s'accentue de plus en plus vers la fin du livre de l'*Esprit*. Et elle sera plus sensible encore dans l'*Homme*.

Comment savoir à quoi l'on est apte ? Il faut, pour cela, examiner de quelle espèce d'objets le hasard et l'éducation

(1) T. VI, p. 135.
(2) Voir t. VI, p. 137 et 138.
(3) Le ch. xv, disc. IV renferme de nouvelles digressions sur l'homme de génie, l'éducation, etc...
(4) T. VI, p. 157.
(5) T. VI, p. 159. Helvétius, comme Diderot, connaît assez bien l'histoire de la philosophie. Il se souvient volontiers de Socrate.
(6) Disc. IV, ch. xvi, .

ont surtout chargé notre mémoire, et, en outre, quel degré de passion l'on a pour la gloire. A ce sujet, observons que si Helvétius se méfie de l'influence des climats au point de vue de la politique, — qui résulte, selon lui, des principes de morale adoptés, des habitudes acquises, — il ne nie nullement l'influence des milieux sur la formation des individus. Le poète du Nord ne peint pas comme le poète du Midi. Mais l'un et l'autre doivent être animés par la forte passion de la gloire (1). Le hasard et l'éducation placent donc dans notre mémoire une matière première que les passions mettent en fermentation. D'où l'assemblage nouveau d'idées, d'images ou de sentiments á qui, dit Helvétius, on donne le nom de génie, d'esprit ou de talent.

Distinguons d'ailleurs, pour notre gouverne, les passions des simples goûts. On est passionné lorsqu'on est animé d'un seul désir auquel toutes nos pensées, toutes nos actions sont subordonnées (2). Avec un grand sens pratique et psychologique, Helvétius multiplie ici les observations et les conseils sur cette connaissance de soi-même, si précieuse lorsqu'il s'agit de se guider dans la vie intellectuelle. La passion constatée, il faut, suivant ce moraliste soucieux de venir en aide à tous ceux qui aspirent à quelque supériorité, en connaître la force. Le meilleur moyen est, d'après lui, d'examiner « le degré d'enthousiasme qu'on a pour les grands hommes ». Voilà, dans la première jeunesse, un criterium pour mesurer notre amour de la gloire. Dans la première jeunesse, oui, car, selon le sardonique continuateur de la Rochefoucauld, « on n'a point alors de motifs pour avilir le mérite et les talents ; on peut encore espérer de voir un jour estimer en soi ce qu'on estime dans les autres. Il n'en est pas ainsi des hommes faits. Quiconque atteint un certain âge sans avoir aucun mérite affiche toujours le mépris des talents pour se consoler de n'en point avoir (3). »

(1) T. VI, p. 163.
(2) T. VI, p. 164.
(3) T. VI, p. 166. Et plus loin : « Aussi les jeunes gens voient-ils les grands hommes à peu près du même œil dont la postérité les verra. Aussi faut-il en général renoncer à l'estime des hommes de son âge, et ne s'attendre qu'à celle des jeunes gens, etc... »

Que faire pour tirer le meilleur parti de son esprit? Comparer le degré de passion dont on est animé au degré que suppose le genre d'étude auquel on s'attache. Suivent diverses reflexions assez mélancoliques sur « les états d'âme » de la jeunesse (les jeunes gens savent mais ne sentent pas qu'on doit mourir (1), et de l'âge mûr. Alors, heureusement, l'habitude s'est fortifiée si les passions se sont affaiblies. Observons-nous donc, conclut Helvétius, soyons, déclare-t-il, dans le cas de ces chimistes habiles qui, lorsqu'on leur montre les matières, prédisent le résultat de l'opération (2). Telle est la logique du déterminisme et son résultat pratique, en effet. S'il n'est pas de méthode sûre pour former des hommes de génie, comme le croit d'une manière vraiment trop paradoxale Helvétius (3) (car qui pourrait combiner toutes les influences possibles sur un individu, sauf un Dieu tout-puissant?), du moins, il est exact, comme il le déclare aussi (4), et très justement, que cette connaissance de la nature de l'esprit est des plus utiles à ceux qu'anime le désir de s'illustrer, qu'elle peut, par exemple, leur apprendre à ne pas éparpiller leur attention sur une infinité d'objets, mais à la rassembler, à la concentrer sur un genre. Les connaissances générales sont très profitables sans doute, mais il ne faut consacrer à cette étude qu'un certain temps.

Helvétius a considéré l'esprit sous les rapports les plus divers. Dans quel but? C'est pour savoir comment il convient de le conduire. Il ne faut pas oublier que l'auteur de *l'Esprit*, sur ce point, comme les Encyclopédistes et les philosophes du dix-huitième siècle, est parti de Descartes. Il y avait, on le sait, de l'utilitarisme chez ce grand rationaliste préoccupé de répandre sa méthode et pour lequel la méthode était essentielle, les intelligences n'étant guère différentes. Le disciple de Locke ne perd jamais de vue ce but. Helvétius juge très nettement qu'un traité complet sur une bonne éducation de-

(1) T. VI, p. 172.
(2) T. VI, p. 177. Helvétius écrit « prédisent d'avance le résultat, etc... »
(3) T. VI, p. 177.
(4) T. VI, p. 177.

vrait être la conclusion de son ouvrage. Tout au moins, il devrait essayer d'en tracer le plan. Mais il sent très bien, en supposant qu'il puisse réellement indiquer les moyens de rendre les hommes meilleurs (et en même temps plus heureux, ce qui est son très grand et très sincère désir, quoi qu'on puisse penser de lui), qu'avec les mœurs de son époque il serait presque impossible de faire usage de ces moyens (1). Il laisse entrevoir que l'heure des réformes n'est pas encore sonnée. A quoi servirait, en effet, de semer sur un terrain inculte ? Aussi, il se contentera pour terminer de jeter un coup d'œil rapide sur ce qu'on appelle l'éducation. Quitte à y revenir sans doute. Et, en effet, il y reviendra dans le traité *de l'Homme*, son ouvrage posthume.

De l'*Éducation*, tel est donc bien le titre logique et nécessaire du dernier chapitre de l'*Esprit* (2).

Ce dernier chapitre doit être analysé avec soin. Il nous donne, en somme, la pensée maîtresse du philosophe. Législation, éducation. Nécessité de transformer l'humanité par des lois et des principes conformes à la nature humaine. Tout Helvétius est là.

Et précisément l'art de former les hommes est étroitement lié à la forme du gouvernement. Impossible de faire aucun changement considérable dans l'éducation publique sans en faire dans la constitution même des états (3).

Recueillons les quelques idées un peu précises jetées sur l'éducation dans ce dernier chapitre. Il y en a de très intéressantes pour nous, de très modernes.

Ainsi, d'après Helvétius, l'art de l'éducation est la connaissance des moyens propres à former à la fois des corps plus robustes et des esprits plus éclairés. Par conséquent, d'une part, nécessité de l'éducation physique, — et ce thème est à l'ordre du jour plus que jamais en matière de pédagogie, — et, de l'autre, outre ce mécanisme des passions fortes dirigées au bien général, une nouvelle distribution du temps dans les

(1) T. VI, p. 180, 181.

(2) Disc. IV, ch. XVII. Le traité *de l'Homme* aura, comme sous-titre. De ses facultés intellectuelles *et de son éducation*.

(3) T. VI, p. 181.

écoles, car le succès tient en partie, évidemment, à l'économie avec laquelle on le ménage. Non sans beaucoup de réserve et de brièveté, Helvétius, après Locke et avant Rousseau, indique des « refontes » à faire (1).

D'abord... Mais oui! Pouvait-on s'y attendre? Il n'y a rien de nouveau sous le soleil... Parfaitement, voici la question du latin, et posée avec beaucoup de netteté, discutée avec beaucoup de vigueur (2). Helvétius, qui se plaît cependant (3) à citer les écrivains de Rome et dans leur propre langue, qu'il semble avoir bien connue, est un adversaire résolu du latin. N'oublions pas, il est vrai, qu'il songe à l'éducation publique, nationale, et non à celle de quelques personnes cultivées. Laissons lui la parole : « Quoi de plus absurde que de perdre huit ou dix ans à l'étude d'une langue morte qu'on oublie immédiatement après la sortie des classes, parce qu'elle n'est, dans le cours de la vie, de presque aucun usage? En vain dira-t-on que si l'on retient si longtemps les jeunes gens dans les collèges, c'est moins pour qu'ils y apprennent le latin que pour leur faire contracter l'habitude du travail et de l'application. Mais, pour les plier à cette habitude, ne pourrait-on pas leur proposer une étude moins ingrate, moins rebutante? Ne craint-on pas d'éteindre ou d'émousser en eux cette curiosité naturelle qui dans la première jeunesse nous échauffe du désir d'apprendre? Combien ce désir ne se fortifierait-il pas si, dans l'âge où l'on n'est point encore distrait par les grandes passions, l'on substituait à l'insipide étude des mots celle de la physique, de l'histoire, des mathématiques, de la morale, de la poésie, etc... L'étude des langues mortes, répliquera-t-on, remplit en partie cet objet. Elle assujettit à la nécessité de traduire et d'expliquer les auteurs; elle meuble par con-

(1) T. VI, p. 183.

(2) Helvétius, avant Rousseau, semble s'être inspiré des *Pensées sur l'Éducation* (*Some Thoughts concerning Education*, 1693) de Locke. Locke vante les bienfaits de l'éducation physique. Il s'élève contre la « mauvaise coutume établie dans les écoles de faire composer aux enfants des discours en latin », contre la « mauvaise coutume établie dans les écoles de faire faire des vers latins aux enfants », contre les « abus qu'on commet en voulant faire apprendre le latin à toutes sortes d'enfants » (Trad. Coste, CLVIII, p. 377). Etc...

(3) Voir les *Notes de la main d'Helvétius.*

séquent la tête des jeunes gens de toutes les idées contenues dans les meilleurs ouvrages de l'antiquité. Mais, répondrai-je, est-il rien de plus ridicule que de consacrer plusieurs années à mettre dans la mémoire quelques faits ou quelques idées qu'on peut, avec le secours des traductions, y graver en deux ou trois mois? L'unique avantage qu'on puisse retirer de huit ou dix ans d'étude, c'est donc la connaissance fort incertaine de ces finesses de l'expression latine qui se perdent dans une traduction (1) ». On voit ici non seulement la souplesse d'Helvétius dans la discussion, et l'on sent qu'il était passionné pour les causeries où l'on soutenait tour à tour le pour et le contre, mais son aptitude particulière à saisir les problèmes pratiques. Il se place à ce point de vue pour condamner l'étude des mots en préconisant l'étude des choses.

Ce n'est pas à dire que l'éducation d'un jeune homme doive se borner aux études convenables à son futur état. Tout citoyen doit, suivant Helvétius, avoir des connaissances générales, comme celles des principes de la morale et des lois de son pays (2). Mais il ne faut pas charger la mémoire de choses inutiles. Et il importe de savoir se spécialiser.

Au fait, pourquoi ne pas changer l'éducation? Il y avait des gens éclairés dans les collèges au temps d'Helvétius. Oui, mais ils ne pouvaient rien sans l'aide du gouvernement. Le politique astucieux qui se plaît aux allusions et dont la plume est très souvent une arme de combat reparaît. Dans les gouvernements arbitraires, l'opposition que les despotes croient apercevoir entre leur intérêt et l'intérêt général ne leur permet pas d'adopter un système d'éducation conforme à l'utilité publique. En ces pays, il faudrait d'abord perfectionner l'éducation des souverains, et, par suite, transformer les mœurs. Les pères entrevoient qu'une vertu rigide est nuisible. Ils disent à leurs enfants : Soyez vertueux, etc... mais, en détail et sans le savoir, ils insinuent : N'ajoutez nulle foi à ces maximes. Soyez un coquin timide et prudent, etc... (3) Ceci se passe, n'est-ce pas (personne ne s'y trompe d'ailleurs, et

(1) T. VI, p. 184, 185.
(2) T. VI, p. 188.
(3) T. VI, p. 198.

c'est bien ce que cherche ce moraliste à la verve méphistophélique), dans les pays despotiques, où la récompense est le prix du crime, et la punition celui de la vertu, et où il faut renoncer à être animé de la passion forte du bien public (1). Il n'en est pas ainsi des états monarchiques, se hâte d'ajouter Helvétius. Mais le bien public est d'autant plus difficile à réaliser que la constitution monarchique se rapprocherait davantage du despotisme! Encore une fois, on comprend ce que parler veut dire. Comment s'étonner que tous les pouvoirs de l'ancien régime aient sévi contre l'*Esprit*?

Il faut se borner à ce résumé très bref, à ces vues rapides sur l'éducation qui reposera donc sur la détermination des caractères par un sage appel aux passions normales et utilement dirigées.

Le livre de l'*Esprit* finit sèchement, sans grandes phrases, sans vaine éloquence, par un appel au législateur. C'est par les réformes dans la jurisprudence, dans l'état et dans l'éducation que la société sera modifiée, renouvelée. Ainsi se termine le quatrième et dernier discours. Sa véritable conclusion sera, dans sa valeur générale et philosophique, la Révolution Française et Humaine qui modifiera l'état et la société dans un pays et sèmera dans tous les autres les germes féconds d'une civilisation plus équitable et meilleure, qui doit se réaliser peu à peu, en effet, par les bienfaits et les progrès constants de ces deux grandes forces sociales, la législation et l'éducation.

*
* *

Tel est le livre de l'*Esprit*, plein de qualités et de défauts, avec son énorme *memorandum* de faits (2) présentés comme autant de témoins au tribunal de la pensée indépendante, avec ses allusions piquantes, et ses mots badins, avec ses

(1) T. VI, p. 205, 206.

(2) Il consulte Aristote, Salluste, Locke, Fontenelle, Nicole, Saadi, etc,... tire des faits de tous les récits de voyages, de toutes les *Annales historiques et religieuses*. (*Histoire générale des Voyages*, *Voyages de la Guinée et de Cayenne* par le père Labat, de l' *Origine et des Mœurs des Caraïbes*, par Laborde, *Voyages de la Compagnie des Indes Hollandaises*,

réflexions sèches et violentes, qui mettent de la lumière dans les déductions prolixes, avec sa psychologie aiguë de la nature humaine, avec ses raisonnements compacts ou ses dissertations enflammées, — plein d'idées, singulières et paradoxales, ou bien, aussi, ingénieuses, et fortes, et pratiques.

Nous les avons exposées en indiquant leur importance. Quelle impression générale doit-on, somme toute, conserver de cet ouvrage? Résumons-nous.

Helvétius, fils et petit-fils de médecins, s'est posé la question du bonheur de l'individu et des individus, c'est-à-dire de l'état, dont la santé est subordonnée à l'observation des lois naturelles. Profondément épris des méthodes scientifiques, nourri de Locke, ennemi des chimères et des songes vains, préoccupé de serrer de près les conditions mêmes du réel, il n'a pas abordé seulement l'étude de l'homme, avec le souci de l'analyse brutale, qui satisfait les déceptions et les rancunes, mais tout en continuant, en systématisant l'œuvre de La Rochefoucauld, en y joignant ses goûts personnels, les goûts d'un homme de son temps, d'un ami de Fontenelle, de Montesquieu, de Marivaux, de Voltaire, il est d'abord et toujours un écrivain politique. Et l'*Esprit* doit être regardé principalement comme un effort considérable pour créer une morale sociale, entendez une science de la vie en commun, des rapports des hommes entre eux.

Pour créer ce bonheur humain que tous les esprit éclairés du XVIIIe siècle ont souhaité, tantôt avec l'illumination de l'apôtre et de l'utopiste, tantôt avec modération, avec bon sens, Helvétius comprit la nécessité d'écrire en quelque sorte une histoire naturelle de l'homme, comme Buffon a écrit l'histoire naturelle des animaux. Je ne puis me détacher de cette idée. Il conçut la science morale comme une science de causes et d'effets, de réalités. Animé du nouvel esprit philosophique, d'une audacieuse liberté d'examen, il applique avec ses larges connaissances des choses de la vie (car il avait beaucoup vécu) son analyse, sa terrible analyse — l'ana-

Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Histoire des Hérésies* par Saint-Epiphane, *Histoire du Manichéisme* par Beausobre, *Théâtre de l'Idolâtrie*, etc. etc.

lyse est toujours terrible — à l'étude de l'homme. Nécessairement imbu des principes à la fois simples et artificiels de Condillac, des idées générales qu'il partage plus ou moins avec Diderot et les Encyclopédistes, les Économistes, il ne considère guère l'esprit en lui-même, traverse rapidement les grands problèmes cosmologiques pour envisager l'homme en tant qu'il appartient au milieu dont il subit les influences, car, suivant la doctrine de Locke (1), il acquiert empiriquement ses connaissances, il est déterminé à être tel ou tel selon les faits qui agissent sur lui. Mais lui-même qu'apporte-t-il? Doué avant tout de sensibilité physique, en vertu de son organisme, et c'est à cette qualité de l'être primitif humain que l'abstraction mène Helvétius, il recherche naturellement ce qui favorise l'égoïsme instinctif, logique, de tous et de chacun, il poursuit le plaisir, il redoute et fuit la douleur. Cet égoïsme primitif et nécessaire devient l'amour-propre, l'intérêt inhérent au MOI, à la vie même. C'est un fait. On ne peut le supprimer qu'en supprimant la vie à la conservation de laquelle il est indissolublement lié.

Tels sont les facteurs donnés. Ils se retrouvent différenciés à travers les divers groupes sociaux par le mécanisme des passions qui en résultent. C'est à leur lumière que s'éclaire l'histoire naturelle, laïque, positive de l'humanité.

C'est à elle qu'il faut recourir pour résoudre les grand problèmes sociaux. C'est à cette conception générale qu'il faut

(1) Helvétius a emprunté, et il ne s'en cache nullement, plusieurs idées importantes à Locke. On trouve, en particulier, dans l'*Essai sur l'Entendement Humain* (*Essay concerning human understanding*, Londres, 1690, trad. par Coste, 1700) les conceptions suivantes dont l'auteur de l'*Esprit* s'est beaucoup servi : Il y a certaines idées dont la connaissance est dans l'esprit de bonne heure, mais elles ne sont pas, pour cela, innées (trad. Coste, p. 21). Les principes de morale ne sont pas plus innés que les autres, à moins qu'on n'appelle ainsi l'envie d'être heureux (p. 40). Les idées de fini et d'infini sont acquises (p. 238 et suiv.). La volonté est déterminée par l'esprit, l'esprit par le désir du bonheur (p. 292). Les métaphysiciens prennent les mots pour les choses (p. 626). Etc... Helvétius s'est appliqué à rechercher les conséquences pratiques et politiques de ces idées essentielles dont la plupart sont déjà dans Hobbes. Helvétius semble s'est inspiré plus particulièrement et directement de la manière et des idées de Hobbes (*La Nature Humaine*, ch. VIII) dans sa théorie des passions et de leurs résultats au point de vue de l'existence sociale.

remonter pour établir une doctrine nouvelle d'affranchissement et de développement, de progrès. Entravez, en effet, supprimez, pour la jouissance excessive et par suite avilissante, contraire à l'harmonie, d'un seul ou de quelques-uns, les tendances fondamentales de l'être et vous avez l'injustice et l'infamie en même temps que le malheur. L'ignorance, les ténèbres de l'erreur et du despotisme et du fanatisme sévissent parce que la conception exacte des nécessités humaines ne règne pas. Les hommes étant semblables, avec des appétits à peu près identiques à l'origine, ont des droits semblables. Aussi, cette anatomie, cette physiologie morale et sociale se transforment sans cesse en une ardente polémique. Si nous regardons l'*Esprit* comme l'expression de nos rêves et de nos ambitions supérieures, nous le réprouverons avec les purs rationalistes ou les sentimentaux. Mais le politique part des faits et tend aux faits. L'art du bonheur général n'est point façonné de l'idéal attendri ou sublime de quelques-uns. Il faut construire l'édifice social avec des matériaux réels, naturels. Qu'Helvétius se soit souvent égaré dans l'enchevêtrement des rouages innombrables de son vaste déterminisme, de sa statique et de sa dynamique de l'humanité, il n'en a pas moins entrevu l'équilibre entier. Il n'a point séparé les moyens — amour-propre, intérêt particulier, — du but, intérêt général et bonheur commun (1).

Vous passez d'un terme à l'autre, en vertu de quel principe? demandera-t-on. Il faudra bien légitimer ce passage par un commandement d'ordre intellectuel, ou d'ordre sensible. Cette question, sans l'épuiser, nous la discuterons brièvement, en examinant les assertions principales des contradicteurs d'Helvétius. Mais qui sait si cet événement d'ordre intellectuel ou sensible n'est point naturel dans le développement normal de l'égoïsme, et pour ne point confondre, pour n'effrayer et n'irriter personne, de l'individu normal selon toutes ses tendances qu'Helvétius par besoin de clarté a eu incontestablement le tort de réduire à une faculté unique et

(1) C'est ce que les adversaires systématiques de la philosophie d'Helvétius, nous le verrons, comme Cousin, dans sa *Philosophie Sensualiste*, Damiron, dans son *Mémoire*, etc... ne semblent pas avoir compris.

prépondérante ? Car l'homme n'est pas plus en entier dans la sensibilité physique que dans l'entendement, le sentiment ou dans la volonté. Avec ses aptitudes diverses, il est essentiellement une synthèse. L'empirisme d'Helvétius qui serait pâle par lui-même prend toute sa valeur en s'associant à son utilitarisme, à son eudémonisme politique. Cette psychologie s'approfondit dans la critique générale des mœurs et dans les mille vues de détail sur les relations sociales, sur l'administration et l'État. Ce traité, sérieux au fond, devenait aisément, par l'éloquence et la conviction, un pamphlet, par la libre peinture des vices et des vertus considérés fréquemment sous un angle paradoxal, une œuvre littéraire. Si l'auteur y affirme à maintes reprises un haut souci d'intellectualité, un noble idéal d'écrivain indépendant, il s'efforce aussi de divertir le public dont il a besoin. Il sème sans cesse de fleurs, d'un arome léger et souvent voluptueux, ses vérités épineuses. En sage utilitaire, le moraliste affamé de vérité, le vibrant orateur d'une politique révolutionnaire se déguise, et très facilement, en poète aimable et lascif, en causeur souriant et mondain. Certes, l'élève de Fontenelle était ambitieux de tous les suffrages. Et surtout il avait l'intention profonde de vulgariser son Code d'une vie politique conforme à la nature. On ne s'y trompa guère, et le livre de l'*Esprit* fit bientôt sensation avant de faire scandale. Nous le connaissons, nous pouvons le suivre dans sa destinée. Et nous pouvons mieux comprendre aussi comment et pourquoi il fut aimé ou tout au moins estimé des uns, détesté, exécré, et, en un mot, persécuté par les autres.

CHAPITRE XV

L'Affaire de l'Esprit.
Les Condamnations. — Les Polémiques.

I

L'avocat Barbier écrit, en août 1758, dans son *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV* (1), les lignes suivantes :

« M. Helvétius, ci-devant fermier-général, fils du feu premier médecin de la Reine, homme de lettres, a fait un livre in-quarto, intitulé de l'*Esprit*, qui a été approuvé par M. Tercier, censeur royal et commis au bureau des Affaires étrangères. Sur cette approbation, lettre de privilège au grand sceau tenu le 12 mai dernier, et en conséquence imprimé, le livre a été mis en vente chez Durand, libraire, vers le 15 juillet dernier, et aussitôt a fait du bruit dans Paris. On dit d'abord qu'il respire le pur matérialisme, et de plus qu'il y a des choses hardies. On a arrêté dans le commencement de ce mois, par ordre du ministère, la vente de ce livre, et on a crié un arrêt du Conseil le 10 de ce mois d'août, par lequel le roi, de l'avis de M. le Chancelier (2), a révoqué le privilège, avec défense de vendre et d'éditer ce livre, sous peine de punition exemplaire. Il n'en faut pas davantage pour le faire vendre

(1) T. IV, p. 283.

(2) Bersot (*Études sur le Dix-huitième Siècle*, t. I, p. 110) fait observer que les juridictions diverses n'étaient pas toujours d'accord : « Pour le livre de l'Esprit, le Parlement veut évoquer à lui l'affaire, contrairement au droit du chancelier. Le conseil d'État prend les devants et supprime le livre. Le parlement ne lance pas moins ses arrêts. »

bien cher, et le faire réimprimer en Hollande. C'est le censeur qui serait à punir aussi bien que l'auteur. »

Ainsi, le livre de l'*Esprit* fait, dès son apparition, du bruit selon Barbier, « beaucoup de bruit » suivant de Luynes (1), et même selon l'expression de Collé « un bruit du diable » (2). La Harpe, qui d'ailleurs exècre Helvétius, se rappelle qu'étant alors en philosophie il fut tout étonné, en allant dans le monde, de ce gros in-quarto broché en bleu. L'adversaire acharné des « sophistes du XVIIIe siècle » se souviendra d'avoir vu ce nouveau livre au milieu de la poudre et des toilettes, sous la main des jeunes femmes (3); on ne parlait pas d'autre chose, ajoute-t-il, car c'était la chose du jour (4). A la fin de son bref et piquant *Essai sur les Femmes*, Diderot constate l'influence de leur commerce sur les hommes de lettres, sur Jean-Jacques et Marmontel. On soupçonnerait volontiers, dit-il, Thomas et d'Alembert d'avoir été trop sages. C'est un reproche qu'on ne peut, certes, faire à Helvétius dont nous n'avons pas caché la passion pour le beau sexe, aimable et frivole et capable de sérieux tout de même, à cette époque fertile en contradictions et cependant en vérités. Les femmes, observe encore Diderot, nous accoutument à mettre de l'agrément et de la clarté dans les matières les plus sèches et les plus épineuses. On leur adresse sans cesse la parole, on veut en être écouté; on craint de les fatiguer ou de les ennuyer, et l'on prend une facilité particulière de s'exprimer, qui passe de la conversation dans le style.

Tel est le cas pour Helvétius, toujours désireux de captiver l'attention, d'obtenir tous les suffrages pour le succès de ses idées adroitement vulgarisées, et de sa polémique. Du reste, l'auteur de l'*Esprit* avait beaucoup de titres à la faveur et à l'indulgence, prononce sévèrement La Harpe (5) qui donne

(1) *Mémoires*, lundi 4 septembre 1758. T. XVII, p. 54.

(2) *Journal de Collé*, Août 1758. T. II, p. 251.

(3) « Qui en étaient d'autant plus enchantés, déclare l'auteur du *Lycée*, qu'il n'y avait peut-être pas un seul mot de tout ce fatras métaphysique qu'elles fussent à portée d'entendre, excepté celui de sensibilité physique qui faisait passer tout le reste ».

(4) LA HARPE, t. IV, p. 885 (Didier, 1834).

(5) *Ibid.*

d'assez bonnes raisons pour expliquer la vogue de l'ouvrage dans la société de ce temps. Son immoralité, déclare ce vertueux Aristarque (1), et nous dirons simplement sa doctrine politique et positive, s'y cache sous des agréments de détail. Rien de plus exact. Comme son maître Voltaire, Helvétius excelle à présenter des arguments, et surtout les arguments subversifs, sous des formes détournées, très ingénieuses, dans un conte, dans un mot pittoresque, dans un dialogue. Et souvent l'éloquence de l'orateur, la hardiesse du psychologue moraliste se dissimulent dans le badinage fleuri, dans quelque conception singulière ou piquante. En outre, l'auteur avait tout ce qui pouvait faire valoir un livre : une place importante à la Cour, et une grande considération que tout le monde s'accordait à juger légitime. C'était, dit encore La Harpe lui-même, — et voilà une bonne occasion de dénoncer le « contraste » entre le livre et le caractère de son auteur, — un homme de mœurs douces, d'une société aimable et d'un caractère bienfaisant, un homme honnête, un homme d'esprit et de talent. Il faut se rappeler aussi qu'il était riche, qu'il favorisait les belles-lettres, que l'hôtel de la rue Sainte-Anne, où recevaient l'ancien fermier-général et l'intelligente et spirituelle Mme Helvétius, comptait dans la société. A ces causes de succès La Harpe, comme il faut s'y attendre, ajoute celle-ci : « La plupart des lecteurs, sans s'embarrasser des principes intelligibles ou non, étaient frappés des conséquences qui n'étaient que trop claires et d'autant plus avidement saisies qu'elles flattaient toutes les passions, dépréciaient toutes les vertus, et fournissaient des excuses à tous les vices. » Nous dirons avec beaucoup moins de fiel : Outre ces fioritures élégantes, outre ce dictionnaire d'anecdotes historiques ou mondaines, de mœurs exotiques, outre ces thèmes innombrables sur l'esprit dans ses manifestations les plus diverses, et toute sorte de définitions fines ou subtiles, il y avait là une apologie de la passion et des passions, ainsi qu'une appréciation motivée des principaux types de la société. A côté de la théorie pure et du roman, les déductions touffues abou-

(1) La Harpe, p. 845.

tissaient à des formules, à des jugements, à des verdicts.

On s'aperçut bientôt de cette critique impitoyable des mœurs. Aucun ordre, aucune caste n'était flattée. Sous la libre peinture, on devina la satire implacable contre l'autorité et ses formes diverses, contre tous les puissants qui savaient à merveille déguiser leurs criminels abus. « Lorsque cet ouvrage parut à Paris, dit Saint-Lambert (1), les vrais philosophes l'estimèrent... » C'est une question qu'il faudra examiner d'après divers témoignages. Mais il semble probable que l'immense vogue, encore accrue peu à peu par les persécutions, dont devait jouir cet homme du monde, cet amateur, ne devait pas être très agréable à la plupart des écrivains. Du reste, dès ce moment, « les petits moralistes, continue Saint-Lambert, en furent jaloux; les gens du monde, en attendant qu'il fût jugé, en parlèrent avec dénigrement, les hypocrites s'alarmèrent, et avec raison ». Ne nous en étonnons pas. Helvétius n'avait attaqué personne. C'est pourquoi il se croyait en pleine sécurité, et s'il n'avait pas jugé nécessaire de mettre son nom sur l'ouvrage, il ne s'en était guère caché. Loin de là. Mais en n'attaquant personne, on peut dire aussi qu'il n'épargnait personne. L'esprit de cour et d'étroite dévotion y étaient condamnés avec une ironie et une amertume impitoyables. Les voiles de l'apologue devinrent en quelques jours transparents. En flétrissant sans cesse, à presque toutes les pages de son livre, le despotisme et le fanatisme, d'une manière systématique, il s'attaquait au régime lui-même; en énonçant les principes d'une morale sociale, basée sur l'épanouissement des tendances naturelles, il s'attaquait aux principes stricts, aux règles étroites d'une religion d'état qui, dépourvue presque totalement de mysticisme ou de profondeur évangélique, était devenue surtout une politique astucieuse de limitation et souvent de féroce oppression.

Le poète italien Xaverio Bettinelli (2) qui séjournait à

(1) *Essai sur la Vie*, etc... Œuvres d'Helvétius, t. I, p. 73.

(2) Bettinelli, né à Mantoue en 1718, mort en 1818, fut d'abord élève chez les Jésuites, puis professeur. En 1757, il vint en France avec l'aîné des fils du prince de Hohenloë. Il eut beaucoup de goût pour nos écri-

Paris, avant de rendre visite à Voltaire, aux Délices, rapporte qu'Helvétius, attaché à la Cour (comme maître d'hôtel de la reine), avait présenté lui-même son ouvrage à la famille royale et en avait été gracieusement reçu. Helvétius était, à ses yeux, un homme doux, raisonnable, généralement aimé et qu'on n'avait pas cru capable d'avoir composé un tel ouvrage. Mais, quelques jours après, étant dans l'antichambre de M. le Dauphin, Bettinelli vit le prince sortir de son appartement, tenant en ses mains un exemplaire de l'*Esprit*. Il dit tout haut qu'il allait chez la reine pour lui montrer les belles choses que son maître d'hôtel faisait imprimer. On n'ignore pas la bigoterie du dauphin qui disait matines et laudes. Alors éclata la tempête contre le livre et l'auteur.

Dès le 15 août 1758 (1), Grimm dit que M. Helvétius, fils du premier médecin de la Reine, qui n'était pas un homme sans réputation, vient de donner un volume in-quarto fort considérable sur l'*Esprit*, et que cet ouvrage a causé dans le public un soulèvement général. Il nous apprend que le livre a été supprimé par arrêt du Conseil d'État du Roi comme « scandaleux, licencieux, dangereux (2) ».

Ainsi, il n'a guère fallu plus de deux semaines pour que l'éveil fût donné aux susceptibilités des gens de Cour. Dès lors, les représailles commencent.

Nous sommes tentés d'en sourire, puisque nous jouissons,

vains du XVIII[e] siècle. Il traduisit la *Rome Sauvée* de Voltaire, et composa des tragédies, des dialogues, des poésies, etc... Il arriva aux Délices vers le 20 novembre 1758. Le récit auquel je fais allusion est dans le *Voyage de Bettinelli aux Délices* rédigé d'après les lettres de Bettinelli lui-mêmé par Suard, et publié dans ses *Mélanges de Littérature*, Paris, 1803, t. I, p. 17, sous le titre « De Voltaire et du poète italien Bettinelli ». Voir aussi *Lettres de Madame de Graffigny*, avec la notice d'E. Asse, Charpentier, p. 293.

(1) GRIMM, t. IV, p. 29.

(2) Arrest du Conseil d'Etat du Roi, Rendu au sujet du privilège ci-devant accordé pour l'impression de l'ouvrage intitulé de l'*Esprit* — du 10 août 1758 — Extrait des Registres du Conseil d'Etat. Le Roi s'étant fait rendre compte d'un livre intitulé de l'*Esprit*, imprimé en vertu de Lettres de privilège, obtenues le 12 mai dernier, Sa Majesté auroit reconnu que la licence qui règne dans tout cet ouvrage, et les maximes dangereuses qui y sont répandues, ne permettent pas de laisser subsister ledit privilège et de tolérer le débit et la distribution dudit Livre ; à quoi voulant pourvoir : ouï le rapport, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis

ou à peu près, de la liberté de penser et d'écrire, que nous devons aux philosophes du XVIIIe siècle. Mais il faut se renseigner sur cette époque. Les opinions indépendantes étaient des crimes d'État. Et de fait, l'État, c'est-à-dire la monarchie plus ou moins despotique, se défendait. S'il nous prend la fantaisie de traiter légèrement les persécutions dirigées contre l'auteur de l'*Esprit*, malgré sa fortune et son rang, sur lesquels il comptait sans doute, il importe de se rappeler que nous sommes en août 1758, et que le chevalier de La Barre fut condamné ignominieusement et par les mêmes puissances intolérantes en 1765. Il est vrai que le chevalier de La Barre avait ajouté à son crime présumé celui de lire, précisément, le livre de Claude-Adrien Helvétius (1).

Une fois l'alerte donnée, toutes les puissances de l'ancienne monarchie se déchaînent contre l'*Esprit*, contre le disciple de Fontenelle, qui n'avait pas craint d'ouvrir la main presque toute grande (il avait pris seulement l'insuffisante précaution de la ganter de frais, pour pallier l'énergie d'élégance) aux vérités nouvelles. Vérités blessantes, vérités cruelles alors. Vérités communes aujourd'hui et qui, répandues depuis plus d'un siècle à tous les vents, sont devenues assez banales. Mais il ne faut pas les juger avec notre esprit

de M. le Chancelier, a révoqué et révoque les Lettres de Privilège, obtenues au Grand Sceau le 12 mai dernier pour l'impression du livre intitulé de l'*Esprit*: Ordonne que le dit Livre sera et demeurera supprimé et, en conséquence, que tous les exemplaires qui en ont été répandus dans le public seront incessamment rapportés au greffe du sieur Bertin, Lieutenant Général de police de la Ville, prévôté et vicomté de Paris, pour y être supprimés. Fait Sa Majesté très expresses inhibitions et défenses à tous ses sujets, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, d'en vendre, débiter ou autrement distribuer, même d'en retenir aucuns, à peine de punition exemplaire contre ceux qui s'en trouveront saisis : Enjoint au dit sieur Bertin de tenir la main à l'exécution du présent arrest, lequel sera imprimé, lu, publié et affiché partout où il appartiendra. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le dix août mil sept cent cinquante huit. Signé PHELYPEAUX. — A Paris, de l'imprimerie royale.

(1) Capturé le 1er octobre 1765, le Chevalier de La Barre fut interrogé par un magistrat d'Abbeville. Il reconnut qu'il avait des collections de mauvais livres (on les avait saisis) tels que le *Portrait des Chartreux*, la *Religieuse en chemise*, la *Tourière des Carmélites*, le *Tableau de l'Amour conjugal*, mais qu'il leur préférait l'*Esprit*, d'Helvétius, et surtout le *Dictionnaire philosophique*.

d'aujourd'hui, cent quinze ans après la Révolution. Le dogme nouveau « Liberté, Égalité, Fraternité » dont on a fréquemment abusé en dissimulant par d'habiles manœuvres l'intérêt personnel derrière l'intérêt général, selon la formule favorite d'Helvétius, n'était pas encore un lieu commun.

Suivons maintenant les nombreuses et cruelles vicissitudes arrivées au livre de l'*Esprit*, en nous servant des textes où l'ouvrage d'Helvétius est incriminé. Ils constituent toute une littérature dont il s'agit de recueillir les idées essentielles. Nous consulterons aussi les lettres écrites par le philosophe à sa femme pendant cette période si troublée de son existence (1).

II

Naturellement, Helvétius va être soutenu par les uns, attaqué et déchiré par les autres.

Le *Journal encyclopédique* (2) publié à Liège, et favorable à la cause des philosophes, à la date du 15 août 1758 (3), annonce l'*Esprit* avec les matières traitées dans les quatre discours : « Nous analyserons avec soin cet ouvrage dont tout Paris parle avec éloge et qui est considéré comme un mélange heureux de ce que la logique a de plus exact dans le raisonnement, la métaphysique, de plus profond dans les idées, l'érudition, de plus choisi dans les faits et le style, de mieux assorti à la nature du sujet. » Il faudra nous reporter à cette analyse en opposant l'éloge au dénigrement.

(1) Elles sont conservées aux archives du château de Voré avec d'autres documents. Certaines de ces très intéressantes lettres d'Helvétius à sa femme ont été publiées dans le *Carnet* du 15 nov. 1900 grâce à l'obligeance de M. le C[te] d'Andlau, descendant d'Helvétius, par le C[te] de Ségur, avec des annotations de M. A. Guillois, l'auteur du *Salon de Madame Helvétius*. Leur ordre chronologique est souvent des plus contestables, ou même erroné.

(2) Le *Journal encyclopédique* publié par une société de gens de lettres à Liège, de l'imprimeur du bureau du journal, rue Saint-Thomas. — Dédié à Son Altesse Sérén. et Emin. Jean-Théodore, duc de Bavière, cardinal évêque et prince de Liège, etc... Paraissant tous les quinze jours. A la fin de 1759, il est imprimé à Bouillon.

(3) Tome VI de cette année, p. 137.

On s'aperçut bientôt à la Cour de l'importance du livre de l'*Esprit*. On pense bien que l'arrêt du Conseil d'État, loin d'empêcher la propagation d'un ouvrage contre lequel on commençait à sévir, en favorisait le débit. Il excitait sans doute une vive curiosité dans ce monde indépendant des cabarets, des salons et des ruelles, où l'on potinait sur tous les événements. Or, l'apparition de *l'Esprit* en était un. Partout où Helvétius avait passé, on voulait le retrouver dans son livre, qui répondait à tant de préoccupations.

Le duc de Luynes (1), à la date du 4 septembre 1758, résume l'impression générale des gens de Cour, lorsqu'après avoir remarqué que le titre de l'ouvrage est « d'autant plus hasardé qu'il est bien difficile à remplir, et que c'est de toutes les définitions celle dont on convient le moins », après avoir constaté que « cet ouvrage est rempli de traits d'histoire pour l'amusement du lecteur, et le dédommager de la sécheresse de la matière qui y est traitée », il affirme que « si l'on y trouve beaucoup d'esprit on y trouve aussi des propositions peu justes et des sentiments qui ont paru suspects ».

La rue chantait, daubant à la fois sur l'auteur et sur le censeur :

Admirez cet écrivain-là
Qui de l'esprit intitula
Un livre qui n'est que matière
Laire là,
Laire lanlaire,
Laire là,
Laire lanlà.

Le censeur qui l'examina
Par habitude imagina
Que c'était Affaire étrangère (2)
Laire là, etc...

Une autre chanson (3), beaucoup moins pimpante, longue

(1) *Mémoires*, t. XVII, p. 54, du lundi 4 septembre 1758.
(2) Il faut se rappeler que Tercier, censeur royal, était premier commis des Affaires étrangères.
(3) Elle contient dix-neuf strophes de huit vers. On la trouve dans des recueils de chansons de l'époque ; elle est insérée avec plusieurs

et des plus tendancieuses, sur l'air : Ton humeur est Catheraine..., condamne, en de très médiocres vers de sept pieds qui s'efforcent d'être ironiques, la doctrine morale et politique d'Helvétius. Elle débute ainsi :

O l'incomparable Livre
Que le Livre de l'Esprit.
Des remords il nous délivre
Par le Code qu'il prescrit :
Sensibilité physique
Qui régis l'humanité,
Deviens le ressort unique
De notre félicité.

Ces strophes sont, d'ailleurs, caractéristiques. L'enthousiasme d'Helvétius pour l'esprit et ses progrès y est bafoué.

Admirez bien la souplesse
De ce nouvel Enchanteur,
Avec quelle gentillesse
Il amorce son lecteur.

L'auteur de la chanson, un de ces folliculaires que les ennemis de la philosophie savaient s'attacher, déclare ignorer que la morale soit encore à son berceau :

De la sagesse éternelle
C'était jadis un rayon,
Mais l'Esprit plus savant qu'Elle
Le peint d'un autre crayon.

Résumons des accusations qui se multiplieront sous des plumes non moins perfides. Le philosophe flatte les vices du monde. D'après lui, la vertu est née « de la terre et non des cieux. » Ne sommes-nous pas déjà en présence de quelque écrivain qui travaille pour la cause ecclésiastique ? L'*Esprit* confond l'homme avec « la brute » :

Grâce à ce fameux grimoire
Je ressemble aux animaux.

autres pièces dans l'*Esprit* (édition de 1758, à la Bibliothèque de l'Arsenal, S. A. 1101, in-4°).

Qu'importe la gloire et le savoir, continue faiblement la chanson :

Si, quand je cesse de vivre,
J'ai le sort de l'escargot.

L'*Esprit* veut que tout soit permis à nos sens, que l'homme ne soit pas comptable de la plus noire action. C'est le problème de la liberté, encore et toujours. Il sera constamment au fond de ces débats. Ainsi, plus de vices, plus de vertus, plus de moralité :

Rendre quelqu'un sa victime
Et blesser le droit d'autrui,
C'était autrefois un crime,
C'est le contraire aujourd'hui.

L'*Esprit* ne parle point du « culte de nos Pères... » A « vos Grand'Mères » il vous renvoie :

Sachez quand on veut connaître
Le monde en physicien
Que même du Premier Être
On peut se passer fort bien.

Décidément, ce chansonnier a des airs de théologien.

D'autre part, les esprits superficiels et légers, comme Collé, ennemis des encyclopédistes et amis de la chanson, ne devaient pas se faire faute de colporter à tous venants des appréciations assez peu philosophiques dans le genre de celles-ci : « Il essuiera des critiques de toutes les espèces parce qu'il a abymé tous les hommes : les prêtres, les ministres d'état, les femmes, les dévots, les beaux esprits, les gens de bon sens, les bêtes ; il aura contre lui ceux qui, comme moi, croient à l'amour, à l'amitié, à tous les sentiments humains ; il aura révolté contre lui tous les pères de famille, tous ceux qui ont des mœurs, et plus encore ceux qui les affichent sans les avoir : il n'a ménagé l'amour-propre de personne, et il n'y a plus d'apparence que personne ménage le sien (1) ».

Collé parle de la célébrité de ce livre ; vient-elle seulement

(1) *Journal de Collé :* Août 1758, t. II, p. 255.

de la défense qui en est faite, ou de sa bonté intrinsèque? C'est ce qu'il déclare humblement n'être pas en état de juger. On se chargea de juger pour lui.

Il est vraisemblable que ces opinions diverses doivent d'abord laisser Helvétius assez froid. Mais, en peu de jours, l'affaire prend des proportions inattendues. Déjà, en haut lieu, commencent à intriguer les gens de cour et les gens d'Église, qui ne se trompent pas sur la portée de l'ouvrage. Le roi, la reine, et surtout le dauphin, en sont « en fureur » (1).

Il faut bien remarquer que *L'Esprit* sortait des presses de l'Imprimerie de la Reine et du Dauphin. La chose devenait grave. Si Helvétius eut, suivant son expression, la « venette » en faisant imprimer son livre, quelle ne dut pas être dès lors son inquiétude? Se rappelait-il qu'il sortait d'une famille d'exilés? Peut-être. L'ancien fermier-général avait sans doute envisagé jusqu'à un certain point les suites fâcheuses que pouvait entraîner pour lui la publication de l'*Esprit*. Or, il n'avait pas supposé que son crédit auprès de la reine et sa situation à la Cour pouvaient être ébranlés par une œuvre philosophique où il faisait des analyses en n'attaquant aucune personnalité. Mais il avait compté sans l'esprit de corps, sans cet esprit de *petite société* qu'il définit cependant pour le flétrir.

On l'accusera de faiblesse et de pusillanimité devant les dangers qui vont le menacer ainsi que sa famille, et dans son bien-être. Nous y voilà. Helvétius est un grand seigneur épicurien, qui aime avec passion les ivresses des sens et les jouissances de l'esprit. Ses hautes fonctions lui assurent des privilèges intellectuels et moraux, dont il apprécie la valeur. Il tient aux plaisirs des yeux et des oreilles, aux spectacles mélodieux de l'Opéra et de la Comédie italienne, comme aux sites agrestes de son magnifique domaine de Voré. Helvétius n'est point le philosophe du sublime; il ne se préoccupe point d'un héroïsme inutile à ses concitoyens; sa doctrine lui commande l'adaptation au milieu. Il a dit avec force, avec

(1) *Journal de Collé :* Août 1758.

élégance, avec éloquence, son idéal humain, entrevu dans la réforme des lois, conforme aux tendances générales des individus ; mais doit-on sacrifier inutilement, pour quelques chimères ou quelque attitude factice et prétentieuse, son intérêt personnel, en tant qu'il ne nuit à personne ? La vertu stoïcienne n'a jamais été son fait, il l'a déclaré à maintes reprises.

Nous le voyons donc fort ennuyé et fort inquiet dès que les intrigues commencent à se faire jour dans les milieux influents. Son affaire va de mal en pis ; où doit-elle aboutir ? Des influences occultes et diverses s'unissent contre l'ennemi commun. De plus, il a, pour ainsi dire, et nous le verrons s'en plaindre à Voltaire, les mains liées. La responsabilité qu'il a fait encourir à l'excellent Tercier lui commande une extrême prudence, sinon l'humilité, malheureusement nécessaire sous un régime despotique.

Nous trouvons, dans la correspondance d'Helvétius avec sa femme, le reflet vivant de ses angoisses.

Au milieu des démonstrations d'une tendresse conjugale et même amoureuse, souvent débordante, il lui annonce les événements qui se succèdent. Certainement, le bruit que fait son livre ne le laisse pas indifférent ; mais tout de suite il prévoit à quelles épreuves il va être en butte. « Je suis accablé de critiques : il en pleut, et des plus cruelles. Mais, malgré cela, mon livre se soutient... Je serai encore dix mois en proie à la vile canaille, et cela est triste ; il y a une quantité de gens acharnés contre cet ouvrage, et je t'avoue que cela est désagréable. Oh ! que j'ai vu d'amis me tourner le dos ! Je puis bien le dire : Oh ! mes amis, il n'est point d'amis ! » Raison de plus pour qu'il compte sur sa femme qui a su, elle, avec sa haute et libre intelligence, le comprendre et l'estimer. Helvétius ne se trompe point sur ses adversaires : « Toutes les criailleries jésuitiques sont la cause de ce froid ». Je n'ai pas encore vu, ajoute-il, « le père Plesse ni l'abbé de Goove, mais j'ai eu en arrivant une scène avec ma mère ». Il nous présente ainsi deux des acteurs principaux du drame qui va se jouer. Voici, d'une part, le père Plesse ou Pleix (on l'appelle des deux façons), jésuite influent, qui semble avoir été

de ses amis (1), auquel il a rendu des services, et qui va pouvoir lui en rendre. Il s'agira de se rendre compte du rôle qu'a joué vraisemblablement le père Plesse. En tout cas, dès maintenant, Helvétius a la plus grande confiance en lui. N'oublions pas d'ailleurs que vis-à-vis des particuliers, il ne manque pas de quelque naïveté; il est tenté plus ou moins, d'abord, de les croire tous bons et indulgents comme lui. D'autre part, sa mère, devenue veuve, et qui jouit d'un grand crédit auprès de Marie Leczinska, doit lui reprocher, avec véhémence et à plusieurs reprises, sinon son impiété, du moins son « indifférentisme », d'autant plus qu'elle paraît avoir été assez dévote.

Helvétius a bien vite compris que la campagne menée contre son ouvrage, en tapinois, peut avoir des résultats imprévus et redoutables. Il laisse donc sa femme à Voré et reste à Paris pour se défendre. Cette séparation lui est des plus amères. Mais il vaut mieux être seul pour faire démarches sur démarches, et opposer à la persécution naissante, aux poursuites engagées dans l'ombre contre son délit d'opinion, une politique de conciliation et d'adaptation. Encore une fois, il n'est pas le moins du monde partisan des grands gestes des stoïciens et des martyrs ; aussi, d'une manière très humaine, il regrette sa femme adorée, les joies rustiques et paisibles de Lumigny et de Voré (2).

En quelques jours, le philosophe se rend compte que tous les pouvoirs publics et privés vont sévir contre l'*Esprit*. Rappelons-nous que la lutte entre jansénistes et molinistes était dans sa période aiguë. Les deux partis s'accusaient de trahir les intérêts de la religion. Ils se piquaient donc les uns et les autres, comme le remarque Saint-Lambert, d'un zèle ardent contre les philosophes. Les armes de ces deux sectes étaient des plus dangereuses, puisque les Jansénistes avaient

(1) Depuis vingt ans, dit Saint-Lambert, qui, dans son *Essai*, ne veut pas le nommer, *Helvétius*. t. I, p. 80.

(2) « Oh, ma chère amie, que j'aurais voulu t'avoir avec moi et que j'ai d'impatience de t'aller rejoindre et de jouir avec toi de la tranquillité de nos champs. Oh ! que cette confiance, le doux épanchement de l'âme est délicieux, avec ceux qu'on aime ! Que de joies et de bonheur tu m'as fait trouver. »

un grand crédit au Parlement, et que les Jésuites agissaient puissamment à Versailles. Or, les uns et les autres comprirent qu'ils avaient ainsi, en incriminant le livre de l'*Esprit*, l'occasion de défendre le gouvernement attaqué, en même temps que leur propre cause. Les hommes d'église ne sont pas toujours de purs mystiques et savent parfois joindre à la pratique du culte une politique aussi astucieuse que celle des laïques les plus rusés.

Ils n'eurent rien de miséricordieux pour le philosophe qui avait voulu créer un art de vivre selon les principes naturels. Aussi, tandis que les Jésuites poursuivaient avec acharnement à Versailles l'œuvre de persécution, les Jansénistes voulaient tout simplement faire brûler l'auteur de l'*Esprit* (1). Ils auraient eu pour excuse, au moins, qu'ils croyaient sauver l'âme en détruisant le corps. Théorie contestable. C'est alors que le père jésuite Plesse ourdit, suivant les expressions de Saint-Lambert, qui ne le ménage en aucune façon, une intrigue contre Helvétius, son ami et son bienfaiteur, et qu'il la suit « avec l'activité et la perfidie affectueuse d'un prêtre de cour » (2).

Il commença donc par proposer au philosophe de signer une petite rétractation. C'était le moyen le plus simple pour ramener les bontés de la Reine à son maître-d'hôtel et le préserver des embûches et les fureurs des Jansénistes. Souvenons-nous qu'Helvétius avait ou croyait avoir parmi les Jésuites de sérieuses amitiés. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Helvétius ressemble à Voltaire. On peut dire que l'auteur de l'*Esprit*, tout en poursuivant de son ironie un certain nombre de docteurs et de prédicateurs, avait ménagé l'ordre des Jésuites. Il n'en avait même pas cité un (3). N'avait-il pas reçu d'eux, comme Voltaire, l'instruction ? Il entretenait des relations suivies et même cordiales avec plusieurs d'entre eux (4). Helvétius était un homme simple dans ses affaires et dans le cours de sa vie pratique. Toujours

(1) Voir Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I, p. 79.
(2) T. I, p. 80.
(3) Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I, p. 79.
(4) Sa correspondance nous le montre en rapports avec divers hommes d'Église.

sincèrement préoccupé d'obliger ses semblables et capable d'oublier tous ses ressentiments pour accomplir quelque bonne action, il ne dut pas croire à quelque intention mauvaise du Jésuite. Aussi bien, le père en question n'en avait peut-être point. Qui sait si, désireux tout d'abord d'être utile à un homme recommandable par sa situation et qui jouissait d'une considération complète et légitime, il ne se jugea point contraint, dans la suite, par la tournure que prenaient les événements, d'abandonner à son sort un écrivain si gravement compromis, ou même, par respect pour son ordre, de s'associer aux menées communes et de nuire à l'imprudent philosophe?

D'après Saint-Lambert qui écrit cette biographie treize ans environ après l'*Esprit*, et qui, outre qu'il ne semble pas se soucier beaucoup de suivre les faits dans leur ordre strictement chronologique, peut fort bien se tromper sur des points de détail, Helvétius, sur les instances du père Plesse, aurait d'abord consenti à répéter dans un écrit particulier ce qu'il avait dit dans sa préface : « que si, contre son attente, quelques-uns de ses principes n'étaient pas conformes à l'intérêt du genre humain, il déclarait d'avance qu'il les désavouait, et que, sans garantir la vérité d'aucune de ses maximes, il ne garantissait que la droiture et la pureté de ses intentions (1). »

En rentrant en grâce auprès de la Reine, Helvétius espérait couper court aux sourdes intrigues, aux menaces, et prévenir tous les dangers auxquels la pensée libre s'exposait sous l'ancien régime. Il écrit à sa femme, après lui avoir assuré avec exaltation, une fois de plus, qu'il est malheureux loin d'elle, qu'il l'aime à la folie, qu'il meurt de douleur en son absence : « Mon affaire commence réellement à bien tourner. Ma mère a vu la Reine, et après avoir beaucoup crié contre mon ouvrage, elle a exigé que je fisse une rétractation. J'y ai consenti pour obliger ma mère, et je l'ai faite hier; elle est tournée de manière à ne point me faire de tort. Ma mère doit l'envoyer à la Reine, qui me recevra aussitôt en grâce. Je se-

(1) T. I, p. 81.

rai obligé d'attendre la réponse de la Reine; je compte même la voir un instant en particulier, et monter tout de suite dans ma chaise pour aller à Voré. Soutiens mon courage, ma chère amie, car j'en ai grand besoin, ou, du moins, j'en ai eu grand besoin depuis que je suis ici. Tu vois bien, maintenant que mon affaire tourne bien, quel risque j'ai couru ! Je te dirai tout cela lorsque je serai à Voré, mais il n'en faut parler à personne. Réjouis-toi, tu vas bientôt revoir ton mari qui t'adore et que les dangers auxquels il a été exposé rendront encore plus cher à ta belle âme... »

Il termine par des expressions de tendresse. « Comme je suis prêt à tout sacrifier pour toi, dit-il, si tu me marquais trop d'impatience, tu me perdrais. »

Le perdre. On est tenté de s'imaginer qu'Helvétius, affolé par les conséquences possibles de son œuvre, exagère singulièrement le danger des accusations portées de toutes parts contre lui. Encore une fois, il faut se rappeler qu'en ce temps-là les peines n'étaient nullement proportionnées aux délits, d'ailleurs fort contestables. Si les philosophes parlent sans cesse avec Voltaire et Montesquieu de droit et d'équité, c'est qu'on prodiguait la peine de mort à tort et à travers. Un vol domestique pouvait suffire, témoin cette servante exécutée pour avoir dérobé trois douzaines de serviettes, et l'histoire de la pie voleuse (1). Un seigneur de la Franche-Comté fut exécuté pour avoir mangé un cuisseau de chevreuil un vendredi (2). — Il y avait des textes obscurs remontant à Louis XIV et même à Saint-Louis, sur lesquels on s'appuyait, le cas échéant, pour punir de mort à la fois le sacrilège et le sortilège. Cela suffit pour que les protestations enflammées, bien qu'allégoriques, des philosophes ne nous semblent plus seulement des exercices de rhétorique; cela nous explique pourquoi l'auteur de l'*Esprit*, le fils de l'illustre médecin de Louis XV, l'ancien fermier-général, le maître d'hôtel de la Reine, le riche seigneur de Lumigny et de Voré, se vit dans l'obligation de lutter

(1) Il s'agit d'une servante qui fut exécutée à Rouen pour avoir soi-disant pris des couverts d'argent qu'une pie avait dérobés.

(2) Faguet, *Politique comparée de Montesquieu, Rousseau, Voltaire*, p. 261, 262.

pied à pied en faisant appel à ses importantes relations. Tout était possible dans ce beau pays de France, surtout après l'attentat de Damiens, surtout en cette collision des partis ecclésiastiques qui se disputaient, avec une politique âpre et si astucieuse, l'autorité.

Dans cette lettre au père Plesse, dans cette première rétractation qu'Helvétius dit avoir tournée de manière à ne pas se faire de tort, on trouve, sinon les termes de la préface de l'*Esprit*, indiquée par Saint-Lambert, du moins une exposition fort intéressante et souvent fort éloquente des idées essentielles traitées dans l'ouvrage et dans l'œuvre entière d'Helvétius. Il convient de l'étudier en passant ; le philosophe y précise, avec adresse, certains points de sa doctrine. On doit remarquer aussi que les critiques et les commentateurs l'ont négligée, et que c'est en somme une pièce assez rare (1).

Helvétius s'adresse au révérend père, moins avec ironie, ce qui lui arrive toutefois, qu'avec beaucoup de sincérité, de cordialité, et un désir d'exprimer, — quoiqu'avec beaucoup plus de prudence encore et de circonspection, — sa véritable pensée.

Helvétius apprend que son livre de l'*Esprit* a fait dans le monde un éclat fâcheux. Il assure à son correspondant qu'il ne l'aurait jamais composé ni publié, s'il avait pu prévoir qu'il dût scandaliser des personnes aussi respectables par leur piété que par leur place. Après avoir ajouté qu'il est au désespoir de l'effet qu'a produit cet ouvrage, il entre aussitôt dans le vif du débat, et se sert d'une argumentation tour à tour fine et vigoureuse. Il croyait « que l'amour de l'humanité et le désir du bien général qui se lient si étroitement avec la morale de la Religion étaient les seules choses qu'on y pût trouver ». Or, on l'accuse d'avoir voulu fournir des armes à l'impiété et au vice. Puisque la bonne opinion d'un ami qui ne saurait se méprendre sur ses intentions véritables ne suffit pas, et qu'il convient de la justifier aux yeux d'autrui, Helvétius prie donc le père de rendre la lettre publique, afin qu'on ait une idée nette de sa façon de penser.

(1) On cite l'autre rétractation plus brève et plus humiliante.

Tout de suite, il établit son point de départ qui est bien, comme nous l'avons constaté dès les premières *Épîtres* et les *Notes*, la doctrine de Locke. Helvétius dit avoir « beaucoup lu, beaucoup médité Locke » dont le système enseigné par de bons maîtres et des écoles orthodoxes ne pouvait paraître suspect. Pénétré des principes de ce philosophe, il s'est livré aux inductions d'autant plus volontiers qu'il écartait les matières de religion et de théologie. « Je n'avais nul dessein d'attaquer les dogmes que même je ne croyais pas opposés aux opinions de Locke. » En effet, si Helvétius a nécessairement attaqué toute morale à tendance ascétique, en essayant d'édifier un système de vie politique basé sur la nature humaine, il ne s'est point soucié de toucher aux révélations ni aux rites du catholicisme. Comme les positivistes, plus tard, il a séparé très nettement la foi — qui ne se discute pas puisqu'elle repose sur un mystère, et que le *credo quia absurdum* est la réponse anticipée à la critique rationaliste des religions — de la recherche libre, rationnelle et empirique, c'est-à-dire de la science. Il est donc sincère en faisant cette déclaration. Que si sa libre recherche des événements politiques et sociaux, modifiés par les conditions de milieu et de l'existence, ne s'accorde point avec les idées reçues et traditionnelles, en quoi peut-il être coupable ?

Parti de la nécessité d'employer la méthode empirique, Helvétius observe que son sujet l'a de lui-même porté aux matières de la morale et de la politique. Il ne les a traitées que d'après les faits et les observations. En suivant cette route, il ne pensait pas pouvoir s'égarer. Il avait cru permis d'avancer dans ce chemin aussi loin que possible, sans avoir à craindre aucun écueil.

« L'intention où j'étais, déclare-t-il, de ne rien dire de contraire à l'essence du christianisme, au bien de l'humanité, et à la constitution du gouvernement, me rassurait contre toute sorte d'imputations. » En réalité, s'il pouvait se défendre aisément contre les deux premières accusations, il lui était plus difficile de dissimuler sa critique implacable, malgré toute l'habileté de l'écrivain, contre les institutions

et les mœurs d'une monarchie très voisine du despotisme, et vouée à toutes ses tares.

Il avait pris des précautions qu'il jugeait sages. On regarde son livre comme dangereux. D'où sa vive douleur : Il ne s'attendait pas à un tel effet! Il n'a point voulu blesser des vérités qu'il respecte. Ainsi, il se rétracte de ce qui peut leur être contraire, et il le désavoue, Et ceci est bien déjà « une rétractation » pure et simple, et qui aurait pu suffire, si la campagne contre la nouvelle philosophie n'avait pas été menée avec tant de ruse et de vigueur. Du reste, ces paroles de la première rétractation sont assez enveloppées et sont suivies d'une déclaration ambiguë, qui fait penser encore aux termes de la préface de l'*Esprit*. Il a accepté les reproches du Père avec reconnaissance : « Vous ne doutez pas de mon amour pour la vérité, et avec combien de docilité j'ai toujours été prêt à lui faire le sacrifice des erreurs où je pourrais tomber. »

Helvétius répond ensuite à d'autres griefs en exposant le véritable sens de sa doctrine. Il y a dans son ouvrage certains traits, puisés à des sources connues de tout le monde, qui deviendraient dangereux par l'application qu'on pourrait en faire. « Mais, demande le philosophe, quel auteur peut prévoir l'usage que la malignité peut faire de ses écrits ? (1) Parmi les odieuses suspicions dont vous m'avez parlé, il en est telle que je rougirais d'avoir à détruire. »

Quel sujet a-t-il traité essentiellement ? Helvétius expose avec beaucoup de force et de simplicité les théories fondamentales de ce que nous appelons l'histoire naturelle de l'homme dans les sociétés. Il a été amené à découvrir quels pouvaient être les ressorts du monde politique et moral. C'est par l'histoire des différentes nations et la comparaison des faits — et telle est bien sa méthode que nous avons esquissée en examinant la suite de ses idées — qu'il en est arrivé à attribuer aux passions les vices et les vertus, les grandes et les criminelles actions. Il considère, lui, l'huma-

(1) Comment, remarque Saint-Lambert, Helvétius aurait-il pu répondre a des accusations vagues et absurdes ? « Comment prouver, dit Pascal, qu'on n'est pas une porte d'enfer. » (*Helvétius*, t. I, p. 76).

nité en général. Pour déterminer « les moyens humains de la rendre heureuse ici-bas », il devait faire abstraction des motifs surnaturels, invoquer ceux qui peuvent convenir à tous les peuples, à tous les législateurs, quelle que fût leur Religion ! Ce ressort capable d'opérer le bien temporel de la Société, — et tel est, en effet, nous le comprenons clairement, à présent, le but des libres recherches de l'écrivain, — il a cru le trouver dans les passions qu'il convient de diriger au bien général, de faire servir à porter les hommes à la vertu. Les législateurs, comme l'enseigne l'histoire, les ont en bien des cas utilement, habilement employées et conduites.

Ainsi, régler les passions, les diriger au bien général, voilà l'enseignement principal de l'*Esprit*. Non sans quelque spécieuse ingéniosité, Helvétius continue à établir qu'il n'a pas visé la religion chrétienne (1). S'il n'avait parlé qu'à des Chrétiens, les préceptes du christianisme lui auraient fourni les plus forts arguments dans le dessein où il était de faire sentir la nécessité et l'importance de lier l'intérêt particulier à l'intérêt public. Mais Helvétius parlait pour tous les hommes.

Après un nouvel éloge des maximes de la religion chrétienne, il déclare s'en rapporter au Père, et, en formules de dilettante qui rappellent celles de la correspondance de Voltaire, il condamne tranquillement tout ce qui semblera condamnable au bon Jésuite. En dernier lieu, quelques anecdotes, quelques traits licencieux, lui sont reprochés. Ce sont des voyageurs qui les lui ont fournis. Il regrette de les avoir insérés puisqu'ils ont scandalisé ! Pour compléter sa justification, enfin, ne lui suffit-il pas de faire observer que si ses intentions eussent été telles qu'on pouvait le supposer, il n'aurait point fait imprimer son livre en France ? Il termine en répétant avec prudence qu'il se rétracte de tout ce qui pourrait paraître blesser la religion.

(1) Il croyait se conformer aux dogmes du christianisme qui condamnent « plus les vices où nous portent les passions que les passions elles-mêmes ». Il ajoute dans une note intéressante qu'il n'entend ici par le mot de passion que ce que les théologiens entendent par le mot de concupiscence « qui prend le nom de passion et ne devient criminelle que lorsqu'elle nous porte au vice ».

Helvétius se croyait quitte, avec cette lettre, de toutes les poursuites engagées contre lui presqu'aussitôt après l'apparition de ce bruyant et subversif livre de l'*Esprit*.

Il se trompait singulièrement.

« Je deviendrai fou... Je cours comme un fou... Les affaires se multiplient à mesure que je les fuis... J'ai pourtant bien fait de venir ; mon affaire aurait été au diable... L'orage a été vif... L'orage était terrible... Si je n'étais pas venu ici, je ne sais pas trop ce qui me serait arrivé. »

Telles sont les formules qu'on trouve dans la Correspondance d'Helvétius avec sa femme. Certainement, elle l'engageait avec bon sens à faire appel aux utiles offices des amis puissants, pour couper court au déchaînement de toutes les haines, ecclésiastiques ou autres. Amant autant qu'époux et ami, il lui écrit : « Je ne puis t'exprimer combien je souffre de l'ennui où tu peux être ; je sens que je t'aurais sacrifié mon ouvrage pour te voir huit jours plus tôt ; et tu sens cependant quel sacrifice c'est pour moi ! Il faut cependant que tu aies bien de l'empire sur mon âme ; si toi-même ne m'avais pas fait sentir dans ta lettre que tu désirais que je finisse mon affaire, et si tu n'avais pas senti toi-même, par la connaissance que tu as de mon âme, de quelle importance est pour moi cette affaire, et que tu ne m'eusses pas conseillé de finir entièrement, je serais déjà parti pour Voré... »

Saint-Lambert donne au Père Plesse (1) un très vilain rôle qui semble tout à fait probable. Ne pouvant défendre l'ami attaqué de toutes parts, il l'attaqua aussi. Laissons la parole au principal biographe d'Helvétius : « Le jésuite se fit d'abord valoir d'avoir obtenu une espèce de rétractation ; mais il en voulait une plus précise, plus détaillée et surtout humiliante : il inspirait à la reine la volonté de l'exiger, il montrait à Helvétius la nécessité de s'y résoudre, et n'en pouvait rien obtenir. Il écrivit à l'épouse d'Helvétius pour l'effrayer ; mais il trouvait une femme courageuse, déterminée à passer, avec ses enfants et son mari, dans les pays étrangers (2). Il réussit mieux auprès de la mère du philosophe.

(1) Plesse ou Pleix selon les textes.

(2) M. Guillois (*Le Salon de Mme Helvétius*, p. 20) dit qu'elle écrivit à

Elle fut persuadée que son fils devait à la reine les démarches que cette princesse lui demandait. Elle insista, et déchira longtemps le cœur d'Helvétius, sans pouvoir l'ébranler. Il croyait s'être exprimé dans son livre avec une bienséance et une réserve qui devaient le mettre à l'abri de la censure. Et, de plus, il s'était soumis à toutes les formalités juridiques ; il avait eu un censeur royal, dont il avait respecté les jugements. Comment pouvait-il être coupable? Quand même son livre aurait été répréhensible, on ne pouvait s'en prendre qu'au censeur, et c'est ce que l'on fit craindre à Helvétius. Il ne pouvait soutenir l'idée qu'il allait être la cause de la disgrâce, peut-être même de la perte d'un homme estimable ; et pour le sauver, il signa ce qu'on voulut (1). »

Faiblesse ? Helvétius était faible ! Peut-être. Oui, si nous nous plaçons en présence de notre idéal d'existence chevaleresque, de vie pratique conforme à une théorie absolue. Mais Helvétius est le philosophe de l'adaptation et du relatif. Il évite les grands cris, les grandes attitudes. Je laisse de côté les supplications affolées d'une mère qui pleure, auxquelles ce philosophe sensible ne pouvait demeurer indifférent... Oui, que chacun avant de jeter la pierre se place à cette époque et dans la situation de l'homme en proie à toutes les calomnies, à toutes les insultes, à tous les périls. Que le plus stoïque se place entre sa pensée et sa mère ! Les phrases et les idées sont banales, prêtent au sourire. Mais ceux qui ont vu leur mère souffrir, pleurer, se désespérer, seront déjà moins intransigeants... Je laisse de côté la souffrance d'entraîner dans sa perte « un homme estimable », le risque de le perdre à jamais... (2) Ces motifs pourraient déjà avoir quelque valeur aux yeux d'un fils attendri, d'un homme

Malesherbes pour lui demander de protéger le philosophe contre les attaques des journaux écclésiastiques.

(1) *Helvétius*, t. I, p. 81, 82, 83.

(2) On croit volontiers qu'Helvétius se résigna à faire d'humiliantes rétractations pour sauver Tercier. Lanfrey, qui est loin d'être favorable à Helvétius, écrit : « Helvétius menacé d'une poursuite sérieuse se refusait à toute rétractation. Il s'y résolut pourtant dans l'espoir de sauver le censeur qui avait approuvé le livre. Dévouement inutile et d'autant plus honorable qu'il exposait son auteur à des accusations imméritées et devait longtemps passer pour un acte de faiblesse. C'était

capable de comprendre les hommes et le dévouement humain. Mais Helvétius avait conscience de l'honnêteté parfaite de son effort, il savait qu'il avait voulu de tout son cœur généreux et de tout son esprit lucide participer aux lents progrès, à la marche lente, sûre tout de même, de l'humanité. Il avait donné une méthode de vie et de politique conforme à la nature même, à la loi universelle qui régit l'existence des êtres, et qu'il faut respecter si l'on veut concevoir justement les rapports des individus entre eux, si l'on veut avoir la notion saine de l'état et de la nation.

Galilée, ayant découvert le grand ressort qui meut l'univers physique, dut le nier (1). Ne soyons pas trop graves, trop solennels, devant ce XVIIIe siècle d'apparence élégante et futile, mais dont les grâces cachaient mal l'inquiétude de la justice. Nous pouvons dire, néanmoins, qu'Helvétius ayant découvert avec les Grecs, avec Épicure, avec La Rochefoucauld et Hobbes, le ressort qui meut l'univers moral, tel qu'il est donné aux regards de l'observateur, ayant préconisé une méthode d'expérience conforme à la loi qui domine le monde politique, dut les nier. Il les nia donc. Il se courba devant les partisans anxieux d'un régime voué à la décrépitude et à la mort, il se courba devant les ecclésiastiques qui, au lieu de se consacrer religieusement à une méditation recueillie, éperdue devant l'Éternel, s'attachaient au maintien d'un état et d'un corps d'état attentifs à leur conserver leurs injustes prérogatives, leur funeste, leur implacable ambi-

un démenti éclatant donné à sa théorie des vertus intéressées. » (*L'Eglise et les Philosophes*, p. 216).

(1) Saint-Lambert, dans son *Essai* qui est une apologie, rappelle le souvenir de Galilée. Helvétius aussi parle de Galilée. L'auteur d'*Helvétius à Voré*, qui écrivait assurément d'après des faits et des traditions transmis par la famille de l'auteur de l'*Esprit*, lui fait dire (*loc. cit.* scène IV, p. 12) : « Me calomnier, m'accabler d'injures et de persécutions sans vouloir m'entendre, cela ne m'étonne pas ; ils vivent de préjugés et je leur enlevai leur subsistance. Applaudissez, vous, Messieurs les faux dévots. Vous m'avez fait signer une rétractation ; mais Galilée et Fénelon m'en avaient donné l'exemple et Voltaire m'accorde les consolations de l'amitié. » Cela est exact, comme nous le verrons. S'il ne se montre pas toujours tendre avec l'auteur, il défend avec violence l'auteur persécuté, et c'est Voltaire lui-même qui compare son cas à celui de Fénelon.

tion politique, leur infernal et démoniaque désir de domination terrestre. Helvétius avait dit, en sauvegardant les apparences par des saillies et d'aimables descriptions, ce qu'il croyait devoir dire. Il pensa que le reste n'avait qu'une très médiocre importance. Il fallait se soumettre ou se démettre. En s'enfuyant, en acceptant la prison, l'exil et le reste, il nuisait à son intérêt particulier, assurément. Mais, en revanche, servait-il en quoi que ce fût l'intérêt général? Ce beau geste ne provoquait aucune réforme utile à son pays et aux hommes. En luttant ouvertement contre tous les pouvoirs, supprimerait-il les fléaux du despotisme dont il était encore une victime, comme tant d'autres, à travers la nuit des siècles? Il avait confiance dans ses idées, dans celles de ses amis, les philosophes et les encyclopédistes, que l'on condamnait, en somme, comme lui. Il ne doutait pas alors qu'après ces ténèbres une aurore de lumière, de pensée et de parole libres se lèverait. L'essentiel était de continuer cette prédication adroite et pratique d'une morale humaine, équitable, qui respectait les droits de tous au bonheur et à l'équité. L'*Esprit* vaincrait dans ce qu'il avait de meilleur et d'essentiel, en tant qu'il reflétait la raison victorieuse. Cela, pour le grand penseur, plus encore que pour l'homme privé, capable de faiblesse et si l'on veut, disons le mot, de lâcheté, était l'essentiel. Le reste était vain. L'opprobre était, pour les juges iniques, non pour le condamné innocent. Et c'est ainsi qu'Helvétius « signa ce qu'on voulut », fit luxueusement, suivant le mot exact et spirituel de M. Guillois (1), sa rétractation.

Cette rétractation, beaucoup plus connue que la précédente, fut publiée sur une petite feuille imprimée (2). Le duc de Luynes, à la date du 4 septembre 1758, l'annonce en ces

(1) *Le Salon de Madame Helvétius*. En jugeant nécessaire de critiquer les lois, Helvétius ne croyait-il pas qu'il fallait s'y soumettre, si exécrables qu'elles fussent? Il avait la haine du despotisme, mais aussi l'amour de l'ordre.

(2) On la trouve encartée dans certaines éditions de l'*Esprit* de 1758, en même temps que l'arrêt du Parlement, le mandement de l'Archevêque et la Détermination de la Faculté (Bibliothèque Nationale, Bibliothèque de l'Arsenal); elle date du mois d'août puisque Grimm et Collé en parlent à cette époque.

termes : « Comme M. Helvétius est maître d'hôtel ordinaire de la Reine, qui a toujours conservé beaucoup de bonté pour lui par rapport à la mémoire de son père, Sa Majesté a été vivement peinée de la mauvaise impression que ce livre faisait dans le public; elle en a fait parler à M. Helvétius qui prétend n'avoir en aucune manière les sentiments qu'on a cru trouver dans son livre; et pour prouver qu'ils sont bien éloignés de sa pensée, il a donné une petite feuille imprimée qui est une rétraction formelle et très claire de tout ce qu'on a pu lui imputer (1) ».

Rétractation complète, entière, absolue très claire en effet. Mais elle n'infirme en rien les idées d'Helvétius. Elle n'est point sa condamnation, mais la condamnation du despotisme et du papisme de cour (2).

On peut se demander en vérité si cet excès d'humilité dans la soumission, dans ce véritable acte de contrition, ne cache point quelque amère ironie, quelque sarcastique scepticisme; on dirait que le penseur, acculé par toutes les puissances de l'Église et de la Cour, crie à tous ses juges improvisés : « Ah! vous voulez des regrets, du repentir, eh bien, voilà! êtes-vous satisfaits, maintenant, plus encore, bon...!

(1) T. XVII, p. 54. La rétractation d'Helvétius est citée.

(2) La voici : « Ayant appris que ma Lettre au Père XXX n'avait pas assez fait connaître mes vrais sentiments, je crois devoir lever tous les scrupules qui pourraient encore rester sur ce sujet. J'ai donné avec confiance le livre de l'*Esprit*, parce que je l'ai donné avec simplicité. Je n'en ai point prévu l'effet parce que je n'ai point vu les conséquences effrayantes qui en résultent. J'en ai été extrêmement surpris, et beaucoup plus encore affligé. En effet, il est bien cruel et bien douloureux pour moi d'avoir alarmé, scandalisé, révolté même des personnes pieuses, éclairées, respectables, dont j'ambitionnais les suffrages, et de leur avoir donné lieu de soupçonner mon cœur et ma religion : mais c'est ma faute, je la reconnais dans toute son étendue, et je l'expie avec le plus amer repentir, je souhaite très vivement et très sincèrement que tous ceux qui auront eu le malheur de lire cet ouvrage me fassent la grâce de ne me point juger d'après la fatale impression qui leur en reste. Je souhaite qu'ils sachent que dès qu'on m'en a fait apercevoir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit, condamné, et ai été le premier à en désirer la suppression. Je souhaite qu'ils croient en conséquence et avec justice que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à sa spiritualité, ni à son immortalité, comme je croyais l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage : je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christia-

C'est ma faute, ma très grande faute! » Puisque le cri de sa conscience indignée n'eût pas été entendu, qu'importait! Il allait pouvoir penser de nouveau, tranquillement, à la sottise et à la cruauté des hommes aveuglés par l'ignorance, le préjugé et la superstition. Puisque les temps n'étaient pas encore venus, il ne s'exposerait plus. Sa personne était importante pour lui, mais non pour tout le monde; quant à ses idées, elles se propageraient d'elles-mêmes.

Le sévère La Harpe, le farouche Damiron, l'austère Barni n'osent guère insister sur la pusillanimité d'Helvétius attaqué de toutes parts, écrivant sa rétractation pour faire plaisir à sa mère et à la Reine, pour se sauver en même temps que le pauvre Tercier, et aussi pour avoir la paix si chère à cet épicurien, qui, sous son apparence aimable, savait sonder avec tant d'âpreté le cœur de l'homme, avec tant de soin, de modération et de sagesse, les plaies des sociétés.

Assurément, du temps de Voltaire, sous ce régime aristocratique, on était habitué à ces aveux sceptiques, à ces actes de remords et de soumission. Mais le grand succès du livre de l'*Esprit* ne devait pas être du goût des gens de lettres. Grimm ne perd pas l'occasion, dans sa correspondance, de railler Helvétius, qu'il savait d'ailleurs dans d'autre occasions apprécier plus équitablement. La lettre adressée à un Jésuite n'ayant pas paru satisfaisante, on lui a fait signer, écrit-il, à la date du 15 août 1758, une seconde rétractation « si humi-

nisme, que je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions et toutes les facultés de mon être, certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Voilà mes véritables sentiments j'ai vécu, je vivrai, je mourrai avec eux. Helvétius ». — J'ai trouvé à la Bibliothèque Nationale (Réservé R, 2464) un exemplaire du livre de l'*Esprit* — à Paris, chez Durand, 1759, — avec la mention suivante : « J'ai comparé l'écriture qui est en tête de ce livre avec plusieurs lettres de la main d'Helvétius, et les deux écritures ont paru avoir une conformité frappante. Signé : Campenon ». On trouve, en effet, au verso du titre et d'une écriture qui m'a semblé tout à fait analogue à celle des manuscrits que j'ai eus entre les mains, la fin de la rétractation, depuis : impression qui leur en reste... jusqu'à « je vivray, je mourray avec eux. Helvétius », J'ai comparé les deux textes, ils ne présentent que quelques différences indifférentes d'expression et d'orthographe.

liante qu'on ne serait point étonné de voir un homme se sauver plutôt chez les Hottentots que de souscrire à de pareils aveux » (1). Voilà bien du bruit, ajoute-t-il, car en réalité, philosophe plus ou moins à sa manière, il ne se fait pas faute de réprouver les odieuses machinations dont un écrivain est victime. Et il se demande si la gloire littéraire sera assez considérable pour dédommager l'auteur de l'*Esprit* de tous les désagréments qu'il a essuyés.

Collé, lui, (2) est plus agressif. Incapable d'avoir une idée originale ou profonde, ennemi de ceux qui pensent (3), tout entier à ce petit et mesquin esprit de la mode et du monde, qu'Helvétius a si bien défini, il oublie de parler de quelques pièces éphémères ou de quelques refrains grivois pour mentionner le scandale et insulter son ancien commensal. Il insiste, 'assez longuement, sur cette seconde rétractation « si humiliante, que plusieurs des gens qui connaissent Helvétius ont dit qu'il ne lui manquait, en la faisant, qu'une torche au poing pour que cette rétractation fût une véritable amende honorable ». Il lui reproche de montrer plus de philosophie et de fermeté dans son livre que dans ses actions. Et il continue, avec une aigreur évidente : « Plusieurs de ses amis qui l'ont vu et suivi dans cette bourrasque m'ont assuré qu'ils n'avaient jamais trouvé d'homme aussi pussillanime ». Et il faut citer presque tout le passage partial pour n'être pas accusé soi-même de partialité : « Craignant tout, pleurant comme un enfant, parlant de se poignarder, et finissant par donner deux rétractations, dont la dernière est faite la

(1) T. V, p. 29.

(2) « Mais les larmes de sa mère, dit-il, et plus encore sa propre faiblesse, lui ont fait prendre un parti qui a été blâmé de tous les gens qui pensent ». (L'on ne peut guère mettre Collé au nombre de ces gens. Il est vraisemblable qu'il avait reçu des bienfaits d'Helvétius, comme Palissot et Rousseau, qui d'ailleurs se conduira dignement). « Plus son livre est hardi et paraît ferme, continue Collé, qui ne signale pas le vif désir qu'avait Helvétius de sauver Tercier, plus il semble afficher une indépendance philosophique et un amour effréné sur ce qu'il croit la vérité, et plus une conduite faible et de femmelette le couvre de ridicule, et forme un contraste cruel pour lui de ses sentiments et de ses actions, car il ne fallait pas donner son livre ou il fallait le soutenir ».

(3) « Il est d'ailleurs l'ennemi des philosophes ». Il ne manque pas une occasion de les attaquer, cite des vers de Fréron contre eux, etc..

corde au col. Un de ses amis, homme ferme auquel il demandait conseil, lui répondit que dans le cas où il se trouvait on ne devait prendre avis que de soi-même, qu'il ne pouvait parler que de ce qu'il sentait et de ses propres mouvements, que dans tout cela il ne s'agissait que de perdre sa place de maître d'hôtel de la Reine, d'être exilé dans sa terre; ou, au pis, d'être trois mois à la Bastille. Que s'il était en sa place, il préférerait ces extrêmités à celle de donner un désaveu déshonorant, d'autant plus qu'en se retirant sur le champ dans sa terre, et faisant négocier à la Cour par sa mère, et gagnant du temps, il y avait à parier qu'aucune de ces choses n'arriverait, ayant déjà donné une première rétractation qui le mettait en quelque sorte à couvert... » Tout cela est bel et bon, mais il faut remarquer que cet ami peu indulgent, ce vaudevilliste avide d'héroïsme pour les autres, et si timoré lorsqu'il s'agit d'énoncer avec netteté n'importe quelle appréciation, constatait quelques lignes plus haut la fureur du roi, de la reine, et surtout du dauphin, affirmant que sans M[me] Helvétius, la mère, Helvétius était perdu et obligé de « s'expatrier (1) ».

Collé nous donne d'ailleurs, comme il faut s'y attendre, des renseignements intéressants. Il nous apprend certaines circonstances piquantes relatives à la publication de ce fameux livre de l'*Esprit*. La chose la plus singulière de son aventure, déclare-t-il en parlant de l'*Esprit*, c'est d'avoir été imprimé avec approbation et privilège du Roi. Où ce Tercier, premier commis des Affaires Étrangères, son censeur, avait-il les yeux à moins d'être « une bête »? Si encore il ne l'avait pas examiné! Mais non, il l'avait lu avec la plus grande attention, et même, nous dit Collé, en une phrase plutôt lourde, « il le connaissait si bien que le lendemain que cette affaire fit du bruit, il fit sur-le-champ un petit mémoire justificatif de sa conduite qui contenait en deux pages un résumé si précis de l'ouvrage que l'on ne saurait douter qu'il l'eût bien présent à l'esprit ». On glosait donc très volontiers sur les bizarreries qui avaient entouré la naissance d'un livre dont la réputation

(1) *Journal de Collé*, août. 1750.

s'augmentait nécessairement de tous ces scandales. Et dire que l'autre censeur donné par M. de Malesherbes n'avait mis que vingt-sept cartons à cet ouvrage! « Rien n'est plus extraordinaire que cet aveuglement, ajoute avec candeur l'honnête Collé, si ce n'est celui de son auteur et son opiniâtreté à vouloir le faire imprimer ici, tandis que tous ses amis l'avaient prié à genoux de ne le faire imprimer qu'en pays étranger. S'il eût pris ce parti, il aurait pu alors le désavouer honnêtement sous le prétexte du vol prétendu de son manuscrit, dire que l'on y avait ajouté, qu'il était falsifié, etc... »

Collé attribue à la honteuse rétractation l'arrêt du Conseil pour la suppression de son livre afin d'empêcher « que le Parlement ne le poursuivît » (1). Il dit en outre que la Sorbonne va condamner Helvétius, mais que les critiques philosophiques et les sectateurs d'une morale saine l'affligeront plus encore; il redoute charitablement que cet ouvage n'empoisonne le reste de ses jours.

On le voit, dès le mois d'août, l'action du Parlement aussi bien que la censure ecclésiastique sont prêtes à se déchaîner. On comprend qu'Helvétius multiplie les démarches; il est attaqué de tous les côtés. Il dit à sa femme qu'il ne va qu'en fiacre bien fermé où ses affaires l'appellent. Certainement, il affecte en ces moments si pénibles de ne point négliger les occupations de sa vie privée et mondaine. Il dîne chez sa mère, se rend chez Mme de La Vallière, chez Mme de Graffigny, chez Mme Geoffrin, chez sa fille, Mme de la Ferté-Imbault, chez Mme Dupin, chez Boucher d'Argis, chez le prince de Conty, etc... Cela l'ennuie, évidemment, cela l'agace, puisqu'il aime sa femme « à l'adoration » et que rien ne vaut les ombrages de Voré. Mais il importe de se montrer tout de même pour n'avoir pas l'air d'être inquiet.

Il lutte, néanmoins, pied à pied. Il voit le syndic de la Sorbonne qui n'est pas à cette époque un Institut de lettres et de sciences favorisant, à l'abri des vaines polémiques indivi-

(1) Il n'est pas impossible, en effet, et il est même fort probable que cette mesure, préjudiciable en apparence, fut prise en vue d'empêcher les magistrats et l'Église de sévir contre l'auteur honorablement connu d'un livre scandaleux.

duelles, la libre éclosion des idées nécessaires au progrès de la patrie et de la société, mais une compagnie d'ecclésiastiques chargés de conserver la religion (1).

L'abbé Lambert lui a nommé les commissaires chargés de faire la censure. Le philosophe écrit à sa femme qu'il compte sur les trois plus habiles (2) censeurs théologiques.

Quel sera le sens de cette censure menaçante de la Faculté? C'est ce que la « *Determinatio sacræ Facultatis* » nous apprendra plus tard. Mais, dès le 1er septembre, le livre de l'*Esprit* lui est déféré. On distingue, parmi les propositions incriminées, celles qui portent sur l'Ame (il y en a quinze), sur la Religion (neuf), sur la Morale (dix-huit), sur les Passions (dix-neuf et trente-et-une) et sur le Gouvernement (douze) (3).

Quant au Parlement, il devait aussi, et tout de suite, se mêler de l'affaire, puisque les Jansénistes, autant que les Jésuites, se croyaient intéressés à cette lutte ardente contre un livre et contre une personne. Si le Parlement, exilé en 1753, et rappelé en 1754, fulmine contre Christophe de Beaumont et les doctrines ultramontaines, s'il enregistre des remontrances contre le Roi, il déclare néanmoins qu'il ne fait qu'un tout et un seul corps avec le souverain. Il est le gardien des lois et des traditions. Il est ambitieux surtout pour lui-même, pour la noblesse de robe. Il craint les novateurs et les philosophes.

(1) Morellet, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 8), donne une idée de la Société de Sorbonne. C'était une réunion théologique où se suivaient les études et les exercices de la Faculté Théologique. On n'était admis à cette société qu'après certains examens. Quelquefois, elle comprenait environ cent ecclésiastiques, évêques, vicaires généraux, curés de Paris et des principales villes, etc... La maison de Sorbonne, où demeuraient vingt-quatre docteurs, une douzaine de bacheliers, comprenait trente-six appartements. Il y avait une église, un jardin, des domestiques communs, etc... Morellet, Turgot, Loménie en firent partie.

(2) « Ils sont au nombre de huit, mais je n'en verrai que trois qui sont plus habiles. J'ai eu une longue conférence avec l'un d'eux ce matin. Je compte en voir un demain et peut-être deux... Je vais samedi voir mes censeurs théologiques... » Ailleurs : « Je compte que mardi ou mercredi on aura fini le grand Examen sur lequel on m'a écrit... »

(3) *Indiculus Propositionum extractarum ex Libro cui titulus : de l'Esprit... Qui liber delatus est ad sacram Facultatem die prima mensis septembris ejusdem anni* (à Paris, chez J-B. Garnier, Imprimeur de la Reine, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Collège du Plessis).

Nous voyons, d'après sa correspondance, qu'Helvétius ne se contente pas d'aller chez le Doyen de la Faculté, il va chez « Monsieur le Premier Président », consulte Gerbier, l'avocat de Voltaire, et semble mettre « son cousin », le duc de Choiseul, au courant de cette affaire. Cette haute intervention, que l'on pourra établir d'après des documents appartenant aux archives de Voré, ne sera pas stérile.

Il fallait du reste employer de puissantes influences pour povoir lutter efficacement contre l'influence des Jésuites et des Jansénistes.

Les premiers avaient une arme redoutable dans le *Journal du Trévoux* (1), rédigé par le père Berthier. S'il ne fait qu'annoncer en août 1758 l'ouvrage d'Helvétius par cette brève mention : « De l'*Esprit* (volume in-4° de 643 pages) chez Durand, rue du Foin. MDCCLVIII », en septembre, dans la même rubrique, il ne garde plus la même réserve, ni même aucune mesure. La guerre est déclarée. Et ce sont des armes venimeuses et de longue portée qu'emploie le rusé, le dangereux Journaliste de Trévoux (2).

Il déclare n'avoir nommé le livre de l'*Esprit* dans les Mémoires d'août que d'après le frontispice qui annonce une approbation et un privilège. Ensuite : « Nous n'avions alors aucune idée distincte de cette composition trop fameuse aujourd'hui. Elle nous est présentement assez connue par l'examen que nous en avons fait ; et en attendant que nous rendions

(1) Le véritable titre du *Journal de Trévoux* est : « Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts, commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, et dédiés à son Altesse Sérénissime, Mgr le Prince Souverain de Dombes, à Paris, chez Chaubert, 9, rue des Augustins, à la Renommée et Hérissant, imprimeur à Notre-Dame-à-la-Croix-d'Or, 1758 ».

(2) Au contraire, le *Journal Encyclopédique* rend volontiers justice à Helvétius. Dans le numéro du 15 septembre 1758 (t. VI de cette année, p. 25 à 52), on lit : « Cet ouvrage a pour but l'utilité publique et ce n'est point la protection des grands ni l'estime d'un parti que l'auteur ambitionne, mais l'estime générale (p. 27)... La condamnation que son ouvrage a essuyée n'est que la peine d'un moment... » Le jugement des nations éloignées et de la postérité, jugement qui ne sera pas porté d'avance, « dédommage l'auteur des disgrâces qu'on lui suscite dans sa patrie » (p. 28)... » Ce livre est écrit à loisir, avec plus de réflexion que de chaleur, le ton en est plein de dignité, et si l'auteur n'était pas un bon citoyen, ce serait le plus dangereux des hypocrites. Mais nous savons

compte des critiques sévères qu'elle mérite et qui paraîtront probablement bientôt, nous nous hâtons de témoigner la surprise et la douleur que ce pernicieux ouvrage cause à toutes les personnes qui respectent la religion et les mœurs. »

Quel est le reproche général invoqué ici contre Helvétius ? Celui d'être un laïque. Le livre, selon le Journaliste de Trévoux, paraît porter sur un principe général — et cela est très exact, en effet, — qu'il ne faut aux hommes qu'une bonne législation. Principe excellent, observe le Jésuite, si l'auteur remontait à la source de toutes les lois, c'est-à-dire à Dieu. Mais on n'y trouve ni les devoirs imposés par la loi naturelle, ni la distinction primitive du bien et du mal, ni l'obligation d'obéir à la religion révélée et manifestée par Jésus-Christ, etc... L'auteur a beau dire qu'il parle comme philosophe, non comme théologien. C'est une sorte de précaution dont usent les incrédules. Il est certain que le Journaliste en se plaçant à son point de vue, c'est-à-dire à celui de l'État régi par l'Église a bien raison ! Et il a parfaitement surpris les intentions d'Helvétius. Aussi bien, pouvait-on s'y méprendre ?

Il censure rapidement quelques articles. Cela, c'est comme un premier examen, un premier coup d'œil. Le Journaliste fait prévoir que cette censure ne sera pas la seule !

En attendant, il signale que la spiritualité de l'âme est mise dans ce livre au nombre des hypothèses, — ce qui ne déplairait pas non seulement aux positivistes, mais même à Kant, esprit religieux. Il reproche à l'auteur de réduire les facultés de l'âme à sentir, à préconiser une tolérance qui n'est qu'un vœu de totale indifférence en matière de religion.

Autres griefs : la vraie notion de liberté y est altérée, la probité et la justice y sont regardées comme de purs effets de la sensibilité physique et de l'intérêt, les passions y sont

qu'il a fait des sacrifices de fortune à la philosophie et à l'amour du bien public... Un tel homme mérite l'attention et des ménagements ». Suit un exposé de l'idée générale de l'ouvrage (30 à 42) puis du Discours I[er] (42 à 51). La dissertation sur le luxe y est admirée: « Ici la métaphysique parle au cœur... » Et plus loin, ce qui est significatif : « Il faut suivre l'auteur jusqu'à la fin de son ouvrage avant de le juger et ne pas se laisser prévenir par les violentes déclamations que l'esprit de corps se hâte de publier contre ce livre » (p. 51).

exaltées. Sans compter les traits licencieux, les principes (ce qui est plus grave et singulièrement tendancieux) « d'où il serait fort aisé de tirer des conséquences fort préjudiciables au bon ordre et à la paix des États ». Au point de vue de la logique, il conclut du particulier au général, « manière de raisonner fort condamnée », paraît-il. Bref, l'auteur de l'*Esprit* a fait un abus manifeste de ses talents et de ses connaissances (1).

On pense bien que le Journaliste de Trévoux ne devait point s'en tenir là. C'est une véritable campagne qu'il a entreprise contre Helvétius qui, aux yeux des Jésuites, représentera de plus en plus l'esprit nouveau de libre examen et de libre critique, et l'on comprend, en parcourant les deux articles d'octobre et de novembre des *Mémoires*, que le philosophe se plaigne auprès de sa femme, et qu'il s'écrie, indigné : « Le *Journal de Trévoux* vient d'être imprimé ; il n'y a rien de si horrible que ce qu'il dit contre moi ! rien de si propre à rallumer le flambeau du fanatisme. Je t'avoue que je suis outré. Il n'est rien de si infernal qu'un Jésuite... Oh ! ma chère amie, qu'il est triste d'habiter un tel pays où l'on est en butte à la tyrannie des moines...! »

Contentons-nous de résumer les arguments du Journaliste. L'ouvrage, affirme-t-on d'abord, offense la religion, la vérité, la décence, l'intérêt des mœurs. Pourquoi n'avoir pas donné comme titre à cet in-4° : De l'adresse à recueillir et à coudre beaucoup de petites anecdotes, ou bien encore de la distinction de tout culte religieux et de toute bonne morale (2)?

(1) « Nous apprenons, dit le Journaliste à la fin de l'article, qu'il vient de se rétracter par une lettre rendue publique ; elle n'est point parvenue jusqu'à nous ». Cet article se trouve — moins cette dernière phrase qui est dans les Mémoires de Trévoux — inséré à la fin des œuvres d'Helvétius, dans l'édition de Londres (de 1781, t. V, p. 308 sous le titre : « Idée que donne le Journaliste de Trévoux du livre dont on vient de voir l'analyse ». Il fait partie de *l'Examen des Critiques du livre intitulé de* « l'*Esprit* ». Ce petit ouvrage anonyme est en réalité de Ch. Georges Leroy. Il a paru en 1760. Nous l'etudierons entièrement un peu plus loin.

(2) *Journal de Trévoux*, octobre, p. 2649, 2650.

Le *Journal encyclopédique* du 1er octobre (1758, t. VII, p. 3 à 33) donne un exposé du IIme. Discours L'auteur ayant écrit : Quand on veut

Le Journaliste reproche à l'auteur de l'*Esprit* de n'admettre entre les hommes et les animaux que des différences accidentelles, comme si « les hommes n'avaient pas en eux-mêmes le sentiment intime de la pensée et de la réflexion ». La réaction spiritualiste de Maine de Biran, de Ravaisson, contre l'idéologie est exprimée ici. Quant au système de la sensibilité physique, il n'est au fond que le « matérialisme le plus clair, le plus absolu, le plus universel ». Le Journaliste s'élève avec véhémence contre cette réduction de l'esprit à un tel « méchanisme », et défend la théorie du sujet simple, indivisible. Passons sur des querelles de détail pour revenir aux questions essentielles. A celle des passions, par exemple : « nul ouvrage n'est plus favorable aux passions » (1) dit le critique, et il soutient aussi contre le phénoménisme d'Helvétius, qui sera l'ami et le correspondant de Hume, la théorie de la substance (2). Car tous les problèmes en philosophie n'en font qu'un.

Naturellement, la question de la liberté est encore une fois posée. Le théoricien ecclésiastique du libre arbitre affirme que la volonté peut choisir entre plusieurs biens. Rien d'étonnant, déclare-t-il, à ce que le matérialisme supprime à l'homme toute liberté. C'est par là que le système est insoutenable (3).

s'élever à une certaine hauteur.., le Journaliste dit : « C'est à cette hauteur qu'il faut monter pour juger cet ouvrage. Si l'on renferme ses idées dans l'enceinte de l'école, ou d'un pays, on peut quelquefois être scandalisé de la manière de penser de l'auteur. Ainsi, la diversité des jugements qu'on portera de ce livre doit dépendre des divers points de vue où ses lecteurs se seront placés » (p. 23) — Le numéro du 15 octobre (t. VII) contient un exposé du III[me] discours (p. 3 à 32). Cet ouvrage, dit avec raison le Journaliste, et je m'aperçois que j'employais sans l'avoir lu des expressions analogues, « est un vrai labyrinthe, mais fabriqué avec tout l'art imaginable. On y entre par des avenues droites et bien percées, qui conduisent à d'autres avenues également alignées. Vous marchez entre des palissades d'une verdure continue ; d'espace en espace vous trouvez de riantes perspectives, habilement ménagées, pour délasser ou distraire la vue. Méfiez-vous de cette adresse... (p. 3, 4) — Le Numéro 1[er] novembre 1758 renferme une analyse du IV[e] discours et une *Récapitulation*, citée par Gauchat, et reproduite ici.

(1) P. 2657.

(2) P. 2661.

(3) P. 2662.

Le Journaliste, sans insister sur les anecdotes obscènes, basses, triviales, entre ensuite dans le deuxième discours. Il rappelle les idées d'Helvétius sur l'intérêt qui, dans la société, décide des actions et des idées, de la probité et de l'esprit. En vain, le philosophe s'intitule politique et non théologien. Comme s'il y avait deux façons d'établir les principes de la vertu et de la vérité! s'écrie précisément ce théologien. Et, avant Rousseau, avant Kant, il proclame l'existence des notions primordiales du juste et de l'injuste que le Créateur a mises en nous : tels sont les fondements de la morale niés déjà par Hobbes et Spinoza, avant de l'être par Helvétius, qui y substitue l'intérêt privé et public (1).

Continuons à passer sur les petites chicanes. On pense bien que les anecdotes piquantes, les mots plaisants, les contrastes ironiques ne trouvent pas grâce devant le Journaliste qui ne dédaigne pas de s'arrêter à de menus points d'érudition. Mais il faut suivre surtout l'argumentation contre les théories essentielles d'Helvétius.

On se charge (2) de porter la lumière dans la conduite de chaque homme et de chaque gouvernement, dans les procédés des sociétés. Mais les principes de l'auteur n'aboutissent qu'à l'immoralité. Dans le fait que les hommes ne sont point méchants, mais soumis à leurs intérêts, le Jésuite ne voit qu'encouragement au crime et au libertinage. Est-il besoin d'ajouter que les paradoxes d'Helvétius sur les mœurs, sur le commerce sexuel sont relevés avec vivacité et pris absolu- à la lettre? Naturellement, il lui reproche, en outre, de déclamer contre l'intolérance et l'ignorance, et de se faire « le panégyriste » d'une fausse et coupable curiosité (3). Nous sommes au vif du débat. Le Journaliste de Trévoux reproche à Helvétius, ce qui sera à nos yeux son plus beau titre de gloire, de se faire « le défenseur de la tolérance absolue, indéterminée, universelle (4) ». Bien plus, il fait l'apologie de l'athéisme, du déisme, du matérialisme, de tout système

(1) P. 2666.
(2) P. 2671.
(3) P. 2680.
(4) P. 2681.

d'irréligion, il a une haine profonde « contre le christianisme et la catholicité qui est l'unique vraie religion ».

Le troisième discours de l'*Esprit*, analysé dans le numéro suivant des *Mémoires*, en novembre 1758, est « affligeant et étonnant par ses écarts de raison, de religion, de vrai patriotisme et de décence (1) ». Il s'agit d'examiner si l'Esprit doit être considéré comme un don de la nature, ou comme un effet de l'éducation. L'auteur embrasse l'affirmative pour l'éducation. Mais, dit cet écclésiastique : « N'est-il pas de la magnificence de Dieu de varier les âmes comme les corps? » Comment s'étonner que le Père Berthier et le philosophe ne puissent s'entendre? Le Jésuite accuse Helvétius de ne point répondre aux arguments, mais il passe très brièvement et d'une manière un peu embarrassée sur cette théorie de l'auteur de l'*Esprit* que les détails de l'éducation sont très différents et que cela suffit pour établir la différence des esprits. Dans cette partie de l'œuvre, qui est assurément l'une des plus hardies, l'une des plus fortes et des plus neuves, le critique ne trouve que des atteintes continuelles à la religion et aux mœurs (2). Cela tient à l'hypothèse imbécile du matérialisme, s'écrie-t-il, et il semble sûr de sa réfutation.

Il établit, d'ailleurs, les motifs qu'il y a pour trouver suspectes les idées d'Helvétius. Il reconnaît en lui, non sans raison, de l'épicurisme et du spinozisme : « On veut bien que la nature soit un Être ou une Force qui nous a doués de tous nos sens, mais on ne dit point que c'est Dieu créateur, la cause primitive de tout. On permet d'entendre par Nature l'enchaînement éternel et universel qui lie ensemble tous les événements du monde, langage d'Épicurien (3), ou de Spinoziste que la raison et la religion condamnent. Le Hazard est le concours d'une infinité d'événements dont notre ignorance ne nous permet pas d'appercevoir l'enchaînement et les cau-

(1) P. 2827.
(2) P. 2828.
(3) Cette théorie était beaucoup plus celle des Stoïciens. Helvétius est épicurien par le principe sur lequel il assied son système de vie politique et par ses conceptions générales sur la vie.

ses; expressions de fataliste (1)... Mais la Religion nous apprend que tout est dans la main de la Providence ». On saisit bien ici la différence des points de vue qui est au fond de tout le débat.

Le Journaliste s'élève avec vigueur contre cette psychologie de l'éducation conforme à l'intérêt général, qui est si chère à Helvétius, contre son Code des Passions, où le naturaliste des sociétés voit des ressorts nécessaires à la vie et à la santé des nations. Il blâme ses hypothèses indécentes et chimériques.

Quant à ses observations sur la justice, les lois, le droit des gens, le gouvernement, il les accuse d'être « destructrices du bon ordre et contraires à la législation divine ». Il oppose au principe du bonheur, de la sensibilité physique et de l'intérêt personnel « l'obligation fondée dans les essences des choses et la volonté de Dieu », ce qui peut être clair pour le croyant, mais obscur pour l'analyste et le savant soucieux d'étudier les faits. Et le Journaliste pense qu'Helvétius a pour les livres saints une estime médiocre, il lui reproche son goût pour Hobbes, et surtout pour le fameux « Esprit des Lois (2) ».

Les réflexions amères de l'auteur de l'*Esprit* sur la force primant le droit, sur les faits qui montrent la suprématie souvent inique du plus puissant, le Journaliste les considère comme autant d'articles de foi. On a presque toujours voulu ériger en principes de devoirs ces chapitres d'une histoire naturelle de l'humanité, je ne sais pourquoi.

Mais après avoir discuté pied à pied toute sorte de menues assertions, le Journaliste en veut particulièrement à Helvétius d'avoir attaqué à tant de reprises et avec tant de violence le despotisme. C'est là, suivant lui, et il ne n'y trompe pas tellement, en réalité, « la matière courante de tous les écrits appelés Philosophiques. L'*Esprit des Lois* en a établi la mode, avec peu de profit pour la bonne philosophie (3) ».

(1) C'est encore, surtout, une conception spinoziste. D'Holbach professe la même doctrine, un déterminisme rigoureux et obsolu.
(2) P. 2837.
(3) P. 2846, 2847.

Le quatrième discours, avec ses nombreuses définitions de l'esprit sous ses formes diverses, esprit fin, bel esprit, esprit de conduite, etc., etc., lui semble encore plein de traits licencieux, de principes matérialistes, de propositions détruisant la liberté, de maximes de libertinage.

Il y découvre des traces trop visibles de la haine de l'auteur contre la Religion! Le Jésuite essaie de prouver qu'Helvétius ne distingue point du fanatisme le zèle du saint culte. C'est à tort, avance péniblement le Journaliste, qu'il met Galilée sur le dos de l'église, « quand c'est le fait d'un simple tribunal de justice non reçu dans les états catholiques(1) ».

Bref, en lisant cet ouvrage, si l'on en croit cet ecclésiastique intéressé, on trouve plus de principes pernicieux — pernicieux est très souvent le mot employé contre la pensée d'Helvétius — qu'un critique n'en peut relever.

En terminant, le Journaliste de Trévoux fait preuve de mansuétude, puisqu'il souhaite charitablement que l'écrivain de l'*Esprit* fasse un bon ouvrage pour développer et appuyer sa seconde rétractation(2). Il insinue d'ailleurs que ces articles ne sont que l'ébauche des plus grandes critiques méritées par l'*Esprit*. Elles paraîtront, sans doute, déclare-t-il, et ceci avait de quoi effrayer Helvétius et ses véritables amis, à mesure que le livre sera plus connu.

L'avertissement est formel. Cet adversaire terrible qui prétend parler, non seulement au nom de la Religion, mais encore en celui de l'État, comme si la cause était commune, et elle l'était bien alors, dit qu'il n'a pas voulu attaquer l'ouvrage. Cependant le temps s'écoule, l'*Esprit* est toujours distribué publiquement, le scandale se communique. Il fallait « une réclamation littéraire(3) » en attendant ce qu'il appelle les grands cris de l'érudition et de l'autorité. Nous sommes fixés. Le *Journal de Trévoux* ne se contente pas de parler. Il dénonce. Il agit.

(1) 2854.

(2) P. 2855 « Il y a eu, dit une note, deux rétractations du livre de l'*Esprit*; l'une plus longue et totalement insuffisante, l'autre plus courte et plus régulière quoique la religion et l'état puissent désirer encore quelque chose de mieux ».

(3) P. 2856.

Dès lors, l'esprit d'Helvétius symbolisera l'esprit nouveau, l'esprit des philosophes. Il symbolisera le parti des réformes, si dangereux pour le régime et pour le clergé. On l'associera donc aux Encyclopédistes, on essayera d'exécuter en lui l'examen, l'impitoyable critique, la science opposée à la routine, à la superstition, à l'autorité. Comme on sait que le Roi, la Reine et le Dauphin réprouvent son œuvre, on l'attaque d'une manière de plus en plus acharnée, de plus en plus directe. Plusieurs prêtres et le Jésuite Neuville prêchent contre lui, soit à Paris, soit à la Cour (1). N'a-t-il pas flétri à la fois l'esprit de cour et le fanatisme ?

* * *

A leur tour, les *Nouvelles Ecclésiastiques* dénoncent le Livre de l'*Esprit*. Il ne fallait pas laisser échapper l'occasion de témoigner leur zèle. Le Gazetier janséniste ne devait guère se montrer plus tendre que le porte-paroles des Jésuites. Par ce nouveau livre, annonce-t-il, au début de l'article qui est consacré à l'*Esprit* le 12 novembre 1758 (2), les sectateurs de la Religion Naturelle viennent de se démasquer. Horrible ouvrage ! et il s'épouvante de voir qu'il a été édité chez l'imprimeur de la Reine et de Monseigneur le Dauphin avec approbation et privilège du Roi. Incroyable éblouissement chez un censeur royal. Voilà bien le progrès de l'irréligion. De quelle folie n'est-elle pas capable ? L'*Esprit* en est la preuve.

Le Gazetier s'insurge contre la réduction à la sensibilité physique, le parallèle entre l'homme et l'animal. Il livre ces inepties à l'indignation et à la dérision publiques ; bien plus, Helvétius considère l'immortalité de l'âme comme une hypothèse. Qu'on ne se méprenne pas à ses formules ambiguës : Ces Messieurs de la Religion Naturelle jettent de la poudre aux yeux des lecteurs superficiels.

Ensuite l'auteur fait main basse sur la liberté des opérations de l'âme ! Le Janséniste a plus de verve, il est plus virulent que le Journaliste des *Mémoires de Trévoux*, il trouve des

(1) Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I, p. 78.
(2) *Nouvelles ecclésiastiques*, 12 novembre 1758, p. 181.

expressions pittoresques, il fulmine avec une colère plus manifeste. Il entre à propos de la liberté dans une rapide discussion théologique assez confuse. L'auteur perd de vue, proclame-t-il, que le libre-arbitre pour être incliné vers l'amour des créatures n'en est pas détruit pour cela : il flétrit cette idée du bonheur reposant sur les plaisirs des sens. La pudeur lui interdit de citer entièrement d'horribles phrases !

Or, sied-il, lorsqu'on a des sentiments si bas, de se donner comme ayant la clé de la législation ? Et, dès le commencement de cette véritable homélie, comme dans la suite plus nettement encore, il enveloppe en la même réprobation furieuse Helvétius, ces MM. de la religion naturelle... et les Jésuites (1) !

Le Janséniste poursuit tantôt l'impureté, tantôt la méthode tortueuse ; l'expression « poudre aux yeux » revient plusieurs fois. En vain, l'auteur de l'*Esprit* parle de vraie religion, d'exception pour la nôtre, de vérités révélées. Le Janséniste n'admet pas que le philosophe puisse avoir la prétention de s'adresser non seulement aux chrétiens, mais à tous les hommes. Auteur téméraire, et non moins imprudent que téméraire, il veut parler de ce qu'il ignore, il ne sait pas que « la religion bien pratiquée, bien entendue, est le plus ferme appui des Empires et le principe le plus assuré de la félicité publique » (2). C'est la politique de Bossuet auquel le gazetier nous renvoie d'ailleurs (3).

Il ne faut donc pas se laisser tromper par les artifices de l'auteur du livre de l'*Esprit*, ou plutôt, dit le sarcastique Gazetier, du livre de la matière.

« Abominable » (4) est le système d'après lequel vices et vertus sont de pure convention, la loi éternelle qui décide invariablement du bien et du mal étant supprimée et rempla-

(1) P. 183.

(2) Il appelle l'attention du lecteur sur les pages 188, 143, 295, 18 etc. et les notes où sous d'autres noms les mystères chrétiens seraient ridiculisés.

(3) *Nouvelles ecclésiastiques* du 18 novembre 1758, p. 185.

(4) « ... Rien ne montre mieux de quelles révolutions les mœurs, la société civile et toute bonne législation sont menacées de la part des Jésuites d'un côté et des partisans de la Religion naturelle de l'autre... » p. 182.

cée par l'utilité actuelle de l'État ! Et le Gazetier cite des passages sur l'intérêt, sur les passions, avec une véritable frayeur. Chemin faisant, il attaque de nouveau les Jésuites et les compare encore aux partisans de l'irréligion, tout cela à grand fracas de raisonnements théologiques.

Il n'admet pas non plus que le politique ne soit point un théologien : « Il n'y a de vraies et solides vertus politiques, affirme-t-il, que ce que la loi éternelle et immuable (1) constitue vertu (2). » Au surplus, l'auteur raille toutes les vertus, dans le chapitre XIV du discours II et appelle vertus de préjugé toutes celles dont l'observation exacte ne contribue en rien au bonheur public.

Il se moque, en somme, des pratiques de la religion, il détruit toute religion, toute saine morale, toute vraie philosophie. « Il tient école ouverte de vices, de libertinage et surtout de corruption de mœurs ! »

Tour à tour, l'austère Janséniste s'insurge contre le législateur, qui prétend utiliser l'intérêt personnel et les passions, et s'acharne avec véhémence contre ce « cynique écrivain » qui n'a point la haine de la chair, qui ose parler avec enthousiasme du désir. Le Gazetier définit, d'ailleurs, avec netteté, la politique d'Helvétius pour lequel le chef-d'œuvre de la législation consiste à unir l'intérêt personnel et l'intérêt général, à émouvoir chez les hommes les grandes passions, à les rendre actives, à s'en servir ensuite pour l'utilité publique.

Mais comment le sombre religieux peut-il accepter les boutades de ce moraliste, habile à pimenter ses constatations réalistes de réflexions souvent paradoxales, qui semblent autant de défis aux idées traditionnelles, aux préceptes de la morale courante, – souvent peu morale, en réalité, puisqu'elle a de singuliers accommodements avec les défauts et les vices, pourvu qu'ils appartiennent aux puissants de ce monde? S'en tenant à certaines apparences, le Gazetier accuse Helvétius de liberté, de délire, de vertige, et il crie au scandale avec toute sorte de citations tronquées à l'appui. En

(1) Ne dirait-on pas entendre Kant ?
(2) P. 186.

un mot, l'auteur de l'*Esprit* n'a eu qu'un but : ruiner les mœurs et leur substituer la débauche la plus infâme. Aussi bien, le plan des sectateurs de la religion naturelle, en opérant « ce genre de révolution ou plutôt de destruction » (1), est de supprimer la religion, sa doctrine, sa morale, ses moralistes, ses ministres. Et, bien entendu, c'est aux Jésuites et à leurs coupables théories qu'il faut s'en prendre, et qu'il faut, en dernière analyse, imputer cet abominable livre de l'*Esprit* qui aurait pu porter comme titre : « De la Matière diversement organisée », ou plus justement encore : « De la Chair et de la Chair la plus sale et la plus impure. » S'adressant avec un zèle farouche aux théologiens et à la Sorbonne, l'acerbe religieux s'écrie, avant de terminer son jugement, j'allais dire son sermon, par des citations de Pascal et de Saint Augustin : « Laissez là les phantômes pour lesquels vous vous consumez en vain ; voyez le feu qui dévore la maison, et réunissez-vous à nous pour travailler à l'éteindre ! »

III

Par un mandement (2), non moins farouche, donné quatre jours après cet article du Gazetier, c'est-à-dire le 22 novembre 1758, du château de la Roque-en-Périgord, où, exilé, il songeait à recouvrer la faveur royale, Christophe de Beaumont, par la miséricorde divine et par la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, condamnait, auprès de tous les fidèles de son diocèse, l'ouvrage d'Helvétius.

Cette espèce de harangue écrite est d'une éloquence qui ne manque ni d'emphase, ni de verve pittoresque. S'appuyant sur un texte de l'Apocalypse, Christophe de Beaumont, qui devait aussi condamner l'*Emile* quatre ans plus tard, se

(1) P. 187.

(2) *Mandement de Mgr l'archevêque de Paris, portant condamnation d'un livre qui a pour titre « de l'Esprit »*, à Paris, chez C. F. Simon, imprimeur de la Reine et de Mgr l'archevêque, rue des Mathurins, 28 pages.

plaint auprès de ses très chers frères « des vapeurs sorties de l'Abîme, vapeurs pestilentes » (1). Ce sont la fausse philosophie du siècle, la doctrine absurde du matérialisme, la haine de toute religion, les sophismes contre la distinction du bien et du mal, les « discussions téméraires sur les droits et sur la conduite des souverains », etc... Oui, ce sont là, déclare-t-il, les noires vapeurs de l'Enfer, ce sont les œuvres du prince des ténèbres. Il a la douleur d'en voir les traces trop marquées dans un livre extrêmement répandu parmi les brebis confiées aux soins de ce vigilant pasteur. Il ne l'a connu que trop tard, après l'éclat scandaleux qu'il a fait dans la capitale et dans les principales villes du royaume. Alors ses entrailles pastorales se sont émues. Il a désiré, et c'est l'heureuse occasion d'une nouvelle citation latine, les larmes de Jérémie pour satisfaire à la majesté divine outragée par un si grand attentat.

Continuant sur ce ton, ce puissant Seigneur de l'Église proclame qu'il ne veut point former un plan d'instruction détaillé contre le livre de l'*Esprit*, mais articuler les faits principaux qui le rendent extrêmement répréhensible. Il se hâtera de prononcer « l'anathème », justement mérité.

Au dire de Saint Augustin (2), l'ennemi de notre salut se présente comme un lion furieux ou comme un serpent tortueux. Tels sont ses émissaires. Helvétius, lui, emploie, à la fois, la hardiesse et l'artifice contre la religion, car qu'il tente de subjuguer de force l'empire de Jésus-Christ ou qu'en un langage insidieux, il témoigne de l'estime pour l'Évangile, il a formé le dessein d'éteindre dans tous les esprits la lumière divine.

C'est, en effet, un partisan déclaré de la philosophie du siècle (3), philosophie impie, puisque, selon l'archevêque, il n'y en a qu'une, celle qu'on apprend à l'école de l'Église.

L'auteur nous promet de nous faire connaître les ressorts de la vraie religion, de nous ouvrir la route du bonheur, de

(1) P. 4.
(2) Diabolus biformis est Leo in impetu, Draco in insidiis, Aug., in Psal. LXIX. Les citations latines du mandement sont dans la marge.
(3) P. 6.

nous rendre utiles à la société. Science prétendue! puisque, dans ce pernicieux ouvrage, on ne trouve qu'indifférence à l'égard de la religion, considérée, ô crime, ainsi qu'une simple « opinion » (1). Comme si l'espoir ou la crainte des peines ou plaisirs temporels suffisait à former des hommes vertueux! L'archevêque s'élève contre l'horreur et l'absurdité du matérialisme, démontre avec beaucoup d'aisance la spiritualité de l'âme par le sentiment de la pensée, par la faculté de juger, par l'avantage que nous avons de nous élever à la connaissance de Dieu, de la vertu, etc... (2). Or, l'auteur de l'*Esprit* met en problème ce dogme.

Christophe de Beaumont dénonce le système de la sensibilité qui confond l'homme et l'animal et borne nos vues au bien de cette vie. De plus, ce funeste ouvrage (ce sont toujours les mêmes récriminations et il faut se répéter) dépouille l'homme de toute liberté. Cet écrivain nous parle de législation sans se souvenir que le fond de toute législation salutaire est dans le Divin Livre, testament de Jésus-Christ. Que devient la loi éternelle du juste et de l'injuste, si l'univers moral est soumis, comme le prétend cette « doctrine empestée » (3), à la loi de l'intérêt!

Signalant, en passant, les anecdotes obscènes sur les licencieuses pratiques de quelques peuples idolâtres, les images indécentes, et les maximes scandaleuses, il s'arrête aux passions et apostrophe avec énergie la détestable philosophie du dix-huitième siècle (4). Quoi! M. T. C. F, ces passions que Jésus-Christ et les saints apôtres nous ont ordonné de combattre, de réprimer, de modifier, on veut nous les représenter comme l'âme de toutes les grandes et héroïques actions? (5) ».

On s'aperçoit assez bien du désir secret de Christophe de Beaumont d'être agréable à la Cour et au Roi. Il confond à plaisir la cause du trône et celle de l'autel en flétrissant les

(1) P. 8.
(2) P. 10.
(3) P. 15.
(4) P. 19.
(5) P. 19.

orgueilleux philosophes du siècle qui discutent, dit-il (1), les droits des puissances après avoir combattu ceux de la divinité, et entreprennent « de rompre les nœuds qui attachent les sujets à leurs maîtres ».

Il ne se méprend pas à la tactique savante et rusée qui consiste à parler des pays éloignés, des gouvernements despotiques. Dans ces discussions téméraires se manifeste le sentiment de l'indépendance et même de la révolte (2).

Il ne fait pas, déclare-t-il, l'analyse détaillée, l'examen suivi, la réfutation complète (3) de ce déplorable ouvrage. Mais comment ne pas dénoncer telles imputations hasardées ou malignes? Ces éloges donnés à certains sentiments, au moins très « suspects » en matière de religion, cette distinction du philosophe et du théologien doivent être réprouvés. Il faudra bien arrêter le cours des ruisseaux empestés qui se distribuent dans les villes.

Après ces fortes images, l'archevêque se radoucit. Il a manié le glaive spirituel. Maintenant, il va employer l'onction. Et cette arme n'est peut-être pas moins dangereuse. Il conseille à ses très chers frères de ne pas oublier en la présence de J.-C. l'auteur du livre. Il déclare que si le devoir de son ministère l'oblige d'élever la voix contre un pernicieux ouvrage, la personne de l'auteur lui est toujours très chère. Evangéliquement, lui et ses ouailles s'intéressent au salut de cette personne. Et puis, on doit tenir compte de sa rétractation, démarche qui aurait pu et dû être encore plus marquée et plus satisfaisante (4). Il souhaite donc sa conversion. Ayant assuré ensuite que les suites d'un ouvrage funeste à la religion et aux mœurs sont comme éternelles, et qu'il répand une odeur de mort qui infecte la postérité, il termine le mandement par la condamnation que sa sollicitude pastorale le contraint à prononcer contre le livre de l'*Esprit*, et où il n'a garde de ne pas revenir non seulement sur l'irréligion, sur l'indifférence de cet auteur, mais encore sur le danger

(1) P. 20.
(2) P. 20.
(3) P. 22.
(4) P. 26.

d'une doctrine qui tend à troubler la paix des états, à révolter des sujets contre l'autorité et contre la personne même du souverain (1).

* * *

Il importe maintenant, pour bien comprendre les phases diverses de cette lutte dirigée contre l'*Esprit*, contre Helvétius et les Encyclopédistes, de revenir à la campagne de la presse ecclésiastique. Elle se complique singulièrement par les discussions, par le combat acharné entre les deux sectes rivales. En outre, nous verrons peu à peu toute une littérature sortir de l'ouvrage du philosophe. Il faudra, chemin faisant, se rendre compte des coups portés et rendus.

Le journal janséniste, après avoir critiqué l'*Esprit* à sa façon, comme nous l'avons vu, donne son impression (2)

(1) P. 27. Voici la condamnation proprement dite : « A ces Causes sur le livre qui a pour titre de l'*Esprit*, après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distinguées par leur piété et par leur savoir, le saint nom de Dieu invoqué, nous condamnons ledit Livre, comme contenant une Doctrine abominable, propre à renverser la loi naturelle et à détruire les fondements de la Religion chrétienne; comme acceptant pour principe la Doctrine détestable du Matérialisme, détruisant la liberté de l'homme; anéantissant les notions primitives de vertu et de justice, établissant des maximes totalement opposées à la Morale Evangélique; substituant à la saine Doctrine des mœurs l'intérêt, les passions, le plaisir; tendant à troubler la Paix des États, à révolter les sujets contre l'autorité et contre la personne même de leur souverain; favorisant les athées, les Déistes, toutes les espèces d'Incrédules et renouvelant presque tous leurs monstrueux systèmes ; comme contenant un très grand nombre de propositions respectivement fausses et scandaleuses, pleines de haine contre l'Église et ses ministres, dérogeantes au respect dû à l'Écriture Sainte et aux Pères de l'Église, impies, blasphématoires, erronées et hérétiques. En conséquence, Nous défendons très expressément à toutes personnes de notre diocèse de lire ou retenir ledit livre, sous les peines de droit, nous réservant et à nos vicaires généraux le pouvoir d'absoudre ceux et celles qui contreviendraient à cette défense. Et sera notre présent Mandement lu au prône des messes paroissiales des églises de la ville, faubourgs du diocèse de Paris, publié et affiché partout où besoin sera.

Donné à la Roque-en-Périgord le 22 novembre mil sept cent cinquante-huit.

Signé : † CHRISTOPHE, archevêque de Paris.
(Par Mgr de la Touche). »

(2) *Nouvelles Ecclésiastiques*, 17 décembre 1758, p. 201.

sur les opinions exprimées par le Journaliste de Trévoux, en octobre et en novembre. C'est une très bonne chose qu'un si pernicieux ouvrage soit attaqué de toutes parts. Cependant, le Gazetier, en constatant que le détestable ouvrage n'est nullement flatté et qu'on n'y épargne pas même les deux rétractations, cherche naturellement mille petites chicanes envers le Jésuite qui a pour tous les Jésuites des trésors d'indulgence. Ce ne sont pas les Jésuites comme Pichon et Berruyer, etc... que l'on accable. Helvétius n'étant pas Jésuite, on sera peut-être moins indulgent pour lui.

Dans le même numéro, *les Nouvelles* annoncent que l'une des « plus grandes critiques » attendues par le journal vient de paraître en partie. Il s'agit des deux premiers tomes des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie et essai de réfutation de ce dictionnaire avec un examen critique du livre de l'Esprit*, par Abraham-Joseph de Chaumeix d'Orléans (1).

Désormais, on le voit, tous les adversaires de l'*Esprit* confondent, comme certains critiques modernes, l'œuvre d'Helvétius et celle de l'*Encyclopédie*. Et c'est l'époque où le conflit est le plus grave, où la bataille est la plus rude. Les deux camps sont nettement opposés. Le parti des philosophes est véritablement organisé avec Voltaire, les grands artisans de l'*Encyclopédie* et Helvétius. De l'autre côté, les forces se divisent entre les Jésuites, les Jansénistes, qui se déchirent mutuellement, l'Eglise représentée par l'Archevêque, par la Sorbonne, et dont les intérêts sont défendus avec plus ou moins de talent, d'adresse ou de vigueur par les Chaumeix, les Palissot, les Fréron, etc...

Dans l'avertissement des « Préjugés légitimes... » qu'analysent les *Nouvelles*, Helvétius est donc uni à l'*Encyclopédie*; Chaumeix nous apprend qu'il écrit tout à la fois contre le *Dictionnaire* et l'*Esprit*. Il réfutera le premier avant le second. Mais les deux ouvrages portent sur les mêmes principes, et le second vient comme à l'appui des erreurs du premier. L'auteur, « soutenu par des personnes éclairées, a cru voir l'ordre de Dieu dans leurs exhortations ». Et il y

(1) A Bruxelles, et se trouve à Paris, chez Hérissant, rue Notre-Dame, 1758.

aura d'abord quatre tomes sur l'*Encyclopédie*, puis quatre autres sur l'*Esprit*. On trouvera peut-être cela un peu long, conclut ingénument le Gazetier, mais « il faut convenir qu'il est bien difficile de faire en moins d'espace une bonne réfutation des sept volumes in-folio de l'*Encyclopédie* et du gros in-quarto de M. Helvétius, auteur de l'*Esprit*, nommé dans l'avertissement... (1) »

La correspondance d'Helvétius pendant cette période si agitée de son existence nous apprend que la Sorbonne n'avait pas tardé, elle aussi, à examiner le livre. Et le philosophe parle de ses démarches auprès des membres influents de la commission chargée d'instruire le procès de son livre. Il parle, non sans ironie, du grand Examen auquel son œuvre est exposée.

Les Nouvelles Ecclésiastiques du 24 décembre 1758 nous donnent des détais assez précis et qui ont tout à fait l'air d'être des indiscrétions (2) plus ou moins irrévérencieuses sur les menées de la Sorbonne contre l'*Esprit*. Elles nous enseignent qu'à la Faculté moderne de Théologie le syndic Gervaise « dénonça le mauvais livre, laconiquement intitulé « De l'Esprit », livre où le matérialisme est enseigné, contre lequel il y a un arrêt du Conseil qui supprime le Privilège et dont il a paru deux bonnes analyses dans le *Journal de Trévoux* et un désaveu en forme de rétractation de l'auteur » et, de plus, que la dénonciation du syndic qui était, à ce qu'on assure, assez bien digérée, dura environ une demi-heure.

La séance semble, d'ailleurs, avoir été, suivant ce gazetier bien informé et volontiers sardonique, assez mouvementée.

(1) *Nouvelles Encyclopédiques*, p. 202.

(2) Il est bon de remarquer que les *Nouvelles Ecclésiastiques* étaient interdites en France et qu'elles ne passaient que sous le manteau, à telles enseignes que le gazetier des *Nouvelles Encyclopédiques* avait fait le pari que les *Nouvelles* passeraient tel jour à telle heure, malgré la surveillance des hommes de police. A la date fixée, on vit arriver un homme d'aspect misérable que l'on fouilla, mais en vain. Les *Nouvelles* passèrent pourtant à leur date. On avait omis d'arrêter un barbet crotté qui suivait l'homme, lequel barbet portait sous double peau le papier des *Nouvelles*.

Il y eut en effet, parallèlement à la dénonciation, une grande querelle théologique sur l'assomption corporelle de la Vierge. On fit, dit le Janséniste, « tapage et scandale ». Il rapporte que le docteur Chambry faisait opposition à ce que M. de La Barre fût inscrit au catalogue des docteurs. Le doyen Tamponet refusa de mettre l'objet en délibération. Et le Gazetier accuse les Hilaire et autres docteurs de même trempe d'être beaucoup plus sensibles à la question problématique de l'Assomption corporelle de la Sainte Vierge qu'au matérialisme du livre de l'*Esprit*. L'assemblée devint orageuse. Le doyen se retire. Les cris redoublent. Le syndic se range du côté des clabaudeurs, il promet et donne écrit de cette promesse qu'il laissera délibérer à ce propos à la prochaine assemblée. On en revient alors à l'*Esprit*.

Le syndic expose ses vues. D'après lui, pour examiner ce pernicieux ouvrage, on a besoin de métaphysiciens plus que de théologiens. Il propose pour cette tâche les docteurs Hilaire et Le Bel. Sauront-ils, en métaphysiciens supérieurs, démêler tout le venin du livre dénoncé, sortira-t-il de leur examen une censure lumineuse ? Voilà ce que se demande le gazetier, et c'est ce que l'événement lui apprendra et nous apprendra aussi dans la suite.

Continuons la lecture des *Nouvelles Ecclésiastiques*. Elle est, décidément, des plus instructives. Le 9 janvier 1759, elles nous informent de l'apparition du tome III de l'ouvrage de M. de Chaumeix (1), (il avait l'élucubration facile) qui, si l'on en croit le Gazetier, sait répandre la lumière sur les matières les plus obscures et les plus abstraites. Il le félicite de ne point ménager ses adversaires. « Ce serait, dit M. de Chaumeix, ôter à la vérité une de ses prérogatives que de la priver de son tonnerre et de ses foudres. » Le Janséniste impitoyable ajoute qu'il y est d'autant plus autorisé que Mgr l'Archevêque a « fortement et authentiquement » censuré non l'*Encyclopédie* qui en valait la peine du reste, mais l'*Esprit* (2). Il qualifie cette censure de remarquable. Mais

(1) Paru en décembre 1759.

(2) Dans le mandement du 22 novembre, de 28 pages in-4°, publié le premier dimanche de l'Avent, à tous les prônes de la ville.

qu'en pense-t-il exactement? C'est ce qu'il est curieux de savoir. Il faut se reporter pour cela aux *Nouvelles Ecclésiastiques* du 16 et du 23 janvier 1759.

Assurément, c'est une consolation pour les fidèles d'entendre éclater la voix du premier pasteur contre les incrédules et les moqueurs. Et M. de Beaumont, dans cette instruction sommaire, en dit assez pour inspirer une juste horreur du livre. Mais pourquoi ne peut-on louer indistinctement tout le contenu du mandement? Les Jansénistes font chorus avec l'Archevêque de Paris, leur adversaire déclaré, pour anathématiser le livre de l'*Esprit*. Mais cela n'est point sans importantes restrictions. Ainsi, dit-il (1), la vérité ne leur permet pas de dissimuler qu'il s'est élevé de toutes parts des plaintes sur divers endroits de cette instruction « où la main de ceux qui ont tenu la plume se fait sensiblement apercevoir » et sur le silence que Mgr l'Archevêque persiste à garder par rapport à d'autres scandales non moins publics, « et même plus contagieux que celui qu'il déplore avec tant de justice ».

Premier sujet de plainte : le mandement porte (p. 13) que les lois humaines, la politique, la jurisprudence, doivent être toujours subordonnées à la religion. Oui, si, par religion, on entend la loi naturelle révélée. Non, si l'on entend les décrets, les règlements de discipline, etc... En ce cas, la proposition est trop vague (2).

On trouve en vérité des ressources profondes de pensée libre et même hardie dans ce Jansénisme qui n'a pas toujours nui à la puissance intellectuelle d'un Pascal. Il y a de l'absurdité à dire que sans la religion les lois humaines, la politique et la jurisprudence sont pleines d'artifices et de

(1) *Nouvelles Ecclésiastiques*, 16 janvier 1759, p. 13.

(2) Et voici un texte qui a de quoi répondre à bien des préoccupations présentes, car toutes les grandes questions demeurent, à peu de choses près, vivantes : « Il n'est point vrai que les lois humaines, la politique et la jurisprudence doivent toujours être subordonnées à des décrets, à des jugements et à des intérêts de cette nature. Ce sont, au contraire, ces décrets et ces jugements qui sont subordonnés à la saine politique et qui sont sujets, pour cette raison, à être ou modifiés, ou même entièrement supprimés par les princes quand ils ne peuvent se concilier avec les mœurs et les lois d'un État. »

dangers, continue avec la même audace le Gazetier (1), la loi naturelle, l'amour de ce qui est juste et droit peuvent inspirer des lois très bonnes, et il n'y aura ni artifices, ni inutilités, ni dangers dans de telles lois. Exemple : plusieurs lois de Lycurgue, certaines lois de la Grèce ou de Rome.

Deuxième sujet de plainte. Le Janséniste ne se contente pas de ces réflexions générales. Il précise. Et tout ce passage mérite d'être signalé. Combien de personnes se récrient sur l'atrocité de l'accusation intentée contre le livre de l'*Esprit* par le mandement, en lui reprochant, dans les termes les plus violents, des principes de rébellion et des maximes dangereuses pour la sûreté de la couronne et de la vie des souverains! Nous ne sommes point suspects, ajoute le Janséniste, d'être trop favorable à l'*Esprit*, ni aux principes qui peuvent porter atteinte à l'autorité des puissances établies de Dieu. A l'auteur de se justifier lui-même. Aussi bien, et c'est une allégation directe, à laquelle le *Journal de Trévoux* ne manquera pas d'opposer un formel démenti, l'auteur a en main des preuves de l'approbation que plusieurs des plus fameux Jésuites, le Père Berthier compris, lui ont donnée par des lettres de félicitation sur le mérite de son ouvrage avant qu'il ne vît le jour (2). Les Jésuites ont changé d'avis. Voilà la droiture et la probité de ces Pères, s'écrie le Janséniste. Poursuivant son but particulier, il en arrive à présenter dans une

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, p. 14.

(2) *Nouvelles ecclésiastiques*, 16 janvier 1759, p. 14. — Le démenti se trouve dans les Nouvelles littéraires des *Mémoires de Trévoux*, février 1759, sous cette forme : « On vient de nous écrire ce billet : Mon Révérend Père, on assure dans un papier public que le Père Berthier, Jésuite, a donné son approbation au livre de l'*Esprit* avant qu'il vît le jour. On ajoute même que l'auteur de ce livre a des lettres par lesquelles le dit Père Berthier le félicite sur le mérite de son ouvrage. Vous me ferez plaisir de m'apprendre ce qui en est. Dimanche, 28 janvier 1759. — Réponse. « Le Père Berthier affirme très positivement qu'il n'a ni approuvé ni même connu le livre de l'*Esprit* avant qu'il ait vu le jour. Il ajoute qu'il n'a jamais écrit de lettre à l'auteur de l'*Esprit*, et qu'il ne lui a jamais parlé. Sur tous ces points, le même Père Berthier défie quiconque de produire aucune preuve contraire à la présente déclaration. » Les *Nouvelles ecclésiastiques* du 3 février 1759, donnent acte au Père Berthier de son démenti publié dans le *Journal de Trevoux*.

certaine mesure la défense d'Helvétius. De bons juges, déclare-t-il alors, ont lu attentivement et avec un esprit d'équité, l'ouvrage, et n'y ont point trouvé à beaucoup près « ce que le mandement y découvre d'horreurs en ce genre ». Comme dans la plupart des ouvrages des déistes, il y a là des propositions libres et hardies sur l'autorité des princes et l'obéissance des sujets. Mais la censure est « outrée, exorbitante ». Elle ressemble plus à une imputation calomnieuse qu'à une accusation fondée. Ces juges prétendent que la main des véritables ouvriers du mandement « se décèle avec évidence dans ce morceau ». La preuve? « L'affectation qu'on a eue de faire étaler à Mgr l'archevêque bien tard et sans nécessité les grands principes sur l'obéissance due aux souverains afin de lui ménager le retour des bonnes grâces du roi, comme le prix d'un grand zèle pour la religion et le maintien de l'autorité royale! » Excellent procédé, celui qui consiste à imputer aux déistes des propos séditieux et meurtriers pour détourner la haine vouée aux vrais coupables, à ceux qui sont mille fois convaincus d'avoir par tradition une doctrine meurtrière des rois.

Une autre assertion du Janséniste, qui continue à faire parler ces juges impartiaux, doit retenir notre attention, parce qu'elle n'appartient pas seulement à ce débat spécial, devenu cependant général il est vrai au XVIIIe siècle par l'importance des passions soulevées, mais encore parce qu'elle met dans son véritable jour toute cette affaire de l'*Esprit*. Ce nouveau mandement ne fait sur ce point que suivre la méthode et les errements du mandement publié en 1757 pour rendre grâce à Dieu de la conservation du Roi et où Monseigneur de Beaumont s'efforçait de trouver dans la fausse philosophie des déistes le principe de l'attentat du 5 janvier. Passons sur d'autres querelles de détail (1). En somme, le prélat a prêté son nom à la passion des Jésuites pour exagérer les torts de l'*Esprit* contre l'autorité royale. N'est-ce point la faveur ou la crainte des Jésuites qui détermine son zèle, puisque toute la chaleur de ce

(1) Le gazetier cite les « Observations sur le Châtelet » où le Parlement est représenté comme plein de déistes et d'impies.

zèle s'éteint lorsqu'il s'agit de censurer les Jésuites (1)?

Passons également sur le troisième sujet de plainte, si nous ne voulons pas nous égarer dans le domaine de la théologie (2).

Quatrième sujet de plalnte (3). La licence et la corruption des mœurs. Mgr de Beaumont n'en a pas cherché la cause. Autrefois, les Buffon, les Montesquieu, les de Prade, les Encyclopédistes, l'*Esprit* n'auraient pas osé arborer l'étendard de l'impiété? Ils n'en auraient pas été quittes « pour je ne sais quelles rétractations simulées, insidieuses et accordées à la contrainte ». A quoi attribuer un si prodigieux changement? demande le Janséniste. Et il répond : A l'influence néfaste des Jésuites.

On voit à quelles polémiques l'*Esprit* donne carrière. Il devient une occasion, un motif, un prétexte à nombre de manœuvres et de controverses, les partis s'en servent comme d'une arme qu'ils empoisonnent eux-mêmes à plaisir, pour se faire valoir. Et il faut reconnaître que l'*Esprit* avait de quoi éveiller toute sorte de colères et de griefs.

IV

L'Église continue donc à sévir contre l'*Esprit* qui est en même temps avec tant de hardiesse et peut-être d'imprudence l'esprit nouveau. Après avoir subi un jugement de l'Inquisition romaine, il est condamné et prohibé, selon toutes les formes traditionnelles, par le pape Clément XIII (4).

(1) L'archevêque avait gardé le silence sur les propositions exécrables du Jésuite Busenbaum, sur la lettre du Jésuite Zaccharie, qui les a défendues au nom de la société, etc. (*ibid*).

(2) C'est une interprétation d'Origène tendant à donner marge au matérialisme. L'homme a en lui l'assurance de son action purement spirituelle. Cela n'est pas certain pour la bête. Or, il y a là probabilité et non certitude. Si la bête nous est inconnue, de quel droit l'homme nous est-il connu? (Page 15, *Nouvelles encyclopédiques*, *ibid*).

(3) *Nouvelles encyclopédiques* du 23 janvier 1759.

(4) *Damnatio et prohibitio operis cui titulus : de l'Esprit*, à Paris, chez Durand, 1758, in-4°, Clemens Papa XIII ad futuram rei memoriam (avec traduction française en regard), Romæ, 1759. Ex typographia rev. cameriæ apostolicæ 4. PP. in-4°.

Le souverain pontife considère que sa mission l'oblige à déraciner les différentes ivraies que l'homme ennemi sème dans toute l'étendue du champ du Seigneur; celles qui tendent à corrompre la pureté des mœurs comme celles qui combattent les dogmes de la religion catholique. Son cœur a été pénétré de douleur, car dans le livre français qui a pour titre : de l'*Esprit*, l'auteur foule aux pieds les lois divines et humaines, lâche la bride à tous les vices, sape les fondements de la doctrine catholique et prépare les âmes à la perdition.

Pour porter un prompt remède à un si grand mal, le pape a chargé les Vénérables Frères Cardinaux de la Sainte Église Romaine, établis par l'autorité apostolique Inquisiteurs généraux contre l'hérésie de toute la chrétienté, d'examiner cet ouvrage. Ils ont exprimé leurs sentiments de vive voix et par écrit. Le rapport en a été fait ensuite dans la Congrégation le jeudi 11 janvier. Ayant lu et pesé les considérations des dits théologiens, ayant pris l'avis des cardinaux, le Pape déclare condamner et réprouver le dit livre écrit, imprimé en français ou en toute autre langue « comme tendant à renverser la religion chrétienne, à étouffer la loi et l'honnêteté naturelle, adoptant et soutenant les fictions perverses et proscrites des Épicuriens et des Matérialistes, et comme rempli de propositions impies, scandaleuses et hérétiques (1) ».

Pour empêcher que le poison mortel dont le livre regorge ne se répande davantage et n'infecte les âmes, défense est faite de le garder, de le réimprimer, de le copier : Ordre est donné à tous les fidèles de porter le livre aux Ordinaires des lieux, aux Inquisiteurs de l'hérésie ou à leurs vicaires, afin qu'ils le brûlent aussitôt. Cela sous peine d'excommunication majeure pour les séculiers, de suspense pour les ecclésiastiques, et sauf permission spéciale (2).

(1) « Nos lectis... per has apostolicas Litteras prædictum librum tam Gallico quam quocumque Idiomate conscriptum aut typis inscriptum, tanquam eversurum Christaniæ Religionis, nec non legis ipsius atque honestatis naturalis et adoptantem ac propugnantem perversa damnataque commenta Epicureorum atque Materialistarum, refertumque propositionibus impiis, scandalosis atque hæreticis, damnamus et reprobamus ».

(2) La Lettre Apostolique qui s'en tient à des formules générales se termine ainsi : « Or, afin que les présentes lettres viennent plus facile-

V

Cependant, les Jésuites continuent une campagne qui a des résultats si marqués. La terrible analyse de l'*Esprit* publiée dans le *Journal de Trévoux*, et dont s'indignait le philosophe, avait été, par ses sous-entendus et sa compréhension tendancieuse, un formidable coup porté au livre et à son auteur.

Helvétius, sans doute, se défendait de son mieux, s'adaptant à toutes les nécessités du moment et très étonné probablement de se voir à la fois si bien et si mal compris. Mais l'arrêt du Conseil d'État, plutôt favorable en somme au sort d'Helvétius, les examens, les revendications de la Sorbonne, le mandement de l'archevêque, le jugement de l'Inquisition romaine et la Lettre apostolique ne suffisaient pas aux Jésuites. Contre un livre qui avait fait tant d'éclat, il fallait agir avec éclat. Le R. P. Journaliste de Trévoux a trouvé une proie. Il ne la lâchera pas aisément, d'autant plus que malgré la partialité, l'hypocrisie ou la virulence des articles parus dans les journaux ecclésiastiques, l'*Esprit* a trouvé sinon des défenseurs, du moins des juges plus éclairés.

ment à la connaissance de tout le monde, et que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance, nous voulons et par l'autorité ci-dessus mentionnée, nous ordonnons qu'elles soient publiées et affichées selon l'usage par un de nos Curseurs, à la porte de la Basilique du Prince des Apôtres, à celle de la Chancellerie Apostolique et de la Cour Générale du Mont Citatoire, de même qu'à la place du Champ de Flore, hors de la ville; et qu'aussitôt qu'elles auront été ainsi publiées, elles obligent tous ceux qu'elles concernent aussi étroitement que si elles leur avaient été notifiées personnellement. — Voulons aussi que, tant en jugement que hors, même foi soit ajoutée aux copies et exemplaires imprimés des présentes, pourvu qu'ils soient signés de la main d'un notaire public et scellés du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, que celle qu'on aurait à l'original, s'il était exhibé et présenté. Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 31 janvier 1759, la première année de notre Pontificat. — Le Cardinal Passionnel. — Le jour, mois et an que dessus, la susdite condamnation et prohibition a été affichée et publiée à la porte de la Basilique du prince des apôtres, à celles de la Chancellerie apostolique de la Cour générale du Mont Citatoire, au Champ de Flore, et autres lieux accoutumés par moi, Joseph Olivetani, curseur apostolique — Antoine Pellicia, maître des Curseurs ».

Le *Journal de Trévoux* (Février 1759, article XXIII) signale plus spécialement, pour y répondre congrûment, une lettre au R. P. Journaliste de Trévoux et une *Lettre au R. P. Berthier sur le Matérialisme*. Sans entrer dans le détail de cette polémique si intéressante, puisqu'el e représente la lutte sans cesse renouvelée de deux partis, de deux manières de penser et de concevoir la vie, il convient d'indiquer les grandes lignes, les tendances de ces écrits assez nettement apologétiques.

Le premier de ces deux petits ouvrages anonymes figure dans l'*Examen des Critiques du Livre intitulé de l'Esprit* (1), qui est, sans doute, de Ch. Georges Leroy, lieutenant des chasses du parc de Versailles, connu comme collaborateur à l'*Encyclopédie* (2) et surtout à cause de ses observations curieuses et souvent reproduites sur les mœurs des animaux (3).

L'auteur de la *Lettre au Révérend Père ... Journaliste de Trévoux* accuse fort révérencieusement le Jésuite d'avoir jugé le livre de l'*Esprit* avec une précipitation désavantageuse pour lui et pour son sujet; le gouvernement a le droit de

(1) Londres, 1759. *L'Examen des Critiques* de l'*Esprit* contient, outre un avertissement, les chapitres suivants : Analyse du livre intitulé de l'*Esprit*, Idée que donne le Journaliste de Trévoux du livre dont on vient de voir l'analyse, *Lettre au Révérend Père *** Journaliste de Trévoux*, Analyse de la lettre précédente faite par le Journaliste de Trévoux, Remarques sur la loi naturelle, de la Nature de notre âme, de l'Origine de nos idées, de la Liberté et de l'Intérêt, de la Persécution, des Passions et de la Législation. Cet ouvrage est reproduit en entier, mais sans nom d'auteur, avec, en outre, une lettre sur l'Egalité des Esprits, dans le tome V de l'édition de Londres de 1781 (p. 275 à 401). L'auteur explique dans son avertissement qu'il donne d'abord une analyse impartiale du livre présenté sous son véritable jour, puis l'idée donnée par le *Journal de Trévoux* et à la suite de cette notice une lettre adressée au Journaliste. « Je la joins ici, dit l'auteur, mystérieusement, d'autant plus volontiers qu'elle n'a presque pas été publique et que j'ai eu beaucoup de peine à me la procurer. Le Journaliste a rendu compte de cette lettre. C'est son extrait qui me l'a fait connaître, et qui a donné occasion aux remarques qui font la plus grande partie de ce petit recueil, etc. ». J'analyse plus loin l'ouvrage de Ch. G. Leroy (ou Le Roy).

(2) Il y donna plusieurs articles remarquables, entre autres : Forêt, Garenne, Fermier.

(3) Il les réunit dans ses *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfecticilité dee animaux*, Paris 1781. On le cite volontiers dans les manuels de philosophie à propos de l'instinct.

supprimer ce qui ne convient pas à ses vues. Des particuliers ont-ils celui de donner des notices indigestes et peu exactes, « qui font rejaillir sur un homme estimé l'odieux soupçon d'incrédulité ? (1) »

Le Journaliste de Trévoux parle de lois naturelles et de lois chrétiennes. Mais n'est-ce point les violer que de supposer à quelqu'un de mauvaises intentions contraires à ses expressions formelles?

Le Révérend Père a présenté le sujet de manière à donner manifestement une mauvaise opinion de l'auteur et de son ouvrage. Il dit par exemple : la spiritualité de l'âme y est mise au nombre des hypothèses et le matérialisme y est clairement insinué. — Or, l'immatérialité de l'âme n'est point reconnue comme évidente. Elle est révélée par la foi. Sans la révélation, que pourraient être les idées des hommes sur ce point, sinon des hypothèses?

Toutes les facultés de l'âme sont réduites à sentir. — Mais, dit le pamphlétaire, on pourrait vous faire le reproche de manquer un peu de droiture dans les moyens que vous employez pour diffamer l'auteur que vous attaquez sous prétexte de religion (2). Cette opinion est celle d'auteurs célèbres, notamment d'un Jésuite, le Père Buffier. Autres chicanes. Le Jésuite ne voit dans le vœu de la tolérance universelle que de l'indifférence. Mais « un zèle charitable et éclairé » ne doit-il pas se proposer le même but? — La notion de liberté y est considérablement altérée. Le Révérend Père ne voit pas que l'exercice régulier de la liberté est essentiellement « un acte de l'intelligence éclairée » : les enfants, les imbéciles, les fous, ne sont pas reconnus comme libres. — Le Jésuite confond la religion avec ses propres idées philosophiques. Il fait des imputations mais ne les « éclaire » point d'arguments. Il se trompe, en outre, sur le mot passion, auquel l'auteur de l'*Esprit* ne donne pas le sens d'affections déréglées, mais d'affections vives, qui peuvent devenir criminelles ou vertueuses selon leur objet. Et, avec beaucoup de finesse et de malice, le polémiste démontre que l'activité

(1) Edition de 1781. *Examen des Critiques*, t. V, p. 312.
(2) *Ibid.*, p. 315.

morale est le principe des qualités et des vertus morales, comme la ferveur est la source des vertus chrétiennes. La tiédeur est abhorrée dans la piété. L'inertie doit être proscrite par la morale humaine et par la politique.

Du reste, que d'imputations vagues ! Le Jésuite reproche à Helvétius de conclure du particulier au général. Mais « comme il n'est pas aisé d'avoir tous les faits particuliers possibles qui concourent à former un résultat général, il faut bien se contenter d'en avoir une quantité suffisante pour établir une probabilité (1) ».

Naturellement, le journaliste de Trévoux, piqué au vif, réplique : On défend tout ce qu'on veut quand on garde l'incognito (2). Il qualifie ce petit écrit d'obscur, de faible de raisons (3). Cette lettre n'attaque pas « les grandes analyses » faites dans les *Mémoires* d'octobre et de novembre. Dans cette « critique littéraire », on soutenait les devoirs imposés par la loi naturelle. En réponse aux arguments précédents, il affirme que l'immortalité de l'âme est une vérité religieuse et en même temps métaphysique, que le principe de la sensibilité physique est le fondement du matérialisme. Le Père Buffier entend seulement « que l'usage de nos sens est la cause occasionnelle de ce qui se passe dans notre âme ». La tolérance est, dit l'auteur anonyme de la lettre, inclination pacifique. C'est bien indifférence et irréligion, puisque dans l'*Esprit* on ne connaît d'autre ressort à l'homme que l'intérêt et la passion, et qu'on assure que les plaisirs des sens sont l'unique objet des désirs de l'homme. D'autre part, la liberté n'existe pas, quoi qu'on dise, dans ce système sur la sensibilité physique. Quant aux passions, telles que l'auteur les a examinées et défendues, qui se chargerait de les défendre ?

Non, conclut le journaliste (4), cette apologie est un

(1) *Ibid.* P. 320.

(2) « Mais que fait un nom à la Vérité, reprend son adversaire ? C'est d'elle uniquement dont il s'agit ». Ibid., p. 321.

(3) *Mémoires de Trévoux*, février 1759. Cette opinion n'est pas reproduite dans la Critique insérée à la fin des œuvres d'Helvétius dans l'édition de 1781.

(4) Cette conclusion ne se trouve pas dans l'édition de 1781.

effort inutile et maladroit. L'auteur de l'*Esprit* n'a qu'à suivre la voie qu'il s'est ouverte lui-même par sa rétractation. Qu'il profite des bons documents donnés par l'érudition, l'autorité, l'amitié, le « zèle des intéressés » !

Passons à l'autre écrit réfuté par les *Mémoires de Trévoux*, à la *Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme* (1), dont l'épigraphe est empruntée au livre VI de l'*Énéide : Ferro diverberat umbras.* C'est un pamphlet assez important. Par l'habileté à manier les idées générales, à se servir des données de l'histoire de la philosophie, à citer des exemples très divers, par le style, les formes paradoxales, l'ironie qui atteint une assez puissante éloquence, on est bien tenté de l'attribuer à Diderot (2).

Ce n'est pas seulement dans l'*Histoire Naturelle*, l'*Encyclopédie*, l'*Esprit des Lois*, l'*Esprit* que le matérialisme dogmatise, assure l'auteur de la Lettre. On le trouve partout. Il est chez les Grecs, il existe sous Louis XIV, il fleurit dans toutes les conversations, dans celles des artistes, des femmes, etc... Si l'on disait au Père lui-même : Vous raisonnez comme une pantoufle, vous êtes une cruche, une tête à perruque, le matérialisme de ces paroles lui ferait prendre son tonnerre (3).

Et les sarcasmes de ce libelle philosophique se multiplient avec des boutades et des traits plus ou moins empoi-

(1) A Genève, in-12 1759 : Elle a été publiée aussi dans l'édition de La Haye Moetjens, 1759..

(2) Une preuve en quelque sorte matérielle vient fortifier cette opinion : dans l'*Encyclopédie*, on semble croire les *Prejugés légitimes* non d'Abraham Chaumeix, mais de Lelarge de Lignac, et cette opinion se trouve en partie exprimée dans la *Lettre sur le Matérialisme.* Le *Dictionnaire des Anonymes* dit que la *Lettre sur le Matérialisme* est de l'abbé G.-F. Coyer. Dans les œuvres de Diderot, édition Garnier, appendice, t. XIX, la même opinion est formulée : « Bien qu'elle soit de l'abbé G.-F. Coyer, cette *Lettre* a été réimprimée dans les œuvres de Diderot, et La Harpe l'a citée comme étant de celui-ci. » Barbier observe qu'il l'a sans doute confondue avec les deux *Lettres* au Père Berthier qui sont de Diderot (t. XIII). La *Lettre sur le Matérialisme* se trouve dans les œuvres complètes de l'abbé Coyer, 1782, 7 volumes in-12. Il semble assez peu probable que la *Lettre* soit de l'abbé Coyer. On verra, d'après le *Journal de Trévoux*, pour quelle raison, vraisemblablement, on la lui a attribuée.

(3) P. 12.

sonnés (1). Le Révérend Père a sonné très apostoliquement le tocsin contre l'*Esprit* (2). Que ne l'a-t-il fait, que ne le fait-il contre la piécette intitulée « l'Oracle » où les hommes sont traités en public de machines, contre la « Comédie des Hommes » qui sort de la fable de Prométhée, le premier matérialiste ! Que l'on sévisse aussi contre l'Ami des Hommes, contre l'apologiste de la révocation de l'Édit de Nantes. Et, chemin faisant, l'auteur de la *Lettre sur le Matérialisme* ne déguise guère le sien. Hé quoi ! on peut remarquer que les déclamateurs, en s'emportant, donnent tête baissée dans ce matérialisme (3). S'adressant au Révérend Père lui-même, le malicieux écrivain lui reproche de tomber dans le même vice : « Entre nous, mon Révérend Père, cet accident vous est arrivé en combattant le matérialisme du livre de l'*Esprit*. Je vous remets sous les yeux vos propres termes : « Nous devrions donner une attention particulière à deux objets qui raniment tout le feu de notre auteur. » Quoi ! c'est vous qui mettez du feu en place de l'âme ! Je voudrais bien que cet élément, si favorable aux matérialistes de tous les siècles, ne fût pas nécessaire pour nous chauffer, et qu'on pût l'éteindre dans toute la nature. »

Voilà des plaisanteries qui sembleraient assez frivoles, s'il n'avait été nécessaire de démasquer des adversaires peu scrupuleux. Le spirituel auteur de la *Lettre* ajoute qu'il trouverait sur les pas du Révérend Père d'autres empreintes de matérialisme s'il voulait les suivre. Mais il daigne couvrir de tels écarts des ailes de sa charité (4). Et c'est, en somme, tout de même, sous cette forme piquante, la démonstration par l'absurde de l'absurdité de certains arguments invoqués contre Helvétius. L'auteur de cette fort plaisante dissertation termine par d'autres lazzi et affirme que cette campagne,

(1) « Quel malheur si le matérialisme allait gagner le peuple! Le peuple saisit la religion avec bien plus de force que les honnêtes gens. Là où ceux-ci ne donneraient pas un petit doigt pour soutenir l'erreur dans laquelle ils auraient donné, lui se ferait brûler ou brûlerait les autres. »

(2) P. 21.

(3) P. 65.

(4) P. 66.

loin de détruire le matérialisme encore ignoré, le fera vivre et l'élèvera (1).

A son tour, et très sérieusement, le Journaliste de Trévoux réfute la *Lettre sur le Matérialisme* (2). Il y a quelques années que l'abbé Coyer (3) a inventé ou restauré un genre de littérature couvrant des vérités sous le voile de l'ironie, dit-il. Or, un imitateur, un copiste de l'abbé applique cette invention à une matière très grave. Il s'en sert pour ourdir une sorte d'apologie du livre de l'*Esprit*. « Cela est exécuté avec assez de malice, mais sans aucun fond de vérité, et contre toute apparence de raison. »

Bien que le matérialisme le plus cru, le plus formel, le plus indubitable se trouve dans tous les ouvrages du médecin La Mettrie, dans les *Lettres philosophiques* et dans l'*Esprit*, où l'on met en problème la spiritualité ou la matérialité de l'âme, problème résolu dans tout le livre en faveur des matérialistes, l'auteur de la *Lettre* soutient que le matérialisme est un fantôme, et qu'en le poursuivant on poursuit des ombres. Le sujet est traité en substituant au matérialisme très réel, très subsistant de ces écrits un matérialisme idéal, fondé sur un abus manifeste des termes. Le faiseur de lettres use du moyen employé par l'abbé Coyer, non pour lutter, ainsi que lui, contre la corruption des mœurs, mais pour substituer à ce qui est trop réel et certain un badinage frivole. Au surplus, avec grandeur d'âme, le Journaliste ne répond pas aux injures et aux termes de mépris.

* * *

Tandis que de toutes parts se publient et s'élaborent ouvrages sur ouvrages pour ou contre l'*Esprit*, pour ou contre les philosophes, qui savent d'ailleurs se défendre et attaquer avec beaucoup d'acharnement, opposer la ruse à l'adresse,

(1) P. 73, en détruisant le Jansénisme, dit l'auteur.

(2) Février 1759.

(3) C'est, à notre avis, par une fausse et puérile interprétation de ce texte que le *Dictionnaire des Anonymes* attribue la *Lettre sur le Matérialisme* à l'abbé Coyer lui-même en observant que certains l'ont attribuée à Diderot.

et la brutalité à la vigueur, le Parlement et la Sorbonne ne demeurent pas inactifs.

Le mardi 23 janvier, le Procureur général a déféré aux Chambres assemblées huit livres dont l'*Esprit* (1). L'arrêt même du Parlement, audition reçue des commissaires, date du 6 février 1759. Enfin, l'exécution de l'arrêt est du samedi 10 (2).

Cependant, Helvétius, lui aussi, agissait. Il avait pris le parti de rétracter, d'avouer tout ce qu'on voulait. Puisqu'il fallait faire son deuil de toute pensée indépendante, il le faisait. Mais les dangers et les tracas de la persécution n'allaient pas à son désir de calme et d'agrément.

Par bonheur, il avait fait appel au dévouement du duc de Choiseul, qui aimait beaucoup les Helvétius. Les archives de Voré contiennent deux très intéressantes lettres de Choiseul (3). Dans l'une, datée du 9 décembre 1758, il annonce qu'il a écrit au comte de Saint-Florentin (4) et il lui envoie la copie de cette lettre. Il ne s'en est pas tenu là. Il a parlé au ministre : « Il m'a dit que vous pouvez être tranquille. Le Parlement a pris le parti d'englober le livre de l'*Esprit* dans la condamnation qu'il compte faire de plusieurs autres ouvrages, dont il juge devoir défendre la lecture et le débat. Ainsi, vous ne serez point nommé, ni le censeur non plus ; c'est ce que l'on peut désirer pour éviter les désagréments que vous auriez eus si l'arrêt du Parlement eût renfermé vos noms. » La lettre du duc de Choiseul au comte de Saint-Florentin, dont la copie était jointe à celle-ci, et qui date de la veille, montre bien l'importance de ces démarches, la valeur de cette haute intervention.

(1) Les *Nouvelles Ecclésiastiques* du 13 février 1759 l'annoncent et donnent le dispositif de l'arrêté de la Cour nommant des Commissaires.

(2) L'arrêt et l'exécution sont signalés dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* du 3 avril 1759 qui citent tout au long le réquisitoire de l'avocat-général Omer de Fleury.

(3) Ces documents que Mme la Comtesse d'Andlau a bien voulu me communiquer à Voré ont été publiés avec un certain nombre de lettres d'Helvétius à sa femme dans le *Carnet Historique et Littéraire* du 15 novembre 1900, par les soins du Comte de Ségur et de M. Guillois.

(4) Il était secrétaire d'état de la Maison du Roi.

Elle nous apprend que M. Helvétius et sa femme, une demoiselle de Ligniville(1), parente du duc, sont venus le trouver le 7 décembre, « fort inquiets l'un et l'autre des poursuites qu'on leur a dit que le Parlement veut faire au sujet du livre de l'*Esprit* ». Le duc pense que le plus sûr moyen de faire cesser l'éclat que le livre a fait serait de n'en plus parler. D'ailleurs, la rétractation authentique de l'auteur, lorsqu'il a vu qu'on tirait de ses principes des conséquences dangereuses, doit justifier aux yeux du public et des magistrats la sincérité de ses intentions. La censure ecclésiastique portée par le mandement de l'archevêque met à couvert la religion et le dogme. L'arrêt du Conseil en révoquant le privilège accordé par l'examen d'un censeur qui, occupé ailleurs, dit-il lui-même, avoue n'avoir pas lu le livre comme il aurait dû le faire, remet les choses dans la règle.

Le mariage de M. Helvétius n'a fait, continue le duc, que fortifier l'amitié qu'il avait pour lui. Il serait très fâcheux que M. Helvétius se trouvât inquiété. De même, ce serait bien désagréable pour le censeur, qui appartient au roi et s'occupait de ses affaires, lorsque le livre lui a été soumis, d'être cité et compromis à cette occasion. Par toutes ces raisons, en rappelant l'intérêt qu'il prend et doit prendre pour M. et Mme Helvétius, le duc serait donc très obligé au comte de Saint-Florentin d'engager M. le Procureur général et MM. les avocats généraux à cesser toutes poursuites à l'occasion de l'*Esprit*, déjà proscrit par l'arrêt du Conseil et le mandement. Il sollicite la réponse afin de pouvoir, le cas échéant, prendre les ordres du roi « pour être autorisé à écrire en son nom d'une manière qui, faisant connaitre ses intentions à ce sujet, assure sans retour la tranquillité de M. Helvétius et celle de son censeur. »

D'autre part, Helvétius a recours à l'influence de l'abbé Chauvelin, chanoine de Notre-Dame, et Conseiller au Parlement de Paris, ennemi acharné des Jésuites. Il correspond avec lui, le remercie de ses bontés, lui demande son intervention à la Sorbonne et au Parlement. Il lui rappelle que

(1) La famille de Mme Helvétius est appelée,' selon les textes, Ligneville ou Ligniville.

M. le Dauphin est prévenu au point de n'en jamais revenir (1). Il a écrit une troisième rétractation, il espère que, grâce à l'abbé Chauvelin, elle restera au greffe, et ne sera pas imprimée. Il lui adresse une lettre du cardinal Passionei, dans laquelle cet ancien Grand Inquisiteur à Malte dit non pas que le livre est susceptible de mauvaises intentions, « mais qu'il pourrait l'être » (2). Or, quel livre est à l'abri des interprétations? Le Parlement serait il moins indulgent que ce prélat? Du reste, Helvétius s'est soumis à la censure, donc à la loi. Le Parlement (3) peut la changer ; mais s'il a failli en l'observant, c'est une faute de la loi même et ses intentions sont justifiées.

On peut affirmer que dans l'entourage du Roi, malgré les ressentiments du Dauphin, sans résister ouvertement à la cabale et en s'efforçant de lui donner satisfaction, on ne se désintéressait pas du sort de M. Helvétius. S'il était devenu nécessaire de condamner officiellement son livre, il importait, puisque l'affaire venait devant un Tribunal, que l'auteur, personnage honorable et, en somme, considérable, ne fût pas condamné comme un scélérat. La chose était grave et réclamait du doigté. D'une part, il fallait ménager l'opinion, ménager des partis puissants, et même les satisfaire ; de l'autre, il convenait de préserver la personne d'un dignitaire à la Cour d'une rigueur excessive, d'une peine infâmante, voire même du châtiment qui attendait les sacrilèges, les criminels de lèse-Majesté.

(1) Helvétius, Didot, t. XIV, p. 42. L'édition Didot, comme celle de 1781, donne trois lettres d'Helvétius à l'abbé Chauvelin.

(2) T. XIV, p. 44 (Deuxième lettre à l'abbé Chauvelin, sans date).

(3) Dans une troisième lettre d'Helvétius à Chauvelin, postérieure, et qui n'est plus relative à l'affaire de l'*Esprit*, le philosophe établit les causes qui, d'après lui, empêchent « ce corps médiateur entre le roi et ses sujets de jouir de tout le crédit et de toute l'autorité dus à cette prérogative ». Le Parlement a comme ennemis naturels les ministres qui veulent être despotiques, les grands seigneurs indignés que les bourgeois aient le droit de juger, et surtout le clergé « jaloux que toute espèce de puissance ne soit pas entre ses mains ». Le public peut défendre le Parlement contre la tyrannie des grands et les intrigues du clergé, mais à la condition que le Parlement soit le protecteur des lois, de la liberté, et de la propriété des citoyens. La persécution que le Parlement a voulu ui faire subir ne l'empêche pas, dit-il, de voir ses véritables intérêts. (T. XV, p. 47 à 55).

Comme le prouvent deux lettres, documents inédits, conservés aux Archives nationales, l'autorité royale intervint, non seulement auprès de M. Gervaise, syndic de Sorbonne (1), pour demander que la Faculté de théologie n'entrât pas dans une censure détaillée du livre de l'*Esprit*, mais encore auprès de M. le Procureur général. Le 10 janvier 1759, on le prie de veiller à ce qu'il ne soit pris aucun parti à l'égard de M. Helvétius (2).

Il fut évidemment résolu en haut lieu de mettre, par une manœuvre savante, la tête de l'accusé hors de l'atteinte des lois.

Le Parlement sévit contre l'*Esprit*, mais avec des réticences, des concessions indirectes, très réelles cependant, en faveur d'un écrivain qui reconnaissait ses torts, et pour lequel des ménagements étaient, en quelque sorte, ordonnés.

La personnalité de M. Helvétius, maître-d'hôtel de la Reine, fut donc mise hors de cause. On engloba le livre de l'*Esprit* dans un réquisitoire, d'ailleurs très violent, contre plusieurs livres impies, plus ou moins récents, ou même déjà anciens (3). Il s'agissait, en effet, de poursuivre avec véhé-

(1) *Dépesches, année 1758, Archives*, $0^1$400, p. 654, pièce 141, à la date du 3 décembre 1758. « M. Gervaise, Syndic de Sorbonne. J'ai, M. examiné l'Extrait que vous m'avez envoyé des propositions contenues dans le Livre ntitulé de l'Esprit, les remarques qu'a faites à cet égard la Faculté de Théologie sont très judicieuses, mais je pense qu'il convient de n'en faire qu'une censure générale, et qu'il faut éviter de les qualifier en particulier, ce que vous voudrez bien représenter à la faculté, je ne doutte même pas qu'elle n'entre facilement dans cette vue lorsque vous serez en etat de m'envoyer les projets des ordres, concernant les deux Mémoires que je vous ai adressé, je les ferai expédier. On ne peut vous être, M, plus parfaitement devoué que je le suis ».

(2) *Archives nationales, Depesches*, 0^1 401, pièce 36, p. 16, 10 janvier 1759 : « M. le Procureur Général. J'ai, M. reçu la Lettre que vous m'avez écrite au sujet de M. helvetius je remets à vous entretenir de cette affaire la 1e fois que nous nous verrons, je vous prie cependant de veiller que jusque là il ne soit pris aucun parti à cet égard. On ne peut être, etc... ».

(3) Les livres incriminés sont : le premier : de l'*Esprit*. — Le second : *Encyclopédie* ou Dictionnaire, etc... — Le troisième : le *Pyrrhonisme du Sage*. — Le quatrième : la *Philosophie du Bon sens*. — Le cinquième : la *Religion naturelle*. — Le sixième : *Lettres semi-philosophiques* du chevalier de *** au Comte de ***. — Le septième : *Étrennes aux Esprits forts*. — Le huitième : *Lettres au R. P. Berthier sur le Matérialisme*. (Cet opuscule seul est étudié ici, comme touchant assez directement au livre de l'*Esprit*.)

mence un ouvrage, les conceptions d'un auteur, sans toucher à l'homme lui-même.

C'est le 23 janvier 1759 que la Cour, toutes les Chambres assemblées, les gens du Roi sont entrés, et que M. Omer Joly de Fleury, avocat dudit Seigneur Roi, prit la parole (1).

Dans un exorde ronflant (2), il proclame que la Société, l'État et la Religion se présentent au Tribunal de la Justice, parce que leurs droits sont violés, leurs lois méconnues. On voit tout de suite que les trois causes continuent à n'en faire qu'une, et c'était le danger. En requérant contre l'impie, il requiert contre l'ennemi de l'État et du citoyen. Il s'adresse aux « Magistrats et Chrétiens, défenseurs des lois et protecteurs de la Religion ». La voix de l'autorité est devenue nécessaire pour les faire respecter. C'est le cri de la nation qui a déféré un grand nombre de ces ouvrages séditieux. Peut-on se dissimuler qu'il n'y ait un projet conçu, une société formée « pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer l'indépendance et vomir la corruption des mœurs ? »

La justice doit donc prendre le glaive en main et frapper les auteurs « sacrilèges et séditieux ». Cette philosophie consiste, d'après Joly de Fleury, et la fin de la définition est exacte, dans de faux raisonnements, dans les systèmes qui n'ont pour principe que la sagesse humaine et les impressions des sens. Mais la raison, livrée à elle-même, sans la révélation, est une source d'erreurs et d'hérésies. Et l'avocat général parle non comme un magistrat, mais comme un théologien, comme un homme d'église.

Ayant cité Tertullien, il accuse les philosophes de méditer la ruine de l'État parce qu'il est chrétien. Il entre dans l'examen des principaux ouvrages énoncés. Il lui suffira d'en dé-

(1) *Arrêts de la Cour du Parlement portant condamnation de plusieurs livres et autres ouvrages imprimés*. Extrait des Registres du Parlement du 23 janvier 1759. 31 pages in-4°, à Paris, chez P. G. Simon, imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, 1759.

(2) « L'humanité frémit, le Citoyen est allarmé; on entend de tous côtés les ministres de l'Église gémir à la vue de tant d'ouvrages que l'on ne peut affecter de répandre et de multiplier que pour ébranler, s'il est possible, les fondements de notre Religion ».

voiler quelques parties pour en dévoiler l'iniquité et armer la sévérité des lois.

Aussitôt, il en vient à l'*Esprit*, à la théorie d'après laquelle la faculté de penser se réduit à une puissance passive, à la sensibilité physique commune aux hommes et aux animaux (1). L'auteur ne croit pas à la liberté, substitue le hasard à la Providence, prétend que la spiritualité et l'immortalité de l'âme ne sont pas susceptibles de démonstration (2).

En outre, l'auteur traite les ministres de la religion de pédants, de déclamateurs. Il les désigne sous le nom d'hommes puissants, de prêtres de Moloch, de fanatiques ; il les accuse de s'opposer aux progrès de la morale, de vouloir qu'on tienne les peuples prosternés devant les préjugés reçus, comme devant les crocodiles sacrés de Memphis. Et Joly de Fleury cite des textes dirigés contre l'esprit d'autorité, de tyrannie.

Il signale la théorie de l'intérêt personnel, d'une législation basée sur la nature (3), de l'intérêt public, et analyse avec habileté les idées morales et politiques qui se dégagent de l'*Esprit* en les ramenant à l'immoralité, et surtout à l'impiété. La distinction des vertus de préjugé et des véritables lui est odieuse, ainsi que celle de la corruption religieuse et de la corruption politique (4). L'auteur, avec une indécence qui révolte, avec des exemples de lubricité, ose avancer que des citoyens tachés de cette espèce de corruption de mœurs ont souvent rendu à la patrie des services plus importants que les anachorètes, que cette corruption peut s'allier souvent à la grandeur d'âme, à la sagesse, au talent ; il ne craint pas de prétendre que la modération des désirs et des passions ferait la ruine des nations (5).

Affreux principe, funestes conséquences, s'écrie l'avocat

(1) Se basant lui aussi sur une note et avant d'autres critiques mal intentionnés ou savent très mal informés, il fait d'une observation de détail tout un système : « Ceux-ci ont des pattes et l'homme a des mains, voilà le principe ridicule de cette infériorité ».

(2) P. 4 et 5.

(3) P. 6 et 7.

(4) P. 8 et 9.

(5) P. 10.

général, philosophie cynique et impudique ! Tout sujet fidèle, tout citoyen soumis doit frémir des anecdotes scandaleuses, et de plus, nous y voici de nouveau, « contraires à la sûreté publique et capables de rompre les nœuds sacrés et inviolables qui attachent les peuples au souverain » (1).

La théorie des besoins, de l'amitié fondée sur le besoin, l'amitié, cette « vertu si utile » affirme l'avocat général sans se douter que son expression même sert à le contredire (2), lui donne l'occasion d'un morceau d'éloquence où Cicéron est cité naturellement pour montrer à la fois qu'un magistrat a des lettres et que le contraste entre la Rome païenne et les philosophes modernes n'est pas à l'avantage de ceux-ci (3).

Résumant ses impressions, Joly de Fleury définit le livre de l'*Esprit* le « code des passions les plus honteuses et les plus infâmes, l'apologie du matérialisme et de tout ce que l'irréligion peut dire pour inspirer la haine du christianisme et de la catholicité » (4).

Cependant, après avoir jugé avec sévérité les écarts de raison, les hypothèses chimériques et indécentes de l'*Esprit*, le farouche magistrat semble se radoucir. Heureux, dit-il, les écrivains qui s'humilient à la vue de leurs projets insensés, dès que la religion les condamne, etc... ! Il va jusqu'à croire que si l'auteur de l'*Esprit*, moins livré à des impressions étrangères, n'eût consulté que les sentiments intimes de son propre cœur, il n'aurait jamais donné cours à cette production funeste (5) !

Et il développe même cette thèse — qui lui suscitera d'ardentes inimitiés — que les maximes de l'*Esprit* sont empruntées aux principes et aux conséquences détestables d'autres ouvrages et, en particulier, du Dictionnaire Encyclopédique. Selon Joly de Fleury, l'*Esprit* est comme l'abrégé de ce livre qui n'est pas celui de toutes les connaissances, mais celui de toutes les erreurs et la « compilation alphabé-

(1) P. 11.
(2) P. 12.
(3) Palissot aussi (*Mémoires de la Littérature*) invoque Cicéron contre l'auteur de l'*Esprit*.
(4) P. 12.
(5) P. 13.

tique de toutes les absurdités » (1). Et il passe au procès de l'*Encyclopédie*, fruit de l'impiété réfléchie qu'il condamne avec violence en citant divers passages (2).

Laissons de côté cet examen de l'*Encyclopédie* considérée comme l'œuvre d'un athée et d'une société d'athées. Mais il importe de remarquer que Joly de Fleury rapproche « dans un seul point de vue » les maximes contenues dans l'un et l'autre de ces deux ouvrages (3). Et il est bien certain que la pensée d'Helvétius est en un grand nombre de cas celle de l'*Encyclopédie*, où le besoin d'enseigner à tous des vérités d'expérience indépendantes des traditions et de travailler au bien-être de la nation en l'éclairant se fait vivement et continuellement sentir.

Joly de Fleury s'attache donc à définir et à flétrir les théories matérialistes, sensualistes, utilitaristes, communes en effet à l'*Encyclopédie*, à Helvétius qu'il ne nomme pas et à d'autres écrivains du temps ; à ceux qu'il appelle les amis de la Religion naturelle, du Déisme, de l'Athéisme, etc... (4), à ces prétendus philosophes et génies qui s'imaginent être « les restaurateurs de la vraie science et les bienfaiteurs de l'humanité » (5), contre lesquels il s'efforce, dans cette harangue qui se transforme aisément en sermon (6), de développer les preuves de la vérité de la religion.

Mais il faut en venir au verdict proposé. Ici l'avocat général emploie des biais. Assurément, ces ennemis de la

(1) « On y développe, selon le genre des articles, le Pour et le Contre, mais le Contre quand il s'agit de la Religion, des mœurs, de l'Autorité, y est toujours exposé clairement et avec affectation. » Suivent des exemples empruntés aux articles dimanche, christianisme, âme, athées, etc...

(2) Il loue, chemin faisant, l'auteur des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, c'est-à-dire Chaumeix.

(3) Depuis que le Parlement a, par l'organe de l'avocat général, accusé en même temps l'auteur de l'*Esprit* et ceux du *Dictionnaire*, on a souvent, à tort et à raison, associé l'œuvre d'Helvétius et celle de l'Encyclopédie.

(4) P. 19, 20.

(5) P. 20.

(6) « ...Voilà la doctrine de ces oracles de l'impiété. Enfants ingrats et rebelles, ils méconnaissent l'Auteur de tous les dons et semblables à ces insensés dont parle un écrivain sacré (Job. 21 v.) : retirez-vous de nous, disent-ils, nous n'avons pas besoin de vos lumières, nous ne connaissons ni vos promesses, ni vos miracles, etc., etc. »

société, de l'État et de la religion mériteraient « que la Cour exerçât toute la sévérité de la puissance que le Prince lui confie, et le bien de la religion pourrait quelquefois l'exiger de l'attachement de tous les magistrats à ses dogmes et à sa morale » (1).

Avec une sérénité qui nous semble effrayante et qui a de quoi légitimer toutes les ruses et toute l'âpreté de Voltaire et des philosophes, ses alliés, Joly de Fleury rappelle simplement à ces Messieurs de la Cour que leurs prédécesseurs ont condamné aux supplices les plus affreux, comme criminels de lèse-Majesté divine, des auteurs qui avaient composé des vers contre l'honneur de Dieu, son Église et l'honnêteté publique (2), et que les libraires étaient décrétés de prise de corps et soumis à la rigueur des ordonnances.

La justice semble désirer, dit Joly de Fleury, que vous appesantissiez votre bras sur ses auteurs. « Il est cependant, ajoute-t-il, des cas où la prudence vous a engagés de le suspendre à l'égard de ceux qui marqueraient un véritable repentir et donneraient une déclaration non suspecte de leurs sentiments. »

En formules assez embarrassées, l'avocat général établit qu'il y a des distinctions à faire entre les auteurs, et que la sagesse de la Cour ne saurait les négliger. Nous apprenons ainsi l'existence d'une troisième rétractation d'Helvétius, remise au parquet le 22 janvier 1759 (3), à laquelle le censeur s'est fait un devoir de souscrire en expliquant en même temps ses sentiments et ses regrets.

Donc, encore une fois, l'auteur de l'*Esprit* désavoue de lui-même, « sans équivoque ni restriction, tout ce que son ouvrage a de répréhensible », reconnaît que c'est « plutôt une erreur de son esprit que de son cœur, et que les vérités, qui appartiennent à la politique, à la morale et à la religion catholique, ont toujours été, sont et seront toujours l'objet

(1) P. 23.

(2) Par un arrêté du 19 août 1623 contre Théophile, Bertelot, etc...

(3) « Ce sont ces sentiments que l'auteur du livre de l'*Esprit* exprime dans une rétractation écrite et signée de lui qu'il nous a remise hier au Parquet, et que nous vous apportons aujourd'hui pour être déposée au Greffe de la Cour » (p. 24).

de sa persuasion et de sa croyance, ainsi que de son respect, de sa soumission et de sa fidélité (1) ». L'auteur déclare encore, et pour employer les termes d'Omer Joly de Fleury, de la manière la plus précise et la plus authentique, « qu'il est rempli de respect et de soumission pour les Supérieurs Ecclésiastiques et les Magistrats qui ont prononcé ou prononceront sur son livre, et qu'il est pénétré plus que jamais des vérités qui pourraient exciter le zèle des uns et des autres ».

L'avocat général observe que cette rétractation donne un nouveau poids à la douleur, au repentir témoignés par l'auteur dans ses deux précédentes. L'ouvrage seul excite donc l'attention du magistrat. Il lui reste à proposer à la Cour de prononcer contre ce livre la flétrissure qu'il mérite, et de prendre les précautions ordinaires pour empêcher qu'il ne puisse de nouveau se répandre dans le public.

D'autre part, l'*Encyclopédie*, vu l'immensité des matières, sera soumise à un examen attentif et solide de la part de personnes compétentes. Par exemple, il n'hésite pas à proposer la condamnation la plus sévère contre les autres ouvrages incriminés, et la poursuite contre leurs auteurs... qui, d'ailleurs, ne s'en souciaient guère, il faut le constater, puisque ces ouvrages sont très prudemment anonymes... (2) On saisit le subterfuge. On ne se trompe point à cette péroraison qui devait soulever toute espèce de protestations ; car il était facile de constater que l'accusation se portait non seulement sur le livre de l'*Esprit*, tout récent, mais sur des ouvrages d'ordres divers et parus depuis plusieurs mois, depuis plusieurs années.

Ce jour-là, en fin de séance, après conclusions du Procureur général du roi, ouï le rapport de Maître François Benigne du Trousset, Conseiller, la matière mise en délibération, la Cour arrête la nomination de commissaires, fait défense

(1) P. 23.

(2) Il requiert en outre qu'il soit enjoint aux officiers de police, aux syndics et adjoints de la librairie et de l'imprimerie de veiller plus que jamais à ce qu'il ne puisse être imprimé dans le royaume ou introduit des impressions étrangères, vendu, colporté, ou autrement distribué aucuns livres contre l'Etat, la religion et les bonnes mœurs (p. 25).

aux libraires, imprimeurs, etc., de vendre, débiter, distribuer les dits livres (1).

Comme de juste, le parti des Encyclopédistes et des philosophes traita ce réquisitoire d'une façon plus que sévère. Voltaire ne négligera aucune occasion de le flétrir et de bafouer « Omer », et cela, pendant des années. Il ne pardonnera jamais au magistrat d'avoir joué ce rôle aussi néfaste que ridicule.

Défendant moins la cause d'Helvétius (il n'en a garde) que celle des Encyclopédistes, Grimm (2) traduit assez bien à ce propos le sentiment des libres écrivains de cette époque. Que des auteurs « ténébreux » accusent de toute sorte de crimes un petit nombre de philosophes occupés à la recherche de la vérité, en empoisonnant, en tronquant leurs ouvrages, soit. Mais qu'un magistrat de premier rang partage ces calomnies et les expose avec assurance devant le premier tribunal du royaume, cela dépasse l'imagination. Le réquisitoire est, à son gré, « une capucinade indigne d'un magistrat éclairé et équitable ». Et Grimm en veut surtout à M. Joly de Fleury d'avoir excusé M. Helvétius en disant qu'il n'a pas écouté ses propres sentiments, mais qu'il a débité le poison des autres. Il se demande comment un homme public peut avancer de telles assertions, sans formuler de preuves.

Le mardi 6 février 1759, la Cour, vu les requêtes présentées à la Cour, l'une par Claude Helvétius, contenant que « plus il réfléchit sur le malheur qu'il a eu de composer son livre intitulé de l'*Esprit*, plus il craindra de ne s'être pas suffisamment expliqué par ses précédentes rétractations et déclarations, qu'en conséquence, il se croit obligé de chercher à dissiper, autant qu'il est en lui, jusqu'à l'apparence des doutes sur la sincérité de sa douleur et de son repentir », lui donne acte de ce qu'il déteste et rétracte formellement et précisément toutes les erreurs de son livre, etc. (3)... »,

(1) Ordonne que le présent arrêt sera imprimé et affiché partout où besoin sera. Fait en Parlement sous toutes Chambres assemblées.

(2) T. IV, p. 82, 15 février 1759.

(3) P. 28. Ladite requête signée de Helvétius et de Formé, procureur. La troisième rétractation ne fut pas publiée, sans doute grâce à l'abbé Chauvelin.

l'autre par Jean-Pierre Tercier, écuyer, qui avait eu le malheur de laisser passer et d'approuver par une inadvertance qu'il ne se pardonnera jamais, le livre de l'*Esprit*, lui donne acte de son désaveu et de sa rétractation, de ce qu'il supplie très humblement la Cour d'user d'indulgence à son égard, déclarant en outre qu'il est si repentant de sa faute que désormais il n'entend plus se charger d'examiner ou d'approuver aucun livre, la Cour ordonne que les livres susdits (sauf le *Dictionnaire*) soient lacérés et brûlés (1). Fait défense de composer, imprimer, faire imprimer aucuns livres, écrits ou brochures, contre la Religion, l'État et les bonnes mœurs, ordonne les poursuites — ces poursuites platoniques que les conclusions d'Omer Joly de Fleury faisaient prévoir — contre les auteurs desdits livres (sauf : de l'*Esprit* et le *Dictionnaire*). Enjoint à ceux qui en ont des exemplaires, ainsi que de l'*Esprit*, de les remettre incessamment au greffe pour y être supprimés, ordonne la remise de l'*Encyclopédie* entre les mains de plusieurs ecclésiastiques, anciens avocats à la Cour, docteurs en théologie, et professeurs de philosophie, choisis et désignés, et en suspend la vente, etc... (2).

Et voilà comme quoi la personne de Claude-Adrien Helvétius fut épargnée. En revanche, le samedi 4 février audit an 1759, à la levée de la Cour, lesdits livres ayant pour titre : de l'*Esprit*, le *Pyrrhonisme*, etc... (moins le *Dictionnaire*)

(1) L'avocat Barbier dans son *Journal*, t. IV, p. 304, février 1759, signale l'arrêt de la Cour, le réquisitoire de M. Joly de Fleury, qu'il trouve « fort beau et très étendu, etc. » et ajoute « Voilà, comme l'on voit, une grande déclaration contre les philosophes de ce siècle, tant M. Helvétius que MM. Diderot et d'Alembert... Tout cela se réduit à faire brûler le livre de l'*Esprit*, dont il y a eu deux ou trois éditions sans aucune punition contre l'auteur ni le censeur, et à l'égard de l'*Encyclopédie*, pour les sept volumes imprimés, à un examen très difficile et très long par neuf personnes, etc... » — En janvier (p. 301), Barbier disait que l'*Esprit* a été « ventilé » par M. le Procureur général et « épluché » par M. l'Archevêque de Paris.

(2) Ordonne en outre que le présent arrêt sera imprimé et affiché partout où besoin sera et copies collationnées, envoyées dans les baillages ou sénéchaussées du ressort pour y être lu, publié, enregistré. Enjoint aux substituts du Procureur général du Roi d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait au Parlement toutes les Chambres assemblées le 6 février 1759. Signé Ysabeau.

furent lacérés et brûlés au pied du grand escalier du Palais par l'exécuteur de la haute Justice, en présence de Dagobert Estienne Ysabeau, l'un des trois premiers et principaux commis par la Grand'Chambre, assisté de deux huissiers de la Cour (1).

Bien que l'arrêt fût respecté et que, détail inédit, un garçon imprimeur connût la paille humide des cachots (2) « pour avoir vendu des exemplaires du livre de l'*Esprit*, d'Helvétius, imprimé par Michelin qui les lui avait donnés en paiement », les œuvres subversives ne s'en portaient pas plus mal, au contraire. Cette formalité de l'exécution d'un ouvrage par la main d'un bourreau n'empêchait point les idées nouvelles de se propager lentement et sûrement, et de devenir, à travers les conflits aggravés, les rancunes, les haines et les espérances accumulées, la Révolution Française.

VI

« Enfin, ma chère femme, écrit le philosophe à Mme Helvétius en son château de Voré, voilà, je crois, toutes mes affaires finies. Demain matin, j'irai chez le syndic de la Sorbonne pour lui parler ; selon ce qu'il me dira, je partirai pour Voré peut-être jeudi ou vendredi... » Excédé de fatigue de corps et d'esprit, Helvétius a une fluxion dans l'oreille qui le fait beaucoup souffrir, mais il songe à sa femme, il songe qu'il sera bientôt dans ses bras, et il souffre moins.

La Détermination de la Faculté (3), qui avait été décidée dans cette séance tumultueuse de la vieille Sorbonne, était en effet moins inquiétante que l'arrêt du Parlement. Pourtant, l'opinion des docteurs et des théologiens avait son poids.

Sur quoi porte surtout la critique de la Faculté de Théologie ? C'est ce qu'il convient encore d'examiner, bien qu'elle condamne, comme il faut s'y attendre, les mêmes théories

(1) P. 31.
(2) *Lettre de cachet* 1121. — Malteste Joseph Gon imprimeur. Entré le 11 avril 1759, s. o. contre-signé Saint-Florentin, pour avoir vendu... Sorti le 29 juin 1759, s. o. contre-signé Saint-Florentin, B. M. 2368.
(3) Elle date du 9 avril 1759.

qui avaient paru si néfastes aux gazetiers, au pape, à l'archevêque et au Parlement.

Cette critique de l'*Esprit* (1) confiée à des membres éminents de la confrérie est aussi impétueuse que spécieuse.

Après un salut en Jésus-Christ, adressé par le doyen et les docteurs de la Faculté de Théologie de Paris à tous les fidèles, et une citation des psaumes, les théologiens s'élèvent en général contre les ennemis de la religion, contre les écrits qui « semblables à de noires vapeurs et à des exhalaisons infectées, forment des nuages épais qui portent avec eux la contagion et la désolation dans tous les lieux où ils se déchargent (2) ». Et c'est un nouveau requisitoire contre les philosophes qui pervertissent les esprits. La Faculté, elle aussi, dénonce la conspiration formée contre la foi et la morale du christianisme, et contre l'obéissance due à l'autorité souveraine. C'est aux hommes d'État à voir ces excès et à en prévoir les suites. Les théologiens ont fait entendre leurs voix comme citoyens, ils exerceront maintenant leurs véritables fonctions.

Entre tous ces conjurés, « il en est un qui semble avoir mêlé dans la même coupe tout ce que les opinions modernes ont de plus détestable pour avaler tout à la fois le poison dont les autres ne s'étaient abreuvés qu'en partie (3) ». On reconnaît à ce trait l'auteur du livre de l'*Esprit* qui s'est montré aussi incrédule que les athées, aussi livré aux sens que les bêtes, aussi corrompu que les libertins, aussi hardi que les sujets les plus séditieux.

Laissons cette appréciation générale, qui n'a rien de très sérieux devant le critique moderne, et dont le ton semble plutôt assez plaisant, pour examiner à notre tour, brièvement, les griefs de ces « Grands Examinateurs ».

D'abord, accusation de plagiat. C'est en travaillant sur le

(1) *Determinatio sacræ facultatis parisiensis super libro cui titulus est de l'Esprit, Parisiis*, 1759; Détermination de la Faculté de Théologie de Paris contre le livre qui a pour titre : de l'*Esprit*, chez J.-B. Garnier, imprimeur de la Reine, Paris 1759. In-8° 79 pages. Les censures proprement dites de 31 à 75.

(2) P. 4.

(3) P. 9

« fond d'autrui » que cet auteur a voulu se faire un nom. Et les théologiens énumèrent les sources empoisonnées auxquelles il a puisé, car ils ne veulent rien dire de son style, de ses tours efféminés et de ses belles phrases. Ce sont, avec l'indication des pages, c'est-à-dire d'après les renseignements mêmes donnés par Helvétius, Hobbes, le Dictionnaire Encyclopédique, Locke, le Marquis d'Argenson, le code de la Nature, l'Homme-Machine, Hume, Spinoza, Montesquieu, Machiavel, etc... Mais il faut s'abstenir d'indiquer les autres sources auxquelles a puisé l'auteur que l'on va censurer « de peur que les vapeurs empoisonnées qui s'exhalent de ces cloaques ne deviennent funestes » aux lecteurs (1).

Suit une diatribe contre la philosophie fausse et une amplification des vertus du christianisme. Ces philosophes sortis de l'étable d'Épicure ont déclaré la guerre à l'État, puisqu'ils tâchent « d'ébranler la fidélité due au meilleur des Rois à qui toute la nation a donné de concert le nom de Bien-Aimé » (2), et à l'Église. L'État les laisse encore dans la société, l'Église les souffre encore « à regret dans son sein comme des insectes venimeux », mais qu'ils prennent garde. Le Souverain Pontife, l'Illustre Archevêque de la capitale, le Roi, le Parlement leur ont fait pressentir leur indignation.

Eux, les Docteurs de la Sorbonne, chargés par le Seigneur de garder son camp, et de veiller sous les armes, ont cru devoir s'opposer aux entreprises de l'ennemi, et à ses progrès. Ils ont donc choisi le livre de l'*Esprit* comme réunissant toutes sortes de poisons, répandus dans différents livres (3).

Les censures sont relatives :

1° Aux propositions sur l'âme. (Réduction des facultés de l'âme à la sensibilité et à la mémoire — l'immortalité de l'âme considérée comme une opinion, comme un problème (4) — théorie sur la liberté (5).) Ces propositions sont absurdes, téméraires, contiennent le venin du matérialisme, sont impies,

(1) P. 21.
(2) P. 25.
(3) P. 29.
(4) P. 36, 37, *L'Esprit*. Disc. I, ch. I.
(5) P. 38. *L'Esprit*. Disc. I, ch. IV.

ruinent toute législation morale, et par conséquent celle de Dieu même, etc., etc.

2° A la Morale. (La morale considérée comme science expérimentale (1), — réduite à ses principes simples (2) — le plaisir et la douleur, l'amour de soi (3) — l'intérêt personnel et l'utilité publique (4). Ces propositions sont détestables, blasphématoires, pernicieuses aux citoyens et aux États, détruisent tout droit naturel et divin. De même pour celles qui concernent les passions (5) (d'où résulteraient nos vices et nos vertus) et qui sont qualifiées d'insensées, d'obscènes. Elles dégradent la raison et lui ôtent l'empire « pour mettre à la place, par un renversement monstrueux, le désir déréglé des plaisirs les plus brutaux ». Le souverain bien de l'âme raisonnable, immortelle, destinée à la jouissance de Dieu, elles l'établissent sur des voluptés fragiles et passagères. Sont signalées aussi comme pleines de folie et d'impudence celles qui concernent les vertus de préjugé, l'amour et la volupté (6). C'est un éloge licencieux du libertinage. Elles renversent par une perversité sans exemple tous les devoirs de la vie privée domestique et politique (7).

3° A la Religion. L'auteur de l'*Esprit* adopte une espèce de déisme (8) qui se joue de toutes les religions. Il ose soutenir « que toutes les religions, même la chrétienne, sont de simples opinions sur lesquelles l'humanité et la modération demandent qu'on permette à chacun de penser et de dire ce qui lui plaît (9) ». Cela, disent les docteurs (10) est contraire à la droite raison dont la lumière suffit pour faire rejeter toutes les

(1) Détermination, p. 42 et 43. L'*Esprit*. Disc. II, ch. XXII, XXIII, XXVI. Disc. III, ch. V, Disc. II, ch. XIV.

(2) P. 44 et 45. L'*Esprit*. Disc. III, ch. IX.

(3) P. 46 et 50. L'*Esprit*. Disc. III, ch. XV. Disc. II, ch. XXIV, notes, etc.

(4) P. 50 et 51. L'*Esprit*. Disc. II, ch. XIII, ch. XIII, I, XXIII, V, II, VI, etc., Disc. III, ch. IV.

(5) P. 54, 55, 56. L'*Esprit*. Disc. II, ch. XXIV, V. Disc. III, ch. V, VI, XV, XIII, etc.

(6) P. 61. Disc. II, ch. XV, XIII, XIV et V. Disc. III, ch. XVIII...

(7) P. 62, 63.

(8) Disc. II, ch. XXIV, X.

(9) L'*Esprit*, p. 11, 2, 21.

(10) P. 65.

fausses religions et démontrer que la seule Religion chrétienne est croyable. Ces propositions contiennent cette détestable impiété qu'on appelle l'indifférentisme.

Scandaleuses aussi les doctrines sur l'intérêt temporel, sur les moyens de perfectionner la morale (1) qui insultent les princes, les magistrats chrétiens, les ministres de l'Église.

4° Au Gouvernement. Ces propositions (2) ne sont que des imputations calomnieuses contre l'Église et les souverains.

Abomination! D'après cet écrivain, l'Église et les rois pensent qu'il n'y a, entre les souverains, d'autres droits que ceux de la force et de l'adresse, que l'infraction des conventions les plus solennelles est une clause tacite de tous les traités toutes les fois que l'utilité se trouvera jointe à la perfidie. — Que, dans un État, il doit être permis à chacun de penser et dire ce que bon lui semble, que, lorsque le peuple se croit traité trop durement, il faut que ses cris puissent, par la bouche de la licence, percer jusqu'au trône, qu'alors l'autorité des princes cesse d'être légitime, etc... Maximes qui renversent le droit politique, qui anéantissent la puissance des princes scellée de l'autorité des lois naturelles et divines, qui arrachent du cœur des sujets les sentiments de respect, de fidélité, et doivent être en exécration à tous les hommes (3).

Du reste, les propositions censurées ne sont pas les seules répréhensibles. Il s'en trouve presque à chaque page. La Faculté de Théologie distingue encore celles où l'on présente comme vrais des faits altérés, des choses douteuses, pour attaquer l'Église, les lois, les bonnes mœurs; celles qui renferment des traits d'obscénité si révoltants qu'on ne peut les répéter, enfin celles où l'auteur donne à entendre ce qu'il n'ose dire expressément : elles sont si impies, si contraires aux états monarchiques que le respect pour la religion et l'amour de la patrie ne permettent pas d'en apercevoir le sens sans frémir (4).

(1) P. 67, 68. L'*Esprit*, II, 24, 29.
(2) Dét., p. 75. — L'*Esprit*, III, IV. — Préface, IV, IV, XI, VI. — III, XVII, VI, XVIII.
(3) P. 75.
(4) P. 77 et 78.

Ne jugeant pas à propos de censurer toutes les propositions en détail, la Faculté entend néanmoins que son silence ne soit point regardé comme une approbation de ce qu'elle n'a pas relevé. Elle condamne l'*Esprit* comme un des ouvrages les plus détestables qui puissent jamais paraître (1).

Ce réquisitoire impitoyable se termine par une courte et fervente prière : « Fasse le Dieu de miséricorde que l'auteur qui s'est déjà vu obligé de donner plusieurs rétractations (2), reconnaisse combien il aurait dû se défier de ces lectures et de ces sociétés qui lui ont gâté l'esprit et corrompu le cœur. Fasse le ciel qu'il dépose cet orgueil insupportable... que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est sain, tout ce qui est d'édification et de bonne odeur... soit l'objet de ses pensées et de ses actions... que par une vie pénitente et exemplaire il répare autant qu'il est possible le scandale qu'il a donné par son livre, et que le Dieu de paix soit avec lui (3) ».

Le 14 avril 1759, comme nous l'apprend un document inédit conservé aux Archives nationales (4), M. Gervaise, syndic de la Sorbonne, est avisé que « Sa Majesté trouve bon que les députés de la Faculté de Théologie ayent l'honneur de présenter à Sa Majesté la censure du livre de l'*Esprit* ».

(1) P. 79.

(2) La Sorbonne ne se méprend pas sur le sens de ces rétractations obligées.

(3) De mandato D. decani et Magistrorum sacræ Facultatis Parisiensis Hérissant, scriba.

(4) *Depesches*, 1759, O1 401, p. 179, pièce 453. « 14 avril 1759, à Monsieur Gervaise. J'ai, M. rendu compte au Roy de la lettre que vous m'avez écrite le 10 de ce mois, Sa Mté trouve bon que les Députés de la faculté de théologie ayent l'honneur de présenter à sa Mté la censure du Livre de l'*Esprit*, ainsi vous pouvez l'en informer. Je serai toujours fort aise lorsque j'aurai occasion de contribuer à la satisfaction de la faculté de théologie et de vous marquer en particulier les sentiments avec lesquels je vous suis, M. plus parfaitement dévoué que personne au monde ».

CHAPITRE XVI

Les Pamphlets sur l'Esprit.
Épilogue de l'Affaire de l'Esprit.

On a vu contre quels adversaires acharnés et sans scrupules ces philosophes, acharnés eux aussi à leurs croyances, à la toute puissance de la science qui doit renouveler le monde, avaient à lutter, quelle énergie et quelle astuce leur étaient nécessaires pour n'être pas submergés dans cette tempête soulevée par des prêtres dont le fanatisme égalait l'ambition.

Nous avons dû examiner avec rigueur toutes les pièces du procès, un et multiple, intenté contre ce hardi livre de l'*Esprit*. A côté des pouvoirs organisés, il y a toute cette littérature contre l'ouvrage d'Helvétius à laquelle nous avons déjà fait plus ou moins allusion, en suivant, pour ainsi dire, pas à pas, les rédacteurs des deux grands journaux ecclésiastiques.

Afin de lutter contre Voltaire, contre les Encyclopédistes, contre les novateurs habiles à dissimuler leurs armes dans les anecdotes plaisantes, dans les saillies, dans les généralisations, l'Église, cette terrible et insidieuse Église du dix-huitième siècle, qui n'hésite pas à confondre ses droits avec ceux du pays et à revendiquer âprement le pouvoir qu'elle s'est acquis par des siècles de lutte et de domination, a dû embrigader dans son armée des écrivains, tonsurés ou non, aptes à riposter aux attaques véhémentes et forcenées, à s'insurger à leur tour avec non moins de férocité, de souplesse et de fiel (1).

(1) Tels sont les Fréron, les Palissot, les Chaumeix, les Gauchat, etc.

L'auteur de la *Lettre sur le Matérialisme* (1) nous apprend à la fin de son sarcastique opuscule, d'une part, que M. l'abbé Gauchat, malgré ses occupations continuelles d'abbé commandataire et ses travaux de l'Académie de Villefranche, fabrique des armes annuelles contre l'impiété moyennant 27 livres 10 sols par an, et que le recueil de cette année contiendra une pièce curieuse : *Réfutation du livre de l'Esprit*, et que, d'autre part, M. Abraham Joseph de Chaumeix d'Orléans (2), ne demande que 20 livres pour faire main-basse sur l'*Encyclopédie* et pulvériser l'*Esprit*.

Cette réfutation de l'*Esprit* par Gauchat se trouve dans le Tome XII des « *Lettres critiques ou analyse et réfutation de divers écrits modernes contre la Religion* », dont le sous-titre est « *Sur le livre de l'Esprit, sur l'Athéisme, le Pyrrhonisme, le Tolérantisme, la Liberté philosophique, les Paradoxes, les Contradictions, avec le Catéchisme distribué en sections, augmenté de notes et d'observations* (3) ».

Les *Lettres critiques* de Gauchat semblent avoir été assez hâtivement composées et présentent beaucoup plus de mots, d'appréciations rapides, partiales et désordonnées que d'arguments. Il y en a sept qui portent, au hasard, sur la probité des nations, sur l'Athéisme, sur le Pyrrhonisme, sur la Tolérance, sur la liberté philosophique, sur les contradictions.

La préface fait allusion à une critique plutôt bienveillante et des plus intéressantes du *Livre de l'Esprit* qu'on trouve dans le *Journal Encyclopédique* et à laquelle nous pouvons, en passant, nous reporter à notre tour. Car il importe de connaître, autant que possible, non seulement les adversaires, les détracteurs presque toujours haineux de la pensée d'Helvétius, mais encore ses amis, ses partisans, ceux qu'elle a séduits ou du moins qui se sont approchés d'elle avec de bonnes dispositions, avec sympathie. « Qu'est-ce donc que cet ouvrage dont le caractère n'est peut-être pas assez mar-

(1) *Loc. cit.*, p. 71.

(2) A supposer que ce soit là son vrai nom, dit l'auteur de la lettre. Abraham Chaumeix n'était pas un pseudonyme.

(3) A Paris, chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame : à la Croix d'Or, et aux Trois Vertus. Avec approbation et privilège du Roi, 1759.

qué pour fixer tous les jugements? dit le rédacteur de ce journal (1), qui, malgré sa prudence et sa modération, semble avoir des idées tout opposées à celles du Journaliste de Trévoux ou du Gazetier ecclésiastique. L'auteur est-il métaphysicien ? Son premier discours l'annonce pour tel... Est-ce un ouvrage de morale? C'est, en effet, ce que présente le deuxième discours. » L'*Esprit* ne serait-il pas plutôt un livre politique? se demande ensuite très raisonnablement ce critique avisé; et la réponse est simple : « On n'en peut douter quand on passe du deuxième au troisième discours... Si dans le quatrième il semble se répandre davantage dans la littérature, il ne perd jamais son principe de vue ». Et les éloges finement exprimés et joints à une critique bien fondée ne manquent point dans cette appréciation générale : « ... Le titre est recherché, mais le projet admirable; le plan, peu régulier, mais l'emploi des matériaux bien économisés, les détails quelquefois minces, mais les vues toujours grandes. Ces notes ne dépareraient pas le meilleur texte. Enfin, que le défaut de l'auteur soit d'avoir trop généralisé ses maximes, c'est peut-être son unique défaut; car on ne lui reprochera pas sans doute de manquer de talent. Ses écarts même le mènent vers le but (l'utilité générale). Mettez au rang de ces écarts l'oubli de la religion. Comme les matières où l'auteur peut paraître répréhensible, ajoute ingénieusement ce critique dont on devine l'intention, ont été discutées avec éclat à l'avantage de la Religion dans plusieurs excellents ouvrages, nous n'avons cru devoir nous y arrêter. Du reste, il fallait beaucoup d'élévation dans l'âme pour écrire cet ouvrage, et peut-être n'en faudrait-il pas moins pour le lire. Encore vingt ans, il sera justement apprécié ».

On pense bien que cette opinion est loin d'être du goût de Gauchat. La sienne est éparse à travers ces lettres, ces prétentieuses dissertations, et elle n'est autre, comme on le devine, que celle de ces religieux qui pratiquaient avec tant de ferveur une religion favorable à leur néfaste ambition.

(1) Ce fragment cité par Gauchat a été publié dans le numéro du 1er novembre 1756, t. VI de l'année, p. 26 à 30; il fait suite aux passages cités plus haut.

Même au point de vue du mérite littéraire de l'*Esprit*, dont il ne veut pas parler, il serait aisé, d'après lui, d'en montrer le côté faible. A part quelques traits frappés çà et là, le reste, affirme-t-il (1), n'est qu'un amas informe sans liaison, sans unité, sans motif aperçu, sans fruit. Assurément, Gauchat reconnaît, et il ne pouvait le nier, le succès énorme de l'œuvre d'Helvétius, mais « la prévention seule peut y créer ces merveilles qu'on s'obstine à y admirer, précisément parce qu'on ne l'entend point, et qu'il est annoncé comme un livre hardi ». Gauchat se hâte d'ajouter, après toutes les autorités, que l'on réprime le liberté philosophique lorsqu'elle sème les opinions contraires à la Religion, ou aux mœurs ou au Gouvernement; que l'*Esprit* a réuni ces trois genres d'écarts, et qu'il a passé toutes les bornes. L'examen de l'*Esprit*, auquel il se livre plus ou moins à son tour, prouve, s'il faut l'en croire, « la justesse et l'équité du cri général élevé contre lui ». Ailleurs, et la formule est cette fois plus spirituelle, il définit l'*Esprit* un écrit à la mosaïque, sans liaison et sans but (2). Il s'étonne que les admirateurs de l'*Esprit* fassent l'éloge de ce ton confus d'idées, où, sûrement, ils ne voient pas plus clair que les autres, parce qu'il est fort difficile aux yeux les plus perçants de voir clair dans la nuit. En un mot, l'*Esprit*, déclare-t-il à l'interlocuteur anonyme qu'il a choisi comme dans beaucoup d'écrits de ce genre à cette époque, « vous avez vu dans l'*Esprit* une multitude effrayante d'erreurs capitales, et vous regardez cet ouvrage comme la production la plus funeste à la Religion et à la Société (3). »

Laissons encore de côté les chicanes de détail, les allusions plus ou moins plaisantes aux maximes « caraïbes » qui naissent géométriquement de la législation de l'esprit (4). Négligeons les pages écrites par ce folliculaire aux abois à la glorification de la religion et de ses vérités, sur le spinozisme, l'athéisme et le dogmatisme de ces philosophes de génie, sur les 37 paradoxes et les 32 contradictions qu'il dis-

(1) Lettre 123, p. 107.
(2) Lettre 124, p. 119 et suivantes.
(3) Lettre 125, p. 176.
(4) Lettre 119, p. 25.

cute longuement et lourdement, en prenant parfois les moindres boutades d'Helvétius comme des arguments très réels (1). Et jetons un regard sur le *Catéchisme de l'Esprit*, œuvre de ce même Gauchat, et qui suit les Lettres (2). Il n'a rien d'ennuyeux. Loin de là ! C'est un libelle, un pamphlet venimeux : cela suffit pour qu'il soit amusant, pour qu'il ne puisse guère être pris au sérieux.

Assurément, *ce Catéchisme du Livre de l'Esprit*, ou ***Eléments de la philosophie de l'Esprit mis à la portée de tout le monde*** (3), ne donne pas une haute idée de la probité intellectuelle de l'abbé, et suffit à le disqualifier. On y trouve très nettement cette manière de présenter les choses sous un faux jour, par une adjonction ou par une suppression de mots, plus ou moins bien dissimulée avec toute espèce d'indications ou de réticences, dont Pascal avait horreur, qui a fait si grand tort aux Jésuites, et qu'on appelle volontiers, même chez les catholiques très dévots, « jésuitique ».

(1) Lettre 124. p. 119 et suivantes. Lettre 125, p. 176 et suivantes. On trouve parfois, dans ce fouillis, outre une certaine adresse dans la discussion spécieuse des détails, des réflexions assez exactes, comme celle-ci : L'*Esprit* adopte la manière de M. de Fontenelle. — Un exemple intéressant de l'argumentation de Gauchat. Nous avons, d'après Helvétius, deux puissances passives : l'une, la sensibilité physique, l'autre, la mémoire. Je les regarde comme les causes productrices de nos pensées. Gauchat réfute : Si ces facultés sont passives, elles ne peuvent produire (2e Contradiction. Lettre 125) etc.

(2) T. XII des *Lettres Critiques de Gauchat*, p. 236 et suivantes. Ce Catéchisme de l'*Esprit* figure aussi dans un volume relié de la Bibl. Mazarine, — 43025 — entre le Catéchisme des Cacouacs daté de 1758 à Cacopolis et la Lettre sur le Matérialisme datée de Genève, 1759. Le Catéchisme dans ce recueil qui a dû paraître chez Hérissant, rue Notre-Dame (et porte à la fin le nom et l'adresse de ce libraire) ne présente que la date 1758. Mais au verso, on annonce qu'il fait partie du t. XII des *Lettres Critiques de l'abbé Gauchat*; l'on annonce également l'apparition des 3e, 4e et 5e volumes des *Préjugés Légitimes* de M. Chaumeix, d'Orléans.

(3) Il a pour épigraphe : Imple facies eorum ignominia et quærent nomen tuum, Domine (Ps. 82, p. 17). Il se compose d'un Avant-Propos et de quinze Sections: 1° Sur la Création. 2° Sur la Providence. 3° Sur la Religion. 4° Sur l'Ame. 5° Sur la Liberté. 6° Sur la Morale. 7° Sur la Vertu, 8° Sur les Devoirs de l'État. 9° Sur le Bonheur. 10° Sur les Passions. 11° Sur la Législation. 12° Sur la Probité particulière. 13° Sur la Probité des Nations à Nations. 14° Sur le Pyrrhonisme. 15° Sur les Philosophes.

A reprendre la plupart des propositions de ce Catéchisme, on est tenté de les trouver fort innocentes, de ne voir qu'un piment dans les paradoxes qui s'y glissent ou s'y étalent. Mais il convient de se reporter à l'état des esprits en 1758 et même en 1759, et, semble-t-il, jusqu'à la fin de 1759.

C'est, insinue l'abbé Gauchat, dans son Avant-Propos, pour satisfaire au vœu même de l'*Esprit* que ce Catéchisme a été établi. En effet, Helvétius, soucieux d'opposer une sorte de programme de politique conforme à l'esprit nouveau, positif, laïque et scientifique, en avait dit la possibilité avant de l'esquisser dans son traité de l'*Homme*. L'idée sera d'ailleurs souvent reprise. Elle répond à une certaine nécessité pédagogique (1).

L'abbé annonce, pour montrer son souci d'exactitude et d'équité, qu'il a employé les propres termes de l'auteur, en ajoutant seulement oui ou non, lorsque le sens de la réponse l'a exigé. Les demandes sont en partie les paroles de l'*Esprit*. Les autres, dit-il, et ceci nous laisse déjà fort perplexes, en expriment « le véritable esprit ». Afin de mieux prouver son extrême bonne volonté, l'abbé annonce qu'il omet volontairement les allusions visibles et impies à la religion, les images indécentes et les traits cyniques, les réflexions téméraires contre les lois (2).

Le *Catéchisme de l'Esprit* est d'une lecture séduisante. On y retrouve, plus brutales, puisque non déduites et non expliquées, donc forcément dénaturées, les formules essentielles d'Helvétius. Le réalisme en est parfois d'autant plus savoureux pour le lecteur, même blasé, et le jeu d'unir, de coordonner tant bien que mal des formules empruntées à des pages diverses avait de quoi piquer la curiosité dans les salons. Elle a de quoi stimuler encore les psychologues et moralistes mondains (3) ou les gens simplement avides de paradoxes

(1) On peut citer les tentatives de Saint-Lambert, de Volney, disciples d'Helvétius, Comte aura aussi cette idée. Nous verrons que Voltaire écrira un catéchisme de l'*Honnête Homme* après avoir engagé Helvétius fortement et à plusieurs reprises à le composer.

(2) T. XII. *Lettres Critiques*, etc., p. 237 et 240.

(3) Voici quelques exemples : D. La Providence gouverne-t-elle tout? R. Le hasard joue dans ce monde un plus grand rôle qu'on ne

aux apparences souvent scandaleuses. Pour être juste, il faut reconnaître, du reste, qu'on rencontre de temps à autre dans ce *Catéchisme* de Gauchat des choses assez piquantes (1).

Gauchat l'a divisé en deux parties. Il s'agit de prouver, dans la seconde, ce principe géométrique posé par l'*Esprit* qu' « en tirant des conséquences toujours justes de leurs principes, les hommes arrivent à des résultats entièrement contradictoires ».

Or, il y a, dans la préface de cette seconde partie, ce léger avertissement qu'il n'est pas inutile de relever : « La petite réponse qui suit les textes contradictoires n'est mise que pour en faire sortir le vrai sens : elle n'est pas de l'auteur, aussi est-elle insérée sans citation de page (2) ». On devine qu'il ne faut pas se fier outre mesure à cette interprétation du vrai sens ! Dans l'absence d'un contexte fréquemment indispensable, il y a déjà tout ce qui est nécessaire pour vous induire en erreur sur les véritables intentions d'un écrivain. Mais ces brèves réponses fantaisistes à des questions aussi précises sont encore plus dangereuses (3).

On peut rapprocher de ce *Catéchisme de l'Esprit* une autre production du même genre qui n'est ni moins agressive, ni moins pittoresque. C'est le « *Catéchisme des Cacouacs* », ou plus exactement « *Catéchisme et Décisions de cas de conscience à l'Usage des Cacouacs, avec un Discours du Patriarche des*

pense. (N° 5, cette réponse défigure le système d'Helvétius). D. Quelle est la faculté unique de l'homme productrice de toutes les pensées? R. Une puissance passive. On la nomme sensibilité physique (N° 9). — D. Mais parmi un si petit nombre de gens sages, que feront les hommes pour savoir le vrai? R. En morale, comme en médecine, on consulte la première bonne femme (N° 15). — D. Qu'est-ce que la pudeur? R. L'invention de l'amour et de la volupté (N° 26). — D. Quelle est la cause tacite de tous les traités? R. L'infraction, dès qu'il est avantageux de les violer (N° 42). — D. A qui était-il réservé d'établir la législatton? R. A l'Esprit (N° 49).

(1) Telle note, par exemple : supprimons ce récit trop peu édifiant pour un catéchisme, ou cette question : Quelle idée Omar se fait-il d'une passion forte? (23).

(2) *Catéchisme*, etc., p. 58.

(3) Il y en a beaucoup dans cette seconde partie qui se trouvent aussi sans renvoi. Ex. : D. La conquête peut donc être juste et le conquérant un brigand? R. La chose est curieuse (76). — D. Il n'est donc pas utile ni permis de tout dire? R. Cela serait pourtant bien commode (91).

Cacouacs pour la réception d'un Nouveau Disciple (1). » Les Cacouacs, les Méchants, ce sont les philosophes et ce sobriquet inventé par l'avocat Moreau est volontiers adopté par leurs ennemis. En ce temps-là, le ridicule était déjà une arme excellente. Faire rire le public aux dépens d'une personne ou de plusieurs, c'est risquer fort d'avoir cause gagnée. Mais cette secte, cette coterie des artisans du mal avait bec et ongles pour se défendre, pour lutter. Le *Catéchisme des Cacouacs* (2) qui est de l'abbé Saint-Cyr est une compilation — qu'on peut encore appeler jésuitique, sans vouloir le moins du monde attaquer les représentants remarquables de cet ordre trop fameux — de phrases découpées dans *l'Encyclopédie*, *l'Interprétation de la Nature*, *l'Esprit*, etc..., dans le seul but de rendre ridicules et ineptes les doctrines des nouveaux philosophes (3).

Sans se perdre dans les détails, il est amusant de se rendre compte de l'affabulation bouffonne de l'ouvrage. L'avant-propos nous apprend qu'un jeune Cacouac ayant déserté, le patriarche des dits Cacouacs annonce dans une assemblée qu'il a réuni les éléments de la doctrine en un catéchisme qu'on peut appeler, et c'est une citation de l'Encyclopédie, « l'Elixir de toutes les vérités éparses sur la terre ». Pour donner plus de prix à la Décision des cas de conscience qui doit remédier aux troubles et à l'inquiétude de l'ignorance, il s'est servi des propres termes des grands fondateurs, des colonnes de la République.

Un jeune Cacouac demandant à être initié, le patriarche lui adresse un discours pompeux : l'antiquité se vantait d'un Épicure, d'un Lucrèce. Plus récemment, la France se glori-

(1) L'épigraphe est : Sapientia prima stultitia caruisse (Horat.), à Cacopolis (!) 1758.

(2) Il y avait, comme on sait, une floraison exubérante d'ouvrages de ce genre. Citons encore les *Remerciements à Messieurs les philosophes du jour*, par Rémy de Saint-Sauveur, la *Religion vengée*, etc.

(3) On trouve à la fin de l'ouvrage une « liste alphabétique des livres canoniques cités », parmi lesquels nous mentionnerons l'*Encyclopédie*, la *Destruction de Lisbonne*, le *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'inégalité parmi les hommes*; les *Entretiens à la suite de la Comédie du Fils naturel*, de l'*Esprit*, l'*Esprit des Lois*, les *Lettres Persanes*, les *Lettres philosophiques*, les *Œuvres philosophiques de La Metrie*, etc...

fiait d'un Bayle. Ce n'était là que l'aurore d'un beau jour. L'*Encyclopédie* n'existait pas. D'autres ouvrages immortels comme les *Lettres philosophiques*, les *Mœurs*, *l'Inégalité*, comme *l'Esprit*, n'existaient pas non plus (1). Et l'auteur pille Helvétius et le met sans scrupule à toutes les sauces. Il se sert de lambeaux de phrases et d'idées : « Je te vois déjà porté sur les ailes de la méditation » ... « C'est de là que nous passons du sérail á la Chartreuse » ... « Si la nature au lieu de mains et de doigts flexibles... » Et puis : « Une vieille philosophie distinguait entre le devoir et l'intérêt, entre l'honnête et l'utile. Nous avons aboli cette distinction embarrassante, qui mettait si souvent la vertu en danger, la probité n'est que l'habitude... » (2) etc...

C'est encore à Helvétius qu'il prend l'idée (facilement grave ou comique) du catéchisme. Et il continue à citer (3) de la même façon, par des extraits superposés. Et tout cela est, en somme, au point de vue littéraire et philosophique, d'une canaillerie abominable. Dans cet habile et grotesque préambule, comme dans les réponses du *Catéchisme des Cacouacs* proprement dit (4), c'est l'*Esprit* qui fournit les aliments essentiels d'une polémique où la haine s'associe d'une manière assez réjouissante à la pitrerie.

A Gauchat nous avons joint un autre écrivain à gages, Abraham de Chaumeix, auteur des *Préjugés Légitimes contre l'Encyclopédie et Essai de Réfutation de ce Dictionnaire, avec Examen critique du Livre de l'Esprit* (5). Dans cette lourde compilation en douze volumes, le troisième et le quatrième sont consacrés à Helvétius (6). Remarquons d'abord que Chau-

(1) P. XII et XIII.
(2) De l'*Esprit*, édition in-4° 1758, p. 11. — P. 110, 114. — P. 2. — P. 73.
(3) P. 14 à 40.
(4) Il se compose de 14 articles : De Dieu, de la Création du monde et de la Formation des êtres, de la Providence, de l'Origine de l'homme, de la Spiritualité de l'âme, de l'Homme comparé aux animaux, de l'Homme dans l'état primitif, de l'Homme en société, de la Certitude des connaissances humaines, de la Liberté de penser et d'écrire, de la Morale, du Bonheur, du Libre arbitre.
(5) 1758, 8 vol. in-12. L'épigraphe est Mega Biblion, mega Kakon, par Abraham Joseph de Chaumeix d'Orléans, à Bruxelles, et se trouve chez Hérissant, rue Notre-Dame.
(6) Les autres ont trait à l'*Encyclopédie*. Le cinquième réfute Locke, d° en partie du 6e, d° du 7e.

meix, comme le Parlement, lance à la fois ses foudres sur les Encyclopédistes et Helvétius. Il faut jeter un simple coup d'œil sur ces six cents pages consacrées à une réfutation plus compacte encore que méthodique, au risque de se perdre (et ce n'était pas tout à fait la faute de ce pauvre Chaumeix, nous en conviendrons) dans les Parties, Livres, Chapitres, Sections et Divisions.

Après une préface ou discours sur la Critique, Chaumeix dit quelques mots sur les principes de l'*Esprit*, puis fait l'exposé de la « métaphysique », qui y est contenue, en s'attachant sans cesse à démontrer l'absurdité des « raisons » (1). Chaumeix, lui, n'emploie pas le comique, le bouffon, l'invention drôlatique, et ne se sert guère du conte pour faire passer le précepte. Il est austère! Il geint, il se lamente. Il a un style mou, onctueux, lacrymal, qui ne devient acrimonieux que pour défendre la religion soi-disant insultée. Par exemple, après avoir analysé à sa manière le premier livre de l'*Esprit* et l'avoir récapitulé, il s'abandonne à quelques amères réflexions. Ainsi : « La croyance d'une autre vie est un songe. C'est cependant ce principe que notre auteur regarde comme une vérité importante (2)... C'est une de ces découvertes dont il prétend se faire honneur dans le public. Je suis contraint d'avouer, en rougissant, que j'ai rencontré des Apologistes de cette doctrine, des Amis, disaient-ils, de notre auteur, mais je crois encore plus de ses principes. Ces sortes de personnes éprouvent en apparence de la satisfaction de voir qu'on s'emporte contre l'ouvrage et tiennent cela à bon présage. « Lisez, lisez, » disent-ils avec un ton de moquerie bien déplacée à leur égard. « Lisez ce livre. C'est toute la réponse que mérite le chagrin que vous témoignez. Vous trouvez le livre mauvais, et moi je le trouve bon ; reste à savoir qui de nous deux se trompe... » Que répondre à cette espèce de gens? Qu'ils lisent eux-mêmes? Mais savent-ils lire? » (3) Et Chaumeix se replonge dans son chagrin verbeux, dans sa copieuse désolation.

(1) T. III, p. 1 à 120.

(2) Rien de plus inexact d'ailleurs : Helvétius se contente de dire qu'il y a doute et ne pose pas la question comme ne pouvant être vérifiée sur aucun fait.

(3) T. III, p. 116 et 117.

Après la métaphysique générale, le système de la morale de l'*Esprit*. M. Helvétius met le vice à la place de la vertu (1). M. Helvétius fait des efforts pour prouver que les excès les plus honteux sont des actions indifférentes (2). M. Helvétius déclame contre tous les moralistes (3), déprime toutes les vertus (4), etc,... — Hélas, Hélas !

On comprend mieux le comment et le pourquoi de l'entreprise de Chaumeix, lorsqu'on le voit, lui aussi, parler au nom double et unique de la Religion et de l'État outragés (5).

M. Helvétius, donc, ose traiter de la vertu. Quels sont, selon lui, les moyens de rendre vertueux? Il soutient qu'on ne doit pas avoir recours à la religion pour y arriver. Et nous voilà partis. Chaumeix énumère les accusations de M. Helvétius contre la Religion (6), et il se pose comme le vengeur de la foi opprimée qui, certes, n'avait pas besoin de lui.

On se doute qu'Helvétius est clairement désigné, dans ce libelle, comme l'ennemi implacable de l'État (7). C'est ce que Chaumeix s'attache à démontrer avec abondance, à propos des principes de l'auteur de l'*Esprit* sur le Gouvernement. Ce système général de M. Helvétius renverse tout fondement légitime de l'autorité ; sous l'emblème du despotisme, il s'élève contre les puissances, ne reconnaît de bon gouvernement que celui des Républiques (8). Il suffirait, du reste, démontre Chaumeix, que le livre de M. Helvétius combattît la religion du pays pour être qualifié de livre séditieux. Laissons la parole à ce bouillant avocat du trône et de l'autel indissolublement unis. « La religion n'est pas seulement tolérée dans notre royaume, nos rois en sont les protecteurs et portent particulièrement le titre de Très-Chrétien et de Fils Aîné de l'Eglise. Il ne faut pas, je crois, faire de grand raisonnement pour prouver que quiconque s'élèverait publique-

(1) T. III, livre 2e. 1re section, ch. v, p. 165 et suivantes.
(2) T. III, p. 188 à 193.
(3) T. III, v. IIeh.
(4) T. III, p. 246 à 260.
(5) T. IV des *Préjugés légitimes*. Seconde et Troisième Sections.
(6) T. IV, p. 43 à 50.
(7) Deuxième section, deuxième division, p. 82 à 222.
(8) Deuxième section, deuxième division, ch. II, III, IV.

ment contre la religion chrétienne et catholique contreviendrait aux lois du royaume ; il suffit donc que le livre de l'*Esprit* l'ait fait pour lui donner avec justice le qualité de livre séditieux. En effet, n'est-ce pas s'élever contre son souverain que de refuser d'en écouter les lois qu'il nous impose ? » (1). Ici, une fois de plus, on saisit toute la valeur, toute l'importance du débat. C'est le conflit aigu entre la doctrine politique du passé et celle de l'avenir. Pour avoir enoncé plus ou moins directement des théories qui sont les théories courantes d'aujourd'hui, Helvétius méritait bien, trente ans avant la Révolution, d'être condamné par l'Église et l'État. On n'a qu'à lire Chaumeix pour se rendre bien nettement compte qu'à cette époque les deux causes n'en font qu'une. « Il est donc démontré, dit-il encore, que M. Helvétius attaque la religion en séditieux, et que les traits qu'il lance contre elle retombent sur le souverain qui la protège et la soutient (2). »

Ainsi M. Helvétius parle contre le Gouvernement de la France. En outre, il n'a montré dans aucun endroit de son livre qu'il reconnait un Dieu (3). Sa morale établit l'athéisme (4). Sa distinction d'écrire en philosophe et non en théologien est inadmissible. Il est impossible, selon Chaumeix, de traiter de la morale sans faire mention des premiers principes de la religion. Et il s'indigne, en oubliant que le premier devoir d'un homme qui pense est de se renseigner impartialement sur la pensée d'autrui avant de la flétrir. M. Helvétius, proclame-t-il, a porté l'extravagance jusqu'à désirer et prononcer qu'il serait avantageux de détruire toutes les obligations, les devoirs les plus naturels, tels que ceux du père et du fils. Voilà, ajoute-t-il triomphalement, ce qu'on appelle aujourd'hui écrire en philosophe et non en théologien (5). Enfin, pour conclure dignement et pieusement une œuvre si digne et si pieuse, Chaumeix exhorte ceux qui ont l'autorité en main, ceux qui « ont les talents nécessaires (il est modeste)

(1) T. IV, p. 136, additions à la deuxième division, ch. II.
(2) T. IV, p. 148.
(3) Livre III, ch. I (t. IV).
(4) T. IV. p. 263, 274.
(5) T. IV, p. 289 et 290.

pour repousser l'impiété à venir à son secours, ou plutôt à faire ce qu'exigent d'eux la puissance et la force qu'ils n'ont reçues de Dieu que pour les employer à son service » (1). Après tant de condamnations successives, cela n'avait rien de courageux. Ne nous étonnons pas de tous ces cris de guerre. Vers 1760, les combats engagés entre les deux partis en présence sont impitoyables. Les Jésuites font un énorme effort, un effort si terrible qu'il ne tardera pas à leur coûter cher (2) et leur zèle apparaît à bien des esprits éclairés et même très modérés comme une main-mise sur le royaume, sur la vieille terre de France.

Désormais, on a peine à ne point s'égarer, à se reconnaître un peu dans la mêlée, dans ce tumulte complexe et assourdissant des deux armées en présence. Et c'est une foule d'écrits plus ou moins anonymes, imprimés à droite et à gauche, d'articles, de pamphlets, de libelles, de compilations, à la fois philosophiques et romanesques, de traités amusants et instructifs, où l'on soutient avec plus ou moins d'ingéniosité d'allusions et d'hésitations le Pour et le Contre.

C'est dans ce genre d'écrits qu'il faut placer et distinguer encore l'*Examen Sérieux et Comique des Discours sur l'Esprit par l'abbé Lelarge de Lignac* (3), ouvrage assez important et fort curieux.

Essayons d'en concevoir l'intention assez confuse et d'en définir le caractère.

A côté de tout le tapage, pour ainsi dire officiel, organisé subrepticement par les Jésuites, une campagne était menée contre Helvétius et l'*Esprit*, et la lutte entre Molinistes et Jansénistes ne faisait que l'aviver. En effet, où les uns disaient « Tue » en raison de cette rivalité devenue de l'émulation, les autres se croyaient obligés de crier : « Assomme ». C'est ainsi qu'on a pu expliquer l'évolution, la vilaine conduite de ce Père Pleix, d'abord bien disposé, peut-être (car il ne convient pas de médire des hommes *a priori* et de les accuser

(1) T. IV, p. 291.

(2) L'ordre devait être supprimé par arrêt du Parlement en 1762 et par édit du roi en 1764.

(3) Auteur des *Lettres américaines*, dit le titre, Amsterdam, 1759.

gratuitement des plus noirs desseins), à l'égard d'Helvétius, et qui finalement l'accabla, secouant les ailes de sa soutane, afin de ne pas être submergé, lui et son Ordre, dans le flot des colères jansénistes.

Or, un exemple analogue, et très caractéristique aussi, de cette évolution d'esprit se retrouve dans l'*Examen Sérieux et Comique* de l'abbé Lelarge de Lignac.

D'abord, il regarde l'*Esprit* en philosophe, non pas en « philosophe du jour », comme on disait à l'époque, mais en philosophe à la façon du Père Malebranche.

Au début de son *Examen sérieux*, il montre une bienveillance indiscutable envers l'auteur de l'*Esprit*. Il tend à prouver qu'Helvétius ne peut absolument pas être soupçonné d'irréligion : c'est son enthousiasme philosophique qui le transporte.

Puis, Lelarge de Lignac se met à attaquer les « erreurs » d'Helvétius, il critique, il réfute, et à mesure qu'il avance dans le livre, il devient plus incisif, plus acerbe, jusqu'à se déclarer absolument contre lui.

Vient ensuite l'*Examen comique*. Cette seconde partie, qui n'a pas moins de cinq cents pages, est sous-intitulée : « *Morale des Discours de l'Esprit discutée devant les nouveaux lettrés de France et jugée par un orang-outang ou homme sauvage* ». C'est une espèce de roman fantasque, bouffon et philosophique, ayant pour but de ridiculiser à la fois les philosophes du jour et le livre de l'*Esprit*. L'histoire, qui veut être fort plaisante, n'est pas ennuyeuse du tout. Nous sommes dans le château d'un comte de Ravelle où fréquente Lelarge de Lignac. Des philosophes nouveaux s'y assemblent. Ils discutent suivant le ton du jour, sous la présidence d'une marquise de Saint-Ferdinand et de sa fille, dont le comte est tuteur. Celui-ci semble opposé à la doctrine des philosophes. Néanmoins, les discussions remplissent tous les loisirs de ces gens. La marquise, un jour d'enthousiasme, proclame que le livre de l'*Esprit* est apte à remplir tous les désirs, et, digne prophète des temps nouveaux, elle propose de créer le corps des Lettrés de France, où l'on ne pourra être agrégé qu'après trois degrés. La proposition est admise. L'*Esprit* servira de

texte à la soutenance de thèses. Le jeune marquis, fils de la marquise, soutiendra la première thèse. Une entente se fait entre lui et le comte à l'insu de tous les autres.

Ici se place l'extraordinaire aventure d'un singe élevé par le comte et auquel on fait passer un examen ! Un examen destiné à ridiculiser l'assemblée des philosophes. On établit l'in-folio des « Délibérations et Actes des Lettrés de France. »

Ce sont alors les trois thèses, brillamment soutenues par le jeune marquis. Reçu agrégé, il tourne casaque à la confusion des philosophes, pendant que le singe — qui n'est pas un singe, mais un homme des bois ! — force le président à le nommer bachelier en place du marquis. Enfin, pour terminer cette seconde partie, où il y a une certaine dépense d'esprit, de verve caricaturale, une histoire dans le goût des contes orientaux du XVIIIe siècle, et le XVIIIe siècle se reconnaît dans tout l'ouvrage dont il convient, sans insister sur la suite des raisonnements ni sur les développement littéraires et romanesques, de préciser quelques points.

Lelarge de Lignac, dans une épître au cardinal Passionnel, ainsi que dans une préface, s'efforce de justifier son ouvrage, d'expliquer ses intentions. L'auteur obscur du « Tableau du Siècle » désignant Helvétius sous le nom d'Euriclès : « Ce grand et vaste génie n'a mérité ce nom de philosophe, dit-il, que depuis qu'il a déclaré se repentir d'avoir écrit contre la religion. Deux mille personnes sur la foi de ses lumières ont arboré, les unes le déisme, les autres le matérialisme, quelques-uns sont même devenues athées. Est-ce là l'ouvrage d'un philosophe? S'il n'écrivait que pour ceux qui lui ressemblent, je ne sais s'il y aurait du mal, mais tout le monde le lit, presque personne ne le comprend, et cependant beaucoup de gens, persuadés qu'il a de bonnes raisons pour fronder la religion, se croient autorisés à n'en plus avoir. Le germe du mal était en eux ; ses ouvrages (1) l'ont fait éclore... » (2).

Lelarge de Lignac reconnaît que son livre vient trop tard,

(1) Helvétius n'en a publié qu'un. A moins qu'on ne distingue chaque discours comme un ouvrage.

(2) *Examen sérieux et comique*, épître préliminaire.

que le public est excédé de cette affaire. Il souhaite d'être des amis d'Helvétius quand il l'aura montré vaincu par la vérité. L'homme et l'auteur sont tout à fait différents. L'homme est tendre pour ses enfants, etc... On n'a fait que montrer, selon l'abbé de Lignac, comment pensent les nouveaux philosophes, sans montrer qu'ils pensent mal. De plus, la condamnation officielle n'empêche pas le livre répandu de faire du tort. Comme l'auteur n'y peut plus rien, c'est lui rendre service, l'orage une fois apaisé, que de signaler, à côté de l'erreur, la vérité.

Helvétius « a le talent de discourir agréablement ». Qu'il évite ce ridicule pernicieux ! Lelarge de Lignac lui prouvera qu'il raisonne on ne peut plus mal, et puis fera ressortir tout le ridicule de sa morale.

Les ennemis de l'auteur de l'*Esprit* l'accusent d'être l'ennemi du Christianisme. Très modéré, d'abord, ce critique n'y voit que « le rienisme le plus absolu sur la nature de l'âme » (1). Et cette vue, il la développe et la précise dans ses deux premières lettres adressées à un Hollandais. Ce n'est point de l'impiété que l'on rencontre dans l'*Esprit*, mais de l'enthousiasme pour la philosophie de Locke et les paradoxes de Bayle (2). M. Helvétius, dit-il assez exactement, ne peut tirer le beau moral d'aucun rapport senti avec la sagesse ou la volonté de Dieu. Il faut donc qu'il le cherche dans nos sensations. Il a étudié la conduite des hommes et a observé que la vertu est toujours soupçonnée de quelque alliage avec l'intérêt personnel. Et Lignac en définissant encore mieux la pensée véritable d'Helvétius : il a mis de côté ce que l'homme devrait être pour examiner ce qu'il est (ceci nous semble tout à fait vrai et c'est la thèse que nous soutenons à la lumière des textes étudiés patiemment et sans parti pris). Il nous a donné, ajoute-t-il, la morale pratique de l'homme totalement isolé, par rapport à Dieu (3).

(1) Préface. A la fin de cette préface, Lelarge de Lignac se défend d'avoir écrit les *Préjugés légitimes* qu'il renvoie à M. de Chaumeix. Il se défend encore, mais avec une modestie flattée, d'avoir écrit les *Lettres américaines* de M. de Réaumur.

(2) *Examen sérieux*, p. 3.

(3) *Id.*, p. 5 (Lettre I).

C'est d'une manière raisonnable à laquelle les critiques précédentes ne nous ont guère habitués, et parfois avec des arguments assez solides et présentés judicieusement, que Lelarge de Lignac se prononce contre les théories d'Helvétius sur le plaisir et sur la liberté (1).

Quant au style, Lignac l'apprécie en quelques mots. L'auteur de l'*Esprit* écrit, dit-il (2), sans se douter peut-être de l'éloge qu'il fait, comme Montaigne eût écrit, si celui-ci eût été de notre temps. Et le critique observe l'emploi du terme bas, de la peinture lascive, l'inégalité, ce qu'il appelle le fanatisme philosophique et la passion inutile pour la réforme du despotisme oriental. Il signale en outre la tendance à prophétiser, l'indisposition marquée contre les personnes mûres et les lecteurs de sang-froid (3). Tout cela, quelles que soient les idées de ce critique, et on a vite fait de les connaître, est encore assez judicieux, très sérieusement pensé et examiné, en effet. Il ne conteste pas non plus l'esprit de l'*Esprit* (4).

S'il déteste la doctrine d'Helvétius, et nous nous en apercevons de plus en plus à la lecture de l'*Examen*, s'il lui reproche d'avoir publié son livre malgré les conseils de ses amis, et d'avoir, dans son enthousiasme d'auteur, déclamé précisément contre les amis et les conseils, Lignac pense que « dégagé des impressions étrangères », l'auteur de l'*Esprit* est par lui-même un bon citoyen, que, malgré ses opinions, il avait été le modèle d'un ami sincère et généreux, et qu'il le sera toujours dans la pratique (5).

(1) *Id.*, p. 14 à 37 (Lettre 1) « Pour qui avez-vous écrit? demande-t-il non sans éloquence? (p. 19 et 20) Pour des hommes qui pouvaient lire ou ne pas lire votre livre? L'approuver ou le désapprouver? Votre livre est-il une clé semblable à celle d'une pendule? Avez-vous prétendu monter notre façon de penser comme on monte une horloge? Il répondra : « J'ai été nécessité à l'écrire, je serai peut-être nécessité à le désavouer .»

(2) Lettre I, p. 38. Diderot, dans sa *Réfutation de l'Homme*, comparera aussi Helvétius à Montaigne.

(3) P. 40.

(4) P. 46.

(5) P. 47, 48. La lettre I de l'*Examen sérieux* a pour titre : « Observations générales sur le livre intitulé de l'*Esprit*. » Lelarge de Lignac nous apprend que le livre de l'*Esprit* se réimprimait et se répandait par la Hollande après sa condamnation, On lit, en effet, p. 43 : « On aurait

C'est dans la Lettre II de l'*Examen Sérieux* que Lelarge de Lignac tâche plus spécialement « de justifier M. Helvétius du soupçon de tourner en ridicule la religion chrétienne lorsqu'il se moque des fausses religions (1) ». Il est une personne pleine de probité, il est incapable d'être imposteur, lâche et maladroit. Il se dit chrétien (2) : croyons-le, malgré la folle indécence des allusions à la religion. Il convient de justifier « un homme d'esprit » (3) de ce reproche. Laissons de côté une dissertation sur l'origine opposée du christianisme et du mahométisme, pour relever seulement les critiques les plus importantes de Lignac contre l'*Esprit*.

Il assure que son sens intime se révolte contre la doctrine de la passivité (4). Il lui reproche ses anecdotes (5) et ses mots, sa philosophie d'opéra ; et il discute sur ses définitions de l'esprit, sur ses théories de l'intérêt, de l'estime, ses appréciations littéraires, etc., etc...

Plus longuement, avec beaucoup d'à-propos et non sans finesse, Lignac critique « la cause que M. Helvétius donne à l'Esprit » (6). Helvétius a négligé la constitution des organes, « les dispositions internes du cerveau » (7) auxquelles sont dues les différences dans l'étendue de la vue, la sûreté du goût, la délicatesse dans l'odorat, etc... ; de même, le désir n'est pas le dispensateur de l'attention dont la capacité dépend de l'organisation du cerveau (8). S'il a justement réfuté Montesquieu en affirmant que la trempe des esprits ne dépend pas des climats (9), il a commis de grandes erreurs en méconnaissant, au profit de l'éducation, de la fréquentation des bons esprits, des lectures utiles, de l'attrait des récompenses,

droit de reprocher à vos libraires qu'on y imprime, même actuellement, si l'on ne m'a pas trompé, le livre dont vous vous plaignez si amèrement. »

(1) P. 49 à 84.

(2) P. 51.

(3) P. 84.

(4) Lettre III, des définitions de l'*Esprit* composées par M. Helvétius.

(5) P. 94, 112.

(6) Lettre IV.

(7) P. 192.

(8) P. 144.

(9) P. 186.

l'organisation même. Diderot, dans sa *Réfutation de l'Homme*, reprendra ces critiques justifiées.

D'autre part, en quoi, demande Lignac, la persuasion où l'on est que le génie est un don de la nature s'oppose-t-elle aux progrès de l'éducation ? Lelarge de Lignac fait la critique de l'éducation contraire à l'esprit de l'élève. A Paris, on exerce trop les cerveaux des enfants par des études continuelles. D'où les prodiges et leur abrutissement. M. Helvétius, dit-il, reproche aux instituteurs de supposer que les enfants naissent avec des tournures d'esprit différentes, et moi, de Lignac, je leur reproche leur routine faite pour des esprits de même trempe. Si les princes, comme le dit M. Helvétius, ont mal choisi, c'est qu'ils sont partis de ce principe qu'un homme en vaut un autre. Or, en disant cela même, Helvétius autorise les princes à prendre les hommes à l'aventure pour les élever aux postes les plus éminents. Aussi, Helvétius ne pouvait-il rien faire de plus contraire au bien de l'État que de proposer son paradoxe (1). L'auteur de l'*Esprit* et du traité de l'*Homme* aurait bien des choses à rectifier et à répondre dans cette argumentation, mais elle est des plus intelligentes et intéressantes, et on trouve plaisir à rencontrer, en face d'Helvétius, des adversaires de mérite et de valeur, capables de raisonner et de distinguer au lieu d'ignorer et d'insulter seulement.

C'est avec modération également et non sans originalité que l'abbé de Lignac réprouve les opinions d'Helvétius sur le Gouvernement (2). Le sage est libre partout, et puis, quelque hautes que soient ses pensées, si elles sont contraires aux maximes essentielles d'un gouvernement, ou propres à animer les peuples contre des abus auxquels on ne peut toucher sans s'exposer à briser des liens de la société civile, tout honnête homme s'abstiendra de les publier si son amour-propre est d'accord avec l'amour de la patrie.

Mais c'est sur la conception d'Helvétius relative à l'esprit que Lignac s'étend le plus volontiers et à laquelle il re-

(1) P. 197, 198, 199.
(2) P. 232, 236, 237.

vient toujours (1). Il ne peut pardonner à Helvétius sa doctrine sur le bon sens (2). N'a-t-il jamais vu de sots ayant de fortes passions ? A l'en croire, le génie exclut la justesse de l'*Esprit*. Mais le génie ne suffit pas pour faire un grand homme. Il faut qu'il soit réglé par l'esprit juste (3). Lignac le chicane sur bien d'autres points, mais c'est là la grosse querelle.

Et la conclusion de l'*Examen sérieux* n'est pas une condamnation au feu et à l'enfer, un cri à l'abomination de la désolation. Suivant Lelarge de Lignac, après avoir lu l'*Esprit*, on sait moins qu'auparavant ce que c'est que l'esprit, et l'on est plus embarrassé que jamais à déterminer les caractères qui différencient les diverses espèces de l'esprit. C'est une appréciation de psychologue et d'écrivain, elle n'a presque rien de commun avec les clameurs furieuses ou désolées des Gauchat ou des Chaumeix.

Après l'*Examen Sérieux*, l'*Examen Comique*. Quoi ! Du comique en des matières aussi sérieuses ? Lignac dit dans sa *Préface* qu'il a pressenti ces objections. Il avait d'abord pensé à faire parler les philosophes de son temps. Mais il a préféré suivre l'exemple de Diderot. Eh bien, oui, il procédera comme lui. Il traitera de la morale dans un roman comique.

Comme peinture de mœurs, comme écrit de l'époque, ce roman est à la fois récréatif et instructif. Mais la psychologie aimable des personnages, du comte de Ravelle qui « est revenu » des philosophes, de la marquise de Saint-Ferdinand qui leur est toute dévouée, de son fils qui se détache peu à peu d'eux et auquel sa mère, pour le reprendre, remet le livre de l'*Esprit*, les figures de Cilindre, géomètre épais, d'Herbé, naturaliste, et d'Ens, métaphysicien, ne nous intéressent qu'indirectement, ainsi que celle de cet étrange singe homme des bois. Au moins, la popularité d'Helvétius

(1) Lettre V. Sur les qualités qui caractérisent le génie et la force de l'esprit. Lettre VI. On examine les maximes de M. Helvétius sur l'esprit juste et le bons sens.
(2) P. 288, *passim*.
(3) P. 260.

et de l'*Esprit* dans ce milieu mondain y est affirmée sous cette forme bouffonne.

Ici, la satire contre Helvétius à travers les inventions romanesques et grotesques se dégage, âpre, impitoyable (1). Dans la lettre IV (2), nous voyons le jeune marquis soutenir sa thèse qui porte sur l'intérêt et les passions. Voici quelques échantillons des demandes et des réponses plus ou moins tirées de l'*Esprit*. Pourquoi êtes-vous au monde? — Pour m'y procurer le plus de plaisir qu'il m'est possible.— Qu'est-ce que la perfection morale? — Ce qu'il plaît aux hommes d'appeler ainsi. Tuer son père ou le conserver, suivant que la nation juge utile d'avoir ou de ne pas avoir de vieillards. — Vous aimez-vous nécessairement? — Oui, et plus que tout le reste du monde.

Le ton change à la cinquième lettre (et l'attaque n'y est pas moins vive, au contraire), où l'on voit la marquise, scandalisée de la fameuse proposition « les femmes à tous », et sa fille citer des notes licencieuses et recevoir les observations du comte qui s'élève contre le néant de la philosophie du jour. Surtout, dans la lettre VI (3). La thèse est portée devant des étrangers. Faisant volte-face, le bachelier conclut : Le livre de l'*Esprit* ! A la première lecture il m'a ébloui, à la seconde il n'a fait naître en moi que des doutes, il est devenu monstrueux et intolérable à la troisième (4). Et il déclare que la morale de M. Helvétius est « abominable » (5).

Sans avoir la prétention d'analyser ou même de nommer tous les ouvrages dirigés contre l'*Esprit* et les philosophes en général, je mentionnerai aussi une certaine « *Lettre à Monsieur *** traduite de l'anglais, au sujet d'un livre qui a pour titre de l'Esprit* (6) », dans laquelle on rend soi-disant « à la religion, à la raison, à la société tout ce qu'on a voulu

(1) Lettres IV, V, VI.
(2) « Ce qui se passa dans la première thèse. » P. 75.
(3) P. 223 et suivantes.
(4) P. 351.
(5) P. 353.
(6) Elle porte comme épigraphe : « O magna vis veritatis, Cic. » — A Amsterdam, aux dépens de la C[ie] 1759. L'éditeur, dans un avis (p. 5), annonce que cette lettre lui est tombée entre les mains depuis quelque temps, qu'on est assez en garde contre les principes de l'auteur de l'*Es-*

lui enlever dans le livre de l'*Esprit* (1) ». Le pamphlétaire anonyme est encore un défenseur de la piété et de la religion. Il constate la célébrité malheureuse de l'auteur de l'*Esprit*, et s'efforce de juger ou de paraître juger avec modération. C'est ainsi qu'il compte Helvétius au nombre des beaux esprits. Je le soupçonne, dit-il, d'être « un peu poète », puisqu'il a un style figuré, plein d'images et de comparaisons (2). Mais quel libertinage ! On y donne au vice les couleurs et les ornements de la vertu. On y rabaisse l'homme (3). Les ministres de la Religion n'ont pu fouiller dans cette étable ». De telles invectives font frissonner le Chrétien fidèle, le sujet soumis, etc... (4).

On peut opposer à ces écrits divers l'intéressant « *Examen des critiques du livre intitulé de l'Esprit* » qui est de Ch. Georges Leroy (5), déjà nommé à propos de la lettre au R. P. journaliste de Trévoux. C'est, sous une forme adroite et assez modérée, un ouvrage apologétique. Dans son *Avertissement* qui date de 1759, l'auteur déclare avoir d'abord lu l'*Esprit* « avec le plaisir que donnent des idées grandes et fortes, soutenues d'un style poétique et majestueux ». Il me

prit après les critiques et censures qu'on en a faites, mais qu'un système d'irréligion ne peut être assez réfuté, etc...

(1) P. 8.

(2) P. 13.

(3) P. 19 et 20.

(4) On peut consulter encore les « *Les idées sur la Loi naturelle ou Réflexions sur le livre de l'Esprit par M. l'abbé...* » Amsterdam, 1761. L'auteur, dans l'avertissement, dit qu'il fuira l'acharnement employé par les ennemis du livre de l'*Esprit* pour suivre les voies du raisonnement Il remarque la place que tient l'imagination dans l'*Esprit*. Dans la lettre à Mylord***, il constate que les colères et les admirations se sont apaisées. Il loue la pureté du style, il trouve des endroits éloquents et raisonnables (p. 7). Du reste, ces maximes si décriées n'ont pu produire que peu de ravages. En attaquant la loi naturelle, le livre de l'*Esprit* la rappelle plus vivement au souvenir de ceux qui croient l'avoir écartée. Plus loin, on trouve cette phrase si curieuse chez un adversaire d'Helvétius (écrite en 1761) : « J'avoue que l'on serait tenté de croire que l'auteur ne s'est occupé que des phénomènes qui arrivent tous les mille ans à la création et à la destruction des empires » (p. 11). — « On ne peut l'accuser de mauvaise foi; comme ses intentions étaient pures, il a offert aux yeux des moins éclairés tous les côtés faibles du système » (p. 51).

(5) Londres, 1760. *Œuvres d'Helvétius*, éd. de Londres 1781, t. V, p. 275 (anonyme).

paraissait d'ailleurs, ajoute-t-il, « dicté par une humanité profonde et une bienveillance universelle, qui ne me laissaient pas soupçonner des intentions répréhensibles (1) ». Les tribunaux, les pasteurs, les docteurs ont justifié leurs critiques, mais l'expérience de tous les temps prouve que la raison a encore des droits sur les choses qui paraissent jugées. La Faculté, dit Leroy, a séparé des passages d'un système politique et a fait abstraction, en les examinant, de toute législation. Il ne faut pas confondre, observe ce critique très fin, l'essence, les notions abstraites du juste et de l'injuste avec les notions pratiques.

C'est surtout contre le *Journal de Trévoux*, dont les accusations perfides et multipliées ont armé l'autorité, que s'élève Leroy. Aussi, il analyse sommairement les quatre discours de l'*Esprit*, compare à ce bref compte rendu l'idée qu'en donne le journaliste de Trévoux (2). Dans sa polémique contre la polémique des Jésuites, Leroy s'attache, judicieusement, à démontrer que l'auteur de l'*Esprit* a en vue « cet ordre moral politique, dans lequel les hommes doivent être assujettis à des lois positives qui dirigent leurs penchants et leurs passions vers le bien général de la Société (3) ». La connaissance de l'homme physique est nécessaire pour former l'homme social, l'homme patriote. Helvétius a compris qu'il est impossible de détruire les passions particulières, que la politique doit les diriger, les exalter même vers le but qu'elle se propose, le bonheur de tous. Leroy défend la doctrine de l'intérêt en se plaçant toujours, et très intelligemment, au point de vue social et législatif (4), il montre qu'on a profité de la signification triviale donnée au mot passions, qui, dans le peuple, signifie vices, et traduit le mot sensibilité physique par celui de sensation, intérêt par affections, plaisir par désir de bonheur (5). On a voulu réduire la jurisprudence à une idée abstraite. On doit fonder

(1) HELVÉTIUS, *ibid.*, p. 277.
(2) *Mémoires de Trévoux*, septembre 1758. — *Ibid.*, p. 308.
(3) *Ibid.*, p. 333.
(4) De la *Liberté* et de l'*Intérêt*, p. 367.
(5) Des *Passions* et de la *Législation*, p. 376.

l'institution des lois publiques sur la nature humaine et la loi des lois (1). Telle a été, en somme, la conception d'Helvétius, fort bien interprétée par Leroy qui vante, dans une lettre sur l'*Égalité des Esprits* (2), la sagacité du philosophe, son « rare secret d'unir à la force, à la clarté, à la solidité du raisonnement tous les charmes dont la vérité peut être embellie (3) ».

* * *

Résumons, à présent, les phases principales de cette complexe affaire de l'*Esprit* :

Le 10 août 1758, arrêt du Conseil d'État.

Le 1er septembre 1758, l'*Esprit* est déféré à la Faculté de Théologie.

Le 22 novembre 1758, mandement de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont.

Le 23 janvier 1759, l'*Esprit* est déféré au Parlement.

Le 31 janvier 1759, après jugement de l'Inquisition romaine, condamnation et prohibition de l'*Esprit* par la lettre apostolique du pape Clément XIII.

Le 6 février 1759, arrêt du Parlement sur le réquisitoire de l'avocat général Omer Joly de Fleury.

Le 10 février 1759, exécution de l'*Esprit*.

Le 9 avril 1759, détermination de la Faculté de Théologie.

L'arrêt du Parlement, en supprimant le livre, avait sauvé l'auteur et le censeur. Les Jansénistes, en faisant poursuivre Helvétius et Tercier, avaient voulu aller plus loin que les Jésuites. Leur soumission ne les satisfit pas. Ils les firent destituer, en février 1759, le premier de sa charge, le second

(1) P. 387.

(2) L'ouvrage se termine par cette lettre sur l'*Égalité des esprits*. L'auteur y défend avec chaleur « le sentiment de l'écrivain célèbre, qui fait consister la différence des esprits uniquement dans l'instruction » (p. 392). L'éducation, dit-il, peut étendre ou resserrer la portée de l'esprit. Il partage l'opinion d'Helvétius sur le génie : « S'il ne fallait qu'accumuler des preuves pour vous convaincre qu'on doit regarder dans l'homme d'esprit le génie et la vertu comme les heureux effets de son instruction, je ne pourrais être embarrassé que du choix... »

(3) *Ibid.*, p. 460.

de son emploi (1). Lemontey, dans sa *Notice sur Helvétius*, dit qu'il se démit de sa charge de maître d'hôtel qu'il avait gardée par complaisance pour sa famille. En réalité, on l'y obligea. Une lettre inédite, conservée aux Archives Nationales (2), montre que Mme Helvétius, la femme du philosophe, essaya indirectement, mais en vain, de faire revenir la reine d'une résolution qu'elle avait exprimée à la veuve de son premier médecin.

Nous lisons, dans le *Journal de Barbier* (3), à la date du 2 février 1759 : « Malgré l'indulgence du Parlement à l'égard de M. Helvétius et de M. Tercier, premier commis des Affaires Étrangères et de l'Académie des belles-lettres, ils ont été punis à la Cour. M. Tercier, homme de mérite et très nécessaire dans son emploi qui lui valait environ 20.000 livres de rente, en a été renvoyé, dit-on, avec une pension de trois mille livres, et M. Helvétius a eu l'ordre de se défaire de sa charge de maître d'hôtel ordinaire de la reine, en sorte que voilà des gens disgraciés et déshonorés. On dit que c'est l'ouvrage de M. le Dauphin pour empêcher qu'on ne fasse aucun ouvrage contre la religion et les mœurs. Le motif est très bon, mais on a néanmoins trouvé la punition de M. Helvétius et surtout celle de M. Tercier un peu rudes. »

Il y eut, du reste, des compensations. Le duc de Choiseul dut céder à la cabale, mais il continua à occuper Tercier. Le roi lui conserva sa confiance, et le créa directeur de sa correspondance secrète (4). Quant à Helvétius, il fut dédommagé par

(1) Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I. p. 84.

(2) *Depesches*, année 1759, 0¹ 401, pièce 251, p. 102, 24 février 1759. « Me helvetius. J'ai, Made, eu l'honneur de parler à la Reine. Sa Mté avoit expliqué ses intentions à Made votre belle Mère, et elle ne m'a point paru disposée à changer de résolution, je serois assurément fort aise de pouvoir vous rendre service, mais je ne vois pas de dispositions pour que M. helvetius puisse conserver sa charge. Je souhaiterois pouvoir vous marquer quelque chose de plus satisfaisant. J'ai l'honneur d'être avec respect, etc... ». — Le 20 mars 1759 (*ibid.*, p. 132, pièce 332), une lettre, en réponse à M. de Juillac, maître d'hôtel de la reine, commence par ces mots : « La Reine ayant M. disposé de la charge de Me d'hotel ordinaire dont était revêtu dans sa Maison le Sr Helvetius, etc. ».

(3) T. IV. p. 307.

(4) Tercier qui, selon Collé, avait été protégé par l'abbé de Bernis, collectionna des mémoires aux Archives étrangères. Il mourut en 1767.

la véritable renommée qu'il avait acquise, par la sympathie qu'une odieuse persécution lui attirait de toutes parts, malgré certaines opinions défavorables, et enfin par sa volonté toujours plus ardente d'être un grand citoyen utile au genre humain en lui disant la vérité.

La crainte que la correspondance secrète du roi avec le chevalier d'Eon ne vînt à être connue du duc de Choiseul, le surcroît de travail abrégèrent les jours de cet homme estimable.

CHAPITRE XVII

Helvétius et ses Contemporains après l'Esprit.

I

Pour mieux éclairer cette affaire obscure et complexe de l'*Esprit*, il faut se demander quel accueil ce livre, qui faisait tant de bruit à Paris, et bientôt à l'étranger, dans tous les milieux intellectuels, reçut des amis de l'auteur, des philosophes et des lettrés.

Lemontey constate que l'accueil des philosophes pour l'*Esprit* fut sévère. Leur goût, dit-il, sentit moins les choses excellentes dont il abondait, que la droiture de leur jugement ne fut choquée des erreurs qui en occupaient les sommités. Et il ajoute très finement : « On prétend aussi qu'ils ne se virent pas sans quelque dépit atteints par le premier essai d'un auteur qu'ils avaient jusqu'alors classé dans leurs rangs comme un amateur et un Mécène (1). »

Il s'agit de vérifier cette double appréciation d'après quelques textes précis. Une anecdote nous rappellera, d'abord, que, dès l'apparition de l'*Esprit*, on se dispute avec acharnement. L'abbé Arnaud écrivit quelques pages où il montrait son aversion d'instinct contre la logique et la morale d'Helvétius, en exprimant surtout son adoration pour Platon. On crut qu'il dénonçait l'auteur, ses zélés partisans se mirent en colère. L'un d'eux, Saint-Lambert, alla l'attendre à l'Académie et lui jeta une boule noire pour lui barrer la route (2).

(1) *Notice sur Cl.-A. Helvétius*, p. 11.

(2) L'abbé passa néanmoins. C'est Garat qui raconte cette anecdote dans ses *Mémoires sur Suard et le XVIIIe siècle*. Il dit que Suard et l'abbé

Recherchons maintenant les impressions essentielles des principaux contemporains d'Helvétius à la lecture de l'*Esprit.*

Le mot cynique de Buffon, souvent répété par les critiques et qui marque une certaine mauvaise humeur, revient tout de suite à la mémoire : « M. Helvétius aurait dû faire un bail de plus et un livre de moins ». C'est très méchant, et l'on ne sait si Buffon fut capable d'une telle méchanceté. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer qu'il se trouve dans la *Correspondance de Grimm*, et à la date de janvier 1772 (1). Grimm ne laisse jamais échapper l'occasion d'être malicieux. Il ne comprend guère Helvétius et ne se donne peut-être guère la peine de le lire et de le comprendre. C'est une sorte de journaliste brillant et très enchanté de briller. Mais il se préoccupe assez peu de l'analyse des idées et des grands problèmes. Il est trop sceptique pour cela. Le 5 août 1758, après avoir fait allusion aux désagréments essuyés par l'auteur, il fait son métier de grand « reporter ». Il rapporte ce qu'il entend autour de lui dans la société cultivée. Il lui semble que « ceux qui jugent le plus favorablement, et quelque mérite qu'ils accordent à

Arnaud étaient liés d'amitié fraternelle, mais que jamais Helvétius ou Saint-Lambert n'imaginèrent de rien imputer à M. Suard de ce qui avait été écrit si près de lui (p. 220).

L'abbé Arnaud ne fut pas si bénin, remarquons-le, à l'égard d'Helvétius que Garat veut bien le dire. Palissot, dans ses *Mémoires sur la littérature* (t. I, p. 24, 25, 26), cite un fragment d'une lettre de l'abbé Arnaud à Fréron qui semble à Palissot lui-même plutôt inspirée « par le zèle d'un habitué de paroisse que par le sentiment délicat d'un homme du monde, qui ne peut souffrir ni les réputations usurpées, ni les charlatans ». Arnaud s'y élève avec violence contre les philosophes en général. Arrivant à Helvétius : « Avant que le livre de l'*Esprit* parût, écrivait-il, on eut grand soin de prévenir le public, et l'on n'oublia rien pour lui persuader qu'il fallait mettre cet ouvrage en regard avec l'*Esprit des Lois*. C'était comparer la hutte du sauvage aux monuments éternels de l'Egypte. M. Helvétius s'est donc appliqué, pendant vingt ans, à dégrader le principe de toutes les actions humaines, à empoisonner toutes les sources de la morale, à dissoudre, en un mot, tous les éléments de la société, etc... » Palissot s'élève, dans ses *Mémoires*, contre ce jugements. « Le livre de l'*Esprit* n'est point une hutte de sauvage... Il est faux que le livre de l'*Esprit* ne contienne rien que de dangereux, qu'on n'y trouve rien de neuf, enfin que son auteur n'ait écrit que pour empoisonner. Ces déclamations ne sont pas selon la science » (p. 27).

(1) T. IX, p. 422.

cet ouvrage, lui refusent la qualité la plus précieuse, qui est le génie ». En attendant, non sans prudence, il cite l'opinion de Diderot, qui vaut beaucoup mieux que lui, et encore il prie sa correspondante de rectifier, si par hasard il était un peu trop à l'avantage de l'auteur (1). Le 15 février 1759 (2), Grimm ne sait si l'*Esprit* attirera à Helvétius « une assez grande considération pour le dédommager de tous les chagrins qu'il lui a fait essuyer ». Il prétend que l'auteur de cet ouvrage a porté un coup à la liberté de penser et d'écrire en France, que la philosophie se ressentira du soulèvement des esprits causé par ce livre. « Pour avoir écrit trop librement une morale mauvaise et fausse en elle-même, M. Helvétius, dit-il, aura à se reprocher toute la gêne qu'on opposera à quelques génies élevés ou sublimes... » Grimm signale le Mandement foudroyant de Mgr l'Archevêque, l'action du Parlement, dirigée non seulement contre l'*Esprit*, mais encore contre Diderot et l'Encyclopédie qu'on voulait faire continuer par les Jésuites. C'est pour perdre Diderot qu'on lui a attribué certains morceaux du livre de l'*Esprit* (3).

Pour en revenir à Buffon, cité par Grimm, il faut rappeler l'humeur assez égoïste du célèbre auteur de l'*Histoire Naturelle*, qui tenait avant tout à sa situation, à sa sécurité. Il pouvait en vouloir aussi à son ami et admirateur, l'ancien fermier-général, qui venait causer avec lui à Montbad, de n'avoir pas fait son éloge dans l'*Esprit*. Et Voltaire aura sans doute le même grief. La susceptibilité des écrivains est très grande. Elle ne manque pas ici d'une certaine légitimité. Il eût été digne d'Helvétius de rendre un plus clair hommage à ceux dont les idées avaient été si utiles aux siennes, à sa conception de la vie et de la société.

(1) Grimm, t. IV, p. 29. Les deux couplets de la chanson contre Helvétius : Admirez tous cet auteur là, etc., sont cités aussi.

(2) T. IV, p. 80.

(3) C'est dans ce passage que Grimm déclare qu'Helvétius et Diderot ne se rencontrent pas deux fois l'an (ce qui est bien exagéré car ils devaient se voir fréquemment en tout cas chez le baron d'Holbach, leur ami commun). Grimm ajoute : « Il est vrai qu'il faut être dépourvu de goût et de sens pour trouver la morale et le coloris de M. Diderot dans le livre de l'*Esprit*. Mais que ne persuade-t-on pas aux sots et aux méchants quand on leur donne une occasion de nuire ? ».

En tout cas, nous voyons, d'après la correspondance d'Helvétius avec sa femme, qu'il allait dîner chez Buffon alors que le scandale avait déjà éclaté. Dans la lettre où il parle de la campagne du *Journal de Trévoux*, de l'abominable libelle du Père Berthier, qui l'empêche de dormir, il lui mande que Mme de Buffon a la plus grande envie de la venir voir et désirerait fort que Mme Helvétius lui rendît ensuite une visite de trois mois à Montbad. Mais il est probable qu'après l'arrêt du Parlement et la censure de la Faculté, Buffon dut plutôt s'abstenir de la société d'un philosophe qui pouvait être si compromettant pour la tranquillité nécessaire à ses études.

Après la plupart des écrivains qui ont parlé d'Helvétius, je n'aurais garde d'oublier ce joli mot concernant l'auteur, désormais fameux, du livre de *l'Esprit* : « C'est un homme qui a dit le secret de tout le monde. » (1) A propos de ce jugement fort piquant, on peut se poser une double question. Saint-Lambert, en le rappelant dans son *Essai*, après la mort du philosophe, l'attribue à une femme célèbre par la solidité et les agréments de son esprit. Quelle est cette femme? Mme du Deffand, semble-t-il. Cependant, Condorcet écrira un jour à Turgot, et ce texte n'a pas été cité, qu'Helvétius a tracé le portrait de beaucoup d'honnêtes gens, « comme dit Mme de Beauvau, dont il a dit le secret » (2). Et Turgot de répondre : « Il a dit le secret de bien des gens. Je suis fâché qu'il ait dit celui de Mme de Beauvau. J'avais toujours cru que ce mot fut de Mme du Deffand à laquelle il paraissait appartenir de droit (3). Qu'on le laisse ou non à la marquise du Deffand, capable de toutes les saillies, et des plus spirituelles, remarquons que ce mot, célèbre au dix-huitième siècle, peut être interprété de deux façons. Ou bien c'est un éloge décerné par une femme blasée et amère à un continuateur systématique de La Rochefoucauld. Et le plus souvent, on lui a donné cette interprétation. Ou bien, c'est un blâme adressé par une rivale de Mme Geoffrin à un auteur qui aurait acquis une vogue sou-

(1) Helvétius, t. I, p. 74.
(2) *Correspondance de Turgot et de Condorcet*, Charavay 1883, p. 140. Le mot a été attribué aussi à Mme de Boufflers.
(3) *Ibid.*, p. 142.

daine en collectionnant les idées et les boutades semées dans les conversations étincelantes d'un grand salon où l'on cause.

Quoi qu'il en soit, il est plus agréable de continuer à traduire ainsi cette formule : Helvétius a dit tout haut ce que bien des gens pensent tout bas.

II

Passons à Diderot que Grimm, désireux de diminuer sa responsabilité, met si volontiers en avant. Faut-il voir en Diderot, avec M. Assézat, le collaborateur ou, en tout cas, l'inspirateur d'Helvétius? (1) Helvétius, en étant lui-même, c'est-à-dire un empirique, un épicurien et un utilitaire qui s'est voué à l'étude des phénomènes politiques, qu'il veut réduire en un système dont les conclusions soient applicables, est par beaucoup de côtés un Encyclopédiste. Pendant sa chasse aux idées, il a pu bénéficier de celles de Diderot comme de celles de quelques autres. Mais Diderot, dans les deux études importantes qu'il consacre à Helvétius, et qui se complètent l'une l'autre, ne parle pas de cette collaboration (2). Les réflexions de Diderot sur le livre de *l'Esprit* par M. Helvétius datent de 1758. C'est une étude de quelques pages, fort nette dans sa brièveté.

Aucun ouvrage n'a fait autant de bruit, remarque d'abord Diderot. La matière et le nom de l'auteur y ont contribué. Et il commence par dire quelques mots d'Helvétius, de sa femme, de son existence. « Les sots, les envieux et les bigots » ont dû se soulever contre ses principes. Diderot les examine sans parti pris. L'objet est de considérer l'esprit humain sous ses différentes faces en s'appuyant sur les faits. Il fait allusion successivement à l'attribution (3) de la sensibilité à la matière en général, à la réduction des facultés intellectuelles à la sen-

(1) Œuvres complètes de Diderot avec notice de M. Assezat. Garnier, 1875, t. II, p. 265.

(2) Saint-Surin qui n'est pas tendre pour Helvétius, fait lui-même justice de cette allégation (Bibliog. Michaud, art. *Helvétius*).

(3) Diderot, Garnier, t. II, p. 267.

sibilité. (C'est le premier paradoxe d'Helvétius.) Il accuse aussi l'auteur de *l'Esprit*, et d'une manière fort incisive et plaisante (1), de ne reconnaître comme différence entre l'homme et la bête que celle de l'organisation. Suivent les théories sur les esprits faux dont les jugements erronés sont dus à l'ignorance, à l'abus des mots, à la fougue des passions. Diderot admire en passant la dissertation sur le luxe : c'est un des plus beaux endroits du livre. Il le juge agréable à lire, semé d'une infinité de traits historiques « qui soulagent ». Ce qui est dit de l'abus des mots est superficiel, mais agréable. Les conceptions de la matière, du temps et de l'espace suffisent. Il y en a assez pour mettre un bon esprit sur la voie. Les pages sur l'esprit de conquête et l'amour de la réputation, sur les égarements de la passion plaisent encore à Diderot, qui en loue les traits hardis et ingénieux.

Voilà pour l'esprit en lui-même. Voici pour l'esprit par rapport à la société. C'est la doctrine de l'intérêt et de la probité relative à l'intérêt, et c'est le deuxième paradoxe d'Helvétius qui n'admet point de justice et d'injustice absolues. Remarquons bien, du reste, que Diderot trouve la base du juste et de l'injuste dans nos besoins naturels, notre vie, notre organisation, et « cette notion varie ensuite en raison de l'intérêt général et particulier (2) ». Il ne fait que citer les questions agitées dans le même discours (le second).

Diderot expose avec lucidité le sujet du troisième Discours : l'Esprit considéré comme un effet de l'éducation. Encore un paradoxe. L'auteur apprécie toutes les qualités de l'âme avec une sagacité qui vous ébranle. Mais, selon Diderot, il s'est trompé en ignorant la différence prodigieuse entre les effets lorsque les causes agissent longtemps ; il ne considère pas la variété des caractères, l'homme dans ses âges, dans la

(1) « Ainsi, allongez à un homme le museau, figurez-lui le nez, les yeux, les dents, les oreilles, comme à un chien, couvrez-le de poils ; mettez-le à quatre pattes ; et cet homme, fût-il un docteur de Sorbonne, ainsi métamorphosé, fera toutes les fonctions du chien. Il aboiera au lieu d'argumenter ; il rongera les os au lieu de résoudre les sophismes ; son activité principale se résumera vers l'odorat ; il aura presque toute son âme dans le nez ; et il suivra un lapin ou un lièvre à la piste, au lieu d'éventer un athée ou un hérétique, etc., etc. » (t. II, p. 268).

(2) P. 270.

santé, dans la maladie, les altérations possibles du cerveau, etc... « On n'a pas vu, dit-il, la barrière insurmontable qui sépare l'homme que la nature a destiné à quelque fonction de l'homme qui n'y apporte que du travail, de l'intérêt, de l'attention, des passions... » (1) Il y a là de beaux détails, mais le paradoxe que le plaisir physique est le dernier objet que se proposent les passions semble encore faux à Diderot. Ces passages sur le despotisme, quoique remplis de « vérités hardies », lui semblent un peu « languissants ».

Après avoir rappelé la matière du quatrième Discours (l'Esprit considéré sous ses différentes faces), Diderot revient clairement à ce qu'il appelle les quatre grands paradoxes de l'ouvrage : 1° Apercevoir, raisonner, juger, c'est sentir. 2° L'intérêt général est la mesure de l'estime des talents et l'essence de la vertu. 3° C'est l'éducation et non l'organisation qui fait la différence des hommes, ils sortent des mains de la nature tous presque également propres à tout. 4° Le dernier but des passions sont les biens physiques (2).

Diderot note « une multitude incroyable » de choses sur les mœurs, le gouvernement, etc... Fécond improvisateur, il reproche à Helvétius sa méthode. Un auteur paradoxal doit entrer furtivement dans l'âme de son lecteur, comme Montaigne (3), et non de vive force. Tel est le défaut principal de l'ouvrage, suivant lui. Il y trouve des faits de mauvais goût et de mauvais choix, des notes dont un ami sévère eût ôté ce qui pouvait déplaire, des expressions prises communément en mauvaise part, et auxquelles l'auteur donne une acception spéciale, des chapitres importants seulement croqués. D'une manière détournée (4), il reproche à Helvétius de n'avoir pas assez cité ses contemporains. Très justement il observe que c'est la Préface de *l'Esprit des Lois*, malgré

(1) P. 271.

(2) P. 272.

(3) Dans la *Réfutation* du *Traité de l'homme*, Diderot cite encore Montaigne et fait une sorte de parallèle entre lui et Helvétius.

(4) « Dix ans plus tôt, cet ouvrage eût été tout neuf; aujourd'hui, l'esprit philosophique a fait tant de progrès qu'on y trouve peu de choses nouvelles » (p. 273). Dix ans plutôt. C'est une allusion à l'*Esprit des Lois* paru en 1748. Il est vrai qu'au début de ces réflexions, Diderot rapporte qu'Helvétius travaillait à ce livre depuis quinze ans (p. 267).

les divergences d'opinion entre Montesquieu et Helvétius.

Il se demande enfin pourquoi ce livre fait pour la nation, clair, amusant, charmant, écrit pour les subordonnés contre les supérieurs a révolté presque tous les esprits (1). Encore un paradoxe à expliquer ! Diderot apprécie aussi et fort bien le style de l'*Esprit*, qui est de toutes les couleurs, comme l'arc-en-ciel : « folâtre, poétique, sévère, sublime, léger, élevé, ingénieux, éclatant, tout ce qu'il plaît à l'auteur et au sujet. »

Bref, c'est l'ouvrage d'un homme de mérite. Il en résume encore les défauts : fausseté de beaucoup de principes, les choses d'imagination « trop faites », des preuves souvent trop faibles en égard à la force, à la clarté des assertions, etc,... Mais, en revanche, il y a rencontré une infinité de vérités de détail, il déclare que « l'auteur a monté la métaphysique et la morale sur un haut ton », que « tout écrivain qui voudra traiter la même matière et se respecter y regardera de près ». La clameur générale contre le livre montre simplement le nombre des hypocrites de probité. Et, tout considéré, « c'est un furieux coup de massue » porté contre les préjugés, c'est un livre utile aux hommes. Quoiqu'on n'y rencontre point le génie de l'*Esprit des Lois* ou de l'*Histoire Naturelle*, l'*Esprit* d'Helvétius sera compté « parmi les grands livres du siècle (2) ».

Ces considérations, ces jugements, ces critiques, ces éloges aussi, Diderot les reprendra, les développera plus tard dans *la Réfutation suivie de l'Homme*, où il attaque, d'une manière plus détaillée et aussi plus piquante, certaines de ses idées, tout en rendant justice, encore plus et mieux, quoiqu'on en ait dit (3), au penseur et au philosophe, ainsi qu'à l'écrivain.

(1) C'est probablement parce qu'on ne tient pas à paraître ce qu'on est, ou du moins ce qu'on est trop souvent.

(2) P. 274.

(3) Caro, *La Fin du XVIIIe Siècle*, t. I, p. 221 et suiv.

III

Demandons-nous à présent quelle est l'opinion de Voltaire sur Helvétius. Il vaudrait peut-être mieux dire les opinions. Les critiques ont eu, en général, le tort de citer des passages très élogieux, ou bien très défavorables à la cause d'un écrivain déjà fort mal jugé en bien des cas. Si nous n'avons pas l'exemplaire de l'*Esprit* sur lequel Voltaire a écrit des Notes (1), comme nous avons celui de J. J. Rousseau, il est possible, du moins, de recueillir dans ses œuvres un certain nombre d'appréciations assez variées, car l'humeur de Voltaire est variable. On doit tenir compte de son état d'esprit, des personnes auxquelles il s'adresse, etc... Quoi qu'il en soit, il faut suivre de près sa Correspondance. Elle nous permettra, du reste, de mieux connaître la lutte entre les philosophes et leurs ennemis, en la rattachant, comme toujours, à l'affaire de l'*Esprit*. Nous y trouverons, en outre, des opinions intéressantes et qu'il conviendra de mentionner en les complétant au besoin par quelques recherches.

Observons d'abord que les rapports de Voltaire avec Helvétius avaient été fort étroits. L'illustre écrivain avait patronné les essais poétiques et philosophiques du brillant fermier-général, poursuivant le bonheur, et déjà en quête d'un système empirique et politique. Mais ces rapports avaient dû être ensuite moins suivis. On ne connaît point de lettres de Voltaire à Helvétius de 1749 à 1758 (2). Y avait-il eu quelques froissements ? Le poète-philosophe aux tendances audacieuses n'avait-il point fait suffisamment la cour à son maître, dont la vanité d'auteur était plutôt chatouilleuse et qui l'avait d'ail-

(1) La Harpe dit que certaines sont très vives, très méprisantes. On a le droit de se méfier de La Harpe. Il est vrai que Voltaire encense Helvétius et le supprime tour à tour.

(2) On peut en citer quatre en 1738, onze en 1739, cinq en 1740, quatre en 1741, une en 1749. Après l'*Esprit*, on en connait une en 1758, quatre en 1760, cinq en 1761, une en 1762, sept en 1763, une en 1765, deux en 1768 (ou plutôt comme je l'établis plus loin, par suite d'une erreur des éditeurs, une en 1759 et quatre en 1761, etc.).

leurs, à ses débuts, encouragé d'une façon toute spéciale ?

En tout cas, Helvétius qui a eu peut-être le tort de n'avoir pas rendu un hommage public et particulier à Voltaire dans le livre de l'*Esprit* ne lui adresse pas son œuvre lors de son apparition. En effet, Voltaire écrit des Délices à Mme du Bocage le 3 septembre 1758 : « S'il y a quelques hommes de mérite en France, ils sont persécutés ; Diderot, d'Alembert n'y trouvent que des ennemis. Helvétius a fait, dit-on, un excellent ouvrage, et on s'efforce de le rendre criminel (1). » Le 17 septembre, il écrit à Thierot : « J'avais lu dans un journal que M. Helvétius a fait un livre sur l'*Esprit*, comme un seigneur qui chasse sur ses terres, un livre très bon, plein de littérature et de philosophie, approuvé par un premier commis des Affaires étrangères ; et j'apprends aujourd'hui qu'on a condamné ce livre et qu'il le désavoue comme un ouvrage dicté par le diable. Je voudrais bien lire ce livre pour le condamner aussi (2) ; tâchez de me le procurer. Vous voyez quelquefois cet infernal Helvétius : demandez-lui un livre pour moi, remuez-vous un peu ».

Le 3 octobre, nouvelle lettre à Thieriot, qui a annoncé l'envoi prochain de l'*Esprit* et a envoyé en attendant les couplets sur Helvétius (3). Voltaire les trouve assez jolis, mais il lui paraît injuste et peu philosophique de taxer de matérialisme l'opinion que les sens sont les seules portes des idées. Le sage Locke n'a pas dit autre chose, et le bruit que fait l'*Esprit* engage précisément Voltaire à relire « cet apôtre de la raison (4) ».

Le 24 décembre 1758, il a lu le livre, et l'écrit au même Thieriot, en s'étonnant du fracas occasionné par l'ouvrage ; et il s'exclame, faisant allusion au mot de des Barreaux (5) :

(1) Voltaire, *Œuvres complètes*, Garnier, 1878, t. XXXIX, p. 490.

(2) Il le fait très volontiers. V. t. XIX, p. 23, 37, 51, t. XX, p. 321, t. XXV, p. 474, etc.

(3) Ceux qui sont aussi dans la *Correspondance de Grimm* : « Admirez tous cet auteur-là », etc.

(4) T. XXXIX, p. 512, Aux Délices, le 3 octobre 1758.

(5) *Ibid.*, t. XXVI, p. 498. On lui reprochait de manger de l'omelette au lard un jour où le gras était défendu. Il la jeta par la fenêtre en disant : « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard. »

« Voilà bien du bruit pour une omelette ! Quelle pitié ! Quel mal peut faire un livre lu par quelques philosophes ? » Il est vrai que Voltaire est piqué : « J'aurais pu me plaindre de ce livre, et je sais à qui je dois certaines affectations de me mettre à côté de certaines gens (1). » A qui le devait-il ? Nous ne le savons au juste. Peut-être à Crébillon en personne, qu'on opposait alors à Voltaire. Ou à Mme de Pompadour elle-même qui le soutenait. En tout cas, il semble faire allusion ici à ce passage où l'auteur de *Zaïre* est cité après celui d'*Atrée et Thyeste*. « Le public sent que pour former des Corneille, des Racine, des Crébillon et des Voltaire, il doit attacher infiniment plus de gloire à leur succès... (2) » Ailleurs, Helvétius citait encore Voltaire après Crébillon, et cela devait lui être bien cruel : « M. de Crébillon exprime ses idées avec une force, une chaleur, une énergie qui lui sont propres ; M. de Fontenelle les représente avec un ordre, une netteté, un tour qui lui sont particuliers ; M. de Voltaire les rendra avec une imagination, une noblesse et une élégance continues (3) ». Mais, pour le moment, Voltaire, fort marri de ce rapprochement et de ces éloges bien insuffisants, ne se plaint que de la manière dont l'auteur traite l'amitié, la plus consolante de toutes les vertus.

Cependant, Helvétius a écrit à Voltaire (4). Il lui eût adressé un exemplaire le jour même de l'apparition du livre, s'il avait su où se trouvait Voltaire. « Les uns vous disaient à Mannheim, et les autres à Berne, et je vous attendais aux Délices pour vous envoyer ce maudit livre qui excite contre moi la plus violente persécution. » Helvétius annonce que l'ouvrage est imprimé, et que lui-même est dans une de ses terres à trente lieues de Paris. En ce moment, il n'est pas possible de l'envoyer ; on est trop animé contre lui.

(1) Le 27 décembre 1758, il écrit à Saurin : « Dites-moi, je vous prie, ce que devient M. Helvétius. J'aurais un peu à me plaindre de son livre si j'avais plus d'amour-propre que d'amitié. Je suis indigné de la persécution qu'il éprouve. »

(2) L'*Esprit*, disc. II, ch. XII, t. II, p. 182.

(3) L'*Esprit*, disc. IV, p. 217, t. V.

(4) *Œuvres d'Helvétius*, t. XIII, p. 141. *Œuvres complètes de Voltaire*, t. X, p. 543. *Correspondance de Grimm*, édition M. Tourneux, t. XXXIX, p. 103. La lettre est sans date.

« J'ai fait, ajoute-t-il, les rétractations qu'on a voulu, mais cela n'a point paré l'orage qui gronde maintenant plus fort que jamais. Je suis dénoncé à la Sorbonne, peut-être le serai-je à l'assemblée du clergé (1) ; je ne sais pas trop si ma personne est en sûreté et si je ne serai pas obligé de quitter la France. » Helvétius termine en souhaitant que le livre paraisse à Voltaire digne de quelque estime. Mais quel ouvrage peut mériter de trouver grâce devant un écrivain tellement supérieur aux autres ? Cependant, Helvétius le lui enverra dès qu'il pourra « comme un hommage que tout auteur doit à son maître » en lui conseillant modestement de lire plutôt la moindre de ses brochures que l'in-4º en question.

Helvétius tient d'ailleurs son ancien maître et ami au courant de la persécution que les théologiens lui ont suscitée. C'est ce qui nous est démontré par d'autres lettres. Il écrit, en adressant enfin l'*Esprit* à Voltaire, et ce texte ne rend pas le mystère, qui entoure en somme l'histoire de la rétractation, moins impénétrable : « Je désirerais fort que cet ouvrage fût digne de celui auquel je l'envoie. Les Jésuites, les abbés Gauchat, Trublet, et une infinité d'autres ont beau crier que je suis une tête impie, si j'ai votre suffrage, *sublime feriam sidera vertice*... Ce qui me déplaît le plus dans ma situation, c'est de me voir déchiré par une infinité de petits drôles, et de me trouver lié par certaines circonstances de manière que je n'en puisse écraser aucun (2). » Quelles circonstances ? Ne nous arrêtons pas seulement aux larmes de sa mère chrétienne. S'agit-il de menaces proférées par le Dauphin, par quelques personnages puissants à la Cour, ou plutôt du désir évident chez Helvétius de sauver son aimable et honnête censeur Tercier ? En vérité, on ne peut se livrer sur ce point qu'à des conjonctures. Helvétius dit qu'il est

(1) On retrouve ces phrases dans un « projet de lettre à Voltaire ». (Catalogue Noël Charavay). Helvétius était peut-être embarrassé.

(2) Catalogue Noël Charavay. Je croyais cette lettre tout à fait inédite. Je la retrouve dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, t. XVII, p. 414, avec la mention : lettre fournie à l'*Intermédiaire* par Dugast-Matifeux. On y remarque encore le passage suivant : « Lorsque tout le monde me persécute, il est du devoir d'un grand homme de consoler l'opprimé, et c'est ce que vous avez fait en annonçant que cet ouvrage ne vous paraît pas aussi dépourvu d'esprit et de talent que le disent ces menteurs. »

triste de se voir dévoré de son vivant, et parle des « nouvelles horreurs » qu'on trame contre lui.

Et Voltaire? Quelles sont ses impressions sur l'*Esprit*, ses sentiments à l'égard de l'auteur indignement persécuté ? Il faut joindre aux quelques lignes adressées à Thieriot un certain nombre de textes. On s'aperçoit une fois de plus que Voltaire est singulièrement ondoyant et divers.

Dès septembre 1758, le Président de Brosses lui parle de l'ouvrage d'Helvétius qui est la grande et sensationnelle nouveauté. Il déclare que c'est, avec beaucoup d'esprit, de nerf et d'audace, une étrange *cipollata*. Il croit quelquefois rencontrer Montaigne ou Montesquieu, et s'aperçoit ensuite subitement de son erreur (1); il s'étonne du style bigarré, du manque de méthode, malgré la peine que l'auteur s'est donnée pour en avoir et en montrer. Helvétius a jeté dans son plan toute espèce de choses anormales. Il se sert des faits les plus bizarres et les plus suspects pour en tirer des conclusions générales. Et le plus singulier, c'est le privilège du roi (2).

Et Voltaire de répondre, le 24 septembre, des Délices : « Laissons les fous s'égorger et vivons tranquilles. Le fatras de l'*Esprit* d'Helvétius ne méritait pas le bruit qu'il a fait. Si l'auteur devait se rétracter, c'était pour avoir fait un livre philosophique sans méthode, farci de contes bleus (3). » On dira qu'ici Voltaire n'est pas seulement agacé. Il juge sans nuances, avec brutalité. Que les adversaires d'Helvétius ne s'en réjouissent pas trop vite (4). Ce verdict n'est pas sans appel.

Voici d'abord une lettre adressée évidemment par Vol-

(1) Et il se trouve qu'il n'a lu que « l'*Apologie pour Hérodote* » (ouvrage satirique d'Henri Estienne).

(2) Lettre du Président de Brosses à Voltaire, éditeur Th. Foisset. *Œuvres complètes de Voltaire*, t. XXXIX, p. 505.

(3) T, XXXIX, p. 504.

(4) Garat, d'après Suard, rappelle que Voltaire, aux Délices, louait aux étrangers la clarté du style et l'élégance de l'*Esprit*, en trouvant, toutefois, le titre louche, l'ouvrage sans méthode, beaucoup de choses communes ou superficielles et le neuf faux ou problématique (*Mémoires sur Suard et le XVIII*[e] *siècle*, t. I, p. 217, 218).

taire à un ami commun, trouvée dans les papiers d'Helvétius, reproduite (1) par ses éditeurs, qui ont joint à ses ouvrages un certain nombre de lettres de Voltaire au jeune fermier-général et à l'auteur de l'*Esprit*.

On lui a prêté le livre. Il l'a lu et relu très attentivement, malgré la terrible fatigue de ses mauvais yeux. C'est pourquoi il a tardé à le renvoyer. C'est un bienfait qu'on lui a rendu. « Judiciaire, génie, logique, éloquence, érudition grave et riante, tout y brille, y abonde, y triomphe. Ce n'est pas en deux ou trois mots vagues que se peut louer quelque chose d'aussi haut, d'aussi vaste et d'aussi profond » ! On lui a reproché la fréquence des comparaisons. Il n'y en a point qui ne soit aussi juste qu'heureuse. « Pour peindre l'ouvrage en entier, texte et notes, en un trait de plume, on peut représenter le texte comme un grand plat de mets exquis, et les notes comme des guirlandes de fleurs qui le couronnent. » Naturellement, l'auteur n'a pu échapper aux persécutions des faux citoyens, des faux amis, des faux sages, et, pis que cela, des faux dévots (2). Il y a eu rétractation. Eh bien, « honneur et gloire aux persécutés dans ces sortes de tyrannies ». François Ier, le plus brave et le plus franc des derniers chevaliers gaulois, sous la coupe du plus fort à Madrid, signa tout ce qu'on voulut. « Si ceux qui l'y forçaient disaient dans leur cœur *vœ victis*, celui qui signait avait droit de dire dans le sien : j'ai été le plus vaillant, sortons d'affaires, et le temps fera voir après qui a tort ou droit. » Et voici l'exemple de Galilée, la rétractation bien autrement piquante et formelle de l'archevêque de Cambrai. Et quel est le résultat de tout cela ? L'orage passé, l'ouvrage reste et restera à jamais, pour la gloire et la justification de son illustre auteur « à qui tous les gens de bien s'intéressent ». Suit une diatribe contre Jean-Jacques, égayée de petits vers à propos de la Lettre à d'Alembert.

Du reste, Voltaire s'adresse nettement et directement à Helvétius lui-même. Telle est la lettre écrite de Ferney,

(1) Edition de Londres 1781, t. V. p. 209. — Ed. Lefebvre Laroche, t. XIII, p. 133. Lettres relatives au livre de l'*Esprit*.
(2) T. XIII, p. 136.

pays de Gex, le 17 décembre 1758, et qui commence par ce quatrain :

Vos vers semblent écrits par la main d'Apollon ;
Vous n'en aurez pour fruit que ma reconnaissance.
Votre livre est dicté par la saine raison ;
Partez vite, et quittez la France.

Il le chicane délicatement, et c'est l'un des « petits reproches » qu'il lui fait, d'avoir mis l'amitié parmi les vilaines passions en si mauvaise compagnie, d'autant plus qu'il désire passionnément l'amitié d'Helvétius. Il ajoute que le sort du livre le dégoûte d'en faire (1).

Avec de multiples protestations amicales et même tendres, il réitère ses offres. Il écrit à son très cher philosophe persécuté (2) : « Vous m'avez un peu mis dans votre livre *in communi martyrum*. Mais vous ne me mettrez jamais *in communi* de ceux qui vous aiment et qui vous estiment. » On a assuré à Helvétius qu'il avait déplu à Voltaire. Voltaire proteste. Vous, me déplaire ! Et pourquoi, et en quoi ? « Vous qui êtes né pour plaire, vous que j'ai toujours aimé et dans qui j'ai chéri toujours depuis votre enfance les progrès de votre esprit. » Et Voltaire ne se contente pas de s'attendrir. Il revient très réellement sur ses propositions : « J'ai terre aux confins de France, terre à Genève, maison à Lausanne, tout cela dans un pays où il n'y a point d'archevêque qui excommunie les livres qu'il n'entend pas. Je vous offre tout, disposez-en. Cet archevêque dont vous me parlez ferait mieux d'obéir au roi et de conserver la paix, que de signer des torche-cus de mandements. » Et il conclut : Vendez votre charge de maître d'hôtel. *Vende omnia quæ habes et sequere me*. Il lui donne de bons et piquants conseils. Soyez bon

(1) Lettres relatives au livre de l'*Esprit*. II. T. XIII, p. 140, Didot, 1795 — Lettre 26, t. V, p. 213, édition 1781.

(2) C'est par erreur que les éditeurs de Voltaire (Garnier, t. XLI, p. 198), mettent à cette lettre écrite aux Délices la date 19 janvier 1761. Je constate, en effet, que Voltaire lui écrit : Vendez votre charge. Or, c'est en février 1759 qu'Helvétius dut se démettre de sa charge. Cette lettre doit donc, à mon avis, être datée de janvier 1759. — Elle se trouve dans les éditions d'Helvétius sans l'année : éd. 1781, t. V, p. 222, Didot, t. XIII, l. XXXVI, p. 225.

catholique, bon sujet du roi, et vous serez tranquille, heureux, aimé. Enfin, Voltaire termine en assurant qu'il mourrait assez heureux si son ami venait vivre auprès de lui.

Ne prenons pas plus pour argent comptant les éloges outrés que les demi-malices ou les blâmes énergiques. On sait à quoi s'en tenir sur les habitudes de Voltaire. Si nul ne fut plus systématique dans un certain sens qu'Helvétius, nul ne le fut moins que Voltaire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'attacha d'abord sincèrement au jeune homme, quitte à se servir au besoin d'un personnage puissant par ses richesses et ses relations. Sa vanité littéraire ensuite se trouve piquée. Il s'élève contre les théories si hardies du poète-philosophe, contre des complications et des subtilités que son goût réprouve. En même temps, comme chef de parti, il est écœuré de voir un homme honorable, intéressant malgré ses paradoxes et bienfaisant en proie aux pires vexations et même à de réels dangers. Il ne peut guère hésiter, du reste, car il doit choisir entre l'esprit de libre examen, même avec ses licences, avec ce qu'il peut avoir d'excessif, et l'esprit de cette Église romaine du XVIIIe siècle que Voltaire et son parti n'ont cessé de combattre opiniâtrément.

Poursuivons donc notre petite enquête sur les idées de Voltaire à l'égard d'Helvétius sans nous laisser rebuter par les difficultés de cette tâche qui a son importance.

Il trouve d'abord l'acharnement contre Helvétius « ridicule » (1).

Il est stupéfait de ce qui lui arrive. « Est-il vrai, demande-t-il à Mme du Bocage, que le Parlement fait brûler le livre de l'*Esprit* ? Passe encore pour des mandements d'évêque ; mais de gros in-4° scientifiques ! Sont-ce là des procès à juger dans la Cour des Pairs ? (2) » Cette surprise se transforme peu à peu en une véhémente indignation. Et tour à tour, il attaque l'auteur, et défend l'auteur persécuté.

Il ne se gêne pas pour accabler la littérature d'Helvétius auprès de Mme d'Épinay : « Il y a dix ans que je n'ai lu les

(1) Lettre à Mme du Bocage, aux Délices, 27 décembre 1758, t. XXXIX, p. 565.

(2) Lettre à Mme du Bocage, aux Délices, 2 février 1759.

vers d'Helvétius. S'ils sont mauvais, sa prose ne vaut guère mieux. C'est un fagot vert qui donne un peu de feu et beaucoup de fumée (1). »

Il est moins mordant et beaucoup plus précis dans une nouvelle lettre écrite à Thieriot vers la même époque (2). On peut dans une séance académique, déclare-t-il, faire beaucoup de reproches à l'auteur du livre intitulé de l'*Esprit*, et il en énumère un certain nombre : l'ouvrage ne répond point au titre, des chapitres sur le despotisme sont étrangers au sujet, on trouve avec emphase des vérités quelquefois rebattues. Ce qui est neuf n'est pas toujours vrai ; c'est outrager l'humanité de mettre sur la même ligne l'orgueil, l'ambition, l'avarice et l'amitié. Il y a beaucoup de citations fausses, trop de contes puérils, un mélange de style poétique et boursouflé avec le langage de la philosophie, peu d'ordre, beaucoup de confusion, une affectation révoltante de louer de mauvais ouvrages, un air de décision plus révoltant encore, etc..... Ces griefs sont très souvent fondés, on y sent tout de même quelque secret dépit. Voltaire ajoute que le livre est plein de morceaux excellents. Il s'élève ensuite contre un acharnement continu, contre une persécution qui l'indigne, et qui peut rendre le livre dangereux en faisant chercher au lecteur « le venin caché qu'on y suppose ». Voltaire, on le voit, est sous le coup de l'arrêt du Parlement qui était des plus graves pour les philosophes et les Encyclopédistes, et il a la même opinion que Grimm. « On dit que cette vexation odieuse est le fruit de l'intrigue des Jésuites qui ont voulu aller par Helvétius à Diderot. » Il estime beaucoup ces deux hommes, et s'insurge contre l'absurde iniquité des juges. Cette condamnation de l'*Esprit* lui apparaîtra toujours comme une chose abominable, il la citera volontiers comme un exemple frappant du fanatisme opposé au libre examen (3).

Voltaire ne permet pas qu'on touche à l'honorabilité d'Helvétius, et s'il n'épargne pas à l'*Esprit* et plus tard à

(1) En 1759, t. XL, p. 145.
(2) Au château de Tournay, le 7 février 1759, t. XL, p. 31.
(3) Surtout dans le *Dictionnaire philosophique* (Articles *Esprit*, *Hommes*, etc...)

l'*Homme* des commentaires fort peu bienveillants et qui font diversion avec des éloges enthousiastes, il n'admet pas que la personnalité d'Helvétius, dont il goûte le caractère et l'extrême bienfaisance, soit outragée. C'est ainsi qu'il défend Helvétius en même temps que d'Alembert, Duclos, Diderot, etc.. contre les railleries de Palissot.

Le 2 mai 1760, au plus fort de la lutte contre les Encyclopédistes et leurs ennemis, l'on joue les *Philosophes*, la pièce de Palissot de Montenoi, auteur des *Petites lettres sur les grands Philosophes* adressées à la princesse de Robecq, qui précisément l'encouragea à écrire cette comédie. Palissot en voulait surtout à Diderot (1) et à l'Encyclopédie contre lesquels il multiplie les sarcasmes. Il s'agit d'un mariage convenu entre Damis et Rosalie. La mère de celle-ci s'est laissé prendre aux grands discours de quelques-uns des personnages plus ou moins affiliés à la secte des ı ovateurs. Elle désire que sa fille épouse un certain Valère dont l'éloquence philosophique l'a séduite. Elle-même a écrit un livre. Elle en donne la définition suivante :

> J'y traite en abrégé de l'Esprit, du bon sens,
> Des passions, des Lois et des Gouvernements;
> De la vertu, des mœurs, du climat, des usages;
> Des peuples policés et des peuples sauvages ;
> Du désordre apparent, de l'ordre universel,
> Du bonheur idéal et du bonheur réel.
> J'examine avec soin les principes des choses,
> L'enchaînement secret des effets et des causes...
> ... Enfin, c'est en morale une Encyclopédie (2).

Cela fait penser aux visées générales de la secte, et, en particulier, à celles d'Helvétius dont Palissot avait cependant cultivé l'amitié (3). Si Valère attaque tout le parti en employant à son tour les mots imposants d'erreur, de fanatisme, de per-

(1) Il l'écrit dans ses *Mémoires sur la littérature*, t. II, Crapelet, 1803, p. 226. Il se défend particulièrement d'y avoir attaqué Rousseau.

(2) *Œuvres de Palissot*, Liège, chez Clément Plomteux, 1777, t. II, p. 182.

(3) C'est ce qu'établit la lettre inédite citée plus haut, lors du mariage d'Helvétius.

sécution (1), c'est le philosophe de l'*Esprit* qu'il ridiculise, non sans bassesse, dans la tirade suivante :

Comment ! sur des rochers on plaçait la vertu !
Y grimpait qui pouvait. L'homme était méconnu.
Ce roi des animaux, sans guide et sans boussole,
Sur l'Océan du Monde errait au gré d'Éole ;
Mais enfin nous savons quel est son vrai moteur,
L'homme est toujours conduit par l'attrait du bonheur :
C'est dans ses passions qu'il en trouve la source.
Sans elles, le mobile arrêté dans sa course
Languirait tristement à la terre attaché.
Ce pouvoir inconnu, ce principe caché
N'a pu se dérober à la Philosophie,
Et la morale enfin est soumise au génie.
Du globe où nous vivons despote universel,
Il n'est qu'un seul ressort, l'intérêt personnel.
A tous nos sentiments c'est lui seul qui préside ;
C'est lui qui dans nos choix nous éclaire et nous guide.
Libre de préjugés, mais docile à sa voix,
Le sauvage attentif le suit au fond des bois.
L'homme civilisé reconnaît son empire ;
Il commande en un mot à tout ce qui respire (2).

Laissons de côté la satire et la bouffonnerie. L'erreur du critique est ici, comme toujours, d'ériger en loi morale un fait d'expérience, de prendre une constatation pour tout le système. En vertu de l'intérêt personnel qui doit être uni par le législateur et l'éducateur à l'intérêt général, l'auteur de l'*Esprit*, tout en réclamant les réformes indispensables au bonheur et à la justice, défendait la propriété. Cependant, Palissot, qui montre le partisan de celui qu'il appelle ensuite l'immortel Rousseau marchant à quatre pattes, tire du système de l'intérêt une conclusion frappante, étant donnée surtout l'optique théâtrale. L'interlocuteur de Valère, M. de Carondas se dispose à le voler... Dame ! l'intérêt personnel... ce principe caché... Et puis, tous les biens ne seraient-ils pas communs ? En vain Palissot dit, ou fait dire que Carondas

(1) *Ibid.*, p. 189.
(2) *Ibid.*, p. 191.

n'est pas un philosophe, mais un valet qui a étudié, qui « métamorphosé en pédant, tire une conclusion toute naturelle du système de son maître qui ne vole point, lui ; mais qui a des opinions dont il serait facile d'abuser dans la pratique » (1). Le coup est porté.

Voltaire ne peut souffrir qu'on représente des écrivains renommés par leur probité comme des « marauds qui enseignent à voler dans la poche ». Il écrit à Palissot : « Je vous parle net. Ceux que vous voulez déshonorer passent pour les plus honnêtes gens du monde ; et je ne sais même si leur probité n'est pas encore supérieure à leur philosophie. Je vous dirai franchement que je ne sais rien de plus respectable que M. Helvétius qui a sacrifié deux cent mille livres de rentes pour cultiver les lettres en paix. S'il a dans un gros livre avancé une demi-douzaine de propositions téméraires et mal sonnantes, il s'en est assez repenti sans que vous dussiez déchirer ses blessures sur le théâtre »... (2).

En mainte occasion, Voltaire trouve le moyen de dire du bien d'Helvétius et surtout de son caractère, qu'il juge respectable (3). Bien plus, il écrit à Mme Belot qu'elle « fait fort bien de voir M. Helvétius, car ce M. Helvétius a du génie, de l'esprit et un cœur charmant » (4). Si elle voit le philosophe très

(1) *Ibid.*, *Examen de la comédie des philosophes.*

(2) Aux Délices, le 4 juin 1760, t. XL, p. 409. Voltaire dit encore dans une note du *Russe à Paris*, relative à Palissot, qu'il a insulté dans les *Philosophes* des hommes comme M. Duclos, M. d'Alembert, M. Diderot, M. le chevalier de Jaucourt, M. Helvétius « admirable (ce mot n'est pas trop fort) par une action unique : il a quitté deux cent mille livres de rentes pour cultiver les belles lettres en paix, et il fait du bien avec ce qui lui reste. La facilité et la bonté de son caractère lui ont fait hasarder, dans un livre d'ailleurs plein d'esprit, des propositions fausses et très répréhensibles dont il s'est repenti le premier à l'exemple du grand Fénelon » t. X, p. 125. Ailleurs, dans l'article Helvétius des *Écrivains français* du siècle de Louis XIV et qui date de 1768, il écrit « Jean-Claude-Adrien Helvétius, fameux médecin qui a très bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre, mort en 1755. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier-général pour cultiver les lettres et qui eut le sort de plusieurs philosophes : persécuté pour un livre et pour sa vertu ».

(3) Lettre à Mme Belot 11 auguste 1760, t. XL, p. 505 « M. Helvétius et M. le Popelinière, Madame, sont à mes yeux des hommes respectables, car ils sont philosophes et font tout le bien qu'ils peuvent ».

(4) 10 novembre 1760, t. XLI, p. 58.

aimable Helvétius, il la supplie de lui dire que « son frère Voltaire est son plus zélé partisan, plein de la plus tendre estime pour lui » (1).

Cela n'empêche pas le frère Voltaire de voir dans le livre de ce pauvre Helvétius, — dont il ne saisit guère les intentions politiques, la volonté de créer une morale indépendante et positive — une paraphrase des Pensées du duc de La Rochefoucauld (2), et de le qualifier ainsi et à plusieurs reprises en le traitant de médiocre (3) et de systématique (4).

En revanche, Voltaire défend toujours Helvétius contre la fureur des théologiens, et encore contre des accusations qui dénotent tout au moins une certaine ignorance de son livre. On a souvent prétendu, et même très honnêtement, après Chaumeix, interprète de mauvaise foi, et d'autres critiques aussi intéressés, que l'auteur de l'*Esprit* attribue tout à nos mains et rien à notre intelligence. Le robuste bon sens de Voltaire se révolte contre cette opinion : « Un homme (c'est Helvétius) ose dire, non seulement après tous les physiciens, mais après tous les hommes, que si la Providence ne nous avait pas accordé des mains, il n'y aurait sur la terre ni artistes, ni art. Un vinaigrier devenu maître d'école (c'est Chaumeix) dénonce cette proposition comme impie ; il prétend que l'auteur attribue tout à nos mains, et rien à notre intelligence. Un singe n'oserait une telle accusation dans le pays des singes ; cette accusation réussit chez

(1) A Madame Belot 1761, t. XLI, p. 136, Voltaire lui envoie un « Pierre » ainsi qu'au philosophe Spartacus (Saurin). Mais tout est arrêté à la poste.

(2) Lettre au maréchal duc de Richelieu : « Voyez comme on a traité ce pauvre Helvétius, pour un livre qui n'est qu'une paraphrase des Pensées du duc de La Rochefoucauld », 22 juin 1762, t. XLII, p. 141.

(3) Lettre à M. le comte d'Argental : « Je songe à ce pauvre Tercier, qui a perdu si mal à propos sa place pour avoir approuvé un livre médiocre qui n'était que la paraphrase des « Pensées de La Rochefoucauld ». T. XLIV, p. 61, 9 septembre 1765.

(4) « Un homme recommandable par ses mœurs et par son esprit vient cent ans après; il étend la pensée du duc de La Rochefoucauld dans un livre systématique. On se déchaîne contre ce nouveau venu, on lui fait un procès criminel au Parlement de Paris, c'est un vacarme terrible. Au bout de deux ans, on ne s'en souvient plus, c'est une preuve qu'il ne fallait pas fatiguer le tribunal de cet inutile procès. » t. XXX, p. 560.

les hommes. L'auteur est persécuté avec fureur : au bout de trois mois, on n'y pense plus (1) ».

D'autres accusations aussi peu justifiées ne trouvent pas grâce non plus aux yeux de Voltaire. Bettinelli alla le visiter aux Délices en novembre 1758 (2), Il lui rapporta le propos le plus extraordinaire qu'il avait entendu sur le fameux livre de l'*Esprit*. Mme de Graffigny, l'auteur de *Cénie* et des *Lettres Péruviennes*, qu'il s'attendait à trouver très partiale à l'égard de son neveu (3), lui aurait dit un jour : « Croiriez-vous bien qu'une grande partie de l'*Esprit* et presque toutes les notes ne sont que des balayures de mon appartement ; il a recueilli ce qu'il y a de bon dans mes conversations, et il a emprunté de mes gens une douzaine de bons mots ». Voltaire se mit à rire de bon cœur (4).

Ce qui demeure incontestable, c'est l'estime constante de Voltaire pour Helvétius. Probablement pour le consoler de n'être pas de l'Académie française, il le fait entrer à l'Académie de Berlin, en même temps que le chevalier de Jaucourt en 1764 (5), une année avant son voyage en Allemagne.

Pour compléter cette étude sur les opinions de Voltaire qu'on risque fort de dénaturer si l'on s'en tient, avec une partialité plus ou moins consciente, aux éloges outrés, aux vertes critiques, aux blâmes excessifs, il faut revenir à sa corres-

(1) T. XXV, p. 474. *Petit commentaire sur l'Éloge du Dauphin.*

(2) V. Desnoireterres, *Voltaire aux Délices*, Paris, 1873.

(3) Suard, l'auteur du *Voyage de Bettinelli aux Délices* dit que Mme de Graffigny était tante d'Helvétius du côté maternel. Elle était la tante de Mme Helvétius.

(4) Voyage de Bettinelli aux Délices, dans les *Mélanges de Littérature* de Suard, Paris 1803, t. I, p. 17. *Œuvre de Madame de Graffigny*, Charpentier 1879, p. 293.

(5) Lettre à d'Alembert, 22 février 1764. Il désirait vivement que Saurin (Saurin devait en être) et Helvétius fussent de l'Académie. Il écrit à Saurin, s'adressant au Dieu des bons esprits : « Puissé-je voir avant de mourir ton fidèle serviteur Helvétius et ton serviteur fidèle Saurin dans le nombre des Quarante »... Le moine Voltarius se flatte surtout que « le vénérable frère Helvétius rassemblera autant qu'il pourra les fidèles dispersés, les sauvera du venin du basilic et de la morsure du scorpion et des dents des Fréron et des Palissot. » (Saurin, Duchesne, t. XI, p. 181). Voir aussi une lettre de Voltaire à d'Alembert Œuvres d'Alembert, J.-B. Bastien, 1805, 8 juillet 1760, p. 113) : « Oh ! qu'il serait doux de recevoir à la fois Diderot et Helvétius. Mais notre siècle n'est pas digne d'un si grand coup .»

pondance directe avec Helvétius après l'affaire de l'*Esprit* (1).

Il écrit à un ami cher et de longue date, à un philosophe persécuté, dont il cherche souvent à stimuler le zèle contre l'ennemi commun, car Voltaire se considère comme le maréchal de cette armée des novateurs qui luttaient pour l'abolition de l'ancien régime. Il est donc naturel qu'au plus fort de la lutte il adresse à l'un des chefs des billets qui sont, avec toute sorte de grâces et de plaisanteries sardoniques, des bulletins de combat où le mot piquant s'allie à la passion, à la violence. S'il y avait un parti de théologiens, de Jésuites qui s'aidaient de la verve des folliculaires sans vergogne, le parti des philosophes n'était pas non plus un vain mot. Et Voltaire, « pour écraser l'infâme », déployait une activité d'autant plus véhémente qu'elle était anonyme.

C'est ainsi qu'il écrit, après la Comédie des *Philosophes*, à Helvétius qui lui a demandé pourquoi la pièce a été jouée. Il n'en sait rien. Il trouve tout inconcevable dans cette affaire et lui adresse de petits vers où il fronde Lefranc de Pompignan, Fréron, Chaumeix, et conclut « très pertinemment qu'il faut que le sage s'en rie » (2).

Dans une autre lettre beaucoup plus significative (3) et qu'on ne rencontre pas dans les éditions complètes d'Helvétius, Voltaire revient aux *Philosophes*. Il raconte que Palissot lui a envoyé sa comédie, qu'il a répondu en lui conseillant d'avouer ses torts envers les plus honnêtes gens du royaume. Voltaire engage son cher philosophe à se procurer le *Pauvre Diable*, le *Russe à Paris*, l'*Épître d'un Frère de la Doctrine chrétienne*, ouvrages très édifiants. On m'a dit, ajoute-t-il, qu'il y a dans le *Russe à Paris* une note très importante qui vous regarde (4). Et il parle de ces misérables coquins qu'il ne faut pas épargner, car il ne faut compter pour ses prochains que les gens qui pensent. Cette lettre contient un passage essentiel. Voltaire se déclare inconsolable de ce qu'Helvétius

(1) J'ai trouvé vingt et une lettres de Voltaire après l'*Esprit* et quarante-six en tout.

(2) Lettre XXV, éd. 1781, t. V, p. 214. — Éd. 1795, t. XIII, p. 216 (lettre XXIII). Elle est datée du 7 juin 1760.

(3) Elle est datée du 16 juillet 1760, au château de Tournay.

(4) Elle est citée plus haut.

n'ait pas imité Montesquieu qui se garda bien de faire imprimer son ouvrage en France (1). Il se réservait le droit de le désavouer au cas où les « ministres de la bigoterie » se soulèveraient contre lui.

Il est convaincu qu'en corrigeant une trentaine de pages dans l'ouvrage on aurait « émoussé les glaives du fanatisme » et que le livre n'y aurait rien perdu. Il l'a relu plusieurs fois, il y a mis des notes. On pourrait en faire une seconde édition qui confondrait les ennemis du bon sens. Voltaire badine en revenant à l'accusation d'après laquelle Helvétius aurait limité l'intelligence à la main ! « La main droite de Maître Joly de Fleury a écrit un réquisitoire qui pèche contre le sens commun d'un bout à l'autre ». Il engage enfin Helvétius à vendre tout ce qu'il a et à acheter des terres dans son voisinage. Il s'élève encore contre la persécution odieuse qui règne dans les Gaules, et prie instamment Helvétius de lui envoyer tout son poème (*Le Bonheur*).

Dans une série de lettres, Voltaire continue ses exhortations. Il s'enquiert de la santé de Mme Helvétius, il reçoit le fils d'Omer Fleury. Il constate que le siècle commence à être le triomphe de la raison. C'est l'intérêt du roi que le nombre des philosophes augmente et que celui des fanatiques diminue. Il ne ménage pas son horreur, son mépris aux Jésuites, aux Jansénistes, aux hypocrites de robe et de Cour (2). — Il est curieux de constater, en passant, à ce sujet que les lettres citées dans les éditions d'Helvétius ne contiennent pas les phrases, les expressions très violentes ou les atténuent à dessein.

Surtout, Voltaire multiplie les encouragements : rien de plus fin, de plus chatoyant et de plus brutal que de telles épîtres. Avec quelle malice et quelle violence il prêche le combat et combat lui-même ! Il dépossède les Jésuites d'un domaine qu'ils ont acquis auprès de son château. Il les fait déguerpir, mort-dieu ! Il leur fait rendre gorge, et la Providence le bénit. Il abîme Lefranc de Pompignan, vante Mords-les (Morellet),

(1) La première édition de l'*Esprit des Lois* parut à Genève.
(2) Ed. 1781, lettre XXVII. t. V, p. 218. — Ed. P. Didot 1795, lettre XXIV, p. 218, t. XIII.

et aime à finir très apostoliquement par des péroraisons comme celle-ci : Dieu vous ait dans sa sainte union avec le petit nombre. Frappez et ne vous commettez pas (1).

Et Voltaire continue sur ce ton. Au début de l'année 1761 (2), il salue ses Frères, puis s'adressant à Helvétius directement, il revient sur son affaire avec les Jésuites : « Je vous répète qu'il ne faut pas plus craindre ces renards que les loups de Jansénistes et qu'il faut chasser hardiment aux bêtes puantes. Ils ont beau hurler que nous ne sommes pas chrétiens, je leur prouverai bientôt que nous sommes meilleurs chrétiens qu'eux. Je veux les battre avec leurs propres armes. » Ainsi, Voltaire dirige la lutte. Et il envoie des communications aux chefs principaux de la coalition des philosophes. Mais il est très difficile d'apprécier les coups dans cette mêlée, dans cette guerre formidable à coups de feuilles clandestines, de libelles sournois et terribles, de brochures meurtrières, éparpillées à tous les vents, car ces engins d'occasion éclatent, font des victimes qui, pour se guérir du mal, en font d'autres, — mais ils ne laissent guère de trace exacte.

De temps en temps, Voltaire, comme pour ranimer un zèle qu'il finira par trouver tiède, rappelle à Helvétius l'Affaire de l'Esprit, et ne manque pas une occasion de flétrir ses persécuteurs. Si Voltaire lui-même dit qu'au bout de quelques mois tout fut oublié, si Grimm reproche à Helvétius d'avoir pensé constamment à cette persécution longtemps après qu'elle se fût éteinte, il faut convenir que son plus illustre correspondant se chargeait de lui rafraîchir la mémoire, de tenir en haleine son indignation à l'égard des moines fanatiques et de la canaille littéraire qu'ils s'étaient associée, dans l'œuvre d'assujettissement au pouvoir ténébreux d'une Église hostile à l'État. Les bons conseils se multiplient sous la plume douce, acerbe, joviale, délicieusement empoisonnée

(1) Cette lettre se trouve, sauf quelques passages, notamment l'un où il se vante de la protection de Mme de Pompadour et du duc de Choiseul, et la fin, dans l'éd. de 1781, t. V, l. XXVIII, p. 220. — Ed. Didot, t. XIII, p. 222. Elle date du 23 décembre 1760 (t. XLI, p. 94, *Œuvres de Voltaire*, Garnier).

(2) A Ferney, le 2 janvier 1761, t. XLI, p. 132, 133.

de Voltaire. Il joint à quelque commentaire d'un événement littéraire sa prédication constante : O philosophes, soyez unis contre les ennemis de la raison humaine. Ecrasez l'infâme tout doucement (1).

L'élection de Saurin, l'ami commun, fait plaisir à Voltaire. Cela le console de bien des choses, mais il ne se console pas des malheurs qui résultèrent du funeste conseil qu'on donna à Helvétius en lui faisant demander un privilège. Lui aussi serait à l'Académie : « Enfin, mon cher philosophe, si vous n'êtes pas mon confrère dans une compagnie qui avait besoin de vous, soyez mon confrère dans le petit nombre des élus qui marchent sur le serpent et sur le basilic. » Voltaire ne se lasse pas d'exhorter son ami à travailler pour le petit nombre de gens qui pensent, pour le vrai public, cela sans s'exposer et en se servant des armes que l'auteur de l'*Esprit* sait si bien manier (2). Il n'ignore pas qu'il peut compter sur le concours d'Helvétius en toute occasion, et c'est ainsi qu'il le remercie de son « noble zèle » déployé pour les souscriptions de Corneille (3).

Si Voltaire fait des réserves très sérieuses et piquantes sur l'œuvre d'Helvétius, on doit reconnaître que d'autre part il ne se fatigue pas de l'inviter au travail et même à la vengeance. Il célèbre avec confiance les progrès de la philosophie, mentionne les intrigues et les défaites de ses ennemis, et s'intéresse toujours à Helvétius lui-même. L'*Esprit* vient de paraître en anglais. Aussitôt, Voltaire demande le titre de l'ouvrage, car esprit est équivoque en français. En anglais, il n'a pas ce sens louche. On peut employer soit *wit*, soit *understanding* (4). Voltaire tient Helvétius au courant de ce qui peut le toucher ; il lui mande, par exemple, que « la grande

(1) Voltaire, t. XLI, p. 25, datée d'avril 1761. Ces lignes ne se trouvent pas dans la même lettre donnée par les éditeurs d'Helvétius (Ed. 1781, t. V, p. 240. — Ed. Didot, t. XIII, p. 250) et qui commence ainsi : Mademoiselle protégeait l'abbé Cottin.

(2) Voltaire, t. XLI, p. 296. — Ed. 1781, t. V, p. 271. — Ed. Didot, t. XIII, p. 251.

(3) Le 22 juillet 1761, t. XLI, p. 372. — Ed. 1781, t. V, p. 236. — Ed. Didot, t. XIII, p. 242.

(4) L'*Esprit* parut en anglais sous le titre : *De l'Esprit, or Essays on the Mind and its several Faculties*.

dame (1) a lu les choses comme elles sont imprimées », et, en se vantant de son crédit et de son patriotisme, ne néglige jamais de ridiculiser les Christophe (de Beaumont) et les Omer (Joly de Fleury), trouve de très beaux vers dans le *Bonheur* et souhaite avoir l'ouvrage entier (2), retourne d'une façon austère ou plaisante, par de mordantes allusions, aux accusations dirigées contre l'*Esprit* (3).

Cette propagande auprès d'Helvétius, Voltaire la fait tantôt par des exhortations pondérées et raisonnées ou bien passionnées et violentes, tantôt par des lettres comiques et bouffonnes où il se cache très mal et très bien sous quelque pseudonyme joyeux et transparent. Ainsi (4), il invoque le pouvoir de la *Gazette Ecclésiastique* et s'étonne que cinq ou six honnêtes gens n'emploient pas la même méthode. Pourquoi les adorateurs de la raison n'ont-ils pas chez eux une petite imprimerie ? Le bon et honnête curé Jean Meslier vient d'exprimer ainsi ses sentiments ! Helvétius pourrait écrire de meilleurs ouvrages et les faire débiter sans se compromettre : « Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer?» Précisément, la lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont perce avec peine à Paris. Elle est d'un Diogène qui s'exprime parfois en Platon. Quelqu'un devrait bien montrer aux gens les mêmes vérités dépouillées de ce qui les défigure. « Vous êtes l'homme », ajoute-t-elle, car c'est une femme qui écrit (5), « mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous vous hasardiez d'en être la victime ».

(1) Madame de Pompadour.

(2) 1er Aug. 1762, t. XLII, p. 206.

(3) *Ibid.* « Il est permis à La Fontaine de dire que le cocuage n'est pas un mal, mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous déplaise, de quelques propositions de votre livre. » (v. l'*Esprit*, disc. II, ch. XIV).

(4) *Œuvres de Voltaire*, Garnier, t. XLII, p. 446, mars 1763. Cette lettre ne se trouve pas dans les éditions d'Helvétius. Elle débute par : Orate, fratres, et vigilate.

(5) La lettre est signée : Votre très humble et très obéissante servante de Mitèle.

Plus directement encore, dans une lettre datée du 1er mai 1764 (1), Voltaire, qui envoie à Helvétius un gentilhomme anglais (2), l'exhorte à travailler pour la bonne cause. « Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talents. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur sans montrer la main qui la frappe (3). » Et il aiguillonne volontiers la vanité littéraire d'Helvétius par des réflexions flatteuses et des exclamations : « Oh ! si quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les grâces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre humain. » On ne pouvait procéder par des allusions plus directes. Mais Helvétius était beaucoup moins un homme d'action qu'un philosophe et un idéologue. Il se réservait pour un second ouvrage où il comptait sans doute défendre son système et ses conclusions pratiques.

Voltaire continue cependant ses invitations. Il souhaite de plus en plus qu'Helvétius se mêle énergiquement à la lutte. C'est toujours comme un mot d'ordre qu'il adresse à l'un de ses « Frères » les plus éminents au sujet de la tactique à suivre. Il souhaite toujours la distribution de brochures contenant des choses simples, courtes, intelligibles, sans métaphysique. Il lui paraît nécessaire que les singes s'entendent et se justifient. Il regrette que la philosophie ne rassemble plus les hommes comme dans l'antiquité (4).

C'est exactement le même thème qu'on rencontre dans

(1) T. XLII, p. 463. — Ed. 1781, t. V, p. 234. — Ed. Didot, t. XIII, p. 241.

(2) « Il est, dit-il, très instruit, et vous estime. Il croit, malgré Omer et Christophe, que si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à Christophe et à Omer. » Voltaire revient sans cesse à cette accusation, dont il se moque toujours fort gaiement.

(3) Cette lettre contient les lignes suivantes qui ne sont pas dans les éditions d'Helvétius : « Un bon petit catéchisme imprimé à vos frais par un inconnu dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres, avec cette précaution on fait du bien et on ne craint pas de se faire du mal, et on se moque des Christophe, des Omer, etc... ». Il sera question dans une lettre postérieure de certain Catéchisme d'un honnête homme très recommandé par Voltaire, et pour cause.

(4) Voir la lettre du 12 juillet 1763 (t. XLII, p. 513) qui ne figure pas dans les éditions d'Helvétius.

quelques autres missives. Le 26 juillet 1763, Voltaire s'acharne à réveiller chez l'auteur persécuté la haine de la persécution, et il profite de l'occasion pour glisser dans ses exhortations le souvenir un peu amer de ses petites rancunes littéraires : « Nous vous exhortons, mes très chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah! Si vous nous aviez consulté quand vous donnâtes votre saint ouvrage!.. (Voltaire lui en veut certainement de ne pas lui avoir montré l'*Esprit* comme il l'avait fait pour les *Epîtres*). Mais enfin le passé est le passé. On vous trompait ; on se trompait ; on vous ensorcelait ; on avait la démence de demander un privilège ; on vous faisait louer à tour de bras de très mauvais vers (ceux de Crébillon), de petits génies et de mauvais cœurs, n'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous (1). »

Ces encouragements, nous les retrouvons exprimés par Jean Patourel, le ci-devant Jésuite qui n'est autre que cet infernal M. de Voltaire. Il avait dit qu'un Omer mérite qu'on lui arrache la langue dont il se sert pour prononcer tant de bêtises. Patourel-Voltaire s'exprime autrement et n'est que plus féroce, lorsqu'après s'être écrié *Pax Christi*, il parle bénévolement des personnes d'une conscience délicate, comme MM. Omer Joly de Fleury, Gauchat et Chaumeix. Avec quelle sainteté ce bon jésuite engage Helvétius à combattre les méchants, comme ils combattent, sans se compromettre, sans qu'ils le devinent (2)!

Si parfois Voltaire semble regretter le manque de cohésion dans le parti des philosophes, il se montre le plus souvent confiant. C'est ainsi que, dans une lettre datée du 15 septembre 1763 (3), il constate avec allégresse les progrès de la raison persécutée. Il y aura toujours, écrit-il à son cher philosophe Helvétius, un grand peuple de sots et une foule de fripons, mais le petit nombre des penseurs se fera respecter.

(1) (T. XLII, p. 523). Cette lettre ne figure pas non plus dans les éditions d'Helvétius.

(2) T. XLII, p. 555 éd. 1781. T. V, p. 227, — Ed. Didot, t. XIII, p. 230.

(3) T. XLIII, p. 570.

La pièce de Palissot est oubliée. Le tailleur et le sellier peuvent être gouvernés par Frère Berthier. L'essentiel est que le Janséniste et le Moliniste baissent les yeux devant l'honnête homme. Helvétius, lui, a eu raison d'être ferme dans ses principes, parce qu'en général, ces principes sont bons (1). Qu'Helvétius continue à rassembler ses amis, à répandre la lumière de proche en proche. Qu'il s'amuse à faire de bons ouvrages mais sans exposer son nom. « Vivez gaiement, dit-il, travaillez utilement, soyez l'honneur de notre patrie. Le temps est venu où les hommes comme vous doivent triompher !» Puisqu'il est mari et père, qu'il reste avec ses amis, qu'il élève chez lui un tribunal qui sera fort supérieur à celui d'Omer Joly (2). Et Voltaire rappelle à Helvétius une vieille amitié datant de son enfance.

Quelques jours plus tard (3), nouvelle lettre à Helvétius. Il annonce à son « frère » que le hasard lui a remis sous les yeux le décret de la Sorbonne et le réquisitoire de maître Omer. Voltaire ne comprend pas qu'on laisse triompher l'Hydre qui vous a déchiré. Il l'invite à venger le genre humain en se vengeant. Qu'il écrive, par exemple, une histoire des Contradictions depuis Moïse, depuis Luc et Mathieu jusqu'au Concile de Trente. Helvétius n'a qu'à travailler : il est dans la force de son génie (4). Il ne sera pas compromis. Voltaire se chargera de l'impression.

Dans une autre lettre (5), Voltaire console Helvétius qui est de plus en plus attristé en voyant de nouvelles persécu-

(1) « Quelques expressions hasardées, ajoute-t-il, ont servi de prétexte aux ennemis de la raison. »

(2) Cette phrase ne se trouve pas dans les éditions d'Helvétius. Voltaire répète dans cette lettre « Vende omnia quæ habes et sequere me ».

(3) Le 4 octobre 1763, t. XLIII, p. 4. On ne trouve point cette lettre dans les éditions d'Helvétius.

(4) Voltaire finit par trouver le zèle d'Helvétius beaucoup trop faible. C'est ainsi que le 25 mars 1765 (t. XLIII, p. 104), pendant le séjour d'Helvétius à Berlin, il écrit à d'Alembert : « Est-il vrai qu'Helvétius est à Berlin ? Il me paraît que le réquisitoire composé par Abraham Chaumeix lui a donné une paralysie sur les trois doigts avec lesquels on tient la plume... Est-ce qu'il ne savait pas qu'on peut mettre l'Inf... en pièces sans graver son nom sur le poignard dont on le tue... »

(5) Le 26 juin 1765, t. XLIV, p. 10 et 11. Elle n'est pas dans les éditions d'Helvétius.

tions et les malheurs accumulés. Les princes arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie, la lumière s'étend, le christianisme deviendra raisonnable, on finira par traiter la religion en France comme en Angleterre et en Hollande. Une fois de plus, il engage Helvétius à travailler sans se compromettre. « Nous aurions besoin d'un ouvrage qui fît voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme. Cette entreprise est digne de vous. Il vous serait bien aisé d'alléguer un nombre de faits très intéressants qui serviraient de preuves. Ce serait un amusement pour vous, et vous rendriez service au genre humain (1) ».

Notons que le traité de l'*Homme* sera, dans un certain sens, une entreprise de ce genre. Ainsi, huit ans après l'*Esprit*, Voltaire qui n'oublie rien revient à la charge. Cet éternel mourant, en attendant l'arrivée probable d'Helvétius dans ses déserts, déclare que sa mort sera douce, s'il ne meurt point sans avoir revu son illustre philosophe : « Ce que vous avez essuyé, écrit-il, pour un livre qui aurait été chéri des La Rochefoucauld, doit faire frémir longtemps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit et je vous en aime toujours davantage (2). » Ces appréciations de Voltaire, qu'il faudra compléter d'après quelques textes postérieurs, et notamment en ayant recours au *Dictionnaire philosophique*, nous conduisent à celles de Rousseau, qui dans cette dernière lettre, comme dans plusieurs autres, est fort mal traité. Il y est question de l'abominable conduite de Jean-Jacques, qui fait plus de tort à la philosophie que des mandements d'évêque. Pour le patriarche de Ferney, Rousseau est le « Judas de la philosophie ». Qu'est-ce que Rousseau a pensé

(1) Toutes ces hautes protestations d'estime et d'amitié n'empêchent pas Voltaire de garder, comme nous l'avons vu, ses petites rancunes et ses petites jalousies. Il lui écrit dans cette même lettre : « Soyez sûr que votre Fontenelle n'eût jamais été aussi empressé que moi à vous servir ». Dans une autre, le 26 juin 1765, en embrassant Helvétius dans la communion des fidèles, il lui écrit : « Votre lâche Fontenelle ne vivait que pour lui... » En réalité, Voltaire en voudra toujours à Helvétius de n'avoir pas été traité par lui comme un disciple enthousiaste aurait pu le faire, et de ne lui avoir pas donné l'*Esprit* à corriger comme les *Epîtres*.

(2) Le 27 octobre 1766, t. XLIV, p. 472. — Ed. 1781, t. V, p. 238. — Ed. Didot, t. XIII, p. 246.

du système d'Helvétius? C'est la question qui se pose maintenant. Pour la résoudre, il convient d'interroger non seulement Voltaire, dont le témoignage peut être suspect, et qu'il faut néanmoins consulter, mais encore Rousseau lui-même.

IV

Ennemi de Rousseau, qui avait abandonné le camp des philosophes, Voltaire ne se lassait point d'apprécier sa conduite à l'égard de ses amis, dont plusieurs avaient été ses bienfaiteurs. C'est ainsi qu'il écrit, sans doute assez légèrement, à d'Alembert, le 28 août 1765: « Il eût été à désirer pour l'honneur de ce saint homme (Rousseau) si honnête et si conséquent qu'il n'eût pas déclaré, écrit et signé par-devant un nommé Montmolin (1), son curé huguenot, « qu'il ne demandait la communion que dans le ferme dessein d'écrire contre le livre abominable d'Helvétius. Vous voyez bien que ce n'est pas assez pour Jean-Jacques de se repentir; il pousse la vertu jusqu'à dénoncer ses complices, et à poursuivre ses bienfaiteurs; car s'il avait renvoyé quelques louis à M. le duc d'Orléans, il en avait reçu plusieurs d'Helvétius. » Et le surlendemain, Voltaire écrivait encore dans le même ton à Thieriot: « Savez-vous que pour être admis à la commission helvétique dans le village où il aboie, il (Rousseau) avait promis et signé de sa main qu'il écrirait contre l'ouvrage abominable d'Helvétius. » Enfin, le 7 novembre 1766 (2), Voltaire écrivait à Helvétius : « Connaissez ce malheureux Jean-Jacques; voyez quel a été le prix de vos bienfaits... » Et il envoyait à son ami un recueil de lettres de M. J.-J. Rousseau et autres pièces (3) où se trouve une lettre de Montmolin du 25 septembre 1762. Il y est question d'une Réfutation projetée par Rousseau du

(1) V. sur les rapports de Rousseau et de Montmolin : Fritz Berthoud, *Rousseau et le pasteur de Montmolin* (1884).

(2) T. XLIV, p. 493, éd. Garnier, p. 611, éd. F. Didot. Cette lettre ne figure pas dans la *Correspondance* qu'on trouve dans dans les éditions d'Helvétius.

(3) 1766, in-12.

livre de l'*Esprit*. Rousseau dit au pasteur de Montmolin qu'un de ses objets en vue dans son *Émile* était de « s'élever non pas précisément, directement, mais assez clairement contre l'ouvrage infernal de l'*Esprit* qui, suivant le principe détestable de son auteur, prétend que sentir et juger sont une seule et même chose, ce qui est, évidemment, établir le matérialisme ».

Quels sont les sentiments de Rousseau pour Helvétius, et comment les a-t-il exprimés ?

Dans une note des *Lettres de la Montagne* (1764), Rousseau lui-même s'explique nettement sur ces deux points : « Il y a quelques années qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes que je trouvais dangereux. J'exécutais cette entreprise lorsque j'appris que l'auteur était poursuivi. A l'instant, je jetai mes feuilles au feu, jugeant qu'aucun devoir ne pouvait autoriser la bassesse de s'unir à la foule pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout fut pacifié, j'eus l'occasion de dire mon sentiment sur le même sujet et dans d'autres écrits ; mais je l'ai dit sans nommer le livre ni l'auteur. J'ai cru devoir ajouter ce respect pour son malheur à l'estime que j'ai toujours pour sa personne. Je ne crois point que cette façon de penser me soit particulière, elle est commune à tous les honnêtes gens. Sitôt qu'une affaire est portée au criminel, ils doivent se taire, à moins qu'ils ne soient appelés pour témoigner (1). »

Barni (2) a vanté à juste titre l'extrême délicatesse et la haute probité de Rousseau, en omettant, toutefois, de rappeler qu'Helvétius était son bienfaiteur, comme celui de beaucoup d'écrivains, et que l'auteur de l'*Esprit* exerça sur l'auteur d'*Émile* et de la *Nouvelle-Héloïse* une véritable action. C'est ainsi que Kant réfutera Hume, mais en profitant de ses œuvres. Il en est de même pour Rousseau à l'égard d'Helvétius. Cela ne lui enlève rien de sa gloire et cela doit être dit. Jean-Jacques, si cruel et même si injuste envers tant de gens,

(1) *Œuvres complètes de Rousseau*, Furne, 1852, t. I, p. 132.

(2) *Les Moralistes français au XVIIIe siècle*, p. 158. Barni cite ce passage, quelques notes de Rousseau, et les célèbres fragments de la Profession de Foi du Vicaire savoyard.

semble avoir toujours eu à cœur d'exprimer sa vive estime pour le caractère d'Helvétius. Dès le 3 octobre 1758, il écrit à M. Deleyre : « Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangegereux et des rétractations humiliantes. Mais il a quitté la place de fermier-général ; il a fait la fortune d'une honnête fille ; il s'attache à la rendre heureuse ; il a dans plus d'une occasion soulagé les malheureux ; ses actions valent mieux que ses écrits... tâchons d'en faire dire autant de nous (1). »

Si Rousseau se montre plein de condescendance pour l'homme d'honneur qui l'a obligé, il ne nie pas le talent littéraire d'Helvétius : grand orateur, il devait être sensible à la richesse, à la puissance des arguments, à la finesse des pointes, à la variété du style, à la conviction honnête et ardente qui se dissimulait sous les saillies et les paradoxes de cet autre grand orateur. Et La Harpe est bien obligé de constater les éloges de Rousseau qui, dans ses lettres, parle de la « plume d'or » d'Helvétius. Si Rousseau n'a pas laissé d'ouvrage où il attaque directement la doctrine d'Helvétius, n'ayant pas voulu se joindre aux persécuteurs, on possède du moins ses *Notes* écrites sur un exemplaire du livre de l'*Esprit* (2). Rousseau s'arrête au vingt-deuxième chapitre du

(1) *Ibid.*, t. IV, p, 228. Le 22 octobre 1758, il écrit à M. Vernes : » Je n'ai point lu le livre de l'Esprit, mais j'en aime et estime l'auteur. Cependant j'entends de si terribles choses sur l'ouvrage que je vous prie de l'examiner avec bien du soin avant d'en hasarder un jugement ou un extrait dans votre recueil... » — Ailleurs, en se plaignant de son sort et en le comparant à celui d'Helvétius, Rousseau s'écrie : « Eh, mon Dieu, qu'aurais-je donc été si j'avais publié le livre de l'*Esprit* ou quelque autre ouvrage semblable? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par des éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe... » T. I, p. 132. Le 16 février 1762, Rousseau écrit de Montmorency à M. Maillon : « Tandis que l'auteur de l'*Esprit* vit en paix dans sa patrie, J.-J. Rousseau peut espérer ne pas y être tourmenté... » t. IV, p. 358.

(2) Elles ont été publiées dans une brochure en 1779 par Dutens sous le titre de *Lettre à M. D. B.* et reproduites dans plusieurs éditions des œuvres complètes de Rousseau, notamment dans celles de Musset-Pathay et de Petitain. L'exemplaire de l'*Esprit* annoté par Rousseau est à la Bibliothèque Nationale. C'est l'édition de 1758. En face du frontispice, on lit : « Cet exemplaire appartenait à M. J.-J. Rousseau. Les notes marginales qu'on y trouve sont écrites de sa main. Je l'ai acquis avec le

Discours III. Ce sont les principes psychologiques surtout qui fixent son attention.

Il s'élève contre le sensualisme excessif d'Helvétius, et nous découvrons ici en Rousseau — comme au sujet de l'innéité des principes moraux — un véritable précurseur de Kant.

Rousseau veut d'abord qu'on distingue les impressions organiques et locales des impressions qui affectent tout l'individu, les sensations des sentiments. Lorsqu'Helvétius prononce que la mémoire n'est qu'une sensation continuée, mais affaiblie (1), il objecte que la mémoire est la faculté de se rappeler la sensation, mais que la sensation, même affaiblie, ne dure pas continuellement. Aussi, sentir l'objet présent et l'objet absent lui semble deux opérations dont la différence mérite d'être examinée. Helvétius dit (2): Lorsque je me rappelle l'image d'un chêne, mes organes intérieurs doivent nécessairement se trouver dans la même situation où ils étaient à la vue de ce chêne. Se souvenir revient à sentir. Mais, observe Rousseau, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. Il n'est pas vrai, d'ailleurs, que la situation de l'organe intérieur soit la même, car il serait impossible de distinguer le souvenir de la sensation d'avec la sensation.

Rousseau admet encore moins la réduction de jugement à la sensibilité : « Voici qui est plaisant ! s'écrie-t-il, après avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et comparer sont la même chose, l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir ». Et la conclusion lui paraît claire, mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit (3).

reste de ses livres l'année 1766 ». Puis : « collationné complet le 15 juillet 1825 par J. de Bure l'aîné. La note manuscrite en face du frontispice est de Dutens ». Suit l'indication des pages où il y a des notes. — J'ai comparé le texte original à celui que donnent les éditions complètes de Rousseau. On y rencontre une douzaine de notes en plus, mais sans grande importance (Bibl. Nat., 4° R. 895).

(1) T. I, disc. I, ch. I, p. 190, dans l'édition Didot.

(2) T. I, disc. I, ch. I, p. 206.

(3) Cette note, p. 7, dans l'exemplaire de Rousseau, doit être reportée t. I, p. 207, dans l'édition Didot, après « cette capacité n'est que la sensibilité physique même ».

Toutes les opérations se réduisent à juger, dit Helvétius. Et Rousseau fait alors la lumineuse et féconde distinction : Apercevoir les objets, c'est sentir; apercevoir les rapports, c'est juger. Il n'admet pas que la sensation et la comparaison se confondent. Autre chose, remarque-t-il, en réponse à un « sophisme très subtil et très important », est de sentir une différence entre une toise et un pied, et autre chose de mesurer cette différence. Dans la première opération, l'esprit est phénomène passif, mais dans la seconde il est actif. De même, la comparaison du jaune et du rouge n'est pas la sensation du rouge, ni celle du jaune (1). Et après la longue discussion, à la fin du premier Discours, Rousseau conclut de son côté : « Vous n'avez rien prouvé sur ce point, sinon que vous ajoutez au sens du mot sentir le sens que nous donnons au mot juger; vous réunissez sous un mot commun deux facultés essentiellement différentes (2) ».

Dans son second Discours, Helvétius avance que nous ne concevons que des idées analogues aux nôtres, que nous n'avons d'estime sentie que pour cette espèce d'idées (3)... Mais on me dira, ajoute-t-il, que l'on voit quelques gens reconnaître plus d'esprit qu'en eux... Ils n'ont pour celui qu'ils avouent leur supérieur qu'une estime sur parole (4)... — Cela n'est pas vrai, réplique impétueusement Rousseau. Je médite sur un sujet, je le communique à un autre homme ; « je vois sortir du cerveau de cet homme des foules d'idées neuves et de grandes vues sur ce même sujet qui m'en avait fourni si peu. Je ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir l'avantage de ces vues et de ces idées sur les miennes ; je suis donc forcé de sentir intérieurement que cet homme a plus d'esprit que moi (5), et de lui accorder dans mon cœur une estime sentie supérieure à celle que j'ai pour moi. »

Comme Helvétius donne, dans une note (6), un exemple

(1) V. le texte t. I, disc. I, ch. I, p. 210 (Didot), p. 9 (éd. 1758).
(2) Texte t. I, disc. I, ch. IV, p. 284 (Didot), p. 41 (éd. 1758).
(3) T. II, disc. II, ch. IV, p. 53 (Didot).
(4) *Id.*, p. 57.
(5) Rousseau fait un *lapsus calami*, et écrit de moi.
(6) T. II, disc. II, ch. IV, p. 57 (Didot) : « En poésie, Fontenelle serait sans peine convenu de la supériorité du génie de Corneille sur le sien,

à l'appui de sa thèse, Rousseau s'écrie sans masquer, ainsi que Diderot, son admiration pour l'écrivain qu'il réfute : « Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puisse sentir la supériorité d'un autre dans son propre genre, assurément il se trompe beaucoup; moi-même je sens la sienne, quoique je ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se trompe en homme qui a plus d'esprit que moi : il a plus de vues et plus lumineuses, mais les miennes sont plus saines. »

Plus loin, Rousseau s'attache à redresser des opinions libres, paradoxales, voire dangereuses. Le poids importun de l'estime, prononce négligemment et dédaigneusement Helvétius. Eh Dieu ! rien n'est si doux que l'estime, même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi, répond Rousseau (1).

Mentionnons les protestations essentielles. *Helvétius* : « ... on ne peut conserver une vertu toujours forte et pure, sans avoir présentement à l'esprit le principe de l'utilité publique, sans avoir une connaissance profonde des véritables intérêts de ce public et par conséquent de la morale et de la politique... » — *Rousseau*, avec quelque mauvaise humeur : « A ce compte il n'y a de véritable probité que chez les philosophes. Ma foi, ils font bien de s'en faire compliment les uns aux autres. »

La conscience de Rousseau proteste contre tels cas de conscience trop aisément ou galamment résolus, ou mal posés.

Helvetius, dans une note (2) : « M. de Fontenelle a défini le mensonge : taire une vérité qu'on doit. Un homme sort du lit d'une femme. Il en rencontre le mari. D'où venez-vous? lui dit celui-ci... Que lui répondre ? La vérité doit présider à l'histoire, aux sciences, aux arts, arracher le voile qui couvre

mais il ne l'aurait pas sentie. Je suppose, pour s'en convaincre, qu'on eût prié ce même Fontenelle de donner, en fait de poésie, l'idée qu'il s'était formée de la perfection, il est probable qu'il n'aurait en ce genre proposé d'autres règles fines que celles qu'il avait lui-même aussi bien observées que Corneille ». A quoi Rousseau objecte : « Il ne s'agit pas de règles, il s'agit du génie qui trouve les grandes images et les grands sentiments. Fontenelle aurait pu se croire meilleur juge de tout cela que Corneille, mais non pas aussi bon inventeur, il était fait pour sentir le génie de Corneille et non pour l'égaler ».

(1) *Ibid.*

(2) T. II, ch. IV, p. 78 (Didot).

les défauts nuisibles au public. Elle ne doit pas révéler ceux qui nuisent à l'homme même. C'est l'affliger sans utilité; sous prétexte d'être vrai, c'est être méchant et brutal... » — *Rousseau* : « Il se peut qu'un adultère soit obligé de mentir; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur, ni adultère ».

Et, surtout, voici la fameuse formule d'Helvétius qui n'établit pas un devoir, mais se réduit à une constatation : « Tout devient légitime et même vertueux pour le salut public ». Jeau-Jacques Rousseau fait la claire et nécessaire réflexion qu'il a déjà développée dans son article sur l'Économie Politique, comme le montre Barni (1) : « Le salut public n'est rien si tous les particuliers ne sont en sûreté. »

Considérant en politique les moteurs qui régissent l'activité, Helvétius allègue l'exemple des Lacédémoniens qui permettaient le vol (2). — Rousseau rectifie : le vol n'était permis qu'aux enfants. — Helvétius ajoute dans une note : « Un jeune Lacédémonien, plutôt que d'avouer son larcin, se laissa, sans crier, dévorer le ventre par un jeune renard qu'il avait volé et caché sous sa robe ». Rousseau, alors finement : « Il n'est dit nulle part que l'enfant fut questionné... l'auteur est bien aise de mettre adroitement le mensonge au nombre des vertus lacédémoniennes (3). »

Ailleurs (4), dans une de ses nombreuses notes fécondes en aperçus variés, Helvétius prétend que l'envie permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité et non de son es-

(1) *Histoire des Idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle*, t. II, p. 231, 232.

(2) T. II, disc. II, ch. XIII, p. 190 (Didot).

(3) Plus loin (t. II, disc. II, ch. XV, p. 243), Helvétius se plaçant toujours au point de vue de l'existence des États, défend le luxe, et prétend dans un sens politique que les femmes galantes, en favorisant les arts, sont plus utiles que les femmes sages en faisant des largesses à des mendiants ou à des criminels. Rousseau n'est pas, naturellement, de cet avis : « L'une soulage des gens qui souffrent, l'autre favorise des gens qui veulent s'enrichir; en excitant l'industrie des artisans de luxe, elle en augmente le nombre; en faisant la fortune de deux ou trois, elle en excite vingt à prendre un état où ils resteront misérables; elle multiplie les sujets dans les professions inutiles, et les fait manquer dans les professions nécessaires. »

(4) T. III, disc. II, ch. XXV, p. 146.

prit. Nouvelle protestation de Rousseau : En premier lieu, la probité est indispensable et non l'esprit; en second lieu, il dépend de nous d'être honnêtes gens, et non pas gens d'esprit.

Enfin (1), Rousseau s'élève contre le paradoxe de l'égalité naturelle des esprits qui occupe une si grande place dans l'œuvre d'Helvétius. L'auteur le déduit du principe (2) établi au début que les jugements humains sont passifs. Si Rousseau a réussi à montrer l'activité dans le jugement, les raisonnements suivants qui en sont les conséquences tombent d'eux-mêmes, et il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la « seule éducation ». Il déclare avoir tâché de combattre ce principe et d'établir l'activité de nos jugements dans les notes au commencement de ce livre, et surtout dans la première partie de la profession de foi du Vicaire Savoyard.

Voilà qui est net. Rousseau contredit Helvétius, mais il l'a étudié, et profondément. L'auteur de l'*Esprit* concluait à la réforme des mœurs et de la société par l'éducation. Et Rousseau écrit son *Émile*. Malgré sa noble doctrine de la conscience instinctive du bien et du mal, il ne peut pas nier, après Helvétius, les acquisitions de l'individu, et il fait à l'éducation, dans le sens où l'entendait Helvétius, sa grande part (3). Il ne nie pas l'amour-propre, passion naturelle et primitive, dans le sens étendu qui lui est donné dans l'*Esprit*, et avec sa valeur génétique dans la généalogie des passions (4). Il donne sa place à l'intérêt (5). Aussi, Rousseau ne se contente pas d'utiliser, par exemple, une anecdote empruntée au livre de l'*Esprit* (6) et de l'interpréter à sa façon. S'il ne cite jamais Helvétius, il pense fréquemment à sa doctrine. Et la véritable réfutation de l'*Esprit* n'est pas dans les

(1) T. III, disc. III, ch. I, p. 163.

(2) Rousseau remarque que ce principe a déjà été établi dans l'*Encyclopédie*, article *Évidence*.

(3) *Émile*, t. I, p. 36, Garnier, 1904.

(4) Livre II, p. 76.

(5) L. IV, p. 281.

(6) « Je lis dans un livre qu'un étranger se présente dans la salle du fameux Marcel, etc., t. II, p. 618, Furne. Le livre c'est l'*Esprit*.

Notes. On la trouve dans l'*Emile*, et plus spécialement, comme il l'a lui-même indiqué, dans la *Profession de Foi*.

Feuilletons l'*Émile*. Voici d'abord, avant celle de Kant, une sorte de critique de la raison spéculative, l'esquisse d'une analyse du jugement. » J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté... Je réfléchis sur les objets de mes sensations, et, trouvant en moi la faculté de les comparer, je me sens doué d'une force active... Apercevoir, c'est sentir ; comparer, c'est juger ; juger et sentir ne sont pas la même chose... Je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent. » Et tandis qu'Helvétius semble sourire de voir l'homme se considérer toujours comme le centre du monde, Rousseau célèbre avec magnificence sa grandeur dans la création. Il est donc très vraisemblable, comme on l'a remarqué (1), que Rousseau pense à Helvétius en écrivant : « Quoi ! Je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports ! Je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu. Je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne ; je puis aimer le bien, le faire ; et je me comparais aux bêtes ! Ame abjecte, c'est la triste philosophie qui te rend semblable à elles ; ou plutôt tu veux en vain t'avilir, ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi. »

Avec cette facilité de concevoir les rapports, Rousseau saisit au fond de lui la notion de liberté, « le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre (2) », ainsi que la conscience, ce principe inné de justice et de vertu, sur lequel « malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises ». Il entend la clameur des prétendus sages, les arguments du sceptique Montaigne. Cela ne le trouble point. Rousseau est le grand poète admirable et touchant de la moralité. « Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais

(1) V. Barni, *Les Moralistes français au XVIIIe siècle*, p. 160. Palissot citait déjà ce passage en disant que Rousseau y réfute Helvétius.

(2) Barni observe que Rousseau, pour réfuter le déterminisme d'Helvétius, reproduit ses raisonnements et même ses expressions (*ibid.*).

d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? » Et, substituant à la sèche analyse des idées, aux déductions complexes le cri sublime et spontané du cœur, l'inspiration merveilleuse du sentiment, Rousseau fait appel à la conscience, à l'instinct divin, à la voix immortelle et céleste. Ce haut enseignement moral, si opposé à la doctrine terre à terre d'Helvétius, est reproduit dans la *Nouvelle Héloïse* (1). A son tour, l'auteur du traité de l'*Homme* défendra les principes de l'*Esprit* en attaquant les idées de Jean-Jacques, en montrant les contradictions d'un auteur dont il reconnaît le génie oratoire, d'un Platon dont la doctrine lui semble si peu conforme aux conditions réelles de l'existence humaine. C'est donc en étudiant l'*Homme* que nous pourrons compléter l'étude de cette polémique indirecte, mais ardente.

Helvétius ne se trompait pas en considérant Rousseau comme l'un de ses principaux adversaires, en comprenant que son système était pris vigoureusement à partie dans l'*Emile* et la *Nouvelle Héloïse*. Mais connaissait-il les notes écrites sur l'exemplaire de l'*Esprit*? On peut répondre à cette question (2) avec précision.

Comme il allait quitter l'Angleterre en février 1767, Rousseau écrivit à son hôte, M. Davenport, en lui témoignant son désir de se débarrasser de sa bibliothèque : « Parmi ces livres, ajoutait-il, il y a le livre de l'*Esprit*, in-4°, première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrais bien que ce livre ne tombât qu'entre des mains amies. »

La bibliothèque de Rousseau fut achetée par Dutens, son admirateur fervent, moyennant une petite rente (trois cents livres de France). Dutens lui-même nous donne à ce propos des détails fort intéressants dans ses « Lettres à M. D... B... sur la réfutation du livre de l'*Esprit* d'Helvétius, par J.-J. Rousseau, avec quelques lettres de ces deux au-

(1) Ve partie, lettre III.

(2) Barni en a dit quelques mots en rendant surtout hommage et à juste titre, d'ailleurs, à la délicatesse de Rousseau. (*Les Moralistes français*, p. 159.)

teurs (1) ». Il rapporte qu'il a acheté à Londres les livres de Rousseau, et que cet exemplaire annoté de l'*Esprit* le détermina à cette acquisition. « Rousseau consentit à me les céder, à condition que pendant sa vie je ne publierais point les notes que je pourrais trouver sur les livres qu'il me vendait et que, lui vivant, l'exemplaire du livre de l'*Esprit* ne sortirait point de mes mains ». Et Dutens, en faisant (2) une analyse de cette critique dans un sens nettement défavorable (3) à Helvétius, dit que Rousseau voyait dans ces notes le canevas d'un ouvrage qu'il avait dessein de mettre au jour.

Helvétius apprit par hasard que Dutens était en possession de l'exemplaire ; il fit donc proposer par Hume et quelques autres amis de le lui envoyer. Dutens répondit qu'il était lié par sa promesse (4). « Votre parole est une chose sacrée », réplique alors Helvétius (5), dans une lettre qui n'a été citée nulle part ; et il n'insiste pas. Il aurait été bien aise de voir les notes, mais ses désirs à cet égard sont bien modérés. « J'estime fort, écrit-il, son éloquence, mais fort peu sa philosophie. » Dutens avait fait part de ces Notes à Hume. Il ne les a pas communiquées à Helvétius qui demande à Dutens de lui adresser celles qui sembleraient très fortes, et il y répondrait « si cela n'exigeait pas trop de discussion ».

Dutens lui envoya quelques-unes des objections essentielles de Rousseau. Aussitôt, Helvétius répondit dans une lettre (6) que Grimm reproduit presque entièrement dans sa

(1) *Œuvres mêlées de M. L. Dutens*, de la Société royale de Londres et de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres de Paris, chez P.-Th. Barrois, le jeune, quai des Augustins, 1784, p. 280.

(2) Dans les deux lettres adressées à M. D... B..., p. 280 et 291.

(3) Dutens parle en admirateur éperdu de Rousseau. D'Helvétius il ne voit guère que les chapitres sans liaisons, les idées décousues, les jolis petits contes et bons mots.

(4) Il envoie à son correspondant copie des deux lettres que lui écrivit Helvétius à ce sujet : « Il est juste de lui donner le champ libre pour repousser les attaques d'un aussi puissant antagoniste ; mais vous verrez bien qu'il n'y réussit pas, et qu'en se battant même il a le sentiment de sa défaite. » Cela est contestable.

(5) Lettre d'Helvétius à Dutens, Paris, ce 22 septembre 1771, *ibid.* p. 319.

(6) Elle est datée du 26 novembre 1771, un mois avant la mort d'Helvétius. Elle commence par ces mots : « Monsieur, une indisposition de

Correspondance (1) comme étant adressée à Voltaire, ce qui est manifestement faux (2).

Helvétius remercie Dutens des notes envoyées. Le plan de l'*Esprit* ne lui permettait pas de tout dire sur le sujet. Il s'attendait à ces attaques et avait déjà préparé sa réponse dans un autre ouvrage. « Cet ouvrage est fait, dit-il, mais il ne m'est pas possible de le faire imprimer sans m'exposer à des persécutions, maintenant que notre parlement est composé de prêtres, et que notre inquisition est plus sévère que celle de l'Espagne. » Cet ouvrage sera publié après sa mort. Il établit ses principes sur une infinité d'observations. Il ne peut les copier dans une lettre. Il ne peut que lui montrer quelques jalons. Examinons, dit-il, ce qu'est en nous l'âme après en avoir abstrait la mémoire, organe physique qu'on perd par un coup, une apoplexie. Elle est réduite à la faculté de sentir. Et Helvétius réédite les points de vue essentiels de son absolu sensualisme. Comparer, c'est voir alternativement. On met deux échantillons de jaune sous mes yeux. « Quand je dis : l'un est plus foncé que l'autre, je dis que l'un, selon le système de Newton, réfléchit moins de rayons d'une certaine espèce, c'est-à-dire qu'il excite dans mon œil une moindre sensation, c'est-à-dire qu'il est plus foncé. Or, ce jugement n'est évidemment que le récit ou le prononcé de la sensation éprouvée ». Ainsi de suite. Tout en nous est sentir. Les mots qui ne sont pas représentatifs d'objets physiques ne nous donnent aucune idée réelle, nous ne pouvons porter de jugements sur ces mots que lorsque nous les avons rendus physiques par leur application à telles ou telles substances. Ces mots sont dans nos langues ce que sont A et B en algèbre.

ma fille m'a retenu à la campagne quinze jours de plus qu'à l'ordinaire... »

(1) T. X, p. 104. Grimm écrit : « Vous ne serez pas fâché de lire ici deux lettres à M. de Voltaire dont on a trouvé les brouillons dans les papiers de M. Helvétius et dont la première concerne le livre de l'*Esprit*, le deuxième ouvrage encore inconnu dont je viens de parler (l'*Homme*). La première est, en effet, adressée à Voltaire, elle a été citée plus haut : « Vous ne doutez pas que je ne vous eusse... (Didot, t. XIII p. 141).

(2) C'est donc par erreur qu'elle se trouve dans les *Œuvres complètes de Voltaire*, Garnier, t. XLVII, p. 569.

Ils n'ont de signification que mis en équation. L'empirisme nominaliste d'Helvétius est d'ailleurs développé dans l'*Homme*. La faculté qu'on nous suppose de comparer se réduit pour lui à l'intérêt qu'on a de les comparer. Si ces idées décousues, termine Helvétius, font rêver M. Dutens, il lui expliquera dans une seconde lettre comment il parvient à établir que tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit. Il demande enfin à son correspondant de ne communiquer celle-ci (1) à personne. Ainsi, la véritable Réfutation de la Réfutation de Rousseau se trouve bien dans l'*Homme* qui est le complément de l'*Esprit*. Elle nous intéressera moins par ces divergences d'opinions sur l'intelligence que par les applications différentes des deux doctrines à la vie politique et sociale. Helvétius et Rousseau, malgré son influence sur le criticisme de Kant, sont surtout des psychologues politiques.

V

Passons à d'autres appréciations. Si Condillac, à Parme, pressé par divers correspondants de beaucoup de questions sur l'*Esprit*, se contente de parler de l'auteur avec une haute considération, d'Alembert, au lieu de juger, plaisante agréablement : « Helvétius, dit-il, qui mesure tout par les sens, ne croit à l'immortalité d'un ouvrage que s'il est publié in-quarto ; mais le sien n'aurait paru qu'in-8°, qu'il aurait obtenu, par tous ses contes, la même vogue et la même durée » (2). Aussi bien, d'Alembert, qui ne se sent pas disposé à faire des rétrac-

(1) Dutens s'écrie (*loc. cit.*, p. 281) : « Il fut tellement alarmé du danger que courait un édifice qu'il avait pris tant de plaisir à élever qu'il me répondit sur-le-champ, afin d'effacer les impressions qu'il ne doutait pas que ces notes n'eussent fait sur mon esprit. Il m'annonçait une autre lettre par le courrier suivant (par le courrier suivant ???) mais la mort l'enleva huit ou dix jours après, sa seconde lettre. » En réalité, il mourut un mois après, suivant son acte de décès, conforme au témoignage de Saint-Lambert, et la lettre était datée du 26 novembre.

(2) V. Garat, *Mémoires sur Suard*, t. I, p. 218. Damiron ne donne que la première partie de la citation (*Mémoire sur Helvétius*, p. 140).

lations (1), s'indigne de la « barbarie avec laquelle on le traite » (2) dans la comédie des *Philosophes*. Il ne partage ses idées ni sur l'égalité des esprits, ni sur l'amitié, tout en faisant, somme toute, comme l'observe Damiron, cause commune avec lui (3). Le jeune baron de l'Aulne, qui sera le célèbre Turgot, et qui n'est encore que maître des requêtes, à l'apparition de l'*Esprit*, proteste aussi contre les principes d'Helvétius. L'abbé Morellet dit même qu'il les détestait, et ne rendait pas assez justice au talent et au travail de l'auteur (4).

Quant à Morellet, le livre ne lui plut pas par le fond, il avait et déclare avoir conservé une meilleure idée de l'humanité. L'*Esprit* lui semblait travaillé comme une pièce de fer mise et remise à la forme dix fois de suite (5).

Il rappelle, du reste, que ses amis philosophes regardaient tous Helvétius comme un apôtre et un martyr. Collé, qui n'est pas de ce cercle, se montre très dur envers un homme dont il a cependant, comme Palissot, cultivé l'amitié. « Si la célébrité que son livre a aujourd'hui, dit-il, dans son *Journal*, en août 1758, ne vient que de la défense qui en est faite et non de la bonté intrinsèque de son ouvrage (ce que je ne suis pas en état de juger), il sera le plus malheureux des hommes. Sa seule passion est de passer pour le plus grand écrivain de son siècle ; à peine se contentera-t-il d'une place auprès du Président de Montesquieu... » Rien ne paraît neuf à Collé dans cet ouvrage, sinon ses extravagances sur l'amour, l'amitié et les sentiments. Il y trouve néanmoins des morceaux d'éloquence comparables « à ce que les Fléchier et les Bos-

(1) Lettre de d'Alembert à Voltaire, 24 février 1759. Voltaire lui demande (25 avril 1760) s'il voit Helvétius et connaît Saurin.

(2) Lettre de d'Alembert à Voltaire (6 mai 1760, *Œuvres de d'Alembert*. Bastier 1805, p. 111, « Je ne connais que légèrement Helvétius, écrit-il, mais je ne puis m'empêcher, etc. ».

(3) Galiani à l'apparition de l'*Essai* anonyme sur Helvétius (par Saint-Lambert, demandera s'il est de Morellet ou de d'Alembert.

(4) *Mémoires*, t. I, p. 71, ch. III. Rappelons que Turgot fut très lié avec Mme Helvétius ; il semble avoir voulu, comme Franklin, l'épouser après la mort de son mari.

(5) *Ibid.* : « Rien n'y est fait de verve et de naturel à la manière de Jean-Jacques ou des belles pages de Diderot, et avec cette facilité séduisante de Voltaire. »

suet ont fait de plus beau ». D'autres endroits lui ont semblé froids, ennuyeux. Il juge l'auteur orgueilleux, insensible. Lorsqu'Helvétius parle de la sensibilité, Collé croit « entendre un punais qui dissimule son odorat ». D'une manière aussi naïve que peu scientifique, il déclare préférer garder ses illusions et ses préjugés qui font plaisir, bonheur et honneur ! Et que le diable, ajoute-t-il, en bon vivant qui préfère les vaudevilles et les chansonnettes aux méditations sur l'homme et la société, « emporte tous les philosophes et tous les métaphysiciens qui ne m'éclairent que pour m'affliger » (1).

Marmontel n'est guère plus favorable à l'œuvre d'Helvétius qu'il ne comprend guère. Il ne voit en lui que l'écrivain « systématique et sophistique », il parle de la singularité très méditée et factice de ses écrits, tout en faisant un bel éloge de son caractère : « Il n'y avait pas un meilleur homme, dit-il : libéral, généreux, sans faste, et bienfaisant parce qu'il était bon, il imagina de calomnier tous les gens de bien et lui-même pour ne donner aux actions morales d'autre mobile que l'intérêt ; mais en faisant abstraction de ses livres, on l'aimait, lui, tel qu'il était.... » (2).

Cette enquête forcément incomplète sur les opinions des auteurs les plus renommés, les plus autorisés du temps, nous fait croire, suivant Garat, d'après Suard et Morellet aussi, que lors de la persécution les premiers écrivains de la nation se solidarisèrent avec l'auteur de l'*Esprit*. « Indépendamment de son mérite réel, le sujet de l'*Esprit*, son titre, le paradoxe de l'égalité naturelle des esprits flattant toutes les vanités, blessant tous les orgueils (3), les plaisirs et surtout l'amour érigés en principes de talents et de vertus ; la clarté continuelle du style abrégeant, par des images et des historiettes les routes pénibles du raisonnement, tout semblait faire

(1) T. II, p. 255, 256. Il n'est pas plus tendre pour Rousseau, Duclos, Diderot, d'Alembert, mais il vante Vadé.

(2) *Mémoires*, Didot, p. 229, 230.

(3) Saint-Lambert dit de son côté, *Helvétius* (t. I, p. 90) : « Ce que le commun des lecteurs a le moins pardonné à Helvétius, c'est d'avoir prétendu que tous les hommes naissent avec la même disposition à l'esprit et qu'il n'y avait pas d'hommes que l'éducation et le travail ne pussent élever au rang de génie. »

de l'*Esprit* le livre de la France (1). » Plus tard, après le bruit, après le scandale, après le succès en somme (car les coups portés par l'auteur de l'*Esprit* n'avaient que trop porté), les « distinguo », les rancunes, les revendications se multiplièrent, les susceptibilités s'étant éveillées. Le livre d'Helvétius avait nui au parti. Et puis, son triomphe était gênant. Diverses causes, au moment même de ce triomphe, lui préparaient (s'il faut croire Garat (2) trop disposé à élever un piédestal à l'honnête Suard, mais bien renseigné) des juges sévères parmi ceux qui le lui décernaient avec le plus de force sur l'opinion publique.

Garat nous raconte qu'Helvétius, ami passionné de la vérité qu'il avait recherchée pendant de longues années, craignant de l'avoir méconnue et obscurcie, était plus malheureux encore que célèbre : il s'affligeait beaucoup des critiques, et « doué de cette patience dont Buffon fait la définition du génie, il eût volontiers rassemblé ses juges à Voré ou à Paris. » Il s'adressa à Suard (3) pour connaître le motif de ces blâmes. Malgré ses ressentiments envers des philosophes qui, après avoir été ses admirateurs, mettaient ensuite tant de restrictions à leur propre estime et à l'estime publique, Helvétius écouta volontiers les observations de Suard (4). Ce dernier lui aurait fait remarquer que, pendant ces quinze années de méditations, il avait reçu de tous les philosophes une émulation et des lumières, que leurs noms n'étaient pas prononcés dans l'*Esprit* ou l'étaient « avec des éloges auxquels, avec le moindre orgueil, on eût préféré le silence ». Condillac (5) et Vauvenargues n'y figuraient point. L'*Encyclopédie* et ses deux éditeurs, l'*Esprit des Lois*, l'Éloquence de Rousseau (6)

(1) Garat, *Mémoires sur Suard*, etc., t. I, p. 216.

(2) Garat place volontiers Helvétius à côté de Vauvenargues et de Rousseau.

(3) *Mémoires de Garat*, p. 220 à 228, t. I.

(4) Garat raconte que Suard avait fait une analyse détaillée de l'*Esprit*, aussi éloignée de l'apologie de Saint-Lambert que de la critique satirique de La Harpe.

(5) « Son maître plus encore que Locke, dit Garat, d'après Suard. Cette opinion ne semble pas fondée. Helvétius se rattache à Condillac, mais plus encore à Locke. »

(6) Nous savons, d'autre part, que Suard montra au duc de Nivernois,

n'y avaient pas leur place (1). De plus, Helvétius blessait Voltaire en condamnant les génies universels à la médiocrité, car cela pouvait sembler un trait dirigé contre lui. Il ne lui donnait sur Corneille que l'avantage du spectacle. Bref, alors que Vauvenargues l'avait magnifiquement loué, il ne l'a pas mis à son rang. Suard faisait d'ailleurs remarquer que ces écrivains n'avaient pas publié leurs arrêts, qu'ils avaient exercé leur justice à huis-clos et l'avaient tempérée de beaucoup d'éloges. Helvétius, sans avouer ses torts, ajoute Garat (2), resta convaincu que les torts dont il accusait ses amis n'étaient pas réels non plus et il se promit d'examiner ou de refaire ses propres idées en les soumettant encore à leurs examens et ausssi à leurs contradictions.

VI

Ainsi, le livre de l'*Esprit*, pour toute sorte de raisons, fit un bruit énorme. Les éditions se succédaient rapidement (3). Le succès à l'étranger semble avoir été considérable.

La condamnation de l'ouvrage par l'inquisition et le pape ne fut pas un obstacle à son retentissement en Italie, loin de là. Tandis que le marquis de Beccaria s'imprégnait du déterminisme psychologique et moral d'Helvétius, de sa doctrine de la formation des esprits, avant de l'appliquer à une conception nouvelle et humaine du droit de punir et du droit en général, les journaux italiens assuraient l'auteur de l'estime, de l'admiration et de la gratitude du public (4). Saint-Lambert

ainsi qu'à Helvétius, une lettre où il réfute les contradictions de Rousseau. (*Lettres de Mme du Deffand*, Ponthieu, 1823, t. I, p. 90).

(1) « On eût dit enfin que durant les dix années de la conception et de la rédaction de l'*Esprit*, rien de notable pour la raison humaine n'avait paru en France. »

(2) P. 227.

(3) V. l'Appendice II sur les éditions principales des œuvres d'Helvétius.

(4) « Questa e un opra che all'umanità apporterà infallibilmente un gran vantaggio. » — « Il grande autore deè rallegrarsi, essendo sicuro della gratitudine e della stima che per lui avranno i veri dotti, e quelli che ben comprendono le di lui grande idee ». Voir Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I, p. 94.

dit que le livre, traduit et réimprimé, plaisait même à des hommes d'Eglise (1). Morellet, traducteur de Beccaria, très au courant des choses d'Italie, nous donne à ce propos, dans ses *Mémoires*, des renseignements curieux. Il constate que l'Italie est le pays de l'Europe où l'ouvrage d'Helvétius devait avoir le plus grand succès, du moins, à son avis, auprès des gens qui cultivent la philosophie, non des moines et du clergé. Et il cite, à ce sujet, la très divertissante balourdise d'un cardinal qui, ayant entendu parler d'un ouvrage d'Helvétius, *Fermier général*, et lu en même temps dans les gazettes le récit de quelques expéditions militaires du *Général Fermer*, commandant un corps de troupe russes, dit un jour, après y avoir bien pensé : « Non sapevo che il general Fermer manegiasse ugualmente e la spada e la penna ». Il croyait que le général était l'écrivain (2).

Ladoucette, dans son aimable comédie, *Helvétius à Voré*, nous montre Helvétius recevant des mains du valet Picard des lettres flatteuses : « Donne, dit paisiblement le philosophe persécuté... Du Roi de Prusse ! Comme il travaille pour être loué... de l'Impératrice de Russie... Que de grandeurs et de faiblesses... (3). » Cela n'est pas seulement théâtral. Il est certain

(1) « Plusieurs hommes revêtus des premières dignités de l'Église, et entre autres le cardinal Passionei, s'empressèrent d'écrire à l'auteur pour le remercier du plaisir qu'il leur avait donné ». Un autre cardinal dit : « qu'on ne concevait pas à Rome la sottise [et la méchanceté des prêtres français ». (*Helvétius*, t. I, p. 93 et 94). — Palissot, dans ses *Mémoires sur la Littérature* (t. I, p. 396 et 397), à l'article *Helvétius*, trouve le témoignage de Saint-Lambert fort suspect. « Il n'est pas impossible, à la rigueur, dit-il, qu'un cardinal, au fond de son âme, eût cette idée de nos prêtres, mais il n'est pas vraisemblable qu'il l'eût exprimée aussi ouvertement : on ne reconnait là ni la circonspection italienne, ni celle d'un chef de l'Église. L'auteur ne donne pour garant de cette anecdote que son propre témoignage ; il se croit dispensé, dit-il, de nommer ce cardinal parce qu'il est encore vivant ; nous osons lui répondre qu'il en est en effet d'autant plus dispensé que, même en le nommant, il ne nous persuaderait pas. »

D'après Lanfrey, l'*Esprit*, « ce livre décourageant, eut un immense succès non pas en France... mais en Italie, cette terre du découragement qui était aussi au XVIIIe siècle celle des voluptés énervantes... » (*L'Église et les Philosophes au XVIIIe siècle*, p. 215).

(2) *Mémoires*, t. I, p. 72.

(3) Scène V, p. 17. — Helvétius écrit de Voré le 9 juillet 1762 à Son Exc... au sujet de la mort de l'impératrice Elisabeth (lettre inédite,

qu'Helvétius, tout à coup célèbre, reçut de beaucoup d'illustres étrangers les plus hauts témoignages de sympathie ou d'admiration. La reine de Suède disait à un homme qu'elle honorait de sa confiance : « Que je voudrais m'entretenir avec M. Helvétius ! Je voudrais au moins qu'il sût le plaisir qu'il me donne. Ecrivez-lui de ma part combien je l'admire (1). »

D'autre part, l'ambassadeur de France à Pétersbourg lui écrivait : « J'ai trouvé en arrivant l'esprit russe aussi préoccupé du vôtre que tout le reste de l'Europe, et c'est avec un grand plaisir que je me charge d'être l'interprète des gens éclairés de cette nation. Je prends la liberté de m'étendre avec eux sur vos qualités. Comme citoyen et comme ministre, je dois connaître et faire connaître tout ce qui honore ma patrie » (2). Le Président de l'Académie de Saint-Pétersbourg lui écrit qu'il a « droit à la reconnaissance de tous les hommes ». Il a lu l'ouvrage « immortel » de l'*Esprit*, célèbre par le « génie supérieur » qui s'y trouve (3). Helvétius correspond avec lui, l'encourage à défendre les lettres et les arts, plaide la cause de la « liberté de tout dire ». Les égarements même de la raison ont souvent fait naître la lumière des ténèbres, observe-t-il ; seules, les erreurs que le fanatisme et la superstition ont voulu consacrer sèment le trouble et la division (4).

Catalogue Noël Charavay). Catherine II s'intéressa aussi à lui. Helvétius, dans une lettre à un de ses ministres, fait un pompeux éloge de l'Impératrice (23 janvier 1763) catalogue Noël Charavay). Diderot dit (*Réfutation de l'Homme*, t. II, p. 445) : « Helvétius loue Catherine II qu'il n'a point approchée et dont les bienfaits ne séduisirent point son jugement : mais il était assez bon pour s'approprier les marques de bonté que j'en avais reçues et s'en faire un devoir de reconnaissance personnel ».

(1) SAINT-LAMBERT. *Helvétius*, t. I, p. 96.

(2) SAINT-LAMBERT, t. I, p. 96. Admettons que Saint-Lambert brode volontiers lorsqu'il s'agit de célébrer la gloire d'Helvétius. Il n'en est pas moins vrai qu'Helvétius fut véritablement célèbre à l'étranger. L'accueil qu'on lui fait dans les cours d'Angleterre et d'Allemagne suffirait à le prouver.

(3) *Helvétius*, t. XIV, p. 215 (de Saint-Pétersbourg, le 20 septembre 1760).

(4) *Helvétius*, t. XIV, p. 23 à 28. Dans une autre lettre, son correspondant lui donne une idée de l'état de la Russie « par rapport aux sciences et aux arts ».

Il parut en Allemagne (1) et en Angleterre (2) plusieurs traductions du livre d'Helvétius et sa réputation s'étendit rapidement dans les grands centres intellectuels de ces deux pays où il entretint des relations précieuses avec des écrivains célèbres, avec des personnages d'un haut rang, d'un esprit fin, éclairé.

C'est ainsi qu'Helvétius eut des rapports assez importants avec le célèbre Hume. Nous avons vu que les idées, la méthode d'analyse et de réduction du phénoméniste anglais semblent lui avoir été chères, bien que leur conception de la morale ne fût pas semblable.

Le 12 mars 1759, Hume écrit à Robertson (3) pour lui parler d'Helvétius, un Français dont le livre de l'*Esprit* a fait grand bruit en Europe, un génie très fin, un caractère très hono-

(1) La principale édition en Allemagne est « Discours über den geist des Menschen » aus dem Französischen, Leipsig und Liegnitz, 1760, dont le traducteur est un certain Johann Gabriel Forkert (il termine son avertissement par la mention « Berlin in Maymonde »). Elle contient, en outre, une préface de Gottsched, le célèbre écrivain allemand, traducteur de Bayle et de Fontenelle, dont parle Saint-Lambert dans son essai (p. 96) et où il dit que si le livre de l'*Esprit* a été condamné en France et dans un pays qui croit à l'infaillibilité du pape, il doit réussir chez les protestants, là où les hommes ont conservé leurs droits. D'après lui, l'auteur a détruit certains préjugés funestes à sa patrie, et il éclaire le monde sur les principes de la morale et de la législation. Gottsched ne parle d'Helvétius qu'à un point de vue très général. Il critique très peu et seulement à la fin. Il met en question la demande du philosophe d'abolir le mariage « Abstellung der Heurathen ». — Helvétius confiera à un ami de Nuremberg son Traité *de l'Homme* afin de l'y faire traduire.

(2) Il y eut à Londres plusieurs éditions du livre de l'*Esprit* en anglais comme en français, et sa vogue semble avoir été durable. L'éditeur du roman *The Child of Nature* (Londres 1774) l'attribue au célèbre auteur de l'*Esprit*. En 1807 parut une vie d'Helvétius (Mudford William, *Life of Helvétius*) etc... Saint-Lambert dit que Hume et Robertson parlèrent de l'*Esprit* comme d'un ouvrage supérieur, que plusieurs poètes le célébrèrent, qu'il n'y eut de critiques dans cette île éclairée, que celle des partisans peu nombreux de milord Shaftesburi (95). Helvétius critiquera à son tour dans l'*Homme* la théorie du sens moral, de l'innéité, des notions morales. Rappelons, en outre, dès maintenant, que le principal disciple d'Helvétius est Bentham.

(3) Robertson s'illustra par ses ouvrages historiques. Il venait de publier son *Histoire d'Ecosse sous Marie et Jacques VI*, Londres, 1759 (*L'Histoire de Charles Quint* est de 1769). Rappelons aussi que Hume est à la fois un grand philosophe et un grand historien.

rable (1). Il dit que son nom avait été plusieurs fois mentionné dans cet ouvrage, qu'Helvétius lui a proposé de donner une nouvelle traduction française de ses œuvres philosophiques au cas où lui-même traduirait l'*Esprit*. Mais Hume s'est excusé, car on en annonce une édition en anglais ; en revanche, il lui a adressé la collection nouvelle de ses écrits, ainsi que « l'*Histoire* » de Robertson. Un mois plus tard, Hume écrit à Adam Smith pour lui recommander la lecture de l'*Esprit*, sinon pour sa philosophie dont il ne fait pas un très grand cas, du moins pour sa composition agréable (2). Il parle d'une lettre qu'il vient de recevoir d'Helvétius. Nous pouvons nous y reporter. Elle est intéressante (3). Helvétius déclare que le nom de Hume honore son livre et fait allusion à la vengeance implacable de ces « Messieurs de la cour éthérée ». Il comptait partir pour l'Angleterre avec quelques-uns de ses amis (4). La guerre l'en empêche. C'est un voyage remis. Hume lui a fait des objections. Helvétius défend sa doctrine de l'intérêt (5), expression qu'il prend dans son sens le plus étendu, puisqu'il entend par ce mot le plus imperceptible jusqu'au plus fort degré de plaisir et de douleur. Si toutes les nations ont pour M. Hume la plus haute estime, « c'est que ses ouvrages sont un bienfait pour l'humanité, et que chaque nation à intérêt d'estimer celui qui l'éclaire ». De même, il a donné le nom d'intérêt à la cause plus ou moins manifeste, mais qui existe, de l'amitié. Helvétius s'est

(1) *Life and Correspondence of David Hume*, et J. Hill Burton, Edimbourg et Londres, Blackwood 1849, in-8°, t. II, p. 52 : « I believe I mentioned to you a french gentleman M. Helvétius, whose book « de l'*Esprit* » was making a great noise in Europe. He is a very fine genius, and has the character of a very worthy man ».

(2) *Ibid.*, p. 54, London, april 12, 1759.

(3) *Letters of eminent persons to David Hume*, p. 6. — *Helvétius*, t. XIV, p. 33.

(4) Citons MM. Stuard, Stanley, Milord Marechal, Walpole, Lord Chesterfield, etc.

(5) Dans une lettre inédite adressée à M. Servan, 19 décembre 1764 (Catalogue Noël Charavay), il termine par une affirmation de sa doctrine sur l'intérêt bien entendu. On se trompe en l'accusant d'avoir cherché à désabuser des vertus humaines : « Celuy-là est vertueux, dit-il, qui trouve son bonheur dans la félicité d'autruy et dans la gloire de la luy procurer. »

acquitté des commissions dont son correspondant l'a chargé (1), le remercie du présent inestimable de ses œuvres, et il exprime le désir d'être agrégé à la Société Royale de Londres. En butte à la haine des bigots, il lui serait agréable d'être admis dans un corps aussi respectable (2).

Il dut renoncer à cette tentative qui était trop risquée, comme nous l'apprend une lettre suivante d'Helvétius à Hume (3), qu'on ne doit pas non plus négliger. Il s'est remis à l'anglais, et a traduit des passages de Milord Bolingbroke. En lisant Hume, Helvétius a découvert avec grand plaisir qu'il s'est souvent rencontré avec lui. Hume aussi a traité de l'utilité (Why Utility pleases).

Hume a dit : on aime la vertu dans un homme mort il y a deux mille ans et dont les actions généreuses ne peuvent nous être d'aucune utilité. Employant, lui aussi, sans le nommer, le principe de l'association des idées, pour l'explication des concepts : « Mais dites-moi, demande Helvétius, si, comme vous le savez, nous devons aux sens l'idée de vertu ou de vice, de bien ou de mal. Cette idée suppose la préexistence de la sensibilité physique, car il est, je crois, évident qu'il n'y aurait ni bien ni mal, par rapport à nous, si nous étions *impassibles*. Cette sensibilité physique ne serait-elle pas une loi générale, dans le moral, à laquelle il faudrait tout rapporter ? L'idée de la vertu une fois venue, ne pourrait-il pas se faire que, par notre éducation, cette idée *se liât* tellement dans notre mémoire avec l'idée du bonheur que l'une y rappelât toujours l'autre, et que nous donnassions par cette raison, et sans y penser, une infinité d'éloges aux actions qui ne nous sont pas utiles — comme le paysan loue les saints sans savoir pourquoi ? » On voit l'analogie de cette méthode

(1) Il a vu l'abbé Prévost, traducteur de Hume, etc.

(2) Il lui envoie son livre par l'intermédiaire de M. de Hondt en Hollande, lui demande le nom de son traducteur anglais, etc.

(3) Cette lettre ne se trouve pas dans les éditions d'Helvétius (1781 et Didot 1795) qui ne donnent que la précédente et une autre, écrite vers la fin de sa vie et relative indirectement à la publication de l'*Homme*. Elle est dans le recueil « *Letters to David Hume* », p. 10. Elle est datée du 12 juillet 1759, à l'Amigny. Il faut lire Lumigny. Dans une lettre postérieure, l'éditeur anglais écorche encore ce nom qui devient Luanguy, tandis que Voré se transforme en Vové.

avec celle de Hume qui l'appliqua surtout à la critique des notions métaphysiques, et aussi, particulièrement, avec celles de Stuart Mill qui avait lu et goûté le précurseur de Bentham.

« D'ailleurs, continue Helvétius, les vertus étant utiles à la société, notre intérêt étant toujours par quelque endroit lié à l'intérêt public, nous avons encore raison de louer les actions généreuses qui ont fleuri dans des siècles et des pays éloignés. Si l'on s'identifie au théâtre avec les personnages qui s'y présentent, pourquoi ne s'identifierait-on pas dans les conversations avec les hommes vertueux dont on cite les actions nobles ? Nous sommes d'autant plus vivement frappés de certaines actions généreuses qu'elles sont plus analogues à notre caractère, qu'on a pour ces actions plus d'estime sentie. » On voit que cette lettre fait bien partie de l'œuvre d'Helvétius. Il la termine en donnant une idée de son état d'âme à cette époque. La persécution est un peu affaiblie ; les ennemis du philosophe qui comptaient sa bonne santé au rang de ses crimes, lui permettent à présent de se bien porter ! Mais tant de haines lui ont laissé une « certaine sauvagerie » dans l'âme. Il ne hait pas les hommes, il les fuit en voyant avec douleur combien il est difficile de leur faire entendre la vérité et combien ils sont éloignés du point de bonheur où peut les placer une bonne législation : ils ne s'en doutent pas.

Cependant Helvétius continue de s'entretenir, et directement, avec les plus nobles penseurs du temps, avec les fervents partisans de la science, de la justice et du progrès. L'auteur persécuté, méconnu de l'*Esprit* personnifiait non seulement l'esprit mordant et sardonique qui dévoile les mesquines hypocrisies de certaines sociétés mondaines, mais encore le grand et haut esprit d'affranchissement intellectuel.

Et c'est pourquoi, après le scandale, tous ceux qui ont à cœur de participer, suivant le mot de Garat, aux états-généraux de l'esprit humain, viennent, le mardi, dans l'hôtel désormais fameux de la rue Sainte-Anne (1) échanger libre-

(1) Pour d'autres, les habitués de la rue Sainte-Anne devinrent « les membres de la Société libre des Égoïstes » (Guillois, *Le Salon de Mme Helvétius*, p. 19).

ment leurs rêves et leurs idées autour d'Helvétius. Nous allons retrouver Hume dans cette brillante société.

VII

Pendant la tourmente, attaqués violemment, en proie à tant de périls et d'embûches, les encyclopédistes, les réformateurs politiques, les amateurs d'idées neuves et indépendantes serraient les rangs, se groupaient pour mieux résister à leurs ennemis. Paris, « café de l'Europe », s'emplissait, de plus en plus, de tous ceux qui poursuivaient les jouissances de l'esprit.

On allait toujours chez l'excellent baron d'Holbach qui confiait ses secrets de philosophe athée à la discrétion de Morellet, Marmontel, Suard, Chastellux, Raynal, Helvétius, etc... (1).

On allait aussi chez Mme Geoffrin. Beaucoup d'étrangers n'auraient pas cru avoir vu Paris s'ils n'avaient pas été admis dans son salon. Outre les amis et commensaux ordinaires d'Helvétius, on y rencontrait maintenant la délicieuse et ardente Mlle de Lespinasse, qui ne devait pas tarder à recevoir les fugitifs du salon cramoisi de la rue Saint-Dominique.

Mme Geoffrin, bourgeoise timorée et assez autoritaire, retenait moins l'attention de ces hôtes fameux ou charmants venus de tous les pays. C'était le comte de Creutz, ministre de Suède, délicat et savant ; c'était Horace Walpole, original et sensé. On y rencontrait Gatti, le marquis Caraccioli, ambassadeur de Naples à Paris, bavard et même braillard, l'abbé Galiani, napolitain aussi, le petit chose de la maîtresse de maison, le plus joli petit arlequin de l'Italie, disait avec enthousiasme Marmontel, toujours en mouvement, pétulant et bouffon, beaucoup moins profond que paradoxal. Étonné du calme réfléchi d'Helvétius, Galiani le comparait au sénateur apathique Pococurante de *Candide*.

Le célèbre historien Gibbon rencontra, à la table de

(1) MORELLET, ch. VI, p. 135.

Mme Geoffrin, le fameux auteur de l'*Esprit*, lequel s'occupa beaucoup de lui, lui fit visite, le traita non seulement avec politesse, mais encore avec amitié ; et Gibbon écrivait alors : « Bien qu'il soit un homme sensible, un agréable compagnon et la personne la plus honorable du monde, il a une très jolie femme, une centaine de mille livres de rentes et l'une des meilleures tables de Paris (1) ».

Mais les audaces étaient réfrénées chez Mme Geoffrin. Aussi, après le dîner, d'Alembert, Raynal, Helvétius, Galiani, Marmontel, Thomas se rendaient volontiers aux Tuileries, où d'autres amis les rejoignaient. Assis au pied d'un arbre, dans la grande allée, on s'adonnait à une conversation animée « et libre comme l'air » que l'on respirait. On faisait cercle, on philosophait, on frondait le gouvernement. Quand le roi de Prusse avait subi des revers, la consternation régnait. Au contraire, lorsqu'il avait battu les armées d'Autriche, le groupe devenait radieux (2).

Ou bien on prenait le bateau, on allait manger une matelote à Saint-Cloud, on se promenait au bord d'une rivière, à travers le bois de Boulogne, ou dans quelque campagne silencieuse, afin de pouvoir causer plus à l'aise (3).

Et l'on pouvait aussi causer chez Helvétius sans subir la discipline d'une hôtesse réservée. Sous le regard attentif et bienveillant du philosophe, on se sentait plus libre dans la discussion. Est-il vrai, comme on l'a prétendu (4), qu'après

(1) *Works of Edward Gibbon*, Esquire, with Memoires of his life composed by himself, t. II, Basil, printed and sold by J.-J. Tourneisen, 1776, t. II, p. 90 et 92. Edward Gibbon Esquire to Mrs Gibbon, Beriton, Paris, February the 12 th 1763. « Amongst my acquaintance I cannot help mentioning M. Helvetius, the author of the famous book de l'*Esprit*. I met him at dinner at Madame Geoffrin's, where he took great notice of me, mad me a visit next day, had ever since treated me not in a polite but a friendly manner. Besides being a sensible man, an agreable companion and the worthiest creature in the world, he has a very pretty wife, a hundred thousand livres a year and one of the best tables in Paris. » — L'adresse de Gibbon à Paris en février 1763 était : « Monsieur Gibbon, gentilhomme anglais, à l'hôtel de Londres, rue du Colombier, faubourg Saint-Germain. »

(2) Morellet, t. I, ch. iv, p. 88.

(3) Marmontel, p. 216.

(4) Fournier, la *Butte aux Moulins*.

l'affaire de l'*Esprit*, il fit passer ses hôtes au crible d'une hospitalité plus serrée ? En tout cas, Garat, très bien documenté par Suard, auquel il donne dans ces assemblées d'élite un rôle peut-être excessif, rapporte que ses dîners furent plus fréquents et plus nombreux en convives d'esprit et de goût difficile (1). Les philosophes, suivant la juste remarque de Lemontey, qui l'avaient traité froidement comme émule, l'idolâtrèrent comme martyr. Tout voyageur portant un nom se faisait un devoir et un honneur d'aller chez Helvétius. Comme Gibbon et Galiani, le sage et flegmatique David Hume, à la mode autant que le whist ou Clarisse Harlowe, se plaisait dans la compagnie de l'auteur de l'*Esprit* et goûtait sa conversation (2). Ami de l'illustre Écossais, Adam Smith, qui avait publié en 1759 sa *Théorie des Sentiments moraux*, qu'il fait reposer sur la sympathie ou l'antipathie, vint aussi en France et s'y lia avec les principaux chefs de l'École physiocratique. Morellet le rencontra chez Helvétius et ils parlèrent de banque et de crédit, car Smith préparait ses *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations* (3).

Les portes de l'hôtel étaient ouvertes non seulement aux ministres et aux grands seigneurs, mais à tous les gens de mérite. L'esprit mettait l'égalité entre les convives. L'homme de lettres humble qui venait à pied se croisait avec le puissant arrivé en pompeux équipage. Comme son mari, Mme Hel-

(1) *Loc. cit.*, p. 229.

(2) Hume au Dr Blair : « Those whose persons and conversation I like best are d'Alembert, Buffon, Marmontel, Diderot, Duclos, Helvétius a old président Henault ». (Lettre non datée au Dr Blair *Life and Correspondance*, etc., t. I, p. 481). Le nom de Hume était, du reste, souvent prononcé dans le salon d'Helvétius (lettre de Trudaine de Montigny à Hume, 16 mai 1759, *ibid.*, p. 168). — Morellet écrit dans ses *Mémoires*, t. I. ch. v, p. 108 : « La veille ou la surveille du départ, Hume, avec qui je dinais chez Helvétius, me mena chez Madame de Boufflers. »

Après le retour de Hume en Angleterre, Helvétius continua de correspondre avec lui. Le 2 juin 1763 il lui écrit son enthousiasme pour les deux premiers volumes de l'*Histoire d'Angleterre*. Il a appris que Hume abandonnait le plus beau projet du monde, celui d'écrire une histoire de l'Eglise, et le regrette profondément. Le 28 juin 1767, il lui donne un renseignement, l'invite à Voré, le prie d'envoyer en son absence M. Walpole, etc. (*Letters of eminent persons to David Hume*, p. 13, 14, 15).

(3) C'est en 1762, lors du premier voyage de Smith en France, que Morellet le rencontre chez Helvétius.

vétius n'était éprise que du talent et de la valeur personnelle. Il lui arriva, un jour, d'amener dans sa voiture un prince étranger qu'elle avait rencontré pendant sa promenade du matin (1). Apercevant dans les premiers appartements une longue file de ces espèces de surtouts de souliers destinés à les tenir propres, il s'écria : « Ah, mon Dieu, que de claques ! » — « Prince, fit Mme Helvétius, qui était cependant de la plus haute noblesse, cela nous promet bonne compagnie (2). »

Il entra plus que jamais dans le plan de vie et de travail d'Helvétius, rapporte Garat, qui nous donne un écho de ces entretiens vibrants, d'appeler contre lui-même au secours de la vérité les plus redoutables censeurs de l'*Esprit*. Sa joie était de les voir en nombre et en force.

Garat nous fait assister à une de ces joutes oratoires. Helvétius, qui souvent garde le silence, y prend part. Nous l'entendons parler de la puissance magique des beaux-arts et surtout de la musique : Mieux dirigée, dit-il, elle donnerait à l'éducation une puissance égale sur les âmes. Avec un fifre et un tambour, on rend tous les soldats intrépides, on crée des héros. Suard, le héros de Garat, intervient alors, non sans à-propos. Les fifres et les tambours font courir les braves à la victoire ou à la mort, mais ne les forment pas. L'esprit des soldats est plein de souvenirs qui s'associent à la musique. — Mais, reprend Helvétius, si vous ne reconnaissez pas les effets directs du tambour ou du fifre, vous ne douterez pas de ceux que produisent les vers de Tyrtée assez puissants pour rendre aux soldats spartiates tout leur courage éteint. — En ce cas, réplique Suard, les beaux vers sont associés à une musique associée elle-même à d'anciens et glorieux faits d'armes. Les soldats qui entendent les Tyrtées sont rares, ajoute-t-il. Alors, Helvétius avec fermeté, et ceci est bien conforme à son enseignement : « On en aura autant qu'on en voudra, dit-il, partout où l'on aura une constitution et une

(1) « Il se passait rarement un jour sans que je la visse, raconte Morellet (*loc. cit.* p. 189). Toutes mes soirées lui étaient consacrées et souvent le matin nous allions nous promener à cheval au Bois de Boulogne. »

(2) *Mémoires de Garat sur Suard*, etc... T. I, p. 229.

éducation nationales, toutes les deux fondées sur la nature de l'homme (1). »

Mais Diderot, — celui qu'on appelle, par excellence, le *Philosophe*, — se mêle avec flamme au débat. Il célèbre ardemment l'imagination qui, dans le monde, les beaux-arts, la philosophie même, crée tout. Elle ne se tait un instant devant l'analyse et le calcul que pour reprendre leur besogne. Poussons les peuples à la vérité par l'éloquence, clame-t-il. La raison se traîne, l'imagination vole. Mettez la raison sur les ailes de l'imagination. Et Diderot, continuant son improvisation : « J'admets tout ce que disait tout à l'heure Helvétius mais pourquoi, avec l'imagination qui colore, n'avoir pas préféré l'imagination qui vole ? pourquoi, dans son ouvrage, ces longues chaînes d'idées contiguës, continues, toujours tendues de la même manière ? On les a peu admirées ; peu les ont aimées. L'auteur de l'*Esprit* est philosophe et poète ; il couvre ses raisonnements d'images ; mais grâce à la méthode qui lie tout et enchaîne tout, ces figures d'un poète ressemblent trop à des figures d'un géomètre. Si tout est un peu en l'air, si beaucoup de choses lui fussent comme échappées parmi toutes celles qui sont arrangées, on aurait moins vu ces longues lignes droites tracées à la règle ; elles auraient disparu dans la grâce de la soudaineté... »

Après avoir parlé de Montaigne, comme il le fera encore à propos d'Helvétius, dans sa *Réfutation de l'Homme,* Diderot réclame du style qui veut instruire comme de celui qui veut plaire des allures ondoyantes, flottantes, même brusques. Quand un philosophe a de l'imagination, qu'elle soit un peu ébouriffée !

Critiqué et loué, blessé et caressé, Helvétius était rempli d'impressions contraires. Il ne savait s'il devait parler ou garder le silence. Il se tut, après avoir ri et applaudi de bonne grâce, tandis que Suard se mettait à défendre cette méthode un peu systématique, mais où l'on passe progressivement

(1) Garat ajoute : « M. Suard le pensait comme Helvétius ; mais il sentait plus fortement combien il est difficile de donner les mêmes institutions et la même éducation à trente ou à quarante millions d'hommes. » (P. 234).

d'une vérité à une autre. L'auteur de l'*Esprit* a un style de poète, déclara-t-il, qui jette de la lumière sur l'enchaînement des idées. Elles éclairent par l'imagination. L'ami de la vérité n'a pas à cacher les routes où il s'engage et d'où il sort (1).

Tels étaient ces débats, un peu confus, mais généreux, féconds, et qui font pressentir une ère d'activité, car on causait avec trop d'empressement ou d'emportement pour que le verbe ne fût pas bientôt suivi d'action.

Ces discussions étaient quelquefois des plus vives. Dans une lettre à M[lle] Volland (2), Diderot raconte celle qu'il eut un soir avec Helvétius et Saurin. Ceux-ci soutenaient que certains hommes n'ont aucun sentiment d'honnêteté, aucune idée de l'immortalité. Diderot ne voulait pas que la vertu fût simplement un mot; les âmes les plus dégradées, disait-il, en ont tout de même l'idée; celui qui préfère son intérêt propre au bien public sent plus ou moins qu'on peut faire mieux et s'estime moins de n'avoir pas la force de se sacrifier. Comme on parlait devant des dames, chacun « plaidait avec force et l'on s'arracha le blanc des yeux » (3). Après ces luttes passionnées, l'amitié entre ces combattants si ardemment épris de vérité n'en était que plus solide (4).

Grimm assure (5) qu'Helvétius, s'étant flatté de s'ouvrir les portes de l'Académie et recueillant des persécutions à la place des honneurs littéraires, devint un peu cynique, mais que

(1) Garat dit encore (p. 246) : « Partout où il parlait et devant les plus violents ennemis du système d'Helvétius, ce que M. Suard exprimait avec le plus de force, c'est ce qu'on peut et ce qu'on doit attendre pour le bonheur des peuples d'une éducation mieux dirigée sur les facultés mieux connues de l'esprit humain. » C'est la thèse fondamentale d'Helvétius.

(2) Le 1[er] décembre 1760. Diderot, t. XIX, p. 41.

(3) Devant M[mes] de Valory, d'Epinay, d'Holbach. Et Diderot ajoute que, la dispute apaisée, ces honnêtes gens dirent les choses les plus fortes en faveur du sentiment qu'ils venaient de combattre.

(4) Helvétius, dit Diderot dans sa *Réfutation de l'Homme*, aimait tendrement ses compagnons d'études. — « Lorsqu'on n'était pas fait à sa manière de généraliser les idées et d'aller aux derniers résultats qui équivalent ordinairement à zéro, dit Grimm en parlant d'Helvétius, je conçois qu'on pouvait être souvent tenté en l'écoutant raisonner de le prendre pour un homme ivre qui parle au hasard. » (T. IX, janvier 1772).

(5) *Ibid.*, p. 423.

son cynisme ne changea point sa bonhomie. En réalité, après comme avant l'*Esprit*, « il vivait en philosophe avec les revenus d'un prince », suivant la formule qu'on lit dans les *Notes de la main d'Helvétius* et qui s'applique si bien à lui-même.

Pendant une maladie de Mme Helvétius, en novembre 1760, les Jésuites, qui avaient si cruellement persécuté son mari, eurent le courage de lui rendre visite. Helvétius leur dit, avec sa brusque bonhomie : « Mais comment, Pères, c'est vous ! Vous êtes des hommes incompréhensibles. Vous vous croyez faits pour tout subjuguer, amis, ennemis. » Ils répondirent : « Nous en sommes bien fâchés, nous n'avons pu faire autrement. » — « Je sais bien, répliqua le philosophe, que vous seriez d'honnêtes gens si cela dépendait de vous. Il y a beaucoup d'autres gens qui sont exactement dans le même cas ; cela ne dépend pas d'eux ; ce sont des coquins à qui je pardonne de l'être, mais je ne les vois pas (1). »

Helvétius pardonnait à ses adversaires acharnés non pas en vertu d'une charité sublime, évangélique, mais parce qu'avec sa haute et vaste intelligence, il savait découvrir les causes de nos actions. Le grand effort qu'il faisait pour les connaître, pour les comprendre le prédisposait à l'indulgence envers ses frères humains.

(1) C'est Diderot qui fait ce récit dans une lettre à Mlle Volland (21 novembre 1760. T. XIX, p. 29). « Que pensez-vous de cela ? conclut-il. Le reste ne me revient pas, mais il est exactement comme l'échantillon que voilà. »

CHAPITRE XVIII

Voyages en Angleterre et en Allemagne.

Le grand succès de l'*Esprit* en Angleterre et en Allemagne, où les éditions d'Helvétius s'étaient rapidement propagées, les nombreux témoignages de sympathie, d'estime et d'admiration qui étaient venus de ces pays au hardi philosophe, et que les étrangers de marque lui avaient tant de fois transmis dans les salons de la rue Sainte-Anne, engagèrent Helvétius à imiter l'exemple de Voltaire, de Montesquieu et de Buffon.

Disciple de Locke, admirateur et correspondant de Hume, politique soucieux de l'avenir de la France, d'une ère de liberté, et des progrès, des intérêts du peuple assurés par des lois sages, conformes à l'expérience, nées d'une conception positive de l'intérêt général, Helvétius désirait fort étudier de près un gouvernement qui apparaissait aux esprits éclairés comme fondé sur la liberté.

On a dit que l'anglomanie sévissait en France au XVIIIe siècle. Cela est vrai. Mais cette manie s'associait au désir profond et très noble d'une rénovation sociale.

Helvétius avait donc à cœur d'examiner, à son tour, — avec cette volonté implacable qui le caractérise de saisir le vrai, le réel, — les mœurs des Anglais. Très pratique en même temps que très érudit, ayant toutes les connaissances générales nécessaires pour se renseigner sur l'état politique, économique et social d'un pays, Helvétius savait voir et comprendre d'une manière originale et indépendante.

Il est même vraisemblable que le philosophe persécuté, redoutant sans cesse de nouveaux avatars, tourna plusieurs

fois son regard du côté de l'Angleterre. Dès 1763, Walpole écrivait: « Helvétius vient habiter ici avec deux demoiselles Helvétius qui ont 50.000 livres sterling par tête; il les donnera en partage à deux membres immaculés de notre auguste et incorruptible Sénat; nous pouvons être dupes des folies des Français, mais ils sont dix fois plus fous d'être dupes de notre vertu (1). »

Helvétius avait attendu la fin de la désastreuse Guerre de Sept ans. Un peu plus d'une année après le traité de Paris, traité lamentable, le philosophe s'arracha, non sans regrets, aux délices paisibles de Voré ou de Lumigny, aux bienfaits d'une vie sagement et agréablement ordonnée. Afin de connaître cette nation célèbre à qui l'Europe doit tant de lumières, et de voir l'effet des bonnes lois, d'une administration vigilante (2), et sans doute avec le patriotique désir de rechercher le pourquoi d'une suprématie alors si néfaste à notre pays, il partit pour Londres en mars 1764.

Quelles furent les impressions d'Helvétius en Angleterre où il comptait un certain nombre d'amis influents? Saint-Lambert nous donne à ce sujet quelques rapides renseignents, et il est probable qu'Helvétius dut souvent causer de ses voyages avec ses amis. Une lettre de Lefebvre-Laroche sur la Constitution d'Angleterre, et qui fut écrite quatre ans

(1) Lettre du 17 octobre 1763. Dans la *Correspondance de l'abbé Galiani*, publiée par Lucien Perey et Gaston Maugras (Calmann Lévy 1881, t. 2, p. 10), je lis cette note: « Les deux filles d'Helvétius avaient suivi leur père lorsqu'il se réfugia en Angleterre après la publication du livre de l'*Esprit*. » Il y a là, semble-t-il, une erreur et une inexactitude. La correspondance d'Helvétius avec sa femme nous fait voir qu'il partit seul, puisqu'il envoie sans cesse des compliments et des baisers à ses enfants. Il ne se hâte pas non plus de quitter la France: la persécution contre l'*Esprit* date de 1758-59, le voyage en Angleterre de 1764. Avait-il alors de nouvelles inquiétudes? Cela n'est pas impossible. Mais le désir qu'il a de franchir le détroit et qu'il exprime dans une lettre adressée à Hume suffit pour expliquer ce voyage. On a souvent répété, cependant, qu'Helvétius dut quitter la France pour éviter la persécution (Höffding, *Histoire de la Philosophie Moderne*, I, p. 491, etc...) — D'après Garat, « on peut croire que le gouvernement ne menaça un instant l'auteur de l'*Esprit* avec violence que pour le dérober aux fureurs plus réelles des hypocrites ou des fanatiques; et quand Helvétius, sans du tout se hâter, quitta la France, les portes lui restèrent ouvertes pour y rentrer après avoir recueilli les hommages de l'Europe éclairée » (*loc. cit.* p. 217).

(2) Ce sont les expressions de Saint-Lambert. *Helvétius*, t. I, p. 112.

plus tard, contient surtout des réflexions générales et des vues théoriques qui peuvent s'ajouter aux idées essentielles répandues dans le traité de l'*Homme*, aux théories politiques d'Helvétius vers la fin de son existence. Mais ce sont surtout les lettres d'Helvétius à sa femme, conservées au château de Voré, qu'il faut considérer avec d'autant plus de soin qu'elles mettent en lumière l'homme privé et l'écrivain en même temps que le touriste-philosophe.

Le voyage, grâce aux notables relations d'Helvétius, s'effectua sans incidents graves. Saint-Lambert nous rapporte cependant une petite aventure qui n'est pas indigne d'un homme peu capable d'être un héros inutile et préoccupé du geste noble, mais fort capable, en maintes occasions, de joindre le sang-froid à la générosité. « En traversant un bourg de la province d'York-Shire, dit le principal et le plus fervent biographe d'Helvétius, un postillon mal adroit le renversa ; les glaces de la chaise furent brisées, et le postillon, qui avait été fort froissé, jetait des cris. Helvétius, que les éclats des glaces avaient blessé, sortant de sa chaise, les mains sanglantes, ne s'occupa que du postillon. » Des paysans, accourus, remarquèrent ce trait d'humanité. On entoure Helvétius, on s'empresse de lui offrir maison, chevaux, vivres. Plusieurs, et même des plus riches, voulaient lui servir de postillon (1).

Si la Correspondance d'Helvétius avec sa femme (2) ne fait pas mention de ce petit événement, elle est des plus significatives à beaucoup d'égards. Ces lettres sont pleines d'effusions. Elles sont tantôt d'une affectueuse galanterie, tantôt (le plus souvent) véritablement amoureuses. C'est un amant, fier de la beauté, du charme, de l'intelligence exquise de sa maîtresse, qui s'exprime, en même temps que le mari tendre. Et le poète voluptueux des *Notes de la main d'Helvé-*

(1) Saint-Lambert. *Loc. cit.* p. 114.

(2) Ces lettres sont adressées soit à Mme Helvétius la jeune, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, Paris (Mme Helvétius, la mère, devait habiter aussi l'hôtel somptueux de la rue Sainte-Anne), soit à Mme Helvétius en son château de Voré, ou « en son château de Lumigny ». Elles ont été publiées en grande partie dans le *Carnet historique et littéraire* (nos du 15 novembre et du 15 décembre 1900).

tius, le sensible épicurien, le fameux théoricien de l'égoïsme y apparaissent comme un homme tout simplement. Comme un homme fort épris, cela est certain.

Laissons d'abord parler l'amant. Il adore sa plus chère, sa plus tendre et sa plus belle amie, il l'aime toujours et la désire toujours, il sent qu'il l'aime de plus en plus, qu'elle lui manque comme son amie et sa maîtresse, il l'aime réellement plus qu'il ne peut le dire, à la folie, etc... Il engage Mme Helvétius à ménager sa santé, à ne pas se donner trop de mal. Toutes les fois qu'il se trouve dans un bel endroit, il l'y désire. Il voudrait qu'elle y partageât son plaisir : le sien s'en augmenterait (1). Et n'est-ce point une preuve, pour employer des formules d'aujourd'hui, que l'on peut assez aisément passer de l'égoïsme à l'ego-altruisme et atteindre même l'altruisme ?

Il trouve souvent des choses délicatement gracieuses et flatteuses, comme celle-ci : « Je ne suis pas comme Mme Geoffrin qui désire l'éloignement de ses amis pour avoir le plaisir de les voir sans défaut. Suppose que tu en eusses; j'aimerais mieux te voir au risque de te trouver moins parfaite que d'être longtemps éloigné de toi. »

Fils respectueux (2), Helvétius est aussi un bon et aimable père. Il embrasse ses enfants de toute son âme. Il ne croyait pas non plus les aimer tant. Il s'inquiète de la santé de Lolotte et d'Adélaïde qui est souffrante. Sans doute l'époux et l'amant apparaissent toujours au premier plan et revendiquent leurs droits : « Au bout du compte, si Adélaïde est trop faible, tu pourrais toujours venir sans elle et la laisser avec sa gouvernante. Car enfin, je veux que tu m'aimes autant que mon enfant. » Un peu honteux de ce sentiment, il s'empresse d'ajouter : « Dis-lui cependant que la jalousie qu'elle me cause ne me brouillera jamais avec elle. »

D'autre part, Helvétius n'oublie pas dans cette correspondance ses amis et familiers, tels que le baron, M. le Ray (3),

(1) Lettres d'Helvétius à sa femme, *passim*.

(2) Il charge souvent sa femme de respects pour sa mère. Mais il a beaucoup plus de tendresse et d'abandon envers sa femme.

(3) Le baron d'Holbach, qui était un des hôtes d'Helvétius à Voré (Diderot, t. IX, p. 199), Le Ray de Chaumont qui fut très lié avec Franklin.

auxquels il écrit directement, l'abbé Morellet, et puis Mme de Vassé, M. et Mme Revel, M. Dietsch, Valleret, Mlle de Chenoise, etc... Il ne se désintéresse pas de la littérature. C'est ainsi qu'il mentionne un ouvrage de M. d'Eon (1) qui ne doit pas plaire à Versailles, qu'il lit la *Lettre de Charles Gouju* (2) *à ses frères* et qualifie ce petit ouvrage de très plaisant, très édifiant, qu'il remarque que les *Contes* de Marmontel font les délices du pays, quoi qu'en dise Palissot, etc...

Il s'occupe aussi des affaires de la France à l'étranger (3), et parle quelquefois des siennes. Par exemple : « Je crains bien que nos bois ne se vendent pas bien » ; ou encore il s'entretient de l'attitude que Mme Helvétius doit avoir devant la Reine : « Si tu fais ton voyage à Versailles avant que j'arrive à Paris et que tu parles à la Reine, songe qu'il faut que les mots dont tu te serviras dans ta conversation soient d'autant plus respectueux que le fond des idées sera plus ferme. » Le philosophe n'avait d'ailleurs aucune inquiétude à avoir. Mme Helvétius gardait avec les grands une réserve parfois ironique et connaissait l'art de ne point s'abaisser. Elle l'a prouvé en mainte occasion.

Arrivé en Angleterre (4), Helvétius se donne tout entier à sa joie de voir et de regarder. Recueillons quelques-unes de ses impressions de touriste qui se divertit au spectacle des choses nouvelles. L'entrée de Londres par le pont de Wesminster lui semble on ne peut plus belle ; en s'avançant dans la ville, dit-il, on sent une odeur de charbon à laquelle on s'habitue. Les rues lui paraissent communément plus larges que la rue Saint-Louis-au-Marais. Elles sont, du reste, mal pavées. C'est un supplice d'y aller en fiacre. Mais il y a des trottoirs de chaque côté « qui prouvent qu'en ce pays on fait cas des gens à pied ». La campagne anglaise sourit particulièrement au seigneur de Voré. Aussi, il décrit à sa femme les

(1) Il s'agit du célèbre chevalier d'Éon au sexe incertain.
(2) Facétie de Voltaire contre les Jésuites.
(3) « Si nous persistons à vouloir dépouiller la reine de Hongrie de la Silésie, nous y dépenserons beaucoup d'argent, il faudra encore deux ou trois ans de guerre pour y parvenir. »
(4) L'adresse d'Helvétius était : M. Helvétius, à Coppenok, dans Suffolk Street, à Londres.

jardins qu'il visite aux environs de Londres et qui le séduisent infiniment. Ce sont de beaux lieux champêtres, observe-t-il, où l'on ne croirait point que la main de l'art ait touché. Ce sont de beaux tapis de verdure que les moutons viennent paître. On y trouve d'autres bestiaux et même des daims. Peu de chemins droits, mais de petites allées serpentantes, de petites fontaines. Aucune symétrie. Et ce manque de symétrie le ravit et rend à ses yeux la nature délicieuse (1).

Helvétius est très bien placé d'ailleurs pour observer les hommes et les choses. La manière honnête dont il a traité tous les étrangers en France et son mérite personnel, remarque Diderot (2), lui concilient l'accueil le plus distingué des hommes de lettres et des grands. Sa correspondance avec sa femme confirme cette opinion.

Le lendemain de son arrivée, il rend visite à l'ambassadeur de France : Celui-ci le mène au lever du Roi (3). Helvétius le trouve très beau, extrêmement affable et aimé, ainsi que la Reine. L'un et l'autre font à Helvétius « l'accueil le plus flatteur ». Presque tous les Lords viennent le voir. Immédiatement, il est invité pour douze jours à l'avance. Il a les meilleures relations avec M. Stanley et Milord Maréchal (4). Il assiste tour à tour à une assemblée de Quakers (5), à un combat de coqs qui ne l'amuse point, à un bal donné à l'Opéra, à des

(1) Déjà Montesquieu ne s'était pas contenté de prendre à l'Angleterre le système parlementaire; une révolution particulière venait de s'y produire. La tyrannie de la règle et du compas avait fini par déplaire et le style de le Nôtre, des architectes français était détrôné par celui des paysagistes anglais (V. A. Mangin, *Les Jardins*, gr. in-4°, Mame, Tours, 1867). — Helvétius, à son retour, fera transformer les jardins français de Voré en jardins anglais (Corresp. Témoignage de Mme la comtesse d'Andlau). Les pièces d'eau et aussi, malheureusement, les horizons furent supprimés.

(2) Diderot. *Réfutation de l'Homme*. T. II, p. 445.

(3) George III (1738-1820). Il avait succédé en 1760 à George II.

(4) Il écrivait à Hume dès 1759 qu'il était fort lié avec M. Stanley. Quant à Milord Marechal, il était très répandu dans les salons littéraires et philosophiques de Paris. Il écrivait à d'Alembert le 4 février 1765 : « ...J'ai fort à cœur de vous vendre la moitié de ma principauté et une de mes vaches : venez la voir, nous aurons bientôt conclu le marché. Si le bon David Hume pouvait être de la partie avec Helvétius, il y aurait un triumvirat admirable » (d'Alembert, *loc. cit.*).

(5) « En y allant, dit-il, nous croyions que cette secte était bien folle. Je n'y ai rien vu de plus ridicule que chez nous : en fait de religion, il

séances de la Chambre des communes et du Parlement, à l'Oratoire où le Roi lui demande si la musique lui plaît. Il passe quelques jours chez M. Stuart (1), revient à Londres d'où, en une lettre datée du 13 mai, il rend compte plaisamment de sa vie : « Je me lève à huit heures, je m'habille, je fais des visites, je rentre à midi ou une heure, j'écris des notes ou je rêve jusqu'à trois heures, je vais dîner en ville à quatre, je reviens à dix, je lis jusqu'à minuit, et je me couche ; je te réponds bien que je ne vois pas de femme. Je suis trop vieux pour être galant. »

Ensuite, il accompagne M. Stanley qui le comble d'amitié et qui d'ailleurs connaît Mme Helvétius, et se plaît à louer son caractère. Il profite du voyage pour voir Oxford et les ports de mer. Partout, ses yeux sont, selon son expression, surpris et amusés.

Psychologue clairvoyant et minutieux, il examine en passant les types et les mœurs. Les seigneurs anglais lui semblent presque tous instruits et supérieurs à ceux de France. Naturellement, il parle volontiers des femmes. Il ne juge pas celles de la cour plus belles que les nôtres et on ne les fête pas beaucoup. Par exemple, les petits chapeaux des Anglaises qui vont le long des trottoirs et le petit tablier de gaze les embellissent le jour. On se croit d'abord au milieu d'un troupeau de nymphes, mais le soir lorsqu'on les trouve habillées au spectacle, on s'aperçoit de l'illusion. Il constate que « les filles sont infiniment plus libres que chez nous ». Elles sortent à pied le matin avec un laquais et vont se promener où elles veulent. Elles se divertissent quelquefois. Devenues femmes, elles sont communément sages et fidèles, et il ajoute : en général, on peut dire que les Anglaises sont de meilleures femmes et les Françaises de plus agréables maîtresses. On les dit sages et réservées, observe-t-il encore. Celles qui sont libertines ne le deviennent souvent qu'à quarante ans et alors elles ne choisissent plus (2). Le peuple lui apparaît comme un

me semble que tous les hommes sont des fous qui se montrent tous au doigt les uns les autres. »

(1) Helvétius avait reçu M. Stuart dans ses terres.

(2) « Tout est bon pour elles », dit-il un peu crûment. Il prie d'ailleurs sa femme de ne pas divulguer ses impressions trop personnelles.

bon peuple; surtout, il voit plus en grand que le nôtre. Et il donne des exemples d'une certaine liberté d'esprit qui lui est chère. Ainsi, la fille d'un milord vient d'épouser un comédien. On crierait bien là-dessus à Paris. Là-bas, cela ne fait pas cet effet. Un Anglais dit au philosophe : « Qu'est-ce que cela nous fait; nos flottes en bloqueront-elles moins vos ports quand nous serons en guerre ? ». Ils ne mettent pas plus d'importance à la pendaison d'un milord s'il l'a méritée. D'après eux, il est bon que le peuple sache que l'on pend les coquins de quelque état qu'ils soient (1). Ainsi, dans cette correspondance curieuse, l'observateur politique apparaît bientôt dans le voyageur qui s'informe et se documente sans cesse.

Diderot dit quelque part avec ironie que, grâce à l'accueil flatteur fait à Helvétius en Angleterre, l'Angleterre devint à ses yeux la première des nations (2).

Il est certain qu'il a, comme tout le parti des philosophes, les dispositions les plus bienveillantes pour un pays d'où est banni le despotisme, où la liberté règne, et c'est le pays de Bacon et de Newton, de Locke et de Hume. Aussi, Helvétius, ce grand adversaire du despotisme et des préjugés malfaisants, s'y trouve en sécurité, l'air lui semble meilleur, ses poumons, dit-il, respirent avec plus d'élasticité. Cela ne l'empêche pas d'être impartial et de faire, le cas échéant, des réserves qu'il précisera plus tard d'une façon plus théorique (3).

Tout de suite, il remarque que les Anglais aiment l'argent autant que tous les autres hommes (4). Pour ce physiologiste patient et tenace du corps social, c'est le ressort général qui lui paraît mouvoir toute cette nation. L'argent, dit-il encore, est à Londres comme à Paris, l'idole et la divinité du pays. Cependant l'esprit de faction est si fort qu'on y voit des

(1) Lettre d'avril 1764, de Londres.

(2) Diderot, *Réfutation de l'Homme*, t. II, p. 445.

(3) Dans sa lettre à Lefebvre-Laroche sur la *Constitution anglaise*. Dans le Traité de l'*Homme*, il parle volontiers de l'Angleterre, de ses lois, de ses mœurs, etc.

(4) Voir dans le Traité de l'*Homme* ce qu'il pense de l'argent au point de vue social (t. X, section VIII, ch. xvii, etc.).

hommes sacrifier fréquemment des places de cent mille écus de rente pour se ranger avec un ami dans l'opposition.

L'ancien fermier-général, qui met Quesnay au nombre des hommes de génie (1), ne pouvait se désintéresser des questions de finance et d'économie. Ainsi, il s'instruit de la manière dont on perçoit les impôts en Angleterre et voit que la recette s'en fait beaucoup à meilleur marché qu'en France. Impossible, dit-il, de faire au même prix en notre pays, à cause des inconvénients locaux.

On sait l'intérêt que le généreux châtelain de Lumigny et de Voré témoignait sans cesse à ses sujets, à tous les gens des deux pays, qu'il voulait prospères. En suivant M. Stanley dans la campagne anglaise, il constate le bien-être des paysans qui mangent de la viande. Jugez par là, écrit-il, combien il faut élever de bestiaux pour pourvoir aux besoins des habitants. Il trouve que tout le monde est à son aise, et que cette aisance permet au peuple de payer à l'État en un petit espace de terrain presque autant que la France entière en paye.

Helvétius s'est appliqué constamment à établir l'influence énorme que les gouvernements ont sur les hommes. Il fait dans l'*Esprit* une âpre satire de l'aristocratie française. Les seigneurs anglais, eux, sont obligés de s'instruire jusqu'à un certain point des affaires qu'on traite en leur présence au Parlement où ils sont obligés de soutenir leur avis et où ils sont contredits « sans ménagement ». Les membres de la Chambre des Communes, d'autre part, sont à la fois occupés de leurs affaires particulières et des affaires d'État. Etant discutées, ces dernières sont mieux conduites que chez nous. Tous les Anglais ont « de l'esprit », sont acteurs et non pas, comme en France, spectateurs dans les affaires de leur gouvernement. « De là, observe Helvétius, et l'observation en se généralisant devient profonde, il arrive que leur vue, concentrée dans les affaires particulières de leur pays, ne s'élève point à des vues aussi générales que celles de quelques

(1) Dans le Traité de l'*Homme*. L'influence des physiocrates sur Helvétus est réelle.

hommes que nous connaissons à Paris (1). » Il remarque, en outre, qu'on ne réussit point en Angleterre sans montrer du caractère.

Cet examen tourne sans cesse à une comparaison. Véritable patriote, de plus en plus ardent, jusqu'à en devenir désespéré, Helvétius regarde toujours pour comparer. Il s'enquiert naturellement de ce que les Anglais pensent sur nous. Ils estiment assez notre nation, écrit-il, mais ils méprisent beaucoup notre gouvernement. Et il ajoute, ce qui montre que son « anglomanie » a des bornes : « Il est vrai qu'à certains égards, nous leur sommes supérieurs, et qu'ils ne doivent qu'à la forme de leur gouvernement les avantages qu'ils ont sur nous. »

En somme, et pour employer un terme qu'il emploie à deux reprises dans ses lettres, il trouve cette nation bien respectable. Il la juge aussi bien dangereuse pour nous. Et il est fort aise d'avoir vu ce pays. Combien il faudrait peu de changement, déclare-t-il, pour faire de notre nation une nation comme la leur ! Mais, dès cette époque, il se montre inquiet et même navré à cet égard : « Ce qui me fâche, en qualité de bon Français, c'est que je sais que ces changements ne se feront pas et que nous deviendrons de plus en plus le mépris de l'Europe (2). »

Grand politique, Helvétius est toujours préoccupé du sort de son pays. Jusque dans ses lettres intimes, on le devine possédé du désir secret d'éclairer ses concitoyens, de leur être utile en même temps qu'à tous les hommes.

Revenu à Londres, Helvétius présente ses adieux au Roi et fait quelques emplettes. Comme à Calais on se livre à des perquisitions sur tous les voyageurs, il ne se charge point des marchandises de contrebande que lui demandent sa femme et M[lle] de Chenoise. Il rapportera, du moins, des dés, des coques de perles pour M[me] Helvétius et une quarantaine de

(1) Lettre à M[me] Helvétius la jeune, avril 1764. Helvétius omet souvent le jour. Il ne se rappelle pas toujours les « quantièmes ».

(2) Il sera aussi pessimiste, sinon davantage encore dans la préface de l'*Homme*. Il est d'ailleurs plutôt optimiste, quant à l'avenir des sociétés.

volumes anglais avec toute sorte d'impressions et d'opinions qu'il garde pour lui-même et son nouvel ouvrage.

Tout nous porte à croire qu'Helvétius fut enchanté de son voyage. Diderot écrira plus tard à M[lle] Volland : « Un voyageur et un voyageur se ressemblent peu. Helvétius est revenu fou à lier des Anglais. Le Baron en est revenu bien désabusé. Le premier écrivait à celui-ci : « Mon ami, si, comme je n'en doute pas, vous avez loué une maison à Londres, écrivez-moi bien vite que j'emballe ma femme, mes enfants et que j'aille vous trouver. » L'autre répondait : « Ce pauvre Helvétius, il n'a vu en Angleterre que les persécutions que son livre lui a attirées en France (1). »

Helvétius tenait à louer ouvertement, même avec exaltation, les Anglais et surtout leur état politique, comme il le disait à sa femme, sans divulguer ses impressions moins favorables. En réalité, l'ambition personnelle du pays voisin ne lui avait pas échappé, pas plus que certains défauts du caractère britannique. Et il tournait volontiers ses regards de philosophe habitué à méditer sur le sort des empires vers la Prusse et son puissant monarque.



Après son voyage en Angleterre, Helvétius ne passe que plusieurs mois auprès des siens, de sa femme adorée et de ses aimables enfants, « Lolotte la dédaigneuse et l'espiègle Adélaïde (2) ». La séparation semble avoir créé de nouveaux liens d'amour et de tendresse vraiment profonde entre les deux époux. Maintenant le ménage est plus intimement uni que jamais (3). Aussi les jours coulent heureux et charmants pour le philosophe comme pour sa délicieuse compagne.

Une lettre de Grimm, adressée à la duchesse et au duc de Saxe-Gotha (4) et où il les supplie de garder le secret jusqu'à ce

(1) T. XIX, p. 187, lettre 93, à M[lle] Volland, 6 octobre 1765.

(2) Lettre d'Helvétius à sa femme de Potsdam, 28 avril 1765.

(3) Helvétius écrira à sa femme de Potsdam, *ibid.* : « Oh ! tu es plus aimable cette année que l'année passée ; tes lettres étaient à la glace, et j'avais en vérité bien raison de croire que tu ne m'aimais plus ; puisque l'amour est de retour, je le salue de tout mon cœur... »

(4) Le 26 janvier 1765, Grimm, t. XVI, p. 424. « Il (Frédéric) m'a pourtant,

que la chose soit publique, nous apprend que le grand Frédéric a daigné lui donner une preuve, trop rare, de bonté, vers la fin de novembre 1764. « Il a envie, écrit-il, de faire venir M. Helvétius, soit pour passer quelque temps avec lui, soit pour y rester si cela lui convenait. Il savait que j'étais lié avec M. Helvétius et m'a fait charger de cette commission en me faisant écrire par M. de Catt que c'était un moyen sûr de lui faire grandement ma cour (1). » Grimm ajoute qu'il n'a pas eu de peine à déterminer M. Helvétius à un voyage si flatteur (2). Il mande à M. de Catt que le projet de fixer entièrement le philosophe à Berlin serait l'ouvrage du roi lui-même. Sa Majesté se montre satisfaite de la négociation. Dans les derniers jours de janvier 1765, la réponse qui fixera l'époque du départ est attendue. Grimm pense que ce sera en avril, à moins, dit-il, que les noces du prince de Prusse ne retardent ce «mariage philosophique». Le voyageur passerait par Gotha où il pourrait présenter ses hommages à la duchesse (3).

La suite de la correspondance nous annonce que M. Helvétius doit partir le 14 mars avec le jeune comte de Podewils, envoyé de Prusse en Hollande (4). Les lettres à sa femme nous donneront des renseignements importants sur ce voyage.

dit-il, donné une marque de bonté, il y a deux mois, c'est l'unique que j'ai reçue jusqu'à présent, et il faut que je la confie à votre Altesse, etc.

(1) Frédéric, qui devait aimer beaucoup M. Helvétius et même lui témoigner une grande confiance, se méfiait de ses idées. Il répond à d'Alembert qui lui annonce le départ du philosophe pour Berlin : « Selon son livre, le plus beau jour de notre connaissance sera le premier, mais on dit qu'il vaut infiniment mieux que son ouvrage. »

(2) Dans une lettre inédite à Servan (Catalogue Noël Charavay), Helvétius dit qu'il ira à Berlin si le roi de Prusse le convie (19 décembre 1764). — Dans la même lettre, Helvétius fait l'éloge du gouvernement anglais, « un gouvernement où toutes les passions sont en jeu, où toutes se contrebalancent et où le repos naît de l'équilibre de leurs forces ».

(3) « Votre Altesse Sérénissime serait bien aise de recevoir en passant ses hommages. Vous voyez, Madame, jusqu'où va ma témérité, mais le philosophe sera encore plus agréable au roi si, en arrivant, il peut se vanter d'avoir vu une princesse que le grand roi chérit et honore, avec tant de raison. » (T. XVI, p. 425).

(4) *Ibid.*, lettre du 7 mars 1765. « Il portera à Votre Majesté les Lettres de la Campagne (par J.-R. Tronchin) ...Je regarderai bien frère Helvétius entre les deux yeux puisqu'ils auront le bonheur de voir Votre Altesse. » — V. aussi t. VI, p. 229, mars 1765 : « Le roi de Prusse ayant

Il quitte le château de Lumigny et les adieux sont déchirants. Mme Helvétius est tellement affligée qu'elle fait fermer sa porte pour ne pas voir son mari s'éloigner ainsi de celles qui lui sont si chères. Et lui s'en va, sûr du moins d'être aimé, touché jusqu'au fond du cœur de ces témoignages de tendresse. Et il compte que son absence ne sera pas longue.

A Paris, il dîne chez sa mère en tête-à-tête. Mais il avoue que les pleurs de celle-ci ne l'ont pas affecté comme ceux de sa femme, « qui lui ont percé l'âme ». Le départ doit avoir lieu un jeudi, le comte de Podewils le remet au vendredi, ce dont Helvétius enrage.

Voici les voyageurs en route. La chaise et le pavé sont tellement rudes que le philosophe ne peut lire. Mais il pense au bonheur d'être aimé et contemple le portrait de Mme Helvétius. Il passe près de Verdun, à Metz, à Sarrelouis, à Worms, à Francfort, à Gotha (où il est fort bien reçu par la duchesse) avec son aimable compagnon (1). Enfin Helvétius est à Postdam (2), assez fatigué et bien ennuyé. Il apprend à son arrivée que le Roi est malade et qu'il est au château Sans-Souci, où il ne reçoit encore personne, quoique sa maladie se soit fort « civilisée ». Le philosophe voit M. Catt, son secrétaire des commandements, et dès le lendemain il est présenté à Sa Majesté qui le reçoit avec « toutes les grâces imaginables ». Helvétius le trouve aimable et séduisant. C'est, à ses yeux, l'homme qui ressemble le plus à Voltaire (3).

Telle est la première impression. En d'autres lettres, il déclare n'avoir vu personne avoir autant d'esprit et de toutes les espèces, tout en étant « plein d'humanité ». On ne peut pas se défendre de l'enthousiasme pour ce roi, dit-il encore. Et un autre jour : « C'est un homme dont on n'a

désiré de connaître M. Helvétius personnellement, ce philosophe est parti aujourd'hui pour aller faire sa cour à sa Majesté. »

(1) Lettres adressées à « Madame Helvétius en son château de Lumigny » et « à Madame Helvétius la jeune, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, Paris ».

(2) Son adresse est à Potsdam, chez le conseiller de la Cour Hessert.

(3) Les dates données par Grimm ne doivent pas être exactes. Helvétius est arrivé à Potsdam avant le 5 mars, date de la seconde lettre écrite de cette ville.

pas d'idées et fort supérieur encore à ce qu'on imagine (1). »

Ce monarque philosophe et le philosophe de l'*Esprit* semblent donc se plaire infiniment. Dans une de ses missives, toujours fort amoureuses, il écrit : « J'aime à penser que tu m'aimes. Je serais trop malheureux d'en douter. En tout cas, ma belle dame, vous savez que je suis fort bien dans l'esprit du roi de Prusse; si vous me chassez de chez moi, vous voyez que j'aurai un grand prince pour consolateur. Je serais cependant bien attrapé si tu me disais que tu ne m'aimes plus et que je reste sans toi en Prusse. Il n'y aurait, ma foi, ni place, ni gloire qui pût me consoler. »

La vie que mène Helvétius est sédentaire, et il regrette les exercices de Voré. Il se lève à sept heures, prend son café ; à dix heures et demie il s'habille ; à onze un quart, un carrosse du Roi vient le prendre et le conduire à Sans-Souci, qu'il regarde comme le Trianon du Roi de Prusse, qu'il trouve meublé, décoré avec tout le goût toute la magnificence possibles et dont il admire la célèbre galerie de tableaux. A midi, il dîne avec le Roi. A une heure et demie, on sort de table. Il prend son café chez Milord Maréchal où il attend les ordres du souverain pour savoir s'il doit le voir dans l'après-dîner et à quelle heure. S'il ne fait rien dire, à trois heures, il rentre chez lui, y reste jusqu'à huit, va souper chez le prince héréditaire et n'y mange point. Il rentre à neuf, lit jusqu'à onze heures ou minuit et se couche en donnant son cœur à Mme Helvétius.

De Potsdam, Helvétius se rend à Berlin, où le prince ne voulant pas qu'il soit logé à ses dépens paie son loyer. Les rapports avec le Roi continuent d'être excellents. Frédéric, quoiqu'il n'aime pas prodigieusement les femmes, souhaite à plusieurs reprises que Mme Helvétius vienne en Prusse et s'y plaise. Le bruit même de son arrivée incognito court, mais à

(1) Lettre du 28 mai 1765. — Ailleurs, il dit à Mme Helvétius de se ménager « puisqu'il est constaté qu'elle est grosse » (28 avril). — Le philosophe se retrouve souvent dans l'épistolier : « Je t'aime trop pour que tu ne m'aimes point un peu. Nous sommes unis par les liens de l'amour, de l'amitié et de l'intérêt; il est impossible que ces liens te soient à charge. » — « On me regarde comme un homme très puissant et, par conséquent, fort estimable », etc.

faux. Le philosophe se console en montrant le portrait de sa femme, qui fait fureur à Berlin comme à Gotha.

Quelques impressions : les dames ressemblent aux nymphes d'Angleterre, les troupes sont fort belles et manœuvrent à merveille, les jardins du Roi sont fort agréables. Il y a surtout un Pavillon Chinois qui fait ses délices (1). Et l'esprit du Roi anime, fortifie, féconde, dit Helvétius enthousiaste, tout ce qui serait languissant.

L'auteur de l'*Esprit* est présenté successivement à la Reine et puis (2) à toutes leurs Majestés. Les Académiciens viennent le voir. Il dîne avec les princes et le Roi, il assiste seul avec lui à son concert et a une conversation de deux heures en tête-à-tête. Helvétius, qui plaît toujours au monarque (comme M. Catt l'a écrit à Grimm et à d'Alembert) est regardé, dit-il lui-même, et c'est sa manière, « comme un homme très puissant, et par conséquent fort estimable (3) ». On avait fait à Helvétius des prédictions de mauvais augure. Eh bien, le Roi le traite jusqu'au bout à merveille. Il lui offre une boîte d'or et d'émail enrichie de diamants, et dans laquelle est son portrait. Cette tabatière vaut bien quatre ou cinq mille livres au moins. En outre, il envoie à M[me] Helvétius un écritoire de porcelaine de la manufacture de Poope.

Helvétius, dit avec amertume Diderot (4), qui lui reprochera les éloges adressés à Frédéric, va à la cour de Denis, Denis le comble de faveurs, et de ce moment il n'appellera plus Denis que le grand Prince.

Le fait est qu'Helvétius se montre enchanté du Roi, et on le serait à moins. A Gotha où il passe encore à son retour, et où il loge au château, on le fête de nouveau : tout le monde vient le voir. Partout le philosophe est entouré d'hommages, et de la plus flatteuse considération.

(1) « Ah ! ma femme, s'écrie-t-il, si tu le voyais, tu en deviendrais folle. Le roi fait bâtir au fond de ce même jardin un palais qui sera de la plus grande beauté... » Lettre de Berlin, le 22 avril.

(2) A Madame Helvétius en son château de Voré, ce 20 mai 1765.

(3) A Madame Helvétius la jeune, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, vis-à-vis la rue des Orties, le 28 mai 1765.

(4) *Réfutation de l'Homme*, t. II, p. 444. — On sait que Diderot, à son retour de Russie, refusa de passer par Berlin.

Bien plus, le grand Frédéric l'a chargé d'une sorte de mission diplomatique, à laquelle il fait des allusions circonspectes dans cette correspondance. Après avoir parlé du présent offert par le roi de Prusse, il écrit : « Je suis, de plus, chargé de quelque chose pour M. de Choiseul. » Et quelques jours plus tard, s'impatientant d'un long voyage, des roues et des essieux qui cassent : « Je voudrais bien être à Paris, je suis chargé d'une commission du roi de Prusse pour M. de Choiseul, si elle réussit, j'espère qu'on m'en saura gré (1). »

En effet, Helvétius, de retour à Paris, où il écrit à sa femme qui l'attend à Voré, voit MM. de Choiseul et de Praslin et leur transmet mille choses aimables de la part du roi de Prusse : « J'ai vu l'un et l'autre ; ils m'ont paru flattés de ce que j'avais à leur dire, et j'aurai cette semaine un rendez-vous avec l'un ou l'autre. Si ce dont je suis chargé pouvait réussir, comme je l'espère, j'aurais lieu d'être parfaitement content de mon voyage (2). »

De quoi s'agit-il ?

Lemontey, dans sa *Notice sur Helvétius*, donne à ce propos quelques renseignements assez précis. De curieux documents inédits, découverts aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, me permettront de fixer le rôle que joua ou voulut jouer un philosophe citoyen, profondément soucieux des destinées, du présent et de l'avenir de sa patrie.

Il y avait eu rupture diplomatique entre la France et la Prusse au lendemain de l'invasion de la Saxe par les Prussiens (1756). Une entrave aux allées et venues du C[te] de Broglie, ambassadeur du roi à Dresde, servit de prétexte au C[te] de Valory qui reçut de Louis XV l'ordre de quitter la cour de Berlin, « sans délai, sans prendre congé » (3). Les traités de 1763 ne changèrent rien à cette situation. Louis XV restait attaché à l'alliance autrichienne et ne consentait pas à faire les premiers pas pour se réconcilier avec le vainqueur de Rosbach, qui s'était d'ailleurs allié à la Russie.

(1) A Madame Helvétius la jeune, de Gotha, le 4 juin 1765.

(2) A Madame Helvétius, en son château de Voré, au Perche, route du Mans.

(3) *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France.* — Prusse (Waddington), F. Alcan 1901.

Grâce à un « Précis des Lettres et billets de M. Helvétius et Grimm à M. d'Argental et à MM. les Ducs de Choiseul et Praslin et de la Princesse de Saxe-Gotha à M. Grimm » qui, au nombre de seize, furent remis, en décembre 1777, par M. d'Argental à M. le Comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères (précis rédigé pour lui et conservé aux Archives de ce Ministère (1)), on suivra d'assez près l'histoire de ces négociations où le philosophe de l'*Esprit* joue un rôle prépondérant. Et cela est d'autant plus facile que les lettres originales et les billets eux-mêmes, résumés en cette note, en cette sorte de mémento, ont été conservés également (2). D'une réelle valeur historique, ces documents inédits ne doivent pas être négligés si l'on tient à connaître Helvétius, non d'après des opinions plus ou moins partiales, mais d'après lui-même, scientifiquement, à l'aide des faits.

Helvétius se trouve donc à Berlin en avril 1765. Fort bien traité par le roi de Prusse, il lui témoigne l'estime que la France conserve à son égard. En réalité, Frédéric ne demande pas mieux que de se réconcilier avec la cour de Versailles. Lui aussi, a des sentiments d'estime pour la France, comme pour MM. les ducs de Praslin et de Choiseul.

Devant de telles dispositions, Helvétius, qui a compris le danger d'une rivalité constante avec la puissante Angleterre, conçoit le projet de rapprocher les deux Cours. Si, d'après une autre source, également inédite (3), on doit croire qu'il s'adresse, à cette même époque, au duc de Choiseul-Praslin pour faire un bel éloge de Frédéric le Grand, en remarquant qu'il eût mieux valu être, pendant la guerre de Sept ans, l'allié du roi de Prusse que de la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, Helvétius confie d'abord ses vues à M. d'Argental (4), ministre

(1) Prusse. — *Supplément* 7, p. 79. — 1767 à 1771, du dépôt des Affaires étrangères le 28 décembre 1777. On lit à côté du titre la mention suivante : « Le ministre a vu cette note. »

(2) Je reproduis ces intéressants documents dans un *Appendice* (voir à la fin de l'ouvrage l'Ap. I).

(3) Lettre datée de Postdam, avril 1765 (Catalogue Noël Charavay). Le roi de Prusse, dit Helvétius, souhaite le maintien aux affaires du duc de Choiseul.

(4) Neveu de Mme de Tencin, le Comte d'Argental fut conseiller au Parle-

plénipotentiaire de l'infant duc de Parme. Il semble soucieux, en effet, de ne point faire de faux pas, d'avoir l'appui amical d'un diplomate de carrière, qui est d'ailleurs fort bien placé pour intervenir et plaider une cause salutaire auprès des ministres français (1). M. d'Argental communique brièvement les impressions et les projets d'Helvétius à Grimm, qui lui répond, le 6 mai, que « supposé qu'on eût ici le projet de se rapprocher du roi de Prusse, on trouverait difficilement un meilleur canal que celui de la duchesse de Saxe-Gotha... » dont il fait l'éloge et dit l'influence sur Frédéric (2).

Le 4 juin, Helvétius écrit au comte d'Argental une longue lettre très importante (3). Il a saisi toutes les occasions d'assurer le roi de l'attachement des ducs de Praslin et de Choiseul, il a eu l'occasion « de luy faire sentir l'interest réciproproque que les deux cours de versailles et de potsdam avoient d'être bien ensemble ». Helvétius donne, pour ainsi dire, la réponse textuelle de Frédéric, qui se plaint des mauvais procédés de la France à son égard : il n'a aucune raison de faire des avances, il est bien avec la Russie. La France est trop éloignée pour l'attaquer. La reine de Hongrie seule ne l'osera pas. La France sera, elle, obligée de faire la guerre avec l'Angleterre. Ce n'est que par la prise des Pays-Bas qu'elle peut s'indemniser des pertes « que les Anglois lui feront peutestre supporter par mer ». Il y a du froid entre l'Angleterre et la Russie. La France peut en profiter, conclure un traité de commerce avec l'Impératrice. Or, le roi de Prusse peut servir la France en Russie. Elle a donc plus besoin de lui qu'il n'a besoin d'elle. Et il conclut : Est-ce à celui qui a le moins de besoin à faire des avances ?

Helvétius écrit qu'il a répondu au Roi « ce que le peu d'esprit et le peu de connaissance » qu'il a des affaires lui a

ment avant d'être ministre de Parme à Paris. Il était l'ami le plus intime et le confident de Voltaire.

(1) Cette première lettre à d'Argental, quoique signalée dans le *Précis*, ne se trouve point dans le *Fonds Prusse* où j'ai découvert les autres lettres et billets. Grimm y fait allusion dans cette lettre du 6 mai à d'Argental.

(2) Archives des Affaires Étrangères. *Fonds Prusse*, 186, n° 2, p. 289.

(3) *Ibid.* N° 3, p. 296.

suggéré dans le moment. Et il ajoute : « Le résultat de ma conversation, c'est que je suis chargé de la part du Roy de Prusse de faire à Mrs les Ducs de pralin et de choiseul une proposition qui, je crois, leur sera agréable, et qui ne compromet l'honneur d'aucune des deux Cours. Si on l'accepte, l'affaire est finie ; si on ne l'accepte pas, je doute qu'on puisse jamais renouer avec le Roy » (1). En terminant, Helvétius prie le comte d'Argental de bien vouloir prévenir les Ducs de Choiseul et de Praslin et solliciter pour lui un quart d'heure d'audience à son retour (2).

Quelle est cette proposition qu'Helvétius doit transmettre aux ministres intéressés ?

Le 13 août, de Voré, il envoie au comte d'Argental la copie d'une lettre que le Roi de Prusse lui écrit et les copies de celles qu'il écrit à ce sujet aux ministres. Est-on toujours dans l'intention de s'arranger « avec le Roy du Nord » ? Lui en a toujours grande envie, mais il craint l'indifférence de Versailles (3).

Dans sa lettre à M. le duc de Choiseul (4), Helvétius mentionne qu'il était « chargé de la part du roi de Prusse de dire à Mgr. le duc de Pralin que pour lever tous les obstacles qui s'opposeraient à la bonne intelligence des deux Cours, il fallait qu'à un jour convenu, elles nommassent toutes deux leurs ambassadeurs ou envoyés ». Cet arrangement parut convenable au duc de Praslin. Il désira seulement que la mission fût autorisée par lettre de Frédéric. Or, on mande à Helvétius, de Berlin, qu'en autorisant la mission par une lettre, on a craint qu'on ne se vantât à la Cour de France des avances faites par le roi de Prusse. Dans la lettre adressée par ce prince à Helvétius (ni l'original, ni la copie ne figurent au dossier) (5), les mots prudents « et dont je dois vous avoir parlé » montrent qu'il était bien réellement chargé de ces

(1) Le texte original (V. l'*Appendice*) ne contient aucun signe de ponctuation.

(2) Grimm, de son côté, a écrit à la duchesse de Saxe-Gotha dont Helvétius a dû également solliciter les bons offices (7 juin). Elle répond qu'elle fera sûrement l'impossible (18 juin).

(3) *Ibid.* N° 7, p. 313.

(4) *Ibid.* Copie, p. 314.

(5) L'absence de cette copie de lettre adressée avec les autres au comte d'Argental est signalée aussi dans le *Précis des billets et lettres*, etc...

propositions. Pourquoi ne pas continuer les négociations ? Pourquoi ne pas charger le comte d'Ossonville, qui séjourne en Prusse, de dire au Roy que la Cour de France est dans l'intention de nommer auprès de lui un ambassadeur le même jour qu'il nommera le sien ?

Avec beaucoup de finesse et de force, Helvétius mentionne toutes les raisons politiques qu'on a de s'allier avec le Roi de Prusse pour se défendre contre l'ambition britannique. Il est à présumer que les Anglais nous déclareront de nouveau la guerre. S'ils s'emparaient de nos îles et que nous n'eussions pas à leur offrir en échange nos conquêtes dans les Pays-Bas, notre commerce et notre marine seraient ruinés. Du reste, Helvétius a préparé une lettre pour la Prusse, qu'on montrera au Souverain. Mais il veut avoir l'agrément du duc de Choiseul et aussi celui du duc de Praslin, auquel il a écrit dans le même sens (1).

Il est vraisemblable que l'insistance patriotique d'Helvétius dut se heurter à la politique arrêtée de Louis XV. Le cabinet de Versailles demeurait sous l'ascendant de l'Autriche. La lettre, très diplomatique et très digne, que le philosophe avait rédigée et où il ménageait les susceptibilités des deux Cours, ne partit point (2).

Helvétius, en septembre 1765, se montre, comme le comte d'Argental auquel il continue à écrire (3), très fâché qu'on regarde avec tant d'indifférence « l'alliance du Roy de Prusse ». Peu après, il lui annonce (4) que les ducs de Praslin et de Choiseul veulent qu'on laisse l'affaire. Helvétius justifie encore sa conduite. Pourquoi se rebuter s'il est important pour nous d'être bien avec le roi de Prusse ?

Dans l'une de ses lettres à d'Argental (5), l'ancien fermier-

La lettre de Frédéric est, d'après la copie de la lettre adressée par Helvétius au duc de Praslin, du 11 juillet.

(1) *Ibid.*, p, 316, n° 9 (Copie). — Le 26 août 1765, Grimm envoie à d'Argental la copie d'une nouvelle lettre de la duchesse de Saxe-Gotha (N°s 11, 12, p. 319).

(2) Voir l'*Appendice* I (Copie, n° 10, p. 317).

(3) *Ibid.* N° 13, p. 346 et 327.

(4) Egalement en septembre 1765. *Ibid.* N° 14, p. 328. Il demande à son correspondant si la lettre qu'il avait projetée pour la Prusse a déplu aux ministres.

(5) N° 13.

général annonce qu'il a enfin trouvé des fermiers-généraux pour le roi de Prusse, et qu'ils se préparent à se rendre à Berlin et et à visiter toutes les possessions de Sa Majesté.

Turgot fait une allusion mordante à cette seconde mission dans une lettre à Condorcet (1), et Lemontey la rappelle aussi dans sa notice (2).

En effet, Helvétius écrivit à ce propos aux ducs de Choiseul et de Praslin (3). Il a été, dit-il, plus heureux dans cette deuxième négociation que dans la première (4). Il sollicite des passeports pour la Compagnie de Français levée par lui, et que Frédéric chargera de régir les fermes en Prusse. En parcourant les diverses contrées du pays, ils seront en état de rendre compte de sa force. Et il est avantageux, observe fort spirituellement le philosophe, que les Français aillent gagner en Prusse l'argent qu'ils viendront dépenser à Paris.

Ces lettres et ces billets prouvent qu'Helvétius, loin de ne connaître ni les hommes ni les affaires, comme Grimm l'a prétendu (5), savait joindre le tact à la fermeté, la constance à la netteté des vues. Il était sans doute ambitieux. Mais cette ambition-là n'avait rien de méprisable ; au contraire, puisqu'elle se rapportait beaucoup plus à un intérêt général qu'à un intérêt particulier, et qu'elle s'associait au désir profond d'être un grand et utile citoyen.

Ce désir, malgré bien des regrets amers et d'âpres rancunes, est très vivant dans le nouvel ouvrage auquel travaillait, en secret, et non sans une farouche ardeur, l'auteur persécuté, l'auteur célèbre et bafoué du livre de l'*Esprit*.

(1) En septembre 1773, *Correspondance de Turgot et de Condorcet* (p. 146).

(2) Il semble bien que Lemontey, dont les indications m'ont servi à chercher et à trouver les documents des archives du Ministère des Affaires étrangères, a dû en avoir plus ou moins connaissance.

(3) Archives des Affaires étrangères, *ibid.*, copie n° 15. — P. 331. Copie (date 1765).

(4) Il y revient en déclarant qu'on pourrait profiter des bons offices de la princesse de Saxe-Gotha, et que pour sa part il sacrifiera toujours volontiers sa vanité à l'intérêt de son pays, etc... Frédéric devait prendre en 1766-67 l'initiative d'un rapprochement entre les deux Cours.

(5) T. IX, janvier 1772. Grimm ne se montrait pas moins empressé de jouer un rôle diplomatique, comme on l'a vu.

CHAPITRE XIX

Le Traité de l'Homme. Helvétius, Diderot et Rousseau.

I

Au milieu de l'orage qui éclata après la publication de l'*Esprit*, qui fut violent et dura longtemps, Helvétius s'écriait : « J'aimerais mieux mourir que d'écrire encore une ligne ». Diderot l'écoutait. Il lui parla ainsi : « J'étais un jour à ma fenêtre ; j'entends un grand bruit sur les tuiles qui n'en sont pas éloignées. Un moment après, deux chats tombent dans la rue ; l'un reste mort sur la place ; l'autre, le ventre meurtri, les pattes froissées et le museau ensanglanté, se traîne au pied d'un escalier, et là il se disait : « Je veux mourir si je remonte jamais sur les tuiles. Que vais-je chercher là? Une souris qui ne vaut pas le morceau friand que je puis ou recevoir de la main de ma maîtresse ou voler à son cuisinier; une chatte qui me viendra chercher sous la remise, si je sais l'y attendre, ou l'y appeler. » Je ne sais jusqu'où il poussa cette philosophie ; mais tandis qu'il se livrait à ces réflexions assez sages, la douleur de sa chute se dissipe, il se tâte, il se lève, il met deux pattes sur le premier degré de l'escalier, et voilà mon chat sur le même toit dont il était tombé et où il ne devait regrimper de sa vie. L'animal fait pour se promener sur les faîtes s'y promène (1). »

Helvétius composa un second ouvrage et remonta sur le

(1) Diderot, t. II, p. 313. *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius intitulé de l'Homme.* Diderot, dans ses hâtives improvisations, ne craint pas les répétitions de mots et les imperfections de détail.

même faîte. Mais il se préoccupa d'éviter une deuxième chute, la première lui ayant laissé des souvenirs pénibles.

Il mit une dizaine d'années à l'écrire (1759-1769), en le modifiant, en le perfectionnant sans cesse.

Dans une lettre sur l'Instruction du Peuple (1) adressée de Voré le 15 août 1769 à Lefebvre-Laroche, Helvétius lui écrit que ses conseils lui seront utiles sur le parti à prendre pour l'impression de l'*Homme*. Il annonce qu'il laissera la première moitié telle qu'il l'avait faite pour répondre aux critiques de l'*Esprit*. Saint-Lambert rapporte qu'Helvétius dans sa retraite s'était occupé à prouver les principes du livre de l'*Esprit*, qu'il avait travaillé à le justifier, mais que, l'ouvrage à peu près fini et les critiques oubliées, il renonça à ce projet et préféra former un plan général d'éducation. En réalité, comme la Lettre à Lefebvre-Laroche nous l'apprend, et nous ne tarderons pas à nous en apercevoir, Helvétius, tout en trouvant que le public avait fait justice des critiques de l'*Esprit*, et goûtait assez généralement ses principes, crut bon d'y revenir et d'en faire aux superstitions religieuses, selon ses expressions, une application plus précise que dans son premier ouvrage.

Quels seront les caractères du traité de l'*Homme* (2) ? Avec un même fonds d'idées, dont les plus importantes, mûries par les réflexions sur la nature et la réalité, donc par des réflexions souvent amères, seront développées dans un sens

(1) T. XIV, p. 97.

(2) De l'*Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*. L'ouvrage a pour épigraphe :

Honteux de m'ignorer
Dans mon être, dans moi je cherche à pénétrer.
VOLTAIRE, disc. VI, *De la nature de l'Homme.*

Il parut à La Haye en 1772, publié par les soins du prince Galitzin, qui dédia l'œuvre posthume d'Helvétius « à Sa Majesté impériale, très haute et très Auguste princesse, Catherine II, Impératrice de toutes les Russies, protectrice des arts et des sciences, digne par son esprit de juger des anciennes nations comme elle est digne de gouverner la sienne ». D'après Bersot (*Étude sur le* XVIII[e] *siècle*, t. I, p. 497), l'abbé de la Roche, bénédictin sécularisé par le crédit d'Helvétius à la cour de Rome, était en Hollande avec le manuscrit de l'*Homme* pour l'impression quand le philosophe mourut.

surtout pratique et positif, Helvétius cherchera à dégager de son Histoire Naturelle de l'humanité des résultats politiques, sociaux.

Lorsqu'Helvétius écrivait l'*Esprit*, il était animé avant tout par une très noble volonté d'être utile, de contribuer au bien public, mais en même temps par un désir accessoire, il est vrai, cependant réel, parfois, de plaire. Maintenant, la volonté d'être utile en édifiant une politique, une morale sociale conforme aux faits et à leur vérité, si brutale soit-elle, règne seule.

En effet, les allégories sont devenues vaines. « La lumière se répand de jour en jour. Il faut dire nettement aux hommes la vérité ; il y a assez longtemps qu'on les trompe. »

Cependant, Helvétius déclare dans cette lettre à Lefebvre-Laroche qu'il prendra les précautions indispensables : il déguisera son style et cachera son nom. A quoi bon, si l'on combat les erreurs, s'exposer à être assommé par les fripons qui les accréditent (1) ? Un honnête homme, selon Jean-Jacques, doit répondre de son ouvrage mais où est la nécessité de compromettre son repos pour « la sotte gloire d'être connu pour l'auteur d'un livre où l'on ne s'est occupé que du bien public » ? Détruire des préjugés funestes, révéler des vérités, c'est une tâche qu'on peut accomplir incognito, sans

(1) Quelles sont ces précautions? Lefebvre-Laroche, dans son *Avertissement* (*Helvétius*, t. I, p. 7), dit qu'une copie du livre de l'*Homme* avait été envoyée en 1767 à un savant de Nuremberg qui devait le traduire et le faire paraître d'abord en allemand, moyen qu'on avait cru propre à épargner de nouvelles persécutions à l'auteur de la part de l'ancien despotisme. Il ajoute : « Le savant mourut avant d'avoir achevé sa traduction. L'on ne sait comment, sur cette copie, a été faite en Hollande la première édition de cet ouvrage, qui servit depuis aux éditions innombrables répandues en France et dans toute l'Europe, avec les fautes nombreuses qu'y ont encore ajoutées l'ignorance et l'avidité des contrefacteurs ». Lefebvre-Laroche publia l'ouvrage en 1795, tel qu'Helvétius le lui laissa. (Notes retranchées ou fondues dans le texte, etc.). Je suivrai, comme toujours, l'édition Didot, non sans avoir recours, le cas échéant, aux éditions précédentes. — Comment la première édition de cet ouvrage a-t-elle pu se faire sur une copie envoyée en 1767 à Nuremberg? se demande Saint-Surin (Bibl. Michaud, article *Helvétius*). L'auteur dans sa préface parle d'événements arrivés en 1771. Remarquons que les allusions dans cette préface sont assez vagues et l'on ne voit pas pourquoi Helvétius n'aurait pas correspondu avec le traducteur allemand.

risquer de devenir inutilement la victime de l'envie contemporaine.

Le traité de l'*Homme* ne devait pas paraître du vivant de l'auteur. Il abandonna cette intention qu'il avait exprimée. Dans une lettre adressée à Hume quelques mois avant sa mort (1), Helvétius écrivait : « L'ami (c'est-à-dire lui-même) qui devait remettre à M. Stuart un manuscrit pour être traduit en anglais a changé d'avis. Le motif qui l'y déterminait était la crainte de la persécution... J'ai donc conseillé à mon ami de remettre à sa mort la publication de ses ouvrages. Il a déjà pris là-dessus des précautions nécessaires, et il s'en tient là. Le livre de mon ami est à peu près de 750 à 800 pages in-4o d'impression du caractère de l'*Esprit des Lois*. »

Plus violent, moins orné, enflammé par l'indignation d'un auteur qui défend les droits de sa pensée, le traité de l'*Homme* est l'œuvre d'un psychologue politique. D'une part, Helvétius répond à ses détracteurs, à ses ennemis, en leur faisant à son tour un procès qui intéresse le sort de la société, l'intérêt général ; de l'autre, il s'applique à formuler un programme de plus en plus adapté à la vie des peuples, à leur bien-être, à leur progrès matériel et intellectuel. Le philosophe sensualiste, le moraliste qui a étudié le jeu des passions humaines s'y montre plus nettement encore comme un réformateur préoccupé du bien public, fruit de la législation et de l'éducation transformées.

La préface du traité de l'*Homme* est une déclaration brève, énergique et singulièrement pessimiste. Helvétius l'écrit peu de temps avant sa mort, en 1770 (2). Grand philanthrope et grand citoyen, il s'inquiète de l'état de la France ; sous le joug du despotisme qui étouffe la pensée dans les esprits et la vertu dans les âmes, elle lui semble vouée à la ruine, condamnée à périr par consomption, à moins qu'elle ne soit

(1) *Helvétius*, t. XIV, p. 39. Cette lettre, sans date, paraît avoir été écrite en 1770, disent les éditeurs. Helvétius avait donc eu quelque temps avant sa mort le dessein de faire paraître en Angleterre son livre de l'*Homme*.

(2) Un an, d'après une note, « dans l'époque de beaucoup de changements dans la monarchie », t. VII, p. 14. La même note se trouvait en de précédentes éditions (Londres 1781, t. IV, p. 5).

conquise. Épouvanté par les fléaux qui se déchaînent dans son malheureux pays, Helvétius tourne les yeux vers le nord, vers les Catherine II et les Frédéric, qui veulent se rendre chers à l'humanité, et, sentant le prix de la vérité, encouragent à la dire.

De plus en plus, depuis les *Notes*, depuis l'*Esprit*, Helvétius s'est efforcé de suivre la route qu'il a choisie : Se débarrasser de toutes les illusions pour dire le vrai. On ment, déclare-t-il, dans les livres autorisés où les auteurs, à l'instar des gens du monde dans la conversation, ne cherchent qu'à plaire. Il assure que, toujours de bonne foi avec lui-même, il n'a rien dit qu'il n'ait cru vrai, rien écrit qu'il n'ait pensé (1).

C'est cette pensée que nous allons rechercher dans le traité de l'*Homme*, énoncée presque sans voile et en général sans ménagement (2), avec cet amour de la vérité que prisait tellement Helvétius, et qui est, selon lui, la disposition la plus favorable pour la trouver.

Sans revenir inutilement sur les principes mêmes de psychologie générale que nous avons examinés en étudiant l'*Esprit*, nous nous arrêterons plus volontiers aux développements nouveaux et aux résultats les plus saillants que cet historien, ce naturaliste des sociétés a tirés de ses observations, de ses répertoires de faits, de ses généralisations. Nous nous aiderons le cas échéant, des plus remarquables observations, inspirées par le traité de l'*Homme* à Diderot, qui se préoccupa, à maintes reprises, de confronter ses idées avec celles d'Helvétius (3).

II

L'introduction de l'*Homme* pose le problème à résoudre. L'épicurien et le réformateur de la société se retrouvent tout de suite. Dans l'étude que le philosophe fait des hommes,

(1) « Si ce livre est mauvais, c'est parce que je suis sot, et non parce que je suis frippon. »

(2) « Peut-être ai-je encore trop ménagé certains préjugés. Je les ai traités comme un jeune homme traite une vieille femme auprès de laquelle il n'est ni grossier ni flatteur. »

(3) En sa *Réfutation suivie de l'ouvrage d'Helvétius intitulé de l'Homme*, œuvres de Diderot, Garnier, 1875, t. II. Dans la Notice préli-

son objet est leur bonheur. Le bonheur dépend des lois sous lesquelles ils vivent et des instructions qu'ils reçoivent. Transformation nécessaire de la société par la législation et par l'éducation, telle est la conclusion de l'*Esprit*. Helvétius a démontré, et il le démontre encore, que la perfection des lois et des « instructions » dépend de la connaissance exacte de l'esprit, de la condition générale de l'être humain.

L'auteur de l'*Esprit* a prouvé la puissance de l'éducation. Il veut la prouver davantage. Si l'on regarde les talents et les vertus comme un effet de l'organisation, on favorise la paresse et la négligence des instituteurs. Au contraire, si l'on démontre que les talents et les vertus sont des acquisitions, on éveille l'industrie du maître, on prévient sa négligence. Le bonheur de la nation dépend en grande partie de cette science perfectionnée de l'éducation, à laquelle, avant beaucoup de nos plus illustres contemporains, Helvétius ajoutait foi.

. L'homme naît ignorant (1). On le rend sot (il naît souvent tel, conteste Diderot) par les superstitions, les préjugés, la bigoterie. Le superstitieux désire que l'homme soit absurde, et craint qu'il ne s'éclaire. A qui confie-t-il le soin de l'abrutir? Aux scolastiques, aux plus stupides, aux plus orgueilleux des enfants d'Adam qui forment, à l'aide de mots

minaire de la *Réfutation*, M. Assézat dit que Diderot n'avait pas pu exprimer suffisamment ses divergences de vues à propos de l'*Esprit*. Il s'attacha donc à l'ouvrage posthume d'Helvétius : de l'*Homme* : « Lorsque cet ouvrage, fruit d'un travail opiniâtre de dix ans, fut publié par les soins du prince Galitzin, Diderot était en Hollande, logé chez ce prince-éditeur, attendant M. de Nariskin qui devait le conduire à Pétersbourg. Il commença, comme il le faisait toujours, par écrire les remarques que lui suggérait sa lecture sur les marges des deux volumes. A son retour de Russie, séjournant encore à La Haye, pour y publier les plans ou statuts des divers établissements d'éducation fondés par l'Impératrice, il relut Helvétius, et, reprenant ses notes, il les transcrivit en les corrigeant (P. 265). Il y revint une troisième fois. C'est cette dernière rédaction qui a paru pour la première fois, en 1875, dans l'édition des œuvres de Diderot, chez Garnier. Naigeon en avait donné des extraits pris dans les Notes primitives. D'autres passages avaient été publiés dans la *Revue de Paris* en 1857 (Préface du Salon de 1775).

(1) Helvétius observe, et c'est la réponse anticipée à toute sorte de critiques, qu'une éducation, et même parfaite, ne ferait point des gens de génie de tous ceux qui la recevraient. Elle pourrait être plus favorable au génie, voilà tout. (Introduction.)

inintelligibles, des hommes, « savamment absurdes et orgueilleusement stupides ». Et celui qui sait mal est en plus mauvaise posture que celui qui ne sait pas du tout.

Helvétius emploie les quinze chapitres qui forment la section première (1) à établir ce que Diderot appelle son paradoxe favori (2) : que l'éducation seule fait toute la différence entre des individus à peu près bien organisés. Condition, observe Diderot, dans laquelle il ne fait entrer ni la force, ni la faiblesse, ni la santé, ni la maladie, ni aucune de ces qualités physiques ou morales qui diversifient les tempéraments et les caractères.

Il est très certain qu'Helvétius, absorbé, hypnotisé par l'impérieuse nécessité de donner aux citoyens une éducation conforme aux faits et, disons le mot, scientifique, n'a pas tenu compte des dispositions soit héréditaires, soit vagues, mal définies, plus ou moins mystérieuses, si l'on veut, et qui résultent du tempérament, de la personnalité.

Remarquons cependant qu'il s'occupe des esprits normaux, de la grande masse. De plus, nous savons le sens qu'il donne au mot éducation. Il y insiste, très justement, dans l'*Homme* (3). Le cours de la vie n'est qu'une longue éducation. Dès que l'esprit reçoit le mouvement et la vie, il reçoit ses premières instructions. Les objets qui nous environnent influent sur nous, etc... Autant d'instituteurs chargés de l'éducation de notre enfance. D'où l'impossibilité de deux éducations strictement semblables. En admettant que le hasard présente toujours les mêmes objets à deux hommes, les leur offrirait-il dans le moment « où leur âme est précisément dans la même situation, et où ces objets, en conséquence, doivent faire sur eux la même impression » ?

Certainement, Diderot peut objecter aux assertions d'Helvétius, en détruisant en partie cette foi, cette véritable religion de l'éducation, qu'on ne donne pas du nez à un lévrier, qu'on

(1) « L'Éducation nécessairement différente des différents hommes est peut-être la cause de cette inégalité des esprits jusqu'à présent attribuée à l'inégale perfection des organes. »

(2) Diderot, t. II, p. 276.

(3) Ch. I et II.

ne donne pas la vitesse du lévrier à un chien couchant, et qu'on aura beau faire, celui-ci gardera son nez, et celui-là ses jambes (1). Il importe, toutefois, de montrer que l'argumentation d'Helvétius est plus complète, est moins naïve, et a une portée tout autre qu'on a pu le croire.

Le hasard n'est exactement le même pour personne. Supposons deux enfants qui doivent à leurs chutes leur adresse à marcher, à courir, à sauter. Il est impossible que le hasard leur fournisse le même nombre de chutes et aussi douloureuses. A quoi Diderot observe qu'il y a là aussi une affaire d'organisation. L'un reste étendu sur place et s'écrie : je suis mort. L'autre se secoue, et s'en va (2). Supposons maintenant deux frères qui voyagent avec leurs parents. L'aîné suit par exemple le père par des routes escarpées, et voit la nature sous la forme de l'horreur : montagnes enfoncées dans les nues, rocs arides, torrents impétueux. Le plus jeune suit sa mère dans les routes les plus fréquentées, il voit des côteaux plantés d'arbres fruitiers, des vallons, des ruisseaux. Les deux enfants auront reçu des impressions très différentes, et l'on sait qu'un petit nombre d'idées dissemblables et combinées produisent des résultats très variables.

L'excès probable de ces grandes vérités frappe Diderot qui, lui, insiste sur les dispositions naturelles. Il y a, remarque-t-il, certaines actions de l'enfance où toute la destinée d'un homme est écrite : « Alcibiade et Caton ont répété toute leur vie deux mots de leurs premières années : Gare toi-même... lâche (3)... Si Helvétius eût bien pesé ses expressions de caractère... il eût senti que c'est la nature qui fait ces enfants-là et non la leçon. » Et se souvenant peut-être de l'ancêtre du philosophe, l'auteur du fameux *Vitulus Aureus*, il ajoute : « L'art de convertir le plomb en or est une alchimie moins ridicule que celle de faire un Régulus du premier venu. Toutes ces lignes-là ne sont que de la poudre de pro-

(1) T. II, p. 277.
(2) Diderot, t. II, p. 280.
(3) Le premier est la réponse d'Alcibiade jouant dans la rue et se couchant devant la voiture du charretier qui lui criait : Gare... Le second est de Caton d'Utique refusant de céder à Pompœdius qui le tenait suspendu à une fenêtre et le menaçait de le lâcher.

jection (1). » Et Diderot, soutenant la thèse contraire, insiste sur les penchants naturels qu'il ne faut pas contrarier sous peine de faire des sujets médiocres.

Helvétius, du reste, ne néglige pas de constater que l'impression faite sur nous par les objets dépend principalement du moment où ces objets nous frappent (2).

Il faut donc admettre que l'éducation reçue ou dans les collèges (3) ou dans la maison paternelle (4) n'est jamais la même pour deux individus. Dans ces dissertations remplies de détails précieux et d'observations excellentes, Helvétius n'oublie pas d'insister sur la formation du génie et du talent, sur le rôle de l'émulation, du désir de s'illustrer. — Mon cher philosophe, objecte Diderot, dites que ce sont les causes qui font éclore les talents, mais l'émulation et le désir ne mettent pas le génie où il n'est pas. Helvétius, comme plus tard un de ses disciples devenu un maître, Taine, est obsédé par le souci de l'explication mécanique, scientifique, c'est-à-dire par l'enchaînement de causes et d'effets, des êtres et des choses. Les phénomènes moraux sont pour Helvétius, déjà, des phénomènes comme les autres, et qui doivent s'expliquer de la même façon.

Après l'enfance, l'adolescence. Et il faut compter, dans cette formation de l'esprit, avec la forme du gouvernement, avec le hasard qui préside à la condition de l'individu, au choix des lectures, des sociétés, des amis, des maîtresses, etc...; avec le hasard qui, plaçant chacun dans telles ou telles positions, allume, éteint ou modifie les goûts et les passions. Les caractères les plus tranchés sont quelquefois le produit d'une infinité de petits accidents.

Quelquefois, ce mot semblait suffisant. Mais Helvétius ne veut pas s'en tenir là. Il ajoute : Les événements de notre vie sont souvent le produit des plus petits hasards. Préoccupé d'une explication rationnelle et normale de tous les résultats intellectuels et moraux, il va montrer qu'il existe « des ha-

(1) P. 280. DIDEROT, t. II.
(2) Ch. IV. Sect. I.
(3) Ch. V.
(4) Ch. VI.

sards auxquels nous devons souvent les hommes illustres »(1). La dévote mère de Vaucanson avait un directeur. Il habitait une cellule à laquelle la salle de l'Horloge servait d'antichambre. Le fils restait là et pleurait d'ennui, dit Helvétius, qui a une habileté merveilleuse à trouver des détails pittoresques de psychologie et de style, tandis que la mère pleurait de repentir. Sa curiosité s'éveille. Il voit l'horloge, projette une pareille machine, parvient à faire une horloge plus ou moins parfaite « avant d'entrevoir, dans la perspective, la possibilité du flûteur automate ». Des hasards plus ou moins semblables allument le génie, décident de la vocation d'un Milton, d'un Shakespeare, d'un Corneille. Le génie est le produit d'une attention forte et concentrée dans un art ou une science (2). Cette attention se rapporte au goût vif éprouvé pour cet art et cette science. Or, ce goût n'est pas un don de la nature. Les goûts et les idées doivent être regardés comme des acquisitions dues aux positions où l'on se trouve. Rousseau n'est pas de cet avis. Cependant, il est lui-même un exemple du pouvoir du hasard. C'est ce qu'Helvétius explique avec beaucoup de vigueur et de talent, et cette psychologie aiguë et brillante de Jean-Jacques garde toute sa valeur. Une tracasserie avec un ambassadeur auquel il est attaché lui fait abandonner la carrière politique. Il a le choix entre l'éloquence et la musique. Qui sait, se demande Helvétius, si les faveurs d'une belle cantatrice n'eussent point fait du Platon de la France son Orphée ? Un accident particulier (que l'auteur de l'*Homme* ignore mais que Diderot connaît bien et qu'il révèle) (3) fait entrer Rousseau dans la carrière de l'éloquence. Le succès du Discours pour l'Académie de Dijon a un grand retentissement et les maximes de l'orateur deviennent celles du philosophe. Notons, en passant, qu'Helvétius parle de Rousseau sur le ton d'une réelle admiration. Il le montre, avec ses erreurs, sa gloire et ses infortunes, « aigri par la contradiction

(1) Sect. I. Ch. VIII (t. VII, p. 51).
(2) T. VII, p. 56.
(3) « Vous prendrez le parti que personne ne prendra », dit Diderot à Rousseau qui va le visiter au château de Vincennes. DIDEROT, *Réfutation*, t. II, p. 285.

ou peut-être trop amoureux de la singularité », mais aussi poursuivi par l'envie, l'ignorance et l'hypocrisie. Et tout se tient. Il faut reconnaître le pouvoir invisible du premier événement.

Mais Diderot proteste. Donnez-moi la mère de Vaucanson, je n'en ferai pas davantage le flûteur automate. Envoyez-moi en exil, ou mettez-moi dix ans à la Bastille : je n'en sortirai pas le *Paradis perdu* à la main. Tirez-moi de la boutique d'un marchand de laines, enrôlez-moi dans une troupe de comédiens, et je ne composerai ni *Hamlet*, ni *King Lear*. « De pareils hasards ne produisent de pareils effets que sur des hommes organisés d'une certaine manière. » D'autre part, accordons qu'avec une attention forte et concentrée dans un seul objet important on acquiert du génie : il y a des hommes incapables d'aucune longue et violente contention d'esprit. Ils sont, déclare Diderot, qui, tout compte fait, sait aimer et admirer Helvétius, ils sont pendant leur vie entière ce que Newton, Leibnitz, Helvétius étaient quelquefois. Quant à Rousseau, il fit ce qu'il devait faire, parce qu'il était lui (1).

Précurseur des grands historiens psychologues et philosophes de notre temps, Helvétius s'applique à montrer qu'en morale comme en physique le grand seul nous frappe. Nous supposons toujours de grandes causes à de grands effets. Quelle erreur (2) !

On voit quelle part il convient de donner au hasard. Helvétius observe que l'éducation morale lui est presque en entier abandonnée. Que faut-il faire pour la perfectionner ? se demande cet âpre moraliste, cet analyste opiniâtre et fougueux de la nature humaine. Et c'est le politique, le citoyen, qui répond à la question : « Il faudrait en diriger le plan relativement à l'utilité publique, la fonder sur des principes simples et invariables. C'est l'unique manière de diminuer l'influence que le hasard a sur elle, et de lever les contradictions qui se trouvent et doivent nécessairement se trouver entre tous les divers préceptes de l'éducation actuelle (3). »

(1) Diderot, t. II, p. 284.
(2) T. VII, p. 62. C'est le nez de Cléopâtre.
(3) Fin du ch. viii (t. VII, p. 64, 65).

Les préceptes d'éducation sont contradictoires. Pour quelles raisons ? Ici, c'est le philosophe persécuté pour avoir voulu penser librement et dire la vérité humaine à ses concitoyens qui prend la parole. L'Église, l'Église du dix-huitième siècle est apparue à l'auteur de l'*Esprit*, poursuivi traîtreusement par tous les pouvoirs, comme l'ennemie de la pensée libre, du bonheur public, de l'État, par conséquent, et du progrès social nécessaire au bonheur du plus grand nombre, c'est-à-dire à la justice. Incapable d'avoir une haine personnelle contraire à ses principes, Helvétius, aigri, fait servir ses ressentiments à ses idées. On l'a accusé, lui aussi il accusera et cette fois, sans ménagement, parce qu'il ne se défend pas seulement, parce qu'il s'agit de la pensée, parce qu'il s'agit des droits de chacun et de tous.

L'instruction publique est confiée à deux puissances dont les intérêts sont opposés, dont les préceptes doivent être différents et contraires. L'une est la puissance spirituelle, l'autre est la puissance temporelle. L'intérêt de la première n'est pas lié à l'intérêt d'une nation, mais à celui d'une secte (1). Aussi le clergé s'occupe peu des vertus patriotiques. Les grands talents et les grandes vertus, dit Helvétius, sont presque inconnus en Espagne et en Portugal, partout où la puissance spirituelle est la plus redoutée. Le sacerdoce n'exige d'une nation qu'une «soumission aveugle, une crédulité sans bornes et une crainte puérile et panique ».

Les deux puissances ont une ambition commune, mais les moyens de la satisfaire sont bien différents : pour s'élever, l'une doit exalter dans l'homme les passions et l'autre les détruire.

Comme dans l'*Esprit*, Helvétius qui prêche l'amour de la vie et de son épanouissement s'applique dans l'*Homme*, et avec plus de netteté, à montrer que les passions fortes dirigées au bien général, servent de base à la grandeur d'un pays. Au contraire, le projet du prêtre, oubliant le Christ et l'Evangile, est d'éteindre tout désir dans l'homme, de le dégoûter de ses richesses, de son pouvoir pour s'approprier l'un et l'autre (2).

(1) Section I, ch. IX, t. VII, p. 66.
(2) T. VII, p. 69 (Section I, ch. IX).

Le système religieux a toujours été dirigé sur ce plan. Si le ciel est la vraie patrie, les choses d'ici-bas perdent toute leur importance. Un voyageur ne fait pas réparer les murs du cabaret où il ne doit passer qu'une nuit.

En voulant détruire les passions à la conservation desquelles est attachée celle des empires, on détruit l'action. Il faut que les passions et les besoins continuent de vivifier l'homme. Autrement, c'est la mort et la ruine des peuples. D'où un grand et magnifique éloge des passions qu'Helvétius exalte dans l'*Homme*, sinon avec une grande rigueur dans la déduction (car il a tant d'idées et d'idées de détail à défendre), du moins avec une implacable logique générale et un merveilleux amour de la cité, et, disons-le sans crainte, de la patrie. Il désespérait de la France parce qu'il la sentait décrépite, vouée à toutes les déchéances. Cependant Helvétius, fidèle à son système, aurait dû s'apercevoir que la vivacité des passions qui y couvaient était la marque de sa force intérieure, de sa vigueur, de sa fécondité possibles.

En présence de la consomption qui atteint le pouvoir despotique, ennemi des plus nobles désirs des citoyens, Helvétius exalte donc, non sans frénésie, les passions. Cet éloge des passions est vrai, constate Diderot, autre amant enthousiaste de la nature , mais en se plaçant au point de vue de l'éducation et revenant à la grande question posée : « L'éducation ou les hasards rendront-ils passionnés les hommes nés froids ? demande-t-il. Les passions ne sont-elles pas des effets de tempérament, et le tempérament est-il autre chose qu'un résultat de l'organisation? Vous aurez beau prêcher celui qui ne sent pas, vous soufflez sur des charbons éteints: s'il y a une étincelle, votre souffle pourra susciter de la flamme, mais il faut que la première étincelle y soit. » Avec beaucoup de verve, Diderot indique bien l'erreur probable de certaines vérités dont la généralisation crée des paradoxes. Il résume parfaitement « cette sublime extravagance d'Helvétius » qui aurait fourni, déclare-t-il, une excellente scène à Molière, le pendant à celle du Pyrrhonien, dans le *Mariage forcé*, avec la formule: «Sans passions, point de besoins, point de désirs; sans besoins et sans désirs, point d'esprit, point de raison. »

Qu'Helvétius nous apprenne donc, objecte Diderot, comment l'éducation ou des accidents pourront créer une passion vraie dans celui à qui la nature l'a refusée. Autant, ajoute fortement et un peu grossièrement Diderot, autant assurer qu'on inspirera la fureur des femmes à un eunuque. « Et combien d'hommes que la nature a châtrés! Les uns manquent de testicules pour une chose, d'autres en manquent pour une autre. » Par malheur, il ne suffit pas de vouloir pour être (1).

Il n'empêche que ce culte du désir qui finit par s'associer au vouloir, que cette haute conception de l'éducation, excessive soit, mais quand même saine et bienfaisante, garde toute sa valeur. Il est très réel en tout cas qu'il importe pour le bien-être privé et public de développer les ferments d'activité. Cette vérité, affirmait déjà Helvétius, n'était ignorée de son temps « que du gardien des Capucins, à moins qu'elle ne fût contestée pour d'autres raisons ». Helvétius établit, avec beaucoup d'énergie, que cela est conforme à la nature de l'homme. Aussi, quelle erreur est celle des théologiens, de ces docteurs, dogmatiques et ridicules, qui s'imaginent tout savoir sans avoir rien appris! Le philosophe érudit, le croyant de la science nouvelle, destinée à transformer le monde, les accable à son tour avec l'acrimonie d'un écrivain, d'un pamphlétaire qui se souvient des absurdités, des insultes, des calomnies (2).

Philosophe politique, Helvétius a compris admirablement

(1) Diderot, t. II, p. 292, 293.

(2) Les théologiens ignorent, d'ailleurs, leurs propres intérêts : « Vous êtes, écrit-il, ô ministres catholiques! riches et puissants sur la terre: mais votre pouvoir peut être détruit avec celui des nations auxquelles vous commandez. Augmentez leur abrutissement, et ces nations, vaincues par d'autres, cesseront de vous être soumises. Il faut pour votre intérêt même que les passions et les besoins continuent de vivifier l'homme. Pour les étouffer en lui, il faudrait changer sa nature. O vénérables théologiens, ô brutes, ô mes frères! abandonnez ce projet ridicule; étudiez le cœur humain; examinez les ressorts qui le meuvent et, si vous n'avez encore aucune idée nette de la morale et de la politique, abstenez-vous de l'enseigner. L'orgueil vous a trop souvent égarés... » Cette véhémente apostrophe ne se trouve point dans l'édition de 1795, qui n'ôte rien cependant, et dans le texte plus clair, et dans les notes moins compliquées, à l'éloquence virulente, nourrie et sarcastique d'Helvétius. Ce passage a été reproduit dans l'édition Lepetit, 1818, t. II p. 39.

la nécessité urgente, si l'on veut travailler au bien public et à l'utilité générale, de réformer les méthodes d'enseignement, et, avant tout, d'avoir une conception plus juste, plus conforme aux faits, de l'instruction et de l'éducation. Ici, l'observateur implacable, le moraliste dont la sincérité atteint aisément le cynisme, j'allais presque dire le romancier réaliste, viennent singulièrement en aide au politique.

Ils collaborent pour indiquer, d'une façon qui en étant plaisante n'en est pas moins instructive, la contradiction « de tous les préceptes de notre éducation (1) ». Helvétius déclare qu'il est forcé de descendre à un ton peu noble. Qu'on le lui pardonne, le sujet l'exige.

Entrons dans un couvent où l'on instruit les jeunes filles. Il est huit heures du matin, c'est le temps de la conférence. Dans un discours sur la pudeur, la supérieure prouve qu'une pensionnaire ne doit jamais lever les yeux sur un homme. A neuf heures, le maître à danser est au parloir. Formez-bien vos pas, dit-il à l'écolière. Levez cette tête. Regardez toujours votre danseur... Lequel croire (2)?

A quoi rapporter ces contradictions ? Aux désirs contradictoires des parents. Ils veulent que leur fille soit à la fois agréable et réservée, quelle joigne « la pruderie du cloître aux grâces du théâtre ». On ne concilie pas les inconciliables. Et, comme toujours, Helvétius a, sur ces questions de mœurs, des traits de détail, dont la vivante ironie s'impose. On désire, remarque-t-il (3), qu'une fille soit vraie et ingénue. On lui présente un époux. Il ne lui plaît pas. Elle le dit : on le trouve mauvais. Les parents veulent bien qu'elle soit vraie ou fausse, suivant l'intérêt qu'ils ont qu'elle soit l'un ou l'autre.

Autre spectacle du même genre. Une mère, chargée de l'éducation de sa fille, lui dit le matin en mettant son rouge (cela est délicieux) que la beauté n'est rien, que la bonté et le talent sont tout. On entre à la toilette de la mère, ce qui au XVIIIe siècle était chose courante ; chacun répète à la petite

(1) Section I, ch. X. « Exemples des idées ou préceptes contradictoires reçus dans la première jeunesse. »
(2) T. VII, p. 74.
(3) Note A, p. 75.

fille qu'elle est jolie. On ne la loue pas une fois l'an sur ses talents et son humanité.

L'instruction d'un jeune homme est-elle plus conséquente? On lui prescrit comme un premier devoir l'observation des lois. Le second, c'est leur violation lorsqu'on l'offense, puisqu'en cas d'insulte il se bat sous peine de déshonneur. C'est par les services rendus à la patrie qu'on obtient la considération de ce monde et la gloire céleste, lui prouve-t-on. Mais on lui propose comme modèle d'imitation « un moine, un dervis fanatique et fainéant, dont l'intolérance a porté le trouble et la désolation dans les empires ».

Et nous retombons dans ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui l'anticléricalisme d'Helvétius, dans ce que nous pourrons appeler plus justement son système de politique basé sur l'idée de l'intérêt général, système contraire à l'esprit du catholicisme, sorti d'une religion et devenu une politique (1).

Considérons-le par rapport à cette éducation donnée par les théologiens, amis de l'autorité, de l'absolutisme où leur ambition trouve ses aliments, ennemis de la pensée libre et du progrès social, adversaires d'Helvétius et des philosophes. Au nom de principes idéaux et traditionnels, l'Église a requis contre l'*Esprit*; au nom des hommes lésés dans leurs intérêts, au nom d'une grande société indignement lésée par une petite, au nom de l'État qui doit être laïque, s'il veut réaliser la plus grande somme de justice et de bonheur, Helvétius dresse un réquisitoire terrible, bourré de faits et de preuves, contre l'Eglise. Il n'est pas impartial, dira-t-on (2). Il répond à la haine par la haine ; soit. Mais il n'y a plus ici une question de personnalité. Le débat est plus élevé. Helvétius persécuté comprenait qu'on persécutait en lui l'idée de la rénovation politique et sociale, l'idée de l'État reposant non sur la conception d'un au-delà mystérieux ou sur les droits chimériques de plusieurs castes privilégiées, mais sur l'idée du bonheur public.

Or, c'est dans l'éducation que l'influence du théologien se fait sentir d'une manière néfaste, en ce temps-là. A qui revient

(1) P. 78, t. VII.

(2) Il y a dans l'*Homme* plusieurs allusions à l'affaire de l'*Esprit*.

la faute de ces préceptes contradictoires reçus dans la première jeunesse? Helvétius multiplie les exemples probants.

Un père a recommandé à son fils la fidélité à sa parole. Un théologien survient. Il dit à ce fils qu'on n'en est pas tenu envers les ennemis de Dieu, « que Louis XIV par cette raison révoqua l'Édit de Nantes donné par ses ancêtres, que le pape a décidé cette question en déclarant nul tout traité contracté entre les princes hérétiques et catholiques, en accordant enfin aux derniers le droit de le violer s'ils sont les plus forts ».

Autres faits non moins instructifs. Un prédicateur prouve en chaire — du haut de cette chaire, d'où l'on avait voué le livre de l'*Esprit* à toutes les gémonies — que le Dieu des Chrétiens est un Dieu de vérité, qu'à leur haine pour le mensonge on reconnaît ses adorateurs. Une fois descendu de chaire, il convient qu'il est prudent de la taire, que lui-même en louant la vérité se garde bien de la dire. L'homme, continue Helvétius, et il a fait cruellement une expérience analogue, l'homme qui dans les pays catholiques écrirait l'histoire vraie de son temps soulèverait contre lui tous les adorateurs de ce Dieu de vérité. Dans ces pays, quel est l'homme à l'abri de la persécution? Le muet, le sot, le menteur (1).

Pourquoi cette contradiction dans l'éducation ? Telle est la question à résoudre. L'ignorance, répond sans hésiter Helvétius, où l'on est des vrais principes de cette science en est la cause. Il faudrait éclairer les hommes. Selon lui, le prêtre s'y oppose. La liste des contradictions de l'éducation européenne et surtout papiste le démontre surabondamment. On fausse les esprits ; les religions ne sont que les instruments habituels de l'ambition sacerdotale, au lieu de servir à la félicité publique (2). Aussi bien, il ne faut pas confondre, d'après ce philosophe, modéré au fond, malgré son âpre désir du vrai, et qui se garde bien de tomber dans les erreurs du sectaire fanatique à son tour par haine du fanatisme, la religion chrétienne avec le papisme (3).

(1) T. VII, p. 79.
(2) T. VII, p. 86.
(3) T. VII, p. 88. Dans le ch. XI (sect. I) intitulé « Des fausses religions », on trouve d'abord ces lignes ironiques : « Si j'en crois ma nourrice et mon précepteur, toute autre religion est fausse ; la mienne

Le papisme est, aux yeux d'Helvétius, une pure idolâtrie. L'Église romaine n'a dû voir dans la religion qu'une institution humaine, puisqu'elle en a fait un usage scandaleux, un instrument de son avarice et de son ambition. Et cette attaque n'est point une vaine insulte. C'est un savant qui parle. Helvétius n'injurie pas comme un vil faiseur de libelles. Il est véhément, il est indigné. Mais il ne procède pas à la manière de Gauchat, de Chaumeix, du Journaliste de Trévoux. Il démontre par des faits (1). Or, l'histoire est là pour affirmer la cupidité simoniaque des papes et de l'Église romaine. Les faits sont innombrables : acquisition de richesses par les couvents, pillage du bien des pauvres, intervention dans les affaires des états, en Amérique, multiplication du clergé séculier et des sacrements. Le nombre des prêtres, déclare ce politique, qui se place toujours au point de vue de la société et de l'État, égala bientôt celui des sauterelles de l'Égypte, et, comme elles, ils dévorèrent la moisson. Pour flétrir ces procédés, cette soif de richesse et de domination acquises aux dépens des autres hommes, Helvétius a des trouvailles de grand orateur. Il emploie des images d'une poésie exacte et saisissante. Ou bien il appelle à son aide toutes les ressources d'une verve qui sait trouver le mot juste, comique et terrible en même temps. Ainsi, après avoir mentionné un certain nombre de faits : « Ce n'est pas tout, dit-il ; pour accroître encore et sa richesse et son pouvoir, l'Église romaine tenta, sous le nom de denier de Saint Pierre ou autre, de lever des impôts dans tous les royaumes. Elle ouvrit à cet effet une banque entre le ciel et la terre, et fit, sous le nom d'indulgences, payer argent comptant dans ce monde des billets à ordre directement tirés sur le paradis (2). »

Ainsi, lorsqu'on voit le sacerdoce sacrifier constamment

seule est vraie... » P. 86, 87. Cependant, un peu plus loin, il dit : « Toutes les religions sont fausses, à l'exception de la religion chrétienne ; mais je ne la confonds pas avec le papisme. » P. 88. Helvétius n'est pas attaché au christianisme, mais il sent tout le prix et toute la grandeur de la doctrine du Christ à cause du haut enseignement d'altruisme qu'elle contient.

(1) Voir t. VII, p. 88 à 92, etc...

(2) T. VII, p. 91.

la vertu au désir de la grandeur, lorqu'on étudie l'histoire des papistes et de leur conduite « si différente de celle prescrite par l'Évangile (1) » comment douter que les chefs de cette religion aient vu autre chose en elle qu'un moyen d'envahir la puissance et les trésors de la terre?

Certes, il peut y avoir une religion universelle fondée sur des principes éternels et invariables, dont le premier est, selon Helvétius, celui qui promet à chacun la propriété de ses biens, de sa vie, de sa liberté.

Dans une de ses plus belles pages, il définit avec beaucoup de force et d'ampleur cette religion que la philosophie doit révéler aux nations, et dont les saints sont les bienfaiteurs de l'humanité. Laissons-lui encore la parole, cela d'autant plus volontiers que sa pensée a été souvent travestie ou mal interprétée : « Dieu a dit à l'homme : Je t'ai créé, je t'ai donné cinq sens, je t'ai doué de mémoire et par conséquent de raison. J'ai voulu que ta raison, d'abord aiguisée par le besoin, éclairée ensuite par l'expérience, pourvût à ta nourriture, t'apprît à féconder la terre, à perfectionner les instruments de labourage, de l'agriculture, enfin toutes les sciences de première nécessité. J'ai voulu que, cultivant cette même raison, tu parvinsses à la connaissance de mes volontés morales, c'est-à-dire de tes devoirs envers la société, des moyens d'y maintenir l'ordre, enfin à la connaissance de la meilleure législation possible. Voilà le seul culte auquel je veux que l'homme s'élève, le seul qui puisse devenir universel, le seul digne d'un Dieu, et qui soit marqué de son sceau et de celui de la vérité : tout autre culte porte l'empreinte de l'homme, de la fourberie et du mensonge. La volonté d'un Dieu juste et bon, c'est que les fils de la terre soient heureux, et qu'ils jouissent de tous les plaisirs compatibles avec le bien public (2). » Sans chercher à discuter ici les théories empiriques et physiocratiques esquissées dans cette sorte de profession de foi indirecte, constatons que nous sommes en présence d'un évangile très humain et très moderne de vie active, simple, normale, conforme aux lois de la nature.

(1) T. VII, p. 92.
(2) T. VII, p. 96.

Cette morale, cette religion fondée sur des principes vrais n'est point celle des prêtres. L'intérêt le leur défend. Ils ont amoncelé des nuages sur la législation. Ils auraient pu avoir un rôle admirable dans l'État, ils ont préféré commander à des superstitieux et à des esclaves. Ils se sont rendus odieux aux bons citoyens, dit Helvétius, en devenant la plaie des nations (1).

En effet, il faut se placer au point de vue de la société, de l'État. Et telle est la conception où se place l'auteur de l'*Homme*. Une religion intolérante, dont le culte exige une dépense considérable, est nuisible. Ici, ce n'est pas un pamphlétaire exaspéré qui parle. Helvétius n'a jamais été un de ces énergumènes des lettres ou de la politique qui « mangent du curé » sans rime ni raison, sans respect pour des croyances ayant leur haute valeur ou leur charme adorable, qui s'efforcent de supprimer sans comprendre et sans persuader. Il a des ressentiments contre l'Église, qui l'a traité d'une abominable manière. Mais il a surtout et avant tout la préoccupation du bien public. Il n'a qu'un désir ardent : le bonheur de la nation. Or, envisageant la question d'une façon pratique, économique, il est bien obligé de constater que le papisme, comme le despotisme, dévore le pays où il s'établit. Historien et philosophe, Helvétius s'appuie sur des chiffres. Certaines notes qui suivent le texte sont autant de coups de massue dirigés non contre la tendre religion du Christ ouvrant son cœur à l'humanité souffrante, mais contre la domination implacable et la désastreusé cupidité des papistes. L'ancien fermier-général, le seigneur de Lumigny, de Regmalard et de Voré sait calculer, sait dresser les bilans qui ont, eux aussi, leur éloquence. « Le plus sûr moyen, dit Helvétius, dans une de ces notes qui sont de véritables démonstrations documentées, d'affaiblir les puissances de l'Angleterre et de la Hollande serait d'y établir la religion catholique. Dans tout pays où l'on comptera trois cent mille tant curés qu'évêques, prélats, moines, prêtres ou chanoines, etc... il faut qu'en logement, chauffage, nourriture, vêtement, etc... chaque prêtre, l'un

(1) Voir p. 97, 98, t. VII.

portant l'autre, coûte au moins par jour un écu à l'État. Or, pour subvenir à cet entretien, quelles sommes prodigieuses en fonds de terre, rentes, dîmes, pensions, impôts de messes, constructions de bâtiments, réparations de presbytères et de chapelles, fonds de jardins, trésors de paroisse et de confréries, ornements d'église, argenterie, aumônes, louages de chaises, baptêmes, offrandes, mariages, enterrements, services, quêtes, dispenses, honoraires de prédicateurs, missions, etc... le sacerdoce ne lève-t-il pas sur une nation ? En dîmes seules, le clergé tire des terres cultivées d'un royaume presque autant de produits que tous ses propriétaires. En France, l'arpent de terre labourable, loué 6 ou 7 livres, rapporte à peu près vingt ou vingt-deux minots de blé, à quatre au setier. Le prêtre, pour sa dîme, en récolte deux. Le prix de ces deux minots peut être, bon an mal an, évalué à 9 ou 10 livres. Le prêtre récolte en sus 50 bottes de paille, estimées 6 livres, plus la dîme de l'avoine et de sa paille, estimée 40 ou cinquante sols ; total 17 livres 10 sols que le prêtre tire en trois ans du même arpent de terre dont le propriétaire ne tire que 18 ou 20 livres et sur laquelle somme ce propriétaire est obligé de payer le dixième, d'entretenir sa femme, de supporter les non-valeurs, les banqueroutes du fermier et les corvées. D'après ce calcul, qu'on juge de l'immense richesse des prêtres. En réduit-on le nombre à deux cent mille ? Leur entretien monterait encore à 600.000 livres par jour, et par conséquent à 210 millions par an. Or, quelle flotte et quelle armée de terre ne soudoierait-on pas avec cette somme ? Un gouvernement sage ne peut donc s'intéresser à la conservation d'une religion si dispendieuse et si à charge aux sujets (1). »

Helvétius n'est nullement un de ces athées au cœur sec, à l'imagination froide et paresseuse, qui ne veulent faire aucune part aux besoins intellectuels et moraux de l homme. Il n'a point la haine aveugle et absurde, *a priori*, des religions. Mais une religion pour être bonne doit être peu coûteuse, tolérante, et il importe que le clergé ne puisse rien sur

(1) Note 35, p. 145, 146. Voir aussi, dans cette section du traité de l'*Homme* la note 30 sur les moyens employés par les prêtres pour s'enrichir, etc...

le citoyen (1). Point de dogmes qui soient des germes de discordes et de crimes jetés à travers les nations et l'humanité. La religion païenne était tolérante parce qu'elle n'avait point de dogmes. Helvétius croit que celle des philosophes, réduite à une morale saine, sera un jour la religion de l'univers. Il souhaite une religion douce, humaine, sans idolâtrie (2), dont les cérémonies n'auraient rien de triste et de sévère, dont le culte exciterait des passions dirigées au bien public. Et ces idées-là ont fait leur chemin. Elles se réaliseront dans les apothéoses de toutes les joies humaines, qui n'ont rien de malsain, puisqu'elles sont naturelles. Pourquoi faire de l'Être Suprême, demande Helvétius, un tyran oriental, et d'un adorateur de Jésus, un esclave vil et pusillanime ? (3). La religion ne doit point, d'après lui, s'écarter du but politique et social. Que les récompenses célestes, réclame-t-il, ne soient point le prix de quelques pratiques minutieuses. Mieux vaudrait diviniser le bien public.

De même, on a fait de l'abnégation de soi-même, de l'humilité, compréhensible dans un couvent, des vertus sublimes, alors que la seule vertu vraiment sublime, la première et peut-être la seule que les religions doivent inspirer aux hommes parce qu'elle renferme en elle presque toutes les autres, est « l'humanité » (4).

On favorisera l'orgueil, dira-t-on. — Eh bien ? — L'orgueil attache l'homme à la terre. — Tant mieux, répond Helvétius qui préfère les hommes illustres et les grands citoyens aux talapoins, aux bonzes, et aux brahmines. Que la religion, loin de le combattre, favorise l'attachement aux choses terrestres. Que chacun, s'écrie-t-il avec un véritable enthousiasme, s'occupe du bonheur, de la gloire, de la puissance de sa patrie.

Il souhaite que l'intérêt des puissances spirituelle et temporelle devienne le même (5), et que ces deux puissances

(1) P. 101.

(2) Nous sommes étonnés, observe-t-il (Note A., p. 107), de l'absurdité de la religion païenne. Celle de la religion papiste étonnera bien davantage un jour la postérité.

(3) P. 102, 103.

(4) P. 104, t. VII.

(5) Voir la note 44, p. 151, t. VII. Helvétius insiste sur la nécessité de

soient entre les mains des magistrats. C'est le magistrat, selon lui, qui peut le mieux remplir cette fonction d'officier de morale, suivant un mot de l'abbé de Saint-Pierre (1). A eux de faire sentir les motifs d'intérêt général sur lesquels sont fondées les lois particulières. L'instruction morale, la religion bienfaisante, peu coûteuse et tolérante, capable d'allumer dans les âmes l'amour du talent et des vertus, Helvétius l'attend d'un sénat, d'un corps législatif, grâce auquel disparaîtrait toute contradiction entre les préceptes religieux et patriotiques (2).

III

Il nous a semblé particulièrement intéressant de nous étendre sur les idées d'Helvétius concernant les rapports de l'Église et de l'État, de montrer comment les théories de l'*Esprit*, énergiquement esquissées, illustrées par des anecdotes, semées d'allusions, mais souvent indécises et d'une forme prudente, sont devenues dans l'*Homme* un système politique où le polémiste se rencontre, en maintes occasions, avec le moraliste amer et pénétrant, mais où le révolutionnaire calme, réfléchi, positif, qui a mûrement pesé les mobiles de l'activité humaine, apparaît néanmoins jusque dans la chaleureuse vigueur du plaidoyer avec toute sa sagesse, car sa haine pour les idées néfastes se tempère d'une réelle indulgence à l'égard des individus.

Ses idées sur la société et sur la religion par rapport à la société, qui sont maintenant l'essentiel pour nous, Helvétius ne les a exprimées qu'en passant. Étant donnée l'énorme influence de l'éducation sur les idées et les talents, Helvétius croit devoir conclure que tous les hommes communément organisés ont une égale aptitude à l'esprit (3).

Les principes psychologiques du système, nous les con-

la réunion des puissances temporelle et spirituelle. Il ne suffit pas d'humilier le corps sacerdotal, dit-il. Un des plus grands services à rendre à la France serait d'employer une partie des revenus trop considérables du clergé à l'extinction de la dette nationale.

(1) P. 116, t. VII.

(2) P. 117, t. VII.

(3) Sect. II.

naissons. Longuement, avec une énorme abondance d'arguments et de faits, opiniâtrément, avec l'ardente volonté de convaincre, parce qu'une sage et utile pratique de vie doit naître de cette science de l'homme, Helvétius les développe, s'efforce de les présenter sous un jour meilleur, sous une physionomie plus conforme encore à la réalité.

Nous le suivrons, mais très rapidement, en signalant quelques idées plus importantes, quelques résultats de cette enquête énorme et touffue que l'*Esprit* n'avait pas mis en lumière.

Pour établir cette vérité fondamentale et qui ne doit guère, comme le constate Diderot, être du goût des hommes supérieurs ou se considérant comme tels, puisqu'en exagérant la part du hasard et de l'éducation on diminue d'autant plus le mystère du moi, pour soutenir cette thèse qu'il trouve plus ou moins bien contenue en des textes de Quintilien et de Locke (1), Helvétius remonte aux principes déjà énoncés et d'abord à celui qui pour ce sensualiste convaincu produit l'esprit, à la sensation physique. Toutes les opérations de l'esprit se réduisent à sentir. Ce principe nous expliquera comment nous devons nos idées à nos sens, bien que nous ne devions pas la plus ou moins grande étendue de notre esprit à l'extrême perfection de ces mêmes sens.

Naturellement, Diderot ne tarde pas à s'insurger contre ces assertions. Il discute les opinions de Quintilien et de Locke et répète sur tous les tons que l'éducation ne fait pas l'aptitude, qu'il faut compter avec la nature ingrate ou indulgente, etc... Helvétius est bien entêté de son système, remarque-t-il. Si l'on fait des enfants tout ce qu'on veut, pourquoi Hel-

(1) Note A., p. 156, t. VII. Locke dit dans son *Éducation* : « Je crois pouvoir assurer que de cent hommes, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société par l'instruction qu'ils ont reçue, etc, etc... » Et Quintilien, dans l'*Inst. Orat.*, livre I : « C'est une erreur de croire qu'il y a peu d'hommes qui naissent avec la faculté de bien saisir les idées qu'on leur présente... Le grand nombre, au contraire, paraît également organisé pour penser et retenir avec promptitude et facilité... Il se trouve dans les enfants de grandes ressources qu'on laisse échapper... Il est évident que ce n'est point à la nature, mais à notre négligence, qu'il faut s'en prendre. »

vétius n'a-t-il pas fait de sa fille aînée ce que la nature a fait de sa cadette? (1)

Distinguons, d'abord, l'esprit et l'âme (2). On naît avec toute son âme, non avec son esprit. On peut perdre l'esprit de son vivant, on ne perd l'âme qu'avec la vie. La pensée n'est pas nécessaire à l'existence de l'âme. De même, les anciens soutenaient avec Aristote que l'âme devait ses idées aux sens. L'âme n'est point l'esprit, mais l'esprit est l'effet de l'âme, c'est-à-dire, selon Helvétius, de la faculté de sentir (3).

L'empirisme d'Helvétius se développe à travers un certain nombre de chapitres. Il examine les objets sur lesquels l'esprit agit et comment il agit. Ses opérations se réduisent à l'observation des ressemblances et des différences. Comparer, c'est regarder alternativement. Juger, c'est rapporter l'impression reçue, c'est le récit de deux sensations ou actuellement éprouvées ou conservées dans la mémoire. Juger, c'est dire ce qu'on sent, c'est sentir. Le jugement ne saurait être, d'après Helvétius, que le prononcé des sensations éprouvées, même lorsqu'il s'agit d'idées abstraites et collectives (4). Or, toute comparaison des objets entre eux suppose attention, toute attention suppose peine, toute peine, un motif pour se la donner (5). Par conséquent, tous les jugements occasionnés par la comparaison des objets entre eux supposent en nous l'intérêt de les comparer. Cet intérêt, fondé sur l'amour de notre bonheur, ne peut être qu'un effet de la sensibilité physique, car toutes nos peines et nos plaisirs y prennent leur source. Voilà le principe ignoré de toutes les actions humaines (6).

Cette conclusion est tirée de bien loin, proteste Diderot. Elle convient plutôt à l'animal qu'à l'homme, dit-il. « Je ne saurais m'accommoder de ces généralités-là : Je suis homme et il me faut des causes propres à l'homme. Quelle utilité retirerai-je d'une enfilade de conséquences qui conviennent

(1) T. II. Didero, p. 297, 298.
(2) Sect. II. Ch. ii.
(3) P. 177, t. VII.
(4) Ch. iv, v, t. VII.
(5) P. 196, t. VII.
(6) P. 204, t. VII.

également à la belette, à l'huître, au dromadaire ? » Diderot résume cependant, après cet accès de mauvaise humeur, la doctrine psychologique d'Helvétius, où s'associent le sensualisme et l'épicurisme. Descartes avait dit : Je pense, donc j'existe. Helvétius veut qu'on dise : Je sens, donc je veux sentir agréablement. Tout ce que je fais, observe encore Diderot, certes, je le fais pour sentir agréablement, ou de peur de sentir douloureusement, mais le mot sentir n'a-t-il qu'une seule acception ? N'y a-t-il que du plaisir physique à posséder une belle femme ? N'y a-t-il que de la peine physique à la perdre, par la mort ou par l'inconstance ? La distinction du physique et du moral n'est-elle pas aussi solide que celle d'animal qui sent et d'animal qui raisonne ? Ne faisons donc pas de sentir et de juger deux opérations parfaitement identiques, conclut Diderot, qui d'ailleurs laisse à Kant et à Maine de Biran le soin d'opposer des systèmes à un système, et de revendiquer l'action originale et prépondérante de l'esprit et du moi (1).

De déduction en déduction, Helvétius arrive à l'énoncé du principe général suivant que la sensibilité physique est la cause unique de nos actions, de nos pensées, de nos passions et de notre sociabilité (2). Diderot fait observer (3) qu'il ne dit pas une condition primitive, essentielle, comme l'impénétrabilité l'est au mouvement, ce qui est incontestable, mais la cause unique, ce qui lui semble presque aussi évidemment faux.

Avec un grand et cruel talent, Helvétius ramène donc nos actions à la sensibilité physique, unique moteur de l'homme, aux plaisirs et aux peines physiques, auxquelles il faut assimiler les plaisirs et les douleurs de prévoyance. Il y trouve l'occasion de ces rudes analyses réalistes et même méphistophéliques où il excelle, et de ces définitions implacables dont il a le redoutable secret : le plaisir du petit jeu pour lutter contre l'ennui dû à l'absence d'une passion, du grand jeu à cause de l'amour de l'argent lié au besoin de commodités,

(1) Diderot, t. II, p. 300, 301, 302, 303.
(2) Ch. vii, Sect. II.
(3) T. II, p. 303.

d'amusements — le plaisir de la bienfaisance où l'on secourt celui qui souffre parce qu'on s'identifie avec lui (1) — le remords, prévoyance du mal physique auquel le crime découvert nous exposerait, etc...

Diderot discute avec flamme ces définitions et ces analyses et non point à la manière des principaux commentateurs et critiques d'Helvétius, avec de beaux discours moraux, mais ien s'attachant, lui aussi, à la réalité. On secourt celui qu souffre parce qu'on s'identifie avec lui. Mais de qui est cette identification, de l'homme physique ou de l'homme moral? Jamais, observe-t-il, on n'a dit tant de choses vraies et tiré tant de fausses conséquences, montré tant d'esprit et si peu de logique. Et puis, avec cette brusque et brutale inspiration qui lui est coutumière dans ses œuvres non officielles : « Il faut être étrangement entêté d'une opinion pour assurer (Helvétius pourrait d'ailleurs tenir tête à son contradicteur en insistant sur l'importance de certaines associations d'idées pour l'explication psychologique de nos actes) que celui qui ouvre sa bourse à l'indigent se propose secrètement d'avoir un bon lit, un bon souper et de coucher avec sa voisine (2). »

De même, continue Diderot, et l'objection sous une forme aimable ou plaisante est des plus sérieuses : il faut que je marche pour aller rue Sainte-Anne (3) causer avec un certain philosophe que j'aime, ou m'entretenir plus doucement avec une femme de son voisinage ; mais n'y vais-je que parce que j'ai des pieds? Ces deux actions sont sans doute réductibles en dernière analyse à la sensibilité physique, mais

(1) Dans une note, effrayante si l'on veut (t. VII, p. 208), nous lisons, par exemple : On soulage les malheureux 1° Pour s'arracher à la douleur physique de les voir souffrir. 2° Pour jouir du spectacle d'une reconnaissance qui produit du moins en nous l'espoir confus d'une utilité éloignée. 3° Pour faire un acte de puissance dont l'exercice nous est toujours agréable, parce qu'il rappelle à notre esprit l'image des plaisirs attachés à cette puissance. 4° Parce que l'idée de bonheur s'associe toujours dans une bonne éducation avec l'idée de bienfaisance et que cette bienfaisance, en nous conciliant l'estime et l'affection des hommes, peut, ainsi que la richesse, être regardée comme un pouvoir ou un moyen de se soustraire à des peines et de se procurer des plaisirs.

(2) T. II, p. 304.

(3) A l'Hôtel d'Helvétius.

comme condition et non comme cause, but ou motif (1).

C'est encore à la sensibilité physique, à un principe naturel, et non à « l'amour » ou à quelque « principe inné » qu'Helvétius ramène la sociabilité fondée sur l'intérêt et le besoin. Rien de plus curieux que ces pages où Helvétius, l'un des premiers, se montre un historien naturaliste de la société et très vigoureusement tire ses réflexions des faits et non de nos chimères, si nobles et magnifiques soient-elles (2).

Plaisir et douleur, voilà donc les seuls principes des actions des hommes, et par suite les seuls et vrais ressorts de tout gouvernement. Helvétius, dit Diderot (3), confond la cause et la condition éloignée, essentielle, primitive. En tout cas, c'est avec une grande force, une véritable puissance d'analyse qu'il établit par exemple l'influence de la faim (4), de l'amour (5) pour stimuler l'activité, née des besoins. Mais il n'hésite pas à aller jusqu'au bout de son système. Tout doit s'expliquer par la sensibilité physique. Or, comment, demande-t il, se persuader que parmi les savants qui se sont condamnés à la retraite, l'amour des talents ait été fondé sur l'amour des plaisirs physiques? Helvétius tente, intrépidement, dans une note (6), de concilier ces inconciliables. L'avare se prive du nécessaire dans l'espoir de jouir du superflu. Le savant travaille à l'accroissement de sa renommée : l'état de désir est un état de plaisir.

Avec beaucoup de spontanéité et d'éloquence, Diderot défend la cause de la raison humaine, instrument qui correspond à la variété de l'instinct animal, mais qui est nôtre. Quand Leibnitz s'enferme, il ne pense ni à un poste, ni à une femme, ni à l'or Toutefois Diderot avoue en passant (et Helvétius se serait peut-être contenté de cet aveu) que Leibnitz à Newton « sur le nez » (7). Offrez-lui la place de premier ministre, s'il consent à jeter au feu l'harmonie préétablie ; il n'en fera

(1) Diderot, t. II, p. 304, 305.
(2) Sect. II, ch. viii, *de la Sociabilité*, t. VII, p. 223 à 233.
(3) T. II, p. 310.
(4) P. 2, t. VIII.
(5) P. 5 et suivantes, t. VIII.
(6) P. 5, t. VIII.
(7) P. 311. « Vous c'est la Gaussin, lui c'est Newton », assure-t-il.

rien (1). L'auteur de l'*Homme* pourrait répondre : Il se flatte qu'un jour sa mémoire sera honorée, etc... Qu'a de commun, répond Diderot, qui se hâte de joindre de grands éloges et l'hommage de son admiration à ses impétueuses ou ironiques déclarations (2), cette vanité héroïque avec la sensibilité physique et la sorte de récompense que vous en déduisez ? Toutes ces assertions d'Helvétius, que signifient-elles ? dit encore Diderot. Qu'il était né voluptueux, et qu'en circulant dans le monde, il s'était souvent heurté contre des personnels et des fripons (3). Que faut-il conclure d'après lui ? Qu'on n'aime pas toujours la gloire, la richesse et les honneurs comme la monnaie qui paiera les plaisirs sensuels. — Sans compter, ajoutons-nous, et Diderot comme Helvétius pouvaient s'en être aperçus, que l'amour de la vérité pour elle-même d'abord, et pour tout le monde ensuite, car elle n'est jamais stérile, a de quoi stimuler le talent et l'effort. Sans formuler assez nettement cette opinion, Diderot n'a pas manqué, du reste, d'objecter à Helvétius Helvétius lui-même : « Sans aucun besoin ni de richesse, ni de plaisirs sensuels, Helvétius compose son premier ouvrage. On sait toutes les persécutions qu'il essuya... Sans aucun besoin ni de richesse, ni d'honneurs, ni d'aucuns plaisirs sensuels, ou avec les moyens faciles de se les procurer, Helvétius fait un second ouvrage et remonte sur le même faîte d'où la seconde chute eût été bien plus fâcheuse que la première... Quel était votre but, lorsque vous écriviez un ouvrage qui ne devait paraître qu'après votre mort ? (4) »

La doctrine de la sensibilité une fois établie, Helvétius passe ou revient à la question de l'inégalité des esprits et des talents. Elle ne résulte à son gré ni de l'inégale étendue de la mémoire (5) sur laquelle il fait nombre d'observations intéressantes, tout en maintenant la supériorité de la comparaison, de la méditation où réside l'esprit proprement dit, ni

(1) Et vous, eussiez-vous brûlé le livre de l'*Esprit* ou le *Traité de l'Homme* pour jouir de Mme Helvétius, vous, né voluptueux ? (p. 311, t. II).
(2) T. II, p. 315.
(3) T. II, p. 312.
(4) T. II, p. 314.
(5) Ch. XI.

de l'inégale perfection des sens (Homère et Milton, aveugles de bonne heure, Buffon, myope).

La question de l'influence des climats, de la fraîcheur des organes, etc... sur les esprits et la production des œuvres supérieures est aussi examinée. Selon Helvétius qui a surtout en vue les hommes de talent et de génie, la différence de latitude, de nourriture, de tempérament n'augmente ni ne diminue l'aptitude à l'esprit. Là encore il affirme d'une manière excessive et absolue. Et Diderot, en s'élevant contre ce système, rappelle qu'il faut envisager cette question pour faire de la bonne morale et de la bonne métaphysique en anatomiste, en naturaliste, en physiologiste, en médecin.

Sans doute, continue Helvétius, en multipliant les réflexions de détail, les hommes communément bien organisés diffèrent dans la nuance de leurs sensations, mais cette légère différence ne change point le rapport de leurs sensations entre elles. Elle n'a donc aucune influence sur leur esprit, qui n'est et ne peut être que la connaissance des vrais rapports des objets entre eux (1).

Si les hommes ont en général d'égales aptitudes à l'esprit, s'il naissent avec l'esprit juste, quelle est donc la cause de la différence des opinions entre les hommes?

Tout le monde convient, observe Helvétius, de la vérité des démonstrations géométriques. Pourquoi? Parce qu'on est indifférent à leur vérité ou à leur fausseté, parce qu'on attache aux mots employés (cercle, carré, triangle) les mêmes idées nettes. Au contraire, en morale, en politique, en métaphysique, on n'a pas toujours intérêt à voir ces choses telles qu'elles sont, on n'a souvent que des idées obscures sur les sujets à traiter, on pense plus souvent d'après les autres que d'après soi, enfin on n'attache pas les mêmes

(1) Ch. XIII et XIV. Section II. Diderot discute vivement les opinions contenues dans le ch. XIV : Helvétius, qui accorde tout et trop à l'éducation, à l'effort, soutient que les gens communément bien organisés ont d'égales aptitudes. La Riccoboni, fille d'un acteur aimé, malgré son intelligence et son goût et un travail acharné, resta médiocre. Diderot jeune et amoureux veut apprendre à danser. Que lui manque-t-il pour être un grand danseur? Ni l'oreille, ni la légèreté, ni l'intérêt. La mollesse, la flexibilité, la grâce, en un mot les aptitudes que ne remplacent ni l'intérêt, ni l'éducation, ni le hasard.

idées aux mêmes mots. D'où la différence des opinions (1).

C'est ce qu'il démontre à propos des mots bon, intérêt et vertu, avec sa fougue et sa subtilité coutumières ; à ce sujet, il donne des définitions propres à sa doctrine et trouve en outre, avec une sorte d'ivresse, le moyen de dénoncer les sophismes abominables des despotes et surtout des moines, qui ont employé à la conversion des gentils, au lieu de la persuasion, comme leur divin Maître, les prisons, les tortures et les bûchers. « Les Chrétiens, s'écrie le philosophe persécuté, mais enthousiaste, commettraient-ils autant d'abominations s'ils avaient de la vertu les mêmes idées que le fils de Dieu, et si le prêtre, docile aux seuls conseils de son ambition, n'était sourd à ceux de l'Evangile ? (2) »

Helvétius insiste sur l'abus des mots tout en défendant sa cause et celle des philosophes. Il s'attache une fois de plus et toujours non seulement avec rancune et avec férocité, mais avec une constante volonté d'être utile aux nations, à démontrer que le théologien poursuit sous le nom de religion l'accroissement de ses richesses et de son autorité. C'est pourquoi le prêtre a partout sollicité le privilège exclusif de l'instruction publique.

Il s'agit donc de définir les mots et les questions seraient résolues. Il faudrait attacher des idées nettes aux différentes expressions et même, ce qui ne laisse pas d'être bien dogmatique et chimérique, en fixer la signification précise dans un dictionnaire, ouvrage difficile qui ne pourrait s'exécuter que chez un peuple libre (3).

Les mots étant définis, les propositions de morale et de politique deviendraient aussi démontrables que les vérités géométriques. Les hommes adoptant alors les mêmes principes parviendraient à peu près aux mêmes résultats, comme le prouve la scolastique. Les excursions des hommes et leurs découvertes dans les royaumes intellectuels ont toujours été à peu près les mêmes (4).

(1) P. 54, t. VIII.
(2) P. 71, t. VIII.
(3) Ch. XIX, section II.
(4) C'est le titre du ch. XX, section II.

Helvétius le prouve d'une façon très littéraire et attrayante en faisant voir que les contes de fées, d'une part et, de l'autre, les contes philosophiques et religieux ont conservé entre eux la plus grande ressemblance. Uniformes également sont les moyens par lesquels des ministres des fausses religions conservent leur autorité (1). A quelque parti qu'on appartienne, il faut lire ces pages où Helvétius condamne à grand renfort de faits l'ambition ecclésiastique contraire aux préceptes du Christ et si dangereuse pour les États.

Puisque la finesse des sens ne change en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit. C'est ce qu'on peut démontrer encore d'une autre façon. Les idées les plus sublimes simplifiées et réduites (2) à leurs moindres termes se convertissent en faits, et ne présentent plus à l'esprit que des propositions très simples. Les hommes peuvent donc, en général, s'élever aux mêmes idées. Helvétius va là encore jusqu'à l'affirmation d'une égale aptitude à l'esprit, ce qui fait pousser les hauts cris à Diderot (3) et sans doute avec raison, puisqu'il y a un abîme entre apprendre et inventer.

Passons, sans les contredire, sur toute sorte d'observations tour à tour singulières, profondes, paradoxales, et, fidèles à la pensée systématique d'Helvétius, recherchons maintenant quelles sont, d'après lui, les causes générales de l'inégalité des esprits (4).

Ces causes se réduisent à deux. L'une est l'enchaînement différent des événements, des circonstances et des positions où se trouvent les divers hommes, enchaînement nommé hasard ; l'autre est le désir plus ou moins vif qu'ils ont de

(1) V. les notes de la section II (33, p. 162, t. VIII, 34) où Helvétius rapporte les représentations que le clergé d'une cour d'Allemagne faisait à son prince, et auxquelles il assista (p. 162 à 171). Il déclare ne s'être point lassé de considérer l'habileté avec laquelle les prêtres en tous pays demandent au nom du ciel la puissance et les richesses de la terre et d'admirer la confiance qu'ils avaient toujours eue dans la sottise des peuples et surtout des puissants (p. 171).

(2) Mais cette réduction est-elle toujours possible? demande Diderot.

(3) T. II, p. 349 et *passim*.

(4) Section III.

s'instruire. L'influence du hasard sur notre éducation est, comme on l'a fait voir, beaucoup plus considérable qu'on ne l'imagine. Cependant si c'est à des causes à des incidents imprévus qu'on doit le premier soupçon, par conséquent la découverte de toute idée neuve, si le hasard conserve donc une certaine influence sur les esprits, cette influence a néanmoins des bornes. Le hasard nous présente, en effet, une infinité d'idées, mais ces idées demeurent stériles, si l'attention ne les féconde, et l'attention est l'effet d'une passion telle que celle de la gloire, de la vérité (1).

Que faire pour forcer les hommes à l'application ? Allumer en eux, répond Helvétius (2), les passions de l'émulation, de la gloire et de la vérité. Les hommes doivent aux passions l'attention propre à féconder les idées offertes par le hasard; l'inégalité de leur esprit dépend en grande partie de l'inégale force de leurs passions.

Pénétré de la doctrine empirique de Locke qu'il admire de plus en plus, et qu'il place à côté de Newton (3), désireux d'en dégager toutes les applications au point de vue de la vie pratique et sociale, Helvétius donne à l'éducation, dans le sens général où il faut entendre le mot, une part très grande et même énorme dans la constitution de l'individu. D'où cette conception générale qu'il a déjà envisagée, qu'il envisage encore et toujours. Les hommes communément bien organisés sont tous susceptibles du même degré de passion ; leur force inégale est toujours l'effet de la différence des positions où le hasard nous place ; le caractère original de chaque homme, comme l'observe Pascal, n'est que le produit de ses premières habitudes (4). C'est un carrefour d'idées, auquel Helvétius revient par beaucoup de grandes routes, de petits chemins ou de sentiers détournés en le contemplant de différents points, sous des perspectives diverses, et en s'arrêtant de temps à autre pour désigner des voies nouvelles et des horizons.

(1) Diderot, t. II, p. 375, 376, contredit naturellement ces idées et oppose au hasard et à l'éducation les aptitudes personnelles.
(2) P. 199, t, VIII.
(3) P. 132, t. VIII.
(4) Section IV.

Helvétius qui accorde tout aux acquisitions de l'individu et ne soupçonne guère celles de la race soutient que l'enfant entre dans la vie sans idées et sans passions. Il ne dit rien des dispositions, des inclinations, des passions prêtes à se développer. Ou plutôt il les nie en quelque sorte, et Diderot le lui reproche (1). Les passions sont pour Helvétius factices, nées au sein des bourgs et des cités, elles supposent des lois, des conventions entre les hommes. L'unique sentiment primitif, fondé sur la sensibilité physique, est l'amour de soi. Il est commun à tous, il subsiste malgré la différence de l'éducation, dans laquelle il faut compter la forme de gouvernement où l'on vit, dont l'influence est si grande sur les mœurs et les caractères des peuples, ainsi que les changements arrivés dans la fortune et la position qui modifient les idées et le caractère des particuliers (2).

L'amour de soi nous fait en entier ce que nous sommes et l'on sait de quelle vigueur, de quelle froide et sarcastique éloquence Helvétius, grand réaliste, ayant une vision sincère et brutale de l'humanité, est capable pour établir comment ce sentiment primitif et universel engendre l'amour du pouvoir (3), fondé sur celui du bonheur et qui se divise sous des noms différents et crée toutes les passions factices dont l'existence suppose celle des sociétés : envie (4), amour des richesses, des honneurs et de la gloire (5), de la considération, de la justice, de la vertu, de l'intolérance, etc....

Pour se rendre compte de la puissance d'analyse de ce moraliste, décidé à envisager les hommes et les choses, non d'après des principes idéaux, imaginaires, mystérieux, mais d'après l'expérience, il convient de lire le chapitre sur la justice. Helvétius montre le sauvage, l'homme de la nature. Il aime et respecte la force, non l'équité. Pourquoi? Qu'est-ce

(1) P. 378, 379, t. II.

(2) Voir section IV, ch. II. Des changements survenus dans le caractère des nations et des causes qui les ont produits, avec des indications assez ironiques sur le caractère des Français qui ne jugent et ne pensent point d'après eux, mais d'après les gens en place. P. 224, t. VIII, ch. III : « Des changements survenus dans le caractère des particuliers ».

(3) Ch. IV, section IV.

(4) Ch. VI. Sect. IV.

(5) Ch. V.

qu'une injustice? La violation d'une convention ou d'une loi faite pour l'avantage du plus grand nombre. L'établissement des lois suppose la réunion des hommes en une plus ou moins grande société, la création d'une langue propre à se créer un certain nombre d'idées (1). « Justice suppose lois établies; observation de la justice suppose équilibre de la puissance entre les citoyens; le maintien de cet équilibre est le chef-d'œuvre de la science de la législation (2). » Sans aller jusqu'à faire sortir l'idée de droit d'une idée de loi morale, Diderot demande: cette notion de justice « ne suppose-t-elle pas quelque notion antérieure dans l'esprit du législateur, quelque idée commune à tous ceux qui souscrivent à la loi? Sans quoi lorsqu'on leur a dit: Tu feras cela, parce que cela est juste; tu ne feras point cela parce que cela est injuste... ils n'auraient entendu qu'un vain bruit, auquel ils n'auraient point attaché de sens ». Le grand tort d'Helvétius est de n'avoir pas assez vu, ou assez bien établi, en y insistant, que l'amour de soi, que l'égoïsme crée d'autres sentiments nécessaires, celui de la sympathie, de la sociabilité et, comme on dit aujourd'hui, de la solidarité.

Non, Helvétius n'a point d'illusions sur l'homme et sur les hommes. Mettez un citoyen au-dessus de tout espoir et de toute crainte, placez-le sur un trône d'Orient! dit-il. «L'amour de l'homme pour la justice est fondé ou sur la crainte des maux, compagnons de l'iniquité, ou sur l'espoir des biens, compagnons de l'estime, de la considération, et enfin du pouvoir attaché à la pratique de la justice (3). » Et la preuve? C'est que pour former des hommes vertueux on est obligé de punir, de récompenser, d'instituer des lois sages, de créer une excellente forme de gouvernement. Écoutons maintenant Helvétius parler des peuples. Cette psychologie, appliquée aux faits, si elle n'exalte pas ce qui devrait être, en est-elle moins saine, moins exacte? « Deux peuples sont voisins; ils sont à certains égards dans une dépendance réciproque, ils sont en conséquence forcés de faire entre eux des conventions

(1) T. VIII, p. 254.
(2) T. VIII, p. 258.
(3) P. 260, t. VIII.

et de créer un droit des gens. Le respectent-ils? Oui, tant qu'ils se craignent réciproquement, tant qu'une certaine balance de pouvoir subsiste entre eux. Cette balance est-elle rompue? La nation la plus puissante viole sans pudeur les conventions. Elle devient injuste, parce qu'elle peut l'être impunément. Le respect tant vanté des hommes pour la justice n'est jamais en eux qu'un respect pour la force (1) ». Si ce n'est pas d'un grand professeur de morale, n'est-ce pas, du moins, d'un grand politique?

Et avec quelle âpreté, avec quelle froide ironie supérieure, en formules aiguës, Helvétius fait le procès de nos aspirations! Le particulier, comme les nations, n'estime dans la justice que la considération et le pouvoir qu'elle lui procure. Pourquoi admire-t-on les conquérants qui font en grand ce que les brigands font en petit? On méprise dans le brigand sa faiblesse. « Le conquérant se présente comme fort, veut être fort; on ne peut mépriser ce qu'on voudrait être (2) ». Et Helvétius montre que l'amour du pouvoir est le seul moteur des hommes; mais ce pessimisme ne demeure point négatif, car il condamne le gouvernement d'un seul, ou de plusieurs, pour vanter, et ici Diderot l'approuve, le gouvernement de tous. La nation étant la despote désire le bien du plus grand nombre; on obtient sa faveur par les services qu'on lui rend. Toute action conforme à l'intérêt du grand nombre est juste et vertueuse, et l'amour du pouvoir, principe moteur des citoyens, doit les nécessiter à l'amour de la justice et des talents (3). C'est pourquoi Helvétius n'a eu garde de condamner les passions. Il suffit de savoir, par l'éducation et les lois, les conduire au bien public.

Sur la vertu, nous trouvons des considérations analogues. Également applicable à la prudence, au courage, à la charité, le mot vertu, quoique d'une signification incertaine, rappelle l'idée confuse de quelques qualités utiles à la société. Épicu-

(1) P. 261, t. VIII.

(2) Une des plus fortes preuves que les hommes n'aiment point la justice pour elle-même, dit encore Helvétius (p. 279, t. VIII), c'est la bassesse avec laquelle les rois eux-mêmes honorèrent l'injustice dans la personne de Cromwell.

(3) T. VIII, p. 277.

rien et utilitariste sans concessions, Helvétius ne craint pas d'affirmer : Sans intérêt d'aimer la vertu, point de vertu. On se récrie, soit. Pour connaître l'homme, il faut l'étudier non dans ses discours, mais dans ses actions (1). Sous le nom de vertu, c'est toujours le pouvoir et la considération qu'on recherche. « Pourquoi exiger au théâtre que la vertu y triomphe toujours du vice? Qui fut l'inventeur de cette règle? Le sentiment intérieur et confus qu'on n'aime dans la vertu que la considération qu'elle procure (2). »

L'amour du pouvoir, né de l'amour de nous-mêmes, peut créer d'utiles passions, précieuses à l'État, comme le désir de la gloire, ou néfastes pour tous les citoyens, telles que l'intolérance. A propos de l'effet immédiat d'un des sentiments profonds de l'humanité, Helvétius plaide avec énergie la cause de la liberté de penser et d'écrire, de la liberté de la presse (3). En grand philosophe et en grand orateur, il condamne l'intolérance civile et surtout l'intolérance religieuse. « O religions, clame-t-il (4), si vous n'étiez que ridicules, l'homme d'esprit ne relèverait point vos absurdités. S'il s'en fait un devoir, c'est que ces absurdités dans des hommes armés du glaive de l'intolérance sont un des plus cruels fléaux de l'humanité. » Du reste, l'intolérance qui est le fondement de la grandeur du clergé n'est point de commandement divin, pas plus que la persécution (5). Jésus ne donna point le nom de race de vipères aux païens, aux Esséniens, aux Saducéens qui niaient l'immortalité de l'âme et même l'existence de Dieu. Ce fut aux Pharisiens, prêtres juifs ; l'hérésie est un nom que le puissant donne à des opinions contradictoires aux siennes (6).

(1) T. IX, p. 3 et 4. Le clergé par exemple, prêche l'amour de l'humilité et de la pauvreté. Mais les pratique-t-il? C'est celles d'autrui qu'il prêche. — Helvétius compare sarcastiquement l'hommage rendu à la vertu et celui qu'on rend à la force. On peut haïr la force, on ne la méprise pas. La vertu sans crédit s'éteint. Il y a dans le ch. XII (sect. IV) de cruelles observations du même genre.

(2) P. 14, t. IX.

(3) P. 24 à 26, t. IX.

(4) P. 43. t. XI.

(5) Ch. XIX et XX.

(6) P. 44, t. IX.

Par des considérations empruntées aux événements de l'histoire des peuples (1), l'historien philosophe requiert contre l'intolérance. Si l'on ne peut en étouffer le sentiment, il y a d'ailleurs moyen de s'opposer à ses effets. Il appartient au gouvernement de juger sur les actions et non sur les croyances. Ce n'est point à l'horloger papiste, turc ou réformé qu'il faut acheter sa montre, mais au meilleur (2).

Les passions dont le psychologue fait la généalogie sont factices. On peut en conclure que tous les hommes bien organisés sont susceptibles de l'espèce de passion propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit. Ces passions, demandera-t-on, peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous? Helvétius répond : une passion, telle que l'amour de la gloire, peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même (3).

Ce tableau généalogique des passions vivifiant l'égale aptitude à l'esprit qui, sans elles, demeure puissance morte, s'impose à l'attention. Il y a là un merveilleux et solide talent de psychologue. Diderot s'étonne de l'intrépidité avec laquelle l'auteur y récapitule ses paradoxes (4). Il craint qu'on ne retienne plus les conséquences vicieuses que le long enchaînement « de ces vérités neuves, piquantes, fortement exprimées ». Il s'est laissé séduire par tant « d'observations subtiles ». Les esprits médiocres et l'envie, dont l'auteur prétend que personne n'est parfaitement exempt, dit-il, « s'en serviront avec succès pour rabaisser le prix de l'ouvrage et en arrêter l'utilité. Mais le temps le remettra à sa place ». Et lui qui a jugé nécessaire de critiquer tant d'assertions d'Helvétius, il ne peut s'empêcher d'admirer tant de science, d'audace et de conviction. « Il y a plus de véritable substance dans un de ces chapitres que dans les quinze volumes de Nicole ; il

(1) P. 56 à 62, t. IX.

(2) P. 62, t. IX.

(3) Dans les ch. XXIII et XXIV de la sect. IV, Helvétius démontre que la force du sentiment de l'amour de soi est plus que suffisante pour douer les hommes du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités ; — que la découverte des grandes idées est l'effet de la constance des grandes passions.

(4) Ch. XXII.

est plus lié, plus suivi que Montaigne et Charron n'a ni sa hardiesse ni sa couleur. C'est un véritable système de morale expérimentale dont il ne s'agit que de restreindre un peu les conclusions, ce que tout esprit ordinaire peut faire. Et pourquoi chicaner cet auteur ? Après tout, les moyens qu'il propose ne sont-ils pas les meilleurs qu'on puisse employer pour multiplier chez une nation les gens de bien et les grands hommes? (1) »

L'inégalité des esprits provient donc, suivant Helvétius, de l'éducation prise dans toute l'étendue du sens qu'on peut attacher à ce mot, et dans lequel même l'idée du hasard se trouve comprise. La démonstration ne serait point complète s'il ne montrait les « erreurs et les contradictions » où tombent ceux qui adoptent des principes différents (2).

Parmi ces écrivains, celui qui a traité la question avec le plus d'esprit et d'éloquence, c'est Rousseau. Rousseau, qui admirait le talent d'Helvétius, ne pouvait admettre ses principes. Nous l'avons vu. A son tour, Helvétius ne peut admettre ceux de Jean-Jacques. L'auteur de l'*Esprit* va donc répondre dans l'*Homme* à son plus illustre contradicteur. Il ne réfutera que quelques-unes des idées de l'*Émile*, il ne fera point la critique de cet ouvrage « qui est à la fois digne de son auteur et de l'estime publique ». Mais, peut-être, trop fidèle imitateur de Platon (3), Rousseau a-t-il souvent sacrifié l'exactitude à l'éloquence. Il eût évité bien des contradictions s'il eût plus attentivement comparé ses idées entre elles (4).

Le débat est des plus importants, non seulement à cause des écrivains qui sont aux prises, mais encore parce qu'il ne s'agit pas ici de faire valoir des arguments pour ou contre des systèmes. On y envisage surtout le rôle de l'apriorisme,

(1) Diderot, t. II, p. 394, 395.

(2) Sect. V.

(3) Diderot accuse Helvétius, en passant, d'avoir plus de *platonisme* qu'il ne pense. De même, Auguste Comte placera Helvétius au nombre des métaphysiciens.

(4) T. IX, p. 122. « M. Helvétius, dira encore Diderot (note, t. III, p. 197), ce philosophe dont la mémoire est si chère à tous les gens de bien, a, réfuté pas à pas et avec beaucoup de clarté, de force et de précision, quelques-uns des paradoxes de M. Rousseau et par le simple rapprochement de ses idées en a fait voir l'incohérence et la contradiction. »

de l'innéisme et de l'empirisme au point de vue de leurs applications pratiques, nationales, sociales.

Helvétius, en s'appuyant sur des textes, sur la lettre III, tome V, de l'*Héloïse*, qui est un extrait de l'*Émile* fait par l'auteur lui-même, et où il rassemble presque tous les principes de son grand ouvrage (1), montre les contradictions de Rousseau sur les causes de l'inégalité des esprits (2). Il dit, d'une part : « Pour changer les caractères il faudrait pouvoir changer les tempéraments, etc... ». Mais, d'autre part, il dit aussi (3) : « Les défauts dont nous accusons la nature ne sont pas son ouvrage, mais le nôtre, etc... ». Dans la première citation, constate Helvétius, Rousseau croit que nous devons à l'organisation nos vices, nos passions, donc nos caractères. Dans la seconde, il croit, comme l'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme*, qu'on naît sans idées, et par suite sans vertus. Le vice et la vertu ne peuvent être alors que « des acquisitions ».

Autres exemples, non moins probants. Rousseau dit et répète sous diverses formes que « le sentiment de la justice est inné dans le cœur de l'homme (4) ». Mais il observe : « La voix intérieure de la vertu ne se fait point entendre au pauvre qui ne songe qu'à se nourrir », et encore : « le peuple a peu d'idées de ce qui est beau et honnête. (5) »

Ainsi, tour à tour, Rousseau croit l'idée de vertu innée et acquise. Ce n'est qu'une parfaite législation, dit Helvétius en défendant sa thèse préférée, qui donnerait à tous les hommes une idée parfaite de la vertu et les nécessiterait à l'honnêteté. Le ciel n'a point gravé dans tous les cœurs les vrais principes de la législation. Il a voulu « que la connaissance des lois fût une acquisition, et le produit du génie perfectionné par le temps et l'expérience (6) ». S'il était un principe inné de justice et de vertu, dit encore Helvétius, ce sentiment, comme celui de la douleur et du plaisir physique, serait commun à tous les hommes, au pauvre comme au riche, au peuple

(1) Note a, p. 123, t. IX.
(2) Lettre III, p. 116, t. V de l'*Héloïse*.
(3) P. 162, 165, 166, t. V.
(4) P. 63, t. III, de l'*Émile*, p. 107, t. III.
(5) P. 2, t. III, de l'*Émile*, p. 161, t. IV, *ibid*.
(6) P. 127, t. IX.

comme au grand. A tout âge, chacun distinguerait le bien du mal (1).

Ici, Helvétius répond, non sans ingéniosité, à la principale objection que soulève son sytème, qui est, sur ce point essentiel, celui de La Rochefoucauld, celui de Bentham, principal disciple d'Helvétius, celui de l'utilitarisme. Rousseau l'a naturellement formulée (2) : « Sans un principe inné de vertu verrait-on l'homme juste et le citoyen honnête concourir, à son préjudice, au bien public? » Personne, réplique Helvétius, n'a jamais concouru à son préjudice au bien public. « Le héros citoyen qui risque sa vie pour se couronner de gloire, pour mériter l'estime publique et pour affranchir sa patrie de la servitude cède au sentiment qui lui est le plus agréable. Pourquoi ne trouverait-il pas son bonheur dans l'exercice de la vertu, dans l'acquisition de l'estime publique et des plaisirs attachés à cette estime? Pour quelle raison enfin n'exposerait-il pas sa vie pour la patrie, lorsque le matelot et le soldat, l'un sur mer et l'autre à la tranchée, l'exposent tous les jours pour un écu? L'homme honnête qui semble concourir, à son préjudice, au bien public, n'obéit donc qu'au sentiment d'un intérêt noble (3). »

Rousseau nie que l'intérêt est le moteur unique et universel des hommes. Or, en mille endroits de ses ouvrages, il est obligé d'en convenir. Ainsi : « Un homme a beau faire semblant de préférer mon intérêt au sien propre, de quelque démonstration qu'il colore ce mensonge, je suis bien sûr qu'il en fait un (4) ». Et encore, incontestablement : « Je veux, quand mon élève s'engage avec moi, qu'il ait toujours un intérêt présent et sensible à remplir son engagement, et que, si jamais il y manque, ce mensonge attire sur lui des maux qu'il voit sortir de l'ordre des choses (5) ».

(1) P. 128, t. IX.
(2) P. 109, t. III, *Émile*.
(3) P. 129, t. IX.
(4) P. 74, t. III. *Émile*.
(5) P. 137, t. I, *Émile*. « J'avoue, dit Helvétius, qu'il est rare de trouver des contradictions si palpables dans les principes du même ouvrage. La seule manière d'expliquer ce phénomène moral, c'est de convenir que M. Rousseau s'est moins occupé dans son *Émile* de la vérité de ce qu'il dit que de la manière de l'exprimer. »

Ainsi, notre esprit, nos talents, nos vices, nos vertus, nos préjugés, nos caractères formés du mélange de nos idées et de nos sentiments ne sont pas l'effet de nos tempéraments. Les peuples du Nord, dont le tempérament « pituiteux et phlegmatique » est, dit-on, l'effet particulier du climat et de la nourriture, sont aussi susceptibles d'orgueil, d'envie, d'avarice, de superstition que les peuples sanguins et bilieux du Midi (1).

Helvétius en arrive à examiner, pour la combattre avec violence, parce qu'elle est contraire à l'idée de progrès, l'hypothèse de Rousseau, ou plutôt la croyance en la bonté originelle de l'homme.

Helvétius l'attaque d'abord très finement. Si tous les caractères, comme le prétend Rousseau (2), étaient bons et sains en eux-mêmes, cette bonté universelle, et par conséquent indépendante de la diversité des tempéraments, prouverait contre son opinion. C'est à regret que l'auteur de l'*Homme* se montre d'un avis contraire à Rousseau. Quel plaisir, s'écrie-t-il, de trouver tous les hommes bons! Mais, en leur persuadant qu'ils sont tels, il ralentirait leur ardeur pour le devenir. Très éloquemment et très fortement, Helvétius assure qu'en trompant les hommes, on n'est pas leur ami. On ne sert point le souverain lorsqu'on lui cache la misère de ses peuples. Répétez que les hommes sont bons, et le législateur, moins en garde contre le vice, négligera l'établissement des lois propres à le réprimer (3). Dans un superbe mouvement, digne adversaire de Jean-Jacques, Helvétius explique sa conception générale, les données fondamentales de sa psychologie utilitaire et politique : « Je vous aime, ô mes concitoyens ; et mon premier désir est de vous être utile : J'envie sans doute vos suffrages ; mais voudrais-je devoir au mensonge et votre estime et vos éloges ? Mille autres vous tromperont ; je ne serai point leur complice. Les uns vous diront bons et flatteront le désir que vous avez de vous croire tels : ne les croyez pas. Les autres vous diront méchants : ils vous mentiront

(1) T. IX, p. 134.
(2) P. 109, t. V de l'*Héloïse*.
(3) P. 136, t. IX.

pareillement. Vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Nul individu ne naît bon, nul individu ne naît méchant. Les hommes sont l'un ou l'autre selon qu'un intérêt conforme ou contraire les réunit ou les divise (1) ».

Et Diderot, que pense-t-il de cela? On le devine, d'après ses précédentes observations. Il revient sur les dispositions organiques et naturelles des individus. S'adressant à Helvétius : « Vous êtes chasseur, je crois. — Oui. — J'ai un excellent garde-chasse : Ne pourrai-je pas lui ordonner de faire du basset un braque, du braque un lévrier, du lévrier un chien de plaine, etc...? — Gardez-vous en bien. — Et pourquoi? — Ils ne font que naître, ils ne sont rien; propres à tout, l'éducation en disposera à mon gré. — Vous vous moquez de moi. — M. Helvétius, vous avez raison. Mais si cependant il y avait dans l'espèce humaine la même variété d'individus que dans la race des chiens, si chacun avait son allure et son gibier (2)? » Ainsi, selon Diderot, l'homme en naissant n'est ni bon, ni méchant, si l'on veut, mais il rappelle qu'il faut compter avec les aptitudes particulières des individus.

Adversaire de cette fameuse et chimérique théorie de la bonté originelle, Helvétius lutte avec non moins d'ardeur contre celle du sens moral, tant vantée par les Anglais. Il ne trouve rien de plus absurde que « cette philosophie théologique de Shaftesbury (3) ». Quelle idée nette se faire d'un pareil sens? S'il est des hommes bons, il en est d'envieux et de menteurs. Je n'ai pas plus l'idée d'un sens moral, déclare-t-il, que d'un éléphant ou d'un château moral.

En vain, Rousseau répète que tous les hommes sont bons et que tous les premiers mouvements de la nature sont droits. La nécessité des lois est la preuve du contraire. Du reste, Rousseau se contredit là aussi. Il ne trouve rien de plus beau, rien de plus vrai que cette maxime : « On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont on ne se croit pas soi-même exempt ». Et il ajoute que « le prince est sans pitié pour ses sujets, le

(1) P. 127, t. IX.
(2) P. 407, t. II.
(3) P. 141, t. IX.

riche est dur avec le pauvre, et le noble avec le rôturier (1) ». Comment soutenir la bonté originelle de l'homme, comment prétendre que les caractères sont bons? Helvétius montre que la compassion n'est due ni un à sens moral, ni à un sentiment inné. Elle est un pur effet de l'amour de soi : la compassion s'acquiert au souvenir des maux que l'homme connaît, ou par lui-même, ou par les autres. Aussi, la manière la plus efficace de rendre quelqu'un compatissant, c'est de l'habituer dès sa plus tendre enfance à s'identifier avec les malheureux, à se voir en eux. Il s'ensuit que ce même amour, diversement modifié selon l'éducation, les circonstances, les positions où nous place le hasard, nous rend humains (et l'humanité, la compassion, qu'on l'appelle faiblesse ou non, est, déclare Helvétius qui la pratiqua d'ailleurs magnifiquement, la première des vertus) ou nous rend durs. Les hommes ne naissent point compatissants. Tous peuvent le devenir et le seront lorque les lois, le gouvernement, l'éducation les rendront tels (2).

Helvétius n'a pas de peine à soutenir que l'éducation dément d'une manière cruelle et irréfutable cette conception de la bonté originelle des caractères. L'enfant noie des mouches, bat son chien, s'approprie par la force le bonbon de son camarade. Il fait pour un hochet ce que l'âge mûr fait pour un titre, un sceptre. L'homme (3) de la nature est naturellement cruel. Les exemples de sa férocité abondent, hélas. Si Rousseau se contredit, c'est qu'il écrit tantôt d'après ses principes, tantôt d'après ses expériences.

De même, Helvétius montre, avec des textes à l'appui empruntés à l'*Héloïse* et à l'*Émile*, que « M. Rousseau croit tour à tour l'éducation utile et inutile (4). » Julie répète sans cesse qu'elle met peu d'importance à l'instruction de ses enfants, et cependant « il n'est point d'éducation qui soit plus éducation que la sienne ». Tous les hommes sont imitateurs. Le vice se gagne par contagion. Aussi, et ces vues sont extrê-

(1) *Émile*, t. II, p. 220.

(2) P. 149, t. IX.

(3) L'homme a, disent les anatomistes, la dent de l'animal carnassier. Il doit donc être vorace, et, par conséquent cruel et sanguinaire. T. IX, p. 151, voir sect. V et VI.

(4) Sect. V, ch. v.

mement fines, remarque Helvétius, elle veut que tous, même les domestiques, concourent par leurs exemples et leurs discours à inspirer à ses enfants les vertus désirables. Quels progrès Rousseau fait faire à son élève qui, cependant, « n'avait reçu de la nature que de médiocres dispositions à l'esprit » (1) !

Ces critiques n'empêchent point Helvétius de reconnaître l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelques idées de Rousseau. Par exemple, il a eu raison de dire que l'enfance et la jeunesse ne sont pas sans jugement (2).

Mais ce qu'Helvétius ne peut pardonner à Rousseau, ce sont les éloges donnés à l'ignorance. Rien de plus absurde que de croire au bonheur et à la vertu des peuples sauvages, barbares, où règnent le despotisme, la férocité et l'esclavage. Et ici, Helvétius, si modéré d'ordinaire, devient violent et attaque Rousseau non sans acrimonie. Il va jusqu'à reprocher à Rousseau de chercher la gloire non en philosophe, mais en orateur (3).

Du reste, on ne fera pas longtemps illusion à l'Europe. L'expérience prouve que le génie, les lumières, les connaissances sont les vraies sources de la prospérité des peuples. Certainement on voit quelquefois les arts et les sciences qui sont la gloire d'une nation et ajoutent à son bonheur (4) se perfectionner, et les mœurs se corrompre dans un même siècle. C'est que parfois le despote, en établissant l'usurpation et la tyrannie, est intéressé à combler de louanges les grands talents. Mais, une fois assuré sur son trône, le despote n'est plus intéressé à les protéger. C'est au despotisme et non aux sciences qu'il faut attribuer la ruine des empires. Ces dissertations ardentes sur les bienfaits de la science qui enfante la civilisation, la liberté, le progrès font le plus grand honneur à Helvétius. Elles sont comparables aux

(1) *Émile*, t. II, p. 302.
(2) Chap. VI, sect. V, ch. VII. Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence.
(3) Voir le ch. IX, intitulé : « Quels motifs ont pu engager J.-J. Rousseau à se faire l'apologiste de l'ignorance? »
(4) P. 212, t. IX.

pages les plus belles, les plus réconfortantes d'un Renan (1).

Emporté par son profond amour du savoir fécond qui rendra l'humanité meilleure et plus heureuse, Helvétius s'est demandé un instant si Rousseau n'a pas voulu flatter la vanité et la paresse. Écrivain impartial, quoiqu'il eût plutôt à se plaindre des procédés de Rousseau dont on connait la défection subite et les vaines rancunes au moment où il n'était guère courageux de déserter le camp des philosophes, Diderot se récrie. Selon son habitude, il cause avec Helvétius: Vous le calomniez, dit-il, Rousseau n'est point un méchant par système ; c'est un orateur éloquent, la première dupe de ses sophismes. Rousseau, ajoute-t-il très justement, ne tombera jamais dans la classe des auteurs méprisés. « Il sera parmi les littérateurs ce que sont parmi les peintres les mauvais dessinateurs, grand coloristes (2). »

Diderot trace, d'ailleurs, en un autre passage de sa *Réfutation*, bien avant d'examiner cette controverse, et comme si les deux noms et les deux doctrines s'appelaient et s'opposaient nécessairement, un fort intéressant parallèle entre Helvétius et Rousseau. Le morceau n'est guère connu. Il mérite de l'être, il est très significatif, il précise des vues générales qui s'imposent sur ces deux manières de concevoir la vie et le grand problème humain et social. S'adressant à Helvétius : « La différence qu'il y a entre vous et Rousseau, c'est que les principes de Rousseau sont faux et vos conséquences vraies ; au lieu que vos principes sont vrais et les conséquences fausses. Les disciples de Rousseau, en exagérant ses principes, ne seront que des fous ; et les vôtres, en tempérant vos conséquences, seront des sages.

« Vous êtes de bonne foi en prenant la plume ; Rousseau n'est de bonne foi que quand il la quitte : Il est la première dupe de ses sophismes.

« Rousseau croit l'homme de la nature bon ; et vous le croyez mauvais (3).

(1) Sect. V, ch. x et xi. Voir aussi toute sorte de réflexions de détail éclairant ce débat entre Rousseau et Helvétius dans les notes de la sect. V (t. IX).

(2) Diderot, t. II, p. 412.

(3) Ceci n'est pas rigoureusement exact. Helvétius croit que l'homme

« Rousseau croit que la société n'est propre qu'à dépraver l'homme de la nature, et vous croyez qu'il n'y a que de bonnes lois sociales qui peuvent corriger les vices originels de la nature.

« Rousseau s'imagine que tout est au mieux dans les forêts, et tout au plus mal dans les villes ; vous pensez que tout est assez mal dans les villes, mais que tout est au pis dans les forêts.

« Rousseau écrit contre le théâtre, et fait une comédie ; préconise l'homme sauvage ou qui ne s'élève point, et compose un traité d'éducation. Sa philosophie, s'il en a une, est de pièces et de morceaux ; la vôtre est une. J'aimerais peut-être mieux être lui que vous, mais j'aimerais mieux avoir fait vos ouvrages que les siens. Si j'avais son éloquence et votre sagacité, je vaudrais mieux que tous les deux (1). »

IV

En réponse aux théories de Rousseau, qui lui semblent chimériques et malsaines, Helvétius s'applique à détailler les malheurs où l'ignorance plonge les nations. Ce long tableau raisonné prouvera l'importance d'une bonne éducation, inspirera davantage le désir de la perfectionner (2).

D'après ce réquisitoire copieux, nourri de faits, de réflexions sur les peuples divers et leurs physionomies spéciales, nous apprenons que l'ignorance plonge les nations dans la mollesse, les déprave, les avilit. Les plus ignorants sont les plus stupides et les plus barbares. C'est elle qui éternise les

n'est né ni bon ni mauvais. Il est cruel à l'origine parce qu'il a des besoins physiques à satisfaire, les lois qui règlent les rapports entre les citoyens n'existant pas encore.

(1) Diderot, t. II, p. 316, 317.

(2) P. 220, t. IX. La sect. VI est intitulée : « Des maux produits par l'ignorance. Que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse; qu'elle n'assure point la fidélité des sujets; qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Celles du luxe citées en exemple. Des malheurs où ces jugements peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris et de la haine qu'on doit au protecteur de l'ignorance » (t. X).

abus, prolonge la durée des calamités, rend les citoyens incapables de l'attention opiniâtre qu'exige la plupart des questions politiques.

A ce propos Helvétius revient à cette grosse question du luxe qui l'a captivé, préoccupé, obsédé, semble-t-il, depuis la première jeunesse, les premières épîtres. Combien l'erreur, combien l'ignorance sur de pareils problèmes peut être funeste aux nations !

Diderot constate que l'auteur a tellement compliqué la question de luxe qu'après avoir lu tout ce qu'il en dit on n'en a guère de notions plus nettes (1). Pour avoir voulu envisager la question sous des aspects très divers, en passant de l'analyse à la genèse, il laisse sur l'ensemble une impression très confuse. C'est qu'il est bien difficile de dégager, dans une telle multiplicité de phénomènes variés, les vraies causes et les vrais effets. Il y a là, du moins, un certain nombre de vues de détail qui doivent attirer et retenir l'attention du philosophe et de l'économiste, et qui l'ont attirée et retenue, en effet, à plusieurs reprises.

Cette dissertation sur le luxe est conduite, précisément, avec un luxe de détails et une fertilité de raisonnements, de déductions, qui ont de quoi séduire l'esprit, mais l'embarrasser aussi. Helvétius démontre qu'on ne peut résoudre cette question — qui en contient tant d'autres, cela est vrai, — sans comparer une infinité d'objets entre eux, sans attacher d'abord des idées nettes aux mots, sans examiner ensuite si le luxe ne serait pas utile et nécessaire, s'il suppose toujours intempérance dans une nation.

Avec sa méthode scientifique de décomposition d'idées, Helvétius se demande si la plupart des maux dont on accuse le luxe ne seraient point l'effet du partage trop inégal des richesses nationales et de la division des intérêts des citoyens. Pour s'assurer de ces faits, il remonte aux premiers motifs qui déterminent les hommes à se réunir en sociétés (2).

Nous voyons les hommes se former en peuplades, élire

(1) T. II, p. 414.
(2) Voir dans le ch. v (sect. VI) des réflexions sur les mœurs des nations victorieuses ou vaincues.

un chef de guerre. Son pouvoir reste limité. Mais celui de ses successeurs s'accroît avec leur ambition; ainsi naît l'usurpateur, ainsi s'établit peu à peu le despotisme, vieillesse et dernière maladie d'un empire.

On doit suivre d'autre part les effets de la grande multiplication des hommes dans un État. Qu'il naisse plus d'hommes que n'en peut occuper la culture des terres et les arts supposés par cette culture, que faire de ce surplus d'habitants? Plus ils croîtront en nombre, plus l'État croîtra en charges (1). Tout homme sans propriété, sans emploi dans cette société doit ou s'expatrier, ou voler pour se procurer sa subsistance, — ou inventer (nous y voilà) quelque commodité, quelque parure nouvelle en échange de laquelle ses concitoyens fournissent à ses besoins. En ce cas, des industries de luxe se créent, se réunissent, forment une ville, une capitale où la pauvreté trouve plus de secours, le vice plus d'impunité, la volupté plus de moyens de se satisfaire (2).

Dès lors, la concurrence baisse le prix des journées, l'indigence s'étend. Des lois douces peuvent régir un peuple de propriétaires. Il n'en est pas de même lorsque les non-propriétaires composent la majeure partie de la nation. Quand le grand nombre est sans propriétés, le vol « devient le vœu général » de la nation. Et il nécessite les actes de violences. Le seul remède à cette maladie de l'État serait: « de multiplier le nombre des propriétaires et de faire un nouveau partage des terres ». C'est sur ce texte et sur quelques autres de cette même partie de l'*Homme* qu'on a pu s'appuyer pour considérer Helvétius « comme un des fauteurs du socialisme (3) ». Il faut noter qu'Helvétius, d'ailleurs partisan très fervent de nombreuses réformes sociales, se contente du conditionnel. Nous avons vu et nous connaissons, d'après les

(1) P. 45, t. X.

(2) P. 48, t. X.

(3) L'expression est de M. Joseph Rambaud, professeur d'économie politique à la Faculté catholique de Lyon (*Histoire des Doctrines économiques* par J. Rambaud, Paris, Larose). Remarquons qu'Helvétius envisage toute sorte de conceptions et de combinaisons. C'est surtout un socialisme d'état qu'Helvétius a professé dans l'*Homme*. V. sur ce qu'on peut appeler le socialisme d'état Gide, *Principes d'Économie Politique*, Larose, p. 31 à 34.

Commentaires sur Montesquieu, et l'ensemble de son œuvre, sa haine de la chimère. Et le communisme proprement dit lui en semble une. « Ce partage, ajoute-t-il, est-il possible dans l'exécution? » Avec beaucoup de clairvoyance (1), Helvétius montre comment la multiplication des citoyens produit la division des intérêts qui fournit aux gouvernants, à ces représentants, dont il analyse l'esprit d'usurpation, le moyen d'envahir une autorité que l'amour naturel de l'homme pour le pouvoir lui fait désirer; la grande multiplication des hommes apparaît donc à l'original précurseur de Malthus « comme la cause inconnue, nécessaire et éloignée de la perte des mœurs » (2). Dans les États despotiques, la richesse se rassemble entre les mains des favoris; le prince vide la bourse de ses peuples dans celles de ses courtisans. Les ennemis du luxe doivent donc s'élever contre le despotisme. Il faut supprimer la cause pour détruire l'effet. Le seul moyen d'opérer un changement heureux, c'est de transformer les lois et l'administration (3).

Dans les pays libres, quoique plus lentement, la réunion des richesses se fait aussi : le plus industrieux gagne plus, le plus ménager épargne davantage; il y a des héritages, de gros gains et l'argent attire l'argent. Sans doute, il y a des moyens de s'opposer dans une certaine mesure à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains (bonne loi sur le testament et la succession, etc...). Mais peut-on maintenir un juste équilibre entre les fortunes des citoyens? Peut-on empêcher qu'à la longue les richesses ne se distribuent de façon inégale, que le luxe ne s'introduise et ne s'accroisse en ces pays? Non.

Helvétius trace en passant (4) le tableau radieux, enchanteur du pays où l'argent n'a point cours. Il s'y arrête volontiers et célèbre ce pays (5) utopique ou très ancien sans tyran et sans ennemis (6). On en a conclu un peu rapide-

(1) Sect. VI, ch. VIII.
(2) Exemple : les Asiatiques, voir p. 62, t. X.
(3) T. X, p. 68.
(4) Sect. VI, ch. XII et XIII.
(5) P. 74, 75, t. X.
(6) Exemple : les Lacédémoniens.

ment (1) qu'il préconisait d'une manière absolue, outre le partage des terres, et avant Proudhon, la suppression de la monnaie, laquelle « facilite l'inégalité de la fortune ».

Dans ce pays, il est aisé d'entretenir l'ordre et l'harmonie, d'encourager les talents et les vertus, d'en bannir les vices, etc...

Mais peut-on, demande Helvétius, qui revient à la réalité, comparer l'état d'une telle société à celui où se trouvent les nations de l'Europe (2)? Bannir l'argent d'un pays où il a cours, où il favorise les échanges et le commerce, serait folie, produirait la dépopulation presque entière, l'indigence, la ruine, l'invasion.

Historien impartial des sociétés, Helvétius est amené à considérer l'argent comme un principe d'activité. Souvent malfaisant, soit. Mais quel spécifique à ce mal? Aucun. Mal inévitable, car le principe de destruction est aussi celui qui entretient la vie. Il faut lire ces pages où le moraliste transformé en naturaliste, en médecin, considère les grands corps sociaux avec une rare puissance de vision (3). L'ensemble confus des dissertations et des réflexions s'éclaire de détails lumineux. La magie d'un style aussi hardi, aussi étincelant que celui de Bacon jette une sorte de splendeur sur ces amples problèmes obscurs, car cette question du luxe s'est bientôt identifiée avec la question sociale, et, alors, on n'ose

(1) M. Joseph Rambaud (*loc. cit.* p. 281) d'après lequel « d'Helvétius » a inauguré le mot « prolétaire » avec le sens spécial que les socialistes y rattachent (du latin *proles*, parce que les prolétaires sont ceux qui n'ont que des enfants pour tout bien, et qu'ils en ont beaucoup). M. J. Rambaud cite plusieurs phrases, plusieurs idées d'Helvétius, et leur donne la valeur de véritables théories, sans s'occuper du contexte.

(2) T. X, p. 80.

(3) Voir les p. 93 et 94, t. X : « Le sang qui porte la nutrition dans tous les membres de l'enfant et qui successivement en développe toutes les parties est un principe de destruction. La circulation du sang ossifie à la longue les vaisseaux, et elle en anéantit les ressorts, et devient un germe de mort. Cependant, qui la suspendrait en serait sur-le-champ puni ; la stagnation d'un instant serait suivie de la perte de la vie. Il en est de même de l'argent. Le désire-t-on vivement? Ce désir vivifie une nation, éveille son industrie, anime son commerce, accroît ses richesses et sa puissance ; et la stagnation, si je l'ose dire, de ce désir, serait mortelle à certains états. Mais les richesses en abandonnant les empires où elles se sont d'abord accumulées n'en occasionnent-elles pas la ruine ?

plus reprocher à l'auteur tant de subtilités et de détours dans une analyse qui veut, mais en vain, épuiser la réalité tumultueuse et complexe.

Que doit-on conclure de cela? La très inégale répartition des richesses nationales est un grand mal, mais une fois qu'elle est établie, le luxe devient sinon un remède efficace, du moins un palliatif à ce mal. La magnificence des grands, des riches, reporte journellement l'argent et la vie dans la classe inférieure des citoyens. L'emportement des moralistes contre le luxe trouve place dans un sermon. Il ne suffit pas de prêcher, il faut examiner. Sans changer la forme du gouvernement on ne saurait bannir tout luxe d'une nation dont le principe d'activité est l'argent.

V

Fermons cette longue parenthèse, où il y a tant de choses, malgré le désir qu'on a de s'arrêter à ces considérations, à ces généralisations touffues sur la vie des peuples, sur leurs principes moteurs, sur leur passé, leur avenir.

Ou plutôt, laissons de côté la question économique. Demandons-nous avec Helvétius quelles sont les causes de leurs vertus, de leur bonheur (1).

De la pureté d'un culte, de la sainteté d'une religion? Point du tout. Les religions qui ont fait couler tant de sang déterminent des croyances. Les lois font nos mœurs et nos vertus. Qu'on ne confonde donc pas l'homme honnête avec l'orthodoxe (2).

Et tôt ou tard, rassemblées dans un petit nombre de mains, ne détachent-t-elles pas l'intérêt particulier de l'intérêt public? Oui, sans doute. Mais, dans la forme actuelle des gouvernements, peut-être ce mal est-il inévitable ; peut-être est-ce à cette époque qu'un empire s'affaiblissant de jour en jour tombe dans un affaissement précurseur d'une entière destruction; et peut-être est-ce ainsi que doit germer, croître et mourir la plante morale nommée empire. » Helvétius dit ailleurs (Note 21, p. 117, t. X) : « Le flux et le reflux de l'argent sont dans le moral l'effet des causes aussi constantes, aussi nécessaires et aussi puissantes que le sont dans le physique le flux et le reflux des mers. »

(1) Sect. VII.

(2) P. 132.

Si l'intérêt du prêtre pouvait se confondre avec l'intérêt national, les religions confirmeraient toute loi sage et humaine. Mais c'est le contraire. L'intérêt du corps ecclésiastique n'est pas celui du magistrat. D'où rivalité. Et par une série de faits, de vives formules acérées, Helvétius prononce la condamnation du papisme. Si ses préceptes sont contraires à la loi naturelle, au bien public, il faut les rejeter. S'ils y sont conformes, à quoi sert une religion qui n'enseigne rien que l'esprit guidé par l'expérience n'enseigne sans elle ? Opposons donc au papisme, aux lois canoniques basées sur des croyances la perfection des lois, la justice. Mieux que les anathèmes de la religion, elle s'oppose aux méfaits (1). Avec non moins de violence, ce philosophe qui magnifie la vie et l'activité lutte contre l'esprit d'ascétisme. Il ne trouve pas assez de sarcasmes pour dénoncer ce goût de la mort, inhérent à la religion papiste, si néfaste aux intérêts de l'Etat et de la société, pour se moquer des inconséquences de tant de papistes et d'évêques.

Du reste, rien ne prouve mieux le prodigieux pouvoir — en bien ou en mal — de la législation que l'histoire et le gouvernement des Jésuites. Il a fourni à ces religieux les moyens de faire trembler les rois, d'exécuter les plus grands attentats. « Le fanatique est, en effet, un instrument de vengeance que le moine fabrique et emploie (2), lorsque son intérêt le lui ordonne (3) ». Helvétius montre dans la forme même du gouvernement des jésuites la cause de la crainte et du respect qu'ils inspirent ; il rappelle leur rôle dans les guerres religieuses, révolutions, assassinats de princes ; leur crime ne fut pas la perversité de leur morale, mais l'incompatibilité de leurs intérêts avec celui d'une nation (4). C'est pourquoi, et Helvétius, écrivain politique avant tout et toujours, ne pouvait s'empêcher de s'arrêter à cette question d'actualité, ils furent

(1) P. 137.
(2) Voir le ch. III, sect. VII.
(3) P. 166, t. X, voir les ch. V « Du gouvernement des Jésuites » et VI « Des causes des grands attentats » (sect. VII). Diderot n'est pas plus modéré : « La religion, dit-il, fait restituer un écu, mais elle fait poignarder Henri IV » (t. II, p. 425).
(4) P. 175, t. X.

bannis de France, de Portugal, d'Espagne. Leur ordre a été sacrifié à la raison et au bien public. Les Jésuites contre lesquels il fallut opposer les Jansénistes, c'est-à-dire passion à passion, secte à secte, fanatisme à fanatisme (1), font connaître ce que peut sur les hommes un corps de lois dirigées au même but (2).

*
* *

Helvétius s'est constamment occupé et préoccupé du bonheur. La félicité nationale se compose nécessairement des félicités particulières : sur quelle base repose-t-elle ? (3)

Il n'est point de société où les citoyens peuvent être égaux en richesse et en puissance. Mais en bonheur ?

Ce prodige d'une félicité universelle, des lois sages pourraient l'opérer. C'est ici en particulier qu'il faut se documenter sur le « socialisme » (4) d'Helvétius. Il est sans fanatisme. « Tous les citoyens ont-ils quelque propriété, tous sont-ils dans un certain état d'aisance et peuvent-ils par un travail de sept à huit heures subvenir abondamment à leurs besoins et à ceux de leurs familles ? Ils sont aussi heureux qu'ils peuvent l'être (5). »

Qu'on interroge les hommes, la plupart s'imaginent que pour être également heureux il faudrait que tous fussent également riches et puissants. Rien de plus faux. Dans un chapitre sur « l'emploi du temps », le sage de Voré montre que les vingt-quatre heures de la journée sont consacrées d'une part à satisfaire les besoins de la nature et de l'autre à y pourvoir.

Le bonheur dans la satisfaction des besoins est égal, qu'il s'agisse d'un prince ou d'un marchand de peaux de lapins. L'artisan est exposé au travail pendant que le riche oisif se livre à l'ennui (6). Mais un travail modéré n'est pas une peine, c'est un

(1) P. 178, t. X, voir le ch. VIII, sect. VII « Des moyens employés pour détruire les Jésuites. »

(2) Helvétius fait observer que pour porter le génie législatif à sa perfection, il faut avoir un ordre religieux, comme un Saint Benoît, ou avoir un empire, une colonie à fonder.

(3) Sect. VIII.

(4) Sect. VIII, ch. I.

(5) P. 210, t. X.

(6) C'est « l'ennui du désœuvrement qui remplit en lui l'intervalle qui sépare un besoin renaissant d'un besoin satisfait », p. 217, t. X.

« plaisir de prévoyance » s'il fournit les moyens de se procurer sans trop d'efforts les besoins physiques. L'occupation est un plaisir de tous les instants ignoré du grand et du riche oisif qui tentent de se désennuyer comme l'écureuil dans sa cage.

« J'ai lu ce chapitre avec le plus grand plaisir..., mais je crains bien qu'il n'y ait un peu plus de poésie que de vérité », observe Diderot. « J'aurais plus de confiance dans les délices de la journée d'un charpentier, si c'était un charpentier qui m'en parlât, et non pas un fermier-général dont les bras n'ont jamais éprouvé la dureté du bois et la pesanteur de la hache (1). » Cette conception du plaisir de prévoyance lui semble bien contraire à la réalité et il insiste, non sans raison, sur la tâche cruelle et la fatigue des gens de peine.

Mais Helvétius s'explique encore une fois et plus clairement. Comme sa pensée éparse et diffuse risque d'être mal interprétée, écoutons-le : « Le malheur presque universel des hommes et des peuples dépend de l'imperfection de leurs lois et du partage trop inégal des richesses. Il n'est dans la plupart des royaumes que deux classes de citoyens, l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflu. La première ne peut fournir à ses besoins que par un travail excessif. Le travail est un mal physique pour tous ; c'est un supplice pour quelques uns. La seconde classe vit dans l'abondance, mais aussi dans les angoisses de l'ennui... » Nul, sans doute, plus qu'Helvétius, n'a insisté sur la puissance morale et sociale de l'ennui où il voit un des ressorts essentiels des manifestations humaines. « La plupart des empires, continue-t-il, ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeler le bonheur? Diminuer la richesse des uns et augmenter celle des autres ; mettre le pauvre en un tel état d'aisance qu'il puisse, par un travail de sept à huit heures, abondamment subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille (2). » L'appétit du pauvre est d'ailleurs de la nature de celui du riche qui ne dîne pas deux fois. Il est

(1) Diderot, t. II, p. 427.

(2) P. 222, 223, t. X. M. J. Rambaud, dans son *Économie politique* s'est appuyé surtout sur ces textes pour compter Helvétius au nombre des « fauteurs du socialisme ».

des plaisirs coûteux? On peut les remplacer par d'autres.

Un gouvernement frappé de la grande disproportion des fortunes peut y remédier. Helvétius ne se fait par d'illusions sur ce point. Il y a mille obstacles à surmonter. Ce sujet ne peut s'exécuter que par des changements continus et insensibles. L'auteur de l'*Homme* croit ces changements possibles (1).

On peut donc donner plus d'aisance aux citoyens. Cette aisance modérerait en eux le désir excessif des richesses.

Entre les divers motifs qui justifient ces désirs, Helvétius, revenant à des idées qu'il a souvent exprimées, distingue particulièrement, nous l'avons vu, l'ennui qui a une grande influence sur les mœurs des peuples et la forme de leur gouvernement (2). En effet, les grands et les riches sont fréquemment attaqués de cette maladie dont le principe est l'absence de sensations assez vives pour nous occuper (3).

A l'ennui on oppose tour à tour comme remèdes l'amour et la jalousie, qui deviennent au Portugal, pendant le moyen-âge, etc... des occupations. Non sans dextérité, non sans des gaietés qui « contrastent un peu avec la gravité de l'ouvrage », Helvétius disserte sur les femmes et les plaisirs qu'elles donnent, sur l'amour physique, pour lequel M. de Buffon se déclare et qui est sans doute le plus agréable. « Excepté pour les désœuvrés. » Il faut des coquettes aux oisifs. Et ces lignes si libres « sur la chasse des femmes » sont des plus inconvenantes (4). On se demande un instant, en effet, si l'auteur est un apôtre des bonnes ou des mauvaises mœurs ! Et Diderot, qui fait cette remarque et qui est loin d'être prude, pense que son ton aurait été moins licencieux (les écrivains du siècle l'ont tous été plus ou moins) s'il eût pressenti l'avantage que ses ennemis en prendraient contre lui. « Il y a,

(1) Ch. IV, sect. VIII, p. 224 et suivantes, t. X. Dans un pays gouverné par d'excellentes lois, on n'associerait pas l'idée de la richesse à celle du bonheur (p. 226, t. X).

(2) Voir sur l'ennui. : Sect. VIII, ch. VI (L'Ennui), VII (des Moyens inventés par les oisifs contre l'Ennui), VIII (de l'Influence de l'Ennui sur les mœurs d'une nation).

(3) P. 234, t. X.

(4) Elles sont dans le ch. X (Sect. VIII) intitulé : Quelle maîtresse convient à l'oisif.

dit-il, plus d'un endroit dans son livre dont on peut être scandalisé sans être un bigot. Quand on attaque les préjugés religieux, on ne saurait avoir ni montrer trop de retenue (1). » Diderot est, d'ailleurs, aussi licencieux, aussi scandaleux, sinon davantage, qu'Helvétius en mainte occasion ! ! Le souci de l'exactitude et de la vérité, le réalisme créent facilement la brutalité, le cynisme. Et la licence naît sans peine de la liberté. Mais on n'est plus si choqué lorsqu'on se rend compte, dans les ravissants livres des Goncourt, des mœurs du dix-huitième siècle (2). Et nous avons dit qu'Helvétius était bien un homme de son temps. S'il parle sans ménagement des femmes et les traite souvent d'une manière peu délicate, ses observations sur les amours des gens oisifs et des gens occupés contiennent de grandes vérités et n'ont, en somme, rien de malsain.

Poursuivant sa dialectique riche en documents sur la vie des peuples et leur psychologie, Helvétius considère la dévotion et les cérémonies comme des remèdes à l'ennui (3).

Parmi les autres palliatifs, il y a les arts d'agrément, dont l'objet est d'exciter en nous des sensations qui nous arrachent à l'ennui.

Bien que ces digressions ne laissent pas de sembler parfois assez pénibles et nous font perdre de vue le sujet traité à travers les dissertations intercalées et les nombreux examens qui se rattachent à l'examen principal, on suit volontiers Helvétius dans ses considérations sur les arts qu'il envisage, et cela est curieux pour l'époque, d'un point de vue surtout sociologique.

D'où ses définitions, basées sur des exemples classiques, et un peu trop classiques, du beau, qui fait sur la plupart

(1) Diderot, t. II, p. 435.

(2) Voir surtout la *Femme au XVIIIe siècle*. Diderot constate que l'envie de plaire a fait dire à Helvétius des choses bien frivoles. Il signale dans ce ch. x de grosses polissonneries et des gentillesses « qui siéent mal dans la bouche d'un moraliste ». Diderot oublie qu'il a écrit peu de temps avant la *Réfutation*, en 1772, le *Supplément au Voyage de Bougainville*, etc...

(3) Sect. VIII, ch. xii. On aime encore mieux, dit-il, se macérer que s'ennuyer. Les femmes d'un certain âge se font dévotes, etc..., p. 18 t. XI.

des hommes une impression forte, du sublime, qui fait sur nous une impression encore plus forte, impression toujours mêlée d'un certain sentiment de respect ou de terreur commencée. En se fondant sur ces principes, on comprend pourquoi la variété et la simplicité sont requises dans les ouvrages, en particulier dans les ouvrages d'agrément. Et Helvétius donne toute sorte de règles exactes. On les regrette presque, car il se condamne lui-même en vantant l'ordre et l'esprit de continuité qu'avec sa fougue d'exprimer toutes les idées contenues les unes dans les autres il n'a pas toujours respectés (1).

Il vante aussi la clarté du style, les images brillantes qui doivent illustrer les ouvrages fortement pensés. Le philosophe a le droit d'avoir du coloris. L'art d'écrire est dans l'art d'exciter des sensations (2). Mais le vrai seul est durable (3). A noter encore dans cette intéressante critique les pages sur l'imitation perfectionnée de la nature. Les grands poètes font parler leurs héros non pas comme ils ont parlé, mais conformément à la passion dont ils les animent (4). Cela est fort judicieux. C'est, dit Helvétius, le pouvoir d'abstraire qui fournit aux artistes les moyens d'imiter la nature en l'embellissant Et, assurément, le dix-huitième siècle a usé et abusé de ce pouvoir d'abstraire, et d'embellir, d'embellir excessivement.

Mais les arts d'agrément ne peuvent arracher l'ennui; l'opulent oisif et les riches demeurent en général les plus ennuyés, parce qu'ils sont passifs dans presque tous leurs plaisirs et que les plaisirs où l'on est passif sont en général les plus courts et les plus coûteux (5). L'ennui est un gouffre : les richesses d'un empire ne peuvent le combler. Le riche oisif fait du plaisir son affaire et non son délassement. Aussi les amusements lui sont insipides.

En moraliste avisé, Helvétius multiplie ces observations

(1) Ch. xv et xvi, sect. VIII.
(2) P. 56, t. II.
(3) Helvétius dit que Montesquieu lui-même a sacrifié au brillant, p. 56, t. XII.
(4) Ch. viii, sect. VIII.
(5) Ch. xx et xxi, sect. VIII.

de détail sur le travail, sur l'activité, sur l'habitude qui rend le travail facile et dont le pouvoir est si grand sur toutes nos actions, sur la paresse, c'est-à-dire l'envie d'obtenir avec le moins de peine possible l'objet des désirs.

Par ce détour, nous revenons à la question du bonheur. « En tout pays, dit-il encore, où l'on n'est assuré ni de la propriété, ni de ses biens, ni de sa liberté, les idées de bonheur et de richesse doivent souvent se confondre. On y a besoin de protecteurs ; et richesse fait protection. Dans tout autre, on peut s'en former des idées distinctes (1)... » Que l'opulence ne soit point un titre à l'estime publique et peu de fortune peut suffire à la félicité (2).

Helvétius sent très bien qu'il n'a pu — et qui le peut, qui le pourrait ? — s'exprimer très nettement sur ce que nous appelons la question sociale. Il revient à ses hypothèses, à ses solutions esquissées. Une égale répartition de bonheur entre les citoyens suppose donc une moins inégale répartition des richesses nationales. Or, dans quel gouvernement de l'Europe, se demande-t-il, et les difficultés que nous n'avons pas vaincues ne lui échappent pas, établir maintenant cette répartition ? On n'en aperçoit point, sans doute, répond-il lui même, car il n'aime point les rêves inutiles en matière politique, la possibilité prochaine. Toutefois, « l'altération qui se fait journellement dans la constitution de tous les empires prouve qu'au moins cette possibilité n'est point une chimère platonicienne ».

Helvétius a foi dans le progrès, dans la science. Il jette une vue rassurante, ici, sur l avenir. S'il faut, dans un temps plus ou moins long, que les possibilités se réalisent, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité (3) ?

*
* *

Dans l'*Homme*, comme dans l'*Esprit*, c'est à la Législation et à l'Éducation que nous aboutissons, que nous revenons définitivement après avoir soulevé, examiné, et à tant de

(1) T. XI, p. 93.
(2) Ch. xxv, sect. VIII.
(3) P. 100, t. XI.

points de vue divers, tant de questions larges et menues. Le problème complexe d'une bonne législation peut être résolu. Il faut le décomposer, le simplifier d'une part, et, de l'autre, s'aider des exemples, des faits (1). Helvétius se livre alors à une sorte de révision de ses idées politiques en parlant « des premières questions à faire lorsqu'on veut donner de bonnes lois (2) ». Il y revient pour les enchaîner d'une façon plus nette et plus expressive, et l'on doit recourir à ce passage du traité de l'*Homme* pour être fixé définitivement sur sa façon de concevoir le problème social. Dans cette coordination logique de questions, il part de l'origine des sociétés, du fondement des lois qui reposent sur le désir commun d'assurer la propriété des biens, de la vie et de la liberté. Là encore il pose la question de l'argent, de l'inégale répartition des richesses et il va très loin (3), avec une compréhension, une intuition profonde, si l'on veut, des questions énormes qui nous émeuvent, qui nous agitent, qui nous séparent, qui se dressent sans cesse et s'associent indissolublement, en effet, à celle de notre bonheur, inséparable du bonheur humain. Il indique de nouveau des remèdes à cette maladie si grave du corps social, s'élève, comme dans le commentaire sur Montesquieu, contre la multiplicité des lois, semble préconiser la division des pays en un certain nombre de petites républiques, de territoire égaux, gouvernés par les mêmes lois, de petits états chargés de leur police intérieure et de l'élection de leurs magistrats, mais envoyant des députés à un conseil supérieur chargé de la guerre et de la politique générale (4). Bien entendu, la législation essayerait de procu-

(1) Voir sect. IX, ch. I. « De la difficulté de tracer un bon plan de législation ». Le titre de la sect. IX est celui-ci : « De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation et des différents obstacles qui s'opposent souvent à sa publication. »

(2) C'est ainsi qu'est intitulé l'important ch. II de la sect. IX. Voir p. 113 à 131, t. XI.

(3) Questions 9, 10, 11, 12, 13. Question 10, par ex. : « Si l'indigent a réellement une patrie ? Si la non-propriété doit quelque chose au pays où elle ne possède rien ? Si l'extrême pauvreté, toujours aux gages des riches et des puissants, n'en doit pas souvent favoriser l'ambition ? Si l'indigent, enfin, n'a pas trop de besoins pour avoir des vertus ? »

(4) Il suppose trente états dans un pays comme la France, et l'envoi

rer aux citoyens tous les plaisirs compatibles avec le bien public.

Passons sur des vues présentées déjà maintes fois (1), et qui sont présentées à leur place dans cette déduction générale. L'existence de ces états lui semble liée à l'existence d'un patriotisme qui, chez lui, est ardent, entier, absolu, supérieur aux intérêts de famille (2), qui dicte la nécessité de l'armée et du dévouement au salut public, la première obligation du citoyen (3).

Et à quelle conclusion générale semble-t-il s'arrêter? A celle-ci (4). Résumant les idées, les opinions, les raisonnements des pages précédentes, il observe qu'une bonne législation ne doit pas uniquement assurer la propriété des biens, la vie, la iberté des citoyens, mettre moins d'inégalité dans les richesses, les citoyens plus à portée de se subvenir par un travail modéré. Il faut encore que la législation exalte l'émulation, que l'état propose de grandes récompenses aux grands talents et aux grandes vertus. Ces récompenses, aux yeux d'Helvétius, qui s'oppose à tout ce qui ressemble de près ou de loin à l'ascétisme, ne corrompt jamais les mœurs, fût-ce un luxe de plaisir. Tout plaisir décerné par la reconnaissance publique fait chérir la vertu, respecter les lois (5). Le renversement de ces lois ne tient pas à l'inconstance humaine, mais à leur propre imperfection. D'ailleurs, les administrateurs élevés dans des préjugés dangereux favorisent l'ignorance des vérités dont la possession assurerait la félicité publique.

C'est une occasion pour Helvétius de célébrer en des pages vibrantes la gloire de la vérité. Et ce n'est pas seulement une sorte de plaidoyer *pro domo*, c'est une magnifique apothéose

de quatre députés pour chaque état. Voir aussi p. 146, t. XI. C'est la même supposition avec en plus celle d'une ligue fédéraliste.

(1) L'éducation, la morale fondée sur l'utilité, etc...

(2) P. 123, t. XI.

(3) 27°. Si, du moment où le salut public n'est plus la suprême loi et la première obligation du citoyen, il subsiste encore une science du bien et du mal? S'il est enfin une morale lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition ou de la récompense, de l'estime ou du mépris, dus aux actions des citoyens? P. 126, 127, t. XI.

(4) 30°, p. 128, t. XI.

(5) Sect. IX, ch. III.

de l'effort vers le vrai. En morale, une vérité nouvelle est pour lui, et il faut retenir la formule, « un nouveau moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur des peuples (1) ». Les ennemis de l'auteur d'une découverte de ce genre sont ceux qu'il contredit, les ennemis de sa réputation, ceux dont les intérêts sont contraires à l'intérêt public. La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit, la connaissance de la vérité, souvent odieuse au puissant injuste, est toujours utile au public (2). Utile aux opprimés, elle l'est aussi aux oppresseurs (3). La vérité, d'ailleurs, se propage, mais lentement (4). Demander si l'on doit la vérité aux hommes, c'est demander s'il est permis d'être vertueux et de faire le bien de ses semblables (5).

La vérité étant utile, tout gouvernement doit faciliter le moyen de la découvrir (liberté de la presse (6) etc...). L'indifférence pour la vérité est une source d'erreurs, et l'erreur est une source de calamités publiques (7).

Il est vrai que les mêmes opinions paraissent vraies ou fausses selon l'intérêt que l'on a de les croire telles ou telles (8). C'est ainsi que cette psychologie empirique des nations, cette recherche documentée des grands moteurs sociaux ramène Helvétius à l'intérêt. Il a joint tout naturellement à l'expérience fournie par l'histoire, par les récits de voyages, etc.., sa propre expérience. De plus en plus, depuis l'*Esprit*, Helvétius s'est orienté vers la science politique proprement dite. Voilà le souci qui le hante. Or, l'intérêt est fondamental si l'on veut connaître le pourquoi et le comment des faits moraux, autrement dit sociaux pour Helvétius qui envisage non l'idéal et l'absolu, mais l'avenir des s ciétés dont la connaissance est liée à celle du passé, du présent. C'est ce qu'une nouvelle suite de chapitres sur l'intérêt et ses effets

(1) P. 151, t. XI.
(2) Ch. v et vi, sect. IX.
(3) P. 162, t. XI.
(4) Ch. viii, sect. IX.
(5) P. 189, t. XI.
(6) Ch. xii, sect. IX.
(7) P. 206.
(8) Sect. IX, ch. xvi.

variés démontrera par un grand nombre de raisonnements et d'exemples : L'intérêt fait honorer le crime, l'intérêt fait des saints, l'intérêt persuade aux grands qu'ils sont d'une espèce différente des autres hommes, l'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur, l'intérêt du puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales, etc... (1). De même, pourquoi les parlements ont-ils à la fois condamné la morale des Jésuites et respecté celle du papisme, malgré la conformité sensible des deux morales? Parce qu'il sentent confusément que leur crédit n'est point proportionné à cette entreprise, qu'à peine il a suffi pour contrebalancer celui des Jésuites; leur intérêt les avertit en conséquence de ne pas tenter davantage.

Sans cesse, dans ce livre touffu de l'*Homme*, Helvétius, adversaire de l'Église qui l'a dénoncé, trahi, traqué, la montre du doigt aux nations comme l'ennemie héréditaire de la liberté, du progrès, du bonheur, de la justice parmi les peuples. Il ne s'en lasse point. Tout converge vers l'Église papiste, parce qu'il a reconnu sa puissance redoutable. Il est devenu un homme de parti, parce qu'il était un homme et que l'humanité l'intéressait. Il a été terrible contre l'Église, parce qu'elle avait été terrible contre sa pensée, contre son rêve humanitaire. Persécuté, il dénonce la persécution des sectes puissantes : celle de Calvin, celle du Jésuite, celle du Janséniste.

Comme homme privé, comme écrivain et philosophe, comme historien des sociétés en travail, des grands organismes dont on peut observer les lois de développement et de déchéance, il a rencontré l'Église. Il l'a trouvée intolérante, il a pesé les moyens employés par elle pour s'asservir les nations. Il a reconnu que tous les degrés par lesquels le clergé monte au pouvoir suprême sont autant de malheurs publics (2). Il a montré l'Église tour à tour rampante, insinuante, et puis toute-puissante, au nom du Tout-Puissant : « Pour être indépendante du prince, il fallait que le clergé tînt son pouvoir de Dieu; il le dit et on le crut. Pour être obéi de préférence

(1) Sect. IX, ch. XVII, XVIII, XIX, XX, XXI.
(2) P. 21, t. XII.

aux rois, il fallait qu'on le regardât comme inspiré par la Divinité ; il le dit et on le crut. Pour se soumettre la raison humaine, il fallait que Dieu parlât par sa bouche ; il le dit et on le crut. Donc, ajoutait-il, en me déclarant infaillible, je le suis. Donc, en me déclarant vengeur de la Divinité, je le deviens. Or, dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du Très-Haut, celui qu'une église infaillible déclare hérétique. Que cet hérétique soit prince ou non, quel que soit le titre du coupable, l'Église a le droit de l'emprisonner, de le torturer, de le brûler (1). »

Distinguant une fois de plus (et Diderot beaucoup plus athée qu'Helvétius, en général, trouve la distinction frivole (2), la religion douce et tolérante établie par Jésus-Christ de la religion du prêtre, Helvétius conclut de ces chapitres de polémique vengeresse que cette dernière est une religion de discorde et de sang sur laquelle le clergé pourra toujours établir les « droits horribles » (3) dont il a si souvent fait usage.

Mais que peuvent les rois, les gouvernements, contre l'ambition de l'Église ?

L'Église, dit Helvétius avec une sombre énergie, est un tigre. Enchaîné par la loi de la tolérance, il est doux. Sa chaîne se rompt-elle ? Il reprend sa première fureur (4). Nul empire ne peut être gouverné sagement par deux pouvoirs suprêmes et indépendants. Il est impossible de faire concourir les deux puissances spirituelle et temporelle au même objet, c'est-à-dire au bien public. Tout cela n'est-il pas d'une politique très moderne ?

Helvétius, qui se garde d'un fanatisme malsain, reconnaît volontiers (5) que, parmi les ecclésiastiques, il est des hommes honnêtes, heureux, sans ambition. Mais ceux-là ne

(1) P. 25, t. XII. Voir les ch. xxvi. « Des moyens employés par l'Église pour s'asservir les nations », xxvii « Des temps où l'Église catholique laisse reposer ses prétentions », xviii « Du temps où l'Église fait revivre ses prétentions », xxix « Des prétentions de l'Église prouvées par le droit » xxx « Des prétentions de l'Église prouvées par le fait », etc...

(2) Diderot, t. II, p. 448.

(3) P. 42, t. XII.

(4) P. 44, t. XII.

(5 Note 20, p. 63, t. XII.

sont pas appelés au gouvernement d'un corps puissant, et le clergé est « régi par des intrigants ». A quels dangers la bigoterie ne peut-elle pas, du reste, exposer un pays ? Au moment même où la France, battue de toutes parts, se voyait enlever ses colonies, on ne s'occupait, à Paris, remarque Helvétius, que de l'affaire des Jésuites, on n'intriguait que pour eux (1).

VI

La santé, la félicité, l'équité publiques dépendent à la fois et du gouvernement, c'est-à-dire de la législation, et de l'éducation. Après le plan de législation, un plan d'éducation (2). Rien de plus légitime et de plus nécessaire.

L'éducation nous fait, et ceci a été longuement examiné, ce que nous sommes. La psychologie du sauvage, de l'homme du monde, du militaire, du Savoyard, celle des princes le démontrent (3). Si les vices et les vertus des hommes sont l'effet de leurs diverses positions et de la différence de leur instruction, pour résoudre le problème d'une excellente éducation, il s'agit de déterminer, d'indiquer : 1° quels sont les talents ou vertus essentiels à l'homme de telle ou telle profession ; 2° les moyens de les forcer à l'acquisition de ces talents, de ces vertus (4).

Les vues d'Helvétius en pédagogie sont des plus intéressantes. Il est partisan de l'éducation publique et en vante les

(1) Les pères, dit Helvétius avec une amère ironie, ne cessaient de crier contre les Encyclopédistes. Ils attribuaient aux progrès de la philosophie les mauvais succès des campagnes. C'est elle, disaient-ils, qui gâte l'esprit des soldats et des généraux, les dévots en étaient convaincus. Mille oies couleur de rose répétaient la même phrase ; et c'étaient cependant le peuple très philosophe des Anglais et le roi encore plus philosophe de Prusse qui battaient les généraux français, que personne n'accusait de philosophie. Note a, p. 47, 48, t. XII.

(2) C'est l'objet de la sect. X et dernière de l'*Homme :* « De la puissance de l'instruction, des moyens de la perfectionner, des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science, de la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, on tracerait le plan d'une excellente éducation. »

(3) Sect. X, ch. I.

(4) P. 82, t. XII.

avantages (1) qui sont, à ses yeux, la salubrité du lieu où la jeunesse peut recevoir ses instructions : un vaste emplacement « permet à la jeunesse tous ces exercices propres à fortifier son corps et sa santé (2) », — la rigidité de la règle : sans ordre il n'est point d'études suivies, — l'émulation qu'elle inspire : la comparaison qu'on fait de soi avec les autres ne doit pas être négligée, — l'intelligence des instituteurs qui acquièrent dans les collèges une expérience pratique, — enfin, la fermeté : l'éducation domestique est rarement mâle et courageuse ; les parents, occupés de la santé physique de l'enfant, craignent de le chagriner, etc...

De plus, l'instruction publique semble à Helvétius la seule dont on puisse attendre des patriotes. « Elle seule peut lier fortement dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur personnel à celle du bonheur national (3). »

L'éducation physique est négligée, il importe de lui rendre sa valeur comme chez les Grecs. On n'encourage pas les exercices du corps. Helvétius attire sur ce point, et avec raison, l'attention des parents et du législateur (4). Il considère ensuite l'éducation relative aux diverses professions, sans faire la part des aptitudes particulières. Il rappelle le rôle du milieu, de l'habitude, de l'émulation, du désir de la gloire (5). Une excellente éducation peut multiplier le nombre des gens de génie et « inoculer le bon sens au reste des citoyens », et cette inoculation, ajoute-t-il, en vaut bien une autre (6). Il importe, en outre, de simplifier les méthodes d'enseigner.

Passons à la partie morale de l'éducation. C'est la plus importante et aussi la plus négligée. Depuis la troisième jusqu'en rhétorique, on apprend à faire des vers

(1) Ch. III, sect. X.

(2) P. 84, t. XII.

(3) Diderot, au contraire, n'est pas partisan de l'éducation publique. Il en fait le procès. Qu'on la change, oui, s'écrie-t-il. Mais que les riches gardent les enfants chez eux. Cela semble infiniment préférable (t. II, p. 450, 451).

(4) Qu'on supprime, dit-il, les congés inutiles : L'enfant pourra consacrer sept à huit heures à des études sérieuses, quatre à cinq à des exercices plus ou moins violents (p. 90, t. XII). Voir ch. IX, sect. X.

(5) Sect. X, ch. VI.

(6) P. 97, t. XII.

latins. A l'éthique ou à la morale on consacre un mois.

Il est vrai que la morale, pour être une science, a besoin d'être établie sur un principe simple. Autrement, on n'a que des préceptes incohérents et contradictoires entre eux. L'eût-on découvert, enfin, ce principe simple, déclare Helvétius (et c'est une façon très polie de dire : je l'ai découvert dans la sensibilité physique, principe universel auquel j'ai rattaché toutes les manifestations humaines et sociales), l'intérêt du prêtre, l'Église et la Sorbonne, infaillibles et immuables, s'y opposeraient. (Ce qui veut dire : voilà pourquoi, moi, j'ai été persécuté.)

Helvétius constate qu'on n'élève point les hommes pour être justes. Pour être juste, il faut être éclairé. Or, on obscurcit dans l'enfant jusqu'aux notions les plus claires de la loi naturelle. Il y a un catéchisme religieux (1). Ne peut-il y avoir un catéchisme moral pour graver dans l'esprit de l'enfant « les préceptes et les principes d'une équité dont l'expérience journalière lui prouverait à la fois l'utilité et la vérité (2) ? »

Et le voici enfin, ce catéchisme de probité que nous attendions. Helvétius montre aux faiseurs de libelles qu'on peut aisément le déduire de ses principes sans être infâme ou ridicule, C'est, par excellence, son testament philosophique, le résumé sous une forme brève, concise, nette, souvent saisissante, de sa doctrine (3). Certainement, il y a là des réalités. L'homme, dans ces réponses simples (4), y est représenté comme sensible. Tel, il fuit la douleur, cherche le plaisir. D'où l'amour de soi. Faible, il se réunit aux autres hommes. Et l'histoire des sociétés commence. Des conventions, nées de l'intérêt et de la prévoyance, s'établissent, comme les conventions de la propriété, et des peines contre ceux qui les violent. Helvétius, dans une admirable formule, dit que la

(1) A l'aide duquel, dit-il, on pose dans la mémoire d'un enfant les préceptes de la croyance souvent la plus ridicule (p. 100, t. XII).

(2) P. 101.

(3) T. XII, p. 101 à 117.

(4) L'ironie se glisse dans la première D. Qu'est-ce l'homme ? R. « Un animal, dit-on, raisonnable, mais certainement sensible, faible et propre à se multiplier ». De cette première question dérivent les suivantes : En qualité d'animal propre à se multiplier, qu'arrive-t-il à l'homme ? Etc... (p. 101, 102).

pensée est au nombre de ces propriétés (1). Le prince ne peut s'opposer à l'établissement d'une religion nouvelle que lorsqu'elle est intolérante et par suite persécutrice. La sûreté publique l'exige.

Suivent les questions et les réponses sur la justice, les récompenses, les peines, qui doivent conserver l'État, la patrie, maintenir la santé publique, etc... Précisons, autant que possible, en passant, un point délicat. La justice doit régir les empires, elle y doit régner par les lois. Il en est d'invariables sans lesquelles la société ne peut subsister heureusement : telles les lois fondamentales de la propriété. On demande : Est-il quelquefois permis de les enfreindre? Réponse : Non. Si ce n'est dans les positions rares où il s'agit du salut de la patrie. Continuons : « D. Qui donne alors le droit de les violer? — R. L'intérêt général qui ne reconnaît qu'une loi unique et inviolable : *Salus populi suprema lex esto.* — D. Toutes les lois doivent-elles se taire devant celle-ci? — R. Oui. Que des Turcs armés marchent à Vienne; le législateur, pour les affamer, peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ses compatriotes, et brûler leurs greniers s'ils sont près de l'ennemi (2) ». On voit qu'il s'agit d'une invasion. Helvétius dit : en ce cas, le patriotisme commande la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt général. De là à la doctrine du salut public, qui commande les exécutions en masse, l'échafaud et le sang, il y a un abîme. Helvétius est l'ennemi-né des sectaires. La haine que lui témoigneront non seulement un Napoléon, mais encore un Marat et un Robespierre est intéressante à signaler. Je n'omettrai point d'invoquer en passant ces témoignages indirects.

Autres problèmes importants dont il ne faut pas oublier de rechercher la solution dans le catéchisme. Les lois sont-elles si sacrées qu'on ne puisse jamais les réformer? On le doit,

(1) D. Mais la pensée doit-elle être comprise au nombre des propriétés? Et qu'entend-t-on alors par ce mot? — R. Le droit par exemple de rendre à Dieu le culte que je crois lui devoir être plus agréable. Quiconque me dépouille de ce droit viole ma propriété; etc... quel que soit son rang, il est punissable (p. 106, 107, t. XII).

(2) P. 110, t. XII.

lorsqu'elles sont contraires au bonheur du plus grand nombre. Une proposition de réforme est souvent regardée dans un citoyen comme une témérité punissable, mais l'homme doit la vérité à l'homme, et tout citoyen « a le droit de proposer à la nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à la félicité générale (1) ».

Avec une rare vigueur dans les termes, Helvétius explique aux enfants des générations futures pourquoi il est des pays où l'on proscrit la liberté de la presse, la liberté de la pensée. On vole plus facilement l'aveugle que le clairvoyant, « un peuple idiot qu'un peuple éclairé » (2). Suivent d'autres questions et réponses sur les lois, sur le génie et le courage nécessaires pour les modifier. A noter qu'Helvétius admet comme une sorte de religion d'excellentes lois, œuvres de l'expérience et d'une raison éclairée. Le culte le plus agréable à la divinité, dit-il, est l'observation de telles lois. Cette religion, nulle puissance et Dieu lui-même ne peut l'abolir, parce que le mal répugne à sa nature (3). Ce texte, comme ceux des *Notes de la main d'Helvétius*, montre bien qu'Helvétius n'est point un de ces libre-penseurs forcenés qui condamnent *a priori* toute conception religieuse, et jusqu'au mot Dieu.

On peut remarquer, en outre, qu'Helvétius, adversaire acharné des tyrans, des princes qui ont attenté aux biens, à la vie, à la liberté de leurs sujets, ne les croit pas nécessairement condamnés à tourmenter leurs sujets. Bien qu'ailleurs il semble plutôt désirer l'existence de républiques fédératives, ici il n'est pas éloigné d'accepter les idées de Voltaire sur la possibilité d'un monarque intelligent, instruit, philosophe. C'est qu'Helvétius part des faits, raisonne sur les faits. Sauf la petite République communiste du Paraguay, qui ne lui inspirait qu'une médiocre confiance, il n'avait pas d'exemples contemporains de républiques. Et le catéchisme repose non sur des possibles, mais sur des réels. Et Helvétius se présente en somme comme profondément patriote et altruiste puisqu'il arrive à substituer à l'axiome tant vanté : *ne fais pas*

(1) P. 110 et 111, t. XII.
(2) P. 111, t. XII.
(3) P. 116, t. XII.

à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait, « maxime secondaire, domestique, toujours insuffisante pour éclairer les citoyens sur ce qu'ils doivent à leur patrie », celui-ci : *le bien public, la suprême loi* (1).

Voilà surtout les idées morales qu'il veut donner à la jeunesse. Ce catéchisme supposerait pour instituteurs des hommes instruits dans la connaissance du droit naturel, du droit des gens et des principales lois de chaque empire. Il oppose aux prières du clergé un catéchisme de ce genre où l'on rappellerait à la mémoire des hommes les motifs de leur réunion en société, leurs conventions simples et primitives. C'est ainsi qu'on leur donnerait des idées nettes de l'équité (2). Il y a donc à la perfection de l'éducation morale de l'homme des obstacles tels que l'intérêt du prêtre et l'imperfection de la plupart des gouvernements (3). Quels conseils peut-on donner, sous un régime despotique, à un futur courtisan? En tout pays où la vertu est odieuse au puissant, il est inutile de prétendre à la formation de citoyens honnêtes. Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en suppose donc une dans les lois et la forme du gouvernement (4).

Helvétius exprime, d'ailleurs, sa confiance. L'univers moral ne lui apparaît pas dans un état de repos. Le stupide croit que tout a été, est et sera comme il est. Au philosophe l'univers « toujours en mouvement paraît forcé de se reproduire sans cesse sous des formes nouvelles, jusqu'à l'épuisement total de toutes les combinaisons, jusqu'à ce que tout ce qui peut être ait été, et que l'imaginable ait existé. Le philosophe aperçoit donc dans un plus ou moins grand lointain le moment où la puissance adoptera le plan d'instruction présenté par la sagesse (5) ».

En terminant le traité de l'*Homme*, Helvétius revient, non sans quelque fierté, sur le tâche qu'il s'était proposée. Il s'agissait de connaître l'homme, de montrer les ressorts qui

(1) P. 119, t. XII.
(2) P. 124.
(3) Ch. VIII, sect. X. Ch. IX.
(4) Ch. X, sect. X.
(5) P. 136, t. XII.

le meuvent, la manière dont ces ressorts sont mis en action. Il lui a semblé indispensable de se demander si les vertus et les talents auxquels les nations doivent leur grandeur et leur félicité dépendaient des nourritures, des tempéraments, des organes des sens sur lesquels les lois et l'administration n'ont point d'influence, ou, au contraire, s'ils étaient l'effet de l'éducation sur laquelle les lois et la forme du gouvernement peuvent tout.

Si la dernière assertion est exacte, comme il pense l'avoir prouvé, le bonheur des nations est entre leurs mains : il dépendra de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner cette « science de l'éducation » (1). Une telle conception était d'un grand et très clairvoyant politique : maintenant les Français et les peuples qui se veulent civilisés y attachent, en effet, le plus haut prix.

Dans une rapide conclusion générale (2), Helvétius n'oublie pas de nommer encore Locke, dont les principes confirment ses opinions. L'éducation nous fait ce que nous sommes.

Avec ingéniosité, il se place même au point de vue théologique. Comment la justice du ciel exigerait-elle les mêmes effets de machines dissemblables? Il faut que les hommes bien organisés soient doués par la Divinité d'une égale aptitude à l'esprit. Mais ce ne sont pas ces arguments qu'il invoque (3). Il a fait appel à la raison et à l'expérience. Eût-il démontré la vérité de ses principes, il ne se flatte pas de les voir immédiatement et universellement adoptés. La vérité se propage avec lenteur. L'ancienneté des erreurs les rend longtemps respectables. On ne quitte pas sans peine

(1) P. 146, t. XII.

(2) Elle contient un rapide tableau du système de la sensibilité physique, auquel doit se ramener, suivant Helvétius, la morale considérée comme science. — Répondant par une note qui n'est plus dans l'édition Didot à l'une des principales accusations dirigées contre l'*Esprit*, Helvétius dit : « Si l'on regarde le principe de la sensibilité physique comme destructif de la doctrine enseignée sur l'âme, l'on se trompe : si je suis sensible, c'est que j'ai une âme, un principe de vie et de sentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut. » (Edition de Londres 1781, t. V, p. 52).

(3) Ils sont, d'ailleurs, fort contestables!

les erreurs dans lesquelles on a été élevé et nourri (1).

En tout cas, malgré les erreurs de son ouvrage, Helvétius déclare que n'étant ni gagé, ni homme de parti, il n'a pas erré avec intention ; il a dit ce qu'il a cru vrai aux particuliers et aux nations (2).



Cette sincérité, cette volonté constante d'être utile, cette préoccupation de la justice, la puissance et la spéciosité de l'analyse, tout cela finit par s'imposer dans l'*Homme* comme dans l'*Esprit*. Il y a là une telle accumulation d'idées justes ou fausses, mais importantes, et contenant de telles vérités qu'on finit par admirer cet immense effort, par oublier les faux pas, les fausses notes, pour ne plus considérer que l'ensemble des résultats, l'intention générale qui se dégage enfin de tant d'analyses surbordonnées les unes aux autres, d'une enquête vaste, énorme, conduite avec une persévérante et magnifique fermeté.

Diderot n'a pas ménagé l'*Homme*. Il remarque qu'il fallait être bien entêté et bien maladroit pour n'avoir pas effacé « les taches légères sur lesquelles l'envie des uns, la haine des autres appuiera sans mesure, et qui relégueront un ouvrage plein d'expérience, d'observations et de faits, dans la

(1) P. 150 et 151. Il dit aussi que le philosophe écrit pour le petit nombre de jeunes gens qui n'ayant à leur entrée dans le monde aucune idée arrêtée choisissent les plus raisonnables, et pour la postérité. Qui désire impatiemment la gloire du moment, ajoute-t-il, doit s'abstenir de la recherche de la vérité.

(2) Lefebvre-Laroche a supprimé dans la conclusion, et vraisemblablement d'après le texte corrigé, remanié, d'Helvétius, plusieurs pages où Helvétius se justifie. 1° Dans un chapitre enclavé dans cette conclusion, intitulé *Des accusations de matérialisme et d'impiété et de leur absurdité* : Il n'a point attaqué les dogmes, il n'a pris parti contre les prêtres qu'en faveur des peuples et des souverains. Lorsqu'il a plaidé la cause de leur tolérance, c'est pour leur épargner de nouveaux forfaits. 2° Dans une autre : *De l'Impossibilité pour tout moraliste éclairé d'échapper aux censures ecclésiastiques*, Helvétius déclare qu'en défendant les intérêts du peuple un homme nuit à ceux de l'Église. Aucun livre n'est à l'abri du reproche d'impiété. « Que de libelles théologiques, s'écriait-il (N. p. 58, t. V, édition 1781), contre le livre de l'*Esprit*! Quel était le crime de l'auteur? D'avoir révélé le secret de l'Église qui consiste à abrutir les hommes pour en tirer le plus d'argent et de respect possible. Quelques

classe des systématiques si justement décriés par l'auteur (1) ».

Diderot signale ce besoin d'originalité qui lui commandait sans doute de préférer un coin séparé parmi les philosophes plutôt que d'être confondu dans la foule avec des vérités plus communes, des idées moins piquantes (2).

Chemin faisant, dans sa *Réfutation de l'Homme*, jetant lui-même les idées et les réflexions au hasard de ses fortes impressions de lecture, Diderot montre les dangers de cette généralisation à outrance par où, fréquemment, pêche Helvétius. Dans presque tous ses raisonnements, observe-t-il, les prémisses sont vraies, les conséquences fausses, mais les prémisses sont pleines de finesse et de sagacité. Du moins, dit-il fort bien, « il est facile de rectifier ses inductions et de substituer la conclusion légitime à la conclusion erronée qui ne pèche communément que par trop de généralité. Il ne s'agit que de la restreindre (3) ». Diderot donne lui-même de nombreux exemples de ces rectifications qu'il juge nécessaires (4). Mais tout en rectifiant, il ne peut s'empêcher de s'arrêter à tant de points de vue nouveaux, à tant de considérations fécondes, et il s'écrie : « Si Helvétius avait eu autant de justesse que d'esprit et de sagacité, combien de choses justes et vraies

prêtres honnêtes hommes prirent la défense de cet ouvrage, mais en trop petit nombre. Dans le clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut surtout l'archevêque de Paris qui pressa la Sorbonne de s'élever contre l'*Esprit*, qu'elle n'entendait pas... » Helvétius dit encore que s'il a blessé l'orgueil ecclésiastique, c'est qu'il a mieux aimé, comme Lucien, déplaire en disant la vérité que plaire en contant des fables. Il a plaidé la cause de la tolérance et de l'humanité. Est-on athée parce qu'on est humain? (Voir édition 1781, p. 53 à 59, t. V.) Helvétius apparaît surtout comme une sorte de positiviste de la morale et de la politique.

(1) Diderot, p. 358, t. II.

(2) P. 359, t. II.

(3) P. 356, t. II.

(4) Voir t. II, p. 356 à 365. « Il dit : L'éducation fait tout. Dites : l'éducation fait beaucoup. — Il dit : L'organisation ne fait rien. Dites : L'organisation fait moins qu'on ne pense. — Il dit : Nos peines et nos plaisirs se résolvent toujours en peines et en plaisirs sensuels. Dites : Assez souvent. — Il dit : Tous ceux qui entendent une vérité l'auraient pu découvrir. Dites : Quelques-uns. — Il dit : Il n'y a aucune vérité qui ne puisse être mise à la portée de tout le monde. Dites : Il y en a peu. — Il dit : L'intérêt supplée parfaitement aux défauts de l'organisation. Dites : Plus ou moins selon le défaut, etc., etc. »

il n'aurait pas dites ! Il est heureux qu'il se soit trompé. Il y a toujours quelque chose à apprendre dans les ouvrages des hommes à paradoxe, tels que lui et Rousseau; et j'aime mieux leur déraison qui me fait penser que les vérités communes qui ne m'intéressent point. S'ils ne me font pas changer d'avis, presque toujours ils tempèrent la témérité de mes assertions (1). »

Ainsi Diderot, tout en discutant avec Helvétius, en laissant libre cours à sa verve primesautière, tout en l'interpellant brusquement pour le contredire, et opposer des faits à des faits, délaisse maintes fois son commentaire pour exprimer ses sentiments sur l'œuvre d'Helvétius. Il s'étonne de l'intrépidité avec laquelle l'auteur de l'*Homme* traite de questions dont on n'atteindra jamais le fond (2), et surtout des effets remarquables, étonnants, inattendus d'une recherche si malaisée. Faisant allusion au paradoxe principal de l'ouvrage, Diderot compare Helvétius aux chercheurs de la quadrature du cercle ou de la pierre philosophale : il laisse le problème insoluble, mais il rencontre en route des vérités précieuses. « Son livre en est un tissu. Les hommes n'en seront pas plus égaux, mais la nature humaine en sera mieux connue. L'éducation ne nous donnera pas ce que la nature nous aura refusé; mais nous aurons plus de confiance en cette ressource. Tous nos désirs, toutes nos affections ne s'en résoudront pas davantage en voluptés sensuelles; mais le fond de la caverne en sera mieux éclairé. L'ouvrage sera toujours utile et agréable (3) ».

Et malgré tant de critiques possibles, c'est cette impression de l'énorme valeur intellectuelle et pratique de l'œuvre qui semble dominer, en fin de compte, chez Diderot, et qui nous reste aussi après l'examen détaillé de ses idées et de ses arguments.

Rapprochons encore ces divers textes pour connaître entièrement l'opinion de Diderot, ainsi que nous avons recherché celles de Voltaire et de Rousseau.

(1) T. II, p. 363.
(2) P. 344.
(3) P. 319.

Comme ce dernier, il a été séduit profondément par l'écrivain, le grand écrivain, tour à tour sobre, mordant, vibrant, qui trouve sans cesse l'image expressive par laquelle la pensée s'illumine, le mot singulier, inattendu, où la malice s'allie à l'exactitude, et, tout naturellement, il a pensé à Montaigne. Il a tracé un parallèle entre eux : « Quel livre que celui d'Helvétius s'il eût été écrit au temps et dans la langue de Montaigne! Il serait autant au-dessus des *Essais* que les *Essais* sont au-dessus de tous les moralistes qui ont paru depuis. Je ne sais quel cas Helvétius faisait de Montaigne, et si la lecture lui en était bien familière, mais il y a beaucoup de rapports entre leur manière de voir et de dire. Montaigne est cynique, Helvétius l'est aussi ; ils ont l'un et l'autre les pédants en horreur ; la science des mœurs est pour tous deux la science par excellence ; ils accordent beaucoup aux circonstances et aux hasards ; ils ont de l'imagination, beaucoup de familiarité dans le style, de la hardiesse et de la singularité dans l'expression, des métaphores qui leur sont propres. Helvétius au temps de Montaigne en aurait eu a peu près le style, et Montaigne au temps d'Helvétius aurait à peu près écrit comme lui ; c'est-à-dire qu'il eût eu moins d'énergie et plus de correction, moins d'originalité et plus de méthode (1). »

On le voit, Diderot en laissant sa pensée vagabonder au contact du livre de l'*Homme* est revenu sur ses premières impressions. S'il a noté des endroits où le logicien chancelle, où la contradiction semble palpable, l'objection forte, la réponse faible, s'il engage les auteurs à le lire pour montrer l'étrange absurdité où peut être conduit un esprit d'une trempe qui n'est pas ordinaire, mais trop fortement occupé de son opinion (2), s'il lui reproche lui aussi, çà et là, de peindre trop volontiers d'après lui-même, Diderot reconnaît avoir jugé trop sévèrement l'ouvrage sur le manuscrit. Cela lui avait paru une assez insipide paraphrase de quelques mauvaises lignes de l'*Esprit*. Il l'avait relégué dans la catégorie des ouvrages médiocres, dont la hardiesse fait tout le mérite. Il confesse avoir

(1) P. 290, t. II.

(2) Il fait allusion aussi à sa manière de travailler, de composer, probablement par bribes et morceaux.

désormais changé d'avis. Il déclare faire cas, et très grand cas de ce traité de l'*Homme*. Il le recommande à ses compatriotes et aux chefs d'état afin qu'ils sachent l'influence d'une bonne législation sur l'éclat et la félicité de l'empire, afin qu'ils se débarrassent de cette prévention inepte que le savant, le philosophe n'est qu'un sujet fâcheux et ne serait qu'un mauvais ministre. Il le recommande aux parents pour qu'ils ne désespèrent pas trop aisément de leurs enfants (1).

Et telle est l'impression de confiance salutaire que doit laisser cette lecture; si paradoxales que puissent être certaines des conceptions qu'on y rencontre, elle inspire avec un goût audacieux pour la psychologie politique, pour l'examen des idées, de toutes les idées (2), un amour profond de la liberté, de la justice, de la véritable patrie, de l'humanité, du progrès uni à l'affranchissement de la pensée. On acceptera donc volontiers cette appréciation, qui est encore dans la *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius intitulé de l'Homme*: « Votre logique n'est pas aussi rigoureuse qu'elle pouvait l'être. Vous généralisez trop vos conclusions, mais vous n'en êtes pas moins un grand moraliste, un très subtil observateur de la nature humaine, un grand penseur, un excellent écrivain, et même un beau génie (3). »

(1) P. 358, t. II.

(2) Helvétius envisage dans une note (voir édition 1781, sect. VIII, note III, t. IV, p. 259), la question du mariage qui a pour objets « la conservation de l'espèce ainsi que le bonheur et le plaisir des deux sexes ». Il se montre favorable au mariage des prêtres, au divorce : la loi d'une union indissoluble lui semble barbare. Pourquoi condamner les époux qui se détestent à vivre ensemble ? Ces idées très hardies pour l'époque sont aujourd'hui presque banales. Helvétius les a abordées en passant avec beaucoup de clairvoyance. Malheureusement, il revient volontiers sur son paradoxe politique des plaisirs de l'amour proposés comme prix du mérite. Cette note curieuse est fort abrégée dans l'édition Didot.

(3) Diderot, p. 316, t. II.

CHAPITRE XX

Les Pensées et Réflexions d'Helvétius. — Deux opuscules.

Lorsqu'Helvétius ne travaillait pas à la composition de ses ouvrages et qu'il n'allait point dans les petites sociétés chercher des documents sur l'espèce humaine, il lisait, réfléchissait, et il consignait ses réflexions.

Les *Notes de la main d'Helvétius* nous ont donné l'idée exacte de l'œuvre entreprise par le philosophe dans les années qui précèdent l'*Esprit*, où il se cherche et se trouve, en accumulant des documents de toute nature.

Les cent soixante *Pensées et Réflexions* d'Helvétius (1), extraites des manuscrits de l'auteur et publiées par Lefebvre-Laroche, sont des plus précieuses à consulter.

Le souci pénible, l'embarras de joindre et de coordonner les idées en vue d'un système, la généralisation à outrance, les nombreuses redites, les faux pas, les mauvaises routes sur tous les chemins parcourus et qui fréquemment se ressemblent trop et risqueraient de fatiguer à jamais l'attention si la beauté, le pittoresque, l'intérêt du détail ne la renouvelaient, nous sont épargnés dans les *Pensées et Réflexions*, comme dans les *Notes*. Elle datent certainement sinon des dernières années, en tout cas de l'époque de la maturité complète. On y trouve les mêmes idées, les mêmes préoccupations pratiques et législatives que dans le traité de l'*Homme*, dont elles indiquent et simplifient, en bien des cas, l'esprit général (2).

(1) Édition de 1795, chez Didot, t. XIV, p. 113 à 200.

(2) Le texte de la deuxième partie de la pensée CLVII se trouve également dans le *Commentaire de Montesquieu* qui fut d'ailleurs égale-

La Réflexion XL fait directement allusion à l'*Esprit*, dont elle rappelle, par une spirituelle comparaison, la tendance générale conforme à la nature des choses (1).

Les critiques qui ont étudié ou voulu étudier Helvétius ne se sont pas arrêtés à ces *Pensées et Réflexions*. Seul, Lemontey en a parfaitement indiqué l'importance et la valeur. « Il me semble que dans ces fragments moins entachés de paradoxes que ses grands ouvrages et remarquables par le jet de la pensée, le tour concis de l'expression et la touche d'un esprit de premier ordre, on trouve la finesse de l'observation jointe à la grandeur des vues et quelque chose aussi de cette science de l'avenir qui est un attribut de génie (2). »

Helvétius y paraît tout à fait naturel en sa vaste et profonde connaissance des mœurs, des hommes tels qu'ils sont. Et la lecture de ces réflexions pour la plupart brèves, admirablement claires malgré l'ingéniosité et l'éclat de certaines idées, de certaines expressions, dignes de ce brillant et rare écrivain, pallie ce qu'on peut trouver en effet de trop absolu, de trop singulier dans les multiples chapitres de l'*Homme* ou de l'*Esprit*.

Le moraliste s'y révèle en plusieurs endroits l'égal des plus grands et même des plus exquis. Il dit, par exemple : « Les hommes sont toujours contre la raison quand la raison est contre eux. — On sacrifie souvent les plus grands plaisirs de la vie à l'orgueil de les sacrifier. — Un sage jouit des plaisirs et s'en passe comme on fait des fruits en hiver (3). »

Plusieurs de ces pensées éclairent singulièrement les préoccupations essentielles, expliquent les qualités et les défauts associés du penseur et de l'auteur. Il a très bien compris, et, sur ce point comme sur beaucoup, il s'est montré un éton-

ment publié par Lefebvre-Laroche dans l'édition complète des œuvres de Montesquieu chez Didot (Livre VII, ch. VIII de *Esprit des lois*). Il y a aussi plusieurs réflexions sur Montesquieu. Montesquieu n'est pas du tout oublié dans l'*Homme*. — Lefebvre-Laroche met : « Pensées extraites des manuscrits de l'auteur. » (T. XIV, p. 127).

(1) « L'édit qui établit les notaires insulte plus les hommes que le livre de l'*Esprit*. L'un dit que les hommes sont fripons ; l'autre dit seulement que les hommes n'agissent qu'en vue de leur intérêt personnel. »

(2) Lemontey, *Notice sur Helvétius*, p. 18.

(3) X, p. 113, t. XIV, — VI. p. 114. XXIX, p. 122.

nant précurseur, que la physique et la morale sont « comme deux colonnes isolées, éloignées l'une de l'autre, mais qu'un jour un même chapiteau rejoindra » (1). Pour persuader, pour vulgariser, c'est, à son avis, un grand tort d'être ennuyeux. Il déclare qu'on ennuie dans un ouvrage de morale ou de raisonnement toutes les fois qu'on ne réveille pas l'esprit par des idées neuves. Il s'exalte et se condamne ainsi. Du reste, il ne peut pas cacher qu'il a conscience de son mérite, qu'il ne manque pas de fierté. C'est ce que nous apprennent indirectement, il est vrai, mais nous savons qu'Helvétius avait un art particulier à énoncer ses opinions, certaines petites maximes comme celles-ci : « Il faut être plus lent à condamner l'opinion d'un grand homme que celle d'un peuple entier. — Les petites fautes d'un grand ouvrage sont les miettes qu'on jette à l'envie » (2). Sans doute Helvétius pensait à lui-même, mais il en avait le droit parce que sa cause est aussi celle de quelques-uns des plus hauts esprits de tous les temps et de tous les pays.

Les *Réflexions et Pensées* confirment donc souvent par des opinions nettes les principales thèses qui se dégagent de ses livres. Voici pour la méthode. Il ne faut pas, dit-il, raisonner *a priori* mais *a posteriori* d'après les faits observés. C'est la méthode de Locke, le premier bon métaphysicien. Métaphysique, en effet, signifie après la physique. La physique nous donne les faits, de la comparaison des faits nous tirons des résultats généraux qu'on appelle métaphysique. Chaque science a la sienne. Sans une grande base de faits, on n'a qu'une fausse métaphysique de mots (3).

Avec l'empirisme, le déterminisme : « Tous les événements sont liés, une forêt du Nord abattue change les vents, les maisons, les arts de ce pays, les mœurs et le gouvernement. Nous ne voyons pas toutes ces chaînes, dont le premier chaînon est dans l'éternité (4). » Cette proposition corrige, remarquons-le, ce qu'il y a d'excessif dans la théorie sur la non-in-

(1) LI, p. 130, t. XIV.
(2) LII et LIV, p. 131, t. XIV.
(3) CII, p. 147 et 148.
(4) LXXXVII, p. 142.

fluence des climats. Appliqué aux événements moraux, ce déterminisme ne demeure pas infécond. Il sert à cette sorte de mécanique générale du bonheur dans les nations qu'Helvétius a imaginée. « Si on connaissait bien les motifs des hommes, on verrait peut-être qu'ils font ce qu'ils doivent faire; on se tairait et l'on emploierait son temps à trouver les moyens de les rendre vertueux en y attachant leur bonheur (1). »

La psychologie générale d'Helvétius se dessine à travers ces propositions. Ici encore il accorde un rôle grand et trop grand à la mémoire (2). Mais Helvétius ne s'attarde pas à quelque théorie abstraite de la connaissance, au travail intérieur de la pensée. Ce sont les résultats qui l'attirent et les moteurs sociaux, naturellement. Et le philosophe qui établit sa doctrine sur le besoin, sur l'utilité, sur l'intérêt, reparaît (3). Ici, les exigences d'une systématisation fougueuse s'évanouissent et laissent au moraliste politique toute la puissance de son réalisme saisissant et souvent terrible à force d'être réel.

D'où ces propositions énergiques qui n'ont rien de flatteur pour l'espèce humaine, si l'on veut, mais qui ont de quoi ouvrir les yeux aux gens aveugles par ignorance, par manque d'examen. S'il juge les hommes si bêtes qu'une violence répétée finit par leur sembler un droit (4), ce n'est ni par dilettantisme, ni par esprit d'amertume ou de vengeance personnelle, seulement; c'est pour leur enseigner leur véritable droit, précisément, conforme à la nature.

Il ne se complaît pas, d'ailleurs, outre mesure dans ces *Pensées* à l'observation, à l'énoncé sec et vigoureux de vérités brutales. Il pallie son audace par d'aimables vérités salutaires sur la sagesse, la modération, le bonheur (5), la famille, sur le penchant irrésistible de l'amour, le plaisir de vivre avec ses semblables, la compassion et la bienfaisance. Ces lignes tem-

(1) XCIV, p. 144.
(2) XIX, p. 118.
(3) « Le Corsaire désire la guerre, parce que son intérêt n'est pas lié à la tranquillité publique. Chacun est plus ou moins corsaire » (CXVII, p. 153. Pensées XXVI, CVIII sur le besoin, l'utilité, l'intérêt).
(4) L XV, p. 135.
(5) Voir t. XIV, p. 167.

pèrent ses théories sur l'égoïsme, qui doivent paraître excessives si l'on ne voit pas que l'égoïsme se dépasse bientôt lui-même par la force des choses.

De même, il corrige ce qu'il a pu écrire de trop léger, de trop badin, voire de licencieux, si l'on y tient, par ce qu'il dit de la vertu d'une femme « qui consiste dans le respect pour soi-même et la chasteté ». Avec beaucoup d'à-propos, il distingue les femmes qui n'ont d'autre guide que l'amour et la véritable tendresse (et en ce sens, observe-t-il, une jeune fille ou même une femme qui a un amant est loin d'être perdue) des femmes corrompues qui « n'ont d'autres motifs dans leurs faiblesses que l'amour et la recherche du plaisir sans que le goût personnel y influe » (1). Il explique ainsi contre les moralistes trop sévères et trop exigents qu'on peut manquer aux lois de la société sans violer celles de la pudeur.

Nous apercevons plus clairement, ici, les intentions d'Helvétius, sa conception générale de l'homme qu'on fait trop petit ou trop grand, qu'on exagère ou qu'on rétrécit, au lieu de le voir tel qu'il est (2).

L'adversaire acharné de l'Église, du clergé, dont l'ambition temporelle est si funeste à l'État, reparaît, non moins violent que dans l'*Homme* et avec des formules analogues. Il pense que la religion a fait de grands maux et peu de petits biens (3). Il ne croit pas qu'une société de gens qui se conduiraient selon l'Evangile pourrait subsister. Impitoyable pour l'esprit d'ascétisme et de despotisme, pour toutes ses formes, Helvétius se présente sous son véritable aspect. C'est un révolutionnaire, si l'on veut, mais modéré, ferme dans ses principes (4). Il défend « le droit naturel qu'a chaque homme de penser et d'agir librement et l'état n'a à y voir que pour empêcher qu'on ne nuise ». Le droit des gens, le droit politique, civil, etc, tout n'est d'après lui que le droit d'empê-

(1) Pensée CLVII, p. 192, 193.
(2) CXXXVIII, p. 159.
(3) P. 116.
(4) Voir surtout la pensée CLIX (définitions du droit naturel, divin, ecclésiastique, etc., p. 196, 197, 198, etc.).

cher le mal qu'on veut nous faire à la charge que nous n'en ferons point (1).

Mais, partisan de la justice, il veut que la justice soit exercée, et elle n'a plus lieu quand la force lui manque. Il ne croit pas plus aux chimères des particuliers qu'aux inspirations spontanées de la foule. Il se défie de fausses idées d'une perfection impossible à la multitude. D'après lui, les bons gouvernements se forment avec le temps et l'expérience. Il ne croit pas plus aux peuples qui secouent le joug sans avoir même médité, dit-il, les moyens de donner une forme solide à la nouvelle constitution sur laquelle ils se précipitent aveuglément qu'aux législateurs animés de passions particulières, faisant des lois pour chaque jour, chaque événement, avec des idées étroites de sévérité domestique (2).

Ces réflexions contiennent d'importantes vérités de détail sur la liberté du divorce (3), sur les testaments, sur l'inutile multiplicité des lois qui subtituent la chicane au bon sens (4), etc... Outre ses opinions éparses et connues sur l'éducation, le génie, le hasard, l'argent, il montre mieux que partout, dans ses pensées, une connaissance approfondie et généreuse de l'humanité qui souffre (5) et dont il veut ardemment la félicité future, ou bien une indulgence tout à fait supérieure (6) et qui n'est pas d'un homme désabusé, mais

(1) P. 198, t. XIV. Il dit en outre : « Quant au droit de conquête, je ne le connais pas à moins qu'il ne se borne à repousser un agresseur injuste, et à le mettre hors d'état de nous nuire sans aller au delà. Le droit domestique m'est aussi inconnu, si on le distingue du droit qu'a chaque homme de chercher son propre avantage sans nuire aux autres. J'ajoute que je ne connais pas d'autorité paternelle distinguée de l'obligation, imposée par le penchant de nature, de servir de guide à ses enfants jusqu'à ce qu'ils puissent être leurs propres guides. »

(2). Ce texte (CLIII, p. 185, 186, 187, t. XIV) que je cite presque textuellement est essentiel et suffit à prouver que loin d'être un précurseur de Robespierre, Helvétius repousse entièrement l'excès, la violence, la chimère en matière de transformation politique.

(3) P. 196.

(4) P. 188.

(5) LXVIII, p. 136. « Les riches et les pauvres se voudraient réciproquement parfaits. Les uns et les autres ont une prétention ridicule, mais celle des pauvres est moins odieuse, parce que les riches ont de quoi supporter une injustice et s'en consoler. »

(6) XXXIX, p. 126. « L'intérêt donne toujours de l'esprit. Mes fermiers

d'un homme qui a compris la vie telle qu'elle est donnée.

Pour bien interpréter Helvétius, la portée de son œuvre, ce que Diderot appelle si bien sa sagacité, la valeur philosophique et pratique de ses vues diverses, leurs qualités et leurs défauts par rapport à l'état social, il est donc indispensable de joindre à la lecture des *Notes de la main d'Helvétius* celle de ses *Pensées et Réflexions*, œuvre brève, solide et définitive en son genre.

*
* *

Au traité de l'*Homme*, à ces *Pensées* il convient d'ajouter deux lettres adressées à Lefebvre-Laroche (1) dans cette dernière période et qui sont de véritables opuscules où sont affirmées les préoccupations essentielles d'Helvétius. En effet, elles traitent l'une de la législation, l'autre de l'éducation.

La première est « sur la constitution d'Angleterre ». Diderot observe ironiquement qu'après son voyage la nation anglaise est devenue aux yeux d'Helvétius la première des nations (2). Cette ferveur ne va pas sans certaines restrictions. On s'en aperçoit particulièrement ici (3). Son correspondant et ami admire beaucoup le gouvernement anglais. Helvétius n'est que de moitié avec lui. Certes, il en dit du bien et il ne cessera d'en dire « jusqu'à ce qu'il s'en forme un meilleur ». Mais il ne faut pas le juger d'après Montesquieu. Curieux de voir de près le jeu de cette machine, écrit-il, il l'a trouvée compliquée dans les rouages (4). On ne pouvait peut-être faire mieux à l'époque. La constitution anglaise est formée de débris disparates mal assortis. Elle offre tout de même à l'univers un bel exemple de la perfectibilité des gouvernements.

m'ont toujours attrapé quand ils ont voulu, pour deux raisons : la première, parce qu'ils connaissaient mieux que moi la matière dont il s'agissait et que cette connaissance est la base de l'esprit ; le seconde, parce qu'ils avaient plus d'intérêt à m'attraper que je n'en avais à ne l'être pas, vu qu'ils étaient gueux et moi riche. »

(1) Elles ont été publiées pour la première fois par Lefebvre-Laroche dans l'édition Didot 1795, t. XIV, p. 77 et 97.

(2) Diderot, t. II, p. 445 (*Réfutation de l'Homme*).

(3) La lettre à Lefebvre-Laroche sur la Constitution d'Angleterre date de Voré, le 8 septembre 1768.

(4) P. 78, t. XIV.

C'était un grand pas vers le bonheur des nations d'avoir pu forcer un roi à reconnaître quelques droits de son peuple, à respecter sa liberté, à ne plus lever arbitrairement des impôts (1). On a lié les mains au despote. Mais cela ne suffit pas. Le commerce et l'industrie des Anglais ont maintenu leur crédit au dehors, mais augmenté une prodigieuse inégalité des fortunes qui corrompt les pouvoirs. La nation anglaise est plus heureuse que les autres, mais ses écrivains et nos philosophes croient sa constitution parfaite. Sa prospérité « n'est cependant que l'art d'un habile négociant faisant servir à sa fortune la sottise et l'incurie de ses voisins (2). » Mais les nations peuvent se réveiller. Le peuple sentira sa force et ses moyens. Alors on se servira de la constitution anglaise en simplifiant les plans d'une association libre. Les pouvoirs seront plus distincts.

Helvétius énumère des défauts saillants : la nation peut être entraînée par des circonstances impérieuses ou des représentants corrompus à accorder des subsides contre ses intérêts ; la chambre des pairs héréditaires est placée entre le monarque et les sujets, éternise des abus, un clergé dont le roi est chef suprême fait partie intégrante de la législation, etc... La raison perfectionnée ne vaut-elle pas mieux que le hasard des circonstances ? La liberté, dit Helvétius admirablement, et il établit l'idéal de la Révolution française, n'y est « qu'une concession fondée sur les chartes au lieu d'être un droit reconnu que l'homme tient de sa nature » (3).

Il signale aussi les impôts énormes établis par les trop longs parlements, la trop grande extension au dehors, l'extrême avidité de l'or qui pousse aux traités frauduleux, à la force, à la menace. Or, les gains mercantiles sont insuffisants. On compromet sans cesse ses droits en nuisant à ceux des autres.

Il faut donc profiter des idées anglaises, fruits de la liberté de leur presse, mais pour valoir mieux qu'eux.

La seconde lettre, où il est d'ailleurs question du traité de

(1) P. 79, t. XIV.
(2) P. 83, t. XIV.
(3) P. 87, t. XIV.

l'*Homme* (1), est intitulée sur l'*Instruction du Peuple.* C'est un très éloquent plaidoyer de plus sur la nécessité de « laisser à tout le monde la plus grande liberté d'examiner le pour et le contre (2) ». S'opposer aux progrès des lumières n'est que folie. Ce progrès est inévitable. En vain le génie despotique d'un Richelieu a essayé de le circonscrire en fondant des académies. On essaye d'abrutir le peuple pour le soumettre : on, c'est-à-dire les agents en place, les seigneurs de paroisse, les prêtres qui se croient intéressés à cette ignorance (3).

On dit : Le peuple instruit aime les procès. En effet, le paysan qui sait lire est chicaneur. Mais si tous savaient lire, l'équilibre de lumières pourrait produire l'équilibre de forces. Connaissant mieux leurs droits, ils reculeraient devant des procès ruineux. Le peuple instruit est indocile. Mais est-il nécessaire « qu'il se laisse si facilement opprimer par des fripons de toute espèce ? » — Il est mécréant. Mais pourquoi ceux qui prêchent tant par le précepte persuadent-ils si peu par l'exemple ? — Il est insolent. Mais pourquoi cherche-t-on à l'humilier, à le mépriser, à l'opprimer (4) ?

En un mot, il n'y a rien à attendre, conclut Helvétius, d'un peuple ignorant qui méconnaît sa dignité et ne sait se servir de sa raison. Quand on n'a pas de dupes à faire, de passions ou d'intérêts à déguiser, on ne redoute pas le savoir et le bon sens du peuple (5).

(1) A Voré, ce 15 août 1769. — La similitude des idées entre les deux opuscules et certaines parties de l'*Homme* est frappante.

(2) P. 99, t. XIV.

(3) P. 102, t. XIV.

(4) P. 103, t. XIV. Helvétius rapporte la réponse de son garde-chasse à qui il reprochait de faire souffrir les lapins qu'il portait dans sa gibecière : « Monsieur, disait-il, ils sont mauvais ; ils ne veulent pas se laisser tuer ».

(5) P. 105 et 108, t. XIV. — Voir aussi une lettre d'Helvétius (t. XIV, p. 17, sans date) à Monsieur le marquis de ***. Ayant reçu des ouvrages sur l'agriculture, il y trouve des « observations physiques » très bonnes. Mais avant d'en profiter il faut que le paysan sache lire. Il faut, dit-il, commencer tout le traité de l'agriculture par un traité de finance et de gouvernement pour rendre plus riche l'habitant de la campagne.

CHAPITRE XXI

Dernières années d'Helvétius
Sa mort. — Vue générale sur le philosophe et son œuvre

Dans un de ses plus délicieux romans (1), M. Anatole France parle d'une vieille marquise philosophe, amie d'Helvétius en son beau temps.

Ce beau temps était passé. Peu à peu, après l'*Esprit*, habitué à méditer sur le genre humain, sur la grandeur et la décadence des peuples, Helvétius avait perdu son ironique sérénité, sa franchise spirituelle ou parée de toutes les grâces d'une brillante imagination.

Sa physionomie physique et intellectuelle ne présente plus ce charme qui nous séduit encore dans les jolis portraits de Drouais et de Michel Vanloo. Elle se revêt désormais, comme dans celui de Carmontelle qui est à Voré et dans les bustes de Caffiéri, de recueillement ou même d'accablement et de mépris.

Les derniers écrits d'Helvétius nous montrent que sa doctrine s'était élargie et comme idéalisée peu à peu. Cet épicurien n'espérait point de bonheur en dehors de la justice dans la nation et dans l'humanité. Hanté par l'intérêt général, il suivait avec une croissante exaspération les événements publics.

C'est pourquoi ses dernières années furent tristes ; il était désolé de voir la philosophie persécutée par de puissantes

(1) *Le Crime de Sylvestre Bonnard*, p. 212.

cabales. Et la philosophie, c'était pour lui le libre examen, condition première de tout progrès (1). Il s'en affligeait amèrement, profondément, sans en être surpris, car il avait analysé les effets du despotisme sur la pensée des individus et des peuples. Son humeur sombre ou maussade, son anxiété, son dégoût se manifestent non seulement dans l'*Homme*, où lorsqu'il gourmande les institutions de la France, on sent dans ses reproches, comme le remarque Lemontey, « le dépit d'un amant, et non l'ingratitude d'un fils (2) », mais encore dans ses lettres et billets à Voltaire, à Dutens, à Hume, où se trahissent l'inquiétude, la fatigue, le chagrin.

Vainement le bouffon Galiani, toujours de bonne humeur, alléguera que le bon philosophe était navré de ne point trouver de demoiselles à Voré (3). En réalité, ce moraliste aigu, ce politique réaliste était devenu surtout un citoyen. Comme tel, il participait avec une émotion de jour en jour plus vive, avec douleur, avec accablement, à la consternation de tous.

On assistait sans cesse à des attentats contre la liberté. Tandis que Louis XV, après la mort de Madame de Pompadour, du Dauphin et de la Reine, s'abandonnait aux plus crapuleuses orgies, aux plus folles prodigalités, le pays était épuisé par les emprunts et les dilapidations (4).

Helvétius, qui avait gardé une grande confiance dans le rôle possible des magistrats, les voyait soit au-dessous de leur tâche, en proie à la plus intolérante ambition, soit atta-

(1) Certainement, Helvétius, même avant l'*Esprit*, n'avait pas d'illusions. Le 14 avril 1748, il écrivait à Berny d'Ouville : « L'écrivain qui veut acquérir quelque gloire doit dire la vérité, et qui la dit est puni ». (Lettre inédite, catalogue Noël Charavay). Après 1758, il perdra peu à peu toutes ses espérances. En 1762, il écrit : « Dans ces temps de mouvement il faut que le philosophe se taise. » (Lettre à Son Excellence***, relative à la mort de l'Impératrice Élisabeth, *ibid.*). Et son ton deviendra de plus en plus sombre.

(2) *Notice* p. 17.

(3) « ... En dépit d'Helvétius qui avec son humeur sombre et chagrine, traînant son ennui à la campagne, se vengeait sur le genre humain de ce qu'il n'y avait pas de demoiselles à Voré. » A Mme d'Épinay, 1774, *Correspondance*, Calmann-Lévy, t. II, p. 285).

(4) La guerre de Sept ans avait ajouté trente-quatre millions de rente à la dette. Les dépenses annuelles surpassaient les recettes de trente-cinq millions, etc.

qués et poursuivis d'une façon néfaste à la cause commune (1).

Ils donnaient des armes terribles au fanatisme. Victorieux des Jésuites, les Parlements ne résistaient pas toujours à leurs astucieuses intrigues. Le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou, l'abbé Terray, aux genoux de la Dubarry, triomphaient d'eux et de Choiseul.

Obsédé par les deuils et les hontes de la patrie, Helvétius a les préoccupations les plus graves, les plus douloureuses. Il s'aperçoit que, de plus en plus, les intérêts des grands, l'esprit de corps, la cupidité des financiers s'opposent à la fois à la vérité, au progrès, comme au bien-être de la nation (2). Et il en souffre atrocement, car, fidèle à sa doctrine, il ne sépare pas son intérêt particulier de l'intérêt commun.

Helvétius conserve cependant toute sa bonne grâce et toute sa noble sagesse dans sa vie privée. Quoiqu'il n'ait pas trop de goût pour les théologiens, il accorde sa confiance à un Bénédictin, Lefebvre-Laroche, parce qu'il est tolérant (3).

Bien plus, touché de l'état de dénuement où se trouvait un de ses anciens amis, un Jésuite expulsé, le père Plesse, qui l'avait cependant trahi cruellement, sans pitié, Helvétius lui envoya un secours, mais un secours anonyme, pour qu'il ne vît pas dans ce geste une sorte de vengeance. De quelle infinie délicatesse savait se parer sa générosité si touchante ! (4).

(1) Lettres inédites adressées à M. Servan, avocat général, Paris 14 janvier 1767 (Catalogue Noël Charavay). « On comprendra, écrit-il, jusqu'où peut aller l'esprit d'injustice, de haine et de dénigrement, quand on aura lu les passages suivants de cette incroyable épître contre le clergé, écrite dans un style que nous ne saurions qualifier : « ... L'occa-« sion n'est qu'un toupet, il faut la saisir lorsquelle passe, et on l'a « laissée passer, et les magistrats se sont faits les pousse-cul des « évêques ».

(2) Voir dans l'*Essai de Saint-Lambert* les paroles qu'il met dans la bouche d'Helvetius et qui sont bien de l'auteur de « l'*Homme* ». T. I, p. 164.

(3) Helvétius lui écrit très gracieusement de Voré, le 4 septembre 1768, pour lui dire, « qu'il a emporté en s'en allant de Voré les regrets de tous » (Lettre inédite à M. le Fèvre, bénédictin, catalogue Noël Charavay). — Il s'agit évidemment du bon Lefebvre-Laroche.

(4) « Helvétius, rapporte Saint-Lambert, avait appris que ce Jésuite qui avait abusé de sa confiance et trahi son amitié, ce Jésuite qui lui avait fait perdre les bontés de la reine et animé contre lui les Tartuffes

Le philosophe continuait d'autre part à fréquenter, mais sans doute avec moins d'entrain, les sociétés acquises à l'esprit nouveau.

Il faisait partie de la célèbre loge des Neuf Sœurs, et l'on sait que les francs-maçons au XVIII[e] siècle étaient une société vouée à la libre discussion et à la philanthropie. Il y mettait des bijoux et un tablier que le « Frère de Voltaire » devait ceindre à son tour et baiser en souvenir du grand honnête homme qui l'avait porté (1).

Les salons continuaient à être les centres de la pensée révolutionnaire. On y mettait sur la sellette les plus audacieux problèmes de la politique et de la religion. M[me] Vigée-Lebrun raconte que son père sortant du salon de la rue Royale où il avait écouté quelque discussion entre d'Holbach, Helvétius et d'Alembert, dit à sa femme : « Tout ce que je viens d'entendre me fait croire que bientôt tout le monde sera sens dessus dessous. »

Dans les premiers jours de l'année 1771, après la cassation du Parlement, Duclos, effrayé de la tournure d'un entretien, s'écriait, faisant allusion à la récente arrivée d'un éléphant dans la capitale : « Messieurs, parlons de l'éléphant, c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse parler en ce temps-ci sans danger. »

Nous rencontrons encore Helvétius, le vendredi, chez M[me] Necker. L'Église se rendait volontiers chez Sœur Necker,

de la cour, était confiné dans un village où il souffrait dans sa vieillesse la plus extrême pauvreté. Il alla trouver un des amis de ce malheureux et lui donna cinquante louis. « Portez-les, lui dit-il, au Père *** ; mais ne lui dites pas qu'ils viennent de moi : il m'a offensé et il serait humilié de recevoir mes secours... » Saint-Lambert, parlant des Jésuites, dit que les philosophes auraient détruit l'ordre, mais auraient bien traité les individus. Les Parlements les traitèrent avec barbarie. (T. I, p. 117, 118.)

(1) VOLTAIRE, t. I, p. 427. Séance de la loge des Neuf Sœurs du 7 avril 1778 (*Correspondance de Grimm*, t. XII, p. 185), Extrait de la planche à tracer de la respectable loge des Neuf Sœurs à l'Orient de Paris, le septième jour du quatrième mois de l'An de la vraie lumière 5778. M[me] Helvétius laissa à la loge le tablier et les bijoux du philosophe. — J'ai eu entre les mains à la Bibliothèque Nationale une première édition du *Bonheur*, dédiée par Helvétius (par M[me] Helvétius au nom de son mari défunt) à la loge. Un exemplaire fut adressé à chacun des membres. (Ed. de Londres, 1772, bibl. nat. Ye 10118).

comme disait Grimm (1), parce qu'Elle faisait cas de sa personne et de son silencieux époux, sinon de sa cuisine. Inutile d'ajouter que cette Église n'avait rien de très catholique, bien qu'il y eût toujours un plat maigre à ces repas. C'est à la table de Necker que fut décidée l'érection d'une statue à Voltaire, le 17 avril 1770, par l'unanimité des votants : Diderot, Suard, Chastellux, Grimm, Schomberg, Marmontel, d'Alembert, Thomas, Necker, Saint-Lambert, Saurin, Raynal, Helvétius, Bernard, l'abbé Arnaud, l'abbé Morellet et Pigalle.

Malgré ses accès de tristesse et d'indignation, Helvétius ne se départissait point, dans la vie courante, de je ne sais quelle naïveté charmante et singulière chez un moraliste qui passe généralement pour un contempteur de la nature humaine. Grimm raconte que dans ses derniers temps il fit devant le baron d'Holbach la réflexion qu'il avait conservé peu de liaisons et d'intimité avec ses anciens amis, sans qu'il y eût de sa faute : « Vous en avez obligé plusieurs, lui répondit d'Holbach, et moi je n'ai jamais rien fait pour aucun des miens, et je vis toujours et constamment avec eux. » Parallèle assez singulier, observe Grimm, entre deux hommes de mérite, riches tous deux, et ayant également passé leur vie avec des gens de lettres (2).

Le désordre dans l'État soumis aux caprices d'une courtisane s'aggravait des malheurs publics. Helvétius se désolait de ne pouvoir soulager toutes les misères dont il était témoin ; il multipliait les actes de générosité avec une grande discrétion, car il savait toujours donner et faire le bien d'une façon admirable ; il disait à son valet de chambre étonné de sa générosité et de sa compassion : « Chevalier, je vous défends de parler de ce que vous voyez, même après ma mort. » On était surpris, parfois, de ses libéralités qu'il étendait sur des gens qui étaient peut-être assez peu dignes d'intérêt. Alors il disait : « Si j'étais roi, je les corrigerais ; mais je ne suis que riche, et ils sont pauvres, je dois les secourir (3). »

Il prolongeait son séjour à Voré pour soulager ses vassaux

(1) T. VIII, p. 438.
(2) Janvier 1772, t. IX.
(3) Saint-Lambert, *Œuvres d'Helvétius*, t. I, p. 173.

dont la misère l'accablait. Aucun d'eux n'eut à souffrir de la pauvreté des récoltes.

Au commencement de l'année 1771, sa famille et ses amis s'aperçurent d'un changement d'humeur. La destruction des Parlements lui porta un coup funeste. Il n'avait plus son habituelle sérénité. Les plaisirs de la conversation qui faisaient presque toujours ses délices lui devenaient moins agréables. Chose plus surprenante encore pour tous ceux qui étaient au courant de ses habitudes, il délaissait ses exercices favoris et la chasse. Toutefois, on ne prit pas garde outre mesure à cette mélancolie, car on le savait affecté très intimement par les malheurs publics.

Helvétius n'abandonne cependant pas le travail qui est sa joie et sa consolation. Il correspond avec Dutens et lui expose les traits essentiels de son système. Il écrit de Voré le 15 octobre 1771 à Voltaire, qui semble l'avoir soutenu aux heures de découragement, pour lui dire qu'il est fatigué d'avoir tant écrit de vile prose sans espérance d'en voir rien imprimer de son vivant, que sa mémoire s'affaiblit, que, ne pouvant pas, à l'exemple de Newton, commenter l'Apocalypse, il a repris le goût des vers (1). Mais, de jour en jour, le philosophe perdait ses forces (2). Il revint de Voré avec sa famille à Paris au début de l'hiver 1771.

Bien que sa constitution fût des plus robustes, il s'était souvent plaint de la goutte (3).

(1) T. XIV, p. 2.

(2) « On prétend, dit Grimm (t. IX, janvier 1772), qu'il a abrégé sa vie par l'usage immodéré des plaisirs de sa jeunesse. Il voyait toujours des filles ; et si l'on en croit des bruits sourds, il faisait usage de remèdes pour se conserver une vigueur de tempérament qui commençait à l'abandonner. C'était un moyen infaillible de se tuer. Il était né robuste et bien constitué, et paraissait destiné à une longue vie. » — D'après Diderot (*Réfutation du Livre de l'Homme*, t. II, p. 341), Helvétius mourut de fatigue, des longs et pénibles efforts consacrés à ses ouvrages. — D'après Lemontey, de chagrin. Le plus amer pessimisme pessimisme avant tout politique et social est manifeste dans la préface de l'*Homme* qui date de cette dernière période.

(3) Par exemple dans sa correspondance avec sa femme, d'Angleterre et d'Allemagne. « Il en était depuis longtemps incommodé, rapporte Grimm, et elle eut de tout temps un mauvais caractère ; elle attaquait toujours ou la tête, ou la poitrine, ou l'estomac, avant de se fixer aux extrémités. »

C'est, d'après Saint-Lambert (1), une attaque de goutte qui, se portant à la tête et à la poitrine, provoqua une crise fatale, lui ôta la connaissance, puis la vie.

On a dit qu'il refusa de recevoir la visite d'aucun ministre d'une religion considérée par lui comme idolâtre, qu'en ces heures solennelles il protesta encore contre la violence qui lui avait arraché une rétractation opposée à ses opinions, qu'il affirma ainsi, dans ses suprêmes instants, leur inébranlable et sincère fermeté (2).

Il était nécessaire d'avoir sur ce point le témoignage d'un contemporain. Ni Grimm, ni Voltaire, ni aucun des amis d'Helvétius ne font allusion à cette attitude. Mais on lit dans les mémoires de Bachaumont, à la date du 27 décembre 1771 (3) : « M. Helvétius est mort il y a quelques jours d'une goutte remontée... Le philosophe... avait été obligé de gauchir de ses principes et de donner aux dévots la satisfaction de le voir se rétracter. Il a paru se repentir de sa faiblesse dans ses derniers moments où, voyant qu'il n'y avait plus rien à dissimuler, il a refusé constamment de s'asservir au cérémonial usité en pareil cas. M. le curé de Saint-Roch n'a pu convaincre cet incrédule : on ne lui a cependant pas refusé les honneurs de la sépulture chrétienne, ce qu'on craignait fort, dans ce temps où M. l'Archevêque a repris le gouvernement spirituel dans toute sa sévérité. »

C'est le 26 décembre, dans son hôtel, entouré des siens, de ses amis, qu'Helvétius expira. Il fut inhumé à Saint-Roch, comme le prouve son acte de décès (4).

Helvétius laissait en mourant une fortune considérable,

(1) T. I, p. 173.

(2) *Une Excursion au château de Voré*, p. 49.

(3) T. III, p. 399.

(4) Acte de décès d'Helvétius (paroisse Saint-Roch) : « L'an mil sept cent soixante et onze le 27 décembre a été inhumé en cette église le corps de M. Claude Helvétius, seigneur de Lumigny, Voré, Feuillet et autres lieux, époux de haute et puissante dame Catherine de Ligneville, comtesse du saint Empire romain, décédé hier en cette paroisse en sa maison, rue Sainte-Anne, âgé d'environ cinquante-sept ans, présents M. Jean-Adrien de Martinet, chevalier seigneur de Charsonville de la Renardière, ancien aide major de la marine du Roy, de cette paroisse, rue Traversière, et messire Nicolas Dedelay de la Garde, écuyer, seigneur de Blancmesnil, du Bourget, de Villeparisis et autres lieux, de cette pa-

évaluée à quatre millions en propriétés. Sa veuve, qui devait admirablement et pieusement conserver le nom et la haute indépendance intellectuelle du philosophe, ne conserva que vingt mille livres de rente. « Ses deux filles, dit Grimm, dans la notice qu'il consacre à Helvétius peu de jours après son décès, auront au moins chacune cinquante mille livres de rente ; ainsi, elles n'auront que l'embarras du choix pour trouver des maris (1) ». Les manuscrits étaient légués à Lefebvre-

roisse, place Louis-le-Grand, qui ont signé, par nous, docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de cette paroisse, sous signé.

Signé : Martinet de la Charsonville, Dedelay de la Garde, de la Garde de Blancmesnil, de Grely de Villars et Mardeul ».

(1) T. X, janvier 1772. Les deux filles d'Helvétius choisirent elles-mêmes leurs maris. Élisabeth-Charlotte épousa le 14 octobre 1772 Alexandre François de Mun de Sarlabous, chef de brigade des gardes du corps du roi, fils cadet du marquis de Sarlabous, lieutenant-général des armées du roi. — A la fin de la même année, Geneviève-Adélaïde Helvétius épousa le comte Antoine-Henri d'Andlau, colonel du régiment de Royal-Lorraine. La première hérita de l'hôtel de la rue Sainte-Anne et de Lumigny. La seconde de Voré et de ses dépendances. Cette fortune, en propriétés, était évaluée à quatre millions. Indiquons brièvement la descendance d'Helvétius. Du côté de Mun : Élisabeth-Charlotte Helvétius (1752, an VII) épousa Alexandre-François comte de Mun ou de Meun et d'Arblade (1745-1814). De ce mariage naquit Adrien marquis de Mun, pair de France, qui s'unit à Émilie, fille du duc d'Ursel et de Flore, princesse d'Arenberg (1773-1843). Ils eurent trois enfants : Flore-Émilie, mariée au marquis de Biron, Alix, mariée au comte de Montréal, et Adrien, marquis de Mun, pair de France (1817-1898). Ce dernier épousa 1° Eugénie de la Ferronays, fille du ministre de Charles X, 2° Claire de Ludre, fille du marquis de Ludre et de Mademoiselle de Girardin. Du premier lit, il eut :

A.-Robert, comte de Mun (1849-1887) qui épousa Jeanne princesse de Beauvau-Craon. De cette union sont issus les descendants actuels, Adrien marquis de Mun, époux de M[lle] de Venoge, propriétaires actuels de Lumigny, Alexandrine, épouse du comte de Pomereu d'Aligre ; Gabriel, comte de Mun.

B.-Albert, comte de Mun, de l'Académie française, député du Finistère, qui épousa M[lle] Simonne d'Andlau (à noter le rapprochement des deux familles par cette alliance). De cette union sont issus : Bertrand de Mun, époux de M[lle] Werlé ; Henri de Mun, époux de M[lle] Ferquer ; Marg. M. de Mun, épouse de M. J. Hennessy ; Fernand de Mun. — Du deuxième lit : Adrien marquis de Mun eut :

A.-Antonine de Mun duchesse d'Ursel, mère du duc d'Ursel, marié à M[lle] de Franqueville ; d'Henriette d'Ursel, mariée au comte de Boissieu ; de Pauline d'Ursel, religieuse ; et de Wolfgang, comte d'Ursel.

B.-Alix de Mun, comtesse d'Harcourt, mère de : Slamé d'Harcourt, vicomtesse de Courcy ; d'Isabelle d'Harcourt, marquise d'Argenson ; de Joseph vicomte d'Harcourt, marié à M[lle] de Melun ; de Robert, comte d'Harcourt ;

Laroche qui n'était pas oublié dans ce testament. Il devait servir fort intelligemment la mémoire d'Helvétius et rester l'un des familiers de la maison d'Auteuil, où Mme Helvétius alla vivre dans la retraite avec des amis précieux.

*
* *

Réfléchissons un peu sur cet homme et sur cette œuvre. D'une famille de savants habitués à la recherche pratique, au labeur intellectuel et à l'expérimentation, ayant un grand souci de probité, mettant leur honneur dans leur utilité auprès de leurs semblables, Claude-Adrien Helvétius ne fut pas infidèle à cette tradition. Dès sa jeunesse, la fortune lui sourit. Il est beau, il est riche, il aime les plaisirs et recherche avidement le bonheur ; la nature ne lui apparaît point comme une

C.-Bernard de Mun, entré dans les ordres. D.-Marie de Mun, comtesse de Franqueville, mère : de Jeanne de Franqueville, comtesse d'Ursel, de Joseph, Louise, Bernard, Élisabeth et Antonine (Documents fournis par M. le comte Gabriel de Mun).

La descendance de la branche d'Andlau (ou d'Andlaw) est la suivante.

Geneviève-Adélaïde Helvétius (1754-1817), femme d'Antoine-Henri Comte d'Andlau, eut comme enfants :

A.-Armand Gaston Félix d'Andlau, lieutenant général, qui épousa en 1823 Marie-Joséphine d'Hennezel dont la descendance est : 1° Gaston Joseph d'Andlau qui épousa en 1860 Berthe Le Pelletier de Saint Rémy, d'où sont issus Mathilde et Laurence, 2° Hélène-Anne Charlotte qui épousa en 1843 Mathieu Jean, vicomte de Charrin, 3° Cécile-Blanche, épouse d'Adolphe de Chanaleilles.

B.-Jean-Stanislas d'Andlau (1783-1789).

C.-Gustave Hardouin d'Andlau, héritier par préciput de la propriété de Voré (1787-1850) qui épousa en 1810 Aglaë Tourteau d'Orvillers (1792-1869) et eut comme enfants 1° Jean-Richard qui épousa en 1878 Marie-Hélène de Chabrol-Chaméane (propriétaires actuels de Voré), 2° Henriette-Cécile qui épousa en 1831 le Comte de Lanscosme de Brèves ; elle eut deux filles, la seconde épousa M. Arthur d'Orglandes et devint ainsi la belle-sœur de son oncle Richard d'Andlau.

D.-Anne-Catherine (1772-1855), épouse du Comte d'Orglandes.

E.-Henriette-Geneviève (1774-1826) épouse du Marquis de Rosambeau.

F.-Elisabeth-Adelaïde Éléonore d'Andlau, décédée en bas âge (1777).

Lemontey, dans sa *Notice sur Helvétius*, qui date de 1823, dit qu'il a connu un vieillard « mort depuis quelques mois à l'âge de quatre-vingt un an, et qui passait pour fils naturel d'Helvétius et d'une mère allemande. L'origine paternelle se trahissait en lui par la ressemblance des beaux traits de son père, par sa passion pour la vie champêtre et par la vigueur de sa vieille âme trempée de philosophie ». (P. 17).

ennemie qu'il faut dompter. Il accepte donc toutes les joies humaines, il les désire, non seulement pour lui, mais pour les autres. A l'école de Locke, de Fontenelle, de Voltaire, il se plaît à penser non d'après des rêves et des chimères, mais d'après les faits, tels qu'ils existent, tels qu'ils sont donnés. Il s'étonne des sciences, de leur méthode positive, de leurs merveilleux résultats pratiques. Il se demande si l'art de la vie et du bonheur ne peut pas être déterminé par la raison et l'expérience. Il entrevoit donc l'existence d'une véritable science des mœurs. Pour la réaliser, il faut écrire l'histoire naturelle de l'humanité. On a regardé l'homme comme le centre de la création. On lui a attribué beaucoup de qualités occultes. Il importe de le considérer sous son aspect véritable. Telle est l'entreprise d'Helvétius. Etant donnée la nature de l'homme, aimant le plaisir, fuyant la douleur, selon les lois de la sensibilité physique, l'organisation politique doit être en harmonie avec les tendances de l'être. L'œuvre d'Helvétius est d'une part une glorification de la vie, et un énergique réquisitoire documenté contre l'esprit d'ascétisme, contre le despotisme et toutes les tyrannies ; de l'autre, une statique et une dynamique des sociétés, aboutissant à des conclusions pratiques, à la réforme de l'individu et de l'État par la législation et l'éducation, fondées sur la connaissance positive, véritable, de l'être humain.

Certainement, Helvétius a subi des influences. Celle de Locke est prépondérante. Il s'est servi, en les élargissant, en les systématisant, des maximes de La Rochefoucauld. Hobbes enseignait déjà que l'instinct de conservation personnelle, que l'égoïsme peuvent produire le bien et aussi le mal (1). Malgré sa théorie du despotisme, il a énoncé le devoir du gouvernant dans ce principe : Le bien du peuple est la loi suprême, dont Helvétius, en moraliste et en psychologue politique, s'inspire probablement.

L'originalité d'Helvétius est dans sa vigoureuse généalogie

(1) N'oublions pas que Hobbes professait le sensualisme, le nominalisme, le nécessitarisme. La théorie de la toute-puissance de l'État, nécessaire à l'ordre, se trouve aussi chez Helvétius, mais ce dernier ne conçoit pas l'État sans la législation et l'éducation assurant toutes les libertés des citoyens,

des passions et des idées, dans les conséquences qu'il en tire au point de vue de la vie commune, de la jurisprudence, de l'évolution sociale. Avec une volonté implacable de logique absolue, malgré son « platonisme », à lui, cette inquiétude de réduire systématiquement les notions les unes aux autres, il a fait en France le premier grand effort (1) pour l'établissement d'une morale indépendante, scientifique, rationnelle, dégagée des dogmes et des concepts *a priori*. Il a semé toute sorte d'idées que la réflexion et l'expérience ont réalisées. Les conquêtes de l'esprit moderne se sont chargées de l'absoudre de quelques erreurs, de quelques propositions hasardeuses émises dans l'ensemble de ses déductions, de démontrer l'importance et la valeur de son utilitarisme.

On a répété souvent qu'Helvétius donnait par sa conduite le plus magnifique démenti à sa doctrine. Cela ne semble pas exact.

Ses contemporains avaient été frappés de voir ce brillant et riche financier s'éloigner des grands et de leur commerce souvent fastidieux pour se livrer à la joie de penser et de faire du bien. Il se plaisait soit aux discussions ardentes où le présent et l'avenir étaient en jeu, soit à observer les types et les mœurs dans un but national et humain. Ce théoricien de l'amour-propre, de l'intérêt, du plaisir, considérés comme des éléments essentiels et nécessaires de l'activité, s'animait, s'exaltait, lorsqu'il s'agissait de l'intérêt général. Alors, il devenait capable d'une violence (2) qui devait s'apaiser par la méditation, par la conception d'un équilibre de forces d'où dépend la santé des individus et des États. Le sage de Voré, qui préférait à l'éclat de la cour les ombrages paisibles de son parc, se faisait pardonner délicatement sa richesse par ses bienfaits, par sa simplicité, par une égalité d'humeur à laquelle

(1) On ne voit pas qui, en France, avant Helvétius, aurait tenté d'édifier un système de morale indépendante.

(2) Grimm dit que « pour les auteurs des maux publics, il les pendait ou les brûlait sans miséricorde » et que « dans tous les cas, il n'aimait pas les palliatifs et il ne manquait jamais d'indiquer les derniers remèdes, et par conséquent, les plus violents, et s'il n'était pas souvent malaisé de les appliquer, il n'y aurait rien à dire contre cette méthode. » T. IX, p. 417 (janvier 1772).

Grimm rend lui-même un hommage presque chaleureux (1). Ce critique, trop désireux d'être fin et spirituel pour demeurer équitable, fournit souvent les indications les plus utiles : après avoir dit, dans son espèce de notice nécrologique sur Helvétius, que si le terme de galant homme n'existait pas dans la langue française il aurait fallu l'inventer pour Helvétius et qu'il en était le prototype, Grimm ajoute fort à propos : « Juste, indulgent, sans fiel,... il avait toutes les vertus de société, et il les tenait en partie de l'idée qu'il avait prise de la nature humaine ; il ne lui paraissait pas plus raisonnable de se fâcher contre un méchant homme qu'on trouve dans son chemin que contre une pierre qui ne s'est pas rangée. L'habitude qu'il avait contractée de généraliser ses idées et de n'en voir jamais que les grands résultats, en le rendant quelquefois indifférent sur le bien, l'avait rendu aussi le plus tolérant des hommes (2) ». Helvétius était bon, indulgent, parce qu'ayant étudié l'idée de bien et de mal, il s'était aperçu qu'on n'est point méchant volontairement, mais par ignorance (3). Il ne croyait pas, dit Chastellux, qu'il y eût d'esprit faux par lui-même, mais que toutes nos méprises viennent d'une ignorance due à la paresse ou à la passion.

Son déterminisme le disposait à comprendre, à pardonner. Ce n'est pas sans raison que plusieurs de ses contemporains le comparaient à certains sages antiques et que Franklin faisait voisiner un jour le nom d'Helvétius avec celui de Socrate (4).

Sans penser à d'inutiles et extraordinaires parallèles, on peut rappeler qu'Helvétius analyse sans cesse toutes les notions morales, qu'il procède par accumulations d'exemples, que ses interrogations successives aboutissent à une affirmation, la nécessité d'unir l'individu à l'État, de réformer l'indi-

(1) *Ibid.* « Personne n'était d'un accès aussi facile et d'une plus grande égalité dans le commerce. »

(2) T. IX, *Ibid.*

(3) *Eloge d'Helvétius* par le marquis de Chastellux. Il vante aussi « sa justice habituelle qui l'empêchait de haïr les hommes pour des fautes dont il n'accusait que leur ignorance ou leurs préjugés ».

(4) Dans la jolie lettre à Mme Helvétius, plusieurs fois citée, notamment par Sainte-Beuve, et dans laquelle le célèbre Américain fait une déclaration indirecte et bien spirituelle à la veuve du philosophe.

vidu et la patrie. La morale lui est apparue comme une science. En cherchant à définir le rôle politique de toutes les inclinations, en déterminant l'action variée des divers ressorts de la vie sociale, il ne pouvait qu'être pénétré de l'enchaînement des causes et des effets. Il ne demandait pas au réel ce qu'il ne pouvait donner. S'il aimait les brillantes métaphores et les gracieuses chimères où son imagination se plaisait à vagabonder parfois, en amplifiant sur les vérités salutaires, il ne s'acharnait pas à réclamer aux gens et aux choses ce qui n'est pas en eux. Ayant saisi dans les sources mêmes de l'existence, en réfléchissant aux origines et au développement des hommes et des sociétés, la légitimité du *moi* de chacun, il avait les plus grands égards pour l'amour-propre des autres (1). Il joignait à son goût pour la vie et le plaisir la plus vive, la plus ardente préoccupation de la justice universelle. Il avait une admirable confiance dans l'intelligence scientifique, il attendait tout des progrès de l'esprit, appuyé sur l'expérience, pour le bien-être et la prospérité des peuples. Malgré une imagination verbale très ardente, très colorée, comme celle de Montaigne ou de Bacon, presque orientale parfois, quoique fort capable d'énoncer brièvement de sèches et précieuses vérités, il ne se leurrait point de mots. Il admettait les croyances, mais il ne croyait qu'à la raison, dont le domaine est celui des faits. Malgré ses faiblesses, ses défauts et ses travers, Helvétius, comme philosophe, comme citoyen d'un pays et du monde, et comme écrivain, se recommande à la postérité parce que son intelligence, servie par une rare et souvent cruelle puissance de sincérité, par une subtile et opiniâtre faculté d'analyse, en s'étendant à tous les besoins, demeurait humaine jusque dans ses plus spécieuses affirmations, et que, de plus en plus unie à l'indulgence, à la générosité, à la pitié, elle finissait par se confondre avec l'amour.

(1) Saint-Lambert, *Helvétius*, t. I, p. 176. Chastellux dit de son côté : « Il ne traitait pas l'amour-propre comme un tyran qu'il faut repousser, mais comme un roi légitime qu'il faut servir et éclairer. » (*Éloge d'Helvétius*).

CHAPITRE XXII

Destinées de l'Œuvre d'Helvétius. Son Influence. — Opinions diverses.

Comment Helvétius fut-il jugé après sa mort? Quelle est la destinée de ses idées, de son œuvre? Qu'est-ce que son nom représente et doit représenter? Traçons, à ce sujet, quelques indications essentielles.

Helvétius eut une influence très grande, beaucoup plus grande qu'on ne s'imagine, sur beaucoup de penseurs et d'écrivains. Evidemment, il convient d'être circonspect sur la paternité d'un certain nombre d'opinions qui appartiennent aussi bien aux Encyclopédistes en général qu'au philosophe de l'*Esprit* et de l'*Homme*. Il en est cependant qui lui appartiennent directement. Si, en France, Condillac a professé avant lui le sensualisme, Helvétius reste le théoricien de l'intérêt, de l'amour-propre, et il joint à son système utilitaire des vues précises sur l'éducation et la législation. Moraliste indépendant, positif, pratique, scientifique, il a semé à pleines mains, comme Diderot, dont il est très différent. Sans doute, d'Holbach, le véritable théoricien du matérialisme, pour lequel l'éthique est une physique appliquée et le bonheur individuel inséparable du bonheur d'autrui, et Raynal, par exemple, idéologue confus, souvent éloquent et subversif, et beaucoup d'autres se rapprochent d'Helvétius; mais, précisément, leurs ouvrages sont postérieurs à l'*Esprit* et, contenant des préoccupations et des théories analogues, ne relèvent pas d'une même vision de l'homme social et du mécanisme général des sociétés.

Helvétius, à sa mort, est jugé très diversement. Les uns se souviennent surtout de ses bienfaits, les autres de ses hardiesses. Saurin, avec lequel il avait été fort lié (1), adresse aux mânes de son ami une élégie émue, bien qu'assez emphatique, et dans le goût du temps ; il le félicite d'avoir combattu l'erreur, la tyrannie, d'avoir eu une vertu égale à ses talents, et rappelle la conduite et les goûts de son bienfaiteur :

L'équitable postérité
T'applaudira d'avoir quitté
Le palais de Plutus pour le temple des Sages
Et s'éclairant dans tes ouvrages
Les marquera du sceau de l'immortalité (2).

L'abbé de La Roche, qui avait su comprendre et aimer Helvétius, écrivit au bas d'un de ses portraits un simple quatrain :

Des Sages d'Athène et de Rome
Il eut les mœurs et la candeur ;
Il peignit l'homme d'après l'homme
Et la vertu d'après son cœur (3).

Dorat consacra aussi quelques vers à la mémoire d'Helvétius (4) ; il fait allusion, d'une manière assez plate, dans un langage allégorique et mythologique, aux tristesses des

(1) Témoignages de Saint-Lambert, de Chastellux, de Grimm. L'auteur d'*Helvétius à Voré* montre le philosophe (scène V) recevant des lettres de Frédéric II, de Catherine II et de Saurin.

(2) Edition de 1781, t. V. Vers sur la mort de M. Helvétius, p. 160.

(3) *Ibid.*, p. 161. Le quatrain, souvent reproduit, se trouve notamment sur le portrait de la famille Helvétius, par Carmontelle, sur la comédie : « *Helvétius à Voré* », etc.

(4) *Ibid.*, p. 61. Grimm (t. X, p. 106, 15 novembre 1772) cite cette épitaphe et dit que Dorat, sans avoir été lié avec M. Helvétius, l'a vraisemblablement composée après la lecture de la *Préface*, dont il rend compte (celle de Saint-Lambert). — L'abbé Galiani, toujours joyeux, écrivait à Madame d'Epinay, de Naples, le 25 janvier 1772 : « Ma belle dame, s'il était bon à quelque chose de pleurer les morts, je viendrais pleurer avec vous la perte de notre Helvétius, mais la mort n'est autre chose que le regret des vivants... Le mal de la perte d'Helvétius est le vide qu'il laisse dans la ligne du bataillon... Je vous crie à tous : Serrez les lignes. Avancez. Feu... » Il ajoute que ses enfants

dernières années. Il célèbre naturellement, en même temps que le philosophe « entre Platon et Lucrèce attendu », le Sage :

Bienfaiteur délicat, riche sans étalage,
Père tendre, ami généreux,
Au sein de l'opulence, il eut les mœurs d'un sage,
Et son or lui servit à faire des heureux.

L'éloge d'Helvétius par Chastellux (1) est un ouvrage bref, mais qui mérite de n'être pas négligé. Le caractère du sage, la haute portée intellectuelle et pratique de son œuvre y sont dignement glorifiés. Si l'on trouve parfois, dans ces quelques pages, une littérature un peu puérile, il y a là, en revanche, beaucoup d'aperçus intéressants et intelligents. Faisant allusion aux révoltes suscitées par le livre de l'*Esprit*, il dit que la présence et le commerce d'Helvétius auraient dissipé ces préjugés. Donner l'intérêt pour principe à nos actions et représenter nos passions comme la source de nos vertus parut aux uns, remarque-t-il, un paradoxe téméraire, aux autres un blasphème révoltant. Cependant, les hommes ne doivent s'estimer qu'en proportion des rapports qu'ils ont entre eux. Nécessairement, les sentiments de haine ou d'amour sont fondés sur le bien que nous espérons, ou sur le mal que nous craignons. D'autre part, l'intérêt du plus grand nombre devant prévaloir sur celui du plus petit, on appellera juste ce qui est utile au plus grand nombre, injuste ce qui nuit au plus grand nombre. Et Chastellux résume avec clarté la doctrine de cet écrivain obsédé par l'idée généreuse du bien public. Pourquoi les plaisirs honnêtes ne

n'ont perdu ni jeunesse ni beauté par la mort de leur père, et qu'elles ont gagné la qualité d'héritières, etc. On ne peut enterrer les gens plus cavalièrement ! (T. II, p. 10). Le 19 septembre 1772, il écrivait à la même qu'il sait bien plus d'anecdotes sur la vie d'Helvétius qu'il n'y en aura dans son ouvrage posthume (*ibid.*, p. 127). Madame d'Epinay lui envoie le *Bonheur* (lettre du 7 novembre 1772, p. 134, *Correspondance*), puis une analyse du traité de l'*Homme* (p. 225, 1774).

(1) *L'Éloge d'Helvétius* (publié sans nom d'auteur et sans date) est de 1772. En effet, Condorcet écrivait à Turgot le 1er octobre 1772 : « J'ai été fort content de l'éloge d'Helvétius par le marquis de Chastellux, à cela près que je crois qu'il le place un peu trop haut, il le met sur la même ligne que Locke, que Montesquieu... » (*Loc. cit.*, p. 99).

seraient-ils pas permis ? « Conservons nos passions, mais sachons les diriger vers un centre commun qui est le bien de la société. » Il rappelle, en outre, sans les discuter, mais d'une façon très lucide, les théories essentielles que nous avons étudiées : l'esprit, considéré comme fruit de l'éducation, les talents, comme fruits de nos passions, et cette espèce de mécanisme par lequel on peut faire des hommes de bien, des citoyens, en éclairant les gens sur leur véritable intérêt, en dirigeant leurs passions vers le bonheur public. De son côté, et telle est bien la pensée contenue dans l'*Esprit* et surtout dans l'*Homme*, celui qui gouverne fera en sorte que chaque citoyen ait un bien-être suffisant pour s'intéresser vivement à la prospérité publique. En fondant ainsi sur la sensibilité physique une morale moins sublime, mais plus solide, on parviendra au véritable but de tout philosophe qui est bien, en effet, le bonheur public établi sur le bonheur particulier (1).

Chastellux termine ainsi, non sans modestie, son éloge : « Contentons-nous d'avoir jeté sur sa tombe les fleurs qu'il nous a été permis de cueillir. Une main plus habile s'apprête à former une couronne digne de lui. » Cette main fut celle, non de Duclos, comme on le croyait d'abord, mais de Saint-Lambert (2), auquel, après tous les commentateurs et criti-

(1) CHASTELLUX, *Éloge d'Helvétius*, p. 21, 22.

(2) Grimm dit de l'*Essai sur Helvétius* dès le 15 novembre 1772 : « Cette préface est de M. de Saint-Lambert, et ce n'est certainement pas ce qu'il a fait de moins bien, mais à cause des scribes et des sépulcres blanchis, il n'en convient pas, et l'on a dit qu'elle a été trouvée dans les papiers de feu Duclos. Duclos n'aurait certainement pas écrit une page de cette préface ; il n'était ni écrivain assez sage, ni assez galant homme pour cela. » L'*Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, reproduit dans la plupart des éditions et justement vanté par les contemporains, est un ouvrage apologétique. Saint-Lambert modéra sans doute dans la suite son culte pour Helvétius, en continuant à l'admirer et même à s'inspirer de lui. Helvétius, dit-il, a connu l'homme. « Il est le premier qui ait fondé la morale sur la base inébranlable de l'intérêt personnel. Il est celui des philosophes qui a le plus dissipé ces nuages, ces faux systèmes, qui nous déguisent à nous-mêmes, et nous donnent de fausses idées de la vertu. Son livre est la production d'une âme vraiment touchée des malheurs qui affligent les grandes sociétés. Personne n'a mieux fait sentir sur quels principes il faut établir un gouvernement et les inconvénients de toute constitution politique où les avantages du petit nombre sont préférés au bonheur du plus grand nombre... Son

ques, mais en le citant et en lui rendant justice, j'ai emprunté beaucoup de faits.

Grimm, en janvier 1772, dès la mort d'Helvétius, consacre plusieurs pages de sa *Correspondance* à la vie, aux idées, au tempérament et aux mœurs d'Helvétius, d'une manière tour à tour équitable, plaisante, ironique, médisante, avec de pittoresques indiscrétions et quelques renseignements importants (1). Dès cette époque, il annonce l'existence du traité de l'*Homme*, et le juge assez légèrement, sans beaucoup le con-

livre a encore un avantage qu'il met au dessus de bien d'autres; c'est celui du style qui est partout clair et noble. Lorque l'auteur parle d'une vérité nouvelle ou abstraite, il n'est que simple et précis. A-t-il accoutumé votre esprit à ces idées neuves, son style prend de la majesté, de la force et des grâces. A-t-il à vous présenter une de ces vérités qui intéressent plus particulièrement les hommes, il la pare des richesses de son imagination... C'est dans la même vue qu'il répand dans son livre tant de contes plaisants ou intéressants; les contes sont des apologues, et s'il les a un peu prodigués, il faut se ressouvenir qu'il écrivait en France et qu'il parlait à un peuple enfant. » (T. I, p. 71, 72, 73). Ainsi, continue Saint-Lambert, pour avoir démontré que l'unique manière de rendre les hommes vertueux et heureux était d'accorder l'intérêt particulier avec l'intérêt général, Helvétius fut traité comme Galilée... » (83-84). Saint-Lambert défend Helvétius. « On lui a reproché, comme à Montesquieu, de manquer de méthode. La suite des idées échappe parce que les idées intermédiaires étant neuves et importantes, il les développe et les embellit, et l'on perd de vue la suite des idées principales qui n'en est pas moins dans l'ouvrage » (p. 88).— Helvétius entend par intérêt l'amour du plaisir, l'aversion de la douleur, etc. (voir t. I, p. 89, 92, 93).

(2) Grimm parle très peu sérieusement de l'entreprise philosophique d'Helvétius. « Il espérait, dit-il, s'élever une colonne à côté de celle de Montesquieu. Il manqua son coup... Le pauvre Helvétius, bien éloigné de se voir traité d'empoisonneur, n'avait cherché qu'à s'écarter des routes battues; le désir de présenter sous un point de vue nouveau des objets sur lesquels tant d'esprits supérieurs et médiocres s'étaient exercés fut tout son crime. Il tomba dans des paradoxes qui ne donnèrent pas aux vrais philosophes une idée merveilleuse de la justesse et de la profondeur de son esprit, mais dont ils étaient encore plus éloignés de faire un reproche à son cœur. Il ne manqua à M. Helvétius que le génie, ce démon qui tourmente. » (T. IX, p. 423). Quoique très aigre, Grimm s'élève contre les persécutions absurdes subies par l'auteur de l'*Esprit*. Il explique qu'on n'a pas voulu comprendre la véritable signification des termes. Il rappelle qu' « à la cour de la Reine et de feu M. le Dauphin, M. Helvétius fut regardé comme un enfant de perdition... la Reine plaignait sa malheureuse mère comme si elle avait donné le jour à l'antichrist. » Il dit qu'après la rétractation tous les ânes eurent envie de lâcher à l'auteur leur coup de pied.

naître, comme inférieur à l'*Esprit* (1). Le 15 novembre de la même année (2), Grimm annonce qu'on vient de recueillir le premier héritage de la succession de feu M. Helvétius. Il s'agit du *Bonheur*, poème en six chants, avec des fragments de quelques épîtres dont plusieurs exemplaires se sont glissés dans Paris au grand regret de M. l'Archevêque. S'il déclare que le bon Helvétius n'était pas né poète, qu'il s'était livré à la poésie sous la conduite de M. de Voltaire, ami indulgent et censeur célèbre, pour arriver à la gloire qu'il obtint avec beaucoup de persécutions en se livrant à la philosophie, et que le *Bonheur* n'a pas fait fortune à Paris, Grimm parle en termes fort élogieux de l'*Essai sur la Vie et les ouvrages de M. Helvétius*, « excellent morceau, plein de philosophie, écrit dans le meilleur goût, hardi, sage et piquant ». Modèle en ce genre, l'*Essai* fait, dit-il, sensation (3).

Helvétius fut profondément regretté de ses amis et familiers. Mais ses idées demeurent inquiétantes, et l'on sépare volontiers l'homme privé du moraliste audacieux et du réformateur politique.

(1) « Il a travaillé depuis quelques années à la composition d'un ouvrage qui est achevé, et qui aura pour titre : de l'*Homme*, de ses facultés intellectuelles et de son éducation. Ce livre qui est pour le moins de la même étendue que celui de l'*Esprit* ne tardera pas, je crois, à paraître en pays étranger. Sa hardiesse aurait compromis l'auteur de plus belle, s'il eût paru de son vivant. On n'en permettra sûrement pas le débit en France. A en juger parce que j'en ai vu, je doute que cet ouvrage obtienne même l'estime qu'on a accordée au livre de l'*Esprit*. » (T. IX, p. 423).

(2) T. X, p. 102, 103.

(3) Grimm parle de nouveau ici de l'ouvrage considérable qui aura pour titre « de l'*Homme* » et qu'on imprime « actuellement » en Hollande. « Ce que j'en ai vu, répète Grimm, me fait craindre que cet ouvrage ne parvienne pas au degré de célébrité du livre de l'*Esprit* auquel il doit servir de développement. » — En novembre 1773 (t. X, p. 307) Grimm apprécie l'*Homme*. Il dit que les prêtres et la religion y sont traités avec une licence qui mettra l'ouvrage au nombre des livres défendus, que l'auteur, en s'efforçant de prouver des idées très fausses, découvre de belles vérités. Il renseigne ses correspondants sur le but d'Helvétius et le définit assez exactement en quelques lignes. — En décembre 1773 (t. X. p. 322, 323), Grimm annonce que l'ouvrage posthume de M. Helvétius s'est un peu plus répandu, que le succès en est médiocre, que des amis attachés à sa mémoire le défendent avec exagération. Il le critique. L'auteur tire trop de conséquences de faits particuliers. Un système suffit-il pour changer la nature de l'homme ? Les notes, curieuses

Frédéric II écrit à d'Alembert le 26 janvier 1772 qu'il a appris la mort d'Helvétius, avec une peine infinie : « Son caractères m'a paru admirable. On eût peut-être désiré qu'il eût moins consulté son esprit que son cœur. » Et le grand roi de Prusse ne se contente pas d'énoncer ce fin jugement, il s'inquiète des œuvres posthumes du philosophe, du poème sur le bonheur, dont on dit du bien (1). D'Alembert lui répond peu après que s'il y a pour les mânes des sages un lieu de retraite il ne doute pas que le pauvre Helvétius ne fasse des vœux pour la paix et le bonheur de la malheureuse espèce humaine ; il ajoute qu'il a vivement regretté ce digne, aimable et vertueux philosophe (2).

Le Roi continue à se préoccuper du *Bonheur*, à regretter « ce vrai philosophe qui a donné des marques d'un parfait désintéressement et dont le cœur était aussi pur que l'esprit facile à s'égarer (3) ». Il relira avec plaisir les ouvrages d'un si honnête homme (4). Il apprécie le *Bonheur* (5).

Il lit aussi le livre de l'*Homme*, et n'en est pas satisfait du

ou agréables, ne tiennent pas pour la plupart au sujet. « M. Helvétius a pris l'extrême opposé de celui de l'immortel président de Montesquieu qui donne tout au tempérament, au climat... M. Helvétius leur refuse tout et ne reconnaît que la sensibilité physique pour principe moteur de l'esprit... » Grimm trouve l'ouvrage inégal, plein de contradictions, de grandes vérités, d'idées fausses, originales, etc... Il lui reproche un « ton d'humeur, d'animosité, et même haineux. » Il craint que l'auteur ne soit relégué dans la classe des systématiques. N'en déplaise aux amateurs du « sublime rabâchage », Grimm préfère dix lignes du charmant petit abbé Galiani à dix volumes comme ceux-ci.

(1) *Œuvres de d'Alembert*, J.-F. Bastien (1805, l. XVII, XVIII, p. 281)

(2) *Ibid.*, p. 287.

(3) Lettre du 7 avril 1772. « Il est très probable, dit le roi, que le bon Helvétius ne lit plus les *Gazettes* ni les *Nouvelles ecclésiastiques* ». (*Ibid.* p. 291). D'Alembert répond le 16 mai (p. 296) que le *Bonheur* est resté imparfait et sera imprimé tel qu'il est.

(4) Lettre du 30 juin 1772, p. 301 ; d'Alembert répond le 22 août. On trouve aux « Deux Ponts », le poème du *Bonheur*. Un ouvrage en prose qui est le supplément de l'*Esprit* est, dit-il encore, à l'impression. (P. 314).

(5) Dans une lettre à Voltaire à laquelle d'Alembert fait allusion (1er janvier 1773, p. 339) : l'auteur du *Bonheur* l'aurait retouché s'il avait vécu, etc. — Plus tard, le 13 août 1777, Frédéric, s'adressant toujours à d'Alembert, s'élevait contre la théorie de l'égalité des esprits : « Je le répète encore, Helvétius s'est trompé dans son ouvrage de l'*Esprit*. Il soutient que les hommes naissent à peu près avec les mêmes talents ;

tout. En effet, les hardiesses d'un auteur qui rendait justice à un grand souverain, mais criblait le despotisme, et même en certains cas la monarchie, de véhémentes attaques, avaient de quoi lui déplaire singulièrement. « Il n'y a pas de dialectique dans ce livre, s'écrie-t-il avec une évidente mauvaise humeur, il n'y a que des paralogismes..., des paradoxes et des folies complètes, à la tête desquelles il faut placer la république française... » On voit que le roi de Prusse prenait tout à fait au sérieux l'esquisse d'une république fédérative que proposait ce politique aux vues hardies. Aussi, Frédéric s'irrite de tant de principes plus ou moins dangereux pour les monarques : « Helvétius était honnête homme, mais il ne devait pas se mêler de ce qu'il n'entendait pas... Et cela s'appelle des philosophes ! » (1)... Tout en gardant un souvenir ému au bon M. Helvétius, Frédéric considère que l'auteur de l'*Esprit* s'était formé un certain système et qu'il a voulu le soutenir dans son second ouvrage, « ce qui a produit les fautes que tous les ouvrages systématiques font ordinairement » (2).

Sans prendre la défense d'Helvétius, d'Alembert convient avec Sa Majesté qu'il y a dans l'*Homme* bien des opinions fausses et hasardées, des redites et des longueurs, qu'on y trouve plutôt des matériaux qu'un ouvrage, mais aussi quelques vérités utiles et bien rendues (3). Dans sa correspondance avec Voltaire, il est également question de l'œuvre posthume d'Helvétius publiée par les soins du prince Galitzin. Il annonce que l'éditeur dédie le livre à la sublime Cateau. « On sera fort étonné, déclare-t-il, de voir le papisme traité de religion abominable, qui ne peut se soutenir que par des bourreaux, le despotisme traité à peu près comme le papisme et le tout dédié à la princesse la plus despotique qui soit sur la terre (4). »

cela est contredit par l'expérience. Les hommes portent en naissant un caractère indélébile; l'éducation peut donner des connaissances, inspirer à l'élève la honte de ses défauts; mais l'éducation ne changera jamais la nature des choses. »

(1) 7 janvier 1774, *Ibid.*, p. 380.

(2) Du 11 mars 1774, p. 386.

(3) 14 février 1774, *Ibid.*, p. 383. Voir aussi la lettre du 14 juillet 1773, p. 261.

(4) 26 juillet 1773, p. 263, voir aussi celle du 2 août 1773, p. 264.

Turgot est beaucoup plus sévère encore pour Helvétius. Son attachement circonspect à un régime, qu'il voulait transformer avec précaution sans toucher à sa base, nous explique, en partie, son animosité envers le mari de « Minette » qui plaisait tant au jeune abbé de Laulne et au futur grand homme d'État, soutien de la royauté chancelante. S'élevant contre le principe de l'intérêt personnel : « Il est faux, dit-il, que les hommes, même les corrompus, se conduisent toujours par ce principe de l'intérêt personnel. Il est faux que les sentiments moraux n'influent pas sur leurs jugements, sur leurs actions, sur leurs affections. La preuve en est qu'ils ont besoin d'effort pour vaincre leur sentiment lorsqu'il est en opposition avec leur intérêt; la preuve en est qu'ils ont des remords; la preuve en est que cet intérêt, qu'ils poursuivent aux dépens de l'honnêteté, est souvent fondé sur un sentiment honnête en lui-même, mais seulement mal réglé; la preuve en est qu'ils sont touchés des romans et des tragédies et qu'un roman dont le héros agirait conformément aux principes d'Helvétius leur déplairait beaucoup (1). »

Cette appréciation assez brutale prouve du moins que l'œuvre d'Helvétius a singulièrement frappé Turgot, car il revient à la charge, non pour faire, comme Diderot, la révision d'un jugement trop précipité, mais pour accabler un auteur chez lequel il reconnaît seulement quelques morceaux d'éloquence poétique. Turgot ne voit dans cette œuvre que mauvais goût, incohérence. L'auteur n'a pas prouvé que les hommes ont un intérêt véritable à être d'honnêtes gens : « Il n'a pas un mot qui tende à prouver que la justice est l'intérêt de tous, qu'elle est l'intérêt de chaque individu comme celui des sociétés. » Il ne se doute nulle part que l'homme ait besoin d'aimer. Turgot reproche moins à Helvétius « d'avoir eu peu de sensibilité » que d'avoir cherché à la représenter comme une bêtise ridicule ou comme un masque d'hypocrite; de n'avoir parlé que d'exalter les passions sans fixer la notion d'aucun devoir. Il le blâme d'avoir traité avec complaisance

(1) Barni qui cite ce passage d'une lettre de Turgot alors intendant de la généralité de Limoges à son ami Condorcet en trouve lui-même la sévérité « un peu outrée ». (*Les Moralistes Français*, p. 163).

des débauches des grands hommes, d'avoir, en déclamant sur l'intolérance du clergé et contre le despotisme, irrité le clergé et les princes (1). Il ne lui sait aucun gré de ses « injures véhémentes », de ses « sarcasmes amers ». Il l'accuse d'avoir de la vanité, de l'esprit de parti, une tête exaltée.

Étonné de ces rigueurs, Condorcet, qui sans doute a lu Helvétius avec fruit, plaide, assez timidement d'ailleurs, sa cause. L'*Esprit* lui a semblé un bon livre. 1° Parce qu'il donne « le portrait naïf de l'âme d'Helvétius, dessous les replis de son amour-propre ». 2° Que ce portrait est celui de beaucoup d'honnêtes gens. 3° Qu'il y a beaucoup de gens que la nature a destinés à être fripons, et qui ne deviendraient honnêtes qu'à la manière et par les principes d'Helvétius. Aussi bien ils n'empêcheront pas Condorcet d'avoir des amis, et ne lui feront pas croire que s'il résout des problèmes, c'est dans l'espoir que les belles dames le rechercheront. Au surplus, la plus grande faute du philosophe de l'*Esprit* lui paraît « d'avoir déclamé contre le despotisme de manière à faire croire non pas aux despotes qui ne lisent guère, ni à leurs vizirs qui lisent encore moins, mais aux sous-vizirs ou à leurs espions que tous les gens d'esprit sont leurs implacables ennemis, ce qui peut exciter une persécution contre les gens d'esprit » (2). Du reste, il reconnaît

(1) Monarchiste, Turgot dit encore : « Il confond tout, il a l'air d'être l'ennemi de tout gouvernement ». Encyclopédiste, il lui reproche d'attirer sur soi l'éclat de la persécution qui, lui étant riche, retombe sur beaucoup d'honnêtes gens de lettres — qui reçoivent le fouet qu'Helvétius avait mérité, « tandis qu'après la comédie des philosophes, à laquelle il avait presque seul fourni matière, il faisait sa cour à M. de Choiseul, protecteur de la pièce et de Palissot, et l'engageait à lui faire l'honneur d'être parrain de son enfant ». Observons que la comédie était dirigée moins contre Helvétius en particulier que contre les Encyclopédistes et le parti des philosophes. D'autre part, Helvétius était, par sa femme, parent de Choiseul. La sagesse des vues de ce ministre et l'appui très réel qu'il lui donna lors de l'affaire de l'*Esprit* suffisent d'ailleurs à expliquer les sentiments d'Helvétius. Turgot lui reproche, avec plus de raison, d'avoir pris comme héros le roi de Prusse et la Tzarine. (*Correspondance de Turgot et Condorcet*, décembre 1773, p. 142).

(2) *Correspondance de Condorcet et de Turgot*, p. 140, 4 décembre 1773. Dans une lettre du 1er octobre 1772, il trouve qu'Helvétius n'est pas un grand génie, que l'*Esprit* se lit avec plaisir, que le *Bonheur* est mortel-

qu'Helvétius prêche avec force contre l'intolérance de tous les clergés.

* * *

Palissot (1) s'étonne peut-être à juste titre des jugements contradictoires portés sur Helvétius par Voltaire, et pense qu'en réalité les deux hommes ne devaient guère s'aimer.

Il faut nous rendre compte encore, avec l'appui des textes, de ce que Voltaire a pensé d'Helvétius et de son œuvre après sa mort.

Naturellement, le philosophe de l'*Esprit* n'a pas été oublié dans le *Dictionnaire Philosophique*. Comme « exemple des persécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres con-

lement ennuyeux (p. 99). Fin décembre, il fait allusion à la conduite indigne de Sabatier de Castres, médisant de son bienfaiteur (p. 122). A la vérité, Sabatier, dans ses *Trois siècles de la Littérature* (Amsterdam 1774, t, II, p. 305) se montre moins dur envers Helvétius dont la métaphysique était « téméraire » et l'amour de la célébrité « excessif » que pour le cabale des « maniaques qui se faisaient gloire de l'avoir pour confrère ». Il ajoute : « On ne peut donc que le plaindre d'avoir eu le courage de paraître philosophe avec tant de risques et la faiblesse de n'oser cesser de l'être, avec tant de moyens d'assurer sa gloire par d'autres bons ouvrages qu'il était capable de donner. » — Condorcet et Turgot semblent avoir eu une véritable petite controverse au sujet d'Helvétius. Bientôt Condorcet paraît faire des concessions à Turgot (Helvétius a fait du tort aux philosophes, il a écrit contre le despotisme et flatté des despotes). Il reconnait pourtant avec Helvétius qu'on peut être un grand homme et avoir des mœurs détestables. Mais il faut, dit-il, distinguer en fait de mœurs ce qui est local et ce qui est de tous les temps. « On peut jouir d'une femme qui y consent, les autres espèces de débauche, les orgies des mauvais lieux, la violation des promesses sont partout manque de probité et actions dégoûtantes ». (P. 148, 13 décembre 1773). D'autre part, Turgot lui écrit le 17 décembre 1773 qu'il a taquiné Mademoiselle de Lespinasse sur le livre de M. Helvétius, et de Limoges le 28 décembre : « Je voulais vous écrire sur Helvétius. Nous sommes presque d'accord. La morale en elle-même ne peut jamais être locale. Le jugement à porter des actions selon les individus varie suivant les opinions locales et les préjugés d'éducation. » (P. 155). Observons qu'Helvétius se serait contenté de cette dernière proposition.

(1) « Nous n'avons pas la clé de ces singulières contradictions... Nous avons été à même de juger qu'Helvétius n'avait pas pour Voltaire une amitié bien tendre. Nous avons lieu de douter que celle de Voltaire pour lui fût bien sincère » (*Mémoires sur la Littérature*, t. I, p. 402).

nus » (1), il revient à celles que dut subir « le très estimable et très regretté Helvétius ». A propos du petit convulsionnaire Abraham Chaumeix, Voltaire fait remarquer qu'un véritable homme de lettres aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre. Et c'est pour lui une occasion de les énoncer. Le titre *Esprit*, sans aucune explication, pouvait paraître équivoque. Se fondant sur des passages plus ou moins sujets à caution, Voltaire observe que ce n'est point parce que les singes ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de pensée, car leurs mains sont les nôtres (2), qu'il n'est pas vrai que l'homme soit l'animal le plus multiplié sur la terre, qu'il est faux que, du temps de Néron, on se plaignit de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite.

De même, il s'inscrit en faux contre certaines propositions : Les mots rappelant des images et des idées (Discours I, chapitre I). — La Suisse a plus d'habitants en proportion que la France et l'Angleterre (Discours I, chapitre III). — Libre est synonyme d'éclairé (Chap. IV).— Les Romains ont accordé à César sous le nom d'imperator ce qu'ils lui refusaient sous le nom de rex (d°). — La science est le souvenir des idées d'autrui (Discours II, chap. I). — L'esprit de Lecouvreur ou de Ninon comparé à celui d'Aristote ou de Solon (d°). — L'esprit est le premier des dons (Chapitre XXV). — On est stupide dès que l'on n'est plus passionné (Discours III, chapitre VIII). — Les hommes sont nés avec le même talent (d°. Chap. I).

Du reste, l'ouvrage est estimable, quoique un peu confus et gâté par des contes.

On pouvait dire cela. Mais accuser l'auteur à la fois de déisme et d'athéisme, cabaler pour perdre un homme du plus grand mérite, solliciter contre lui non seulement la Sorbonne,

(1) Article *Quisquis*, de Ramus ou la Ramée (*Questions sur l'Encyclopédie*, 9e partie 1772) avec quelques observations utiles sur les persécutions, les calomniateurs et les faiseurs de libelles (Voltaire, t. XX, p. 321).

(2) Disc. I, ch. I. — « Voltaire, écrit Palissot (ibid, p. 400), dans une analyse rapide qu'il a faite du livre de l'*Esprit*, dans ses *Questions sur l'encyclopédie*, y relève, avec un dessein très marqué de rabaisser l'ouvrage, plusieurs fautes qui nous paraissent très légèrement observées. Cette critique très superficielle est en général peu digne de lui. »

mais le Parlement, c'était la manœuvre la plus lâche et la plus cruelle.

Dans l'article *Homme* (1), Voltaire s'explique encore. On a harcelé, honni, l'innocent, le bon (2) Helvétius pour avoir dit que si les hommes n'avaient pas de mains, ils n'auraient pu bâtir de maisons, etc... ! (3) Il aimait l'auteur de l'*Esprit* qui « valait mieux que tous ses ennemis ensemble », sans approuver ses erreurs ni les vérités triviales débitées avec emphase. Et il n'a point de terme pour exprimer l'excès de son mépris envers ceux qui ont voulu proscrire des propositions telles que celles-ci : « Les Turcs peuvent être regardés comme des déistes. » « L'homme d'esprit sait que les hommes sont ce qu'ils doivent être ; que toute haine contre eux est injuste, qu'un sot porte des sottises comme un sauvageon porte des fruits amers. »

D'autre part, Voltaire ne peut en aucune façon accepter la théorie de l'égalité des esprits. Un philosophe, dit-il, et il s'agit bien d'Helvétius, qui avait droit de se croire né avec quelque supériorité, la soutient. Voltaire proteste. On a toujours vu le contraire. De 400 enfants élevés ensemble sous les mêmes maîtres, à peine y en a-t-il 5 ou 6 qui fassent des progrès bien marqués. Les médiocres sont en grand nombre et parmi ces médiocres, il y a des nuances. En un mot, les esprits diffèrent plus que les visages (4).

Voltaire relève encore en passant d'autres erreurs de

(1) T. XIX, p. 375.

(2) Ces épithètes ne figurent pas dans l'édition de 1771. Helvétius étant mort à la fin de l'année 1771, Voltaire les ajouta avec plusieurs paragraphes en 1774.

(3) Dans les articles *Lettres* (p. 576) et les *Pourquoi* (p. 263), Voltaire revient sur ce sujet. « Qui croirait que dans le XVIIIe siècle un philosophe ait été traîné devant les tribunaux séculiers et traité d'impie par les tribunaux d'arguments pour avoir dit que les hommes ne pouvaient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains. » — « Un pauvre philosophe Welche (Helvétius) ose-t-il imprimer en son propre et privé nom que si les hommes étaient nés sans doigts, ils n'auraient jamais pu travailler en tapisserie, aussitôt un autre Welche (Joly de Fleury), revêtu pour son argent d'un office de robe, requiert qu'on brûle le livre et l'auteur. »

(4) A l'article *Esprit*, t. XIX, p. 23. Helvétius n'aurait peut-être pas été embarrassé de ces arguments.

détail (1), mais force lui est de constater aussi que dans ce livre « qui a fait beaucoup de bruit » on trouve « des réflexions aussi vraies que profondes ».

Jetons maintenant un coup d'œil sur sa *Correspondance*. Helvétius était mort le 26 décembre 1771. Le 6 janvier 1772, Voltaire écrit à Marmontel qu'il le regrette avec tous les honnêtes gens. Il rappelle qu'il a sans cesse crié contre ceux qui ont condamné l'auteur de l'*Esprit*, et qui se sont souillés du sang du chevalier de La Barre (2), bien qu'il n'eût pas trop à se louer de « cet innocent d'Helvétius ». Au marquis de Condorcet il fait savoir que les honnêtes gens ont été d'autant plus sensibles à cette perte « que les marauds d'ex-jésuites et d'ex-convulsionnaires ont aboyé après lui jusqu'au dernier moment » ; il déclare qu'il n'aimait point son livre, mais qu'il aimait sa personne (3).

Il exprime plus clairement et plus longuement sa pensée en s'adressant à Saurin. Il proteste encore et toujours de son amitié pour l'auteur d'un ouvrage « que Duclos lui avait fait faire », de sa haine contre les persécuteurs. Il trouve dans l'*Esprit* des traits ingénieux, des choses lumineuses, de l'imagination dans l'expression. Mais il fut révolté de la théorie sur l'amitié, indigné de voir Marcel cité dans un livre sur l'entendement humain, Ninon et Lecouvreur considérées comme ayant autant d'esprit qu'Aristote et Solon. Le paradoxe de l'égalité des esprits lui apparut d'un ridicule extrême, les citations fausses et l'affectation lui déplurent (4). Du reste,

(1) *Dictionnaire philosophique : Anecdotes*, t. XVII, p. 196 et suiv. « Le Père Malebranche auteur de la *Promotion physique* (disc. I, ch. IV) — Galilée trouva la raison pour laquelle les pompes ne pouvaient élever les eaux au-dessus de 32 pieds (disc. III, ch. IV). Galilée vit bien que la pesanteur de l'air faisait élever l'eau, mais il ne put savoir pourquoi cet air n'agissait plus au-dessus de 32 pieds. Ce fut Torricelli qui devina qu'une colonne d'air équivaut à 32 pieds d'eau et à 27 pouces de mercure ou environ. — On ne fit pas pour Cromwell, mais pour le roi Guillaume, l'épitaphe citée en note, dans le disc. III, ch. VIII.

(2) T. XLVIII, p. 3. Le 26 janvier, il écrit au même dans des termes analogues. (T. XLVIII, p. 14).

(3) A Ferney, le 1er février 1772, t. XLVIII, p. 19. Il ajoute qu « il est bon de faire des caricatures de méchantes gens et de leur présenter des miroirs qui les enlaidissent ».

(4) Si nous pouvions nous voir, conclut-il, « nous parlerions de tout cela en philosophes, en aimant passionnément la mémoire de l'homme

malgré sa vieille rancune probable d'homme de lettres, et sa crainte fort réelle de certaines audaces, il s'empresse de lire les œuvres posthumes de son ami (1).

Le livre de l'*Homme* est à ses yeux celui d'un bon enfant qui court sans savoir où (2). Il y trouve du fatras et de beaux éclairs ; cela lui semble audacieux, curieux, ennuyeux, dangereux pour les philosophes (3). Personne, à son avis, ne conviendra que tous les esprits sont également propres aux sciences et diffèrent seulement par l'éducation ; s'il ne lui pardonne pas ses pages sur l'amitié dont les âmes sensibles sont toujours fâchées, son esprit systématique, ses petites historiettes fausses, en revanche, il pense que ses idées sur la superstition, les abominations de l'intolérance, sur la liberté, sur la tyrannie, sur le malheur des hommes seront bien reçues « de tout ce qui n'est pas un sot ou un fanatique » (4). Le prince Galitzin — du moins Voltaire le lui écrit — rend donc un grand service à la raison en faisant imprimer le livre de feu M. Helvétius.

A Frédéric (5) qui, en saluant la mémoire de l'honnête homme, est fâché des pensées fausses et des concetti qu'on rencontre dans son ouvrage sur l'éducation Voltaire répond qu'il y a vu du fatras, un amas indigeste de vérités troubles, de faussetés reconnues. Il trouve cependant, observe-t-il,

aimable dont nous voyons, vous et moi, les petites erreurs » (à Ferney, le 17 décembre 1772, t. XLVIII, p. 247).

(1) Il écrit le 25 novembre 1772 à M. Marin au sujet du *Bonheur*. Il note en P. S. « ...C'est un livre. Je croyais que c'était un petit poème à la main ». Cela démontre que Voltaire n'en connaissait que des fragments, probablement sous forme d'Epitres, t. LXVIII, p. 228.

(2) 4 janvier 1773, à M. le marquis de Condorcet, t. LXVIII, p. 266.

(3) Lettre à d'Alembert, 16 juin 1773 (t. XLVIII, p. 399).

(4) Lettre à M. le prince Galitzin, ambassadeur à La Haye (à Ferney, 19 juin 1773, t. XLVIII, p. 40). Voltaire termine ainsi cette lettre : « Quelque philosophe (lui sans doute !! n'avait-il pas corrigé les premières épitres!) aurait pu corriger son premier livre, mais persécuter l'auteur... Tout ce que les fanatiques ont anathématisé dans cet homme si estimable se trouvait au fond dans le petit livre du duc de La Rochefoucauld et dans les premiers chapitres de Locke... Il s'en fallut de peu que des Mélitus et des Anytus ne présentassent un gobelet de ciguë à notre ami. »

(5) Lettre signée le Solitaire de Sans-Souci ; dans les *Œuvres posthumes*, Potsdam, 12 août 1773 (t. XLVIII, p. 439).

dans cette compilation irrégulière, beaucoup de petits diamants brillants semés çà et là.

Quels sont-ils ? lui demande la marquise du Deffand qui ne tient pas à lire cette « petite brochure de quatorze cents pages » (1). Elle en mourrait d'ennui ! Aimablement, Voltaire lui en indique quelques-uns, au hasard, et il y en a mille dont l'éclat l'a frappé (2). Cela n'empêche pas Voltaire de trouver le livre mauvais (3). Et il ne manque pas d'avertir Catherine II, à qui l'on a dédié l'ouvrage posthume, qu'il juge ridicule la prétention que tous les esprits sont nés égaux. Sans l'avoir encore lu, la souveraine est volontiers de cet avis (4).

*
* *

Malgré ces opinions de quelques illustres contemporains d'Helvétius, le traité de l'*Homme* eut beaucoup de succès, bien qu'il ne fît point le bruit du livre de l'*Esprit*. Il est vrai que ses témérités, ses violences, dont le roi de Prusse pouvait s'émouvoir à juste titre, ne furent point propagées par le scandale d'une condamnation. A cette époque, les Jésuites étaient chassés, le pouvoir des Jansénistes n'était guère solide ; quant au nouveau Parlement, déjà bafoué, il ne tenait pas à se lancer en d'inutiles aventures.

Les Mémoires de Bachaumont font voir que le traité de l'*Homme* avait des lecteurs et des admirateurs. Ils signalent

(1) 24 octobre 1773, t. XLVIII, p. 483.

(2) A Ferney, 1er novembre 1773, t. XLVIII, p. 489. La marquise lui répond : « Ne reconnaissez-vous pas ces beaux diamants pour des cailloux de vos jardins? » (Novembre 1773, t. XLVIII, p. 499). Et Voltaire, satisfait, renchérit : « Les diamants sont très mal enchâssés »... (16 nov. t. XLVIII, p. 560). A Saint-Lambert Voltaire écrit que l'*Homme* n'a pas le sens commun, qu'on a eu tort de l'imprimer (1er septembre 1773, t. XLVIII, p. 447). Il fait allusion à certaines lettres ignobles de l'abbé Sabatier (c'est probablement là, beaucoup plus qu'en son *Tableau des trois siècles*, que Sabatier de Castres injurie Helvétius). A d'Alembert, Voltaire écrit que l'*Homme* n'est pas un bon livre, mais il en cite des passages (ce sont deux des diamants signalés à Madame du Deffand) et reconnait qu'il y a de très bonnes choses. C'est, dit-il, une arme qui tiendra son rang dans l'arsenal où « nous avons déjà tant de canons qui menacent le fanatisme » (3 juillet 1773, t. XLVIII, p. 411).

(3) 10 August 1773, à Ferney, t. XLVIII, p. 435.

(4) De Catherine II, ce 15-25 septembre 1773, t. XLVIII, p. 469.

que l'auteur de l'*Esprit* en s'aigrissant était devenu circonspect et n'avait pas publié son second ouvrage, développement du premier, que le but du philosophe était de faire connaître l'homme à l'homme, de lui donner des idées nettes de la morale, et de le rendre aussi vertueux et heureux. Après avoir mentionné les principes essentiels de l'œuvre (les hommes sont les mêmes, ils ont presque tous la même aptitude aux mêmes choses, la différence de l'éducation fait celle qui règne entre leurs facultés, etc...) : « Si ces assertions, remarque le critique, ne sont pas exactement vraies, ou du moins sont contestées par beaucoup de philosophes, on trouve dans les détails une infinité de vérités particulières, auxquelles on ne peut se refuser. Ce traité est certainement d'un métaphysicien profond, qui embellit ses idées abstruses par une imagination brillante et par un style figuré, nerveux et plein d'images. L'auteur y a joint des notes qui reposent agréablement et délassent les lecteurs par des traits d'histoire ou par des citations qui amusent en appuyant les raisonnements (1). »

Le meilleur argument pour prouver le succès persistant vers la fin du XVIIIe siècle du traité de l'*Homme* et, en général, des œuvres d'Helvétius, est le nombre d'éditions de ses œuvres complètes (2).

Complètes, elles le sont, elles le deviennent de plus en plus à partir de la publication du *Bonheur* et de l'*Homme*, et même sans doute beaucoup trop.

Observons tout de suite que Saint-Lambert, Grimm, Chastellux, Voltaire, etc... se bornent à citer, avec l'*Esprit*, ces deux ouvrages. Rattachons au *Bonheur* quelques épîtres philosophiques. Que les contemporains d'Helvétius n'aient pas eu connaissance de son recueil de *Notes* qui resta au château de Lumigny, ni de ses *Pensées et Réflexions* publiées près

(1) T. IV, p. 265. Les *Mémoires de Bachaumont* furent continués par Pidansat de Mairobert. — Le traité de l'*Homme* n'a pas été jugé et commenté comme l'*Esprit*. On peut citer néanmoins : *Les arguments de la raison en faveur de la philosophie, de la religion et du sacerdoce, ou examen de l'Homme, d'Helvétius*, par l'abbé Pichon, Londres et Paris 1776, in-12.

(2) Voir l'appendice II.

de vingt-cinq ans après sa mort, par La Roche, cela est bien compréhensible. Mais que ni ce dernier, confident intime de la pensée d'Helvétius (1), ni ses autres amis ne mentionnaient certains livres « posthumes » publiés sous son nom, c'est presque suffisant pour ne pas les juger authentiques, ou pour se méfier singulièrement de leur origine.

Le nom du philosophe de l'*Esprit*, ouvrage qui avait valu à son auteur une gloire scandaleuse accrue par la persécution, était pour les éditeurs en quête de gros tirages une garantie de succès. Il devait être vraisemblable pour le public qu'un écrivain injurié, opprimé par les pouvoirs publics et religieux, eût renoncé à toute publication de son vivant. Cela semblait logique. Et puis, on ne risquait pas d'être désavoué. Aussi, après le *Bonheur*, après le traité de l'*Homme*, œuvres posthumes, on en vit éclore d'autres dont il est évidemment bien difficile de fixer la paternité. C'est l'époque où les libraires ont des écrivains à gages chargés des fructueuses contrefaçons.

Le 9 avril 1777, Voltaire écrit à M. le Marquis de Condorcet (2) qu'on lui a envoyé six volumes de la *Philosophie de la Nature*, mis sous le nom d'Helvétius et dont le véritable auteur est en prison au Châtelet, en attendant le banissement perpétuel auquel « ces polissons l'ont condamné ». Il s'agit ici de Delisle de Sales.

Dès 1774, a paru, à Londres, *Le Vrai sens du Système de la Nature* (3), « ouvrage posthume de M. Helvétius (4) ».

Cet ouvrage rappelle beaucoup plutôt ceux du baron d'Holbach et le *Système de la Nature* lui-même. En somme, c'est

(1) L'avertissement sur l'édition des *Œuvres complètes d'Helvétius* (publiées par La Roche, à Paris, P. Didot l'Aîné, l'an III[e] de la République 1795) débute par ces lignes : « Peu d'ouvrages ont été plus souvent réimprimés que ceux d'Helvétius : on a défiguré ceux qu'il avait faits : on lui en a donné qui ne lui appartenaient pas. Qu'importe aux libraires. Le public achète, cela leur suffit. »

(2) T. L, p. 215.

(3) Dans le *Grundriss der Geschichte der philosophie d'Uberveg, le Vrai sens du Système de la nature* et les *Progrès dans la recherche du Vrai* sont mentionnés à côté de l'*Esprit* et de l'*Homme*, sans commentaires. En général, ces deux ouvrages ou sont oubliés, ou sont considérés comme apocryphes.

(4) Londres, in-8°, 96 pages et in-12, 146 pages (c'est cette édition que nous suivons).

l'abrégé d'un cours de matérialisme, c'est le résumé d'une sorte de cosmologie, d'un système déterministe du monde. Après l'énoncé d'un certain nombre de principes physiques et de considérations sur le mouvement, sur la nature, l'ordre et la nécessité (1), l'homme moral et physique est brièvement étudié, selon les thèmes généraux du sensualisme (2) et de « la morale naturelle » (3). Certainement, les principes de la solidarité sociale sont énoncés dans cet écrit de propagande, où il y a de réelles connaissances scientifiques. Mais on n'y trouve point la manière d'Helvétius (4), sa méthode d'analyse et de réduction, son éloquence vibrante, sardonique, colorée. Le philosophe de l'*Esprit* et de l'*Homme*, psychologue essentiellement politique, ne s'attacha jamais, comme d'Holbach, à établir son idéal de la cité nouvelle sur une physique générale; la psychologie, la logique des passions humaines servait de base à ses affirmations.

Les *Progrès de la Raison dans la Recherche du Vrai*, ouvrage posthume de M. Helvétius (5), ne lui appartiennent probablement pas davantage. L'auteur, dans l'Avant-Propos, dit qu'il faut être exempt de préjugés et ne pas rougir de chercher la vérité. Les principales thèses soutenues sont les suivantes : La nature ne peut être ni contenir autre chose que l'intelligence et la matière. Cette intelligence est l'unique objet que nous devons reconnaître pour le vrai Dieu. Suivent des généralités sur la matière, les atomes qui composent les êtres, sur l'univers (6). Tout vient de l'intelligence suprême, insé-

(1) On trouve dans cette espèce de memento des idées « philosophiques » souvent exprimées avec véhémence et un certain enthousiasme d'athée, des chapitres sur la Nature (I), le Mouvement et son origine (II), la Matière (III), les Forces d'attraction et de répulsion (IV).

(2) Ch. VIII : Les facultés intellectuelles dérivent de la faculté de sentir. — ch. X : pas d'idées innées, etc.

(3) Ch, XVI : des erreurs des hommes en ce qui constitue le bonheur social; la vraie source de leurs maux, XXIV, la morale naturelle, XXIX, abrégé du Code de la nature.

(4) Assurément, l'ouvrage témoigne de la connaissance des idées d'Helvétius, on peut néanmoins affirmer qu'il n'est pas de lui.

(5) Londres, in-8°, 1773; ils ont été réimprimés dans l'édition Lepetit (1818).

(6) P. 2 à 6.

parable de toute la nature (1). Le déisme, le mécanisme et le panthéisme s'unissent dans ce traité. Après ces vues de cosmologie, on trouve un certain nombre de réflexions sur l'homme (2), mais considéré surtout par rapport à la nature, et aussi, ce qui manque chez Helvétius, d'un point de vue physiologique. Le principe de nos opérations est le résultat de l'ensemble et du concours des différentes parties du corps même en dépendance avec les lois du mécanisme universel. Le cerveau est le centre de tous les sens. Mais cette organisation et le mouvement (l'auteur y revient avec insistance), la végétation, la génération sont l'ouvrage d'un être libre, infiniment puissant, infiniment intelligent (3). Si certaines pages sur l'abus des mots en philosophie, sur la conception du temps et de l'espace font réellement penser aux chapitres préliminaires du livre de l'*Esprit*, si Helvétius a été tout aussi déiste que matérialiste, on ne trouve nulle part dans son œuvre cette espèce de piété, cette confiance en Dieu qui nous console dans les *Progrès de la Raison* (4). L'auteur fait ensuite un assez beau portrait du philosophe, voué à une science de faits, et juge étonnant que les hommes s'attachent si peu à la pratique, il définit le dévôt et l'honnête homme, et préconise la culture de la raison (5). Les passions tranquilles du philosophe peuvent le porter à la volupté, mais non au crime, à cause de cette raison qui le guide. Ainsi le vrai philosophe est un honnête homme qui agit en tout par la raison, et joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociales. Observons sans y insister que les *Progrès de la Raison* contiennent beaucoup d'idées chères à Helvétius, bien que ses principes sur la politique, l'éducation et la psychologie des passions n'y soient guère développés.

Ces deux ouvrages parurent en français. La même année que le *Vrai sens du système de la Nature*, en 1774, un éditeur

(1) P. 7 à 17).
(2) P. 22 à 51.
(3) P. 51 à 68.
(4) La mort ne peut effrayer l'homme qui sait que son sort est entre les mains d'une intelligence parfaite (p. 118).
(5) P. 123 à 131.

de Londres publia « *The Child of Nature* (1), improved by chance, a philosophical novel, by M. Helvétius. » Le traducteur, en présentant ces mémoires au public, dit qu'ils unissent l'utile à l'agréable, et sont dignes de l'immortel auteur de l'*Esprit* (2). Ce roman conçu dans le goût du temps et sous forme autobiographique est précédé d'une préface dans laquelle Helvétius — ou plutôt, semble-t-il, le littérateur, l'éditeur qui se sert d'un nom fameux dans les annales du livre et de la librairie — rapporte qu'il fut présenté en 1764 (3) à une dame anglaise aussi gracieuse qu'intelligente. Cette dame, dont le nom véritable ne sera pas révélé, lui témoigna beaucoup de confiance et d'amitié et lui offrit un essai, un « sketch » des différentes phases de sa vie, qu'elle avait écrit elle-même en français. Les mémoires sont composés d'après ces notes. Une série d'événements singuliers et ayant produit des effets très divers faisaient de cette femme l'une des plus extraordinaires de l'époque. Ses aventures romanesques constituent l'histoire naturelle du cœur humain. Toujours coupable, quoi que sans cesse innocente, elle reste, au milieu de ses déviations involontaires du chemin de la vertu, une femme de sens, très délicate, une amie de la morale. Lady Fentam (4) avait comme mère une coquette mariée à un homme sot et ignorant qui ne s'occupait pas du lendemain et laissait sa femme libre de ses fantaisies, de ses passions. Elle raconte que ses parents tenaient une hôtellerie, que, leurs affaires étant mauvaises, elle fut confiée à « une école de charité », ainsi que sa sœur. Toutes deux y apprirent à lire, à écrire, à se former des ha-

(1) London, printed for T. Becket, corner of the Adelphi, In the Strand, 1774. 2 vol. in-12. Cet ouvrage n'est signalé dans aucun article de dictionnaire ou de bibliographie concernant Helvétius, sauf dans la *Bibliotheca Britannica* de Wat.

(2) « I will only say this of these memoirs; they unite the useful with the agreable and are worthy of the immortel author of l'*Esprit* ». Le traducteur dit qu'il a fait de son mieux pour rendre justice à la plume de M. Helvétius. Le désir qu'il éprouvait d'offrir au public une nouvelle aussi singulière lui a donné la patience qui lui a permis de triompher de tous les obstacles.

(3) Helvétius se trouvait en Angleterre, effectivement, en 1764.

(4) L'éditeur déclare que, se rendant au désir formulé par M. Helvétius, le possesseur de son manuscrit a substitué des noms imaginaires aux vrais.

bitudes de paresse et de dissipation. La jeune fille est ensuite apprentie chez une modiste, et cet atelier lui est une école où elle apprend le mépris de la vertu. Elle en sort ayant la théorie et un penchant fort marqué pour la pratique de tous les vices. Sans compter que, probablement pour cacher des fautes personnelles, sa mère croit bon de lui inculquer des principes sévères qui engendreront chez elle le mensonge. A quinze ans, elle est bar-maid dans l'hôtellerie paternelle. Ses aventures sont nombreuses. Cependant elle ne tombe jamais. Elle se trouve être par suite d'événements curieux, et avant la vingtième année, vierge, épouse et veuve ! D'ailleurs son esprit a mûri d'une manière précoce. Elle est devenue philosophe, ennemie de tout orgueil, de toute flagornerie, amie du véritable mérite. Réglée par la philosophie, sa sensibilité est désormais l'esclave de sa raison (1).

S'il y a des idées d'Helvétius, et même intéressantes ou piquantes, dans ces ouvrages, si l'on peut plus ou moins y reconnaître son influence, on ne doit guère songer à les placer auprès de ses trois œuvres authentiques. Non plus qu'un certain *Essai sur le droit et les lois politiques du gouvernement français*, paru à l'époque de la Révolution (2), et dont la plus grande partie a pour but d'expliquer l'origine du gouvernement d'un seul.



Helvétius devait être apprécié très diversement. Pour s'expliquer tant de jugements ou de simples opinions contradictoires, on doit tenir compte non seulement de ce qu'on peut

(1) On a attribué encore à Helvétius « An estimate of the manners and principles of the modern French » (with notes, by the translator Londres 1767, in-8, 2s.), et même le *Système de la Nature* ou des lois, du monde physique et du monde moral publié sous le nom de M. Mirabaud, qui, on le sait, n'appartient nullement à Helvétius (*Bibliotheca Britannica*). — Le premier de ces ouvrages a été imprimé par F. Newbery, Pater Noster Row. Il se compose de 44 pages de texte et de 116 pages de notes. Il traite surtout de la légèreté et du caractère versatile des Français.

(2) Dans la *Décade philosophique* (20 frimaire an IV, n° 59, p. 470). Il est ainsi présenté : « Cet essai trouvé dans les papiers d'Helvétius nous a été communiqué par un de ses amis. Il n'est pas écrit de sa main, mais cet ami a cru y reconnaître ses principes politiques et son

appeler l'équation personnelle des critiques, mais encore des grands courants d'idées, des préoccupations générales, variables suivant les époques.

Il apparaît peu à peu à beaucoup comme un moraliste cynique de la famille des La Rochefoucauld, et cela n'est point faux à condition de se rappeler que sa science des mœurs précède un plan très positif de réforme sociale. « Il y a deux sortes de moralistes et de politiques, dit Chamfort (1), ceux qui n'ont vu la nature humaine que du côté odieux, ou ridicule, et c'est le plus grand nombre : Lucien, Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucauld, Swift, Mandeville, Helvétius, et ceux qui ne l'ont vue que du bon côté et de ses perfections ; tels sont Shaftesbury (2) et quelques autres. Les premiers ne connaissent pas le palais et n'ont vu que les latrines ; les seconds sont des enthousiastes qui détournent leurs yeux loin de ce qui les offense, et qui n'en existe pas moins... » Mlle de Lespinasse, en proie à de fréquentes crises de dégoût, d'amertume, de scepticisme, de désespoir presque romantique, s'écrie dans une de ses lettres passionnées au comte de Guibert (3) : « Oui, c'est toujours l'intérêt personnel qui couvre tout, qui anime tout, et les sots et les esprits fous qui ont attaqué Helvétius n'avaient sans doute jamais aimé ni réfléchi... »

Mme Necker, elle, on le pense bien, n'admet guère les théories d'Helvétius qu'elle a connu, et fait d'utiles distinctions : « Malgré tous les raisonnements d'Helvétius, dit-elle, je croirai toujours que les sentiments et les pensées sont deux choses fort différentes. La pensée est volontaire, le sentiment est involontaire. Le sentiment se rend par une image, la pensée ne se rend que par elle (4). » Il est vrai qu'ailleurs

style. Il date d'environ 30 ans avant la Révolution. » On n'y trouve guère cependant la manière d'Helvétius. Il a été reproduit dans l'édition Lepetit (1818).

(1) *Œuvres*, t. I, p. 341.

(2) Naturellement, Helvétius se trouve être, en effet, l'adversaire de Shaftesbury comme il l'est de Rousseau et de tous les innéistes en morale.

(3) 1774.

(4) *Mélanges* extraits des manuscrits de Mme Necker, Pougens, t. I, p. 53, 1798. Dans ces *Mélanges* elle parle plusieurs fois d'Helvétius et ne lui est guère favorable : « Helvétius, dit-elle, et d'autres écrivains

la femme d'un politique clairvoyant et avisé fait les observations suivantes qu'Helvétius n'eût pas désavouées : « Le besoin est la première de toutes les forces : les peuples n'obtiennent rien des rois que quand la cour manque d'argent, et les particuliers ne peuvent être conduits que par le besoin (1). » Elle ajoute, du reste, avec une charmante sentimentalité : « On ne doit excepter de cette règle générale que les âmes pures et tendres qui obéissent aussi à leurs devoirs et à leur sensibilité, comme au premier de leurs besoins. »

Mme de Staël, qui avait un cœur très romantique et les sentimentales aspirations de Corinne, ne devait pas non plus goûter les idées d'Helvétius. Le 1er avril 1802, elle écrit à Villiers qu'elle trouve Locke très conciliable avec Kant : à son gré, le système qui fait tout dépendre des sensations, dégrade l'âme au lieu de l'élever ; elle distingue Diderot et Helvétius de Rousseau, de Montesquieu, et de Voltaire en son bon temps. De même, dans son livre de la *Littérature*, elle condamne, sans nommer Helvétius, la doctrine de l'intérêt personnel.

Helvétius exerça d'ailleurs une véritable attraction non seulement sur des penseurs et des philosophes, des politiques, des juristes qui s'inspireront et ne craindront pas de se réclamer de lui, mais encore sur de simples particuliers, sur les amis fervents de la vérité, de l'humanité. Ce système utilitaire qui est en même temps un violent pamphlet contre la tyrannie politique ou religieuse et s'achève en un altruisme enthousiaste répondait aux besoins de certains esprits avides

beaux-esprits, riches, en apparence, d'un nombre d'idées fines et isolées, paraissent environnés d'étincelles errantes dont la lueur les conduit dans diverses routes contraires et fatiguent ceux qui veulent les suivre » (t. I, p. 173). Et encore : « Certains ouvrages comme ceux de Duclos, d'Helvétius, etc., perdent beaucoup de leur prix avec le temps ; ce qui n'est pas seulement l'effet de leur style, car un beau style conserve toujours les idées dans toute leur fraîcheur, mais la cause de cette vétusté précoce est surtout dans le genre des pensées. Celles de Duclos et beaucoup de celles d'Helvétius sont à la portée de tout le monde, et faciles à retenir ; elles se répandent dans la société comme une petite monnaie d'usage, dont l'empreinte s'efface bientôt, mais celles de Montesquieu sont de vrais lingots d'or... » (T. III, p. 270). Damiron mentionne ces deux opinions de Mme de Staël (*Mémoires sur Helvétius*, p. 140).

(1) T. III, p. 263, *ibid.*

d'une science positive de la vie jointe à un idéal élevé de solidarité sociale.

Laroche, dans l'avertissement qui précède les œuvres complètes d'Helvétius, en appelait (1) à la jeunesse sans préjugés, désireuse de s'instruire, et pour laquelle Helvétius écrivait. Les éditions (2) qui se succèdent depuis 1758 montrent qu'il était lu, aussi bien à l'étranger qu'en France, et qu'il demeurait, en dehors de tout scandale, fort estimé. Sans doute, le médiocre et joyeux Collé, dans une note acerbe, écrite en 1780 (3), affirme que le livre d'Helvétius est oublié, que les philosophes qui s'en souviennent l'estiment peu, malgré leur dépravation naturelle, « qu'il est en horreur aux pères de famille, aux âmes honnêtes de la société dont il rompt tous les liens, que le défunt ne trouverait pas sur une tuile un *Requiescat in pace* des cœurs tendres auxquels il a nié l'existence de l'amour et de l'amitié, que ce livre affreux n'a dû sa célébrité momentanée qu'à des impudences et à des imprudences ». Les œuvres d'Helvétius n'en sont pas moins très répandues et continuent à séduire la jeunesse indépendante et ceux qui se plaisent au libre examen et au progrès. L'aimable Ladoucette, dans une note de son « *Helvétius à Voré* », raconte (4) qu'un de ses amis, le citoyen Weyer, payeur à Metz, habitait en 1779 la ville de Kiachta, entrepôt du commerce des Chinois avec les Russes, et que Bentham, fameux mécanicien anglais qu'il y rencontra, lui prêta le œuvres d'Helvétius. Weyer, qui avait vingt ans, enthousiasmé de cette lecture voulut en faire le sujet de ses méditations. Mais c'est en vain qu'il offrit à Bentham une somme considérable pour ce précieux exemplaire ; en vain il écrivit à deux mille lieues de Kiachta à des libraires de Moscou pour s'en procurer un autre : « Catherine adulait les philosophes, afin qu'ils étendissent sa réputation, et proscrivait dans ses États les ouvrages qui auraient porté atteinte à son despotisme. Mon ami ne se découragea point, il consacra les jours et les nuits à copier l'Helvétius de Bentham. Le manuscrit

(1) T. I, p. 10.
(2) V. l'Appendice II.
(3) Elle est jointe à ce qu'il dit de l'*Esprit* en août 1758 (*Journal de Collé*).
(4) *Loc. cit.*, Note, p. 25.

le suivit partout et il existe encore entre ses mains » (1).

De même que Diderot dans sa *Réfutation de l'Homme* revenait à Helvétius pour le mieux comprendre et l'apprécier plus équitablement, tout en montrant ses côtés faibles, Palissot, l'ennemi des philosophes, dans ses *Mémoires sur la Littérature* (2), traite Helvétius d'une manière fort honorable. S'il juge le *Bonheur* un poème médiocre, s'il conteste certaines anecdotes rapportées par Saint-Lambert, si le zèle de l'auteur de l'*Essai sur Helvétius* lui semble quelquefois indiscret, il déclare rendre « avec le public la plus exacte justice aux qualités morales de ce philosophe » et reconnaître qu'à beaucoup d'égards « le livre de l'*Esprit* est une des productions les plus distinguées » du siècle (3). Il est loin d'y trouver seulement des erreurs. C'est une opinion dangereuse de n'admettre en morale d'autre principe d'action que l'intérêt personnel; cependant, il n'est que trop certain que la presque totalité des hommes ne se détermine guère que par ce motif, le législateur éclairé doit les voir non tels qu'ils devraient être mais tels qu'ils sont, et par conséquent doit chercher les moyens de concilier l'intérêt particulier avec l'intérêt général. Il croit, comme Helvétius, à la nécessité d'une sage distribution des récompenses et des peines. Il pense que l'auteur de l'*Esprit* est clair, souvent précis, toujours méthodique. Il relève des contradictions de Voltaire dans ses appréciations sur Helvétius. Palissot attaque d'ailleurs le sensualisme que le philosophe de Genève a refuté dans l'*Émile* sans blesser Helvétius; il admire son style embelli par une ima-

(1) Helvétius a gardé des admirateurs. M. P. Alphandéry, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, me citait récemment le cas de M. X***, grand amateur d'idées, qui lui avait parlé d'Helvétius avec le plus vif enthousiasme et lui avait même cité certaines de ses pensées énergiques ou savoureuses, de ses phrases les plus jolies ou les plus éloquentes.

(2) Il déclare dans son avant-propos qu'il rendra justice à des hommes supérieurs tels que Bayle, Buffon, Helvétius, Montaigne, Rousseau, Voltaire, même en ne dissimulant pas les faiblesses ou les erreurs qu'on peut reprocher à quelques-uns d'entre eux mais qu'ils ont couvert de l'éclat de leur génie. P. 6, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature* par M. Palissot, Crapelet, Paris, chez Gérard, libraire, an XI. — 1803.

(3) T. I, p. 397.

gination brillante. Helvétius n'a eu que le tort de s'être laissé prendre comme Duclos au manège de la secte philosophe et son célèbre ouvrage, malgré des fautes cruellement expiées, laissera dans la postérité un long souvenir (1).

*
* *

La philosophie d'Helvétius se prolongea non seulement à travers ses livres, mais encore grâce au salon de Mme Helvétius, qui devint peu à peu un centre intellectuel des plus importants. Tendrement fidèle au souvenir de son mari, elle lui fit ériger dans son appartement un mausolée (2), sur lequel fut gravé le quatrain suivant qui est de Saint-Lambert :

Toi dont l'âme sublime et tendre
A fait ma gloire et mon bonheur,
Je t'ai perdu ; près de ta cendre,
Je viens jouir de ma douleur (3).

L'histoire du salon de Madame Helvétius a été contée, avec de nombreux documents à l'appui, par M. Antoine Guillois (4), qui se plaît à être un érudit et un lettré, bien plus qu'un philosophe ou un critique.

Demandons-nous seulement, en nous servant des renseignements précieux qu'il nous fournit, de chercher et de trouver le souvenir d'Helvétius dans cette réunion d'esprits libres et éclairés qu'elle groupait autour d'elle, avec tant de sagesse exquise et de bonne grâce, en sa paisible habitation d'Auteuil, parmi ses livres, ses fleurs, ses oiseaux (5), ses chiens, et ses nombreux chats.

(1) *Ibid.*, p. 399 et 408. Palissot soupçonne que l'amitié de Voltaire et d'Helvétius ne fut guère réelle, il reproche à Helvétius de n'avoir pas été un bon poète, parce qu'il médisait de Boileau, de ne s'être pas montré bon patriote dans l'*Homme*, alors qu'il l'était en réalité : Encore l'influence de la secte, etc.

(2) Il devait être conservé à Lumigny.

(3) Grimm, t. X, p. 105.

(4) Le *Salon de Madame Helvétius, Cabanis et les idéologues*, Calmann-Lévy, 1894.

(5) Madame Helvétius l'acheta 30 000 francs au peintre Quantin de Latour le 30 avril 1772. Après la mort de son mari, elle n'avait pas voulu rester dans l'hôtel de la rue Sainte-Anne (Voir le *Salon de Ma-*

A la mort du philosophe, Martin Lefebvre de Laroche accourut de Hollande auprès de la veuve. Elle le logea et le nourrit; grâce à sa petite fortune et aux libéralités d'Helvétius (1), il put se livrer à ses goûts tranquilles. Morellet, grand habitué de la rue Sainte-Anne, passait chaque semaine deux ou trois jours en un pavillon situé dans le jardin de l'aimable demeure.

Les gens les plus illustres ou les plus séduisants par leur esprit rendaient visite à Mme Helvétius. Tels étaient, entre beaucoup d'autres, Turgot, d'Alembert, Chamfort, Roucher, Condillac, Malesherbes, d'Holbach, Bitaubé, Volney, Dupaty, Garat, etc., etc...

Parmi les étrangers de marque qui furent les hôtes de ce salon célèbre, il faut compter Garrick, le célèbre acteur anglais, et surtout Franklin, qui se plaisait infiniment dans la société de Mme Helvétius, qu'il appelait Notre-Dame d'Auteuil, et de ses filles, les deux « Étoiles » qui venaient souvent « à l'Ermitage ». On sait que le patriarche demanda sa main, mais inutilement. Il demeura, du reste, un ami intime. Mme Helvétius devait d'autre part accueillir le jeune Cabanis. Il devint son fils adoptif et le dispensateur de ses bienfaits (2). La maison d'Auteuil fut bientôt, suivant l'expression de Franklin, l'Académie des Belles-Lettres d'Auteuil. Les nouveaux littérateurs se joignaient aux écrivains célèbres : Lebrun-Pindare, Fontanes, Chateaubriand s'y rencontraient avec Volney, Destutt de Tracy, etc...

La veuve d'Helvétius, La Roche et Cabanis ne pouvaient que saluer la Révolution, l'aurore d'une ère nouvelle (3). Ces deux derniers remplirent des fonctions municipales. La Roche

dame Helvétius, p. 27, 28, 29). Madame Helvétius aimait s'entourer d'enfants, elle avait une passion pour les animaux. — On dit dans l'édition Lepetit (1818) qu'Helvétius a habité Auteuil et y a vécu au milieu de ses amis !!!

(1) Les trois quarts de ses 4 100 livres de revenus lui venaient d'Helvétius (Guillois, *ibid.*, p. 37).

(2) P. 46, *Le Salon de Madame Helvétius.*

(3) Morellet ne partageait guère les idées nouvelles. Il écrivit contre Cabanis et Mme Helvétius un véritable pamphlet et dut quitter Auteuil. Cabanis était l'ami de Mirabeau, qui lui légua ses papiers concernant la législation et la littérature.

fut maire d'Auteuil; Cabanis premier officier municipal. Le 5 août 1792, ils présidèrent à l'inauguration de la nouvelle maison commune. On couronna les bustes de Voltaire, de Rousseau, ainsi que celui d'Helvétius. Ayant orné la statue du philosophe, ses parents et ses amis s'embrassèrent devant la foule attendrie (1).

C'est ainsi que, très naturellement, peu à peu, d'accord avec cette volonté ardente des réformes qu'Helvétius avait jugées indispensables pour la prospérité des nations et conformes à la loi naturelle, les habitués d'Auteuil s'associèrent au mouvement révolutionnaire. Il y eut alors trois centres importants de réunion; le matin chez Mirabeau, pendant le jour à l'Assemblée, et le soir chez M[me] Helvétius. Le bon et gros La Roche, comme Destutt de Tracy, un nouveau venu à Auteuil, furent même emprisonnés, mais la chute de Robespierre les sauva.

M[me] Helvétius, qui avait pris des précautions (2), ne fut pas inquiétée, même pendant la Terreur, et si l'un de ses gendres, directeur d'une fonderie de boulets, fut arrêté un instant, ses deux filles, proclamées « filles de la Nation » en souvenir du philosophe, n'eurent pas à souffrir de la tourmente (3).

La Révolution, en tant qu'elle s'efforçait de réaliser les Droits de l'Homme, et de transformer la société par des lois nouvelles fondées sur la liberté, l'égalité, la fraternité des

(1) A ce moment la musique entonna l'air « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille » (*Le Salon de Madame Helvétius*, p. 74).

(2) Elle avait fait cacher dans un coin de son parc une somme assez considérable qui ne fut pas retrouvée.

(3) Le 20 novembre 1792, Elisabeth-Charlotte Helvétius, femme d'Alexandre François de Mun, demeurant à Paris rue d'Anjou, avait donné procuration à Pierre-Charles Quiéron, homme de loi, demeurant à Rémalard, pour la conservation d'une rente de 400 livres constituée au profit de Claude-Adrien Helvétius, son père, par L.-A. De Barville, seigneur de Nocé, le 7 juin 1769. Le 23 pluviose an III, P.-C. Quiéron, au nom de M[me] de Mun, adressa aux administrateurs du district de Bellême une requête qui parait avoir été bien accueillie. « La citoienne Helvétius, ci-devant Mun, écrivait-il, a réclamé le payement d'une rente de 400 livres. Outre que votre justice et votre humanité ne vous permettront point de laisser dans la détresse une citoienne aussi estimable, il me semble que la mémoire de son père, dont la nation s'honore, sera pour le district et pour vous un motif de plus pour secourir sa fille. »

citoyens, ne pouvait que glorifier Helvétius. La Harpe lui reproche d'avoir pu être considéré comme un « sage révolutionnaire » (1). Ce n'est cependant pas son moindre titre de gloire.

Un arrêté du Conseil Général de la Commune, du 21 septembre 1792, donne à la rue Sainte-Anne le nom d'Helvétius, — qu'elle devait perdre en 1814, mais qu'elle reprendra peut-être un jour. La décision fut provoquée par une pétition de Ph. A. Gouvelle ainsi motivée : « Le Livre de l'*Esprit* a le premier posé le principe de la véritable vertu ; elle consiste suivant lui à modeler ses actions et sa vie entière sur l'intelligence de l'ordre social, sur l'amour des hommes, sur l'amour de la patrie, sur le besoin de l'intérêt commun. Il la définit le sacrifice que fait l'individu au bien du plus grand nombre ; c'est la vertu des philosophes et des républicains. Dois-je ajouter que cet honneur rendu au nom d'Helvétius portera la consolation et le bonheur dans l'âme d'une personne bien intéressante, de sa compagne qui, dans un âge avancé, dans l'âge du repos, a embrassé avec transport la liberté française, malgré les tempêtes qui l'accompagnent, qui voit sans regret sa retraite souvent troublée par les alarmes publiques, dans la seule pensée des biens que les générations futures doivent retirer de nos maux présents. »

Cette sagesse révolutionnaire d'Helvétius que Mirabeau, l'ami intime de Cabanis, trouvait comme Jean-Jacques plus grand par ses sublimes détails que par ses systèmes généraux (2), ne devait pas être du goût de Marat ou de Robespierre.

Déjà, dans son ouvrage intitulé *De l'Homme ou des Principes et des Lois de l'influence de l'Ame sur le corps et du corps*

(1) *Œuvres*, t. IV, *Des Sophistes*, p. 886. — M. Picavet (*loc. cit.*, p. 25) rappelle très justement que les Constituants parlent volontiers comme Helvétius et d'Holbach. Ils veulent que les réclamations des citoyens soient fondées sur « des principes simples et incontestables », qu'elles tournent « au bonheur de tous », ils affirment que « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune », etc., etc. Dans sa lettre à l'Assemblée (1791), Louis XVI dit qu'il avait conçu « le projet d'assurer le bonheur des peuples sur des bases constantes ».

(2) Voir le *Journal de Stendhal*, Charpentier, p. 62 (Année 1804, 4 thermidor).

sur l'Ame (1), J. P. Marat, docteur en médecine, prenait vivement à partie « le sophiste Helvétius » (2). Traité lui-même d' « inconséquent », Voltaire défend la mémoire de son ancien ami (3) : « Vous auriez pu parler plus poliment d'un homme qui payait si bien ses médecins. Vous l'outragez... » Et il engage Marat à ne pas sortir de son sujet pour s'aller faire des querelles dans la rue.

Helvétius ne fut guère mieux jugé par Robespierre et ses adeptes. Robespierre, disciple fougueux de Rousseau, représente en effet l'instinct, le sentiment, la passion, avec toutes leurs frénésies. Helvétius avait l'amour de l'ordre, de la raison, de la combinaison, de l'intelligence éclairée par l'expérience et qui n'agit point sans avoir longuement analysé, compris, médité.

La société des Jacobins eut plusieurs fois à s'occuper de lui.

Dans la séance du dimanche 4 mars 1792, M. Grangeneuve, au nom de Mme David, offre à la société un buste d'Helvétius auquel cette dame croit devoir tout ce qu'elle a pu mettre de bon dans l'éducation de ses enfants (4). Dans celle du mercredi 5 décembre, l'an Ier de la République, sous la présidence de Dubois-Crancé, Duplay demande d'abord que la société fasse disparaître le buste de Mirabeau. Robespierre aîné prend alors la parole. Il déclare qu'aux yeux de tout patriote éclairé, Mirabeau était un intrigant qui se parait des dehors imposants du patriotisme pour mieux tromper le peuple. Et il s'écrie : « Je ne vois ici que deux hommes dignes de notre hommage, Brutus et J.-J. Rousseau. Mirabeau doit tom-

(1) 3 vol. in-12 à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1775.

(2) Dans un chapitre intitulé *Réfutation d'un sophisme d'Helvétius*, il disait : « Laissons au sophiste Helvétius à vouloir déduire par des raisonnements alambiqués toutes les passions de la sensibilité physique ; il n'en déduira jamais l'amour de la gloire, etc. » Marat attaquait Helvétius « esprit faux et superficiel qui pose d'abord un système absolu, qu'il appuie ensuite de traits d'histoire tissus de sophismes, ornés avec soin d'un vain étalage d'érudition ».

(3) Dans un article sur l'ouvrage de Marat qui insultait aussi les Locke, les Malebranche, les Condillac, et se mettait sous la protection de Rousseau (*Voltaire*, *Œuvres*, t. XXX, p. 384).

(4) La *Société des Jacobins*, par F. Aulard, Quantin, 1892, t. III, p. 423.

ber. Helvétius doit tomber aussi ; Helvétius était un intrigant, un misérable bel esprit, un des plus cruels persécuteurs de ce bon J.-J. Rousseau, le plus digne de nos hommages. Si Helvétius avait existé de nos jours, n'allez pas coire qu'il eût embrassé la cause de la liberté : il eût augmenté la foule des intrigants beaux-esprits qui désolent aujourd'hui la patrie. » Robespierre demande ensuite que les couronnes prodiguées aux vivants disparaissent. Le discours est accueilli avec un tumultueux enthousiasme. On brûle les couronnes. L'assemblée exige qu'on descende aussitôt les bustes de Mirabeau et d'Helvétius. Chacun les menace. On introduit deux échelles parmi les applaudissements de tous. On descend les deux bustes. On se précipite sur eux, on les brise, tous veulent avoir la gloire de les fouler aux pieds. Après cette noble cérémonie, la société passe à l'ordre du jour, fait le procès expéditif de Mirabeau et d'Helvétius, et s'occupe ensuite des moyens de faire celui de Louis Capet (1).

Dans la séance du 8 décembre 1792, on donne lecture d'une lettre du citoyen Pio, qui se fait, dans le style du temps, avec des souvenirs de l'antiquité, le défenseur du philosophe outragé (2). Mais la Société des Jacobins passe à l'ordre du jour sans s'en occuper (3).

Mme Helvétius devait survivre près de trente ans à celui dont elle avait conservé le nom et le précieux souvenir. Elle garda jusqu'à la fin la plus fière indépendance. Elle répondait au général Bonaparte, qui venait la visiter à Auteuil et s'étonnait de l'exiguïté de son parc : « Vous ne savez pas, général, tout le bonheur qu'on peut trouver dans trois arpents de terre. » Mme Helvétius mourut le 13 août 1800, entourée de ses filles et de ses fidèles amis (4).

(1) *La Société des Jacobins*, t. IV, p. 550.

(2) « Citoyen Président, écrivait-il, je viens d'apprendre par les papiers publics que la société a renversé le buste d'Helvétius. Est-ce la statue de Lepidus renversée à Rome par le père de la Patrie ? Sont-ce ses ouvrages qui condamnent Helvétius ? Est-ce sa femme ? Eh bien, qu'au buste d'Helvétius on substitue le livre qui a pour titre : de l'*Homme*. Si c'est sa femme, demandez, mes frères, demandez au peuple athénien si Xantippe a survécu à Socrate pour ternir sa réputation. »

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 56.

(4) Voir le *Salon de Madame Helvétius*, p. 149, 150.

Historiquement et logiquement, le mouvement idéologique, dont M. Picavet (1) a montré, à l'aide d'une énorme documentation, l'importance et la valeur, est né dans le salon de Mme Helvétius. Par sa compréhension générale de la science morale et politique, par sa méthode d'analyse et de généralisation, l'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme* avait été, en somme, beaucoup plus, semble-t-il, que Diderot ou d'Holbach, le premier idéologue.

Considérable fut le rôle des idéologues dans l'histoire de la société et de la pensée françaises. N'oublions pas que Siéyès, Volney, Garat, Rœderer, Destutt de Tracy siègent à la Constituante, et qu'ils sont hantés, comme Helvétius, par la conception d'une réforme générale des mœurs et des idées dues à la législation et à l'éducation. Le bonheur de tous et l'utilité commune, voilà aussi leur préoccupation constante (2). Sans doute, les Comités du Salut Public et de Sûreté Générale emploient également des formules qui rappellent Helvétius (3). Mais sa doctrine, nous l'avons prouvé, n'a rien de commun avec la violence démagogique. Le sort que les Jacobins firent subir à sa statue nous laisse croire, avec Lemontey (4), qu'il eût partagé la fin déplorable des Malesherbes et des Lavoisier.

Il est vrai que cette doctrine n'avait rien de commun non plus avec le despotisme et la tyrannie. Plus ou moins idéologue, lorsqu'il n'était que Bonaparte, Napoléon, une fois despote, devait haïr l'idéologie, née de la liberté d'examen en morale et en politique. Un jour, Barbier présentait à l'empereur une liste des ouvrages qu'il proposait de mettre dans la bibliothèque particulière. D'un gros trait, Napoléon irrité biffa le nom d'Helvétius.

En revanche, il est souvent invoqué par les Idéologues et

(1) *Les Idéologues*, Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc., en France depuis 1789, par Fr. Picavet, Alcan, 1891.

(2) Ils établissent des peines strictement et évidemment nécessaires, comme l'avaient demandé Montesquieu, Voltaire, Helvétius. Louis XVI parle lui-même comme un disciple de Rousseau, de d'Holbach, d'Helvétius (Picavet, les *Idéologues*, p. 25).

(3) Tout devient légitime et même vertueux pour le Salut Public.

(4) *Notice sur Helvétius*, p. 18 et 19.

les divers représentants de la philosophie encyclopédique, soit à propos de la réorganisation de l'enseignement (1), soit lors de la création de l'Institut, cette Encyclopédie vivante, et c'est à l'Institut que Cabanis indique le plan de ses *Rapports sur le Physique et le Moral*, que Le Breton lit une notice sur la vie et les ouvrages de Raynal « qui vivait avec Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot, d'Alembert, Condillac, et avec beaucoup d'autres écrivains d'un ordre distingué, quoiqu'ils ne fussent que du second (2) », que D. de Tracy, Rœderer, Delisle de Sales, auteur d'un *Examen Critique des philosophes qui ont rêvé sur le bonheur* (3) faisaient part de leurs travaux. Talleyrand y lisait aussi des mémoires, et affirmait comme Helvétius et ses disciples que l'intérêt domine la volonté.

La *Décade*, organe important de l'École idéologique, défend courageusement, pendant les tempêtes de la Révolution, la philosophie du XVIIIe siècle, et joint Helvétius à Voltaire, à

(1) Exemple par Chénier dans un discours de distribution de prix (*Les Idéologues*, p. 60).

(2) *Les Idéologues*, p. 70, 71.

(3) Il y critiquait Platon, Cicéron, Plutarque, Maupertuis, Helvétius. Il parle assez longuement de ce dernier, à propos de son poème : « C'était à ce philosophe sans doute à en parler (du *Bonheur*), lui qui... beau, riche, sensible et toujours aimé ne voyait que la main tutélaire du père des hommes partout où Maupertuis voyait le sceptre d'airain d'Ariman. » L'auteur fait allusion aux vers harmonieux d'Helvétius, à la philosophie et au coloris de ses tableaux (p. 57). « Helvétius, dit-il, donne plus d'une fois des conseils lumineux, fruits tardifs d'une longue expérience, où le goût parle avec succès le langage de la raison » (p. 58). Delisles de Sales regrette qu'un tel poème manque de plan, ait été oublié « 40 ans » dans le portefeuille du philosophe et surtout qu'il n'ait jamais été achevé. Il ajoute d'une façon confuse : « ...J'ai connu ce sage pratique dont la vie vertueuse contrastait si fort avec la morale perverse qui avait échappé à sa plume ; et je doute que la fable du *Bonheur* imaginée avec feu dans l'âge des plaisirs des sens eût été dénouée, d'une manière bien philosophique, dans l'âge qui ne connaît que les jouissances de l'entendement. A cette dernière époque, l'auteur de l'*Esprit* blasé sur les goûts purs qui avaient fait le charme de sa vie, ravalant l'amour au délire vulgaire des sens, ne voyant qu'un vil et froid intérêt dans les sacrifices sublimes de la vertu avait, pour ainsi dire, perdu les organes qui donnent le sentiment du bonheur ; et ce que le tact moral chez lui ne pouvait saisir, le philosophe ne pouvait le rendre, même en unissant l'imagination d'Homère à la raison froide, mais lumineuse, de Marc-Aurèle ». (De la *Philosophie du Bonheur*, ouvrage recueilli et publié par l'auteur de la *Philosophie de la nature*, t. I, chapitre intitulé : *Des philosophes qui ont rêvé sur le Bonheur*).

Montesquieu, à Buffon, à Diderot, à d'Alembert et à Raynal (1); elle invoque souvent l'autorité d'Helvétius comme celle de Locke et de Condillac.

Au contraire, La Harpe, fraîchement converti, déclamait avec une ardeur de néophyte contre les philosophes et les révolutionnaires. Il attaquait, non sans fureur, ceux qu'il appelait les Sophistes; il condamnait Helvétius, et son parti-pris est trop évident.

Il est donc inutile de discuter ici les opinions de La Harpe. Il soutient avec animosité qu'Helvétius n'est pas un philosophe à proprement parler, parce qu'il ne procède pas suivant la logique, qu'il ne réfute pas ce qui est établi, qu'il ne prouve pas ce qu'il avance (2). Il l'accuse plus ou moins directement de flatter toutes les passions, de déprécier toutes les vertus, de fournir des excuses à tous les vices (3). Il affirme qu'à dater d'Helvétius, le premier moyen et le plus puissant qu'aient employé les philosophes de la même espèce pour avoir beaucoup de lecteurs et faire beaucoup de prosélytes a été de mettre toutes les passions de l'homme dans les intérêts de leur doctrine. Et La Harpe se pose lui-même comme le champion du bien moral et de l'ordre social (4), de sorte qu'en voulant rallumer avec un zèle adroit la haine contre un écrivain incompris et persécuté, en recommençant sans utilité une réfutation d'Helvétius, le critique a usé, suivant la malicieuse expression de Lemontey, de son rare secret de faire aimer ce qu'il déteste (5).

(1) Voir par exemple le numéro du 10 septembre 1796.

(2) *Loc. cit.*, p. 845.

(3) P. 846.

(4) Il trouve que toutes les parties du système d'Helvétius se tiennent quoique tout ne tienne à rien. Il juge sa diction correcte et pure, sans caractère marqué; son style lui paraît avoir quelquefois de l'éclat, jamais de force ni de chaleur. Son imagination, dit-il, ne se passionne que pour des idées brillantes et voluptueuses. Il lui reproche, outre ses digressions oratoires, le fond « vicieux » de sa doctrine dont il a fait un exposé très partial. Il confesse néanmoins que le livre resta, mais comme « agréable » (p. 886). — Il n'est guère prudent d'étudier les idées d'Helvétius dans les exposés de La Harpe, de Cousin et de Damiron. Ce sont moins des ouvrages de critique et d'histoire que des professions de foi indirectes.

(5) *Notice sur Helvétius*, p. 11.

La *Décade* ripostait vertement à ces attaques. Elle ne manque pas de signaler l'édition complète des œuvres d'Helvétius contenant des choses nouvelles, dignes de l'attention des philosophes. S'insurgeant avec une véhémente indignation contre l'auteur du Cours de Littérature professé au Lycée, elle présentait hardiment la défense d'un grand penseur, sincère et indépendant : « Helvétius n'eut contre lui pendant sa vie que la persécution des fanatiques, les diatribes des sots et après sa mort les coups de Robespierre qui brisa publiquement son buste, et les critiques renouvelées depuis peu du Journal Chrétien et de la gazette ecclésiastique par un théologien de fabrique nouvelle qui, de l'école de Voltaire, a émigré sur ses vieux jours dans celle de Nonotte et de frère Berthier. Il est probable que ces modernes homélies auront le sort des anciennes et qu'il y aura toujours un peu plus de gloire à se ranger sous l'étendard de Voltaire et d'Helvétius qu'à suivre, un bandeau sur les yeux, ceux de Berthier et de Nonotte (1). »

Ce goût souvent très enthousiaste pour Helvétius devait s'exprimer d'une façon plus naïve et plus pittoresque. L'auteur de l'*Esprit*, qui paraissait aux uns un moraliste sarcastique, devenait pour les autres et, semble-t-il, pour le grand public, pendant la période révolutionnaire, un écrivain « sensible ». On évoquait avec tendresse le souvenir du philosophe humain, du sage qui a compris la vie, qui prend sa part des joies et des douleurs de tous. Dans *Helvétius à Voré*, pièce représentée en l'an VI, l'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme* dit qu'il soutient la « morale du sentiment ». Dans un *Trait*

(1) 7 août 1797, p. 283 à 285. La *Décade* disait que l'édition de Laroche, nouvelle et refondue sur les anciens textes, telle qu'Helvétius l'eût établie, était pour l'*Homme* « une véritable édition princeps ». D'après la *Décade*, en s'attachant à cette idée qu'« il faut préférer le bonheur du grand nombre aux avantages du petit nombre », on peut assurer que de tous les ouvrages philosophiques parus depuis la moitié de ce siècle aucun n'a plus contribué à amener un ordre de choses où c'est pour le bonheur du grand nombre que la constitution est faite. Au sujet de l'*Homme* : c'est un plan général d'éducation ; son dessein ne fut jamais de le publier de son vivant. La violence de la persécution l'avait dégoûté des illusions de la gloire mais ne l'avait point fait renoncer au désir d'être utile (p. 285). — C'est encore dans la *Décade* que Cabanis, défendant la doctrine de la perfectibilité, se réclamait de Locke et de Condillac, ainsi que d'Helvétius.

d'Helvétius, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, représentée sur le Théâtre de Molière le 12 vendémiaire an IX, le couplet d'annonce, animé des meilleures intentions, se chantait sur l'air de « la Piété Filiale » :

Helvétius qu'on va juger
Porte un nom si recommandable
Qu'en le peignant on serait condamnable
De se permettre ici le ton léger.
N'osant donc retracer l'image
De l'esprit de ce grand auteur,
Nous avons pris l'histoire de son cœur
Pour vous en offrir une page.

Sur l'air du vaudeville d'Abuzar, Helvétius proclamait ensuite que :

Si la misère de lambeaux
Ne couvre l'homme de génie,
Chaque jour en mille morceaux, } *bis.*
Il est déchiré par l'envie. }

Et c'est sur l'air de la « Pipe de Tabac » (!) que le juste et bienfaisant Seigneur s'écriait encore :

Ah ! que jamais aucun nuage
Ne trouble la paix de ces lieux !
Je prétends que de ce village
Tous les habitants soient heureux ! (1)

On peut citer d'autres témoignages non moins curieux de l'admiration que les œuvres d'Helvétius ont éveillée chez certaines personnes. Elle est formulée d'une manière à la fois candide, exaltée et grandiloquente, selon la mode du temps, dans une lettre adressée à la Comtesse d'Andlau, fille d'Helvétius, et conservée aux archives de Voré. En voici un passage : « Si l'esprit peut à peine concevoir l'étendue de ce vaste génie, au moins il lui doit la découverte de ses bases fondamentales : architecte superbe, n'a-t-il pas préparé les

(1) Rappelons qu'Helvétius est encore applaudi dans la pièce d'Andrieux, analysée plus haut, *Helvétius ou la vengeance du sage*, qui date de l'an X (1802).

matières de l'édifice somptueux du bonheur. J'y vois le philosophe diriger les actions de l'homme sensible, et la vertu applaudir à leurs communs efforts : enfin, c'est le *nec plus ultra* de l'entendement humain... (1) »

Cependant Helvétius était aussi exécré qu'adulé. Mme de Genlis, que le Duc de Chartres, grand maître des maçons du rite français avait proclamée « Mère de l'Eglise » avant la Révolution, devint plus tart fort dévote et brûla ce qu'elle avait adoré. Elle vint habiter dans l'ancienne rue Sainte-Anne, la rue Helvétius, que des cochers par suite « d'une moitié de vieille habitude » dénommaient volontiers « Saint-Helvétius (2) ». Dès le lendemain de la Restauration, elle eut la satisfaction, le plaisir extrême de faire effacer dans cette rue le nom du philosophe et d'y rétablir celui de la Sainte, pur et sacré !

* * *

Rendons-nous compte à présent, d'une façon rapide mais directe, de l'influence possible, probable et même très réelle exercée par Helvétius sur les esprits les plus éminents

(1) Cette lettre inédite, datée de Verneuil du Perche, le 9 octobre 1813, commence ainsi : « Digne fille d'Helvétius, recevez l'hommage de mon cœur. Élevée dans les principes, nourrie des opinions de l'inestimable auteur qui apprit à l'homme la connaissance de lui-même... la lecture des œuvres d'Helvétius produit en moi cet enthousiasme, etc. » (Communiquée par M. le comte d'Andlau).

Rien de plus curieux que ces témoignages d'estime et d'admiration variables suivant les époques. On peut consulter à ce sujet les avertissements qui précèdent quelques éditions d'Helvétius, par exemple celui de l'édition veuve Lepetit 1818 et la préface signée Christian de l'édition Lavigne 1843 du livre de l'*Esprit*, qui est à propos d'Helvétius un reflet des aspirations vagues, passionnées, libérales, communes à beaucoup d'esprits de cette époque.

(2) « Je demeure maintenant dans un logement charmant, écrivait Madame de Genlis à son ami Charles Brifaut, au milieu des humains, dans la rue jadis appelée Sainte-Anne et que les fiacres, par une moitié de vieille habitude, appellent aujourd'hui rue Saint-Helvétius. Voilà une singulière canonisation... J'ai eu peur les premiers jours que le fantôme d'Helvétius ne vînt, la nuit, me tirer les pieds pour me punir de tout le mal que j'ai dit de ses écrits, ce qui ne m'empêcherait pas de soutenir jusqu'au tombeau qu'il a fait le plus mauvais et le plus pernicieux ouvrage que je connaisse. » (Lettre citée par M. Guillois, *Le Salon de Madame Helvétius* p. 13). — On lit, en outre, dans les *Mémoires*

qui participèrent au mouvement idéologique. Signalons pour cela, en passant, dans les œuvres, les idées particulièrement chères à Helvétius, celles qu'il sema et développa dans ses deux ouvrages, tout en marquant, chemin faisant, quelques divergences.

Condorcet, l'un des commensaux habituels du salon de Mme Helvétius, célèbre l'analyse des idées, la connaissance de la vérité, source de bonheur public. Il pense que l'ignorance et l'erreur, surtout celle qui est due à la superstition, sont des plus funestes. Il entreprend d'appliquer le calcul des probabilités aux sciences morales. Il croit à la perfectibilité, il croit qu'on peut instruire tous les hommes (1). Dès les notes qui précèdent le livre de l'*Esprit*, Helvétius indiquait ces thèmes essentiels de sa doctrine politique conforme aux idées générales de l'Encyclopédie.

Saint-Lambert, le poète des *Saisons*, est, en somme, l'un des disciples d'Helvétius. Il le continue, comme dit Cousin (2). En 1772, il publie sous le voile de l'anonyme cet *Essai sur la Vie et les Ouvrages d'Helvétius*, tant estimé de Grimm, plein de faits et d'idées et d'un enthousiasme parfois exagéré, mais ne s'agissait-il pas d'appeler l'attention sur un homme et un écrivain fort méconnus? C'est avec raison que M. Picavet lui reproche certains éloges excessifs et des affirmations contestables (3).

de Madame la comtesse de Genlis (à Paris, chez Ladvocat, 1825, t. V, p. 371) : « ...Nous allâmes nous établir dans un très bel appartement, rue Helvétius, et, avant la Révolution, rue Sainte-Anne. J'ai eu la satisfaction, dès le lendemain de la restauration, de faire effacer dans cette rue le nom du philosophe et d'y rétablir celui de la sainte. M. de Charbonnières, mon ami, l'était aussi du préfet de Paris ; ma première pensée, au moment de la rentrée du roi fut d'exprimer à M. de Charbonnières le désir que j'éprouvais de bannir Helvétius de notre rue ; M. de Charbonnières obtint sur-le-champ cette grâce du préfet et j'eus le plaisir extrême de voir gratter le nom de l'auteur d'un livre pernicieux et détestable sous tous les rapports : je descendis dans la rue tout exprès pour jouir de ce doux spectacle, et depuis, je n'ai jamais jeté les yeux sur ce coin de rue, je n'ai jamais lu le nom pur et sacré que j'y avais fait tracer sans éprouver la sensation la plus agréable. »

(1) Voir la *Vie de Turgot* (1786), celle de *Voltaire* (1787), le *Projet sur l'Instruction publique*, l'*Esquisse des progrès de l'Esprit humain* écrite en 1793 et 94.

(2) *Philosophie sensualiste*, 5e leçon.

(3) *Les Idéologues*, p. 147.

Il est vrai que Saint-Lambert, en se reconnaissant comme l'auteur de l'*Essai*, se montre un peu plus sévère dans ses *Principes des Mœurs chez toutes les Nations*. Il ne conteste pas toutefois qu'Helvétius soit le premier moraliste qui ait employé les principes de Locke tout en lui reprochant de n'avoir pas cru à l'influence du climat. Helvétius a eu une grande célébrité, et n'a conservé, d'après le deuxième Saint-Lambert, qu'une vive estime. Malgré quelques erreurs, quelques exagérations, ses ouvrages sont et seront toujours utiles ; cela, plus aux philosophes qu'au vulgaire. Dans l'*Essai sur la Vie et les Ouvrages d'Helvétius* qu'il réédite en publiant ses œuvres, il signale encore certaines grandes beautés du *Bonheur*, mais non plus un bon poème. Il avait écrit après avoir analysé le livre de l'*Esprit* : « Il ne s'est point fait d'ouvrage où l'homme soit vu plus en grand et mieux observé dans les détails. On a dit de Descartes qu'il avait créé l'homme. On peut dire d'Helvétius qu'il l'a connu (1). » Maintenant, il rectifie, supprime les hyperboles, se contente de dire : « Il s'est peu fait d'ouvrages, etc... » et il ne parle plus de Descartes.

Dans ses *Principes* ou *Catéchisme Universel*, on trouve, avec une certaine prétention et une recherche de la singularité, des conceptions de Rousseau, de Voltaire, et surtout d'Helvétius. C'est ainsi qu'il traite d'abord sans beaucoup d'originalité de nos sens, cause première de tous nos sentiments et de toutes nos idées, du rapport des idées et des passions, en particulier de l'amour-propre, de l'homme à l'état sauvage et à l'état de sociétés, etc... Il a, de plus, avec des idées sur l'éducation physique déjà préconisées par Helvétius et Rousseau, un système de pédagogie morale et pratique qui ne manque point de finesse et d'agrément, d'après un plan et un ensemble de vues qu'on rencontre déjà dans l'*Esprit* et surtout dans l'*Homme*. Cette idée de faire de la morale une science fondée uniquement sur la nature de l'homme, ses rapports avec ses semblables en la rendant indépendante de tout dogme théologique et de toute doctrine métaphysique, c'était là, comme le constate Barni (2), une des idées justes et fécondes du

(1) T. I, p. 70, 71 (édition 1795).
(2) *Les Moralistes français au XVIII*e *siècle*, p. 176.

XVIII[e] siècle; or, elle revient, semble-t-il, beaucoup plus à Helvétius qu'à Saint-Lambert ou qu'à d'Alembert qui la formulait dès 1759 dans les *Eléments de philosophie.*

Avant Saint-Lambert, Volney, autre habitué du salon d'Auteuil, avait fait une tentative analogue. Volney, comme l'a d'ailleurs observé Sainte-Beuve, était également un disciple d'Helvétius. En 1787 (1), tout en créant un sort nouveau à l'histoire des voyages, il substituait dans ce genre l'histoire au roman. Partout, à travers les choses, il voit les hommes et les ressorts qui les meuvent. Dans son livre des *Ruines ou Méditations sur les Révolutions des Empires* (2), il s'occupe du bonheur des hommes auquel il travaillait aussi en qualité de législateur. De même qu'Helvétius en faisant l'histoire des mœurs, Volney recherche en voyageant par la pensée dans l'humanité de tous les temps et de tous les pays, en parcourant les ruines des empires écroulés: « Sur quels principes doivent s'établir les sociétés et le bonheur des hommes. » Il étudie les mœurs des habitants, la conduite de ceux qui gouvernent. Il ne voit que brigandage et dévastation, tyrannie et misère. Et Volney médite sur les ruines de Palmyre. Le génie des tombeaux et des ruines lui explique la cause de ces vicissitudes, et parle presque comme Helvétius. La puissance qui anime l'univers a donné à l'homme la faculté de sentir, il lui a imposé comme lois essentielles, primordiales, l'amour de soi, le désir du bien-être, l'aversion de la douleur. Suit une genèse de la société. Comme dans le *Bonheur*, comme dans l'*Esprit* et dans l'*Homme*, l'amour de soi, principe fondamental, est à la fois salutaire ou malsain selon qu'il est modéré ou aveugle. L'égalité originelle disparaît. L'esclavage naît, avec les chefs, et puis l'ignorance, le fanatisme, etc... Et cette évocation qui ne manque pas de grandeur s'achève en un acte de foi, en de nobles perspectives : les lumières s'accroissent, la science se vulgarise, les hommes connaîtront les principes du bonheur individuel uni à la félicité publique (3).

(1) *Voyage d'Égypte et de Syrie.*
(2) 1791.
(3) *Les Ruines*, ch. XIII.

En 1793, dans son *Catéchisme du Citoyen Français* qui devint la *Loi Naturelle*, ou *Principes Physiques de la morale déduits de l'Organisation de l'Homme*, Volney reproduit encore ce projet si cher à Helvétius de construire une science des mœurs précise et exacte en la fondant sur les faits les plus simples de la nature humaine, sur la conservation, le développement de soi-même et l'utilité.

Dans cette forte génération de savants et de philosophes, Cabanis a un place très importante. M. Picavet a exposé sous son véritable jour la doctrine du fils adoptif de Mme Helvétius (1), doctrine trop souvent dénigrée, condamnée sans examen préalable. Le travail que Cabanis prépare pour Mirabeau sur l'instruction publique dénote un théoricien qui s'est beaucoup instruit dans Helvétius (2). C'est ainsi que dans le troisième Discours, il rappelle que le but général de l'association est le perfectionnement du bonheur de l'homme, que celui de l'éducation est le perfectionnement des moyens par lesquels s'étend notre existence et s'accroît notre bonheur, que tous nos besoins et les moyens de les satisfaire se réduisent à la sensibilité, le dernier fait auquel on puisse remonter dans l'étude de l'homme, que l'action de l'éducation sur la nature physique et morale est à peu près indéfinie, etc...

En ses Rapports pour la commission des hôpitaux, Cabanis cherche dans les mauvaises lois, dans les erreurs des gouvernements la cause de la misère publique. Il fait intervenir la médecine, l'anatomie, la physiologie dans l'étude des phénomènes moraux, et supplée ainsi à des lacunes, aux graves omissions de l'œuvre d'Helvétius, attaché surtout à la science des mœurs et de l'homme considéré en tant que politique. C'est pourquoi il peut approfondir le système de la sensibilité physique, le rapport entre les états physiques et moraux, en notant l'influence des aliments, des climats, et même, en passant, de l'hérédité physiologique. Mais la morale lui apparaît, ainsi qu'à Helvétius, comme l'art de régler les rap-

(1) Voir surtout sur Cabanis les *Idéologues* et le *Salon de Madame Helvétius*.

(2) Il conçoit la métaphysique « comme Locke, Helvétius et Condillac ». Lettres de Cabanis sur la perfectibilité, *Œuvres*, *loc. cit.*, p. 592).

ports entre les hommes dans l'intérêt de tous et de chacun, comme la science du bonheur, et se traduit dans la formule paraphrasée à la fin du Traité de l'*Homme* : « Fais à autrui ce que tu veux qu'il te soit fait. » De plus en plus, Cabanis, qui s'est servi bien avant Taine de la psychologie physiologique, se propose de remplir les lacunes qui séparent les observations de la physiologie et les résultats de l'analyse philosophique. C'est ainsi que dans son second et troisième Mémoire contenant l'histoire physiologique des sensations (1), en établissant le rôle trop négligé des impressions internes, il rappelle les efforts de Locke, de Bonnet, de Condillac, d'Helvétius, et revient sans cesse à la faculté de sentir. Malgré son originalité propre et très haute que M. Picavet a définie (2), il s'est inspiré, en maint point de détail, d'Helvétius qu'il savait, en défendant les grands philosophes du XVIIIe siècle, défendre contre La Harpe.

Les écrivains politiques les plus éminents en cette époque féconde et tourmentée de nos annales et de celles des peuples se plaisent à consulter Helvétius comme un maître. Siéyès, dont l'influence sur la Révolution et l'Empire est fort grande, réfléchissait de 1772 à 1775 sur les idées d'Helvétius, aussi bien que sur celles des Économistes, de Condillac et de Bonnet.

Rœderer, lui aussi, économiste et administrateur distingué, qui a sa place dans l'histoire de la littérature et de la société françaises, comme l'a remarqué Sainte-Beuve (3), rend pleine justice à Helvétius. Il célèbre dignement sa mémoire dans le *Journal de Paris* du 3 nivôse an V (23 décembre 1796) en annonçant la nouvelle édition de ses œuvres publiées par Laroche, légataire de ses manuscrits. Il parle du mouvement de joie et de reconnaissance éprouvé par les amis des lettres et de la philosophie. C'est à la fois rendre hommage à l'auteur qu'on aime, déclare-t-il, et à ceux qui l'ont affectionné, qui ont la tête remplie de ses idées, le cœur échauffé de ses

(1) Il insiste et s'étend sur cette influence dans le 9e Mémoire (de l'influence des climats sur les habitudes morales) en soutenant la thèse de Montesquieu et surtout celle d'Hippocrate.

(2) P. 292.

(3) Il a consacré, comme Mignet, une notice à Rœderer.

sentiments. Il faut citer cette appréciation : « Helvétius, dit Rœderer, n'est pas l'écrivain de ce siècle qui ait le plus étonné les esprits éclairés ; il est peut-être celui qui a éclairé le plus grand nombre d'esprits, étendu le plus d'esprits bornés. Ce n'est pas lui qui a donné la plus forte émotion à l'opinion, mais c'est lui peut-être qui en a le plus étendu et assuré le mouvement. Il a moins fait que Voltaire et Rousseau contre certaines erreurs et certains abus ; il a plus fait qu'eux pour tous les principes, pour toutes les vérités ; il a moins accablé les ennemis de la philosophie, mais il a initié toute la jeunesse à ses préceptes et lui a gagné plus d'amis. S'il n'a rien ajouté aux découvertes de Pascal, de La Rochefoucauld sur le cœur humain, ni à celles de Locke sur l'entendement, il a eu le talent de les démontrer, de les répandre, de donner à leur étude un grand intérêt, et de les faire servir à la morale et à la politique. Répandre une science, ce n'est par l'avancer sans doute, mais c'est mettre un plus grand nombre d'esprits en état de l'avancer et l'appliquer à un usage nouveau, c'est fonder une science nouvelle, c'est créer, et si cet usage est important, c'est mériter la double couronne réservée aux génies et aux bienfaiteurs de l'humanité (1). » Et Rœderer — qui se souvient très volontiers d'Helvétius en formulant par exemple une règle de conduite : « Être utile aux hommes dans ce qui leur est le plus utile, voilà la loi que j'écoutais » ou bien, dans un traité de l'amour, à propos de l'amour et de l'amour-propre — salue respectueusement « l'ombre d'Helvétius ».

Garat, qui, grâce à l'amitié de Suard, connut Helvétius, enseigna au Lycée et aux écoles normales. Un élève nommé Mure, à l'une de ses conférences, présenta dans une lettre l'éloge d'Helvétius. Il faisait une distinction nécessaire entre la véritable métaphysique basée sur les faits et la vieille scholastique. Garat crut devoir affirmer que les prosélytes d'Helvétius sont plutôt des croyants que des hommes convaincus. Helvétius avait eu le tort, ajoutait-il, de ne s'être appuyé que sur l'organisation extérieure, de n'avoir pas tenu compte de

(1) *Œuvres du comte P.-L. Rœderer*, pair de France, publiées par son fils, A.-M. Rœderer, Firmin Didot, 1856, t. IV, p. 152.

l'organisation intérieure dont le rôle sur la pensée est considérable. Garat nous a d'ailleurs donné dans ses *Mémoires Historiques sur le XVIII[e] siècle et Monsieur Suard* des renseignements très intéressants et précis sur Helvétius à travers toute sorte de dissertations souvent médiocres (1).

Idéologue, législateur et pédagogue, Destutt de Tracy dut beaucoup à Helvétius qu'il admirait et dont il fut un disciple éminent. Il tient un rang important dans l'histoire de la philosophie française. Dès sa jeunesse, il se passionna pour Montesquieu, Helvétius et les Encyclopédistes. Brillant colonel, et danseur renommé, il se montre en 1789 un révolutionnaire sincère, ardent, dévoué à la cause et aux idées nouvelles. Envoyé par la noblesse libérale du Bourbonnais, il s'insurgeait contre les revenus immenses de la Cour et de la classe riche, contre les jouissances de quelques-uns dues au travail du plus grand nombre, il demandait une réforme de l'enseignement, de la législation, etc... Installé à Auteuil avant et après

(1) J'ai fait de nombreux emprunts à cet ouvrage qui nous donne surtout les impressions de Suard, « ami tendre » d'Helvétius, sur l'auteur du livre de l'*Esprit*. Garat est, comme Rœderer, plein de considération pour Helvétius. A propos des relations de Suard avec les principaux écrivains du temps, et des influences qu'il dut subir, il fait un parallèle entre Vauvenargues et Helvétius « dont les doctrines opposées à celles de Jean-Jacques, et pas du tout d'accord entre elles, agitaient et attiraient aussi très fortement l'attention publique. Tous les deux traitaient de l'entendement, des moyens de diriger les idées vers la vérité, et les volontés, les passions même vers le bien public... » Voici ce qu'il dit d'Helvétius : « Helvétius, élève en entier de Locke, aspirait à s'élever au-dessus de son maître et en exagerait aussi les principes : il affirmait sur la sensibilité physique ce que la philosophie la plus téméraire ne peut que soupçonner : il soupçonnait entre tous les esprits une égalité dont on ne voulait pas plus que celle des fortunes... Helvétius, croyant avoir observé que le principe le plus universel de tous les mouvements, de tous les efforts, de toutes les actions était l'amour des plaisirs, voulait se servir de ce moteur tout-puissant pour rendre tous les devoirs plus évidents et plus faciles ; il croyait que les plus austères deviendraient inviolables par l'alliance des voluptés et des vertus... Helvétius, avec des analyses, des contes piquants, des peintures voluptueuses et un style plein d'images, semblait trop faire du temple un théâtre... Helvétius, en soulevant tous les fanatiques, donna des alarmes même à la raison et à la vertu qu'il adorait... Les deux ouvrages ceux de Vauvenargues et d'Helvétius ont été également distingués parmi ceux qui imprimèrent à cette époque les caractères et les mouvements qui ne devaient pas tarder à exercer une grande influence d'abord sur les opinions, ensuite sur les événements de l'Europe » (p. 168, 169).

la Terreur, à laquelle il échappa, il se voua sans faiblesse à la philosophie avec une admirable confiance dans l'ère française, dans les progrès de l'esprit humain. Partisan de la méthode par analyse, animé des tendances encyclopédiques, il cherche les fondements des sciences morales et politiques, et en pose méthodiquement le but. « Les facultés d'une espèce d'êtres animés étant connues, trouver tous les moyens de bonheur dont ces êtres sont susceptibles. (1) » Avec une méthode supérieure, il se livre à l'analyse des idées, à l'Idéologie (2) dont il devient un maître. Parallèlement à Cabanis, il l'appuie sur la physiologie, et fait intervenir la psychologie pathologique et comparée : il l'unit aussi à la logique, à l'économie politique, à la législation, à la morale et à la politique.

Dans son *Commentaire sur Montesquieu* (3), Destutt de Tracy vante les lettres d'Helvétius à Saurin sur Montesquieu et l'*Esprit des Lois*, il trouve ses notes excellentes en bien des cas. S'il le critique parfois, il loue la puissance de dialectique avec laquelle Helvétius réfutait l'*Esprit des Lois* dans ces notes critiques non publiées, et qui, vraisemblablement, n'étaient pas destinées à l'être.

Adversaire de Biran, qui revient à un système métaphysique, défenseur loyal de l'idéologie attaquée par de Bonald, Frayssinous et Royer-Collard, Destutt de Tracy établit notre ignorance quant à la nature de l'âme, plaide la cause du déterminisme dans les sciences morales. On dit que c'est dégrader l'humanité. Mais il ne s'agit pas plus de l'humilier que de

(1) Mémoire lu à l'Institut le 2 floréal, avril 1796. *Décade philosophique*, 18 juillet.

(2) *Le projet d'éléments d'idéologie* était écrit pour les Écoles centrales.

(3) Écrit en 1806-1807. — « Cette lettre, dit Destutt de Tracy, en parlant de la lettre d'Helvétius à Montesquieu, est pleine de choses excellentes, et l'on doit savoir gré à l'abbé de La Roche de nous avoir conservé les idées d'un homme aussi recommandable sur des objets si importants et de les avoir publiées dans l'édition qu'il a donnée des œuvres de Montesquieu chez Pierre Didot, en l'an III. Elles rendent, suivant moi, cette édition très précieuse. » (L. II, p. 9).

Destutt de Tracy pense, comme Helvétius, que Montesquieu aurait mieux fait d'intituler son livre : « Conséquences de la nature des gouvernements. » Il dit qu'Helvétius reproche avec raison à Montesquieu de n'avoir pas donné une définition du luxe, etc. (p. 14, 72).

la glorifier. On a abusé du reproche d'immoralité; l'essentiel est de dire ce qui est vrai.

Naturellement, l'idéologie aux tendances spiritualistes et chrétiennes s'inspire bien moins des théories d'Helvétius. Au premier rang de ces penseurs, il faut placer Laromiguière, qui doit beaucoup à Condillac sans être d'ailleurs un disciple fidèle. On sait que, d'après lui, l'entendement a son principe dans l'attention: c'est grâce à elle que la sensation peut se tranformer en intelligence, en moralité, en raison. Nous avons vu qu'Helvétius, en plusieurs endroits, indique le rôle fondamental de l'attention dans la vie de l'esprit. Certainement, il ne distinguait pas assez la passivité de l'activité, mais il avait remarqué également qu'apercevoir et juger, c'est sentir des rapports. De Gérando distingue, à son tour, très nettement, l'état passif sentir de l'état actif apercevoir. Il croit à la perfectibilité de l'esprit, et veut se placer entre le dogmatisme et l'empirisme, entre le mysticisme de Malebranche et l'épicurisme d'Helvétius. Walckenaër, dans son *Essai sur l'histoire de l'Espèce humaine* (1), combat Helvétius, en même temps que Montesquieu, Voltaire, La Rochefoucauld; et Bonstetten, dans les *Etudes de l'Homme* (2), cite Helvétius à côté de Locke et part de la sensibilité pour aboutir, lui, à l'immortalité de l'âme.

L'influence d'Helvétius, que l'on admette ou que l'on combatte ses principes, est encore fort sensible, comme on peut s'y attendre, chez tous les écrivains que M. Picavet nomme à juste titre les auxiliaires, les disciples et les continuateurs de Cabanis et de D. de Tracy (3). Elle est manifeste, par exemple, dans l'*Introduction à l'analyse des Sciences* de Lancelin (4), qui parle volontiers d'Helvétius. Dans la première partie, l'analyse de la faculté pensante, il insiste sur le toucher, sur la main, l'un des principaux instruments de la perfectibilité (5). Dans la seconde, il expose la génération des passions, des habitudes morales qu'il fait sortir, comme l'auteur de l'*Esprit* et

(1) 1798.
(2) 1821.
(3) *Les Idéologues*, ch. VII.
(4) La troisième partie parut en 1803.
(5) Je ne signale naturellement ici que ce qui touche directement le sujet. Lancelin est intéressant à beaucoup d'autres égards.

de l'*Homme*, de l'amour de soi, premier moteur de l'être humain. Il appelle l'attention sur un sujet qu'Helvétius n'avait pas assez nettement mis en lumière : la naissance de la sympathie, principe universel de sociabilité et extension de l'amour de soi. Il analyse, en outre, comme son devancier, les éléments de l'éducation, en considère l'influence sur le gouvernement, et voit dans la liberté ou le bonheur un résultat des habitudes saines, d'un bon plan d'éducation et de législation. Lancelin place, du reste, Helvétius, dans la troisième partie de l'introduction, à côté de d'Alembert, de Diderot et de Voltaire, parmi ceux qui ont accru le domaine de la vraie métaphysique, c'est-à-dire de l'analyse universelle ou science des principes. Quant à Benjamin Constant, tout en critiquant le système de l'intérêt, il ne croit pas plus qu'Helvétius ou d'Holbach à la morale sacerdotale (1). Andrieux, idéologue aussi, esprit d'une aimable distinction, défend Locke et consacre à la mémoire du sage de Voré la spirituelle petite pièce intitulée *Helvétius ou la Vengeance du Sage*.

Si les physiologistes comme Gall qui, tout en lui décernant des éloges, le combattait dans son *Traité des Dispositions innées de l'Ame et de l'Esprit*, avaient et ont encore toute sorte de bonnes raisons pour critiquer les théories et les paradoxes d'Helvétius, les écrivains politiques et les économistes lui tirent des emprunts, se servirent, sinon de son système, du moins des fécondes idées qu'il avait semées en passant avec la conviction que l'État et l'humanité doivent, lentement et sûrement, se transformer. Il serait curieux de comparer, par exemple, avec les principes d'Helvétius ceux de Charles Fourier, l'auteur du fameux système phalanstérien. Dans sa conception générale de l'humanité, il pose comme idéal le bonheur de tous, conforme aux tendances et aux aspirations générales de l'individu, notamment à l'amour, principe essentiel de la vie. Ici, on voit encore comment l'épicurisme peut s'associer à l'idée de justice, ou, si l'on veut, au rêve d'une justice peut-être chimérique. Dans ses derniers romans, Zola songe, non sans quelque candeur, à l'édi-

(1) *La Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, 1824.

fication d'une société future basée sur un épanouissement libre et normal de nos passions, sur la satisfaction consentie des appétits naturels : on voit que la science réaliste de l'homme, l'eudémonisme et l'altruisme, où il convient sans doute de faire la part de l'utopie littéraire et d'une généreuse « idéologie », peuvent fort bien s'associer.

Parmi les idéologues qui procèdent de Cabanis et de D. de Tracy, on peut nommer encore Francois Thurot, précepteur dans sa jeunesse à Auteuil, et accueilli par Mme Helvétius. Il est partisan de la liberté, il s'insurge contre les systèmes absurdes de théologie, contre la métaphysique subtile et obscure, et, de plus, il vante l'emploi nécessaire de la physiologie dans l'étude de l'homme, et la méthode de Cabanis opposée à celle d'Helvétius.

C'est à bon droit que M. Picavet place, à la suite des deux maîtres de l'Idéologie et de leurs successeurs principaux, Victor Jacquemont, le voyageur, et Stendhal. Le premier a la passion d'être utile, et recommande, dans sa correspondance, à un jeune homme qui le consulte sur ses lectures de commencer par D. de Tracy et Helvétius. C'est encore D. de Tracy qui est, selon l'expression de Sainte-Beuve, le parrain intellectuel du second.

Avec une véritable fougue, le jeune Henri Beyle se voue à l'idéologie, aux œuvres de ses représentants les plus autorisés (1). Incontestablement, la philosophie du XVIIIe siècle l'a formé. Son grand-père, le docteur Gagnon, lui fit connaître Helvétius « qui lui ouvrit la porte de l'homme à deux battants ». On se souvient très souvent de l'auteur de l'*Esprit* en lisant Stendhal. Il est l'ennemi des systèmes métaphysiques,

(1) Le nom d'Helvétius revient plusieurs fois dans le *Journal de Stendhal*. Ainsi : « J'ai eu des étourdissements, à quatre heures, après un excellent travail. Helvétius m'a ouvert la porte de l'homme à deux battants ». Edition Charpentier, publiée par Stryenski et F. de Nion. Année 1803, 14 pluviose, p. 23). — « Ne me serait-il pas avantageux que personne, hors moi, ne connût Helvétius? » (8 floréal, p. 26). — « Je lis 66 pages in-4° d'*Helvétius*, cent de *Smith*, et la tragédie d'*Andromaque* » (année 1805, p. 229). — « Mélanie a dit sur Dieu et sur l'âme tout ce que Mante et moi nous pensons et, dans cette discussion de la plus sublime philosophie, elle a eu pleinement l'avantage sur M. le B. qui défendait Dieu, et elle n'a jamais lu Helvétius, Tracy, ni Bayle. » (p. 238).

il aime les faits, les documents, en même temps qu'il se plaît, sans contredit, à la déduction logique. Il déteste l'Église, parce qu'il déteste l'ascétisme. Il a une passion constante pour la passion, pour toutes les passions dont il s'efforce, lui aussi, de saisir le mécanisme. S'il manie déjà le « scalpel d'âmes » des romanciers psychologues de la fin du XIXe siècle, c'est qu'il est parti de l'analyse. L'importance morale et sociale de l'amour l'a hanté. Il excelle à peindre sèchement et vigoureusement les sentiments puissants et les voluptés. Épicurien intellectualiste, il étudie les hommes avec une dialectique sûre, opiniâtre, souvent brutale, de sorte que sa manière rappelle fréquemment celle d'Helvétius.

Taine, un admirateur de Stendhal, comprend l'importance et la valeur de l'idéologie. C'est un grand naturaliste de l'âme humaine et de l'humanité. Il a une sensibilité sans doute assez médiocre, mais une forte, et peut-être trop forte imagination philosophique. Assurément, il a su adapter aux besoins de sa vaste idéologie les sciences dont il était imbu, mais tout en faisant la part nécessaire des tempéraments, des époques, des méthodes fort distinctes, que de rapports entre la tentative d'Helvétius et celle de Taine ! L'auteur de *L'Intelligence*, essentiellement et absolument déterministe, envisage que les faits, physiques ou moraux, ont des causes. Il y en a pour le courage et l'ambition comme pour la digestion ou la chaleur animale. Lorsque Taine prononce que le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et comme le sucre, ne médite-t-il point sans le savoir les grandes thèses audacieuses soutenues dans l'*Esprit* et dans l'*Homme* ? Certes, Taine a beaucoup plus de ressources et il bénéficie des travaux de plusieurs grands savants. En proposant son système sur la race, le milieu, le moment, il fait preuve d'une méthode supérieure, bien que souvent des plus contestables au point de vue de l'histoire. Mais sa conception générale, nous la trouvions dans Helvétius. L'homme est un produit. « Il n'y a ici, comme partout ailleurs, qu'un problème de mécanique, dit Taine dans l'*Histoire de la Littérature Anglaise*. L'effet total est un composé déterminé tout entier par la grandeur et la direction des forces qui le produisent. » Constituer la morale

comme une science expérimentale de faits aboutissant à des formules simples et régies par quelques lois essentielles, tel avait été le projet philosophique d'Helvétius, et il avait donné, malgré l'induction parfois hésitante, et la déduction excessive, aventureuse, le premier grand exemple d'une histoire naturelle de l'humanité ; histoire systématique, et beaucoup trop systématique, soit. Mais la même observation ne s'appliquerait-elle pas à l'œuvre de Taine ?

Helvétius bâtissait une morale sur sa science des mœurs ; cette science, il l'établissait en dehors de la métaphysique, c'est-à-dire des questions de commencement, de fin et d'absolu, indépendamment de la théologie, et il aboutissait à la doctrine de l'intérêt public, du moi participant à autrui et à tous. C'est en somme une des hautes pensées d'Auguste Comte qui y joint sa vision nette des principaux stades de l'humanité et sa grandiose hiérarchie des sciences. Une morale altruiste fondée sur l'égoïsme primitif, naturel et nécessaire, la création d'une morale sociale, d'une sociologie, science complexe, établie sur des faits, voilà le résultat de l'enquête sur l'homme tentée par Helvétius, et voilà l'un des efforts essentiels du positivisme. Les idées d'un catéchisme humain, des solennités populaires et religieuses, sont déjà dans le traité de l'*Homme*.

Loin de croire, comme Bersot (1) et d'autres critiques, que la philosophie du XVIIIe siècle n'est pas dans Helvétius, Comte observe au contraire que « le célèbre traité d'Helvétius contient certainement l'application la plus complète et la plus rigoureuse de l'ensemble d'une telle philosophie, quelque vains efforts qu'on ait tentés pour déguiser cette évidente filiation en présentant cet ouvrage comme une sorte de production anormale et fortuite ». Le double paradoxe de « cet ingénieux philosophe » sur l'égalité fondamentale des intelligences humaines et sur l'égoïsme présente aux yeux de Comte

(1) *Etudes sur le XVIIIe siècle*, t. I, p. 188. Bersot ne formule pas une opinion précise sur Helvétius et lui est défavorable. Il rappelle un mot qu'Helvétius aurait dit à Colle et qui est piquant : « Mon ami, la poésie est actuellement passée de mode, c'est la philosophie seule qui donne aujourd'hui la grande célébrité » (p. 168). Les anecdotes et les vues générales ne suppléent pas à l'étude d'une doctrine.

deux conséquences générales et corrélatives de la manière profondément vicieuse dont cette métaphysique concevait les facultés intellectuelles et affectives. L'idéologie française, dit-il, conduit aux plus absurdes exagérations sur la puissance illimitée de l'éducation, ce qui a d'ailleurs contribué à diriger davantage l'attention générale vers ce principal moyen de perfectionnement (1).

Dans la 55e leçon du Cours de Philosophie Positive (Appréciation générale de l'état métaphysique, âge critique), Comte signale encore à cause de sa grande influence sociale la mémorable aberration de l'ingénieux Helvétius sur l'égalité nécessaire des intelligences. Il insiste sur ce sophisme fondamental qui n'est pas dû à l'effort isolé d'un esprit excentrique mais qui constitue réellement la représentation naturelle d'une situation philosophique. Il rattache la thèse d'Helvétius à la tendance universelle à faire prédominer, dans le système, la considération des influences ambiantes sur celle de l'organisme lui-même. Cette égalité mentale était, du reste, nécessaire aux « dogmes absolus » de l'égalité sociale et de la souveraineté populaire. Historiquement, ajoute Comte, ce « fameux sophisme » d'Helvétius, comme celui qu'il a emprunté à Hobbes sur la théorie de l'égoïsme, « constitue en réalité une phase pleinement normale du développement de la philosophie négative dont ce célèbre écrivain fut certainement l'un des principaux propagateurs » (2).

Je ne discuterai pas cette intéressante opinion apte à faire valoir le propre et admirable effort du fondateur du positivisme; je me contenterai de noter qu'Auguste Comte, en saisissant l'importance des idées d'Helvétius et l'insuffisance d'une doctrine anthropologique privée du secours de la physiologie, en indiquant à juste titre le danger des systèmes — dont lui-même ne se préserva sans doute pas assez, — n'a pas suffisamment reconnu les grandes ten-

(1) *Philosophie Positive*, J. B. Baillière et Fils, t. III, p. 531, 45e Leçon (Considérations sur l'étude positive des fonctions intellectuelles et morales ou cérébrales).

(2) *Ibid.*, t. V, p. 522.

dances positives et même positivistes et altruistes qui se joignent aux vues systématiques dans l'*Esprit* et dans l'*Homme*.

*
* *

Passons maintenant dans le camp des spiritualistes. Ils ne pourront guère être tendres pour Helvétius, ni bien comprendre sa tentative. En effet, historiens de la philosophie, ils se préoccupent beaucoup plus de supprimer leurs adversaires en condamnant leurs arguments que de les expliquer patiemment avec la sympathie qu'exige la pensée humaine, si étrangère qu'elle puisse être à nos préoccupations.

Voici, en 1817, une brève « *Refutatio in Helvetium* », dissertation philosophique d'une latinité (1) fort conventionnellement élégante, par Gail, ancien professeur au lycée Saint-Louis (2). Cette dissertation ne contient pas seulement un superbe *verum enim vero*, des périphrases adroites, et de pressantes interrogations plus ou moins cicéroniennes. Elle renferme encore une argumentation bien ordonnée. En trois parties distinctes (3), l'auteur énonce les principes d'Helvétius, les conséquences qui en sont déduites et formule les critiques ordinaires contre ses idées subversives, contre le sensualisme incompatible avec le bien, la justice, etc... Le sacrifice, le dévouement à la patrie ne s'expliquent pas par l'intérêt, par l'utilité sensible. Et il oppose à cette doctrine la religion que Dieu donne, et la « vraie philosophie » (4). D'ailleurs, tout en saluant la mémoire d'un

(1) In-4°, 14 pages, s. l. 1817. C'est une thèse latine. En voici le titre exact : « Facultas Litterarum in Academia Parisiensi. Dissertatio Philosophica. *Refutatio in Helvetium*, quam ad publicam disceptationem proponit ad doctoris gradum promovendus Joannes Franciscus Gail, Scholae normalis olim alumnus, et in facultate litterarum jam licenciatus. Die mensi augusti secunda 1817, ab hora meridiana ad secundam vespertinam. »

(2) V. le *Recueil de thèses*, de Mourier et Deltour, et le très utile *Répertoire des thèses* de M. A. Maire, bibliothécaire de la Sorbonne.

(3) « Tres hæc dissertatio partes amplectitur : in prima exponentur Helvetii principia, in secunda deducentur consequentiæ; tertia, rectiora et veriora in medium afferet principia » (p. 4).

(4) « Nunc, quid erit de justitia, de pulchra laudis cupiditate, de cæteris animi motibus? Suntne totidem motus ex utilitate nostra orti ?

homme de bien et de talent, il déclare s'être contenté de noter ce qu'il y avait à reprendre, à blâmer (1) chez Helvétius. Cette méthode pour le critique et l'historien est insuffisante.

A la même époque, et sans nom d'auteur, paraît une *Nouvelle Réfutation du Livre de l'Esprit* (2), avec une épigraphe de La Harpe (3). L'auteur n'admet pas le principe d'Helvétius : l'homme n'a point d'autre mobile dans toutes ses actions que l'attrait de son propre plaisir ou l'aversion de sa propre douleur. Il réplique : L'homme est sensible pour ses semblables, aussi bien que pour lui-même, ses actions ont souvent pour objet de contribuer à leur bonheur. L'idée du plaisir qu'une action peut causer à quelque autre personne que nous ne nous attire pas moins à faire cette action que si c'était à nous-mêmes qu'elle dût en procurer. L'idée de la douleur qu'une action peut causer à quelque autre personne que nous ne nous repousse pas moins, ne nous sollicite pas moins à nous abstenir de cette action que si c'était à nous-mêmes qu'elle dût en causer, etc... (4).

En examinant cet ouvrage, dans le *Journal des Savants* (5), Cousin discute et le principe d'Helvétius, et celui qui lui est opposé. De quoi s'agit-il précisément en morale ? demande-t-il. Il répond : « De bannir l'arbitraire, avec lequel il n'y a ni morale, ni science possible... Or, le contraire de l'arbitraire, logiquement et grammaticalement, c'est l'absolu ; le problème moral se réduit donc à savoir s'il y a ou s'il n'y a pas de principes absolus en morale... Or, le système d'Helvétius qui repose sur l'arbitraire se détruit évidemment de lui-même et comme système, et comme système moral, car quoi

An, verbi gratia, pro patria mori jubet utilitas corporis et sensuum? Verum enim vero quid cum laudis cupiditate commune habet sensibilitas physica? Quid de religione quam Deus dedit, de vera philosophica, de tot præclaris disciplinis? » (p. 9 et 10).

(1) « In Helvetio id unice notavi quod erat vituperandum » (p. 14).

(2) A Clermond-Ferrand, 1817, 136 pages in-8.

(3) « Combien il faut se défier des illusions de l'esprit de système ! Helvétius avait des vertus, et son livre est la destruction de toute vertu ».

(4) L'ouvrage est divisé en six sections où sont examinées et combattues les principales assertions d'Helvétius.

(5) 1818, p. 530 et suivantes.

de plus arbitraire qu'un désir de bien-être, divers selon les individus, changeant dans le même individu, susceptible d'une infinie variété de degrés et de nuances?... » Mais, ajoute Cousin en faisant allusion à la thèse du contradicteur d'Helvétius, cette idée du plaisir et de la douleur, qu'une de nos actions peut procurer à une autre personne, n'est-elle pas elle-même susceptible de plus et de moins? C'est déjà beaucoup, suivant Cousin, qui veut des principes fixes et absolus, d'abandonner les voies d'Helvétius. Mais celles de Smith, pour être plus nobles en apparence, ne lui semblent guère plus sûres. S'il lui appartenait de proposer des guides, il indiquerait avec plus de confiance Platon et surtout Zénon.

Précisément c'est dans l'année 1819 que Victor Cousin fit son cours sur la *Philosophie Sensualiste au XVIII*e *siècle* pour lui opposer ses théories élégantes et littéraires sur *le Vrai*, *le Beau et le Bien*. La quatrième leçon est consacrée à Helvétius. Plus téméraire et plus conséquent, dit Cousin, que Locke et Condillac, dont il a parlé précédemment, Helvétius accepta et proclama tous les résultats devant lesquels s'était arrêtée la prudence de ses devanciers (1).

Cousin fait la critique ou plutôt la satire du système d'Helvétius. Comme les rédacteurs des journaux ecclésiastiques, il s'applique à flétrir les conceptions d'Helvétius. Il l'accuse de décrier « les religions et la morale naturelle ». En analysant les quatre Discours de l'*Esprit*, il pose méthodiquement plusieurs questions (2) et y répond par l'exposé indirect et souvent éloquent (3) de sa doctrine. Mais si certaines de ces critiques semblent assez légitimes il lui arrive

(1) *Philosophie Sensualiste au XVIII*e *siècle*, par Victor Cousin, Librairie Nouvelle, 1856, p. 130.

(2) Est-il vrai que l'esprit dérive tout entier de la sensibilité physique? — que toutes les intelligences soient primitivement égales? — que l'intérêt soit le principe unique des jugements comme des actions? — que ce fait puisse être érigé en droit et devenir une règle morale? — que le bien et l'utile soient identiques? — que les seuls principes actifs de la vie soient les passions et que leur source soit l'amour du plaisir, l'égoïsme?

(3) « Le dictionnaire moral d'Helvétius se réduit à un mot, l'intérêt. Celui du genre humain est plus varié et plus riche; il parle de justice,

d'interpréter assez légèrement les idées du moraliste politique. Est-il vrai, dit Cousin, que le meilleur moyen de produire le bien de l'individu et le bien de la société soit d'éveiller et d'exalter le plus possible l'égoïsme de chacun? Et il répond lui-même : le moraliste et le législateur doivent faire appel à l'intérêt, l'exaltation de l'intérêt individuel n'a jamais produit que l'anarchie, le désordre, la misère. Si le législateur veut l'ordre dans la société, qu'il n'éveille dans l'âme des citoyens que le sentiment du bien public. — Mais Helvétius n'a jamais nié l'importance extrême de cet enseignement. Au contraire. On néglige volontiers la partie positive, affirmative, constructive de son système.

En résumé, Cousin trouve le livre de l'*Esprit* médiocre. A son avis, le talent y est remplacé par une hardiesse poussée jusqu'aux plus tristes délires.

Ne soyons pas surpris de ces appréciations. Dans la préface de sa *Philosophie Sensualiste*, l'auteur dit qu'il s'est efforcé de prêcher « l'accord si naturel, si désirable, et qui grâce à Dieu se répand chaque jour davantage, du christianisme et de la philosophie ». (1)

Cependant, Cousin tâche, ailleurs, d'être réellement éclectique, de chercher la valeur d'une doctrine qu'il n'aime point; il est obligé de constater que la tentative d'Helvétius avait sa légitimité. Il ne nie pas l'importance de cet utilitarisme dont l'auteur de l'*Esprit* est, en somme, le fondateur véritable en France. Le pourquoi et le comment de cette doctrine qui s'élève contre l'ascétisme sous toutes ses formes et magnifie la nature et la vie ne lui échappent point. « Ce fut, écrit-il (2), une réaction extrême mais jusqu'à un certain point légitime contre la rigueur excessive de la morale stoïque, et surtout

de probité, de devoir... » — « Helvétius qui célèbre sans cesse la puissance des sentiments n'a pas connu la racine des passions généreuses, de l'admiration, de l'indignation, du désir de l'estime... Il n'a pas même soupçonné ce qu'il y a de grandeur cachée au fond de ces sentiments obscurs, compliqués, dignes d'une meilleure analyse. » (Peut-être la trouvera-t-on, dit une note modeste de la page 163, dans la Leçon XI du *Vrai*, du *Beau* et du *Bien*.).

(1) *Ibid.*, p. VII.

(2) *Du fondement de la morale*, *Revue des Deux Mondes*, t. XIII, 1er janvier 1846.

de la morale ascétique, qui étouffe la sensibilité au lieu de la régler, et, pour sauver l'âme des passions, lui commande un sacrifice de tous les instants de la nature qui ressemble à un suicide. La vie humaine n'est point une prison, ni le monde un couvent. Le goût du plaisir, les passions mêmes ont leur raison dans les besoins de l'humanité. Le premier bien de l'homme avec la vie est le plaisir. Otez le plaisir et la vie lui est sans attrait. Supprimez la passion, plus d'excès, il est vrai, mais plus de ressort suffisant. Nous ne venons pas contester à la morale de l'intérêt la vérité, ni même la légitimité de son principe ; nous sommes convaincu que ce principe existe et qu'il a sa raison d'être. La seule question que nous posons est celle-ci : le principe de l'intérêt est vrai en lui-même ; mais n'y a-t-il pas d'autres principes aussi vrais ? »

Si les Spiritualistes avaient toujours parlé un langage aussi raisonnable, ils auraient eu des adversaires moins cruels.

On pense bien que Caro (1) ne ménage pas non plus Helvétius. Son erreur, qui est celle de tous les écrivains dogmatiques de son école, devenus historiens par occasion, pour la démonstration de leurs idées, est de considérer seulement dans Helvétius le sensualiste. Opposant Diderot à Helvétius, à propos de la *Réfutation de l'Homme* : « L'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme*, dit-il, attribue la sensibilité à la matière en général, réduit les fonctions intellectuelles à la sensibilité, déclare qu'apercevoir, juger et sentir, c'est la même chose, et ne reconnait de différence entre l'homme et la bête que celle de l'organisation. » Cela est très simple. Caro, gravement et dignement préoccupé des destinées morales de l'homme, ajoute que des ouvrages comme ceux d'Helvétius sont bien faits pour donner « la nostalgie des hauteurs ». Parfait. Mais ce n'est pas avec les hauteurs, avec les sommets que l'on dirige les hommes et que se font les sociétés. Caro ne voit guère dans Helvétius l'écrivain politique. Il constate avec épouvante que, dans cette histoire philosophique, tout commence par la sensation, se continue par le désir. Il essaie de peindre la discussion ani-

(1) *La fin du XVIII[e] siècle*, t. I, p. 216 et suivantes.

mée entre Diderot, attendri, paternel, protecteur, et Helvétius ne désirant que la gloire. Et il oublie, il semble ignorer les nombreux témoignages de profonde estime et d'admiration qui se joignent aux critiques, même les plus acerbes.

Parce que Caro distinguait le physique du moral, la sensation du jugement, était-ce une raison pour supprimer *a priori* l'effort considérable d'un écrivain qui avait voulu fonder sur la science réelle des mœurs une science pratique du bonheur parmi les nations ?

Pour trouver un jugement plus partial encore sur Helvétius, on n'aurait qu'à s'adresser à Vinet. Fort capable de comprendre Pascal, ce pasteur génevois, qui n'était pas sans mérite, s'empresse de raconter (1) qu'Helvétius abrégea sa vie par des excès, que le livre de l'*Esprit* parut en 1759, que « c'est une analyse de la nature de l'homme, où tous les phénomènes intellectuels ou moraux sont ramenés à l'action des humeurs et au jeu des organes » ! Ce qui prouve qu'il ne suffit pas d'être austère, d'avoir des sentiments nobles et purs pour être bien informé et pour interpréter consciencieusement la pensée d'un auteur.

Damiron qui consacre à Helvétius non pas quelques lignes, mais une étude, une longue étude, ne manque pas non plus de parti-pris. Lui aussi, comme Cousin, il veut « en finir » avec l'idéologie, avec le sensualisme. Et alors, il étudie pour frapper, pour détruire. Son *Mémoire sur Helvétius* (2), c'est, sous des aspects souvent débonnaires et suffisamment académiques, une affirmation d'un spiritualisme intransigeant et sans grandeur, parce qu'il ne parvient pas au mysticisme ; c'est, sous la forme d'un travail documenté, une œuvre de combat.

Systématiquement, Damiron ne voit en Helvétius qu'un mondain, un amateur écrivain « pour les esprits superficiels et non pour les esprits fermes et les cœurs purs », ne s'élevant pas au-dessus des opinions de tout le monde, etc... Aris-

(1) *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*, t. II, p. 141.

(2) Lu dans la séance des 6, 13, 20 et 27 novembre, 18 et 29 décembre 1852, 8 et 15 février 1853, *Sciences morales et politiques*, 2e série, t. IX.

tarque très acerbe, et même exaspéré, il essaie d'être plaisant pour mieux supprimer un écrivain dont la manière était « séduisante, prenante ». Le docte Damiron risque un jeu de mots : La philosophie d'Helvétius, déclare-t-il dès le début de son *Mémoire*, « est plus de fuite que de suite ». Non, s'écrie-t-il, il n'est pas de la taille de Descartes, pas même de celle de Locke. On a eu tort de le comparer à Montaigne. Damiron fait la liste des crimes qu'Helvétius commit avant celui de l'*Esprit*. Il quitte l'École des Jésuites pour celle des Philosophes ! Il danse ! Il a des relations demi-mondaines ! Il a une haute situation dans la finance ! Enfin, il est heureux. « Sa destinée, loin d'être laborieuse, fut facile. Il passa des frivoles succès du jeune homme aux joies solides de l'homme fait. Il ne fit que changer de bonheur. Or, les circonstances ne lui permirent pas de former à son talent une vigueur d'originalité et d'éclat, une exquise délicatesse qui aurait été due à la rude discipline des situations difficiles et des douloureux combats... En un mot, l'Épreuve lui manqua avec ses rigueurs, mais aussi ses bienfaits » (1). Inutile de faire observer que Damiron ne considère pas comme une épreuve la persécution atroce subie par l'auteur de l'*Esprit*, et que les critiques de Lignac, Gauchat, Chaumeix et des journalistes de Trévoux lui semblent « étendues et solides ». Damiron rend cependant hommage au caractère d'Helvétius et il y a une réelle érudition, presque toujours exacte, quoique non dépourvue de malveillance, dans son *Mémoire*, à défaut de vues originales et indépendantes. Les siennes sont celles d'une école où l'esprit de tradition et de convention ne supplée, en général, ni à la sympathie, au sentiment, à l'enthousiasme, ni à l'effort de la pensée pour saisir, pour affirmer le juste et le vrai.

On fera bien, pour résister à l'influence du Mémoire de Damiron, si l'on n'a pas le temps de lire à tête reposée les œuvres d'Helvétius ou tout au moins quelques-unes de ses Notes ou ses Pensées, de connaître l'intéressante *Notice* sur Cl. A. Helvétius par Lemontey, écrivain de talent, historien beau-

(1) P. 145.

coup trop oublié aujourd'hui. Lue dans la séance de l'Académie Française du 1er juillet 1823, elle contient, outre certains détails particuliers dont nous avons tiré profit, une étude suivie, assez courte, mais très sérieuse, et bien conduite sur la vie et les œuvres du philosophe.

Lemontey nous dépeint sobrement l'individu qui était calme, le citoyen ardent, le philanthrope passionné. Il juge l'œuvre d'Helvétius avec beaucoup de mesure. L'*Esprit*, dit-il, fit tant de scandale à sa naissance qu'on le croirait criminel, et, quoique moins lu qu'autrefois, il a conservé tant d'estime qu'on le croirait irréprochable.

Ayant rappelé cette destinée bizarre du livre, il l'analyse en termes succincts. D'après lui, la partie où Helvétius définit les noms donnés à l'esprit, depuis le génie jusqu'au bon sens, est une sorte de métaphysique littéraire, pleine d'invention et de sagacité, qui est restée classique dans le monde savant. Il trouve les autres parties étincelantes d'observations fines et de rapports piquants, et prise fort l'analyse des passions, des qualités et des défauts. Il vante la clarté, la variété, la pureté du style (1). Les anecdotes, les traits gracieux ou spirituels n'inquiètent point Lemontey, bien qu'il comprenne que les pédants « qui ne peuvent concevoir la philosophie sans longue barbe et sans manteau » puissent s'en effaroucher. Il déclare, assez équitablement, que si Helvétius n'avait voulu que donner un supplément à La Bruyère, sa gloire serait sans tâche. Mais, ajoute-t-il, d'une manière fort lucide, dans un pays où l'on tolère le moins les systèmes, il en fonda un sur trois bases fautives : un doute, une erreur, et une équivoque. Le doute, c'est l'étendue qu'il prête à la sensibilité physique; l'erreur, c'est l'assertion que les hommes tiennent de la nature une égale aptitude ; l'équivoque, c'est l'intérêt personnel assigné comme seul mobile des jugements et des actions (2). Ce mot intérêt ne pouvait pas avoir « dans la grande âme d'Helvétius » le même sens que dans la bouche du vulgaire. Helvétius ne se défiait pas de sa pente à généraliser; génie rêveur et méditatif, il préparait aux sophistes « des ré-

(1) *Loc. cit.*, p. 9.
(2) P. 10.

sultats qui l'auraient effrayé ». Faisant allusion à la composition de l'ouvrage et à son unité artificielle, Lemontey y voit un tissu dont la chaîne est de plomb et la trame d'or. Il rappelle ensuite, avec exactitude, le sujet de l'*Homme*, dont le style, plus chaud et moins orné, s'anime de l'indignation d'un auteur outragé. Il ne croit pas que la sagesse puisse applaudir à toutes ses vues, dont beaucoup sont téméraires. Lemontey a en outre, comme je l'ai montré, le mérite d'appeler l'attention des lecteurs sur les Pensées, et d'y voir une politique conciliant la force et la modération.

Si la plupart des articles des Dictionnaires concernant Helvétius doivent être négligés, soit parce qu'ils reproduisent sans commentaires des renseignements connus, soit parce que leurs commentaires sont des arrêts et se passent de motifs, on peut consulter avec fruit celui de Saint-Surin, dans la *Biographie universelle* Michaud (1). Dans cette espèce de notice, les appréciations parfois hasardeuses se joignent aux renseignements accumulés. C'est ainsi que les ouvrages de l'honnête Helvétius deviennent « l'un des arsenaux dans lesquels la perspicacité des factieux a dû choisir ses armes les plus meurtrières ». D'après le même Saint-Surin, Helvétius, comme moraliste, dépouille de leur lustre les plus hautes vertus, et fournit des excuses aux vices les plus honteux. Ce

(1) Chez Madame Desplaces, 1857. — Dans un livre qui parut à la même époque *L'Église et les Philosophes au XVIII[e] siècle*, par P. Lanfrey, Pagnerre, 1857, on trouve quelques réflexions très intéressantes sur Helvétius. Quoique peu favorable à Helvétius, Lanfrey observe qu'il sacrifia noblement son repos et sa fortune à une gloire qu'il ne devait jamais atteindre (p. 147). Le célèbre livre de l'*Esprit*, dit-il, est un paradoxe spirituellement soutenu, mais une œuvre trop vantée. Il rattache Helvétius à Hobbes et à La Rochefoucauld, etc. Il note, et cela me semble fort exact, que l'*Esprit* n'avait nullement été inspiré par l'idée préconçue d'une agression contre l'Église, et que l'auteur répugnait par caractère aux partis extrêmes (p. 216). — En un coup d'œil préliminaire précédant une édition d'Helvétius (Lavigne, 1843), P. Christian, après quelques réflexions assez confuses, écrivait : « Il faut donc populariser les méditations des hommes qui ont osé sonder d'un regard ferme les profondeurs de la métaphysique pour y chercher l'énigme de notre existence. Sur cette matière, Voltaire a fait du sarcasme, Rousseau du sentiment rêveur, Helvétius a, en prenant un moyen terme, raconté simplement les phénomènes qu'il observait. C'est un travail tout d'expérience. »

critique prévenu l'accuse d'avoir inspiré les comités d'une assemblée trop fameuse qui envoyait à l'échafaud l'élite des Français. Nous avons invoqué le sens des textes eux-mêmes et des faits historiques pour nous élever contre une opinion qu'une haine de parti peut seule justifier. Saint-Surin note encore qu'Helvétius rejette l'autorité des siècles en prédisant que tout l'imaginable existera, qu'il bannit les lois religieuses, et il est très certain qu'Helvétius a une conception absolument laïque de l'État. Au surplus, Saint-Surin constate que sa composition n'était pas d'un talent vulgaire, que sa diction, sans avoir une physionomie distincte, était travaillée et correcte, claire, quelquefois agréable. Il fait lui-même justice, en passant, d'une assertion d'après laquelle les plus belles pages d'Helvétius seraient dues à Diderot.

Kantien fervent, Barni a abordé la philosophie d'Helvétius avec un certain nombre de préoccupations morales très respectables, mais très arrêtées, qui l'empêchent d'être un historien. Tout l'effort scientifique pour établir d'une part la genèse des passions, et, de l'autre, leur utilisation pratique dans l'État, se heurte aux dogmes de ce théoricien rigide, hanté par le devoir. Comme Damiron, qu'il cite volontiers, il distingue l'homme et l'écrivain; il reconnaît, dans ses deux leçons sur Helvétius, professées en 1867 à Genève, que malgré les « aberrations » de sa doctrine, l'auteur était animé d'un souffle généreux (1), que l'humanité ne fut pas seulement pour lui une affaire d'esprit, et qu'il eut la passion de la bienfaisance (2).

Mais il est évidemment préoccupé de creuser l'abîme entre l'homme et sa pensée. Il s'acharne à démontrer qu'Helvétius révoltait tous ses contemporains. Il lui reproche son matérialisme, son déterminisme, il veut établir qu'Helvétius, en posant d'abord comme principe que l'intérêt personnel est l'unique et universel appréciateur du mérite des actions des hommes, en faisant ensuite de l'intérêt public le principe de toutes les vertus humaines, s'est singulièrement contredit. Il lui oppose, naturellement, pour cette fameuse formule sur le

(1) *Les Moralistes Français au XVIIIe siècle*, 1873, p. 116, 117.
(2) *Ibid.*, p. 136.

salut public, l'autorité de Rousseau. Avec une réelle élévation qui rappelle les nobles argumentations de Kant, il attaque la doctrine de l'utilité, en se plaçant non pas au point de vue réel, mais à celui de l'idéal. Il confond sans cesse l'un et l'autre. Et il finit par s'imaginer que les hommes jugent les actions et les idées comme un philosophe éclairé par la méditation, par la lumière d'une pensée profonde. Théoricien des doctrines morales, Barni ne pouvait se plaire à un moraliste cynique et il lui reproche avec amertume de ne pas distinguer la morale et la politique. Il prend tout à fait au sérieux certains paradoxes assez futiles, il est vrai, mais, en découpant des phrases, il fait de quelques réflexions piquantes ou malencontreuses, soit, des règles de conduite (1). Enfin, Barni s'élève aussi, avec plus de raison, contre le paradoxe du livre de l'*Homme*. Il n'est point vrai que l'homme soit une pâte molle qu'on puisse façonner à sa guise (2). Mais force lui est de constater la puissance de l'éducation, des lois, sur les hommes et le bien qu'on peut en tirer.

* * *

Transformer l'individu et l'État par la science et par l'éducation, telle avait été, en effet, constamment et de plus en plus, la pensée maîtresse d'Helvétius. C'est aussi la pensée maîtresse de notre état moderne et laïque en France. M. Compayré, historien des doctrines de l'éducation en France, n'en a guère tenu compte à Helvétius, contre lequel il se déclare vivement et qu'il accable sans pitié (3). Il ajoute néanmoins : « Helvétius est peut-être le premier qui ait sérieusement examiné ce qu'on a appelé les collaborateurs occultes de l'éducation : les caresses de la nourrice et des parents, les premiers jeux, les premières

(1) Par exemple, « *le Communisme des Femmes* ».

(2) *Les Moralistes Français*, p. 150.

(3) *Histoire des doctrines de l'éducation en France*, Hachette, 1879. « Cervelle étroite et obstinée, Helvétius n'a guère à son service que deux ou trois idées qu'il répète à satiété... Il est le plus faux des esprits du XVIIIe siècle... Son caractère habituel est le pédantisme dans le faux. Avec leur grand appareil didactique, ses hardiesses de pensée ressemblent à des plaisanteries très risquées que débiterait d'un air morne un homme à physionomie sombre » (p. 220).

sensations, les premiers paysages qui frappent la vue; plus tard, lorsque l'adolescence est venue, la forme du gouvernement, les mœurs publiques, la religion des pays, le rang qu'on occupe dans le monde, la fortune ou la pauvreté, les amitiés, les amours... Ici, le lourd dialecticien a vraiment fait preuve de finesse psychologique. Il sait de quelle multitude de petits événements est fait un caractère, un esprit, comme ces gros câbles qui se composent d'une infinité de fils de chanvre (1). »

Issaurat, dans son livre sur la *Pédagogie* (2), défend Helvétius avec talent et énergie. Ses deux ouvrages, et le second surtout, remarque-t-il justement, sont en fin de compte des livres sur l'éducation. Qu'Helvétius soit aussi étranger qu'incompréhensible aux pédants que Condillac et même que Diderot, on le comprend, mais on ne comprend pas qu'il soit complètement négligé par les pédagogues. Est-ce, demande Issaurat, parce que l'on rencontre par-ci par-là, dans ses ouvrages, quelques erreurs, quelques longueurs, quelques lourdeurs même? Mais il y a là, dit-il, de si bonnes choses! (3) Et il vante le caractère d'Helvétius et son ardente préoccupation de la justice, du bien public, manifeste dans ses écrits.

En exposant, d'après l'*Homme*, les principales propositions d'Helvétius sur l'éducation, Issaurat, contrairement à M. Compayré, est plus avec lui qu'avec Diderot (4). Il fait ressortir avec beaucoup de raison qu'Helvétius parle et ne reparle que de l'homme communément bien organisé (5). Et il déclare, non sans chaleur, que son catéchisme moral

(1) P. 225.
(2) *Bibliothèque des Sciences contemporaines*, C. Reinwald, Paris, 1886. Le chapitre XXVII est consacré à Helvétius, p. 198 à 213.
(3) P. 199.
(4) Issaurat fait cependant d'utiles restrictions : « Helvétius dit : C'est quelquefois dans les flancs où il est conçu que l'enfant apprend à connaître l'état de maladie ou de santé. Le petit être, en naissant, n'est donc pas une table rase, une simple feuille de papier blanc, il a des préoccupations, des penchants qui varient avec l'organisation de chacun. Si Helvétius avait médité ces deux lignes que nous venons de citer, il aurait évité bien des erreurs et bien des contradictions » p. 202.
(5) P. 207, note.

et d'éducation est la preuve de son amour pour l'humanité (1).

*
* *

Comment les historiens vont-ils traiter Helvétius? Suivant leurs tendances générales. Lavallée, dans son *Histoire des Français* (2), qualifie simplement l'*Esprit* de lourd et d'absurde, sans plus ample examen. M. de Barante (3), qui ne doit pas moins détester Helvétius, est plus explicite. Il trouve Diderot funeste à la littérature et à la morale, et considère Helvétius comme le disciple le plus fidèle des philosophes de ce temps. Quand on veut faire dépendre l'homme de son organisation, il faut étudier celle-ci. Cabanis, observe-t-il à juste titre, a refait cette partie du livre d'Helvétius. Pour de Barante, l'essence de la nature morale est étrangère aux lois qui peuvent régir la matière. Toutefois, il est bien obligé de confesser qu'Helvétius, homme équitable, probe et bienfaisant, était loin de vouloir détruire la vertu, mais comptait au contraire l'établir sur une base solide. D'après ce nouvel Epicure, c'était la volupté qu'on devait chercher dans la vertu : « Les pourceaux d'Epicure (?) devaient s'autoriser de son nom pour oublier la vertu dans la volupté. »

Henri Martin condamne Helvétius (4) et lui est des plus hostiles. Je reconnais qu'en ayant seulement l'air de défendre un auteur immoral, on risque fort de paraître immoral soi-même. Il constate que la doctrine de cet esprit « court et faux » n'est pas de celles qui font les martyrs. Toute la question est de savoir s'il convient de faire quelques beaux martyrs ou de travailler à rendre l'humanité plus heureuse. Comme Damiron et beaucoup d'autres, Henri Martin s'ima-

(1) P. 213; ayant rappelé des traits de la vie d'Helvétius, Issaurat ajoute : « Voilà l'homme auquel on reproche d'avoir dit que toute l'activité de l'homme aboutit aux jouissances physiques qu'on a traduites par « jouissances sexuelles ». V. aussi sur Helvétius considéré de ce point de vue l'article *Helvétius* par G. Dumesnil dans le *Dictionnaire de Pédagogie* de M. Buisson.

(2) T. III, p. 493 (1853, Garnier).

(3) *De la Littérature française pendant le XVIII*[e] *siècle*, Ladvocat, p. 198 à 203.

(4) *Histoire de France*, Paris, Furne, 1860, t. XVI, p. 11 à 16.

gine sans doute que le bonheur est laid et malsain. Au fond, en s'élevant contre Helvétius, il s'élève contre le dix-huitième siècle dont il ne saisit pas, comme les Goncourt (1), le véritable caractère, dissimulé en effet sous tant d'élégance perverse et de raffinement. La grandiloquence de cet historien aurait fait sourire l'honnête et indulgent M. Helvétius (2).

Dans les *Origines et Causes de la Révolution*, Louis Blanc, dont les idées politiques n'étaient sans doute pas celles d'Henri Martin, nous montre Helvétius animé d'une seule ambition, l'intelligence, assistant, silencieux et de sang-froid, aux entretiens des philosophes et les enregistrant dans son livre qui est le secret de l'école et non le sien. L'*Esprit* apparaît à Louis Blanc comme le code même de l'individualisme. En vain, dans cet ouvrage où il y a une foule d'observations fines, d'ingénieux rapprochements, Helvétius semble être allé au devant des objections en disant que la vertu consiste à concilier son intérêt propre avec l'intérêt général. La vertu ne serait cette glorieuse harmonie que dans un état social assez parfait pour supprimer la nécessité du sacrifice (3). — Mais, précisément, Helvétius songeait à ce nouvel état social qui doit naître des progrès de l'esprit scientifique et philosophique.

*
* *

L'influence d'Helvétius à l'étranger où le livre de l'*Esprit* avait produit, dès sa naissance, une vive impression, est importante.

(1) « Ce siècle, disent-ils, dont la légèreté n'est que la surface et le masque » (*La Femme au XVIIIe siècle*, préface).

(2) « Jusqu'où cette théorie pouvait-elle conduire ? Tous les vices et tous les crimes étaient implicitement justifiés... Le mal qui frappe en grand cette société de mœurs douces et molles n'est pas l'énergie du crime, la surexcitation des sens tournée au délire orgiaque et sanglant, mais la sophistication des esprits, le dessèchement des cœurs, l'abaissement des âmes par la destruction de tout idéal. Helvétius a *maximé*, pour ainsi dire, la décadence prédite par Leibnitz » (p. 6). Helvétius avait, au contraire, un noble idéal patriotique et social. — D'après Henri Martin (*Histoire de la France depuis 1789*, t. I, p. 40, Furne 1878), Robespierre en poussant les jacobins à briser le buste d'Helvétius, entendait frapper l'apôtre de l'égoïsme et du matérialisme qui conduisaient à la corruption.

(3) *Origines et causes de la Révolution*, Furne et Pagnerre, 1869, p. 378 à 381.

Helvétius fut tout de suite célèbre en Italie, en Angleterre et en Allemagne.

Sans entrer dans le détail, nous chercherons quelques traces probantes de cette influence.

Si les Idéologues lui succèdent en complétant, en modifiant sa doctrine, Helvétius a deux disciples très directs : Beccaria et Bentham. Ils partent l'un et l'autre de la psychologie pour aboutir à la réforme des mœurs, à la transformation de la société, de la patrie et du genre humain par la législation.

C'est sur cette connaissance exacte de l'homme, de ses tendances naturelles, de son droit au bonheur et à la justice, préconisés par Helvétius, que Beccaria établissait ses projets de réformes juridiques, c'est grâce à elle qu'il voulait substituer à la vindicte brutale et irraisonnée un appareil de lois fondées sur les besoins des individus et des sociétés ; c'est sur un système de psychologie politique qu'il fondait son système des délits et des peines (1). L'auteur de l'*Esprit* est un grand précurseur dans cette science pratique et humaine.

De même, l'utilitarisme d'Helvétius précède et crée celui de Bentham. C'est ce qu'on ne dit pas, c'est ce qu'on ne sait pas assez. Et cependant cela est incontestable. L'excellent historien de la doctrine utilitaire anglaise, M. Elie Halévy, ne l'a pas oublié (2). Il constate que Beccaria est un disciple d'Helvétius, que Bentham, lecteur de Voltaire, est disciple d'Helvétius et de Beccaria plus que de Hume. (3).

Bentham prit manifestement, et dès l'enfance, Helvétius comme guide. Il part de ce fait que l'homme est placé sous l'empire du plaisir, de la douleur. D'où la nécessité de rechercher l'un, de fuir l'autre. La logique de l'utilité prendra donc comme base la comparaison des plaisirs et des peines dans toutes les opérations du jugement. Ce qui est conforme à l'in-

(1) Beccaria écrivait de Milan en 1766 : Je dois tout aux livres français, ils ont développé dans mon âme des sentiments d'humanité étouffés par huit années d'une éducation fanatique. « Et sait-on, demande Bersot (*loc. cit.* p. 124), quel livre l'inspira particulièrement ? L'*Esprit* d'Helvétius dont il ne prit que la doctrine de l'intérêt général. »

(2) Voir les ouvrages de M. E. Halévy sur la *Formation du Radicalisme philosophique.*

(3) Elie Halévy, *La Révolution et la doctrine de l'Utilité* (1798-1815). Alcan, 1900, t. I, p. VII.

térêt de l'individu, c'est ce qui tend à augmenter la somme de son bien-être. Ce qui est conforme à l'intérêt de la communauté, c'est ce qui tend à augmenter la somme totale de bien-être des individus qui la composent.

Bentham veut être le Newton de la législation (1) dont Helvétius a tracé le portrait idéal dans l'*Esprit*. Comment y parvenir ? D'une part, il se trouve en présence du principe de l'utilité générale qu'il appelle aussi principe du plus grand bonheur du plus grand nombre. De l'autre, il a compris la fécondité du principe de l'association des idées dont Helvétius, ami, correspondant et admirateur de Hume, se servait continuellement dans son argumentation, avec beaucoup de force, d'adresse et de perspicacité, sans le définir nettement, d'ailleurs, sans lui attribuer un rôle *sui generis* dans la vie psychologique. En combinant ces deux principes, Bentham, continuateur d'Helvétius, veut fonder une psychologie scientifique et une morale scientifique.

Rejetant la conception du sens moral, de la notion innée du bien et du mal, Helvétius avait défini le rôle social du magistrat et du législateur. Il avait énoncé une théorie utilitaire de la récompense et de la peine. Certains individus dénommés criminels unissent l'idée d'un plaisir éprouvé avec l'idée d'une souffrance infligée à un semblable. Ces associations sont socialement dangereuses. C'est aux lois (et à l'éducation) d'agir contre elles. Ce principe de l'utilité en matière de jurisprudence avait été énoncé « dans toute sa rigueur et son universalité » (2) par Helvétius. Beccaria l'avait appliqué aux délits et aux peines. A son tour, Bentham, entre 1776 et 1780, élabore une théorie scientifique des peines. Il conçoit dès lors le projet d'une codification générale des lois fondée sur le principe de l'utilité (3).

Helvétius agit directement, et sur Bentham, et sur ses successeurs. C'est ainsi que James Mill (4) le cite d'une ma-

(1) *Ibid.*, p. VIII.
(2) *Ibid.*, p. 11.
(3) *Ibid.*, voir aussi sur la *philanthropie de Bentham* qui s'inspire d'Helvétius, p. 198, etc., etc.
(4) *Ibid.*, p. 252, 253. — Si Dugald-Steward lui est hostile, Godwin semble être s'inspiré des idées d'Helvétius sur le luxe. La morale de

nière très flatteuse. En un article consacré en 1818 à l'Éducation dans le Supplément de l'*Encyclopédie Britannique*, il se demande à quel degré les qualités utiles de la nature humaine sont ou ne sont pas soumises au pouvoir de l'éducation. Suivant Helvétius, dit-il, si on laisse de côté le nombre relativement restreint des individus qui naissent incomplets et inférieurs à la moyenne, on peut regarder les hommes comme étant en grande majorité également susceptibles d'excellence mentale et découvrir les causes remédiables de leur inégalité. Helvétius seul, assurément, est de cet avis. Mais, dit James Mill (1), « Helvétius à lui seul est une armée ». Bentham lui-même était un disciple d'Helvétius.

Et James Mill était convaincu de la toute-puissance de l'éducation. Il fit, du reste, une vérification expérimentale de la théorie d'Helvétius sur son fils aîné, le célèbre J. S. Mill.

Dès son enfance, Mill prend le principe de l'utilité comme unité à ses conceptions des choses. Il raconte dans ses *Mémoires* qu'il étudia les *Essais* de Locke, et en écrivit un compte rendu, qu'il fit ensuite le même travail sur le traité de l'*Esprit* d'Helvétius, qu'il l'avait lu de son propre mouvement (2).

Godwin fait souvent penser à celle d'Helvétius. Elle se fonde sur l'utilité. « Pour Helvétius, et pour lui, dit M. Halévy, les différences individuelles dans le genre humain s'expliquent toutes ou presque toutes non par des causes physiologiques ou physiques (comme pour Montesquieu), mais par des causes morales ou sociales. D'où l'importance du problème politique qui se ramène à un problème pédagogique. » (*Ibid.* t. II, p. 74). Le même historien observe très justement que la tradition d'Helvétius se perpétue encore, à côté de Bentham, avec Richard Owen qui nie les idées de liberté, de responsabilité, de mérite, de peine, et tente de réformer l'humanité en plaçant les individus dès leur naissance dans certaines conditions sociales qu'il réalise lui-même artificiellement dans son usine modèle. (*Ibid.* t. II, p. 253),

(1) M. E. Halévy établit que James Mill était un adepte intransigeant de la psychologie d'Helvetius : « Le philosophe utilitaire, disciple d'Helvétius, sait que la vraie méthode de réforme sociale consiste non dans la prédication morale adressée aux individus, mais dans la modification des conditions sociales auxquelles ils sont soumis et qui les déterminent nécessairement à agir dans un sens et non dans un autre. » (*Ibid.* p. 155). Helvétius est fréquemment cité dans les ouvrages de M. E. Halevy qui doivent être consultés si l'on veut connaître son influence sur l'utilitarisme anglais.

(2) *Mes Mémoires, Histoire de ma vie et de mes idées*, par Stuart Mill, trad. par E. Cazelles, Germer Baillière, 1874.

Son éducation fut, comme il l'a dit, un cours de benthamisme.

Lui aussi, il fait sortir de la psychologie une science dérivée, applicable à la vie pratique, qu'il appelle éthologie ou science du caractère. C'est la science qui correspond à l'art de l'éducation, dans le sens le plus large du mot, en y comprenant la formation des caractères collectifs, nationaux, aussi bien que des caractères individuels (1). Quant à ses théories morales et sociales, elles ont également leur base dans l'utilité, dans le principe du plus grand bonheur possible. Le critérium utilitaire ne consiste pas, du reste, dans le bonheur de l'agent, déclare-t-il, mais dans la plus grande somme de bonheur général. Mais comment consolider l'altruisme ? En se rappelant qu'il est sorti de l'égoïsme, en faisant appel : 1° à la législation (grâce à la sanction légale, on associera l'idée du châtiment à l'idée de la faute) ; 2° à l'éducation (elle associera dans l'esprit de l'individu l'idée de son bonheur avec celui du bien commun). — La vaste synthèse cosmologique de Spencer fait dépendre aussi, mais au moyen de l'évolution, l'altruisme de l'égoïsme nécessaire et primitif.

Comme les Italiens et les Anglais, les Allemands s'étaient vivement intéressés à l'*Esprit* d'Helvétius. L'*Essai* sur sa vie et ses ouvrages fut traduit et parut à Gotha (2) en 1773. Le traité *de l'Homme* fut traduit également (3).

Barni (4) a dit fort justement que le plus vigoureux contradicteur d'Helvétius, après Rousseau, est Kant. Le puissant philosophe de Kœnigsberg n'ignorait point l'œuvre des « philosophes » français. Leur tentative ne lui avait pas semblé illégitime : loin de là. Au début de la *Critique de la Raison*

(1) *Logique*, livre VI, ch. v.

(2) *Uber das Leben und die Schriften des Herrn Helvetius*. Aus dem Französischen. Gotha, 1773, in-8. Cette traduction est dédiée à Herrn Sulzer, Doctor der Arzeneikunst.

(3) « *Vom Menschen*, von dessen Geisteskräften und von der Erziehung desselben. Aus dem Französichen. 1. 2. Band. Breslau, 1774, in-8. L'ouvrage ne contient pas de préface. Le traducteur anonyme annonce à la fin qu'il critiquera certaines thèses d'Helvétius, mais dans un livre spécial. Car on ne peut rien faire avec quelques notes, déclare-t-il, contre une œuvre telle que celle d'Helvétius. V. l'Appendice II.

(4) *Loc. cit.*, p. 162.

pure qui date de 1781, il proclame : « Notre âge est véritablement l'âge de la critique; rien ne peut échapper à son tribunal, ni la religion avec sa sainteté, ni la législation avec sa majesté. »

Bien qu'il semble peu prudent d'apprécier Kant après les excellents travaux qu'on lui a consacrés et notamment après les études magistrales de M. Boutroux, il convient néanmoins de rappeler que Hume, dont l'influence sur Helvétius est réelle, eut une action incontestable sur son esprit. Mais Kant, qui développe volontiers des thèmes énoncés par Voltaire, subit très profondément l'action de Rousseau. La recherche de la vérité constitue pour lui la dignité de l'espèce humaine. C'est pourquoi il commente avec profondeur les métaphysiciens et se voue à l'étude des lois de Képler, de Newton, aux recherches de physique mécanique. Or, Rousseau lui fait connaître le véritable prix de l'homme. A son tour, il écoute la grande et sublime voix intérieure. Et il trouve dans la conscience non seulement la perception des rapports, mais encore un principe inné de justice et de vertu sur lequel nous jugeons nos actions et celles d'autrui. Qu'il substitue au sentiment obscur et variable l'intelligence, seule capable de fixité et d'universalité, soit, mais la doctrine est semblable. Kant fait la part de l'empirisme, mais il restitue à l'innéité transformée, à la grandeur humaine son rôle, sa valeur, sa supériorité, en face de la matière, en présence des choses. Dans la Profession de foi du Vicaire Savoyard, Rousseau invoquait contre Helvétius la conscience, l'instinct divin, guide assuré de l'être ignorant et borné mais intelligent et libre, juge infaillible du bien et du mal. Kant, d'après Herder, son élève de 1762 à 1764, avait commenté l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*. Il s'appliquait dès lors à la connaissance de ce qui fait la valeur morale de l'homme. Et dans la *Critique de la Raison Pratique*, il invoque, on sait avec quelle magnificence, le devoir. Selon Kant, on obtient juste le contraire du principe de la moralité si l'on prend pour principe déterminant de la volonté le principe du bonheur personnel (1). Les

(1) *Critique de la Raison pratique* (analytique), trad. Picavet, F. Alcan 1888, p. 58.

limites de la moralité et de l'amour de soi sont clairement marquées à ses yeux. Doué d'une haute et profonde conscience morale, Kant la projette splendidement. Et il distingue la maxime de l'amour de soi (1) qui se confond avec la prudence et conseille de la loi de moralité qui seule commande. « Le principe du bonheur, dit-il (2), peut bien fournir des maximes, mais il ne peut jamais en donner qui soient propres à servir de lois à la volonté, même si l'on prenait pour objet le bonheur général. En effet, puisque la connaissance de ce dernier repose sur les pures données de l'expérience, que tout jugement de chacun sur ce sujet dépend de son opinion, qui est en outre elle-même très changeante, on peut, il est vrai, en tirer des règles générales, jamais des règles universelles, des règles qui, l'une portant l'autre, se trouvent le plus souvent excellentes, mais non des règles qui, toujours et nécessairement, doivent être valables ; par conséquent, on ne peut fonder sur ce principe des lois pratiques. » Aussi Kant oppose à la notion scientifique de déterminisme la notion morale de liberté. Cette vue est très belle. Elle a fleuri naturellement chez Kant, esprit religieux, imprégné dès l'enfance du piétisme qui régnait au séminaire où, sous la direction de son premier maître Schulz, il cherchait la régénération spirituelle dans cette lutte dramatique de la conscience contre l'égoïsme et les passions. Tandis qu'Helvétius, d'abord avide d'amour, de gloire, de plaisirs, s'est voué, avec les éléments insuffisants dont il disposait, à une science du bonheur puis à une sorte d'anthropologie, à une histoire réaliste et naturaliste de l'homme qu'il n'étudie pas seulement d'après les types les plus élevés, mais encore d'après ses types les plus humbles comme l'Iroquois et le Caraïbe, Kant est hanté par sa grandiose tentative de salut qu'il a puisée dans l'esprit d'austérité, d'ascétisme, et dans la splendeur de son propre Idéal.

Si Novalis, un romantique et un mystique, ne peut s'em-

(1) Rousseau distinguait déjà l'amour de soi et l'amour-propre, dans le *Discours sur l'inégalité*, *Rousseau juge de Jean-Jacques* etc... Vauvenargues, dans son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, ne confond pas non plus l'amour de soi avec l'amour de nous-même.

(2) *Ibid.*, p. 61.

pêcher d'attaquer en passant l'enseignement d'Helvétius en même temps que celui de Locke, tout en constatant avec ironie son succès auprès d'un certain nombre de gens, Schopenhauer fait grand cas de l'auteur de l'*Esprit*, comme de Cabanis et de Bichat (1). Bien plus, il se réclame d'Helvétius. S'il admet les résultats de la critique kantienne tout en s'efforçant de construire une métaphysique nouvelle, il compare la loi morale au bouclier des Saliens tombé des cieux. Moraliste pénétrant, amer, volontiers sarcastique, il se fait, lui aussi, le théoricien de l'égoïsme, qu'il regarde comme l'affirmation du Vouloir Vivre, de la Volonté mystérieuse et universelle. L'égoïsme lui apparaît comme sans bornes. Pour le régler, les hommes inventèrent la politesse ; l'État fut institué pour le contraindre. La métaphysique de l'amour, ramenée avec tant de subtilité et presque d'astuce à l'instinct sexuel, fait penser aussi aux plus fines, aux plus brutales dissertations d'Helvétius. C'est le même désir cruel d'aller au fond des choses. Ce sont les aphorismes cyniques, d'un méphistophélisme presque pervers à force de définir les perversités. Mais si Schopenhauer se réfugie délicieusement dans le panthéisme de l'art, dans la religion auguste de la pitié, il sombre enfin dans le pessimisme négatif et stérile du nirvana. Helvétius, au contraire, s'il part de la nature, s'il ne veut avancer que sur le terrain solide des faits, tels qu'ils sont, ni beaux, ni laids, mais souvent laids, ne la renie point, ne blasphème pas contre la vie. Sa philosophie s'achève en une affirmation enthousiaste des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen dans la société en marche vers le progrès, vers le bonheur et la justice universels.

Nietzche est encore un ennemi de la « morale ». Sans doute, il rejette l'eudémonisme, mais il substitue à l'idée de bonheur l'idée de puissance. Il fait appel, comme La Rochefoucauld, comme Hobbes, comme Helvétius, à l'égoïsme. Qu'il s'agisse du désir de jouir, d'être heureux ou bien du désir de

(1) Un de ses visiteurs dit : « Il m'a avoué qu'après Kant, Helvétius et Cabanis avaient fait époque dans sa vie ». (T. Ribot, *La philosophie de Schopenhauer*, p. 15). — M. Foucher de Careil dit en parlant de Schopenhauer : « C'était un contemporain de Voltaire et de Diderot, d'Helvétius et de Chamfort » (Hegel et Schopenhauer, p. 176).

déployer sa force, c'est le même point de départ. Les visions apocalyptiques de Nietzche ne l'empêchent point de développer une théorie des passions, de magnifier, on sait avec quelle frénésie, l'orgueil, la volupté, l'esprit de domination. Il excelle à démasquer terriblement, en une sorte de glorification poétique et païenne, l'égoïsme, l'amour universel, éternel du pouvoir.

*
* *

Consultons maintenant sur Helvétius les historiens de la philosophie et ceux de la littérature.

Buhle (1) remarque, assez justement, qu'il suivit la même marche que Condillac pour expliquer la nature de l'homme. Il simplifia davantage, dit-il, l'empirisme, l'exposa d'une manière infiniment spirituelle, en fit une application pratique plus intéressante au commerce de la vie, à la religion et à la politique. Après avoir exposé la doctrine d'Helvétius, Buhle la conteste et parle des égarements où le lockianisme peut entraîner. Mais si la morale ne peut être le résultat de motifs intéressés, l'histoire et l'expérience nous apprennent que l'homme est égoïste « et que les États les plus florissants, les princes les plus puissants ont toujours été ceux qui, par leur législation et la direction imprimée à l'éducation, savent donner à l'égoïsme la tournure convenable aux intérêts particuliers et à l'intérêt général (2) ».

Dans le *Grundriss der Geschichte der Philosophie* d'Ueberweg (3), il y a des réflexions exactes et judicieuses sur Helvétius qui est rattaché à La Rochefoucauld et à La Bruyère. Fondées sur l'amour de soi produisant la joie ou la douleur, les théories essentielles du moraliste sont équitablement

(1) *Histoire de la Philosophie moderne* depuis la Renaissance des Lettres jusqu'à Kant par Jean-Gottlieb Buhle, professeur de philosophie à Gœttingue, traduit de l'allemand par J.-L. Jourdan, Paris, Fournier, 1816, t. VI, p. 24 et suivantes.

(2) P. 36. D'où, ajoute Buhle, le goût des hommes d'affaires et des hommes d'État pour Helvétius.

(3) Dritter Theil, die Neuzeit, bearbeitet und herausgegeben von Dr Max Heinze, Berlin, 1883, p. 180.

énoncées : Une complète oppression des passions conduit à l'imbécillité. La passion fructifie l'esprit, mais elle a besoin d'être réglée. — Celui qui recherche son intérêt de telle façon qu'il ne porte pas préjudice à l'intérêt des autres, mais qu'il y contribue, est l'homme bon. — Le bien général est la plus haute règle. L'historien allemand distingue, en outre, les vues principales d'un écrivain politique passionné pour le bonheur humain, telles que le respect de la propriété, mais la possibilité pour chacun d'arriver à la propriété, la réduction des heures de travail à sept ou huit heures par jour, etc... Ces vues positives d'Helvétius lui font plus d'honneur, en effet, que son système de la sensibilité physique, et il était bon de les rappeler. Son erreur, suivant le même critique qui donne comme successeurs à Helvétius Saint-Lambert, Volney et même Condorcet (1), est de n'avoir pas montré les progrès de l'égoïsme individuel s'élevant, comme par degrés, à un large esprit de solidarité, bien au-dessus des calculs égoïstes (2).

Préoccupé de considérations théoriques, Lange qui, dans son *Histoire du Matérialisme*, s'efforce de rendre justice à La Mettrie, comprend moins bien Helvétius et ne l'aime guère sans le connaître particulièrement, semble-t-il (3). Cette explication des vertus par le principe de l'égoïsme, malgré les brillants ornements que la « rhétorique » prête à ces « sophismes » se heurte, suivant Lange, au bon sens et à la « critique scientifique ». Néanmoins, quoique, volontiers partisan d'une morale kantienne, il s'élève contre l'éthique d'Helvétius, l'importance de cette doctrine, au point de vue de l'économie politique, ne lui échappe point. La tendance innée d'Helvétius, observe-t-il, est de penser au bien-être matériel du peuple, et, cela donné, il est très naturel d'ad-

(1) En adoucissant ses principes, dit-il (Ecole de Condillac, fin).

(2) Il ajoute que le contenu de ses propositions est préférable à leur établissement.

(3) « Buffon... Grimm... Helvétius, vaniteux et superficiel, tous se rapprochent du matérialisme, sans nous montrer cette fermeté de principes, cet achèvement logique d'une pensée fondamentale qui distinguaient de La Mettrie, malgré toute la frivolité de son style » (t. I, p. 378, Paris, Reinwald, 1879).

mettre que le progrès général est tout simplement la somme des progrès individuels. L'expérience commerciale prouve que l'individu ne peut arriver à l'aisance qu'en poursuivant à outrance ses propres intérêts, sauf à pratiquer la vertu sur d'autres terrains, autant que ses moyens le lui permettent (1).

L'un des plus remarquables parmi les historiens de la philosophie moderne, M. Harald Höffding, qui excelle, comme le dit fort bien M. V. Delbos, à saisir les caractéristiques des personnalités, a étudié avec beaucoup de pénétration le dix-huitième siècle français. Il y a dans les quelques pages (2) qu'il a consacrées à un penseur « dont la tendance a souvent été mal comprise » (3) une interprétation générale nette, exacte, d'une doctrine peu étudiée dans la plupart des cas.

M. Höffding rappelle d'abord le caractère libéral, charitable et humain d'Helvétius, qui considérait avec une profonde émotion l'abaissement, la dissolution intestine de sa patrie. Ses œuvres manifestent, dit-il, la conviction que l'exclusion des individus de la part active qu'ils peuvent prendre à la vie publique a forcément des conséquences malheureuses. Le talent comme la vertu, l'esprit comme la probité, ont un développement régi par la forme du gouvernement et par l'éducation déterminée à son tour par la forme du gouvernement. Telle est la « grande et grave pensée » (4) d'où part Helvétius. M. Höffding ne se laisse point tromper, comme tant de critiques, par des mots. Aussi sa description du système d'Helvétius, quoique sommaire, est très précise. Continuant Condillac, l'auteur de l'*Esprit* soutient que les facultés sont développées

(1) *Ibid.*, t. II, p. 474. A propos de d'Holbach, Lange remarque qu'après des digressions qui rappellent vivement celles d'Helvétius sur l'*Esprit*, etc., il s'attache à faire dépendre la morale du discernement des moyens d'arriver au bonheur. L'auteur du « *Bonheur* » était parti d'une conception analogue, en rapport avec les tendances dominantes du XVIII[e] siècle français (t. I, p. 404).

(2) *Histoire de la Philosophie moderne*, par Harald Höffding, professeur à l'Université de Copenhague, traduit par P. Bordier, avec une préface de M. V. Delbos, Alcan, 1906, t. I, p. 491-495.

(3) *Ibid.*, p. 494.

(4) P. 492.

par l'expérience et l'influence extérieure. Le sentiment du plaisir et de la douleur est le seul don que la nature nous ait directement fait. Il éveille, aiguise l'attention, et détermine nos actions. Helvétius accorde d'autre part le sens le plus large au mot éducation : les dons naturels, d'après lui, sont égaux chez tous, mais les conditions de développement sont différentes. Les diversités de caractères dépendent de l'éducation, qui dépend, elle, de l'état de choses public. Ainsi, la théorie d'Helvétius motivait son chagrin et son dépit au sujet de la situation intérieure de la France. Il pensait que la morale, la législation et la pédagogie ne sont pas trois tendances différentes, mais reposent sur un même principe, celui du bien public, du bien du plus grand nombre d'hommes possible qui sont unis en État. La plupart n'estiment bon que ce qui s'accorde avec leur propre intérêt. Il en est bien peu, surtout dans un état social et politique mauvais, qui possèdent assez de fierté éclairée, de noblesse intellectuelle pour régler leurs jugements moraux sur le bien public sans se laisser égarer par l'étroitesse de leurs propres intérêts ou ceux de leurs entourages immédiats. Cette noblesse d'âme ne suppose nullement qu'il faille dépouiller l'amour de soi, car cela est impossible, mais que l'intérêt personnel est inséparablement lié à l'intérêt public, surtout au moyen du désir de puissance et d'honneurs (1).

Les théories d'Helvétius sur l'homogénéité primitive des individus, sur l'intérêt personnel considéré comme fondamental, sur la toute-puissance de l'éducation, sont étroitement

(1) « On ne voit pas clairement, dit M. Höffding, chez Helvétius, si le désir de puissance et d'honneurs ne prend pas, lorsqu'il s'unit inséparablement à la considération du « bien public », une nature autre que lorsqu'il reste isolé et que pour cette raison il cherche à se satisfaire par n'importe quel moyen. L'expression « noblesse d'âme » semble supposer que le sentiment doit bien subir une certaine métamorphose quand, à la suite d'une éducation soignée, il parvient à relier si étroitement l'idée de justice avec l'idée de puissance et de bonheur qu'elles se fondent complètement en une seule idée ». M. Höffding fait à ce propos la réflexion suivante qui me semble très légitime : « Chez Helvétius (ainsi que chez Condillac) on constate l'absence d'exactitude dans l'examen de la manière dont les sentiments se modifient sous l'influence des idées et des associations d'idées, recherches commencées par Spinoza, Hume et Hartley » (p. 493).

unies à une conception essentielle : la nécessité d'une union étroite entre la vie individuelle et la vie publique.

M. Höffding, qui a très bien compris, à mon sens, la grande tentative d'Helvétius (1), note que son point de vue religieux est le point de vue déiste, bien qu'il souligne fortement que la divinité est inconnaissable. S'il faisait la guerre à la morale théologique, c'est parce qu'elle s'attaque seulement aux vices privés, non à la source du mal, laquelle se trouve dans l'état de choses public. S'il accusait le clergé, c'est parce que ses intérêts ne peuvent marcher de pair avec ceux du peuple entier.

En France, MM. Janet et Séailles (2) ne se sont pas mépris sur Helvétius et l'ont placé non point à coté de Condillac et des sensualistes, malgré son sensualisme, mais entre Hobbes et Bentham, parmi les moralistes politiques. Ils rappellent qu'Helvétius découvre dans le mécanisme des lois de l'intérêt le principe de la tolérance et de la sympathie ; que l'homme humain, d'après ce théoricien de l'égoïsme, est celui pour qui la vue du malheur d'autrui est un spectacle insupportable. Certes, ils ne semblent guère admettre que la bonté puisse se réduire ainsi à une affaire de nerfs. Mais cela ne les empêche pas de concevoir nettement les théories fondamentales d'Helvétius, la nécessité d'unir l'intérêt particulier à l'intérêt général, d'appeler les lois au secours de la moralité. Ils ont parfaitement raison de dire qu'Helvétius substitue à la théorie de la force déterminant, d'après Hobbes, les décrets du législateur, celle de la raison qui doit les justifier, — et pour qu'ils soient raisonnables, ils doivent être conformes à l'intérêt des citoyens. Mais cet intérêt exige une sanction pour toutes les prescriptions de la morale, et cette sanction s'exerce par la voie de la contrainte ou de l'opinion. « Attendre des

(1) « Les ouvrages d'Helvétius, dit-il, examinent tous les deux les conditions nécessaires à la formation des grands esprits et des caractères éminents, et les conditions auxquelles ils se feront reconnaître quand ils seront formés » (p. 494).

(2) *Histoire de la philosophie*, les *Problèmes et les Écoles*, Delagrave, 1887. *Le problème moral*, p. 457. On sait que M. Séailles défend volontiers les idées de justice sociale, de progrès social et humain qui étaient chères à Helvétius.

hommes qu'ils pratiquent le dévouement par une bonne volonté gratuite, c'est le rêve des mystiques qui ne veulent pas voir que le seul ressort qui meuve la machine humaine est l'intérêt (1). » Et, en effet, Helvétius a opposé à ce rêve une science politique fondée sur la nature même de l'homme. C'est encore à juste titre que dans le même ouvrage MM. Janet et Séailles, étudiant l'histoire des écoles, considèrent Helvétius comme un philosophe politique et le placent auprès de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau. En quelques mots ils mentionnent que, d'après Helvétius, l'art du législateur est de faire que l'homme ait plus d'intérêt à suivre la loi qu'à la violer ; la législation devient ainsi le fondement de la morale sociale. Et ils appellent Helvétius le politique des matérialistes (2). Cela est très exact, à condition de trouver dans le matérialisme non pas une doctrine sèche, négative, mais une excellente formule, la meilleure et même la seule pour les études scientifiques.

M. Fouillée voit aussi dans Helvétius le politique et le place équitablement, dans un chapitre de son *Histoire de la Philosophie* consacré à la Philosophie sociale en France au XVIIIe siècle, à coté de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, de Turgot et de Condorcet. Tandis qu'il fait dire à Montesquieu : la loi est la raison ; à Rousseau : la loi est la liberté, il fait dire à Helvétius ; la loi est la sensation. Formule saisissante. Et il est très certain qu'Helvétius est plus sensualiste (quoiqu'ils le soient aussi l'un et l'autre à certains degrés) que Montesquieu et Rousseau. Mais il eût été peut-être plus légitime d'écrire : la loi est dans la nature. M. Fouillée aperçoit très bien, d'ailleurs, dans Helvétius le continuateur de Hobbes et de La Rochefoucauld. Il énonce en termes exacts sa tentative de philosophie politique : « L'égoïsme transformé produit le monde moral, comme la sensation transformée produit le monde intellectuel, comme le mouvement transformé produit le monde matériel. La vraie morale n'est que la physique des mœurs. Au fond, il n'y a pas de morale proprement dite, mais simplement une branche supérieure des

(1) *Histoire de la philosophie*, les *Problèmes et les Écoles*, p. 457.
(2) *Ibid.*, p. 1050.

sciences naturelles, qui enseigne les moyens de procurer le plus grand bonheur possible, soit à l'individu, soit à la société (1). » M. Fouillée montre ensuite le réformateur qui accorde une influence souveraine à la législation, et, s'il omet de parler des théories d'Helvétius sur l'éducation et la formation des esprits, il n'oublie pas (et le mérite est d'autant plus grand qu'il combat ailleurs volontiers les doctrines utilitaires) (2), de constater qu'Helvétius, parti de l'égoïsme, aboutit à des thèses philantropiques.

M. Fouillée fait encore une place à Helvétius dans ses morceaux choisis et reproduit quelques-unes de ses lignes les plus caractéristiques, en leur opposant des textes de Rousseau (3).

MM. A. Bayet et François Albert ont également, un peu malgré eux, rendu service à la cause d'Helvétius, qui n'est pas, en somme, comme on le croit, celle de l'égoïsme, mais bien celle de la sociologie, d'une part, de la solidarité, de la justice, et du progrès, de l'autre, en mêlant quelques pages de l'auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme* à leurs très utiles extraits des écrivains politiques du XVIIIe siècle. En associant justement son œuvre à celle des Encyclopédistes, en rappelant qu'il réclamait la liberté de pensée et la tolérance religieuse, en lui reprochant, non sans raison, sa confusion, ils ne paraissent point saisir la portée de son œuvre. L'erreur, celle de beaucoup de biographes et de critiques, qui ont parlé d'Helvétius, en passant sans avoir eu l'occasion de le fréquenter, pour ainsi, dire, longtemps, est de le considérer surtout comme un sensualiste (cette vue est insuffisante), et en particulier de croire qu'il attribuait tout le développement de l'esprit à « la conformation des organes » (4).

(1) *Histoire de la philosophie*, Delagrave, p. 358.

(2) Voir la *Critique des Systèmes de morale contemporains*, et les divers ouvrages de M. Fouillée. — M. A. Lichtenberger a aussi exposé les idées d'Helvétius, mais sans commentaires personnels, dans *le Socialisme et la Révolution française*, Alcan, p. 261.

(3) P. 327-330. L'intérêt personnel, principe des vertus et des vices. — L'homme humain. — Le salut public. — L'amitié et l'intérêt.

(4) Les *Écrivains politiques du XVIIIe siècle*, extraits par Albert Bayet et François Albert, anciens élèves de l'École normale supérieure. Librairie Colin, 1904, p. 187.

Cette erreur contenue dans les Dictionnaires et les Bibliographies a causé, en effet, beaucoup de tort à Helvétius auprès des critiques littéraires, des historiens de la littérature. D'autre part, la confusion d'Helvétius, hanté par son désir de créer une science politique et sociale, d'établir une sorte de mécanisme invariable, en formulant des lois qui régissent les corps sociaux, d'expliquer les rouages divers de ces vastes organismes, en les décomposant, en les ramenant à des principes simples, analogues à ceux des autres sciences de la nature, a frappé ces critiques vivement; ils n'ont plus vu alors que le « fatras », en dehors de la tentative philosophique elle-même. Ils n'ont plus pensé qu'aux paradoxes nés de la généralisation systématique. Ils ont oublié l'écrivain simple, clair, subtil, savant, d'une éloquence âpre et brutale ou bien ardente et passionnée. Ils ont oublié le moraliste. Ils ont oublié le citoyen qui était très noble.

C'est ainsi que Villemain, au nom du spiritualisme outragé, s'insurge contre Helvétius, lui reproche de n'avoir pas séparé l'homme de l'animal, d'avoir exalté l'égoïsme, le bonheur personnel. Il eut, d'ailleurs, remarque-t-il, beaucoup d'influence en offrant une doctrine morale qui flattait les penchants du siècle (1).

Sainte-Beuve en racontant la rencontre de Maupertuis par Helvétius est bien vague. M. Faguet qui, tout en penchant comme l'auteur des *Lundis* vers l'atticisme et en se méfiant des théories trop audacieuses, ne peut s'empêcher d'être un critique riche d'idées et un moraliste aux aperçus vigoureux, ne parle pas de lui dans ses Études sur le Dix-huitième siècle (2).

On comprend mieux encore comment M. Brunetière ne se laisse pas séduire par Helvétius. Bossuet, le théoricien de la monarchie absolue, ne dénonçait-il point l'égoïsme et les passions comme néfastes? La philosophie du XVIIIe siècle et,

(1) *Cours de Littérature*, Didier-Perrin, 1863, t. III, p, 186, 187, 188.

(2) La *Politique comparée de Montesquieu, Rousseau, et Voltaire*, Société française d'imprimerie et de librairie, 1902, *le Dix-huitième Siècle*, études littéraires. Il est vrai que M. Faguet a étudié en plusieurs volumes les *Politiques et Moralistes du dix-neuvième* et non du dix-huitième.

en particulier, de l'auteur de l'*Esprit*, n'a rien de commun avec la prédication de ce dernier Père de l'Église. Vraisemblablement, M. Brunetière n'aime pas plus Helvétius que Stendhal. Leur psychologie réaliste doit lui être odieuse. Regrettons-le bien sincèrement, sans aucune arrière-pensée (1).

D'autre part, M. Lanson, dans sa très remarquable *Histoire de la Littérature Française*, reproche à Helvétius une inconséquence singulière : de faire « dépendre tout le progrès de l'humanité, tout le développement de la civilisation de la conformation de nos organes », et de croire « à la toute-puissance de l'éducation, d'estimer que tous les esprits sont à peu près égaux, et que toutes les différences intellectuelles résultent de l'inégalité de la culture (2) ». Il observe que si l'on ramène tout au physique, c'est le contraire qui est vrai. Nous savons à quoi nous en tenir sur les paradoxes d'Helvétius, contre lesquels Diderot, en particulier, s'élevait avec vigueur. Mais est-il exact qu'Helvétius attribuait tout le progrès de l'humanité, tout le développement de la civilisation à la conformation de nos organes ? Après Locke et Condillac, il établit, d'un manière excessive, le rôle de la sensation dans la vie mentale et s'arrête spécialement à l'affectivité. Historien et naturaliste des sociétés, il considère le plaisir et la douleur par rapport à l'individu et au corps social. Et c'est l'organisme des États qui l'intéresse, la vie complexe de ces grands corps sollicite ses efforts. Il en recherche — dans les qualités et les défauts, ou plutôt dans les caractères, dans le jeu des passions et de l'activité — les éléments, les moteurs principaux. Si, dans une note rapide, il parle de l'avantage d'avoir une main, d'avoir les sensations de tact, si les travaux de La Mettrie ne lui sont pas inconnus, s'il penche scientifiquement vers l'explication des phénomènes et des phénomènes sociaux par un mécanisme et un dynamisme naturels, en dehors de toute intervention mystérieuse, il ne nie pas, en les analysant, en les décomposant, les événements moraux. Si, dès sa jeu-

(1) Ces lignes ont été écrites quelques mois avant la mort de M. Brunetière. En les relisant, je rends d'autant plus volontiers hommage à son talent et à son éloquence que je ne partage pas la plupart de ses idées.

(2) *Histoire de la Littérature française*, Hachette, 1902, p. 726.

nesse, il se préoccupe des découvertes scientifiques, si, dès les *Épîtres* et les *Notes*, il s'intéresse avec une sorte de fièvre aux recherches de la science positive, il ignore, comme la plupart de ses contemporains, la physiologie ; il ne s'occupe pas assez, ou même pas du tout, des organes ; il s'occupe du bonheur, de l'amour propre, de l'amour, des diverses aspirations naturelles de l'homme. Sans doute, il les rattache systématiquement à la sensibilité physique. Mais il n'établit pas l'intelligence ou les lumières, selon son expression, et le progrès sur les organes. Bien plus, il parle de l'esprit sans parler du cerveau, du système nerveux ! L'intelligence et le progrès sont pour lui dans l'acquisition des connaissances, dans la juste perception des choses, et de leurs rapports, dans la conception exacte des besoins naturels et nécessaires de tous et de chacun. Les tendances matérialistes et athées du livre de l'*Esprit*, dont parle encore M. Lintilhac (1), lui sont communes avec bien des savants ou des écrivains de tous les temps et de tous les pays. Helvétius n'est point là. C'est un moraliste. C'est un politique réaliste, qui veut juger les hommes et les choses d'après eux-mêmes, non d'après des chimères et des traditions, et asseoir ainsi sur une science exacte des conditions de la vie pratique une science utile et pratique de la prospérité des individus et des nations.

(1) *Précis historique et critique de la Littérature française*, t. II, E. André, 1894, p. 298.

CONCLUSION

Je m'aperçois qu'en cherchant à comprendre, à expliquer Helvétius, j'ai tenté de faire, sinon son apologie, du moins la réhabilitation en quelque sorte de son œuvre, d'un grand nombre de ses idées philosophiques et politiques.

Quels sont, en somme, les résultats de l'enquête à laquelle nous nous sommes livré sur l'immense enquête qu'il avait lui-même entreprise au sujet de l'esprit, considéré surtout dans ses manifestations, et de l'homme envisagé par rapport à la société, comme membre d'une collectivité ?

La philosophie d'Helvétius est une philosophie d'adaptation à la nature. Politique, il a un profond amour de la vie, de la science et du progrès. Il déteste donc l'ascétisme sous toutes ses formes, comme contraire aux lois naturelles. Parti de la table rase de Locke, de la science réaliste de La Rochefoucauld et de Hobbes, des conceptions laïques de Fontenelle, de Voltaire, de Buffon et de Montesquieu, possédé comme Diderot et les Encyclopédistes de l'espoir d'une rénovation due aux progrès des sciences, obsédé par la conception nouvelle d'une science positive des faits moraux et sociaux, Helvétius s'est efforcé de montrer l'homme tel qu'il est. La science du bonheur et de la justice humaine est apparue à cet épicurien déterministe non dans le mystère et la rêverie stériles, mais dans le développement naturel des facultés, dans l'utilisation de l'égoïsme, de l'amour-propre, de l'intérêt, liés à la conservation de la vie elle-même, à cette tendance de l'être à persévérer dans l'être, comme dit Spinoza. Les philosophes grecs

avaient souvent affirmé, eux aussi, qu'il ne faut pas supprimer les passions, mais philosopher avec elles.

Helvétius, ayant étudié l'homme et la vie des États, conçoit la légitimité des passions et la nécessité de les employer à la réalisation de la félicité privée et publique. D'où la création d'une sociologie basée sur des faits positifs, sur des lois naturelles.

Psychologue, il expose une brève théorie de la connaissance, insuffisante et artificielle, mais il devient original et profond en appliquant la psychologie à la politique, et c'était une vue de génie, au XVIII[e] siècle, que d'avoir considéré les qualités et les défauts d'un point de vue social.

Idéologue, il a jeté dans ses livres toute sorte d'idées ; il est souvent comme oppressé par elles, par la complexité de cette statique et de cette dynamique sociales, par le nombre des vérités nécessaires à la transformation des sociétés, et, parmi les idées exposées, il y en a de médiocres et de dangereuses, comme beaucoup de bonnes et d'excellentes. Rousseau dit dans l'*Émile* (1) : « Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut quand on réfléchit, et quoi que vous puissiez dire, j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés. » Avec son désir d'être sincère entièrement et absolument, obligé d'autre part de voiler cette sincérité dans l'*Esprit*, Helvétius, confus comme Rousseau et Diderot, ne craint pas d'être paradoxal, d'être amusant et même facétieux pour être plus utile en disant le vrai quel qu'il soit.

Moraliste, il se place à coté des observateurs les plus pénétrants. « Tous les hommes recherchent d'être heureux, cela est sans exception, affirmait déjà Pascal. Quelque différents moyens qu'ils emploient, ils tendent tous à ce but. » Cette constatation sert de base à la doctrine d'Helvétius. Tandis que Rousseau, d'ailleurs forcé de constater aussi et l'amour de soi-même (2) et le pouvoir de l'éducation (3), fait un roman mystique et inspiré de l'humanité en partant d'un principe idéal, Helvétius, qui fonde l'utilitarisme empirique et politique en France, ne veut pas s'éloigner du réel, du

(1) Ed. Garnier, p. 77.
(2) P. 76. *Ibid.*
(3) P. 36. *Ibid.*

donné. Je ne conteste pas que Jean-Jacques ait eu beaucoup plus le sens de la perfection, qu'il ait célébré les symphonies du cœur avant que l'illustre Kant n'ait magnifié celles de la pensée. Mais Helvétius a eu davantage le sens de la vie réelle. Si la morale n'est peut-être pas une science, mais une religion, Helvétius démontre que le social est objet de science. Pour ma part, j'ai cru délicieusement ou éperdument à la gloire, à la splendeur de la chimère et même à son utilité et j'y crois encore. Mais l'infini, l'absolu, le parfait, mais l'Idéal, l'Impossible, l'Au-delà, toutes ces fantasmagories splendides nous ébrèchent, nous entament, nous sucent l'esprit et le cœur. Et ce sont d'épouvantables sangsues de l'âme. Ceux qui se labourent pathétiquement, en proie au souci wagnérien de s'étendre, de s'élargir et par là de se régénérer, risquent de tomber dans l'abîme de la douleur, de sombrer dans le désespoir stérile. Helvétius est moins élevé. Soit. Il est plus sain, il est plus normal. Il ne nous enlève pas, il ne veut pas nous faire planer dans les régions sublimes du rêve et de l'idée. Il s'efforce d'avancer sur un terrain solide pour y construire l'édifice d'un bonheur commun. Pour cela, il fallait démolir les anachroniques bâtisses faites de préjugés et d'hypocrisies. Le fondement de l'édifice nouveau était cet égoïsme primitif de la créature, ni bon, ni mauvais, mais réel, universel, nécessaire, incontestable. C'est cette volonté de vivre que Schopenhauer cite au tribunal de la pensée et qu'il charge d'anathèmes, précisément parce qu'il est, comme les métaphysiciens allemands, hanté par la majesté de l'Absolu, hallucinante en effet, lorsqu'on la poursuit avec l'escorte des espérances déçues et des amours inassouvis. Ce pessimisme a sa grandeur puisqu'il naît de la distance qui sépare l'activité humaine de l'Idéal. Nous sommes plus ou moins des pèlerins qui marchent vers la lumière : moins heureux que les Rois Mages, nous n'atteignons pas l'aube radieuse, la perfection rêvée en des heures d'extase. Cette obsession de l'Infini a sa merveilleuse noblesse, mais elle risque d'engendrer le dégoût de l'action.

Cette volonté du paradis est belle, mais décevante et terrible. Il vaut mieux revenir aux choses de la terre, accepter

la nature et travailler à la parfaire en vivant la vie telle qu'elle est donnée, plutôt que de risquer l'esprit d'ascétisme et de désertion qui est issu des songes et des belles chimères. En ce sens, Helvétius est salutaire. Sans doute, il peut souvent satisfaire ceux qui sont désabusés et désenchantés, qui trouvent les hommes intéressés, vaniteux, cupides, indifférents, ou même méchants et féroces, après avoir, avec une tendresse ingénue et poétique, rêvé à leur angélicité. Mais il ne s'arrête pas à cette conception négative. On ne s'en souvient pas assez. Ce théoricien honni de l'intérêt et de l'égoïsme poursuit le but que les plus hautes consciences n'ont pas désavoué : le passage du moi aux autres et à tous. C'était le pur enseignement du Christ. Ce sont les formules grandioses de Kant. C'est l'altruisme de Comte, de Mill et de Spencer.

Ainsi, chez Helvétius, le politique ne se sépare pas du moraliste. Avec l'idée du bonheur (1), il conçoit l'idée du droit, du droit au bonheur qui naît des besoins semblables. Cette notion du droit n'a donc, à ses yeux, rien de mystérieux ou de divin. Et l'on peut regretter souvent que le divin manque chez Helvétius. Mais, en revanche, il y a chez lui une véritable religion de la patrie, et de l'humanité. Il veut nécessiter les hommes à la vertu par les moyens naturels, les rendre plus justes et meilleurs par une éducation et des lois conformes à ce but. Il prêche la suppression de la tyrannie et du despotisme, l'établissement de la tolérance et de la liberté. Est-ce à nous de l'en blâmer? Est-ce à la démocratie française du XXe siècle de lui en vouloir?

L'esprit de solidarité jaillit de l'égoïsme même, la sympathie et la pitié fleurissent sur cette tige première. La nécessité de vivre crée l'association jusque dans les organismes inférieurs. Helvétius a le tort, en bien des cas, de revenir com-

(1) L'idée d'un poème sur le *Bonheur*, avec des allégories, des vues scientifiques et philosophiques, qui avait été celle d'Helvétius, a séduit aussi de nos jours un poète-philosophe, M. Sully Prudhomme, qui a traité, à sa façon et avec des aspirations différentes, le même sujet. — La culture du Bonheur, mais suivant des méthodes plus modernes d'après les résultats des sciences sociales et biologiques, est de nouveau à l'ordre du jour. V. les récents articles sur le Bonheur de M. Finot dans la Revue, les récents *Essais Optimistes* de M. Metchnikoff, etc...

plaisamment à la cause primitive, et de négliger les floraisons somptueuses qui la dérobent aux regards émerveillés. Mais si nous avons le souci de n'être pas considérés comme égoïstes et intéressés, si nous tenons à éviter ces épithètes, est-ce une raison pour dénigrer *a priori* Helvétius ?

Il vaut mieux dire ses défauts. Sa composition est lourde, prolixe, compliquée. L'enchevêtrement des idées, le souci de déduire sans cesse et d'énoncer des théorèmes définitifs lui est néfaste. Mais, encore une fois, Montesquieu, Diderot et Rousseau composaient mal : les hommes du XVIIIe siècle avaient tant de choses à dire, à prouver !

Confiant dans le rôle de l'intelligence, de l'expérience, de l'instruction, Helvétius se défie du sentiment. Spencer, après tant d'efforts pour l'interprétation rationnelle du monde et de l'humanité, en confessait l'importance et la valeur. Mais le sentiment qui peut créer le sublime crée aussi, dans la réalité, le fanatisme. Et Helvétius s'est appliqué, inlassablement, à en dire les calamités.

Il sacrifie beaucoup trop à la combinaison, et, politique avant tout, néglige l'inspiration. De même qu'il accorde trop à la mémoire, il accorde trop à l'érudition, à l'éducation, au travail. Mais est-ce une raison pour ne pas reconnaître avec Diderot que si Helvétius n'était pas un génie facile, c'était, du moins, « un beau génie, un grand penseur, et un très honnête homme (1) » ?

Les savants modernes, les psycho-physiologistes, comme M. Ribot, MM. Georges Dumas, Pierre Janet, peuvent lui reprocher sa méthode limitée aux faits moraux, les graves lacunes de son anthropologie, Les logiciens de la pensée, comme MM. Brochard et Egger, les historiens moralistes, comme M. Lévy-Brühl, les érudits soucieux d'une parfaite exactitude peuvent lui chercher mainte querelle de détail. Ses idées sur l'invention, sur l'enchaînement et l'effet des passions n'en gardent pas moins leur originalité, leur importance pratique. Les sociologues, comme M. Durkheim, peuvent regretter le manque de précision d'une science qu'il s'efforçait d'instaurer. Helvétius est tout de même un écrivain

(1) Diderot, *loc. cit.*, *Réfutation de l'Homme*, p. 445.

de premier ordre, un pamphétaire et un vulgarisateur notoire, un penseur vigoureux et d'une rare envergure, un « essayist » ingénieux, charmant, redoutable, éclatant. Ah ! si ce moraliste de l'école de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Vauvenargues n'avait pas eu l'ambition de créer la complexe, l'exacte science, la physique des faits moraux ! Il jouirait d'une gloire incontestable. Quel délicieux et terrible livre de maximes et de pensées un habile éditeur pourrait tirer de ses notes et réflexions comme de ses livres systématiques ! Il ne s'y montre pas moins, quels que soient ses principes, un grand orateur des Droits de l'Homme que la Révolution a consacrés.

Ainsi que Voltaire, Helvétius avait beaucoup d'idées modernes et pratiques. L'américanisme un peu terre à terre de notre siècle lui aurait souri. Il était, d'autre part, avec passion, avec fougue, partisan de la liberté de penser, de la liberté de la presse. Il avait compris les dangers de l'autorité spirituelle, de l'ambition ecclésiastique dans un État. C'est pourquoi il préconisait l'éducation laïque, l'éducation nationale, et la séparation de l'Église et de l'État (1), nécessaire au bien-être du pays. Les projets de loi modernes rappellent ses conceptions, ses formules. Il aimait la démocratie et craignait la démagogie, comme il craignait l'instinct, la brutalité de celui et de ceux qui ne raisonnent pas, qui ne se rendent pas compte du pour et du contre d'après les choses elles-mêmes.

M. Clemenceau, dans un discours célèbre et récent, s'écriait : « Nous ne prenons pas un être imaginaire, nous prenons l'homme tel qu'il est, dans sa bonté, dans sa cruauté, dans sa pitié, dans sa souffrance des maux qu'il endure, dans sa dureté des maux qu'il fait endurer aux autres. Nous le

1 Voir le projet de loi de M. Briand, relatif à la Séparation de l'Église et de l'État. — A présent, les hommes politiques les plus modérés, tout en demandant qu'on évite à tout prix les guerres de religion (il ne saurait être question pour le législateur moderne d'attenter à la liberté de la pensée), n'hésitent pas à reconnaitre, avec M. Doumer, que « résister au cléricalisme, c'est-à-dire à la main-mise, à l'intrusion d'un clergé dans les affaires civiles, c'est le devoir d'un gouvernement libre et laïque ». — Helvétius n'eût d'ailleurs pas été insensible à la souffrance sincère des Catholiques qui ne voient pas que la loi sur la Séparation, malgré tels inconvénients immédiats et certaines de ses applications, peut devenir profitable aux intérêts spirituels (les véritables) du Christianisme.

prenons faible et imparfait, et nous l'éclairons, nous l'élevons, nous le fortifions, nous le libérons, nous le conduisons vers une approximation de plus en plus grande de justice supérieure. Et nous voulons que chaque jour lui apporte plus de bonté, plus de beauté, plus de puissance sur lui-même et le monde extérieur. » La science exacte de l'homme, telle que l'entendait Helvétius, contenait le même idéal, la même espérance fervente. Ajoutons que sa conception générale de l'intérêt et de l'égoïsme n'a rien d'inquiétant si l'on y joint cet idéal même, si on l'envisage, non pas avec les inquiétudes d'une âme en route vers l'absolu, mais avec les préoccupations du politique et de l'économiste. M. Deschanel, en combattant le collectivisme, dit « qu'il briserait le ressort de l'intérêt personnel qui est le principal levier du progrès ». Le vénérable M. Frédéric Passy a constaté depuis longtemps que « l'égoïsme même, s'il n'était pas aveugle, nous devrait imposer, en même temps que l'amour de nous-mêmes et le souci de notre propre existence, l'amour des autres et le souci de leur bien-être et de leur dignité » (1). Cette vue générale, celle d'Helvétius, est fondamentale, l'économie politique étant avant tout la science du bonheur humain. Certaines de ces vues particulières, les plus audacieuses, restent d'une actualité saisissante. M. Espinas en signalait justement quelques-unes, avec une page vibrante où la revanche des volés sur les voleurs était âprement annoncée par l'auteur de l'*Homme* (2). Si Helvétius condamnait le communisme au nom de ses principes, les réformes sociales les plus hardies ne l'effrayaient pas, il savait les envisager, il les souhaitait même ardemment (3).

(1) M. Mæterlinck, l'un des artistes et des métaphysiciens les plus raffinés et les plus émus de notre temps, écrit de son côté : « Notre sagesse, nos vertus, notre politique, âpres fruits de la nécessité que notre imagination a dorés, n'ont d'autre but que d'utiliser notre égoïsme et de tourner au bien commun l'activité naturellement hostile de chaque individu ». *La vie des abeilles*, Fasquelle, 1903, p. 68). C'est la pensée même d'Helvétius qui, d'ailleurs, s'il a une imagination brillante de peintre, n'a pas ce sens du mystère qu'on aime, malgré des obcurités, chez M. Mæterlinck.

(2) *Loc. cit.*, p. 94 et 95. Helvétius préconisait, par exemple, l'impôt progressif, l'exhérédation légale, le divorce, etc., etc.

(3) Helvétius croyait le partage des terres et des biens impossible. Mais il croyait à la nécessité de donner à chacun le moyen de s'élever et par l'éducation, et, le cas échéant, par la propriété. — L'abbé Lemire,

Comme la politique moderne des peuples les plus conscients de la justice, la science moderne, avec ses admirables acquisitions et ses méthodes perfectionnées, lui donnent raison aussi en bien des cas. Les philosophes de l'évolution reconnaissent comme but suprême de la morale l'établissement d'une saine harmonie entre l'égoïsme et l'altruisme, entre l'amour de soi et l'amour du prochain.

« L'homme a deux sortes de devoirs différents : premièrement envers lui-même, et secondement envers la société à laquelle il appartient. Les premiers sont les commandements de l'amour de soi, les seconds ceux de l'amour du prochain. Ces deux sortes de commandements naturels sont également légitimes, également normaux, et également indispensables. Si l'homme veut vivre dans une société ordonnée et s'y bien trouver, il ne doit pas seulement rechercher son propre bonheur, mais aussi celui de la communauté à laquelle il appartient et celui de ses prochains... Le but suprême de toute morale rationnelle est, par suite, très simple : c'est d'établir un équilibre conforme à la nature entre l'amour de soi et l'amour du prochain (1) ». Cette doctrine morale et politique, à laquelle Helvétius aboutissait avec son système de l'homme, est également celle d'Ernest Haeckel, un matérialiste et un athée, c'est vrai. Lui aussi, il rappelle, du reste, les commandements suprêmes du christianisme : « Fais aux autres ce que tu veux qu'ils te fassent », et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même (2) ». Ainsi qu'Helvétius, au nom de la science et de la société, Haeckel s'élève contre la morale imposée par les théologiens, et qui enseigne le mépris de soi-même (3), le mépris du corps (4), le mépris de la nature (5), le

député du Nord, a été invité, il y a quelques mois, à déposer un projet de loi portant emprunt de 500 millions pour abolir le paupérisme en France, en procurant un coin de terre à toute famille indigente n'en ayant pas. Cette proposition curieuse concorde avec des idées exprimées à mainte reprise par Helvétius qui considérait volontiers les hypothèses sociologiques les plus téméraires.

(1) Ernest Haeckel. *Les Énigmes de l'Univers*, p. 400.

(2) *Ibid.*, p. 400 et 401.

(3) *Ibid.*, p. 403.

(4) *Ibid.*, p. 404.

(5) *Ibid.*, p. 405.

mépris de la civilisation (1), de la famille, le mépris de la femme (2). De même que l'auteur de l'*Esprit* et du traité de l'*Homme*, il s'insurge contre la morale papiste (3) (le terme est encore le même), réclame la séparation de l'Église et de l'État, de l'Église et de l'École, et la réforme de l'éducation (4).

Aujourd'hui, plus que jamais en France, on reconnaît, on vante les bienfaits de l'éducation, qui a transformé, qui transforme et transformera notre société. Les ennemis les plus acharnés de l'empirisme et du déterminisme ne peuvent nier son importance, sa valeur, dans l'État laïque moderne, tel que la grande majorité des Français le conçoit plus d'un siècle après la Révolution.

C'est, en fait, la véritable réhabilitation d'Helvétius.

Au XVIIIe siècle, disait Guyau, qui, sans nier l'égoïsme trouvait justement dans l'intensité même de la vie un principe d'expansion et de générosité, « on avait exagéré l'importance de l'éducation au point de se demander, naïvement, avec Helvétius, si toute la différence entre les divers hommes ne provient pas de la seule différence dans l'instruction reçue et dans le milieu ; si le talent, comme la vertu, ne peut pas s'enseigner » (5). Et Guyau rappelle qu'après les recherches faites sur l'hérédité, on s'est jeté dans des affirmations bien contraires. Mais la « naïveté », l'excès même de la doctrine d'Helvétius, développée avec tant de confiance dans l'*Homme* a, comme le remarque Diderot, les effets les plus salutaires et ne manquait pas de cette sagacité qu'il constatait volontiers à côté des propositions les plus paradoxales chez ce politique soucieux d'élaborer un plan efficace de mécanisme social. Guyau est bien obligé de reconnaître que le sens moral est un produit supérieur de l'éducation au sens le plus large du mot (6). S'il y a des dispositions de l'individu contre lesquelles il est bien difficile ou impossible de lutter, surtout lorsqu'on a la volonté de l'absolu, et qu'on poursuit un but

(1) *Les Enigmes de l'Univers*, p. 406.
(2) *Ibid.*, p. 407.
(3) *Ibid.*, p. 408.
(4) *Ibid.*, p. 410-414.
(5) *Education et Hérédité*, 1889, F. Alcan, p. XIII.
(6) *Education et Hérédité*, p. 70.

trop ardu, trop éloigné des conditions mêmes de la vie et du réel (1), qui peut nier l'influence énorme du milieu?

Dans une de ses nouvelles (2) d'une psychologie si aiguë, Maupassant nous montre deux anciens amants, M[me] de Cador et M. d'Apeval. Ils ont fait élever le fils issu de leurs secrètes amours dans un coin de campagne normande. Cet enfant, d'un sang noble, est devenu, en cette solitude, un fermier brutal et abruti, insouciant, un paysan au langage grossier, un rustre qui semble n'avoir pas d'âme, n'avoir que des besoins physiques.

Le D[r] Toulouse n'a pas craint d'insister sur l'éducation en tant qu'elle forme les individus et les divers types sociaux: « On met sur le compte de l'hérédité, écrit-il, ce qui appartient à la seule éducation... L'éducation est la grande force créatrice du type professionnel. Voici des frères qui, vers l'adolescence, choisissent des carrières différentes. L'un devient militaire et l'autre prêtre. Leur sang est le même. Mais la vie va en faire deux êtres opposés au physique et au moral... Pourtant ni l'un ni l'autre n'est né prêtre ou soldat... » Ne retrouvons-nous pas ici la pensée même d'Helvétius? Et la conclusion que le D[r] Toulouse tire de ses constatations est exactement celle qu'Helvétius tirait de la thèse fondamentale du traité de l'*Homme* : « L'homme est une matière sociale très malléable, comme la pierre de la fable dont le potier se demandait quel objet il en tirerait, dieu, table ou cuvette. Ceci doit être médité par les hommes politiques qui ne croient pas que les races que nous tenons pour subalternes puissent, en s'assimilant nos procédés, nous inquiéter un jour. De son côté, le démocrate y puisera la force nécessaire pour réaliser les réformes les plus utiles au bonheur de chacun et obtenir, par l'égalité d'éducation, la véritable éducation sociale (3). »

(1) C'est ce que l'auteur de ce livre a été obligé de démontrer dans la *Rédemption de Nini*, où il suppose qu'un moderne apôtre rencontre une fille des rues et tente son éducation. Elle se transforme au point de vue intellectuel; physiologiquement et moralement, elle reste la même. Mais l'apôtre poursuit son éducation, cette rédemption d'une manière sans doute trop peu conforme à la nature, avec un idéal très religieux, mais très peu pratique. (*La Rédemption de Nini*, 1902).

(2) *L'Abandonné* (Yvette).

(3) V. le *Journal* du 10 mars 1905 « *Études sociales*, le *Façonnage humain* ».

L'éducation est une suggestion. Le rôle qu'il convient d'attribuer à la suggestion dans la vie psychologique et sociale est, en tout cas, considérable.

En la dégageant de l'hypnotisme, du somnambulisme et des phénomènes morbides, le Dr Bernheim, de Nancy, qui considère la suggestibilité comme une propriété normale du cerveau (1), a établi son influence sur la vie de l'esprit, son application à la pédagogie, etc... Certainement, Helvétius ne semble se douter ni de l'hérédité, ni de l'évolution à proprement parler. D'après le Dr Bernheim, l'enfant naît avec un fonds de suggestions innées, son avenir est en grande partie dans son organisation (2). Cependant, si les cervaux d'enfants ne sont pas des cervaux vierges qu'une direction habile pourrait façonner et pétrir à sa guise, si l'éducation ne crée pas ce qui n'est pas en germe, elle peut perfectionner ce qui est (3), « elle doit intervenir pour neutraliser dans la mesure du possible les germes vicieux, pour opposer aux impulsions natives un contrepoids de suggestions coercitives (4) ».

Tout le système d'Helvétius est un système de suggestions salutaires opérées pour le plus grand bien des citoyens et de la société par la forme du gouvernement, par une législation, par un enseignement moral et politique qui substituent à l'arbitraire, à la vindicte, à l'instinct, aux préjugés un jeu de récompenses et de peines conformes à la nature, à l'harmonie, à l'équilibre, c'est-à-dire à la santé des individus et des États.

Au cinquième Congrès International de psychologie tenu à Rome du 26 au 30 avril 1905, le professeur Sergi disait : « L'éducation n'a pas d'efficacité si elle ne se fonde pas sur la science de la nature humaine; elle pourra s'exercer seulement sur l'homme dont on connaîtra bien exactement les processus de pensée, de sentiment... C'est seulement d'une connaissance claire et complète de la psyché humaine que nous pourrons tirer les règles rationnelles pour éduquer et perfectionner l'homme. C'est là l'application la plus utile de la psy-

(1) *Hypnotisme, Suggestion, Psychologie*, p. 80.
(2) *Ibid.*, p. 50, 31, etc.
(3) P. 205.
(4) P. 209.

chologie, la plus importante, la plus urgente... » Et il parlait à juste titre de la collaboration nécessaire, pour la solution de tant de problèmes obscurs et compliqués, des anatomistes, des physiologistes des psychiâtres, des naturalistes et des sociologues. Si la méthode d'Helvétius, qui avait une belle et haute notion de la science, était insuffisante, s'il n'avait pas assez prévu en son temps cette collaboration, il avait du moins la conception d'une psychologie utilitaire et politique, dans le plus noble sens du terme. « Nous avons le sentiment obscur, continuait le professeur Sergi, que l'homme descend d'ancêtres sauvages et violents et que cette horrible hérédité survit en lui comme une tendance, mais nous avons aussi la conviction qu'il est possible de supprimer ou bien d'atrophier ces tendances, en sorte qu'il puisse abhorrer les violences et le sang versé comme individu et comme membre d'une collectivité de manière à mériter l'appellation de citoyen ». C'était aussi le but qu'Helvétius assignait à son histoire naturelle de l'humanité, à sa génération des passions, à sa physique des mœurs.

Il a suivi sa pensée d'une manière droite et ferme et cette probité intellectuelle est rare. Ses rétractations ne condamnent pas sa mémoire, mais celle de ses ennemis qui étaient les ennemis de la pensée libre. Falconet, lié avec Diderot et les Encyclopédistes, disait qu'un philosophe pendu n'est plus bon à rien, tandis que s'il se conserve, s'il travaille, il est utile.

Et tel qu'il est, malgré le poids de ses déductions systématiques, mais avec son opiniâtre sincérité, avec ses aphorismes vigoureux et précis, avec sa vision nette, sinon des aspirations de certaines créatures d'élite, du moins des besoins essentiels et généraux de l'espèce humaine, des conditions positives de la vie des peuples, de leur bonheur inséparable de la liberté, de la justice et des progrès réalisés par l'expérience et la raison indépendante, Helvétius, le grand utilitaire français, demeure très utile et mérite d'être consulté fréquemment. L'État et la société se calomnieraient en ne lui rendant pas justice. Sans doute, il ne nous jette pas éperdus, pantelants, dans l'azur, comme un prophète. Mais il a une science généralement exacte des choses et des hommes. Ah ! qu'il a raison d'enseigner à ne point leur demander ce

qu'ils ne peuvent offrir! Cette indulgence vis-à-vis des individus, à la Helvétius et à la Renan, chère aussi à M. Anatole France, n'exclut pas le souci enthousiaste du bien public. L'auteur du *Bonheur*, de l'*Esprit* et de l'*Homme* ne donne pas l'essor aux illusions dangereuses. Il nous montre une route qui ne conduit pas au ciel, mais qui nous fait éviter les abîmes. Quoique la vérité soit loin d'être toujours agréable et que nous ayons une tendance à ne pas nous rabaisser, Helvétius n'est pas « immoral », ou il l'est comme La Fontaine, comme La Rochefoucauld, comme Flaubert. On a la fureur de vouloir convertir sans cesse en devoir moraux et sociaux les simples réflexions tirées de la nature et de la réalité par des écrivains qui se sont obstinés à ne point bercer le génie humain de songes naïfs et de vaines illusions.

Et il se trouve, en fin de compte, qu'Helvétius (1), ce théoricien acharné de l'amour-propre, de l'intérêt, des passions diverses, cet implacable ennemi des superstitions et des iniquités, ce poète-philosophe des gestes, des actions terrestres et sociales, nous laisse le goût de l'existence active et saine, c'est-à-dire profitable à soi-même, et à autrui, et à tous, avec l'amour de la patrie et de l'humanité.

(1) Quelles que puissent être ses erreurs, Helvétius doit être considéré somme toute, à mon avis, comme le créateur de la sociologie et de l'utilitarisme altruiste en France, comme le premier grand théoricien d'une morale scientifique et laïque. Il a prévu, en outre, on ne saurait le nier, les principales transformations et les préoccupations essentielles de l'État moderne.

APPENDICES

APPENDICE I

Archives du Ministère des Affaires Étrangères.

FONDS PRUSSE 186

N° 2, p. 289. — 1765, mai 6.

Monsieur,

Le peu de mots que vous m'avez fait l'honneur de me dire au sujet de la lettre de M. Helvetius m'a fait venir des idées que je prends la liberté de vous communiquer.

J'ai donc pensé que supposé qu'on eut ici le projet de se rapprocher du Roi de Prusse on trouverait difficilement un meilleur canal que celui de Mme la Duchesse de Saxe-Gotha parce que tous les Princes protestants d'Allemagne désirent fortement ce retour de liaison etc. (*Éloge de la princesse, son infuence sur Frédéric*).

En note : brûler la lettre.

6 mai 1765.

GRIMM.

N° 3, p. 296. 4 juin 1765.

Monsieur le Comte (1),

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ay saisi toutes les occasions d'assurer le Roy de prusse de l'at-

(1) D'Argental, comme on peut s'en rendre compte et par l'adresse d'une de ces lettres et par le « Précis »

tachement de Mrs les Ducs de pralin et de choiseul. je me suis vanté auprès du Roy des bontés que vous aviez pour moy, il m'a parlé de vous de la manière la plus obligeante. Mais m'a-t-il dit, son amitié pour Mr de Voltaire ne l'aurait-il pas éloigné de moy. Je luy ai répondu comme je le devois, que vous admiriez avec toute l'Europe les ouvrages de votre amy, mais que vous ne vous donniez point pour le défenseur des torts qu'il pouvait avoir eu avec sa majesté. Dans la suite de cette conversation j'ay eu l'occasion de luy faire sentir l'intérest réciproque que les deux cours de Versailles et de potsdam avoient d'être bien ensemble.

Voicy sa reponse

La cour de france a eu avec moy les plus grands torts, elle le scait, elle m'a attaqué à Rosback ; elle m'a fait la guerre apparement pour faire un cardinal, je ne luy connois pas d'autre interest. Comment est il possible, qu'après avoir demoli les places des pais bas sans doute pour s'en emparer plus facilement, elle se soit allié avec cette puissance au moment qu'elle pouvoit la combattre avec le plus d'avantage.

J'ay éprouvé tant de mauvais traitements de la part de la france qu'il seroit bas à moy de faire des avances et d'ailleurs pourquoy les ferois-je ? quelles sont nos deux positions.

Je suis bien avec la Russie, mes derrieres sont assurés, la france est trop loin de moy pour m'attaquer, et la Reine de hongrie seule ne l'osera jamais.

La france au contraire sera certainement dans peu obligé de faire la guerre avec l'angleterre ; ce n'est que par la prize des pays bas qu'elle peut s'indemniser des pertes que les anglois lui feront peutestre supporter par mer, elle a donc interest d'être bien avec moy, il y a de plus du froid entre l'Angletterre et la Russie, la france peut en profiter, pour conclure un traité de commerce avec l'impératrice d'autant plus avantageux qu'il seroit plus nuisible aux anglois, la france n'ignore pas que je puis la servir en Russie, la france a donc plus besoin de moy que je n'ay besoin d'elle. Répondez-moi. Es-ce à celui qui a le moins de besoin a faire des avances.

J'ay répondu au Roy ce que le peu d'esprit et le peu de connaissances que j'ay des affaires m'a suggéré dans le moment. le résultat de ma conversation c'est que je suis chargé de la part du Roy de prusse de faire à Mrs les Ducs de pralin et de Choiseul une proposition qui je crois leur sera agréable et qui ne compromet l'honneur d'aucune des deux cours, si on l'accepte l'affaire est

finie, si on ne l'accepte pas je doute qu'on puisse jamais renouer avec ce Roy.

je vous écris tout cecy afin que vous ayez la bonté de prévenir Mrs les Ducs de pralin et de Choiseul et les prier de vouloir bien me donner à mon retour à paris un quart d'heure d'audience. le lendemain de mon arrivée j'auray l'honneur de vous voir je suis malade j'espère que cette incommodité n'aura point de suite

Je suis avec Respect

Monsieur le Comte

Votre très humble et très obéissant serviteur.

helvetius.

N° 4. — Permettez-moi, Monsieur, de vous envoye ci-joint ce que j'ai écris à Mme la Duchesse de Saxe Gotha

7 juin 1865.

N° 5. — 7 juin 1765. — Lettre à la Duchesse de Saxe Gotha.

N° 6. — Extrait d'une lettre de Mme la Duchesse de Saxe Gotha du 18 juin 1765 « je ferois surement l'impossible pour le succès, le héros, le moment »

---

13 août 1765

N° 7, p. 313

Monsieur le Comte

Je vous envoie à la fois et la copie d'une lettre que le Roy de prusse m'écrit et les copies de celles que j'écris à ce sujet aux ministres, leur lectures vous mettront au fait de l'affaire, et en état de me donner vos conseils, et de me dire si la lettre que j'ay dessein d'érire en prusse convient aux ministres

Ecrivez-moy à ce sujet ce que vous pensés et si l'on est toujours dans l'intention de s'arranger avec le Roy du Nord. pour moy j'en ay toujours grande envie mais je crains l'indifférence de Versailles

je suis avec respect

Votre très humble et très obéissant serviteur

N° 8, p. 214

le 13 août 1765.

Mon adresse est a vore proche Regmallard au perche route du mans.

Copie à Mr le Duc de Choiseul

J'étais charge de la part du Roy de Prusse de dire à Mgr le Duc de Pralin que pour lever tous les obstacles qui s'opposent à la bonne intelligence des deux cours il fallait qu'a un jour convenu elles nommassent toutes deux leurs ambassadeurs ou envoyés. Je l'ai dit à M. le Duc de Pralin. Cet arrangement lui a paru convenable ; il a seulement désiré que ma mission fut autorisée par une lettre du Roy.

On me mande de Berlin qu'en autorisant ma mission par une lettre on a craint qu'on ne se vantat à la cour de france des avances qu'avait faites le Roy de Prusse. Je vous envoie, Mgr, copie de celle que ce prince m'a écrite à ce sujet, elle est dattée du onze juillet et vous y verrez par ces mots *et dont je dois vous avoir parlé* que j'étais réellement chargé de la part de sa majesté des propositions que j'ai faittes à Mr le Duc de Pralin. Si c'est un excès de prudence qui retient le Roy je ne puis que l'en louer, mais il est important pour vous de connaître ses vrais dispositions et de savoir si depuis mon départ il n'aurait pas pris quelque nouvel engagement, il me semble qu'il seroit facile de le mettre au pied du mur.

Mr le Comte d'ossonville est actuellement sur les lieux ; si on le chargeoit de voir le Roy de Prusse en particulier, de lui dire que la cour de france est dans l'intention de nomme auprès de lui un ambassadeur ou Envoyé le même jour qu'il nommera le sien, que lui comte d'ossonville sera cet ambassadeur qu'il en recevra les patentes ne les dattera et ne les montrera que le jour même que le Roy aura nommé son envoyé. Je crois que par ce moyen l'honneur de la France ne seroit pas compromis. Sa bonne foy seroit constatée et que le Roy de Prusse seroit dans la nécessité de déclarer ses vraies intentions. Vous juges bien, Mgr, que je ne prétends pas vous donner de conseils, je n'ai point étudié les négociations et je n'y entends rien. Tout ce que sais, c'est qu'il est d'autant plus nécessaire d'ètre instruit des motifs de la conduite du Roy de Prusse que son alliance peut nous être plus avantageuse. Il est à présumer que les Anglois toujours jaloux de notre commerce nous déclareront la guerre lorsqu'ils le croiront plus

florissant qu'ils choisiront pour nous attaquer un moment ou leur marine sera encore supérieure à la notre. Or s'ils s'emparoient de nos isles et que nous n'eussions point à leur offrir en échange nos conquêtes dans les pays bas notre commerce et notre marine seroit entièrement ruiné. D'ailleurs quel avantage la france a-t-elle retiré des heureuses campagnes du maréchal de saxe, c'est la démolition des plus fortes places du pays bas on ne les a démolies que pour y rentrer plus facilement. Pourquoi perdroit-on le fruit de tant de victoires. Si la flandre est le théâtre ou nous puissions faire la guerre avec le plus d'avantage, pourquoi n'en profiteroit-on pas.

Si ce qu'on m'a dit est vrai nous pouvons en ce pays entrer six semaines en campagne plutot que les ennemis et dans l'état ou sont leurs places les prendre presque toutes sans s'exposer même au risque d'une bataille. Dans cette supposition, nous aurions donc toujours des échanges à donner aux Anglois pour les conquètes maritimes qu'ils auroient fait sur nous. La guerre leur en paraitroit plus couteuse, le ministère ne pourroit pas fasciner les yeux de Londres par le prestige des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Le peuple alors plus impatient des nouvelles taxes seroit plus redoutable aux ministres ils en auroient d'autant moins de crédit ils en seroient d'autant moins entreprenants et nous d'autant plus tranquils. Or il me semble que l'état de nos finances exige du repos.

Si je vous rappelle Mgr ce que sçavés mieux que moy, c'est pour vous demander s'il ne seroit pas convenable que j'écrivisse en Prusse la lettre dont je vous envoie copie.

Le Roy m'a donné lieu de soupçonner qu'il vous croyait très fin, et j'ai affecté dans la conversation de dire que vous n'êtes point duppe, mais que je ne vous croyais pas fin, que l'élévation de votre caractère ne vous permettait pas de l'être. C'est le faible qui trompe et le puissant commande.

C'est dans cet esprit que j'ai fait ma lettre. Si vous l'approuvés, je la ferai partir.

N° 9, p. 316.

Copie doit être jointe à la lettre de M. Helvétius du 13 août 1765.

A Mr le Duc de Pralin

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de la lettre que le Roy de Prusse m'écrit, elle est datée du onze juillet. Si cette lettre

n'est pas celle que j'attendois, vous verrés cependant par ces mots *et dont je dois vous avoir parle* que j'étois réellement chargé de la part du Roi des propositions que je vous ai faittes. Une lettre de Berlin m'apprend ce qui a donné lieu à cette réponse. On a soupçonné Mgr que votre intention en demandant que ma mission fut autorisée par une lettre du Prince étoit de publier que le Roy de Prusse fesoit des avances a la france. Ce soupçon peut être aisément détruit, et si vous croyez que l'alliance du Roy de Prusse puisse nous être avantageuse qu'il soit important de connaître ses vraies dispositions et de savoir si depuis mon départ il n'auroit pas pris quel qu'autre engagement, il est je pense facile de le mettre au pied du mur. J'imagine un moyen que je soumets à vos lumières supérieures.

M. le Comte d'ossonville est actuellement sur les lieux ; si on le chargeoit de parler au Roy de Prusse en particulier, et de lui dire que la cour de France nommera un Ambassadeur. Le même jour que la cour de Berlin nommera le sien, que lui Comte d'ossonville sera cet ambassadeur, qu'il en recevra les patentes qu'il ne dattera que du jour ou sa Majesté aura nommé le sien il me semble que par ce moyen l'honneur de la France ne seroit pas compromis. Sa bonne foy seroit constatée, et le Roy de Prusse dans la nécessité de déclarer ses vraies intentions. — Peut-être Mr le Comte d'ossonville ne voudroit-il pas accepter cette place mais ne pourroit-on pas lui promettre de lui envoyer six semaines après un successeur et de lui dire que le bien de l'état exige qu'il se charge seulement pendant ces six semaines d'une place qu'il peut regarder comme au-dessous de lui.

Mandés moi Mr vos intentions, je vous adresse copie d'une lettre destinée pour la Prusse et qu'on montrera au Roy. je l'enverrai si vous l'approuvès.

N° 10. — Cette lettre peut être du mois d'août 1765 vers le 13 (p. 317).

J'ai reçu mon ami la lettre que votre héros m'a fait l'honneur de m'écrire, et vous jugés bien que je suis aussi sensible que je le dois aux marques de bonté et d'estime dont il veut m'honorer : la récompense la plus flatteuse pour un mérite fort supérieur au mien seroit l'estime d'un aussi grand homme. Mais je vous avoue que je suis un peu peiné de voir que le Roy diffère le plaisir que j'aurois de voir les deux cours unies. Il me semble que ce qui doit

décider de l'union des Empires est leur positions physiques et respectives, que toute nation en général a les peuples voisins pour ennemi et les peuples éloignés pour alliés et qu'un traité d'alliance entre la Prusse et la france est écrit sur la carte de l'Europe. Le Roy s'est vraisemblablement imaginé qu'en demandant une mission autorisée par une lettre de Lui, l'intention de Mr le Duc de Prâlin était d'annoncer à l'Europe que le Roy de Prusse avoit fait des avances. Je répondrai à ce soupçon.

1° que je ne serois pas déssaisi de la Lettre du Roy, que Mr le Duc de Prâlin ne l'auroit point exigé, que je lui en aurois fait seulement la lecture et l'aurois renvoyé à Sa Majesté si elle l'eût désiré.

Je répondrais 2° que le duc de Pralin n'est soupçonnable d'aucune de ces petites vanteries qui dans le fond n'aboutiroient à rien. la France en seroit-elle plus puissante et plus respectable quand le Roy de Prusse lui auroit fait quelque avance? qu'on soit fort on est toujours respecté. J'ajouterai que la probité de Mr le Duc de Pralin et sa fidélité à ses engagements est connue de tout le monde et ne doit pas être suspecte à Sa M^té, que le ministre lui a fait une réponse très nette, lorsqu'il s'est engagé à nommer un Ambassadeur le même jour que sa Majesté nommeroit le sien et que c'est à ce point unique que se réduit toute l'affaire.

Mrs de Choiseul scavent très bien que les seules démarches vraiment glorieuses pour une nation sont les démarches qui lui sont vraiment utiles, qu'en affaires les petites finesses sont très maladroites, qu'elles ne conviennent qu'à des petites têtes et des petits états et que dans leur place leur grande adresse consiste à bien connaître l'intérêt de leur nation à ne faire que des traités qui lui soient réellement avontageux et à y procéder d'une manière simple et franche. C'est la conduite qu'ils tiendront toujours surtout avec un allié qui a intérêt de s'unir à la france comme la france a Lui. Je sens bien que l'intime amitié établie entre Sa Majesté et la Czarine ne lui laisse rien à craindre d'aucune des cours de l'Europe mais le sistème politique de la Russie ne peut il pas changer : dans la supposition d'un changement sans doute que les grands talents le génie extraordinaire que le Roy a déployé dans la dernière guerre tiendront les ennemis en respect et que de son vivant on n'osera point attaquer la Prusse ; mais ne seroit-on pas plus hardi avec son successeur Vous savez l'estime sincère et singulier que j'ai pour lui, le Prince de Prusse sera certainement un grand Roi, mais sera-t-il Cézard ou frédéric, sera-t-il

doué de ses talents extraordinaires qui seuls ont pu soutenir le Roy contre la ligue de l'Europe, aura t-il enfin les mêmes succès, c'est ce que personne ne peut scavoir. Il est selon moi d'autant plus intéressant pour sa Majesté de s'allier à la france que cette alliance doit être durable à moins qu'il n'arrive encore quelque commerage et quelque nouveau renversement dans les têtes, ce ce qu'on ne doit pas présumer. Voilà mon ami ce que je pense sur le fond de l'affaire qu'après cela le Roy craigne qu'une lettre le compromettre et ne veuille point autoriser ma mission par écrit je ne puis que louer la prudence du Roy, mais pourquoi sous prétexte d'un voyage M. Michel qui n'est point son sujet ne passeroit-il point en france ou il n'est pas connu et ne s'accorderait-il pas avec Mr le duc de Pralin? J'espère que s'il l'avoit vu il en penseroit comme moy et serait en état de terminer cette affaire sans que ni l'une ni l'autre cour fut compromise.

N° 11. — 26 août 1865. — P. 319.

Grimm à Mr d'Argental

(Il lui envoie une lettre de la duchesse de Saxe-Gotha)

Il suffit que vous sachiez les dispositions de cette princesse et que vous ne doutiez pas de mon zèle.

Copie. N° 12. — Août 1765.

Extrait d'une lettre de la duchesse de Saxe-Gotha du 17 de ce mois. — Elle dit que : « le Roy de Prusse est en Silésie :

Pourvu que la chose qui est si bonne et si nécessaire au bien public se fasse, je renonce volontiers à la vanité d'y avoir contribué. Mon amour-propre en auroit été bien flatté, mais je le sacrifie volontiers pour que le but soit atteint.

N° 13. Septembre 1765. p. 326 et 327.

Monsieur le Comte

Je suis comme vous très fache qu'on regarde avec tant d'indifférence l'alliance du Roy de Prusse. Je crains bien que nous ne nous en repentions un jour. Vous me conseillés d'écrire je ne

demande pas mieux. Mais je ne veux pas déplaire au gouvernement ni exposer ma personne. La lettre de Mr le Duc de Pralin est si précize qu'il me faudroit au moins sa permission tacite.

A l'égard des princesses dont vous me parlés il en est deux en Allemagne auxquelles on peut également s'adresser. L'une est la duchesse de Gotha et l'autre la princesse d'Arensthat sœur du prince des deux ponts à laquelle des deux faudroit-il faire des avances car je n'imagine point que ce soit la czarine dont vous me parliés dans votre lettre. Nous sommes un peu en froid avec elle du reste. je feroi ce que vous me dirés lorsque vous aurez étudié le ministre.

J'ay enfin trouvé des fermiers généraux pour le Roy de Prusse ils se préparent à se rendre à Berlin et a visiter toutes les possessions de Sa Majesté. Mais ils ne savent disent ils comment demander un passeport. Rien ne me paroit plus simple. Le ministre doit desirer d'être instruit des forces réelles du Roy et charmé que des françois aille faire fortune en prusse pour la depenser à paris. Je leur marque que je vous demande la permission de vous les adresser et que si vous me l'accordez vous leur ferez donner leur passeports. Peutestre pourroit-on se servir d'eux pour sonder les intentions du Roy de prusse. Je suis avec Respect

Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

helvetius.

à Vore proche Repmallard au perche route du mans, ce 7bre 1765.

Adresse :

Monsieur le Comte d'Argental Ambassadeur du prince de Parme vis-à-vis du pont roial à côté de l'hotel de belleville en son hotel a Paris.

(Timbre de Regmallard)

N° 14. — 7bre 1765. — P. 328.

Monsieur le Comte

J'ay reçu les deux lettres de Mrs les Ducs de pralin et de choiseul. Ils veulent que je laisse la l'affaire du roi de Prusse, et comme vous le jugés bon je leur obéiray mais il me semble qu'ils

prennent bien promptement leur party. S'il est important pour nous d'être bien avec Le Roy de prusse fautil sitost se rebuter. les ministres savent apparemment a ce sujet des choses que j'ignore, tout ce dont je puis vous assurer, c'est que ce n'est point le changement arrivé dans le ministère Anglois qui peut en opérer un chez le Roy de Prusse.

Si depuis que je suis icy il n'est point arrivé de nouvelles révolutions dans le ministère anglois et que le général Conway frère du duc Erfort soit toujours à la tête des affaires. Le Roy de prusse n'y prendra point de confiance, c'est comme disent les Anglois un ministère d'été qui tombera avec les feuilles M. Convay n'a pas assez de crédit dans Sa Nation pour se soutenir à moins que M. Pitt ne soit derrière luy. Le Roy de prusse n'aime point les anglois, n'ayant point de commerce il n'a rien a craindre ni a espérer d'eux, les anglois ne luy donneront point de subside, c'est une puissance de terre comme la france qui peut le secourir efficacement contre la reine de Hongrie ; il auroit de plus grande envie de s'aggrandir du coté de hanovre si l'occasion s'en présentoit, et cette occasion ne peut se présenter que par notre alliance : il aimeroit sans doute mieux la Saxe, mais on prend ce qu'on peut, et non ce qu'on veut.

Je ne scais si l'on auroit pas en dernier lieu conclu avec la Suède un traitté un traitté un peu désagréable à la reine de Suède sœur du Roy de Prusse, si cela étoit tout seroit expliqué car il aime beaucoup cette sœur.

Dites je vous prie à Mr le Duc de pralin que si j'avois pris sous mon bonnet d'avancer ce que le Roy de Prusse ne m'avoit point dit il m'auroit traitté avec raison comme un inpertinent et sa lettre n'est pas de ce ton.

Je vous addresse une lettre de Mr Catt secrétaire du Roy que je vous prie de me renvoier par laquelle vous verrés que le Roy n'a pas changé d'avis sans quelque motif. Pardon si ma lettre est barbouillée. je n'ay pas le temps de la recommencer et je désire fort que vous me disiez si la lettre que j'avois projettée pour la prusse a déplu aux ministres.

Je suis avec respect
Monsieur le Comte

Votre très humble et très
obeissant serviteur

helvetius

Copie N° 15. — A M. le Duc de choiseul 1765. — P. 330.

Je suis un peu plus heureux dans ma seconde que dans ma première négociation pour le Roy de Prusse. Il veut des françois pour régir ses fermes Je lui ai trouvé une Compagnie qui désire fort d'aller faire fortune à Berlin. Elle n'attend plus que ses passeports. J'imagine Monseigneur que le Gouvernement ne les lui refusera point. Ces fermiers obligés pour leurs affaires de parcourir les différentes contrées de la Prusse seront en état de vous rendre compte de sa force réelle. Il est d'ailleurs avantageux à l'état que les françois aillent gagner en Prusse l'argent qu'ils viendront dépenser à Paris.

En demandant des passeports à Mr le Duc de Pralin je lui mande que toute l'Allemagne protestante et en particulier la Princesse de Saxe Gotha souhaite ardemment de voir la même intelligence rétablie entre les cour de Versailles et de Berlin; que cette Princesse se chargeroit volontiers de cette négociation et que je scais même qu'elle l'auroit déjà entamée si elle ne m'en avoit pas cru chargé par le Roy de Prusse. Supposé que cette alliance nous fut avantageuse, on pourroit je pense sans compromettre le ministère profiter des bons offices de la Princesse. Ce que je désire c'est le bien, j'aurois été fort aise d'en être l'instrument, mais pourvu qu'il se fasse peu m'importe les moyens. Je sacrifierai toujours volontiers ma vanité à l'intérêt de mon pays.

Copie N° 16. A Mr le Duc de Pralin 1765 P. 331

On ne veut plus de fermiers généraux en france et peut être a t'on raison, on en demande à Berlin et l'on a encore raison. S'il n'est rien de mieux réglé que la dépense du Roy de Prusse; rien de plus mal administré que sa recette. Il m'a donc chargé de lui lever une armée de fermiers généraux : j'ai été plus heureux dans ma seconde que dans la 1re négociation. La Compagnie est levée et n'attend plus que des passeports pour partir. J'imagine Mgr qu'on ne les lui refusera point; si l'on peut faire fortune en ce pays, il est bon que ce soit des francois qui la fassent, ce qu'ils gagneront en prusse ils viendront le manger à Paris. Je crois d'ailleurs que les gens obligés pour leurs affaires particulières de parcourir les différentes contrées de la prusse seront plus en état que personne de vous rendre compte de la force réelle de ce Royaume. Si vous ne m'avies pas Monsieur si expressément défendu de vous

parler de la première commission dont le Roy de Prusse m'avoit chargé, je ne désespérerois pas renouer cette affaire. Vous scaves que la Princesse de Gotha ainsi que toute l'Allemagne protestante souhaite ardemment de voir la bonne intelligence retablie entre les cours de Versailles et de Berlin. Je scais même que cette Princesse auroit entamé cette négociation si elle ne m'en avoit pas cru chargé de la part du Roy de prusse. Si cette alliance nous est utile ne pourroit on pas profiter de ses bons offices. Ce que je désire c'est que le bien s'opère ; j'aurois été fort aise d'en etre l'instrument mais je ferai très volontiers le sacrifice de ma vanité à l'avantage de ma nation. Si vous approuvés cette vue et que vous me permissiés d'écrire a ce sujet à la Princesse de Gotha, vous auriez la bonté de me le mander.

Prusse, supplément 7. p. 79

1767 à 1771 du dépot des affaires étrangères le 28 décembre 1777

Le ministre a vû cette note.

Précis des lettres et billets de Mrs Helvetius et Grimm à Mr. d'Argental et a Mrs les Ducs de choiseul et de Pralin et de la Princesse de Saxe Gotha à M. Grimm.

Berlin avril 1765 — Mr Helvetius dans un voyage qu'il avait fait à Berlin au mois d'avril 1765 avoit témoigné au Roy ce Prusse l'estime que la france conservoit pour lui, et il avait reconnu en ce Prince de pareilles dispositions pour la nation. Ces sentimens d'estime qu'il lui avoit aussi montrés être les mêmes pour MM. les Ducs de Praslin et de Choiseul, avoit fait naitre à M. Helvetius l'idée de rapprocher les deux cours. Dans plusieurs lettres qu'il écrivit dans le courant de cette année à Mr. d'Argen-

mai 6 — tal ministre plénipotentiaire de l'Infant Duc de Parme il lui fit part de ces vues. Ce ministre les avoit communiqués à Mr Grimm (1) qui jugea que la Princesse de Saxe Gotha douée d'un esprit supérieur et en qui sa Majesté Prussienne avoit beaucoup de confiance seroit un canal très propre pour les faire recevoir. M. Helvetius s'étoit ouvert a cet égard plus particulièrement avec ce Prince ; Sa Majesté prussienne après

(1) Ces lettres ne figurent pas au dossier. D'autre part, Grimm ne fait allusion qu'à une lettre

4 juin quelques reproches sur la conduite de la france qui lui avoit fait la guerre se montra assez disposé a se rapprocher du Roy mais en même temps très éloigné de lui faire des avances. Elle s'éleva contre l'alliance que le Roy avoit contractée avec la cour de Vienne et trouva aussi qu'il serait de l'intérêt de Sa Majesté qu'elle s'unit avec l'Impératrice de Russie par un traité de commerce ce qui serait très nuisible à l'Angleterre.

13 août Cette espèce de négociation prit quelque consistance en Août. M. Helvetius envoya à M. d'Argental une lettre du Roi de Prusse qu'on n'a point et en écrivit alors à Mrs les Ducs de choiseul et de Praslin. A la cour de Berlin on craignait que la france ne se vantât des avances qui lui seroient faites.

Sept. 1765 Pour dissiper cette crainte M. Helvetius proposa de concerter les nominations des ministres de part et d'autre de façon qu'elle fut faite et rendue publique le même jour. Dans le mois de Septembre suivant M. Helvetius reçut l'ordre de laisser là cette affaire.

Date S Quelque temps après le Roy de Prusse lui demanda des françois pour régir ses finances, M Helvetius ayant trouvé une Compagnie demanda pour ceux qui la composaient des passeports pour leur voyage a Berlin, et en prit occasion de marquer à Mrs les Ducs de Choiseul et de Pralin que toute l'Allemagne Protestante et en particulier la Princesse de Gotha souhaiteroient ardemment de voir la bonne intelligence rétablie entre les cours de Versailles et de Berlin, et qu'elle se chargeroit volontiers de cette négociation.

Ici finit la petite collection de ces lettres et billets au nombre de seize remise par M. d'Argental à M. le Comte de Vergennes en décembre de la présente année 1777.

APPENDICE II

Principales Éditions des Œuvres d'Helvétius.

De L'Esprit, Durand, Paris, 1758, in-4°.

De L'Esprit, Arktée et Merkus, Amsterdam et Leipsick, 3 vol. in-12. — 1758.

De L'Esprit, Pierre Moetjens, La Haye, 1759, 3 vol. in-12 (contela Lettre sur le Matérialisme).

De L'Esprit, Amsterdam, 1758, 1759, 1761, 2 vol. in-8, 2 vol. in-12, 3 vol. in-12.

De L'Esprit, or Essays on the Mind and its several Faculties, translated from the French. London, in-4°.

Discours uber den Geist des Menschen, aus dem französichen, Leipsig und Liegnitz (trad. Johann Gabriel Forkert. — Préface de Gottshied).

De L'Esprit, Paris, 1768, 3 vol. in-12.

De L'Esprit, Paris, 1769, in-8°.

De L'Esprit, Paris (Durand) et Londres, 1776, 1 vol. et 2 vol. in-8°.

Le Bonheur, Londres, 1772, 1773, 1776 (contenant les Epîtres et l'Essai anonyme sur la Vie et les Ouvrages de M. Helvetius, qui est de Saint-Lambert).

La Felicita, poema, Losanna, 1774, 1784.

De L'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation, Ouvrage posthume de M. Helvétius (publié par le prince Gallitzin) 1772, 2 vol. in-8°.

De L'Homme, Londres et La Haye, 1773, 1776, 2 vol. in-8°, 2 vol. in-12.

De L'Homme, Amsterdam, 1774, Paris. 1776.
Trad. All. par H. August Otto Reichard Gotha 1773.

Vom Menschem, von dessen Geisteskräften und von der Erziehung desselben aus dem französischen 1. 2. band, Breslau 1774, in-8° (trad. anonyme).

Treatise on Man, his Intellectual Faculties and his Education. A Posthumous work of M. Helvétius, from the French, with Notes, London, 1777. 2 vol. in-8°, translated by William Hooper.

Œuvres Complètes, Liège, Bassompierre, 1774, 4 vol. in-8°.

Œuvres Complètes, Londres, 1777, 4 vol. in-8°, et 2 vol. in-4°.

Œuvres Complètes, Londres, 1781, 5 vol. in-8° et 2 vol. in-4°.

Œuvres Complètes, Edition des Deux-Ponts, Sanson et Ce, 1784, 7 vol. in-12.

De L'Esprit, Londres (et Paris) 1786, 2 vol. in 8°.

Œuvres Complètes, Didot, 1795, publiées par Lefebvre-Laroche, d'après les manuscrits légués par Helvétius, 14 vol. in-18° (24 francs papier vélin 48).

Œuvres Complètes, Servières, Paris (Contenant les Progrès de la Raison dans la Recherche du Vrai).

Œuvres Complètes, V^e^ Le Petit, 3 vol. in-8° (Cette édition contient les Epîtres sur l'Amour de l'Étude, sur la Paresse et l'Orgueil, les Progrès de la Raison, l'Essai sur le Droit, etc., avec des Autographes de Voltaire et d'Helvétius. Il y a, dans l'Avertissement de l'Editeur, plusieurs inexactitudes).

De L'Esprit, Paris, A. Chassériau, 1822, 2 vol. in-18° (5 francs).

De L'Esprit (T. I et II), Paris, Dalibon, 1827, 2 vol. in-8°.

De L'Esprit, Nouvelle édition augmentée d'un Essai préliminaire, par P. Christian, Paris, Lavigne. 1843, in-12° (3 fr. 50).

Une autre édition a été publiée en 1847 (Paris, F. Didot, in-8°, elle fait partie des *Résumés philosophiques*, par Lezaud).

Von Menschen (De l'*Homme*, deutsch, mit Einleitung und Commentar von G. A. Linden, Wien, 1877).

L'Esprit figure aussi dans la collection des volumes à 60 centimes, dite *Bibliothèque Nationale*, 2 vol. etc., etc.

Cartons des morceaux supprimés dans le livre de l'*Esprit* d'Helvétius (après sa publication, *bibl. de l'Arsenal*, S. A. 1108) :

Discours I. Ch. I en entier.
— Ch. II —
— Ch. III —
(P. 1 à 16).

Dans le ch. IV, p. 35 à 38 (le mot amour-propre, le mot liberté).

Discours II, p. 59 à 62.

Dans le ch. III (c'est soi qu'on estime dans les autres).
— IV (estime sentie, sur parole).
— V, la fin (la petite société, p. 67 à 76).
— VI, p. 77, 78 (les princes et les grands).
— XIII, la fin, p. 139 à 141 (la législation).
— XIV, p. 142 à 154 (des vertus de préjugé et des vraies vertus).
— XV, p. 159, 160 (la pudeur, mœurs du Malabar).
— XVII, p. 169 à 175 (législation, intérêt des états).
— XVIII, p. 177 (de l'esprit considéré par rapport aux siècles et aux pays divers).
— XIX, p. 187 à 190 (les mœurs, les époques, le fanatisme).
— XXIX, p. 233, 234 (la persécution, l'intérêt temporel), p. 239.

Début du ch. XXV (de la probité par rapport à l'univers).

Discours III. Dans le ch. XXIX, p. 459 à 462 (l'orient, les nations).

Discours IV. Fin du ch. VII.

Dans le ch. VIII (de l'esprit juste), p. 548 à 550.
— XIV, p. 603 à 606 (qualités exclusives, injustice des pères envers leurs fils, le despote et le despotisme).

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos I

Chapitre premier. — **Les Ascendants d'Helvétius** 1

Chapitre II. — **L'Éducation d'Helvétius. — Quelques Traits. — Ses Aptitudes** 10

Helvétius à Caen, Premiers essais littéraires, l'Apprenti Financier, p. 15-20.

Chapitre III. — **Le Milieu. — Portrait d'Helvétius. — La Vie Galante et Joyeuse** 21

Chapitre IV. — **Le Milieu** (*Suite*). — **La Vie Intellectuelle et Mondaine. — Le Caractère d'Helvétius** 34

Chapitre V. — **Le Fermier-Général. — Le Souci de la Justice, des Réformes Économiques et Sociales** 42

Chapitre VI. — **Les Influences. — Helvétius et Fontenelle. — Helvétius et Buffon** 47

Chapitre VII. — **Helvétius et Voltaire avant l'Esprit. — Le Poète-Philosophe** 56

L'Épître sur l'Amour de l'Étude, p. 62. — L'Épître sur le Plaisir, p. 76. — L'Épître sur la Paresse et l'Orgueil de l'Esprit, p. 89. — L'Épître sur les Arts, p. 97.

Chapitre VIII. — **Le Poète-Philosophe** (*Suite*). — **Le Bonheur** 103

Chapitre IX. — **Les Notes de la main d'Helvétius** 131

Chapitre X. — **Helvétius et Montesquieu. — Quelques Documents** 148

Les Commentaires sur l'Esprit des Lois, p. 165.

CHAPITRE XI. — **Le Maître d'Hôtel de la Reine. — Mariage d'Helvétius** 178

CHAPITRE XII. — **Les Retraites d'Helvétius. — Voré et Lumigny** 191

CHAPITRE XIII. — **Les Sociétés Encyclopédiques** 210

Le Salon d'Helvétius, p. 212. — Le Mouvement des Idées, p. 215.

CHAPITRE XIV. — **Le Livre de l'Esprit** 229

Discours I : De l'Esprit en lui-même, p. 236. — Discours II : De l'Esprit par rapport à la société, p. 247. — Discours III : L'Esprit est-il un don de la nature ou un effet de l'éducation? p. 270. — Discours IV : Des différents noms donnés à l'esprit, p. 281.

CHAPITRE XV. — **L'Affaire de l'Esprit. — Les Polémiques** . 319

Les Condamnations : Mandement de l'Archevêque de Paris, p. 360. — Lettre Apostolique du Pape, p. 371. — L'Esprit et le Parlement, p. 380. — Détermination de la Faculté de Théologie, p. 392.

CHAPITRE XVI. — **Les Pamphlets sur l'Esprit** 398

Gauchat, p. 399. — Chaumeix, p. 406. — Lelarge de Lignac, p. 410. — G. Leroy, p. 419. — Résumé et Épilogue de l'Affaire de l'Esprit, p. 421.

CHAPITRE XVII. — **Helvétius et ses Contemporains après l'Esprit** 424

Buffon, p. 425. — Grimm, p. 426. — Diderot, p. 428. — Voltaire, p. 432. — Palissot, p. 441. — Rousseau, p. 455. — Morellet, Collé, Marmontel, Suard, p. 468, 469, 470. — L'Esprit à l'étranger, p. 471. — Hume, p. 474. — Le Salon d'Helvétius après l'Esprit, p. 480.

CHAPITRE XVIII. — **Voyages en Angleterre et en Allemagne** 485

Helvétius et Frédéric II, p. 497. — Une Mission Diplomatique, p. 500.

CHAPITRE XIX. — **Le Traité de l'Homme. — Helvétius, Diderot et Rousseau** 506

Introduction : l'homme, l'éducation, p. 510. — Section I : l'éducation différente cause de l'inégalité des esprits, p. 512. — Section II : les hommes ont une égale aptitude à l'esprit, p. 528. — Section III : causes générales de l'inégalité des esprits.

p. 537. — Section IV : les hommes communément bien organisés sont susceptibles des mêmes passions, le caractère est le produit des premières habitudes, p. 538. — Section V : erreurs et contradictions de ceux qui adoptent des principes différents, celles de Rousseau, p. 544. — Section VI : des maux produits par l'ignorance, p. 552. — Section VII : les vertus et le bonheur d'un peuple sont dus à la sagesse de ses lois, p. 557. — Section VIII : du bonheur des individus et de la félicité nationale, p. 559. — Section IX : possibilité d'indiquer un bon plan de législation, obstacles, p. 565. — Section X : puissance de l'instruction, moyens de la perfectionner, obstacles, plan d'éducation, p. 570.

CHAPITRE XX. — **Les Pensées et Réflexions d'Helvétius** . . 582

Deux Opuscules : Lettres sur la Constitution d'Angleterre et sur l'Instruction du Peuple, p. 588, 589.

CHAPITRE XXI. — **Dernières années d'Helvétius** 591

Sa Mort, p. 597. — Vue générale sur Helvétius, p. 599.

CHAPITRE XXII. — **Destinées de l'Œuvre d'Helvétius. — Son Influence. — Opinions Diverses** 604

Éloge, par Chastellux, p. 606; Correspondance de Grimm, p. 608; Frédéric II, p. 610; d'Alembert, Turgot, Condorcet, p. 611-614; Voltaire, p. 614-619, etc... — Les « Œuvres Posthumes », p. 620-625. — Chamfort, Mme Necker, Palissot, etc..., p. 625-630. — Le Salon de Mme Helvétius à Auteuil. La Révolution (Marat, Robespierre, etc...) et l'Empire, La Harpe, Helvétius au théâtre, p. 630-641. — Helvétius et les Idéologues, p. 642-652 (Saint-Lambert, Volney, Rœderer, Garat, D. de Tracy, etc...). — Stendhal et Taine, Comte et le Positivisme, p. 652-656. — Les Spiritualistes, Réfutations, Cousin, Caro, Vinet, Damiron, Lemontey, Barni, p. 656-666. — La Pédagogie, p. 666. — Les Historiens, p. 668. — Influence d'Helvétius à l'étranger : Beccaria, Bentham et l'utilitarisme anglais, p. 670-673; Kant, Schopenhauer, Nietzsche, p. 673-677. — Les Historiens de la Philosophie et de la Littérature, p. 677-686.

CONCLUSION 687

APPENDICES

APPENDICE I. — Documents inédits (Archives des Affaires Étrangères) relatifs à la mission diplomatique assumée par Helvétius (1765) pour le rapprochement des deux cours de Potsdam et de Versailles. — Helvétius et Frédéric II 701

APPENDICE II. — Principales Éditions d'Helvétius 714

TABLE DES MATIÈRES. 717

IMPRIMÉ

PAR

PHILIPPE RENOUARD

19, rue des Saints-Pères

PARIS

FÉLIX ALCAN, Éditeur
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE DES Livres de Fonds

Pages.
Bibliothèque de philosophie contemporaine.
Format in-16 2
Format in-8 5
Collection historique des grands philosophes 12
Philosophie ancienne 12
Philosophie médiévale et moderne 12
Philosophie anglaise. 13
Philosophie allemande 13
Philosophie anglaise contemporaine 14
Philosophie allemande contemporaine 14
Philosophie italienne contemporaine 14
Les maitres de la musique ... 14
Les grands philosophes 14
Ministres et hommes d'État .. 14
Bibliothèque générale des sciences sociales 15
Bibliothèque d'histoire contemporaine 16
Publications historiques illustrées 19
Bibliothèque de la faculté des lettres de Paris 19
Travaux de l'université de Lille 20
Annales de l'université de Lyon 21
Recueil des instructions diplomatiques 21
Inventaire analytique des archives du ministère des affaires étrangères 21
Revue philosophique 22
Revue germanique 22
Journal de psychologie 22
Revue historique 22
Annales des sciences politiques 22
Journal des économistes 22
Revue de l'école d'anthropologie 22
Revue économique internationale 22
Société pour l'étude psychologique de l'enfant 22
Bibliothèque scientifique internationale 23
Récentes publications ne se trouvant pas dans les collections précédentes 26
Table des auteurs 31
Table des auteurs étudiés ... 32

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* timbres-poste français *ou un* mandat *sur Paris.*

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

MARS 1907

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-16, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile, 3 francs. — En demi-reliure, plats papier, 4 francs.

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, les *recherches expérimentales des laboratoires*; — la *logique*; — les *théories générales fondées sur les découvertes scientifiques*; — l'*esthétique*; — les *hypothèses métaphysiques*; — la *criminologie* et la *sociologie*; — l'*histoire des principales théories philosophiques*; tels sont les principaux sujets traités dans cette Bibliothèque.

ALAUX (V.), prof. à l'École des Lettres d'Alger. **La philosophie de Victor Cousin.**
ALLIER (R.). ***La Philosophie d'Ernest Renan.** 2e édit. 1903.
ARRÉAT (L.). ***La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 3e édition.
— ***Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 2e édit.
— **Les Croyances de demain.** 1898.
— **Dix ans de philosophie.** 1900.
— **Le Sentiment religieux en France.** 1903.
— **Art et Psychologie individuelle.** 1906.
BALLET (G.). **Le Langage intérieur** et les diverses formes de l'aphasie. 2e édit.
BAYET (A.). **La morale scientifique.** 2e édit. 1906.
BEAUSSIRE, de l'Institut. ***Antécédents de l'hégél. dans la philos. française.**
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. ***Le Rire.** Essai sur la signification du comique. 3e édition. 1904.
BERTAULD. **De la Philosophie sociale.**
BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement,** expériences par l'hypnotisme. 4e édit.
BLONDEL. **Les Approximations de la vérité.** 1900.
BOS (C.), docteur en philosophie. ***Psychologie de la croyance.** 2e édit. 1905.
BOUCHER (M.). **L'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.** 2e édit. 1905.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. **Les Sciences sociales en Allemagne.** 2e éd. 1902.
— **Qu'est-ce que la Sociologie?** 1907.
BOURDEAU (J.). **Les Maîtres de la pensée contemporaine.** 4e édit. 1906.
— **Socialistes et sociologues.** 2e éd. 1907.
BOUTROUX, de l'Institut. ***De la contingence des lois de la nature.** 5e éd. 1905.
BRUNSCHVICG, professeur au lycée Henri IV, docteur ès lettres. ***Introduction à la vie de l'esprit.** 2e édit. 1906.
— ***L'Idéalisme contemporain.** 1905.
COSTE (Ad.). **Dieu et l'âme.** 2e édit. précédée d'une préface par R. Worms. 1903.
CRESSON (A.). docteur ès lettres. **La Morale de Kant.** 2e édit (Cour. par l'Institut.)
— **Le Malaise de la pensée philosophique.** 1905.
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 4e édit. 1907.
DAURIAC (L.). **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer).
DELVOLVÉ (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***L'organisation de la conscience morale.** *Esquisse d'un art moral positif.* 1906.
DUGAS, docteur ès lettres. ***Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896.
— **La Timidité.** 3e édit. 1903.
— **Psychologie du rire.** 1902.
— **L'absolu.** 1904.
DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. **Le Sourire,** avec 19 figures. 1906.
DUNAN, docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.**
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
— **Le Mensonge.** *Etude psychologique.* 1903.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

DURAND (de Gros). ***Questions de philosophie morale et sociale**. 1902.
DURKHEIM (Émile), professeur à la Sorbonne. * **Les règles de la méthode sociologique**. 3e édit. 1904.
D'EICHTHAL (Eug.) (de l'Institut). **Les Problèmes sociaux et le Socialisme**. 1899.
ENCAUSSE (Papus). **L'occultisme et le spiritualisme**. 2e édit. 1903.
ESPINAS (A.), de l'Institut, prof. à la Sorbonne. * **La Philosophie expérimentale en Italie**.
FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces**.
FÉRÉ (Ch.). **Sensation et Mouvement**. Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2e éd.
— **Dégénérescence et Criminalité**, avec figures. 3e édit. 1907.
FERRI (E.). ***Les Criminels dans l'Art et la Littérature**. 2e édit. 1902.
FIERENS-GEVAERT. **Essai sur l'Art contemporain**. 2e éd. 1903. (Cour. par l'Ac. fr.).
— **La Tristesse contemporaine**, essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIXe siècle. 4e édit. 1904. (Couronné par l'Institut.)
— * **Psychologie d'une ville**. *Essai sur Bruges*. 2e édit. 1902.
— **Nouveaux essais sur l'Art contemporain**. 1903.
FLEURY (Maurice de). **L'Ame du criminel**. 1898.
FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente**. 1893.
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **La propriété sociale et la démocratie**. 4e édition. 1904.
FOURNIÈRE (E.). **Essai sur l'individualisme**. 1901.
FRANCK (Ad.), de l'Institut. * **Philosophie du droit pénal**. 5e édit.
GAUCKLER. **Le Beau et son histoire**.
GELEY (Dr G.). **L'être subconscient**. 2e édit. 1905.
GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Lyon. **Justice et liberté**. 2e éd. 1907.
GODFERNAUX (G.), docteur ès lettres. **Le Sentiment et la Pensée**, 2e éd. 1906.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. **Les limites de la biologie**. 3e édit. 1906. Préface de Paul BOURGET.
GREEF (de). **Les Lois sociologiques**. 3e édit.
GUYAU. * **La Genèse de l'idée de temps**. 2e édit.
HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir**. 5e édit.
— **Le Darwinisme**, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 6e édit.
HERBERT SPENCER. * **Classification des sciences**. 6e édit.
— **L'Individu contre l'État**. 5e édit.
HERCKENRATH. (C.-R.-C.) **Problèmes d'Esthétique et de Morale**. 1897.
JAELL (Mme). **L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques**, avec fig. 1904
JAMES (W.). **La théorie de l'émotion**, préf. de G. DUMAS, chargé de cours à la Sorbonne. Traduit de l'anglais. 1902.
JANET (Paul), de l'Institut. * **La Philosophie de Lamennais**.
JANKELEWITCH (S. J.). **Nature et Société**. *Essai d'une application du point de vue finaliste aux phénomènes sociaux*. 1906.
LACHELIER, de l'Institut. **Du fondement de l'induction**, suivi de **psychologie et métaphysique**. 5e édit. 1907.
LAISANT (C.). **L'Éducation fondée sur la science**. Préface de A. NAQUET. 2e éd. 1905.
LAMPÉRIÈRE (Mme A.). * **Rôle social de la femme**, son éducation. 1898.
LANDRY (A.), agrégé de philos., docteur ès lettres. **La responsabilité pénale**. 1902.
LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. * **Les Émotions**, étude psycho-physiologique, traduit par G. Dumas. 2e édit. 1902.
LAPIE, professeur à l'Univ. de Bordeaux. **La Justice par l'État**. 1899.
LAUGEL (Auguste). **L'Optique et les Arts**.
LE BON (Dr Gustave). * **Lois psychologiques de l'évolution des peuples**. 7e édit.
— * **Psychologie des foules**. 10e édit.
LÉCHALAS. * **Etude sur l'espace et le temps**. 1895.
LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. **Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente**. 2e édit.
— * **L'Individualité et l'Erreur individualiste**. 2e édit. 1905.
— **Lamarckiens et Darwiniens**, 2e édit. 1904.
LEFÈVRE (G.), prof. à l'Univ. de Lille. **Obligation morale et idéalisme**. 1895.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

LIARD, de l'Inst., vice-rect. de l'Acad. de Paris. * **Les Logiciens anglais contemp** 4e éd.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 3e édit.
LICHTENBERGER (Henri), maître de conférences à la Sorbonne. * **La philosophie de Nietzsche.** 9e édit. 1906.
— * **Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis.** 3e édit. 1905.
LOMBROSO. **L'Anthropologie criminelle** et ses récents progrès. 4e édit. 1901.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes. 9e édit. 1905.
— * **L'Emploi de la vie.** 6e éd. 1905.
LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. * **La Philosophie de Hobbes.**
MARGUERY (E.). **L'Œuvre d'art et l'évolution.** 2e édit. 1905.
MAUXION, professeur à l'Université de Poitiers. * **L'éducation par l'instruction** *et les Théories pédagogiques de Herbart.* 1900.
— * **Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.** 1904.
MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Montpellier. * **Le Rationnel.** 1898.
— * **Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique.** 2e édit. 1898.
MOSSO. * **La Peur.** Étude psycho-physiologique (avec figures). 3e édit.
— * **La Fatigue intellectuelle et physique**, trad. Langlois. 5e édit.
MURISIER (E.), professeur à la Faculté des lettres de Neuchâtel (Suisse). * **Les Maladies du sentiment religieux.** 2e édit. 1903.
NAVILLE (E.), prof. à la Faculté des lettres et sciences sociales de l'Université de Genève. **Nouvelle classification des sciences.** 2e édit. 1901.
NORDAU (Max). * **Paradoxes psychologiques**, trad. Dietrich. 5e édit. 1904.
— **Paradoxes sociologiques**, trad. Dietrich. 4e édit. 1904.
— * **Psycho-physiologie du Génie et du Talent**, trad. Dietrich. 3e édit. 1902.
NOVICOW (J.). **L'Avenir de la Race blanche.** 2e édit. 1903.
OSSIP-LOURIÉ, lauréat de l'Institut. **Pensées de Tolstoï.** 2e édit. 1902.
— * **Nouvelles Pensées de Tolstoï.** 1903.
— * **La Philosophie de Tolstoï.** 2e édit. 1903.
— * **La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900.
— **Le Bonheur et l'Intelligence.** 1904.
PALANTE (G.), agrégé de l'Université. **Précis de sociologie.** 2e édit. 1903.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition.** 2e éd. 1901.
— * **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893.
— * **Psychologie de l'invention.** 1900.
— * **Analystes et esprits synthétiques.** 1903.
— * **La fonction de la mémoire et le souvenir affectif.** 1904.
PHILIPPE (J.). * **L'Image mentale**, avec fig. 1903.
PHILIPPE (J.) et PAUL-BONCOUR (J.). **Les anomalies mentales chez les écoliers.** (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 2e éd. 1907.
PILLON (F.). * **La Philosophie de Ch. Secrétan.** 1898.
PIOGER (Dr Julien). **Le Monde physique**, essai de conception expérimentale. 1893.
QUEYRAT, prof. de l'Univ. * **L'Imagination et ses variétés chez l'enfant.** 2e édit.
— * **L'Abstraction**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2e édit. 1907.
— * **Les Caractères et l'éducation morale.** 2e éd. 1901.
— * **La logique chez l'enfant et sa culture.** 2e édit. 1907.
— * **Les jeux des enfants.** 1905.
REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste.** *L'Entendement dans ses rapports avec le langage.* 1897.
— **Comment naissent les mythes.** 1897.
RENARD (Georges), professeur au Conservatoire des arts et métiers. **Le régime socialiste**, *son organisation politique et économique.* 6e édit. 1907.
RÉVILLE (A.), professeur au Collège de France. **Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ.** 4e édit. 1907.
RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. **La Philosophie de Schopenhauer.** 10e édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 18e édit.
— * **Les Maladies de la volonté.** 21e édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16 à 2 fr. 50 le vol.

RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. * **Les Maladies de la personnalité**. 11e édit.
— * **La Psychologie de l'attention**. 6e édit.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Université de Bordeaux. * **Socialisme et Science sociale**. 2e édit.
RICHET (Ch.). **Essai de psychologie générale**. 5e édit. 1903.
ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie**.
— **L'Agnosticisme**. Essai sur quelques théories pessim. de la connaissance. 2e édit.
— **La Recherche de l'Unité**. 1893.
— * **Le Bien et le Mal**. 1896.
— **Le Psychisme social**. 1897.
— **Les Fondements de l'Ethique**. 1898.
— **Constitution de l'Éthique**. 1901.
— **Frédéric Nietzsche**. 3e édit. 1903.
ROISEL. **De la Substance**.
— **L'Idée spiritualiste**. 2e éd. 1901.
ROUSSEL-DESPIERRES. **L'Idéal esthétique**. *Philosophie de la beauté*. 1904.
SCHOPENHAUER. * **Le Fondement de la morale**, trad. par M. A. Burdeau. 7e édit.
— * **Le Libre arbitre**, trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 8e éd.
— **Pensées et Fragments**, avec intr. par M. J. Bourdeau. 18e édit.
— **Écrivains et style**. Traduct. Dietrich. 1905.
— **Sur la Religion**. Traduct. Dietrich. 1906.
SOLLIER (Dr P.). **Les Phénomènes d'autoscopie**, avec fig. 1903.
SOURIAU (P.), prof. à l'Université de Nancy. **La Rêverie esthétique**. *Essai sur la psychologie du poète*. 1906.
STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive**. 6e édit.
— * **L'Utilitarisme**. 4e édit.
— **Correspondance inédite avec Gust. d'Eichthal** (1828-1842)—(1864-1871). 1898. Avant-propos et trad. par Eug. d'Eichthal.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. **Psychologie du libre arbitre** suivi de *Définitions fondamentales des idées les plus générales et des idées les plus abstraites*. 1907.
— et Ch. RICHET, professeur à l'Université de Paris. **Le problème des causes finales**. 2e édit. 1904.
SWIFT. **L'Éternel conflit**. 1901.
TANON (L.). * **L'Évolution du droit et la Conscience sociale**. 2e édit. 1905.
TARDE, de l'Institut. **La Criminalité comparée**. 6e édit. 1907.
— * **Les Transformations du Droit**. 5e édit. 1906.
— * **Les Lois sociales**. 4e édit. 1904.
THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. * **Éducation et Positivisme**. 2e édit.
THOMAS (P. Félix). * **La suggestion**, son rôle dans l'éducation. 2e édit. 1898.
— * **Morale et éducation**, 2e édit. 1905.
TISSIÉ. * **Les Rêves**, avec préface du professeur Azam. 2e éd. 1898.
WUNDT. **Hypnotisme et Suggestion**. Étude critique, traduit par M. Keller 3e édit. 1905.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue**, traduit par M. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale**, trad. Palante. 3e édit.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8, brochés à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50 et 15 fr.
Cart. angl., 1 fr. en plus par vol.; Demi-rel. en plus, 2 fr. par vol.

ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Nancy. * **La Philosophie en France** (première moitié du XIXe siècle). 7 fr. 50
ALENGRY (Franck), docteur ès lettres, inspecteur d'académie. * **Essai historique et critique sur la Sociologie chez Aug. Comte**. 1900. 10 fr.
ARNOLD (Matthew). **La Crise religieuse**. 7 fr. 50
ARRÉAT. * **Psychologie du peintre**. 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

AUBRY (Dr P.). **La Contagion du meurtre.** 1896. 3e édit. 5 fr.
BAIN (Alex.). **La Logique inductive et déductive.** Trad. Compayré. 2 vol. 3e éd. 20 fr.
— * **Les Sens et l'Intelligence.** Trad. Cazelles. 3e édit. 10 fr.
BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). **Le Développement mental chez l'enfant et dans la race.** Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 50
BARDOUX (J.). ***Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine.** *Les crises belliqueuses.* (*Couronné par l'Académie française*). 1906. 7 fr. 50
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. **La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion.** 5 fr.
BARZELOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. ***La Philosophie de H. Taine.** 1900. 7 fr. 50
BAZAILLAS (A.), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. ***La Vie personnelle,** *Étude sur quelques illusions de la perception extérieure.* 1905. 5 fr.
BELOT (G.), agrégé de philosophie. **Etudes de morale positive.** 1907. 7 fr. 50
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. * **Matière et mémoire,** essai sur les relations du corps à l'esprit. 2e édit. 1900. 5 fr.
— **Essai sur les données immédiates de la conscience.** 4e édit. 1904. 3 fr. 75
BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. * **L'Enseignement intégral.** 1898. 5 fr.
— **Les Études dans la démocratie.** 1900. 5 fr.
BINET (A.), directeur de laboratoire à la Sorbonne. **Les révélations de l'écriture,** avec 67 grav. 5 fr.
BOIRAC (Émile), recteur de l'Académie de Dijon. * **L'Idée du Phénomène.** 5 fr.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. ***Les Idées égalitaires.** 1899. 3 fr. 75
BOURDEAU (L.). **Le Problème de la mort.** 4e édition. 1904. 5 fr.
— **Le Problème de la vie.** 1901. 7 fr. 50
BOURDON, professeur à l'Université de Rennes. ***L'Expression des émotions et des tendances dans le langage.** 7 fr. 50
BOUTROUX (E.), de l'Inst. **Etudes d'histoire de la philosophie.** 2e éd. 1901. 7 fr. 50
BRAUNSCHVIG (M.), docteur ès lettres, prof. au lycée de Toulouse. **Le sentiment du beau et le sentiment poétique.** *Essai sur l'esthétique du vers.* 1904. 3 fr. 75
BRAY (L.). **Du beau.** 1902. 5 fr.
BROCHARD (V.), de l'Institut. **De l'Erreur.** 2e édit. 1897. 5 fr.
BRUNSCHVICG (E.), prof. au lycée Henri IV, doct. ès lett. **La Modalité du jugement.** 5 fr.
— ***Spinoza.** 2e édit. 1906. 3 fr. 75
CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. **La Philosophie religieuse en Angleterre,** depuis Locke jusqu'à nos jours. 5 fr.
CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. ***Nature et Moralité.** 1897. 5 fr.
CLAY (R.). * **L'Alternative,** *Contribution à la Psychologie.* 2e édit. 10 fr.
COLLINS (Howard). ***La Philosophie de Herbert Spencer,** avec préface de Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny. 4e édit. 1904. 10 fr.
COMTE (Aug.). **La Sociologie,** résumé par E. RIGOLAGE. 1897. 7 fr. 50
COSENTINI (F.). **La Sociologie génétique.** *Essai sur la pensée et la vie sociale préhistoriques.* 1905. 3 fr. 75
COSTE. **Les Principes d'une sociologie objective.** 3 fr. 75
— **L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise.** 1900 10 fr.
COUTURAT (L.). **Les principes des mathématiques,** suivis d'un appendice sur *La philosophie des mathématiques de Kant.* 1906. 5 fr.
CRÉPIEUX-JAMIN. **L'Écriture et le Caractère.** 4e édit. 1897. 7 fr. 50
CRESSON, doct. ès lettres. **La Morale de la raison théorique.** 1903. 5 fr.
DAURIAC (L.). ***Essai sur l'esprit musical.** 1904. 5 fr.
DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. **Psychologie des religions.** 1899. 5 fr.
DELBOS (V.), maître de conf. à la Sorbonne. ***La philosophie pratique de Kant.** 1905. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 12 fr. 50
DELVAILLE (J.), agr. de philosophie. **La vie sociale et l'éducation.** 1907. 3 fr. 75
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle.** 1906. 7 fr. 50
DEWAULE, docteur ès lettres. * **Condillac et la Psychol. anglaise contemp.** 5 fr.
DRAGHICESCO (D.), chargé de cours à l'Université de Bucarest. **L'Individu dans le déterminisme social.** 1904. 7 fr. 50
— **Le problème de la conscience.** 1907. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. ***La Tristesse et la Joie.** 1900. 7 fr. 50
— **Psychologie de deux messies.** *Saint-Simon et Auguste Comte.* 1905. 5 fr.
DUPRAT (G. L.), docteur ès lettres. **L'Instabilité mentale.** 1899. 5 fr.
DUPROIX (P.), prof. à la Fac. des lettres de l'Univ. de Genève. ***Kant et Fichte et le problème de l'éducation.** 2ᵉ édit. 1897. (Ouv. cour. par l'Acad. franç.) 5 fr.
DURAND (DE GROS). **Aperçus de taxinomie générale.** 1898. 5 fr.
— **Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale.** 1899. 5 fr.
— **Variétés philosophiques.** 2ᵉ édit. revue et augmentée. 1900. 5 fr.
DURKHEIM, professeur à la Sorbonne. ***De la division du travail social.** 2ᵉ édit. 1901. 7 fr. 50
— **Le Suicide,** *étude sociologique.* 1897. 7 fr. 50
— ***L'année sociologique** : 9 années parues.

1ʳᵉ Année (1896-1897). — DURKHEIM : La prohibition de l'inceste et ses origines. — G. SIMMEL : Comment les formes sociales se maintiennent. — *Analyses* des travaux de sociologie publiés du 1ᵉʳ Juillet 1896 au 30 Juin 1897. 10 fr.
2ᵉ Année (1897-1898). — DURKHEIM : De la définition des phénomènes religieux. — HUBERT et MAUSS : La nature et la fonction du sacrifice. — *Analyses.* 10 fr.
3ᵉ Année (1898-1899). — RATZEL : Le sol, la société, l'État. — RICHARD : Les crises sociales et la criminalité. — STEINMETZ : Classification des types sociaux. — *Analyses.* 10 fr.
4ᵉ Année (1899-1900). — BOUGLÉ : Remarques sur le régime des castes. — DURKHEIM : Deux lois de l'évolution pénale. — CHARMONT : Notes sur les causes d'extinction de la propriété corporative. *Analyses.* 10 fr.
5ᵉ Année (1900-1901). — F. SIMIAND : Remarques sur les variations du prix du charbon au XIXᵉ siècle. — DURKHEIM : Sur le Totémisme. — *Analyses.* 10 fr.
6ᵉ Année (1901-1902). — DURKHEIM et MAUSS : De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives. — BOUGLÉ : Les théories récentes sur la division du travail. — *Analyses.* 12 fr. 50
7ᵉ Année (1902-1903). — H. HUBERT et MAUSS : Esquisse d'une théorie générale de la magie. — *Analyses.* 12 fr. 50
8ᵉ Année (1903-1904). — H. BOURGIN : La boucherie à Paris au XIXᵉ siècle. — E. DURKHEIM : L'organisation matrimoniale australienne. — *Analyses.* 12 fr. 50
9ᵉ Année (1904-1905). — A. MEILLET : Comment les noms changent de sens. — M. MAUSS et H. BEUCHAT : Les variations saisonnières des sociétés eskimos. — *Analyses.* 12 fr. 50

EGGER (V.), prof. à la Fac. des lettres de Paris. **La parole intérieure.** 2ᵉ éd. 1904. 5 fr.
ESPINAS (A.), de l'Institut, professeur à la Sorbonne. ***La Philosophie sociale du XVIIIᵉ siècle et la Révolution française.** 1898. 7 fr. 50
FERRERO (G.). **Les Lois psychologiques du symbolisme.** 1895. 5 fr.
FERRI (Enrico). **La Sociologie criminelle.** Traduction L. TERRIER. 1905. 10 fr.
FERRI (Louis). **La Psychologie de l'association,** depuis Hobbes. 7 fr. 50
FINOT (J.). **Le préjugé des races.** 2ᵉ édit. 1905. 7 fr. 50
— **La philosophie de la longévité.** 11ᵉ édit. refondue. 1906. 5 fr.
FONSEGRIVE, prof. au lycée Buffon. ***Essai sur le libre arbitre.** 2ᵉ édit. 1895. 10 fr.
FOUCAULT, maître de conf. à l'Univ. de Montpellier. **La psychophysique.** 1903. 7 fr. 50
— **Le Rêve.** 1906. 5 fr.
FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. ***La Liberté et le Déterminisme.** 4ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Critique des systèmes de morale contemporains.** 4ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***La Morale, l'Art, la Religion,** d'après GUYAU. 5ᵉ édit. augm. 3 fr. 75
— **L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience.** 2ᵉ édit. 5 fr.
— ***L'Évolutionnisme des idées-forces.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***La Psychologie des idées-forces.** 2 vol. 2ᵉ édit. 15 fr.
— ***Tempérament et caractère.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Le Mouvement positiviste et la conception sociol. du monde.** 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit.** 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***Psychologie du peuple français.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***La France au point de vue moral.** 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***Esquisse psychologique des peuples européens.** 2ᵉ édit. 1903. 10 fr.
— ***Nietzsche et l'immoralisme.** 2ᵉ édit. 1903. 5 fr.
— ***Le moralisme de Kant et l'immoralisme contemporain.** 1905. 7 fr. 50
— ***Les éléments sociologiques de la morale.** 1906. 7 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

FOURNIÈRE (E.). *Les théories socialistes au XIXe siècle, de BABEUF à PROUDHON. 1904. 7 fr. 50
FULLIQUET. Essai sur l'Obligation morale. 1898. 7 fr. 50
GAROFALO, prof. à l'Université de Naples. La Criminologie. 5e édit. refondue. 7 fr. 50
— La Superstition socialiste. 1895. 5 fr.
GÉRARD-VARET, prof. à l'Univ. de Dijon. L'Ignorance et l'Irréflexion. 1899. 5 fr.
GLEY (Dr E.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Études de psychologie physiologique et pathologique, avec fig. 1903. 5 fr.
GOBLOT (E.), Prof. à l'Université de Caen. *Classification des sciences. 1898. 5 fr.
GORY (G.). L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible. 5 fr.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Demifous et demiresponsables. 1907. 5 fr.
GREEF (de), prof. à l'Univ. nouvelle de Bruxelles. Le Transformisme social. 7 fr. 50
— La Sociologie économique. 1904. 3 fr. 75
GROOS (K.), prof. à l'Université de Bâle. *Les jeux des animaux. 1902. 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. Les Hallucinations télépathiques, préf. de CH. RICHET. 4e édit. 7 fr. 50
GUYAU (M.). *La Morale anglaise contemporaine. 5e édit. 7 fr. 50
— Les Problèmes de l'esthétique contemporaine. 6e édit. 5 fr.
— Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. 6e édit. 5 fr.
— L'Irréligion de l'avenir, étude de sociologie. 9e édit. 7 fr. 50
— *L'Art au point de vue sociologique. 6e édit. 7 fr. 50
— *Éducation et Hérédité, étude sociologique. 7e édit. 5 fr.
HALÉVY (Élie), docteur ès lettres, professeur à l'École des sciences politiques. *La Formation du radicalisme philosophique, 3 vol., chacun 7 fr. 50
HANNEQUIN, prof. à l'Univ. de Lyon. L'hypothèse des atomes. 2e édit. 1899. 7 fr. 50
HARTENBERG (Dr Paul). Les Timides et la Timidité. 2e édit. 1904. 5 fr.
HÉBERT (Marcel), prof. à l'Université nouvelle de Bruxelles. L'Évolution de la foi catholique. 1905. 5 fr.
— Le divin. *Expériences et hypothèses. Etudes psychologiques.* 1907. 5 fr.
HÉMON (C.), agrégé de philosophie. La philosophie de M. Sully Prudhomme. Préface de M. SULLY PRUDHOMME. 1907. 7 fr. 50
HERBERT SPENCER. *Les premiers Principes. Traduc. Cazelles. 9e édit. 10 fr.
— *Principes de biologie. Traduct. Cazelles. 4e édit. 2 vol. 20 fr.
— *Principes de psychologie. Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
— *Principes de sociologie. 5 vol., traduits par MM. Cazelles, Gerschel et de Varigny : Tome I. *Données de la sociologie.* 10 fr. — Tome II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques.* 7. fr 50. — Tome III. *Institutions cérémonielles et politiques.* 5 fr. — Tome IV. *Institutions ecclésiastiques.* 3 fr. 75. — Tome V. *Institutions professionnelles.* 7 fr. 50.
— *Essais sur le progrès. Trad. A. Burdeau. 5e édit. 7 fr. 50
— Essais de politique. Trad. A. Burdeau. 4e édit. 7 fr. 50
— Essais scientifiques. Trad. A. Burdeau. 3e édit. 7 fr. 50
— * De l'Education physique, intellectuelle et morale. 10e édit. 5 fr.
— Justice. Traduc. Castelot. 7 fr. 50
— Le rôle moral de la bienfaisance. Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— La Morale des différents peuples. Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— Une Autobiographie. Trad. et adaptation H. de Varigny. 10 fr.
HIRTH (G.). *Physiologie de l'Art. Trad. et introd. de L. Arréat. 5 fr.
HOFFDING, prof. à l'Univ. de Copenhague. Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience. Trad. L. POITEVIN. Préf. de Pierre JANET. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— *Histoire de la Philosophie moderne. Traduit de l'allemand par M. BORDIER, préf. de M. V. DELBOS. 1906. 2 vol. Chacun 10 fr.
ISAMBERT (G.). Les idées socialistes en France (1815-1848). 1905. 7 fr. 50
JACOBY (Dr P.). Études sur la sélection chez l'homme. 2e édition. 1904. 10 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. *Œuvres philosophiques de Leibniz. 2e édition. 2 vol. 1900. 20 fr.
JANET (Pierre), professeur au Collège de France. * L'Automatisme psychologique, 5e édit. 1907. 7 fr. 50
JAURÈS (J.), docteur ès lettres. De la réalité du monde sensible. 2e éd. 1902. 7 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. Essais de critique d'histoire et de philosophie. 1902. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

LACOMBE (P.). **La psychologie des individus et des sociétés chez Taine.** 1906. 7 fr. 50

LALANDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne, ***La Dissolution opposée à l'évolution**, dans les sciences physiques et morales. 1899. 7 fr. 50

LANDRY (A.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***Principes de morale rationnelle.** 1906. 5 fr.

LANESSAN (J.-L. de). ***La Morale des religions.** 1905. 10 fr.

LANG (A.). ***Mythes, Cultes et Religion.** Introduc. de Léon Marillier. 1896. 10 fr.

LAPIE (P.), professeur à l'Univ. de Bordeaux. **Logique de la volonté** 1902. 7 fr. 50

LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, prof. au lycée Charlemagne. **Edgar Poë.** *Sa vie son œuvre. Essai de psychologie pathologique.* 1904. 10 fr.

LAVELEYE (de). ***De la Propriété et de ses formes primitives.** 5e édit. 10 fr.

— ***Le Gouvernement dans la démocratie.** 2 vol. 3e édit. 1896. 15 fr.

LE BON (Dr Gustave). ***Psychologie du socialisme.** 5e éd. refondue. 1907. 7 fr. 50

LECHALAS (G.). ***Études esthétiques.** 1902. 5 fr.

LECHARTIER (G.). **David Hume, moraliste et sociologue.** 1900. 5 fr.

LECLÈRE (A.), docteur ès lettres. **Essai critique sur le droit d'affirmer.** 1901. 5 fr.

LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. **L'unité dans l'être vivant.** 1902. 7 fr. 50

— **Les Limites du connaissable**, *la vie et les phénom. naturels.* 2e éd. 1904. 3 fr. 75

LÉON (Xavier). ***La philosophie de Fichte**, *ses rapports avec la conscience contemporaine*, Préface de E. BOUTROUX, de l'Institut. 1902. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.

LEROY (E. Bernard). **Le Langage.** *La fonction normale et pathologique de cette fonction.* 1905. 5 fr.

LÉVY (A.), maître de conf. à l'Un. de Nancy. **La philosophie de Feuerbach.** 1904. 10 fr.

LÉVY-BRUHL (L.), prof. adjoint à la Sorbonne. ***La Philosophie de Jacobi.** 1894. 5 fr.

— ***Lettres inédites de J.-S. Mill à Auguste Comte**, *publiées avec les réponses de Comte et une introduction.* 1899. 10 fr.

— ***La Philosophie d'Auguste Comte.** 2e édit. 1905. 7 fr. 50

— ***La Morale et la Science des mœurs.** 2e édit. 1905. 5 fr.

LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Acad. de Paris. ***Descartes**, 2e éd. 1903. 5 fr.

— ***La Science positive et la Métaphysique**, 5e édit. 7 fr. 50

LICHTENBERGER (H.), maître de conférences à la Sorbonne. ***Richard Wagner, poète et penseur.** 3e édit. 1902. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.

— **Henri Heine penseur.** 1905. 3 fr. 75

LOMBROSO. ***L'Homme criminel** (criminel-né, fou-moral, épileptique), précédé d'une préface de M le docteur LETOURNEAU. 3e éd., 2 vol. et atlas. 1895. 36 fr.

— **Le Crime.** *Causes et remèdes.* 2e édit. 10 fr.

LOMBROSO et FERRERO. **La femme criminelle et la prostituée.** 15 fr.

LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions.** 2 vol. 15 fr.

LUBAC, agrégé de philosophie. ***Esquisse d'un système de psychologie rationnelle.** Préface de H. BERGSON. 1904. 3 fr. 75

LUQUET (G.-H.), agrégé de philosophie. **Idées générales de psychologie.** 1906. 5 fr.

LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. ***L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 7 fr. 50

MALAPERT (P.), docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. ***Les Éléments du caractère et leurs lois de combinaison.** 2e édit. 1906. 5 fr.

MARION (H.), prof. à la Sorbonne. ***De la Solidarité morale.** 6e édit. 1907. 5 fr.

MARTIN (Fr.), docteur ès lettres, prof. au lycée Voltaire. ***La Perception extérieure et la Science positive**, essai de philosophie des sciences. 1894. 5 fr.

MAXWELL (J.), docteur en médecine, avocat général près la Cour d'appel de Bordeaux. **Les Phénomènes psychiques.** Recherches, Observations Méthodes. Préface de Ch. RICHET. 3e édit. 1906. 5 fr.

MULLER (MAX), prof. à l'Univ. d'Oxford. ***Nouvelles études de mythologie.** 1898. 12 fr. 50

MYERS. **La personnalité humaine.** *Sa survivance après la mort, ses manifestations supra-normales.* Traduit par le docteur JANKÉLÉVITCH. 1905. 7 fr. 50

NAVILLE (E.), correspondant de l'Institut. **La Physique moderne.** 2e édit. 5 fr.

— ***La Logique de l'hypothèse.** 2e édit. 5 fr.

— ***La Définition de la philosophie.** 1894. 5 fr.

— **Le libre Arbitre.** 2e édit. 1898. 5 fr.

— **Les Philosophies négatives.** 1899. 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

NAYRAC (J.-P.). **Physiologie et Psychologie de l'attention.** Préface de M. Th. Ribot. (Récompensé par l'Institut.) 1906. 3 fr. 75
NORDAU (Max). * **Dégénérescence**, 7e éd. 1904. 2 vol. Tome I. 7 fr. 50. Tome II. 10 fr.
— **Les Mensonges conventionnels de notre civilisation.** 7e édit. 1904. 5 fr.
— * **Vus du dehors** *Essais de critique sur quelques auteurs français contemp.* 1903. 5 fr.
NOVICOW. **Les Luttes entre Sociétés humaines.** 3e édit. 10 fr.
— * **Les Gaspillages des sociétés modernes.** 2e édit. 1899. 5 fr.
— * **La Justice et l'expansion de la vie.** *Essai sur le bonheur des sociétés.* 1905. 7 fr. 50
OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. * **Le Bouddha**, *sa Vie, sa Doctrine, sa Communauté*, trad. par P. Foucher, maître de conférences à l'École des Hautes Études. Préf. de Sylvain Lévi, prof. au Collège de France. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— * **La religion du Véda.** Traduit par V. Henry, prof. à la Sorbonne. 1903. 10 fr.
OSSIP-LOURIÉ. **La philosophie russe contemporaine.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La Psychologie des romanciers russes au XIXe siècle.** 1905. 7 fr. 50
OUVRÉ (H.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Formes littéraires de la pensée grecque.** 1900. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PALANTE (G.), agrégé de philos. **Combat pour l'individu.** 1904. 3 fr. 75
PAULHAN. **L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit.** 10 fr.
— * **Les Caractères.** 2e édit. 5 fr.
— **Les Mensonges du caractère.** 1905. 5 fr.
— **Le mensonge de l'Art.** 1907. 5 fr.
PAYOT (J.), recteur de l'Académie de Chambéry. **La croyance.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **L'Éducation de la volonté.** 26e édit. 1907. 5 fr.
PÉRÈS (Jean), professeur au lycée de Caen. * **L'Art et le Réel.** 1898. 3 fr. 75
PÉREZ (Bernard). **Les Trois premières années de l'enfant.** 5e édit. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 4e édit. 1901. 5 fr.
— * **L'Éducation intellectuelle dès le berceau.** 2e éd. 1901. 5 fr.
PIAT (C.). **La Personne humaine.** 1898. (Couronné par l'Institut). 7 fr. 50
— * **Destinée de l'homme.** 1898. 5 fr.
PICAVET (E.), secrét. général du Collège de France, chargé de cours à la Sorbonne. * **Les Idéologues.** (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. par M. Girot. 5 fr.
PILLON (F.). * **L'Année philosophique**, 17 années : 1890, 1891, 1892, 1893 (épuisée). 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900 à 1906. 16 vol. Chac. 5 fr.
PIOGER (J.). **La Vie et la Pensée**, essai de conception expérimentale. 1894. 5 fr.
— **La Vie sociale, la Morale et le Progrès.** 1894. 5 fr.
PRAT (L.), doct. ès lettres. **Le caractère empirique et la personne** 1906. 7 fr. 50
PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie.** 5 fr.
PROAL, conseiller à la Cour de Paris. * **La Criminalité politique.** 1895. 5 fr.
— * **Le Crime et la Peine.** 3e édit. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.
— **Le Crime et le Suicide passionnels.** 1900. (Couronné par l'Ac. française.) 10 fr.
RAGEOT (G.), prof. au Lycée St-Louis. * **Le Succès.** *Auteurs et Public.* 1906. 5 fr.
RAUH, chargé de cours à la Sorbonne. * **De la méthode dans la psychologie des sentiments.** 1899. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
— * **L'Expérience morale.** 1903. (Récompensé par l'Institut.) 3 fr. 75
RÉCEJAC, doct. ès lett. **Les Fondements de la Connaissance mystique.** 1897. 5 fr.
RENARD (G.), professeur au Conservatoire des arts et métiers. * **La Méthode scientifique de l'histoire littéraire.** 1900. 10 fr.
RENOUVIER (Ch.) de l'Institut. * **Les Dilemmes de la métaphysique pure.** 1900. 5 fr.
— * **Histoire et solution des problèmes métaphysiques.** 1901. 7 fr. 50
— **Le personnalisme**, avec une étude sur la *perception externe et la force*. 1903. 10 fr.
— * **Critique de la doctrine de Kant.** 1906. 7 fr. 50
RIBERY, doct. ès lett. **Essai de classification naturelle des caractères.** 1903. 3 fr. 75
RIBOT (Th.), de l'Institut. * **L'Hérédité psychologique.** 8e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine**, 6e édit. 7 fr. 50
— **La Psychologie des sentiments.** 6e édit. 1906. 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées générales.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— * **Essai sur l'Imagination créatrice.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La logique des sentiments.** 2e édit. 1907. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

RIBOT (Th.), de l'Institut. **Essai sur les passions.** 1907. 3 fr. 75
RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal.** (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. * **L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.** 1903. (Couronné par l'Institut.) 7 fr. 50
RIEMANN (H.), prof. à l'Université de Leipzig. **Les éléments de l'esthétique musicale.** Trad. de l'allemand par M. G. Humbert. 1906. 5 fr.
RIGNANO (E.). **Sur la transmissibilité des caractères acquis.** *Hypothèse d'une centro-epigenèse.* 1906. 5 fr.
RIVAUD (A.), maître de conf. à l'Univ. de Rennes. **Les notions d'essence et d'existence dans la philosophie de Spinoza.** 1906. 3 fr. 75
ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 7 fr. 50
— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.
— **Nouveau Programme de sociologie.** 1904. 5 fr.
ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme.** 7 fr. 50
RUYSSEN (Th.), chargé de cours à l'Université de Dijon. * **Essai sur l'évolution psychologique du jugement.** 5 fr.
SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La Physique de Voltaire. 5 fr.
SAINT-PAUL (Dr G.). **Le Langage intérieur et les paraphasies.** 1904. 5 fr.
SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la Réforme sociale,** trad. Dietrich. 7 fr. 50
SCHOPENHAUER. **Aphor. sur la sagesse dans la vie.** Trad. Cantacuzène. 7e éd. 5 fr.
— * **Le Monde comme volonté et comme représentation.** 3e éd. 3 vol., chac. 7 fr. 50
SÉAILLES (G.), prof. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 2e édit. 5 fr.
— * **La Philosophie de Ch. Renouvier.** *Introduction au néo-criticisme.* 1905. 7 fr. 50
SIGHELE (Scipio). **La Foule criminelle.** 2e édit. 1901. 5 fr.
SOLLIER. **Le Problème de la mémoire.** 1900. 3 fr. 75
— * **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,** avec 12 pl. hors texte. 2e éd. 1902. 5 fr.
— **Le Mécanisme des émotions.** 1905. 5 fr.
SOURIAU (Paul), prof. à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement.** 5 fr.
— **La Beauté rationnelle.** 1904. 10 fr.
STAPFER (P.), doyen honoraire de la Faculté des lettres de Bordeaux. **Questions esthétiques et religieuses.** 1906. 3 fr. 75
STEIN (L.), professeur à l'Université de Berne. * **La Question sociale au point de vue philosophique.** 1900. 10 fr.
STUART MILL. * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 3e éd. 5 fr.
— * **Système de Logique déductive et inductive.** 4e édit. 2 vol. 20 fr.
— * **Essais sur la Religion.** 3e édit. 5 fr.
— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte.** 1899. 10 fr.
SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. Bertrand. 2e édit. 7 fr. 50
— * **Études sur l'Enfance.** Trad. A. Monod, préface de G. Compayré. 1898. 10 fr.
— **Essai sur le rire.** Trad. Terrier. 1904. 7 fr. 50
SULLY PRUDHOMME, de l'Acad. franç. **La vraie religion selon Pascal.** 1905. 7 fr. 50
TARDE (G.), de l'Institut, prof. au Coll. de France. * **La Logique sociale.** 3e éd. 1898. 7 fr. 50
— * **Les Lois de l'imitation.** 3e édit. 1900. 7 fr. 50
— **L'Opposition universelle.** *Essai d'une théorie des contraires.* 1897. 7 fr. 50
— * **L'Opinion et la Foule.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— * **Psychologie économique.** 1902. 2 vol. 15 fr.
TARDIEU (E.). **L'Ennui.** *Étude psychologique.* 1903. 5 fr.
THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. * **Pierre Leroux, sa philosophie.** 1904. 5 fr.
— * **L'Éducation des sentiments.** (Couronné par l'Institut.) 3e édit. 1904. 5 fr.
VACHEROT (Et.), de l'Institut. * **Essais de philosophie critique.** 7 fr. 50
— **La Religion.** 7 fr. 50
WEBER (L.). * **Vers le positivisme absolu par l'idéalisme.** 1903. 7 fr. 50

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE. **La Poétique d'Aristote,** par HATZFELD (A.), et M. DUFOUR. 1 vol. in-8. 1900. 6 fr.

SOCRATE. ***Philosophie de Socrate,** par A. FOUILLÉE. 2 v. in-8. 16 fr.

— **Le Procès de Socrate,** par G. SOREL. 1 vol. in-8....... 3 fr. 50

PLATON. **La Théorie platonicienne des Sciences,** par ÉLIE HALÉVY. In-8. 1895............... 5 fr.

— **Œuvres,** traduction VICTOR COUSIN revue par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : *Socrate et Platon ou le Platonisme — Eutyphron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon*. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50

ÉPICURE. ***La Morale d'Épicure** et ses rapports avec les doctrines contemporaines, par M. GUYAU. 1 volume in-8. 5e édit....... 7 fr. 50

BÉNARD. **La Philosophie ancienne,** ses systèmes. *La Philosophie et la Sagesse orientales.— La Philosophie grecque avant Socrate. Socrate et les socratiques. — Les sophistes grecs*. 1 v. in-8... 9 fr.

FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale de Socrate**. In-18. 3 50

— **Morale d'Aristote**. In-18. 3 fr. 50

OUVRÉ (H.) **Les formes littéraires de la pensée grecque**. In-8. 10 fr.

GOMPERZ. **Les penseurs de la Grèce.** Trad. REYMOND. (*Trad. cour. par l'Acad. franç.*).

I. *La philosophie antésocratique*. 1 vol. gr. in-8........... 10 fr.

II. **Athènes, Socrate et les Socratiques*. 1 vol. gr. in-8.... 12 fr.

III. *Sous presse*).

RODIER (G.). ***La Physique de Straton de Lampsaque**. In-8. 3 fr.

TANNERY (Paul). **Pour la science hellène**. In-8........ 7 fr. 50

MILHAUD (G.).* **Les philosophes géomètres de la Grèce.** In-8. 1900. (*Couronné par l'Inst.*). 6 fr.

FABRE (Joseph). **La Pensée antique** *De Moïse à Marc-Aurèle*. 2e éd. In-8. 5 fr.

— **La Pensée chrétienne.** *Des Evangiles à l'Imitation de J.-C.* In-8. 9 fr.

LAFONTAINE (A.). **Le Plaisir,** *d'après Platon et Aristote*. In-8. 6 fr.

RIVAUD (A.), maître de conf. à l'Univ. de Rennes **Le problème du devenir et la notion de la matière,** *des origines jusqu'à Théophraste*. In-8. 1906. 10 fr.

GUYOT (H.), docteur ès lettres. **L'Infinité divine** *depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin*. In-8. 1906.. 5 fr.

— **Les réminiscences de Philon le juif chez Plotin.** *Etude critique*. Broch. in-8......... 2 fr.

PHILOSOPHIE MÉDIÉVALE ET MODERNE

* DESCARTES, par L. LIARD, de l'Institut 2e éd. 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Essai sur l'Esthétique de Descartes,** par E. KRANTZ. 1 vol. in-8. 2e éd. 1897............. 6 fr.

— **Descartes, directeur spirituel,** par V. de SWARTE. Préface de E. BOUTROUX. 1 vol. in-16 avec pl. (*Couronné par l'Institut*). 4 fr. 50

LEIBNIZ. ***Œuvres philosophiques,** pub. par P. JANET. 2e éd. 2 vol. in-8. 20 fr.

— ***La logique de Leibniz,** par L. COUTURAT. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Opuscules et fragments inédits de Leibniz,** par L. COUTURAT. 1 vol. in-8............. 25 fr.

— **Leibniz et l'organisation religieuse de la Terre,** *d'après des documents inédits,* par JEAN BARUZI. 1 vol. in-8...... 10 fr.

PICAVET, chargé de cours à la Sorbonne. **Histoire générale et comparée des philosophies médiévales.** 1 vol. in-8. 2e éd. 1907. 7 fr. 50

WULF (M. de). **Histoire de la philos. médiévale.** 2e éd In-8. 10 fr.

FABRE (JOSEPH). ***L'imitation de Jésus-Christ**. Trad. nouvelle avec préface. In-8............ 7 fr.

SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera,** quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande............ 45 fr.

Le même en 3 volumes. 18 fr.

FIGARD (L.), docteur ès lettres. **Un Médecin philosophe au XVIe siècle.** *La Psychologie de Jean*

Fernel. 1 v. in-8. 1903. 7 fr. 50

GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi**, par P.-F. THOMAS. In-8. 1889 .... 6 fr.

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. 2 v. in-8. 16 fr.

PASCAL. **Le scepticisme de Pascal**, par DROZ. 1 vol. in-8........ 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIII° siècle**. Voltaire physicien, par Em. SAIGEY. 1 vol. in-8. 5 fr.

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIII° siècle**. 3 vol. in-8. 15 fr.

J.-J. ROUSSEAU* **Du Contrat social**, édition comprenant avec le texte définitif les versions primitives de l'ouvrage d'après les manuscrits de Genève et de Neuchâtel, avec introduction par EDMOND DREYFUS-BRISAC. 1 fort volume grand in-8. 12 fr.

ERASME. **Stultitiæ laus des. Erasmi Rot. declamatio**. Publié et annoté par J.-B. KAN, avec les figures de HOLBEIN. 1 v. in-8. 6 fr. 75

PHILOSOPHIE ANGLAISE

DUGALD STEWART. * **Éléments de la philosophie de l'esprit humain**. 3 vol. in-16..... 9 fr.

— * **Philosophie de François Bacon**, par CH. ADAM. (Couronné par l'Institut). In-8...... 7 fr. 50

BERKELEY. **Œuvres choisies**. *Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonoüs.* Trad. de l'angl. par MM. BEAULAVON (G.) et PARODI (D.). In-8. 5 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

FEUERBACH. **Sa philosophie**, par A. LÉVY. 1 vol. in-8..... 10 fr.

JACOBI. **Sa Philosophie**, par L. LEVY-BRUHL. 1 vol. in-8.......... 5 fr.

KANT. **Critique de la raison pratique**, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 2° édit. 1 vol. in-8.. 6 fr.

—* **Critique de la raison pure**, traduction nouvelle par MM. PACAUD et TREMESAYGUES. Préface de M. HANNEQUIN. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la raison pure**, trad. TISSOT. 1 vol. in-8........ 6 fr.

— **Doctrine de la vertu**, traduction BARNI. 1 vol. in-8......... 8 fr.

— * **Mélanges de logique**, traduction TISSOT. 1 v. in-8..... 6 fr.

— * **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction TISSOT. 1 vol. in-8......... 6 fr.

—* **Essai critique sur l'Esthétique de Kant**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1896......... 10 fr.

— **Sa morale**, par CRESSON. 2° éd. 1 vol. in-12 .... 2 fr. 50

— **L'Idée ou critique du Kantisme**, par C. PIAT, Dr ès lettres. 2° édit. 1 vol. in-8........ 6 fr.

KANT et FICHTE et **le problème de l'éducation**, par PAUL DUPROIX. 1 vol. in-8. 1897........ 5 fr.

SCHELLING. **Bruno**, ou du principe divin. 1 vol. in-8........ 3 fr. 50

HEGEL. * **Logique**. 2 vol. in-8. 14 fr.

— * **Philosophie de la nature**. 3 vol. in-8.............. 25 fr.

— * **Philosophie de l'esprit**. 2 vol. in-8.................... 18 fr.

— * **Philosophie de la religion**. 2 vol. in-8............. 20 fr.

— **La Poétique**, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Gœthe, Jean-Paul, etc., 2 v. in-8. 12 fr.

— **Esthétique**. 2 vol. in-8, trad. BÉNARD................. 16 fr.

— **Antécédents de l'hégélianisme dans la philos. franç.**, par E. BEAUSSIRE in-18. 2 fr. 50

— **Introduction à la philosophie de Hegel**, par VÉRA. in-8. 6 fr. 50

—* **La logique de Hegel**, par EUG. NOEL. In-8. 1897.... 3 fr.

HERBART. * **Principales œuvres pédagogiques**, trad. A. PINLOCHE. In-8. 1894........... 7 fr. 50

La métaphysique de Herbart et la critique de Kant, par M. MAUXION. 1 vol. in-8... 7 fr. 50

MAUXION (M.). **L'éducation par l'instruction** *et les théories pédagogiques de Herbart*. 2° éd. In-12. 1906................ 2 fr. 50

SCHILLER. **Sa Poétique**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1902... 4 fr.

Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIV° siècle, par DELACROIX (H.), maître de conf. à l'Univ. de Caen. 1 vol. in-8. 1900...... 5 fr.

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Études d'histoire et d'esthétique,

Publiées sous la direction de M. JEAN CHANTAVOINE

Chaque volume in-16 de 250 pages environ....................... 3 fr. 50

Collection honorée d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Volumes parus :

* **J.-S. BACH**, par André PIRRO (2e *édition*).
* **CÉSAR FRANCK**, par Vincent D'INDY (3e *édition*).
* **PALESTRINA**, par Michel BRENET.
BEETHOVEN, par Jean CHANTAVOINE (2e *édition*).

En préparation : **Grétry**, par PIERRE AUBRY. — **Mendelssohn**, par CAMILLE BELLAIGUE. — **Moussorgsky**, par J.-D. CALVOCORESSI. — **Orlande de Lassus**, par HENRY EXPERT. — **Wagner**, par HENRI LICHTENBERGER. — **Berlioz**, par ROMAIN ROLLAND. — **Gluck**, par JULIEN TIERSOT. — **Schubert**, par A. SCHWEITZER, etc., etc.

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publié sous la direction de M. C. PIAT

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'École des Carmes.

Chaque étude forme un volume in-8° carré de 300 pages environ, dont le prix varie de 5 francs à 7 fr. 50.

***Kant**, par M. RUYSSEN, chargé de cours à l'Université de Dijon. 2e édition. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut.*) 7 fr. 50
***Socrate**, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Avicenne**, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Augustin**, par l'abbé JULES MARTIN. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Malebranche**, par Henri JOLY, de l'Institut. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Pascal**, par A. HATZFELD. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Anselme**, par DOMET DE VORGES. 1 vol. in-8. 5 fr.
Spinoza, par P.-L. COUCHOUD, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
Aristote, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
Gazali, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
***Maine de Biran**, par Marius COUAILHAC. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut*). 7 fr. 50
Platon, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
Montaigne, par F. STROWSKI, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8. 6 fr.

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

HENRI WELSCHINGER, de l'Institut. — ***Bismarck**. 1 v. in-16. 1900. 2 fr. 50
H. LÉONARDON. — ***Prim**. 1 vol. in-16. 1901. .... 2 fr. 50
M. COURCELLE. — ***Disraëli**. 1 vol. in-16. 1901 .... 2 fr. 50
M. COURANT. — **Okoubo**. 1 vol. in-16, avec un portrait. 1904 .. 2 fr. 50
A. VIALLATE. — **Chamberlain**. Préface de E. BOUTMY. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE des SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.
Chaque volume in-8 de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise, 6 fr.

1. **L'Individualisation de la peine**, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
2. **L'Idéalisme social**, par Eugène FOURNIÈRE.
3. * **Ouvriers du temps passé** (XVe et XVIe siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 2e édit.
4. * **Les Transformations du pouvoir**, par G. TARDE, de l'Institut.
5. **Morale sociale**, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. E. BOUTROUX.
6. **Les Enquêtes**, pratique et théorie, par P. DU MAROUSSEM. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*)
7. * **Questions de Morale**, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, G. SOREL (*École de morale*). 2e édit.
8. **Le développement du Catholicisme social** depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max TURMANN.
9. * **Le Socialisme sans doctrines.** *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université, professeur à l'École Coloniale.
10. * **Assistance sociale.** *Pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS, sénateur.
11. * **L'Éducation morale dans l'Université.** (*Enseignement secondaire.*) Par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, CLAIRIN, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT. (*École des Hautes Études sociales*, 1900-1901).
12. * **La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales**, par Charles SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
13. * **L'Hygiène sociale**, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'instit. Pasteur.
14. **Le Contrat de travail.** *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, prof. à la Faculté libre de droit de Paris.
15. * **Essai d'une philosophie de la solidarité**, par MM. DARLU, RAUH, F. BUISSON, GIDE, X. LÉON, LA FONTAINE, E. BOUTROUX (*École des Hautes Études sociales*). 2e édit.
16. * **L'exode rural et le retour aux champs**, par E. VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles.
17. * **L'Éducation de la démocratie**, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, Ch. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, J. HADAMARD (*École des Hautes Études soc.*).
18. * **La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. DE LANNESSAN, député, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris.
19. * **La Concurrence sociale et les devoirs sociaux**, par le MÊME.
20. * **L'Individualisme anarchiste, Max Stirner**, par V. BASCH, professeur à l'Université de Rennes.
21. * **La démocratie devant la science**, par C. BOUGLÉ, prof. de philosophie sociale à l'Université de Toulouse. (*Récompensé par l'Institut.*)
22. * **Les Applications sociales de la solidarité**, par MM. P. BUDIN, Ch. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. Préface de M. Léon BOURGEOIS (*École des Hautes Études soc.*, 1902-1903).
23. **La Paix et l'enseignement pacifiste**, par MM. Fr. PASSY, Ch. RICHET, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON (*École des Hautes Études soc.*, 1902-1903).
24. * **Études sur la philosophie morale au XIXe siècle**, par MM. BELOT, A. DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, Ch. GIDE, E. ROBERTY, R. ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG (*École des Hautes Études soc.*, 1902-1903).
25. * **Enseignement et démocratie**, par MM. APPELL, J. BOITEL, A. CROISET, A. DEVINAT, Ch.-V. LANGLOIS, G. LANSON, A. MILLERAND, Ch. SEIGNOBOS (*École des Hautes Études soc.*, 1903-1904).
26. * **Religions et Sociétés**, par MM. TH. REINACH, A. PUECH, R. ALLIER, A. LEROY-BEAULIEU, le baron CARRA DE VAUX, H. DREYFUS (*École des Hautes Études soc.*, 1903-1904).
27. * **Essais socialistes.** *La religion, l'art, l'alcool*, par E. VANDERVELDE.
28. **Le surpeuplement et les habitations à bon marché**, par H. TUROT, conseiller municipal de Paris, et H. BELLAMY.
29. **L'individu, la société et l'état**, par E. FOURNIÈRE.

BIBLIOTHÈQUE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix

EUROPE

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne, * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (*Ouvrage couronné par l'Institut.* 18 fr.
DOELLINGER (I. de). **La papauté**, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870. Traduit par A. GIRAUD-TEULON, 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.
SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,** traduit de l'allemand par Mlle DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.
TARDIEU (A.). ***Questions diplomatiques de l'année 1904.** 1 vol. in-12. (*ouvrage couronné par l'Académie française).* 3 fr. 50

FRANCE

Révolution et Empire

AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême,** étude historique (1793-1794). 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 5 v. in-12. Chacun. 3 fr. 50
DUMOULIN (Maurice). * **Figures du temps passé.** 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50
MOLLIEN (Cte). **Mémoires d'un ministre du trésor public (1780-1815),** publiés par M. Ch. GOMEL. 3 vol. in-8. 15 fr.
BOITEAU (P.). **État de la France en 1789.** Deuxième éd. 1 vol. in-8. 10 fr.
BORNARD (E.), doct ès-lettres. **Cambon et la Révolution française.** In-8. 7 fr.
CAHEN (L.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. * **Condorcet et la Révolution française.** 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.
DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. 1898. (*Couronné par l'Institut.*) 12 fr.
— * **L'Église catholique et l'Etat en France sous la troisième République** (1870-1906). — I. (1870-1889), 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889-1906), paraîtra en 1907.
GOMEL (G.). **Les causes financières de la Révolution française. Les ministères de Turgot et de Necker.** 1 vol. in-8. 8 fr.
— **Les causes financières de la Révolution française ; les derniers contrôleurs généraux.** 1 vol. in-8. 8 fr.
— **Histoire financière de l'Assemblée Constituante (1789-1791).** 2 vol. in-8, 16 fr. — Tome I : (1789), 8 fr. ; tome II : (1790-1791), 8 fr.
— **Histoire financière de la Législative et de la Convention.** 2 vol. in-8, 15 fr. — Tome I : (1792-1793), 7 fr. 50 ; tome II : (1793-1795). 7 fr. 50
MATHIEZ (A.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. **La théophilanthropie et le culte décadaire, 1796-1801.** 1 vol. in-8. 12 fr.
— **Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française.** In-16, 1906. 3 fr. 50
ISAMBERT (G.). * **La vie à Paris pendant une année de la Révolution** (1791-1792). In-16. 1896. 3 fr. 50
MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50
CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française,** résumé historique. In-16. Nouvelle édit. 3 fr. 50
DRIAULT (E.), professeur au lycée de Versailles. **La politique orientale de Napoléon.** SEBASTIANI et GARDANE (1806-1808). 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.
— * **Napoléon en Italie** (1800-1812). 1 vol. in-8. 1906. 10 fr.
SILVESTRE, professeur à l'École des sciences politiques. **De Waterloo à Sainte-Hélène** (20 Juin-16 Octobre 1815). 1 vol. in-16. 3 fr. 50
BONDOIS (P.), agrégé de l'Université. * **Napoléon et la société de son temps** (1793-1821). 1 vol. in-8. 7 fr.
VALLAUX (C.). * **Les campagnes des armées françaises** (1792-1815). In-16, avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50

Epoque contemporaine

SCHEFER (Ch.), professeur à l'Ecole des sciences politiques. * **La France moderne et le problème colonial. I. (1815-1830).** 1 vol. in-8. 7 fr.

WEILL (G.), maître de conf. à l'Université de Caen. **Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870.** 1 vol in-8. 1900. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.

— * **Histoire du mouvement social en France** (1852-1902). 1 v. in-8. 1905. 7 fr.

— **L'Ecole saint-simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours.** In-16. 1896. 3 fr. 50

BLANC (Louis). * **Histoire de Dix ans** (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 6e édition revue et augmentée. 5 fr.

LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.

SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues,** portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-16. Chacun. 3 fr. 50

— **Hommes et choses de la Révolution.** In-16. 1896. 3 fr. 50.

TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 v. in-8. 42 fr.

TCHERNOFF (J.). **Associations et Sociétés secrètes sous la deuxième République (1848-1851).** 1 vol. in-8. 1905. 7 fr.

ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République :**

Tome I. * **La présidence de M. Thiers.** 1 vol. in-8. 3e édit. 7 fr.
Tome II. * **La présidence du Maréchal.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome III. * **La présidence de Jules Grévy.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome IV. **La présidence de Sadi Carnot.** 1 vol. in-8. 7 fr.

LANESSAN (J.-L. de). **L'Etat et les Eglises de France.** *Histoire de leurs rapports, des origines jusqu'à la Séparation.* 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50

— **Les Missions et leur protectorat.** 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50

WAHL, inspect. général, A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. * **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 4e édit., 1903. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*) 5 fr.

NOEL (O.). **Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution.** 1 vol. in-8. 6 fr.

DUVAL (J.). **L'Algérie et les colonies françaises,** avec une notice biographique sur l'auteur, par J. LEVASSEUR, de l'Institut. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

VIGNON (L.), professeur à l'Ecole coloniale. **La France dans l'Afrique du nord.** 2e édition. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.

— **Expansion de la France.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

LANESSAN (J.-L. de). * **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative. 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.

PIOLET (J.-B.). **La France hors de France,** notre émigration, sa nécessité, ses conditions. 1 vol. in-8. 1900. (*Couronné par l'Institut.*) 10 fr.

LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). In-16. 1898. (*Couronné par l'Académie française.*) 3 fr. 50

LEBLOND (Marius-Ary). **La société française sous la troisième République.** 1905. 1 vol. 5 fr.

GAISMAN (A.). * **L'Œuvre de la France au Tonkin.** Préface de M. J.-L. de LANESSAN. 1 vol. in-16 avec 4 cartes en couleurs. 1906. 3 fr. 50

ANGLETERRE

MÉTIN (Albert), Prof. à l'Ecole Coloniale. * **Le Socialisme en Angleterre.** In-16. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

SCHMIDT (Ch.), docteur ès lettres. **Le grand duché de Berg** (1806-1813) 1905. 1 vol. in-8. 10 fr.

VERON (Eug.). * **Histoire de la Prusse,** depuis la mort de Frédéric II. In-16. 6e édit. 3 fr. 50

— * **Histoire de l'Allemagne,** depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. In-16. 3e éd., mise au courant des événements par P. BONDOIS. 3 fr. 50

ANDLER (Ch.), prof. à la Sorbonne. * **Les origines du socialisme d'État en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.

GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique suisse. * **L'Allemagne nouvelle et ses historiens.** (NIEBUHR, RANKE, MOMMSEN, SYBEL, TREITSCHKE.) 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Genève. * **La Démocratie socialiste allemande.** 1 vol. in-8. 1903. 10 fr.

MATTER (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. * **La Prusse et la révolution de 1848.** In-16. 1903. 3 fr. 50
— * **Bismarck et son temps.** I. *La préparation* (1815-1863). 1 vol. in-8. 10 fr.
II. * *L'action* (1863-1870). 1 vol. in-8. 10 fr.

AUTRICHE-HONGRIE

BOURLIER (J.). * **Les Tchèques et la Bohême contemporaine.** In-16. 1897. 3 fr. 50
AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. * **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** In-8. 1898. 5 fr.
SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. **Histoire des Hongrois et de leur littérature politique, de 1790 à 1815.** In-16. 3 fr. 50
*RECOULY (R.), agrégé de l'Univ. **Le pays magyar.** 1903. In-16. 3 fr. 50

RUSSIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II.** 1 vol. in-8. 6 fr.

ITALIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Sicile sous la maison de Savoie.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
SORIN (Élie). * **Histoire de l'Italie,** depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. In-16. 1888. 3 fr. 50
GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Bonaparte et les Républiques italiennes** (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8 5 fr.
BOLTON KING (M. A.). * **Histoire de l'unité italienne.** Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, traduit de l'anglais par M. MACQUART; introduction de M. Yves GUYOT. 1900. 2 vol. in-8. 15 fr.

ESPAGNE

REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne,** depuis la mort de Charles III In-16. 3 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.). * **Histoire de la Roumanie contemporaine,** depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.

SUISSE

DAENDLIKER. * **Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules FAVRE et précédé d'une Introduction de Jules FAVRE. 1 vol. in-8. 5 fr.

SUÈDE

SCHEFER (C.). * **Bernadotte roi (1810-1818-1844).** 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

GRÈCE, TURQUIE, ÉGYPTE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. * **La Turquie et l'Hellénisme contemporain.** *(Ouvrage cour. par l'Acad. française).* In-16 5e éd. 3 fr. 50
RODOCANACHI (E.). * **Bonaparte et les îles Ioniennes** (1797-1816). 1 volume in-8. 1899. 5 fr.
MÉTIN (Albert), professeur à l'École coloniale. * **La Transformation de l'Egypte.** In-16. 1903. (Cour. par la Soc. de géogr. comm.) 3 fr. 50

INDE

PIRIOU (E.), agrégé de l'Université. * **L'Inde contemporaine et le mouvement national.** 1905. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

CHINE

CORDIER (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales. * **Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales** (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8, chacun séparément. 10 fr.
— **L'Expédition de Chine de 1857-58.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1905. 1 vol. in-8. 7 fr.
— * **L'Expédition de Chine de 1860.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1906. 1 vol. in-8. 7 fr.
COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. **En Chine.** *Mœurs et institutions. Hommes et faits.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

ELLIS STEVENS. **Les Sources de la constitution des États-Unis.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
DEBERLE (Alf.). * **Histoire de l'Amérique du Sud,** in-16. 3e éd. 3 fr. 50

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII[e] siècle.** 2 vol. in-16. Chaque volume. 3 fr. 50
— * **Les Moralistes français au XVIII[e] siècle.** In-16. 3 fr. 50
BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile.** In-16. 3 fr. 50
LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50
BONET-MAURY. * **Histoire de la liberté de conscience** (1598-1870). In-8. 1900. 5 fr.
BOURDEAU (J.). * **Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe.** In-16. 2[e] édit. 1894. 3 fr. 50
— * **L'évolution du Socialisme.** 1901. 1 vol. in-16. 3 fr. 50
D'EICHTHAL (Eug.). **Souveraineté du peuple et gouvernement.** In-16. 1895. 3 fr. 50
DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. * **Le Peuple et la Bourgeoisie.** 1 vol. in-8. 2[e] édit. 5 fr.
DEPASSE (Hector), député. **Transformations sociales.** 1894. In-16. 3 fr. 50
— **Du Travail et de ses conditions** (Chambres et Conseils du travail). In-16. 1895. 3 fr. 50
DRIAULT (E.), prof. agr. au lycée de Versailles. * **Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIX[e] siècle.** In-8. 1900. 7 fr.
— * **La question d'Orient**, préface de G. MONOD, de l'Institut. 1 vol. in-8. 3[e] édit. 1905. (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 7 fr.
GUÉROULT (G.). * **Le Centenaire de 1789.** In-16. 1889. 3 fr. 50
LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain.** In-16. 11[e] édit. augmentée. 3 fr. 50
LICHTENBERGER (A.). * **Le Socialisme utopique**, *étude sur quelques précurseurs du Socialisme.* In-16. 1898. 3 fr. 50
— * **Le Socialisme et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 5 fr.
MATTER (P.). **La dissolution des assemblées parlementaires**, étude de droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.
NOVICOW. **La Politique internationale.** 1 vol. in-8. 7 fr.
PAUL LOUIS. **L'ouvrier devant l'Etat.** Etude de la législation ouvrière dans les deux mondes. 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.
— **Histoire du mouvement syndical en France** (1789-1906). 1 vol in-16 1907. 3 fr. 50
REINACH (Joseph), député. **Pages républicaines.** In-16. 3 fr. 50
— * **La France et l'Italie devant l'histoire.** 1 vol. in-8. 5 fr.
SPULLER (E.). * **Éducation de la démocratie.** In-16. 1892. 3 fr. 50
— **L'Évolution politique et sociale de l'Église.** 1 vol. in-12. 1893. 3 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

* **DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI PAR LE LAC TCHAD**, par le lieutenant-colonel MONTEIL. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française, illustrations de RIOU. 1895. *Ouvrage couronné par l'Académie française* (*Prix Montyon*), broché 20 fr., relié amat., 28 fr.

* **HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE**, par Taxile DELORD. 6 vol. in-8, avec 500 gravures. Chaque vol. broché, 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE et LITTÉRATURE ANCIENNES

* **De l'authenticité des épigrammes de Simonide**, par M. le Professeur H. HAUVETTE, 1 vol. in-8. 5 fr.
* **Les Satires d'Horace**, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 11 fr.
* **De la flexion dans Lucrèce**, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 4 fr.
* **La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce**, par M. le Prof. GUIRAUD. 1 vol. in-8. 7 fr.

***Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien**, suivies d'une *traduction française du discours*, avec notes, par A. PUECH, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1903. 6 fr.

***Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs**, par A. LAFAYE, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1904. 8 fr. 50

MOYEN AGE

***Premiers mélanges d'histoire du Moyen âge**, par MM. le Prof. A. LUCHAIRE, DUPONT-FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

Deuxièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, publiés sous la direct. de M. le Prof. A. LUCHAIRE, par MM. LUCHAIRE, HALPHEN et HUCKEL. 1 vol. in-8. 6 fr.

Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. le Prof. LUCHAIRE, BEYSSIER, HALPHEN et CORDEY. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

Quatrièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. JACQUEMIN, FARAL, BEYSSIER. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

***Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris**, par MM. J. PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. CH.-V. LANGLOIS, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (740-775). *Étude d'histoire byzantine*, par A. LOMBARD, licencié ès lettres. Préface de M. Ch. DIEHL, prof. adjoint. 1 vol. in-8. 6 fr.

Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LUCHAIRE, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 6 fr.

Les archives de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par L. MARTIN-CHABOT, archiviste-paléographe. 1 vol. in-8. 8 fr.

PHILOLOGIE et LINGUISTIQUE

***Le dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870**, grammaire et lexique, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 vol. in-8. 8 fr.

***Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)**, par ALBERT DAUZAT. Préface de M. le Prof. A. THOMAS. 1 vol. in-8. 6 fr.

***Antinomies linguistiques**, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 v. in-8. 2 fr.

Mélanges d'étymologie française, par M. le Prof. A. THOMAS. In-8. 7 fr

A propos du corpus Tibullianum. *Un siècle de philologie latine classique*, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 18 fr.

PHILOSOPHIE

L'imagination et les mathématiques selon Descartes, par P. BOUTROUX, licencié ès lettres. 1 vol. in-8. 2 fr.

GÉOGRAPHIE

La rivière Vincent-Pinzon. *Étude sur la cartographie de la Guyane*, par M. le Prof. VIDAL DE LA BLACHE, de l'Institut. In-8, avec grav. et planches hors texte. 6 fr.

LITTÉRATURE MODERNE

***Mélanges d'histoire littéraire**, par MM. FREMINET, DUPIN et DES COGNETS. Préface de M. le prof. LANSON. 1 vol. in-8. 6 fr. 50

HISTOIRE CONTEMPORAINE

***Le treize vendémiaire an IV**, par HENRY ZIVY. 1 vol. in-8. 4 fr.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITE DE LILLE

PAUL FABRE. **La polyptyque du chanoine Benoît**. In-8. 3 fr. 50

A. PINLOCHE. * **Principales œuvres de Herbart**. 7 fr. 50

A. PENJON. **Pensée et réalité**, de A. SPIR, trad. de l'allem. In-8. 10 fr.

— **L'énigme sociale**. 1902. 1 vol. in-8. 2 fr. 50

G. LEFÈVRE. ***Les variations de Guillaume de Champeaux et la question des Universaux**. Étude suivie de documents originaux. 1898. 3 fr.

J. DEROCQUIGNY. **Charles Lamb.** *Sa vie et ses œuvres*. 1 vol. in-8 12 fr.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca, par Emile BOURGEOIS, 1 vol. in-8. 10 fr.
La républ. des Provinces-Unies, France et Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650, par A. WADDINGTON. 2 vol. in-8. 12 fr.
Le Vivarais, essai de géographie régionale, par BURDIN. 1 vol. in-8. 6 fr.

*RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap. de Hollande, avec Introduction et notes.

I. — AUTRICHE, par M. Albert SOREL, de l'Académie française. *Épuisé.*
II. — SUÈDE, par M. A. GEFFROY, de l'Institut................ 20 fr.
III. — PORTUGAL, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.. :.. 20 fr.
IV et V. — POLOGNE, par M. LOUIS FARGES. 2 vol............. 30 fr.
VI. — ROME, par M. G. HANOTAUX, de l'Académie française..... 20 fr.
VII. — BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS, par M. André LEBON. 25 fr.
VIII et IX. — RUSSIE, par M. Alfred RAMBAUD, de l'Institut. 2 vol. Le 1er vol. 20 fr. Le second vol......................... 25 fr.
X. — NAPLES ET PARME, par M. Joseph REINACH, député....... 20 fr.
XI. — ESPAGNE (1649-1750), par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON (t. I). 20 fr.
XII et XII *bis*. — ESPAGNE (1750-1789) (t. II et III), par les mêmes.... 40 fr.
XIII. — DANEMARK, par M. A. GEFFROY, de l'Institut............ 14 fr.
XIV et XV. — SAVOIE-MANTOUE, par M. HORRIC de BEAUCAIRE. 2 vol. 40 fr.
XVI. — PRUSSE, par M. A. WADDINGTON. 1 vol. (Couronné par l'Institut.) 28 fr.

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), par M. JEAN KAULEK, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin.............. 15 fr.

Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 par M. Jean KAULEK. 4 vol. in-8 raisin. I. Année 1792, 15 fr. — II. Janvier-août 1793, 15 fr. — III. Septembre 1793 à mars 1794, 18 fr. — IV. Avril 1794 à février 1795, 20 fr. — V. Septembre 1794 à Septembre 1796.................... 20 fr.

Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), par M. G. LEFÈVRE-PONTALIS. 1 vol. in-8 raisin.............................. 15 fr.

Correspondance politique de GUILLAUME PELLICIER, ambassadeur de France à Venise (1540-1542), par M. Alexandre TAUSSERAT-RADEL. 1 fort vol. in-8 raisin.................... 40 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1759-1833), recueillie par Eug. PLANTET, attaché au Ministère des Affaires étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eug. PLANTET, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères. 3 vol. in-8 raisin. TOME I (1577-1700). *Épuisé.* — TOME II (1700-1770). 20 fr. — TOME III (1770-1830). 20 fr.

Les introducteurs des Ambassadeurs (1589-1900). 1 vol. in-4, avec figures dans le texte et planches hors texte. 20 fr.

*REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par Th. RIBOT, Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.
(32e année, 1907.) — Paraît tous les mois.
Abonnement : Un an : Paris, **30** fr. — Départements et Etranger, **33** fr.
La livraison, **3** fr.
Les années écoulées, chacune **30** francs, et la livraison, **3** fr.
Tables des matières (1876-1887), in-8. **3** fr. — (1888-1895), in-8. **3** fr. — (1896-1905), in-8. **3** fr.

---

*REVUE GERMANIQUE (ALLEMAGNE — ANGLETERRE ÉTATS-UNIS — PAYS SCANDINAVES)

Première année, 1905. — Paraît tous les deux mois (*Cinq numéros par an*).
Secrétaire général : M. Piquet, professeur à l'Université de Lille.
Abonnement : Paris, **14** fr. — Départements et Etranger, **16** fr.
La livraison, **4** fr.

---

*Journal de Psychologie Normale et Pathologique

DIRIGÉ PAR LES DOCTEURS

Pierre JANET et **Georges DUMAS**
Professeur au Collège de France. Chargé de cours à la Sorbonne.
(4e année, 1907.) — Paraît tous les deux mois.
Abonnement : France et Etranger, **14** fr. — La livraison, **2** fr. **60**.
Le prix d'abonnement est de 12 fr. pour les abonnés de la Revue philosophique

---

*REVUE HISTORIQUE

Dirigée par MM. **G. MONOD**, Membre de l'Institut, et **Ch. BÉMONT**
(32e année, 1907.) — Paraît tous les deux mois.
Abonnement : Un an : Paris, **30** fr. — Départements et Etranger, **33** fr.
La livraison, **6** fr.
Les années écoulées, chacune **30** fr.; le fascicule, **6** fr. Les fascicules de la 1re année, **9** fr.

TABLES GÉNÉRALES DES MATIÈRES

I. 1876 à 1880. 3 fr.; pour les abonnés, 1 fr. 50 | III. 1886 à 1890. 5 fr.; pour les abonnés, 2 fr. 50
II. 1881 à 1885. 3 fr.; — 1 fr. 50 | IV. 1891 à 1895. 3 fr.; — 1 fr. 50
V. 1896 à 1900. 3 fr.; pour les abonnés, 1 fr. 50

---

*ANNALES DES SCIENCES POLITIQUES

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'Ecole libre des Sciences politiques
(22e année, 1907.)
Rédacteur en chef : M. A. Viallate, Prof. à l'Ecole.
Abonnement. — Un an : Paris, **18** fr.; Départements et Etranger, **19** fr.
La livraison, **3** fr. **50**.

---

*JOURNAL DES ÉCONOMISTES

Revue mensuelle de la science économique et de la statistique
Paraît le 15 de chaque mois par fascicules grand in-8 de 10 à 12 feuilles
Rédacteur en chef : G. de Molinari, correspondant de l'Institut
Abonnement : Un an, France et Algérie, **36** fr. Six mois, **19** fr.
Union postale : Un an, **38** fr. Six mois, **20** fr. — Le numéro, **3** fr. **50**
Les abonnements partent de janvier ou de juillet.
Tables des matières (1841 à 1865), in-8. **20** fr. — (1866 à 1904), in-8. **20** fr.

---

*Revue de l'École d'Anthropologie de Paris

Recueil mensuel publié par les professeurs. — (17e année, 1907).
Abonnement : France et Étranger, **10** fr. — Le numéro, **1** fr.
TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES, 1891-1900. . . . **2** fr.

REVUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

(4e année, 1907) **Mensuelle**
Abonnement : Un an, France et Belgique, **50** fr.; autres pays, **56** fr.

Bulletin de la Société libre pour l'Étude psychologique de l'Enfant

10 numéros par an. — **Abonnement du 1er octobre : 3 fr.**

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE
INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

Les titres marqués d'un astérisque * sont adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique de France* pour les bibliothèques des lycées et des collèges.

LISTE PAR ORDRE D'APPARITION

109 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, OUVRAGES A 6, 9 ET 12 FR.

1. TYNDALL (J.). * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, avec figures. 1 vol. in-8. 7e édition. 6 fr.
2. BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
3. MAREY. * **La Machine animale.** *Épuisé.*
4. BAIN. * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux,** marche, natation et vol. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * **La Science sociale.** 1 v. in-8. 13e édit. 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme.** 1 vol. in-8, avec fig. 6e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. 7e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édit. 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. * **La Conservation de l'énergie,** avec figures. 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
11. DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 vol. in-8. 10e édition. 6 fr.
12. L. DUMONT. * **Théorie scientifique de la sensibilité. Le plaisir et la douleur.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
13. SCHUTZENBERGER. * **Les Fermentations.** In-8, 6e édit. 6 fr.
14. WHITNEY. * **La Vie du langage.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
15. COOKE et BERKELEY. * **Les Champignons.** In-8, av. fig., 4e éd. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 fig. 5e édit. 6 fr.
17. BERTHELOT. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 8e édit. 6 fr.
18. NIEWENGLOWSKI (H.). * **La photographie et la photochimie.** 1 vol. in-8, avec gravures et une planche hors texte. 6 fr.
19. LUYS. * **Le Cerveau et ses fonctions.** *Épuisé.*
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie.** *Épuisé.*
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleurs. 5e édition. 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés.** *Épuisé.*
23. DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 v. in-8. 13e édit. 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8, avec figures. 5e édition. 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** *Épuisé.*
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition. 6 fr.

27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 9e édition. 6 fr.
28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte et 17 pl. en noir et en couleurs hors texte. 3e édit. 12 fr.
30. JOLY.* **L'Homme avant les métaux.** *Épuisé.*
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 9e édit. 6 fr.
32-33. THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur.** 2 vol. in-8, avec 140 fig. et 16 planches hors texte. 3e édition. 12 fr.
34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** *Épuisé.*
35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. * **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures 2e édition. 6 fr.
37. DE ROBERTY. * **La Sociologie.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
38. ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs hors texte. 2e édition. 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Cryptogames). *Épuisé.*
40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. * **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. 6 fr.
43. YOUNG. * **Le Soleil.** *Épuisé.*
44. DE CANDOLLE. * **L'Origine des plantes cultivées.** 4e éd. 1 v in-8. 6 fr.
45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes.** *Épuisé.*
47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8. 3e éd., précédé d'une Introduction par Ch. Friedel. 6 fr.
49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 3e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** In-8, avec 51 fig. 6 fr.
51. DE LANESSAN. * **Introduction à l'Étude de la botanique** (le Sapin). 1 vol. in-8. 2e édit., avec 143 figures. 6 fr.
52-53. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Phanérogames). 2 vol. *Épuisé.*
54. TROUESSART. * **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8. 2e édit., avec 107 figures. 6 fr.
55. HARTMANN (R.). * **Les Singes anthropoïdes.** *Épuisé.*
56. SCHMIDT (O.). * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8, avec 51 figures. 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
58-59. ROMANES. * **L'Intelligence des animaux.** 2 v. in-8 3e édit. 12 fr.
60. LAGRANGE (F.). **Physiol. des exerc. du corps.** 1 v. in-8. 7e éd. 6 fr.
61. DREYFUS. * **Évolution des mondes et des sociétés.** 1 v. in-8. 6 fr.
62. DAUBRÉE. * **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2e édit. 6 fr.
63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * **L'Homme préhistorique.** 2 vol. *Épuisé.*
65. RICHET (Ch.). **La Chaleur animale.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66. FALSAN (A.). * **La Période glaciaire.** *Épuisé.*
67. BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique**, d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édit. 6 fr.
69. BERTHELOT. * **La Révol. chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8. 2e éd. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. * **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.
71. STARCKE. * **La Famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. * **Les Virus.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.

73. TOPINARD. * **L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). ***Les Altérations de la personnalité.** In-8, 2 éd. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). ***Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). * **Les Races et les langues.** 1 vol. in-8. 6 fr.
77-78. DE QUATREFAGES (A.). ***Les Émules de Darwin.** 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. Edm. PERRIER et HAMY. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). ***Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.). ***Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. * **Le pétrole, le bitume et l'asphalte** au point de vue géologique. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
82. MEUNIER (Stan.).***La Géologie comparée.** 2e éd. in-8, avec fig. 6 fr.
83. LE DANTEC.***Théorie nouvelle de la vie.** 3e éd. 1 v. in-8, avec fig. 6 fr.
84. DE LANESSAN. * **Principes de colonisation.** 1 vol. in-8. 6 fr.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. ***L'évolution régressive en biologie et en sociologie.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
86. MORTILLET (G. de). * **Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.
87. ROCHÉ (G.). ***La Culture des Mers** (piscifacture, pisciculture, ostréiculture). 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.
88. COSTANTIN (J.). ***Les Végétaux et les Milieux cosmiques** (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 gravures. 6 fr.
89. LE DANTEC. **L'évolution individuelle et l'hérédité.** 1 vol. in-8. 6 fr.
90. GUIGNET et GARNIER. * **La Céramique ancienne et moderne.** 1 vol., avec grav. 6 fr.
91. GELLÉ (E.-M.). ***L'audition et ses organes.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
92. MEUNIER (St.).***La Géologie expérimentale.** 2e éd. in-8, av. gr. 6 fr.
93. COSTANTIN (J.). ***La Nature tropicale.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
94. GROSSE (E.). ***Les débuts de l'art.** Introduction de L. MARILLIER. 1 vol. in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 pl. hors texte. 6 fr.
95. GRASSET (J.). **Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
96. DEMENŸ (G.). ***Les bases scientifiques de l'éducation physique.** 1 vol. in-8, avec 198 gravures. 3e édit. 6 fr.
97. MALMÉJAC (F.).***L'eau dans l'alimentation.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
98. MEUNIER (Stan.). ***La géologie générale.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
99. DEMENŸ (G.). **Mécanisme et éducation des mouvements.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. 9 fr.
100. BOURDEAU (L.). **Histoire de l'habillement et de la parure.** 1 vol. in-8. 6 fr.
101. MOSSO (A.).***Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8. 6 fr.
102. LE DANTEC (F.). **Les lois naturelles.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
103. NORMAN LOCKYER.***L'évolution inorganique.** 1 vol. in-8, avec 42 gravures. 6 fr.
104. COLAJANNI (N.). ***Latins et Anglo-Saxons.** 1 vol. in-8. 9 fr.
105. JAVAL (E.).***Physiologie de la lecture et de l'écriture.** 1 vol. in-8, avec 96 gravures, 2e édition. 6 fr.
106. COSTANTIN (J.). ***Le Transformisme appliqué à l'agriculture.** 1 vol. in-8, avec 105 gravures. 6 fr.
107. LALOY (L.).***Parasitisme et mutualisme en agriculture.** Préface du Pr A. GIARD. 1 vol. in-8, avec 82 gravures. 6 fr.
108. CONSTANTIN (Capitaine). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.** Suivi de la traduction de *La guerre, moyen de sélection collective*, par le Dr STEINMETZ. 1 vol. 6 fr.
109. LOEB. **La dynamique de l'apparition de la vie.** Traduit de l'allemand par MM. DAUDIN et SCHAEFFER. 1 vol. avec fig. 9 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

ALAUX. **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1 fr.
— **Les Problèmes religieux au XIXe siècle.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— **Philosophie morale et politique.** In-8. 1893. 7 fr. 50
— **Théorie de l'âme humaine.** 1 vol. in-8. 1895. 10 fr.
— **Dieu et le Monde.** *Essai de phil. première.* 1901. 1 vol. in 12. 2 fr. 50
AMIABLE (Louis). **Une loge maçonnique d'avant 1789.** 1 v. in-8. 6 fr.
ANDRÉ (L.), docteur ès lettres. **Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique.** 1 vol. in-8 (*couronné par l'Institut*). 1906. 14 fr.
— **Deux mémoires inédits de Claude Le Pelletier.** In-8. 1906. 3 fr. 50
ARNAUNE (A.), directeur de la Monnaie. **La monnaie, le crédit et le change,** 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. 1906. 8 fr.
ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 5.)
***Autour du monde**, par les BOURSIERS DE VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. (*Fondation Albert Kahn*). 1 vol. gr. in-8. 1904. 5 fr.
ASLAN (G.). **La Morale selon Guyau.** 1 vol. in-16. 1906. 2 fr.
ATGER (F.). **Hist. des doctrines du Contrat social.** 1 v. in-8. 1906. 8 fr.
AZAM. **Hypnotisme et double conscience.** 1 vol. in-8. 9 fr.
BACHA (E.). **Le Génie de Tacite.** 1 vol. in-18. 4 fr.
BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.
BELLANGER (A.), docteur ès lettres. **Les concepts de cause et l'activité intentionnelle de l'esprit.** 1 vol. in-8. 1905. 5 fr.
BENOIST-HANAPPIER (L.), docteur ès lettres. **Le drame naturaliste en Allemagne.** In-8. *Couronné par l'Académie française.* 1905. 7 fr. 50
BERNATH (de). **Cléopâtre.** *Sa vie, son règne.* 1 vol in-8. 1903. 8 fr.
BERTON (H.), docteur en droit. **L'évolution constitutionnelle du second empire.** Doctrines, textes, histoire. 1 fort vol. in-8. 1900. 12 fr.
BLUM (E.), agrégé de philosophie. ***La Déclaration des Droits de l'homme.** Texte et commentaire. Préface de M. G. COMPAYRÉ, Inspecteur général. *Récompensé par l'Institut.* 3e édit. 1 vol. in-8. 1905. 3 fr. 75
BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.
— **La Conquête du monde animal.** In-8. 5 fr.
— **La Conquête du monde végétal.** In-8. 1893. 5 fr.
— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— ***Histoire de l'alimentation.** 1894. 1 vol. in-8. 5 fr.
BOUTROUX (Em.), de l'Institut. ***De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50.
BRANDON-SALVADOR (Mme). **A travers les moissons.** *Ancien Test. Talmud. Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge.* In-16. 1903. 4 fr.
BRASSEUR. **La question sociale.** 1 vol. in-8. 1900. 7 fr. 50
BROOKS ADAMS. **Loi de la civilisation et de la décadence.** In-8. 7 fr. 50
BROUSSEAU (K.). **Éducation des nègres aux États-Unis.** In-8. 7 fr. 50
BUCHER (Karl). **Etudes d'histoire et d'économie polit.** In-8. 1901 6 fr.
BUDÉ (E. de). **Les Bonaparte en Suisse.** 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
BUNGE (C.-O.). **Psychologie individuelle et sociale.** In-16. 1904. 3 fr.
CANTON (G.). **Napoléon antimilitariste.** 1902. In-16. 3 fr. 50
CARDON (G.). ***La Fondation de l'Université de Douai.** In-8. 10 fr.
CELS (A.). **Science de l'homme et anthropologie.** 1904. 1 v. in-8. 7 fr. 50
CHARRIAUT (H.). **Après la séparation.** *Enquête sur l'avenir des Eglises.* 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
CLAMAGERAN. **La Réaction économique et la démocratie.** In-18. 1 fr. 25
— **La lutte contre le mal.** 1 vol. in-18. 1897. 3 fr. 50

CLAMAGERAN. **Études politiques, économiques et administratives.** Préface de M. BERTHELOT. 1 vol. gr. in-8. 1904. 10 fr.
— **Philosophie religieuse.** *Art et voyages.* 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50
— **Correspondance (1849-1902).** 1 vol. gr. in-8. 1905. 10 fr.
COLLIGNON (A.). **Diderot** 2° édit. 1907. In-12. 3 fr. 50
COMBARIEU (J.). ***Les rapports de la musique et de la poésie** considérés au point de vue de l'expression. 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50
Congrès de l'Éducation sociale, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 10 fr.
IVe Congrès international de Psychologie, Paris 1900. In-8. 20 fr.
Ve Congrès international de Psychologie, Rome 1905. In-8. 20 fr.
Congrès de l'enseignement des Sciences sociales, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 7 fr. 50
COSTE. **Économie polit. et physiol. sociale.** In-18. 3 fr. 50 (V. p. 2 et 6).
COUBERTIN (P. de). **La gymnastique utilitaire.** *Défense. Sauvetage. Locomotion.* 2° édit. 1 vol. in-12. 2 fr. 50
COUTURAT (Louis). ***De l'infini mathématique.** In-8. 1896. 12 fr.
DANY (G.), docteur en droit. ***Les idées politiques en Pologne à la fin du XVIIIe siècle.** *La Constit. du 3 mai* 1793. In-8. 1901. 6 fr.
DAREL (Th.). **La Folie.** *Ses causes. Sa thérapeutique.* 1901. In-12. 4 fr.
— **Le peuple-roi.** *Essai de sociologie universaliste.* In-8. 1904. 3 fr. 50
DAURIAC. **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50
— **Le Réalisme de Reid.** In-8. 1 fr.
DEFOURNY (M.). **La sociologie positiviste.** *Auguste Comte.* In-8. 1902. 6 fr.
DERAISMES (Mlle Maria). **Œuvres complètes.** 4 vol. Chacun. 3 fr. 50
DESCHAMPS. **Principes de morale sociale.** 1 vol. in-8. 1903. 3 fr. 50
DESPAUX. **Genèse de la matière et de l'énergie.** In-8. 1900. 4 fr.
— **Causes des énergies attractives.** 1 vol. in-8. 1902. 5 fr.
— **Explication mécanique de la matière, de l'électricité et du magnétisme.** 1 vol. in-8. 1905. 4 fr.
DOLLOT (R.), docteur en droit. **Les origines de la neutralité de la Belgique** (1609-1830). 1 vol. in-8. 1902. 10 fr.
DUBUC (P.). ***Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUGAS (L.). ***L'amitié antique.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
DUNAN. ***Sur les formes a priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.
DUNANT (E.). **Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique** (1798-1803). 1 vol. in-8. 1902. 20 fr.
DU POTET. **Traité complet de magnétisme.** 5e éd. 1 vol. in-8. 8 fr.
— **Manuel de l'étudiant magnétiseur.** 6e éd., gr. in-18, avec fig. 3 fr. 50
— **Le magnétisme opposé à la médecine.** 1 vol. in-8. 6 fr.
DUPUY (Paul). **Les fondements de la morale.** In-8. 1900. 5 fr.
— **Méthodes et concepts.** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.
***Entre Camarades,** par les anciens élèves de l'Université de Paris. *Histoire, littérature, philologie, philosophie.* 1901, in-8. 10 fr.
ESPINAS (A.). ***Les Origines de la technologie.** 1 vol. in-8. 1897. 5 fr.
FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine** depuis la fin du IVe siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50
FERRIÈRE (Em.). **Les Apôtres,** essai d'histoire religieuse. 1 vol. in-12. 4 fr. 50
— **L'Ame est la fonction du cerveau.** 2 volumes in-18. 7 fr.
— **Le Paganisme des Hébreux.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **La Matière et l'Énergie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **L'Ame et la Vie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **Les Mythes de la Bible.** 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. 50
— **La Cause première d'après les données expérim.** In-18. 1896. 3 fr. 50
— **Étymologie de 400 prénoms.** In-18. 1898. 1 fr. 50. (V. p. 11.)
Fondation universitaire de Belleville (La). Ch. GIDE. *Travail intellect. et travail manuel;* J BARDOUX. *Prem. efforts et prem. année.* In-16. 1 fr. 50
GELEY (G.). **Les preuves du transformisme et les enseignements de la doctrine évolutionniste.** 1 vol. in-8. 1901. 6 fr.

GILLET (M.). **Fondement intellectuel de la morale.** In-8. 3 fr. 75
GIRAUD-TEULON. **Les origines de la papauté** *d'après Dollinger.* 1 vol. in-12. 1905. 2 fr.
GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. 10 fr.
— **L'évol. des croyances et des doctr. polit.** In-12. 1895. 4 fr. (V. p. 3 et 8.)
GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** In-18. 4 fr. 50
— **La Sphère de beauté,** 1901. 1 vol. in-8. 10 fr.
GUEX (F.), professeur à l'Université de Lausanne. **Histoire de l'Instruction et de l'Éducation.** In-8 avec gravures, 1906. 6 fr.
GUYAU. **Vers d'un philosophe.** In-18. 3ᵉ édit. 3 fr. 50
HALLEUX (J.). **L'Evolutionnisme en morale** (*H. Spencer*). In-12. 1901. 3 fr. 50
HALOT (C.). **L'Extrême-Orient.** *Études d'hier. Événements d'aujourd'hui.* 1 vol. in-16. 1905. 4 fr.
HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture,** préface de J. CRÉPIEUX-JAMIN. Br. in-8. 1898. 1 fr.
HORVATH, KARDOS et ENDRODI. ***Histoire de la littérature hongroise,** adapté du hongrois par J. KONT. Gr. in-8, avec gr. 1900. Br. 10 fr. Rel. 15 fr.
ICARD. **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50
JAMES (W.). **L'Expérience religieuse,** traduit par F. ABAUZIT, agrégé de philosophie. 1 vol. in-8°. 2ᵉ éd. 1907. Cour. par l'Acad. française. 10 fr.
JANSSENS (E.). **Le néo-criticisme de Ch. Renouvier.** In-16. 1904. 3 fr. 50
— **La philosophie et l'apologétique de Pascal.** 1 vol. in-16. 4 fr.
JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française,** de 1815 à 1902. 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50
JOYAU. **De l'invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.
— **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Les origines et la nature du Zohar,** précédé d'une *Etude sur l'histoire de la Kabbale.* 1901. In-8. 7 fr. 50
KAUFMANN. **La cause finale et son importance.** In-12. 2 fr. 50
KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Edouard SCHURÉ. 1 vol. in-8. 1892. 6 fr.
KOSTYLEFF. **Esquisse d'une évolution dans l'histoire de la philosophie.** 1 vol. in-16. 1903. 2 fr. 50
— **Les substituts de l'âme dans la psychologie moderne.** 1 vol. in-8. 1906. 4 fr.
LACOMBE (Cᵗ de). **La maladie contemporaine.** *Examen des principaux problèmes sociaux au point de vue positiviste.* 1 vol. in-8. 1906. 3 fr. 50
LAFONTAINE. **L'art de magnétiser.** 7ᵉ édit. 1 vol. in-8. 5 fr.
— **Mémoires d'un magnétiseur.** 2 vol. gr. in-18. 7 fr.
LANESSAN (de). **Le Programme maritime de 1900-1906.** In-12. 2ᵉ éd. 1903. 3 fr. 50
LASSERRE (A.). **La participation collective des femmes à la Révolution française.** In-8. 1905. 5 fr.
LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.
LEFÉBURE (Cᵗ). **Méthode de gymnastique éducative.** 1905. In-8. 5 fr.
LEMAIRE (P.). **Le cartésianisme chez les Bénédictins.** In-8. 6 fr. 50
LEMAITRE (J.), professeur au Collège de Genève. **Audition colorée et phénomènes connexes observés chez des écoliers.** In-12. 1900. 4 fr.
LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** In-18. 1 fr. 50
LEVI (Eliphas). **Dogme et rituel de la haute magie.** 3ᵉ édit. 2 vol. in-8, avec 24 figures. 18 fr.
— **Histoire de la magie.** Nouvelle édit. 1 vol. in-8, avec 90 fig. 12 fr.
— **La clef des grands mystères.** 1 vol. in-8, avec 22 pl. 12 fr.
— **La science des esprits.** 1 vol. 7 fr.
LEVY (L.-G.), docteur ès lettres. **La famille dans l'antiquité israélite.** 1 vol. in-8. 1905. Couronné par l'Académie française. 5 fr.

LÉVY-SCHNEIDER (L.), docteur ès lettres. **Le conventionnel Jeanbon Saint-André** (1749-1813). 1901. 2 vol. in-8. 15 fr.

LICHTENBERGER (A.). **Le socialisme au XVIIIe siècle**. In-8. 7 fr. 50

LIESSE (A.), prof. au Conservatoire des Arts et Métiers. **La statistique.** *Ses difficultés. Ses procédés. Ses résultats.* In-16, 1905. 2 fr. 50

MABILLEAU (L.). ***Histoire de la philos. atomistique.** In-8. 1895. 12 fr.

MAGNIN (E.). **L'art et l'hypnose.** 1 vol. in-8 avec gravures et planches, cart. 1906. 20 fr.

MAINDRON (Ernest). ***L'Académie des sciences** (Histoire de l'Académie; fondation de l'Institut national; Bonaparte, membre de l'Institut). In-8 cavalier, 53 grav., portraits, plans. 8 pl. hors texte et 2 autographes. 6 fr.

MANDOUL (J.) **Un homme d'État italien : Joseph de Maistre**. In-8. 8 fr.

MARGUERY (E.). **Le droit de propriété et le régime démocratique**. 1 vol. in-16. 1905. 2 fr. 50

MARIÉTAN (J.). **La classification des sciences, d'Aristote à saint Thomas.** 1 vol. in-8. 1901. 3 fr.

MATAGRIN. **L'esthétique de Lotze.** 1 vol. in-12. 1900. 2 fr.

MERCIER (Mgr). **Les origines de la psych. contemp.** In-12. 1898. 5 fr.

MICHOTTE (A.). **Les signes régionaux** (répartition de la sensibilité tactile). 1 vol. in-8 avec planches, 1905. 5 fr.

MILHAUD (G.) ***Le positiv. et le progrès de l'esprit.** In-16. 1902. 2 fr. 50

MILLERAND, FAGNOT, STROHL. **La durée légale du travail.** in-12. 1906. 2 fr. 50

MODESTOV (B.). **Introduction à l'Histoire romaine.** *L'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome*, traduit du russe sur MICHEL DELINES. Avant-propos de M. SALOMON REINACH, de l'Institut. 1 vol. in-4 avec 36 planches hors texte et 27 figures dans le texte. 1907. 15 fr.

MONNIER (Marcel). ***Le drame chinois.** 1 vol. in-16. 1900. 2 fr. 50

NEPLUYEFF (N. de). **La confrérie ouvrière et ses écoles**, in-12. 2 fr.

NODET (V.). **Les agnoscies, la cécité psychique.** In-8. 1899. 4 fr.

NOVICOW (J.). **La Question d'Alsace-Lorraine**. In-8. 1 fr. (V. p. 4, 10 et 19.)

— **La Fédération de l'Europe.** 1 vol. in-18. 2e édit. 1901. 3 fr. 50

— **L'affranchissement de la femme.** 1 vol. in-16. 1903. 3 fr.

OVERBERGH (C. VAN). **La réforme de l'enseignement.** 2 vol. in-8. 1906. 10 fr.

PARIS (Comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 1 vol. in-18. 7e édit. 1 fr. — Édition sur papier fort. 2 fr. 50

PARISET (G.), professeur à l'Université de Nancy. **La Revue germanique de Dollfus et Nefftzer**. In-8. 1906. 2 fr.

PAUL-BONCOUR (J.). **Le fédéralisme économique**, préf. de M. WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2e édition. 1901. 6 fr.

PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

PELLETAN (Eugène). ***La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 2 fr.

— ***Jarousseau, le pasteur du désert.** 1 vol. in-18. 2 fr.

— ***Un Roi philosophe**: *Frédéric le Grand*. In-18. 3 fr. 50

— **Droits de l'homme.** In-16. 3 fr. 50

— **Profession de foi du XIXe siècle.** In-16. 3 fr. 50

PEREZ (Bernard). **Mes deux chats.** In-12, 2e édition. 1 fr. 50

— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellect.** In-18. 3 fr.

— **Dictionnaire abrégé de philosophie.** 1893. in-12. 1 fr. 50 (V. p. 9.)

PHILBERT (Louis). **Le Rire.** In-8. (Cour. par l'Académie française.) 7 fr. 50

PHILIPPE (J.) **Lucrèce dans la théologie chrétienne.** In-8. 2 fr. 50

PHILIPPSON (J.). **L'autonomie et la centralisation du système nerveux des animaux.** 1 vol. in-8 avec planches. 1905. 5 fr.

PIAT (C.). **L'Intellect actif.** 1 vol. in-8. 4 fr.

— **L'Idée ou critique du Kantisme.** 2e édition 1901. 1 vol. in-8. 6 fr.

PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens** (1893). In-18. 1 fr. 50
PICTET (Raoul). **Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale.** 1 vol. gr. in-8. 10 fr.
PINLOCHE (A.), professeur hon[re] de l'Univ. de Lille. ***Pestalozzi et l'éducation populaire moderne.** In-16. 1902. (*Cour. par l'Institut.*) 2 fr. 50
POEY. **Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50
PRAT (Louis). **Le mystère de Platon (Aglaophamos).** 1 v. in-8. 1900. 4 fr.
— **L'Art et la beauté (Kalliklès).** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.
Protection légale des travailleurs (La). 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50
Les dix conférences composant ce volume se vendent séparées chacune. 0 fr. 60
REGNAUD (P.). **L'origine des idées éclairée par la science du langage.** 1904. In-12. 1 fr. 50
RENOUVIER, de l'Inst. **Uchronie.** *Utopie dans l'Histoire.* 2e éd. 1901. In-8. 7 50
ROBERTY (J.-E.) **Auguste Bouvier,** pasteur et théologien protestant. 1826-1893. 1 fort vol. in-12. 1901. 3 fr. 50
ROISEL. **Chronologie des temps préhistoriques.** In-12. 1900. 1 fr.
ROTT (Ed.). **La représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses confédérés.** T. I (1498-1559). Gr. in-8. 1900, 12 fr. — T. II (1559-1610). Gr. in-8. 1902. T. III (1610-1626). Gr. in-8. 1906. 20 fr.
SABATIER (C.). **Le Duplicisme humain.** 1 vol. in-18. 1906. 2 fr. 50
SAUSSURE (L. de). **Psychol. de la colonisation franç.** In-12. 3 fr. 50
SAYOUS (E.), ***Histoire générale des Hongrois.** 2e éd. revisée. 1 vol. grand in-8, avec grav. et pl. hors texte. 1900. Br. 15 fr. Relié. 20 fr.
SCHILLER (**Études sur**), par MM. SCHMIDT, FAUCONNET, ANDLER, XAVIER LÉON, SPENLÉ, BALDENSPERGER, DRESCH, TIBAL, EHRHARD, M[me] TALAYRACH D'ECKARDT, H. LICHTENBERGER, A. LÉVY. In-8. 1906. 4 fr.
SCHINZ. **Problème de la tragédie en Allemagne.** In-8. 1903. 1 fr. 25
SECRETAN (H.). **La Société et la morale.** 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50
SEIPPEL (P.), professeur à l'École polytechnique de Zurich. **Les deux Frances et leurs origines historiques.** 1 vol. in 8. 1906. 7 fr. 50
SIGOGNE (E.). **Socialisme et monarchie.** In-16. 1906. 2 fr. 50
SKARZYNSKI (L.). ***Le progrès social à la fin du XIXe siècle.** Préface de M. LÉON BOURGEOIS. 1901. 1 vol. in-12. 4 fr. 50
SOREL (Albert), de l'Acad. franç. **Traité de Paris de 1815.** In-8. 4 fr. 50
TEMMERMAN, directeur d'École normale. **Notions de psychologie** appliquées à la pédagogie et à la didactique. In-8, avec fig. 1903. 3 fr.
VALENTINO (D[r] Ch.). **Notes sur l'Inde.** In-16. 1906. 4 fr.
VAN BIERVLIET (J.-J.). **Psychologie humaine.** 1 vol. in-8. 8 fr.
— **La Mémoire.** Br. in-8. 1893. 2 fr.
— **Etudes de psychologie.** 1 vol. in-8. 1901. 4 fr.
— **Causeries psychologiques.** 2 vol. in-8. Chacun. 3 fr.
— **Esquisse d'une éducation de la mémoire.** 1904. In-16. 2 fr.
VERMALE (F.). **La répartition des biens ecclésiastiques nationalisés dans le département du Rhône.** In-8. 1906. 2 fr. 50
VITALIS. **Correspondance politique de Dominique de Gabre.** 1904. 1 vol. in-8. 12 fr. 50
WYLM (D[r] A.). **La morale sexuelle.** 1907. In-8. 5 fr.
ZAPLETAL. **Le récit de la création dans la Genèse.** In-8. 3 fr. 50
ZOLLA (D.). **Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui.** 1894, 1895. 2 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

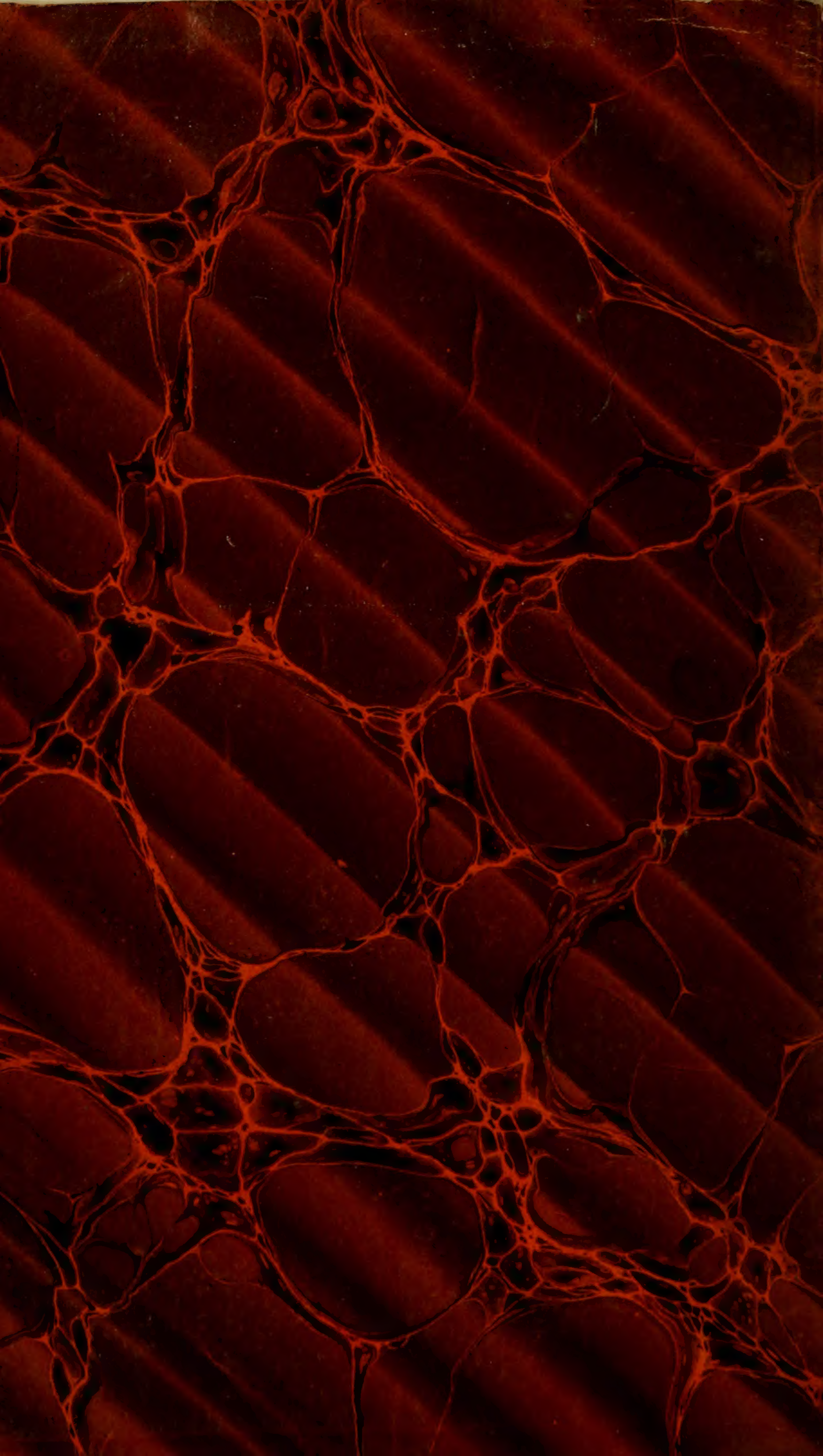
Adam ..... [illegible], 13
Alaux 2, 26
Alglave 23
Allier 2
Altmeyer 25
Amiable 26
Andler 26
Annales de sociologie 24
Andler 17
Angot 25
Ansiaux 25
Aristote 12
Arloing 24
Arnaune 26
Arnold (Matthew) 5
Arréat 2, 5, 26
Aslan 26
Atger 26
Aubry 6
Auerbach 18
Aulard 16
Azam 25
Bachat 26
Bacon 12
Bagehot 23
Bain (Alex.) 6, 23, 24
Ballet (Gilbert) 2
Baldwin 6
Balfour Stewart 23, 26
Bardoux 6, 27
Barni 19
Barthélemy St-Hilaire 6
Barzi 12
Barzelotti 6
Basch 13, 15
Bayet 2
Bazaillas 6
Beaunis 24
Beaussire 2, 13, 19
Bellamy 15
Bélanger 26
Belot 6
Benard 12
Beneden (Van) 21, 23
Benoist-Hanappier 26
Bérard (V.) 18
Bergson 2, 6
Berkeley 13, 23
Bernard (A.) 17
Bernath (de) 26
Bernstein 23
Bertauld 2
Berthelot 23, 24
Berton 26
Bertrand 6
Binet 2, 6, 24, 25
Blanc (Louis) 17, 19
Blaserna 23
Blondel 2
Blum 26
Boirac 6
Boiteau 16
Bolton King 18
Bondois 16
Bonet-Maury 19
Bos 2
Boucher 2
Bouglé 2, 6, 15
Bourdeau (J.) 2, 19
Bourdeau (L.) 6, 25, 26
Bourdon 6
Bourgeois (E.) 21
Bourlier 18
Boutroux (E.) 2, 6, 26
Boutroux (P.) 20
Brandon-Salvador 26
Braunschvicg 6
Brasseur 26
Bray 6
Brenet 14
Brochard 6
Brooks Adams 26
Brousseau 26
Brucke 23
Brunache 25
Brunschvicg 2, 6
Bücher (Karl) 26
Bury 26
Bunge (C. O.) 26
Burdeau 21
Bureau 15
Cahen (L.) 16
Caix de St-Aymour 21
Candolle 24
Canton 26
Cardon 26
Carnot 16
Carra de Vaux 14
Carrau 6
Cartailhac 24
Cartault 19, 20
Cels 26
Chabot 6
Chantavoine 14
Charriaut 26
Charlton Bastian 24
Clamageran 26, 27
Clay 6
Colajanni 25
Collignon 27
Collins 6
Combarieu 27
Combes de Lestrade 18
Comte (A.) 6
Constantin 25
Cooke 23
Cordier 18
Cosentini 6
Costantin 25
Coste 2, 6, 27
Couailhac 14
Coubertin 27
Couchoud 14
Courant 14, 18
Courcelle 12, 14, 27
Couturat 6
Crépieux-Jamin 6
Cresson 2, 6, 13
Daendliker 18
Damé 18
Danville 2
Dany 27
Darel (Th.) 27
Daubrée 24
Dauriac 2, 6, 27
Dauzat (A.) 20
Deberle 18
Debidour 16
Defourny 27
Delacroix 13
De la Grasserie 6
Delbos 6
Delord 17, 19
Delvaille 6
Delvolve 2, 6
Demeny 25
Demoor 25
Depasse 19
Deraismes 27
Derocquigny 20
Deschamps 27
Deschanel 19
Despaux 27
Despois 16
Dewaule 6
Dick May 15
D'Indy 14
Doellinger 16
Dollot 27
Domet de Vorges 14
Draghicesco 6
Draper 23
Dreyfus (C.) 24
Dreyfus-Brisac 13
Driault 16, 19
Droz 13
Dubuc 27
Duclaux 15
Dufour (Médéric) 12
Dugald-Stewart 13
Dugas 2, 27
Du Maroussem 15
Dumas (G.) 2, 7, 22
Dumont 23
Dumoulin 16
Dunan 2, 27
Dunant (E.) 27
Du Potet 27
Duprat 2, 7
Duproix 7, 13
Dupuy 27
Durand (de Gros) 3, 7
Durkheim 3, 7
Duval 17
Egger 7
Eichthal (d') 3, 19
Ellis Stevens 18
Encausse 3
Endrodi 28
Erasme 13
Espinas 3, 7, 27
Fabre (J.) 12
Fabre (P.) 20
Fagnot 29
Faivre 3
Farges 21
Favre (Mme J.) 12
Féderici 26
Féré 3, 24
Ferrère 27
Ferrero 7, 9
Ferri (Enrico) 3, 7
Ferri (L.) 7
Ferrière 27
Fierens-Gevaert 3
Figard 12
Finot 7
Fleury (de) 3
Fonsegrive 3, 7
Foucault 7
Fouillée 3, 7, 12
Fourniere 3, 8, 15
Franck 3
Fuchs 23
Fulliquet 8
Gaffarel 17, 18
Gaisman 17
Garnier 25
Garofalo 8
Gauckler 3
Geffroy 21
Geley 3, 27
Gelle 25
Gérard-Varet 8
Gide 27
Gillet 28
Giraud-Teulon 28
Gley 8
Goblot 3, 8
Godfernaux 3
Gomel 16
Gomperz 12
Gory 8
Gourd 28
Grasset 3, 8, 25
Greef (de) 3, 8, 28
Griveau 28
Groos 8
Grosse 25
Guéroult 19
Guex 28
Guilland 17
Guignet 25
Guiraud 19
Gurney 8
Guyau 3, 8, 12, 28
Guyot 12
Halévy (Élie) 8, 12
Halleux 28
Halot 28
Hannequin 8
Hanotaux 21
Hartenberg 8
Hartmann (E. de) 3
Hartmann (R.) 24
Hatzfeld 12, 14
Hauser 15
Hauvette 19
Hébert 8
Hegel 13
Helmholtz 23
Hémon 8
Henneguy 27
Henry (Victor) 20
Herbart 13
Herbert Spencer. Voy. Spencer.
Herckenrath 3
Hirth 8
Hocquart 28
Höffding 8
Horric de Beaucaire 21
Horvath 28
Huxley 24
Icard 28
Isambert 8, 16
Jaccard 25
Jacoby 8
Jaell 3
James 3, 28
Janet (Paul) 3, 8, 12
Janet (Pierre) 8, 22
Janssens 28
Jankelwitch 3
Jaurès 8
Javal 25
Joly (H.) 14
Joly 24
Jourdy 28
Joyau 28
Kant 13
Kardos 28
Karppe 8, 28
Kauffmann 28
Kaulek 21
Kingsford 28
Kostyleff 28
Krantz 12
Lachelier 3
Lacombe 9
Lacombe (de) 28
Lafaye 20
Lafontaine 28
Lafontaine (A.) 12
Lagrange 24
Laisant 3
Lalande 9
Laloy 25
Lampérière 3
Landry 3, 9
Lanessan (de) 9, 15, 17, 24, 25, 28
Lang 9
Lange 3
Langlois 18
Lanson 20
Lapie 3, 9, 17
Laschi 9
Lasserre 28
Laugel 3, 17
Lauvrière 9
Laveleye (de) 9, 19, 28
Leblond (M.-A.) 17
Lebon (A.) 21
Le Bon (G.) 3, 9
Lechalas 3, 9
Lechartier 9
Leclère (A.) 9
Le Dantec 3, 9, 25
Lefèbure 28
Lefèvre (A.) 25
Lefèvre (G.) 3, 20
Lefèvre-Pontalis 21
Lemaire 28
Lemaître 28
Léon (Xavier) 9
Leonardon 14, 21
Leroy (Bernard) 9
Leroy-Beaulieu (A.) 14
Letainturier 28
Lévi (Eliphas) 28
Lévy (A.) 9, 13
Lévy-Bruhl 9, 13
Lévy (L.-G.) 28

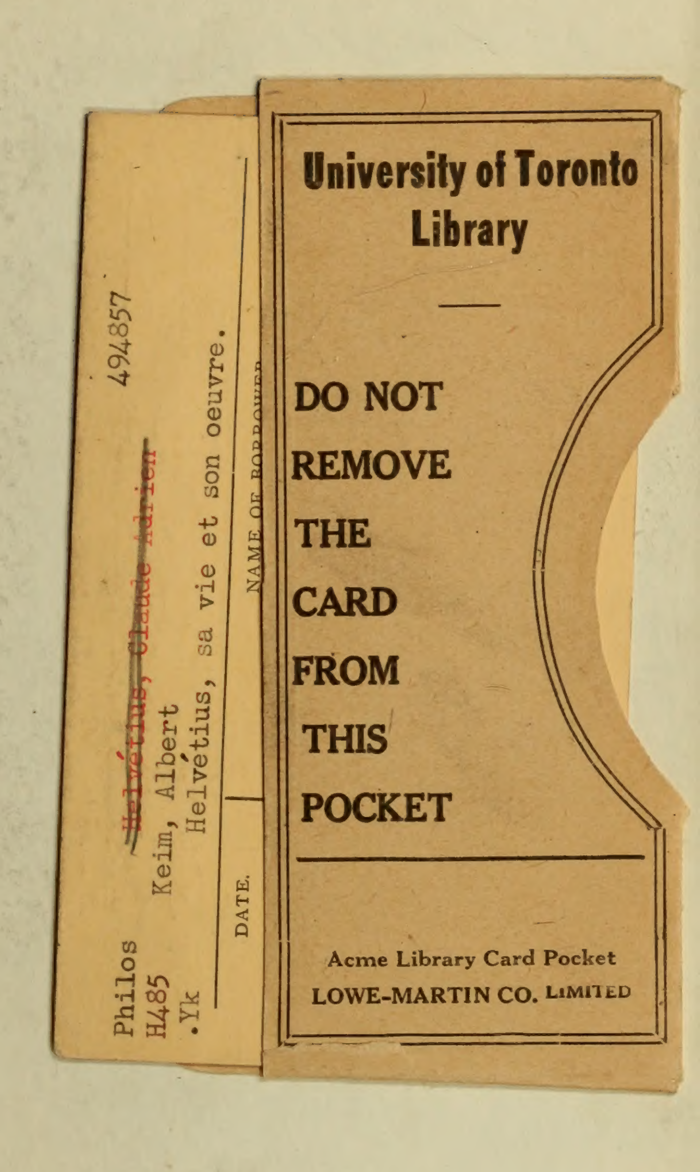
Lévy-Schneider 29
Liard 4, 9, 12
Lichtenberger (A.) 19, 29
Lichtenberger (H.) 4, 9
Liesse 29
Lœb 25
Lombard 20
Lombroso 4, 9
Lubac 9
Lubbock 4, 24
Luchaire 20
Luquet 9
Lyon (Georges) ... 4, 9
Mabilleau 29
Magnin 29
Maitland 28
Maindron 29
Malapert 9
Malméjac 25
Mandoul 29
Mantegazza 24
Marguery 4, 29
Mariétan 29
Marion 9
Martin-Chabot 20
Martin (F.) 9
Martin (J.) 14
Massard 25
Matagrin 29
Mathiez 16
Matter 18, 19
Maudsley 23
Mauxion 4, 13
Maxweil 9
Mercier (Mgr) 29
Métin 15, 17, 18
Meunier (Stan.) 25
Meyer (de) 24
Michotte 29
Milhaud (E.) ... 4, 12, 29
Milhaud (G.) 18
Mill. Voy. Stuart Mill.
Millerand 29
Modestor 29
Molinari (G. de) 22
Mollien 16
Monnier 29
Monod (G.) 22
Monteil 19
Morel-Fatio 21
Mortillet (de) 25
Mosso 4, 25
Muller (Max) 9
Murisier 4
Myers 8, 9
Naville (A.) 4
Naville (Ernest) 9
Nayrac 10
Nepluyeff 29
Niewenglowski 23
Nodet 29
Noël 13
Noel 17
Nordau (Max) 4, 10
Norman Lockyer 25
Novicow .. 4, 10, 19, 29
Oldenberg 10
Ogereau 11
Ollé-Laprune 13
Ossip-Lourié 4, 10
Ouvré 10, 12
Overbergh (Van) 29
Palante 4, 10
Papus 3
Paris (Cte de) 29
Parisot 29
Paul-Boncour 29
Paul-Boncour (J.) 4
Paul Louis 19
Paulet 11
Paulhan 4, 10, 29
Payot 10
Pellet 16
Pelletan 29
Penjon 20
Perès 10
Perez (Bernard) . 10, 29
Perrier 24
Pettigrew 23
Philbert 29
Philippe (J.) 4, 29
Philippson 29
Piat 10, 13, 14, 29
Picard (Ch.) 29
Picard (E.) 30
Picavet 10, 12, 13
Pictet 30
Piderit 10
Pillon 4, 10
Pinloche 20, 30
Pioger 4, 10
Piolet 17
Piriou 18
Pirro 14
Plantet 21
Platon 12
Podmore 8
Poey 30
Prat 10, 30
Preyer 10
Proal 10
Puech 20
Quatrefages (de) . 23, 25
Queyrat 4
Rageot 10
Rambaud (A.) 21
Rauh 10
Recéjac 10
Recouly 18
Regnaud 4, 30
Reinach (J.) 19, 21
Renard 4, 10
Renouvier 10, 30
Réville 4
Reynald 18
Ribéry 10
Ribot (Th.) . 4, 5, 10, 11, 22
Ricardou 11
Richard 5, 11
Richet 5, 24
Riemann 11
Rignano 11
Rivaud 11, 12
Roberty (de) 5, 11, 24
Roberty 30
Roché 25
Rodier 12
Rodocanachi 18
Roisel 5, 30
Romanes 11, 24
Rood 24
Rott 30
Rousseau (J.-J.) 13
Roussel-Despierres .. 5
Ruyssen 11, 14
Sabatier (G.) 30
Saigey 11, 13
Saint-Paul 11
Saleilles 15
Sanz y Escartin 11
Saussure 30
Sayous 18, 30
Scheffer 17, 18
Schelling 13
Schinz 30
Schmidt 23, 24
Schmidt (Ch.) 17
Schopenhauer 5, 11
Schutzenberger 23
Secrétan (H.) 30
Seignobos 15
Séailles 11
Secchi 24
Seippel 30
Sighele 11
Sigogne 30
Silvestre 16
Skarzynski 30
Socrate 12
Sollier 5, 11
Sorel (A.) 21, 30
Sorin 18
Souriau 5, 11
Spencer 3, 8, 23, 24
Spinoza 12
Spir 18
Spuller 17, 19
Staffer 11
Stallo 24
Stanley Jevons .. 21, 24
Starcke 24
Stein 11
Strauss 15
Strothl 29
Srrowski 14
Stuart Mill 5, 11
Sully (James) 11, 24
Sully Prudhomme. 5, 11
Swarte (de) 12
Swift 5
Sybel (H. de) 16
Tait 26
Tannery 12
Tanon 5
Tarde 5, 11, 15
Tardieu (E.) 11
Tardieu (A.) 17
Tausserat-Radel 21
Tchernoff 17
Temmermann 30
Thamin 5
Thomas (A.) 20
Thomas (P.-F.) 5, 11, 18
Thurston 24
Tissié 5
Topinard 25
Trouessart 25
Turmann 15
Turot 15
Tyndall 23
Vacherot 11
Valentino 30
Vallaux 16
Van Biervliet 20
Vandervelde 15, 25
Vermale 30
Véra 13
Véron 17
Viallate 14, 22
Vidal de la Blache ... 20
Vignon 17
Vitalis 20
Waddington 21
Wahl 17
Weber 11
Weil (D.) 29
Weill (G.) 17
Welschinger 14
Whitney 23
Wulff (de) 12
Wundt 5
Wurtz 24
Wylin 30
Yung 23, 24
Zaplotal 30
Zeller 5
Zevort 17
Ziegler 5
Zivy 20
Zolla 30

TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

Albéroni 21
Aristote 12, 14, 29
Anselme (Saint) 14
Augustin (Saint) 14
Avicenne 14
Bach 14
Bacon 13
Barthélemy 21
Baur (Christian) 5
Bayle 6
Beethoven 14
Bernadotte 18
Bismarck 14, 18
Bouvier (Aug.) 30
César Franck 14
Chamberlain 14
Comte (Aug.). 5, 7, 9, 30
Condillac 6
Condorcet 16
Cousin 2
Darwin 3, 25
Descartes 9, 12
Diderot 27
Disraëli 14
Epicure 12
Erasme 13
Fernel (Jean) 12, 13
Feuerbach 9, 13
Fichte 7, 9, 13
Gassendi 13
Gazali 14
Guyau 7, 26
Hegel 13
Heine 9
Herbart 13, 20
Hobbes 4
Horace 19
Hume 9
Ibsen 4
Jacobi 9, 13
Kant... 2, 7, 10, 13, 14, 29
Lamarck 3
Lamb 20
Lamennais 3
Lavoisier 24
Leibniz 8, 12
Leroux (Pierre) 11
Littré 28, 30
Lucrèce 19
Maine de Biran 14
Maistre (J. de) 4
Malebranche 13, 14
Montaigne 14
Napoléon 16
Nietzsche 4, 5, 7
Okoubo 14
Ovide 20
Palestrina 14
Pascal 11, 13, 14, 28
Pestalozzi 30
Platon 14
Poë 9
Prim 14
Reid 27
Renan 2
Renouvier 28
Saint-Simon 7
Schiller 13, 20
Schopenhauer 4
Secrétan 4
Straton de Lampsaque 12
Simonide 19
Socrate 12, 14
Spencer (Herbert) 6, 8
Spinoza ... 6, 11, 12, 14
Stuart Mill 9
Sully Prudhomme 8
Tacite 26
Taine 6, 9
Tatien 20
Thomas (Saint) 29
Tibulle 20
Tolstoï 4
Voltaire 13
Wagner (Richard) 9

3145. — Imp. Motteroz et Martinet, rue Saint-Benoît, 7, Paris.




Philos
H485
.Yk
494857
~~Helvétius, Claude Adrien~~
Keim, Albert
Helvétius, sa vie et son oeuvre.
DATE.
NAME OF BORROWER
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED